

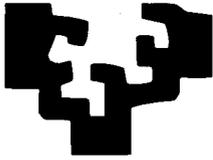


René Lafon (1899–1974)



EUSKALTZAINDIA /
Real Academia de la Lengua Vasca /
Académie de la Langue Basque
BILBO
1999

eman ta zabal zazu



Prestatzaileak : Jean Haritschelhar Duhalde
eta
Pierre Charriton Zabaltzagarai

Index-en prestatzailea: Itziar Gómez

Itxura emaila: Ricardo Badiola Uriarte

© Euskaltzaindia / R.A.L.V.
Plaza Barria, 15. 48005 BILBO

E. mail: euskalbilbo @ jet.es

ISBN: 84-85479-92-0
Legezko Gordailua: BI-160-99

Fotokonposizioa: IKUR, S.A.
Cuevas de Ekain, 3, 1º - 48005 BILBO

RONTEGI, S.A.L. inprimategia
Avda. Ribera de Erandio, 4 - 48950 ERANDIO (Bizkaia)

**AURKIBIDEA
INDICE
INDEX**

AITZIN SOLAS, <i>Jean Haritschelhar-Pello Salaburu</i>	XV
AVANT PROPOS, <i>Jean Haritschelhar-Pello Salaburu</i>	XVII

I. OROKORRA

«La langue basque», <i>BMB</i> 1973, 57-120.	3
Introduction	4
A. Remarques sur quelques travaux importants antérieurs à 1918	
B. L'état des études sur la langue basque en 1918	7
Après 1918	7
I. Comment l'esprit structuraliste a pénétré dans les études basques	7
II. Initiation à la langue. Revues	10
III. Les «grammaires basques».	11
IV. Les sons.	12
A. Phonologie synchronique	14
B. Phonologie diachronique	17
V. Versification	18
VI. Morphologie	19
A. A la racine	20
B. Les catégories	20
C. La déclinaison	20
D. Le verbe	24
1° Les deux classes de verbes	25
2° Formes personnelles et formes non-personnelles.	27
3° Formes simples et formes composées.	28
4° Formes nues.	29
5° Morphèmes sans rôle syntaxique, s'ajoutant aux formes nues:	33
6° Morphèmes à rôle syntaxique, s'ajoutant aux formes nues et aux formes pourvues du suffixe d'indétermination. . .	34
7° Tableaux des modes et des temps.	34
8° Signification de l'opposition des deux groupes de formes	34
VII. Syntaxe	35
VIII. Vocabulaire	45
IX. Dialectologie, cartes, textes	47

X. Le problème des origines de la langue basque	48
«Les écritures anciennes en usage dans la péninsule ibérique, d'après des travaux récents», <i>BH</i> LIV 1952, 165-183.	57

II. FONOLOGIA

«Sur le traitement de u devant le groupe "r plus consonne" en Souletin», <i>RIEV</i> XXIV, 1933, 173-175.	75
«Sur quelques cas de dilation vocalique régressive», <i>RIEV</i> XXV, 1934, 666-671.	79
«Tendance à la palatalisation de l'u dans les parlers basques du nord-est», <i>RLR</i> XIII, 1937, 73-82.	85
Souletin.	87
Bas-Navarrais oriental.	88
Bas-Navarrais occidental.	89
Labourdin.	89
Haut-Navarrais méridional.	90
Haut-Navarrais septentrional.	90
Biscaïen, Guipuzcoan et Labourdin (sauf la variété d'Arcangues)	91
«Sur la voyelle ü en basque», <i>BSL</i> LVII:1, 1962, 83-102.	95
Souletin	96
Mixain	105
Bardosien	106
Comparaison et interprétation des faits	108
«Contribution à l'étude phonologique du parler basque de Larrau (Haute-Soule)», in Diego Catalán (arg.), <i>Miscelánea Homenaje a André Martinet</i> , II, 1958, 77-106, La Laguna.	113
I. Voyelles.	116
I) Voyelles orales ordinaires.	116
II) Voyelles nasales.	117
III) Voyelles orales doubles ou longues.	119
IV) Diphtongues résultant de l'amuissement de r douce intervocalique.	120
II. Consonnes.	120
I) La vibrante r.	120
II) Spirante h et occlusives aspirées.	121
III) Spirantes et affriquées sourdes sifflantes, mi-chuintées et chuintantes.	124
IV) Les consonnes mouillées.	126
V) Les spirantes sonores et leurs rapports avec les spirantes	128

«Contact de langues et apparition d'une nouvelle voyelle: u et ü en basque», in <i>Actes du X^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes</i> . Strasbourg, 1962, Paris 1965, 901-909.	135
«La mouillure en labourdin», in <i>Etudes basques et caucasiques</i> , 1952, 11-15, Univ. de Salamanca, Salamanca.	145
I. La mouillure en Labourdin	145
II. «Remarques sur l'utilisation des divers phonèmes dans la déclinaison et la conjugaison en Labourdin»	148
«Luis Michelena: <i>Fonética histórica vasca</i> , San Sebastián, imprenta de la Diputación de Guipúzcoa, 1961, 456 pages», <i>BSL</i> LVII: 2, 1962, 207-216.	155

III. DEKLINABIDEA

«Structure de la déclinaison basque», in <i>Actes du X^e Congrès International des Linguistes</i> , Bucarest, 1970, 297-301.	167
«Les deux génitifs du basque», <i>BSL</i> LX: 1, 1965, 131-159.	173
Emploi des deux génitifs dans les noms propres de lieux et de dates	179
Emploi des deux génitifs dans les noms communs et dans les syntagmes «substantif plus adjectif épithète»	183
Déterminants précédés d'un autre déterminant	188
Déterminants contenant un nom de nombre cardinal	189
Génitif destinatif	192
Conclusion	194
Les deux génitifs du basque	195
«Sur les suffixes casuels <i>-ti</i> et <i>-tik</i> », <i>EJ</i> II, 1948, 141-150.	199
«Le nombre dans la déclinaison basque», <i>Via Domitia</i> I, 1954, 111-121.	209
«Sur la déclinaison dans le biscayen du XVI ^e siècle», <i>BSL</i> LXX: 1, 1975, 275-290.	219
Indéfini	220
Singulier	224
Pluriel	226
Postpositions	228
Différences entre la déclinaison des Refranes et celles de Dechepare et de Liçarrague	229

IV. IZEN ETA BERTZE

«La catégorie de la personne dans le système du nom en basque», <i>Pirineos</i> XXIII, 1967, 345-350.	235
--	-----

«Adjectif épithète et déterminants en basque», <i>BSL</i> LIX:1, 1964, 82-104.	241
«Remarques sur la catégorie de genre grammatical en basque», <i>BH</i> XLIX, 1947, 373-394.	261
La distinction du masculin et du féminin dans les substantifs	261
Les particules vocatives <i>to</i> et <i>no</i>	264
La distinction du masculin et du féminin dans les verbes	266
Les formes verbales masculines et féminines régulières et de type ancien	267
Extension de la distinction des genres à d'autres formes verbales	269
Forme primitive des indices masculin et féminin de deuxième personne du singulier	272
Basque et langues caucasiques	273
Basque et ouralien	276
Conclusion	277
«Remarques sur l'emploi du masculin et du féminin en basque», <i>Via Domitia</i> IV, 1957, 1-10.	279
«Remarques sur la racine en basque», <i>BAP</i> VI, 1950, 303-308. .	287
 V. ADITZA	
«Indications pour l'étude du verbe basque», <i>EJ</i> V, 1951, 93-106.	295
«Remarques sur les modes et les temps en basque», <i>EJ</i> VI, 1952, 11-29.	311
I. — Labourdin	311
II. — Souletin	321
«Remarques complémentaires sur la structure du verbe basque», <i>BSL</i> LI, 1955, 148-175.	329
I. Valeur ambiguë des préfixes personnels <i>z-</i> , <i>l-</i> , <i>b-</i> , dans les verbes de la 2 ^e classe.	329
II. Structure des formes personnelles à date ancienne.	335
III. Comparaison des structures primitives des formes verbales des deux classes	337
IV. Les formes nues et les oppositions qu'elles expriment. . .	344
«Remarques sur la structure des formes verbales du parler basque de Larrau (Haute-Soule)», <i>Via Domitia</i> VI, 1959, 134-148. . .	353
«Schéma de la conjugaison dans le basque de Larrau (Haute-Soule)», <i>Via Domitia</i> XX, 1963, 100-107.	367

«Les formes du verbe être et de la conjugaison périphrastique employées par Dechepare», <i>BAP XVI</i> , 1956, 123-133.	375
«Place de la 2 ^e personne du singulier dans la conjugaison basque», <i>BSL LIV</i> , 1959, 103-129.	387
«Sur les formes verbales basques qui contiennent un indice datif», <i>BSL LVI:1</i> , 1961, 139-162.	411
«L'impératif en basque au XVI ^e siècle», <i>BSL LXIII</i> , 1968, 110-140. .	431
Les formes nues d'impératif	432
L'impératif à suffixe <i>-ke</i> , <i>-te</i>	443
Les formes marquées servant à l'expression du commandement	446
«Les formes verbales de prétérit à préfixe <i>l-</i> dans les textes du XVI ^e siècle», <i>BAP XII</i> , 1956, 3-20.	459
Dechepare	459
Liçarrague	460
Formes de prétérit à préfixe <i>l-</i> attestées ailleurs que chez Dechepare et Liçarrague	468
Conditions d'emploi de ces formes à préfixe <i>l-</i>	469
Origines de l'emploi de ces formes	471
«A propos de la forme verbale <i>larradala</i> (Detchepare, XII, 3)», <i>BAP VIII</i> , 1952, 319-322.	475
«Le suffixe <i>-ke</i> , <i>-te</i> dans la conjugaison basque» <i>BSL LXV: 1</i> , 1970, 184-212.	479
1. Formes des suffixes	480
2. Principes de la génération des formes simples à suffixe <i>-ke</i>	485
3. Valeurs diverses et valeur fondamentale du suffixe <i>-ke</i>	491
4. Addition de marques syntaxiques aux formes à suffixe <i>-ke</i>	497
5. <i>-ke</i> facultatif	500
Conclusion	503
«Le suffixe <i>-ke</i> , <i>-te</i> dans la conjugaison basque» <i>BSL LXVII: 1</i> , 1973, 239-265.	505
Formes verbales composées	505
Prescriptif et votif composés	510
Marques syntaxiques et types de proposition	511
Valeurs des formes verbales composées sans marques syntaxiques	511
Formes avec auxiliaire à suffixe <i>-ke</i>	514
Formes à auxiliaires <i>za-</i> et <i>gi-</i>	519
Formes à auxiliaire <i>-iro-</i>	523
État actuel du système en labourdin et en bas-navarrais	525

«Comportement syntaxique, structure et diathèse du verbe basque», <i>BSL</i> L, 1954, 190-220.	529
«Principes du rôle syntaxique du verbe basque», <i>BSL</i> LXII, 1967, 134-164.	557
«Ergatif et passif en basque et en géorgien», <i>BSL</i> LXVI: 1, 1971, 327-343.	585
Basque	586
Géorgien	593

VI. JOSKERA

«Expression de l'auteur de l'action en basque», <i>BSL</i> LV: 1, 1960, 186-221.	601
«Remarques sur la phrase nominale en basque», <i>BSL</i> XLVII, 1951, 106-125.	631
«L'expression de la comparaison en basque», <i>BSL</i> LIII, 1957-58, 234-256.	649
«La particule <i>bait</i> en basque: ses emplois morphologiques et syn- tactiques», <i>BSL</i> LXI: 1, 1966, 217-248.	667
I. Les divers emplois des formes verbales a préfixe <i>bait</i> -	667
1° Phrases où ces formes sont dans une subordonnée	667
2° Formes à préfixe <i>bait</i> - précédées de <i>nor</i> , <i>zer</i> et de leurs dérivés	669
3° Formes à préfixe <i>bait</i> - précédées de <i>eta</i> "et"	672
4° Forme à préfixe <i>bait</i> - précédée de la particule exclamative <i>ala</i>	673
II. A quelles formes verbales personnelles peut-on ajouter le préfixe <i>bait</i> -?	674
III. Aire d'extension du préfixe verbal <i>bait</i> -	678
IV. Les indéfinis en <i>-bait</i> et variantes	682
V. Emploi de <i>bait</i> comme postposition	683
VI. Identité originelle du préfixe, du suffixe et de la postposition <i>bait</i>	687

VII. AZENTUA

«Observations sur la place de l'accent dans quelques formes bas- ques des parlars souletins», in <i>Mélanges Paul Laumonier</i> , 1935, 635-643.	697
---	-----

VIII. DIALEKTOLOGIA

«Sur la place de l'aezcoan, du salazarais et du roncalais dans la classi- fication des dialectes basques», <i>Pirineos</i> XI, 1955, 109-133. . .	707
--	-----

Carte I. - Le domaine de la langue basque et sa division en dialectes en 1871-72	713
Carte II. - Domaines du baztanais, de l'aezcoan, du salazarais et du roncalais vers 1870, d'après Bonaparte	717
1. Particularités communes aux trois parlers	718
1.° Passage de <i>i</i> consonne initial à <i>x</i>	718
2.° Occlusive dorsale à l'initiale des démonstratifs.	720
2. Particularités communes à l'aezcoan et au roncalais	721
3. Particularités communes à l'aezcoan et au haut-navarrais méridional	723

IX. IDAZLEAK

«La langue de Bernard Dechepare», <i>BAP</i> VII, 1951, 309-338. ...	729
I. Sons; notations; modifications phonétiques	732
II. Morphologie	737
III. Syntaxe	750
IV. Vocabulaire	757
«Notes pour une édition critique et une traduction française des <i>Linguae Vasconum Primitiae</i> , de Bernard Dechepare», <i>BAP</i> VIII, 1952, 139-180.	759
Etablissement du texte	759
Notes explicatives sur les <i>Linguae Vasconum Primitiae</i> de Bernard Dechepare	762
I. Doctrina christiana	763
II. Amorosen gaztiguya	766
III. Emazten fauore	771
IV. Ezconduyen coplac	772
V. Amoros secretuqui dena	774
VI. Amorosen partizia	774
VII. Amoros gelosia	776
VIII. Potaren galdacia	778
IX. Amorez errequiricia	781
X. Amorosen disputa	783
XI. Ordu gayçarequi horrat zaquiçat.	784
XII. Amore gogorraren despita	785
XIII. Mossen Bernat Echapareren cantuya	787
XIV. Contrapas	793
XV. Sautrela	793
«Sur la versification de Dechepare», <i>BAP</i> XIII 1957, 387-393 ...	795
«Decheparena. A propos de prières populaires recueillies par le P. Donostia», <i>BAP</i> XV 1959, 9-15.	801

«Notes sur la langue des Proverbes d'Oihenart», in <i>Homenaje a D. Julio de Urquijo</i> , I, 1949, 433-445, Donostia.	809
«Notes pour une édition critique et une traduction française des poésies d'Oihenart», <i>BAP XI</i> , 1955, 135-173.	819
Pièces qui ne figurent que dans l'exemplaire de Bayonne ..	849
Vocabulaire	853
«Remarques sur la langue d'Etchahoun (1786-1862)», in <i>Euskal Herria</i> (1789-1850), 1978, 277-282.	861
Vocabulaire	861
Phonétique	862
Morphologie	862
Syntaxe	866

X. INDEXAK

Hizkuntzen aipamena	869
Pertsona izenen aipamena	875
Herri izenen aipamena	887

AITZIN SOLAS

XX. mendeak euskararen alorrean ezagutu ditu bi hizkuntzalari haundi, biak euskaltzainak eta biak unibertsitateko katedradunak. Bietarik gazteena, euskalduna, Euskal Herriko Unibertsitateko irakaslea, Koldo Mitxelena izan da, tesia irakurri zuenetik, zinezko maisua bai euskal ikerketetan eta bai Euskaltzaindian. Haren obra publikatua izana da, idatzi dituen liburuak eta artikuluak baliatuak dira edozein tesitan mundu zabalean.

Zaharrena, René Lafon, sortu zen Merignac hirian 1899-an. Frantziako eskola nagusietan estudioak eginik (Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm) filosofia irakasle izana da Alençoneko, Pauko eta Bordeleko bigarren mailako ikastetxeetan. Pauen bizi zelarik, Vendryes hizkuntzalariaren aholkuari jarraikiz, oporrak pasatzen zituen Larrañe Zuberoko herri tipian euskara ikasi nahiz. Hamar urteren buruan menderatzen zuen xuberera ez zituelarik batere baztertzen bertze euskalkiak. Berak salatu du zer lan nekea izan zen euskararen ikastea: "Nik uskararen ene bürialat sarrarazteko behar ükhen khosta xüt eta lüze bat igan, Larrañekua. Biga bostetan igan dit, huñez, khar-gatürik, ekhitolzian. Ordian gazte nündüzün."

Euskara ikasiz, osoki euskaldundu zen René Lafon, bere bizi guztian aitortzen zuelarik Zuberoari eta bereziki Larrañeri zeukan atxikimendua: "Mintzaje hau lekhian berian, bereziki Larrañen, herriko jenteen ahoti, sükhaltian, ostatian, elizan, arrabotian, bidian, alhorretan, olhetan ikhasi düt. Eta orai Ziberuaz mintzo nizalarik Larrañeko, Altxaiko, Atharratzeko adiskideen begithartiak, bai hilen, bai bizenak agertzen zaizt ene begietarat eta üdüritzen zait haien botzak entzüten tüdala."

Egiazko atxikimendua, egiazko amodio-kantua Zuberoari eta Euskal Herriari hizkuntzaren arartekotasunari esker, hizkuntza jakinez lokarri sendoagoak sortzen baitira Herriarekin.

René Lafon-en bi tesiak dira haren obra nagusiak: *Le système du verbe basque au XVI^e siècle* eta *Le système des formes verbales à auxiliaire dans les principaux textes basques du XVI^e siècle*, 1944an irakurria Pariseko Sorbonan eta Bordeleko Unibertsitateak argitaratuak, frantses Akademiaren Volney saria lortu zuten, geroztik bigarren argitaraldia ukan dutelarik 1980an. Hortakotz eta salgai izanez oraindik ez dira liburu honetan agertzen.

Ez du aditza bakarrik ikertu René Lafon-ek. Izena, izenondoa, deklinabidea, fonologia, azentua, dialektologia, joskera izan dira aztertu dituen gaiak, ahantzi gabe Detxepare eta Oihenart-i buruz idatzi dituen artikulua. Haren bibliografian aurkitzen ditugu berrehun bat titulu aldizkari askotan barreiatuak, hala nola, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, *Revista Internacional de Estudios Vascos* (gerla aitzinekoa), *Revue de l'histoire des religions*, *Ikuska*, *Eusko Jakintza*, *Bulletin Hispanique*, *Boletín de la Real Sociedad Bascongada de Amigos del País*, *Les Cahiers d'Outremer*, *World Journal of the linguistic cercle of New York*, *Vie et Langage*, *Revue historique de Bordeaux*, *Via Domitia*, *Revue Internationale d'Onomastique*, *Pirineos*, *Onoma*, *Euskera*, *Bedi kartlisa*, *Gure Herria*, *Zbornik za filologiju i lingvistiku*, *Bulletin de la Société de Borda*, *Indianoromania*, *Revue des Etudes Anciennes*, *Encyclopedia Britannica*, *Revue de l'Enseignement Supérieur*, *Current Trends in Linguistic*, *Bulletin du Musée Basque*, *Iberniul k'auk' asiuri enatmecniereba*.

Ageri den bezala, Frantziako, Espainiako, Estatu Batuetako, Georgiako eta Euskal Herriko aldizkarietan ere idatzi du René Lafon-ek, horrek erakusten duela zein ezagutua zen munduan zehar. Egia da euskaraz bertzalde bazekiela georgiera eta egin dituela konparaketak Kaukasiako hizkuntzen eta euskararen artean bere bizi guzian.

Gure ikuspegia izan da euskarari buruz idatzi dituen artikulua sakonak argitaratzea liburu honetan. Hortakotz baztertu dira konparaketako idazlanak eta Henrike Knörr euskaltzainak Rikardo Gomez eta Joseba Andoni Lakarraren laguntzarekin egin du hautaketa, berak ukan baitzuen argitalpen honen ideia. Ez da dudarik beharrezko dela euskararen alorrean ari diren ikerleentzat. Liburu honi esker, eskupean ukan dezakete, hala nola eskupean daukaten Mitxelenarena, René Lafon hizkuntzalariak euskal hizkuntzaritzari egin dion emaitza oparoa.

Euskaltzaindiaren eta Euskal Herriko Unibertsitatearen arteko hitzarmena baliatuz agertzen da liburu gotor hau. Elkarrekiko lan hau eskaintzen diegu euskara lantzen eta aztertzen duten guztiei, lagungarri izan lekiekeelakotz.

Jean HARITSCHELHAR,
euskaltzainburua
Bordeleko Unibertsitateko
katedradun emerittoa

Pello SALABURU,
euskaltzaina
Euskal Herriko
Unibertsitateko errektorea

AVANT PROPOS

Dans le cadre de l'accord entre Euskaltzaindia/Académie de la Langue Basque et l'Université du Pays Basque / Euskal Herriko Unibertsitatea est publié cet ouvrage qui rassemble un nombre important d'articles de René Lafon, professeur titulaire de la chaire de langue et littérature basques à l'Université de Bordeaux de 1948 à 1969, à l'exclusion de ses thèses qui ont été rééditées en 1980 et de ses articles sur la comparaison entre le basque et les langues du Caucase.

Aidé par ses collègues Ricardo Gómez et Joseba Andoni Lakarra, Henrike Knörr, académicien et professeur titulaire de chaire à l'Université du Pays Basque qui a eu l'idée de l'ouvrage a opéré la sélection des articles qui, outre le verbe, ont pour objet la déclinaison, le substantif, l'adjectif, la phonologie, l'accent, la dialectologie, la syntaxe de l'euskara ainsi que des notes pour une édition critique de Detchepare et Oihenart poètes basques des XVI^e et XVII^e siècles.

Cet ouvrage intéressera en premier les chercheurs qui auront sous la main l'essentiel de l'oeuvre de René Lafon, comme ils ont déjà celle de Koldo Mitxelena, tous les deux grands linguistes du XX^e siècle. Que les nouvelles générations de chercheurs en fassent bon usage.

Jean HARITSCHELHAR

Pello SALABURU

I. OROKORRA

LANGUE BASQUE*

La langue basque est la seule langue actuelle de l'Europe occidentale qui n'appartient pas à la famille indo-européenne, la seule survivante des langues parlées dans le sud de la Gaule et dans la Péninsule ibérique avant les invasions indo-européennes.

Tous les travaux de quelque valeur sur la langue basque, à l'exception d'un livre du Hongrois Ribáry (1877), ont été écrits dans des pays d'Europe occidentale: Espagne et France en première ligne; puis Angleterre, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Italie, Norvège.

Pendant très longtemps, les études basques se sont faites dans des conditions très différentes des études sur les langues classiques, romanes, germaniques, etc..., qui étaient enseignées dans les Universités. Pendant très longtemps, il n'a existé nulle part aucune chaire de langue basque. La première en date est celle de langue et littérature basques de l'Université de Bordeaux, fondée en 1948. Depuis lors, des chaires et des centres d'études ont été créés en France, à Pau et Toulouse, en Espagne, à Saint-Sébastien, à Salamanque, à Pampelune, à Deusto (près de Bilbao). Contrairement à beaucoup d'autres philologues ou linguistes, latinistes, hellénistes, germanistes, indianistes, etc... les bascologues, jusqu'à une date toute récente, se sont formés eux-mêmes, en étudiant la langue directement et dans les travaux de leurs prédécesseurs, souvent en s'aidant de leurs conseils, enfin en mettant à profit les connaissances et l'expérience linguistique qu'ils avaient acquises sur d'autres domaines (philologie classique, linguistique indo-européenne, langues romanes, langues caucasiques, tamoul, eskimo, langues amérindiennes).

Peu de chercheurs vraiment qualifiés se sont spécialisés dans la philologie et la linguistique basques. C'est que ces disciplines ne menaient à aucun poste dans l'enseignement, et n'étaient d'aucune utilité aux étudiants dans leurs examens et concours. En France un progrès a été réalisé récemment. Depuis 1966,

**BMB*, 1973, 57-120

la langue basque peut être choisie, à l'Université de Bordeaux, comme deuxième langue vivante dans la préparation de la licence d'enseignement.

INTRODUCTION

A. Remarques sur quelques travaux importants antérieurs à 1918

Pendant longtemps on a décrit et analysé la langue basque en essayant de faire entrer sa déclinaison et sa conjugaison dans les cadres de la grammaire latine, grecque, française, espagnole, tout en répétant qu'elle était faite d'une manière tout autre que ses voisines géographiques, l'espagnol, le français et le gascon. Il ne faut pas sous-estimer en bloc les travaux des basquistes d'autrefois. Ils ont réuni des observations justes et signalé des faits importants. Mais ils se sont trop peu souciés de définir, d'après leur contexte écrit ou oral, la valeur exacte des formes nominales et verbales et de déterminer leurs rapports morphologiques et syntaxiques. De plus, ils ont passé à côté de faits qu'ils connaissaient sans doute, mais qui n'ont pas attiré leur attention. Ainsi, tout le monde savait que, dans la conjugaison, le suffixe *-ke* sert à exprimer la possibilité: *du* «il l'a», *duke* «il peut ou pourra l'avoir». On savait aussi que, dans le dialecte souletin, il sert à exprimer d'une part le futur, d'autre part la probabilité: *dü* «il l'a», *düke* «il l'aura», «il l'a sans doute», il doit l'avoir». Mais personne ne s'était demandé ce qu'il pouvait y avoir de commun entre ces diverses valeurs et quelle pouvait être la valeur primitive du suffixe. En outre, personne n'avait noté que, même dans la langue moderne, *-ke* peut avoir encore une autre valeur. Car *dakarke* signifie «il le porte» (sans que l'on considère un terme), en regard de *dakar* «il l'apporte». Personne non plus n'avait noté qu'au XVI^e siècle le présent à suffixe *-ke* s'employait souvent, notamment dans les proverbes, pour exprimer une vérité intemporelle. Personne n'avait considéré l'ensemble de ces faits pour essayer de réduire ces significations à l'unité, de remonter à une valeur primitive et de déterminer la place des formes à suffixe *-ke* dans le système de la conjugaison (V. plus loin, et Lafon, *Syst.*, I, p. 446-454).

Pendant longtemps, les érudits, les grammairiens, les philologues, et même parfois les linguistes qui écrivaient sur la langue basque avaient comme souci majeur d'aligner ou de présenter en tableaux le plus grand nombre possible de formes, surtout verbales, et de variantes. Car, d'abord, la langue basque est très riche en formes verbales; et ces formes peuvent contenir de un à trois indices personnels. De plus, le basque existe à l'état de dialectes: huit, selon le prince Louis-Lucien Bonaparte, divisés eux-mêmes en sous-dialectes (v. plus loin). Son nom même diffère suivant les régions: *euskara*, *heuskara*, *euskera*, *uskara*, *uskera*, *üskára* (prononcé *üská*), *eskuara*, *eskara*. Le goût exa-

géré des détails détournait l'esprit de considérer l'ensemble et, à plus forte raison, de chercher le système. Il en résultait des listes et des tableaux de formes provenant souvent de régions et d'époques différentes, parfois inventées par des grammairiens, qui manquaient d'homogénéité et ne respectaient ni l'opposition de la synchronie et de la diachronie ni la réalité de la synchronie.

Nous allons citer quelques exemples montrant les défauts qui entachent certains travaux importants et indiquer les précautions qu'il faut prendre pour les utiliser.

Les *Baskische Studien* (1893) de Hugo Schuchardt contiennent, p. 4, une remarque de trois ou quatre lignes qui est l'une des plus profondes qui aient été faites sur la structure du système du verbe basque, mais dont on n'a pas aperçu la portée (Lafon, *Syst.*, I, 504). Car la typographie ne la fait pas ressortir, et elle est comme perdue au milieu d'une liste de formes. De plus, l'illustre linguiste faisait à son sujet un rapprochement qui n'est pas fondé avec le système du verbe arabe. Ce mémoire, très important, n'a pas été assez lu, ni surtout assez utilisé, parce qu'il est trop compact et que le lecteur, ébloui par la richesse et la variété de la documentation, a parfois peine à suivre l'argumentation de l'auteur.

Une autre œuvre très importante est *le Verbe basque* de Bonaparte (1869). Schuchardt s'en est beaucoup servi. Le titre, très long, porte «Le verbe basque en tableaux, accompagné de notes grammaticales selon les huit dialectes de l'euskara... avec les différences de leurs sous-dialectes et de leurs variétés, recueilli sur les lieux mêmes de la bouche des gens de la campagne, dans cinq excursions linguistiques faites dans les sept provinces basques d'Espagne et de France pendant les années 1856, 1857, 1866, 1867, 1869». Cet ouvrage, inachevé, est conçu d'une façon assez bizarre, et qui n'est pas faite pour donner ou pour suggérer des idées d'ensemble. Les «observations» initiales contiennent sans ordre logique des faits phonétiques, morphologiques et lexicaux dont beaucoup sont importants, mais qui ne sont pas systématisés. Bonaparte ne tient pas compte du fait que le biscayen occupe une place à part dans l'ensemble des dialectes basques. Les dialectes dits littéraires, biscayen, guipuzcoan, labourdin et souletin, sont mis au premier plan, séparés des autres. On se demande souvent si les formes que l'auteur donne pour eux sont celles de l'usage courant des «gens de la campagne» ou celles de la langue littéraire. En outre, il paraît invraisemblable que les «gens de la campagne» lui aient donné, pour certains modes et temps rarement employés, des séries complètes de formes, comprenant toutes les combinaisons théoriquement possibles d'indices personnels. Bonaparte, d'ailleurs, reconnaît lui-même (note 1 au 14^e tableau supplémentaire) que le «labourdin vulgaire» ne présente pas absolument toutes les formes qu'il a enregistrées dans son 10^e tableau préliminaire, «quoique le dialecte littéraire n'hésite pas à s'en servir». Enfin, les deux tableaux où il présente «les voix, les modes et les temps simples» et «les temps dits composés» des quatre dialectes littéraires ne donnent en rien une idée claire et exacte du système verbal. Bonaparte s'est efforcé de dresser des inventaires le plus

complet possible. Il était arrivé finalement à un total de 32 «temps simples» et 104 «temps composés». C'est ce «dernier inventaire» que Gavel et Lacombe ont reproduit en 1937 dans leur Grammaire (§ 24, p. 50-62), parce qu'il est, disent-ils, «le plus détaillé et le plus exact» qui, à leur connaissance, ait jamais été établi. «Il est à peine besoin de faire observer, écrivent les deux auteurs (p. 51), qu'il est obtenu en tenant compte à la fois de tous les dialectes littéraires et de Liçarrague (écrivain du XVI^e siècle); il en résulte qu'aucune variété dialectale, au moins dans son état actuel, ne présente intégralement tous les temps qui figurent dans cette liste». On voit combien ce culte du détail a été tenace et comment il a conduit des bascologues qui comptent parmi les meilleurs connaisseurs de la langue basque à mettre sur le même plan des faits de dates différentes et de lieux différents, des pièces essentielles de la conjugaison et des variantes de faible intérêt, enfin à ne pas voir les grandes lignes du système verbal.

C.-C. Uhlenbeck a publié en 1903 en allemand un mémoire dont la traduction française, due à Lacombe, a paru en 1909 et 1910 dans la *RIEB* et qui est un travail fondamental: *Contribution à une phonétique comparative des dialectes basques*. L'auteur a eu d'autant plus de mérite à le composer que le Dictionnaire d'Azkue n'existait pas encore. Aussi est-il naturel que l'on doive vérifier un grand nombre des formes dialectales qu'il cite. Mais on s'étonne qu'un linguiste de cette valeur n'ait pas eu l'idée de dresser, ne fût-ce que pour un ou deux dialectes, des tableaux des voyelles et des consonnes comme on le faisait dès cette époque pour d'autres langues. De plus, il n'a pas suffisamment indiqué que certaines consonnes ne se rencontrent pas à la finale, d'autres à l'initiale, et que, si l'on considère l'ensemble des dialectes, c'est à l'intérieur des mots, entre voyelles, que l'on rencontre toute la série des consonnes. Enfin, il s'est servi de termes inexacts et qui peuvent induire en erreur, en parlant de «*n* aspiré», de «*r* aspiré» et de «*l* aspiré». Car si *ph*, *th*, *kh* sont bien, en basque, des occlusives aspirées, qui peuvent se rencontrer à l'intérieur et à l'initiale des mots, par contre les graphies *nh*, *rh* et *lh* notent des groupes disjoints, où la frontière syllabique passe entre *n*, *r* ou *l* et *h*, et ne se rencontrent qu'à l'intérieur des mots.

On ne peut pas, sauf si l'on procède à une description et à une analyse strictement synchroniques d'un parler, ou bien d'un dialecte littéraire possédant une norme, négliger les autres dialectes. Bonaparte a été un initiateur incomparable en dialectologie basque, et, pour sa belle *Carte des sept provinces basques*, qui porte la date de 1863, mais qui a été établie en 1871 ou 1872, il doit être tenu pour un des fondateurs de la géographie linguistique. Mais bien qu'il connût mieux que personne les rapports entre les dialectes, le tableau qu'il en donne à la page IV de son *Verbe* ne reflète pas du tout les affinités qui existent et qu'il signale d'autre part entre les dialectes de la moitié orientale du pays (Lafon, *Pirineos*).

En tout cas, sa classification des dialectes, sous-dialectes et variétés est solide et toujours valable, et l'on doit regretter que Azkue ne l'ait pas suivie

complètement dans son monumental Dictionnaire (1905). Car il a cru bon d'englober sous les sigles AN et BN, respectivement, le haut-navarrais septentrional et le méridional, le bas-navarrais occidental et l'oriental; de plus, il rapporte au labourdin le parler de Bardos, qui appartient géographiquement au Labourd, mais qui est une variété très originale du bas-navarrais oriental.

La critique est aisée, surtout à soixante ou même cent ans de distance. Les défauts qu'un bascologue d'aujourd'hui peut reprocher aux travaux dont nous venons de parler ne doivent pas faire oublier qu'ils sont fondamentaux et qu'ils constituent toujours des instruments indispensables.

B. L'état des études sur la langue basque en 1918

Aucun livre important sur la langue basque n'a paru entre 1905 et 1920, entre le Dictionnaire d'Azkue et les *Eléments de Phonétique basque* de Gavel. Mais on a beaucoup travaillé dans l'intervalle, surtout grâce à la *Revue internationale des études basques*, *Revista internacional de estudios vascos*. Fondée en 1907, par Julio de Urquijo et Georges Lacombe, tous deux basques, elle a paru jusqu'au début de la guerre civile espagnole (1936). Elle était ouverte à toutes les branches des études basques. Mais elle a toujours fait une place de choix à la philologie et à la linguistique, et elle leur a rendu des services inestimables. On ne saurait trop remercier ceux qui l'ont fondée et dirigée. Schuchardt, Uhlenbeck, Vinson, Lacombe, Urquijo, Gavel, et nombre d'autres y ont publié des articles et des comptes rendus. De plus, la *RIEB* avait publié ou commencé à publier en 1918 des textes basques anciens, difficiles à se procurer, et elle a ainsi permis aux philologues de les étudier: *Onsa hilceco bidia* (1666), de Jean de Tartas; *Guero* (1643), d'Axular; *Les Refranes y Sentencias de 1596*, avec un précieux commentaire de Urquijo.

La fondation en 1918 de l'Académie de la langue basque (*Euskaltzaindia*), où sont entrés, dès le début, des philologues et des linguistes à côté des écrivains et des historiens, a contribué au développement des études sur la langue basque. Une large place est faite à ces études dans les séances de l'Académie et dans *Euskera*, la revue qu'elle publie depuis 1920.

Après 1918

I. COMMENT L'ESPRIT STRUCTURALISTE A PÉNÉTRÉ DANS LES ÉTUDES BASQUES

Les bascologues d'avant 1918 ont gardé jusqu'à la fin de leur vie chacun son tour d'esprit et n'ont pas été touchés par les idées structuralistes. Un seul

fait exception: Uhlenbeck, qui s'est ouvert d'une part aux conceptions nouvelles de la linguistique, d'autre part à la psychanalyse. Il ne faut pas cependant oublier que l'on trouve parfois, après 1918 comme avant cette date, des remarques sur des traits de structure dans des travaux d'esprit traditionnel.

On sait que l'expression de linguistique structurale est prise dans plusieurs acceptions différentes. Les linguistes qui travaillent actuellement sur la langue basque adoptent, même s'ils ne s'y réfèrent pas, la conception qu'E. Benveniste définit en ces termes: «La langue forme un système... De la base au sommet, depuis les sons jusqu'aux formes d'expression les plus complexes, la langue est un arrangement systématique de parties. Elle se compose d'éléments formels articulés en combinaisons variables, d'après certains principes de structure» (*Probl. de ling. génér.*, p. 21).

Aucun des bascologues qui ont adopté le point de vue structuraliste ou s'en sont inspirés n'a voulu s'abstraire de la signification des mots et des formes et définir le rapport entre la forme et le sens en termes de comportement. Aucun ne semble repousser comme entachées de téléologie les notions d'équilibre et de tendance. Il est fort douteux, en effet, que la notion de tendance puisse être éliminée de l'étude des manifestations de l'activité humaine. On ne peut pas non plus bannir de la linguistique celle d'une hiérarchie entre les éléments de la structure, à condition, cela va sans dire, de la définir d'une façon précise et qui n'ait rien d'anthropomorphique.

Au point de vue méthodologique, l'esprit structuraliste est de nature à rendre aux bascologues un très grand service. Il les délivre «de la tyrannie du détail, source de stagnation, de la crainte qu'on éprouve parfois devant la multitude et l'enchevêtrement formidable des faits de langage, car, sur le fond confus des données brutes, se dégageront les traits essentiels de la structure offrant, pour la recherche ultérieure, un cadre adéquat à l'objet». Ces remarques d'A. Martinet sur les services que la linguistique structurale peut rendre aux recherches de grammaire comparée (*Travaux*, 1956, p. 21) s'appliquent parfaitement aux études sur la langue basque, multiforme par ses dialectes, mais une par sa structure.

Si l'on met à part le vétéran qu'était Uhlenbeck (1866-1951), qui porta toujours un vif intérêt à la linguistique générale, les idées structuralistes ont été introduites dans l'étude du basque par des linguistes qui, à cause de leur âge, ne sont entrés en ligne que dans le second quart de ce siècle. L. Michelena, dès ses premiers travaux (environs de 1950), se montre imprégné d'esprit structuraliste. En 1951, un chef d'école structuraliste, A. Martinet, s'attaque aux questions du consonantisme basque, de son état primitif et de l'accent. Plus tard, en étudiant «la construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé», il cite les faits basques et il en donne une interprétation personnelle. Il est

d'avis que le basque appartient à un type de langue «qui ignore le syntagme sujet-prédicat et qui construit régulièrement ses énoncés par déterminations successives d'un prédicat d'existence». Tout se ramène en basque, selon lui, à la relation «déterminant-déterminé». En 1956, H. Vogt publie des *Remarques sur la structure formelle du verbe basque*.

L'auteur du présent chapitre, qui s'était engagé dans les études caucasiques et basques en 1926, a vécu la période où la linguistique structurale est née. Qu'il lui soit permis de dire ici comment il s'est lancé dans ces études et dans quel esprit il les a menées. Ma formation a été celle d'un professeur de philosophie. Ce qui m'a orienté de bonne heure vers la linguistique, c'est d'une part la lecture, faite à la fin de 1918, de *l'Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, de A. Meillet, et d'autre part la réflexion sur le problème des rapports des catégories mentales et des catégories grammaticales. Je lus ensuite le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure. Je n'en saisis pas toute la portée. Mais je retrouvai dans sa définition de la langue opposée à la parole l'essentiel de la définition que Durkheim avait donnée du fait social. De plus, la distinction que Saussure établit entre le synchronique et le diachronique me rappela celle qu'Auguste Comte, fondant la physique sociale, ou sociologie, établissait entre le point de vue statique et le point de vue dynamique. Je n'avais jamais suivi les cours de Meillet et de Vendryes. Mais je vis appliqué dans leurs livres et dans leurs articles le principe, proclamé par Saussure et par eux-mêmes, de «l'accord indispensable entre la philologie et la linguistique». D'autre part, plusieurs années avant la naissance du structuralisme, Meillet avait affirmé l'importance des notions de système et de structure. Dans une notice sur la linguistique écrite en 1915 pour un recueil intitulé *La Science française* à l'occasion de l'Exposition de San Francisco, Meillet dit, parlant de F. de Saussure: «Toute langue est un système rigoureusement articulé... Grâce à lui, on a été amené à voir comment tout se tient dans le système d'une langue». Dans son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, il termine ses «remarques générales sur les éléments morphologiques» par cet alinéa d'une seule phrase: «On ne remarque pas assez à quel point tout se tient dans la structure d'une langue» (6^e éd., 1924, p. 155). Dans l'avant-propos de la 7^e édition refondue (1934), la dernière qui ait paru de son vivant, il fait allusion au développement que les vues de Saussure ont entraîné à Genève et à Prague. L'alinéa cité plus haut est devenu cette affirmation de principe (p. 187): «Tout se tient dans la structure d'une langue».

Deux lectures déterminèrent d'une façon décisive mon orientation. D'une part, celle des *Langues du monde*, par un groupe de linguistes sous la direction d'Antoine Meillet et de Marcel Cohen (1924), d'autre part celle d'un compte rendu de Meillet consacré au livre d'Alfredo Trombetti, *Le origini della lingua basca*, dans *BSL*, t. XXVI (1925), p. 273. Je vis que personne en France n'éту-

diait les langues caucasiques du sud. D'autre part, je fus frappé par les lignes où Meillet signalait comme «deux tâches urgentes qui attendent les jeunes linguistes courageux» la constitution de la grammaire comparée des langues caucasiques et de celle des langues couchitiques, que Trombetti considérait comme les plus proches parentes de la langue basque. Je décidai d'étudier le géorgien, puis les autres langues caucasiques du sud, qui forment un groupe bien délimité et assez homogène. Je m'en ouvris par lettre, en 1926, à M. Cohen, qui, d'accord avec Meillet, m'y encouragea. Il me conseilla de me tourner aussi vers le basque, pour pouvoir juger de la valeur de la théorie de Marr sur la parenté du basque et des langues caucasiques. En septembre 1926, je rencontrai à Larrau (Haute-Soule) le caucasologue russe Nicolas Iakovlev, professeur à l'Institut oriental de Moscou, qui, envoyé à Paris en mission par son gouvernement, était allé passer quelques jours dans ce village basque de montagne, afin d'y faire quelques observations. Il me donna des conseils, me dit qu'il ne fallait pas borner mon étude aux langues caucasiques du sud, et qu'il convenait même de commencer par celles du versant nord, de type plus archaïque, l'abkhaz, puis le tcherkesse. Il me dit l'importance des idées de Baudouin de Courtenay. Après son retour en Russie, il m'envoya ses *Tablicy fonetiki kabardinskogo jazyka* (Moscou, 1923), où je vis pour la première fois, présenté en tableau, le système des phonèmes d'une langue parlée observée sur place, le kabarde ou tcherkesse oriental. L'auteur s'inspirait des idées de Baudouin de Courtenay, qui assignait aux phonèmes une valeur différentielle et fut par là un précurseur de la phonologie. J'étudiai donc à la fois le géorgien, le kabarde et le basque. J'abordai cette dernière langue de deux façons. Je lus des textes, des livres, des articles, en premier lieu l'admirable commentaire linguistique que Schuchardt a fait, en 34 pages, de la traduction par Liçarrague (1571) de la parabole du fils perdu, *Primitiae linguae Vasconum*. D'autre part, j'appris sur place le parler de Larrau. Gavel et Lacombe me donnèrent des renseignements et des conseils. Enfin, les articles de Nicolas Troubetzkoy, notamment sur le consonantisme des langues caucasiques, me permirent de m'initier de bonne heure à la phonologie et de suivre son développement.

II. INITIATION À LA LANGUE. REVUES

Hugo Schuchardt (1842-1927) a publié vers la fin de sa longue carrière deux travaux courts, mais importants: *Primitiae linguae Vasconum. Einführung ins Baskische* (1923), dont nous avons parlé un peu plus haut, et *Das Baskische und die Sprachwissenschaft* (1925), dont Meillet a rendu compte dans *BSL*, t. XXVI, 1926, p. 18-22.

Brefs exposés de la langue basque et de ses caractères généraux: C. C. Uhlenbeck, *La langue basque et la linguistique générale*, in *Lingua*, I, 1947, p.

59-76; on peut mesurer le chemin parcouru en linguistique basque depuis l'article du même savant, *Caractère de la grammaire basque*, paru dans *RIEB*, t. II (1908), p. 505-534; G. Lacombe, *La langue basque*, in *Les langues du monde*, nouvelle édition (1952), p. 255-270; ce chapitre a été rédigé entre 1938 et 1940; la bibliographie a été mise à jour jusqu'à février 1953 par R. Lafon, compte rendu par R. Lafon in *BRSVAP*, IX, 1953, p. 299-334; R. Lafon, *Quelques traits essentiels de la langue basque*, in *BRSVAP*, VII, 1951, p. 13-24.

Plusieurs revues d'études basques ont publié ou publient des articles et des comptes rendus sur la langue, et des textes, soit anciens soit modernes. La *Revue Internationale des études basques* a continué à paraître jusqu'en 1936. Un index alphabétique par noms d'auteurs, de tout ce qui a été publié dans les t. I à XX (1929) a paru en 1930. *Le Boletín de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País* (San Sebastián) remplace la *RIEB* depuis 1945. *Euskera* (Bilbao, 1920-1935 et à partir de 1956) est le recueil périodique des travaux et actes de l'Académie de la langue basque. *Gure Herria (GH)* «Notre pays» (Ustaritz, Basses-Pyrénées), depuis 1921; le *Bulletin du Musée Basque* (Bayonne), fondé en 1924; *Eusko-Jakintza (EJ)* «Connaissance des choses basques» (Bayonne, de 1947 à 1957). En 1967 a paru le 1^{er} fascicule de l'*Anuario del Seminario de filología vasca «Julio de Urquijo»* consacré à la philologie et à la linguistique basques, dirigé par Manuel Agud et Luis Michelena. Cette revue paraîtra à raison d'un ou deux fascicules par an. En 1969 naît la revue *Fontes Linguae Vasconum* patronnée par la Institución Príncipe de Viana et le Consejo cultural de Navarra.

Le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris (BSL)* a publié autrefois, et publie souvent depuis 1947 des articles et des comptes rendus touchant la langue basque. *Via Domitia (VD)*, qui paraît à Toulouse depuis 1952, publie souvent des articles de linguistique, de philologie et de dialectologie basques (avec cartes).

La *Revue de l'Enseignement supérieur* (Paris) a publié un article de R. Lafon, *La linguistique basque et caucasique*, avec une bibliographie (1967, n° 3-4, p. 56-66).

III. LES «GRAMMAIRES BASQUES»

Comme la langue basque est divisée en dialectes, tous ceux qui ont écrit, avant ou après 1918, une «grammaire basque» ont choisi pour base un dialecte où il existait une norme assez bien définie, c'est-à-dire un dialecte dit «littéraire»: le plus souvent un dialecte central, le labourdin ou le guipuzcoan, plus rarement un des deux dialectes marginaux, le biscayen ou le souletin. Tous ces

dialectes ont en effet servi à écrire des œuvres littéraires. On a d'ailleurs oublié que le cizain, sous-dialecte du bas-navarrais oriental, avait servi, au XVI^e siècle, à écrire une des plus belles œuvres de la littérature basque, les poésies de Bernard Dechepare. Quoi qu'il en soit, les grammaires qui ont été publiées ne sont pas homogènes, car elles signalent aussi des faits de la langue parlée, et aussi parfois des faits d'autres dialectes. De plus, un structuraliste peut leur reprocher, même quand elles consacrent un chapitre aux traits généraux de la langue, de ne pas mettre en relief la structure du système, ses symétries et ses dissymétries.

Il convient de citer *La lengua vasca*, de I. López-Mendizabal (1949), qui a pour base le guipuzcoan, et la *Gramática vasca (dialecto vizcaíno)*, de Pablo de Zamarripa y Uranga (1928; 1955). *La Grammaire basque* de Gavel (1929) est consacrée aux «parties du discours autres que le verbe». Bien que voulant être surtout pratique, elle contient des vues théoriques importantes. C'est le labourdin littéraire qui constitue la base de l'exposé; mais le souletin y est souvent cité, parfois aussi le biscayen. Le t. II, qui devait être consacré au verbe et pour lequel Gavel s'était adjoint comme collaborateur Lacombe, est resté inachevé; il n'en a été publié que 80 pages, en 1937.

La *Grammaire basque* du chanoine Pierre Lafitte (1944; 1962) est excellente. L'auteur est un des meilleurs écrivains basques actuels. N'étant pas linguiste —et il le dit— il n'a pas cherché à faire œuvre de linguiste. Son livre répond à une intention pratique et normative. L'auteur veut définir le bon usage et dégager les normes d'une langue littéraire qui se constitue depuis soixante ans sur la base du labourdin avec mélange de nombreux éléments navarrais et même des traces de souletin. Elle tend à devenir «commune à presque tout le Pays basque continental»; l'auteur l'appelle «navarro-labourdin littéraire». L'esprit de cette grammaire est donc fort éloigné de celui de la linguistique structuraliste. Malgré cela elle est indispensable à tout bascologue, même averti, et aux linguistes qui veulent savoir avec précision comment la langue basque est faite et comment elle fonctionne. Les cadres où les faits sont rangés, même si on les discute, n'empêchent pas de saisir la valeur exacte des formes. Car l'auteur, qui a une connaissance profonde de la langue, a illustré son exposé d'un très grand nombre d'expressions et de phrases qu'il a traduites avec exactitude. De plus, il a aperçu deux traits importants de la structure du verbe: l'opposition du présent et du groupe passé-éventuel, et l'opposition des formes nues («sans caractéristique», selon son expression) et des formes à suffixe *-ke* (§ 415-417).

IV. LES SONS. PHONOLOGIE. PROSODIE. VERSIFICATION

Quand on veut classer les travaux qui ont été faits sur le domaine des sons en basque, on se heurte à une difficulté. Sans doute, certains portent sur l'en-

semble des dialectes, et certains autres ne visent qu'à faire connaître ce qui se passe dans un dialecte, voire dans un parler local. Ces derniers doivent être rangés sous la rubrique «dialectologie». Mais il en est qui, bien que consacrés à un dialecte ou même à un parler local, ont une portée plus grande et font connaître des faits de structure ou d'évolution communs à plusieurs dialectes. Le classement est alors arbitraire. Nous les rattacherons à cette section, et non à celle qui est réservée à la dialectologie.

La période postérieure à 1918 a été marquée par la publication de deux grands ouvrages: *Eléments de phonétique basque*, d'Henri Gavel, en 1920, et *Fonética histórica vasca*, de Luis Michelena, en 1961.

H. Gavel (1878-1959) était né en Normandie. Il fut romaniste avant de devenir bascologue, et il le resta. Il connaissait à fond, entre autres langues romanes, l'espagnol et le gascon. Son épouse, Souletine, était très attachée à son dialecte, qui était en honneur dans son milieu familial. Gavel était devenu rapidement un des bascologues les plus autorisés. Il était épris de précision et de rigueur. Quand il se risquait à présenter une hypothèse, il ne cachait jamais ce qu'elle pouvait avoir de douteux. Son livre, qui est sa thèse de doctorat ès-lettres, est le premier exposé d'ensemble qui ait été fait de la phonétique basque, et il est fondamental. L'auteur ne néglige aucun dialecte. Sans doute il ne systématise pas les faits à la manière des phonologues. Mais il est souvent facile de traduire dans le vocabulaire de la phonologie les faits qu'il expose.

Il convient de citer, parmi les travaux parus dans les années suivantes: Azkue, *Fonética vasca* (1919), qui contient des faits dialectaux intéressants; C.-C. Uhlenbeck, *Zur vergleichenden Lautlehre der baskischen Dialekte Berichtigungen* (1923), qui complète et corrige son premier mémoire; T. Navarro Tomás, *Pronunciación guipuzcoana* (1925); les deux livres de phonétique instrumentale de l'abbé Jean Larrasquet, Souletin (1928), avec figures, tracés et palatogrammes.

Etudes phonologiques. La *Fonética histórica vasca* de L. Michelena est caractérisée par deux innovations importantes: l'application du point de vue phonologique à l'ensemble du domaine basque; la considération de formes très anciennes de la langue basque (langue aquitaine et langue vasconne; basque médiéval). Ce livre remarquable ne prétend pas remplacer le mémoire de Uhlenbeck et l'ouvrage de Gavel. Mais il les dépasse, et en même temps l'auteur intègre ce qu'ils contiennent de positif à ses propres conceptions, inspirées des principes de la phonologie. Il s'appuie sur tous les travaux antérieurs de quelque importance. Le livre contient de la phonologie synchronique et de la diachronique, mais il ne les mêle pas. L'auteur cite beaucoup de faits inédits tirés de son propre parler, celui de Rentería (Guipúzcoa). Il tient compte de tous les dialectes. Le haut-navarrais septentrional et le méridional, ainsi que

le souletin et le roncalais, y occupent beaucoup plus de place que dans aucun ouvrage antérieur. Il examine tous les grands problèmes, y compris celui de l'accent, qui est abordé de front et dans toute son ampleur pour la première fois. C'est aussi la première fois qu'un bascologue utilise dans un ouvrage de phonétique basque la langue des Aquitains et des Vascons, qui est, de l'avis de tous les spécialistes, une forme ancienne de la langue basque, ainsi que les noms communs, adjectifs et noms propres basques contenus dans des documents médiévaux. L'histoire du phonétisme basque commence ainsi un peu avant l'ère chrétienne, et, après un trou de quelques siècles, reprend au moyen âge. La plupart des travaux mentionnés dans ce qui suit sont antérieurs au livre de Michelena et y sont cités et utilisés.

A. Phonologie synchronique

Traits essentiels du système basque. L'ensemble des parlers basques possède les cinq voyelles *i, e, a, o, u*, qui sont autant de phonèmes et qui servent aussi à former les diphtongues *ei, ai, oi, eu, au*. Les traits les plus frappants du système consonantique sont l'existence d'une *r* apicale dite forte, notée *rr* entre voyelles, distincte phonologiquement de l'*r* dite douce, comme en espagnol; de mi-chuintantes, distinctes à la fois des sifflantes pures et des chuintantes (celles-ci toujours mouillées); enfin, dans les parlers basques-français, d'occlusives aspirées, variantes des occlusives sourdes. Le basque ne possède pas la spirante labio-dentale sonore correspondant à la sourde *f*; celle-ci ne semble pas se rencontrer dans des mots vraiment basques, sinon dans quelques mots expressifs. Plusieurs consonnes peuvent être mouillées. *N, l, t, d* conservent alors leur articulation fondamentale. Mais *r* douce se mouille en *ll*. La sifflante pure, sourde, notée *z*, la mi-chuintante, notée *s*, et les affriquées sourdes correspondantes, lorsqu'on les mouille, se transforment en chuintantes, notées respectivement *x* et *tx*. Aux quatre sibilantes non-mouillées, deux spirantes et deux affriquées, correspondent deux mouillées, une spirante et une affriquée chuintantes. La mouillure a souvent une valeur affective, diminutive ou caressante: *zokho* «coin», *xokho* «petit coin, coin familier». Mais il n'en est pas toujours ainsi: *jan* «mangé», *jo* «frappé», *jaun* «seigneur, monsieur» dont l'initiale se prononce en labourdinois comme un *d* mouillé, n'ont aucune valeur affective; ce *d* mouillé ne provient pas d'ailleurs ici d'un ancien *d* ordinaire. Dans d'autres dialectes l'initiale de ces mots se prononce comme un *jod*, ou comme une *jota* espagnole, ou comme un *j* français (mais mouillé).

Aspiration (v. Lafon, *Mélanges Gavel*). La spirante *h* et les occlusives aspirées ne se rencontrent que dans le basque parlé au nord des Pyrénées. C'est le seul point à propos duquel la frontière politique, qui est ici une frontière naturelle, constitue une limite linguistique. Il faut distinguer le cas de *h* initial,

celui des occlusives *ph, th et kh*, et celui des séquences *nh, lh, rh* (où la frontière syllabique passe entre *n, l, r* et *h*; v. plus haut. *H* initial est, dans certains dialectes, un phonème qui s'oppose à zéro (initiale vocalique): *hala* «ainsi», *ala* «ou». Les occlusives aspirées sont des variantes phonétiques des sourdes ordinaires. On ne trouve nulle part un *ekharri* distinct de *ekarri* «porté, apporté». C'est l'un ou l'autre, suivant les parlers, et parfois même selon les sujets parlants, qui s'oppose à *egarri* «altéré, soif». Ces aspirées ne sont pas primitives, comme le montrent, par exemple, *bortha* «porte», de lat. *porta*, *aphirila* «avril», de *aprilis*. Enfin, il n'y a pas de mots ou de formes grammaticales qui se distinguent par la présence d'un *h* après *n, l* ou *r*: *alhor* «champ» est une variante de *alor*.

Aucun mot basque, dans aucun parler, ne se termine par une labiale (*m, p, b*), ni par une occlusive sonore, ni par *f*, ni par *h*, ni par la consonne notée *j*. Un mot basque ne commence jamais par une *r*, douce ou forte. Lorsque le basque emprunte des mots commençant par *r*, il la fait toujours précéder d'une voyelle prothétique (le plus souvent *e* ou *a*), et elle est forte: *errege* «roi», *arra-postu*, *errepostu* «réponse».

Aucun mot basque ne peut contenir de consonne double.

Entre voyelles, les occlusives sourdes ne subissent pas d'altération; les occlusives sonores sont sujettes à devenir des spirantes, qui sont alors de simples variantes des occlusives, et même à disparaître.

La voyelle *ü* (du type de *u* dans fr. *lune*) ne se rencontre devant consonne ou en fin de mot qu'en souletin (mais non en roncalais) et dans le bas-navarrais oriental du pays de Mixe et de Bardos. Les séquences *üa, üi* s'observent dans quelques parlers bas-navarrais orientaux et occidentaux.

Tous les parlers basques n'ont pas exactement le même système phonologique. Celui du labourdin littéraire moderne (Lafon, *Etudes*, p. 11-21) comprend les cinq voyelles et les cinq diphtongues indiquées plus haut, et les vingt phonèmes consonantiques suivants: les labiales *p* et *ph, b, m*; la labiodentale *f*; les apico-dentales *t* et *th, d, n, j* (notant *d* mouillé); la latérale *l*; les vibrantes apicales *r* et *rr*; les sifflantes *z* et *tz*; les mi-chuintantes *s* et *ts*; les chuintantes (mouillées) *x* et *tx*; les dorsales *k* et *kh, g*; la laryngale *h*. *N, t* et *l* mouillés n'ont pas rang de phonèmes.

Le plus riche et le plus complexe des systèmes phonologiques basques est celui du souletin courant, sauf qu'il a perdu ses *r* douces intervocaliques, et par suite l'opposition phonologique de *r* douce et de *r* forte: *hari* «fil» est devenu *hai* (monosyllabique), et *harri* «pierre» est resté tel quel (Lafon, *Hommage à Martinet*).

Accent et intonation. Nous nous bornerons à donner quelques indications sur les faits souletins. Dans les autres dialectes, il n'y a pas d'accent de

mot à place fixe. La fin de la phrase assertive, au moins dans les dialectes basques-français, est marquée par une descente de la voix. La mélodie de la phrase n'a d'ailleurs été étudiée que d'une façon insuffisante. L'accent souletin est un accent d'intensité et en même temps de hauteur. Sa place est fixée par des règles. Il est en principe sur l'avant-dernière syllabe. Il se déplace au cours de la flexion. De plus, il est placé sur la dernière syllabe dans certaines formes verbales (des formes allocutives de tutoiement et quelques formes de pluriel), dans quelques-uns des mots dont la dernière syllabe contient une diphtongue, et dans des mots d'emprunt. Exemples: *méñdi* «montagne», *mendía* «la montagne», *mendiétan* «dans les montagnes»; *dü* «il l'a», *dié* «ils l'ont» (forme indifférente), *dié* et *diñé* «id.» (formes allocutives de tutoiement); *diñát* «je l'ai», *diñágü* «nous l'avons» (formes allocutives de tutoiement); *zia* «vous êtes» (resp.), *ziadé*, *zidé* «vous êtes» (pl.); *züháñ* «arbre» (de *züháin*), *üháitz* «gave, rivière», mais *hógei* «vingt». Les séquences *-ía*, *-úa*, surtout en syllabe finale, sont souvent réduites à *-í*, *-ú*, même dans l'usage littéraire de la langue, ce qui accroît beaucoup le nombre des oxytons: *mendían* «dans la montagne», *leihúak* «les fenêtres», *semía bezála* «comme le fils», *günían* «nous l'avions», *banúak* «je vais» (alloc. masc.) deviennent *mendín*, *leihúk*, *semí'bezála*, *günín*, *banúk*. Dans les cas énumérés ci-dessus, la forme pleine coexiste avec la forme contracte. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Par exemple, *elizá* «église» se distingue par la place de l'accent de *elíza* «église». Ici il est facile de voir que *elizá* provient d'une forme pleine **elizá-a* qui n'est pas employée. La place de l'accent sur la dernière syllabe indique donc souvent qu'une contraction de voyelles a eu lieu. On peut ainsi reconstituer des formes anciennes, non attestées. L'étude de l'accentuation actuelle vient alors en aide à la phonologie et à la morphologie diachroniques. Ainsi, il est certain que *ginén* «nous étions», en regard de *gináte* «nous serions», repose sur **giná-en*, où le suffixe du passé figurait sous la forme *-en*. Les finales souletines d'ergatif, de génitif, de datif et d'instrumental pluriel, *-ék*, *-én*, *-ér*, *-éz* proviennent de l'addition de suffixes atones, *-e-k*, *-en*, *-er*, *-e-z* à un suffixe de pluriel **-ág*, qui, constituant l'avant-dernière syllabe du mot, portait l'accent. La finale *-ak*, atone, du nominatif pluriel, n'est autre que **-ag*, sans rien de plus, dont le **-g* est devenu sourd en fin de mot.

La place de l'accent a parfois une valeur distinctive, morphologique: *elizá* «église», *elízá* «l'église»; *bí gizúnén* «de deux hommes», *bí gizunén* «des deux hommes»; *dié et dié* «ils l'ont» (forme indifférente; forme allocutive masc.); *zia* «vous êtes», *ziá* «il était» (alloc. masc.); *ídik*, ergatif indéfini de *ídi* «boeuf», *idík*, variante de *idíak*, nominatif pluriel et erg. sg.

L'unité accentuelle est le plus souvent le mot, mais il arrive que certains mots ne portent pas d'accent: p. ex., *eta* «et», qui est normalement paroxyton, est atone dans *zü eta ní* «vous et moi»; dans *ikhúsi dit* «je l'ai vu», l'auxiliaire (*dit*) est souvent atone. L'accent contribue à individualiser les mots. Ainsi,

dans la phrase *ikhúsi dit zúe alhabá háen amaéki* «j'ai vu votre fille avec sa mère», litt. «vu, je l'ai, de vous, la fille, d'elle, avec la mère», lab. littéraire *ikhúsi dit zure alhaba haren amarekin*, la place des accents permet de délimiter un syntagme dont les éléments sont faciles à identifier et quatre mots. Mais il n'en est pas toujours ainsi. On a souvent l'impression que le mot se termine avec la syllabe accentuée et que la syllabe atone qui la suit, par conséquent sa dernière syllabe, est rattachée au mot suivant: la fin de la phrase paraît parfois coupée en *há en-amaéki*. De même, les syntagmes *Larrañeko ùhátza* «le gave de Larrau» (*Larrañe* «Larrau»), *alhabáen begiak* «les yeux de la fille» sont parfois articulés autrement: *Larrañe ko-ùhátza*, *alhabá em-begiak*. Ces faits de coupure et de démarcation n'ont jamais été signalés. Il convient de les étudier avec précision, de mesurer les pauses et d'établir les courbes mélodiques.

Comment, en souletin, la descente de la voix qui marque la fin de la phrase se combine-t-elle avec l'accent de hauteur? Cette question n'a jamais fait l'objet d'études précises. Nous ne pouvons présenter que des observations personnelles, faites sans instrument. Soit la phrase *ikhúsi dit zúe alhabá* «j'ai vu votre fille». L'*a* final est prononcé sur une note plus basse que le *u* de *zue*. Si *alhabá* cesse d'être le dernier mot, comme dans la phrase *ikhúsi dit zúe alhabá eta arrebá* «j'ai vu votre fille et (votre) soeur», ce n'est plus l'*a* final de *alhabá*, mais celui de *arrebá*, qui est prononcé sur une note plus basse. Dans la phrase *ikhúsi dit zúe alhabá háen amaéki*, l'*é* du dernier mot est prononcé sur une note plus basse que les deux *a* accentués qui précèdent; la syllabe finale atone *-ki* est prononcée à la fois avec moins de force que *é* et sur une note encore plus basse.

Nous avons observé des faits identiques ou analogues aux faits souletins dans des parlars géographiquement voisins, du domaine bas-navarrais oriental (pays de Mixe et Bardos). L'accentuation du roncalais, sous-dialecte du souletin en voie d'extinction, concorde sur quelques points avec celle du souletin, et en diffère sur d'autres (Michelena).

Michelena a rassemblé et étudié dans les chapitres 20 et 21 de sa *Fonética* beaucoup de faits importants de diverses époques et de divers dialectes. On souhaite qu'il poursuive ses recherches et qu'il en tire une théorie de l'accent et de sa genèse dans l'ensemble des parlars basques.

B. Phonologie diachronique

Sur toute question de phonologie diachronique, il faut se reporter au livre de Michelena. La considération des formes aquitaines, vasconnes et médiévales lui a permis, en particulier, de jeter un jour nouveau sur certaines questions, p. ex. celles de *l* et de *n* intervocaliques. La sonorisation des occlusives sour-

des initiales, les origines de *h* et des occlusives aspirées, la syllabation, l'accent, questions qui se tiennent, ont fait l'objet de travaux importants de Martinet et de Michelena.

Dans des articles dont le plus ancien remonte à 1934, Lafon a montré que le passage de *u* à *ü* devant consonne (sauf *r* douce et *s*) et en fin de mot dans le dialecte souletin et dans quelques parlars voisins est l'effet le plus frappant d'une tendance à la palatalisation de la sonante *u* qui s'est manifestée dans la moitié orientale du domaine basque, et plus particulièrement dans la région du nord-est. P. ex., en regard de *zu* «vous», *su* «feu», *banu* «si je l'avais», *nuen* «je l'avais» *eskua* «la main», du labourdin et des parlars basques-espagnols de l'ouest, on a, dans certaines régions de l'est, *zü*, *sü*, *banü*, *nüin*, *nün*, *nian*, *esküia*, *esküia*, *esküa*, *eskia*; *gauza* «chose» (de lat. *causa*) est devenu *gaiza*. Cette tendance est à son maximum de force en Soule. Elle est de plus en plus faible à mesure que l'on s'éloigne vers l'ouest. Elle est due au contact du basque avec des langues possédant la voyelle *ü* (gascon; provençal en Navarre (de la deuxième moitié du XI^e siècle jusqu'au XIV^e).

V. VERSIFICATION

Le chant, c'est-à-dire la poésie chantée, tient une place importante chez les Basques. Les vers basques, aujourd'hui comme autrefois, sont composés presque toujours pour être chantés, et cela, le plus souvent, sur des airs traditionnels. Julio Caro Baroja dit avec raison (*Los vascos*, p. 477): «On ne conçoit pas un vers basque sans musique, si élémentaire qu'elle soit, à moins qu'il ne s'agisse d'une oeuvre savante, d'un auteur qui a subi directement et nettement l'influence de la littérature écrite espagnole ou française».

Les vers basques riment; mais on ne recherche pas la rime riche ou rare. Parfois il y a simple assonance. Les vers ont en principe un nombre de syllabes fixe. Il en existe plusieurs types: entre autres, 8 plus 7 syllabes, 7 plus 6, 7 plus 7. Le décompte des syllabes donne souvent des indications intéressantes sur la prononciation. On voit ainsi, p. ex., qu'en cizain, à l'époque de Dechepare (1545) comme aujourd'hui, on prononçait le nominatif singulier *semia* «le fils» tantôt avec trois syllabes, tantôt avec deux, que l'on élidait des voyelles finales devant un mot commençant par une voyelle, et que l'on supprimait des *r* douces entre voyelles, après quoi l'on contractait deux voyelles en une seule ou l'on en faisait une diphtongue. Les poètes souletins usent largement du choix qu'ils peuvent souvent faire entre des formes pleines et des formes contractes. Il peut y avoir là matière à statistiques.

J. Haritschelhar, de Saint-Etienne-de-Baïgorry, a publié à partir de 1961 d'importants articles sur la structure des vers basques comparée à celle des vers

espagnols, français et gascons. Il a fini de rédiger en septembre 1968 ses thèses de doctorat ès-lettres, consacrées au paysan-poète souletin Etchahun (1786-1862) et qui apportent beaucoup de nouveau sur la technique de la poésie populaire basque et la transmission orale, parfois avec l'appui de cahiers de chansons. Il a bien voulu nous donner les précisions suivantes: «On a tendance à croire que dans une chanson le Basque apprécie beaucoup plus les paroles que la mélodie. Certes, le poète cherche avant tout à dire quelque chose; mais il le fait par l'intermédiaire de la musique. On peut même dire que la musique est à la base même de l'expression poétique. En général le poète populaire ne crée pas la mélodie. Il se saisit d'un timbre ancien pour composer une chanson nouvelle. L'indication de timbre est chose relativement récente: elle date du milieu du XIX^e siècle. Cependant, à l'instar de la chanson française, la chanson basque nous conduit dans le dédale des «faux timbres», qui dans la mesure où on peut les saisir et les connaître, nous permettent d'établir une chronologie des chansons, qui sont pour la plupart indatables. On peut remarquer aussi que parfois des chansons peuvent changer de timbre. Les mélodies basques se caractérisent par l'emploi d'intervalles courts, une certaine préférence accordée au mineur, une évidente simplicité et aussi — chose importante — par le syllabisme. Les musicologues ont décelé de nombreux emprunts étrangers, principalement au XVIII^e siècle. Cependant la chanson basque existait bien auparavant, et parmi celles qui nous sont parvenues il en est qui datent du XIV^e et du XV^e siècle. Toute étude de la métrique basque doit se faire par une étude conjointe du vers, de la strophe et de la musique qui, en général, a présidé à la création poétique. Mais elle est rendue difficile par l'absence de chronologie et par le caractère essentiellement mouvant de cette littérature orale».

VI. MORPHOLOGIE

En dehors des grammaires, la morphologie a été étudiée par Azkue dans *Morfología vasca* (1925), livre de 930 pages où il a utilisé les résultats de ses enquêtes et de ses lectures de textes. L'exposé est souvent confus et manque d'ordre. «Le but de l'ouvrage, a dit Lacombe (*BSL*, t. XXVI, 1925, 2^e fasc., p. 274), n'apparaît pas nettement: ce n'est ni une grammaire comparée des différents dialectes, ni une grammaire historique d'un dialecte déterminé, ni une description d'un parler pris à part, mais un peu de tout cela à la fois». De plus, l'auteur ne se soucie pas de dégager les grandes lignes du système. Mais ce livre contient une foule de renseignements et de citations, ainsi qu'un grand nombre de formes verbales, surtout biscayennes, dont certaines conservent un trait archaïque et dont d'autres révèlent une tendance à l'innovation. Sa lecture est indispensable.

Le basque est une langue où les mots se laissent souvent analyser sans difficulté et où l'on aperçoit nettement des marques qui s'ajoutent aux racines, aux thèmes et à d'autres marques. En d'autres termes, il procède souvent par agglutination. Parfois cependant l'addition des marques aux racines, aux thèmes, à d'autres marques a donné lieu à des changements phonétiques qui ont fait apparaître des formes non-prévisibles, irrégulières. Mais la comparaison des dialectes et l'étude des textes des différentes époques permettent parfois de reconstituer des formes plus anciennes que celles qui sont attestées, des formes où l'on voit bien les marques qui s'ajoutent régulièrement à des formes nues ou déjà marquées.

La conjugaison utilise des préfixes et des suffixes, la déclinaison seulement des suffixes. Les éléments morphologiques qui servent à la conjugaison sont différents de ceux qui servent à la déclinaison. La dérivation se fait surtout au moyen de suffixes; les préfixes n'y jouent qu'un rôle restreint.

A. La racine

Uhlenbeck a étudié les différents types de structure des racines basques dans son mémoire de 1942, traduit en français sous le titre *Les couches anciennes du vocabulaire basque* (EJ, 1947).

La racine s'emploie parfois à l'état nu, sans préfixe ni suffixe. C'est ce qui arrive pour les noms-racines au nominatif indéfini, pour quelques radicaux verbaux et pour des formes verbales de 2^e pers. du sg. de verbes intransitifs dont la racine commence par une voyelle: *ni* «moi», *su* «feu», *ur* «eau», *hitz* «parole, mot», *harri* «pierre», *har* «prendre», *oa* «tu vas; va!» soul. *áigü* «viens!». Deux racines, l'une verbale, l'autre nominale, peuvent être homophones: ainsi *har* «prendre» et *har* «ver» V. Lafon, *BRSVAP*, 1950.

Les mots-racines terminés par *e* ou par *o* changent parfois cette voyelle en *a*: ainsi, de *luze* «long» on tire *luzatu* «allonger», de *zilho* «trou» *zilhatu* «trouer». C'est le seul type d'alternance que les racines basques présentent.

B. Les catégories

Sur les catégories de genre et de nombre, v. Lafon, *BHi*, 1947; *VD*, 1954 et 1957.

C. La déclinaison

Elle ne comporte aucune distinction de genres grammaticaux. Tous les substantifs et adjectifs se déclinent de la même façon, au moyen de suffixes

casuels qui s'ajoutent au thème, et de postpositions qui s'ajoutent au thème ou à une forme pourvue d'un suffixe casuel.

La déclinaison en labourdin littéraire n'a pas changé depuis l'époque des plus anciens textes.

Tableau des suffixes casuels

(e): voyelle de liaison entre deux consonnes;

[r]: consonne intercalaire entre deux voyelles.

	Noms propres		Noms communs et adjectifs		
			Déclinaison indéfinie	Déclinaison définie	
				Singulier	Pluriel
1. Nominatif		zéro	zéro	A	ak
2. Ergatif	(e)	k	(e) k	A k	ek
3. Datif	[r]	i	[r] i	AR i	ei, eri, er
4. 1 ^{er} génitif	[r]	en	[r] en	AR en	en
5. Unitif	[r]	ekin	[r] ekin	AR ekin	ekin
6. 2 ^e génitif	(e)	ko	(e) TA ko	(e) ko	ETA ko
7. Instrumental	(e)	z	(e) z	A z	ez
8. Inessif	(e)	n	(e) TA n	A n	ETA n
9. Latif	(e)	ra(t)	(e) TA ra(t)	(e) ra(t)	ETA ra(t)
10. Ablatif	(e)	tik	(e) TA rik	(e) tik	ETA rik
11. Partitif	[r]	ik	[r] ik	n'existe pas	

En souletin, les finales de pluriel -ek, -er, -en, -ez sont accentuées.

L'adjectif épithète se place après le substantif et reçoit seul le suffixe casuel. S'il y a plusieurs adjectifs, seul le dernier se décline. Exemples: *etxe* «maison», *berri* «neuf», *etxe berri* «maison neuve», *etxearen* «de la maison», *etxe berriaren* «de la maison neuve», *etxe berri handiaren* «de la grande maison neuve». Le syntagme formé par un substantif suivi d'un ou de plusieurs adjectifs épithètes se comporte donc comme un substantif unique.

La déclinaison de tout nom commun ou adjectif comporte trois jeux de formes qui constituent ce qu'on appelle l'indéfini, le singulier et le pluriel. La déclinaison définie, à deux nombres (singulier et pluriel), s'oppose à la déclinaison indéfinie, qui ne distingue pas les nombres. Le nominatif indéfini est le thème même du nom: *harri* «pierre (s)», *harria* «la pierre», *harriak* «les pierres». *Harriz bethe* peut se traduire par «plein de pierre» ou par «plein de pierres». Avec un nom de nombre on emploie l'indéfini, sauf s'il s'agit d'un

ensemble déterminé: *lau harri* «quatre pierres», *lau harriak* «les quatre pierres».

La rencontre d'une consonne finale de thème et d'une autre appartenant au suffixe casuel n'est pas admise. On intercale un *e* entre les deux. D'autre part, dans la déclinaison des noms propres et dans la déclinaison des autres noms à l'indéfini, les rencontres de voyelles, dans les mêmes conditions, ne sont pas admises. On intercale une *r* douce: *seme*, gén. indéf. *seme-r-en*, contre gén. sg. *seme-aren* et gén. pl. *seme-en*.

En labourdin littéraire, l'addition des suffixes casuels du singulier et du pluriel au thème se fait sans que celui-ci subisse d'autres modifications que les deux suivantes: un thème terminé par *a* perd cet *a* devant un suffixe commençant par *a* ou *e*; lorsqu'un thème est terminé par *e* et que le suffixe commence par *e*, les deux *e* peuvent se contracter en un seul. Mais dans la plupart des autres dialectes, le contact d'une voyelle finale de thème et d'un *a* ou d'un *e* appartenant au suffixe donne lieu à des changements phonétiques: *seme*, *semia* «le fils»; *zeru* «ciel», *zeria* ou *zerüa* «le ciel». En souletin, l'addition des suffixes casuels provoque en outre des déplacements de l'accent: *zélü* «ciel» *zélüko* «du ciel», *zelía* «le ciel»; *elíza* «église», *elizá* «l'église» (dans les autres dialectes, sauf en biscayen, *eliza* se prononce de la même façon au nominatif indéfini et au nominatif singulier).

Les suffixes casuels s'ajoutent directement au thème nu dans la déclinaison des noms propres de lieux et de personnes, ce qui conserve un état de choses ancien. Dans celle des noms communs et des adjectifs, ils s'ajoutent tantôt au thème nu, tantôt au thème pourvu d'une marque. Au pluriel, la marque *e* n'apparaît clairement qu'en souletin, parce qu'elle y porte l'accent en syllabe finale. On y distingue, p. ex., l'ergatif pluriel *gizunék* (de *gizun* «homme») de l'ergatif indéfini *gizúnek*. Ailleurs, l'ergatif pluriel ne se distingue en rien de l'indéfini (*gizonek*). Mais la comparaison avec le souletin montre que l'*e* de l'indéfini (*gizonek*) est une voyelle de liaison (*gizon-e-k*), tandis que l'*e* du pluriel *-ek* appartient à la finale de l'ergatif pluriel (*-ek* par opposition à *-ak* du singulier et à *-k* de l'indéfini). La même remarque vaut pour les finales du premier génitif et de l'instrumental.

Ce système n'est pas homogène, et l'on peut y distinguer diverses couches (travaux de Bonaparte, Vinson, Van Eys, Schuchardt, Gavel, Lacombe; Lafon *BSL*, LI, 1960, p. 192-199). *Ta* était sans doute à l'origine un suffixe de dérivation dont on ne connaît pas la valeur exacte; *a/ar* est le thème du démonstratif de 3^e personne; *e* (accentué en souletin) provient de **-ag-e* (v. plus haut); *eta*, qui se rencontre dans beaucoup de toponymes, est sans doute le pluriel du suffixe collectif latin *-etum*. L'unitif était à l'origine un syntagme signifiant «en compagnie de». Le suffixe *-tik*, dans certains dialectes *-ti*, n'est autre que le

suffixe *-ti*, qui sert à former des adjectifs; on lui a ajouté presque partout le *-k* du partitif. Le suffixe *-ko*, qui peut s'ajouter non seulement au thème nu, mais aux suffixes de l'instrumental, de l'inessif et du latif, servait primitivement à former des compléments de noms qui sont parfois traités comme des adjectifs; il a été intégré à la déclinaison. Il ne peut pas se joindre à des noms désignant des êtres animés. Le partitif avait à date ancienne valeur d'ablatif et servait à exprimer l'endroit d'où l'on vient; le souletin et le biscayen ont conservé des traces de cet emploi.

Un nom ou un syntagme nominal au génitif (en *-en*, *en-e* ou *en -ko*) constitue un nouveau nom ou syntagme susceptible de se décliner: *gizonare-na* «celui de l'homme» *gizonenak* «ceux des hommes».

En basque, un cas actif ou ergatif, toujours marqué, s'oppose au nominatif, non-marqué comme tel. On met au nominatif le sujet des verbes qui expriment un état, ou un changement d'état, ou une activité qui ne porte pas sur un objet extérieur. Mais avec les verbes qui expriment une action qui comporte la distinction d'un agent et d'un patient, c'est le patient que l'on met au nominatif; l'agent se met à l'ergatif: *haurra hemen dago* «l'enfant reste ici» *haurrak ikusi du gizona* «l'enfant a vu l'homme»; *gizonak ikusi du haurra* «l'homme a vu l'enfant». Trois cas de la déclinaison sont en relation fonctionnelle avec des indices de personne contenus dans les verbes: le nominatif, l'ergatif et le datif: *d-* indique le sujet dans *dago* «il reste» et le patient dans *du* «il l'a»; dans cette dernière forme, l'agent de 3^e per. du sg. est caractérisé par l'absence de marque (suffixe zéro). *Gizona dagoka haurrari aldean* «l'homme reste à côté de l'enfant», signifie littéralement «l'homme lui reste à l'enfant au côté»: *-ka* signifie «à lui».

Le partitif remplace le nominatif indéfini des noms communs et des adjectifs dans les propositions négatives et interrogatives: *ez dago hemen haurrik* «il ne reste pas d'enfant(s) ici».

La déclinaison des pronoms personnels et surtout celle des démonstratifs présentent des particularités.

Pronoms personnels:

1 ^{re} sg.	<i>ni</i> , gén. <i>ene</i>
2 ^e sg	<i>hi</i> , <i>i</i> , gén. (<i>h</i>) <i>ire</i>
1 ^{re} pl.	<i>gu</i> , gén. <i>gure</i>
2 ^e resp.	<i>zu</i> (ancien pl. devenu sg. resp.), gén. <i>zure</i>
2 ^e pl.	<i>zuek</i> , gén. <i>zuen</i>

Trois démonstratifs à valeur personnelle: *haur*, *hau*, *au* «lat. hic», *hori*, *ori* «iste», *hura*, *ura*, bisc. *a* «ille». Le démonstratif de 3^e pers. est employé également comme anaphorique. Les thèmes des autres cas du singulier sont du type

(h)on-, (h)orr-, (h)ar-. C'est le démonstratif de 3^e pers. qui a fourni à la déclinaison définie la marque *a/ar* de plusieurs cas du singulier.

Interrogatifs: *nor* «qui?», *zer* «quoi?». Dans la vieille langue, ils servaient aussi comme indéfinis: «on», «quelque chose».

On trouve çà et là des restes d'anciens systèmes, p. ex. un suffixe de pluriel *-(t)zu* dans *batzu* «quelques» en regard de *bat* «un», et un suffixe d'ablatif-partitif *-r-ean* en vieux biscayen.

D. Le verbe

La complexité du verbe basque contraste avec la simplicité de la déclinaison. Une forme verbale basque peut contenir jusqu'à trois indices de personne, et en outre la marque du rôle qu'elle joue dans la phrase. Les grandes lignes de la conjugaison sont simples; mais le détail souvent très complexe.

L'auteur du présent chapitre a commencé vers 1936 un dépouillement complet des formes verbales contenues dans les textes du XVI^e siècle, et il s'est efforcé de définir la valeur des diverses marques qui peuvent s'ajouter aux racines ou à d'autres marques et d'établir le système qu'elles constituent. Il l'a fait sans aucune idée préconçue, d'origine romane, caucasique ou autre. Il a tenu compte des remarques de Vendryes sur la fragilité de la distinction des catégories d'actif et de passif, de transitif et d'intransitif (*Le langage*, p. 125). Il a cherché à montrer comment ces marques se combinent ou s'excluent et quelles sont celles qui commandent les autres. Par la suite, dans plusieurs articles, il a précisé et corrigé sur quelques points les idées qu'il avait exposées dans son livre de 1943: *Le système du verbe basque au XVI^e siècle*. Il a cessé de traduire les formes verbales de la 2^e classe par des formes françaises passives. Car cette façon de procéder, que Schuchardt avait pratiquée et recommandée en raison de sa «conception passive» du verbe transitif basque, lui a paru injustifiée. En outre, il a cherché à déterminer dans quelle mesure les formes de la 3^e personne, de la non-personne, comme l'appelle E. Benveniste, s'alignent sur celles de la personne (1^{re} ou 2^e) et dans quelle mesure elles s'en écartent.

Pour comprendre la structure et le fonctionnement du système verbal basque, il faut examiner les points suivants :

- 1° Opposition de deux classes de verbes.
- 2° Formes personnelles et formes non-personnelles.
- 3° Formes simples et formes composées.
- 4° Formes nues:
 - a) les indices de personnes :
 - i) sujet;

- ii) patient et agent.
- iii) objet de référence;
- iv) interlocuteur pris à témoin.

(Il existe deux types d'indices de sujet, ainsi que de patient et d'agent, qui caractérisent deux groupes de formes; par contre, les indices d'objet de référence et de personne prise à témoin sont communs aux deux groupes).

b) Le suffixe du passé.

5° Morphèmes sans rôle syntaxique, s'ajoutant aux formes nues:

- a) suffixe d'intermination *-ke*, *-te*, *-teke*;
- b) préfixes *ai-* (votif) et *albait-* (prescriptif).

6° Morphèmes à rôle syntaxique, s'ajoutant aux formes nues et aux formes pourvues du suffixe d'indétermination:

- a) suffixe relatif *-n*;
- b) suffixe *-la*;
- c) préfixe *ba-*;
- d) préfixe *bait-*.

7° Tableaux des modes et des temps.

8° Signification de l'opposition des deux groupes de formes.

Exemples de formes verbales personnelles:

1^{re} classe: rac. *go-* «rester», radical *ego-*; 1^{er} groupe: *nago* «je reste» *ago*, «tu restes; reste!», *dago* «il reste». 2^e groupe: *bego* «qu'il reste!», *nengoen* «je restais», bisc. *egoan*, ailleurs *zegoen*, *zagon*, «il restait», *banengo* «si je restais», *nengoke* «je resterais».

2^e classe: rac. *kar-* «apporter, porter, amener», rad. *ekar*. 1^{er} groupe: *dakart* «je l'apporte», *dakar* «il l'apporte», *nakar* «il m'amène», *nakark* «tu m'amènes», 2^e groupe: *bekar* «qu'il l'apporte!», *nekarren* «je l'apportais», *nenkarren* «tu m'amenais», *banekar* «si je l'apportais», *nekarke* «je l'apporterais».

1° *Les deux classes de verbes.*

Les verbes basques se divisent, selon leur comportement syntaxique et la structure de leurs formes personnelles, en deux classes. On les appelle communément intransitifs et transitifs. Mais ces deux termes n'ont pas en basque la même signification que, p. ex., en latin et dans les langues romanes. Les verbes de la 1^{re} classe ne contiennent pas d'indice d'agent et ne peuvent pas se construire avec un substantif ou un pronom à l'ergatif; ceux de la 2^e classe contiennent un indice d'agent et un de patient, et peuvent se construire avec un ergatif. Ceux de la 1^{re} expriment des états, des changements d'état, des

actions qui ne portent sur aucun objet: «être», «rester», «devenir», «aller», «marcher», «tomber», «parler». Ils contiennent toujours un indice personnel, qui est un préfixe, à valeur de nominatif, et ils se construisent avec un substantif ou un pronom au nominatif qui est leur sujet. Ils peuvent contenir en outre un suffixe à valeur de datif qui indique par rapport à qui ou à quoi ce qui se passe a lieu (objet de référence). «Suivre» est le fait d'un sujet au nominatif et d'un objet de référence au datif. Les verbes de la 2^e classe expriment des actions qu'un être ou un objet (agent) exerce sur un autre (patient). Ils expriment des procès à deux pôles. Ils contiennent un indice d'agent à valeur d'ergatif et un de patient à valeur de nominatif. Ils peuvent être accompagnés d'un nom à l'ergatif et d'un autre au nominatif. Toutefois, certains verbes de cette classe contiennent toujours un indice de patient de 3^e pers. du sg. qui désigne quelque chose d'indéterminé et ne sont jamais accompagnés d'un nom au nominatif: ainsi *iraun* «durer» et *iraki* «bouillir»; ce qui dure, ce qui bout est à l'ergatif; la durée et l'ébullition sont traitées comme des actions portant sur quelque chose de non-personnel et d'indéterminé.

Comme, d'une part, les préfixes personnels de patient sont identiques à ceux de sujet et que, d'autre part, les formes personnelles des verbes transitifs se construisent avec l'ergatif comme leurs participes passés, qui ont valeur passive, Schuchardt en a conclu que le verbe transitif basque est de nature passive. En effet, *d-* indique la 3^e pers. dans *dakusa* «il le voit» comme dans *da* «il est», et l'on peut ajouter l'ergatif *haurrak* de *haur* «enfant» à *dakusa*, comme au participe passé *ikusi* «vu». Donc, comme *haurrak ikusi gizona* signifie «l'homme vu par l'enfant», *haurrak dakusa gizona* «l'enfant voit l'homme» signifie en réalité «l'homme est vu (il-est-vu-par-lui) par l'enfant».

Mais cette interprétation passive du «transitif» basque se heurte à de graves objections. D'abord, le basque possède des formes que l'on peut appeler passives, et qui sont toutes composées au moyen des auxiliaires «être» et «devenir». A la forme simple *dakusa* «il le voit» et à la forme composée équivalente *ikusten du*, litt. «il l'a eu en vision» correspond *ikusten da*, litt. «il est en vision», ou «il se voit». Or on ne peut pas ajouter à cette dernière forme un substantif ou un pronom à l'ergatif désignant l'agent.

Dakusa «il le voit» et *daroa* «il le fait aller» ne contiennent comme éléments significatifs que la racine (*kus-*, *roa-*) et le préfixe de patient de 3^e pers., *d-*; *-a-* est une voyelle de liaison; l'*a* final de *dakusa* n'a pas de valeur morphologique (on dit *dakus* dans certains dialectes). Ces formes de la 2^e classe sont superposables à *dago* «il reste», *da* «il est», formes de la 1^{re} (racines *go*, *a*). Si l'on compare *dakusa* «il le voit» à *dakusat* «je le vois», *dakusak* «tu le vois», il saute aux yeux que l'agent de 3^e pers. du sg. n'est pas marqué. Peut-on en conclure que le verbe *kus-* «voir» est conçu ou construit passivement et que *dakusa* signifie exactement «il est vu (par lui)» et *dakusat* «il est vu par

moi»? Non. Le fait que *d-* exprime le patient et non l'agent n'implique nullement que les formes de la 2^e classe où il figure soient passives. On n'a pas le droit de poser en principe que ce qui n'est pas actif est passif. Que l'on pense aux langues où c'est un moyen et non un passif qui s'oppose à l'actif. Cela étant, les verbes de la 1^{re} classe expriment des procès qui ne comportent pas la distinction d'un agent et d'un patient. Ceux de la 2^e classe expriment des procès qui la comportent. Une marque n'est nécessaire hors du verbe que quand le procès concerne deux êtres ou objets qui s'opposent et qu'il faut distinguer. Ce n'est pas le cas pour les verbes de la 1^{re} classe; leur sujet n'a donc pas besoin d'être marqué. Avec les verbes de la 2^e, ce qu'il importe de marquer, surtout à la non-personne, c'est l'agent, celui d'où émane l'action. On le met à l'ergatif. Pour en distinguer le patient, il suffit alors de ne pas marquer celui-ci. Il est donc traité hors du verbe comme l'est le sujet d'un verbe de la 1^{re} classe. Il est naturel qu'il soit exprimé également dans le verbe par les mêmes indices que le sujet d'un verbe de la 1^{re} classe. On s'explique du même coup que les formes à agent de 3^e pers. du sg. soient superposables aux formes de la 1^{re} classe à sujet de même personne. La 3^e pers. du sg. étant la non-personne, elle peut n'être pas marquée dans le verbe, puisqu'elle l'est, si l'agent est exprimé hors du verbe, par le suffixe de l'ergatif. On réalise ainsi une économie de marques en faisant des formes personnelles de la 2^e classe exactement superposables à des formes de la 1^{re}. Quand il faut exprimer la personne proprement dite (1^{re} ou 2^e) ou le pluriel de la non-personne, on ajoute à ces formes superposables des suffixes marquant la personne de l'agent ou le pluriel.

2^o Formes personnelles et formes non-personnelles.

Les premières, qui varient selon les modes et les temps, peuvent contenir de un à quatre indices personnels; elles sont très nombreuses. Les formes non-personnelles, dans les dialectes basques-français (y compris leurs sous-dialectes du versant sud des Pyrénées), sont, pour la plupart des verbes, au nombre de trois: le participe passé, le radical verbal et le substantif verbal: «marcher», *ebili, ebil, eбилte*; «voir», *ikusi, ikus, ikuste*; «prendre», *hartu, har, hartze*.

Le participe passé et le substantif verbal se tirent du radical au moyen de suffixes: *-i, -tu* (celui-ci emprunté au latin); *-te, -tze*. C'est sous la forme du participe passé que l'on cite les verbes et qu'on les range dans les dictionnaires. Le participe passé et le substantif verbal se déclinent comme n'importe quel adjectif ou substantif. Le radical verbal est indéclinable. Il exprime l'idée verbale pure et simple. Il peut être employé comme verbe, avec diverses valeurs modales qui dépendent du contexte (p. ex. indicatif intemporel, infinitif de narration, impératif), ou comme adjectif attribut accompagnant un verbe auxiliaire: *ebil dadin* «qu'il marche» (subj.), litt. «qu'il devienne marchant»;

har dezan «qu'il le prenne», litt. «qu'il le fasse pris». Il a une valeur tantôt active tantôt passive; sa diathèse est ambivalente. C'est du radical verbal que l'on tire certaines formes personnelles. On peut dire qu'il ne se décline pas, mais qu'il se conjugue.

Quand le participe passé est terminé par *-n*, *-ki* ou *-o*, il n'y a pas de radical distinct du participe; celui-ci cumule les deux emplois. D'autre part, le biscayen, le guipuzcoan et le haut-navarrais septentrional et méridional ignorent aujourd'hui dans la conjugaison la distinction du radical et du participe; on dit *ebili dadin*, *artu dezan*.

Le radical des verbes dénominatifs est identique aux substantifs ou adjectifs d'où ils sont tirés. Car on obtient leur participe passé en ajoutant à ces substantifs ou adjectifs le suffixe *-tu*, et si l'on retranche ce suffixe du participe, on retrouve le substantif ou l'adjectif d'où l'on était parti. De *handi* «grand», *gizon* «homme», *gure* «notre» gén. de *gu* «nous», *diziplina* «discipline», on tire les participes *handitu* «grandi», *gizondu* «devenu ou rendu homme», *guretu* «devenu ou rendu nôtre», *diziplinatu* «discipliné». Les radicaux correspondants, sans *-tu*, sont identiques aux mots qui avaient servi de point de départ.

3° Formes simples et formes composées.

Les formes personnelles sont les unes simples (ou fortes), les autres composées (ou périphrastiques). Les premières consistent en un seul mot. Les autres se composent d'une forme personnelle de l'un des quatre auxiliaires («être», «devenir», «avoir», «faire») et d'une forme non-personnelle du verbe principal: participe passé sous la forme du thème nu ou du génitif en *-en* ou en *-ko*; radical verbal, ou, à défaut, participe passé; substantif verbal pourvu du suffixe *-n* (inessif). Il existe des formes de passé surcomposées, comme en français, du type *ebili izan naiz* «j'ai eu marché». En labourdin littéraire moderne, en dehors des auxiliaires, il n'y a plus que huit verbes qui possèdent quelques formes simples. Il y en avait une cinquantaine au XVI^e siècle. Mais dès cette époque, beaucoup d'entre eux n'en possédaient qu'un petit nombre. Les plus riches, et de beaucoup, en formes simples, étaient les quatre qui servent d'auxiliaires.

Dans tout dialecte basque, quand on connaît la conjugaison des auxiliaires, on sait conjuguer presque tous les autres verbes. C'est suivant des règles simples que les formes non-personnelles du verbe principal se combinent aux formes personnelles des auxiliaires. Celles-ci sont très nombreuses; beaucoup d'entre elles ne se laissent pas prévoir exactement; certaines sont franchement anormales. On peut dire que la conjugaison de presque tous les verbes basques

est régulière, mais qu'elle se fait au moyen de quatre verbes qui présentent un grand nombre d'irrégularités.

4° *Formes nues.*

Nous entendons par là les formes qui ne contiennent que la racine ou le radical et les indices personnels, plus, quand il y a lieu, le suffixe du passé. L'adjonction de la particule affirmative *ba-* ou de la négation *ez* ne modifie pas leur nature: *dakit* et *badakit* «je le sais», *ez dakit* ou *eztakit* «je ne le sais pas».

a) *les indices de personne:*

Il existe deux types d'indices personnels de sujet et d'agent-patient. Les deux groupes de formes simples qu'ils caractérisent respectivement s'opposent d'une façon très nette par leurs significations. Les indices du 1^{er} type caractérisent le présent de l'indicatif et tout ce qui n'exprime ni un commandement portant sur la 3^e personne, ni une éventualité, ni le passé. Les indices du 2^e type figurent dans les formes qui expriment ces trois dernières notions. Le suffixe du passé, *-n*, ne peut figurer que dans des formes qui contiennent des indices du 2^e type. Cette opposition entre les deux groupes s'exprime, en outre, assez souvent, mais non toujours, par le timbre de la voyelle qui, dans beaucoup de formes, précède la racine.

i) **Indices de sujet.** Ce sont toujours des préfixes.

1 ^{er} type	2 ^{me} type	pronom pers.
1s <i>n-</i>	<i>n-en, n-in</i>	<i>ni</i>
2s <i>zéro, h-</i>	<i>(h)-en-, (h)-in-</i>	<i>hi, i</i>
1p <i>g-</i>	<i>g-en-, g-in-</i>	<i>gu</i>
2r <i>z-</i>	<i>z-en-, z-in-</i>	<i>zu</i>
3 <i>d-</i>	<i>zéro, z-, l-, b-</i>	

Dans les textes du XVI^e et du XVII^e siècle, l'indice de 2^e du sg. est le plus souvent zéro; mais du côté basque-français, le pronom est *hi*. Dans l'état actuel des recherches, on ne sait pas si l'initiale de ce pronom et l'indice étaient *h*, une autre consonne (dorsale? laryngale?) ou zéro. On a formé de nouvelles 2^e pers. du pl. en ajoutant des suffixes de pluriel aux anciennes formes, devenues des formes respectueuses du singulier. Le préfixe *d*, qui exprime la non-personne sans distinction de nombres, ne rappelle rien. La marque *-en -in-* est inexplicquée; *-en-* paraît plus ancien. Le *z-* du 2^e type n'est sans doute pas primitif; il doit provenir de *zen, zan* «il était»; la forme ancienne était zéro. *L-* est peut-être un reste de *ahal, al* «possible»; *b-* est sans doute la consonne initiale du pronom et adjectif *ber* «même». Pour former le pluriel de la 3^e pers. on ajou-

te des suffixes de pluriel. La 3^e pers. va avec les deux premières dans les formes du 1^{er} groupe; elle s'en sépare dans celles du 2^e.

ii) Indices de patient et d'agent.

1^{er} groupe de formes. Elles sont faites comme des formes de la 1^{re} classe; mais elles contiennent en outre la marque de l'agent, qui est un suffixe. Le patient y est exprimé par les préfixes qui indiquent le sujet dans les verbes de la 1^{re} classe. Si l'on désigne ces indices par S, la racine par R et les suffixes d'agent par A, on peut représenter respectivement les formes du 1^{er} groupe de la 1^{re} classe et de la 2^e par les sigles S R et S R A

Suffixes d'agent :

1s	-d-, -t-, -t
2s masc.	-i (cons.), -k, -k
fém.	-n
3s	zéro
1p	-gu
2r	-zu
2p	-zue
3p	zéro, plus -te, -e

2^e groupe de formes. Il faut distinguer plusieurs sous-groupes, correspondant aux cas suivants :

- patient de 1^{re} et de 2^e pers.;
- patient de 3^e : agent de 3^e ;
- patient de 3^e : agent de 1^{re} et de 2^e.

Les formes à patient de 1^{re} et de 2^e pers. sont faites comme les formes de la 1^{re} classe; mais elles contiennent en outre un suffixe d'agent, qui est le même que dans les formes correspondantes du 1^{er} groupe. Si l'on désigne par S' les indices de sujet de 1^{re} et de 2^e pers. du 2^e type, on peut représenter respectivement les formes à sujet patient de 1^{re} et de 2^e pers. du 2^e type par les sigles S' R et S' R A. Exemple: *nenkarren* «il m'amena» (agent: suffixe zéro).

Patient et agent de 3^e. Ces formes, en biscayen, ne contiennent au préterit aucune marque personnelle: *ekarren* «il l'apportait», ailleurs *zekarren*. Elles étaient primitivement tirées du radical; mais parfois la voyelle *e-* du radical a été remplacée par *a* (*zakarren*) sous l'effet d'actions analogiques. *Ekarren* est exactement superposable à *egoan*, *zekarren* à *zegoen* «il restait», et *bekar* «qu'il l'apporte!» à *bego* «qu'il reste!». Dans les formes à préfixes *z-* et *b-* l'agent de 3^e du sig. est non-marqué.

Patient de 3^e pers. et agent de 1^{re} ou de 2^e. Ici le mécanisme se dérègle. On obtient ces formes en ajoutant au radical, pour indiquer l'agent, les préfi-

xes *n-*, *h-* ou zéro, parfois *g-*, *z-*, le plus souvent *gen-*, *gin-*, *zen-*, *zin-*, qui, lorsqu'ils sont ajoutés à la racine, expriment le patient: *nekarren* «je l'apportais». Dans *nakusan* «je le voyais», *zenakusan* «vous le voyiez» (rac. *kus-*), la voyelle *e-* du radical a été remplacée par *a*. Ces formes ne sont superposables à aucune autre forme de la 1^{re} ni de la 2^e classe. L'agent de 2^e pers. du sg. étant ici exprimé par un préfixe, on ne distingue plus le masculin du féminin: (*h*)*uen* «tu l'avais».

Les formes d'impératif à patient de 3^e pers. et agent de 2^e occupent une place à part: on les tire du radical en y ajoutant le suffixe d'agent: *ekark* «apporte-le».

iii) Indices d'objet de référence.

Il existe en basque des formes verbales qui contiennent un suffixe personnel indiquant à qui le procès est destiné ou par rapport à qui ou à quoi il a lieu. Ce suffixe exprime la personne grammaticale du complément d'attribution ou d'objet de référence. Si ce complément est exprimé hors de la forme verbale, sous la forme d'un substantif ou d'un pronom, il est au datif. Donc ce suffixe a valeur de datif. Les suffixes personnels à valeur de datif sont identiques aux suffixes personnels d'agent ou ne présentent avec eux que de légères différences (parfois *-ku* au lieu de *-gu*). Ils sont parfois précédés d'un élément non-personnel *-k* ou *-ki*, qui a subi des modifications variées. A la 3^e pers. du sg., tandis que l'agent n'est pas marqué (suffixe zéro), le complément d'objet de référence l'est toujours. Les indices à valeur de datif sont les mêmes pour les deux classes de verbes et pour les deux groupes de formes.

Exemples: *nagok* «je reste par rapport à toi» (*nagok aldean* «je reste à ton côté», *aldean* signifiant «à côté»), forme de la 1^{re} classe à deux indices personnels; *dantak* «tu me l'as», forme de la 2^e classe à trois indices personnels. Sauf de très rares exceptions, les formes de la 2^e classe qui contiennent un indice à valeur de datif ont un patient de 3^e pers.

iv) Interlocuteur pris à témoin.

La conjugaison basque comprend tout un jeu de formes que l'on appelle allocutives et qui constituent un des ses traits les plus originaux. Elles existent dans tous les dialectes. Quand on s'adresse à une personne que l'on tutoie, on emploie obligatoirement, dans la langue littéraire comme dans la conversation courante, en proposition indépendante ou principale assertive, des formes qui contiennent, en plus des indices personnels nécessaires, un suffixe de 2^e pers. du sg., masculine ou féminine, *-k* ou *-n*, suivant le sexe de cette personne. Ces formes, qui indiquent que l'on prend la personne à qui l'on s'adresse à témoin de ce qu'on dit, contiennent un indice personnel de plus que les formes ordinaires correspondantes, c'est-à-dire deux ou trois (1^{re} classe), ou trois ou qua-

tre (2^e classe). Ces suffixes allocutifs ne sont en relation fonctionnelle avec aucun cas de la déclinaison. Ils ne peuvent être employés que dans des formes qui ne contiennent pas déjà une marque de 2^e pers. du sg. ou du pl. (du sujet, du patient, de l'agent ou de l'objet de référence).

Exemples: 1^{re} classe: *niagok*, *niagon* «je reste»; *diagotak*, *diagotan* «il me reste»; 2^e classe: *diat* (l'indice masc. a disparu), *dinat* «je l'ai» *ziaukutek*, *ziaukuten* «il nous l'ont» (forme indifférente: *daukute*).

Le souletin et une partie du bas-navarrais oriental possèdent en outre des formes allocutives respectueuses, que l'on ne tutoie pas. Elles contiennent un suffixe qui est identique au pronom personnel de 2^e resp., ou en provient, et qui n'indique pas le sexe de l'interlocuteur: soul. *dik*, *din*, *dizü* ; forme indifférente, *dii*.

Ainsi, en basque, la distinction du masculin et du féminin, qui est absente de la déclinaison, se fait, dans la conjugaison, au moyen de suffixes, pour exprimer le sexe de celui ou de celle à qui l'on parle. Elle est certainement ancienne. Les suffixes *-k* (sans doute de *-g) et *-n* ne rappellent rien d'autre dans la langue, pas plus que le suffixe *-t* (sans doute de *-d), de 1^{re} pers. du sg. La distinction du masculin et du féminin ne se fait pas quand la personne à qui l'on parle est sujet ou patient, puisqu'elle est alors indiquée par un préfixe. Depuis que la 2^e pers. du sg. a pris un caractère familier, pour que la distinction des genres soit exprimée dans une forme verbale, il faut que le sujet parlant tutoie celui à qui il parle. De ce fait, la distinction des genres, qui à date ancienne, exprimait seulement le sexe de celui à qui l'on parle, indique aussi qu'on le traite avec familiarité. On ne tutoie au féminin que des femmes ou des enfants de sexe féminin. Lorsqu'on s'adresse à un animal ou à une chose, on le traite au masculin.

b) Le suffixe du passé. Ce suffixe, *-n* (*-en*, *-an*), ne figure que dans des formes qui contiennent des indices personnels du 2^e type, ou qui, comme bisc. *egoan* «il restait», *ekarren* «il l'apportait», sont tirées du radical et ne contiennent aucune marque personnelle. Il est identique à l'*-n* qui sert de marque à certains participes passés.

Le trait le plus frappant du système verbal de la langue basque est que les formes simples qui expriment un fait passé ne sont pas faites comme celles qui expriment un fait présent ou futur, mais comme celles qui expriment une éventualité, ou encore un commandement concernant la non-personne. En d'autres termes, un fait passé n'est pas mis sur le même plan qu'un fait présent ou futur, mais sur le même plan qu'une éventualité ou qu'un commandement à la 3^e personne. En basque, passé et réel s'excluent; ce qui est passé n'est plus réel; ce qui est réel n'appartient pas au passé. Le passé est un ex-réel. Le passé, ex-réel, et ce que l'on envisage seulement comme éventuel ou comme commandé à la

non-personne, ont en commun, dans cette conception, un caractère de non-réalité. Les procès sont rapportés à deux plans de pensée: celui du réel (formes du 1^{er} groupe : présent ou futur) et celui du non-réel (formes du 2^e groupe: commandement concernant la non-personne, éventuel, passé).

Le parfait (toujours composé) *sartu da* «il est entré», *ikusi du* «il l'a vu» exprime que le résultat d'une action passée est acquis au moment où l'on parle: passé projeté sur le plan du présent. On peut appliquer au parfait basque cette affirmation d'E. Benveniste (*Problèmes*, p. 244): «Le parfait établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place». Par contre, le prétérit du parfait, ou plus-que-parfait, *sartu zen* «il était entré, il entra», *ikusi zuen* «il l'avait vu, il le vit», expriment, comme l'imparfait, un passé qui n'a plus rien d'actuel, un passé mort.

5° *Morphèmes sans rôle syntaxique, s'ajoutant aux formes nues:*

a) Suffixe d'indétermination *-ke*, *-te*, *-teke*. Ce suffixe, qui se présente sous trois formes équivalentes, peut, en principe, s'ajouter à toutes les formes simples nues, c'est-à-dire aux formes suivantes: 1^{er} groupe: indicatif présent-futur; 2^e groupe: impératif 3^e pers., éventuel, prétérit. Le nombre des formes fondamentales des verbes basques est ainsi, théoriquement, doublé. Mais en fait, à date historique, aucun verbe basque ne possède toutes les formes nues ou à suffixe *-ke* théoriquement possibles. Ainsi, l'éventuel nu est rare; la plupart des verbes, notamment «être» et «avoir», l'ignorent. Il est remplacé par l'éventuel à suffixe *-ke*, qui, lui, est d'un emploi courant. Par contre, l'impératif à suffixe *-ke* est inconnu de la plupart des dialectes.

Le suffixe *-ke* exprime une indétermination qui peut porter sur la date où le procès a lieu ou sur son degré de réalisation, une diminution de la force ou de la précision de ce qui est dit. *Dago* signifie «il reste» (maintenant, ou habituellement, ou d'une façon permanente); *dagoke* peut signifier «il reste», mais non uniquement au moment considéré (vérité intemporelle), et aussi «il restera» et «il peut ou pourra rester». En souletin, *düke* peut signifier «il l'aura» ou «il doit l'avoir» (probabilité dans le présent), et *zükian* «il l'aurait eu» ou «il devait l'avoir» (probabilité dans le passé).

L'éventuel à suffixe *-ke* *legoke*, qui remplace un éventuel nu qui n'existe pas ou n'existe plus, signifie «il resterait» ou «il pourrait rester».

Les formes simples à suffixe *-ke* de *ekarri* «apporter, porter» expriment souvent l'idée de «porter», sans considération de terme.

b) Préfixes *ai-* et *albait-* (ou *albeit-*). Ils s'ajoutent uniquement à des formes nues d'éventuel: *aibinz* «plût au ciel que tu fasses!» (cf. *inzen*, *binzan* «tu

étais»); *albeitzinekite* «sachez» (cf. *zinekiten* «vous le saviez»). Elles constituent des modes que l'on appelle respectivement votif et prescriptif. Le 1^{er} mode, dont on connaît un petit nombre de formes dans les textes anciens et dont quelques traces subsistent en souletin, sert à exprimer une éventualité souhaitée. Le second, qui était plus fréquemment employé, ne se rencontre plus après le XVII^e siècle; il servait à exprimer des prescriptions. *Ai-* est sans doute identique à l'interjection qui figure en biscayen et en guipuzcoan dans les syntagmes de type *ai baletor* ! «ah! s'il venait! plût au ciel qu'il vînt!» *Albait-* n'est autre que la particule *albait* qui s'emploie en biscayen, en guipuzcoan et en haut-navarrais avec le sens de «autant que possible, le plus possible».

6° *Morphèmes à rôle syntaxique, s'ajoutant aux formes nues et aux formes pourvues du suffixe d'indétermination.*

La subordination d'une proposition à une autre est marquée le plus souvent par un suffixe ou un préfixe qui s'ajoute à sa forme verbale personnelle, soit nue, soit à suffixe *-ke*, autre que d'impératif. Les marques à rôle syntaxique sont au nombre de quatre: le suffixe relatif *-n*, le suffixe *-la*, les préfixes *ba-* et *bait-*. Le préfixe *ba-* «si» s'ajoute très rarement à des formes à suffixe *-ke*. Les morphèmes à rôle syntaxique seront étudiés plus bas. On peut ajouter d'autres suffixes aux suffixes *-n* et *-la*. Dans la vieille langue, on se sert parfois du préfixe *alba-* «si... possible».

Les formes marquées syntaxiquement peuvent s'employer aussi en proposition indépendante ou principale, avec des valeurs différentes.

7° *Tableaux des modes et des temps.*

Langue du XVI^e siècle: formes simples, Lafon, *Syst.*, I, 496-499; formes composées, II, 117-119. Pour l'impératif, v. *BSL*, t. LXIII.

Langue moderne (labourdin littéraire et souletin): Lafon, *EJ*, 1951 et 1952.

8° *Signification de l'opposition des deux groupes de formes.*

L'opposition qui domine le système des formes simples du verbe basque se manifeste avec la même netteté dans celui des formes à auxiliaires. Elle frappe par les faits suivants.

1° Le premier groupe comprend des formes exprimant un fait actuel, habituel ou permanent, ou un fait futur, ou le résultat présentement acquis d'un fait passé. Il comprend aussi les formes d'impératif qui n'intéressent pas

la non-personne; elles sont le plus souvent identiques aux formes correspondantes de l'indicatif présent. Les formes qui expriment un passé sans prolongement ni répercussion dans le présent, en d'autres termes un passé mort, événement, éventualité ou possibilité passée, ou résultat passé d'un fait passé, appartiennent au 2^e groupe.

2° Chacun des deux groupes comprend des formes exprimant la possibilité. Celles du 1^{er} groupe expriment une possibilité qui fait l'objet d'une affirmation ferme («il peut ou pourra...»); celles du 2^e, la possibilité d'une éventualité, ce qui fait l'objet d'une affirmation atténuée, ou une possibilité passée et qui n'est plus.

3° Le 1^{er} groupe comprend les formes qui expriment une hypothèse envisagée d'une manière ferme, dans le plan de la réalité, soit pour le moment présent soit pour l'avenir; le 2^e groupe, celles qui expriment une hypothèse envisagée dans un plan autre que celui de la réalité, c'est-à-dire à titre d'éventualité ou dans le passé.

4° Le votif, le prescriptif et les formes d'impératif concernant la non-personne appartiennent au 2^e groupe.

L'opposition entre le présent et le prétérit de l'indicatif n'a donc pas en basque une signification purement temporelle. Un fait passé n'est pas mis sur le même plan qu'un fait présent ou à venir, mais sur le même plan qu'un fait dont on envisage ou souhaite l'accomplissement éventuel. *Zen, zan* «il était; qui était», qui s'emploie comme une sorte d'adjectif signifiant «défunt», appartient au même groupe de formes que *baliz* «s'il était», d'où l'on a tiré *balizko* «imaginaire, hypothétique»: *erretor zena* «le défunt curé»; *balizko oleak burdinarik ez*, proverbe biscayen du XVI^e siècle, phrase sans verbe, «la forge imaginaire (ne fait) pas de fer». Ce qui est passé, d'une part, et, d'autre part, ce dont on envisage ou souhaite l'éventualité possèdent en commun le caractère de non-réalité. Ce qui était ou fut n'est pas; l'imaginaire n'est pas; l'éventuel n'est pas. Selon le système basque, les états et les procès sont rapportés à deux plans de pensée différents: celui du réel et celui du non-réel. L'opposition qui le domine est celle de l'être et du non-être.

VII. SYNTAXE

Voir l'article d'E. Lewy; la 4^e partie de la Grammaire de Lafitte; le chap. III de la 3^e partie de Lafon, *Syst.*, et ses articles postérieurs.

En basque, les phrases peuvent se composer d'une seule proposition, ou de deux ou plusieurs propositions, soit juxtaposées, soit unies par des con-

jonctions de coordination, ou d'une proposition principale et d'une ou plusieurs subordonnées.

Les deux traits les plus importants de la syntaxe basque sont: 1° l'expression des rapports syntaxiques par des marques ajoutées aux formes verbales personnelles, et non par des mots indépendants (pronoms et conjonctions de subordination); 2° certaines règles concernant l'ordre des mots; quelques-unes ne souffrent aucune dérogation; d'autres définissent un ordre normal; il peut y être dérogé pour mettre un mot ou une proposition en valeur (Lafitte, § 100-120).

Des calques de constructions françaises, espagnoles et gasconnes se sont introduits en basque. Mais leur domaine est assez restreint. Souvent, la structure des phrases basques est si différente de celle des phrases romanes qu'aucune imitation ni aucun mélange n'est possible.

Exemples: syntagme substantif plus adjectif épithète: v. plus haut. *Ikusi dugu etxea; ederra da* «nous avons vu la maison; elle est belle»; *ikusi dugun etxea ederra da* «la maison que nous avons vue est belle»; ce qui correspond au pronom relatif français *que* est le suffixe *-n* ajouté à *dugu* «nous l'avons». *Ni*¹ *baino*² *zaharrago*³ *da*⁴ *gizon*⁵ *hura*⁶ «cet⁶ homme⁵ est⁴ plus âgé³ que² moi¹» (*-ago* est le suffixe de comparatif). Les Basques bilingues disent, quand ils comparent l'ordre des mots en basque et en français ou en espagnol, qu'en basque on met la charrue devant les bœufs.

En basque comme ailleurs, on délimite une phrase au moyen de deux critères formels indépendants: 1° elle est produite entre deux pauses; 2° elle a une intonation spécifique, «finale», qui varie d'ailleurs suivant qu'elle est assertive ou, p. ex., exclamative, interrogative, suspensive (cf. Benveniste, *Problèmes*, p. 154; 128-129). Sur l'intonation finale en basque, v. plus haut.

Une phrase peut se composer d'un seul mot, variable ou invariable. *Ona* «(c'est) bon». *Badakit* «je le sais» *Errazu* «dites-le». *Emeki!* «doucement!».

On peut classer ainsi les propositions:

I. Propositions indépendantes et principales:

- a) sans verbe;
- b) sans forme verbale personnelle;
- c) avec forme personnelle;
- i) sans marque syntaxique (nues, à suffixe *-ke*. à préfixe *ai-* ou *albait-*);
- ii) portant une marque qui est en principe syntaxique.

II. Propositions subordonnées:

- a) à verbe non-personnel;
- b) à verbe personnel portant une marque syntaxique.

Une proposition indépendante ou une principale peut ne contenir aucun verbe; une subordonnée en a toujours un. Une forme verbale personnelle nue ou pourvue seulement du suffixe *-ke* ou du préfixe *ai-* ou *albait-* ne peut être que dans une proposition indépendante ou principale. Il en est de même d'une forme allocutive, car, régulièrement, seules les formes personnelles nues ou à suffixe *-ke*, sans rien de plus, d'indicatif et d'éventuel, peuvent être des formes allocutives.

Sur les propositions sans verbe ou à forme verbale non-personnelle, v. Lafon, *BSL*, 1951, et Duny-Pétre, *GH*, 1963.

I a. Radical verbal employé avec valeur d'impératif: *zuhauk ikus* «voyez vous-même»; avec valeur d'infinitif de narration: *konkorrek kanta, mainguek dantzaz* (Dibarrat) «Les bossus de chanter, les boiteux de danser» (récit: dans un autre contexte, cette phrase pourrait signifier «que les bossus chantent, que les boiteux dansent!»). Dans *norat itzul?* «de quel côté se tourner?», le radical exprime l'idée verbale sans aucune détermination.

I b: ellipse de l'auxiliaire: *jaun aphezek etsortatzen karitate egin dezen* (Etchahun) «messieurs les curés exhortent à faire (litt. "pour qu'on fasse") la charité»; la forme complète est *etsortatzen tie*.

I c i: propositions indépendantes et principales avec forme verbale personnelle sans marque syntaxique. *Amorioa itsu da eta eztazagu zuzena* (Dechepare) «l'amour est aveugle et ne connaît pas le droit». *Nahi nuke etxe bat* «je voudrais une maison». *Aihin z hotz edo erakin!* (Liçarrague, traduction de l'*Apocalypse*, 3, 15) «utinam frigidus esses aut calidus!» *Othoitzerik eginen duzuenean albeitzinarrate hunela* (Liç.) «quand vous prierez, dites ainsi».

I c ii. A la suite d'une évolution fonctionnelle qui était déjà commencée au XVI^e siècle, les formes personnelles marquées syntaxiquement ont pris dans certains cas des valeurs nouvelles et ont été employées dans des propositions indépendantes ou principales.

Suffixe relatif: *aizen* «qui es» (de *aiz* «tu es») peut signifier «sois»: *aizén han* (Liç.) «sois là»; *goazen* «allons». Une forme de subjonctif comme *jan dezagun* peut signifier «pour que nous mangions» ou «mangeons!» On emploie les formes à suffixe relatif dans les propositions exclamatives: *zoin eder den!* «comme c'est beau!».

Suffixe *-la*. Au XVI^e siècle, *aizela* pouvait signifier «tandis que tu es», «que tu es» ou «sois»: *ongi aizela* «sois bien». Aujourd'hui la défense s'exprime

me au moyen de formes composées telles que *eztezazula har* «ne le prenez pas» qui existaient déjà au XVI^e siècle.

Préfixe *ba-* «si»: le suppositif éventuel peut servir à exprimer des souhaits ou des regrets: *a! ethor baledi!* «ah! s'il venait!», «plaise à Dieu qu'il vienne!», *jakin baru!* «si j'avais su! ».

Le préfixe *bait-* indique qu'une forme verbale est en relation avec une autre. Mais dans la vieille langue, il s'employait dans des propositions indépendantes ou principales reliées à une autre indépendante ou principale par la conjonction de coordination *eta* «et»: *baina errak solament hitza, eta sendaturen baita ene muthilla* (Liç.) «mais seulement dis le mot, et mon garçon sera guéri». L'addition du préfixe *bait-* à la forme verbale introduite par *eta* indique que ce qu'on va dire ne s'accomplit pas seulement après ce qui a été dit, mais qu'il y a un lien logique entre les deux (v. Lafon, *BSL*, 1966, p. 223-225; Lafitte, § 774).

II a. Propositions subordonnées à verbe non-personnel.

V. Lafitte, ch. XXII-XXIV et XXXV, en particulier § 872, formes des propositions subordonnées.

Nous citerons seulement quelques syntagmes.

Radical: *eztaki norat itzul* «il ne sait pas de quel côté se tourner» (interrogation indirecte).

Participe passé: *eginen duzu nik erran bezala* «vous ferez comme j'ai dit»; l'agent est indiqué par le pronom à l'ergatif *nik*. Si l'on veut employer une forme verbale personnelle, il faut ajouter la forme à agent de 1^{re} pers. et suffixe relatif *dudan*, et l'on peut alors supprimer *nik*: *erran dudan bezala*. Dans les propositions qui expriment une comparaison, *bezala* «comme» est placé à la fin. *Sor lekua utziz geroz, Jainko ona urrikaldu da bethi ene nigarrez* «depuis que j'ai quitté le lieu de ma naissance» (litt. «depuis le lieu de naissance quitté»), «le bon Dieu a toujours eu pitié de mes larmes»: *geroz* est un adverbe signifiant «ensuite»; le participe passé est à l'instrumental indéfini. La phrase est tirée d'une chanson du poète Elissamburu. Mais ce syntagme appartient aussi à la langue courante: soul. *gü hunátüz géoz, ebría béthi ai dízü* «depuis (que) nous (sommes) arrivés ici, il pleut sans cesse»: *hunátü* est un participe tiré de l'adverbe *húna* «ici» (avec mouvement).

Pour exprimer qu'une action a lieu avant une autre, on peut se servir de la postposition *ondoan* constructive avec une forme verbale relative ou avec un participe passé sans suffixe casuel: *joan den ondoan, kantatu dugu* «après qu'il est parti, nous avons chanté»; *aitak ikusi ondoan, harenganat laster egin zuen* «quand son père l'eut aperçu, il courut à lui». Mais on emploie souvent une

autre tournure: le participe passé suivi de la conjonction *eta* «et», qui lui est alors rattachée dans la prononciation et qui, dans les textes écrits, lui est souvent jointe par un trait d'union: *hura joan-eta, aitak ikusi-eta*. Cette construction est très facile à expliquer. On est parti de phrases telles que *edan eta kantatu dugu* «nous avons bu et chanté». Pour mettre en relief le second verbe et mieux marquer l'ordre chronologique des actions, on a détaché *eta* de *kantatu* et on l'a lié à *edan*. On est ainsi passé de la coordination à la subordination. Le passage est déjà réalisé, comme le montre la ponctuation, dans cette phrase de Liçarrague (*Lc*, 23, 16): *Beraz gatzigatu eta, largaturen dut* «après l'avoir châtié, je le libérerai».

II b. Subordonnées à verbe personnel.

Les formes verbales personnelles des propositions subordonnées portent des marques syntaxiques, qui s'ajoutent aux formes nues et aux formes à suffixe *-ke*, sauf, évidemment, à celles d'impératif. Elles sont au nombre de quatre, qui s'excluent mutuellement. Elles sont de nature et d'origine variées. Deux, *-n* et *-la*, sont des suffixes, qui n'ont pas d'existence indépendante. Les deux autres, qui sont des préfixes, sont employées d'autre part comme particules affirmatives. On peut ajouter à *-n* et à *-la* d'autres suffixes. En particulier, les formes à suffixe *-n*, dites relatives, peuvent se décliner comme des substantifs. On ne peut rien ajouter au préfixe *bait-*. On ne peut ajouter à *ba-* que *al*, qui exprime la possibilité: d'où le préfixe *alba-*.

1° Le suffixe *-n* (*-en*, *-an*) avait primitivement pour rôle essentiel —et il l'a gardé— de transformer une forme verbale personnelle assertive en un déterminant de caractère nominal qui se place devant un substantif à la manière d'un autre substantif ou d'un pronom au génitif. Dans *ikusi dugun etxea ederra da* «la maison que nous avons vue est belle», *ikusi dugun* est le déterminant de *etxea*, comme *aitaren* «du père» dans *aitaren etxea* «la maison du père». On appelle souvent ce suffixe *-n* suffixe relatif, parce qu'il joue en basque un rôle analogue à celui du pronom relatif dans les langues qui en ont un. Une forme verbale relative peut se décliner, tout comme un substantif au génitif: *aitarena* «celui, celle du père» *ikusi duguna* «celui, celle, ce que nous avons vu» le suffixe d'instrumental étant *-az*, on dit *mintzo naiz aitarenaz* «je parle de celle du père», *mintzo naiz ikusi dugunaz* «je parle de celle que nous avons vue». Certains pensent que le suffixe relatif est identique au suffixe du génitif. C'est possible. Mais il y a deux difficultés. D'abord, la forme fondamentale du suffixe relatif est *-n*, et celle du suffixe du génitif des noms est *-en*. De plus, quelques pronoms ont un génitif en *-e* qui est certainement ancien.

Comme le basque n'admet pas les consonnes doubles, les formes verbales terminées par le suffixe du passé *-n* servent aussi comme formes relatives. L'opposition entre formes relatives et formes non-relatives est donc alors neu-

tralisée. C'est seulement le contexte et, dans la langue parlée, l'intonation qui permettent de décider si *ikusi nuen gizona* signifie «j'avais vu l'homme» ou «l'homme que j'avais vu» (p. ex. dans la phrase *ikusi nuen gizona gaztea zen* «l'homme que j'avais vu était jeune»).

Nous ne pouvons pas exposer les emplois très variés que l'on fait des formes relatives pourvues de suffixes casuels. L'un des plus fréquents est celui du suffixe relatif plus le suffixe de l'inessif singulier avec la signification de «quand, lorsque», litt. «dans le (moment) que»: *ikusi dugunean, haurrarekin zen* «quand nous l'avons vu, il était avec l'enfant». Le suffixe complexe *-neko* signifie «dès que»: *ikusi duguneko, abiatu gare* «dès que nous l'avons vu, nous sommes partis». Le suffixe complexe *-nez* équivaut à «si» introduisant une interrogation indirecte: *eztaki ikusi dugunez* «il ne sait pas si nous l'avons vu». Le suffixe *-n* est devenu une marque de dépendance; la forme verbale qui le contient a cessé souvent d'être un déterminant placé juste avant le déterminé, pour être un verbe de proposition subordonnée, qui peut être placé après le verbe principal. La relation déterminant-déterminé a fait place alors à la relation proposition principale — proposition subordonnée.

Un exemple simple montre comment on a pu passer de la structure «déterminant-déterminé», celui-là précédant immédiatement celui-ci, à la structure «principale-subordonnée», sans ordre imposé. Dans la vieille langue, les formes simples d'indicatif présent à suffixe relatif pouvaient avoir valeur d'indicatif ou de subjonctif: *den*, de *da* «il est», pouvait signifier «qui est, qu'il est» ou «qui soit, qu'il soit». Pour dire «je crois qu'il est là», on a dû dire d'abord *han den uste dut*, litt. «j'ai croyance (*uste*) qu'il est là», et, pour dire *han den nahi dut*, litt. «j'ai volonté (*nahi*) qu'il soit là». *Han den* était le déterminant de *uste* et de *nahi*, et *den* prenait naturellement une valeur finale quand il était le déterminant de *nahi*. Plus tard, le substantif a été joint au verbe, comme dans les locutions verbales usuelles *uste dut* «je crois» et *nahi dut* «je veux». Ce qui était primitivement un déterminant a été traité comme un complément de ces locutions verbales et placé après elles, sans doute par imitation de l'ordre qui est habituel dans les langues romanes. *Uste dut han den* «je crois qu'il est là» se dit encore aujourd'hui. La construction «déterminant-déterminé» s'est conservée, dans des syntagmes où *ustez* (instrumental) ou *ustean* (inessif) est précédé d'un participe ou d'un radical verbal: *enganatu ustez* «croyant tromper», *hura bil ustez* «croyant le gagner, le décider» (Lafitte, § 489 d et 875). *Nahi dut han den* «je veux qu'il soit là» ne se dit plus aujourd'hui, car *den* ne s'emploie plus avec valeur finale; on emploie à sa place le subjonctif *izan dadin*. La construction de *nahi* avec un déterminant placé juste devant lui s'est conservée dans *ikusi-nahi* «désireux de voir»: *hura ikusi nahia naiz* «je suis désireux de le voir».

Aujourd'hui tous les parlars basques possèdent un subjonctif distinct de l'indicatif. Toutes ses formes sont composées, et l'auxiliaire porte toujours la

marque *-n*. Elles ne peuvent se décliner. Le seul lien qui les unisse aux formes relatives est la finale *-n*. Elles ne fonctionnent plus comme des formes relatives.

Les formes relatives s'emploient avec divers mots auxquels elles sont préposées: p. ex. *artean* «pendant que» (litt. «dans l'intervalle»), *bezala* «comme», *nahiz* «bien que» (instrumental de *nahi* «volonté»): *han agoen artean* «pendant que tu es là», *erran dudan bezala* «comme j'ai dit», *nahiz ez den gaztelua, maite dut nik sor-lekua* (Elissamburu), «bien que ce ne soit pas un château, j'aime le lieu de ma naissance».

2° Le suffixe *-la*. Il a deux emplois. 1° Il sert à exprimer qu'un procès est simultané à un autre et constitue une circonstance de celui-ci; c'est une sorte de gérondif à marques personnelles. 2° Il sert, dans le discours indirect, à exprimer des assertions ou des ordres. Il équivaut, en gros, tantôt à fr. *comme*, *tandis que*, tantôt à *que* introduisant une proposition complétive et construit avec l'indicatif ou avec le subjontif. Dans ce deuxième emploi, comme le dit Schuchardt (*Pri.*, § 105), «il a *-n* comme concurrent», et «leurs sphères d'action ne sont pas faciles à délimiter mutuellement».

Exemples tirés de textes du XVI^e siècle (verbe *ekarri* «amener, produire, porter»): *Eta lurra izigarri oro ikharaturik, Zuhamuyek dakartela odolezko izerdi* (Dech., I, 312-313) «et la terre tout entière sera formidablement ébranlée, les arbres produisant une sueur de sang»; *Erioa manatzen du ezein falta gaberik Hilak oro dakazela aitzinera bizirik, Hantik harat eztukela bothere-rik jagoitik* (Dech., I, 239-241), «il ordonne à la Mort d'amener sans faute devant lui, vivants, tous les morts, (disant) qu'à partir de ce moment elle n'aura plus de pouvoir»; *Ilkhi zedin Jesus kampa, elhorrizko koroa zakarkela* (Liç., *Jn*, 19,5) «Jésus donc sortit, portant la couronne d'épines» (*zakarkela* est un prétérit à suffixe *-ke*, v. plus haut). Aujourd'hui comme autrefois, *erraiten du ongi kantatzen duzula* «il dit que vous chantez bien» (assertion) s'oppose à *erraiten du ongi kanta dezazula* «il dit que vous chantiez bien» (ordre).

Ce suffixe *-la* est le même qui a servi à former les adverbess *nola* «comment?» *hala* «ainsi», *bertzela* «autrement», tirés de *no-* «qui?», *ha-* thème du démonstratif de 3^e personne, *bertze* «autre». Il a dû servir primitivement à faire d'une forme verbale personnelle une sorte de complément circonstanciel de manière. La fonction originelle de ce suffixe est encore sensible dans cette phrase de Liçarrague (*Jn*, 6, 19), *ikhusten dute Jesus itsas gainez dabilala* «ils voient Jésus cheminer sur la mer», «uident Iesum ambulattem supra mare»; *dabila* signifie «il chemine», *dabilala* «lui cheminant». La même phrase peut servir aussi à rendre la phrase française «ils voient que Jésus chemine sur la mer». On est passé facilement de la première signification à la seconde, d'une sorte de gérondif personnel, complément de manière, à un verbe de subordonnée complétive.

On peut ajouter au suffixe *-la* deux suffixes nominaux: *-ik* et *-ko*. Le premier est celui du partitif. Aujourd'hui, le gérondif défini plus haut est le plus souvent en *-larik*: *abiatu zen khantatzen zuelarik* «il partit en chantant». On emploierait plutôt *dabilalarik que dabilala* pour traduire la phrase de l'Évangile citée plus haut. Le suffixe *-ko*, qui a été intégré à la déclinaison, mais qui servait primitivement à former des compléments de nom, peut s'ajouter à une forme verbale pourvue du suffixe *-la*; il la transforme alors en complément de nom: *guan ninduan etxera gauza hortan akabo zelako esperantzian* (Elissamburu) «je m'en allai chez moi avec l'espoir que c'en était fini avec cette affaire». Le suffixe complexe *-lakotz*, *-lakoz* signifie «parce que»: *ezta jin, eri delakotz* «il n'est pas venu, parce qu'il est malade».

Naissance d'un subjonctif distinct formellement de l'indicatif. Dans la vieille langue, la conjugaison simple ne distinguait formellement comme modes que l'indicatif (mode de l'énonciation), le suppositif et l'impératif. Il n'y avait pas de subjonctif distinct de l'indicatif. On employait des formes à suffixe *-n* et *-la* tantôt avec valeur énonciative, tantôt avec valeur finale. Dans la conjugaison composée, une distinction se dessinait pourtant entre le subjonctif et l'indicatif. Elle est complète aujourd'hui. Le basque s'est donné un subjonctif distinct de l'opposition d'aspect qui existait entre les verbes employés comme auxiliaires. «Être» et «avoir» ne comportent pas de terme, tandis que *di-* «devenir» et *za-* «faire» (en bisc. *gi-*) en comportent un. Dans la vieille langue, tandis que *sartzen den* ne pouvant signifier que «qui entre, qu'il entre» (indicatif), *sar dadin* pouvait signifier non seulement «qui vient ou viendra à entrer» (indicatif), mais encore «(pour) qu'il entre» (subjonctif). Dans la première acception, *sar dadin* pouvait se décliner; dans la seconde, il ne le pouvait pas. *Sartzen dela* ne pouvait signifier que «comme il entre, tandis qu'il entre, qu'il entre» (indicatif), et *sar dadila* ne pouvait exprimer qu'un ordre en style indirect ou, en proposition indépendante ou principale, un commandement ou un vœu. Aujourd'hui le type *sartzen den / dela* est un indicatif, *sar dadin / dadila* un subjonctif.

3° Le préfixe *ba-* «si». Le basque a deux sortes de formes verbales à préfixe *ba-*. Les unes ont valeur assertive et figurent dans une proposition indépendante ou principale. Les autres expriment une condition et ne peuvent figurer, en principe, que dans des subordinées. On les appelle formes de suppositif. Il existe un *badut* qui signifie «je l'ai», comme *dut*, et un autre *badut* qui signifie «si je l'ai». Le premier *ba-* est une particule affirmative qui a, comme *bai* «oui» une existence indépendante: *jinen da, ba*, «il viendra, oui». Les formes assertives et celles de suppositif se distinguent par les trois caractères suivants. 1° La négation *ez* peut s'ajouter à une forme suppositive, mais non à une forme assertive. 2° *Ba* suppositif ne peut pas s'ajouter normalement à des formes allocutives. 3° Il n'existe généralement pas de formes nues ou à

préfixe affirmatif *ba-* qui correspondent à celles du suppositif éventuel. Les formes qui figurent dans le tableau qui suit signifient respectivement, «je l'ai», «si je l'ai»; *banu*, «si je l'avais».

forme nue	<i>ba-</i> affirm.	<i>ba-</i> suppos.
<i>dut</i>	<i>badut</i>	<i>badut</i>
<i>diat</i> (alloc.)	<i>badiat</i>	n'existe pas
n'existe pas	n'existe pas	<i>banu</i>
<i>ez dut, eztut</i>	<i>ez dut, eztut</i>	<i>ez badut, ezpadut</i>

On fait assez souvent précéder les formes de suppositif de la particule *baldin* ou *balin*; parfois suivie de *eta*, dont l'étymologie n'est pas claire.

Les formes de suppositif appartiennent les unes au 1^{er} groupe, les autres au 2^e. Les premières expriment des hypothèses envisagées d'une manière ferme, dans le plan de la réalité, pour le moment présent ou pour l'avenir. Les formes de suppositif du 2^e groupe expriment des hypothèses portant sur des éventualités ou sur le passé. *Amorosek badagite behin bere nahia, Handiagoo jiten zaie bertze nahikaria* (Dech., II, 45-46), «si les amoureux font une fois leur volonté, il leur vient, plus grand, le désir d'autre chose». *Gizonek utzi balitzate, elaidite faltarik* (Dech., III, 2), «si les hommes les laissaient tranquilles, les femmes ne commettraient pas de fautes». *Sosa balinbazuen, gastatzen zuen*, «s'il avait de l'argent, il le dépensait».

Le suppositif suivi de *ere* «aussi, même» équivaut à la fois à fr. «même si» et à «quoique, bien que»: *eri bada ere, lan egiten du* peut signifier «même s'il est malade, il travaille» ou «quoiqu'il soit malade, il travaille».

Le *ba-* conditionnel n'était autre, à l'origine, que le *ba-* affirmatif. Certaines phrases permettent de saisir comment on est passé de l'affirmation catégorique à l'affirmation hypothétique: Dechepare, qui pense à ses ennemis qui l'ont fait emprisonner, s'adresse à Dieu en ces termes (XIII, 33-34): *Nik eniak badakuskit ene gaitzaz bozturik Zure eskuiak dakuskidan heiek gaztigaturik. Badakuskit* peut signifier «je les vois» ou «si je les vois». Comme l'édition originale ne contient aucune ponctuation à l'intérieur des strophes, on peut entendre «Je vois mes ennemis réjouis de mon malheur. Que je les vois châtiés de votre main!», ou «Si je vois mes ennemis réjouis de mon malheur, que je les vois châtiés de votre main!»

4^o Le préfixe *bait-*, d'où, dans certaines régions, *beit-* et *bit-*, indique, aujourd'hui comme autrefois, que la forme verbale qui en est pourvue est en relation avec une autre forme verbale. Il marque un rapport de dépendance entre propositions (Lafon, *BSL*, 1966). *Eria baita, ez da jinen*, «comme il est malade, il ne viendra pas»; *aita hil zaio, aspaldi eria baitzen*, «il a perdu son

père, qui était malade depuis longtemps». Les écrivains basques qui ont eu à traduire des phrases latines, françaises ou espagnoles à proposition relative se sont servis concurremment des formes à suffixe relatif et des formes à préfixe *bait-*, bien qu'elles soient de natures différentes et qu'elles caractérisent des structures de phrase différentes. Les formes à préfixe *bait-* s'emploient souvent précédées des interrogatifs-indéfinis *nor* et *zer* ou des adverbes et des conjonctions qui en sont tirés. *Nor, zer* équivalent alors à «celui qui», «ce qui». *Nor baitago nitan, eta ni hartan, hark ekhartan du frutu anhitz* (Liç., Jn, 15,5), «qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit». On pourrait dire aussi *Nitan dagoenak, eta ni hartan, ekhartan du frutu anhitz*. On en est venu à imiter servilement les phrases françaises et espagnoles à relatif et substantif antécédent, en se servant de *nor, zer, zein* «lequel?» comme de pronoms relatifs: *ikusi dut haur bat, zeinek hamar urthe baituke*, «j'ai vu un enfant qui doit avoir dix ans». On devrait dire, selon le véritable usage basque: *ikusi dut hamar urthe dukeen haur bat* ou *ikusi dut haur bat, hamar urthe dukeena*, en employant la forme relative *dukeen*.

En souletin et en roncalais, on emploie les particules *bait, bai, baiko* après un participe passé avec la signification «quand, pour quand, dès que»: soul. *zū jin bāit, egínik düket*, «je l'aurai fait pour votre arrivée»; *Heriua da laztüko Phiztürrik ikhusi baiko Gizona jüjamentüko*, traduction récente du *Dies irae* par le chanoine G. Eppherre, «La Mort s'épouvantera aussitôt qu'elle aura vu l'homme ressuscité pour le jugement». Ces particules servent à souligner l'assertion exprimée par le syntagme qui les précède et en même temps à délimiter ce syntagme. La première phrase citée plus haut voulait sans doute dire primitivement «vous bien arrivé, je l'aurai fait». De plus, dans une biographie en labourdin du XIX^e siècle, on trouve *bai* précédé d'une forme verbale personnelle et signifiant «dès que»: *xilinxá tintin, aditzen zen bai, akhabo jostetak*, «dès que l'on entendait la clochette tinter, les jeux étaient finis» (texte publié par P. Arradoy dans *GH*, 1967, p. 145); la proposition principale, ici, est sans verbe.

On forme des indéfinis en ajoutant *-bait* et ses variantes aux interrogatifs: *norbait* «quelqu'un», *zerbait* «quelque chose». Ces interrogatifs, dans la vieille langue, pouvaient être employés aussi comme indéfinis. L'adjonction de *bait* leur ôte tout caractère interrogatif.

Ce *-bait* est identique au préfixe verbal *bait-*. Considérons la phrase de Liçarrague citée plus haut, *nor baitago nitan, eta ni hartan, hark ekhartan du frutu anhitz*, «qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit». On conçoit aisément que *nor baitago* puisse provenir d'un plus ancien **nor bait dago* signifiant «quelqu'un, certes, demeure». On a dû avoir primitivement deux propositions juxtaposées entre lesquelles on ne devait marquer qu'une pause assez brève, et sans laisser tomber la voix, après *hartan* «en lui»: «quelqu'un certes demeure en moi, et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit».

L'évolution en a fait une phrase de deux propositions dont la première est subordonnée à la seconde. Les deux syntagmes *nor bait dago* «quelqu'un demeure» et *nor baitago* «(celui) qui demeure» sont deux formes différenciées d'un plus ancien **nor bait dago* où *bait* pouvait indifféremment, avec valeur affirmative, dans les deux cas, être attaché au pronom ou au verbe. L'emploi des formes verbales à préfixe *bait-* dans des propositions coordonnées à une autre par *eta* «et» remonte sans doute à l'époque où *bait* était encore une particule destinée à souligner une affirmation et à faire ressortir le mot ou le syntagme qu'elle accompagnait.

Ainsi, les deux préfixes verbaux à rôle syntaxique du basque, *ba-* «si» et *bait-*, marque de dépendance, reposent sur deux particules affirmatives dont la seconde est dérivée de la première.

Les travaux publiés depuis quelque vingt-cinq ans ont montré que la syntaxe du latin et des langues romanes n'a exercé sur le basque qu'une influence réduite, à cause de la différence profonde qui existe entre les structures des deux langues, et que cette influence a été plus forte sur la langue des lettrés que sur le parler quotidien, surtout sur celui des gens qui ne connaissent ou ne pratiquent que le basque (v. Lafon, *BSL* 1957-1958 et 1967).

VIII. VOCABULAIRE

Les revues ont publié un grand nombre d'articles, de longueur et d'importance très variées, sur le vocabulaire. Beaucoup ont un intérêt surtout dialectologique; mais quelques-uns ont une portée plus grande. Des dictionnaires ont paru. Le dictionnaire basque-français du P. Lhande (1938) est très important, bien qu'il ne comprenne que les dialectes du versant français. J. Larrasquet a donné dans *Le basque de la Basse-Soule orientale* (1939) un lexique précieux de ce parler; il corrige quelques erreurs de Lhande, et surtout il indique, outre la graphie adoptée aujourd'hui, la prononciation effective, avec la place de l'accent. Le lexique français-basque d'A. Tournier et P. Lafitte (1954) est utile. Le lexique du basque d'Eibar, par T. Echebarria (1965-1966), complète notre connaissance de ce parler, qui appartient au sous-dialecte biscayen du Guipúzcoa.

Le dictionnaire manuscrit dit de Landucci (1562), publié par M. Agud et L. Michelena en 1957, fait connaître un dialecte présentant des affinités avec le biscayen, mais distinct de celui-ci, et qui se parlait sans doute en Alava, dans la région de Vitoria; ils l'appellent «méridional».

Comme les dictionnaires d'Azkue et de Lhande sont épuisés, il conviendrait de les rééditer, peut-être en les corrigeant et les complétant: tâche ardue

et longue. En attendant, L. Dassance, J. Haritschelhar et P. Laffite ont commencé les travaux préparatoires à l'établissement d'un lexique basque-français où l'on trouverait l'essentiel du vocabulaire. Mais il faudra, de toute façon, s'atteler à la préparation d'un grand dictionnaire basque-français-espagnol et, ultérieurement, d'un dictionnaire étymologique de la langue basque.

La seule étude d'esprit structuraliste qui ait été écrite sur le vocabulaire basque est l'article de Uhlenbeck cité plus haut. Il serait très utile d'examiner dans cet esprit ce qui est dit de la formation des mots dans la *Morfología* d'Azkue et dans la Grammaire de Laffite. On trouve, par exemple, dans Azkue, § 594-598, des observations intéressantes sur les mots à redoublement, notamment sur ceux dont le deuxième élément est pourvu d'un *m* initial, comme *erran-merran* «raconter», de *erran* «dit» (part. passé), et *nahas-mahas* «pêle-mêle», de *nahas* «ensemble; sans ordre».

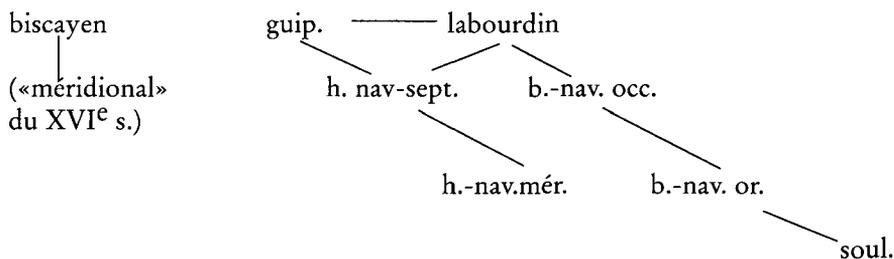
Certains mots sont communs à tous les parlers basques; d'autres ne sont employés que dans certains dialectes, ou dans un seul dialecte, ou même dans un seul parler local. L'étymologie d'un grand nombre de mots est inconnue. A notre avis, le basque possède des mots provenant d'un fonds qui lui est commun avec les langues caucasiennes, auxquelles il est apparenté. Il a emprunté beaucoup de mots à des langues variées: langues non identifiées ou mal connues qui étaient parlées autrefois dans les Pyrénées, dans les Alpes et en Sardaigne; langues chamito-sémitiques, germaniques, celtiques; surtout latin. Ensuite, tout au long de son histoire, le basque a puisé largement dans les langues romanes au contact desquelles il vivait: l'espagnol, le français, ainsi que leurs dialectes voisins du Pays basque, notamment le gascon, enfin le provençal (parlé en Navarre, de la 2^e moitié du XI^e siècle jusqu'au XIV^e). On peut citer notamment les travaux de Bertoldi, Uhlenbeck (*Anthropos* 1940-1941), Schuchardt, Gavel, et, plus récemment, de Rohlf, Michelena, Tovar, Bouda, Hubschmid, Lafon.

Toponymie et anthroponymie. L'onomastique basque englobe désormais l'étude des noms vascons et aquitains. On trouve un historique des recherches dans l'article de Lafon dans *Onoma* 1954, et une bibliographie plus récente à la fin de son article de *RIONo* 1965. Le grand initiateur que fut, il y a près de cent ans, Achille Luchaire, n'était pas un bascologue, mais un historien. *Onoma* signale chaque année, sous les rubriques «France» et «Espagne», les travaux sur l'onomastique basque. L. Michelena a publié un livre très important, *Apellidos vascos* (2^e éd., 1955), avec bibliographie et index; on y trouve aussi beaucoup de toponymes. Luis de Eleizalde, mort en 1923, avait commencé à publier en 1922 des *Listas alfabéticas de voces toponomásticas vascas*, incomplètes, mais très utiles. Les mots allant jusqu'à *Pozuzarreta* ont paru dans la *RIEB* (dernier fascicule en 1936), et le reste dans deux fascicules de *BRVAP* (XIX, 1963, p. 241-273, et XX, 1964, p. 103-159).

Il importe de poursuivre ces travaux. Il faudrait établir un corpus des inscriptions où figurent des noms aquitains et vascons et des passages des auteurs anciens où de tels noms sont cités. Il importe aussi de continuer à relever et à publier les mots basques qui figurent dans des documents d'archives antérieurs au XVII^e siècle.

IX. DIALECTOLOGIE. CARTES. TEXTES

Si l'on tient compte du fait que le biscayen occupe une place à part dans l'ensemble des dialectes basques et que le dialecte «méridional» du XVI^e siècle, aujourd'hui disparu, présentait des affinités avec lui, on peut figurer les relations entre les huit dialectes (autrefois sans doute neuf) au moyen du schéma ci-dessous, en considérant leur situation géographique et en indiquant leurs affinités par des traits continus:



Chaque dialecte basque-français a un sous-dialecte qui est parlé au sud de la chaîne. Les relations que ces sous-dialectes présentent avec les dialectes du nord de la chaîne, entre eux et avec le haut-navarrais septentrional et méridional sont étudiées dans l'article de Lafon paru dans *Pirineos* 1955.

On ne possède aucune analyse structurale d'un parler local ni d'un dialecte basque. Comme descriptions de parlers, on peut citer l'étude de Rollo sur le biscayen de Marquina, celles de Larrasquet sur le basque de la Basse-Soule orientale, son propre parler, celles d'Azkue sur le roncalais et sur le salazarais (dans *VD*). G. Bähr, guipuzcoan d'origine, disparu au cours de la deuxième guerre mondiale, avait publié des listes de formes verbales provenant des diverses régions où le dialecte guipuzcoan est parlé (*RIEB*, à partir du t. XVII). Lafon a étudié dans *VD* (1959 et 1963) quelques formes et quelques traits du verbe dans le souletin de Larrau.

On parle depuis longtemps d'établir un atlas linguistique et ethnographique du Pays basque. Le travail préparatoire a enfin commencé (J. Haritschelhar, P. Lafitte, J. Allières, L. Michelena, M^{lle} A.-M. Echaide). J.

Allières, romaniste, spécialiste de l'enquête linguistique et ethnographique sur le domaine gascon, et qui s'est tourné vers le basque, a dépouillé des traductions d'un texte français qui avaient été faites en 1887 dans toutes les localités du Pays Basque français, et il en a porté les résultats sur des cartes, accomplissant ainsi un travail d'un grand intérêt.

Beaucoup de textes dialectaux, chansons, récits, contes, ont été recueillis et publiés, notamment par Schuchardt, Azkue, le P. Donostia, J.-M. de Barandiarán, L. Dassance, P. Duny-Pétre, J. Haritschelhar. Ce dernier a publié en 1969 une édition critique, avec traduction, des chansons du poète souletin Etchahun.

Des textes anciens difficiles à se procurer ont été mis à la disposition des philologues et des linguistes par J. de Urquijo, qui a donné dans la *RIEB* des reproductions photographiques de plusieurs œuvres classiques; le *Guero* d'Axular (moins une centaine de pages), les poésies de Dechepare, les proverbes et les poésies d'Oihenart. Il a publié dans la même revue les *Refranes y Sentencias* de 1596, avec un commentaire fort utile. Il a édité les textes basques de Garibay, en les faisant précéder d'une importante introduction. Le *BRSVAP* a publié, grâce au Seminario de Filología vasca et à son animateur L. Michelena, une traduction en biscayen de la *Doctrina cristiana* par Betolaza (1596). Nous avons pu ainsi publier dans le *BRSVAP* une traduction française des poésies de Dechepare et de celles d'Oihenart, et des notes critiques et explicatives sur ces deux ouvrages, ainsi qu'une étude sur la langue de Dechepare et des remarques sur le verbe dans Betolaza.

On doit à Michelena le précieux recueil *Textos arcaicos vascos* (1964), où sont rassemblés et annotés des textes difficiles à se procurer. On lui doit aussi *l'Anuario del Seminario de Filología vasca Julio de Urquijo* (1^{er} fasc. en 1967).

X. LE PROBLÈME DES ORIGINES DE LA LANGUE BASQUE

Les exposés les plus récents sont ceux de Lafon: Conférence de 1951; article de *BRSVAP* 1953; article de *R.-I. Ono* 1965.

Depuis 1918, une découverte très importante a eu lieu: Manuel Gómez-Moreno a réussi à lire l'écriture ibère (1^{er} article en 1922). Deux faits sont acquis. Le basque continue la langue des Aquitains et des Vascons. Il ne vient pas de l'ibère. D'autre part, surtout depuis quelque vingt-cinq ans, la comparaison du basque et des langues caucasiennes a progressé.

On a établi que le basque s'est parlé dans l'antiquité sur une aire beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui. Deux villes, aux deux extrémités de la chaîne des Pyrénées, portaient chacune un nom basque: à l'ouest, tout près de la

côte atlantique, gr. *Oiáso*, gén. *Oiasónos*, lat. *Oiarso*, aujourd'hui *Oyarzun*, entre la frontière française et Saint-Sébastien; à l'est, tout près de la côte méditerranéenne, entre Perpignan et la frontière espagnole, *Iliberri*, qui signifie en basque «ville neuve». Cela étant, non seulement en Aquitaine, mais encore dans l'Aude, et même dans le Gard, on trouve, dans des inscriptions latines, quelque 300 noms de personnes, de divinités, de populations, qui ne sont ni latins ni celtiques, et dont beaucoup sont identiques ou semblables à des mots basques. De plus, *Ausci*, le nom du peuple qui habitait la région d'Auch, se retrouve dans celui de la langue basque, *euskara*. Au sud de la chaîne, les Vascons occupaient le territoire de la Navarre actuelle, une bande de terrain qui comprenait Oyarzun, et une partie des provinces de Saragosse et de Huesca. La documentation est beaucoup plus maigre qu'au nord de la chaîne. Mais plusieurs noms de villes et de personnes, dont certains sont attestés en 90 av. J.-C., ont un aspect nettement basque. Une inscription latine trouvée en 1960 à Lerga (Navarre), dans une région où l'on parlait encore basque au XVI^e siècle, contient le nom *Sahar*, qui en basque signifie «vieux». Enfin, beaucoup plus à l'est, en Catalogne, on a trouvé récemment une pierre portant le nom de *L.Iunius Iaurbeles*; ce dernier mot est un composé qui signifie en basque «seigneur noir».

L'aquitain et le vascon nous sont ainsi connus par des documents qui vont du III^e siècle avant notre ère au III^e ou au IV^e de notre ère. Nous ne possédons aucune phrase, ni aucun syntagme dans l'une ni l'autre de ces langues. Nous ne connaissons aucune forme verbale; uniquement des noms en fonction de nominatif, de datif ou, plus rarement, de génitif, non-fléchis ou fléchis comme des noms latins. Mais le système phonologique de l'aquitain et du vascon est fort semblable à celui du basque historiquement connu, et l'on voit bien comment celui-ci continue celui-là (cf. plus haut). De plus, l'aquitain possédait quelques suffixes de dérivation que l'on retrouve en basque. Il ne fait aucun doute que l'aquitain et le vascon, peu différents l'un de l'autre, sont une forme ancienne de la langue basque.

Si l'on ajoute que des toponymes basques se rencontrent à l'est du pays des Aquitains et de celui des Vascons, en Cerdagne, en Catalogne, et jusqu'à la côte méditerranéenne (*Iliberri*), on peut affirmer qu'il y a deux mille ans on parlait basque de l'Atlantique à la Méditerranée, dans les Pyrénées et dans les plaines qui s'étendent à leur pied, et même sans doute, au moins par endroits, non loin de la vallée du Rhône.

On ne peut plus dire comme Humboldt l'avait fait: «On trouve des noms de lieux basques dans toute la péninsule». Mais il est vrai que l'on rencontre des noms de lieux d'aspect basque en Andalousie et dans le sud-est de l'Espagne, certains mentionnés chez les auteurs anciens, d'autres attestés seulement à l'époque moderne (Lafon, Congrès des Sciences onomastiques 1955).

Il se peut que certaines coïncidences soient fortuites, ou qu'elles s'expliquent par des mouvements de populations postérieurs à la reconquête. Mais le cas de *Iliberri*, ville de Bétique qui occupait l'emplacement de l'actuelle Grenade, n'est pas douteux. Il reste à l'expliquer historiquement.

L'étude de la langue ibère a beaucoup progressé après 1918, surtout grâce aux savants espagnols. Les travaux de Gómez-Moreno, de J. Maluquer de Motes et en France de M. Lejeune, qui contiennent des références à d'autres travaux, sont cités dans la bibliographie. On découvre assez souvent de nouvelles inscriptions. Il faudra établir un ou plusieurs corpus des inscriptions ibères et mettre à jour le précieux *Léxico de las inscripciones ibéricas* (1951) d'A. Tovar. Mais pour ces tâches, comme pour beaucoup d'autres, on aurait besoin d'un nombre beaucoup plus grand de chercheurs.

L'ibère a été en usage dans la région côtière d'Ensérune (entre Narbonne et Béziers) à Alicante; il s'est étendu aussi vers l'intérieur, par la vallée de l'Ebre, jusqu'à Lérida et Saragosse. Il a été également en usage dans la région qui s'étend d'Alicante à Cordoue.

Les inscriptions ibères que nous possédons appartiennent à la période comprise entre le IV^e siècle (peut-être le V^e) avant J.-C. et le début de l'ère chrétienne (J. Maluquer de Motes). Quelques-unes sont en caractères grecs. Mais la plupart sont dans une écriture originale, syllabique pour les occlusives (sans distinction de sourdes et de sonores). La plupart des signes dont elle se sert sont d'origine grecque. Certains peuvent être aussi d'origine sémitique. Certains sont d'origine inconnue. Cette écriture va de gauche à droite dans toute la région côtière. Mais dans le sud-est de l'Espagne, elle va généralement de droite à gauche, et elle présente quelques signes particuliers.

On sait lire les textes en langue ibère, mais on ne les comprend pas. Aucun n'est bilingue, et on ne parvient pas à interpréter l'ibère à l'aide du basque. On a des phrases en ibère, mais non en aquitain ou en vascon. Quinze siècles séparent les textes ibères les plus récents des plus vieux textes basques, et l'on ne sait pas ce qu'étaient la morphologie et la syntaxe basques du début de l'ère chrétienne. Toutefois, le système phonologique de l'ibère présente beaucoup de ressemblances avec celui de l'aquitain et du vascon. De plus, certains mots ibères contiennent des éléments morphologiques, *ba-*, *-ke*, *-ai*, qui font penser au basque. Mais on n'a pas le droit de les identifier aux éléments basques homophones tant que l'on ignore leur signification et celle des mots où ils figurent. L'ibère possède un suffixe *-en* qui marque très probablement l'appartenance, et qui est identique par sa forme au suffixe basque du génitif. Il possède aussi un suffixe *-ar*, *-tar* qui indique que quelqu'un est originaire d'une ville ou d'un pays ou membre d'une certaine famille et qui rappelle le suffixe aquitain et basque *-ar*, *-tar* de même valeur. Enfin, une quarantaine de mots

ibères sont identiques ou semblables à des mots basques: p. ex. *bels*, qui rappelle aq. *beles*, *belex*, bsq. *beltz* «noir»; *argi*, qui rappelle bsq. *argi* «lumière; brillant, clair». Cet ensemble de concordances ne semble pas pouvoir s'expliquer par le hasard ni par l'emprunt. Mais il n'autorise pas à penser que le basque historiquement connu est une continuation de l'ibère. Car s'il venait de l'ibère, cela reviendrait à dire que l'aquitain et le vascon, formes anciennes du basque, contemporaines de l'ibère, sont de l'ibère. Or bien que l'on ne possède pas de phrases aquitaines et vasconnes, on peut comparer des mots ibères et des mots aquitains et vascons de la même époque, II^e et 1^{er} siècles avant J.-C (mots ibères figurant dans Maluquer, n^{os} 180-204 et 324-513). On observe alors un mélange de concordances et de différences, celles-ci étant plus nombreuses que celles-là, qui fait penser à deux langues, mais non à la même langue. P. ex., *aiunescertar* (189) contient sans doute le suffixe *-tar*; *escer* rappelle bsq. *esker* «gauche»; mais *aiunescer* ne rappelle rien. La finale *-wi* (démonstratif? article postposé? nominatif?), fréquente en ibère, ne rappelle rien en basque. La première partie de ib. *argi-sabam*, *argi*, se trouve à la fois en basque et en ibère; mais on ne trouve ni en aquitain ni en vascon ni en basque aucun mot terminé par *m*; par contre, on connaît deux exemples de *m* final en ibère: *sabam* et *bortoloikekobam* (n^o 17; Ullastret, IV^e siècle av. notre ère), qui ne rappelle rien en basque. On ne peut donc pas identifier l'aquitain et le vascon, formes anciennes du basque, à l'ibère. Dans l'état actuel des recherches, il paraît impossible de penser que le basque vient de l'ibère; mais il semble permis de supposer qu'il existe entre les deux langues un lien de parenté, moins direct et moins proche que celui de filiation.

Ni avant ni après 1918 on n'a réussi à établir des correspondances phonétiques régulières ni des concordances morphologiques précises d'où l'on puisse conclure à la parenté du basque et des langues chamito-sémitiques.

Les seules langues qui prêtent à des rapprochements faits selon les règles de la méthode comparative avec le basque sont les langues caucasiques. L'idée de la parenté du basque et de ces langues a été défendue par Schuchardt, Trombetti, Winkler, Marr, puis par Uhlenbeck, Dumézil, Bouda et Lafon. C'est surtout à partir de 1923 que l'on a produit des arguments précis. Les langues caucasiques, au nombre d'une quarantaine, et de structures très diverses, se divisent en deux grands groupes. Celui des langues du versant nord, les plus nombreuses et les plus variées, comprend lui-même le groupe du nord-ouest (abkhaz, tcherkesse ou adyghé, oubykh) et l'ensemble formé par les langues du centre (langues tchéthènes ou nakh) et les langues du nord-est ou du Daghestan (avar, lak, dargwa, etc.). Le groupe des trois langues du versant sud, ou langues kartvèles (géorgien, mingrélo-laze, ou zane, et svane), présente une unité sensible. Le travail comparatif a, dans ces vingt dernières années, beaucoup progressé à l'intérieur de tous les groupes et des sous-groupes. On peut

s'en rendre compte en lisant le chapitre de Aert H. Kuipers, *Caucasian*, dans le volume I (p. 315-344) de *Current Trends*, et le grand ouvrage collectif, *Iberijsko-kavkazskie jazyki*, par un groupe de linguistes soviétiques, sous la direction d'E.-A. Bokarev et de M^{me} K. Lomtatidzé, publié à Moscou en 1967. Mais il reste encore une tâche considérable à faire. On est loin d'avoir des vues comparatives satisfaisantes sur l'ensemble des langues caucasiques. Aussi l'application de la méthode comparative au basque et aux langues caucasiques se heurte-t-elle à de grandes difficultés, d'autant plus que les langues caucasiques ne sont connues qu'à partir du siècle dernier, sauf le géorgien, dont on possède des textes à partir du VI^e siècle. Ces langues ont des systèmes phonologiques variés, tous beaucoup plus riches en consonnes que le basque. Par contre, aucune ne connaît l'opposition de *r* douce et de *r* forte. Parmi les traits caractéristiques communs à toutes les langues caucasiques, l'un des plus importants est l'existence de deux modes d'articulation des occlusives et des affriquées: avec occlusion complète de la glotte et sans occlusion de celle-ci. Ces langues possèdent des supraglottales sourdes (appelées aussi glottalisées), dont l'émission est accompagnée d'un coup de glotte, et des infraglottales, les unes sourdes aspirées, les autres sonores. On est en présence de triades telles que *t' / t / d / c' / c / z*. Le basque ignore les glottalisées, et ses sourdes aspirées ne sont que des variantes phonétiques des sourdes ordinaires (v. plus haut).

Malgré ces difficultés, on a pu établir quelques correspondances phonétiques basques-caucasiques. Ainsi, aux sifflantes ou chuintantes glottalisées (le plus souvent affriquées, rarement spirantes) des langues caucasiques correspond en basque une mi-chuintante (*s* ou *ts*), et aux sifflantes ou chuintantes non-glottalisées (spirantes ou affriquées, sourdes ou sonores) des langues caucasiques correspond en basque une sifflante pure (*z* ou *tz*): bsq. *su* «feu» (en basque, *ts* initial s'est réduit à *s*) (lak *c'u*, tcherk. *mas*^o*e* (avec préfixe *ma-*) «feu», gé. *c'v-* «brûler», avec des correspondants en *c'* dans presque toutes les langues caucasiques; bsq. *-(t)zu*; ancien suffixe de pluriel (v. plus haut) (abkh. *-c^oa* (affriquée sifflante labialisée), suffixe de pluriel, oub. *-c^oa*, suffixe marquant l'excès; bsq. *zu* «vous» (aujourd'hui respectueux, mais anciennement pluriel) (cauc. du nord-ouest *s^o* «vous» et formes de types *š^u*, *č^u*, *ič^u* dans les langues du centre et du nord-est; bsq. *-antz* («jusqu'à») (abkh. *nza*, oub. *-onza* «id».

Plusieurs éléments morphologiques basques se retrouvent dans des langues caucasiques: ainsi le préfixe *r-* qui servait autrefois en basque à former des verbes causatifs, joue le même rôle en abkhaz. Un nombre important de rapprochements de vocabulaire a été fait entre le basque et diverses langues caucasiques.

Cet ensemble de concordances ne peut s'expliquer par le hasard ni par l'emprunt; il implique donc un lien de parenté. Le basque, issu de l'aquitain et

du vascon, forme avec les langues caucasiennes une famille que l'on peut appeler euscaro-caucasique. Telle est l'hypothèse défendue par Dumézil, Bouda et Lafon: Dumézil, *Introd.*, 1932, p. 123-149; Bouda, *Bask-kauk, Etymologien, L'Euskaro-caucasique* (1949), articles dans *BRSVAP* depuis 1954; Lafon, divers articles depuis 1933, *Word* 1951 et 1952, *Etudes* 1952, *Bedi Kartlisa* 1968. Uhlenbeck la tenait, à la fin de sa vie, pour fondée. D'autres linguistes, notamment Deeters, I. M. Echaide (*BRSVAP* 1953), Vogt (*BSL* 1955), Michelena (*Sobre el pasado*, 1964) objectent que les concordances entre le basque et tous les groupes caucasiens, et non tel ou tel d'entre eux, sont trop minces et en trop petit nombre pour impliquer un lien de parenté, d'autant plus que l'unité de la famille caucasique elle-même n'est pas unanimement reconnue; d'après certains, les ressemblances et les concordances qui ont été relevées entre les langues du versant nord et celles du versant sud peuvent s'expliquer par des contacts prolongés et n'impliquent pas une origine commune. Nous continuons, pour notre part, à penser qu'un tel ensemble de rapprochements qui chevauchent les uns sur les autres ne peut s'expliquer que par une tradition commune. Mais ce qui s'est transmis de génération en génération depuis l'époque euscaro-caucasique n'était certainement pas un système morphologique fixé dès l'origine, et des infiltrations ont dû se produire entre divers groupes ou parlars. D'ailleurs, les idées de famille caucasique et de famille euscaro-caucasique, loin de mettre un terme aux recherches, doivent en susciter de nouvelles, qui aboutiront à les préciser.

Les caucasologues soviétiques, tout particulièrement les Géorgiens, attachent une grande importance au problème des rapports des langues caucasiennes et du basque. L'auteur du présent chapitre s'est entretenu sur ce sujet en 1966 à Tbilissi avec A. Tchikobava (Lafon, *Bedi Kartlisa* 1967). Celui-ci est d'avis qu'il faut s'attaquer résolument et méthodiquement à ce problème. «On sait, a-t-il écrit dans un article, que les grands problèmes ne peuvent être résolus en un tournemain; on sait aussi qu'ils ne seront jamais résolus si on ne les pose pas». Or quand il s'agit de prouver la parenté d'une langue très éloignée géographiquement et d'un groupe d'autres langues qui sont par surcroît très variées, «il est nécessaire, dit encore le linguiste géorgien, de fouiller leur histoire, de "forer" à une grande profondeur». Il faut avoir pour cela des linguistes qui soient à la fois bascologues et caucasologues. Il faut donc initier des caucasologues, déjà formés ou en formation, à la linguistique basque, et vice versa. Nous avons déjà nous-mêmes exprimé ce souhait en 1953 (*BRSVAP*, p. 333). Nous avons fait en 1966 une série de leçons sur la langue basque à l'université de Tbilissi et à l'Institut de linguistique de l'Académie des Sciences de la RSS de Géorgie.

Des rapprochements ont été faits entre le basque et des langues paléosibériennes: sur ces langues, v. Dean Zorth, *Paleosiberian, Current Trends*, I, p.

345-373. Uhlenbeck avait signalé en 1922, puis en 1925, qu'il existe un «parallélisme» complet entre le verbe tchouktche et le verbe basque. Dans les deux langues, le sujet d'un verbe intransitif, comme le complément d'objet d'un verbe transitif porte une marque (ergatif en basque, instrumental en tchouktche). Ce «parallélisme» s'étend aux deux langues parentes du tchouktche, le koriak et le kamtchadale. Bouda a rapproché le préfixe *r(a)-*, qui sert à former des verbes causatifs en basque et en abkhaz, du préfixe *r-* qui joue le même rôle en tchouktche: *ilu* «se mouvoir», *rilu* «mouvoir». Il a en outre présenté des rapprochements de vocabulaire entre le tchouktche et le basque: p. ex. tch. *välv* «corbeau», mot à redoublement, fait penser à bsq. *bele* «id», *bel* «sombre» (2^e élément de composé), *beltz* «noir», qui existait déjà en aquitain et en vascon, et même en ibère. Uhlenbeck en retenait quelques-uns et écrivait en 1946: «Nous savons encore trop peu de choses sur les relations de parenté extérieure du groupe tchouktche-koriak-kamtchadale. Peut-être apparaîtra-t-il en fin de compte que ce groupe est une ramification du caucasique. Alors, les ressemblances du tchouktche et du basque se laisseraient insérer dans l'étude comparative du basque et du caucasique». Mais on doit être prudent lorsqu'on procède à des comparaisons entre des langues aussi éloignées géographiquement les unes des autres.

S'il existe, comme nous le pensons personnellement, un lien de parenté entre la langue basque et les langues caucasiques, comment peut-on l'expliquer historiquement? Il est peu vraisemblable qu'elles appartiennent à une grande famille de langues qui se serait étendue des Pyrénées au Caucase et qui aurait été submergée en grande partie par la coulée indo-européenne. Car dans cette hypothèse, il en aurait sans doute subsisté des traces dans le vaste intervalle situé entre les deux piliers extrêmes. Or, jusqu'à maintenant, on n'en a point relevé de concluantes. L'hypothèse qui reste est celle d'une migration venue du Caucase, d'Asie Mineure ou de quelque région voisine. Comme une forme ancienne du basque a été en usage dans la région de Perpignan et de Narbonne et que des noms de lieux d'aspect basque sont attestés dès l'antiquité dans le sud-est et le sud de l'Espagne, il n'est pas interdit de penser que les immigrants, fondateurs des deux *Iliberri*, c'est-à-dire des deux «Villeneuve» à nom basque, sont arrivés par mer. Mais ici la linguistique n'est plus d'aucun secours. On peut dire seulement que, d'après les archéologues espagnols, à l'époque égéenne, l'Orient méditerranéen a exercé une influence sur le Levant espagnol et sur les côtes méridionales de la Péninsule. Il y a lieu d'espérer que les recherches d'archéologie et d'épigraphie préhistoriques et protohistoriques qui sont en plein essor en Espagne, et les fouilles qui se poursuivent en France dans les régions d'Ensérune, de Narbonne et de Perpignan permettront de voir plus clair dans ces problèmes difficiles. Mais il faudrait beaucoup plus de chercheurs.

Lorsqu'on cherche à découvrir ou à établir un lien de parenté entre le basque, isolé au sud-ouest de l'Europe, et d'autres langues lointaines, il faut procéder progressivement, c'est-à-dire lentement. Mais si l'on aperçoit, en cours de route, des rapprochements, soit de morphologie soit de vocabulaire qui ne pourront être pleinement justifiés que plus tard, il n'est pas interdit de les noter et de les signaler, comme autant de jalons dont l'avenir dira si l'on doit les consolider, les déplacer ou les enlever.

LES ÉCRITURES ANCIENNES EN USAGE DANS LA PÉNINSULE IBÉRIQUE. D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENTS*

L'étude des écritures qui ont été en usage dans la Péninsule ibérique dans les cinq ou six premiers siècles avant l'ère chrétienne, bien qu'elle laisse beaucoup de problèmes non résolus, est de nature à fournir déjà des indications précieuses sur les courants de civilisation qui se sont propagés dans la Péninsule et sur leurs zones respectives. Elle a été l'objet, dans ces trente dernières années, de travaux importants dont l'initiateur est l'éminent savant espagnol, archéologue, épigraphiste et historien de l'art, don Manuel Gómez-Moreno.

Depuis que Gómez-Moreno a montré que l'écriture des inscriptions dites ibériques était syllabique en ce qui concerne les occlusives (c'est-à-dire qu'elle ne comportait pas, par exemple, un signe pour la consonne *b*, mais des signes valant respectivement *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*) et qu'il a découvert ou précisé la valeur de la plupart de ces signes, on lit ces inscriptions d'une façon plus exacte et plus sûre. Bien qu'elles n'aient pu être interprétées, faute de bilingues, la connaissance des écritures et des langues prélatines de la Péninsule ibérique a fait, dans ces dernières années, grâce à lui et à ses élèves, de remarquables progrès. On peut affirmer, en particulier, que, bien que la Péninsule ibérique (dont la plus grande partie, d'ailleurs, n'a jamais été occupée par les Ibères) fût, au dire de Strabon, faiblement peuplée, diverses langues y étaient en usage lors de l'arrivée des Romains. De plus, on voit clairement que les inscriptions en langue ibère, c'est-à-dire dans la langue du peuple qui occupait la côte méditerranéenne, de la Catalogne à Almería, ainsi que la vallée moyenne de l'Èbre, ne peuvent en aucune façon être interprétées grâce à la langue basque. Et l'on constate qu'il n'y a aucune concordance nette et précise entre les finales des mots ibères et les suffixes de la déclinaison et de la conjugaison basques. On peut donc tenir pour certain que le basque ne vient pas de l'ibère.

*BH LIV (165-183) 1952

Les idées de Gómez-Moreno, dont le premier travail sur les inscriptions ibériques a paru en 1922, ont été pendant longtemps, sans doute parce qu'elles avaient contre elles l'autorité de Schuchardt, méconnues en Espagne et ignorées à l'étranger. Pour ma part, je dois avouer que je n'en avais, comme beaucoup d'autres, aucune connaissance, ni, sans doute, Georges Lacombe non plus, lorsque nous composâmes l'article *Indo-européen, basque et ibère* qui a paru en 1936 sous nos deux signatures dans *Germanen und Indogermanen, Festschrift für Herman Hirt* (t. II, p. 109-123). Dans un article qui a paru en 1948 dans le *Bulletin de la Société de Linguistique* (t. XLIV, p. 144-154), mais qui avait été rédigé un an auparavant, *Sur un suffixe nominal commun au basque et à quelques langues caucasiques*, je cite encore des mots ibères (p. 147) selon la transcription de Schuchardt, c'est-à-dire de Hübner. Si, enfin, dans mon étude de 1947 sur l'état actuel du problème des origines de la langue basque (paru dans la revue *Eusko-Jakintza*, 1^{re} année, p. 35-47, 151-163, 505-524), j'ai fort peu touché au problème des rapports du basque et de l'ibère (p. 37-38), c'est que je sentais que les idées de Schuchardt sur cette question manquaient de solidité, mais que je connaissais seulement l'existence, sans plus, des travaux de Gómez-Moreno. C'est la lecture de deux mémoires de Caro Baroja qui m'a fait connaître les conceptions de Gómez-Moreno et m'a révélé la valeur et l'importance des travaux de l'illustre archéologue espagnol. J'ai rendu compte, dans le *Bulletin hispanique*, t. L, 1948, p. 84-88, de ces deux mémoires: *Sobre el vocabulario de las inscripciones ibéricas* (in *Boletín de la Real Academia Española*, 1946, p. 173-219) et *La geografía lingüística en la España antigua a la luz de la lectura de las inscripciones monetales* (même périodique, 1947, p. 197-243).

Il n'est pas tenu compte des travaux de Gómez-Moreno et de ses élèves dans l'*Histoire de l'écriture* de J.-G. Février (Paris, Payot, 1948). Les pages 324-327 de ce beau livre, consacrées aux écritures de la Péninsule ibérique, sont entièrement à refaire.

Adolf Schulten, dans son article *Die Tyrsener in Spanien*, qui a paru en 1940 dans *Klio* (33, p. 73-102), transcrit encore (89), d'après Hübner et Schuchardt, *aredc*, le mot ou l'expression ibère qu'il faut lire *aredace* ou *are-tace* (voir Gómez-Moreno, *Misceláneas*, p. 299). Ce qu'il lit *ilmca* (96) sur une monnaie d'Obulco doit être lu *ibulca* (Gómez-Moreno, 173).

Un savant, toutefois, avait utilisé, dès avant la dernière guerre, les premiers travaux de Gómez-Moreno: le regretté Gerhard Bähr, dans son important mémoire *Baskisch und Iberisch*. Mais ce mémoire, écrit avant mars 1940, n'a pu être publié qu'en 1948, dans la revue *Eusko-Jakintza* (p. 3-20, 167-194, 381-455; il en a été fait un tirage à part). Les «systèmes d'écriture ibériques» y sont étudiés au début de la 4^e partie (p. 45-61 du tirage à part): à savoir «l'écriture nord-ibérique», «les systèmes d'écriture sud-ibériques» et le «type

mixte» des monnaies d'Obulco et de quelques autres villes du Sud. Bähr déclare, après avoir rendu hommage à Gómez-Moreno, que, comme le savant espagnol, dans son article de l'*Homenaje a D. Ramón Menéndez Pidal* (1925), donnait la valeur des signes de l'écriture «ibérique», sans autre explication, il s'était lui-même efforcé de justifier la valeur attribuée à chaque signe et de déterminer son origine. Le travail de Bähr, fort méritoire et qui contient nombre d'idées justes, constitue un sérieux progrès sur les *Monumenta* de Hübner. Mais il est dépassé par des travaux plus récents. La partie la moins solide est, comme il fallait s'y attendre, celle qui est consacrée aux écritures du Sud.

Aujourd'hui, les idées de Gómez-Moreno sont, pour l'essentiel, acceptées et utilisées par presque tous les spécialistes en Espagne, en France et ailleurs. Ses travaux sur l'antiquité ont été rassemblés dans un très beau recueil, *Misceláneas, Historia-Arte-Arqueología, Primera serie, La Antigüedad* (Instituto Diego Velázquez, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 1949, 423 pages). Plusieurs étaient inédits; la plupart ont été corrigés et mis à jour par l'auteur lui-même. Les pages 201-335 sont consacrées aux écritures et aux langues anciennes de la Péninsule ibérique; les articles sur la numismatique (p. 157-186) contiennent aussi de précieux renseignements.

D'autres travaux importants consacrés aux inscriptions «ibériques» ont vu le jour en Espagne dans ces dernières années. Ils sont dus à une brillante équipe de savants qui ne se sont pas contentés de suivre les traces du maître, mais ont fait, sur bien des points, œuvre originale. Peu de questions ont été aussi renouvelées que celle des langues et des écritures de l'Hispania pré-romaine. Et elle se renouvelle sans cesse. L'important ouvrage de Hübner, *Monumenta linguae Ibericae* (1893), sans être périmé, correspond à un stade de la recherche qui est aujourd'hui de beaucoup dépassé. L'ouvrage de Schuchardt, *Die iberische Deklination* (1907), qui repose sur les conceptions et les lectures de Hübner, et où l'illustre linguistique s'était efforcé de prouver la parenté du basque et de l'ibère en établissant des concordances entre les suffixes casuels du basque et ceux de l'ibère, a cessé de faire autorité. Bähr termine son mémoire *Baskisch und Iberisch* par cette «conclusion négative» (l'expression est de lui): «On n'a pas apporté la preuve que le basque soit apparenté à l'ibère, ou que même il continue une langue ibère».

On peut se faire une idée de ce que fut dans l'antiquité la diversité linguistique de la Péninsule, en lisant la première partie de l'article de Gómez-Moreno, *Las lenguas hispánicas* (*Misc.*, p. 201-210), et les articles d'Antonio Tovar réunis et publiés en un ouvrage sous le titre *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas* (Universidad de Buenos-Aires, 1949, 245 pages). «L'opposition, écrit ce dernier (p. 8), d'une Hispania indo-européanisée et d'une Hispania ibéro-tartessienne, avec la zone basque comme appendice de cette dernière, est fondamentale». Faisons seulement une réserve sur l'expres-

sion «appendice de cette dernière». Tovar, d'ailleurs, s'exprime d'une façon plus prudente, p. 198, quand il qualifie la zone basque de «zone à part». Tout le nord-ouest de la Péninsule fut «profondément indo-européanisé» (195). Cette zone, où se maintinrent une organisation sociale de tradition indo-européenne et une langue indo-européenne, appartenant au groupe celtique, la langue des Celtibères, était limitée au sud-ouest par le Tage, descendait même, à Mérida, jusqu'au Guadiana et englobait à l'est les hauteurs de Cuenca et de Soria et au nord-est la Rioja. Elle était limitrophe, au nord-est, du territoire basque [plus exactement de celui des Vascons], qui fut traversé par les envahisseurs, mais resta fidèle à sa langue (p. 195-196). En dehors de la zone vraiment indo-européanisée, il y eut des pénétrations indo-européennes, qui furent plus ou moins complètement absorbées par les occupants ultérieurs. De nombreuses pénétrations de ce genre ont été signalées en Andalousie; des noms de caractère indo-européen apparaissent dans des inscriptions de la vallée du Guadalquivir (p. 150 et 151). Sur les invasions indo-européennes dans la Péninsule antérieures à la conquête romaine, on lira aussi avec intérêt le bref article de Tovar, *Nuevas gentilidades y respuesta sobre el tema de los Indoeuropeos de Hispania*, dans les *Anales de Filología clásica* de l'Université de Buenos-Aires (t. IV, 1949, p. 353-356). «La présence d'au moins deux couches d'envahisseurs indo-européens dans la Péninsule —Pré-Celtes et Celtes— est indubitable. Il appartient aux archéologues de mieux déterminer leurs relations mutuelles dans le temps et dans l'espace» (354).

Quant à la partie de la Péninsule qui ne fut pas profondément indo-européanisée, elle comprenait la côte méditerranéenne, la vallée moyenne de l'Èbre, l'Aragon, la Navarre, les provinces basques actuelles, la Bétique et la partie du Portugal actuel située au sud du Tage. Les envahisseurs indo-européens n'y purent imposer ni leur langue ni leur mode de vie sociale. «Cette Espagne non indo-européenne, où le Pays Basque était inclus comme une zone à part, plus étendue vers l'est qu'aujourd'hui, était compliquée à l'extrême. De la Catalogne à Almería, une certaine unité linguistique se laisse apercevoir; mais la Bétique, avec l'Algarve et l'Alemtejo, et jusqu'au Júcar, apparaît encore plus mystérieuse» (*Estudios*, p. 198).

On pourrait donc distinguer, à notre avis, dans la partie de la Péninsule qui n'a pas été indo-européanisée, une zone tartessienne, une zone ibère et une zone vasconne. Les Vascons, qui occupaient celle-ci, sont les ancêtres des Basques; la langue basque continue leur langue, à laquelle l'aquitain était sans doute apparenté de très près.

Outre ces deux recueils, facilement accessibles, de Gómez-Moreno et de Tovar, il convient de signaler des articles de grande portée, dus à divers auteurs, qui ont paru dans des revues où l'on n'aurait peut-être pas l'idée d'aller les chercher, et qui risquent ainsi de ne toucher qu'un public restreint, parfois

même d'échapper à des spécialistes. Tels sont les deux mémoires de Caro Baroja mentionnés plus haut et l'article de Tovar sur les invasions indo-européennes.

Nous devons faire connaître maintenant deux récents articles d'Antonio Tovar sur les écritures en usage dans la Péninsule. Dans le premier, *Sobre supervivencias del silabismo minoico en ibérico y otros alfabetos* (in *Minos, Investigaciones y materiales para el estudio de los textos paleocretenses*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Colegio Trilingüe de la Universidad, Salamanca, 1951, p. 61-70), qui contient des références à de nombreux travaux de divers auteurs, Tovar expose que la conservation de signes à valeur syllabique jusqu'à une époque récente (IV^e siècle avant notre ère à Chypre, époque d'Auguste en Espagne) montre que, sans que l'on ôte à l'alphabet sémitique la place qu'il a dans la création de l'écriture tartesso-ibère, «les alphabets les plus insoupçonnés ont des contacts *directs* avec le vieux système fixé aux temps minoens» (p. 70).

Le second article, très court, a paru en 1951 dans *Zephyrus* (II, p. 97-101), l'organe du Séminaire d'archéologie de l'Université de Salamanque. Intitulé *Sobre la fecha del alfabeto ibérico*, il contient un tableau comparatif où figurent avec leurs valeurs respectives, «abstraction faite seulement des plus étranges», les formes normales des signes tartessiens et des signes ibères, ainsi que les caractères qui leur ressemblent dans l'alphabet grec, l'alphabet phénicien ou d'autres alphabets sémitiques, et parfois le syllabaire cyprïote. Ce tableau intéresse au plus haut point les spécialistes des études tartessiennes et ibères et les historiens de l'écriture. Mais les faits et les idées exposés dans les deux pages de texte qui le précèdent méritent d'être connus de tous ceux qui s'intéressent au passé lointain de la Péninsule ibérique et du midi de la France. Nous les exposerons ici, en y joignant quelques explications et observations.

Dans l'antique Hispania, durant les cinq ou six siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, on utilisa des écritures de deux types: d'un type intermédiaire et formant transition entre le syllabisme pur et l'alphabet pur, et de type alphabétique. Au premier type appartient l'écriture dite tartesso-ibère, dont l'écriture tartessienne représente le stade le plus ancien; l'écriture ibère dérive de la tartessienne. Les écritures purement alphabétiques antérieures à l'alphabet latin sont, d'après Tovar:

1° A l'extrême sud-ouest de la Péninsule, l'écriture des inscriptions funéraires de l'Algarve, disposées en spirale, qui «doivent être séparées rigoureusement des inscriptions proprement tartessiennes» (p. 98, n. 7). Elles sont unies à celles-ci par des ressemblances de forme; mais, par exemple, le même signe qui, sur les monnaies d'Urci (Bétique), sert à noter la syllabe *ke*, note dans l'Algarve la consonne *k*.

2° Au sud-est, un alphabet grec de type ionien (plomb d'Alcoy, du VI^e ou du V^e siècle avant notre ère; plomb de Cigarralejo, près de Murcie, non encore publié; graffiti d'Alicante).

3° Sur toute la côte méridionale, l'alphabet phénicien.

L'alphabet latin a servi à écrire non seulement le latin, mais encore d'autres langues, dont l'une était sans doute celtique, et dont les autres ne peuvent être ni déchiffrées ni identifiées: voir Gómez-Moreno, *Misc.*, p. 204-207.

Dans la Péninsule, d'autres écritures ont servi également à noter des langues différentes: l'écriture ibère, à noter l'ibère, qui n'est certainement pas une langue indo-européenne, et le celtibère, qui est très probablement une langue celtique; l'alphabet grec, à écrire le grec et l'ibère.

Inversement, il arrive qu'une même langue ait été notée au moyen de diverses écritures: l'ibère, au moyen de l'écriture ibère et de l'alphabet grec; le celtibère, au moyen de l'écriture ibère et de l'alphabet latin.

Les inscriptions de la zone portugaise ont été généralement mal copiées, et plusieurs d'entre elles, provenant du Haut Alemtejo et conservées au Musée de Belem, sont encore inédites (Gómez-Moreno, p. 320; voir aussi p. 260, n. 7). Celles qui ont été publiées sont encore très imparfaitement connues.

Schulten, dans l'article cité plus haut, a présenté, sans la justifier, une nouvelle lecture des inscriptions lusitaniennes, c'est-à-dire de l'Algarve, et de plusieurs inscriptions tartessiennes, et a exposé la thèse suivante. «Il n'est pas douteux que les pierres lusitaniennes et la stèle de Lemnos sont écrites dans la même langue, proche de l'étrusque» (*art. cit.*, 94). L'écriture lusitanienne a des rapports étroits avec l'Asie Mineure, surtout avec Lemnos et avec la Lydie. Or, celle-ci était le pays d'origine des Tyrséniens, qui tiraient leur nom de la ville lydienne de Tyrssa (85) et qui étaient installés à Lemnos. «Les inscriptions lusitaniennes, comme la stèle de Lemnos, sont rédigées dans la langue des Tyrséniens, et l'écriture de celle-ci et de celles-là est l'écriture tyrsénienne» (94). L'inscription d'Ilipa et celle d'Estepa (en Bétique) sont également en langue et en écriture tyrséniennes (97). «Les Étrusques sont les descendants des Tyrséniens» (101). L'écriture tartessienne est d'origine tyrsénienne: Tartessos, qui «était une colonie tyrsénienne» (100), a reçu son écriture des Tyrséniens (87).

Mais les lectures de Schulten ne sont pas du tout sûres. Celles qu'il donne de plusieurs monnaies d'Obulco (96) sont en grande partie inexactes. L'argument fondamental (93) qui prouve, selon lui, que les inscriptions lusitaniennes sont rédigées dans la même langue que celle de Lemnos est l'identité (c'est le terme qu'il emploie) du mot *saronah*, *zaronah*, qui revient fréquemment dans les inscriptions lusitaniennes, et qui signifie, selon lui, *hic situs est*,

et du mot *zeronai* de l'inscription «tyrsénienne» de Lemnos. Or, on peut objecter: 1° qu'il n'est pas du tout certain que ces deux mots, dont on ignore le sens, puissent être rapprochés; 2° que mêmes les lectures *saronah*, *zaronah* ne sont pas sûres. Le signe que Schulten lit *h* a-t-il bien cette valeur? Et celui qu'il lit *z*? Notons en passant comme un fait curieux que le signe lusitanien qu'il lit *s* (et dont il existe deux variantes) est celui qui note *s* (avec les deux mêmes variantes) dans l'écriture ibère, mais qu'il ne figure pas dans l'écriture tartessienne. L'une de ces variantes note aussi *s* dans l'inscription ibère d'Alcoy en caractères ioniens, et *s* dans l'alphabet grec archaïque de Théra. L'autre variante est le signe pour *s* dans l'alphabet grec occidental. Il est à remarquer aussi que l'on trouve dans une des inscriptions lusitaniennes un signe absolument identique au signe *co* de l'écriture ibère (deux *delta* grecs opposés par le sommet); or, dans l'écriture tartessienne, il est orienté autrement (rotation de 90 degrés autour de son centre de symétrie). Nous nous proposons d'examiner ailleurs de plus près ces ressemblances, au moins apparentes, entre l'écriture lusitanienne et l'écriture ibère.

La thèse de Schulten est peut-être juste, au moins dans une certaine mesure; mais elle devrait être étayée par des arguments plus solides et par une lecture plus sûre des inscriptions lusitaniennes. L'étude de ces inscriptions reste à faire. Gómez-Moreno, sans discuter le fond de la thèse de Schulten, déclare avec raison (258) que «no basta escalonar afirmaciones frente a lo deleznable de la argumentación técnica». Rappelons que la région fabuleuse et énigmatique de Tartessos n'a pu encore être localisée d'une façon sûre et a fait l'objet de nombreuses controverses: voir, sur ce sujet, la note de Charles Picard dans la *Revue Archéologique*, 6^e série, t. XXI, 1944, p. 156-157.

Passons aux écritures tartessienne et ibère. La plupart de leurs signes ont un caractère géométrique. Leurs éléments constitutifs sont le segment de droite et le cercle (ou le demi-cercle ou l'arc de cercle). Beaucoup sont symétriques par rapport à un point ou à un axe (tantôt figuré, tantôt non figuré). Certains signes tartessiens, qui ont une forme compliquée, notent peut-être des groupes complexes de sons: on ne connaît pas leur valeur.

La chronologie des inscriptions ibères et tartessiennes est mal connue (Tovar, *Estudios*, p. 28, n. 1; Gómez-Moreno, p. 269). L'archéologie montre que les inscriptions qui constituent «l'épigraphe indigène de la partie occidentale de la Péninsule» appartiennent à la période comprise entre le VI^e et le V^e siècle avant notre ère et les débuts de l'ère chrétienne (Gómez-Moreno, p. 255-256). Le plomb d'Alcoy, dont la langue est ibère, doit être, à en juger par son alphabet, de type ionien archaïque, du VI^e ou du V^e siècle. Les inscriptions en caractères ibères ne remontent probablement pas plus haut que le III^e siècle (*Misc.*, p. 202).

Les plus anciennes paraissent être les inscriptions des monnaies de Sagonte (dont le nom ibère était *Arse*), suivies de près par les drachmes de type emporitain (*Misc.*, p. 271). Le plomb de Mogente, en caractères tartessiens, doit être du III^e ou du début du II^e siècle (C. Serra Ráfols, in *Anuari del Institut d'Estudis Catalans*, Secció histórico-arqueològica, 1927-1931, vol. VIII, Barcelona, 1938, p. 334).

Jusqu'à ces dernières années, on rapportait à un même type, dit tartessien, ou turdétan, ou sud-ibérique, toutes les écritures indigènes du sud de la Péninsule (Algarve, Andalousie, et jusqu'à la région d'Albacete et de Játiva). On sait que la civilisation dite tartessienne brilla d'un très vif éclat sur tout le midi de la Péninsule, plus précisément sur la région qui va de l'embouchure du Tage au bassin du Segura. Mais, comme on l'a vu plus haut, certains savants (Schulten, Tovar) considèrent l'écriture des inscriptions de la zone portugaise comme une écriture alphabétique, apparentée toutefois à la tartessienne. La plus longue des inscriptions en écriture tartessienne proprement dite, dont on trouve la liste dans *Misceláneas*, p. 260 et 320, est le plomb de Mogente (sud-ouest d'Enguera, qui est à l'ouest de Játiva). Les inscriptions plus courtes, des plats d'Abengibre (près d'Albacete) et le graffite du Salobral (même région) sont reproduits dans *Misceláneas*, p. 316-320.

L'écriture ibère a été en usage sur la côte orientale de l'Espagne, dans la région de la meseta centrale et dans la vallée de l'Èbre. Les inscriptions en caractères ibères, qui vont toujours de gauche à droite, sont de nature variée: inscriptions funéraires, inscriptions sur des vases, légendes de monnaies, tessères d'hospitalité, et d'autres dont on ne peut déterminer la nature. Dans la Péninsule, on les trouve en Catalogne et au Levant, dans une partie de la zone indo-européanisée, et même dans le territoire des Vascons. L'importante inscription connue sous le nom de bronze de Luzaga, en langue celtibère, provient de la région de Guadalajara (nord-est de Madrid). Des monnaies portant des caractères ibères ont été frappées dans le pays des Vascons et dans des villes situées encore plus à l'ouest (Segisamon, Virovesca). Caro Baroja a dressé une carte où sont localisés approximativement les ateliers de frappe des monnaies ibères et celtibères connus (article cité, *La Geografía lingüística...*, entre les pages 224 et 225). La limite de la zone où l'on a frappé ces monnaies est marquée à peu près par une ligne qui irait de Burgos à Ciudad-Real.

Une pierre portant une courte inscription en caractères ibères a été récemment trouvée à Ibiza. Elle a été publiée en 1948 par A. Garcia y Bellido et par J. Vallejo. Elle est reproduite dans *Misceláneas*, p. 330. Tovar l'a étudiée dans le court article cité plus haut des *Anales de Filología clásica* de l'Université de Buenos-Aires (p. 355-356). Il a montré que les mots qui la composent sont des noms de personnes suivis de l'indication de leur *gentilitas*. «Les noms sont bien caractéristiques de la meseta et de la Celtibérie, et il

est hors de doute que, bien qu'ils apparaissent dans l'île d'Ibiza, ils appartiennent aux éléments illyroceltiques de la Péninsule, comme Vallejo l'a bien montré quand il a publié l'inscription».

On possède une courte inscription, incomplète, sur une petite colonne en pierre calcaire, qui a été découverte en Sardaigne, à Cagliari. Elle est reproduite dans *Miscelâneas*, p. 314.

On sait que des monnaies portant des inscriptions en caractères ibères proviennent de la Narbonnaise, et que l'on a découvert à Ensérune, entre Narbonne et Béziers, un grand nombre d'inscriptions en caractères ibères sur des vases ou des plats. La plupart d'entre elles n'ont pas encore été publiées. Gómez-Moreno en reproduit ou en cite quelques-unes, p. 322-325.

Il convient de rappeler que quelques caractères ibères en repoussé se lisent sur une banderole enchâssée en partie dans une cotte de mailles qui fut trouvée dans le tertre sépulcral d'Aubagnan (Landes), à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Saint-Sever. C'est la seule inscription en caractères ibères qui ait été découverte sur le territoire de l'ancienne Aquitaine. Elle a été publiée dans la *Revue des Études anciennes*, 1914, p. 217-218.

Enfin des monnaies provenant de plusieurs villes du sud-est de la Péninsule portent des légendes écrites en caractères dont les uns sont ibères et les autres tartessiens. Ainsi, sur les monnaies d'Urci, tout près d'Almería, on lit le mot *orcescen*, écrit de gauche à droite, avec un *o* et un *s* tartessiens, un *r* orienté vers la droite, à l'inverse de l'*r* tartessien et ibère, un *ce* de type tartessien, mais orienté à son inverse, un *n* ibère (orienté à l'inverse de l'*n* tartessien). Il s'agit d'une écriture mixte.

Les signes dont se compose l'écriture ibère notent les sons suivants:

Voyelles: *a, e, i, o, u*.

Sonantes (toujours employées comme consonnes): *m, n, l*; deux types de *r*, que l'on convient de transcrire par *r* et *rr*; le second note, suivant certains, *r* fort; mais cela n'est pas sûr.

Sifflantes: deux types de *s*, que l'on convient de transcrire par *s* et *s*, sans que l'on sache exactement à quoi répond l'emploi respectif de ces deux signes.

Occlusives: labiales: *ba, be, bi, bo, bu*.

dentales: *da (ta), de (te), di (ti), to, du (tu)*.

dorsales: *ga (ca), ge (ce), gi, go (co), cu*.

En tout, vingt-sept signes.

Dans les cas où les mêmes noms propres sont attestés en caractères ibères et en caractères latins ou grecs, on s'aperçoit que les signes ibères pour les

labiales notent toujours des sonores, mais que ceux pour les dentales et les dorsales notent tantôt des sourdes, tantôt des sonores, à l'exception de trois signes, qui notent toujours respectivement *gi*, *to*, *cu*. Mais, comme le fait remarquer Gómez-Moreno (p. 274), c'est peut-être par hasard que l'on ne connaît pas de cas où ces signes notent *ci*, *do*, *gu*.

La nature exacte d'un signe noté par convention *m* et celle de certaines variantes d'un petit nombre de signes n'ont pu être encore déterminées. Mais la physionomie du système ibère apparaît nettement.

Quant à l'écriture tartessienne, la valeur de quelques signes ou variantes, dont plusieurs sont particuliers aux inscriptions d'une région ou d'une localité, est encore inconnue ou incertaine.

Plusieurs signes ibères ne sont autres que les signes tartessiens correspondants orientés en sens inverse, ce qui n'a rien d'étonnant, car les deux écritures se tracent dans des sens opposés. Malgré cela, certains signes ont gardé dans l'écriture ibère la même orientation qu'ils avaient dans la tartessienne et sont ainsi identiques aux signes tartessiens correspondants. D'autres signes tartessiens, composés de deux parties symétriques par rapport à un axe vertical (figuré ou non), sont passés tels quels dans l'écriture ibère. Dans certains cas, par contre, le signe tartessien a été remplacé par un signe entièrement différent. Le cas le plus curieux, sans doute, est celui des signes pour *ba*: dans l'écriture tartessienne, un signe à axe de symétrie vertical non figuré; dans l'écriture ibère, un simple trait vertical. L'origine du second est inconnue. Le premier n'a aucun analogue dans l'alphabet grec et ne rappelle vraiment aucun caractère sémitique ni cyprote.

Indiquons les ressemblances de quelques signes tartessiens et ibères avec ceux d'autres écritures.

a tartessien: identique à l'*a* de l'alphabet grec occidental, qui dérive lui-même de l'*aleph* phénicien; *a* ibère est orienté en sens inverse.

i ibère: l'une de ses variantes est identique à un *yod* phénicien qui aurait subi une rotation de 90 degrés; l'*i* tartessien est orienté en sens inverse de l'*i* ibère; il est l'image de cet *i* dans un miroir.

l ibère: l'une de ses variantes est identique à l'*l* de l'alphabet grec archaïque de Théra; l'*l* tartessien est orienté en sens inverse.

n tartessien: très semblable à l'*n* phénicien; *n* ibère, qui ressemble beaucoup à l'*n* grec occidental, est l'image d'un *n* tartessien dans un miroir.

bi tartessien: *p* phénicien; *bi* ibère est orienté en sens inverse.

da (*ta*) tartessien et ibère: identique au *t* phénicien.

ga (ca) tartessien: identique au *gamma* attique, qui est identique lui-même au *g* phénicien récent et au *g* araméen ancien (VIII^e siècle). Le signe ibère correspondant dérive du signe tartessien.

ge (ce) tartessien: une de ses variantes ressemble à un *k* phénicien; il est identique au *k* de l'alphabet lydien; l'une des variantes du *ge (ce)* ibère est orientée en sens inverse.

L'article d'Antonio Tovar qui a paru dans *Zephyrus* contient les deux affirmations essentielles suivantes:

1° L'écriture tartesso-ibère est fondée, pour ce qu'elle a de proprement alphabétique, sur les écritures grecque et phénicienne («sans exclure aucune des deux») du VII^e siècle avant notre ère, période «où nous devons penser qu'il y eut une intense colonisation» de la Péninsule. Mais ce qu'elle a de syllabique, et qui est une survivance, tient à «de profondes racines antérieures», c'est-à-dire à l'usage profondément enraciné d'une écriture complètement syllabique dans la Péninsule.

2° L'écriture tartesso-ibère, par conséquent, n'a pas été créée antérieurement au VII^e siècle.

On sait qu'une écriture de type purement syllabique fut en usage, au premier millénaire avant notre ère, dans l'île de Chypre. Elle a servi à noter d'abord une langue inconnue, puis un dialecte grec appartenant, comme l'arcadien et le pamphylien, au groupe dit achéen, qui eut une très grande extension avant l'invasion doriennne. Les plus anciennes inscriptions en syllabaire cypriote datent au plus tôt du VII^e siècle avant notre ère. Les signes pour toutes les consonnes, y compris les sonantes, avaient une valeur syllabique: un signe notait *mo*, un autre *se*, un autre *ti*, un autre *to*, un autre *ka*, etc. Cette écriture ne distinguait pas les sonores des sourdes ordinaires ni des sourdes aspirées de chaque catégorie. Des mots grecs comme *misthon*, *ptolis*, *kasignètoi* sont notés à Chypre *mi.si.to.ne*, *po.to.li.se*, *ka.si.ke.ne.to.i*. D'autre part, on a découvert récemment à Enkomi (Chypre), sur quelques cylindres et globes d'argile cuite remontant au minoen récent I (entre 1580 et 1450 avant J.-C.), des signes d'écriture que l'on a appelés cypro-minoens parce qu'ils se rapprochent à la fois de l'écriture minoenne ou crétoise dite linéaire et de l'écriture syllabique cypriote ultérieure. L'écriture crétoise dite linéaire se distingue de l'écriture crétoise hiéroglyphique, dont elle est issue, par le caractère de ses signes, qui, au lieu d'être de véritables dessins, sont de simples schémas. L'écriture d'Enkomi représente probablement un stade intermédiaire entre l'écriture linéaire minoenne et l'écriture syllabique cypriote (Février, *Histoire de l'écriture*, p. 164).

Comme il a été dit plus haut, dans l'écriture tartesso-ibère, un signe est affecté à la notation de chaque son, en ce qui concerne les voyelles, ainsi que les consonnes continues (nasales, liquides et sifflantes). Par contre, les signes qui servent à noter les occlusives ont une valeur syllabique; en outre, ils ne comportent pas de distinction entre sonores et sourdes.

Selon Tovar, la plupart des signes de l'écriture tartesso-ibère, même de ceux qui ont une valeur syllabique, viennent des alphabets phénicien et grec. «Seule une minorité dérive du syllabaire de type créto-cypriote».

L'écriture tartesso-ibère a été créée d'une façon réfléchie, à partir de signes gréco-phéniciens presque dans sa totalité, mais sur la base du vieux système syllabique» (97). Il n'est pas une forme évoluée, «mais une adaptation, faite, à un moment donné, avec une grande habileté et un esprit de système» (97). Le système syllabique est dans l'écriture tartesso-ibère une survivance. Il a été maintenu pour les occlusives à cause de la nature de la langue ou des langues que cette écriture était destinée à noter (98): les groupes «occlusive plus liquide» n'y étaient pas admis; d'autre part, les occlusives y étaient sonores ou sourdes, selon leur position dans les mots.

Sur le premier de ces deux points, Tovar a sans doute raison. Il est très vraisemblable que le basque, bien qu'il ne continue aucune langue actuellement connue et écrite en caractères tartesso-ibères, doit aux habitudes articulo-phonétiques des plus anciens habitants du pays son mode de syllabation, et en particulier sa répugnance de principe aux groupes tels que *kr*, *kl*, *gr*, *gl*. Mais il n'est pas exact que la qualité sourde ou sonore des occlusives dépende toujours en basque de leur position dans le mot. S'il est vrai que, en matière d'occlusives, le basque n'admet en fin de mot que des sourdes, et s'il est fort possible qu'à une certaine époque il n'ait admis à l'initiale des mots que des sonores, on ne connaît pas de règle qui fixe la qualité sourde ou sonore des occlusives à l'intérieur des mots: pourquoi *ekarri* «apporté» et *urte* «année» en regard de *egarri* «altéré», *urde* «cochon»? L'étude comparative du basque et des langues caucasiennes, auxquelles il est apparenté, permettra peut-être, lorsqu'elle sera plus avancée, de reconstituer la structure des mots et le mode de syllabation, et de déterminer si la qualité sourde ou sonore des occlusives dépendait de leur position dans le mot, en proto-basque, c'est-à-dire dans la langue, apparentée aux langues caucasiennes, qui, importée dans la Péninsule, y est devenue le basque historiquement connu. On pourrait alors savoir si ces deux hypothèses, fort plausibles en soi, de Tovar sont conformes à la réalité. Tovar fait allusion (art. de *Minos*, 65) à des alternances que l'on observe entre sourdes et sonores dans des langues caucasiennes. Mais il faudrait savoir si les faits de cet ordre que l'on observe en avar sont anciens ou résultent d'un développement récent. Et la situation en kuri (langue du Daghestan), à laquelle il fait aussi allusion, est complexe, car cette langue possède un quadruple jeu

d'occlusives: sourdes aspirées, sourdes fortes non aspirées (analogues aux sourdes du russe ou du français), sourdes supra-glottales, c'est-à-dire accompagnées d'un coup de glotte, sonores.

Il n'est nullement prouvé que l'élamite soit, comme le pense Bork, cité par Tovar (p. 66), une langue caucasique. D'autre part, dans la conférence de R. Labat sur la structure de la langue élamite (*Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris*, X, années 1950-1951, Paris, Klincksieck, 1951, p. 23-42), on peut lire que, si les Élamites utilisaient indifféremment, dans certains cas, les signes pour les occlusives sourdes et les signes pour les occlusives sonores, ce n'est pas nécessairement parce que ces consonnes pouvaient être soit sourdes, soit sonores suivant leur position dans le mot. Il ne s'agit là que d'une hypothèse. On peut en faire d'autres; Labat les indique, et il déclare qu'«il est difficile de trancher actuellement» entre elles (p. 28).

Selon Tovar, l'écriture tartesso-ibère a dû être précédée dans la Péninsule par une écriture complètement syllabique. «Autrement, le syllabisme tartesso-ibère serait inexplicable comme "néo-syllabisme" ou régression à partir de l'alphabet phénico-grec ultérieur» (art. de *Zephyrus*, p. 98). Si, antérieurement à l'introduction de l'alphabet latin, aucune écriture proprement alphabétique, ni celle de l'Algarve, ni la grecque, ni la phénicienne, ne réussit à prédominer dans la Péninsule, et si, au contraire, une écriture en partie syllabique s'y propagea, cela est dû au fait qu'il existait, dans la Péninsule, un syllabaire qui y avait «des racines profondes». Les restes de syllabisme que l'écriture tartesso-ibère contient «se relie d'une façon si évidente au syllabaire complet et systématique de tradition crétoise» (99) qu'il conviendrait de supposer que cette écriture a été importée par des colonisateurs habitués au syllabisme. «Mais, à la date où nous situons l'organisation de l'alphabet tartesso-ibère, ce que les colons importaient, ce n'étaient pas des syllabaires, mais de véritables alphabets». Tovar pense précisément (p. 99, n. 1) que tout le système des signes qui constituent l'écriture alphabétique de l'Algarve a pu venir de l'Asie Mineure, ce qui veut dire, pour préciser la pensée de l'auteur, qu'on l'aurait utilisé tel quel comme alphabet, sans l'adapter en rien à un type syllabique indigène antérieur. Mais l'écriture tartesso-ibère «porte en elle la marque d'une création systématique due à quelqu'un qui, connaissant les nouveaux alphabets, persiste en partie, délibérément, dans le syllabaire de vieille tradition, et qui, tout en faisant presque entièrement place aux nouvelles formes, conserve quelques signes liés visiblement au système ancien» (99).

Ainsi, selon Tovar, l'inventeur (ou les inventeurs) de l'écriture tartessienne aurait emprunté l'idée syllabique à un vieux système hispanique indigène, mais ses caractères, alphabétiques ou syllabiques, à d'autres écritures: la plupart aux alphabets phénicien et grec, et les autres au «syllabaire de type créto-cypriote». Tovar pense qu'il y a eu, dans l'Occident méditerranéen, de vieilles

écritures syllabiques, dont on trouve des traces dans l'écriture libyque et dans l'écriture étrusque. «L'écriture étrusque, dit effectivement Février (p. 452), paraît avoir eu quelque tendance au syllabisme, tendance qui n'est peut-être que le reste d'un autre mode d'écriture, ayant précédé l'emploi de l'alphabet phénico-grec». Une question se pose alors: s'il y a eu de telles écritures syllabiques dans la Péninsule ibérique, dans la Péninsule italique et en Afrique du Nord, d'où provenaient-elles? Quels rapports peut-il y avoir entre ces écritures syllabiques et celles de l'Orient méditerranéen?

Gómez-Moreno, dans des articles de 1943 et 1945, publiés avec des retouches et des additions en 1949, présentait les deux hypothèses suivantes. «L'écriture ibère du nord-est de la Péninsule dérive de l'écriture tartessienne en usage dans le sud. Celle-ci, à son tour, pour autant que l'on puisse le déterminer aujourd'hui, nous est venue directement de la Méditerranée orientale, devançant l'alphabet phénicien et tous les alphabets européens». (*Misc.*, 260). Il y a eu certainement des contacts entre la Méditerranée orientale et l'Espagne à l'âge de cuivre (269). Mais Gómez-Moreno estimait que l'on ne pouvait dire si l'écriture tartessienne a été importée par le peuple à qui appartient la civilisation du cuivre, c'est-à-dire la civilisation énéolithique d'Andalousie, ou par un autre qui se serait superposé à celui-ci, et à qui on pourrait rapporter «beaucoup de noms géographiques et de noms de personnes de la Basse-Andalousie, qui s'écartent et de l'ibère et du phénico-ponique» (*ibid.*).

On voit par ce qui précède que Tovar fait complètement sienne la première des deux hypothèses. Quant à la seconde, il l'accepte, mais uniquement pour l'écriture des inscriptions de l'Algarve, qu'il pense être une écriture purement alphabétique.

Pour continuer à progresser dans la voie ouverte par Gómez-Moreno, et pour juger de la valeur des plus récentes hypothèses, il faut, le plus tôt possible, publier les inscriptions inédites en caractères ibères d'Ampurias et d'Ensérune, ainsi que l'inscription en caractères ioniens de Cigarralejo, et surtout étudier les inscriptions du sud de l'Espagne et du Portugal avec la méthode rigoureuse qui a permis à l'illustre maître ses belles découvertes. Il faut voir, en particulier, si l'écriture des inscriptions de l'Algarve est purement alphabétique. La lecture des inscriptions de la zone méridionale de la Péninsule est une entreprise difficile, mais qui doit être tentée. Et puisque l'on dispose du précieux *Léxico de las inscripciones ibéricas (celtibérico e ibérico)* d'Antonio Tovar (in *Estudios dedicados a Menéndez Pidal*, Madrid, 1951, t. II, p. 273-323), on arrivera peut-être à savoir ou à entrevoir si les langues que recouvrent ces écritures différentes ont quelque chance d'être apparentées. Des finales et des mots tartessiens identiques ou semblables à des finales ou à des mots ibères ont été déjà signalés: voir, par exemple, dans le lexique de Tovar ce qui est dit à propos de *iltirda* (309), *şakarışker* (316), *egiar* (306), *-scen* (317). On

pourra sans doute grossir la liste de ces rapprochements et en tirer des conclusions intéressantes. Il conviendra de tenir compte dans ces comparaisons, éventuellement, des noms indigènes qui figurent dans les inscriptions latines du sud-ouest de la France et de la Narbonnaise.

Il reste beaucoup à faire pour connaître d'une façon satisfaisante la situation linguistique de la Péninsule ibérique dans l'antiquité, ainsi que les diverses écritures qui y étaient en usage, exprimant diverses civilisations qui s'y sont superposées, juxtaposées ou mêlées. Mais, si l'on songe qu'il y a seulement trente ans en 1952 qu'a paru le premier article de Gómez-Moreno sur l'épigraphie ibérique (*De epigrafía ibérica: el plomo de Alcoy*, dont l'essentiel est reproduit dans *Misceláneas*, p. 219-231), on est frappé par l'importance du chemin parcouru. Il apparaît clairement que la dénomination globale traditionnelle «inscriptions ibériques» recouvre des réalités différentes, que l'on peut désigner, au moins provisoirement, sous les noms de «inscriptions ibères», c'est-à-dire dans la langue des Ibères, «inscriptions celtibères», «inscriptions tartessiennes» et «inscriptions de l'Algarve (ou lusitaniennes)». Il faut s'efforcer maintenant de déterminer avec précision les réalités historiques correspondant à ces termes. En tout cas, l'étude des inscriptions hispaniques prélatines est, grâce à Gómez-Moreno et à ses élèves, entrée dans une voie qui s'annonce riche en résultats, et aussi en importants problèmes. La protohistoire de la Péninsule commence à s'éclairer d'un jour nouveau.

II. FONOLOGIA

SUR LE TRAITEMENT DE Ü DEVANT LE GROUPE «R PLUS CONSONNE» EN SOULETIN*

On sait que, en souletin, le voyelle *u* est devenue *ü* devant *r* forte et qu'elle a gardé son ancien timbre devant *r* douce.

Dans son excellent petit article *A propos de l'ü souletin* (*R.I.E.B.*, t. XVI, 1925, p. 230-234), M. H. Gavel a cherché à déterminer quelles sont les *r* qui étaient douces au moment où l'ancien *u* souletin est passé à *ü*. «Étaient normalement douces, dit-il (p. 232), bien que la prononciation moderne les renforce parfois, les *r* suivies d'une consonne autre que *h*, par exemple celle de *urthe*, *urthiki*, *urde*, etc».

Cette formule n'est pas tout à fait juste. On a, d'une part, *urde* «cochon», *urdai* «estomac», *urdin* «bleu», *txurdunpa* «balançoire; branlant, peu stable», *murdukatü* «bouchonner, mettre (le linge ou les vêtements) en désordre», *urthe* «année», *urthiki* «jeter», *hurtü* «fondre», *murzatü*, *murtxatü* «sucer», mais d'autre part *thürbüratü* «éprouver des tribulations» (de lat. *tribulare*), *türbüri* (en bas-navarrais de Bardos) «étouffé, suffoqué», *ürgaiztü* «secourir, aider», *kürka* «gorgée», *ürko* «en face», *bürkhi* «bouleau», *ürkhatü* «étrangler», *gürlo* «bigle, ambigu», *khürlo* «grue», *bürno* «germe», *ahürpegi* «visage», *ürpho* «petit tas de fumier dans un champ», *ürsañ* «éternuements», *ürsants* «écureuil», *ürzo* «palombe».

Le principe aperçu par M. Gavel doit donc être, me semble-t-il, énoncé comme suit: «étaient normalement douces les *r* suivies d'une occlusive dentale (*d*, *t*, *th*) ou d'une affriquée à premier élément dental (*ts*, *tx*, *tz*)». L'*ü* de *ürzo*, dans ces conditions, ne fait pas difficulté. Dans un dérivé comme *gürtü* «adorer, s'incliner, faire une politesse», l'*ü* du mot simple *gür* «salut, inclinaison de tête, révérence» s'est conservé. *Bürdüñ*, *bürdüña* «fer» repose sans doute sur une forme plus ancienne **burdüñ*, **burdüña* (cf. lab. *burdunzalhi* «louche» et roncalais d'Uztarroz *burruña* «fer»). L'*i* de *burdiñ* s'est assimilé en souletin à

*RIEV 24, 1933, (429-431)

l'*u* de la première syllabe. Par la suite, le second *u* de **burduñ* est passé régulièrement à *ü* et s'est assimilé à son tour à l'*u* de la première syllabe. L'harmonisation vocalique s'est donc produite deux fois, en sens inverse, une fois avant le changement de timbre de *u*, l'autre fois après.

L'*ü* de *zürtz* «orphelin» (dans *haurzürtz* «orphelin», Lhande, *Dictionnaire basque-français*, s. u. *haur* 2) contredit la loi énoncée par nous plus haut. Mais celui de *xürx* (dans *haurxürx*, même sens, *ibid.*) est régulier. Il est probable que *zürtz* repose sur une forme plus ancienne **zurz*, dont *xurx*, d'où *xürx*, est un diminutif, et que *z* n'est passé à *tz* qu'après le passage de *u* à *ü*. D'après M. Azkue, *xurx* existe en labourdin, où il est le plus souvent précédé de *ume*, et dans le bas-navarrais d'Isturits; on emploie aussi *xurtx* en labourdin et en bas-navarrais.

Même dans les dictionnaires de M. Azkue et du P. Lhande, les *ü* du souletin ne sont pas régulièrement notés. On lit, par exemple, dans le Dictionnaire du P. Lhande *burduñ* et *burduñ* (p. 187); *burzuntz* «tremble, espèce de peuplier blanc», mais *bürzüntz* s. u. *burxinx*. Je n'ai utilisé que des mots dont l'*u* ou l'*ü* est noté d'une manière non équivoque par ces deux auteurs, ou que j'ai entendus moi-même en Haute-Soule, à Larrau ou à Alçay. Je n'ai pas utilisé les mots suivants, donnés par M. Azkue comme souletins, faute de connaître le timbre de la voyelle notée *u*: *khurpetik* «en cachette», *murtixa* «pincettes pour arranger le feu», *surdakei* «briquet, petite pièce d'acier qui, frottée vivement contre un silex, fait jaillir des étincelles».

M. Uhlenbeck et M. Gavel ont posé des principes qui permettent d'expliquer dans la plupart des cas la répartition des voyelles *u* et *ü* en souletin. Il ne reste plus qu'à réduire, en suivant leur exemple, groupe par groupe, ou une par une, les formes qui font difficulté.

Un atlas linguistique du Pays Basque faciliterait beaucoup le travail.

Ainsi, on ne peut expliquer l'*u* de *isuki* «mordre» qu'en tenant compte des autres formes du même verbe attestées en souletin et dans les autres parlers basques. La plus ancienne a dû être *ausiki*, conservé en guipuzcoan, labourdin et bas-navarrais. La diphtongue initiale s'est réduite dans certains parlers à *a* (lab. *asiki*, comme *arthiki* «jeter» de *aurthiki*), dans d'autres à *u* (guip. *usiki*). Cette dernière forme a dû exister en souletin, ainsi que la forme *usuki* (cf. soul. *urthuki*), avant l'époque où les *u* sont passés à *ü*. L'*u* de *usiki* s'est conservé régulièrement devant *s*. Plus tard, après l'époque où les autres *u* étaient devenus des *ü*, *usiki* a subi une transposition des deux premières voyelles (cf., en biscaien de Marquina, *ikutu*, de *ukitu* «toucher»), sans doute sous l'influence des participes passés à *i* initial et final, tels que *ikhusi* «vu»: l'*u* de *isuki* a ainsi gardé son ancien timbre. Dans *usuki*, le second *u* est resté lui aussi intact sous l'influence du premier. A Alçay, on emploie concurremment *isuki* et *usuki*. A

Larrau, on dit *urthuki*, mais *üsüki* (forme non citée dans Azkue), qui suppose que l'harmonisation vocalique s'est faite d'arrière en avant.

On emploie à Alçay, pour le verbe «jeter», une forme *ithuki*, qui peut s'expliquer très simplement, comme *isuki* à partir de *ausiki*. La forme la plus ancienne de ce participe a dû être *aurtiki*, conservé en guipuzcoan (lab. et b.-nav. *aurthiki*, lab. *aurdigi*). L'*au* s'est parfois réduit à *a* (lab. *artiki*, *arthiki*), d'autres fois à *u*: soul. *urthuki* suppose une forme plus ancienne **urthiki*. *Ithuki* s'explique aussi à partir de **urthiki*. L'*u* de cette dernière forme est resté tel quel parce qu'il était suivi du groupe *r + th*. On sait d'autre part qu'il n'est pas rare que *r* ait disparu devant consonne, et que ce fait a été particulièrement fréquent lorsque *r* était précédé de *u* (Uhlenbeck, *Contribution à une phonétique comparative des dialectes basques*, § 12, p. 63). Les deux premières syllabes de **urthiki* ont ensuite subi la même transposition que celles de *usiki*.

Ces deux exemples montrent que les données de la géographie linguistique permettraient de serrer de plus près la solution des problèmes relatifs à l'*ü* souletin et d'un grand nombre de problèmes de phonétique basque. Ajoutons que, pour une étude complète de la répartition des voyelles *u* et *ü* dans le domaine basque oriental, on devrait utiliser, avec le souletin, le bas-navarrais du pays de Mixe et le parler de Bardos. Ce dernier, donné par M. Azkue comme labourdin, est en réalité, m'écrit obligeamment M. Georges Lacombe, une curieuse variété du bas-navarrais oriental.

SUR QUELQUES CAS DE DILATION VOCALIQUE REGRESSIVE*

«Un phénomène propre au souletin, dit M. Uhlenbeck¹, est l'assimilation de *mü* à *mi* devant un *i* de la syllabe suivante». On a en souletin *mithil* «garçon» en regard de bsq -esp. et lab. *mutil*, b.-nav. *muthil*; *mithiri* «important, gênant, effronté», en regard de b.-nav. *muthiri*. «Mais quand le *ü* n'est pas précédé d'un *m*, il reste sans changement», par exemple dans *büztin*; on trouve «même parfois le *i* suivant assimilé à l'*ü*», par exemple dans *zübü*, *ülü*.

M. Gavel, dans ses *Éléments de Phonétique basque* (§ 28, p. 69), indique que «en souletin, le groupe *mu* est passé à *mi* dans les mots où la voyelle de la syllabe suivante était *i*». Il renvoie à l'étude de M. Uhlenbeck, cite les exemples donnés par celui-ci et ajoute: «Sans doute l'*u* est d'abord passé à *ü*, et ce dernier son a subi l'influence analogique assimilatrice de l'*i* suivant».

Ce phénomène, sur lequel M. Uhlenbeck a fort justement attiré l'attention, n'est pas propre au souletin. Il s'est produit aussi en roncalais, mais d'une façon, semble-t-il, moins constante. Azkue donne ronc. *mitil* dans le sens de «garçon», mais *mutil* dans le sens de «serviteur, domestique» et aussi «apprenti»: *erriko-mutil* «agent de police» (à Isaba). L'*u* de *mutil*, mot emprunté directement ou indirectement au latin (*putillus*), a subi parfois un autre traitement: il est devenu *o* dans *mothil*, forme employée par Oyhéart. Lat. *putus* «petit garçon, enfant», dont *putillus* est un diminutif, a servi à former *potiko* (cizain et souletin); *mutiko* (biscàien oriental de Lequeitio et de Marquina; guipuzcoan; baztanais; b.-nav. occidental de Hasparren); *muthiko* (b.-nav. oriental); *mothiko* (souletin). Dans un conte souletin du recueil de Cerquand (n° 39, Charritte-de-Bas), on trouve le mot *mithiko*, qui désigne un gamin d'âge scolaire: cette forme ne figure pas dans Azkue. Puisque l'*u* de *mutil* est passé à *i* en roncalais, où la voyelle *ü* n'existe pas, ce n'est sans doute pas par l'intermé-

*RIEV XXV, (666-671) 1934

¹ *Contribution à une phonétique comparative des dialectes basques*, trad. Georges Lacombe, § 5 £, p. 33 du tirage à part.

diaire de *ü* qu'il est devenu *i* en souletin. Quant à *mut(h)iri*, ce mot s'emploie dans plusieurs dialectes (bas-navarrais, labourdin, baztanais) avec divers sens; d'après Azkue, *mithiri* n'est employé qu'en souletin.

La tendance qu'avait *u* précédé de *m* à se changer en *i* devant un *i* en syllabe suivante n'a pas toujours abouti, même en souletin, comme le montrent les mots suivants du Dictionnaire d'Azkue: *musi* «miette», *muxi* «un peu», *muxinka* «un peu», *muxinka* (à Licq) «pignocher, manger par petits morceaux». Mais *mixika*, dans le sens de «une miette» appartient au souletin commun, et *mitxika* «petite portion, miette» est attesté en salazarais.

Dans un des textes en labourdin de Sare cités par Schuchardt dans son étude *Zur Kenntniss des Baskischen von Sara (Labourd)*, on trouve p. 24 *cominionia* «la communion»; la forme de ce mot, au nominatif indéfini, est en lab. commun *komunione*, en soul. *komünione*.

Par contre, en souletin, et parfois en roncalais, et même ailleurs, *u* s'est changé en *i* sous l'influence d'un *i* en syllabe suivante, même quand il n'était pas précédé de *m*.

Le mot français-méridional *toupino* est passé en basque sous les formes suivantes: *tupin* en labourdin, baztanais, salazarais et roncalais; *tupina* aux Aldudes (b.-nav. occid. baïgorrien); *tupiña* à Guéthary (labourdin de la côte); *dupin* chez Oyhénart; *duphina* en labourdin et bas-navarrais; *duphiña* à Saint-Jean Pied de Port (cizain); *tupi* à Andoain (guipuzcoan septentrional); *tupina* et *topina* chez Liçarrague (dans *tupinagile*, *topinagile* «potier»); *topiña* en biscaïen; *thipina* à Barcus (souletin); *thipiña* en souletin commun; *dipiña* en mixain, avec le diminutif *dipika*. J'ai noté à Bardos (variété du b.-nav. oriental) la forme *düphiña*, qui ne se trouve ni chez Azkue ni chez le P. Lhande.

Le nom de la «mouche» est *euli* en biscaïen et en guipuzcoan, *euli* en salazarais, *uli* en labourdin, baztanais et b.-nav. des Aldudes; *uli* est devenu *üli* en mixain; en souletin de Barcus et de Mauléon on trouve *üllü*, *ülü* et *üllü*, mais en haut-souletin *illi*.

Basque commun *zubi* «pont» est devenu *zubu* en ronc. d'Uztarroz, *zübü* en soul. Mais en ronc. de Vidangoz, et aussi à Isaba, où l'on parle la même variété qu'à Ustarroz, la dilation s'est faite en sens inverse: *zubi* est devenu *zibi*. Cette forme se trouve peut-être aussi dans le nom de village *Zibitze*, en domaine cizain (commune de Larceveau-Arros Cibits), et dans le nom de la ville de Ciboure, *Ziburu*, sur la côte du Labourd (de *Zubi-buru* par l'intermédiaire de **Zibi-buru*).

Le mot *zipide*, qui, en roncalais d'Isaba, veut dire «chemin de schlitte, plan incliné sur lequel on fait descendre le bois de la montagne», paraît être formé de *zur* «bois» et de *bide* «chemin». *Zipide* proviendrait de **zurpide* par

l'intermédiaire de **zupide*. Il y a dans Azkue un mot *zuphide* qui veut dire «sentier marqué par des bois qu'on jette de la forêt sur le flanc de la montagne». A la place de l'indication du dialecte, il y a un point d'interrogation. Mieux vaut ne pas faire état de *zuphide*. En tout cas, la sourde *p* de *zipide* n'a rien de surprenant: le *b* de *bide* peut fort bien provenir d'un *p*, qui, dans le juxtaposé **zurpide*, n'était pas à l'initiale et s'est par suite conservé. Cf. b.-nav. *erpuru* «extrémité des doigts», de *erhi* et *buru*.

A salaz. *bulia* «criblures, résidu de blé» correspond ronc. *bilia*; la forme du mot roncalais est, dans le Dictionnaire d'Azkue, *bili*; mais, dans un exemple cité s. u. *bili*, le partitif est *biliarik*, ce qui suppose un nominatif indéfini *bilia*; d'ailleurs, s. u. *bulia* figure la référence «v. *bilia*».

Le mot *ubi* «gué», qui s'est conservé sous cette forme en labourdin et en bas-navarrais, est devenu *übi* en souletin, *ibi* en bas-navarrais et chez Oyhénart, *hibi* en bas-navarrais.

Le nom du «geai» se présente sous des formes variées suivant les parlers. Les voyelles de ce mot ont subi diverses actions de dilation. On a *uzkinaxo* en labourdin, *uzkinazo* aux Aldudes (b.-nav. occ.), *uskiñaxo* en labourdin, aux Aldudes et en souletin, *uskiñoso* à Ainhoa (lab.); *üsküñaxo* en souletin; *iskiñaso* en bas-navarrais oriental, *iskiñuso* et *izkiñuso* en labourdin.

Le passage de *u* à *i* sous l'influence de l'*i* de la syllabe suivante s'est produit parfois aussi à l'Ouest du Pays Basque, en bisciaïen. Le verbe qui signifie «laisser», *utzi* en guipuzcoan, labourdin, bas-navarrais et haut-navarrais, *ützi* en souletin, est *itzi* à Vergara (bisciaïen du Guipuzcoa) *itxi* en bisciaïen commun. C'est au contraire *u* qui a prévalu à Isaba et à Ustarroz (roncalais), où l'on a la forme *utzu*. Le passage de *eutzi*, attesté en salazarais, à *eitzi*, ronc. de Vidangoz et souletin, relève d'une autre cause, la tendance à la palatalisation de *u* deuxième élément de diphtongue.

Le mot *guti* (lab., b.-nav.) «peu», *güti* (soul.), *gutti* (lab.), *gutxi* (guip., bazt.) est devenu *guttu* en salaz, mais *gitxi* en bisc.²

Le cas de *iri* (bazu., salaz., ronc.), *hiri* (lab., b.-nav., soul.) «ville» en regard de bisc. et guip. *uri* est plus compliqué, car il existe une autre forme, conservée dans la toponymie, où les voyelles sont dans l'ordre inverse, *iru*, *hiru*. On ne peut dire si *iri* vient de *iru* ou de *uri*. En tout cas, le nom de ville *Illiberris*, qui équivaut sans doute à *iri berri*, montre que, dès l'époque romaine, il existait en ibère ou en aquitain une forme du nom de la «ville» ou du «bourg» où les deux voyelles étaient *i*.

² Cf. *isin* (bisc. d'Orozco) «éternuement», en regard de *usin* (guip. sept. d'Aya et de Vidania).

Dans plusieurs cas, il est impossible de dire si l'on a affaire à un cas de dilation vocalique ou à une alternance de *u* avec *i*. Ainsi l'on a *mitxirka* «(manger) en pignochant, par petits morceaux» (guip. septentrional de Saint-Sébastien et d'Orio) en regard de *mutxika* (bisc. oriental d'Isaster); *mizki* (lab. d'Ainhoa) «bagatelle, menu objet sans valeur» en regard de *muskil* (bisc. de Laida, guip. septentr. d'Andoain) «chose insignifiante, babiole». Mais *mizki* se rattache peut-être à *pizka* (bisc., guip. septentr. de Vidania, de Saint-Sébastien et d'Orio, guip. navarrais d'Echarri-Aranaz) «rien, chose menue», d'où bisc. *pizkat* «un peu», *pixka* (guip., h.-nav., ronc.), *phixka* (lab.) «petit morceau»; on a la voyelle *u* dans *puska* (bisc., guip., h.-nav., salaz., ronc.), *phuska* (lab., b.-nav.) «morceau». *Mitxirka* et *mutxika* appartiennent sans doute à la même racine, où *i* alterne avec *u*.

Bazt. *zimil* «flétri» peut provenir par dilation vocalique d'une forme * *zumil*, attestée indirectement par ronc. *txumil* «recroquevillé, sec, flétri». Mais ce mot est suspect de présenter une alternance de *i* avec *u*: car, en regard de *zumel* «fané», attesté en bisciaïen occidental du Choriéri et aussi chez Liçarrague (*arbore çumel fructu gabeac*, Jude, I, 12), le guipuzcoan, le labourdin, le bas-navarrais et le h.-nav. ont une forme *zimel*; le b.-nav. et aussi *ximel*, le bisciaïen du Choriéri *tximel* et le soul. *tximal*.

Ainsi, le passage de *u* à *i* sous l'influence d'un *i* en syllabe suivante ne se laisse pas saisir en une formule simple. Il s'est produit des cas dans tous les parlars basques, sauf, semble-t-il, en haut-navarrais et peut-être en guipuzcoan. Il ne paraît pas avoir eu lieu au contact d'une occlusive postpalatale.

C'est un fait de dilation vocalique régressive. La dilation est, suivant M. Maurice Grammont (*Traité de Phonétique*, p. 251), un phénomène phonétique analogue à l'assimilation; elle en diffère en ce que les phonèmes en jeu sont à une certaine distance l'un de l'autre, et non en contact. Ici, la voyelle *i* a attiré particulièrement l'attention musculaire, et ses mouvements articulatoires se sont étendus par anticipation à l'*u* de la syllabe précédente. L'*u* et l'*i* sont les plus fermées des voyelles, et elles le sont à peu près également: c'est pour cette raison qu'elles ont agi à distance l'une sur l'autre dans nombre de cas.

La dilation a été parfois progressive: dans *zubu* «pont» (ronc. d'Uztarroz), c'est l'*u* qui a attiré particulièrement l'attention musculaire, et ses mouvements articulatoires se sont étendus par inertie à l'*i* de la syllabe suivante. De même dans *burriña* «fer» (ronc. d'Uztarroz), en regard de *burriña* (bisc. occid. d'Arratia, de Basauri et d'Orozco). Le nom du «fer» est *burdina*, *burdiña* en bisc., lab., h.-nav. et b.-nav., *bürdüñ*, *bürdüña* en soul. (de **burduñ*, *burduña*); *burdun* ou *burrin* se rencontre comme premier élément de composé en bisciaïen, guipuzcoan, salazarais et haut-navarrais. En regard de *urrixa* «femelle» (lab., b.-nav., h.-nav.) on a *urruza* en bisciaïen, *urruxa* en guip., lab.,

bazt., b.-nav., *ürrüxa* en souletin. *Ukitu* «toucher» (lab., guip. sept. d'Andoain, aezc., h.-nav.) est devenu *ukutu* dans plusieurs parlers bisciaïens. Ces exemples montrent qu'il est impossible de ramener à une formule simple, valable pour une aire déterminée, les faits de dilation progressive causée par *u*³.

Les faits de dilation vocalique, dit M. Grammont (p. 255), «sont souvent assez complexes, et les résultats sont assez variés suivant les langues». Ils le sont aussi, au moins dans certaines langues, suivant les parlers. Pas plus que les mutations articulatoires ils ne se produisent au hasard. Mais ils dépendent d'un grand nombre de conditions, dont la première, orientation et niveau de l'attention, dépend elle-même d'un grand nombre de facteurs. Une mutation articulatoire, comme celle de l'*u* en *ü*, est sujette à moins d'obstacles, parce que c'est un phénomène purement physiologique et que la conscience des sujets parlants ne joue aucun rôle dans son accomplissement (cf. Grammont, p. 183-184). C'est pourquoi ses effets paraissent plus réguliers et peuvent être plus facilement localisés dans l'espace et dans le temps.

³ Cf. encore *sühü* «gendre», en soul. de Barcus, en regard de *sühi* du soul. commun. (Bonaparte, *Le verbe basque*, p. XXXIX, n. 3).

TENDANCE À LA PALATALISATION DE LA SONANTE U DANS LES PARLERS BASQUES DU NORD-EST*¹

La question du passage de *u* à *ü* intéresse et les bascologues et les romanistes.

Elle a été étudiée de nos jours en ce qui concerne le basque par MM. Uhlenbeck et Gavel. Ils n'ont examiné que les faits souletins. Ils ont déterminé d'une façon précise dans quels cas, en souletin, *u* n'est pas passé à *ü*. Ils ont expliqué certains *u* ou *ü* qui paraissent irréguliers; j'ai moi-même essayé de préciser quelques points de détail. M. Gavel a étudié en outre le traitement des groupes anciens *ua*, *ue*, *uo* dans l'ensemble du domaine basque; il signale qu'un *ü* apparaît devant *a* ou *e* dans quelques parlers bas-navarrais occidentaux. Il a montré enfin que les diphtongues *au* et *eu* ont subi en souletin un changement parallèle à celui de *u* voyelle: *au* est devenu *ai*, par l'intermédiaire de *aü*, et *eu* devenu *eü*.

Deux hypothèses ont été émises sur l'origine de l'*ü* souletin: il est le produit d'une évolution spontanée; il est le résultat d'une influence béarnaise. M. Gavel les a exposées et discutées d'une façon très précise dans ses *Éléments de phonétique basque*. Volontairement il s'abstient de conclure; mais il reconnaît «qu'il n'y aurait rien d'impossible à ce que le changement qui a abouti à faire de l'*u* souletin ce qu'il est actuellement fût le résultat d'une évolution spontanée» (p. 68). Et il ajoute: «Le vent qui, à une époque que nous ne croyons pas antérieure au XI^e siècle au plus tôt, a soufflé sur la plus grande partie de la Gaule et du Nord de l'Italie pour changer les anciens *u* et *ü*, peut fort bien avoir atteint la Soule, sans qu'il soit besoin, pour expliquer le fait, de recourir à une influence béarnaise».

*RLR XIII 73-82, 1937

¹ Communication faite au 4^e Congrès international de linguistique romane (Bordeaux, 29 mai 1934).

Or ce vent a soufflé ailleurs que sur la Soule.

On lit dans le *Dictionnaire* de Azkue qu'au pays de Mixe (Basse-Navarre) on emploie *ü* presque autant qu'en Soule, et qu'en labourdin de Bardos² on entend l'*ü* presque aussi fréquemment qu'en bas-navarrais de Mixe.

Rappelons que *ü* apparaît au contact de *a* ou *e* dans quelques parlers bas-navarrais occidentaux.

J'ai remarqué enfin que le changement de *au* en *ai*, parallèle à celui de *u* en *ü*, s'est produit en roncalais, sous-dialecte du souletin parlé en Pays basque espagnol et qui ne possède pas la voyelle *ü*.

Mais il y a plus. Le prince Louis-Lucien Bonaparte a consacré, dans la deuxième partie de son *Verbe basque* (1869), une note importante (p. XIV), d'une quarantaine de lignes, à la question de l'*ü*. Il y signale non seulement l'existence de la voyelle *ü* en souletin, mixain et bardosien, mais encore l'existence, dans plusieurs parlers du Pays basque espagnol, d'une voyelle intermédiaire entre *u* et *ü* et qu'il note *û*.

La question des changements subis en basque par la sonante *u* intéresse une aire géographique très vaste. Ces changements sont particulièrement marqués dans les parlers basques du Nord-Est. Ils sont nuls dans ceux de l'Ouest (bisciaïen et guipuzcoan).

Il convient de les étudier dialecte par dialecte, en distinguant les trois fonctions ou positions suivantes de la sonante *u*:

- u* voyelle en fin de mot ou devant consonne;
- u* voyelle devant *a* ou *e* (on laissera de côté ici *u* devant *i* provenant de *o*);
- u* deuxième élément des diphtongues *au* et *eu*.

U n'était pas employé avec valeur consonantique en basque, à date ancienne.

Les principales formes qui serviront à étudier le traitement des groupes *ua*, *ue* sont:

- 1° le nominatif singulier des noms en *-u*: *-ua*;
- 2° la 3^e personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif du verbe «avoir»: *zuen* «il l'avait» (cf. *ba-lu* «s'il l'avait»)³.

² Azkue commet ici une erreur; le bardosien est, comme le mixain, une variété du bas-navarrais oriental.

³ *Zuen* signifie plus exactement «il était eu par lui»; mais on peut, dans une étude telle que celle-ci, faire abstraction du caractère passif du verbe transitif basque et le traduire par un verbe actif français.

On passera en revue les dialectes en allant de l'Est à l'Ouest, et en considérant d'abord ceux du Pays Basque français. On suivra donc l'ordre que voici: souletin, bas-navarrais oriental, bas-navarrais occidental, labourdin; haut-navarrais méridional, haut-navarrais septentrional.

SOULETIN

Le souletin comprend, d'après Bonaparte, deux sous-dialectes: le souletin propre, parlé en France, et le roncalais, avec ses trois variétés (Vidangoz, Urzainqui, Uztarroz).

U voyelle en fin de mot ou devant consonne: en souletin de France est devenu *ü*, sauf devant *r* douce, *s* et *nk*; en roncalais, est resté intact.

Ua, ue. —En souletin, *ua* est devenu *ia*, par l'intermédiaire *üya*: le nominatif singulier des monosyllabes *sü* «feu», *blü* «bleu», *thü* «salive» est *süya*, *blüya*, *thüya*. Liçarrague, en 1575, donnait pour souletines des formes en *-uya*, *-uia*, où l'*u* peut noter *ü*. *Ue* est devenu *ie*.

En roncalais, *ua* est devenu *ia* à Uztarroz et *iaa* à Vidangoz (par l'intermédiaire de **uia*). *Ue*, parallèlement, a donné *ie*, *iue*, dans les noms. Mais dans les verbes le traitement de *ue* diffère. Parfois *ue* est devenu *ei*, sans doute par l'intermédiaire de **ie*: *tzu* «vous l'avez» (forme respectueuse de sing.) = soul. *düzü*, salaz. *zu*; *tzei* «vous l'avez» (forme de plur.) = soul. *düzie*, salaz. *zie*; *du* «il l'a» = soul. *dü*, salaz. *du*; *dei* «ils l'ont» = soul. *die*, salaz. *die*. Dans certaines formes verbales, terminées par *au*, l'adjonction du suffixe de pluriel *e* donne lieu à la combinaison *abei* (de **anie*, puis **anei*): *dau* «il le lui a», *dabei* «ils le lui ont, il le leur a, ils le leur ont»; *zau* «il lui est», *zabei* «il leur est». Ainsi en est-il à Vidangoz; mais à Uztarroz on emploie les formes *dûei*, *zûei*, avec la voyelle intermédiaire *û*, qui pourrait bien, dit Bonaparte, n'exister que dans la combinaison *ûei*.

Au prétérit, le souletin a des formes en *-ían*, telles que *zían* «il l'avait»; toutefois des formes à *-ien* sont en usage à Larrau (Haute-Soule), p. ex. *zien*. En roncalais de Vidangoz, *-uan* est devenu *-*uon*, puis *-ion*: *zion*. A Urzainqui et à Uztarroz, on dit *zien*. Au pluriel, les formes suivantes sont employées: soul. *zién* «ils l'avaient» de **zién*; ronc. *zein* (de **zien*), à Vidangoz, Urzainqui et Uztarroz.

Le pronom personnel de 2^e pers. du pl. est en souletin *ziék*. En roncalais, Bonaparte avait noté les formes suivantes, qui m'ont été communiquées par M. Georges Lacombe: *ziek* à Uztarroz, *xiek* à Vidangoz; pour Vidangoz, Azkue donne *xek*.

Diphthongue *au*. — En souletin et en roncalais, *au* est devenu *ai*, sauf devant *s*, *r*, *rr*, *l* et peut-être *ts*. Ce changement a été empêché, ou tout au moins gêné, par un *y* précédent. La question du traitement de *au* est à étudier de plus près. Notons seulement que, en souletin, *au* est parfois devenu *ahü*, ou même *aü* (dissyllabe).

Diphthongue *eu*. — Cette diphthongue, en souletin, a parfois abouti à *ehü*. Parfois, en souletin et en roncalais, elle est devenue *ei*: il ne semble pas que ce changement se soit produit devant *s*, ni *r*, ni *l*. Enfin, en souletin, *eu* est devenu *eü*, même devant *s* et *r*: *déüse* «rien», *üská* «langue basque» (de **eüskára*), *éüri* «pluie». Mais ce dernier changement ne s'est sans doute pas produit dans tous les parlars souletins. Inchauspe, dans son *Verbe basque* (1858), indique que, en souletin, *eü* se prononce *é-u* (*u* français). En tout cas, là où *eu* est devenu *eü*, la tendance vers *ü* a été plus forte pour *u* deuxième élément de la diphthongue *eu* que pour *u* voyelle: cela tient sans doute à l'action de la voyelle prépalate *e*.

BAS-NAVARRAIS ORIENTAL

Le bas-navarrais oriental comprend 7 variétés: le cizain, le mixain, le bardosien, l'arberouan, le briscousien, l'urcuitais et le salazarais, ce dernier parlé en territoire espagnol.

U voyelle en fin de mot ou devant consonne est resté intact, sauf:

1° en mixain, où il est devenu *ü* excepté devant *r* douce, *s*, *nk* et sans doute aussi *k*;

2° en bardosien, où il est devenu *ü* excepté devant *r* douce, *s*, *nk*, *k*, *g* et *n*;

3° Le salazarais «possède, dit Bonaparte, dans des mots tout à fait exceptionnels, le son intermédiaire de l'*ü*. Le mot *xüri* «blanc» et le mot *zure* «votre» diffèrent souvent quant au son de leur première voyelle». Groupes *ua*, *ue*. — En salazarais, *ua* est resté intact. Il en est de même de *ue* dans les noms, et dans les formes verbales où *e* n'est pas un signe de pluriel: *zuen* «il l'avait», mais *zien* «ils l'avaient».

Partout ailleurs, ces deux groupes ont subi des modifications. Dès 1545, chez Dechepare, ils sont devenus *uya*, *uye*. En cizain, en mixain et en bardosien, *-ua* est devenu *-ia*. En arberouan, on rencontre 4 traitements, qui parfois coexistent: *-uya*, *-üya*, *-üa*, *-ia*; le dernier est le plus récent. En briscousien, *-ua* est devenu *-uya* (*Verbe basque*, p. XXXI, n. II). En urcuitais, *-ua* est deve-

nu *-ui*; ce changement, parallèle à celui de *-ia* en *-ii* (p. XXVIII, n. 2; p. XXXII, n. 12), est une assimilation relative au degré d'aperture.

Ue est devenu généralement *ie*: *zien* «il l'avait», *duzie*, *düzie* «vous l'avez». Mais en arberouan, en briscousien et en urcuitais, la deuxième voyelle s'est complètement assimilée à l'*i* issu de la première: *ziin*, *duzii*. Le pronom personnel de 2^e personne du pluriel est partout *ziek*; mais à Briscous, le datif est *züyerri* (p. XIV, n. 2).

Diphthongues *au*, *eu*. —*Au* est devenu *ai* en bardosien, dans des conditions qui restent à déterminer; *aü* existe dans quelques parlers mixains. *Eu* semble être resté intact, sauf dans bardos. *ehün* «cent» et *ehüsi* «aboiement».

BAS-NAVARRAIS OCCIDENTAL

Trois sous-dialectes: le baïgorrien, celui du Labourd et l'aezcoan, ce dernier parlé en territoire espagnol. Le sous-dialecte du Labourd comprend deux variétés, celle d'Ustaritz et celle de Mendionde.

U voyelle en fin de mot ou devant consonne est resté intact.

Groupes *ua*, *ue*. —*Ua* est devenu *ia* en baïgorrien, *uya* à Ustaritz, *uya*, *üya* et *üa* à Mendionde, *ua* et *üa* en aezcoan, *ü* étant «une simple variante de *u*». *Ue* est devenu *ii* en baïgorrien et à Mendionde, et *iii* à Ustaritz: *ziin*, *duzii*; *ziin*, *duzii*. En aezcoan, ce groupe est resté intact, sauf dans les formes de 2^e personne du pluriel: *zue* «il l'avait», *duzie* «vous l'avez»; «vous» se dit *zek*.

Le deuxième élément des diphthongues *au* et *eu* n'a subi aucun changement.

LABOURDIN

U n'a subi de changement que dans une variété, celle d'Arcangues, qui est du labourdin hybride, mêlé de bas-navarrais.

U est resté intact en fin de mot ou devant consonne. *Ua* est devenu *uya*; mais cette terminaison, dit Bonaparte (p. XV, n. 2), «a quelquefois pour variante, chez certains individus, non pas *üya*, mais presque *enya*, en donnant à l'*eu* le son qu'il a dans le mot *peu* (non pas celui du mot *venf*) mêlé à celui de l'*ü*.

Ue est devenu *i*: *zin*, *duzi*. Le pronom de 2^e personne du pluriel se présente sous deux formes, *zik* et *zük*: «ce mot est, pour ainsi dire, le seul à Arcangues qui présente à l'ü.

HAUT-NAVARRAIS MÉRIDIONAL.

U voyelle, en fin de mot ou devant consonne, est devenu facultativement *û* «dans plusieurs mots isolés».

Les groupes *ua*, *ue*, facultativement, sont restés intacts ou sont devenus *ûa*, *ûe*. Parfois l'*a* de *ûa* a pris un son intermédiaire entre *a* et *é*, que Bonaparte note par *æ*: *eskûæ* «la main». A lab. *zuen* correspond h. -nav. mér. *zue*; à lab. *duzue*, h. -nav. mér. *duzie* et *duze* (de **duzee*). Le pronom de 2^e pers. du pl. se présente sous les formes *zuek*, *zek*, *ziek*. A Roncevaux, Bonaparte a noté deux formes, *zûek* et *zuek*, dont la première, de l'avis de M. Georges Lacombe, doit être une forme de nominatif et la seconde une forme d'actif.

Bonaparte (p. XV, n. 2) note, à propos de l'*û*, que la vallée de Longuida et celle du Haut Urraul, appartenant à la variété principale du sous-dialecte cispampelunais, qui est celle d'Elcano dans la vallée d'Eguës, ainsi que les variétés d'Arce, d'Erro, de Burguete, faisant partie de ce même sous-dialecte, présentent ce son assez fréquemment». Cf. aussi p. XXXII, n. 12. L'existence de cet *û* «n'est jamais obligatoire».

L'*u* des diphtongues *au* et *eu* reste intact.

HAUT-NAVARRAIS SEPTENTRIONAL

U voyelle en fin de mot ou devant consonne reste intact. Il en est de même de *u* devant *a*. Toutefois dans le sous-dialecte de Baztan (que, à la fin de sa vie, Bonaparte rattachait au labourdin), *ua* se prononce aussi *ûa* et même *ûæ*. *Ue* semble rester intact, sauf dans les formes verbales où *e* marque le pluriel: *zuen* «il l'avait», mais *duzie* «vous l'avez». A Fontarabie, la finale de 2^e personne du pluriel est *-xia*, en regard de *-zue* employé à Irun et à Arano.

L'*u* des diphtongues *au* et *eu* reste intact.

BISCAÏEN, GUIPUZCOAN ET LABOURDIN (SAUF LA VARIÉTÉ D'ARCANGUES)

U voyelle en fin de mot ou devant consonne reste intact. Dans les groupes *ua*, *ue*, un *b* spirant ou un *w* se développe parfois entre les deux voyelles. L'*a* se change parfois en *e* (assimilation relative au degré d'aperture). L'*u* des diphtongues *au* et *eu* reste intact.

Toutefois, dans le guipuzcoan de la Burunda, en Navarre, le groupe *ue* a subi un changement: *zuen* y est devenu *zen* (p. XI); en regard de la forme respectueuse *dezu* (lab. *duzu*), on a la forme de pluriel *dezei*, dont la diphtongue rappelle certaines formes roncalaises citées plus haut. C'est là, je crois, la seule trace de palatalisation de *u* que l'on observe dans toute la partie occidentale du domaine basque. Cependant, M. Azkue (*Fonética Vasca*, 1919, p. 15) donne l'indication suivante, qui mérite d'être notée: «Nous assistons à la naissance de l'*ü* (*u* français) parmi nous. A Bermeo, l'*u* de *alabatxu* se prononce déjà *alabatxü*». Bermeo appartient au domaine biscaïen occidental; *alabatxu* est le diminutif de *alaba* «fille»: s'agit-il d'un fait de phonétique impressive?

Les changements phonétiques étudiés ici sont de deux types. Le passage de *u* à *ü* en fin de mot ou devant consonne est un changement indépendant; de même le passage de *u* deuxième élément de diphtongue à *ü* ou à *i*. Ces changements résultent d'une mutation articuloire.

Les changements subis par les groupes *ua*, *ue* sont des changements dépendants, soumis aux lois de l'assimilation, de la différenciation et de l'interversion. L'interversion n'a joué qu'en roncalais et en guipuzcoan de la Burunda, et seulement après l'assimilation et la différenciation. *-ia* peut provenir directement de *-ua*: au contact de *a*, voyelle non arrondie, *u* a pu perdre son arrondissement labial. Mais ce qui domine tout ici, c'est le *sens* dans lequel se sont accomplis tous ces changements dans la partie orientale du domaine basque: ils procèdent d'une tendance à porter dans la partie antérieure du palais le point d'articulation de *u*: *eskua* est devenu *eskia*, et non, comme dans la partie occidentale du domaine basque, *eskue* ou *eskuu*.

Les phénomènes de différenciation que l'on peut observer dans les groupes *ua*, *ue* sont des plus intéressants. Bonaparte, dès 1862, dans son étude sur la langue basque et les langues finnoises, avait noté le caractère singulier du *y* qui s'interpose entre *u* et *a* dans les parlers compris entre Saint-Pierre d'Irube inclusivement et Bardos exclusivement. «Cette singulière propriété, dit-il (p. 34, n. 15), se perd en allant plus à l'ouest».

En quoi est-elle singulière? Le *Traité de Phonétique* de M. Maurice Grammont nous l'apprend. P. 233, il montre que le développement d'une con-

sonne entre deux voyelles est un phénomène de différenciation, c'est-à-dire un phénomène destiné à empêcher une assimilation qui altérerait l'économie du mot. La consonne ainsi formée est un *y* si elle sort d'une voyelle proprement antérieure, è, é ou *i*; un *w* si elle sort d'un *o* ou d'un *u*. Le traitement attendu des groupes *ua*, *ue*, à savoir *uwa*, *uwe*, apparaît en biscaïen, en guipuzcoan et en labourdin de Saint-Jean de Luz. Le *y* de *uya*, *uye* est l'effet d'une tendance à palataliser *u*.

Donc l'apparition de *ü* comme voyelle indépendante en souletin, en mixain et en bardosien, n'est que l'effet le plus frappant de cette tendance, qui accepte, à des degrés divers, tous les parlers basques situés à l'Est du Guipuzcoa. Seul le labourdin *y* a échappé, sauf sa variété d'Arcangues.

Cette tendance n'a pas été partout aussi forte; et elle ne s'est sans doute pas manifestée partout exactement en même temps. Dans beaucoup de parlers du Pays Basque espagnol, elle semble n'avoir atteint que les formes verbales de 2^e personne du pluriel, formes obtenues en ajoutant le suffixe de pluriel *-e-* au suffixe *-zu*. Ce suffixe, qui signifiait originellement «par vous» ou «à vous», a pris par la suite une valeur respectueuse, et, au plus tard encore, on a créé de nouvelles formes de 2^e personne du pluriel au moyen de suffixe *-e-*, *-te*.

L'*ü* du souletin, du mixain et du bardosien n'est donc sans doute pas d'origine béarnaise. En effet, 1° la tendance de *u* vers *ü* a été plus forte en basque qu'en béarnais, puisqu'elle a atteint aussi *u* deuxième élément de diphtongue, tandis qu'en béarnais *au* et *eu* sont restés intacts. Le deuxième élément de la diphtongue *au* ne s'est palatalisé, dans tout le domaine roman, qu'en Basse-Auvergne (É. Bourciez, *Éléments de Linguistique romane*, 3^e éd., § 160, 263 e, 332 b, 402 c, 458, 512 b; A. Dauzat, *La Géographie linguistique*, p. 143-147); 2° Le passage de *ua* à *uya* ou *ia*, qui procède de la même tendance, ne peut pas s'expliquer par une influence béarnaise; 3° *Au* est devenu *ai* en roncalais; et une voyelle intermédiaire entre *u* et *ü* a apparu dans plusieurs parlers du Pays Basque espagnol, jusque vers Pampelune. Or les communications sont difficiles entre les vallées de Salazar et de Roncal et le Pays Basque français.

Bonaparte (p. XV, n. 2) pense que l'*ü* est «d'origine basque», mais que *ü* est «bien probablement» d'«origine française». Car «le son de l'*ü* n'existe qu'en France, et seulement en Soule, en Mixe et à Bardos d'une manière obligatoire et générale». Quant à l'*ü*, il «n'existe pas en France», et il «paraît difficile de pouvoir admettre que les Basques français, qui sont tous d'origine espagnole, aient rien donné à l'Espagne». Bonaparte a raison en ce qui concerne l'*ü*; mais les faits qui précèdent montrent que l'hypothèse de l'emprunt de l'*ü* au français et au béarnais n'est pas aussi probable qu'il le pense. La tendance de *u* vers *ü* s'est manifestée sans doute après l'installation des Basques en territoire français; mais elle ne résulte pas de ce fait.

D'où vient cette tendance? Tout ce qu'on peut dire de sûr à ce sujet, c'est qu'il n'y a aucune raison d'attribuer à l'influence d'un substrat celtique, comme on l'a fait pour l'*u* français, la tendance à la palatalisation de la sonante basque *u*. En Biscaye et en Guipuzcoa, où la toponymie ancienne fait songer au celtique au moins autant qu'au basque ⁴, cette tendance ne s'est précisément pas manifestée.

La présente étude a pour fin de systématiser un certain nombre de faits établis pour la plupart par MM. Uhlenbeck et Gavel et d'élargir le débat. En ce sens, elle constitue un programme de travail. Il y a lieu, en effet, de rechercher ce que sont devenus les *û* dont Bonaparte avait constaté l'existence en Pays Basque espagnol avant 1869, et si l'*ü* de *alabaxü* s'est propagé dans le biscaïen de Bermeo. Il convient aussi d'étudier avec plus de précision qu'on ne l'a fait la répartition de *u* et de *ü*, de *au*, *ai* et *aü*, de *eu*, *ei* et *eü* dans les parlers souletins et mixains et en bardosien. La tendance à la palatalisation de la sonante *u* dans les parlers basques de l'Est ne pourra être étudiée commodément et avec précision que lorsqu'on disposera d'un Atlas linguistique du Pays Basque.

⁴ H. Gavel, "Le Problème basque", in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. II, p. 225 et suiv.

SUR LA VOYELLE Ü EN BASQUE*

Nous ne savons ni quand ni comment la voyelle *ü* a fait son apparition en basque. La chose était faite lorsqu'Oihenart publia son recueil de proverbes et de poésies, en 1657, car il dit dans la préface: "L'V voyelle se prononce en basque comme *ou*, tout ainsi qu'ès langues italienne et espagnole, excepté au pays de *Soule* et en quelques endroits de la *Basse-Navarre*, où il se prononce comme l'*u* français." Liçarrague, en 1571, dans un très bref "avertissement à ceux qui ne savent point le basque, pour savoir le lire", écrit: "u voyelle se prononce à pleine bouche comme si c'était *ou*." Ce Basque de Briscous, près de Bayonne, mais dont deux collaborateurs étaient souletins, a inséré dans son livre, pour les lecteurs souletins, un très court lexique labourdin-souletin. Il n'indique pas si la lettre u y note *u* ou *ü*, dans, par exemple, *celuya* "le ciel" et *ahugna* "le chevreau". Il n'y a pas fait figurer des mots où *u* n'est pas devenu *ü*, comme *gure* "de nous", *urthe* "année". Mais on peut tenir pour certain que *ü* existait déjà en souletin à cette date. Liçarrague a dû estimer qu'il était tout à fait inutile d'informer ceux qui ne savaient pas le basque que dans une certaine région du pays il y avait, comme en français, des "ou" et des "u", et il a jugé, d'accord sans doute avec ses collaborateurs, que les lecteurs souletins pourraient aisément transposer dans leur dialecte le texte qu'ils liraient et dont le fond était labourdin. Aujourd'hui encore les Souletins n'éprouvent pas de grandes difficultés pour comprendre un article de journal, une chanson ou un cantique écrits en labourdin. Ils savent que, par exemple, on prononce en Soule *gure* et *hura*, comme partout ailleurs, ce qui est écrit *gure* ("de nous, notre") et *hura* ("celui-là"), mais *gü* et *lürra* ce qui est écrit *gu* ("nous") et *lurra* ("la terre").

L'*ü* basque est en général plutôt ouvert, et il tire parfois sur l'*eu* fermé du français. On le rencontre aujourd'hui en fin de mot et devant consonne dans tout le domaine souletin et dans une petite partie du domaine bas-navarrais oriental, plus précisément dans une douzaine de communes du pays de Mixe,

*BSL LVII, 1 (83-102) 1962

enfin dans le parler de Bardos, à une trentaine de kilomètres à l'est de Bayonne. Cette zone, qui constitue le Nord-Est du Pays basque, est située juste entre le gros du Pays basque, où l'on n'entend pas *ü* en fin de mot ou devant consonne, et les territoires où l'on ne parle que béarnais ou gascon. Bardos, commune importante qui comptait plus de 1 500 habitants en 1934, occupe une position isolée au point de vue géographique et linguistique. Il est séparé de l'extrémité nord-ouest de la zone mixaine à voyelle *ü* par plus de 15 kilomètres. Le saillant gascon de Labastide-Clairence, d'autre part, isole Bardos des localités de langue basque situées au sud. Enfin, entre Bardos et Bayonne, les agglomérations sont assez éloignées les unes des autres. La population de la commune était mêlée de Basques et de Gascons, et les enfants, dès leur bas âge, parlaient basque, gascon et français. Le parler de Bardos a des traits originaux, dont les sujets parlants ont conscience. En 1934, où j'y fis une enquête, plusieurs Bardosiens des deux sexes me dirent que, dans la région, et jusqu'à Bayonne, les autres Basques se moquaient assez souvent d'eux "à cause de leur *ü*". Leur parler présente en outre des traces d'un accent tonique dont la place est souvent la même qu'en souletin. Je pus facilement converser avec eux en employant moi-même le souletin.

Selon Bonaparte, le mixain et le bardosien sont deux variétés d'un sous-dialecte du bas-navarrais oriental qu'il appelle cizo-mixain. Les deux autres variétés, le cizain et l'arberouan, ne connaissent pas *ü* en fin de mot ni devant consonne.

SOULETIN

C'est en souletin que l'on trouve le plus de *ü*, ou, en d'autres termes, que la tendance à changer *u* en *ü* a eu le plus de force. C'est donc en souletin qu'il convient de l'étudier d'abord. Ce dialecte est, d'ailleurs, beaucoup mieux connu que le mixain et le parler de Bardos. De plus, la prononciation traditionnelle du souletin littéraire donne sans doute une idée assez exacte de l'aspect phonique de la langue au lendemain du changement de *u* en *ü*. Elle a conservé les *r* douces intervocaliques, qui ont disparu dans le parler courant, et les formes pleines en *-ía*, *-úa* qui sont souvent remplacées dans le parler courant par des formes contractes en *-í*-, *-ú*-. On n'exprime la réalité qu'en gros lorsqu'on dit que beaucoup d'anciens *u* sont devenus *ü* en souletin, et que la voyelle *ü* est dans ce dialecte un phonème distinct de *u*. Il convient d'ajouter d'abord que c'est seulement dans un petit nombre de cas que l'opposition de *u* et de *ü* sert à distinguer des mots. De plus, on ne peut pas se contenter de dire que les systèmes des phonèmes voyelles dans la plupart des parlars basques et en souletin peuvent être représentés respectivement par les schémas suivants:

i	u	i	ü	u
e	o	e	o	
a		a		

Il faut tenir compte du fait que le souletin possède d'une part des voyelles nasalisées, d'autre part un accent tonique dont la place est fixée par des règles. Les substantifs et les adjectifs au nominatif indéfini, qui est le thème même du mot, portent en principe l'accent sur l'avant-dernière syllabe. S'ils le portent sur la dernière, il s'agit de mots qui ont subi une contraction ou qui ont été empruntés à une langue où c'est la dernière syllabe qui porte l'accent. Cela étant, *u* voyelle a subi en souletin les traitemens suivants:

1° En fin de mot, quel que fût le nombre des syllabes et quelle que fût la consonne qui précédait, *u* est, sans exception, devenu *ü*. Cet *ü*, dans les mots de plus d'une syllabe, n'est jamais accentué. Par contre — ce qu'on n'a pas fait remarquer jusqu'à présent — *u* nasalisé, et jamais *ü*, figure en syllabe finale accentuée: *ardü* "vin", *kharrü* "glace, gelée", contre *ördü* "temps, moment", *larrü* "peau, cuir".

2° Devant une consonne, le changement de *u* en *ü* n'a été empêché que par *r* douce, la spirante sifflante mi-chuintée notée *s* et le groupe *nk* (le souletin ne connaît pas le groupe *ung*). La plupart des exceptions ont reçu une explication. Il est très fréquent que l'on ait un *ü* là où l'on attendait un *u*. L'inverse est très rare. Ce fait montre la force de la tendance qui poussait *u* à se changer en *ü*.

3° Devant les voyelles *a* et *e*, *u* ou bien *ü* qui en était issu s'est changé en *i*, c'est-à-dire que la région d'articulation de la voyelle a été portée ou maintenue dans la partie antérieure de la bouche, mais qu'elle a cessé d'être une voyelle arrondie; elle s'est confondue avec *i*. Ce contact de voyelles ne s'est produit qu'avec *a* et *e*, et uniquement au cours de la déclinaison et de la conjugaison. Trois mots seulement, des monosyllabes, font exception: l'*ü* a été conservé; mais un *i* consonne a été intercalé entre lui et l'*a* ou l'*e* qui suivait: *sü* "feu", *süya* "le feu"; *thü* "salive", crachat"; *blü* "bleu".

4° La voyelle *u* ne se rencontrait pas en souletin devant *o* ni devant un autre *u*. Elle pouvait se rencontrer, quoique très rarement, devant un *i*. Dans ce cas, elle formait avec lui une diphtongue du même type que *ai*, *ei* et *oi*. La diphtongue *ui* (*uy*) est devenue *üi*: *esküin* "droit" (contraire de "gauche"), et *khüia* "citrouille" (lab. *khuia*), de gasc. *coüyo*.

Etant donné les conditions suivante lesquelles *u* est devenu *ü* ou a gardé son ancien timbre, *ü* ne serait pas devenu un phonème distinct de *u* si rien d'autre n'avait changé dans le système vocalique; ces deux voyelles auraient été des variantes combinatoires en distribution complémentaire. Si *ü* est devenu

en souletin un phonème distinct de *u*, c'est que de nouveaux *u* y ont apparu en même temps que les *u* se changeaient en *ü* ou après que ce changement se fut produit.

Nous nous proposons d'étudier ces faits et d'essayer de les expliquer. Nous avons exposé très brièvement les principaux d'entre eux dans une communication faite à un congrès en 1934 et qui a paru dans la *Revue de linguistique romane*, XIII, 1937, p. 73-82. Nous les exposerons ici d'une façon beaucoup plus détaillée, et nous en ajouterons quelques autres.

Citons d'abord quelques mots où *u* est devenu régulièrement *ü*: *bánü* "si je l'avais", *lárrü* "peau, cuir", *zélü* "ciel", *-tü*, finale de participe passé, *tü* "il les a", *thü* "salive", *dü* "il l'a", *zü* "vous" (resp.), *déitzü* "il vous les a", *sü* "feu", *útsü* "aveugle", *éskü* "main", *négü* "hiver", *gü* "nous", *báhü* "si tu l'avais"; lab. *banu*, *larru*, *zeru*, *-tu*, *thu*, etc.

Devant consonne: *hüme* "petit d'un animal", *égün* "jour", *lürr* "terre", *hürr* "noisette", *ützü* "tourner", *eskün* "droit", *hüllan* "près", *bahütü* "si tu les avais", *úda* "été" (saison), *úzta* "récolte", *ütz* "laisser", *húxtü* "sifflement", *hútxa* "buche", *hüts* "vide", *húke* "tu l'aurais", *úkhen* "part. passé de avoir", *hügü* "hai", *úháitz* "rivière, gave".

Par contre *u* est resté intact, régulièrement, dans *úste* "opinion, croyance", *hur* "eau", *húra* "celui-là", *úrin* "graisse" (contre *úrrin* "odeur"), *hünki* "touché" (part.).

Une alternance *u/ü* s'est créée dans la déclinaison des pronoms *gü* et *zü*: act. *gük*, instr. *gútzaz*, iness. *gútan*, mais gén. *gúre* et dat. *gúri*; de même pour *zü*. Aujourd'hui l'opposition de *r* douce et de *r* forte est neutralisée devant consonne dans tout le Pays basque. Mais l'*r* a dû être prononcée douce devant occlusive dentale, dans *úrde* "cochon", *úrthe* "année", *lantxúrda* "bruine", *urthúki* "jeté", où le maintien du premier *u* a entraîné celui du second. Si l'on a *bürdüña* "fer" en regard de lab. *burdina*, c'est parce que l'*i* est devenu d'abord *u*, que cet *u* est devenu *ü* et que son timbre s'est étendu à la première syllabe. *Burdun-* est attesté dans divers dialectes basques espagnols comme premier élément de composé, et le roncalais, sous dialecte du souletin parlé au sud des Pyrénées, possède la forme *burruna*. D'autre part, *burdiña*, qui est la forme employée en mixain et à Bardos, montre que l'*u* est resté *u* devant *rd* lorsqu'il n'était pas soumis à l'action d'un *ü* de la syllabe suivante, et que par suite l'*r* a dû être autrefois prononcée douce devant un *d*. Par contre, *r* a dû être prononcée forte devant toutes les autres consonnes: *khúrlo* "grue", *úrpho* "petit tas de fumier dans un champ ou dans un pré", *úrzo* "palombe", *úrxántx* "écureuil", *úrkha* "prendre, étrangler", *úrhe* "or", *úrhéntü* "fini, achevé".

La plupart des exceptions à cette mutation ont été expliquées par Uhlenbeck¹, puis par Gavel², puis par nous-mêmes³. Nous n'avons pas à les étudier ici. Nous dirons seulement que la dilation vocalique a souvent joué, et presque toujours au profit de *ü*. Ainsi, dans *búrü* "tête" et *úsü* "souvent", c'est le second *ü* qui a entraîné le premier. "Mordu" se dit dans toute la Soule *usúki* (cf. lab. *ausiki*, guip. *usiki*), mais à Larrau *úsúki*; dans cette dernière forme le second *ü* a entraîné le premier. Ce mot est le seul où j'ai observé en Haute Soule une divergence dans l'emploi de *u* et de *ü*.

Ce qui nous intéresse ici, ce sont les cas où un ancien *u* n'est pas devenu *ü*, et tout particulièrement celui des mots se terminant par un *u* nasalisé et accentué. *Búlhar* "poitrine" repose sans doute sur un ancien *burar*, qui s'est conservé en roncalais; la forme basque commune est *bul(h)ar*. L'*u* s'est conservé dans trois mots exprimant des bruits sourds: *kurrinka* "grognement du porc", *kurrúnka* "ronflement", *murmuzika* "murmure". Venons-en aux noms en *-ú*. Cette voyelle a perdu sa nasalité dans une partie de la Soule, notamment dans plusieurs villages de la Haute-Soule. Mais il ne fait pas de doute que les formes les plus anciennes sont celles à *u* nasalisé, et que ce *ü* repose lui-même sur *-un*. Par exemple, même dans les parlers où l'*u* de *kharrú* "glace" n'est pas nasalisé, le verbe dérivé signifiant "geler" est *kharruntátü*. Examinons d'abord deux mots en *-ü* vraiment basques. *Ardü* "vin" repose certainement sur *ardáu*), forme à diphthongue nasalisée qui s'est conservée en roncalais. Elle a existé aussi sans aucun doute en biscayen, comme le montre au XVI^e siècle la graphie *ardaô* (Garibay, 27). Ce dialecte a dû posséder, comme le pense L. Michelena (*BRSVAP*, XII, 1956, p. 122), des voyelles nasalisées, résultant de la disparition d'un *n* entre voyelles: *mîa* "la langue" se distinguait de *mina* "la douleur": *mî* provenait de **mini*. *Ardaô*, *ardáu*) repose lui-même sur un plus ancien **ardáno* (v. Lafon, *BRSVAP*, XV, 1959, p. 108). La réduction de la diphthongue *au* à *u*) s'est faite ailleurs qu'en souletin, et de bonne heure. Michelena a fait justement observer (*art. cit.*, 123) que la graphie *ardum* pour le nom du vin dans le *Guide du pèlerin* (XII^e siècle, entre 1139 et 1173) indiquait une voyelle nasale. Pourquoi la labiale *m*? Sans doute parce que le mot qui précède, lat. *vinum*, se termine par *um*. *Lanhü* "brouillard, brume" est beaucoup plus difficile à expliquer. En vieux biscayen on trouve la forme *laño* "brouillard", (Ref., 4 et 439). Liçarrague emploie deux fois *lanho* (Ep. aux Hébr., 12, 18; 2^e Ep. de Pierre, 2, 17) dans le sens de "obscurité" (lat. *caligo*). On emploie

¹ "Contribution à une phonétique comparative des dialectes basques", in *RIEB*, III (1909), 482-483 et 489-491.

² "Éléments de phonétique basque", (1920); *RIEB*, XIV (1925), 230-234.

³ Brefs articles dans *RIEB*, XXIV (1933), 173-175; 429-431; XXV (1934), 54-55; 290-293; 666-671.

lanho en labourdin, ainsi qu'en bas-navarrais oriental, notamment à Saint-Jean-Pied-de-Port et à Iholdy, dans le sens de "brouillard". Il semble bien que la forme à *-u*, nasalisé ou non, ne se rencontre qu'en souletin; Azkue donne pour le roncalais *lano* "brume". On ne voit pas quelle a pu être la forme primitive. La finale souletine *-ũ* peut provenir de **-áno*. Le *n* intérieur peut provenir de **-nd-*. Ces mots sont-ils apparentés à *landura* "bruine" qui existe, selon Azkue, dans quelques parlers biscayens? On ne peut faire pour le moment que des hypothèses en l'air. Par contre il est certain (V. Gavel, *El. phon.*, p. 268) que la plupart des autres mots souletins en *-ũ* ont été empruntés au béarnais; ils ont été adaptés, s'il y avait lieu, aux habitudes articulatoires des Basques, ainsi *arrazũ* "raison, cause" (*rasoũ*), avec une sifflante sonore, *arrathũ* "rat" (*ratoũ*), et ils ont été empruntés à une époque où *u* ne se changeait plus en *ũ*. Les mots latins d'où ils sont issus se terminaient par *-ōne(m)*. Cette finale est devenue en béarnais *-oũ* (*ou* fr. nasalisé) par l'intermédiaire de *-oun*, qui s'est conservé dans d'autres parlers gascons (Rohlfs, *Le gascon*, § 90, p. 104). La nasalité de la voyelle finale *-ũ* (notée *oũ*) s'est perdue dans la plupart des parlers gascons modernes, "surtout en Béarn et en Bigorre" (Rohlfs, p. 5, n. 1). Il en a été de même dans une partie de la Soule. Mais ces mots empruntés par le souletin y sont restés oxytons comme ils l'étaient en béarnais. Le cas de *kharrũ* "glace, gelée" est embarrassant, parce que l'on ignore l'étymologie de ce mot, que l'on trouve en labourdin et en bas-navarrais sous la forme *k(h)arroin*. Nous avons à faire dans *k(h)arroin*, comme dans lab. et b.-nav. *arrazoin* et *garrat(h)oin*, à un autre traitement de la finale *-ōne(m):o* a conservé son timbre; *-one* est devenu *-onj*, avec un *i* consonne, d'où *-oñ*, et enfin *-oin* (Gavel, *El. phon.*, p. 268). L'*n* palatalisé reparait ou s'est conservé dans certains parlers quand il est suivi d'une voyelle au cours de la déclinaison. On a de même soul. *hazkũ* "blaireau" en regard de lab. et b.-nav. *azkoin*: mais on dit *azkon* dans certains parlers. Le roncalais, sur ce point, se sépare du souletin et marche avec le labourdin et le bas-navarrais: la finale *-oin* y est représentée par la diphtongue nasalisée *-oĩ*, p. ex. dans *karroĩ* "glace, gelée", *azkoĩ* "blaireau".

Les anciens groupes *oin* que le souletin possédait sont devenus *uin*, puis *uñ*, trop tard sans doute pour le *l'u* devienne *ũ*, p. ex. dans *huñ* "pied" (lab. *oin*), *zuñ* "lequel?" (lab. *zoin*). Le cas de *eskuũ* "droit" (contr. de "gauche") est embarrassant. Car le roncalais a *eskoĩ*, Dechepare (1515) écrit *escuynetic* et *escoynetic*, Liçarrague toujours *escuin*. Ce mot est sans doute composé de *esku* "main" et de *on* "bon". Le contact des voyelles *u* et *o* a pu donner lieu à des traitements différents, et *ui* a pu exister en souletin avant le passage de *u* à *ũ*.

Bien que la présence —on doit même dire la fréquence— de *ũ* soit un des deux traits qui frappent le plus l'oreille quand on entend parler souletin, l'autre étant l'existence d'un accent tonique à une place fixée par des règles, et bien

que la distribution des voyelles *u* et *ü* ne connaisse pas de flottements, le nombre des mots qui se distinguent entre eux uniquement par la présence de *ü* dans les uns et de *u* dans les autres est peu élevé. La plupart d'entre eux sont, il est vrai, très fréquemment employés. Ce sont:

1° *hun* "bon": *hün* "moelle des os; cervelle";

2° *nun* "où?", employé aussi comme conjonction de subordination équivalent à fr. *que* corrélatif de *si*, *tant*: *nün* "je suis" (forme allocutive féminine);

3° quelques formes allocutives du verbe "aller", *banúzü* "je vais", *badúzü* "il va", *banundúzün* "j'allais", *banunduñá* "id." (fém.), *bazúzün* "il allait", *bazuñá* "id." (fém.), se distinguent par leur *u* de formes allocutives du verbe "être" dont la plupart sont des formes ordinaires du verbe "avoir": *banúzü* "je suis", *badúzü* "il est" *banündúzün* "vous m'aviez; j'étais", *banündüñá*, "tu m'avais (f.), j'étais", *bazúzün* "il était", *bazüñá* "id." (f.). Certaines formes allocutives du verbe "aller" doivent être mises à part parce qu'elles se distinguent de formes du verbe "avoir" non seulement par l'opposition de *u* à *ü*, mais encore par la place de l'accent: *badúk*, *badún* "il va", formes allocutives tutoyantes, mais *bádük*, *bádün* "tu l'as", "il est" (formes allocutives tutoyantes). Ici l'opposition *u-ü* n'a pas à elle seule valeur distinctive.

Les oppositions groupées sous le n°3 ne sont pas anciennes et n'existaient certainement pas à l'époque où *u* est devenu *ü*. Car le *u* qui représente la racine résulte de la réduction du groupe "*u* accentué plus *a*", et ce *u* provient lui-même d'un plus ancien *o*. La forme primitive de la racine signifiant "aller" était *oa*. Elle est devenu *ua-* dans beaucoup de régions du Pays basque. En Soule, de plus, le groupe *úa*, à l'intérieur des mots, s'est souvent réduit dans la prononciation courante à *ú*; une réduction parallèle a affecté le groupe *ía*, soit ancien soit provenant de *éa*. Les formes pleines sont encore employées dans la conversation courante, au moins en Haute-Soule, concurremment avec les formes contractes. On a, p. ex., *méñdi* "montagne", nom. sg. *mendía*, iness. *mendían* et *mendín*, lat. *mendíala* et *mendíla*; *óhe* "lit", nom. *ohía*, iness. *ohían* et *ohín*, lat. *ohíala* et *ohíla*; *ábo* "bouche", nom. *ahúa*, iness. *ahúan* et *ahún*, lat. *ahúala* et *ahúla*. Or cette réduction des groupes *úa*, *ía* à *ú*, *í*, qui est postérieure au changement de *o* en *u* de *e* en *i* au contact de *a*, n'est pas ancienne. "En souletin, dit Gavel (*El. phon.*, §4, II, p. II), la résorption de l'*a* [dans *ía*, *úa*] est postérieure à l'amuissement de l'*r* douce intervocalique; et ce dernier phénomène ne paraît pas lui-même très ancien." La remarque est tout à fait juste. On entendait encore en Haute-Soule, il y a une cinquantaine d'années, nombre d'*r* douces intervocaliques dans la bouche de personnes âgées. Gavel ajoute qu' "on ne peut voir dans cette résorption de l'*a* une influence béarnaise".

Donc, à l'époque où *u* est devenu *ü*, on devait avoir *núazü* "je vais", *dúazü* "il va" en regard de *núzü* "je suis", *dúzü* "vous l'avez; il est".

L'opposition *u-ü* n'a servi à les distinguer que dans la mesure où, par la suite, *úa* s'est réduit à *ú*. Il reste à examiner les cas de *hun/hün* et de *nun/nün*. L'*ü* de *hün* et de *nün* repose sans nul doute sur un *u* ancien. Mais l'*u* de *hun* "bon" et de *nun* "où?" vient d'un *o*. Les formes primitives de ces deux mots sont *on* et *non*; elles sont encore employées dans beaucoup de parlers. Mais il y a eu dans presque tout le Pays basque une tendance à changer *o* en *u* devant nasale. Cette tendance, toutefois, est loin de s'être manifestée partout avec la même force, et même elle n'a pas atteint tous les *o* suivis de nasale d'un même parler: ainsi *nun* "où?" se rencontre dans des parlers de diverses régions qui ont conservé l'*o* de *on* "bon" et de beaucoup d'autres mots contenant *on*.

La tendance à changer *o* en *u* s'est manifestée avec plus de force qu'ailleurs en bas-navarrais oriental et en souletin. Elle a dû affecter d'abord les *o* suivis d'un *n* ou d'un *m* et entravés, puis s'étendre de là à d'autres *o*. Elle affecte aussi, nous l'avons vu, le groupe *oin*; il est devenu en souletin *uin*, avec une diphtongue à premier élément *u*, puis *uñ*, comme *ain*, *ein*, *ail* sont devenus *añ*, *eñ*, *all*. *Oi* sans contact avec *n* est resté intact: soul. *goiz* "matin", *óthoi* "s'il vous plaît", *óihan* "forêt, bois", comme dans les autres dialectes, contre *nuiz* "quand?", *núla* "comment?" (de *noiz*, *nola*). L'*u* des deux dernières formes vient de *nun* "où" issu de *non*. Dans les poésies de Dechepare, écrites en cizain, la graphie flotte pour certains mots entre *on* et *un*: *bon* "bon", *gogo honez* et *gogo hunez* "de bon coeur", *unsa* "bien", *nola* "comment?", *non* "où?", *honec* et *hunec*, act. sg. du démonstratif de 1^{re} pers., *arrazoin* "raison", *huyn* "pied" (lab. *oin*). En cizain actuel, on prononce *on* dans certains cas, *un* dans d'autres. Dans les textes que P. Duny-Pétre a recueillis récemment au pays de Cize et dont il s'est appliqué à noter fidèlement la prononciation (*BRSVAP*, XV, 1959, 47-60), on trouve *hun* "bon" (v. sa note 2 de la p. 50), *untsa* "bien", *hunekila* "avec celui-ci", *nun* "où?", mais *nola* "comment?" *noiz* "quand?", *zonbat* "quelques-uns". Lui-même, originaire de Saint-Jean-Pied-de-Port, m'a communiqué en outre les formes suivantes: *oin* "pied" *zoin* "lequel?", *arrazoin* "raison", *karroin* "glace", *garratoin* "rat", mais *eskuin* "droit". M^{me} Duny-Pétre, originaire d'Iholdy (variété arberouane du sous-dialecte cizo-mixain) emploie les mêmes formes, sauf une; elle dit *garratoi*, sans *-n*.

On ne sait pas à quelle date ces *o* sont devenus *u* en souletin. Comme ils ne se sont pas changés ensuite en *ü*, il est certain que la tendance à changer ces *o* en *u* n'est pas antérieure au changement de *u* en *ü*. Pour que les *u* provenant de *o* n'aient pas subi comme les autres le changement en *ü*, il faut qu'à l'époque où ce dernier changement s'est produit la tendance à changer *o* en *u* ne fût pas encore née, ou, si elle était née, qu'elle n'eût pas encore accompli tous ses effets. Car on peut supposer à la rigueur que les nouveaux *u*, pour lesquels la prononciation flottait encore entre *u* et *o*, n'ont pas subi le changement de *u*

en *ü*. De toutes façons, *ü* n'est devenu un phonème distinct de *u* qu'après que *hon* et *non* furent devenus *hun* et *nun*. Les deux voyelles *u* et *ü*, auparavant, étaient des variantes combinatoires en distribution complémentaire. *Hün* et *nün* se distinguaient de *hon* et *non* par l'opposition *ü-o*, comme *sü* "feu", *hüts* "vide", *hürr* "noisette", de *so* "attention", regard", *hots* "bruit", *horr* "ici"; *hur* "eau", qui avait conservé son *u* à cause de l'*r* douce qui le suivait, se distinguait de *hor* "chien" (avec *r* douce) par l'opposition *u-o*.

Ainsi, si *ü* est devenu en souletin un phonème distinct de *u*, dont il était d'abord une variante combinatoire, c'est qu'il s'est formé de nouveaux *u*, les uns provenant de *o* devant nasale, les autres, plus récents, provenant de la réduction du groupe *úa*. C'est seulement dans un très petit nombre de cas que *ü* et ces nouveaux *u* s'opposent de manière à distinguer des mots, et cela ne se produit qu'à l'intérieur des mots, devant une consonne. Le tableau précédent ne suffit pas, comme nous l'avons dit, à représenter le vocalisme souletin. Il faut distinguer les positions suivantes:

devant consonne			en fin de mot			en fin de mot	
			a) monosyll. et parox.			b) voy. nasalisées	
<i>i</i>	<i>ü</i>	<i>u</i>	<i>i</i>	<i>ü</i>		<i>ĩ</i>	<i>ũ</i>
<i>e</i>		<i>o</i>	<i>e</i>		<i>o</i>		
	<i>a</i>			<i>a</i>			<i>ã</i>

Si l'on entend aujourd'hui dans la conversation courante des mots de plus d'une syllabe terminée par un *ü* accentué, c'est que cet *ü* provient de *-ürü*, qui est devenu *-üü* (voyelle double) ou *-ü* long, puis, souvent, *-ü* ordinaire: ainsi *aingü* "ange", de *aingürü*; *ekbü* "tranquille", de *ekbürrü*.

Devant voyelle

a) devant *a*

e-a, *i-a*, *ü-a* > *i-a*;

o-a > *u-a*;

a-a > *á*.

b) devant *e*

i-e, *ü-e* > *i-e*;

o-e > *u-e*;

e-e > *ee*;

a-e > *é*.

Les voyelles finales nasalisées accentuées ne subissent pas de changement devant *a* et *e*; il en est de même si elles ont perdu leur résonance nasale.

Qu'est devenu *u* en souletin lorsqu'il était second élément de diphtongue, à savoir dans *au* et *eu*? Dans *au*, son point d'articulation a été porté dans la

partie antérieure du palais; mais il a perdu son arrondissement labial et il s'est confondu avec *i*. Le passage de *au* à *ai* s'est produit aussi en roncalais, où *u* voyelle n'est jamais devenu *ü*, mais a conservé son timbre partout sauf devant voyelle; dans cette position, il est devenu *i* comme en souletin. Mais le changement de *au* en *ai* a rencontré plus d'obstacles que celui de *u* voyelle en *ü*. Il a été empêché non seulement par *r* douce et *s*, mais aussi par *r* forte, *l* et *ts*, et il ne s'est généralement pas produit après un *i* consonne initial (devenu en souletin une chuintante sonore analogue au *j* de fr. *je*, mais légèrement mouillée): *gáiza* "chose" (ailleurs *gauza*, de lat. *causa*), *gai* "nuit" (ailleurs *gau*), mais *gaur* (de **gau-aur*, avec *r* douce) "ce soir" (comme ailleurs), *aihári* "repas du soir" (ailleurs *auhari*, *abari*), *belháñ* "genou", de *belháin* (ailleurs *belhaun*, *belaun*), mais *haurr* "enfant", *hauts* "cendre" et "casser" (rad. verbal), *iráuli* "renversé", *jaun* "monsieur", *jáuzi* "saut, sauter". *Lau* "quatre" a conservé son *u* parce que le mot était autrefois terminé par une *r* douce, comme *hau* "celui-ci". Aujourd'hui les seuls mots qui se distinguent entre eux par l'opposition *au-ai* sont *hau* "celui-ci" et *hai* "il t'a" (de *hau*, conservé en labourdin). Mais autrefois "celui-ci" se disait *haur*. Par conséquent, à date ancienne, *u* second élément de la diphtongue *au* est devenu *i* à la finale, mais dans les autres positions est resté intact ou est devenu *i* selon l'entourage phonique. Le nombre des mots qui contenaient la diphtongue *au* a par suite diminué, et par contre de nouveaux mots se sont ajoutés à ceux qui contenaient déjà la diphtongue *ai*. *Au* et *ai*, autrefois comme aujourd'hui, étaient les seules diphtongues à premier élément *a*. Elles constituaient à une certaine époque deux variantes en distribution complémentaire de la diphtongue formée par la voyelle d'aperture maximale et une voyelle d'aperture minimale.

La diphtongue *eu* en souletin n'est restée intacte dans aucune position. Elle est devenue le plus souvent *eü*, même devant *r* douce et *s*, beaucoup plus rarement *ei*. *Leun* "doux au toucher" (chevelure, poil; Oihenart, prov. 423, et Poésies, X, 15) est devenu *lein*, d'où *leñ* "lisse; glissant". Mais le traitement ordinaire est *eü*; la tendance à changer *u* en *ü* a été plus forte ici que pour *u* voyelle, sans doute à cause de la voyelle palatale *e* premier élément de la diphtongue. *Euri* "pluie" est devenu *éüri*, sauf quand il n'est pas devenu *ébri* (à Larrau) ou *ébi* (de **éui*, presque partout). *Deus* "rien" est devenu *deüs*. Les mots en *-èu* (c'est-à-dire *-ew*) empruntés au béarnais ont changé leur finale en *-éü*: *furnéü* "fourneau", *arridéü* "rideau", *apéü* "appeau". Mais cette diphtongue, du moins aujourd'hui, est à part des autres; elle n'est pas solide; la prononciation flotte entre *eü* diphtongue et *e-ü* en deux syllabes.

En roncalais, *eu* a subsisté devant *s* et *r* douce, et est devenu ailleurs *ei*: *deus* "rien", *euri* "pluie", mais *eitzi* "laissé", de *eutzi*, qui existe en salazarais, tandis que le souletin a *ützi*. Le nom de "cent" est *eun* dans l'ensemble des parlers basques-espagnols, mais *ein* en roncalais, contre *éhün* en souletin (lab.

ehun). Il y a d'autres exemples de diphtongue en basque-espagnol en regard de deux voyelles séparées par *h* en basque -français. Ainsi, b.-nav. or. *xabu* (déjà chez Dechepare) "propre", soul. *xábhü*, que l'on considère généralement comme provenant de lat. *sanu* (*m*), a pour correspondants en aezcoan et en salazarais *xau*, en roncalais *xaĩ*, dont la diphtongue nasalisée *aĩ* provient régulièrement de *aũ*).

MIXAIN

La répartition de *u* et de *ü* dans les parlars mixains est beaucoup moins bien connue qu'elle ne l'est en souletin. Toutefois un fait d'ordre géographique frappe. D'après la carte de Bonaparte, le mixain est parlé dans 30 communes. Or, la carte dressée par M. Allières d'après les documents de l'enquête de 1887 (v. son article dans *Via Domitia*, VII, déc. 1960, p. 205-221) montre d'une façon saisissante que la voyelle *ü* n'existait en mixain que dans dix, peut-être treize communes, toutes situées dans la partie nord de ce domaine et à la frontière linguistique basco-béarnaise ou tout près de cette frontière. D'après les données, conservées à la Bibliothèque universitaire de Bordeaux, qui proviennent de l'enquête organisée par Édouard Bourciez en 1895, le nombre des communes de dialecte mixain où l'on se servait de *ü* serait seulement de huit; mais dans beaucoup de localités le texte proposé n'avait pas été traduit dans le parler local.

On ne dispose d'aucune description, même sommaire, d'un parler mixain, ni d'un relevé de vocabulaire. Je peux toutefois citer ce que j'ai observé en 1936 à Bordeaux en parlant avec une femme d'une quarantaine d'années originaire de Camou-Mixe et en l'interrogeant. Elle n'hésitait jamais entre *u* et *ü*, bien que la répartition des deux voyelles dans son parler fût parfois différente de ce qu'elle est dans le dialecte souletin, que j'employais moi-même. De plus, quelques jours après, je constatai que la répartition des *u* et des *ü* était la même chez ce sujet que dans la traduction de la parabole du fils perdu faite par l'instituteur de Camou lors de l'enquête de 1895 et présentée par lui avec beaucoup de soin.

Des faits que j'ai notés lors de mon entretien et des formes qui figurent dans la parabole, il résulte clairement que, dans ce parler, la tendance à changer *u* en *ü* a été moins forte qu'en souletin. Elle a été tenue en échec non seulement devant *r* douce, *s* et *nk*, mais aussi devant *ts* et devant les dorsales: *huts* "vide" (soul. *hüts*), *ükhan*, part. passé de "avoir" (s. *ükhen*), *ükhátü* "nié" (s. *ükhátü*), *sukhálde* "cuisine", composé de *sü* "feu" (s. *sükhálte*), *kukúso* "puce" (s. *kükúso*), *lukhinka* "saucisse" (s. *lükháinka*), *nuk* "je suis" (alloc. masc.),

duk "tu l'as", "il est" (alloc. masc.), contre les formes féminines *nün*, *dün* (s. *nük*, *nün*, *dük*, *dün*), *súge* "serpent" (s. *súge*). Dans la parabole on trouve aussi plusieurs de ces formes. De plus on y lit par deux fois *zuken* "il l'aurait eu", avec un *u* devant *k*, contre *züten* "ils l'avaient" et *düzketzie* "vous les aurez". La personne que j'ai interrogée disait *úrzo* "palombe" *éskü esküña* "la main droite" et *asúna* "l'ortie", contre s. *úrzo*, *éskü esküña*, *asúna*. Les seuls mots, me semble-t-il, que l'opposition *u-ü* servait à distinguer étaient *nün* "je suis", et *nun* "où?". Pas de mots en *-ñ*: le sujet disait *kharrüña* "la glace" (s. *kharnüa*, cizain *kharroina*). La diphtongue *au* est devenue *ai* dans *áizo* "voisin" et *bel-hāñ* "genou", comme en souletin, mais non, chose curieuse, dans *gau* "nuit", sans doute à cause de la proximité d'une dorsale. La diphtongue *eu* est devenue *eü* dans *éüri* "pluie" et dans *Danapholéü* "Saint-Palais" (*Donaphaléü* à Saint-Palais même, capitale du pays de Mixe, et en souletin); mais elle est restée intacte dans *déuse* "rien" (pour *déusere*, avec *s* sonore), contre s. *déüsè*. Le sujet prononçait *eu* et *eü* comme des diphtongues, sans en dissocier les éléments. Toutefois le second élément *ü* était articulé faiblement.

BARDOSIEN

C'est à Bardos, à l'extrémité nord-ouest du territoire où elle s'est manifestée, que la tendance à changer *u* en *ü* en fin de mot ou devant consonne a rencontré le plus de résistance. Non seulement tous les mots cités plus haut qui ont conservé *u* dans le parler de Camou l'ont conservé en bardosien, mais encore *u* a gardé son timbre dans *gu* "nous" et *zu* "vous" (resp.), dans *dun* "tu l'as; il est (all. fém.)", *nun* "je suis (alloc. fém.)", *égun* "jour; aujourd'hui", *egúna* "le jour", *hagúna* "la bave". Je n'ai pas noté la forme de ce dernier mot dans le parler de Camou; mais ce parler présente un *ü* dans tous les autres qui viennent d'être cités; l'opposition de *dün*, *nün* à *duk*, *nuk* y est même frappante. Par contre, on dit à Bardos *éhün* "cent" et *abüntza* "la chèvre" comme en souletin et à Camou. Des actions analogiques ont dû s'exercer en faveur du maintien de *u*, p. ex. dans *zu*, car on dit malgré cela *düzü* "vous l'avez; il est", contre *diu*, de **digu*, "nous l'avons". Le pronom *zu* a été traité comme *gu*, auquel il fait pendant. Qu'est-ce qui a pu déterminer le maintien de *u* dans *gu*? On ne peut pas affirmer que c'est le *g* qui précède, car il peut s'expliquer aussi à partir du gén. *gure* et du dat. *guri*, où il est régulier. Peut-être est-il dû dans *egun*, *asuna* et *haguna* à l'action combiné de l'*n* qui suit et du *g* ou de l'*s* qui précède. Car si l'on a un *u* dans *asuna*, on a un *ü* dans *sü* "feu" en bardosien comme en souletin et en mixain.

Il ne semble pas qu'en bardosien l'opposition de *u* et de *ü* serve à distinguer des mots: "bon" se dit *un*, "moelle, cerveau" *hün*; "où?" et "je suis"

(fém.) se disent *nun*. Les deux voyelles *u* et *ü* sont des variantes phonétiques en distribution complémentaire.

La diphtongue *au* est devenue *ai* dans *áizo* "voisin", *belhán* "genou", mais non dans *aubári* "repas du soir"; elle a subsisté, comme à Camou, dans *gau* "nuit". La diphtongue *eu* semble ne s'être pas palatalisée. "Rien" se dit *daus* et *d'oussere*, avec un *d* mouillé: *eu* est devenu *au* ou *ou*; le point d'articulation du premier élément a été reporté plus en arrière.

Dans aucune des localités basques situées entre Bardos et Bayonne, et dont la dernière est Saint-Pierre-d'Irube, aux portes même de Bayonne, *u* ne s'est changé en *ü* en fin de mot ou devant consonne. Leurs parlers appartiennent à un sous-dialecte du bas-navarrais oriental que Bonaparte appelle sous-dialecte de l'Adour. C'est l'Adour qui forme, de Bardos à Saint-Pierre-d'Irube, la limite entre le domaine basque et le domaine gascon, sauf que Urt, qui est sur la rive gauche du fleuve, appartient à ce dernier domaine.

La frontière linguistique basco-gasconne dans la région de Bayonne a la forme d'un arc de courbe qui va de l'Adour, en amont et tout près de Bayonne, à la côte, au sud de Biarritz. Sur cet arc de courbe, long d'une quinzaine de kilomètres, trois dialectes viennent converger: le labourdin, à Ilbarritz (sur la côte) et à Bassussarry; le bas-navarrais occidental, en avant de Villefranque; le bas-navarrais oriental, à Saint-Pierre-d'Irube (v. Lafon, in *Pirineos*, année XI, 1955, p. 118-119 et le croquis). Aucun de ces parlers ne possède la voyelle *ü* en fin de mot ou devant consonne. Toutefois, devant *a* et *e*, *u* voyelle n'est resté intact qu'à Ilbarritz, où l'on parle le labourdin propre, comme dit Bonaparte. Dans les trois autres localités, le contact de *u* et de *a* ou de *e* a donné lieu à des changements phonétiques intéressants, que Bonaparte a observés entre 1857 et 1870. Il les a résumés dans *Langue basque et langues finnoises* (1862), p. 34, n. 15, et dans la longue note 2 des p. XIV-XV du *Verbe basque* (1871). Les voici. Dans le sous-dialecte bas-navarrais oriental de l'Adour, *-ua* et *-ue* sont devenus respectivement *-uya* et *-uye*. On entend quelquefois *-üya* au lieu de *-uya*; mais cette prononciation "n'est pas constante". A Briscous on dit *ziek* "vous" (pl.) (lab. *zuek*), mais, au dat., *züyeri*. Dans le sous-dialecte bas-navarrais occidental dont Villefranque fait partie, *-ua* se prononce de trois façons, *-üya*, *-üa*, *-ua*; "vous" (pl.) se dit *züik* (cf. *Verbe*, p. XX, n. 2); *ue* est devenu *üi* dans les formes verbales. Dans le sous-dialecte labourdin d'Arcangues, dont Bassussarry fait partie, et que Bonaparte appelle "hybride" parce qu'il est mêlé de bas-navarrais, la combinaison *-ua* est devenue *-uya*; mais "elle a quelquefois pour variante, chez certains individus, non pas *üya*, mais presque *euya*, en donnant à l'*eu* le son qu'il a dans le mot *peu* (non pas celui du mot *veuf*) mêlé à celui de l'*ü*". La combinaison *ue* a donné comme produit *i*. Mais le pronom de 2^e pers. du pl. se présente sous deux formes, *zik* et *züik*. Comme on le voit, dans tous ces parlers la voyelle *u* ne s'est palatalisée que là où elle était en état

de moindre résistance, au contact de *a* et de *e* dans la déclinaison et la conjugaison.

COMPARAISON ET INTERPRÉTATION DES FAITS

Nous avons voulu examiner ici les effets les plus importants et les plus frappants d'une tendance à la palatalisation de la sonante *u* qui s'est manifestée dans la moitié orientale du Pays basque pris dans son ensemble et que nous avons étudiée il y a plus de vingt-cinq ans (v. *Revue de Linguistique romane*, XIII, 1937, p. 73-82). Les faits nous apparaissent aujourd'hui sous un jour quelque peu différent. Cette tendance a abouti à l'apparition d'une nouvelle voyelle *ü* et à la transformation de la diphtongue *au* en *ai* et de la diphtongue *eu* en *eü* ou *ei*. Elle a eu son maximum de force à la périphérie du Pays basque français, dans des régions qui forment les confins du domaine basque et du domaine gascon (béarnais et gascons du bas Adour) et où sans nul doute il y a depuis longtemps beaucoup de bilingues. Le béarnais a même été pendant longtemps la langue écrite et officielle de la Soule. Le territoire que cette tendance a affecté couvre, du sud au nord, la Soule, puis il s'oriente vers le nord-ouest pour se terminer à Bardos. Au-delà de cette commune, elle n' a pas abouti à la formation d'un *ü* autonome, qui ne résulte pas du contact de *u* et d'une voyelle. Elle a produit son maximum d'effet dans la Soule, province qui a sa physionomie propre et qui est la seule province basque dont les limites coïncident avec celles du dialecte qu'on y parle. Elle a été moins intense à mesure qu'on s'en éloigne. L' *ü* qui a apparu en fin de mot et devant consonne a été d'abord une variante de *u* en distribution complémentaire. Il n'est devenu, en souletin et en mixain, un phonème distinct de *u* qu'à la faveur du passage de certains *o* à *u* et, en souletin, de la réduction de *úa* (issu de *óa*) à *ú*. Il est peu vraisemblable que le changement de *u* en *ü* dans les parlers basques limitrophes du domaine gascon n'ait aucun rapport avec l'existence de la voyelle *ü* en gascon. Car la région de langue basque où *u* s'est changé en *ü* est un tout petit appendice, d'un millier de kilomètres carrés environ, du très vaste territoire gallo-roman où *u* a subi ce changement. De nombreux Basques parlaient aussi le gascon, et, moins nombreux sans doute, des Gascons parlaient aussi le basque. On ne peut guère concevoir, dans ces conditions, qu'une mutation articulatoire de ce genre se soit produite d'une façon absolument indépendante dans le plus petit des deux domaines et dans le plus grand. En d'autres termes, si la tendance qui agissait ou avait agi sur le gascon a agi aussi sur le basque, c'est parce qu'il y avait dans ces régions des bilingues. Quand et par quel mécanisme *ü* a-t-il apparu en basque? Nous ne le savons pas. La question est très complexe.

Les romanistes pensent généralement que le passage de *u* à *ü* en gascon s'est fait à une date assez récente. Il est possible, dit Édouard Bourciez (*El. de ling. romane*, 3^e éd., 1930, § 263 d, p. 291), que dans une partie de la Gascogne (notamment au Sud) le passage de *u* à *ü* ait été assez tardif; ensuite il y a été complet, pouvant aller jusqu'à *i* (cf. à Bayonne une forme *libe* = *lūna*), et s'est même propagé dans le basque de la Soule." Gavel, avec sa prudence habituelle, ne se prononce pas sur l'origine de l' *ü* souletin. "Il est probable, écrit-il (§ 27 II, p. 46-47), que dans une partie notable de la Gascogne et du Béarn, peut-être même dans la totalité de cette dernière province, des anciens *u* longs du latin avaient conservé comme en castillan et en catalan leur articulation primitive, identique à notre *ou* français, et si plus tard ces régions ont adopté l'*ü* provençal et français, cela ne s'est pas fait spontanément, mais uniquement sous l'influence d'un dialecte plus septentrional ou plus oriental, qui passait pour plus académique. Donc, à un moment donné, sans doute vers la fin du moyen âge, ou à la rigueur au début du XVI^e siècle, on s'est mis, dans le Béarn et une partie de la Gascogne, à prononcer *ü* les *u* qui avaient cette articulation dans le dialecte académique qu'on s'efforçait d'imiter, c'est-à-dire les *u* qui provenaient d'un *u* long latin." L'exposé le plus précis de la question de l'*ü* en gascon se trouve dans *Le gascon* de M. Rohlfs (1935, § 354, p. 79). M. K. Baldinger, dans son article récent. *La position du gascon entre la Galloromania et l'Ibéroromania* (*Revue de Linguistique romane*, XXII, 1958, p. 241-292), renvoie à cette page de ce livre lorsqu'il mentionne le passage de *u* à *ü* comme l'un des "deux phénomènes qui constituent la véritable ligne de démarcation entre le galloroman et l'ibéroroman" (285, n. I). Ce passage, d'après lui, "semble être d'origine celtique, malgré les avis contraires; la Gascogne, il est vrai, semble l'avoir accepté à une date plutôt récente (v. Rohlfs, *Gascon*, 79)". Voici maintenant l'opinion de M. Rohlfs. Le changement de *u* latin en *ü* s'est produit dans tous les parlers français "à partir d'une époque difficile à préciser". "On a voulu attribuer ce changement à une influence celtique. Il sera peut-être plus juste d'y voir un phénomène qui fait partie de tout un système de changement (*natum* > *né*, *pane* > *pain*, *cor* > *cœur*). Il est même probable que l'ancienne prononciation *ou* [*u*] n'a pas disparu dans toutes les régions à la même époque et que la nouvelle prononciation *u* [*u* français] s'est imposée progressivement d'une région à l'autre." Le passage de *matūrum* à gasc. *madú*, de *lūcem* à *luts*, de *lūnam* à *lúo* ne se laissent pas dater. Mais certains autres faits "laissent entrevoir que cette évolution doit être de date plutôt récente". "Ce changement de prononciation en tout cas a dû se produire seulement à une époque où *o* [fermé, issu de *u* bref latin] devant une nasale s'était fermé jusqu'à *ou* (*humerum* > **ome* > **oume*), de manière que ces mots ont pu encore participer au changement de *ou* en *u*. La même déduction peut se faire pour les mots où un *o* protonique en contact avec une palatale avait subi la fermeture en *ou*. Le changement de *ou* en *u* n'est donc en Gascogne nullement limité aux mots

latins qui contenaient un \bar{u}), mais il y a toute une série de mots où s'était développé un *ou*, arrivé tout juste à temps pour suivre la nouvelle mode qui portait au changement de *ou* en *u*." M. Rohlfs cite entre autres exemples: *ùme*, *ùmi* "épaule"; *ùnglo* "ongle", de *ungula(m)*; *yunto*, *junto* "jointée", de *iuncta(m)*; *cugnàt* "beau-frère", de *cognatu(m)*.

En basque, au contraire, la tendance à changer *u* en *ü* n'agissait plus au moment où des *o* devant nasale se changeaient en *u*. Elle ne s'est exercée que sur des *u* anciens, presque tous communs à tous les parlars basques. De plus, elle a agi en basque dans d'autres conditions qu'en gascon, et cela même dans des mots d'origine romane, comme le montrent les deux exemples suivants:

Lat. *caelu(m)* "ciel": gasc. *cèu* [sew], soul. et bard. *zèlü*, mix. *zèrü*;

lat. *cruce(m)* "croix": gasc. *crouts*, s. *khürütxe*, m. *khürütze*.

D'ailleurs, tout n'a pas été dit sur la répartition de *u* et de *ü* en gascon. De nouveaux *u* y ont apparu, provenant de *o* ouvert latin devant nasale. Or ceux-là ont gardé partout leur timbre, p. ex. dans *hount*, *houn* de *fonte(m)* "fontaine", *boû*, de *bonu(m)* "bon". Mais certains *u* (notés *ou*) résultant d'actions secondaires se sont changés en *ü* (notés *u*) dans quelques régions. M. Rohlfs en cite, sans l'expliquer, un exemple, § 349, p. 76, celui de girondin *hulhe* "feuille", de *folia*, en regard de *houélho* et *fouélho* des autres régions. Les parlars gascons de la Gironde offrent d'autres exemples de *ü* (noté *u*) en regard d'un *u* (noté *ou*) des autres régions: *ulh* "oeil", *plùje* "pluie", *nuyt* "nuit", *uyt* "huit", avec diphtongue à premier élément *u*, *cùche*, "cuisse", en regard des formes à *ou* employées ailleurs, *ouelh* (avec *ou* consonne); *plouéyo*, *plouyo*, *ploujo*; *nouèyt*, *nouèt*; *ouèyt*, *gouèyt*, *ouèt*; *couéycho*, *couècho*. On a de même girond. et landais *huc* "feu", de *focu(m)*, en regard de *houèc*, *houéc*, *ouc* des autres régions. Les parlars girondins présentent une diphtongue *üw*, notée *ùou*, dans *ùou* "œuf" et *bùou* "bœuf" de *ovu(m)*, *bove(m)*, en regard des formes également monosyllabiques *ouèu*, *gouèu* et *boèu* des autres régions. Dans tous ces cas, *we* a subsisté en béarnais, mais est devenu *ü* dans la Gironde. La tendance vers *ü* a été ainsi plus forte dans les régions éloignées des Pyrénées.

Nous n'avons pas à chercher ici pourquoi \bar{u} latin s'est changé en *ü* dans l'ensemble de la Gaule. Nous constatons que ce changement s'est produit dans tout le domaine gascon et dans une partie du Pays basque français. Nous ne pouvons dater les passages de *u* à *ü* et de *o* à *u* dans les diverses régions de la Gascogne et du Pays basque. Si l'on ne peut concevoir que l'apparition de *ü* en basque soit sans rapport avec celle de *ü* en gascon, il ne faut pas oublier que la tendance à changer *u* en *ü* s'est exercée ici et là sur des systèmes vocaliques différents et dans des entourages consonantiques différents. Tous les parlars basques possédaient de longue date, dès l'époque aquitaine, c'est-à-dire au moins dès le I^{er} siècle avant l'ère chrétienne, un système de cinq voyelles, *i*, *e*,

a, o, u, sans doute sans distinction phonologique de voyelles fermées et de voyelles ouvertes, plus les diphtongues *ai, ei, oi, au, eu*; les parlers gascons possédaient des systèmes vocaliques issus d'un système comprenant *i* (de lat. *i*), *e* fermé (issu de lat. *i* et *e*), *e* ouvert, *a, o*, ouvert, *o* fermé (de lat. *o* et *u*), *u* (de lat. *u*), enfin la diphtongue *au*. Le basque, mais non le gascon, possédait, sans doute dès l'époque aquitaine, une sifflante mi-chuintée (notée *s*) distincte phonologiquement de la sifflante pure sourde (notée *z*) et de la chuintante (*x*, toujours plus ou moins mouillée). On peut émettre deux hypothèses. La tendance a agi en basque, par des sujets bilingues, en même temps qu'en gascon, ou du moins alors qu'elle était encore vivante dans cette dernière langue. Elle a agi en basque alors qu'elle avait fait son œuvre en gascon et n'y agissait plus. On ne peut produire pour le moment d'argument décisif en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse. Personnellement nous pencherions vers la première, car il nous semble que l'imitation des effets d'une tendance morte, ou plutôt leur transposition d'une langue dans une autre, n'aurait pas pu aboutir à créer en basque une telle répartition de *u* et de *ü*, et surtout le passage de *au* à *ai* et de *eu* à *eü* ou *ei*. En tout cas, si la seconde hypothèse est la vraie, il n'a pas dû s'écouler beaucoup de temps entre le moment où la tendance à changer *u* en *ü* a cessé d'agir dans le domaine gascon et celui où la tendance à palataliser la sonante *u* a commencé à agir dans le domaine basque.

«CONTRIBUTION À L'ÉTUDE PHONOLOGIQUE DU PARLER BASQUE DE LARRAU (HAUTE-SOULE)»*

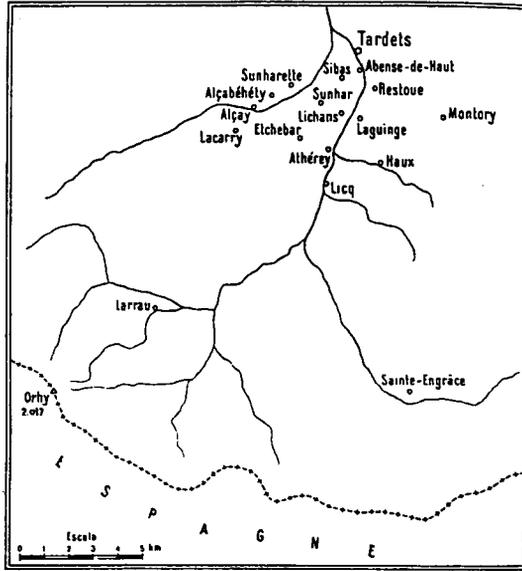
Les faits exposés et étudiés dans cet article ont été, sauf indication contraire, observés sur place, à l'oreille, par l'auteur, entre 1926 et 1936, en Haute-Soule, à Larrau, le dernier village français avant la frontière franco-espagnole, à trois heures de marche de celle-ci. La plupart d'entre eux sont communs à tous les parlers souletins. Ils avaient été déjà signalés par divers auteurs, notamment Bonaparte, M. Henri Gavel et le regretté abbé Jean Larrasquet. Mais ils n'avaient jamais été présentés dans leur ensemble, et l'on n'avait pas cherché à déterminer quels sons ont une fonction distinctive, ni à dégager les traits qui définissent ce qu'on appelle aujourd'hui, un système phonologique. Nous nous proposons ici d'exposer quelques traits du système du parler de Larrau, en notant quels points restent encore douteux, et de présenter aux théoriciens de la phonologie quelques faits intéressants, observés dans un parler basque vivant qui est celui d'une localité isolée dans la montagne. On pourra comparer le système consonantique de ce parler souletin à celui, plus conservateur et moins riche, du labourdin littéraire, tel que nous l'avons présenté dans la première partie de nos *Études basques et caucasiques* publiées à Salamanque en 1952 dans la collection des *Acta Salmaticensia*.

À l'oreille on est frappé par les traits suivants:

1° Existence d'un accent d'intensité et de hauteur dont la place est fixée par certaines règles, et qui porte le plus souvent sur l'avant-dernière syllabe du mot. Sa place sert parfois à distinguer des mots ou des formes grammaticales: *alhába* «fille», *alhabá* «la fille»; *ardíak* ou *ardík*, actif singulier ou nominatif pluriel de *árdi* «brebis», la forme contracte *ardík* s'opposant à *árdik*, actif indéfini; *mendían* ou *mendín* «dans la montagne», la forme contracte s'opposant à la vieille forme d'inessif sg- *méndin* qui s'emploie avec la postposition

* *Miscelánea Homenaje a André Martinet*, II, 1958, 77-106, La Laguna.

gānen (*méndin gānen* «sur la montagne»), et à *Méndin* «à Mendy», inessif du nom propre *Méñdi*, qui désigne une commune de la Soule; *dié* «ils l'ont» (forme indifférente), *dié* «ils l'ont» (forme allocutive masculine); *zia* «vous êtes», *zia* ou *zya* «il était» ou «il l'avait» (formes alloc. masc.); *badakik* «tu le sais», *badakik* «il le sait» (forme alloc. masc.). Toutefois la place de l'accent est sujette, surtout dans la déclinaison, à quelques flottements, dus à des actions analogiques; par exemple, on entend parfois *ardiék* «les brebis» (act. pl.) au lieu de *ardiék*, qui est la forme régulière, par analogie avec le nom. pl. *ardiak* où l'accent porte régulièrement sur l'avant-dernière syllabe.



HAUTE - SOULE
(On parle basque dans un quartier de Montory, et gascon dans le reste de la commune.)

Echelle: 1/200,000.

Larrau: 636 m. d'altitude; 698 habitants en 1926; 615 en 1931.

2° Voyelles. a) Existence et emploi fréquent de la voyelle *ü*, beaucoup plus ouverte que la voyelle analogue du français. Le souletin possède six voyelles: *a* (antérieur), *e* (moyen), *i* (beaucoup plus ouvert que celui du français), *o* (moyen), *u* (beaucoup plus ouvert que celui du français), *ü*.

b) Existence de voyelles doubles ou longues: voir ci-dessous, 3°, b.

c) Existence de cinq voyelles nasales, *ã*, *ẽ*, *ĩ*, *ũ*, *ü̃*, qui se rencontrent même en dehors de tout contact avec un *m* ou un *n*, du moins actuel. Par exemple, on rencontre *ã* non seulement dans *hãndi* «grand», mais encore dans *ahãte*

«canard». A Larrau, *õ* ne se rencontre qu'au contact de *m* et de *n*. La nasalité est moindre que dans les voyelles nasales françaises. Elle est plus sensible en syllabe initiale qu'ailleurs.

3° Consonnes et sonantes (celles-ci sont toujours employées comme consonnes).

a) Beaucoup de *b* et d'occlusives aspirées.

b) Absence presque totale de *r* douces intervocaliques. Affaiblissement fréquent de *r* forte, soit entre voyelles, soit devant consonne. En revanche, renforcement fréquent de *r* douce finale, et, lorsqu'elle est prononcée, de *r* douce intervocalique. Donc absence de la distinction constamment observée dans la plupart des dialectes basques (y compris le souletin littéraire) entre *r* douce et *r* forte, et qui permet, dans ces dialectes, de distinguer des mots entre eux.

L'absence presque totale de *r* douces intervocaliques a les deux conséquences suivantes: 1° Existence de voyelles doubles (*büü* «tête», *aági* «chair»), qui sont parfois prononcées comme voyelles simples longues. Mais, surtout lorsque le débit est rapide, elles sont parfois réduites à des voyelles de longueur ordinaire; l'*ü* et l'*a* de ces deux mots sont alors identiques à ceux de *sü* «feu» et de *ágo* «reste!», qui ne sont jamais géminés ni longs. L'*a* de *üská* «langue basque» n'est jamais prononcé double ni long, bien que la forme du souletin littéraire soit *üskára*. 2° Existence de diphtongues variées à second élément *i* et *u*.

c) Existence de trois spirantes sonores correspondant respectivement à la sifflante pure notée *z* (analogue au *s* français de *si*), à la mi-chuintée notée *s* (cacuminale en souletin) et à la chuintante notée *x*, analogue au *ch* français de *chant*, mais avec une nuance très prononcée de mouillure. La première de ces spirantes sonores est analogue au *z* français de *zèle*; la troisième, au *j* français de *je*, mais avec une nuance très prononcée de mouillure; la seconde est intermédiaire entre fr. *z* et *j* (sorte de *z* français mi-chuinté).

4° Emploi assez fréquent de *l* mouillé et plus fréquent encore de *n* mouillé sans valeur diminutive ou affective, par exemple dans *huñ* «pied», *arráñ* «poisson», *thállü* «faux (pour faucher)», *óllo* «poule», dont le diminutif est *ollánta* «poulette», *banthálla* «février». Par contre, emploi rare de *d* mouillé. La consonne initiale de mots comme *jaun* «seigneur, monsieur», *jan* «mangé», *jákin* «su» n'est pas comme en labourdinois un *d* mouillé (en ce cas, sans valeur diminutive ou affective), mais la chuintante sonore signalée plus haut. Cette chuintante, qui est toujours mouillée en souletin, n'a jamais dans ce dialecte, à l'initiale, une valeur diminutive ou affective.

Cela étant, quels phonèmes le parler de Larrau possède-t-il?

I. VOYELLES

D) Voyelles orales ordinaires.

Les six voyelles énumérées plus haut sont des phonèmes. La voyelle *ü* a une fonction distinctive: *hün* «cerveau; moelle des os», en regard de *hun* «bon»; *nün* «je suis» (forme alloc. fém.) en regard de *nun* «où?», *badúzü*, variante de *badúazü* «il va» (forme polie) en regard de *badúzü* «vous l'avez», *hürtze* «noisetier» en regard de *hürtze* «fusion, fait de fondre». L'*r* finale de *hur* «eau», qui est en principe douce, est souvent, dans la prononciation courante, identique à celle de *hür* «noisette», qui est en principe forte. Les deux mots ne se distinguent alors que par leur vocalisme (*u*, *ü*) tandis que, dans d'autres dialectes basques qui ne possèdent pas la voyelle *ü*, ils ont même vocalisme et ne se distinguent que par la nature de l'*r* finale, douce dans (*h*)*ur* «eau», forte dans (*h*)*ur* «noisette». Bien que la présence de *ü* soit un des traits qui frappent le plus l'oreille lorsqu'on entend parler souletin, le nombre des mots qui se distinguent entre eux par la présence de *ü* dans les uns et de *u* dans les autres n'est pas très élevé. Mais certains d'entre eux (formes verbales) sont très fréquemment employés.

D'autre part, l'opposition de *ü* et de *i* sert à distinguer des mots comme *órdü* «temps, moment», *órdi* «ivre», *üün* «filé», *ün* «farine», et aussi des formes verbales. Il existe plusieurs séries de formes dont les unes, à vocalisme *ü*, sont des formes non-alloactives du verbe «avoir», qui sont employées aussi comme formes allocutives du verbe «être», et dont les autres, à vocalisme *i*, sont des formes allocutives du verbe «avoir»: *dük*, *dün* «tu l'as; il est», *dúzü* «vous l'avez; il est», *dik*, *din*, *dizü* «il l'a», *gütützü* «vous nous avez; nous sommes»; *gütüzü* «il nous a». On a aussi *zütützün* «ils étaient» (forme alloc.) qui s'oppose par son vocalisme à *zütüzün* «il les avait» (forme alloc.).

Parfois les trois voyelles *u*, *ü*, *i* s'opposent entre elles: *badúzü* «il va» (forme alloc.), *badúzü* «vous l'avez; il y a», *badüzü* «il l'a» (forme alloc.); *bazüzün* «il allait» (forme alloc.), *bazüzün* «il y avait» (forme alloc.), *bazüzün* «il l'avait» (forme alloc.).

Les voyelles orales ordinaires du parler de Larrau se présentent donc selon le tableau suivant:

		<i>a</i>		
	<i>e</i>		<i>o</i>	
<i>i</i>		<i>ü</i>		<i>u</i>

II) Voyelles nasales.

Les observations que j'ai faites sur les voyelles nasales qui se rencontrent en dehors de tout contact avec un *m* ou un *n* ne suffisent pas pour que l'on puisse déterminer s'il existe ou non une corrélation de nasalité pour les voyelles, ni même pour certaine d'entre elles. Pendant les séjours que j'ai faits à Larrau, plus préoccupé de morphologie, de syntaxe et d'accentuation que de phonologie, je n'ai pas prêté une attention suffisante aux voyelles nasales. Elles m'ont frappé dans certains mots, comme *āhāte* «canard», *mīhi* «langue» (contre *bīhi* «grain», avec des voyelles orales), *īhūē* «personne» (nég.). J'ai eu l'impression que dans d'autre cas seule la voyelle précédant l'*h* était nasalisée: *īhize* «chasse», *ūhūlgū* «foudre». Lorsque les deux voyelles séparées par un *h* sont nasalisées, la première m'a paru presque toujours plus nasalisée que la seconde, et je crois que, dans le mot signifiant «canard», tantôt les deux *a* étaient nasalisés, tantôt le premier seulement l'était. Dans d'autres mots, je n'ai saisi aucune trace de nasalité: ainsi dans *zūhūr* «sage, prudent», comme dans *būhūrtūyk* «tordu» ou *zāhar* «vieux»; le *u* final accentué de *ardū* «vin», *khar-rū* «glace, gelée», *hazkū* «blaireau», *arrazū* «raison» m'a paru dépourvu de nasalité. L'*i* de *zi* «gland» m'a semblé être un *i* oral comme celui de *zia* «vous êtes» et celui de *zīya*, nom. sg. de *zū* «cheville».

En conversant avec les gens du pays dans leur parler, j'ai toujours prononcé ces mots comme je les avais entendus, sans que personne me fit aucune observation. Il est vrai que les Souletins, en fait d'incorrections d'ordre phonique, sont surtout sensibles aux fautes concernant l'emploi de *u* et de *ū* et à celles qui concernent la place de l'accent. Quoi qu'il en soit, en comparant par la suite mes notations avec celles de quelques mots souletins à voyelles nasales cités par Bonaparte (*Verbe basque*, p. XXXIX, n. 3) et avec celles, beaucoup plus nombreuses, de Larrasquet (*Le basque de la Basse-Soule orientale*, Paris, 1939), j'ai constaté que, dans plusieurs cas, Bonaparte et Larrasquet indiquaient des voyelles nasales là où j'avais noté des voyelles orales. Bonaparte ne dit pas de quelle partie de la Soule proviennent ses observations; pour lui le «souletin propre» est celui de Tardets, qui est sur la limite de la Haute-Soule. Larrasquet a étudié dans l'ouvrage cité plus haut le parler de la Basse-Soule orientale, dont il était originaire. Mais d'autre part, le P. Lhande, qui est originaire de Sauguis (Basse-Soule occidentale), écrit dans l'introduction de son Dictionnaire (p. XXXI) que «*a, e, i, o, u, ū* prennent un léger accent nasal... en souletin et en bas-navarrais devant un *h* suivi d'une voyelle», par exemple dans *abate, ihize, ūhūlgū*. Il ne dit pas que la voyelle qui suit l'*h* est nasalisée elle aussi, ce qui concorde avec certaines de mes notations.

J'ai demandé par lettre, en janvier 1956, à deux personnes originaires de la Haute-Soule, qui y habitent et qui en possèdent parfaitement le parler, de vou-

loir bien me dire comment elles prononcent certains mots et si elles ont entendu prononcer ces mots autrement qu'elles-mêmes. Voici leurs réponses (je n'indique pas ici, en général, la place de l'accent, car la concordance, pour ces mots, est complète chez tous les observateurs):

De M. l'abbé Etchegoren, curé de Saint-Engrâce: *āhāte* «canard»; *zi* «gland», nom. sg. *zīya*; *īhīze* «chasse»; *zūhūr* «prudent, sage»; *ūhūlgū* «foudre»; *kīhīlla* «claie, porte rustique»; *āhāy* «mouton»; *mīhī* «langue»; *ardū* «vin»; *hazkū* «blaireau»; *kharrū* «glace»; *arraḏū* «raison».

De M^{lle} Madeleine de Jauréguiberry, qui a passé son enfance à Sibas et qui y habite: *āhāte*; *zi*, nom. sg. *zīa* (*zīya* est, me dit-elle, le nom. sg. de *zi* «cheville», avec un *i* long); *īhīze*; *zūhūr*; *kīhīlla*; *āhāy*; *mīhī*, *ardu*, *kharru*, *hazku*, *arrazu*.

Notations de Larrasquet: *āhāte*; *zī*; il ne donne pas le mot signifiant «chasse»; *zūhūr*; il ne donne pas le mot signifiant «foudre»; *kebella*; *āhāy*; *mīhī*; *ardū*; *kharrū*; *hazkū*; *arraḏū*..

Mes notations personnelles sont: *āhāte* et *āhate*; *zi*), nom. sg. *zīa* (*zīya* étant le nom. sg. de *zū*, *zī* «cheville»); *īhīze*; *zūhūr*; *ūhūlgū*; *kīhīlla*; *āhāy*; *mīhī*; *ardu*, *hazku*, *kharru*, *arrazu*.

Ainsi, selon M^{lle} de Jauréguiberry et selon mes notations personnelles, l'*u* final accentué de *ardū*, *hazkū*, *kharrū*, *arraḏū* n'est pas nasalisé; l'*i* de *zi* «gland» ne l'est pas non plus, et son nom. sg. *zīa* se prononce exactement comme *zīa* «vous êtes».

Mes deux informateurs me confirment que *ēhē* «non, non!» (pour *ez*, *ez*) se distingue par ses *e* nasalisés de *éhe* «eau de lessive», dont les *e* ne le sont pas, ce qui est conforme aux notations de Larrasquet. Malheureusement ces deux mots ne figurent pas dans les notes que j'ai prises à Larrau.

Une remarque de M^{lle} de Jauréguiberry montre qu'à Sibas certains sujets ne nasalisent que la seconde de deux voyelles séparées par *h*. «Il y a unanimité pour la plupart des mots. La même personne prononce cependant *ahātia* «le canard», *ahāy*, *ehē*, alors que toutes les autres et moi-même prononçons *āhātia*, *āhāy*, *ēhē*».

Des observations plus complètes et plus précises que les miennes devront être faites pour déterminer quelle est la situation touchant les voyelles nasales à Larrau et dans l'ensemble du domaine souletin. Il me semble qu'à Larrau les voyelles nasales n'apparaissent que dans certains groupes de deux voyelles séparées par *h*. Elles figurent dans certains mots, mais non dans certains autres (p. ex. dans *āhal* «possible», *xāhal* «veau», *zāhar* «vieux» *ēho* «tué» *āho* «bouche», mots que Larrasquet note lui aussi avec des voyelles orales). Il ne m'a jamais paru que, dans ce parler, deux mots se distinguent l'un de l'autre uni-

quement par le caractère nasal ou non-nasal d'une voyelle ou de deux voyelles séparées par *h*. Mais, je le répète, mes observations manquent parfois de précision touchant les voyelles nasales, et elles ne sont pas complètes: les mots *êhe*, *éhe*, qui, selon mes deux informateurs, font partie du langage courant, m'ont échappé.

III) Voyelles orales doubles ou longues.

On observe dans certains mots des voyelles orales doubles ou longues. Elles sont notées ici doubles. Les voyelles notées doubles sont donc aussi, facultativement, prononcées longues. Les voyelles longues sont accentuées si elles sont des variantes facultatives de voyelles doubles dont l'un des éléments est accentué. Les voyelles doubles ou longues servent parfois à distinguer des mots ou des formes grammaticales d'un même mot en s'opposant à des voyelles simples ou d'une durée ordinaire: *hû* «ville», contre *hi* «toi»; *oóen*, gén. de *óo* «tout», contre *óen* «heure»; *aagian*, inessif sg. de *aagi* «chair, viande», contre *agian* «peut-être»; *zû* «cheville», contre *zi* «gland». La déclinaison des noms en *i*, p. ex. *árdi* «brebis», *béri* «nouveau; nouvelle (subst.)», présente les oppositions suivantes: nom. indéf. *árdi*, *béri*, dat. indéf. *ardû*, *berrû*; act. sg. et nom. pl. *ardik*, *berrik*, formes contractes assez souvent employées au lieu de *ardiak*, *berriak*, en regard des partitifs *ardûik*, *berrûik*; l'act. indéf. est *árdik*, *berrik*, avec l'accent sur l'avant dernière syllabe. Les formes du souletin littéraire sont pour le dat. indéf. *ardîri*, *berrîri*, pour le partitif *ardîrik*, *berrîrik*.

Il semble que jamais deux mots ou deux formes grammaticales du même mot ne se distinguent entre eux par la gémination ou la non-gémination, ni par la durée plus ou moins longue, d'un *u* ou d'un *ü*. Je ne connais pas de mot où l'on trouve deux *u* qui se suivent. Quant à *ee*, ou *e* long, *üü*, ou *ü* long, ils se rencontrent assez fréquemment. «De soi» (gén.) se dit *bée*, avec un *e* normalement géminé ou long; «d'eux-mêmes», *beén*; «le leur propre», *beéna* (contre *béna* «mais»); «tête», «ange», «rayon (de soleil)» se disent respectivement *büü*, *ayngüü*, *leñbüü*, avec un *ü* normalement géminé ou long. Mais ces mots sont souvent prononcés avec un *e* ou un *ü* simple ou d'une durée ordinaire, et sans qu'ils se confondent alors, sauf *beéna*, avec d'autres mots.

La déclinaison des noms en *e* ne présente pas de faits analogues à ceux que présente la déclinaison des noms en *i*. Le partitif de *úrthe* «année» est *urthéyk*, l'act. indéf. *úrthek*, l'act. pl. *urthék*; le gén. indéf. *urthéen* (soul. litt. *urthéren*) est prononcé aussi *urthén*, comme le gén. pl., ou encore *úrthen*. On dit parfois *bí urthén búyan* pour «au bout de deux ans» (gén. indéf.) comme pour «au bout des deux ans» (gén. pl.); parfois *bí úrthen búyan* pour «au bout de deux ans», l'accent occupant alors la même place qu'au nom. indéf., mais sans allongement sensible de *e*.

Si les voyelles doubles ou longues n'étaient pas réduites fréquemment dans la prononciation courante à des voyelles simples et d'une durée ordinaire, on devrait dire qu'il existe cinq voyelles doubles ou longues, phonologiquement distinctes des voyelles simples et de durée ordinaire *a, e, i, o, ü*. L'amuissement des *r* douces intervocaliques, en faisant disparaître une opposition phonologique, celle de *r* douce et de *r* forte, aurait alors abouti à l'établissement d'une corrélation dans le système des voyelles. Mais cette corrélation de gémiation ou de quantité vocalique ne parvient pas à s'établir, ou, si elle a existé précédemment, à se maintenir d'une manière ferme. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, dans certains mots et dans certaines formes, telle voyelle peut être et est parfois prononcée double ou longue, tandis que, dans d'autres mots et dans d'autres formes, telle voyelle ne peut pas l'être et ne l'est jamais.

IV) Diphtongues résultant de l'amuissement de *r* douce intervocalique.

ay: *hay* (s. l. *hári*) «fil»; *ayháy* «repas du soir» (s. l. *ayhári*); *-áy*, suffixe du dat. sg. (s. l. *-ári*).

ey: *ey* «malade» (s. l. *éri*); *baxéy* «renard» (s. l. *axéri*).

iy: *hiy* «à toi» (s. l. *híri*).

oy: *hoy* «celui-ci» (s. l. *hóri*); *-óy*, finale du datif indéf. des thèmes en *-o* (s. l. *-óri*); p. ex. dans *bí astóy* «à deux ânes».

uy: *zuy* «à vous» (s. l. *zúri*); *xuy* «blanc» (s. l. *xúri*).

üy: *üdüy* «semblable» (s. l. *üdüri*).

aw: *azáo* «novembre» et *aótza* «le forgeron» (s. l. *azáro, arótza*) sont souvent prononcés *azáw, áwtza*.

ew: *Xibentár* «Souletin» (s. l. *Xiberutár*) est souvent prononcé *Xibewtár* (3 syllabes); le nom. sg. de *béo* «chaud», *beú^{*}a*, est souvent prononcé *béwa*.

iw: *hiw* «trois» (s. l. *híru*).

II. CONSONNES

I) La vibrante *r*.

On sait qu'il existe en basque deux *r*, toutes deux apicales, qui constituent deux phonèmes distincts, *r* douce et *r* forte (*rr*). A Larrau l'*r* douce entre

voyelles ne subsiste que dans *húra* «l'eau», nom. sg. de *hur*, que l'on distingue ainsi de *húa* «celui-là», dans *zúra* «le bois de construction», nom. sg. de *zur*, dans le mot emprunté *gára* «gare (de chemin de fer)», et parfois dans *óro* «tout», surtout lorsque ce dernier mot est employé comme pronom; sa prononciation flotte alors entre *óro*, *óo* (d'où *o* long, parfois réduit à un *o* ordinaire), et *órro*, avec *r* renforcée. Tandis que, dans d'autres dialectes, *urin* «graisse», (*h*)*ari* «fil», «à celui-là», *ere* «aussi, même», (*h*)*ori*, nom. sg. du démonstratif de 2^e personne, *sari* «récompense», se distinguent de *urrin* «odeur», (*h*)*arri* «pierre», *erre* «brûlé», (*h*)*orri*, dat. sg. de (*h*)*ori*, *sarri* «dans un moment», en souletin parlé on a d'une part *úin* (ou *uyn*), *hay*, *ée* (ou *e*), *hoy*, *say*, d'autre part *úrrin*, *hárrri*, *érrre*, *hórrri*, *sárrri*. D'autre part, dans les mots qui contiennent ailleurs une *r* forte, soit entre voyelles, soit devant consonne, cette *r*, en souletin parlé, est le plus souvent moins forte que par exemple en labourdin. Inversement, l'*r* douce finale est, en souletin parlé, souvent renforcée. Souvent, dans des phrases comme *badúzü húr* «il y a de l'eau» et *badúzü húr* «il y a des noisettes», l'*r* douce finale de *hur* est prononcée avec autant de «force» que l'*r* finale de *hür*, si bien que les deux mots ne se distinguent plus que par le timbre de la voyelle. Lorsque les gens de Larrau chantent des chansons, en souletin ou dans d'autres dialectes, ils cherchent à respecter la prononciation traditionnelle et à prononcer les *r* douces intervocaliques. Mais ils ne les prononcent pas d'une façon conforme à la norme des autres dialectes; très souvent ils renforcent les *r* douces (c'est ce qui arrive parfois, dans la conversation courante, pour celle de *óro* «tout», tandis qu'ils adoucissent les *r* fortes: *hári* et *hárrri*, *érrre*, et *érrre* sont alors confondus. Ainsi, le parler de Larrau a perdu, comme tous les parlers de la Soule, l'opposition phonologique de *r* douce et de *r* forte. Il possède une vibrante alvéolaire; cette vibrante s'articule de plusieurs façons, qu'il conviendrait d'étudier d'une façon plus précise. En tout cas, les variations de «force» dans l'articulation de *r* ne servent pas à distinguer des mots entre eux. Il n'existe dans le parler qu'un phonème vibrant.

II) Spirante *h* et occlusives aspirées.

La spirante *h* et les occlusives aspirées, *ph*, *th*, *kh*, se trouvent toujours à l'initiale d'une syllabe, soit en tête d'un mot soit à l'intérieur. Dans *ólho* «avoine» et *ékhi* «soleil», les syllabes sont respectivement *ol-ho*, *e-khi*. Dans la prononciation courante, *badút hében* «je l'ai ici», *bádük hében* «tu l'as ici» se prononcent *ba-dí-thé-ben*, *bá-dü-khé-ben*. La spirante *h* est en principe sourde, mais se sonorise souvent entre deux voyelles, surtout lorsqu'elles sont du même timbre. *H* est un phonème: *hála* «ainsi», *ála* «ou bien», *álha* (radical verbal) «paître»; *hérrri* «pays», *érrri* «rire» (subst.); *háygü* «nous t'avons», *áygü* «viens!»; *har* «ver», «prendre» (rad. verb.), *ar* «mâle»; *hürrez*, instr. indéf. de *hür* «noisette», *úrrhez*, instr. indéf. de *úrrhe* «or»; *úrrhía* «l'or», *úrría* «le lent» (nom. sg. de *úrrri*).

H n'est sujet à disparaître que lorsqu'un mot commençant par cette consonne est étroitement rattaché dans la prononciation à un mot qui précède et qui est terminé par une voyelle. Ainsi, *eóyko híz* «tu tomberas», *dantzátü híz* «tu as dansé» deviennent souvent dans la prononciation courante *eoykóyz*, *dantzatúyz*; la forme verbale auxiliaire *hiz* «tu es» perd son *h*; l'*i* devient second élément de diphtongue; les deux mots, verbe principal et verbe auxiliaire, n'en font plus qu'un; la dernière syllabe est constituée par une diphtongue; elle porte l'accent, comme il est régulier en pareil cas.

H est palatalisée, au moins chez de nombreux sujets, devant *i* dans *hi* «toi», *hiw* «trois», *hil* «mort», *éhi* «doigt», *Ohi* «Orryh» (pic de la région), et, moins fortement, devant *ü* dans *húrrün* «loin». *H* palatalisé n'est pas un phonème distinct de *h* ordinaire.

Il n'y a jamais dans un mot soit deux *h*, soit un *h* et une occlusive aspirée, soit deux occlusives aspirées. *H* ne s'emploie dans la morphologie que comme préfixe de 2^e pers. du sg: il s'oppose à *n-*, préfixe de Ire du sg., et à *d-*, préfixe de 3^e du sg. Les occlusives aspirées ne figurent jamais dans des éléments morphologiques encore sentis comme tels. Une seule exception est à signaler: le suffixe de participe passé *-tü* se présente sous la forme *-thü* dans *sárthü* «entré», *sóρθü* «né» et *lóthü* «dormi».

Dans un mot donné, une occlusive sourde est toujours prononcée de la même façon: non-aspirée dans tel mot, aspirée dans tel autre. Il n'y a de flottement que dans très peu de cas: ainsi dans le mot pour «étincelle», *txínka* et *txínkha*. Le *p* de *íphar* «nord», le *t* de *úrthe* «année», le *k* de *ekhárri* «apporté» sont toujours aspirés, tandis que le *p* de *ttipi* «petit», le *t* de *árte* «intervalle» et le *k* de *jákin* «su» ne le sont jamais. Le *k* de *lékhü* «lieu, endroit» (de latin *locum*) est aspiré; celui de *jókü* «jeu» (de lat. *iocum*) ne l'est pas.

On observe l'opposition de sourde aspirée à sonore dans *íphar* «nord», *íbar* «vallée»; *phéna* «peine», *béna* «mais», *úrthe* «année», *úrde* «cochon»; *art-húa* «le maïs», *ardúa* «le vin»; *ekhárri* «apporté», *egárri* «altéré; soif»; *ekhía*, nom. sg. de *ékhi* «soleil», *egía* «vrai»; *lekhía*, nom. sg. de *lékhü* «lieu», *legía*, nom. sg. de *lége* «loi».

On observe l'opposition de sourde non-aspirée à sonore dans: *péa* «poire», *béa* (nom. sg.) «lui-même, seul»; *hánti* «de là», *hándi* «grand»; *héki*, variante de *hayéki* «avec ceux-là, avec eux», *hégi* «sommet d'une montagne, d'une colline».

L'opposition d'une occlusive sourde et d'une occlusive sonore a parfois une valeur morphologique.

b-p. Les mots *béno* «(plus) que», *bezála* «comme»; *bezán* «autant que» se placent après le mot sur lequel ils portent et qui est le terme de référence dans

la comparaison. Ex.: *ní bezála* «comme moi», *húa bezála* «comme lui», *gathía bezála* «comme le chat». Si, au lieu de *ni*, *húa*, *gathía*, on emploie l'actif *nik*, le nom. pl. *húak*, le nom. pl. ou l'act. sg. *gathíak*, dans la prononciation courante le *k* final du premier mot disparaît, et le *b* initial du mot qui suit est remplacé par *p*: *ní pezála*, *húa pezála*, *gathía pezála*. L'opposition de la sourde *p* à la sonore *b* a ici, indirectement une valeur morphologique.

d-t. Au présent de l'indicatif du verbe «avoir», les formes à patient de 3^e pers. du pl. se distinguent de celles à patient de 3^e du sg. par l'opposition de *t* à *d*: *tüt*, *tit*, *tiát*, *tiñát* «je les ai» (forme indifférente et formes allocutives), en regard de *düt*, *dit*, *diát*, *diñát* «je l'ai».

g-k. L'idée d'excès s'exprime, quand il s'agit d'adjectifs ou d'adverbes, au moyen du suffixe *-égi*. Le suffixe de l'unitif indéfini ou pluriel est *-éki*. *Handiégi* «trop grand» se distingue de *handiéki* «avec les grands» par l'opposition de *g* à *k*.

Il y a très peu de cas où deux mots se distinguent par la présence d'une occlusive sourde aspirée dans l'un et d'une sourde non-aspirée dans l'autre. Je ne connais pas d'exemple pour *p* et *ph*. On peut en citer deux pour *k* et *kh*. Le premier est celui de *lekhién* ou *lekhyén*, gén. pl. de *lékhü* «lieu», en regard de *lekién* ou *lekyén*, forme verbale auxiliaire (imparfait du subjonctif, sujet de 3^e pers. du sg., indice de datif de 3^e du pl.) p. ex. dans *míntza lekién* «qu'il leur parlât» (cf. *míntza dakién* «qu'il leur parle», subj. prés.; *míntza lédin* «qu'il parlât», *míntza lekídan* «qu'il me parlât»). Le second exemple est celui de *bádüké* «tu l'auras aussi; il y aura aussi (forme alloc.)», en regard de *bádükhé* «il y a (forme alloc.) de la fumée», c'est-à-dire *bádük* suivi respectivement de *é*, variante de *ée* «aussi», et de *khe* «fumée».

Je ne connais que trois cas où trois mots se distinguent par une occlusive sonore, une sourde non-aspirée et une sourde aspirée, en l'espèce *d*, *t* et *th*: *dü* «il l'a», *tü* «il les a», *thü* «salive»; *bédi* forme verbale auxiliaire d'impératif (*sár bédi* «qu'il entre!»), *béti* «du tien», variante de *beéti*, abl. sg. de *bée*, *be* «son propre, sien», *béthi* «toujours»; *día* «ils sont» ou «l'a-t-il?», *tía* «les a-t-il?», *thía* (radical verbal) «tirer».

On ne peut pas dire que *ékhi* «soleil» s'oppose par son aspirée aux suffixes *-égi* et *-éki*: car ces deux suffixes ne s'emploient jamais comme mots isolés, et *ékhi* ne constitue jamais la finale d'un autre mot.

Comme il a été dit plus haut, *íphar*, *úrthe*, *ekhárri* s'opposent respectivement à *ibar*, *úrde*, *egárrri*. *Artía*, nom. sg. de *árte* «intervalle» s'oppose à *ardía*, nom; sg. de *árdi* «brebis». Mais ni **ípar* ni **úrte* ni **ekárri* ni **árthe* n'existent dans le parler étudié. Il existe un mot *húrte* «époque exceptionnellement et très abondamment pluvieuse», dérivé de *hur* «eau», avec le même suffixe *-te* que

l'on retrouve dans *idórte* «sécheresse» (de *ídor* «sec»); mais ce mot a un *h* initial.

Donc la corrélation de sonorité existe dans le parler de Larrau pour toutes les occlusives. La corrélation d'aspiration existe au moins pour les dentales et les dorsales; son rendement fonctionnel est d'ailleurs très faible. Il y a doute pour ce qui est des labiales.

III) Spirantes et affriquées sourdes sifflantes, mi-chuintées et chuintantes.

	<i>z</i>	<i>s</i>	<i>x</i>	<i>tz</i>	<i>ts</i>	<i>tx</i>
1	<i>zü</i>	<i>sü</i>				
2	<i>zuñ</i>	<i>suñ</i>				
3	<i>hazía</i>	<i>hasía</i>	<i>haxía</i>			
4	<i>zuy</i>		<i>xuy</i>			
5	<i>zéna</i>		<i>xéna</i>			
6		<i>bása</i>	<i>báxa</i>			
7		<i>say</i>	<i>xay</i>			
8	<i>déyzüt</i>			<i>déyztüt</i>		
9	<i>dizádan</i>			<i>ditzádan</i>		
10	<i>hiz</i>			<i>hitz</i>		
11	<i>gáyza</i>			<i>gáytza</i>		
12		<i>óso</i>			<i>ótso</i>	
13		<i>úsü</i>			<i>útsü</i>	
14		<i>has</i>			<i>hats</i>	
15			<i>ürrüxa</i>			<i>ürrütxa</i>
16		<i>bása</i>	<i>báxa</i>			<i>bátxa</i>
17		<i>has</i>		<i>hatz</i>	<i>hats</i>	
18				<i>hütz</i>	<i>hüts</i>	
19				<i>étzi</i>	<i>étsi</i>	
20				<i>etzía</i>	<i>etsía</i>	<i>etsía</i>
21		<i>sar</i>		<i>tzar</i>		<i>txar</i>
22				<i>hútza</i>	<i>hútsa</i>	<i>hútxa</i>
23			<i>khéxü</i>		<i>khétsü</i>	
24	<i>zíntza</i>					<i>txíntxa</i>
25	<i>zínkha</i>					<i>txínkha</i>

1. *zü* «vous» (resp.); *sü* «feu».

2. *zuñ* «quel?»; *suñ* «épaule».

3. *hazía*, *hasía*, *haxía*: nom. sg. de *házi* «nourri», *hási* «commencé», *háxe* «fardeau».

4. *zuy* «à vous» (resp.); *xuy* «blanc».
5. *zéna* «celui qui était; le défunt»; *xéna* «chaîne».
6. *bása* «sauvage»; *báxa* «précipice».
7. *say* «récompense»; *xay* «chai, cave».
8. *déyzüt* «je vous (r.) l'ai»; *déyztüt* «je vous (r.) les ai».
9. Formes verbales auxiliaires du subjonctif présent: *dizádan* «qu'il me le...», *ditzádan* «qu'il me les...» ou «que je les...».
10. *hiz* «tu es»; *hitz* «parole, mot».
11. *gáyza* «chose»; *gáytxa*, nom. sg. de *gaytz* «difficile».
12. *óso* «entier»; *ótso* «loup».
13. *úsü* «souvent»; *útsü* «aveugle».
14. *has*, rad. verbal, «commencer», *hats* «haleine, respiration».
15. *ürrúxa* «femelle»; *ürrúttxa*, nom. sg. de *ürrüttx* «coudrier».
16. *bása*, *báxa* (v. 6); *bátxa*, nom. sg. de *báatx*, *batx* «lent».
17. *hatz* «démangeaison»; *hats* et *has* (v. 14).
18. *hütz* «vesse»; *hüts* «vide».
19. *étzi* «après-demain»; *étsi* «désespéré».
20. *etzía* «vous (r.) n'êtes pas»; *etsía*, nom. sg. de *étsi* (v. 19); *etxía*, nom. sg. de *étxe* «maison».
21. *tzar* «mauvais moralement, pervers, immoral»; *txar* «de mauvaise qualité, de mauvaise nature»; *sar*, rad. verbal, «entrer».
22. *hútza*, *hútsa*, nom. sg. de *hütz*, *hüts* (18), *húttxa* «huche».
23. *khéxü* «irrité»; *khétsü* «fumeux».
24. *zintza*, nom. sg. de *zintz* «morve»; *txintxa* «clochette de vache».
25. *zínkha* «cri de joie ou d'appel des Basques; hennissement»; *txínkha* «étincelle».

Les spirantes sourdes *z*, *s*, *x*, et les affriquées sourdes correspondantes, *tz*, *ts*, *tx*, sont donc autant de phonèmes. Dans chacune des trois classes de localisation les spirantes et les affriquées s'opposent phonologiquement. Toutefois, lorsqu'un mot terminé par *n* ou *l* est suivi, sans qu'il y ait une pause, par un mot qui commence par *z*, *s* ou *x*, ces spirantes sont remplacées par les affriquées correspondantes: *zía* «vous êtes», mais *han tzía* «vous êtes là-bas»; *sabé-*

la «le ventre», mais *háen tsabéla* «son ventre»; *xahála* «le veau», mais *háen txahála* «son veau». En d'autres termes, l'opposition spirante-affriquée est neutralisée après *n* et *l*, soit à l'intérieur des mots soit dans les groupes de mots où n'intervient aucune pause.

IV) Les consonnes mouillées.

Les spirantes *x* et *j* et l'affriquée *tx* sont toujours mouillées. Mais plusieurs consonnes se présentent sous deux formes, non-mouillée et mouillée: *t, d, n, l*. Leurs formes mouillées sont notées ici *tt, dd, ñ, ll*. Quand on mouille un *z* ou un *s* pour exprimer une nuance diminutive ou affective, on le transforme en *x*. Quand on mouille un *tz* ou un *ts*, on le transforme en *tx*. Cela ne veut pas dire que tous les *x* et les *tx* résultent de la mouillure de *z, s, tz, ts*, ou, plus précisément, que, en regard de tous les mots où figure un *x* ou un *tx*, il existe des mots où il y a un *z*, un *s*, un *tz*, un *ts*, et dont les premiers soient des diminutifs. Quant à *j*, il ne résulte jamais de la mouillure d'un *z* ou d'un *s* sonore ou sourd.

La mouillure a souvent une valeur affective, «impulsive», suivant le terme de Grammont. Certains mots se prêtent par leur signification à la mouillure affective: *ézür* «os» a pour diminutif *éxür* «petit os». D'autres la subissent occasionnellement. A Alçay (Haute-Soule), j'ai entendu poser la question suivante à un homme réputé comme gros mangeur: *zumátt ján zinío?* «combien mangeriez-vous?» «Combien?» se dit *zumát*. La mouillure du *t* donne à la phrase une nuance ironique et comique qui est intraduisible en français.

Certains mots n'existent qu'avec une consonne mouillée. Les uns ont une valeur diminutive ou affective; les autres n'en ont aucune. Plusieurs mots qui contiennent un *tt*, un *dd*, un *ll* ou un *ñ* n'ont pas de correspondants à *t, d, l* ou *n* non-mouillés. Tels sont *ttípi* «petit», *márddo* «mou», *llábür* «court», *illi* «mouche», *llóba* «neveu, nièce», *óllo* «poule», *ñáphür* (adj.) «bête qui pénètre dans la propriété d'autrui pour y manger ou y causer des dégâts», *ñábo* «navet», *añhárba* «araignée», *añhéa* «hirondelle», *arráñ* «poisson», *züháñ* «arbre», *itzáñ* «bouvier». Tous n'ont pas une valeur diminutive ou affective: p. ex. *óllo, arráñ, züháñ, itzáñ*.

Il n'y a pas de mots qui se distinguent entre eux uniquement par la mouillure ou l'absence de mouillure d'un *t* ou d'un *l*. Les mots *óllo* «poule» et *illía* «la mouche» (nom. indéf. *illi*) ne s'opposent pas à **ólo* et **ilía*, qui n'existent pas, mais à *ólho* «avoine» et à *ilhía* «la laine» (nom. indéf. *ilhe*), dont la structure syllabique est différente *o-llo, i-lli-a*, mais *ol-ho, il-hi-a*.

Très peu de mots se distinguent entre eux par la présence d'un *d* non mouillé dans l'un et d'un *d* mouillé dans l'autre: *ónddo* «champignon» en regard de *óndo* «fond, côte»; *anddéjer* «belette» en regard de *andéjer*, forme réduite de *andé éjer*, «jolie demoiselle».

Plusieurs mots se distinguent d'autres mots par la mouillure d'un *n* intérieur ou final, sans que cette mouillure leur donne une valeur diminutive ou affective: p. ex. *hañ* «tant, tellement», *huñ* «pied», *deñ* «il te (fém.) l'a» (*éman deñ sagarra* «il t'a donné la pomme»), en regard de *han* «là-bas», *hun* «bon», *den* «qui est» (*éman dén sagarra* «la pomme qui a été donnée»). *Zenían* veut dire «quand il était», *zeñían* est l'inessif sg. de *zēñü* «cloche». L'*n* mouillé de ces mots résulte du traitement que le groupe «diphthongue à second élément *i* plus *n* (ou *l*)» a subi en souletin: l'*i* a disparu après avoir mouillé l'*n* ou l'*l*, et la diphthongue s'est réduite à la voyelle qui en constituait le premier élément: soul. *hañ* correspond à lab. *hain*. Ainsi s'explique l'*n* ou l'*l* mouillé de certains mots qui n'ont pas de correspondant à *n* ou *l* non-mouillé, tels que *züháñ*, *añhéa*, *itzáñ*, *Larráñe*, nom basque de Larrau, *óllo*.

Certains mots à chuintante, comme *étxe* «maison», *haxéy* «renard» et *háxe* «fardeau», n'ont pas de valeur diminutive ou affective, et il n'existe pas de mots qui s'en distinguent par la présence d'une consonne non-mouillée.

Dans un petit nombre de cas, alors que la forme avec consonne mouillée est la forme usuelle, sans valeur diminutive ou affective, il existe aussi une forme à consonne non-mouillée; celle-ci a alors une valeur augmentative. Le mot *txákür*, à affriquée mouillée, est le nom ordinaire du «chien»; pour désigner un chien de grande taille, on se sert d'une forme à sifflante non-mouillée, *tzákür*. *Maxéla* est le nom ordinaire de la «joue». Il a pour augmentatif *mathéla* «grosse joue», avec une occlusive dentale sourde aspirée. *X* apparaît ici comme le correspondant mouillé de *th*.

Aucun mot contenant un *j* n'a en face de lui un mot qui s'en distingue par une sifflante ou une mi-chuintée sonore non-mouillée, comme *xáhar*, *xókho*, *xílo*, *éxür*, *xábel*, diminutifs de *záhar* «vieux», *zókho* «coin», *zílo* «trou», *ézür* «os», *sábel* «ventre». Le cas de *éjer* «joli», que l'on prononce aussi *éyjer*, en regard de *éder* «beau», est unique. Ici *j* résulte sans doute de la mouillure de *d*. Il semble y avoir le même rapport entre ce *j* et ce *d* qu'entre le *x* et le *th* de *maxéla* et *mathéla*. Mais dans ce dernier cas la forme ordinaire est la forme à consonne mouillée, dans l'autre c'est la forme à consonne non-mouillée. Il existe donc une corrélation de mouillure:

<i>n</i>	<i>ñ</i>
<i>l</i>	<i>ll</i>
<i>t</i>	<i>tt</i>
<i>th</i>	<i>x</i> (un seul cas)
<i>d</i>	<i>dd</i> ; dans un seul cas, <i>j</i>
<i>z</i> et <i>s</i>	<i>x</i>
<i>tz</i> et <i>ts</i>	<i>tx</i>
<i>z</i> et <i>ş</i>	n'ont pas de correspondants mouillés.

Ainsi, la corrélation de mouillure existe dans toutes les catégories de consonnes: sonantes, occlusives, spirantes et affriquées. Mais toutes les consonnes ne sont pas susceptibles de subir la mouillure. D'autre part, les consonnes d'une certaine classe de localisation (chuintantes) sont toujours mouillées, et l'une d'elles, la spirante sonore *j*, n'a pas de correspondant non-mouillé dans l'ordre des spirantes et des affriquées.

V) Les spirantes sonores et leurs rapports avec les spirantes et les affriquées sourdes.

Notons d'abord que la spirante labio-dentale *f* n'a pas de correspondant sonore. Elle ne figure que dans des mots empruntés. Rares sont les mots contenant un *f* qui se distinguent d'autres mots uniquement par la présence de cette consonne, comme *fite* «vite», en regard des formes verbales auxiliaires *zíte* (2^e pers. resp. de l'impératif) et *bíte* (3^e pers. pl. de l'impératif) et de *jíte* «action de venir, venue», et *féde* «foi», en regard de *héde* «courroie» et de *xéde* «but détermination».

Je ne connais qu'un cas où deux mots se distinguent par le caractère sourd ou sonore d'une même spirante: si l'on ajoute les suffixes casuels à *jüjén*, gén. pl. de *jüje* «juge», mot emprunté, on obtient des formes telles que *jüjéna* «celui des juges», act. sg. et nom. pl. *jüjénak*, etc, qui s'opposent par leurs deux *j* à *xüxéna* «le droit», act. sg. et nom. pl. *xüxénak*, formes casuelles correspondantes de *xüxen* «droit, direct». *Jóko*, qui sert à former le futur de *jo* «frapper» (*jóko dít* «je le frapperai») se distingue de *xókho*, diminutif de *zókho* «coin», à la fois par sa spirante et par l'absence d'aspiration de son *k*: la finale *-ko* de *jóko*, suffixe vivant et très fréquemment employé, a un *k* non-aspiré.

En dehors du cas cité plus haut, jamais deux mots ne se distinguent l'un de l'autre par la présence d'une spirante sourde dans l'un et d'une spirante sonore de la même classe de localisation dans l'autre. Dans quelques cas, en nombre peu élevé, deux mots se distinguent entre eux par une spirante sonore qui s'oppose à une affriquée sourde appartenant à la même classe de localisation ou à une spirante sourde appartenant à une autre classe de localisation. Il existe seulement un très petit nombre de mots qui se distinguent entre eux par la présence d'une spirante sonore dans l'un d'eux et d'une autre consonne, de quelque nature qu'elle soit, sourde ou sonore, dans d'autres.

Ni dans l'orthographe courante, ni même dans l'orthographe proposée par l'Académie de la langue basque, on ne distingue la spirante sonore sifflante pure et la mi-chuintée sonore des sourdes correspondantes. Nous noterons la première par *z* et la seconde par *s*.

	z	ẓ	s	ʃ	x	j	tz	ts	tx
1		ayzína					aytzína		
2				lóʃa				lótsa	
3			so			jo			
4			sos			jos			
5			sar			jar	tzar		txar
6			sárri			járri			
7					xüxéna	jüjéna			
8						jústo			txústo
9	zin					jin			
10	zórra					jórra			
11	zakía					jakía			

1. *ayzína* «loisir»; *aytzína* «en avant» (avec mouvement).
2. *lóʃa* «ardoise»; *lótsa* «peur»; qui a peur».
3. *so* «regard, attention»; *jo* «frappé».
4. *sos* «argent (monnayé)»; *jos*, rad. verb., «coudre».
5. *jar*, rad. verb., «s'asseoir»; *sar*, *tzar*, *txar*, liste de la section précédente, n° 21.
6. *járri* «assis»; *sárri* «dans un moment, bientôt».
7. *jüjéna*, *xüxéna*: v. plus haut.
8. *jústo* «juste»; *txústo* «pourri».
9. *jin* «venu»; *zin* «serment».
10. *jórra*, rad. verb., «biner»; *zórra*, nom. sg. de *zor* «dette».
11. *jakía*, nom. sg. de *jáki* «aliment»; *zakía*, nom. sg. de *zákü* «sac».

L'opposition de *j* à l'occlusive sonore *d* a une signification morphologique dans les deux cas suivants: *júan* «allé» (part. passé), *dúan* «qui va» (forme relative de *dúa*) ou «il va» (forme allocutive féminine), *juána* «celui qui est allé, parti», *duána* «celui qui va»; *jákin* «su» (part. passé), *dákin* «tu (f.) le sais». De plus, comme on l'a vu, *j* apparaît comme le résultat de la mouillure de *d* dans *éjer* «joli», diminutif de *éder* «beau».

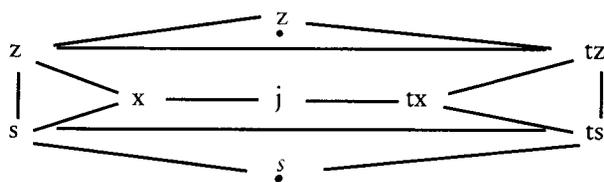
La spirante sonore *ʃ* ne figure jamais à l'initiale d'un mot. La sonore *ẓ* n'apparaît à l'initiale que dans des mots d'emprunt comme *zúrra*, rad. verb., «corriger, rosser», *zapárta* «éclat; giffle». *J* initial, par contre, est beaucoup plus fréquent, non seulement dans des mots d'emprunt comme *jénte* «(une) personne», *jókü* «jeu», mais dans des mots tout à fait basques comme *jaun* «monsieur, seigneur», *jákin* «su», *jin* «venu», *jo* «frappé», *jan* «mangé». A l'in-

térieur des mots, les spirantes sonores n'apparaissent entre voyelles ou entre diphtongue et voyelle que dans des mots d'emprunt: *ayzina* «loisir», *arrazú* «raison», *bedezi* «médecin», *áysa* «facile», *lósá* «ardoise», *presidént* «président», *benüsé* «menuisier», *frijitú* «frit», *júje* «juge». On les rencontre devant une sonante à l'intérieur de certains mots: *ezné* «lait», *gasná* «fromage»; *ikhúsle* «témoin oculaire», *ébasle* «voleur», noms d'agent obtenus en ajoutant le suffixe *-le* aux radicaux verbaux *ikhus* et *ébat*s (celui-ci perd alors l'élément occlusif de son affriquée finale). Dans la déclinaison des noms terminés par *s*, cet *s* se sonorise devant voyelle: *sos*, *sósa*, *sósik*, etc.; *balús* «velours», *balúsa*; *jeneús* «généreux», *jeneúsa*. Tous ces mots sont des mots empruntés; de plus, les adjectifs français en *-eux* et béarnais en *-ous* forment leur féminin en *-euse*, *-ouse*, avec une consonne finale sonore. «Rien» se dit *déüsè*, *déwşè*: le mot *dewş* est, en souletin parlé, suivi de l'adverbe *e* «aussi, même» (pour *ée*). Enfin, lorsqu'un mot terminé par *z*, *s*, *x*, *tz*, *ts* ou *tx* est suivi d'un mot commençant par une occlusive sonore et étroitement rattaché au premier, la consonne finale du premier se change en une spirante sonore. Si l'on ajoute à *hitz* «mot», *sáyhets* «côté», *haytx* «chêne», le nom de nombre «un», *bat*, qui sert aussi d'article indéfini, on obtient *hizbat*, *sayhészbat*, *háyjbat*. On dit *aphézbat* «un prêtre» (de *aphéz*), *Manéjbat* «un Manex» (de *Manéx*, nom que les Souletins donnent aux Basques qui ne sont pas souletins). Lorsqu'on ajoute aux radicaux verbaux terminés par *z*, *s*, *x*, *tz*, *ts* ou *tx* une forme verbale auxiliaire commençant par une occlusive sonore ou une sonante, la finale du radical verbal se change en une spirante sonore: *ház dezádan* «que je le nourrisse»; *ikhus béza* «qu'il le voie!», *hás nádin* «que je commence», *phíz liózü* «il l'allumerait», *ébas gítzan* «qu'il nous vole», *báaj dádin* «qu'il ralentisse». Les radicaux de ces verbes sont *haz*, *ikhus*, *has*, *phitz*, *ébat*s, *báatx*.

J est sans nul doute un phonème. Le rendement fonctionnel de l'opposition *j-x* est d'ailleurs très faible. Quant aux spirantes sonores *z* et *ş* on doit les considérer aussi comme des phonèmes, puisqu'elles servent à distinguer *ayzina* et *loşa* de *aytzina* et de *lótša*. Elles ne s'opposent pas comme phonèmes aux sourdes correspondantes *z* et *s*, mais aux affriquées *tz* et *ts*. Elles sont, d'autre part, des variantes phonétiques de *z* et *tz*, *s* et *ts*, dans certaines conditions, au contact d'une sonore. De même, *j* apparaît, dans ces conditions, comme la variante sonore de *x* et de *tx*.

Il y a, au point de vue de l'aptitude à subir la mouillure, une différence très nette entre les sourdes *z* et *s* et les sonores *z* et *ş*. Les deux sourdes peuvent subir la mouillure, et se transforment alors en une chuintante, *x*. Les deux sonores ne peuvent pas subir la mouillure; la chuintante sonore *j* ne résulte jamais de la mouillure de *z* ou de *ş*.

Les divers rapports (spirante, affriquée; sourde, sonore; non-mouillée, mouillée) entre les phonèmes des séries sifflante pure, mi-chuintée et chuintante peuvent être représentés par le schéma ci-dessous:



Conclusion.

Voici la composition du système phonologique du parler de Larrau pour ce qui est des consonnes, dans la position où le nombre des phonèmes distincts est le plus élevé, c'est-à-dire, comme dans tous les parlers basques, à l'intérieur des mots (voir le tableau):

Classes de localisation	Sonantes (consonnes sonores)		Occlusives				Spirantes		Affriquées (sourdes)	
	non-mouillées	mouillées	non-mouillées		mouillées		non-mouillées		non-mouillées	mouillées
			sourdes	sonores	sourdes	sonores	sourdes	sonores		
labiales	m		p	ph(?)	b					
labio-dentales							f			
dentales	n	ñ	t	th	d	tt	dd	z	z [•]	tz
apicales (vibrantes)	r,rr									
alvéolaires (latérales)	l	ll								
palatales (chuintantes)								x	j	
cacuminales (mi-chuintées)									ts	
dorsales			k	kh	g			s	s [•]	tx
laryngales							h			

6 sonantes, toutes sonores: 2 non-mouillées; 2 paires composées chacune d'une non-mouillée et d'une mouillée.

11 (ou 10?) occlusives: sourdes non-aspirées, sourdes aspirées, sonores; la sourde non-aspirée et la sonore de la série dentale peuvent être non-mouillées ou mouillées.

8 spirantes: deux sourdes sans correspondant sonore; 3 paires composées chacune d'une sourde et d'une sonore; sur ces 3 paires, deux de non-mouillées et une de mouillées, cette dernière appartenant à une classe de localisation différente.

3 affriquées, toutes sourdes, deux non-mouillées, une mouillée (appartenant à une classe de localisation différente).

Au total, 28 (ou 27) consonnes, selon que l'on considère *p* et *ph* comme deux phonèmes différents ou comme deux variantes de la sourde correspondant à *b*.

Dans le domaine des consonnes, les oppositions (sourde, sonore; non-aspirée, aspirée; non-mouillée, mouillée; spirante, affriquée), quel que soit leur rendement fonctionnel, sont observées d'une façon nette et constante, et ne sont neutralisées que dans des conditions déterminées.

Dans le domaine des voyelles, les oppositions de timbre sont également observées d'une façon nette et constante, et ne sont neutralisées que dans des conditions déterminées; p. ex., la distinction de *e*, *i* et *ü* disparaît devant *a* dans la déclinaison. Mais l'opposition entre voyelles doubles ou longues et voyelles ordinaires n'est pas observée constamment. Si elle l'était, il faudrait ajouter aux 6 voyelles ordinaires 5 voyelles doubles ou longues. L'opposition entre voyelles nasales et voyelles orales est observée d'une façon plus régulière. Si les voyelles nasales, qui sont au nombre de 5, doivent être considérées comme des phonèmes, le nombre des voyelles se trouve porté de 6 ou 11 à 16, et le nombre total des phonèmes du parler de Larrau est de 44 ou 43. Si l'on ne tient pas compte des deux dernières oppositions, il est de 34 (ou 33), six voyelles et 28 (ou 27) consonnes.

Le système phonologique du parler de Larrau est donc beaucoup plus riche que celui du labourdin littéraire. Le nombre des phonèmes consonantiques du labourdin littéraire est de 23, si l'on considère *ñ*, *ll* et *tt* comme des phonèmes distincts de *n*, *l* et *t* non-mouillés. En labourdin littéraire, les occlusives sourdes aspirées sont de simples variantes phonétiques des sourdes, et ce dialecte ne connaît pas de phonèmes spirants sonores. Le labourdin littéraire ne possède que 5 voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et il ignore les voyelles doubles ou longues, ainsi que les voyelles nasales.

Dans le parler de Larrau, on ne rencontre jamais à l'initiale les phonèmes suivants: *dd*, *r* ou *rr*, *ç*, *ts*. Le seul de ces phonèmes qui se rencontre à l'initiale en labourdin littéraire, et même en labourdin parlé, est *d* mouillé.

En fin de mot, sauf si le mot est lié étroitement à celui qui suit, on ne rencontre que les phonèmes indiqués sur le tableau ci-dessous.

Classes de localisation	Sonantes (sonores)		Occl. (sourdes) non-mouillées	Spirantes (sourdes)		Affriquées (sourdes)	
	non-mouillées	mouillées		non-mouillées	mouillées	non-mouillées	mouillées
dentales apicales (vibrantes) alvéolaires (latérales) palatales (chuintantes) cacuminales (mi-chuintées) dorsales	n r,rr l	ñ ll	t k	z s	 x	tz ts	 tx

Ce sont les mêmes phonèmes, sauf *ñ* et *ll*, qui se rencontrent à la fin de mots en labourdin littéraire; *r* douce et *r* forte y sont deux phonèmes distincts; *x* final y est aussi rare que dans le parler de Larrau.

CONTACT DE LANGUES ET APPARITION D'UNE NOUVELLE VOYELLE: U ET Û EN BASQUE*

“La question du passage de *u* à *ü* intéresse et les bascologues et les romanistes.” C’est par ces mots que commence la communication que je présentai le 29 mai 1934 au IV^e Congrès international de linguistique romane qui se tenait à Bordeaux. Je n’essayais pas d’expliquer le passage de *u* à *ü* qui a eu lieu dans quelques parlars basques. Je m’efforçais de montrer que l’apparition de la voyelle *ü* dans ces parlars est la manifestation la plus frappante, mais non la seule, d’une tendance à palataliser la sonante *u*, soit voyelle, soit deuxième élément de diphtongue, dans la partie orientale du domaine basque, que cette tendance présente son maximum d’intensité au nord-est, surtout dans le dialecte souletin, et qu’elle est de plus en plus faible à mesure que l’on va vers l’ouest¹. Personne, à ma connaissance, n’a reparlé depuis lors de cette question. Si je me suis décidé à la porter de nouveau devant un congrès international de linguistique romane, c’est pour les raisons suivantes. La notion de phonème joue aujourd’hui un rôle qu’elle ne jouait pas encore à cette époque. Or, il m’est apparu récemment que la voyelle *ü*, en souletin, n’avait pas dû, à l’origine, être un phonème, différent de *u*, et qu’on peut déterminer comment de variante phonétique elle est devenue un phonème. De plus, aujourd’hui on sait mieux comment se font les contacts de langues et en quoi consiste le bilinguisme. Enfin, on connaît mieux la place que le gascon a tenu au Moyen Age dans le Pays basque espagnol, et que l’on sait qu’une autre langue romane à voyelle *ü*, le provençal, a été en usage dans une partie de son territoire. Il en résulte que les faits exposés en 1934, connus d’ailleurs avec plus de précision, apparaissent sous un jour nouveau. L’objet de la présente communication est de le faire connaître aux romanistes et de les soumettre à leur réflexion.

* *Actes du X^e congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* Strasbourg, 1962 Paris 1965

¹ *R. Li. r.*, XIII, 1937, 73-82.

1°) *U* voyelle en fin de mot ou devant consonne.

a) Passage à *ü*. *U* est devenu *ü*, sauf au contact de certaines consonnes, dans l'est et le nord-est du Pays basque français, plus précisément dans une région qui comprend la Soule et une bande de terrain assez étroite appartenant au pays de Mixe et qui se termine en pointe à Bardos, à une trentaine de kilomètres à l'est de Bayonne. La tendance de *u* à devenir *ü* a rencontré plus d'obstacles et, par suite, a dû être plus faible en mixain qu'en souletin, et à Bardos qu'en mixain. La voyelle *ü* a été d'abord une variante combinatoire de *u* en distribution complémentaire. Elle l'est restée à Bardos. Ailleurs elle est devenue un phonème distinct de *u*, parce que de nouveaux *u* ont apparu par la suite dans des mots ou des formes identiques par ailleurs à d'autres qui contenaient la voyelle *ü*. La plupart de ces *u* provenaient de *o*. Mais la tendance à changer *o* en *u* n'est pas particulière à cette région; elle s'est manifestée, à des degrés divers, dans beaucoup de régions du Pays basque, de la Biscaye à la Soule. L'opposition phonologique *u-ü* n'a jamais lieu en fin de mot. J'ai étudié ces faits dans un article qui doit paraître cette année dans le t. LVII du *Bulletin de la Société de Linguistique*, pp. 83-102.

b) Passage à une voyelle *ü* intermédiaire entre *u* et *ü*. Il résulte des indications très brèves données par Bonaparte que cette voyelle est toujours une variante facultative de *u* et qu'elle ne se rencontre que dans quelques mots. Il l'a observé dans deux régions du Pays basque espagnol, en salazarais "dans des mots tout à fait exceptionnels" (il veut dire: très peu nombreux, car le mot qu'il cite est d'emploi tout à fait courant) et en haut-navarrais méridional "dans plusieurs mots isolés"². Sal. *xüri* "blanc" et *zure* "votre" diffèrent souvent quant au son de la première voyelle. L'*ü* de *xüri* est-il dû à l'influence de l'*i* de la syllabe qui suit? Cet unique exemple ne permet pas de l'affirmer. Bonaparte ne cite aucun mot h.-nav. mér. contenant cette voyelle. On trouverait sans doute des précisions dans ses papiers inédits conservés à Pampelune. Cette voyelle se rencontre aussi, d'après lui, dans les variantes facultatives du groupe *-u-a*, *-üa* en aezcoan, *-üa* et *üä* en h.-nav. mér. et en baztanais. Quoi qu'il en soit, il faut remarquer la position géographique des parlers où l'on trouve cette voyelle. Le salazarais est un sous-dialecte du bas-navarrais oriental; le sous-dialecte cizain, qui se parle de l'autre côté de la frontière, ne connaît ni *ü* ni *ü*. Mais la vallée de Salazar communique aussi avec la Haute-Soule par le "port" de Larrau, au pied du pic d'Orhy. Izalzu et Ochagavia, en domaine salazarais, sont beaucoup moins loin de Larrau, en Haute-Soule, que d'Estérençuby et de Mendive, où l'on parle le cizain. D'autre part, le domaine du salazarais est juste à l'est de celui du h.-nav. mér., et Bonaparte précise que la voyelle *ü*, en dehors du groupe *üa*, *üä*, se rencontre aussi "assez fréquem-

² *Verbe*, XIV, n. 2.

ment” dans la partie orientale de ce dernier dialecte. Nous ne savons pas si *ü* a été, dans ces régions du Pays basque espagnol, plus fréquent autrefois que vers 1860. En tout cas, il est certain que la tendance à palataliser *u* en fin de mot et devant consonne a été beaucoup moins forte au sud qu’au nord des Pyrénées.

2° *U* second élément de diphtongue (donc en état de moindre résistance que dans le premier cas)

a) Diphtongue *au*. Elle est devenue *ai*, sauf devant certaines consonnes, non seulement dans la partie du Pays basque français où *u* est devenu *ü*, mais encore dans la vallée de Roncal (Navarre), où l’on parle un sous-dialecte du souletin. Le passage de *au* à *ai* a été empêché par les mêmes consonnes que celui de *u* à *ü* et par quelques autres. Dans la région nord-est, *abu* provenant sans doute de *au* est devenu *ahü*.

b) Diphtongue *eu*. En souletin, elle est devenue *ey* diphtongue ou *eü*, suite de deux voyelles, en toutes positions. La prononciation flotte entre *ey* et *eü*. En mixain, *eu* est devenu *eü* ou est resté tel quel suivant la consonne qui suit. A Bardos, *eu* semble n’avoir subi aucun changement. Dans toute cette région, *ebu* provenant sans doute de *eu* est devenu *ehü*. En roncalais, *eu* est resté tel quel ou est devenu *ei* suivant la consonne qui suit.

Ainsi, c’est en souletin que la tendance à palatiser *u* en fin de mot ou devant consonne a été la plus forte. La zone où *u* second élément de diphtongue a été palatalisé comprend tous les parlers de l’est et du nord-est du Pays basque, du roncalais au bardosien. Mais c’est encore en souletin que la tendance a été la plus forte.

3°) Voyelle *u* devant *a* et *e* dans la déclinaison et la conjugaison, où ces deux dernières voyelles interviennent très souvent comme voyelles de suffixe ou de liaison.

Le contact de ces voyelles se produit très fréquemment dans la déclinaison des noms en *-u* et dans la conjugaison du verbe “avoir”, rac. (*d*)*u*. Comme une voyelle devant une autre voyelle se trouve en état de résistance bien moindre, les groupes *ua* et *ue* ont été palatalisés sur une aire beaucoup plus étendue que la voyelle *u* en fin de mot ou devant consonne et que *u* second élément des diphtongues *au* et *eu*. Au nord des Pyrénées, la tendance à la palatalisation a agi avec force, sous des formes diverses, dans tous les parlers, sauf ceux de la partie le plus à l’ouest, qui constituent le labourdin proprement dit. Au sud, son intensité, qui a été grande en roncalais, diminue à mesure que l’on va vers l’ouest. Elle n’a pas atteint le biscayen ni le guipuzcoan, sauf le sous-dialecte guipuzcoan de la Burunda. La région touchée par la tendance à palataliser les groupes *ua* et *ue* ne semble pas aller, vers l’ouest, plus loin que le baztanais, sous-dialecte du labourdin, le sous-dialecte d’Ulzama, variété principale du h.-

nav. sept., le h.-nav. mér. occidental et la variété burundaise du guipuzcoan de Navarre. Elle comprend en outre une localité à l'ouest de la ligne ainsi définie, Fontarabie, à l'embouchure de la Bidassoa; elle appartient à un sous-dialecte du h.-nav. sept., celui d'Irun, dont les autres localités ignorent toute palatalisation de ces groupes. Ainsi, ils n'ont subi aucune palatalisation dans la partie occidentale du domaine basque. *U* y est toujours resté *u*; un élément labial (*b* spirant ou *w*) a été parfois inséré entre les deux voyelles du groupe: phénomène normal de différenciation³. Dans la partie orientale, *ua* et *ue* ont été palatalisés de diverses façons. A l'origine, un *i* consonne a été inséré entre *u* et *a* ou *e*. Il n'a pas subsisté partout. De plus *u* est devenu *ü*, *ü* ou *i*, et ce changement a été parfois accompagné du passage de *a* à *ä* et de *e* à *i*. D'autre part, le traitement de *ue* n'a pas été partout symétrique de celui du *ua*. Les deux groupes ont alors subi des traitements différents selon qu'ils appartenaient à des formes nominales ou verbales. Enfin, dans quelques parlars, le groupe *ue* a été seul touché, et cela uniquement dans le suffixe de 2^e pers. du pl. et parfois dans le pronom personnel correspondant. Car l'ancien pronom de 2^e pers. du pl. *zu* et le suffixe verbal correspondant *-zu* ayant pris, dès avant le XVI^e siècle, à une date que nous ne connaissons malheureusement pas, la valeur d'un singulier respectueux, le basque s'est donné un nouveau pronom et un nouveau suffixe de 2^e du pl., de type *zuek*, gén. *zuen*, etc., *-zute* (qui ne nous intéresse pas) ou *-zue*, en ajoutant aux anciennes formes des suffixes de pluriel consistant en *-e* ou commençant par *e*.

Les différences de traitement tiennent peut-être, en partie à ce que la tendance à la palatalisation s'est exercée à des dates différentes suivant les régions. Mais les dissymétries que l'on observe à l'intérieur d'un même parler relèvent sans doute de deux autres facteurs: influence de dialectes voisins et surtout souci de maintenir l'identité du thème. Ainsi, en salazarais, *u* devant *a* n'a subi aucun changement; devant *e*, il n'en a subi que dans le verbe, et encore pas dans tous les cas: *du* "il l'a" fait au pluriel *die* "ils l'ont"; mais on a *nuen* "je l'avais" en regard de *banu* "si je l'avais", et la forme relative de *du* est *duen* (rac *u-*). Le suffixe de 2^e pers. pl. est *-zie* en regard du respectueux *-zu*; mais le pronom est *zuek*. Cette différence de traitement entre le pronom et le suffixe se retrouve ailleurs. Ainsi, à Fontarabie, *u* n'est devenu *i* que dans le suffixe *-xia*, où *z* s'est mouillé en *x* (chuintante sourde). Dans le sous-dialecte d'Ulzama du h. nav. sept., *u* n'est devenu *i* que dans le suffixe *-zie*. En h.-nav. mér., les mêmes parlars présentent *zuek* et *-zie* ou *-ze*; on emploie facultativement l'une ou l'autre des deux dernières formes; *-ze* provient de *-zue* sans doute par l'intermédiaire de **-zuye*, puis de **-zeye*. Comment peut-on expliquer cette tendance à palataliser la sonante *u* dans la partie orientale du domaine basque?

³ V. Grammont, *Traité de Phonétique*, p. 233.

Le basque s'est trouvé en contact au Moyen Age avec trois langues romanes possédant la voyelle *ü*, due à une tendance à porter en avant l'articulation de la voyelle *u*, le gascon, le béarnais et le provençal.

"Le béarnais est resté jusqu'au XVII^e siècle la seule langue écrite en usage dans les provinces basques françaises"⁴. Il a été en particulier "la langue savante ou officielle du pays de Soule"⁵, et pendant longtemps son usage y a été très répandu. Il y a eu certainement un grand nombre de bilingues.

La pénétration du gascon de Bayonne et du bas Adour dans le Pays basque espagnol au Moyen Age est mal connue. Gavel a donné toutefois d'utiles indications à ce sujet, notamment dans les dernières lignes d'un article "A propos des toponymes en *ain*", paru dans la revue *Germika*⁶. En Navarre, "le gascon ou une langue fort voisine, comme l'aragonais ancien, a dû être à un moment donné pratiqué par un très grand nombre de personnes avant que le castillan ne s'y établisse comme seconde langue" (p. 4). Si Gavel, avec la prudence qui lui était habituelle, ne se prononce pas entre le gascon et l'aragonais, il s'exprime par contre en termes catégoriques en ce qui concerne le Guipúzcoa et la Biscaye (5). "Les traces d'influence occitane ancienne sont nombreuses": influence du gascon de Bayonne et du bas Adour, et aussi du limousin. "Non seulement le diocèse de Bayonne s'étendait jusque vers l'Urumea, mais encore il y avait sur la côte plusieurs colonies gasconnes: Saint-Sébastien, Pasages et certainement aussi Fontarabie. La côte biscayenne était en rapports commerciaux avec Capbreton et Bayonne." L'influence du gascon de Bayonne et du bas Adour s'est exercée aussi dans l'intérieur du pays.

Enfin, José María Lacarra a montré que le provençal, introduit par les colons étrangers que les Espagnols appelaient "Francos", a été en usage en Navarre de la seconde moitié du XI^e siècle jusqu'au XIV^e. Il s'exprime en ces termes⁷. "Dans la seconde moitié du XI^e siècle, sur l'initiative des rois et parfois des évêques, une série de quartiers ou de bourgs commença à se peupler dans plusieurs villes de la route de Saint-Jacques. Ce mouvement débute par le repeuplement de Jaca par Sancho, et il est suivi en Navarre par Sangüesa, Pampelune, Puente la Reina, Estella, etc. Des études récentes nous permettent de nous orienter sur le pays d'où provenaient ces gens. Mais ce qui m'intéresse pour le moment est de signaler que la langue provençale se maintient longtemps dans ces villes de Navarre. Il y a des repeuplements faits par des "Francs" sur beaucoup d'autres points de la route de Saint-Jacques (Logroño, Belorado, Burgos, Sahagún, etc.) et hors de la route (Huesca, Tudela,

⁴ J. Séguy, in *Orbis*, I, 1952, p. 385

⁵ Gavel, *Eléments de phonétique basque*, § 27, P. 47.

⁶ N° 16, juillet-sept. 1951, p. 2-5.

⁷ *Vasconia medieval. Historia y filología*, San Sebastián, 1957, p. 19-20.

Saragosse). Or, nous ne trouvons en aucune de ces villes un usage normal et constant du provençal; nous y verrons tout au plus des documents latins ou romans présentant des provençalismes. Par contre, à Pampelune, à Estella, et dans une proportion moindre à Sangüesa et sur d'autres points, nous verrons nombre de documents rédigés entièrement en provençal, langue qui y conserva sa force jusqu'au XIV^e siècle. Et cela se produit dans des localités relativement petites, dont on conserve des documents écrits aussi en roman de Navarre. C'est dire que dans ces villes on parlait les trois idiomes: le basque, le roman de Navarre et le provençal et qu'il ne devait pas manquer de gens qui comprenaient les trois. Je m'explique la persistance du provençal par le fait qu'à l'arrivée de ces gens la masse de la population avec laquelle ils doivent se comprendre habituellement ne parle aucune langue romane, mais seulement le basque. Ce fait et la situation privilégiée dont ils jouissent les maintiennent unis, et en outre, au début, les indigènes —les Navarrais— ne pouvaient pas habiter dans les bourgs des Francs. Tandis que les Provençaux qui peuplaient Tudela ou Saragosse se diluent rapidement dans la population du pays, dont ils comprennent facilement l'idiome, ceux de Pampelune ou d'Estella n'ont pas à coté d'eux une masse de gens de parler roman qui puisse les absorber. C'est le basque qui agit pendant près de trois siècles comme élément isolant, jusqu'à ce que le roman de Navarre —que l'on employait dans les documents de ceux qui n'étaient pas des Francs— finisse par s'imposer à tous".

Il y a donc eu des contacts entre les trois langues. Il devait y avoir des gens qui en parlaient deux, ou même les trois, et en particulier le basque et le provençal. Si la partie plate qui va de Tafalla à Tudela a perdu l'usage du basque à une époque beaucoup plus ancienne que le XVI^e siècle, par contre Estella et Sanguësa étaient encore dans la zone de langue basque au XVI^e siècle, et une minorité parlait encore basque à Puente la Reina en plein XIX^e siècle⁸.

Sans doute *u* n'a pas été palatalisé dans toute la zone où le gascon était en usage, même au Pays basque français. Mais le contact d'une langue à *ü* n'a pas toujours abouti à l'introduction de cette voyelle dans une langue, même proche parente, qui ne la possède pas: le catalan le montre bien. De plus, la tendance, à palataliser *u* a dû être plus faible dans les parlers basques-espagnols qui n'étaient pas en contact avec des parlers basques-français où elle agissait avec assez d'intensité.

Des actions complexes, et que nous ignorons ou connaissons très mal, ont dû s'exercer entre parlers basques. Chaque sous-dialecte des dialectes basques-français qui est parlé au sud des Pyrénées présente des traits communs d'une part avec les autres sous-dialectes du même dialecte parlés au nord de la chaî-

⁸ Julio Caro Baroja, *Materiales para una historia de la lengua vasca...*, p. 13-14 et la carte III B.

ne, d'autre part avec deux dialectes parlés uniquement au sud, le h.-nav. sept. et le h.-nav. mér.⁹. Il est reconnu aujourd'hui que les Pyrénées n'ont nullement constitué une frontière linguistique empêchant les relations entre les deux versants. D'autre part, on s'accorde à penser que la langue basque n'a pas été introduite au nord de la chaîne par les incursions des Vascons en 581 et 587, mais qu'elle n'avait pas cessé d'y être parlée depuis une époque beaucoup plus ancienne, qu'elle y continue la langue des Aquitains, comme les parlers du sud des Pyrénées celle des Vascons. Seulement nous ne connaissons rien de l'état des dialectes antérieurement au XVI^e siècle. Les documents d'archives publiés jusqu'à maintenant ne permettent pas de dater les passages de *u* à *ü*, de *-ua* à *-uya* ou *ia*, ni ceux de *-ea* à *-ia* et de *-oa* à *-ua*. Tout au plus peut-on dire, par exemple, que, dans le *Guide du pèlerin* (vers 1140), on lit *echea*, où *e* est restée *e*, mais *ereguia* (*erregia*) "le roi", où il est devenu *i*. Nous connaissons de nombreux noms médiévaux de personnes et de lieux provenant du Pays basque espagnol. Aucun des groupes *-ea*, *-oa*, *-ua* n'y apparaît altéré dans ceux qui ont été publiés par J. M. Lacarra dans *Vasconia medieval*. Toutefois Michelena cite (*Apellidos vascos*, n° 627), comme dérivé de *zulo* "trou", à côté de *Zuloeta*, un *Petro arceyz de çulueta*, Nav., 1160. La graphie des noms de personnes et de lieux est souvent conservatrice et ne suit pas les changements de prononciation. De plus, les noms publiés par Lacarra proviennent pour la plupart de la Navarre. Or les trois groupes sont restés inaltérés dans la déclinaison de beaucoup de parlers basques de la Navarre. Les formes verbales manquent dans ces documents d'archives.

Les renseignements font défaut ou sont insuffisants sur plusieurs points et sur divers parlers: par exemple sur les mots où l'on trouve la voyelle *ü* en h.-nav. mér.; sur le traitement de la sonante *-u* dans le guipuzcoan de la Burunda et dans plusieurs sous-dialectes du h.-nav. sept. On trouverait sans doute des informations dans les manuscrits de Bonaparte conservés à Pampelune. On ne peut, en attendant, que tracer d'une façon approximative et provisoire la limite occidentale de la zone basque-espagnole atteinte par la tendance à palataliser la sonante *u*.

En tout cas, une chose est sûre. La région que la tendance n'a pas atteinte comprend la zone côtière du Labourd et une petite partie de l'intérieur, une partie du domaine h.-nav. sept., presque tout celui du guipuzcoan et absolument tout celui du biscayen. Le seul point de la côte cantabrique qu'elle a touché est Fontarabie. Le territoire où la sonante *u* est restée absolument intacte, en toute position, comprend à peu près la neuvième partie du Pays basque français (300 km² sur 2 800) et sans doute un peu plus de la moitié du Pays basque espagnol. Au total il représente moins de la moitié de l'ensemble du

⁹ V. Lafon, in *Pirineos*, XI, 1955, 109-130, avec cartes et tableaux.

domaine basque de 1870. Elle a été beaucoup plus forte au nord de la chaîne qu'au sud. Des deux côtés de la frontière, la tendance a été de plus en plus faible à mesure que l'on va vers l'ouest. Elle s'est manifestée selon des degrés d'intensité décroissants et sur des aires d'étendue croissante, par les effets suivants:

- 1°) passage de *u* à *ü* en fin de mots ou devant consonne;
- 2°) passage de *u* à *i* ou à *ü* dans les diphtongues (*au* et *eu*);
- 3°) palatalisation des groupes *ua* et *ue* dans la déclinaison et la conjugaison.

Le souletin, une partie du mixain et le bardosien ont subi les trois sortes de modifications; le roncalais, la 2^e et la 3^e; la partie orientale du h.-nav. mér., la première, mais sporadiquement, et la 3^e; certains parlars, la 3^e seulement, et cela d'une façon beaucoup plus marquée au nord de la chaîne qu'au sud. Enfin, certains, au sud, ne palatalisent *u* que dans le suffixe de 2^e pers. du pl., parfois aussi dans le pronom personnel correspondant. Nous ignorons la date à laquelle le basque s'est donné ce nouveau suffixe et ce nouveau pronom. En tout cas, la tendance à palataliser *u* devant *e* devait être encore vivante lorsque ces formes ont été créées. Pourquoi certains parlars ont-ils palatalisé *u* uniquement dans ces formes? Peut-être parce que le souci de maintenir constant le thème ou la racine, qui avait préservé ailleurs le timbre de la voyelle finale *u*, n'est pas entré en jeu pour le suffixe *-zu*, qui n'est pas un thème, mais un outil grammatical.

C'est au nord-est, nous l'avons déjà dit, que la tendance à palataliser la sonante *u* a été, et de beaucoup, la plus forte; en Soule, province dont la langue officielle a été le béarnais, et, jusqu'à Bardos, dans une étroite bande de terrain au contact du domaine gascon. Ce n'est sans doute pas par une coïncidence fortuite que *u* est devenu *ü* dans ce petit appendice de 1 000 km² contigu au très vaste territoire roman où ce changement s'est produit. Ailleurs, la tendance s'est manifestée avec moins de force, et seulement dans les positions où la voyelle était en état de moindre résistance qu'en fin de mot ou devant consonne. Au sud de la chaîne, les effets de la tendance ont été moindres qu'au nord, et elle ne s'est manifestée que dans des régions où le provençal avait été en usage au Moyen Age ou dans celles où l'on se sert de parlars basques apparentés de près à des parlars basques-français où la tendance a agi. La tendance est sans doute, là aussi, imputable au bilinguisme. Elle été introduite en basque par des sujets parlant gascon ou provençal. Mais elle n'a pas produit les mêmes effets en basque qu'en gascon et en provençal, parce qu'elle s'appliquait à un système phonologique et à une structure morphologique différents et que les habitudes articulatoires des Basques n'étaient pas les mêmes que celles des Gascons et des Provençaux.

Ainsi, la partie orientale du Pays basque nous offre des exemples intéressants d'apparition d'une nouvelle voyelle due à des contacts de langues. On peut y voir aussi dans quelles conditions cette nouvelle voyelle a pris rang de nouveau phonème. L'étude des modifications de la sonante *u* en relation avec les particularités phonologiques des divers parlers devra être poursuivie dans le détail. Il faudra la doubler, si possible, d'une enquête historique, chronologique, afin de déterminer la date ou les dates où ont eu lieu les diverses modifications. Les noms propres médiévaux de personnes et de lieux contenus dans les documents d'archives inédits pourraient fournir de précieux renseignements. Ceux du Pays basque français sont encore très mal connus. Enfin, il va sans dire que les spécialistes du basque accueilleront avec grand intérêt tout ce que les romanistes pourront leur apprendre sur la manière dont s'est fait le passage de *u* à *ü* en gascon et en provençal, et sur la date ou les dates où il a eu lieu.

LA MOUILLURE EN LABOURDIN

I. LA MOUILLURE EN LABOURDIN

«On dit qu'une consonne est *mouillée* ou *palatalisée* quand à son timbre habituel vient s'ajouter un timbre particulier qui rappelle ce qu'il y a de spécifique dans celui du *y*. Ce timbre particulier est dû à un large étalement du dos de la langue contre le palais» (Grammont, *Traité de phonétique*, p. 79).

Le labourdin, comme tous les parlers basques, possède des sonantes et des consonnes mouillées. Selon l'excellent connaisseur du labourdin que fut Ithurry, la mouillure, en labourdin peut affecter *n*, *l*, *t*, *d*, *z*, *s*. Il faut y ajouter *tz* et *ts*, qu'il considère comme des combinaisons de *t* et de *z* ou *s*, mais qui, en réalité, sont des phonèmes au même titre que *z* et *s*. Le labourdin possède un *n*, un *l*, un *t* et un *d* mouillés, qui s'articulent comme *n*, *l*, *t*, *d* ordinaires, mais avec, en plus, le mécanisme propre à la mouillure. Quand on veut mouiller *z* ou *s*, *tz* ou *ts*, on les remplace respectivement par les chuintantes *ch*, *tch*, notées parfois *x*, *tx*. L'auteur du *Guide élémentaire de la conversation français-basque (labourdin)* de 1873 indique (p. VII) que le son noté *ch* est «souvent mouillé» et «devient alors analogue au *ch* allemand doux». Ce dernier est, selon Grammont (*Traité*, p. 80), «un certain *s* avec la mouillure en plus». Ithurry se sert, pour noter la chuintante, selon les mots, de *z* tildé ou de *s* tildé, et il écrit, p. VIII, que *z* tildé et *s* tildé «se prononcent comme *fr. che*». Il convient de noter que, dans le Sud-Ouest de la France, de nombreux sujets, même s'ils ne connaissent et pratiquent que le français, mouillent le *ch*, même devant voyelle vélaire, par exemple dans des mots comme *chai*, *chat*, *champ*, *chant*, *chaud*, *chou*. Gavel note que la chuintante présente chez de nombreux Basques une nuance légèrement mouillée, ce qui «semble indiquer que *ch* n'a été à l'origine qu'une sifflante pure mouillée» (*Eléments de phonétique basque*, § 75, 169). Ajoutons: ou un *s* mouillé.

1° *Mouillure avec valeur expressive, affective*. La mouillure sert à exprimer une nuance diminutive dans *ulli* «petite mouche», *burddin* «petit fer»,

mañddo «petit mulet», *chagu* «petite souris», en regard de *uli*, *burdin*, *mando*, *sagu* (exemples cités par Ithurry), *chakur* «chien de moyenne ou petite taille», *chilo* «petit trou», en regard de *zakur* et *zilo*. *Luze* «long» a pour diminutif *luche*: on lit dans les premières pages du *Piarres Adame* d'Elissamburu: *mut-hiko gazte luche bat* (p. 3) «un jeune garçon d'une taille assez grande»; *San-Inaziora heltzeko segitu behar den orga-bide luzea* (p. 4) «la longue route qu'il faut suivre pour parvenir à Saint-Ignace»; *ile kroskoil eta luche batzuek* (p. 4) «des cheveux bouclés, assez longs». *Nirnir* exprime l'action de luire, de briller: *ohartzen nintzen ere, emazteki amultsu hori behatzen zuen guzian, Piarresen begiek nirnir egiten zutela, dudarik gabe etcheko andre hori estimu handian zarokalakotz* (ch. 3, p. 19) «je remarquais même que, pendant tout le temps qu'il regardait l'aimable personne, les yeux de Piarres luisaient, sans doute qu'il tenait cette maîtresse de maison en haute estime». Elissamburu emploie la forme à *n* mouillée, *ñirñir*, dans une chanson humoristique, en parlant du clignotement des yeux d'une personne qui a trop bu: *chorta bat edanez gero, begiak ñirñir* (recueil *Kantuz*, n° 96, str. 9) «depuis que tu as bu une goutte, tes yeux clignotent».

Parfois, seule la forme à consonne mouillée est employée, au moins en labourdin: *ñaño* «nain» (lat. *nanus*, esp. *enano*), *ttipi* «petit», *ttirritta* «cigale»: suffixe diminutif *-ño*, p. ex. dans *haurño* «petit enfant».

La mouillure diminutive est un procédé si familier aux Basques qu'ils en usent parfois lorsqu'ils parlent français; ainsi, ils mouillent volontiers les deux *t* que l'on prononce dans tout petit, soit *ttu petti*, et l'*n* de minet (= chat), soit *miñe*.

La mouillure peut servir à donner au langage une nuance de familiarité ou de tendresse. On peut, par exemple, en parlant à un enfant, mouiller *s*, *t*, *d*, *n* dans la phrase suivante: *zure aita non da?* «où est votre père?» (Ithurry, § 15, p. 7). Piarres Adame, racontant une aventure de son enfance, un vol de prunes, emploie, au lieu de la forme ordinaire *ondu* «mûr» (littéralement «devenu bon»), la forme à occlusive mouillée *onddu*, qui signifie dans ce passage «bien sûr, mûr à point, délicieusement mûr»; de plus, les deux adjectifs *hori* «jaune» et *onddu* sont répétés: *arbola guzia mukuru estalia duk aran hori-hori eta onddu-onddu batzuez* (ch. 4, p. 22) «l'arbre entier est couvert de prunes toutes jaunes et bien mûres à point».

La mouillure diminutive peut servir enfin à exprimer le mépris: *zu zer gichona!* «quel petit homme que vous!» (exemple cité par Ithurry; cf. lat. *homunculus* et fr. *femmelette*).

2° *Mouillure sans valeur affective*. Dans certains cas, les consonnes mouillées, tout au moins *d* mouillé, ainsi que *ch* et *tch*, n'ont aucune valeur diminutive ni affective. Ainsi, *etche* signifie «maison», sans aucune nuance

affective; si l'on veut parler d'une petite maison, d'une maisonnette, on emploie un dérivé à suffixe diminutif comme *etchetto*. Ni en labourdin ni dans aucun parler basque-français il n'existe en regard de *etche* une forme à *tz* ou à *ts*. Des mots comme *atchiki* «tenir», *ichil* «tranquille, silencieux», *chahu* «propre», n'existent qu'avec une chuintante: il ne semble pas que celle-ci leur confère, du moins aujourd'hui, un caractère affectif. *Onddo* «champignon» se distingue par son *d* mouillé de *ondo* «bord, côté, pied d'arbre». Ces deux mots, d'origine romane, sont entièrement différents: ils viennent, indirectement, de lat. *fungus* et *fundus* (cf. esp. *hongo*, *fondo*). Il ne semble pas que, du moins aujourd'hui, le *d* mouillé de *onddo* ait une valeur affective. *Chori* «oiseau», se distingue par sa chuintante de *zori* et de *sori*; mais aucun de ces deux derniers mots en labourdin ni dans aucun autre dialecte, ne signifie «oiseau»; *zori*, en labourdin, signifie «sort», et *sori* «permis, licite». Si l'on veut parler d'un petit oiseau, il faut employer une forme à suffixe diminutif, *choriño* ou *choritto*.

Enfin, la consonne initiale de mots comme *jaun* «seigneur, monsieur», *jabe* «maître», *joan* «allé», *jo* «frappé», *jakin* «su», *joko* «jeu», qui n'ont aucun caractère diminutif ou affectif, se prononce comme le *dd* de *onddo* «champignon». Il s'agit d'un ancien *i* consonne: *joko* vient de lat. *iocu(m)*: *joan*, *jakin* reposent sur *i-oa-n*, *i-aki-n*, où l'*i*, devant voyelle, est devenu un *yod*. Phonétiquement, ce *j* n'est pas partout ni toujours réalisé de la même façon. Selon Bonaparte (*Verbe*, p. XXX, n. 6), il est réalisé comme un *yod* (*y* de fr. *yole*) «dans le labourdin de Saint-Jean-de-Luz», et comme un son intermédiaire entre *d* mouillé et *g* mouillé «en labourdin». Selon l'auteur du *Guide* (p. VIII), *j*, au commencement des mots, «a un son particulier qui tient à la fois de *i*, de *d* et de *g*; mais on peut, sans inconvénient, se contenter de prononcer comme dans les yeux». Cela veut dire que le *yod* est précédé d'un élément occlusif qui est, suivant les régions, les sujets et les cas, de type *d* ou *g*. Le basque n'a pas de *g* mouillé phonologiquement distinct de *d* mouillé. On sait, d'ailleurs, que la confusion est fréquente, dans beaucoup de langues, entre ces deux occlusives mouillées. La graphie courante ne distingue pas entre le son qui provient d'un *i* voyelle par l'intermédiaire d'un *yod* et le *d* mouillé: on écrit *jastatu* «goûté», comme *joan*, *jakin*, *joko*; *jende* «personne», *jeinu* «habileté». *Jastatu* représente *dastatu* avec un *d* mouillé; la forme sans mouillure s'est conservée dans certains parlers; Liçarrague écrit *dasta* (*Ep. aux Col.*, 2, 21). Ce mot est d'origine romane: lat. vulg. **tastare*, anc. fr. *taster*, béarn. *tastá*; *t* initial est devenu *d* en basque; puis ce *d* s'est mouillé dans plusieurs parlers. *Jende* et *jeinu* viennent de lat. *gente(m)* et *geniu(m)*; *g*, devant *e*, est devenu *i* consonne en béarnais. L'auteur du *Guide*, qui emploie *y*, non *j*, dans *yoan*, *yakin* *yende*, *yoko*, écrit aussi *onyo* «champignon», *haryo* «amadou» (dans certains dialectes, on emploie la forme *ardai*).

Ainsi, *n*, *l*, *t*, *d* «diminutifs» sont *n*, *l*, *t*, *d* accompagnés d'une ébauche de

yod et subissant de ce fait un changement de timbre, mais non une modification foncière du mécanisme articulatoire. Par contre, le diminutif de *z* et celui de *s* sont réalisés tous deux de la même façon: comme une chuintante, c'est-à-dire comme un phonème de mécanisme articulatoire différent, qui est souvent, mais non toujours, mouillé, et qui sert souvent, mais non toujours, à former des mots ayant une valeur diminutive ou affective. En labourdin, la corrélation de mouillure n'existe donc pas pour les spirantes (ni pour les affriquées).

On notera par ailleurs que, si *n*, *l* et *t* mouillés résultent toujours de la mouillure de *n*, *l*, *t* ordinaires, par contre *d* mouillé initial de mot ou de syllabe, noté *j*, ne résulte pas toujours de la mouillure d'un *d*; il repose dans beaucoup de mots sur un ancien *i* consonne, et il n'a alors aucune valeur diminutive ni affective. C'est un phonème qui entre dans des oppositions comme les suivantes: *joan* «allé» (part. passé), *doan* «qui va», *jakin* «su» (part. passé), *dakin* «tu (fém.) le sais» *jabe* «maître», *gabe* «sans; avant», *jasta* «goûter», *gasta* «gâter, dépenser», *jorra* «biner», *gorra* «le sourd» (nom. sg.).

II. REMARQUES SUR L'UTILISATION DES DIVERS PHONÈMES DANS LA DÉCLINAISON ET LA CONJUGAISON EN LABOURDIN

Remarques préliminaires.

1) Le labourdin possède un *n*, un *l*, un *t* mouillés (*n̄*, *ll*, *tt*), qui ont toujours une valeur diminutive ou affective. Certains mots comportent une forme à *n*, *l* ou *t* ordinaire, et une à *n*, *l* ou *t* mouillé; qui a valeur diminutive ou affective. Par contre, *d* mouillé n'a pas toujours une telle valeur. Il sert parfois à distinguer des mots différents ou des formes grammaticales différentes: on le note alors au moyen de *j*, et non de *dd*. Il constitue alors un phonème distinct de *d*. Ex.: *joan* «allé», *doan* «qui va», *jaun* «seigneur, monsieur», *daun* «il te (fém.) l'a».

2) Les occlusives sourdes aspirées ne sont pas phonologiquement distinctes des sourdes ordinaires; ce sont des variantes phonétiques de celles-ci. Pour beaucoup de mots, l'usage flotte entre la sourde ordinaire et la sourde aspirée. Toutefois, aucune occlusive aspirée ne figure dans des éléments morphologiques: on dit *ate* ou *athe* «porte» (subst.), mais toujours *dute* «ils l'ont», avec un *t* non aspiré, en regard de *du* «il l'a».

3) Les cinq voyelles du labourdin, *a*, *e*, *i*, *o*, *u* sont utilisées en toute position. Mais c'est seulement à l'intérieur des mots que le labourdin utilise la tota-

**Etudes basques et caucasiques*, 1952, (11-21), Univ. de Salamanca, Salamanca.

lité des sonantes (toujours employées comme consonnes) et des consonnes qu'il possède. Certaines ne figurent jamais à l'initiale des mots, d'autres à la fin des mots.

1. Système complet des phonèmes du Labourdin (utilisé à l'intérieur des mots)

Voyelles: a, e, i, o, u.

	Sonantes (consonnes)	OCCLUSIVES			Spirantes (sourdes)	Affriquées (sourdes)
		Sonores	Sourdes	Mouillées (sonores)		
Labiales	m	b	p, ph		f	
Labio-dentales						
Dentales	n	d	t, th	j	z	tz
Apicales						
	r					
	rr					
Liquides	l				x	tx
Chuintantes						
Dorsales		g	k, kh			
Laryngales					h	

2. Sonantes et consonnes utilisées à l'initiale des mots

Labiales	m	b	p, ph		f	
Labio-dentales						
Dentales	n	d	t, th	j	z	tz
Apicales						
Liquides	l				x	tx
Chuintantes						
Dorsales		g	k, kh			
Laryngales					h	

3. Sonantes et consonnes utilisées à la fin des mots

Dentales	n	t	z	tz
Apicales	r		s	ts
	rr			
Liquides	l			
Chintantes			x	tx
Dorsales		k		

4) Même à l'intérieur des mots, certaines oppositions phonologiques sont, dans certaines positions, neutralisées. Ainsi, après *n* et *l*, le labourdin n'admet normalement, en fait d'occlusives, que des sonores, et en dehors des occlusives, comme consonnes, que des affriquées. Devant une occlusive, il n'admet pas d'affriquées, mais seulement des spirantes, car il n'admet pas le contact, à l'intérieur d'un mot, de deux occlusives, ni d'un phonème contenant un élément occlusif et d'une occlusive. Ainsi, on a le substantif verbal *uzte* en regard du radical monosyllabique *utz* et du participe passé *utzi* «laissé». La frontière syllabique est entre *z* et *t*, tandis qu'elle est entre *u* et *tz* dans *utzi*. On a de même *huts* «vide», nom. sg. *hutsa* (frontière syllabique entre *u* et *ts*), mais le participe passé *hustu* «vidé» et le substantif verbal *huste* (frontière syllabique entre *s* et *t*).

Cela étant, quels sont les phonèmes qui, en labourdin moderne, ont, soit à l'initiale soit à la finale des mots, un rôle morphologique dans la déclinaison ou dans la conjugaison?

La déclinaison n'utilise que des suffixes, la conjugaison à la fois des préfixes et des suffixes.

À l'initiale des mots, le labourdin moderne utilise dans sa conjugaison les voyelles *a*, *e*, *i*, les sonantes *n* et *l*, les occlusives *b*, *d*, *t*, *j*, *g*, les spirantes *z* et *h*.

En position finale de mot, le labourdin moderne utilise dans sa déclinaison les voyelles *a*, *e* et *i*, la sonante *n*, les occlusives *t* et *k*, la spirante *z*, rarement l'affriquée *tz*; dans sa conjugaison les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, la sonante *n*, les occlusives *t* et *k*, la spirante *z* et l'affriquée *tz*.

En position initiale:

a figure dans des formes à préfixe personnel zéro comme *ago* «reste!» (rac. *go-*).

e et *i* figurent à l'initiale de plusieurs radicaux verbaux ou participes passés: *egon* «resté», *ikus*, *ikusi* «vu».

n-: préfixe de 1^{re} pers. du sg.

l-: préfixe de 3^e pers.

b-: dans *be-*, préfixe de 3^e pers. à l'impératif: *ba-*, particule affirmative ou conditionnelle: *baît-* préfixe marquant la relation.

d-: préfixe de 3^e pers.

t-: fait figure de préfixe de patient de 3^e pers. du pl. dans la série *tut* «je les ai», *tuk* «tu les as», etc., formes réduites de *ditut*, *dituk*, etc., en regard de *dut* «je l'ai», *duk* «tu l'as», etc. L'opposition *t/d* ne sert à l'expression d'une catégorie grammaticale que dans cette série de formes (indicatif présent du verbe «avoir», formes à patient de 3^e pers.).

g-: préfixe de 1^{re} pers. du pl.

j-: initiale de participes passés comme *joan* «allé», *jakin* «su».

z-: préfixe de 2^e pers. respectueuse du sg. et de 2^e du pl.

h-: préfixe de 2^e pers. du sg.

En finale de mot:

-a: suffixe de nom. sg.; suffixe de latif dans la postposition *gana*; cette voyelle figure dans le suffixe verbal de 3^e pers. du sg. *-ka* «à lui».

-e: suffixe de génitif de quelques pronoms, comme *bere* «de soi», *ene* «de moi»; figure dans les suffixes verbaux de pluriel *-de*, *-te* et le suffixe modal *-ke* (*duke* «il peut l'avoir»).

-i: suffixe de datif; suffixe de participe passé (*ikusi* «vu»).

-o: dans les suffixes verbaux de 3^e pers. du sg. *-io* et *-ko*.

-u: dans les suffixes verbaux personnels *-gu* et *-zu*.

-n: suffixe d'inessif, figure dans le suffixe de génitif *-en*; suffixe verbal de 2^e pers. féminine du sg.; suffixe verbal de passé; suffixe verbal relatif.

-t: dans le suffixe de latif *-rat* et dans le suffixe de destinatif *-tzat*; suffixe verbal de 1^{re} pers. du sg.

-k: suffixe d'actif indéfini; figure dans les suffixes *-ak* (act. sg. et nom; pl.) et *-ek* (act. pl.); suffixe verbal de 2^e pers. masc. du sg.

-z: suffixe d'instrumental; figure dans le suffixe verbal *-nez* qui marque une interrogation indirecte (= fr. *si*).

-tz: dans *berritz* «de nouveau», variante de l'instrumental *berriz*; dans le suffixe *-lakotz* «parce que», qui s'ajoute à des formes verbales personnelles.

Il serait très important de connaître au moyen de nombres la fréquence d'emploi relative des divers phonèmes en labourdin, et cela dans les diverses

positions que certains peuvent occuper. Il serait très intéressant, par exemple, de savoir combien il existe, en labourdin, de mots commençant par *b* et des mots commençant par *p* ou *ph*, combien de mots empruntés, combien, parmi les mots empruntés, sont passés tels quels dans la langue et combien ont été adaptés à son système articulatoire, combien de mots se distinguent uniquement par la qualité sonore ou sourde de la consonne initiale.

Faute de données numériques, on ne peut, pour le moment, que se borner à signaler, pour prendre un autre exemple, que les noms terminés par *u* (mis à part les participes en *-tu*) sont moins nombreux que ceux terminés par *a* ou *e*, moins nombreux aussi que ceux qui commencent par *u*.

Il faut, d'ailleurs, préciser ce que l'on entend par fréquence. On doit distinguer, par exemple, entre la fréquence d'emploi d'un phonème initial ou final dans la constitution des racines ou des thèmes et sa fréquence d'emploi dans la morphologie (déclinaison ou conjugaison). Ainsi, l'occlusive *t* figure très rarement à la fin d'un thème nominal: *bat* «un», *xut* «droit, vertical, escarpé». Mais elle figure dans le suffixe de latif *-rat* et dans la particule *-bait* que l'on ajoute aux interrogatifs pour les transformer en indéfinis (*nor*, *norbait*); enfin, elle constitue le suffixe personnel de 1^{re} du sg.

Il faut distinguer aussi entre le nombre plus ou moins grand des mots d'un certain type et la fréquence de leur emploi. *Bat* «un» est un mot de type très rare, pour ce qui est de sa finale; mais il est fréquemment employé, sous cette forme qui est celle du nominatif indéfini.

Nous voudrions, pour terminer, donner quelques indications, sans caractère numérique, sur l'emploi des sifflantes et des chuintantes, *z*, *s*, *x*, *tz*, *ts*, *tx*, à l'initiale et à la finale des mots, ceux-ci étant considérés à l'état nu, c'est-à-dire les noms étant sans suffixe casuel et les verbes sans affixe personnel ni suffixe de participe passé.

Rappelons que *z* est une sifflante articulée avec la partie antérieure de la langue et analogue à l'*s* de fr. *sa*; *s* est une apicale, c'est-à-dire une sifflante articulée avec la pointe de la langue et qui produit sur une oreille française l'impression d'un son intermédiaire entre fr. *s* et *ch*; les Basques disent souvent que l'*s* basque est un son «gras». Quant à *x* (ou *ch*), c'est une chuintante analogue au *ch* du français et souvent mouillée.. *Tz*, *ts* et *tx* (ou *tch*) sont les affriquées correspondantes.

La spirante *z* figure à l'initiale de nombreux substantifs ou adjectifs, et de pronoms comme *zer* et *zu*. Il en est de même de *s*, sauf qu'il n'y a pas de pronom commençant par cette consonne. Les substantifs et adjectifs commençant par *x* sont assez nombreux; beaucoup sont les diminutifs de substantifs ou d'adjectifs commençant par *z* ou *s*.

Comme affriquées initiales de mots, le labourdin ne connaît que *tz* et *tx*. Les substantifs et adjectifs commençant par *tz* ou *tx* sont beaucoup moins nombreux que ceux qui commencent par *z* ou *s*: ils ont le plus souvent, sinon toujours, un caractère expressif.

Pour ce qui est de l'emploi de ces six consonnes à la fin des mots à l'état nu en labourdin, on peut affirmer que *tz* ou *ts* (affriquées sifflantes) sont plus fréquents que *z* et *s* (spirantes sifflantes) et que *x* et *tx* (spirantes et affriquées chuintantes).

Comme mots à l'état nu terminés par *tz* ou *ts*, il y a d'assez nombreux substantifs et adjectifs et quelques radicaux verbaux (de type ancien, peu nombreux): *hatz* «patte», *hitz* «parole, mot», *hotz* «froid», *hortz* «dent», *bortz* «cinq», *arrotz* «étranger», *egotz* «jeter», *utz* «laisser»; *hats* «souffle, haleine», *hits* «terne», *hauts* «cendre», *huts* «vide», *arrats* «soir», *saihets* «côté»; *ebats* «voler, dérober», *hauts* «casser». Par contre, très peu de noms à l'état nu se terminent par *z* ou par *s*: *goiz* «matin» (que les Basques sentent comme un mot inanalysable, ce qui ne veut pas dire qu'il le soit), *boz* «voix» (emprunté), *maiz* «souvent», qui est inanalysable, mais qui pourrait être une vieille forme d'instrumental comme *noiz* «quand?». Des mots comme *sos* «sou, argent», *balios* «précieux» sont des emprunts non déguisés. Et la finale *-os*, d'origine romane, a servi à tirer quelques adjectifs de substantifs basques, comme *antzoz* «ingénieur» de *antze* «capacité, talent». Mais, tout compte fait, les noms en *z* ou en *s* sont peu nombreux. Il est frappant que le *s* final de lat. *corpus* et *fortis* ait été remplacé par l'affriquée *tz* dans *bsq*, *gorputz* «corps» et *borthitz* «rude, violent». On trouve un *z* ou un *s* final dans des radicaux verbaux anciens comme *haz* «nourrir», *hez* «dompter, dresser», *eros* «acheter», *edas* «babiller», *ikus* «voir», *ikas* «apprendre», *has* «commencer». On notera que, dans le cas de *hatz* «patte», *haz* «nourrir», *hats* «souffle, haleine», *has* «commencer», les noms, qui sont des noms-racines, sont terminés par des affriquées, et les radicaux verbaux, identiques aux racines correspondantes, par des spirantes. Mais ce cas est unique.

Très rares sont les substantifs et adjectifs labourdins terminés par *x*, comme *errex* «facile» et *apex* «papillon». Ce dernier mot ne figure ni dans le Dictionnaire d'Azkué ni dans celui de Lhande. Bonaparte a signalé son existence dans une partie du domaine labourdin. Et on le trouve dans une poésie d'Elissamburu (recueil *Kantuz*, n.° 80, 8^e strophe, *apech hegal flakoa* «le papillon à l'aile fragile»). Il se distingue par sa chuintante finale de *apez* «prêtre», mot emprunté. C'est un diminutif de ce dernier mot, qui a été employé, peut-être plaisamment, pour désigner le papillon. «*Apech* est le diminutif de *apez* (guip. *apaiz*) «prêtre», mais à Sare et dans quelques localités il signifie «papillon». Le rapport entre ces deux mots, il faudrait, je pense, le chercher dans

quelque vieille légende ou tradition, peut-être à jamais perdue» (Lettre de Bonaparte à Schuchardt, 4 juillet 1887, in *RIEB*, t. III, p. 139). Je ne connais pas d'autre cas où deux mots labourdins se distinguent par la présence de *z* ou de *x* à la finale. Je ne connais pas de cas où deux mots se distinguent par la présence de *x* ou de *tx* à la finale. Aucun radical verbal, en labourdin, ne se termine par *x* ou par *tx*. Les diminutifs en *-tx* de noms en *-tz* ou en *-ts* ne constituent pas des mots vraiment différents de ceux d'où ils sont tirés: ainsi *hotx*, diminutif de *hotz* «froid».

Ainsi, en labourdin, à la finale, l'opposition des spirantes et des affriquées, d'une part, et celle des sifflantes dentales (sifflantes pures) et des sifflantes apicales (sifflantes chuintées), de l'autre, sont utilisées dans d'assez nombreux cas pour distinguer des mots exprimant des notions différentes. Mais celle des sifflantes (soit dentales, soit apicales) et des chuintantes n'est utilisée que dans un cas, et celle des affriquées et des spirantes, pour ce qui est des chuintantes, semble ne pas l'être du tout.

**LUIS MICHELENA: FONÉTICA HISTÓRICA
VASCA, SAN SEBASTIÁN, IMPRENTA DE LA DIPUTACIÓN DE
GUIPÚZCOA, 1961, 456 PAGES**

Ce beau livre, œuvre d'un Basque du Guipúzcoa, "version revue" de la thèse de doctorat que notre confrère a soutenue le 26 janvier 1959, marque une date importante dans l'histoire des études basques; il intéressera aussi les romanistes. L'auteur a déjà fait ses preuves comme bascologue, et dans le *BSL* même, en particulier comme spécialiste de la phonétique basque moderne et médiévale et de la phonétique aquitaine. Il connaît, a utilisé et cite tous les travaux de quelque importance qui ont été publiés sur la phonétique basque et plus généralement sur la langue basque. Il ne prétend nullement remplacer ceux d'Uhlenbeck et de Gavel. Il a voulu, ce qui est naturel, aller plus loin qu'ils n'avaient pu aller, en se servant de données nouvelles et en appliquant au basque les vues nouvelles que la linguistique structurale a apportées. Le livre, fort bien imprimé, est à tout point de vue agréable à lire. Il est clair et, bien qu'il traite de questions parfois arides, jamais ennuyeux. Il contient un index des mots basques cités (pages 425-450). Manuel Agud l'a complété en établissant, sous le titre *Suplemento a Fonética histórica de Luis Michelena*, un index des mots non basques cités dans le livre, sous les rubriques "latín y románico", "aquitano, ibérico, onomástica antigua". Ce précieux index a paru dans le *BRSVAP* (XVIII, 1962, 71-77) et a été tiré à part.

L'auteur s'est proposé de reconstituer, "si schématiquement que ce soit, le système phonologique du basque ancien" (11) et de remonter à la forme la plus ancienne possible des "morphèmes lexicaux et grammaticaux". On pourra ainsi expliquer les faits modernes. De plus, si la reconstitution est correcte et si l'on a pris soin de distinguer ce qui est sûr de ce qui est plus ou moins probable, on aura obtenu ce résultat que la langue basque puisse être employée avec moins de risque d'erreur dans la comparaison avec d'autres langues. L'auteur a parfaitement raison. En s'abstenant de toute comparaison du basque avec les langues caucasiennes, il a rendu un signalé service à ceux qui tentent cette comparaison — et l'auteur de ce compte rendu est de ceux-là —, car

on disposera grâce à lui de formes basques anciennes et bien établies, ce qui n'était pas toujours le cas jusqu'à présent. Il possède ces deux qualités maîtresses que sont l'esprit critique et l'esprit de système; et l'on connaît la précision, la rigueur et la clarté qui caractérisent ses travaux. Il sait à fond le basque de Rentería, près de Saint-Sébastien, son parler maternel. Aucun des dialectes basques n'est étranger à son oreille. Le haut-navarrais septentrional et le méridional tiennent plus de place dans son livre que dans ceux de ses prédécesseurs. Il a mis largement à contribution les dialectes marginaux: le souletin, le roncalais (dont il a observé sur place ce qui en reste); le biscayen, ancien et moderne, et le dialecte "méridional", celui du vieux dictionnaire de Landucci, qu'il a lui-même édité. Mais son innovation la plus importante est l'utilisation des formes médiévales contenues dans les documents d'archives (noms communs et adjectifs employés comme noms de personnes ou de lieux ou qui ont servi à former ces noms) et des formes aquitaines et vasconnes; car tout le monde reconnaît aujourd'hui que l'aquitain et le vascon sont sans nul doute des formes anciennes de la langue basque. Michelena a donné à la comparaison non seulement plus d'étendue, mais encore une troisième dimension, en employant des formes antérieures de plus de dix siècles à la date des premiers textes basques. L'ibère même entre en ligne; non que l'auteur le tienne pour apparenté au basque, mais parce que son système phonologique et celui du basque présentent de nombreuses ressemblances.

Il faudra même, à l'avenir étendre encore vers l'est le champ des comparaisons. On sait depuis longtemps que *Iliberri*, nom ancien d'Elne (Pyénées-Orientales), cité par Michelena p. 60 comme "hispan. ant.", et mentionné notamment par Tite-Live à propos de la 2^e guerre punique, est basque et signifie "Ville neuve", et qu'on a trouvé à Narbonne une dédicace *Herculi Ilunnoandose* (*CIL*, XII, 4316), épithète composée dont les deux éléments se retrouvent en Aquitaine et sont nettement basques. Le nom basque de l'eau, *ur*, figure comme nom de divinité dans une inscription latine d'Uzès (Gard), *CIL*, XII, 3076, *cultores Vrae fontis*. A Moux (Aude) on a trouvé deux dédicaces, l'une en latin, l'autre en grec, à un dieu *Larrasoni* (*CIL*, XII, 5369), *Λαρρασωνι* (formes de datif). Or ce nom a un aspect nettement basque, et il se retrouve dans *Larrasoaña*, nom (attesté déjà sous cette forme dans des documents médiévaux) d'une localité de la Navarre, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Pampelune, dans la région où l'on parlait encore basque en 1935. Cette localité est sur le territoire des anciens Vascons, de même que Lerga (Navarre), à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Tafalla, dans une région où le basque était encore certainement en usage au XVI^e siècle, et où l'on a trouvé en 1960 une inscription latine qui contient notamment le nom de personne *Sahar*, identique à *bsq. zahar* "vieux". Michelena, qui a consacré un excellent article à cette inscription, s'y réfère à la fin de son livre dans *Adiciones*, p. 451.

Il est hors de doute que l'on a parlé "aquitain", c'est-à-dire basque, à l'est du territoire défini par César au début du *De bello Gallico*, tout le long de la chaîne et jusqu'à la côte de la Méditerranée. Déjà la vallée du Salat est hors des limites de ce territoire. Il y a plus. On trouve dans les Pyrénées-Orientales, en domaine catalan, des toponymes sans nul doute basques. Ils ont été signalés par J. Corominas (VII^e Congrès international de linguistique romane, Barcelone, 1953) et par H. Guiter (même congrès, puis V^e et VI^e Congrès internationaux de sciences onomastiques, Salamanque, 1955, et Florence, 1960). Tels sont, en Cerdagne, tout près l'un de l'autre, *Ur* (attesté en 1165) dans un pays riche en eau (bsq. *ur*), *Dorres* (*Edors* 1072, *Dorres* 1220), où il y a des sources sulfureuses, de **iturres*, dit Corominas, "pluriel romanisé du basque *iturri* "fontaine". Guiter a signalé des noms de lieux dont la forme ancienne, parfois reconstituée d'après la phonétique catalane, mais parfois aussi attestée dans des documents, contenait la finale *-egi* ou *-tegi*, suffixes basques bien connus. La localité d'Osseja (Cerdagne) portait en 839 le nom de *Olcegia*, qui contient ce suffixe *-egi* et dont la première partie rappelle celle de *Holtzarte*, nom d'un ravin connu de la Haute-Soule. L'étude de la toponymie de la Cerdagne et du Roussillon révélera nombre de faits importants. Mais les bascologues ont besoin, sur ce point, du concours des romanistes spécialistes du catalan. Il est donc hors de doute que dans le territoire qui est devenu au II^e siècle avant notre ère la Narbonnaise on a parlé un idiome qui est une forme ancienne du basque et qu'il a dû s'y maintenir, au moins par endroits, fort longtemps après la conquête romaine.

L'auteur a su combiner la méthode historique et la méthode comparative appliquée aux dialectes basques. Nous ne pouvons ici résumer tout ce que ce livre contient de solide, d'original et de neuf. Citons p. ex. les questions de l'aspiration (*b* indépendant et occlusives aspirées), des occlusives (initiales, intervocaliques et finales), de la nasalisation, de *f*, des sonantes fortes, de l'accent. Le chapitre 19, p. 371-377, présente, sans l'illustrer par des tableaux, le système phonologique ancien du basque.

Nous présentons ci-dessous quelques observations.

P. 51 bas. L'auteur ne dit rien d'une voyelle intermédiaire entre *u* et *ü* qui, selon Bonaparte, se rencontre sporadiquement en salazarais et dans quelques parlars du h.-nav. mér. Le parler de Bardos est du b.-nav. oriental. — P. 53, bas-54 haut. Ce que l'auteur dit sur le passage de *u* à *ü* et de *o* à *u* est juste. Le second a été moins systématique que le premier en souletin. Les bascologues souhaitent que les faits analogues qui ont eu lieu en béarnais et, plus généralement, en gascon soient étudiés par les romanistes de plus près qu'ils ne l'ont été. Nous avons repris la question de l'*ü* en basque dans un article rédigé avant que nous ayons lu la thèse de Michelena et qui doit paraître dans le t. LVII du *BSL*. — Le fait signalé dans la n. 2 de la p. 60, extension réduite de *barri* et de

uri en Navarre, est important. — P. 70: *azkan* n'est pas souletin, ni sans doute roncalais; *Azkue* ne le donne que comme biscayen. — P. 75 bas. Il est exact que la forme à voyelle *i* du mot qui signifie "petit d'un animal" se trouve non seulement en biscayen, mais à l'autre extrémité du domaine basque, en souletin. Lhande signale *hime* "petit" (adj.) à Sainte-Engrâce. Il faut ajouter qu'à Larrau, pour "petit d'un animal", on dit *híme* au lieu de soul. commun *húme*. D'autre part, on emploie à Larrau *ímen* "dit-on", au lieu de *úmen* et *émen* que l'on emploie ailleurs en Soule et qui ont des variantes de *omen*, qui est en usage dans les autres régions du Pays Basque. *Emen* seul est signalé par Lhande comme soul. — P. 77. L'*i* de *Xiberua*, nom sous lequel les Souletins (et déjà le poète Etchahoun dans la 1^{re} moitié du XIX^e siècle) désignent la Soule, est certainement, comme l'auteur le pense, plus récent que l'*u* de *Zuberoa* (qui a été, ainsi que *Xiberua*, omis dans l'index). L'*u* du latin médiéval *Subola* (au VII^e siècle, chez Frédégaire) le prouve. Le plus ancien texte imprimé où figure le nom basque de la Soule est le livre de Liçarrague (1571): *Çuberoaco herrian*. Mais E. Goyheneche, archiviste, chargé de recherches au C.N.R.S., qui étudie les comptes du château de Saint-Jean-Pied-de-Port aux archives de Navarre, m'a fait savoir qu'il avait trouvé mention, à la date du 13 mai 1378, d'un *Petri Çuberoa*, appelé ailleurs *Petri Sole* ou *de Sole*. Michelena cite le nom souletin de la Soule d'après Larrasquet: *Xibe(r)ũ* avec un *u* nasalisé et qui porte l'accent. Cet *u* nasalisé n'est pas ancien. Il est sans doute analogique; il vient de ce que, dans les parlars souletins qui possèdent un *u* final nasalisé, tous les noms communs en *-ú* sont des mots d'origine béarnaise dont le *u* final était autrefois nasalisé. En Haute-Soule je crois bien avoir toujours entendu *Xibeúa* ou *Xibéwa*, avec un *u* non nasalisé et suivi de *a*, l'adjectif dérivé étant *Xibentár* ou *Xibewtár*, où l'*a* final de *Xibeúa* s'est résorbé. — P. 80, n. 15. L'auteur a raison de dire qu'il n'est pas du tout certain que *biluz-* "nu" soit d'origine romane. Rappelons à tout hasard qu'il y a un *Bilustibas* sur le bronze d'Ascoli (que l'auteur cite, pour un autre motif, p. 358), un *Pilos PalCarCais*, en caractères ibères, à Azaila, et qu'on lit *bilosg*, en lettres grecques, sur le second plomb d'Alcoy. Mais nous ne connaissons pas la signification de ces mots; de plus, Gómez-Moreno doute de l'authenticité de la dernière inscription. — P. 80 bas-81 haut. L'auteur a également raison de dire qu'il ne lui "paraît pas admissible" de penser que *irin*, *urun* "farine" vient de lat. *farina* ou d'un des mots romans qui le continuent. — P. 82-83: à propos de *omen*, v. la fin de notre observation touchant p. 75 bas. — P. 106, n. 24. L'auteur a sans doute raison de penser que *or(h)oit*, *or(h)it* reposent sur une forme à *ei* qui s'est conservée dans sal. *oreitu*. Mais il nous paraît fort douteux que ce mot vienne de lat. *collectum*; le sens fait difficulté. *Orhituki* chez Dechepare signifie "avec conscience"; chez Oihenart, "sans oublier" (cf. Lhande, s. u. *orhoituki*). Le sens propre de *oreitu* et de ses variantes est "se souvenir". — P. 157 (et p. 82, n. 21). Il ne me paraît pas possible, à cause de la différence des significations, que soul. *séntho* "aler-

te et vigoureux”, ailleurs *sendo*, provienne de lat. *exemptus*. De plus, il est probable que cet adjectif doit être rapproché du nom propre ou surnom au datif *Sentoni* qu'on lit dans une inscription latine de Luzcando (Alava), citée par Gómez-Moreno (*Misceláneas*, p. 239); Luzcando est au sud-ouest de Salvatierra, dans une région où le basque a été en usage autrefois, sans doute encore au XVIII^e siècle. — P. 139: important: l'auteur indique l'un des traits qui distinguent le biscayen du dialecte méridional. — P. 147: à propos du traitement de *-one*, *-on*, il faudrait tenir compte aussi du gascon, qui a fourni nombre de mots au basque. — P. 214: un lapsus: *epher* veut dire “perdrix”. — P. 227: sur le passage de *d* intervocalique à *r*, v. aussi Bonaparte, *Verbe*, p. XI, n. 2, p. XII, et *Observations... Fontarabie*, p. 161, n. 1. — P. 231: on pourrait ajouter *debaca*, Oih., prov. 179, “il le coupe”, si ce n'est pas une forme fabriquée artificiellement. — P. 235 bas-236 haut. Il nous paraît douteux que les suffixes personnels de 1^{re} et 2^e pers. aient comporté primitivement, comme l'auteur le suppose, un *a* final. La dissymétrie entre les suffixes du sg., *-t* (de **-d*), *-k* (de **-g*), *-n*, et ceux du pl., *-gu*, *-zu* (pl. à date ancienne) nous paraît être un trait archaïque. — P. 241: la remarque sur la dualité de *guibel* “foie” et de *quibel* “dos” dans les Refranes de 1596 est fort intéressante. P. Duny-Pétre a signalé (*BRSVAP*, XV, 1959, p. 59) qu'en Basse-Navarre on dit ordinairement *gihil* “partie arrière, derrière”, qui ne figure dans aucun dictionnaire, au lieu de *gibel*, et il dit avoir personnellement connu l'époque où, dans le pays de Cize, le mot *gibel* signifiait exclusivement “foie”. Le proverbe bisc. 466 se retrouve dans Oihenart (192), mais avec *guibel* au lieu de *quibel*. Dechepare et Liçarrague emploient l'expression *guibel eman* “tourner le dos”; on ne trouve pas chez eux le mot “foie”. Mais Liçarrague, qui se sert du mot *behaçun* “fiel” (Mth, 27, 34), signale dans son petit index labourdin-souletin que ce mot a pour correspondant en soul. *guibelmin*. En soul. actuel, *gibel* signifie “derrière” (subst.) et “foie”. Il serait très intéressant d'étudier ces mots. — P. 261. Il convient d'ajouter qu'en aquitain *p* se rencontre après *m* dans un nom de personne qui peut être un composé (dont le second élément pourrait être apparenté à bsq. *berri* “neuf, nouveau”): *Semperrus*, attesté sur deux points assez éloignés l'un de l'autre: Cazères (Haute-Garonne; *CIL*, 141); Sariac-Magnoac (Hautes-Pyrénées; *Bulletin de la Société archéologique des H.-P.*, 1933, p. 59-60). Ainsi l'aquitain a connu les suites *mp* et *mb*, comme *nt* et *nd*. P. 261: particularités des labiales: il convient d'ajouter que *b* entre voyelles a parfois abouti à *h* en b. -nav. oriental, comme P. Duny-Pétre l'a signalé dans l'article cité plus haut, p. 59 et 60, à propos de *gihil* et de *ihil* “marcher” (provenant de *ibil*). — P. 269. Aux exemples cités de passage de *b-* à *m-* on peut ajouter bisc. dial. *matagin* “dent canine”, dont le premier *a* est dû à l'influence du second comme dans *latagin* cité p. 71. — P. 271. La question de la lettre ibère qui ressemble à Y ou à V est complexe. Elle note certainement parfois une voyelle. Sur une amphore grecque découverte en 1958 à Sigean (Aude), non loin de

Perpignan, on voit, chose unique jusqu'à présent, deux V qui se suivent, dans le mot ou groupe *urVVPe?*, qui fait penser à *bsq. ur* "eau" et à *berri* "nouveau, neuf" (parfois "frais"); l'inscription, d'une netteté parfaite, a été publiée dans *B. C. Arch. Narb.*, 1959-1960, XXV, p. 70, par Yves Solier, qui a trouvé l'amp-hore et qui a eu l'obligeance de nous en envoyer une photographie. — P. 275. Le rapprochement fait par l'auteur entre *aq. Sembus* et *bsq. seme* "fils" est tentant, n'est pas impossible, mais ne nous paraît pas établi. Ce nom de personne et plusieurs composés ou dérivés se rencontrent dans diverses régions de l'Aquitaine, de l'Ariège au Gers. Dans ce dernier département on trouve à la fois *Sembus* et une commune du nom de *Sembouès*. Il faudrait savoir si la suite *mb* est ancienne dans ce mot ou si elle provient de *mp* ou d'une autre origine. — P. 303. La question de *h* intervocalique intéresse depuis longtemps notre confrère, et ses travaux précédents y ont apporté beaucoup de clarté. Il a établi notamment que dans plusieurs mots la présence en soul. de deux voyelles nasalisées séparées par *h* et en ronc. d'une voyelle nasalisée résultant d'une contradiction doit s'expliquer par l'existence d'un ancien groupe "voyelle, *n*, voyelle". Mais il ne nous semble pas que l'on soit fondé à conclure dans tous les cas de ce genre à la présence plus ou moins probable d'un *n* à date ancienne entre les voyelles. Car d'abord il n'y a pas toujours concordance entre le soul. et le ronc. D'une part le ronc. a un *a* non nasalisé dans *ari* "mouton" en regard de soul. *āhāri*. D'autre part le ronc. a une voyelle nasalisée, en syllabe fermée, dans *ār* "ver", *ūr* "noisette", *ōl* "planche", *xāl* "veau", en regard de voyelles souletines non nasalisées dans *ar*, *hūr*, *ōhol*, *xāhal*. Enfin, on peut citer un cas où la nasalisation de deux voyelles séparées par *h* ne provient pas d'un *n*: *ēhē* "non, non!", qui provient de *ez ez*; par contre, pas de voyelle nasalisée dans soul. *ébe* "eau de lessive", ronc. *e*. A notre avis, il a dû se passer, en plus petit, pour la nasalisation en soul. et en ronc., ce qui s'est passé sur une aire beaucoup plus vaste pour l'aspiration. Celle-ci a, suivant une expression très juste de Michelena (p. 408): "proliféré d'une façon extraordinaire" en basque. Il nous semble qu'en soul. et en ronc., à date ancienne la suite "voyelle, *n*, voyelle" a dû devenir, comme l'auteur l'a montré, "voyelle nasalisée, *h*, voyelle nasalisée", mais que des voyelles séparées par *h* ont été nasalisées elles aussi par analogie bien qu'elles aient été séparées auparavant par une consonne qui n'était pas une nasale. Par la suite, en ronc. le groupe s'est réduit à une voyelle nasalisée. On peut se demander si la voyelle nasalisée de *ār* et de *ūr* n'est pas analogique de celle de *zūr* "économiste" (soul. *zūhūr*). — P. 311. Le passage de *al* à la diphtongue *au* devant une syllabe commençant par une consonne s'observe en Haute-Soule dans des cas où la dissimilation n'a pu intervenir. On entend à Larrau non seulement *ollantégi* "poulailler", qui est la forme communément employée au lieu de la forme attendue *ollaltégi*, mais parfois *gāudū* "perdu", au lieu de *gāldū*, *etchāute* "propriété, domaine rural", au lieu de *etchālte*. Pendant mes séjours à Larrau, vers 1930, une étudiante de lettres clas-

siques et un étudiant de philosophie qui ne savaient pas un mot de basque avaient eu l'idée de demander à diverses personnes, notamment à mes principales informatrices, des mots et des formes et de les noter tels qu'il les entendaient. Ils l'avaient fait sans se concerter et à des époques différentes. Or dans plusieurs cas ils notaient *aou* (= *au*) ce qui dans les dictionnaires est noté *al* et que les Basques eux-mêmes écrivent *al*; ils notaient même ce *au* dans des cas où je ne l'avais pas noté moi-même, sans doute parce que, ayant en tête la forme correcte, écrite, je ne faisais pas assez attention à la prononciation exacte: ils écrivaient tantôt *galthatzen deizut*, tantôt *gaouthatzen deizut*; *zabaoutzen dit* "je l'ouvre" au lieu de *zabáltzen*; *aspaoudian* "depuis longtemps" au lieu de *aspaldian*. La prononciation *galdü* n'est d'ailleurs pas restreinte à la Haute-Soule. J'ai entendu plusieurs fois à Bordeaux, ces dernières années, un groupe de huit ou dix Basques, hommes et femmes, originaires de diverses régions de la Soule, chanter en chœur la chanson souletine *Argizagiak zelütik*. Leur prononciation était soignée. Or, en chantant le vers *Galdüz geroztik lagüna* "depuis qu'elle a perdu son compagnon", ils prononçaient comme on le fait d'ordinaire en Soule quand on chante, l'*r* douce intervocalique, bien qu'elle tombe toujours dans la prononciation courante, mais ils disaient *galdüz* au lieu de *galdüz*. — P. 354. Il est peu vraisemblable que *āhālke* "honte", dont les deux *a* sont nasalisés en souletin (*ālke* en ronc.), soit formé de *abal* "possible, pouvoir", dont les *a* ne sont pas nasalisés, et de *gabe* "sans": ce serait le seul cas où *-gabe*, comme second élément de composé, serait devenu *-ke* dans les dialectes basques-français; de plus, le sens fait difficulté. — P. 389. Il faut lire *edatendót* et *iracurtédót*. — P. 392. Aucun argument décisif ne permet de déterminer si les notations de l'accent que l'on trouve dans les œuvres de Liçarrague reflètent l'usage de son parler natal, le b.-nav. or. de Briscous, ou sont dues au fait que deux au moins des quatre collaborateurs qui ont revu et corrigé son texte étaient souletins (cf. Lafon, *Syst.*, I, 64-65). Mais Michelena a sans doute raison de dire (392) que "l'œuvre de Liçarrague nous montre que quelque chose de semblable [à l'accent souletin] existait plus à l'ouest au XVI^e siècle". Nous pensons qu'il ferait siens les deux arguments que voici. D'abord, puisque le livre s'adressait à l'ensemble des Basques, il est peu vraisemblable que les collaborateurs souletins de Liçarrague auraient semé, pour ainsi dire, des accents sur le texte si ces accents n'avaient intéressé que les lecteurs souletins. De plus, il existe, et il devait exister à l'époque de Liçarrague un accent tonique analogue à celui du souletin, dans le parler de localités voisines de Briscous. Nous l'avons personnellement observé dans le parler de Bardos et dans celui de Camou-Mixe, qui tous deux possèdent d'autre part la voyelle *ü*. Il est moins fort qu'en souletin. Sa place est fixée par des règles. Elle est assez souvent la même qu'en souletin. Cependant la basquaise de Camou-Mixe que nous avons observée en 1936 présentait une tendance à conserver l'accent sur la même syllabe que dans le thème nu: *xákhür* "chien", *úrzo* "palombe", *úrthe*

“année”, *xákhürra*, *ürzua*, *ürthya*. Mais nos observations personnelles sont tout à fait insuffisantes. Il importe de procéder le plus tôt possible à une étude complète des parlers de Briscous, de Bardos et du pays de Mixe. Même en soul. certains faits restent à expliquer, notamment la place de l’accent sur la dernière syllabe dans les formes allocutives de tutoiement (cf. Lafon, *Syst.*, I, 409-410). L’accent est sur l’avant-dernière syllabe dans les formes familières à indice de datif *déyat* (réduit à *déat* à Larrau), *déñat* “je te l’ai”, *déye*, *déñe* “ils te l’ont”, mais sur la dernière dans les formes allocutives *diát*, *diñát* “je (te) l’ai”, *dié*, *diñé* “ils (te) l’ont”. Même opposition dans les formes correspondantes d’imparfait. Les formes allocutives *dik*, *din* “il (te) l’a” sont également oxytones quand elles sont précédées des particules affirmatives *ba* et *ez* (*badík*, *eztik*, etc., contre *bádü*, *éztü*, *bádük*, *éztük*, etc.). Les formes relatives de *dük*, *dün* “tu l’as” le sont aussi. Inchauspe donne *düyán* et *düñán*. A Larrau on dit *dían* et *düñán*: *náhi diám-bezála*, *náhi düñám-bezála* “comme tu veux”. Chez Liçarrague, nombre de formes allocutives sont également oxytones. Ainsi, dans l’épisode de la Samaritaine (Jn, ch. 4), on trouve *eztiát* (7) “je n’ai pas”, *badiacussát* (18) “je vois”, *dié* (20) “ils ont” (masc.), *diné* (24) “ils ont” (fém.). On ne peut pas reprocher à notre confrère d’avoir laissé ces faits de côté; il ne pouvait pas traiter tous les problèmes. On les propose à sa réflexion. Car il s’est attaqué le premier, et avec autant de succès que de courage, à la redoutable question de l’accent dans l’ensemble du domaine basque; il lui avait consacré un article important du *BSL*; les deux chapitres sur l’accent, qui sont parmi les plus neufs de son livre, demanderaient un compte rendu spécial.

Bien que l’auteur n’ait pas placé la morphologie au premier rang de ses préoccupations dans ce livre, il y touche parfois à des questions qui la concernent. Les opinions qu’il émet, sur deux points, si intéressantes qu’elles soient, nous paraissent douteuses. P. 105, l’auteur est d’avis que la racine du verbe “être” était *iza-*, et non *za-*; il pense que seule cette hypothèse peut expliquer l’a de *naiz* “je suis”. Sans doute cette forme est difficile à expliquer à partir de *naz* (bisc. et ronc.), tandis que *naz* et *niz* peuvent s’expliquer aisément à partir de *naiz*. Mais si la racine est *iza-*, il est difficile d’expliquer les formes de l’imparfait et du suppositif éventuel, *nin(t)zan*, *banin(t)z*; on attendrait **nin-iza-n*, **ba-nin-iz(a)*; il faut alors admettre que l’*i* est tombé. D’après l’auteur, *nincén* (Liç) repose sur **n-i-n-zá-en* (p. 400, n. 35, qu’il faut ajouter dans l’index, p. 439, s. v. *izan*). Mais comment peut-on expliquer que *n* se soit intercalé entre les deux syllabes de la racine supposée *iza-*? Enfin, si la racine était *iza-*, la forme primitive du présent aurait dû être **niz(a)*; d’où *niz*; on ne voit pas pourquoi un *a* se serait intercalé entre *n* et *i*. Est-il un produit de l’analogie? Mais si l’on évoque l’analogie en faveur de cette hypothèse, on peut le faire aussi pour expliquer la présence de *i* dans *naiz*, la forme primitive étant **naz(a)* tiré de la racine *za-*. Car il n’est pas impossible que *gara*, *gera*, *gira* “nous sommes” reposent sur **gaira*, dont la diphtongue se serait réduite à *i*

dans *dira* "ils sont" (cf. *gaitu* "il nous a", mais *ditu* "il les a"), et que la diphthongue de *naiz* soit analogique de celle de **gaira*. En réalité, on ne peut faire sur les formes du présent de l'indicatif du verbe "être", sauf sur *d-a*, faute de documents assez anciens, que des hypothèses invérifiables (cf. Schuchardt, *Baskische Studien*, 35). Que penser aussi de ronc. et sal. *balidra* "s'ils étaient" en regard de *balira* des autres dialectes?

P. 137. Il existe dans certains dialectes des formes verbales de passé et des formes relatives (ou de subjonctif) sans *n* final; d'autre part, dans tous les dialectes, le génitif, qui est marqué d'ordinaire par le suffixe *-en*, l'est, dans quelques formes, surtout des pronoms personnels, par le suffixe *-e*. L'auteur est d'avis qu'il s'agit dans chacun de ces cas de deux variantes d'un même suffixe, l'une à nasale finale, l'autre sans nasale. Nous pensons qu'il a peut-être raison, à un certain point de vue, touchant le suffixe de génitif. Qu'il s'agisse de deux formes, *-e* et *-en*, d'origines différentes, ou que *-e* soit primitif et qu'on lui ait ajouté le suffixe relatif *-n*, qui marque la relation de déterminant à déterminé (cf. Lafon, *Syst.*, I, 457-458), on peut, au point de vue synchronique, les considérer comme des variantes d'un même suffixe s'employant dans tous les dialectes, chacune dans des conditions déterminées. Mais nous pensons, conformément à l'opinion la plus répandue, que le suffixe de passé et le suffixe relatif, qui ont la même forme, étaient caractérisés par un *n*, que cet *n* était parfois précédé d'une voyelle, et qu'il est tombé dans certains cas et dans certains dialectes (cf. *Syst.*, I, 442-444). L'un des exemples cités par l'auteur à l'appui de son hypothèse est mal choisi: dans bisc. *daigu* (forme de subjonctif), variante de *daigun*, le suffixe *-a* "relatif-subjonctif" n'apparaît pas. De plus, dans *dugun* "que nous avons", *duzun* "que vous avez", *dakigun* "que nous savons", le suffixe relatif est *-n*; il ne comporte pas de variante sans nasale finale, puisqu'il consiste dans la seule nasale *n*. Il est plus simple et plus juste de dire que la marque du déterminant et celle du passé sont *n*. La voyelle qui le précède est parfois nécessaire pour éviter des contacts de consonnes, p. ex. dans *dudan* "que j'ai" (de **dud*, d'où *dut* "je l'ai"). L'*e* de *duen* "qui l'a, qu'il a" peut être analogique. Il peut aussi, et c'est plus probable, remonter à l'époque où la forme signifiant "il l'a" contenait une diphthongue (**dauen*; cf. bisc. *daben*, de *dau* "il l'a"). Ainsi s'explique l'*e* de *nuen* "je l'avais", à partir de **neuen* (cf. bisc. *neban*, en regard de *baneu* "si je l'avais").

Ces critiques ne portent, touchant la phonétique, que sur des points de détail. Le livre, tel qu'il se présente, est de ceux que tout bascologue devra avoir constamment à portée de la main. Il servira de point de départ à beaucoup de travaux qui feront encore progresser la phonologie et la phonétique historique du basque. L'âge de son auteur permet et même commande d'espérer fermement qu'il en donnera d'autres éditions. Le seul regret que l'auteur de ce compte rendu ait à exprimer tient à la valeur même du livre et à l'amitié

qui le liait à Uhlenbeck et à Gavel. Il regrette que ces maîtres n'aient pu avoir le plaisir de lire ce livre, où Michelena, en intégrant leurs travaux à une synthèse plus vaste, a réussi à ouvrir une voie nouvelle à la phonétique basque.

III. DEKLINABIDEA

STRUCTURE DE LA DÉCLINAISON BASQUE*

La déclinaison en basque est simple. Dès les plus anciens textes, c'est-à-dire dès le XVI^e siècle, elle est la même, ou à peu près la même, qu'aujourd'hui. Elle offre, dès cette époque, des différences dialectales. Mais elle se présente, pour l'essentiel, de la façon suivante:

1) Noms propres de lieux: un seul jeu de formes, que l'on obtient en ajoutant au thème, qui ne subit aucune modification, les suffixes casuels. On intercale une *r* douce ou la voyelle *e* entre le thème et les suffixes casuels pour éviter des contacts de voyelles ou de consonnes, et c'est tout.

2) Noms communs et adjectifs qualificatifs. Ils se déclinent tous au moyen des mêmes suffixes casuels. Leur thème ne subit aucune modification, sauf, parfois, dans sa voyelle finale devant un élément morphologique commençant par une voyelle ou consistant en une voyelle. Leur déclinaison comporte trois jeux de formes: indéfini, singulier, pluriel. L'indéfini est indifférent à la catégorie de nombre. Le singulier et le pluriel sont en principe définis: *harri*, nominatif indéfini de *harri* «pierre», et identique au thème nu, veut dire «pierre, de la pierre, des pierres», le nominatif singulier *harria* «la pierre», le nominatif pluriel *harriak* «les pierres». On dit habituellement que ces trois jeux de formes se répartissent en formes indéfinies et en formes définies et que celles-ci se divisent en un singulier et un pluriel. Certaines formes du singulier (défini) s'opposent à celles de l'indéfini par l'adjonction d'une marque complémentaire, *-a/-ar-*. D'autres, au contraire, ne contiennent aucune marque complémentaire, et ce sont alors les indéfinies qui en contiennent une (*-ta-*). Le pluriel, dans la langue du XVI^e siècle, comme aujourd'hui, ne contient aucune marque propre apparaissant clairement, sauf pour les cas à signification locative. En somme, les noms communs et les adjectifs se déclinent au moyen de suffixes casuels qui s'ajoutent au thème nu ou au thème élargi par les éléments *-a/-ar-* (sg.), *-ta-* (indéf.) ou *-eta-* (pl.). Les finales de plusieurs cas du pluriel ne se laissent pas analyser, du moins sur le plan synchronique, en

*Actes du X^e Congrès International des Linguistes, Bucarest, 1970, (279-301)

marque du pluriel et suffixe casuel. Le suffixe *-eta-* sert à former des toponymes; il exprime une idée d'abondance; il n'est autre, sans doute, que le pluriel du suffixe latin *-etum*. L'élément *-a/-ar-*, qui fait figure d'article défini singulier, n'est autre que la racine du démonstratif de 3^e personne, *a/ar-*: *mendiaren* «de la montagne», en un seul mot, repose sur *mendi aren* «de cette montagne», en deux mots. Quant à l'élément *-ta-*, on ne connaît pas sa valeur propre et primitive; il n'a sans doute rien de commun avec *-eta*. Nous n'étudierons pas ici les formes du pluriel (voir notre article du «*Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*», LV. 1960, p. 192-199).

3) Les pronoms personnels sont au nombre de cinq: *ni*, 1^{re} sg., (*h*)*i* 2^e sg. (familère), *gu*, 1^{re} pl., *zu* 2^e respectueuse du sg., qui forment un système clair; le pronom de 2^e resp. du sg. est l'ancien pronom de 2^e du pl. On a créé un nouveau pronom de 2^e pl., *zuek*, qui se décline à peu près comme un substantif au pluriel. *Ni*, *hi* et *gu* ont chacun un seul jeu de formes, qui suivent à peu près la déclinaison indéfinie. *Zu* a deux jeux de formes: d'une part il se décline comme *gu*, d'autre part il a un pluriel.

4) Les trois démonstratifs, qui ont valeur personnelle, ont chacun deux jeux de formes. L'un d'eux exprime le singulier, bien que plusieurs de ces cas contiennent, comme les mêmes cas des quatre pronoms personnels primitifs, la marque *-ta-* des substantifs à l'indéfini. Les cas autres que le nominatif sont parfois tirés d'un thème différent de celui-ci. Le pluriel est formé à peu près comme celui des noms communs; mais les thèmes sont variés.

Le basque s'est servi autrefois des trois démonstratifs pour constituer trois déclinaisons parallèles. Mais la seule qui ait été constituée complètement est celle où l'on s'est servi du démonstratif de 3^e personne, qui s'emploie souvent en outre avec valeur d'anaphorique.

Si nous laissons de côté le pluriel, la déclinaison des noms propres de lieux, celle des substantifs et des adjectifs qualificatifs et celle du démonstratif de 3^e personne peuvent être présentées de la façon suivante. Nous ne faisons pas figurer sur le tableau l'unitif, qui est visiblement tiré du génitif en *-en*. Ce tableau était le même au XVI^e siècle, chez Liçarrague, qu'en labourdin actuel, sauf que, dans les dialectes basques-français, les formes du démonstratif étaient et sont encore pourvues d'un *h* initial; ailleurs qu'en biscayen, le nominatif est (*h*)*ura*. Le *-r-* qui figure à la place du *-t-* attendu à l'ablatif indéfini paraît provenir du partitif (thèmes terminés par une voyelle).

La finale de l'inessif singulier repose sur *a-n*, ancienne forme d'inessif du démonstratif, qui a subsisté comme adverbe signifiant «là». Les adverbes *ara* «là» (avec mouvement), *arik* «de là-bas», anciennes formes de latif et de partitif-ablatif du démonstratif, n'ont pas été utilisés pour constituer le singulier de la déclinaison des noms communs.

De l'examen de ce tableau on peut tirer la conclusion suivante:

Nominatif, actif (ou ergatif), datif, 1^{er} génitif, instrumental: les suffixes casuels s'ajoutent au thème nu pour l'indéfini, au thème plus la marque *a-ar* pour le singulier;

Inessif, latif, ablatif, 2^e génitif: les suffixes casuels s'ajoutent au thème nu pour le singulier, au thème plus la marque *-ta* pour l'indéfini.

	noms propres de lieux	noms communs et adjectifs			démonstr. 3 ^e pers. sg.
		indéf.		sg.	
Nominatif	<i>zéro</i>	<i>zéro</i>		<i>-a</i>	<i>a</i> (bisc.)
Ergatif	<i>-k</i>		<i>-k</i>	<i>-a-k</i>	<i>a-k</i>
Datif	<i>-i</i>		<i>-i</i>	<i>-ar-i</i>	<i>ar-i</i>
1 ^{er} gén.	<i>-en</i>		<i>-en</i>	<i>-ar-en</i>	<i>ar-en</i>
2 ^e gén.	<i>-ko</i>	<i>-ta</i>	<i>-ko</i>	<i>-ko</i>	<i>ar-ta-ko</i>
Instrum.	<i>-z</i>		<i>-z</i>	<i>-a-z</i>	<i>ar-ez, ar-ta-z</i>
Inessif	<i>-n</i>	<i>-ta</i>	<i>-n</i>	<i>-a-n</i>	<i>ar-ta-n</i>
Latif	<i>-ra</i>	<i>-ta</i>	<i>-ra</i>	<i>-ra</i>	<i>ar-ta-ra</i>
Ablatif	<i>-tik</i>	<i>-ta-r-</i>	<i>-ik</i>	<i>-tik</i>	<i>ar-ta-r-ik</i>
Partitif	<i>-ik</i>		<i>-ik</i>	n'existe pas	id.

Le partitif est à part; il n'existe qu'à l'indéfini; il est tiré du thème nu. Dans les démonstratifs, il a la même forme que l'ablatif, avec la marque *-ta-*.

Il semble donc qu'il y ait, entre l'indéfini et le singulier, une sorte de chassé-croisé touchant la base à laquelle les suffixes casuels s'ajoutent, le partitif étant à part.

1^{er} groupe de cas

thème nu à l'indéfini; thème plus marque *-a/-ar-* au singulier

2^e groupe de cas

thème plus marque *-ta* à l'indéfini; thème nu au singulier.

Ainsi, une partie des cas du singulier (défini) semble se former au moyen d'une marque fournie par un démonstratif, mais l'autre à partir du thème nu; les cas correspondants de l'indéfini se forment respectivement à partir du thème nu et au moyen de la marque *-ta*.

Le chassé-croisé est curieux. Mais en réalité il n'est pas parfait. Car il existe des inessifs en *-n*, comme *etxen* «à la maison» (chez moi, chez toi, etc.), *ibi-*

zin «à la chasse» (v. P. Lafitte, *Grammaire basque*, § 137), qui sont faits comme des inessifs de noms propres de lieux. Liçarrague (XVI^e siècle) emploie de telles formes d'inessif suivies d'une post-position: *zuen burun gain* (*Act.*, 18, 6) «sur vos têtes». Il ne s'agit pas de «formes toutes particulières» de génitif, comme Schuchardt le pensait (Introduction à son édition des œuvres de Liçarrague, p. LXXXI), car ces formes sont employées couramment dans le souletin actuel: *méndin gáñen* «sur la montagne», *itxáson bárnén* «à l'intérieur de la mer», litt. «dans la mer, dans l'intérieur»; *gáñen* et *bárnén* sont eux-mêmes les inessifs en *-n* des substantifs *gañ* «sommet, dessus» et *bárne* «intérieur». De plus, c'est un inessif en *-n* des substantifs verbaux qui est employé couramment dans la conjugaison composée: *ikhusten dut* «je le vois», litt. «je l'ai en vision». On ne peut pas dire de ces inessifs en *-n* de noms communs s'ils appartiennent au singulier défini ou à l'indéfini.

Il faut donc, pour tenir compte de ces inessifs en *-n*, présenter les faits de la façon suivante:

	indéfini	singulier
Nominatif, erg. et dat. }		
Génitif en <i>-en</i> }	thème nu	thème plus <i>-a/-ar-</i>
Instrumental }		
Inessif }		
Latif }		
Ablatif }	thème plus <i>-ta-</i>	thème nu
Génitif en <i>-ko</i> }		

La situation se complique encore si nous considérons qu'en souletin actuel le latif singulier est d'ordinaire en *-ála-*, *-íala-* (souvent réduit à *-íla*), mais parfois aussi en *-ra*: *etxéra* «à la maison, chez moi, chez toi, etc.», en regard de *etxíala* «dans la maison»; *ibizíra* «à la chasse». Mais le latif indéfini est toujours en *-ta-ra*. Enfin, l'ablatif est plus souvent en *-ti* qu'en *-tik*, et il est remplacé parfois par le partitif: *etxérik* «de chez moi, de chez toi etc.», *ibizírik* «(il vient) de la chasse».

En souletin, un mot comme *mendi* «montagne» forme ses cas locatifs de deux façons différentes, suivant qu'il est employé comme nom commun ou comme nom propre désignant une localité (*Méñdi*, village de Soule). Ce cas n'est pas unique.

En labourdin, on a, sans accent à place déterminée: *Méñdin*, *Méñdira*, *Méñditik* (*Méñdirik* n'est pas employé); à l'indéfini du nom commun, les mêmes formes qu'en souletin; au singulier; *méndian*, *méndira*, *ménditik*.

On voit par là qu'en souletin *méñdi* nom commun se distingue de *Méñdi* nom propre aux cas locatifs. On doit ajouter que «montagnard» se dit *mendi-*

tár (accentué sur la finale en souletin), et qu'un originaire de Mendy s'appelle *Mendiár*.

nom propre		nom commun	
		indéfini	singulier
Inessif	<i>Méndin</i>	<i>mendítan</i>	<i>mendían, mendín</i> (mais <i>méndin gáñen</i>)
Latif	<i>Mendíra</i>	<i>mendítára</i>	<i>mendíala, mendíla</i> (mais <i>ihizíra, etxéra</i>)
Ablatif	<i>Mendíti</i>	<i>mendítárik</i>	<i>mendíti(k)</i>
Part.-abl.	<i>Mendirik</i> «de ou par Mendy»		<i>(etxérik, ihizírik)</i>

Ainsi, bien que la structure de la déclinaison basque soit simple, l'analyse synchronique permet d'y déceler des incohérences qui s'expliquent par un mélange de couches différentes. De plus, grâce à la comparaison de dialectes d'une même époque, on peut voir que le suffixe casuel d'ablatif *-tik*, soul. et bisc. *-ti*, est un ancien suffixe de dérivation servant à former des adjectifs. Ceux-ci pouvaient entrer dans des syntagmes du genre de lat. *ibant nocturni*. Dans le biscayen du XVI^e siècle, le cas en *-ti* n'indique jamais l'origine ou l'éloignement, mais l'endroit par lequel, à travers lequel on passe.

Nous n'avons pu ici qu'esquisser l'analyse structurale du singulier et de l'indéfini dans la déclinaison basque. Nous avons ébauché ailleurs celle du pluriel (art. du *BSLP* indiqué plus haut). L'étude de l'ensemble du système de la déclinaison et de son évolution dans les divers dialectes reste à faire. On retiendra des faits qui précèdent le jeu curieux des marques et de l'absence de marque pour exprimer l'opposition d'un singulier défini et d'un indéfini indifférent à la catégorie de nombre. La déclinaison des noms propres de lieux donne, l'ablatif mis à part, une idée précise de ce que la déclinaison primitive des noms communs et des adjectifs qualificatifs a dû être en basque. De plus, si certains cas du singulier défini se forment à partir du thème nu et sans l'aide d'un article défini tiré du démonstratif de 3^e personne, c'est que, primitivement, il n'y avait sans doute pas un défini distinct de l'indéfini. Lorsqu'on voulait préciser qu'il s'agissait d'un objet *défini*, on ajoutait au substantif un démonstratif qui se comportait comme un adjectif épithète et indiquait à lui seul le cas et le nombre.

LES DEUX GENITIFS EN BASQUE*

Le basque possède deux génitifs, que l'on désigne l'un et l'autre de noms variés et qui sont caractérisés respectivement par les suffixes *-en* et *-ko*¹. Nous les appellerons premier et deuxième génitif. Ils occupent une place à part dans la déclinaison, car un substantif ou un syntagme «substantif plus adjectif épithète» au génitif en *-en* ou en *-ko* peut lui-même se décliner, c'est-à-dire recevoir des suffixes casuels, et d'autre part le suffixe *-ko* peut s'ajouter à des substantifs ou à des syntagmes déjà pourvus de certains suffixes casuels à valeur concrète. Les seuls suffixes casuels qui peuvent servir à marquer un complément de nom sont ceux des deux génitifs et les suffixes complexes formés en ajoutant *-ko* à ces suffixes casuels à valeur concrète.

Pour étudier ces deux génitifs, il faut tenir compte de deux ordres de faits: formes et conditions d'emploi.

Les pronoms personnels *ni*, *hi*, *gu*, *zu* et *ber* «même» n'ont qu'un génitif, en *-e*; *bere* «de soi» s'emploie indifféremment au singulier et au pluriel. Ce *-e* doit être la forme primitive du suffixe *-en*².

Les noms propres de lieux ignorent la distinction des nombres. Les thèmes consonantiques forment leur génitifs en *-en* et, selon les dialectes, en *-ko* ou *-e-ko*; les thèmes vocaliques, en *-r-en* et *-ko*. Les éléments intercalaires *-r-* et *-e-* n'ont aucune valeur morphologique.

Les noms communs et les adjectifs ont une déclinaison indéfinie, qui ignore la distinction des nombres, et une déclinaison définie, qui distingue le pluriel du singulier.

* *BSL* LX, 1965

¹ Nous avons touché à quelques questions concernant le génitif en basque dans notre article "L'adjectif épithète et les déterminants en basque", (*BSL*, t. LIX, 1964).

² Art. cit.

	indéfinie	définie	
		sg.	pl.
th. voc.	- <i>r-en</i> - <i>ta-ko</i>	- <i>aren</i> - <i>ko</i>	- <i>en</i> (soul.- <i>én</i>) - <i>eta-ko</i>
th. cons.	- <i>en</i> - <i>e-ta-ko</i>	- <i>aren</i> - <i>e-ko</i>	- <i>en</i> (soul.- <i>én</i>) - <i>eta-ko</i>

L'élément *-ta-* caractérise certains cas de l'indéfini. L'élément *-eta-* est une marque de pluriel. L'*r* de *-r-en* et l'*e* de *-e-ta-ko*, *-e-ko* n'ont pas de valeur morphologique.

Ainsi *-en* sert à l'indéfini, *-aren* au sg., et *-en* au pluriel de la déclinaison définie. Le suffixe *-aren* repose sur le génitif sg. du démonstratif de 3^e pers., *aren* dans les dialectes basques-espagnols, *haren* dans les dialectes basques-français; il est formé du thème (*h*)*ar-* et du suffixe *-en*. Les démonstratifs, comme il est naturel, ne connaissent pas la distinction du défini et de l'indéfini, mais celle du singulier et du pluriel, qui sont tirés de thèmes différents. Quant au suffixe *-en* du génitif pl., il semble, à première vue, identique à celui de l'indéfini. Mais ce n'est qu'une apparence. Sans doute, le génitif pl. des thèmes consonantiques est identique à leur génitif indéfini: *bi gizonen* signifie indistinctement «de deux hommes» ou «des deux hommes»; car les noms de nombres cardinaux ne se construisent avec le pluriel que lorsqu'il s'agit d'un ensemble défini (*gizonak* «les hommes», *bi gizonak* «les deux hommes»); dans le cas contraire, ils se construisent avec l'indéfini (*bi gizon* «deux hommes»). Mais lorsqu'il s'ajoute à des thèmes vocaliques, le suffixe du génitif indéfini se comporte d'une autre manière que celui du génitif pluriel. Tandis que ce dernier s'ajoute directement aux thèmes en *-e*, *-i*, *-o*, *-u*, il faut, pour obtenir le génitif indéfini, intercaler une *r* douce entre le thème et le suffixe *-en*, comme on le fait au datif indéfini entre le thème et le suffixe *i*:

bi semeren «de deux fils», *bi semeri* «à deux fils», *bi semeen* «des deux fils»;

bi harriren «de deux pierres», *bi harrien* «des deux pierres»;

bi astoren «de deux ânes», *bi astoen* «des deux ânes»;

bi bururen «de deux têtes», *bi buruen* «des deux têtes».

De plus, en souletin, le suffixe *-en* de génitif pl. porte l'accent, ce qui indique une ancienne contraction, tandis que le suffixe *-en* du génitif indéfini est atone: *bi gizonén* «des deux hommes», en regard de *bi gizúnén* «de deux hommes»: v. Lafon, *BSL*, t. IV (1960), 196-199.

³ Nous citons ici un substantif précédé d'un nom de nombre cardinal, parce que, dès l'époque des plus anciens textes, les noms communs ne se rencontrent guère à certains cas de la déclinaison indéfinie que dans certains syntagmes.

Les deux génitifs, à l'indéfini, au singulier et au pluriel, sont susceptibles de deux emplois principaux: déterminant d'un substantif; expression de la destination (la plupart du temps comme prédicat, ou comme attribut d'un verbe). Le génitif destinatif, contrairement au génitif déterminant, ne peut pas être lui-même décliné.

Enfin, on forme le futur des verbes en ajoutant à l'auxiliaire «être» ou «avoir» le définitif en *-en* (gén. indéf.) ou en *-ko* (gén. sg.) de leur participe passé. Les deux formes ont absolument la même valeur⁴. *Jaikiren* (*jaikiko*) *da* «il se lèvera» a dû signifier primitivement «il est destiné à l'état levé», et *janen dut* «je le mangerai», «je l'ai, destiné à l'état mangé» (v. Lafon, *Le système du verbe basque au XVI^e siècle*, II, 64-67).

A Sainte-Engrâce (Haute-Soule), on emploie parfois des formes de futur qui contiennent les deux suffixes *-en* et *-ko*. Ce fait, signalé par Azkue (*Morf.*, § 762), est exact. Les formes comme *egonénko nüzü* «je resterai», *janénko dit* «je le mangerai» ont exactement la même valeur que les autres. Si leur emploi se généralisait, il n'y aurait plus dans ce parler que des futurs en *-ko* (participes terminés par une voyelle) et en *-enko* (participes terminés par une consonne). Le verbe auxiliaire peut être omis: *ikusiko* «on verra». Ce génitif destinatif, comme celui dont il a été question plus haut, ne peut pas être lui-même décliné: on ne peut pas tirer de *jaikiren* ni de *janen* une forme nominale signifiant «celui qui se lèvera», «ce que je mangerai»; il faut y joindre une forme verbale personnelle relative qui, elle, se décline: *jaikiren dena*, *janen dudana*. Nous ne reparlerons pas de l'emploi du génitif du participe passé pour former le futur des verbes.

Nous nous proposons de dégager les conditions d'emploi de chacun des deux génitifs et de définir leurs valeurs respectives. Nous utilisons les indications contenues dans les grammaires d'Ithurry (p.10), de Gavel (t. I. § 49 et 73) et de Lafitte (§ 860 et 861, très importants avec renvois à divers paragraphes du livre). Les sigles *AU*, *KG*, *PA*, *O*. pr. désignent *Amattoaren uzta* (contes recueillis et traduits par M^{me} Mayi Ariztia, 1934), *Kattalinen gogoetak* (1955), par P. Arradoy (chanoine P. Narbaitz), *Piarres Adame*, d'Elissamburu (réédition de 1946), les proverbes d'Oihenart. *Buruchkak* (1910), de Jean Etchepare, est cité d'après la réédition, sauf les deux chapitres supprimés dans celle-ci et qui sont cités d'après la 1^{ère} édition. De précieux renseignements nous ont été fournis par les chanoines P. Lafitte et P. Narbaitz, et par P. Duny-Pétre et M^{me} P. Duny-Pétre. Nous les en remercions.

⁴ Ce fait, comme quelques autres, montre qu'à date ancienne il n'existait pas une déclinaison définie du sg. distincte de la déclinaison indéfinie.

D'abord, les noms propres ou communs, et la plupart des adjectifs⁵ possèdent le 1^{er} génitif. Les noms propres ou communs, les syntagmes «substantif plus adjectif épithète» et les pronoms qui désignent des êtres animés, n'ont pas de 2^e génitif. On ne peut employer au 2^e génitif que des substantifs, des syntagmes nominaux et des pronoms qui ne désignent pas des êtres animés.

En second lieu, il convient de distinguer entre l'emploi du 2^e génitif, qui comporte trois formes (indéf., sg. et pl.) et celui du seul suffixe *-ko* à l'exclusion des deux autres formes, *-tako* et *-etako*.

Cela étant, quatre faits sautent aux yeux:

1° Les substantifs verbaux et les noms d'agents tirés de racines verbales, c'est-à-dire les substantifs qui désignent des actions, des opérations, des procès, ou des êtres qui les accomplissent, se construisent avec le 1^{er} génitif, jamais avec le 2^e.

2° Il en est de même des postpositions, qui sont des substantifs transformés en outils grammaticaux servant à exprimer surtout des déterminations spatiales et temporelles, p. ex. «avant, devant, après, derrière; à cause de».

3° On peut ajouter le suffixe *-ko*, et lui seul, à un substantif ou à un syntagme «substantif plus adjectif épithète» qui porte déjà la marque de l'unitif, de l'instrumental, de l'inessif, du latif et de l'ablatif, qui sont tous des cas à valeur concrète.

4° On peut ajouter le suffixe *-ko*, et lui seul, à des adverbes: *han* «là», *hanko*, *hango* «de là»; *atzo* «hier», *atzoko* «d'hier»; *hola* «ainsi», *holako* «tel». On a même tiré de la forme verbale de suppositif éventuel *balitz* «s'il était» le mot *balizko* «imaginaire, hypothétique».

5° Les deux génitifs et les formations en *-ko* qui viennent d'être mentionnées s'emploient le plus souvent comme déterminant de substantif, et, dans cet emploi, se placent normalement devant le substantif qu'ils déterminent. Mais ils sont parfois placés après ce substantif, par analogie avec les adjectifs épithètes (*BSL*, LIX, 7-8). Or le 2^e génitif et les formations en *-ko* se placent beaucoup plus souvent que le 1^{er} génitif après le substantif déterminé (cf. Lafitte, 809).

Ils ont donc plus d'affinités avec les adjectifs. Des génitifs en *-ko* correspondent assez souvent, beaucoup plus souvent que les génitifs en *-aren*, à des adjectifs du français ou de l'espagnol: *etxekeo* «de (la) maison, domestique» (*etxekeoillo*) «poule domestique», *O.* pr. 172); *hureko* «d'eau, de l'eau, aqua-

⁵ «Sur les conditions dans lesquelles les adjectifs se déclinent», v. Lafon *BSL*, t. LIX, 17; Lafitte, § 307, note.

tique»: *balizko* «imaginaire»; «école publique» est parfois rendu par *goberna-menduko eskola*, litt. «école du gouvernement». *Sudur handiko gizona* (PA, 30) «l'homme au grand nez» exprime la qualification, tout comme *gizon sudur handia*, où *sudur handi* «grand nez» fonctionne comme une épithète. Les formations en *-ko*, comme le 2^e génitif, peuvent s'employer, à la manière des adjectifs, comme attributs d'un verbe: *herrikoa da* «il est du pays»; *harri* «pierre», *harriz* (instr. indéf.) «en pierre», *harrizko zubia* ou *zubi harrizkoa* «le pont de pierre», *zubia harrizkoa da* «le pont est en pierre», avec l'attribut au nom. sg., comme dans *zubia zaharra da* «le pont est vieux», suivant l'usage de nombreux dialectes basques; soul. *elizala* «à l'église» (avec mouvement), *elizalako bidia* «le chemin (qui va) à l'église», *elizalako zira?* «vous allez à l'église?», litt. «vous êtes pour (aller) à l'église?». Dans l'exemple qui suit, le suffixe *-z-ko* est ajouté au syntagme *oihal beltz eder* «belle étoffe noire»: *oihal beltz ederrezkoak ziren* (PA, 4) «ils étaient en belle étoffe noire».

Le suffixe *-zko* a été, exceptionnellement, ajouté à un substantif désignant une personne, à celui qui désigne la divinité; on a ainsi obtenu un dérivé qui équivaut à l'adjectif «divin», *Jainkoazko*, *Jainkozko*, *Jinkozko* (v.Lhande, p. 468). *Jainkoa*, nom. sg., *Jinko* (nom. indéf.), sont des formes réduites de *Jaungoiko*, litt. «seigneur d'en haut», qui s'est conservé dans divers parlers et qui contient déjà un dérivé en *-ko* signifiant «d'en haut» et qui est toujours placé, comme un adjectif qualificatif, après *jaun* «seigneur». Dans la lettre de Liçarrague à Jeanne d'Albret, «piété» est rendu par «zèle divin»: *Jainkoazko zure zelo handia*, et un peu plus loin *zure zelo jainkoazkoaz*. M. le chanoine Narbaitz nous a dit au cours d'un entretien qu'il employait souvent dans ses sermons l'expression *Jinkozko bizia* «la vie divine» (toujours dans cet ordre); non pas «la vie qui est celle de Dieu», mais «la vie divine réalisée (dans une certaine mesure) chez un homme, une vie faite de divinité, de substance divine», selon ses propres expressions. C'est ainsi, pense-t-il, que le suffixe *-zko*, qui sert à former des dérivés indiquant la matière dont une chose est faite, a pu être ajouté au nom de la divinité. Les traducteurs basques se servaient autrefois de *debozionezko bizia* pour rendre l'expression «la vie dévote»; c'est «la vie faite de dévotion». Ces termes de la langue religieuse ne sont pas très anciens. On sait que le nom basque de la divinité, attesté au XII^e siècle, était *Urzia*, qui désignait le ciel divinisé.

Le 2^e génitif et les formations en *-ko* ont donc une valeur plus concrète que le 1^{er} génitif.

Bien que le suffixe *-ko* appartienne aujourd'hui au singulier de la déclinaison définie des noms communs et des adjectifs, un déterminant pourvu de ce suffixe peut désigner soit un objet particulier soit une classe d'objets. *Etxeko jaun* signifie «maître de la maison» ou «maître de maison». C'est une sorte de mot composé. Si l'on veut préciser qu'il s'agit du maître d'une maison

déterminée, on dit *etxe huntako etxeko jauna*, litt. le maître de maison de cette maison». P. et M^{me} P. Duny-Pétre disent (b. nav. or.) *maite dut etxeko salda* «j'aime la soupe de la maison (qui caractérise la maison)», en regard de *maite dut etxe-ogia* «j'aime le pain fait à la maison (par opposition au pain de boulangerie)»; *etxe-ogia* est un composé à premier élément non-marqué. Dans PA, 28, *eskolako athean* «(il frappe) à la porte de l'école», il s'agit d'une école définie; p. 22, dans *nere eskolako bi lagun* «deux de mes camarades d'école», le contexte indique qu'il s'agit d'une école définie; mais dans *eskolako lagun andana bat* (Etchepare, 1^{re} éd., 91) «bande de camarades d'études», l'expression s'applique à d'anciens étudiants qui n'étaient pas tous dans la même école. *Bideko lagun* (PA, 4) est un camarade d'une autre espèce, un «compagnon de route, de voyage». dans la même phrase où se trouve *eskolako athean*, on lit, deux lignes plus haut, *katiximako kapitulu baten ikhasten* «en train d'apprendre un chapitre de catéchisme»; c'est un chapitre de catéchisme, et non de grammaire ou d'histoire. Mais à la fin du Catéchisme du diocèse de Bayonne publié en 1912, on lit, p. 183, *Baionako diosesako katiximaren akhabantza* «fin du Catéchisme du diocèse de Bayonne»; il s'agit d'un catéchisme défini. *Etxeko jaun*, *katiximako kapitulu*, *eskolako athe*, *eskolako lagun* désignent un maître, un chapitre, une porte, un camarade d'une certaine sorte ou catégorie; mais *katiximaren akhabantza* ne désigne pas une fin d'une certaine sorte. On ne peut pas, dans les premières expressions que nous venons de citer, mettre le premier élément au pluriel ou à l'indéfini, remplacer *eskolako par eskoletako* (pl.) ou *eskolatako* (indéf.). Elles sont assimilables à des mots composés, dont le premier élément, déterminant du second, est invariable, p. ex. *itsaso bazter* ou *itsas bazter* «côte, rivage (de la mer)», de *itsaso* «mer» et *bazter* «bord». Par contre, le syntagme *katiximaren akhabantza* n'a rien d'un mot composé; son premier élément peut se mettre au pluriel ou à l'indéfini, *katiximen akhabantzaz* «à la fin des catéchismes».

On dit souvent que le génitif en *-ko* exprime une relation spatiale. Selon Ithurry (p. 10), *-en* signifie «qui appartient à», et *-ko* «qui est dans»; il cite *uraren hazta* «le poids de l'eau», *ureko arraina* «le poisson de l'eau», *Larresororen izena* «le non de Larressore», *Larresoroko Seminarioa* «le séminaire de Larressore». Il en est ainsi assez souvent, mais non toujours. En réalité, le 1^{er} génitif n'exprime pas toujours l'appartenance, p. ex. dans *etxearen erostea* «l'achat de la maison», et dans *bi orenen bidea* «deux heures de marche», litt. «le chemin de deux heures» (v. plus bas). Et le second n'exprime pas toujours une relation locale, p. ex. dans *jokoko errabia* (Etchepare, 1^{er} éd., 108) «la rage du jeu» (rage d'une certaine espèce) ou dans *Erospeneko misterioa* «le mystère de la Rédemption».

Dans un conte recueilli à Sare, dont le narrateur, âgé de 87 ans, connaissait fort bien le parler, on dit qu'une vieille femme avait donné à une jeune fille

un peigne et un miroir, «en lui disant qu'elle ne pourrait plus se peigner avec ce peigne ni se voir dans ce miroir si son frère se perdait» (AU, 55). Le frère se perdit. *Dembora berean, arrebak galdu zuen mirailoko bixta eta orrazeko lana*, «au même moment, la soeur perdit la vue du miroir et le travail du peigne» (56-57). Ainsi traduit M^{me} Ariztia. Ces expressions basques ne peuvent pas se traduire en français: ce qui est perdu, c'est la vision du miroir et le travail que le peigne permet de faire, une vision et un travail d'une certaine sorte.

Un complément de nom en *-ko*, formé d'un substantif suivi d'un adjectif, exprime la qualité, la manière d'être: *bazuen adin bereko muthiko hainitzen egite* (PA, 3) «il avait l'apparence de beaucoup d'enfants du même âge»; *etxe oneko seme* «fils de bonne maison» (Gavel, 1,90). Le substantif qui figure dans le déterminant peut désigner lui-même une qualité: *fede eta kuraya handiko Uztariztar horien semeak* (J. Suhit, in *Gure Herria*, 1964, p; 130) «les fils de ces Uztariztar (gens d'Ustaritz) de grande foi et de grand courage».

EMPLOI DES DEUX GÉNITIFS DANS LES NOMS PROPRES DE LIEUX ET DE DATES

Pour déterminer avec plus de précision les valeurs respectives des deux génitifs, étudions-les d'abord dans les noms propres de lieux, qui ne distinguent pas dans leur déclinaison le défini, sg. et pl., de l'indéfini, et où deux suffixes seulement s'opposent, *-en* et *-ko*.

«Le génitif, dit Gavel, I, p. 16-17, sert à exprimer le complément déterminatif, c'est-à-dire le complément d'un nom lorsque ce complément est avec ce nom dans l'un des rapports généralement exprimés en français par la préposition de.» Il ajoute qu'avec les noms de lieux c'est le génitif en *-ko* qui est «normalement employé» (17) et que, «en l'état actuel de la langue, et dans l'usage courant», le génitif en *-en* «ne s'emploie guère que dans deux cas»: lorsque le mot au génitif est le complément ou d'un substantif qui joue le rôle de postposition ou d'un substantif verbal: *Ligiko eliza* «l'église de Licq», mais *Ligiren ondoan* «près de Licq» (litt. «dans la proximité de Licq»), et *Ligiren ikhusterat joanen gira* «nous irons voir Licq, litt. «à la vision de Licq». Les expressions du type *Larresororen izena* sont rares dans les textes et dans la conversation. Personnellement, en Haute-Soule, je n'ai entendu employer le génitif en *-en* des noms propres de lieux qu'avec des postpositions ou des substantifs verbaux: *Ligien khantian* «près de Licq», *Ligien ikhustéa* «pour voir Licq» (les *r* douces intervocaliques ont disparu).

Quels exemples de noms propres de lieux au génitif en *-en* et au génitif en *-ko* trouve-t-on dans les textes?

Dechepare n'offre que deux exemples, tous deux du 2^e génitif: *Garaziko herria* «le pays de Cize» et *Garaziko naturak* «le fils de Cize». Les oeuvres de Liçarrague sont des traductions. Elles ne contiennent, mises à part des expressions comme *Nafarroako Regine* «reine de Navarre» et *Joannes Leizarraga Beraskoizkoak* «Jean Liçarrague de Briscous», que des noms de lieux étrangers. Ils sont construits en général comme des noms de lieux basques le seraient aujourd'hui. Comme, dans les passages qui vont être cités, Liçarrague a suivi la version française protestante du Nouveau Testament, nous donnons cette version à la suite du texte basque. *Iordan*, nom de fleuve, est décliné au sg. (défini): *Iordaneko fluvioan* (Mc, 1, 5) «au fleuve de Jourdain», *Iordanaren berze aldeaz* (Mth, 19, 1) «de l'autre côté du Jourdain», *Iordanaren inguruko komarka guzia* (Mth, 3, 5) «toute la contrée qui était à l'environ du Jourdain», *Iordanaren inguruko komarka guzira* (Lc, 3, 3) «en toute la contrée d'alentour le Jourdain». *Alde* «côté» et *inguru* «environ» sont employés ici comme postpositions: *Iordanaren inguru*, pourvu du suffixe *-ko*, fonctionne comme déterminant. Liçarrague écrit *Ierusalemaren destructionea* «la destruction de Jérusalem», car le déterminé est un substantif désignant une action. *Tir* et *Sidon* ne sont employés qu'au génitif en *-ko*: ainsi dans *Tireko eta Sidongo komarketarat* (Mth, 15, 21 = Mc, 7, 24) «ès quartiers de Tyr et de Sidon»; *Tirko eta Sidongo itsas bazterretik* (Lc, 6, 17) «de la contrée maritime de Tyr et de Sidon»; *Tireko eta Sidoneko inguruetan habitatzen ziradenetarik* (Mc, 3, 8) «de ceux qui habitaient à l'environ de Tyr et de Sidon». *Inguru* est construit ici avec le génitif en *-ko* parce qu'il a dans le texte basque sa signification pleine («environs», au pl.), alors que dans Lc, 3, 3, cité plus haut, il est un outil grammatical. Le mot *aurkha* «partie antérieure, face», dérivé de *aurre* «devant» (Michelena *FHV*, p. 133), semble n'être employé par Liçarrague qu'avec un complément au génitif, tantôt en *-ko*: *Libia bazterretan baita Zireneko aurkhán* (*act/ Ap.*, 2, 10) «ès parties de Libye qui est à l'endroit de Cyrène»; dans le ch. 27 des *Actes*, dans des versets voisins et dans le même verset, *Eta Ziliziaren eta Pampiliaren aurkhán den itsasora iraganik, ethor gentezen Mira Liziako Hirira* (5) «nous vîmes à Mira, ville de Lycie, après avoir passé la mer qui est à l'endroit de Cilicie et de Pamphylie»; *Eta anhitz egunez baratz ioaiten genela, eta nekez Gnidako aurkhara heldurik, haizeak permititzen etzeraukularik, iragan gentezen Kreta beherera Salmonen aurkhán* (7) «et comme par plusieurs jours nous naviguions pesamment, à grand peine étant parvenus à l'endroit de Gnide, pour ce que le vent ne nous poussait point, nous passâmes en dessous de Crète, à l'endroit de Salmon». L'expression *aurkhaz-aurkh* (on attendrait *aurkhaz-aurkha*) «face à face» est construite avec le génitif en *-en* dans Lc, 8, 26, *Galilearen aurkhaz-aurkh* «Vis-à-vis de Galilée».

Les proverbes du recueil d'Oihenart et les remarques qu'il a jointes à quelques-uns d'entre eux contiennent des exemples intéressants; *Orhiko xoria*

«l'oiseau d'Orhy» (372); *bazakiela Orbiko-berri* (rem. à ce prov.) «qu'il avait des nouvelles (litt. «qu'il savait des choses nouvelles) d'Orhy» (le trait d'union indique qu'Oihenart considère ce syntagme comme un mot composé); *Garaziko mendi xut eta harrizu bat* (rem. au pr. 506) «une montagne escarpée et pierreuse du pays de Cize».

Garaziren gaitza Behorlegik derosa (180): Oihenart ne traduit pas, mais explique: «un chétif village porte la peine de la faute de tout un pays»; le pr. signifie littéralement «Béhorléguy rachète la faute du pays de Cize». Les déterminés *xori*, *berri* et *mendi* désignent des réalités concrètes; il n'en est pas de même de *gaitza*. On lit dans la rem. qui suit le pr. 6: *Bortuko bide hertsi eta kampixbati, zein baita Otsagabiren eta Larraneren artean, Nafarroa garaiko eta Suberoako muga*, un chemin étroit et dangereux des Pyrénées qui est entre Ochagavia et Larrau, à la frontière de la Haute-Navarre et de la Soule». Les génitifs en *-ko* de *Bortu* (écrit avec une majuscule) «la Montagne», c'est-à-dire «les Pyrénées», de *Nafarroa garai* «Navarre supérieure» (même expression dans Axular) et de *Zuberoa* «Soule» déterminent des noms qui désignent des réalités concrètes, «chemin» et «borne, limite». «entre» s'exprime en basque au moyen d'une postposition qui signifie «dans l'intervalle de»; or un intervalle est un rapport, non une réalité concrète.

Etchepare emploie dans *Buruchkak* de nombreux génitifs en *-ko* de noms propres de lieux conformément à l'usage. Nous ne citerons ici que *Ameriketako*, génitif d'un nom propre de lieu qui a exceptionnellement un pluriel: p. 23, *Ameriketako lurra* «la terre des Amériques», *Ameriketako orhoitzapenak* «souvenirs des Amériques» (cf. *berri* avec le gén. en *-ko*, «nouvelles de tel endroit»). Il n'emploie que rarement le génitif en *-en*: *Baionaren izen egiazkoa* (92) «le véritable nom de Bayonne», *Villeneuvevetten hastapena 1666 ean izan zen* (120) «le commencement de Villeneuve [petite commune de l'Hérault] eut lieu en 1666», «V. remonte à 1666»; *Hazparneren iuzpegirat* (132) «à l'est d'Hasparren» (*iuzpegi* «est» est une forme réduite de *iguzki-begi* «endroit exposé au soleil» litt. «œil du soleil»).

Si l'on cherche ce qu'il y a de commun respectivement à tous les emplois du génitif en *-ko* et du génitif en *-en* de ces noms propres de lieux, on voit que le génitif en *-ko* désigne une marque distinctive, qu'il constitue une sorte d'étiquette que l'on peut apposer sur des êtres et des choses pour les caractériser comme étant «de tel endroit»: *Orhiko* caractérise des oiseaux, des nouvelles, des cabanes de bergers, des sources, une classe d'êtres et d'objets. Il a une valeur beaucoup plus concrète que *-en*. Ce dernier ne sert pas à caractériser, comme le montre si bien la règle d'après laquelle c'est lui qu'on dit employer avec les noms d'action, avec les substantifs qui indiquent une qualité physique ou morale p. ex. *izena* «le nom») et enfin avec les substantifs employés comme postposition qui désignent des situations dans l'espace, des directions, des

relations spatiales ou temporelles. *Ligiren* n'est pas, comme *Ligiko* dans *Ligiko eliza, zubia* «l'église, le pont de Licq», une caractéristique commune à *ondo* «à proximité» et à *ikhustera* «pour la vision, pour l'action de voir». Il est remarquable que la postposition *artean* «entre», inessif sg. de *arte* «intervalle», s'emploie toujours avec le génitif en *-en*. Un intervalle n'est pas une chose caractérisée par tel et tel objet, mais une relation que l'on applique à ces deux objets, comme on applique un complément au substantif qui exprime une action.

Les noms propres désignant une date, comme *Bazko* «Pâques» *Mendekoste* «Pentecôte», *Garizuma* «Carême», se comportent de la même façon: *Bazkoko komunionea* «la communion de Pâques (que l'on fait à Pâques)», mais *Garizumaren laburrez* (O. pr. 395) «(celui qui doit être pendu à Pâques souffre) de la brièveté du Carême».

Le génitif adnominal des noms propres de lieux et de dates sert donc à former des dérivés caractérisant le déterminé; le génitif en *-en* a une valeur purement grammaticale, celle d'un déterminant, sans plus. Le suffixe *-ko* joue le rôle d'un suffixe de dérivation.

L'addition des suffixes *-ko* et *-en* à un substantif permet d'obtenir de nouveaux mots qui peuvent eux aussi se décliner, sauf que *-ko* ne peut pas s'ajouter à un génitif en *-ko* (Lafitte, § 146). Ces mots tirent en général leur signification du contexte: *etxekoa* «celui, celle de la maison» (p. ex. la porte, le toit, le chien), *harotzarena* «celui du forgeron» (la maison, l'outil, le fils, l'âge). Mais il faut distinguer entre les deux suffixes. Plusieurs substantifs formés au moyen du suffixe *-ko* sont des mots vraiment nouveaux: *goiko* «d'en haut» désigne en roncalais la lune; *matelako* «gifle», de *matela* «joue»; *iphurdiko* «coup de pied au derrière», de *iphurdi* «cul, derrière»; soul. *üzküti* «fessée» (n'est pas dans les dict.), de *üzküti* «par derrière», abl. de *üzkü* «cul»; *buruko* «coiffe de femme»; «béret», de *buru* «tête»; *Elizakoak* «les derniers sacrements», de *Eliza* «Eglise»; *Bateko* «as», de *bat* «un». Les expressions du type *bortz liberako*, *hamarsoseko* sont des formes réduites de *bortz liberako pheza*, *hamar soseko pheza*, et signifient «pièce de cinq francs», «pièce de dix sous». Par contre, le génitif en *-en* ne forme un mot à acception précise que dans un cas; avec des noms propres ou communs désignant des personnes, il peut désigner, indépendamment de tout contexte, la maison de ces personnes; *Joanesen*, gén. de *Joanes* «Jean», *Joanesenean* (iness. sg.) «chez Jean», litt. «dans la (maison) de Jean», *harotzarenean* «chez le forgeron», *harotzareneko teilatua* «le toit de la maison du forgeron», *harotzareneko bat* «quelqu'un de chez le forgeron», *Etxeberrirenekoak* «les gens de chez Etcheverry, les Etcheverry» (Gavel, p. 22-23).

Le suffixe *-ko* est donc bien un suffixe de dérivation, qui a été intégré à la déclinaison et affecté au singulier, par conséquent au défini, et qui a reçu un

correspondant à l'indéfini, *-ta-ko*, et un au pluriel, *-eta-ko*. Le poète souletin Etchahoun écrit *Zelietako Jinko Jauna* «Seigneur Dieu des cieux». Le pluriel et le sg. défini de *urthe* «année» s'opposent nettement dans le pr. 674 d'Oihenart, *Urdaia eta arnoa, urthekoa; adiskidea urthetakoa*, qu'il traduit «Le lard et le vin de l'année courante, l'ami de plusieurs années; l'ami, sont les meilleurs» (ces trois mots en italique ont été rajoutés par l'auteur), litt. «le lard et le vin, celui de l'année; l'ami, celui des années». Un exemple du génitif indéfini en *-ta-ko* se trouve dans la remarque qui suit le pr. 224: *ganibet zorrotz bi ahotakobat* «un couteau pointu à deux tranchants», cf. *ezpata bi ahotakorik* (Liç., *Hebr.*, 4, 12) «une épée à deux tranchants». Dans *PA*, 29, *bide-hegi* «bord de (du) chemin», composé à premier élément non-marqué, est au pluriel du 2^e génitif, comme déterminant d'un composé au 1^{er} génitif pluriel, régime d'une postposition: *ez nintzela gehiago bide-hegietako aran ondoen gainerat iganen* «que je ne monterais plus sur les pruniers des bords du chemin», litt. «à la partie supérieure des arbres à prunes des bords du (de) chemin».

EMPLOI DES DEUX GÉNITIFS DANS LES NOMS COMMUNS ET DANS LES SYNTAGMES «SUBSTANTIF PLUS ADJECTIF ÉPITHÈTE»

Il convient d'abord de rappeler que très souvent, en basque, le déterminant ne porte pas de marque: *eibera harri* ou *errota harri* «pierre de moulin, meule», *makil(a) ukaldi* «coup de bâton», *arno usain* «odeur de vin», *alhorarte* (O. pr. 55) «intervalle entre deux champs», *zikiro jale* «mangeur de mouton, qui aime à manger du mouton» (*AU*, 26), *fago phikatzaile* (41) «coupeur de hêtres»; *arno ebasterat* (*AU*, plusieurs fois) «pour voler du vin», litt. «pour le vol de vin»; *erbi ihiziko on* (48) «bon pour la chasse au lièvre», *epher familia bat* «une famille de perdrix» (*PA*, 12), *puta seme/alaba* «fils/fille de putain» (Oih.) Dans ces expressions, le déterminant est toujours non-marqué. Dans d'autres syntagmes, on peut lui adjoindre ou non une marque. Dans un conte d'*AU* on trouve *urrezko pilota* (46) et *urre pilota* (45, 46) «pelote d'or». Dans un autre, 23, *errettunaren lau puskekin* «avec les quatre morceaux de la bague» et *zure lau errettun puskak* «les quatre morceaux de votre bague», litt. «vos quatre morceaux de bague». Dans un autre (32), *athe xokhoan* «au coin de la porte», non loin de *etxearen sartzean* «à l'entrée de la maison» et de *ximi-nearen punttan* «à l'extrémité de la cheminée». Avec les noms propres de lieux on emploie souvent des expressions du type *Larrañe herrian*. Dans la vieille chanson souletine de Berterretch on trouve *Lakharri Bütanobira* «dans la maison Bütanobi, de Lacarry».

Quand on emploie le génitif, aucune hésitation n'est possible s'il s'agit d'un substantif, d'un syntagme ou d'un pronom désignant un être animé: on doit employer le 1^{er} génitif. mais quelle est la règle suivie en dehors des cas indiqués plus haut, n^{os} 1, 2, et 4 quand il s'agit d'un substantif, d'un syntagme ou d'un pronom qui ne désigne pas un être animé? L'emploi de l'un ou de l'autre des deux génitifs comporte quelques flottements. Dans les dates, le nom du mois se met indifféremment à l'un ou à l'autre des deux génitifs (Lafitte, § 807). Le souletin emploie le génitif en *-en* dans des cas où les autres dialectes, notamment le bas-navarrais, préféreraient le génitif en *-ko*, p. ex. dans *etxe horien borthak/ingürüniak* «les portes/les environs de ces maisons» (Gavel, I, p. 19). Elissamburu, l'un des meilleurs écrivains labourdins, emploie, PA, 5, l'expression *athorra horren fola* «le col de cette chemise», au lieu de *athorra hortako*, à côté de *lephoko bottoina* «le bouton de (du) col» (bouton appartenant à une certaine catégorie). P. 32, il emploie *hortako pontu guziak* «toutes les mesures de cette belle vieille danse». Quelques lignes plus bas, on trouve dans le même paragraphe deux postpositions construites avec le 2^e génitif, ce qui est rare: *lothuko gaituk bideari, etxeko alderat* «nous reprendrons notre route, vers chez nous», litt. «vers le côté de la maison»; *Espainian Madrileko ondoan* «en Espagne, près de Madrid». *Aldean* est construit avec le génitif en *-ko* d'un nom propre de lieu dans une chanson composée à Ustaritz, publiée d'abord par Francisque-Michel et de nouveau par Louis Dassance (*Gure Herria*, 1964, p. 196-197): *Petiri Santz. arribatu Arruntzeko aldean* «Petiri Santz est arrivé à côté d'Arruntz, près d'Arruntz» (c'est un quartier d'Ustaritz). La postposition *inguruan* «aux environs de» est construite avec le 2^e génitif dans *eguerdiko inguruan* (PA, 15) «aux environs de midi». P. et M^{me} P. Duny-Pétre disent *eguerdi ingurian* «aux environs de midi», mais emploient le 2^e génitif dans *bizi da Donibaneke alderdian* «il habite aux environs de Saint-Jean», tout comme dans *Donibaneke inguriak biziki pollitak dira* «les environs de Saint-Jean sont très jolis».

Deus, deusere «rien» se met au 1^{er} génitif quand il est complément d'un adjectif: ainsi avec *beldur* «crainte», qui s'emploie aussi comme adjectif signifiant «qui a peur de», *ez gira deusereren beldur* (KG, 28) «nous n'avons peur de rien».

Oihenart traduit *zein da orotako aberatsena?* (pr. 430) par «lequel est le plus riche de tous?» En réalité, *orotako* signifie «de partout» (cf. Laffite, 329).

Selon P. Laffite (§ 805 et 807), *etxearen nausia* signifie «le maître de la maison (propriétaire)», et *etxeko nausia* «le maître de maison (le maître de céans)». Mais la nuance n'est pas toujours observée. Un conteur de Sare, déjà cité, dit dans le même récit (AU, 27): *jauregi hartako nausiak* «les maîtres de ce château», dans la phrase suivante *jauregiaren jabeak* «les propriétaires du château», enfin, quelques phrases plus loin, *jauregiko jabeak* «les propriétaires du château» (trad. de M^{me} Ariztia).

Dans certains cas, le flottement n'est qu'apparent. *Sua datxekonean auzoko etxeari, gogoia emak eureari* «lorsque le feu brûle la maison de ton voisin, prends garde à la tienne». Si *auzoko* est au 2^e génitif, c'est qu'il signifie ici «voisinage» et non «voisin». On attire ici l'attention non sur le fait que la maison appartient au voisin, mais sur sa situation, «la maison du voisinage, la maison voisine»: détermination concrète; cf. *hauzoko jende onak* (PA, 12) «les braves gens du voisinage». Si *haur* «enfant» figure au génitif en *-ko* dans des expressions telles que *Piarres Adameren haurreko historia bat* (Elissamburu), *O haurreko egun berriz jinen etzaretenak!* (Etch., 23), c'est qu'il y signifie «enfance (période de la vie)»: «une histoire de l'enfance de Pierre Adam», «O jours de l'enfance qui ne reviendrez pas!» *Apeza erlisionearen mutila da; erlisioneko eginbideer ditu behar jarraiki bere urhatsak* (Etch., 1^{re} éd., 55) «le prêtre est le serviteur de la religion; c'est aux devoirs de la religion (aux obligations religieuses) qu'il doit conformer sa conduite». Il s'agit d'une catégorie de devoirs, d'où l'emploi de *-ko*; mais on ne peut pas être le serviteur d'une chose, d'où l'emploi de *-aren* avec *mutila*. On dit *Eskual-herriko seme/alaba* «fils/fille du Pays Basque», comme *Eskual-herriko ohidurak, lurra, mendiak* «les coutumes, la terre, les montagnes du Pays Basque»; on dit *Eskual-herriko adiskideak* «les amis du Pays Basque» (qui sont au Pays Basque), mais *Eskual-herriaren adiskideak* «les amis du Pays Basque, ceux qui aiment le Pays Basque».

Eliza «église» peut être employé comme nom commun ou comme nom propre. On dit *elizako zeinua* «la cloche de l'église» (cloche d'une certaine catégorie), mais *elizaren hurren-ena, aldarearen urrun-ena* (O. pr. 131) «le plus proche de l'église est le plus éloigné de l'autel», où les deux mots au génitif sont compléments de deux adverbes au superlatif qui expriment des relations spatiales. Dans un article en labourdin, déjà cité, consacré au centenaire de l'église d'Ustaritz, M. l'abbé J. Suhit écrit (*Gure Herria*, 1964, p. 132): *Zonbat bihotzeko ilhundura, zonbat bozkario, elizako ixiltasunean Jaunari aipatuak!*, «combien de tristesses morales (litt. «de coeur»), combien de joies (ont été) avouées au Seigneur dans le silence de l'église!» Il s'agit en premier lieu du silence qui règne dans cette église; mais l'expression a une portée plus large: elle désigne un silence d'un certain caractère, qui n'est pas celui de la montagne ou de la forêt. *Eliza* employé comme nom propre est traité tantôt comme un mot désignant une personne morale, tantôt comme un mot désignant une institution, ou bien une collectivité, abstraction faite des éléments individuels, animés, qui la composent: *Elizaren manamenduak* «les commandements de l'Eglise», comme *Jainkoaren manamenduak* «les commandements de Dieu», *Elizaren fundamenta* «le fondement de l'Eglise» (Liç., 1 Cor., 3, II, tit.) *Elizaren erakaspena* (Etch., 136) «l'enseignement de l'Eglise»; mais *Elizako Aitak* «les Pères de l'Eglise», *Elizako Doktorak* (Axular) «les Docteurs de l'Eglise» *Elizakoak* «les derniers sacrements», litt. «les choses de l'Eglise».

Arima «âme», dans le sens de «habitant», précédé d'un nom de nombre, est au génitif en *-ko* dans cette phrase d'Etchepare: *Donamartihiri 403 arimako herri ttipi bat da* (132) «Saint-Martin-d'Arberoue est une petite commune de 403 âmes». On ne considère pas la personnalité des âmes; elles sont considérées comme des choses», nous dit le chanoine Narbaitz, qui ajoute qu'il s'exprimerait exactement de la même façon pour dire qu'une ville ou un village a tant d'habitants. P. et M^{me} P. Duny-Pétre ditent *lau ehun jendeko herri bat* «un village de 400 habitants» (*jende* «personne» vient du latin *gentem*), *berroi haurreko multzo bat, eskola bat* «un groupe, une école de 40 enfants». Ces expressions sont du même type que *bi bergako makila* «bâton de deux aunes», que nous étudierons plus bas. *Arima* et *jende* sont traités ici comme des choses, sans doute parce que l'on considère des ensembles faisant abstraction du caractère «animé» des éléments qui les composent. La même explication est sans doute valable pour *Trinitate Sainduko misterioa* «le mystère de la Sainte Trinité» et pour *aitafamiliako* «père de famille»; dans ce dernier syntagme, *familiako* est placé le plus souvent après *aita*, sans doute par analogie avec l'expression française; on lit *aita eta ama familiakorik*, au partitif, «des pères et des mères de famille», dans Etch., 1^{re} éd., 56, mais *familiako aita pres-tu bat* «un honnête père de famille», dans PA, 30.

Berri «nouveau», pris substantivement, se construit avec les deux génitifs, mais non dans les mêmes conditions. Dans *Oihaneko haziak oihaneko berri* (pr. 355), «celui qui est nourri dans le bois ne parle que du bois» (O.), litt. «le nourri (nourrisson, à l'actif) du bois nouvelles (nomin.) du bois», *oihaneko* est la marque distinctive et du nourrisson et des nouvelles, comme dans *Orhiko-berri* «nouvelles d'Orhy», cité plus haut. Par contre, *berri* signifiant «connaissance» est construit avec le 1^{er} génitif dans *beki on eta gaitzaren berri* «il doit avoir connaissance du bien et du mal» (gén. sg., O., 73) et dans *anhitz daki on eta gaitzen berri* (gén. indéf., à cause de *anhitz*, O., 485) «il a connaissance de beaucoup de bien et de beaucoup de mal». On dit de même dans PA, 27, *amets egin nian errientak bazakiela nere abileziaren berri* «je rêvai que le maître d'école avait connaissance de mon exploit», avec une forme verbale identique à celle de *bazakiela Orhiko-berri*, mais le 1^{er} génitif; il ne s'agit pas d'une nouvelle d'une certaine catégorie, mais de la connaissance d'un fait précis, défini.

«*Saindu hori ene komunione ko orhoitzapena da*, cette image est un souvenir de ma communion, mais on dirait: *gogoan daukat urhats horren orhoitzapena*, je conserve dans mon esprit le souvenir de cette démarche» (Lafitte, § 807). Toutefois on lit dans Etchepare, 1^{re} éd., 43, *zerutikako sineste guzien orhoitzapenak* «(le gouvernement fit enlever des écoles) les objets qui rappellent toutes les croyances révélées», litt. «les souvenirs de toutes les croyances provenant du ciel». *Orhoitzapen*, dans cette phrase comme dans la première, désigne une «chose qui en évoque une autre»; mais *komunione ko* a valeur d'un

nom propre qui désigne une date de l'existence; il n'en est pas de même dans la troisième phrase, où, en outre, *orhoitzapenak* a conservé une valeur verbale plus nette que dans la première. Dans *sukalde* «cuisine», litt. «côté du feu», de **suko alde* (comme *etxekandere* «maîtresse de maison» pour *etxeko andere*), *alde* «côté» est pris dans son acceptation concrète. Mais la postposition *alde*, sous la forme soit du thème nu, soit de l'inessif, soit du latif, soit de l'ablatif, se construit avec le 1^{re} génitif: *etxearen aldean* «à côté de la maison»; *zakua betatxuaren alde* (O. pr. 417) «le sac est favorable à la pièce qui peut servir à le rapetasser», litt. «le sac, du côté (au fig.) de la pièce». Il en est de même de toutes les postpositions, qui, comme le dit justement P. Lafitte (§ 805), «sont des noms devenus outils grammaticaux, donc abstraits». L'opposition entre *Etxearen/ etxeen aldean* «à côté de la maison/des maisons» et *aldeko etxea/etxeak* «la maison/ les maisons d'à côté» est frappante: *aldeko* «d'à côté» définit une classe de choses (cf. *aldeko landa* «le champ d'à côté»). On dit de même *erdiko xiloa* (AU, 41) «le trou du milieu» (à propos d'une meule de moulin), contre *xiloaren erdia* «le milieu du trou», *lurraren erdia* «le centre de la terre».

L'emploi du 2^e génitif s'explique aisément dans les cas suivants: *Hileko erdia, hileko eria* «l'accouchée de ce mois fait la malade durant le mois» (O., 237), litt. «l'accouchée du mois, la malade du mois»; *Jauregiko emaitzak eskea ondoan* «le présent du gentilhomme est bientôt suivi de quelque demande» (O., 264), litt. «le présent (act.) du château la demande (nom. sg.) à la suite». Dans AU: *portaleko harria* (39) «la pierre du portail», *sukaldeko leio ttikitik* (43) «d'une petite fenêtre de la cuisine», *gambarako boz hura* (24) «cette voix de la chambre» (il y a dans la chambre une planche magique qui parle).

Les substantifs qui désignent des qualités ou propriétés physiques se construisent avec le 1^{re} génitif: *uraren hazta* «le poids de l'eau; *arnoaren usaina* «l'odeur du vin»; *haitzondo baten itzal freskoa* (chanson b.-nav. de la fin du XIX^e, publié dans GH, 1964, p. 198) «l'ombre fraîche d'un chêne». La raison en est sans doute que le 2^e génitif exprime une qualité distinctive et qu'on ne peut pas ajouter un complément de qualité à un substantif qui désigne une qualité.

On met aussi au 1^{er} génitif le complément de certains substantifs qui désignent les parties d'un objet: dans PA, 27, *sagardearen giderra* «le manche de la fourche», mais, au bas de la page, *Manuelen sagarda giderra* «le manche de (la) fourche de Manuel»; dans AU, *polearen sokak* (43) «les cordes de la poulie», *otarrearen bilurrak* (44) «les cordes du panier», *bi alaben soinen puxkak* (46) «les morceaux des robes des deux filles», *ximinearen punttan* (32) «au bout de la cheminée».

On trouve dans une strophe d'une chanson en b.-nav. *hola xangrinatze-*

ko suyetik ez duzu «vous n'avez pas sujet de vous chagriner ainsi», car le substantif verbal employé comme déterminant de substantif prend toujours le suffixe *-ko*, mais *ene nigar ororen suyeta zira zu* «le sujet de toutes mes larmes, c'est vous». On dit *Erospeneko misterioa* «le mystère de la Rédemption», *Trinitate Sainduko misterioa* «le mystère de la Sainte Trinité», mais *ogien mirakulua* «le miracle des pains», *arnoaren mirakulua* «le miracle du vin», *aranen historia* (PA, 27) «l'histoire des prunes», *gurutzearen seinalea* «le signe de la croix», *gurutzearen bidea* «le chemin des croix».

DÉTERMINANTS PRÉCÉDÉS D'UN AUTRE DÉTERMINANT

Un génitif en *-ko* peut servir de déterminant à un génitif en *-en*, et inversement: *zelüko izarren bidia* (chanson souletine) «le chemin des étoiles du ciel»; *elizaren aldeko etxea* «la maison d'à côté (proche) de l'église»; *bertzeren buruko zorria dakusa, eta ez bere lepoko xerria* (O. pr. 96) «il voit bien un pou sur la tête (litt. le pou de la tête) d'autrui, et non pas les écrouelles de son col».

Un génitif en *-en*: *harotzaren aitaren etxea* «la maison du père du forgeron» est un syntagme de type courant. On rencontre moins souvent deux génitifs en *-ko* qui se suivent; mais un syntagme dont le 1^{re} terme est au génitif en *-ko* peut devenir lui-même un déterminant en *-ko*: *herriko etxe* «mairie», litt. «maison du pays», est au 2^e génitif dans *herriko etxeko liburuetan* (PA, 11) «sur les registres de la mairie»; *herriko etxeko liburu handian* (40) «dans le grand registre de la mairie»; *herriko etxeko salara* (43) «dans la salle de la mairie». Dans un conte recueilli à Iholdy par J.M. de Barandiarán (*Ikuska*, 1948, n^{os} 10-13, p. 89), on lit *Senbladiko mendiko errekaño batean* «dans un petit ruisseau de la montagne de Saint-Blaise». Dans un texte du mémoire de Schuchardt sur le basque de Sare, p. 25, on trouve *oaiko aldikua* «celui de cette fois-ci», litt. «celui de la fois de maintenant». Le catéchisme du diocèse de Bayonne publié en 1912 est intitulé *Katixima Baionako diosesakoa*; à la fin, p. 183, on lit *Baionako diosesako katiximaren akhabantza* «fin du catéchisme du diocèse de Bayonne», où l'ordre des mots est conforme à l'usage le plus fréquemment suivi. Dans *zezenaren formako mustro zuri haundi bat* «un grand monstre blanc en forme de taureau» (*Ik.*, art. cit., 88), le premier mot est le déterminant du second, et le syntagme qu'ils forment est lui-même le déterminant de *mustro*, dont il exprime la manière d'être. On lit dans PA, 23: *Aran ondo hori, zen lekhuari ikhusiz, nahiz baratzeke harresiaren kampakoko aldean zen, egon ninduan nere buruarekin arbola hori bazitakela aldeko etxekoa zen* «bien que ce prunier, à le voir à la place où il était, fût du côté extérieur du mur du jardin, j'avais pensé en moi-même qu'il se pouvait que cet arbre appartienne à la maison d'à côté». *Kampakoko aldean* «du côté de dehors, du côté exté-

rieur» (*kampo* «dehors, extérieur», subst.) est traité comme une postposition complexe; c'est pourquoi *harresiaren* «du mur» est au 1^{er} génitif. *Aldeko etxe-koa zen* signifie litt. «qu'il était celui de la maison d'à côté», *alde* était pris ici dans son acception concrète.

Un substantif employé comme déterminant au génitif en *-ko* peut avoir lui-même pour déterminant une forme verbale relative: *Efesen den Elizako Aingerua* (Liç., *Apoc.*, 2, 1; même expression dans les versets suivants, avec d'autres noms à l'inessif) «l'Ange de l'Eglise qui est à Ephèse». *Aingerua* est précédé aussi d'un génitif en *-ko* dans *uretako Aingerua* (*Apoc.*, 16, 5); cf. *gure etxeako aingerua* (KG, 29) «l'ange de notre maison». *Bibia peitu den etxeako gauza guztiak dira saltzeko* «tout est à vendre dans la maison où la provision de grain manque» (O. pr. 100), litt. «toutes les choses de la maison où le grain manque sont à vendre». Dans ces deux cas, tout ce qui précède le déterminé fait bloc et constitue un déterminant complexe qui désigne une marque distinctive («de l'Eglise qui se trouve à tel endroit», «de la maison où le grain manque»).

Dans une suite de déterminants portant les uns sur les autres, il arrive que le 2^e génitif soit remplacé par le 1^{er} parce que celui-ci, portant la marque de l'article défini, définit plus nettement que l'autre: *Leheteko jauregiaren hegian barna Azkaingo bidean haya-haya zohan* (PA, 3) «il allait d'un pas rapide, sur la route d'Ascain, par le bord du château de Lehet»; *jauregiaren* signifie toujours «du château», tandis que *jauregiko* peut signifier «du château» ou «de château» (v. O. pr. 264, cité p. 148). Mais le 1^{er} génitif s'emploie à la place de l'autre, même dans des cas où il ne définit pas avec plus de netteté: *plazaren buruan den etxe propi baten athera heldu ginenean* (PA, 19) «quand nous fûmes arrivés à la porte d'une jolie maison qui est au bout de la place»; *baten* «d'un» ne définit pas mieux que *bateko* ou *batetako*; aucun des trois ne contient l'article défini.

DETERMINANTS CONTENANT UN NOM DE NOMBRE CARDINAL

Des syntagmes comme *bi elizatako dorreak* «les clochers de deux églises», *bi elizetako dorreak* «les clochers des deux églises», *bi jaberren etxeak* «les maisons de deux propriétaires», *bi jabeen etxeak* «les maisons des deux propriétaires» n'ont rien de remarquable: ils font pendant à *elizako dorrea* «le clocher de l'église» et à *jabearen etxea* «la maison du propriétaire». Il n'en est pas de même de *bi dorretako eliza* «église à deux clochers», *bi jaberren etxe* «maison qui appartient à deux propriétaires» (cf. *bi jaberren hora* «le chien qui est à deux maîtres», O. pr. 102).

Un déterminant au 2^e génitif exprime un caractère distinctif. Ce caractère peut être d'ordre quantitatif. *Negurri gaitzekoa zuen* (PA, 6) «il l'avait (le nez) d'une taille énorme»; *negurri hortako bertze organo bat* (7) «(il n'avait jamais trouvé ou vu à personne) un autre organe de cette taille». Ces expressions sont analogues à *etxe oneko seme* «fils de bonne maison», où rien n'exprime la quantité. On peut former des compléments de qualité, ou descriptifs, avec des noms de nombres cardinaux. Nous avons déjà cité *bortz liberakoa* (p. 142), *ezpata bi ahotako* (p. 142), 403 *arimako herri ttipi bat* (p. 146) et *bi bergako makila* (p. 146). On peut ajouter *bost etxaltetako primü* (Etchahoun) «héritier mâle de cinq propriétaires», *bi liberatako arno* «vin à deux francs», soul. *ehün kilotako xahal bat*, b.-nav. or. *ehun kiloko abatxe bat*, «un veau de cent kilos» *ehun kintaleko makila* (AU, 38) «le bâton de cent quintaux».

Ces déterminants sont, suivant les dialectes, au génitif indéfini ou au génitif dit singulier en *-ko*. Comme Gavel le dit avec raison (p. 89), *-ko* est plus ancien que *-ta-ko*, et il y a eu une époque où il n'existait que *-ko* (v. plus haut). Il existe un autre type de déterminant, qui contient aussi un nom de nombre cardinal, mais au génitif indéfini en *-en oren baten ephia* (Dech., I, 148) «(Dieu ne donne à personne) une heure de délai», litt. «le délai d'une heure»; *kornado baten biria* (O. pr. 30) «un denier de fressure»; *lau orenen bidea* «quatre heures de marche», litt. «le chemin de quatre heures»; *bi sosen gatza* «deux sous de sel», litt. «le sel de deux sous». Le substantif déterminé par ce genre de complément de durée ou de prix est presque toujours au défini. Mais P. Lafitte cite (803) un exemple où il est à l'indéfini, ce qui paraît être un reste d'une époque plus ancienne où la déclinaison définie n'existait pas encore: *baduzu berrogei urtheren bizi* «vous avez pour quarante ans de vie», litt. «de la vie correspondant à 40 ans». Ce génitif en *-en* n'exprime pas une classe ou une qualité, mais la correspondance entre une chose mesurée, qui est le déterminé, et un certain nombre d'unités de mesure qui est le déterminant. On le voit en comparant deux expressions citées par le même auteur, *hогоi bergako makila* «bâton de deux aunes» (180) et *hогоi bergaren oihala* «vingt aunes de toile» (803), litt. «la toile correspondant à vingt aunes».

Il faut mettre à part les expressions qui servent à indiquer la quantité en mesures de capacité ou de volume: *baso¹ bat² arno³* «un² verre¹ (de) vin³», *bi baso arno* «deux verres de vin», *bi baso arnorekin* «avec deux verres de vin», *bi baso arnoak* «les deux verres de vin»; seul le dernier mot du syntagme se décline (v. Lafitte, 802 et 803). L'expression qui désigne le nombre d'unités de mesure est traitée ici comme un déterminant sans marque, tandis que dans les cas qui précèdent elle était marquée au moyen du suffixe *-en*.

Il est intéressant de comparer les syntagmes où peuvent entrer *arno* «vin», *baso* «verre», *libera* «franc». Les deux derniers ont été empruntés à des langues romanes; mais il n'importe. *Arno baso* veut dire «verre à vin» (cf. *arno usain*

«odeur de vin»), *baso arno* «verre de vin», *baso bat arno* «un verre de vin». On décline les trois syntagmes en ajoutant les suffixes casuels au dernier terme. On dit d'autre part *bi liberaren arnoa* «deux francs de vin», *bi liberatako arno* «vin à deux francs», *bi liberatako arnoa* «le vin à deux francs» (Gavel, p. 207). Dans un conte recueilli à Sare (AU, 41), *zama* «charge; fagot» (du bas lat. *sagma*) est construit de deux façons différentes à quelques lignes d'intervalle: *amak igorria naik zama bat egurren bila* «ma mère m'a envoyé chercher un fagot de bois», litt. «à la recherche d'un fagot de bois»; *fago zama amari eramana eta* «après avoir apporté son fagot (*zama*) de hêtre (*fago*) à sa mère»; *zama* exprime dans le premier cas une quantité précise (de bois à brûler, *egur*); *zama bat egurren* (au gén. indéf.) est un syntagme du même type que *baso bat arnoren*; le fagot est, comme le verre, une unité de volume. Dans le second cas, *zama* est considéré comme un objet ordinaire; il est précédé d'un déterminant non marqué (*fago* «hêtre»); *fago zama* veut dire «charge de hêtre», comme *belhar zama* (Lhande, s. v. *zama*) «charge de foin». Ce double traitement de *zama*, comme la double construction de certains substantifs avec l'un et l'autre des deux génitifs, répond à des différences de représentation, qui, étant délicates, ne sont pas toujours observées.

Il faudrait dresser des listes de substantifs et de syntagmes nominaux qui ne s'emploient jamais en fait au 2^e génitif, bien qu'il ne désignent pas des êtres animés, et d'autre part des listes de substantifs qui ne se construisent jamais avec ce génitif. Car si tous les substantifs peuvent s'employer au 1^{er} génitif, en revanche on ne peut pas affirmer que n'importe quel substantif désignant une chose concrète ou abstraite peut s'employer au 2^e génitif.

On peut toutefois dire, dès maintenant que les deux génitifs dans leur emploi adnominal sont des déterminants de substantifs; que le premier sert à exprimer une relation dont on ne précise pas la nature, entre deux substantifs (génitif de relation); que le second remplit une fonction de classification, en ce sens qu'il détermine le substantif dont il est le complément, c'est-à-dire la notion qu'il complète, en le rapportant à une classe, et qu'il indique en même temps que le complément ne désigne pas un être animé. Il classe donc en même temps, mais non de la même manière, le déterminant et le déterminé. En outre, comme il peut se placer plus aisément que le 1^{er} génitif après le déterminé, à la manière d'un adjectif épithète, on peut dire qu'il joue un rôle de qualification.

P. et M^{me} P. Duny-Pétre, qui nous ont fourni la traduction de plusieurs expressions dans leurs parlars respectifs, Cize et Iholdy, lesquels concordent tout à fait sur ces points, ont ajouté spontanément quelques remarques sur la différence qui existe, à leur avis, entre les deux génitifs dans les expressions fournies. Ils n'avaient aucune connaissance des idées que nous exposons dans cet article. Or plusieurs des termes dont ils se servent concordent avec les nôtres. Le génitif en *-ko*, disent-ils, «exprimerait plutôt une idée d'évaluation

ou de mesure, une qualification»; celui en *-en* peut se traduire par «appartenant à» et «concernant».

Dans les syntagmes *etxearen izena* et *etxearen erostea*, le suffixe *-aren* indique qu'il existe un rapport de déterminant à déterminé entre la maison, d'une part, et le nom ou l'achat, de l'autre; rien de plus. Le suffixe *-ko* dans *etxeko jauna* et *etxeko athea* indique quelque chose de plus: que le déterminant constitue une classe (le maître et la porte sont tous deux «de la maison ou d'une maison»), que cette classe n'appartient pas au monde animé («de maison», et non «d'homme» ou «de chien»), enfin que le déterminé est un substantif qui désigne soit un être, soit une chose concrète ou abstraite, mais non une action, une opération ou un agent. Dans le syntagme *Jaungoikoa*, le suffixe *-ko* indique que le seigneur, le maître appartient à la classe «d'en haut»; ici le déterminant est traité comme un adjectif qualificatif, au lieu de l'être comme un complément de nom; il est à sa place normale dans le nom de lieu et de personne *Goikoetxea* «la maison d'en haut». Les formes du 2^e génitif et les dérivés obtenus au moyen du suffixe *-zko* ont beaucoup plus d'affinité avec les adjectifs que les formes du 1^{er} génitif. Ils sont assez fréquemment placés après le substantif auquel ils se rapportent, ce qui est exceptionnel pour le 1^{er} génitif. La qualification se fait alors non au moyen d'un mot (adjectif) dont la forme n'a aucun rapport avec celle du qualifié, mais au moyen d'un déterminant tiré d'un nom par un procédé régulier.

GÉNITIF DESTINATIF

On est passé facilement de *biharko lana* «le travail de demain» à *Badut lana frango biharko* «j'ai beaucoup de travail pour demain»; v. aussi l'exemple cité par Gavel, p. 21.

Apezak azken hitza bere «le prêtre prêche enfin pour soi» (O. pr. 29), litt. «le prêtre (à l'actif) la dernière parole (au nom.) pour soi (gén. de *ber* «soi-même»); phrase sans verbe; *bere* est prédicat; il signifie «qui a rapport à soi-même, qui appartient à soi», d'où «destiné à soi». On a à faire à une phrase du même type dans le pr. 435: *Zetabea berri deno holtzeko, gero ere saguaren hortzeko* «un sas neuf est tenu en réserve en la paroi pour servir au besoin, mais cependant la souris l'entame» (O.), litt. «le sas, tant qu'il est neuf, en rapport avec la paroi, puis aussi en rapport avec la dent de la souris». Le pr. 223 montre comment on est passé d'un sens très général à l'expression de l'orientation vers l'avenir: *Haurzaroko orbaina ezaba daite gaztaroko* «la cicatrice reçue en l'enfance s'efface pour le temps de la jeunesse» (O.), litt. la cicatrice de l'enfance peut/pourra s'effacer (comme cicatrice) de la jeunesse»; *gaztaro-*

ko «de la jeunesse» est attribut du sujet de *ezaba daite*, potentiel présent-futur qui signifie «peut/pourra s'effacer».

Tandis que l'inessif sg. des formes verbales relatives, suff. *-n-ean*, correspond à nos conjonctions de subordination «quand, lorsque», leur génitif en *-ko*, suff. *-n-e-ko*, correspond à «pour quand, dès que»: litt. «dans le (temps, moment) que», «pour le (temps, moment) que»: *hemen deneko* «pour quand il est (sera) ici». Cette construction a son point de départ dans des phrases comme celle qui constitue le pr. 14, *Ahunz duguneko zubi* «Faisons des ponts pour lorsque nous aurons des chèvres» (O.), litt. «des ponts du moment, relatifs au moment où nous avons des chèvres»: *ahunz duguneko* est le déterminant de *zubi*; il désigne, selon la construction primitive, une certaine classe de ponts. *Faisons* a été ajouté par O.

Noren ari aiz? lo datzanaren «Pour qui travailles-tu? c'est pour celui qui dort. On dit cela quand quelqu'un se donne beaucoup de peine à acquérir du bien, et que celui qui lui doit succéder est une personne fainéante qui ne se donne peine de rien» (O. pr. 340). Selon la construction primitive, les deux génitifs, en apposition à des formes verbales, signifiaient respectivement «concernant qui?», «concernant celui qui dort».

Lorsque le génitif est employé avec valeur destinative, il est souvent, surtout dans la langue moderne, renforcé par d'autres suffixes: *-en-tzat*; *-en-ta-ko*, d'où *-en-da-ko*. Mais on l'emploie encore assez souvent tel quel, notamment en souletin: *Jáun hoi hun zia hie eta hie etxekeúen* «cet homme a été bon pour toi et pour tes parents»; *jinen zia bi egúnen* «vous viendrez pour deux jours». Et lorsqu'il est employé tel quel avec valeur destinative, soit dans la vieille langue, soit dans la langue moderne, la destination apparaît comme une spécification de l'idée générale de relation. *Oilarbat aski da oilo hamarbaten, hamar gizon ez emazte baten* (pr. 356) «un coq suffit à dix poules, mais dix hommes ne suffisent pas à une femme» (O.); *aski da* signifie «il est suffisant, il suffit»; *bat ehunen, ehun ez baten* (70) «un en vaut cent, et cent n'en valent pas un» (O.), litt. «un pour cent, cent pas pour un»; *zuhur arditaren, erho dugataren* (534) «chiche pour le liard, et large pour le ducat» (O.).

Dechepare connaît le génitif destinatif: *amoretan plazer baten mila dira dolore* (II, 10) «en amour, pour un plaisir il y a mille douleurs»; *hobena date gaitzenik, arimaren berere* (II, 14) «le meilleur est des plus pernicious, du moins pour l'âme».

Le génitif en *-ko* à valeur temporelle est employé d'une façon très souple et élégante dans ces vers d'Elissamburu: *Primaderan hasi orduko Arbolak estaltzen lorez, Xoritto bat heldu zaut bethi* «au printemps, dès que les arbres commencent à se couvrir de fleurs, un petit oiseau vient toujours à moi». *Orduko* «pour le moment» a pour déterminant le participe passé *hasi* «com-

mencé», qui est construit lui-même comme une forme verbale personnelle. Il a perdu la valeur de complément de nom qu'il a encore dans *orduko jendeak* «les gens de l'époque», et la construction n'a plus rien de l'apposition. Il en est de même dans ce passage en prose du même auteur (PA; 33): *behar zuelakotz, hiritik kampoan, udako bero handietako, egoitza fresko eta gisako bat*, «parce qu'il avait besoin, hors de la ville, pour les grandes chaleurs de l'été, d'une résidence fraîche et comme il faut». On notera d'autre part que le syntagme au pluriel du 2^e génitif, où *bero* «chaud» est employé comme substantif, est déterminé par un génitif singulier en *-ko*, *udako* «de l'été».

Le substantif verbal pourvu du suffixe *-ko* (jamais du suffixe *-en*) est couramment employé dans tous les dialectes pour exprimer la destination: *badut zerbait zuri erraiteko* «j'ai quelque chose à vous dire»; *ona da jateko* «c'est bon à manger»; *jiri da arrainen jateko* «il est venu pour manger les poissons». *Jateko* signifie proprement «relatif au manger». On notera que *orde* et *plazan* «à la place de, au lieu de» se construisent avec le génitif en *-en* s'il s'agit d'un substantif ordinaire, mais avec celui en *-ko* s'il s'agit d'un substantif verbal: *khantaren orde* «au lieu de la chanson», mais *khantatzeko orde* «au lieu de chanter».

CONCLUSION

La structure actuelle de la déclinaison dans les dialectes basques centraux se présente de la façon suivante:

La déclinaison a pour base le thème nu.

Nominatif: cas du sujet ou du patient du verbe. Le nominatif indéfini est constitué par le thème nu. Le nominatif sg. et le nominatif pl., qui sont marqués, ne peuvent pas recevoir d'autres suffixes casuels.

Actif (ergatif) et datif: cas à valeur grammaticale; ne peuvent pas recevoir d'autre suffixe casuels.

Génitifs, au nombre de deux: cas à valeur grammaticale (déterminant de substantif) et à valeur concrète (destinatif); peuvent se décliner.

Sociatif, instrumental, inessif, latif (ou allatif) et ablatif: cas à valeur concrète; peuvent recevoir le suffixe *-ko* et se décliner ensuite.

Partitif: quand il a une valeur grammaticale (sujet ou patient d'un verbe à la forme négative ou interrogative), il ne peut recevoir aucun autre suffixe casuel. Les participes passés au partitif déterminant un substantif peuvent recevoir le suffixe *-ko*, d'où la finale *-ikako*.

Les deux génitifs du basque sont tous deux des déterminants de substantifs; mais ils ne se font pas exactement pendant, tant pour leurs valeurs que pour leurs formes. Si nous appelons formes à une marque celles qui ne contiennent que la marque du génitif, *-en* ou *-ko*, et formes à deux marques celles où ces suffixes sont ou ont été précédés d'une autre marque, nous avons le tableau suivant:

LES DEUX GÉNITIFS DU BASQUE

	indéf.	sg.	pl.
1 ^{er} à une marque	<i>-en</i>		
à deux marques		<i>-aren</i>	<i>-en</i> (soul. <i>-én</i>)
2 ^e à une marque		<i>-ko</i>	
à deux marques	<i>-ta-ko</i>		<i>-eta-ko</i>

Les formes le plus fréquemment employées, et cela depuis longtemps, sont celles de la déclinaison définie, plus précisément celles en *-ko* et en *-aren* (sg.), *-en* (pl.; soul. *-én*). Or tandis que *-ko* correspond à la fois à fr. «de» et «du, de la», les suffixes du 1^{er} génitif basque sg. et pl. correspondent proprement à fr. «du, de la», «des»: *etxe*ko signifie soit «de maison» soit «de la maison» (d'une maison définie); *etxe*ko jaun signifie «maître de maison» et, dans certains contextes, «maître de la maison», mais *etxearen izena* signifie toujours «le nom de la maison», et *etxeen izenak* «les noms des maisons»; «nom de maison» se dit *etxe izen*, mot composé à premier élément non marqué.

Le 2^e génitif, comme le 1^{er}, détermine; mais il le fait avec plus de précision; il qualifie en classant; il définit une classe qui n'appartient pas au monde des êtres animés. Il exprime un caractère distinctif, une qualité, qui est souvent d'ordre spatial, mais qui ne l'est pas toujours, ni même toujours d'ordre concret: *Orhiko* «d'Orhy», *etxe*ko «de (la) maison», *etxe oneko* «de bonne maison», *adin bereko* «du même âge» désignent des classes d'êtres et de choses. Les formations où *-ko* est ajouté à un suffixe casuel à signification concrète ont une valeur analogue: *harrizko* «en pierre», *elizarako* «qui va ou qui mène à l'église». Le 1^{er} génitif, par contre, n'exprime pas un caractère, mais une simple relation: *etxearen* «de la maison» n'exprime pas un caractère commun à *jabea* le propriétaire», *izena* «le nom» et *saltzea* «la vente», mais seulement que «la maison» est en relation avec divers êtres, choses ou opérations. Dans *etxearen aldean*, *inguruan* «à côté, autour de la maison», «la maison» sert de repère à des relations spatiales.

Il existe un autre suffixe casuel basque qui, avant d'être intégré à la déclinaison et complété par deux autres formes servant respectivement pour l'indéfini et pour le pluriel, était un suffixe de dérivation, à valeur concrète. C'est celui de l'ablatif. Nous avons montré il y a quelques années (*Eusko-Jakintza*, t. II, 1948, 141-150; cf. *BSL*, XLIV, 1947-48, 144-154) que ce suffixe, *-tik* dans

la plupart des dialectes, mais qui se présente souvent sous la forme *-ti* en souletin et en biscayen, les deux dialectes marginaux, reposait sur le suffixe *-ti* qui sert à former des adjectifs tirés de substantifs, et qu'il a été par la suite intégré à la déclinaison. A date très ancienne, il n'y avait pas d'ablatif, mais un partitif-ablatif en *-ik*, qui a laissé des traces en souletin; car dans ce dialecte, le cas en *-ik*, dans la déclinaison des noms propres de lieux et de certains noms communs, sert à la fois de partitif et d'ablatif (lieu d'où l'on vient et lieu par où l'on passe): cas à valeur grammaticale et à valeur concrète.

Le sociatif, suff. *-e-kin*, *-ar-e-kin*, *-e-kin*, repose sur l'addition au 1^{er} génitif, sous une forme *-e* qui doit être ancienne, d'une postposition *-kien*, conservée dans des textes et dans quelques parlers, et qui provient elle-même de **kiden*, vieil inessif de *kide* «compagnie». «Avec» était primitivement «en compagnie de».

Le suffixe v. bisc. *-(r)-ean* d'ablatif et de partitif mériterait une étude à part. Nous nous bornerons ici à dire que l'élément *-an* paraît être identique à celui que l'on ajoute parfois au suffixe du partitif (*-ik-an*) et à celui qui est devenu la marque de l'ablatif (*-tik-an*). Ces formes, que les poètes surtout emploient quand ils ont besoin d'une syllabe de plus, ont exactement la même valeur que les formes ordinaires en *-ik*, *-tik* (cf. Lafitte, § 139). Dechepare déjà, pour les besoins du vers, emploie dans un petit nombre de passages des formes en *-ikan*, *-ika*, *-tika* (v. Lafon, *BRSV AP*, VII, 1951, p. 317). A quoi s'ajoute cet élément *-an* dans le suffixe *-ean*? Une consonne a-t-elle disparu entre *e* et *a*? Quelle consonne? Elle pourrait être le *-n* du génitif, à moins que *-an* ait été ajouté à la forme archaïque *-e* du suffixe du 1^{er} génitif. Dans les *Refranes* de 1596, qui ne connaissent pas l'ablatif en *-tik*, les formes en *-ean* ont la même signification que les formes en *-tik(an)* des autres dialectes: *eskurean haora* (176) «de la main à la bouche» = *eskutik(an) ahora*. Dans le proverbe 411 du même recueil, on trouve la forme du sg. (défini) *eznearean* «du lait», comme patient d'un verbe transitif; elle est déterminée par un syntagme en *-en*: «prends en mai du lait de chèvre noire». Il semble que ce cas en *-ean* est formé à partir du 1^{er} génitif et que la valeur primitive de celui-ci a été celle d'un dérivé, «ce qui est de la nature de...». On lit dans une chanson du XVI^e siècle (L. Michelena, *Textos arcaicos vascos*, p. 75) *iausida zerurean arria* «la pierre est tombée du ciel» et dans les refranes, 232, *ezkonzea ta aginzea zerurean jator-guz* «le mariage et le commandement nous viennent du ciel»; *zerurean* peut avoir signifié primitivement «de nature céleste, qui a rapport avec le ciel».

Dans les dialectes autres que le biscayen, à l'époque où l'on ne distinguait pas encore l'indéfini et le singulier, la déclinaison basque comprenait les cas suivants (cf. Lafon, *BSL*, LV, 1960, p. 196-199):

nominatif: thème nu

actif (ou ergatif)	}	
datif	}	à valeur grammaticale
partitif-ablatif		à valeur grammaticale et concrète
génitif (en <i>-en</i>)		à valeur grammaticale et concrète;
		pouvait se décliner
instrumental	}	
inessif	}	à valeur concrète
latif	}	

Un suffixe de dérivation *-ko* pouvait s'ajouter au thème nu et aux cas qui ont toujours ou peuvent avoir une valeur concrète, pour former des compléments marquant la qualité. Il ne s'ajoute jamais, en principe, à des substantifs, syntagmes ou pronoms désignant des êtres animés. Il constitue une sorte de classificateur dans une langue qui ignore toute distinction morphologique entre ce qui est animé et ce qui ne l'est pas. Mais son emploi ne dépend pas seulement du sens (non-animé) du substantif de base; il dépend aussi de celui du substantif que le dérivé doit compléter et de la pensée à exprimer. Il en a été de même, par la suite, du 2^e génitif, lorsque ce suffixe a été intégré à la déclinaison.

On est en droit de penser que le suffixe *-en* du 1^{er} génitif a été lui aussi, primitivement, un suffixe de dérivation servant à former des déterminants et fournissant de nouveaux thèmes déclinables. Mais il a dû être intégré à la déclinaison plus tôt que le suffixe *-ko*, et il a une signification plus vague; il n'est pas, comme celui-ci, un instrument de qualification par classification.

SUR LES SUFFIXES CASUELS *-ti* et *-tik**

En basque, le cas appelé ablatif, discédent ou élatif est caractérisé par un suffixe qui se présente, suivant les parlers, sous les formes *-tik* ou *-ti*. Il sert à exprimer le lieu d'où l'on part ou dont on s'éloigne, ou celui par où l'on passe, ou enfin le tout dont on prend une partie: *oihanetik jiten da* «il vient du bois»; *oihanetik iragan da* «il est passé par le bois»; *choilki cemberatic yastatuco dut* «je goûterai seulement du breuil» (*Guide de la conversation français-basque*, 1873, p. 16); *fruitu debecatutic jatez* (*Catichima Baionaco Diocesacoa*, 1912, p. 53) «en mangeant du fruit défendu». Toutefois, pour indiquer un tout dont on prend une partie, on se sert le plus souvent du partitif, caractérisé par le suffixe *-ik* (précédé de *r* quand le thème du mot se termine par une voyelle).

La forme *-tik* est beaucoup plus répandue que la forme *-ti*. Plusieurs dialectes n'emploient que la première. L'usage de la seconde est «particulièrement fréquent en souletin» (Gavel, *Grammaire basque*, t. I, § 54, p.32), bien que *-tik* y soit employé lui aussi. La formule *-ti* s'emploie, en outre, selon M. Azkue (*Dictionnaire*, art. *-ti*, 2°) en bas-navarrais et dans quelques parlers biscayens occidentaux. M. Azkue ajoute que, dans certaines localités, comme Ispaster (bisc. oriental) et Mondragon (sous-dialecte biscayen du Guipuzcoa), on emploie *-ti* et *-tik*. Il indique ailleurs (*Morfología vasca*, § 503, p. 332) que Moguel, dans son *Peru Abarca*, emploie à quatre lignes de distance une forme en *-tik* et une en *-ti*: *iñoren lepotik ondo edaten dabeela* «qu'ils boivent bien aux frais des autres»; *ta au neure diruti* «et (faisons) ceci sur mon argent».

M. Uhlenbeck est d'avis que *-ti* provient de *-tik* par amuissement de la consonne finale (*Contribution à une phonétique comparative des dialectes basques*, § 18, p. 86 du tirage à part). Mais il ne cite qu'un seul autre exemple de chute d'un *k* final: *ezik, ezi* «donc, que». Or, il est impossible de dire quelles est la plus ancienne de ces deux formes; on ne saisit pas la nature du lien qui les unit entre elles et à la forme apparentée *ezen* (cf. *baizik, baizi* et *baizen*).

*EJ II, 1948, (141-150)

M. Gavel, au contraire, pense que *-ti* est plus ancien que *-tik*: *-tik*, écrit-il (*op. cit.*, p. 206), paraît formé de *ti* plus *k*: en biscayen, lorsqu'il est combiné avec le suffixe *-xe*, celui-ci le dissocie, et il en résulte une désinence *-tixek*. Quant au *k* de *-tik*, il est possible qu'il soit identique au *-k* de l'actif. Réserveons pour le moment la question de l'origine du *-k* de *-tik*. A cela près, l'opinion de M. Gavel me paraît juste; l'argument tiré du suffixe *-tixek* me semble décisif. On trouve en effet en biscayen des formes comme *ordutixek* «dès alors même», *oraindixek* «dès maintenant même», *doanetixek* «depuis le moment même où il va» (*Azkue, Dict. art. -xe*, p. 246; *Morf.*, § 349, page. 224).

Il reste à déterminer quelle était la valeur primitive du suffixe *-ti*: c'est l'objet du présent article.

Schuchardt est d'avis (*Primitiae Linguae Vasconum*, § 26, p. 11) que *-tik* se compose de deux parties «dont la première, *-ti*, signifie "lieu, place", comme dans *mabasti* "vignoble", et serait une réduction de *tegi*, si souvent employé comme deuxième thème de composés». «Cependant, ajoute-t-il, on ne doit pas passer sous silence que *-ti*, dans *goiti*, "vers le haut", *beheiti* "vers le bas", désigne le but».

Avant d'examiner le cas de *goiti* et *beheiti*, dont Schuchardt lui-même souligne l'importance et qui, dans son hypothèse, fait difficulté, notons que deux raisons, l'une d'ordre morphologique, l'autre d'ordre phonétique, interdisent de considérer *-tik* comme provenant de l'addition du suffixe de partitif *-ik* à un élément *-ti*. D'abord, la finale complexe *-tixek* montre que le dernier élément du suffixe *-tik* est *-k*, et non *-ik*. De plus, comme M. Gavel le fait remarquer avec raison (p. 32, n. 1), si *-tik* provenait de **tiik* (ou de **tirik*), la finale d'ablatif, en souletin, porterait l'accent tonique. Or «le suffixe *-tik* laisse subsister l'accent tonique sur la syllable qui le précède»: *ahótik* ou *ahóti*, de *áho* «bouche». M. Gavel ne fait pas allusion à l'hypothèse de Schuchardt; mais le fait qu'il signale constitue une objection décisive à l'idée d'après laquelle *-tik* serait une forme réduite du partitif de *-ti*.

L'idée selon laquelle *-ti* reposerait sur le substantif *tegi* n'a en soi rien d'in vraisemblable. Mais il est difficile d'admettre qu'un substantif en *-ti* désignant un endroit caractérisé par la présence de quelque chose puisse être employé sans désinence pour exprimer soit le point de départ, soit, comme dans *goiti* et *beheiti*, la direction où l'on va.

Examinons de plus près ces deux mots, qui sont toujours dépourvus de *-k*, même dans des parlars et des auteurs qui n'utilisent que des ablatifs en *-tik*.

Goiti et *beheiti* sont incontestablement tirés des thèmes *go-* et *behe-* qui ont fourni les allatifs *gora* et *behera*: la valeur d'allatif de ces deux derniers mots est très nette, par exemple, dans les proverbes 481, 673, 202 et 236

d'Oihenart. *Bee* existe en biscayen et signifie «sol, bas». *Go-* a servi à former *goi* «hauteur» et *igo* (participe passé) «monté». L'allatif *gora* est devenu un adjectif signifiant «haut» (cf. Uhlenbeck, in *Anthropos*, Band 35-36, 1940-1941, p. 971, compte-rendu d'un travail de Wölfer) et qui peut être pris substantivement («avantage, progrès»). *Goiti* peut s'employer comme adjectif; il signifie alors «qui est en sus, supplémentaire». Liçarrague écrit au verso de la page de titre de son *Calendrier: urtheco 365 egunez goiti diren sey orenetario* «des six heures qui sont en sus des 365 jours de l'année». *Goiti* peut s'employer comme substantif; il signifie alors «restes d'un repas» ou «grenier»; *beëiti* signifie «pavé ou sol d'une habitation, cave».

Goiti et *beëiti* employés comme adverbes n'ont jamais valeur d'ablatif.

Le plus ancien des écrivains basques, Dechepare, dont le parler était le cizain et qui n'emploie que des ablatifs en *-tic* (sauf en *-tica*), utilise *goiti* pour indiquer la direction où l'on va (I, 325): *Iustu oro yganen da bertan goyti ayrian* «tous les justes monteront aussitôt dans les airs», litt. «monteront en haut dans l'air». *Ayrian* est à l'inessif parce que le mouvement d'ascension se fait dans l'air, non dans la direction de l'air. Cette juxtaposition de *goiti* et d'un inessif est encore usuelle aujourd'hui; M. l'abbé Lafitte cite (*Grammaire basque*, paragraphe 825, p. 426) les expressions *mendian goiti* «en traversant la montagne vers le haut», *mendian beëiti* «en traversant la montagne vers le bas», avec leurs synonymes *mendian gora*, *mendian behera*, dont le deuxième terme est à l'allatif. Il indique ailleurs (paragraphe 354, p. 160) que *goiti* signifie «vers le haut» et *beëiti* «vers le bas», et cite les expressions *zatho goiti* «venez en haut, montez», *zatho beëiti* «venez en bas, vers le bas».

M. Azkue donne dans son Dictionnaire les indications suivantes: *beëiti* (lab. d'Ainhoa, bas-nav., soul.) «en bas»; *goiti* (salaz., ronc., soul.) «en haut». Il cite ce proverbe salazarais: *goiti mirigiten, apal erortzen* «celui qui regarde en haut tombe en bas»; *goiti* et *apal* désignent les directions du regard et de la chute; *apal* est l'adjectif signifiant «bas». Dans sa *Morfología* (§ 23, p. 27) il signale qu'à Vera (haut-nav. sept., sous-dialecte de las Cinco Villas), *goiti* et *beiti* (que l'on prononce *gotti*, *betti*, avec *t* mouillé) «ont cessé de signifier «d'en haut» et «d'en bas», pour exprimer simplement les idées de haut et de bas». «D'en haut» se dit *gottitik* et «d'en bas» *bettitik*.

En Basse-Soule orientale, *goiti* signifie «vers le haut» (Larrasquet, *Le basque de la Basse-Soule orientale*, p. 116); «vers le bas» se dit *behera* (forme d'allatif); *beëiti* ne figure pas dans le lexique de l'ouvrage: A Larrau (Haute-Soule), on dit couramment *banúzü góiti* «je monte», *jün nüzü góiti* «je suis monté» (observation personnelle).

L'exemple de *goiti* et de *beëiti* n'est pas unique. L'adverbe signifiant «loin» se présente (Azkue, *Morf.*, § 670, p. 457) sous les formes suivantes:

urrin (bisc.), *urrun* (haut-nav. et bisc.), *hurrun* (bas-nav. et lab.), *urruti* (guip.). Il faut y ajouter *hürrün* (soul.). Ces mots sont l'inessif et la forme en *-ti* d'un thème *urri-*, *urru-*. *Urruti* se rencontre aussi (Azkue, *Dict.*) à Lezo (haut-nav. sept., sous-dialecte d'Irun), et l'on trouve en guipuzcoan la forme *urrutian*, avec le suffixe d'inessif singulier. Dans le même passage où il indique le sens de *goiti* et de *beheiti* (p. 160), M. l'abbé Lafitte ajoute que «les anciens» employaient *urruti* pour dire «vers le lointain», mais qu'il n'est plus usité aujourd'hui (dans les parlers basques-français).

La symétrie de *apal erortzen* et de *goiti mirigiten* me donne à penser que *goiti* est un adjectif, employé ici comme attribut. Des constructions comme *goiti mirigiten*, *apal erortzen*, *banúzü goiti* sont comparables à l'expression latine *raptum sublimem procella* (Tite-Live. 1. 16, 2) «qu'il avait été enlevé au ciel par la tempête» ou au vieux-slave *pade nici* «il est tombé la face contre terre»; *nici* est un adjectif dérivé du mot *ni-*, que l'on trouve dans plusieurs autres langues indo-européennes, employé comme préverbe indiquant mouvement de haut en bas (Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 7^e éd., p. 350-351). Ce type appositionnel de construction était courant en indo-européen (Meillet, p. 360).

Comme d'autre part, le basque possède un suffixe d'adjectif *-ti*, qui a servi à former, par exemple, *gezurti* «menteur», *beldurti* «craintif», *adurti* «baveux», de *gezur* «mensonge», *beldur* «crainte», *adur* «bave», je suis porté à penser que le suffixe *-ti* de *goiti* est le même que celui de *gezurti*, et que *goiti* «en haut» ne fait qu'un avec l'adjectif *goiti* «qui est en sus, par-dessus»¹.

Je crois, enfin, que l'ablatif en *-ti*, élargi plus tard en *-tik*, est un ancien adjectif qui a été intégré au système de la déclinaison. Dans la vieille langue, en effet, un mot pourvu du suffixe *-ti* et qui fait figure de complément à l'ablatif peut souvent être considéré comme un adjectif attribut ou placé en apposition.

Le proverbe 44 d'Oihenart, *Asiti bihia*, est une phrase sans verbe qu'un Basque d'aujourd'hui traduirait par «le grain procède de la semence». *Asiti* est en effet l'ablatif actuel de *asi* (*azi*) «semence» en souletin. M. Azkue cite (art. *azi*) le proverbe suivant, en labourdinois de Saint-Jean-de-Luz, où l'ablatif est en *-tik*: *hazitik bihia*, *zotzetik ziria*, *berrotik martzuka*, «de la semence (vient) le grain, du morceau de bois la cheville, du buisson la mûre». Mais Oihenart, qui avait un sens très vif de sa langue, traduit: «le grain vient *tel qu' estoit* la semence»; les mots en italique «sont des adioutements faits au texte basque, pour vne plus ample explication d'iceluy». Ce proverbe signifie donc proprement «le

¹ M. Uhlenbeck, à propos du suffixe d'adjectif *-ti*, s'est posé la question suivante (*R.L.E.B.*, t. III, p. 419): «Le même suffixe se trouve-t-il dans *urruti* (*urrun*) "loin"?» Mais il n'a pas poursuivi cette idée.

grain est de la nature de la semence, semblable à la semence».

Sacuti bihia gal, edo sorroti irina, da galze bardina, «perdre le grain de dedans le sac, ou bien la farine de la poche, tout revient à un», litt. «c'est une perte égale» (prov. 418).

On voit clairement par ces deux exemples comment un adjectif signifiant «de la nature de la semence» ou «qui appartient au sac» a pu être considéré par la suite comme l'ablatif des mots signifiant «semence» ou «sac», comment en d'autres termes, le suffixe d'adjectif -ti a pu devenir un suffixe d'ablatif.

Les proverbes d'Oihenart offrent encore d'autres exemples du même fait.

Belaz düana ez vz hagati,
Austore iinguey denagati,

dit le proverbe 85, qu'Oihenart traduit ainsi: «ne laisse pas aller l'espervier que tu tiens sur la perche, pour l'espérance d'un autour qui te doit venir». *Hagati* étant aujourd'hui l'ablatif de *haga* «perche», on traduirait: «ne laisse pas aller de ta perche l'épervier que tu as, à cause de l'autour qui doit venir». La traduction donnée par Oihenart semble bien indiquer que l'écrivain basque sentait encore dans *hagati* un adjectif dérivé de *haga* qui était mis en apposition à *belaz duana* «l'épervier que tu as».

Buruti hasten da arraina karatsen «c'est de la teste que le poisson commence à puiser» (106): *buruti* a dû être d'abord un adjectif signifiant «qui a rapport à la tête» et qui était mis ici en apposition à *arraina*.

Même construction dans le proverbe 410: *Sorzeti du axeriac malsurkeria* «c'est de naissance que le renard est caut et rusé» (litt. a la ruse»).

On sait que l'ablatif, en basque, s'emploie parfois avec valeur de partitif, et inversement. Le proverbe 27 dit: *Anserati es ian sati* «de l'oison, il n'en faut pas manger quantité», litt. «de l'oie, ne mange pas quantité»: *anserati*, cas en -ti de *ansera*, doit avoir été primitivement un adjectif dérivé signifiant «qui a rapport à l'oie». Il devait être pris substantivement dans cette phrase, qui signifiait «ne mange pas en quantité ce qui est de l'oie». En latin, l'adjectif au neutre singulier *uitulinum* s'emploie dans le sens de «viande de veau» (Cornélius Népos), les adjectifs au féminin singulier *uitulina*, *bubula*, *agnina*, *suilla*, dans le sens de «viande de veau, de boeuf, d'agneau, de porc» (Plaute, Pline). Il en est de même des adjectifs grecs au neutre pluriel *ornítheia* «viande de volaille» (Aristophane) et *syeia* «viande de porc» (Lucien).

Le cas en -ti, comme le partitif en -ik, sert également à indiquer l'endroit par où l'on passe ou bien par où se fait quelque chose. *Itsua da baheti estacussana* «celui là est aveugle, qui ne voit pas au trauers d'un crible» (288): *Baheti*, ablatif de *babe*, devait être d'abord un adjectif dérivé mis en apposition

à *estacussana* et exprimant la manière dont s'accomplit le procès. Même construction dans ces vers d'Oihenart: *daxeconean lepote edo vkoti erregueren besoa* (XX, 136-138) «quand le bras du roi le saisit par le cou ou le poignet».

Dans les *Refranes* de 1596, où ne figure aucune forme en *-tik*, le cas en *-ti* n'a jamais valeur d'ablatif. C'est le suffixe *-ean* qui sert à marquer le point de départ d'un mouvement (ablatif) ou le tout dont on prend une partie (partitif). *Ceeyquec maurtuti hoeanean ederr eztanic calean* (36) «ne fais pas, quand tu vas par le désert (*por el desierto*), ce qui n'est pas beau dans la rue». *Yssuada baeti es dacusena* (426) «aveugle est celui qui ne voit pas à travers un crible» (cf. Oihenart, 288). *Maurtuti hoeanean* devait être primitivement une expression de même type que *zatho goiti* «montez», litt. «allez en haut».

On trouve dans Capanaga, écrivain biscayen du XVII^e siècle, l'expression suivante, citée par M. Azkue (Dict., art. *ate*): *barruti pensamendu gestoak eta ateti enkontru gestoak* «en dedans, de mauvaises pensées, et au dehors de mauvaises tentations»: *barruti* (du substantif *barru* «intérieur») et *ateti* (de *ate* «porte») sont d'anciens adjectifs employés ici avec valeur d'adverbes. *Barruti* s'emploie en biscayen et en guipuzcoan d'Andoain comme substantif signifiant «enclos, terrain destiné à la plantation de jeunes arbres».

Bien que la structure du basque soit fort différente de celle du grec, l'emploi que fait le grec de l'adjectif *thyráios*, dérivé de *thyra* «porte», peut faire comprendre comment l'adjectif basque *ateti*, dérivé de *ate* «porte», a pu devenir un complément de lieu, en d'autres termes une forme casuelle de *ate*. Suivant le sens du verbe avec lequel il est employé, il peut signifier «devant la porte», «au loin», «dehors» (avec mouvement) ou «de dehors»: avec le verbe *tribein* (Eschyle, *Agamemnon*, 1055-56) «ah! je n'ai pas le loisir de passer ainsi mon temps devant la porte»; avec *eînai* (Eschyle, *Euménides*, 864) «que la guerre se fasse au loin!»; avec *oikheîn* (Sophocle, *Electre*, 313) «aller dehors»; avec *eltheîn* (Euripide, *Ion*, 702) «venir du dehors». On conçoit aisément que l'adjectif *ateti* ait pu, d'une part, devenir un adverbe signifiant «dehors», et, d'autre part, grâce à des phrases comme *badoa ateti leiora*, litt. «étant à la porte, il va à la fenêtre», faire finalement figure de complément exprimant l'origine («il va de la porte à la fenêtre») et devenir l'ablatif de *ate*.

Le suffixe d'adjectif *-ti* a été ainsi intégré au système des suffixes casuels, pour exprimer l'éloignement ou la séparation (ablatif et partitif), ou l'endroit par lequel on passe.

Le cas en *-ti* d'un substantif ne se distingue en rien de l'adjectif en *-ti* dérivé du même substantif, si le thème de ce dernier se termine par une voyelle: ainsi *loti* «qui aime à dormir» et *loti* «du sommeil» (p. ex. «on l'a tiré de son sommeil»); *oeti* «qui aime le lit» et *oeti* «du lit». Mais quand le thème du substantif se termine par une consonne, le suffixe casuel *-ti* est précédé d'un *e*, tan-

dis que le suffixe d'adjectif *-ti* s'ajoute directement au thème: *goizti* «matineux», mais *goizeti* «depuis le matin»; *gezurti* «menteur», mais *gezurreti* «du mensonge». Cette dualité de formes ne constitue pas, toutefois, une objection sérieuse à l'hypothèse proposée ici. Elle résulte sans doute d'une différenciation secondaire.

M. Azkue dit (*Morf.* § 47, p. 49) qu'on ne pratique pas dans la dérivation comme dans la déclinaison l'épenthèse de *r* entre voyelles ni de *e* entre consonnes: *lur* plus *-tik* donne, dans la déclinaison, *lurretik*: mais *adur* plus *-ti* donne, comme dérivé, *adurti* «baveux», et non *adurreti*. Mais cette règle n'est pas absolue: elle comporte des exceptions.

Le suffixe *-ko* s'ajoute directement aux adverbes terminés par une consonne: *biharko*, de *bihar* «demain»; *egungo* (de **egunko*; cf. soul. *egünko*), de *egun* «aujourd'hui».

Il s'ajoute aussi directement, dans les dialectes basques-espagnols, aux participes passés en *-n* pour former le futur des verbes: *emanko*, *janko*, en haut-navarrais méridional de Puente la Reina (Bonaparte, *Verbe basque*, p. XIX, n. 4), bisc. et guip. *emango*, *jango* (*op. cit.*, 6 tableau préliminaire). Dans des parlers basques-français, le génitif en *-ko* de *behar* est *beharko* au futur de *behar dut* «j'ai besoin» (déjà chez Oihenart, *Prov.* 126 et 648).

Enfin, dans les dialectes basques-espagnols, qui ont conservé des noms de lieu terminés par une consonne, le génitif en *-ko* et l'ablatif se forment sans intercalation de *e*: *Eibarko*, *Eibargo*, *Eibartik*, *Irungo*, *Irundik*, *Larrauldik*, *Baratzardik* (Azkue, *Morf.*, § 470, p. 294; § 515, p. 341). Les dialectes basques-français ont ajouté un *e* à la fin de tous les noms de lieux qui se terminaient primitivement par une consonne. Mais on trouve chez Johannes d'Etcheberry, écrivain labourdin du début du XVIII^e siècle, *Baztango* et *Izturiztic*, et chez Pierre d'Urte, qui appartient à la même époque, *Uztarizko* et *Paristik* (*op. cit.*, § 472, p. 295).

En outre, dans la plupart des parlers basques est apparu un autre élément de différenciation: lorsque le suffixe *-ti* fonctionnait comme ablatif, il a été élargi en *-tik*, sans doute par analogie avec le suffixe *-ik* du partitif, qui a aussi parfois valeur d'ablatif (*azitik*, par analogie avec *azirik*). Cet élément *-k* n'a jamais été ajouté à *goiti* et à *beheiti*, parce qu'ils n'ont jamais été employés pour marquer le point de départ; ces deux adjectifs sont devenus des adverbes indiquant la direction.

D'ailleurs, si loin qu'il y ait, au point de vue du sens, entre l'adjectif en *-ti* et le substantif au cas en *-tik*, il semble qu'un lien sémantique subsistât encore entre eux dans l'esprit d'Oihenart lorsqu'il traduisait le proverbe 443, *Suretic espala*, de la façon suivante: «le coupeau tient de la nature du bois duquel il est

tiré»: *sureti(c)* signifiait primitivement «qui tient de la nature du bois» et en est venu à signifier «(vient, est tiré) du bois». Cf. le proverbe 44, cité plus haut.

CONCLUSION

Je crois qu'à une époque très ancienne, le basque ne possédait pas dans sa déclinaison un partitif en *-ik* et un ablatif en *-ti* ou *-tik*, mais un ablatif-partitif en *-ik*. Ainsi, en souletin, dans les noms propres de lieux: *horra düzü Maulerik* (prononcé *Mauléyk* «il vient de Mauléon» (*Maule*). Dans le même dialecte, «de chez moi», «de chez toi», etc., quand il s'agit de la personne qui parle, se dit *etcherik* (prononcé *etchéyk*). On n'emploie l'ablatif de *etche* que lorsqu'il s'agit d'une autre maison. On dit *horra düzü etcherik* «il vient de chez lui», mais *horra düzü kharrikako etcheti* «il vient de la maison du village» (Larrasquet, *op. cit.*, art. *-ik* p. 141). «Aujourd'hui même, dit M. Azkue (Morf., § 13, p. 16), dans différentes zones du dialecte biscayen, pour former l'ablatif des noms de lieux, au lieu du suffixe *-tik*, on se sert de *-ik* ou de *-rik*: *etserik etorri da* «il est venu de chez lui», pour *etsetik*: *goirik* «d'en haut» pour *goitik*, *norik* «d'où» pour *nondik*». Le biscayen possède aussi un adverbe *arik* «de là-bas» (on dit ailleurs *andik*, *handik*, *hanti*), cas en *-ik* du thème *ar-*, comme *norik* du thème *nor-*. *Norik* se rencontre déjà au XVII^e siècle, chez Micoleta (Azkue, § 631, p. 426); *arik*, au XVI^e, chez Dechepare, avec une valeur temporelle («depuis ce moment»), dans l'expression *ariqueta dançuteno sentencía* (I, 328) «jusqu'à ce qu'ils aient entendu la sentence», litt. «à partir de ce moment (*arik*) et (*eta*) pendant tout le temps qu'ils entendent (*dançuteno*) la sentence» (cf. Lafon, *Système du Verbe basque*, t. I, p. 465-466). Des exemples de *arik* «depuis ce temps-là» sont cités dans la *Morfología* de M. Azkue (§ 631, p. 426). Le suffixe *-danik* «depuis», qui semble avoir été employé dans tous les dialectes (cf. Azkue, § 479, p. 300-301) et l'est encore dans plusieurs, n'est pas autre chose que le partitif de *dan*, forme relative de *da* «il est»: *egundanik* «depuis aujourd'hui» signifie littéralement «depuis que c'est aujourd'hui»; *amären sabeleandanic* (Liçarrague, *Actes des Apôtres*, 14, 7) signifie «depuis qu'il est dans le sein de sa mère» (Schuchardt, *Primitiae Linguae Vasconum*, § 26, p. 12). Enfin, dans tous les dialectes basques, le complément du superlatif peut se mettre au partitif: *haurrik ederrena* «le plus beau des enfants». Cet emploi, «très fréquent dans tous les dialectes» (Azkue, § 442, p. 274), est particulièrement remarquable: il remonte à une époque où il n'existait pas encore en basque trois nombres distincts, un singulier et un pluriel ayant tous deux valeurs définies (*barria* «la pierre», *harriak* «les pierres») et un indéfini (*barri* «pierre, de la pierre, des pierres»). Le basque, à cette époque, ne

possédait pas un article défini postposé, ni peut-être un suffixe *-eta* de pluriel (cf. Gavel, *op. cit.*, § 62, p. 44).

Plus tard, on éprouva sans doute le besoin de distinguer l'ablatif du partitif, et l'on utilisa, pour exprimer l'ablatif, le suffixe d'adjectif *-ti*, auquel on ajouta, dans la plupart des dialectes, l'élément *-k*, probablement par analogie avec le partitif. Lorsque la déclinaison du singulier se constitua, par la suffixation d'un démonstratif utilisé comme article défini, le cas en *-ti* ou *-tik* fut affecté, ainsi que les cas en *-ra* et en *-ko*, au singulier, bien qu'aucun de ces suffixes ne contienne l'article défini, et le partitif fut rattaché à l'indéfini.

L'exemple du suffixe d'ablatif *-ti(k)* n'est pas isolé en basque. Le génitif en *-ko* est probablement un ancien adjectif.

Diverses langues caucasiennes offrent des exemples du même fait: passage, de suffixes dérivatifs dans le système des suffixes casuels. Ainsi, les suffixes *-n*, *-d*, *-l*, qui, dans plusieurs langues du Daghestan, servent à former le génitif des noms (cf. bsq. *-en*) servent aussi —c'était là leur emploi primitif— à former des adjectifs et des participes. Un suffixe à sifflante sourde qui a subsisté en lak comme suffixe d'adjectifs (*-ssa*) sert à former le génitif des noms dans les langues du groupe dido (*-s*). «Le génitif tchéchénolesghien n'est qu'un adjectif dénominatif» (Troubetzkoy, in *B. S. L. P.*, t., XXIX, 1929, p. 157). Il est probable que des suffixes servant à former des adjectifs ou des participes ont été utilisés dans la déclinaison des langues caucasiennes pour former d'autres cas que le génitif.

Ce fait est encore plus accusé dans le domaine ouralo-altaïque, où les désinences casuelles, dit M. A. Sauvageot (*Encyclopédie Française*, 1-36-5), «n'assument, à l'origine, aucune fonction syntaxique», et «modifient seulement le sens des mots du point de vue sémantique». Le même linguiste écrit encore, dans le même passage: «les formes casuelles de l'ouralo-altaïque... doivent être assimilées aux autres suffixations dérivatives qui forment des mots comparables à nos adjectifs dérivés».

LE NOMBRE DANS LA DÉCLINAISON BASQUE*

En basque, aujourd'hui comme à l'époque des plus anciens textes (XVI^e siècle), la déclinaison d'un nom commun ou d'un adjectif comporte trois jeux de formes, qui constituent ce qu'on appelle le singulier, le pluriel et l'indéfini. Aujourd'hui ils s'emploient, en principe, le premier lorsqu'il s'agit d'un être ou d'un objet individualisé, déterminé, appartenant à une classe, ou de la classe considérée dans son ensemble, le deuxième lorsqu'il s'agit de plusieurs êtres ou objets déterminés appartenant à une même classe ou de tous les êtres ou objets faisant partie de cette classe, le troisième lorsqu'il s'agit d'une classe d'êtres ou d'objets sans que l'on y opère aucune distinction d'individus déterminés, de partie et de tout, d'unité et de pluralité.

L'indéfini, dont le nominatif est identique au thème du mot, exprime parfois le concept de l'objet, l'idée nominale sans aucune détermination ni distinction interne: on dit, par exemple, *haur izan du* «elle a accouché», littéralement, «elle a eu enfant(s)», *so egin* «faire attention», *lo egin* «dormir», litt. «faire sommeil»; l'adjectif *huts* «vide» s'emploie comme substantif avec la signification de «manque, défaut», et figure au nominatif indéfini dans l'expression *huts egin* «faire défaut, manquer».

Les formes et les exemples cités dans cet article sont, sauf indication contraire, empruntés au labourdin moderne.

Dans des proverbes anciens ou de type ancien, l'indéfini exprime l'idée nominale dans toute son extension. *Atzerri otserri* (Oihenart, 49) «pays d'étranger, pays de loups»; *Eskualdun fededun* «basque, croyant». Les proverbes 153, 229 et 242 d'Oihenart contiennent chacun un substantif ou un groupe nominal (substantif plus adjectif épithète) à l'actif indéfini. Les voici, avec la traduction qu'en donne Oihenart: *Ezakusan begik nigar eztegitik* «l'oeil qui ne te voit pas ne te pleurera pas»; *Herrik bere lege ethek bere aztura* «chaque

**Via Domitia* I, 1954, (111-121)

pays a sa loi, et chaque maison a sa coutume»; *Hitz eztik mihia zaurtzen eztik* «une parole douce ne blesse pas la langue». Les trois substantifs et le groupe nominal à l'actif indéfini ne désignent aucun «individu» déterminé de la classe désigné («l'oeil», «pays», «maison», «parole douce»); ils s'appliquent à n'importe lequel d'entre eux et les propositions où ils figurent sont des propositions universelles.

Le mot qui signifie «pierre» se présente au nominatif sous les trois formes suivantes, et aujourd'hui, en principe, avec les significations que voici:

harri, sans aucun suffixe casuel: «de la pierre en quantité indéterminée, des pierres indéterminées»;

harria, avec le suffixe casuel *-a*: «la pierre, telle pierre déterminée dont il est ou dont il a été déjà question», ou «la pierre en général».

Hemen da harri signifie «il y a ici de la pierre» ou «il y a ici des pierres». *Hemen da harria* veut dire «la pierre (dont on a déjà parlé) est ici»; *hemen dire harriak* «les pierres (dont on a déjà parlé) sont ici». On emploie, de même, le nominatif singulier *harria* si l'on veut dire, par exemple, que la pierre considérée en général n'est pas fertile, et le nominatif pluriel *harriak* si l'on veut dire que les pierres, en général, s'enfoncent quand on les jette dans l'eau.

On lit dans un conte folklorique (Mayi Ariztia, *Amattoaren uzta*, (p. 41): *atcheman zuen gizon bat fago pikatzen hari zena* «il trouva un homme qui coupait des hêtres». *Fagoa*, au nominatif singulier, au lieu du nominatif indéfini *fago*, signifierait «le hêtre», un hêtre déterminé dont il a été question, et *fagoak*, au nominatif pluriel, «les hêtres», des hêtres déterminés dont il a été question.

L'instrument de *harri* est *harriz* à l'indéfini, *harriaz* au singulier, *harriez* au pluriel. On dit, par exemple, *etche hau harriz egina da* «cette maison est faite en pierre (s)»; *alhor hau harriz bethea da* «ce champ est plein de pierre(s)»; *jo du harriaz* «il l'a frappé avec la pierre» (avec une pierre déterminée); *jo dituzte harriez* «ils les ont frappés avec les pierres» (avec des pierres déterminées).

Le partitif de *harri* est *harririk*. Ce cas n'existe que dans la déclinaison indéfinie; la distinction de l'un et du multiple lui est étrangère. *Alhor hartan ezta harririk baizik* peut se traduire en français par «dans ce champ il n'y a que de la pierre» ou par «dans ce champ il n'y a que des pierres».

Un substantif ou un groupe nominal précédé d'un nom de nombre cardinal ne se met au pluriel que s'il s'agit d'un groupe d'objets individualisés et déterminés, par exemple, *sei harriak* «les six pierres», *sei harri lodiak* «les six grosses pierres». S'il ne s'agit pas d'objets déterminés, le substantif ou le grou-

pe nominal se met à l'indéfini; *sei harri* «six pierres», litt. «six en fait de pierres», *sei harri lodi* «six grosses pierres».

Les noms propres de personnes et de lieux ne se déclinent qu'à l'indéfini: ils n'ont pas besoin d'être individualisés, déterminés par un procédé morphologique, puisque chacun d'eux désigne un être ou un lieu individuel, déterminé. On décline aussi à l'indéfini certains noms communs qui expriment des relations de parenté et qui ne s'appliquent qu'à une personne: par exemple *aitautchi* «parrain». On lit dans *Amattoaren uzta*, p. 40: *aitautchiri erran zion* «il dit à son parrain»; *aitautchik ihardetsi zion* «le parrain lui répondit»; *gan zen aitauchiren ganat* «il alla trouver son parrain». Dans *Amattoaren uzta* «la moisson de Grand'mère», *amattoaren* est un génitif indéfini.

On dit parfois que le basque possède trois nombres: singulier, pluriel et indéfini. Cette façon de s'exprimer, que nous avons employée nous-mêmes ailleurs (*Boletín de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País*, VII, 1951, p. 15), n'est pas juste: l'indéfini n'est pas un nombre qui se place à côté du singulier et du pluriel, mais l'absence de nombre. La déclinaison dite indéfinie est indifférente au nombre; elle n'exprime pas cette catégorie. Sur les trois jeux de suffixes casuels que possède le basque, deux expriment à la fois la fonction dans la phrase et le nombre; l'autre exprime la fonction dans la phrase, mais non le nombre. Le nombre, plus précisément l'opposition de l'un et du multiple, ne s'exprime en basque dans la déclinaison des noms communs et des adjectifs que lorsqu'on parle d'êtres ou d'objets individuels et déterminés, ou de genre pris dans leur ensemble. Il faut ajouter que, pour exprimer des propositions universelles, on se sert aujourd'hui le plus souvent de la déclinaison définie, le singulier exprimant la classe tout entière, celle-là et non une autre, et le pluriel tous les «individus» qui en font partie, ceux-là et non d'autres.

En d'autres termes, il y a en basque une déclinaison indéfinie, sans distinction de nombres, et une déclinaison définie à deux nombres, singulier et pluriel. La première ne comporte qu'un jeu de formes; la seconde en comporte deux.

Donc, en principe, dans la déclinaison basque des noms communs et des adjectifs, la distinction du singulier et du pluriel ne se fait que lorsqu'il s'agit de quelque chose d'individualisé, de déterminé, de défini; il n'y a de pluriel s'opposant à un singulier que dans la déclinaison définie. Réciproquement, quelque chose d'individualisé, de déterminé, de défini, doit être exprimé soit au singulier, soit au pluriel, soit comme un, soit comme multiple. Le basque, dans la déclinaison des noms communs et des adjectifs, n'exprime pas le nombre à l'état pur, pour lui-même, mais le nombre conjointement avec l'individualisation, la détermination.

Toutefois, l'emploi de la déclinaison définie et de la déclinaison indéfinie dans les parlers basques actuels souffre des dérogations aux principes exposés plus haut. D'une façon générale, l'indéfini s'emploie moins fréquemment aujourd'hui que dans la vieille langue. Sans doute, on continue à décliner à l'indéfini les noms communs et les groupes nominaux lorsqu'ils sont précédés d'un nom de nombre cardinal (dans les conditions indiquées plus haut), ou d'un interrogatif comme *zer* ou *zein* «quel» (voir plus bas), ou *zembat* «combien de?» ou d'un «adjectif indéfini» comme *zembait* «quelque(s)», *ainitz* «beaucoup de». Mais en dehors de ces constructions, les noms communs et les groupes nominaux ne s'emploient couramment à l'indéfini qu'au nominatif, à l'instrumental et au partitif. Ce dernier cas, qui n'existe que dans la déclinaison indéfinie, s'emploie obligatoirement dans les phrases négatives et interrogatives lorsqu'il ne s'agit pas d'objets individualisés: *bada harririk?* «y-a-t il des pierres (ou de la pierre)?», *ezta harririk* «il n'y a pas de pierre(s)». Par contre, on n'emploie plus, par exemple, du moins dans les dialectes basques-français, l'actif indéfini comme le faisait Liçarrague dans ce passage (Mc, 16, 8): *ikharak eta iziapenak harzitzan* «ils furent pris de tremblement et de frayeur», litt. «tremblement et frayeur (les deux mots sont à l'actif indéfini) les prit». On ne forme plus d'expressions du type de *lok hartu* (souvent écrit en un seul mot, *lokhartu*) «endormi», litt. «pris de sommeil», composé de *lok*, actif indéfini de *lo* «sommeil» et du participe passé *hartu* «pris».

Dans plusieurs dialectes, notamment en labourdin, un nom commun ou un groupe nominal qui exprime une idée partitive (comme en français *de l'eau*, *de la pierre*, *des pierres*, en espagnol *agua*, *pedra*, *pedras*) se met normalement au défini (singulier ou pluriel, suivant les circonstances), pourvu qu'il ne soit pas sujet ou patient d'un verbe interrogatif, ou dubitatif, ou négatif, auquel cas c'est le partitif qui est employé (Gavel, *Grammaire basque*, t. I § 72, p.80: on dit, par exemple, *bada ura*, et non *bada ur*, pour dire «il y a de l'eau», *badire sagarrak* et non *bada sagar* pour dire «il y a des pommes», en mettant *ur* et *sagar* au nominatif défini, singulier dans le premier cas, pluriel dans le second. «Toutes les fois que rien ne s'y oppose, dit M.Gavel (§ 72, p. 88), le basque commun témoigne d'une tendance à faire le plus grand usage possible du défini», c'est-à-dire à employer les noms communs et les groupes nominaux au singulier ou au pluriel, en d'autres termes à leur appliquer la catégorie du nombre.

Quelle place la catégorie du nombre tient-elle dans la déclinaison basque en dehors des substantifs et des adjectifs qualificatifs?

Quatre pronoms personnels, sur les cinq que possède le basque, et la plupart des interrogatifs et des «indéfinis» suivent, à quelques détails près, la déclinaison indéfinie des noms communs: *ni* «je», *hi* «tu», *gu* «nous», *zu* «vous» (respectueux); *nor* «qui?», *zer* «quoi», *oro* «tout, tous», *nehor* «per-

sonne», *deus* «rien», *zembat* «combien», *zembait* «quelque(s)», *ainitz* «beaucoup», *guti* «peu».

Un pronom personnel fait exception: comme *zu*, ancien pronom de 2^e personne du pluriel, a pris la valeur d'un singulier de politesse, le basque s'est donné un nouveau pronom de 2^e du pluriel, en ajoutant à *zu* les suffixes casuels du pluriel (à ceci près que son nominatif est identique à son actif). En outre, dans quelques parlers biscayens, on a donné aussi, par analogie, un pluriel à *i*, pronom personnel familier du 2^e personne du singulier: soit *irek* à Arratia, *iek* à Lequeitio (voir Bonaparte, *Remarques...* Vinson, 1877, p. 26; Azkue, *Morfología vasca*, § 641, p. 433. Mais cette innovation ne s'est produite que sur une aire restreinte, et déjà à l'époque où Bonaparte a fait ses observations, ce pluriel de tutoiement n'était plus employé à Arratia que par «quelques rares vieillards».

Les démonstratifs connaissent la catégorie du nombre: on y distingue l'unité et la pluralité. Mais cette distinction ne s'y fait pas de la même façon que dans la déclinaison des noms communs et des adjectifs qualificatifs. Les démonstratifs forment leur pluriel à l'aide des mêmes suffixes casuels que les noms communs et les adjectifs; mais ces suffixes s'ajoutent à des thèmes différents de ceux du singulier et parfois variés. Au singulier, ils suivent la déclinaison indéfinie des noms communs. De plus, la distinction du singulier et du pluriel n'a pas pour les démonstratifs la même signification que pour les noms communs et les adjectifs qualificatifs. Comme les démonstratifs servent à désigner quelque chose ou quelqu'un de déterminé, l'opposition des notions de défini et d'indéfini ne s'applique pas à eux. Le singulier et le pluriel ne constituent pas ici une déclinaison définie, s'opposant à une déclinaison indéfinie. Le singulier et le pluriel s'opposent l'un à l'autre, sans s'opposer en outre conjointement, comme formes définies, à une série de formes non définies, indifférentes à la distinction des nombres. Plusieurs des suffixes casuels de l'indéfini servent ici à exprimer l'un par opposition au multiple; ils ont valeur de singulier. Il ne faut pas s'en étonner. Un élément morphologique n'a pas de valeur par lui-même; sa valeur résulte des oppositions où il est engagé avec d'autres éléments morphologiques. Les suffixes de la déclinaison dite indéfinie n'expriment pas par eux-mêmes la distinction de l'un et du multiple; ils sont indifférents au nombre. Mais ils prennent la valeur du singulier s'il y a en face d'eux non pas un double jeu de suffixes casuels exprimant l'un l'unité, l'autre la pluralité, mais une seule série de suffixes exprimant la pluralité.

Le pronom *batzu* «quelques» n'est autre que le nom de nombre *bat* «un» (qui sert aussi d'article indéfini) pourvu d'un suffixe *-tzu*. Aujourd'hui, *batzu* prend les suffixes casuels du pluriel: nom. et act. *batzuk* ou *batzuek*, dat. *batzuei*, gén. *batzuen*, etc. Mais dans la vieille langue il prenait les suffixes casuels de l'indéfini: nom. *batzu*, act. *batzuk* (Liçarrague), gén. *batzuren* (Oihenart,

Prov., 72), inessif *batzutan* «quelquefois, parfois». *Batzu* est un véritable pluriel de *bat*; il correspond à esp. *unos* (fr. *des* opposé à l'article indéfini *un*). Et c'est un pluriel indéfini, à la différence de *batak* «les uns», qui est un pluriel défini, s'opposant à *bata* «l'un», singulier défini.

En souletin, du moins aujourd'hui, on n'emploie pas *batzu*. Si l'on parle d'objets non individualisés et que l'on veuille indiquer qu'il y en a plusieurs, on se sert, ailleurs qu'au nominatif, de l'expression *eli bat* qui signifie littéralement «une paire»: act. *haur eli batek* «des enfants», dat. *haur eli bati*, gén. *haur eli baten*, etc.

Le suffixe *-tzu* n'est employé comme suffixe de pluriel en dehors de *batzu* qu'en biscayen, où il sert à donner un pluriel aux interrogatifs. Tandis que, dans les autres dialectes, *nor* «qui?» et *zer* «quoi,» n'expriment pas le nombre, le biscayen possède des formes de pluriel, *nortzuk* et *zertzuk* où le suffixe *-tzu* est suivi d'un indice de nominatif pluriel *-k* (comme dans *batzuk*, variante de *batzu*, plus récente que *batzuk*).

Zer peut être suivi d'un substantif ou d'un groupe nominal; le groupe ainsi formé se décline à l'indéfini; il n'est ni singulier ni pluriel. *Zer kanta?* peut signifier «quelle chanson?» ou «quelles chansons?». Dans le passage que voici d'un dialogue en labourdinois de Sare que Schuchardt a publié dans son étude *Zur Kenntniss des Baskischen von Sara*, p. 27, comme il est question de plusieurs chansons, *ze kanta?* veut dire «quelles chansons?»:

Kantak ee bagintuen gero Ganes! - Ze kanta? - Kanta ederrak leengo pilotari zaarren eta oaikuen gainean emanak.

«Nous avons aussi des chansons ensuite, Jean! — Quelles chansons? — De belles chansons, faites sur les vieux pelotaris d'autrefois et sur ceux d'aujourd'hui».

On remarquera que *kantak* et *kanta ederrak* sont au pluriel, bien qu'il ne s'agisse pas de chansons déterminées. Le pluriel est employé ici à la place de l'indéfini, en vertu de la tendance signalée plus haut, pour marquer qu'il s'agit de plusieurs chansons.

En biscayen on peut dire *zertzuk?* «quelles?» ou *zer kantatzuk?* «quelles chansons?», pluriel non défini.

En labourdinois et dans les autres dialectes, on peut décliner au singulier et au pluriel (déclinaison définie) le groupe formé par *zer* et un nom commun ou un groupe nominal. Mais il prend alors une valeur exclamative: *zer kanta ederra!* veut dire «quelle belle chanson!», et *zer kanta ederrak!* «quelles belles chansons!». *Zer kanta eder*, à l'indéfini, est une expression interrogative qui signifie «quelle(s) belle(s) chanson(s)?». Comme, en labourdinois et dans plu-

sieurs autres dialectes, il n'y a pas de différence entre le nominatif singulier et le nominatif indéfini des substantifs en *-a zer kanta* peut signifier, suivant l'intonation interrogative ou exclamative, «quelle(s) chanson(s)?» ou «quelle chanson!».

L'interrogatif *zein* «quel?» qui repose sans doute sur *zeren* génitif de *zer*, se décline à l'indéfini. «La déclinaison de *zein*, dit M. Gavel (Gr., § 97, p. 146), ne précise aucune idée de singulier ou de pluriel, et le soin de la suppléer est laissé à l'intelligence de l'auditeur ou du lecteur. «*Zein?*» peut signifier «quel» ou «quels». Mais en biscayen, *zein* a un pluriel, *zeintzuk*. On dit, par exemple, *zeintzuk daroe a* (Pablo de Zamarripa, *Gramatica vasca*, 1928, p. 38) «quelles personnes portent cela?». A Eibar, en biscayen du Guipuzcoa, on dit *zein gizontzuk?* «quels hommes?» (Azkue, *Morf.*, § 231). En labourdin, on ne peut employer que *zein* (ou *zoin*) *gizon?*, qui peut signifier «quel homme?» ou «quels hommes?».

Le biscayen possède donc un rudiment de «pluriel indéfini», caractérisé par le suffixe *-tzu*. Ce «pluriel indéfini» en *tzu* doit être ancien, car le suffixe de pluriel *-tzu* a un correspondant dans une langue caucasique du Nord-Ouest, l'abkhaz (Lafon, in *Word* vol. 7, n° 3, 1951, p. 237. Mais on ne peut pas dire, faute de documents assez anciens, quelle a pu être son extension en basque archaïque. Le mot *bat* «un», on l'a vu plus haut, possède, notamment en labourdin, un quadruple jeu de formes: nom.sg. indéfini *bat* «un», pl. défini *batak* «les uns». Mais ce cas est unique en basque. Le singulier défini, dont plusieurs suffixes casuels proviennent de formes casuelles du démonstratif de 3^e personne, est de formation plus récente que le «pluriel indéfini» *batzu*; *bata* a été certainement formé à une époque où le suffixe *-tzu* n'était plus vivant. C'est pourquoi le basque n'a pas pu se donner une déclinaison indéfinie à deux nombres, faisant pendant à une déclinaison définie à deux nombres.

L'état du basque en ce qui concerne la catégorie du nombre dans les noms peut être résumé dans le tableau que voici:

1) Noms communs et adjectifs qualificatifs
deux oppositions

objets non individualisés déclinaison indéfinie: pas de distinction de nombres	objets individualisés déclinaison définie, à deux nombres: singulier/pluriel
--	---

2) Noms propres et quelques noms communs ne désignant chacun qu'un objet ou un être individualisé déclinaison dite indéfinie

3) Pronoms personnels

Mots ne désignant les uns qu'une personne, les autres que plusieurs		Mot désignant plusieurs pers.
déclinaison indéfinie		déclinaison définie (plur.)
1 ^{re} sg.	<i>ni</i>	
2 ^e sg. {familière	<i>hi</i>	
{respectueuse	<i>zu</i>	2 ^e pl. <i>zuek</i>
1 ^{re} pl.	<i>gu</i>	

4) Démonstratifs une seule opposition: un plusieurs

singulier	pluriel
(suffixes de la décl. indéfinie des noms communs)	(suffixes du pl. des noms communs)

5) Interrogatifs et indéfinis

a) Biscayen (interrogatifs):

une seule opposition: un plusieurs.

singulier	pluriel
(suffixes de la décl. indéfinie)	(suff. <i>tzu</i> + suff. du pl.)

b) Autres dialectes:

pas de distinction de nombres: déclinaison indéfinie.

6) *bat* «un»

deux oppositions: quatre jeux de formes

déclinaison indéfinie		déclinaison définie	
singulier	pluriel	singulier	pluriel
(suff. décl. indéf.)	suff. <i>-tzu</i> + suff. décl. indéf. dans la vieille langue	(suff. du sg des communs)	(suff. du pl des noms communs)

On voit que l'expression de la catégorie du nombre dans les noms en basque, sans être compliquée, manque d'unité et d'homogénéité. Elle ne se fait pas dans tout le domaine du nom, et là où elle a lieu, elle se fait de diverses façons. La déclinaison indéfinie, le singulier et le pluriel se sont certainement constitués à des époques différentes et en utilisant des éléments d'origines diverses. En outre, des actions et interactions variées se sont produites. Dans les noms communs et les adjectifs qualificatifs, qui constituent la partie numériquement la plus importante du domaine nominal, la distinction de l'un et du multiple,

en d'autres termes l'expression du nombre, est liée à l'expression du défini, de l'individualisé. Le basque possède quelques très rares formes de «pluriel indéfini», s'appliquant à des objets non définis, non individualisés. Mais nous ignorons quelle a pu être, à date très ancienne, l'extension de ce pluriel. En tout cas, le lien qui unit l'expression de nombre à celle de l'individualisé est aujourd'hui si étroit dans les noms communs et les adjectifs que, dans presque tous les dialectes, sinon dans tous, lorsqu'on veut indiquer qu'il s'agit de plusieurs, même à propos d'objets non individualisés, on emploie le pluriel, qui appartient à la déclinaison définie: on dit *badire sagarrak* litt. «il y a les pommes», pour dire «il y a des pommes». Ou bien on se sert de l'adjectif *batzu*, ancien pluriel indéfini de *bat* «un»; mais pour renforcer sa valeur de pluriel, on lui a ajouté les suffixes casuels du pluriel ordinaire, du pluriel défini. Ce souci de distinguer l'un et le multiple, même lorsqu'il s'agit d'objets non individualisés, est sans doute ancien chez les Basques; mais il paraît être plus vif aujourd'hui qu'à l'époque des plus anciens textes. Il s'est accru certainement sous l'influence des langues romanes voisines, français, espagnol et gascon, qui expriment régulièrement la distinction du singulier et du pluriel dans les noms communs et les groupes formés par un substantif et un adjectif, qu'ils soient ou non précédés d'un article défini, indéfini ou partitif. Mais il est clair que le basque ne peut pas procéder comme les langues romanes ni aller aussi loin qu'elles dans la distinction de l'un et du multiple. Il ne peut pas rendre exactement l'opposition entre *como pescado* et *como pescados*, *je mange du poisson* et *je mange des poissons*. Car il possède une déclinaison, qui, en ce qui concerne, les noms communs et les adjectifs, est dominée par l'opposition du défini et de l'indéfini: la distinction du singulier et du pluriel se fait uniquement dans le domaine du «défini». Si l'on tient à exprimer la pluralité sans user de la déclinaison définie, on est contraint de recourir à un adjectif indéfini, *batzu*, sous sa forme moderne *batzuek*, ou à une périphrase (*eli bat*). Autrement, il faut sacrifier l'expression de l'indéfini à celle du nombre, et utiliser la déclinaison définie. Celle-ci a gagné du terrain aux dépens de l'autre; mais la déclinaison indéfinie se maintient fermement sur plusieurs de ses positions. Et l'opposition, pour les noms communs et les adjectifs, d'une déclinaison indéfinie, sans distinction de nombres, et d'une déclinaison définie, à deux nombres (singulier et pluriel), reste un des caractères originaux de la langue basque.

SUR LA DECLINAISON DANS LE BISCAYEN DU XVI^e SIECLE ^{1*}

On sait que le biscayen présente des particularités qui le distinguent de l'ensemble des autres dialectes basques. Divers auteurs ont étudié celles qui concernent la phonétique, la conjugaison, la syntaxe, le vocabulaire. Il faut ajouter qu'il y en a aussi qui concernent la déclinaison. Le présent article se propose de les étudier dans les textes biscayens du XVI^e siècle: les *Refranes y Sentencias* de 1596, les textes de Garibay (v. Lafon, *Syst*, I, p. 65-69) et le Catéchisme de Betolaza (1596). Nous nous sommes servi en outre du Dictionnaire de Landuchio (1562) publié par M. Agud et L. Michelena en 1958, avec une introduction de Michelena, des *Textos arcaicos vascos* (1964) de Michelena, et des écrits en biscayen de Micoleta (1653) et de Capanaga (1656), enfin de l'article de F. Castaños, *El genitivo en vizkaino antiguo*, *BRSVAP*, 1957, p. 60-69.

Nous avons exposé la structure de la déclinaison basque actuelle dans Actes du X^e Congrès international des linguistes, Bucarest, 1967, IV, p. 297-301. Nous avons déjà touché à divers points de cette question dans la revue *Eusko-Jakintza* (t. II, 1948, p. 141-150, sur les suffixes casuels *-ti* et *-tik*, et dans *BSL* (t. LV, 1960, p. 192-199, sur la formation du pluriel, à propos de l'expression de l'auteur de l'action en basque).

La déclinaison était déjà la même chez Liçarrague, au XVI^e siècle, que dans le navarro-labourdin littéraire actuel et dans le guipuzcoan d'aujourd'hui. Elle est foncièrement une dans presque toutes les régions du Pays Basque, y compris la Soule si l'on fait abstraction de l'accent tonique souletin et de certaines alternances vocaliques. Le biscayen, par contre, sur quelques points, fait cavalier seul par rapport aux autres dialectes. Nous voulons exposer ici le système de sa déclinaison.

* *BSL LXX*, 1 1975 (275-290)

¹ Notre confrère René Lafon est mort le 4 février 1974. Il avait promis cet article au *Bulletin* et en avait terminé une première rédaction. La mise au point du manuscrit est due à son successeur à l'Université de Bordeaux, notre confrère Jean Haritschelhar.

La déclinaison, en vieux biscayen, comprend, comme dans tous les parlers basques d'autrefois et d'aujourd'hui, trois jeux de formes, appelés habituellement indéfini (sans distinction de nombre), singulier et pluriel. Leurs marques figurent dans le tableau ci-après.

INDEFINI

Nominatif: suffixe zéro

Ergatif: suffixe *-k* après voyelle ou après diphtongue; pas d'exemple après consonne: *bestek* (13) «otro», «un autre» (indéterminé); *edozein hulek* (495) «cada cual pelo», «n'importe quel cheveu». L'ergatif indéfini, mis à part certains syntagmes, est assez rarement employé, non seulement dans les *Refranes*, mais ailleurs: *azaga onik eztau mandazaik* (302) «postrimería buena no la tiene mulatero», «aucun muletier n'a une bonne fin»; *saruk bat uste, tresnazen dauenak beste* (335) «uno piensa el obero, otro quien le apareja», «l'aubère pense une chose, celui qui l'attelle une autre». L'indéfini *saruk* exprime la notion prise dans toute sa généralité, un aubère, quel qu'il soit, comme *begik nigar eztegik* «l'oeil qui ne te voit pas ne te pleurera pas». Le prov. 491 d'Oihenart dit *Harri erabilik eztu biltzen oroldirik* «pierre qui roule n'amasse pas mousse». Par contre il y a un ergatif singulier dans le proverbe biscayen correspondant (5) *arri ebil okiak*.

Datif indéfini: *idi zarri* «à vieux boeuf»; *besteri* (325) «à autrui»; *edozeini* (312) «à chacun»; cf. *edozein xoriri* (Oih., prov. 123).

Cas	indéfini		singulier		pluriel
	a	b	a	b	
Nominatif	zéro		a		ak,ok
Ergatif	k	[n.a.]	ak		ok
Datif	ri	i	ari		ai, oi
Génitif en <i>-en</i>	ren, en	[n.a.]	aren, aen, een, en aen, en, oen		
Sociatif	[n.a.]	[n.a.]	agaz		akaz
Génitif en <i>-ko</i>	[n.a.]	[n.a.]	ko	eko, ko	etako
Instrumental	z	ez	az		[n.a.]
Inessif	tan	etan,tan en	an	ean	etan
Latif	tara	[n.a.]	ra	era	etara
Cas «par où?»	[n.a.]		ti	eti	etati
Ablatif-partitif	a rean, b ean				etarean
Partitif	rik	ik			

a: thèmes terminés par voyelle; *b*: thèmes terminés par consonne. [n.a.]: forme non attestée dans les textes utilisées.

Génitif indéfini en *-en*. Très rarement employé, comme le datif indéfini. On a, *beste* «autre», *besterentzat* (106) «pour autrui», *besteenzat* (139) et *bestenzat* (153). Peut-être *ogien jala* (23) «mangeur de pain» et *arrien gainean* (385) «sobre piedra»; «(celui qui s'assoit) sur une pierre, sur de la pierre». Le suffixe *-en* que l'on rencontre souvent au génitif, marque d'ordinaire le génitif singulier, où il provient de *-aren* par l'intermédiaire de *-aen*, *-een*, ou le génitif pluriel, où il provient de *-*agen*, *-ean*.

Instrumental indéfini: d'emploi courant comme aujourd'hui: *urdeen buz-tanez* (51) «avec de la queue de porc»; *barrez* «riant», *negarrez* (96) «en larmes»; *batzez*, *sasez* «(plein) de lie, d'ordure».

Inessif indéfini: *andrea ta sardia autsetan auspaz* «la mujer y la sardina de buzes en la ceniza» (128), «la femme et la sardine, face contre terre, dans la cendre»; *Otu zegiok oean andreari, ez hurtan zaldiari* (217), «no le ruegues en la cama a la mujer ni en el agua al caballo», «ne fais pas de demande à la femme au lit, ni au cheval dans l'eau»; *Otsailean aldiz eguzkitan aldiz sutantzean* (323) «en Febrero, a tiempos al sol, a tiempos al amor del fuego», «en février, tantôt au soleil, tantôt vers le feu». *Biaotan zegik lo intzaur petan* «en la siesta no hagas dormida debajo de nogales» (366), «dans la sieste ne dors pas sous des noyers». *Bizar gorritan gixizer sinistu* (384) «en barba roja poco que creer», «en barbe rouge il y a peu à croire (à avoir confiance)». *Xoria, gaztete-gian ezpadagik abia, zaartzza gaxen eldu dok hire bizia* (396), «oiseau, si tu ne fais pas ton nid dans ta jeunesse, ta vie en arrive à une méchante vieillesse».

Signification dérivée: adverbess multiplicatifs.

Ces formes d'inessif à suffixe *-ta* s'emploient aujourd'hui assez rarement, sauf avec des noms de nombre, des interrogatifs ou des indéfinis: *hiru etxetan* «dans trois maisons, *zoin etxetan?* «dans quelle(s) maison(s)?», ou pour former des adverbess multiplicatifs: *berritan* «deux fois», de *berri* «nouveau» (*birretan*, dans Refr. 258), *bortzetan*, *bostetan* «cinq fois».

Quelle différence de signification y a-t-il entre l'inessif indéfini et l'inessif singulier dont les formes ont été citées plus haut? Il semble que *eguzkitan*, *hurtan* ne signifient pas «dans le soleil», «dans l'eau», mais «au soleil, dans un endroit où il y a du soleil», «dans un endroit où il y a de l'eau». Le suffixe *-ta* est un suffixe de dérivation, dont la signification n'est pas claire, mais qui pourrait signifier «qui est de la nature de...». Cf. Azkue, *Morf.*; § 120 et 332. Peut-être a-t-il servi à former *garitan* «dans le champ de blé» du prov. 163, *Sendo astoa garitan* «en el trigal robusto es el asno». Les cas locaux indéfinis sont d'emploi rare. On trouve l'ablatif en *-tarik* dans le prov. 135 d'Oihenart.

Il est à noter que l'inessif de *hura* «celui-là» est *hartan*, et celui de *nor* «qui», *nortan*, avec *-ta-* mais que les adverbes *han* «là-bas» et *non* «où», qui sont certainement anciens et qui sont tirés de ces racines, ne contiennent pas le suffixe *-ta*. Dans la plupart des dialectes on n'emploie plus les formes de type *eguzkitan*; «au soleil» se dit *eguzkian*, soul. *ekhian*, à l'inessif singulier. Le prov. 441 présente un emploi curieux de l'inessif indéfini: *etxea erreaz kero, uretan* «después de la casa quemada, por agua», «la maison une fois brûlée, en quête d'eau». «En quête d'eau» se dit d'ordinaire *urketa*, avec la postposition *-keta*. L'inessif indéfini, ici, exprime le domaine où une activité se déploie.

Ablatif-partitif. Les vieux textes biscayens contiennent de nombreux exemples d'un suffixe *-rean* (après voyelle), *-e-rean* (après consonne), une seule fois *-ean* (après consonne), qui a la valeur d'un ablatif et d'un partitif. Il a parfois la valeur de l'article défini du français précédé de *de*, parfois celle de l'article partitif. Il se rencontre notamment dans les proverbes suivants. *Esku onerean emai ona* (175) «de buena mano buena dadiwa», «de bonne main le bon cadeau»; *eskurean haora okelea galdu doa* (176) «de la main à la bouche la bouchée a coutume de se perdre». *Ezkur berereango zia* «del mismo arbol la cuña» (182) «le coin est du même arbre (qui l'a produit)». *Oloak biraporean arrautzea ta ez ollarrerean* «la gallina del popo (papo) el huevo, y no del gallo» (219) «la poule (tient) l'œuf de son gésier et non du coq». *Matrazu orrek hurte ezeban karkax orretarean* «ese birote no salió de esa albaia» (228), «ce crochet ne sortit pas de ce carquois»; combinaison d'une base *orret-* et du suffixe *-rean* (l'ablatif du démonstratif de 2^e pers. est *orretarik* dans certains parlars). *Ezkontzea ta agintzea zerurean jatorguz* (232) «le mariage et l'autorité nous viennent du ciel». *Hurritirean botuara dator hura* (147) «de loin au moulin l'eau vient»; ici le suffixe *-rean* est ajouté à *hurriti* qui est proprement un adjectif signifiant «lointain» et peut être pris substantivement. *Gatzean, gatzean, ta ez Ibarguengorean* (273) «du sel, du sel, et pas de celui de la maison Ibarguen; dans *gatzean*, le suffixe est *-ean*; dans le dernier mot *-r-ean* est ajouté au génitif en *-ko* (d'où *-go*) du nom de maison *Ibarguen*; proverbe traduit de l'espagnol. *Garagarilean neska ezark alborean* (313) «en juillet, mets la femme de côté». *Otsoen aorean okelea bere on* (337) «la bouche (tirée) de la bouche du loup est bonne aussi». *Otsoak bere aragirean jan ez euan* (345) «le loup ne mangea pas de sa propre chair» (aoriste gnominique). *Surean kehea jaiio doa* (360) «du feu la fumée a coutume de naître». *Sua dan lekurean kebeak hurten eban* (364) «de l'endroit où il y a du feu la fumée sortit». *Otsailean hurteiten daroartzak lezerean* (368) «en février le loup a coutume de sortir de la caverne». *Idia adarrerean ta gizona hitzerean* «al buey del cuerno y al hombre de la palabra» (378) «(on lie), on tient le bœuf par la corne et l'homme par la parole»: le cas en *-rean* a ici valeur de partitif. *Ar ezak maiatzean auntz baltzaren eznearean, ta akio beti betesegien eznearean* «prends en mai du lait de la chèvre noire, et continue toujours (de prendre) du lait de la vache qui a un

petit de deux ans» (411). *Ziria da gextoa zur berereangoa* (428) «mauvaise est la cheville, celle du même bois» (cf. 182). *Ugaraioen triskea leorrerean ezera* (436) «le saut de la grenouille, du sec à l'humide». *Ilbeeran erein zegik arean* (558, in TAV, p. 175) «ne sème pas (ne sème rien) au dernier quartier de la lune». *Arean* est le partitif ablatif du démonstratif biscayen de 3^e pers., *a*. Il a, comme Michelena l'indique, la valeur de fr. *en*: «n'en sème pas». Ce *en* ici ne se réfère à aucun objet précis.

Ce curieux suffixe d'ablatif-partitif se laisse peut-être, à notre avis, analyser de la façon suivante. On notera que le *e* devant *a* n'y subit aucune altération. La première partie serait identique à la finale *-re* précédée, s'il y a lieu, d'un *e* de liaison, des génitifs de pronoms *hire* «de toi», *gure* «de nous», *bere* «de soi». La deuxième partie doit être identique à la particule *-an*, parfois réduite à *-a* qui s'ajoute parfois à la finale de partitif-ablatif *-ik* et au suffixe d'ablatif *-tik* de nombreux parlars basques. Elle semble exprimer ou souligner l'idée de provenance, d'origine. La signification primitive de *-rean* serait «qui appartient à... et qui en sort, en tire son origine». Refr. 337 *otsoen aorean okelea est* «la bouchée qui appartient à la bouche du loup et qui en sort». Refr. 345 *bere aragirean* signifie proprement «ce qui appartient à sa propre chair et qui en vient». Le prov. 219 peut s'interpréter littéralement ainsi: «l'œuf que la poule pond lui appartient, il vient de son gésier»; ce n'est pas un œuf qui appartient au coq et provient de lui. Un proverbe français dit «la géline pond par le bec», exprimant ainsi le rôle essentiel de la nourriture dans la ponte des œufs.

Ce morphème a disparu de la langue. Il a été remplacé par les suffixes *-ti*, *-tik*, au pluriel *-etatik*, *-etarik*. En souletin, on emploie parfois le partitif pour indiquer d'où l'on vient ou par où l'on passe: *Horra düzû etxerik (etxéik)* «il vient de chez lui»; *Larrañérik (Larrañéik) juan* peut signifier «venir de Larrau» ou «passer par Larrau».

Selon Azkue (v. notre article de BSL, t. LXI, 1966, p. 228), l'écrivain biscayen Barrutia, qui vivait au XVIII^e siècle et était originaire de la région où l'on parle le sous-dialecte biscayen du Guipuzcoa, variété de Salinas, a peut-être été «le dernier écrivain basque qui s'est servi du vieil ablatif *-rean* comme d'un élément encore vivant». Le même écrivain a conservé des formes anciennes, notamment *daust* «il me l'a», avec *a*, au lieu de *deust*, alors que les *Refranes* ont déjà uniquement des formes à *e*.

Partitif. Il n'existe qu'à l'indéfini. Il s'emploie le plus souvent dans des phrases sans verbe. Il sert alors à nier l'existence ou la présence d'une sorte, d'une catégorie d'objets, non d'un objet précis, individualisé. *Arri ebil okiak oroldirik ez, erle uzatuak abaarik ez* (5) «la pierre remuée n'a pas de mousse, l'abeille épouvantée pas de miel». *Balizko oleak burdiarik ez* «la erreria de si

fuese no aze fierro» (15) «la forge imaginaire (ne fait) pas de fer». *Matrazu onik ez* (51) «pas de bon crochet». *Surik eztan lekuan kherik ez* (53) «là où il n'y a pas de feu, pas de fumée». Le partitif s'emploie aussi comme attribut de sujet d'un verbe: *zagokez exilik, ta entzun eztaizu dextorik* «restez silencieux, et vous n'entendrez pas de méchantes choses». Il est employé avec deux fonctions différentes dans 45: *laarrik ez onik* «trop n'est pas bon», litt. «de trop n'est pas du bon». Il peut avoir une signification analogue à celle de l'ablatif absolu du latin (sorte de complément circonstanciel obtenu à l'aide de participes passés): *beste gauza entzunik ta ekusirik ilgo gara* (212) «nous mourrons après avoir entendu et vu d'autres choses».

Les *Refranes* ne connaissent pas l'addition au suffixe *-ik* de la particule *-an*, parfois réduite à *-a*, soit *-ikan*, *-ika*. Cette particule peut s'ajouter au suffixe *-tik* d'ablatif dans les parlers où l'on emploie ce suffixe. Dechepare connaît cette particule. Il se sert de formes en *-ika* pour obtenir le nombre nécessaire de syllabes: *zerutika* «du ciel» (ablatif; forme commune, *zerutik*); *ixilika egoitia ederrago lizate* «il serait plus beau de se taire, de rester silencieux» («se taire, rester silencieux» se dit partout *ixilik*, au partitif, plus *egon* «rester»); *biderikan lizatenez ninzan haren grazian* «(pour savoir) s'il y aurait moyen que je fusse dans ses bonnes grâces». La langue littéraire connaît ces formes. On lit dans une chanson bas-navarraise: *Bortha barnetik zerratu eta, Ganberan bethi nigarrez, Pentsamenduiak airean eta bihotzetikan dolorez*, «après avoir fermé la porte de l'intérieur (ou à l'intérieur), toujours en pleurs dans ma chambre, les pensées s'en allant dans l'air, et la douleur au fond du cœur». *Barnetik* indique le point de départ de l'acte (de l'intérieur, et non de l'extérieur). Quant aux deux derniers mots de la phrase, *dolorez* à l'instrumental indéfini, indique une occupation ou un état, comme dans *eztulez ari da* «il tousse», litt. «il est occupé à de la toux». *Bihotzetikan* veut dire que ce sentiment de douleur vient du fond de cœur. «De tout cœur» se dit *bihotz-bihotzez* ou *bihotz-bihotzetik*.

SINGULIER

Il n'y a rien de notable à signaler touchant plusieurs cas. L'ergatif est identique au nominatif, comme aujourd'hui dans beaucoup de parlers du sud de la chaîne. Le *r* qui sert à éviter des contacts de voyelles entre thème et suffixe est parfois amui: *-aren*, d'où *-aen*, *-een*, *-en*. Le génitif du démonstratif de 3^e pers. est *-aen* (78), l'ergatif en *-ak* (290), également sans *r*. le suffixe du latin est *-ra*, comme ailleurs.

Premier génitif singulier. Il est souvent en *-en*, provenant de *-aren*, c'est-à-dire qu'il ne porte aucune marque de défini: *Otsoen aorean* (337) «de la bou-

che du loup»; *suen bildur* (324) «qui a peur du feu»; *uberen billa* (299) «à la recherche du gué»; *lurren humea lurrak azi daroa* (264) «la terre a coutume d'élever le petit de la terre».

Sociatif, ou unitif singulier («avec»): suffixe *-a-gaz* pour les thèmes vocaux (*astoagaz* «avec l'âne», *ogiagaz* «avec le pain») ou consonantiques (*iro-lagaz* «avec le caduc»). Ce suffixe est, comme l'on sait, propre au biscayen (*Azkue, Morf.*, § 510a).

Génitif singulier en *-ko*. Trois faits sont à noter. On a une fois (89) le suffixe *-ko* avec un thème consonantique: *otsailgo euria* «la pluie de février» (la sourde s'est sonorisée après *l* «contre *dagenileko euria* «la pluie d'août» (28), (de *dagenil*).

2° Dans l'expression *hospe gextokoa* (107) «el de mala fama», litt. «celui de mauvaise réputation», l'emploi du génitif singulier, et non du génitif indéfini, est régulier (v. Gavel, *Grammaire*, t. I, § 73, p. 89).

3° Dans plusieurs proverbes le génitif en *-ko* exprime la destination: *gibeleko on dana areko gaxo* (141) «lo que es bueno para el hígado dañoso para el bazo», «ce qui est bon pour le foie est mauvais pour la rate»; *eingo doana ez biarko etxi* (530) «lo que has de hazer no dexes para mañana», «ce que tu as à faire, ne le laisse pas pour demain»; *oasun ezein baño obea zarzaroko alabea* (531) «mejor que cualquier bien para la vejez la hija», «pour la vieillesse, la fille est préférable à n'importe quel bien». La valeur du génitif en *-ko* est souvent très proche de celle d'un adjectif servant à la caractérisation.

Latif: *gudura* «à la guerre», *maira* «à la table». Pas de formes en *-rat*, *-erat*, avec *-t* final.

Cas en *-ti* «par où?» Les *Refranes* ne connaissent pas le suffixe d'ablatif *-tik*, dans certains parlars *-ti*, des dialectes autres que le biscayen. L'éloignement et la séparation y sont exprimés par le suffixe *-rean*, qui a été étudié plus haut. Par contre, dans plusieurs proverbes figure un suffixe *-ti* qui exprime le lieu par où l'on passe ou par où quelque chose se fait: *itsua da baeti ez dakusena* «ciego es quien no ve por cedazo» (426), «il est aveugle celui qui ne voit pas à travers un crible», cf. Oihenart, prov. 288, *itsua da baheti ezta-kusana* «celui-là est aveugle qui ne voit pas au travers d'un crible». On lit dans les *Refranes maurtuti* (36) «por el desierto», «par le désert»; *ardi bat doean lekuti oro* (223) «por el lugar do va una oveja todas», «par l'endroit où va une brebis toutes (vont)»; *aoti* «par la bouche» (355 et 488); *ebili ta ebili ta irato ertzeti* (444) «andar y andar y a la orilla ahogar», «marcher et marcher, et se noyer au bord». Ici, comme dans *baeti* la forme à suffixe *-ti* (*ertzeti*) a la valeur d'un adjectif attribut, de même que dans les expressions *banoa goiti* «je vais en haut, je monte», *banoa beheiti* «je vais en bas, je descends», qui sont en usage dans tous les parlars. On pense à des expressions latines comme *raplum subli-*

mem procellam (Tite-Live), *ibant obscuri* (Virgile). Voir *baheti* c'est une manière de voir, comme «voir clair», «voir trouble», «voir rouge». Dans une chanson souletine, il est dit de la ville de Tardets: *badizü errege bidia erdi erdi-ti*, où *erdi* «milieu» est redoublé. L'expression signifie «elle a la route royale qui la traverse juste en son milieu», litt. «elle a par son milieu». La forme en *-ti* a ici la valeur d'un adjectif comme lat. *medius*. Nous pensons avoir établi dans un article de *Eusko-Jakintza* (1948, p. 141-150) que le suffixe d'ablatif *-ti*, que certains parlars emploient à côté ou au lieu de *-tik* était originairement identique au suffixe *-ti* qui sert à former des adjectifs tirés de substantifs et exprimant la qualité ou l'état (*gezur* «mensonge», *gezurti* «menteur») et qu'il avait été par la suite intégré au système des suffixes casuels pour exprimer l'éloignement ou la séparation, ou bien le lieu par lequel un procès s'accomplit. Le point de départ de ce changement morphosyntaxique doit être cherché dans des constructions où figurent des mots à signification spatiale, comme «en (haut)», «(en) bas», «(au) milieu». Le point d'arrivée est marqué par trois faits. Pour renforcer la valeur d'ablatif qu'il avait dans certains contextes et pour l'étendre à d'autres contextes, on a ajouté à *-ti* le *-k* qui figure dans le suffixe *-ik* du partitif (lequel a aussi, parfois, valeur d'ablatif). Le deuxième fait est la formation d'un pluriel du suffixe d'ablatif *-ti(k)*. Le Dictionnaire de Landuchio contient déjà des formes de pluriel en *-eta-ti* (Introduction de Michelena, p. 34). Le troisième fait est l'emploi de la forme en *-ti* comme substantif susceptible de recevoir des compléments. Ainsi, dans le proverbe biscayen 223, *lekuti* n'est plus un adjectif dérivé de *leku* «lieu» et signifiant quelque chose comme «qui a rapport avec un lieu», mais un substantif qui admet comme déterminant une forme verbale relative: *ardi bat doean lekuti* fait pendant à *doean etxeti* (ou *etxetik*) «par la maison où l'on va».

PLURIEL

Nominatif: *-ak*, *-ok*. On sait que les formes en *-ok* qui ne sont plus employées aujourd'hui avaient, à l'origine, une valeur démonstrative: *gizonok* «les hommes dont on parle» (Azkue, *Morf.* § 437). Elle n'apparaît pas nettement ou même pas du tout dans les *Refranes*. On lit par exemple *gizonok oro* «tous les hommes» et *andra duztiok* «toutes les femmes» en 245, mais *gauza guztiak* «toutes les choses» en 326. Parfois une forme en *-ak* et une forme en *-ok* figurent dans le même proverbe: *zematuok geyago orzituak baño* (93) «más los amenazados que los enterrados», «les menacés plus (nombreux) que les enterrés»; *Zematuok* se rencontre aussi en 23; *esanak guban, eguinok Jaungoikoagan* (529) «los dichos en nosotros, los hechos en Dios», «les paroles en nous, les actes en Dieu».

Ergatif pluriel: rarement employé dans nos textes, suffixe *-ok*; une fois *-uk*, dans *jaunuk* (85) «los señores», «les maîtres», contre *jaunok* en 126. J. de Urquijo se demande s'il s'agit d'une faute d'impression ou si *u* est dû à l'influence du second élément de *au*. Ce suffixe ne semble pas avoir une valeur personnelle d'un démonstratif de 1^{re} personne.

On notera, en 316, *andra guztiok*.

Datif pluriel: *-ai*; *gauza gextoai*, (100) «aux mauvaises choses», *-oi*; *aita asabaoi*, (125) «aux pères (et) aux aïeux»; ce dernier peut signifier «à nos...».

Génitif en *-en*: presque toujours *-en*, par exemple *jaunen* (371), *iakindunen* (200), *deunga dustien* (387) «de todos los malos», *sei goseen* (523) «de los niños hambrientos». Mais deux fois *oentzat*, une fois avec une valeur démonstrative de 1^{re} personne, une fois sans valeur démonstrative sensible: *enea neutretzat*, *zurea bioentzat* (445) «lo mío para mí, lo vuestro para entrambos», «le mien pour moi, le vôtre pour nous deux», *guztioentzat* (318) «para todos», «pour tous». La forme *-oen* est plus archaïque que la forme *-on* employée notamment par Dechepare: *gure bion artian* (VII, 5) «entre nous deux».

La finale *-en* de génitif pluriel est commune à tous les parlars basques. Elle est oxytone en souletin, tandis que la finale *-en* du génitif indéfini est atone: Soul. *bí gizunén begiak* «les yeux des deux hommes», contre *bí gizúnen begiak* «les yeux de deux hommes».

Nous avons montré ailleurs que, comme Gavel l'avait supposé, la finale *-én* du génitif pluriel repose sur **-áen*, qui provient lui-même de *-ág-en*. Capanaga (XVII^e siècle) emploie la forme *ilaen* «des morts» au génitif pluriel concurremment avec des formes en *-een* et en *-en* (Michelena, *BRSVAP*, X, 1954, p. 187).

«Premier» se dit en basque *lehen*, *leen*, *len*, *lenen*, souvent pourvu du suffixe *-go* (de *ko*). On considère en général cette finale *-en* qui est aussi celle du superlatif comme identique à celle du génitif pluriel. Cette hypothèse est confirmée par l'existence de la forme *lenaengo*: *lenaengo emaztea* «la première femme», et par le superlatif *onaen* «le meilleur» dans le proverbe XIII de Garibay.

Sociatif: suffixe *-akaz*, provenant de **-ak -gaz*: *areriokaz* (270) «con los enemigos», «avec les ennemis». Pas d'exemple du génitif pluriel en *-ko*, ni de l'instrumental pluriel.

Inessif: suffixe *-etan*: par exemple *abietan* (528) «en nidos», «dans les nids», *aldi guztietan* (123) «en todo tiempo», «toutes les fois».

Latif: suffixe *-etara*: un seul exemple: *gauza gitxietara gertu* (306) «aparejada para pocas cosas», «prête pour peu de choses».

Ablatif partitif pluriel: Suffixe *-eta-rean*: pas d'exemple dans nos textes biscayens; deux exemples dans Landuchio (Intr., 34): *alde guztietarean* «de tous les côtés»; on ne sait pas si *bietarean edo zein* veut dire «n'importe lequel des deux» ou «n'importe lequel de deux».

Exemples d'addition de suffixes:

-ra-ko: *etxerako* (537) «vers la maison».

-ra-koz: *Oñak otz eleizarakoz, bero ezkontzarakoz* (142) «les pieds froids pour aller à l'église, chauds pour aller au mariage».

-ra-ko: *Ekix nago gertuago inox baño gudurako* (331) «más aparejado que nunca estoy de aquí adelante para la guerra», «je suis dorénavant plus préparé que jamais pour aller à la guerre». Quand un substantif au latif (*-ra*) est employé comme attribut d'un verbe d'état («être», «rester») on lui ajoute régulièrement le suffixe *-ko* qui l'assimile à un adjectif.

POSTPOSITIONS

Elles sont nombreuses.

1. *-(t)zat*: destinatif, indéfini ou défini, selon qu'il s'ajoute au thème nu ou à un génitif: *elikaturazat* (76) «pour nourriture»; *Beretzat dana besterentzat* (106) «ce qui est pour soi est pour autrui»; *Ontzorizat neuka(n)* (244) «je le tenais pour non nécessaire»; *Ostikoa akulua ganako idientzat gaxo* (180) «le coup de pied donné à (contre) l'aiguillon est mauvais pour le bœuf».

2. *-r-anz*: «vers»: *Aurrera aditzen eztana atzeranz jauzten da* (456) «Celui qui ne regarde pas en avant tombe en arrière»; *atze* «partie arrière». Ce suffixe a des correspondants précis, toujours vivants, dans les langues caucasiennes du N.-O.

3. *baga*: «sans»: *Indak mika bat orban бага, diada neskea gaxpaga* (pour *gatx бага*) (174), «donne-moi une pie sans tache, je te donnerai la jeune fille sans défaut»; *Herrebaga koipatsu* (225) «sans griller, frire» (se dit quand quelqu'un veut obtenir un résultat avant le moment régulier); *putxeak ogi бага* (247) «le caillé sans pain». *Baga* plus l'*a* du nominatif singulier a donné *bagea*: *igi bagea* (132) «sans haine». *Baga* est parfois réduit à *-ga*, qui ne fait qu'un avec le mot auquel il s'ajoute: *lotsaga* (263) «honte, dépourvu de honte» de *lotsa* «honte». Ce type de réduction s'observe dans le deuxième terme de plusieurs composés (cf. Michelena qui donne les exemples *artega* «inquieto», *donga, deunga* «malo» (lit. «sin don»), *eskerga* «difficile» (lit. «ingrato») dans *Fonética histórica vasca*, p. 412).

4. *Bako* provient de *bagako*: *adiskide bako bizitzea, auzo bako heriotzea* (137), «vivre sans amis, mourir sans voisins». *Su bako etxea, gorputz odol bagea* (237) «la maison sans feu, le corps sans sang». *Gurenda andia odol bakoa* (308) «la grande victoire, celle qui se fait sans sang».

5. *Gaiti* «pour»: *berba dai engaiti* (33) «il parlera pour toi», *adiskide barria gaiti* (510) «pour le nouvel ami».

6. *Gan*: *gugan* (529) «en nous», *Jaungoikoagan* (529) «en Dieu».

7. *Ganako* provient de l'addition du suffixe *-ko* à *gana*: *ostikoa akulua ganako* «le coup de pied envers (contre) l'aiguillon» (180), déjà cité à propos de *zat*.

8. *Ganik*: partitif-ablatif de *gan*: éloignement, séparation, provenance: *iñes begi gextoa ganik* (243) «qu'il fuie le pervers!», litt. «qu'il s'éloigne en fuyant le pervers!» *Narea onaganik ezta gauza gaxorik* (303) «de bon lignage il n'y a pas de choses perverse».

9. *Gati* «au sujet de»: *ez hurtea gati gaxorik esan* «ne dis pas du mal de l'année».

10. *Gero* «ensuite», précédé d'un mot à l'instrumental singulier *-ez gero*, *-az gero* ou *az kero* par assourdissement «depuis que... après que...» (441). *Etxea erreaz kero, uretan*, déjà cité plus haut.

11. *Gino* «jusqu'à»: *inurriagino lagun gura* (81) «la fourmi désire de la compagnie»; *andra urenak etxea lauzatu gino daroa betatu* (210) «la femme diligente a coutume de remplir la maison jusqu'au toit».

12. *Lako* «comme» est moins une postposition qu'un composé de *-la* (*nola* «comment?», *hala* «ainsi») et du suffixe *-ko*, qui a ici une valeur adjectivale. *Lango* en est une variante: *Hurtealango murko* (191) «qual el año, tal el jarro», «telle année, telle cruche».

13. *Laso* «comme»: *Olaso, gitxi batzuk ilaso* (88) «Olaso, pocos son como tu», *Olaso*, il y en a peu comme toi».

14. *Legez* «comme»: d'origine romane (*lege* «loi»): *al daigun legez, ta ez nai degun legez* (127), «comme nous pouvons, et non comme nous voulons».

DIFFÉRENCES ENTRE LA DÉCLINAISON DES REFRANES ET CELLES DE DECHEPARE ET DE LIÇARRAGUE

Dechepare a écrit en bas-navarrais oriental du Pays de Cize; Liçarrague et ses collaborateurs ont établi eux-mêmes leur langue dont le fond est labourdin, mais qui est mêlée de quelques formes bas-navarraises et même souletines.

Dechepare et Liçarrague ignorent le cas en *-ti* et le cas en *-rean*. Ils ont un ablatif en *-tik* à l'infini, au singulier et au pluriel, distinct du partitif *-ik*. L'ergatif pluriel chez eux diffère par son vocalisme *ek*, du nominatif pluriel *-ak*. Le datif pluriel est *-ai* dans les *Refranes* de (*-*ag-i*), *-er* chez Dechepare, *-ei* (de *-ai*) dans la plus grande partie des écrits de Liçarrague mais *-ér* (oxyton) dans les pièces de la fin du volume.

En souletin actuel le suffixe de datif pluriel est *-ér* (oxyton). Liçarrague note assez souvent la place de l'accent, ce qui permet parfois de déceler des contractions de voyelles. Il n'y a aucune notation d'accent dans Dechepare et dans les *Refranes*, même dans les autres textes du XVI^e siècle. On remarquera la dissymétrie qui existe en bas-navarrais et en souletin entre les finales du datif indéfini et singulier et celle du datif pluriel:

indéfini <i>-(r)-i</i>	sing. <i>-ari</i>	plur. <i>-er</i> (avec <i>r</i> forte)
atone en soul.	<i>ári</i> en soul.	<i>-ér</i> en soul.

contre *Refranes* et Liçarrague *-(r)-i*, *-ari* (démonstratif *-ar* plus *i*), *-ai* (de *-*ag-*, suffixe de pluriel, plus *i*). La voyelle *i* est alors caractéristique du datif. Elle ne l'est pas dans *-er*. Ce dernier morphème a été intégré au système; mais il n'en est pas un élément organique.

A ces exceptions près la déclinaison est constituée de la même manière dans les *Refranes*, chez Dechepare et Liçarrague et dans l'un des parlers basques. Elle a dû se former de bonne heure en basque mais pas complètement.

La distinction entre l'indéfini, le singulier et le pluriel n'a pas été poussée jusqu'au bout. Le partitif-ablatif y échappe puisqu'il n'existe qu'à l'indéfini. Ces termes sont d'ailleurs impropres. Mais le moyen d'en trouver de plus satisfaisants? L'indéfini est caractérisé par l'absence de distinction entre le singulier et le pluriel, l'un et le multiple. Mais des formes comme *etxen* «à la maison, chez moi, chez toi, chez nous, chez eux, etc.», *ibizin* «à la chasse», souletin *bürin* «sur la tête», *itsáson bánnen*, «à l'intérieur, dans les profondeurs de la mer», ainsi que l'emploi des substantifs verbaux à l'inessif en *-n* dans la conjugaison, par exemple dans *sartzen naiz* «j'entre», primitivement «je suis en entrée», *ikhusten dut* «je le vois», primitivement «je l'ai en vision», montrent qu'à une certaine époque il n'y avait qu'une forme d'inessif, sans distinction de défini et d'indéfini. Lorsqu'on voulait indiquer qu'il s'agissait d'un objet déterminé on se servait d'un démonstratif placé après le substantif: *etxean* «dans cette maison», *etxea* «cette maison». On sait que plusieurs des cas de la déclinaison du singulier («défini») sont obtenues à partir de formes du démonstratif de 3^e personne, *a-*, *ar-*: nominatif *-a*, ergatif *a-k* en biscayen. On a refait certaines formes pour leur donner un aspect plus «régulier». Ainsi le vieil inessif du démonstratif de 3^e personne était de forme *a-n*; et celui de l'interrogatif de forme *no-n*. Ils s'emploient ainsi comme adverbes («là», «où?»)

et *-an* est devenu la marque de l'inessif singulier. Mais ailleurs ils ont été remplacés par *(h)artan*, *nor-tan*, qui suivent la déclinaison dite indéfinie. Le démonstratif de 2^e personne est *(h)ori* au nominatif; les autres cas sont tirés d'une racine *(h)orr-*. Son inessif est *(h)or-tan*. Mais l'adverbe correspondant, dont la forme est certainement plus ancienne, n'est autre que la racine sans marque: *(h)orr* «là où tu es». Le démonstratif de 1^{re} personne est *(h)au(r)* dont l'*r* douce est un élément ajouté, pour le nominatif, *on*, *hon*, pour les autres cas: inessif *on-e-ta-n*, *hun-ta-n*. Mais l'adverbe correspondant a été obtenu en ajoutant le suffixe de l'inessif à la racine du nominatif sans *r*: **au-en*, qui est devenu suivant les régions, *eben*, *hében*, enfin *(h)emen*. *Ene*, génitif du pronom personnel de 1^{re} personne, est isolé et énigmatique.

La déclinaison basque est, dans l'ensemble, claire et bien articulée. Elle n'est pas faite de pièces et de morceaux. Mais elle contient quelques pièces détachées d'anciens systèmes qui ont disparu ou de nouveaux qui n'ont pas eu le temps de se constituer.

Il en est ainsi pour le suffixe d'ablatif *-ti*, *-tik*. Il ne faut jamais l'oublier quand on cherche à dégager la structure du système et surtout quand on veut comparer la déclinaison basque à d'autres déclinaisons.

Le suffixe *-ko* était lui aussi sans doute un suffixe de dérivation, une sorte d'étiquette servant à caractériser des mots: *etxeke* est quelque chose qui concerne la maison ou appartient à la maison. Et c'est une chose, non un être animé. On n'emploie jamais le génitif en *-ko* comme complément d'un substantif verbal: *etxearen saltzea* «la vente de la maison».

On a remarqué depuis longtemps que l'ergatif et le partitif ont l'un et l'autre la finale *k*, et l'inessif et le génitif la finale *n*. A l'ergatif, *k* s'ajoute au thème nu s'il est terminé par une voyelle, un *e* s'intercale entre le thème et *k* s'il est terminé par une consonne. Au partitif la finale est *-ik*; elle s'ajoute au thème nu s'il se termine par une consonne; une *r* douce s'intercale quand il se termine par une voyelle. A l'inessif, *n* s'ajoute au thème nu s'il est terminé par une voyelle; un *e* s'intercale, comme à l'ergatif s'il se termine par une consonne.

La situation est exprimée par le tableau suivant:

	Cas	Thèmes voc.	Thèmes conson.
Finale <i>k</i>	{ ergatif	<i>-k</i>	<i>(-e)-k</i>
	{ partitif	<i>(-)-ik</i>	<i>-ik</i>
Finale <i>n</i>	{ inessif	<i>-n</i>	<i>(-e)-n</i>
	{ génitif	<i>(-r)-en</i>	<i>-en</i>

R est partout un élément inorganique; *e* est inorganique à l'ergatif et à l'i-

nessif; il ne l'est pas au génitif. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut pas dire si *-k* de l'ergatif et *-ik* du partitif sont des formes fondamentalement différentes ou les produits d'une différenciation. Il en est de même pour *-n* de l'inessif et *-en* du génitif. La comparaison avec les langues du Caucase ne donne, pour le moment, aucune indication car la déclinaison y varie beaucoup d'une langue à l'autre, même dans des groupes de langues étroitement apparentées entre elles. Par exemple, le suffixe *-k* d'ergatif du laze ne se retrouve ni en géorgien ni en svane. En tout cas, en basque, à l'époque historique, *e* fait partie intégrante du suffixe du génitif mais non de celui de l'ergatif et de l'inessif et *i* du suffixe de partitif. On ne peut pas, pour le moment, en dire plus.

IV. IZEN ETA BERTZE

LA CATÉGORIE DE LA PERSONNE DANS LE SYSTEME DU NOM EN BASQUE»*

Le basque possède des pronoms personnels, des démonstratifs à valeur personnelle et une conjugaison personnelle. Il n'a pas de pronoms ni d'adjectifs possessifs; il emploie à leur place le génitif des pronoms personnels et des démonstratifs.

La personne qui parle se désigne par *ni* (1^{ère} pers du sg.). Celui à qui l'on s'adresse (le plus souvent une personne, parfois un animal, rarement une chose) est désigné par *hi* (*i* dans les dialectes basques-espagnols, *yi* en roncalais) ou par *zu*, selon qu'il est traité familièrement ou avec quelque respect (2^e pers. familière ou respectueuse du sg.). Quand on parle de soi-même et d'une ou de plusieurs autres personnes, on désigne cet ensemble par *gu* (1^{ère} pers. du pl.). On ne distingue pas en basque entre «nous, y compris celui ou ceux à qui l'on s'adresse» et «nous, non compris celui ou ceux à qui l'on s'adresse». Quand on s'adresse à plus d'une personne ou d'un être, on désigne cet ensemble par *zuek* (2^e pers. du pl.). Que l'on désigne chacun d'eux individuellement par *hi* ou par *zu*, ou les uns par *hi* et les autres par *zu*, leur ensemble est désigné par *zuek*. Tous ces mots se déclinent. Aucun ne connaît de différence de genres.

Le basque ne possède pas un véritable pronom personnel de 3^e pers., mais trois démonstratifs à valeur personnelle, *hau* (anciennement *haur*), *hori* et *hura*, qui correspondent à peu près aux démonstratifs espagnols *este*, *ese* et *aquel*. Dans les dialectes basques-espagnols on emploie des formes sans *h*; en biscayen on emploie *a* au lieu de *ura*.

Ni et *hi* sont symétriques quant à la forme; il en est de même de *gu* et de *zu*. Ces quatre mots se déclinent de la même façon, si l'on fait abstraction du génitif anomal *ene* «de moi», qui est certainement ancien. Ils suivent la déclinaison

**Pirineos*, 83-86. Pags. 345 à 350 - Jaca (España), 1967. *Actas V Congr. Intern. Est. Pir.* 3 Jaca-Pamplona, 1966

raison dite indéfinie, d'où la distinction des nombres (singulier et pluriel) est absente. *Zu* a été, à une époque antérieure à celle des plus anciens textes, un «vous» s'adressant à plus d'une personne. Le tableau des pronoms personnels était alors le suivant:

	sg.	pl.
1 ^{re} pers.	<i>ni</i>	<i>gu</i>
2 ^e pers.	<i>hi</i>	<i>zu</i>

Zu a pris la valeur d'un pronom respectueux désignant une seule personne, et l'on a créé *zuek*, qui se décline comme un substantif au pluriel, sauf que son nominatif et son actif sont identiques.

Dans tous les parlars basques actuels, dès le début de la tradition historique, le système se présente sous la forme suivante:

	sg.	pl.
1 ^{re} pers.	<i>ni</i>	<i>gu</i>
2 ^e pers. {familiale	<i>hi</i>	} <i>zuek</i>
{respectueuse	<i>zu</i>	

Azkue a montré que le suffixe personnel *-zu* et le préfixe *z-* ont gardé dans certaines régions de la Biscaye la valeur du pluriel. Mais même dans ces régions, «en dehors de la conjugaison, on n'entend plus *zu* avec valeur de pluriel» (Morf., § 641, adv., 3^o, p.434): on dit *zuek esan dozu* «vous (pl.) l'avez dit», *or zagoz zuek* «vous (pl.) êtes là».

Dans le dialecte bas-navarrais oriental, on se sert en outre, à la 2^e pers. du sg., d'un 3^e pronom, *xu*, qui est moins familier que *hi* et moins respectueux que *zu*. La chuintante sourde *x* résulte de la mouillure de la sifflante sourde *z*. La mouillure a souvent en basque une valeur diminutive ou caressante.

D'autre part, Bonaparte a signalé (*Remarques... Vinson*, 1877, p. 10 et 26) que «quelques rares vieillards» de la vallée d'Arratia (Biscaye) employaient aussi un «pronom familier pluriel de 2^e personne». Le système des pronoms personnels était alors, pour eux, le suivant:

	sg.	pl.
1 ^{re} pers.	<i>ni</i>	<i>gu</i>
2 ^e pers. {familiale	<i>i</i>	} <i>irek</i>
{respectueuse	<i>zu</i>	

Il s'agit là d'une innovation locale, d'une imitation de *zuek*. On a dit à Azkue que ce pronom avait disparu (§ 641, adv., 2^o).

Les démonstratifs sont les seuls mots basques dont la flexion comporte plusieurs thèmes:

Nom. sg.: *hau, hori, hura*; d'où nom. pl. *hauk, horik, hurak*(ou *hek*)

Autres cas du sg.: *hun-, horr-, har-*.

Autres cas du pl.: *hau-*(ou *hauki-*); *hori-* (ou *hoi-*); *hai-* (ou *hei-* ou *heki*).

Il arrive que le démonstratif de 1^{ère} personne et celui de 2^e confondent leurs formes au pluriel.

Les pronoms personnels et les démonstratifs occupent, tant à cause de leur flexion qu'à cause de leur signification et de leur fonction, une place à part dans le système nominal du basque. Mais ils ne dérogent en rien à ces deux principes, que le basque ignore toute distinction de genres dans la déclinaison des substantifs, des adjectifs et des pronoms, et que la forme d'un mot basque n'indique jamais s'il désigne une personne ou une chose, un être animé ou un objet inanimé.

Les cinq pronoms personnels (primitivement quatre) désignent ou de vraies personnes ou, plus rarement, ce qui, en vertu de certaines croyances ou par suite d'une fiction ou d'une disposition d'esprit momentanée, est considéré comme une personne. On peut parler à un chat, à un chien, à une bouteille de vin; en poésie et dans les contes folkloriques, des bêtes parlent, et l'on s'adresse à des animaux ou à des choses comme à des personnes. Mais ce qui n'est ni moi, ni toi, ni nous, ni vous, n'est pas nécessairement, même par fiction, une personne, bien qu'on l'appelle «3^e personne». C'est pourquoi M.E. Benveniste (*Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XLIII, 1947, p. 4 et 12) le nomme «la non-personne», par opposition aux véritables personnes, la 1^{ère} et la 2^e. Examinons comment se présente en basque le domaine de la non-personne. Le basque ne possède pas de pronom personnel de 3^e personne, c'est-à-dire de mot qui désigne proprement et uniquement ce qui n'est ni la 1^{ère} ni la 2^e. *Bera*, pl. *berak*, qui peut s'employer en guipuzcoan avec la valeur d'un pronom de 3^e pers., signifie proprement «lui-même». Dans les autres dialectes, pour désigner ce qui n'est ni la 1^{ère} ni la 2^e pers., on a le choix entre trois démonstratifs à valeur personnelle, *hau, hori* et *hura* (ou *a*). Le premier indique ce qui est près de la 1^{ère} pers., ou lui appartient, ou la concerne, ou lui est présent à l'esprit, ou encore ce qui est dans l'instant présent ou près de l'instant présent. Le second indique ce qui est près de la personne à qui l'on s'adresse, ou lui appartient, ou la concerne, ou ce qu'elle a présent à l'esprit. Le 3^e indique ce qui occupe «un lieu plus éloigné que le voisinage immédiat de la personne qui parle ou de celle à qui l'on parle», ou ce «dont il a été question à un moment plus ou moins éloigné, mais antérieur, en tout cas à l'instant qui précède immédiatement celui où l'on se trouve, car sinon il y aurait lieu d'employer le démonstratif de 3^e personne» (Gavel, *Grammaire basque*, t. I, § 108, p. 159). *Hura* s'emploie aussi avec la valeur d'un anaphorique, c'est-à-dire pour désigner simplement une personne ou une chose précédemment nommée

ou déjà connue. On voit que, en basque, la distinction des personnes se prolonge dans le domaine de la non-personne. *Ni* et *hi/zu*, ainsi que *gu* et *zuek*, s'opposent l'un à l'autre comme se rapportant à des zones d'influence de la 1^e et de la 2^e personne et ils s'opposent conjointement à *hura*, qui désigne ce qui est loin ou en dehors de ces zones d'influence. *Hura* est ainsi doublement «non-personnel» car il ne désigne pas forcément une personne, et en outre il désigne ce qui, personne ou chose, n'a pas d'attache avec les personnes proprement dites, la 1^e et la 2^e.

domaine de la personne		domaine de la non-personne	
1 ^e :	<i>ni, gu</i>	1 ^e :	<i>hau</i>
2 ^e :	<i>hi, zu, zuek</i>	2 ^e :	<i>hori</i>
3 ^e :	n'existe pas	3 ^e :	<i>hura, a</i>

Les démonstratifs ont servi à former plusieurs cas du singulier de la déclinaison, qui est la même en basque pour tous les substantifs et adjectifs. Il y a eu, il est vrai, une époque, antérieure à celle des plus anciens textes, où les démonstratifs n'étaient pas intégrés. Cette déclinaison s'est conservée en partie, notamment pour *ni, hi, gu, zu*. On l'appelle déclinaison indéfinie. Il s'y est ajouté par la suite, pour les substantifs et adjectifs, une déclinaison dite définie, qui comporte la distinction d'un singulier et d'un pluriel. Plusieurs des suffixes casuels du singulier actuel reposent sur les formes casuelles correspondantes du démonstratif de 3^e personne. Mais dans la vieille langue (XVI^e et XVII^e siècles) les autres démonstratifs ont fourni eux aussi des suffixes casuels. On disait au nom. sg. *gorputzau* «ce corps qui est mien», *gorputzori* «ce corps qui est tien», *gorputza* «ce corps qui n'est ni mien ni tien»; à l'actif sg. *gorputzonek, gorputzorrek, gorputzak*; au dat. sg. *gorputzoni, gorputzorri, gorputzari*. On lit, par exemple, dans de vieux textes: *niri bekhatoreoni* (Liçarrague, Lc. 18, 13) «au pécheur que je suis», «mihi peccatori»; *larruyori oso duzu* (Dechepare, IX, 34) «votre corps (ce corps qui est le vôtre) est intact»; *nahi duzunori* (Dech. X, 62) «ce que vous voulez». Si cette règle avait été suivie jusqu'au bout, on pourrait dire que dans la vieille langue la catégorie de la personne était exprimée dans la déclinaison. Mais les textes que nous possédons ne permettent pas d'affirmer qu'il a existé trois jeux complets de suffixes casuels correspondant aux trois démonstratifs à valeur personnelle. D'ailleurs, certains cas, le génitif en *-ko*, le latif et l'ablatif, ne se formaient pas au moyen des démonstratifs. De plus, même dans la vieille langue, les formes obtenues au moyen des démonstratifs de 1^e et de 2^e personne n'ont parfois aucune valeur personnelle (voir notre étude sur la langue de Dechepare dans *BRSVAP*, t. VII, 1951, §16). Enfin, au pluriel, les finales *-ok* (nom.), *-oi* ou *-or* (dat.) valent à la fois pour la 1^e et la 2^e personne: dans deux passages de Dechepare VII, 18; IX, 48), *biok* veut dire «nous deux», mais dans *zure pena diozunok* (IX, 501) «ces peines dont vous parlez», *-ok* se réfère à la 2^e personne. La finale *-oi* a valeur de 1^e personne dans *gerotik gerora gabiltzanoi*

(Axular, 53-24), «à nous qui remettons de plus en plus tard», mais de 2^e dans *zuei neure adiskideoi* (Liç., 12,4) «à vous mes amis», «uobis amicis meis».

La tendance à exprimer dans les noms l'appartenance ou la relation à une personne, 1^e ou 2^e, n'a donc pas abouti à la constitution d'une déclinaison complète où la personne soit exprimée.

Dans toute une partie du Pays Basque espagnol, on emploie avec la signification de esp. *usted* le démonstratif de 2^e personne *ori* ou la combinaison *berori* (*ber* «même» plus *ori*, comme dans v. basque *gorputzori*), act. *orrek*, *berorrek*, proprement «ese mismo». «A une époque peut-être un peu plus récente que celle où le pronom *zu* est devenu un singulier et où est né le nouveau pluriel *zuek* un nouveau pronom personnel est apparu avec la signification de «vuestra merced», «vuestra reverencia», pronom dit du traitement respectueux: *ori*, employé dans quelques vallées navarraises, et son synonyme *berori* (haut-navarrais, biscayen, guipuzcoan)» (Azkue, *Morf.* § 640). En aezcoan, salazarais et roncalais, ajoute Azkue, *ori*, employé avec la valeur de «vuestra merced» n'a jamais le *k* ou le *g* initial qu'il présente lorsqu'il est employé comme démonstratif. Le verbe qui a pour sujet *ori* ou *berori* (pl. *oriek*, *berok*) se met à la 3^e personne tout comme en espagnol avec *usted*.

L'ADJECTIF, ÉPITHÈTE ET LES DÉTERMINANTS EN BASQUE*

SYNTAGMES DE QUALIFICATION ET SYNTAGMES DE DÉTERMINATION.

Soit le substantif *etxe* «maison». Cette forme, celle du thème nu, est, dans la déclinaison, celle du nominatif indéfini¹, qui signifie «maison, des maisons»; le nom. sg. est *etxea* «la maison», le nom. pl. *etxeak* «les maisons». Si l'on veut préciser la signification du mot *etxe*, on le fait entrer dans les combinaisons suivantes, où l'ordre des mots est fixé par des règles et dont seul le dernier mot peut se décliner².

1° On le fait suivre d'un adjectif qualificatif ou démonstratif, ou de *bat* «un» (nom de nombre et article indéfini), ou de *batzu* «quelques», qui est un pluriel de forme archaïque de *bat*, ou de l'article défini *-a*, qui repose sur un démonstratif: *etxe handi* «grande maison», *etxe hura* «cette maison-là», *etxe bat* «une maison». S'il y a plusieurs mots de ce genre, on les place à la file; s'il y a un démonstratif, *bat*, ou *batzu*, ou l'article défini, il se met le dernier: *etxe handi hura* «cette grande maison-là», *etxe handi eder bat* «une grande [et] belle maison», *etxe handi batzu* «quelques grandes maisons». Le basque présente donc sur ce point une différence frappante avec les langues indo-européennes anciennes. Dans celle-ci, c'est l'accord grammatical (en cas, en genre et en nombre) qui montre qu'un adjectif est l'épithète d'un substantif; ils peu-

*BSL, lix: 1, (82-104) 1964

¹ La déclinaison dite indéfinie est indifférente au nombre; elle ne distingue pas le singulier et le pluriel: *bada harri* veut dire «il y a de la pierre» ou «il y a des pierres». La déclinaison dite définie distingue le singulier et le pluriel: *harri-a* «la pierre», *harri-ak* «les pierres».

² V. notre article «Sur quelques syntagmes nominaux du basque», in *Zbornik za filologiju i lingvistiku*, IV-V, p. 185-188, Novi Sad, 1961-1962.

vent se suivre dans n'importe quel ordre et même n'être pas au contact l'un de l'autre. En basque, l'adjectif épithète et le substantif ne sont pas autonomes. L'épithète suit obligatoirement le substantif, et l'on reconnaît le lien qui les unit au fait que le substantif ne reçoit aucune marque de cas, et que seul l'adjectif se décline, et à l'ordre dans lequel ils sont placés.

Le groupe formé par un substantif suivi d'un adjectif épithète peut être employé lui-même comme adjectif épithète: *etxe*¹ *ttipitto*² *aintzin*³ *xuri*⁴ *bat*⁵ (Elissamburu) «une⁵ toute petite² maison¹ [à] façade³ blanche⁴»; *xori papo gorri* «rouge-gorge», litt. «oiseau jabot rouge». Un *Sancius Begi ederra* «Sanche bel-oeil», litt. «S. l'oeil beau», est nommé dans un document de 1080.

2° On fait précéder le substantif d'un radical verbal (mot invariable) ou d'un participe passé qui en fait fonction, ou d'un autre substantif sous la forme du thème nu ou du génitif (en *-en* ou en *-ko*), ou encore d'un nom de nombre autre que *bat*, ou enfin d'une forme verbale personnelle relative, c'est-à-dire pourvue du suffixe relatif *-n*. Exemples: *sal-etxe* «maison de commerce» (rad. verbal *sal* «vendre»), *bil-etxe* «maison de réunion» (rad. verbal *bil* «réunir»); *bazter-etxe* «maison écartée des centres», litt. «maison de côté» (*bazter* «bord, coin, côté»); *etxe-bazter* signifie, par contre, «domaine contigu à la maison et qui en dépend», litt. «ce qui est à côté de la maison»; *herriko etxe* «mairie», litt. «maison du pays (*herri*)»; *adiskidearen etxea* «la maison de l'ami»; *hiru etxe* «trois maisons», *hiru etxeak* «les trois maisons»; *saldu dugun etxea* «la maison que nous avons vendue» (*dugun* «que nous avons» est la forme relative de *dugu* «nous l'avons»). Le premier élément de ces syntagmes est le déterminant de l'autre. Le déterminant précède le déterminé, tandis que le qualifiant suit le qualifié. On peut donc dire que le basque possède des syntagmes de détermination et des syntagmes de qualification, où l'ordre des éléments est inverse.

Les substantifs au génitif, soit en *-en* soit en *-ko*, de même que les formes verbales relatives, peuvent s'employer en dehors de la fonction de déterminant, comme des substantifs ordinaires, c'est-à-dire se décliner: *herrikoa* veut dire «celui ou celle du pays et aussi «le compatriote», *adiskidearenak* «ceux ou celles de l'ami», *saldu dugunari* «à celui (celle, ce) que nous avons vendu». De plus, on peut ajouter le suffixe *-ko* à un substantif pourvu déjà d'un suffixe casuel autre que ceux du nominatif sing. ou pl., de l'actif, du datif et du génitif en *-ko*. Ces dérivés peuvent être rapportés à un substantif; on les place régulièrement avant lui: *harriz* «en pierre» (instrum. de *harri*), *harriz egina da* «il est fait en pierre», *harrizko etxe* «maison en pierre». On peut aussi les décliner: *harrizkoari* «à celui qui est en pierre». En d'autres termes, un substantif ou un groupe «substantif plus adjectif épithète» pourvu d'un suffixe casuel autre que ceux du nominatif sg. ou pl., de l'actif ou du génitif en *-ko* peut toujours être employé comme déterminant d'un substantif, si l'on y ajoute le suffixe *-ko*: *etxe zaharrerako bidea* «le chemin [qui mène] à la vieille maison».

Ces formations en *-ko* peuvent en outre se décliner comme des substantifs ou des groupes «substantif plus adjectif épithète».

On peut aussi ajouter le suffixe *-ko* à certains adverbes: *gero* «ensuite», *geroko* «qui vient ensuite», *geroko egunean* «le jour suivant»; *hola* «comme ceci, ainsi», *holako* «tel», *holako zaku bat* «un sac de ce genre», *holako handi* «grand comme ça», sorte d'adjectif composé qui se place, comme les autres adjectifs épithètes, après le substantif: *zaku holako handi bat* «un sac grand comme ça, de cette grandeur».

Enfin, une forme verbale personnelle assertive pourvue du suffixe *-la*, qui joue un rôle analogue à celui de fr. *que* introduisant une proposition complément d'objet, peut être employée comme déterminant d'un substantif, à condition que l'on y ajoute le suffixe *-ko*: de *jinen da* «il viendra» on tire *jinen dela* «qu'il viendra»; on dit *esperantza dut jinen dela* «j'ai espoir, j'espère qu'il viendra» et *jinen delako esperantzarekin* «dans l'espoir qu'il viendra» (v. P. Lafitte, *Gr. bsq.*, § 763). On peut employer *jinen dela* sans verbe principal, pour rapporter en discours indirect les paroles de quelqu'un: «(il dit, on dit) qu'il viendra». On peut en faire un complément de nom en y ajoutant le suffixe *-ko*: *jinen delako jauna* signifie «le monsieur dont on dit (ou qui dit) qu'il viendra»; *Piarres delako bat* «un nommé Pierre», litt. «un dont on dit qu'il est Pierre»; *Baigorriko d'Abbadie delako hoi* «ce nommé d'Abbadie, de Baïgorry» (texte en labourdin dans le mémoire de Schuchardt sur le basque de Sare, p. 22).

Exemples de formes qui ne peuvent ni servir de déterminant de substantif ni se décliner: *harria* «la pierre» (nom. sg.), *harriz* «en pierre», *harri gorritz* «en pierre rouge», *zubira* «au pont, vers le pont», *hola* «ainsi», *jinen da* «il viendra», *jinen dela* «qu'il viendra».

Exemples de formes qui peuvent servir de déterminant de substantif et se décliner: *harri* «pierre(s)» (thème nu, nom. indéfini), *harrien* «des pierres», *harrizko* «en pierre», *harri gorrizko* «en pierre rouge», *zubirako* «qui va ou qui conduit au pont»; *jinen den* «qui viendra», *jinen delako* «dont on dit ou qui dit qu'il viendra».

Ainsi, le suffixe *-ko* ajouté à une forme verbale assertive à suffixe *-la* «fait du verbe, selon l'expression du chanoine Lafitte (§ 763), une sorte de complément de nom», et les diverses formes nominales en *ko* «constituent des compléments de nom qui ont gardé le sens des mots et des cas sur lesquels on les a construites» (§ 862). Le suffixe *-ko* est moins un suffixe casuel qu'un suffixe de dérivation. Quant au suffixe *-en*, certains lui identifient le suffixe relatif, mais il se peut aussi qu'il résulte de l'addition du suffixe *-n*, qui exprimait la détermination, au suffixe de génitif *-e* qui s'est conservé dans quelques pronoms et dans quelques formes nominales. Quoi qu'il en soit, les suffixes *-ko* et *-en*, d'une part, le suffixe relatif de l'autre, servent à former des complé-

ments de nom de nature substantive, tirés les uns de substantifs ou de groupes «substantif plus adjectif épithète» sous la forme du thème nu ou pourvus de certains suffixes casuels, les autres de formes verbales personnelles assertives.

C'est avec raison que l'on a vu dans le groupe «substantif plus adjectif épithète» «une sorte de mot composé dont le premier membre reste au nominatif indéfini et dont le dernier seul se décline s'il en est besoin» (Lafitte, § 266). Souvent, en effet, rien dans la forme ne distingue un syntagme de qualification à deux termes d'un syntagme de détermination. En souletin, le seul dialecte qui possède un accent tonique dont la place soit fixée par des règles, les syntagmes «qualifié-qualifiant» et «déterminant-déterminé» sont accentués de la même façon. Chacun des termes garde en principe son accentuation propre; toutefois, l'un des deux accents peut devenir un accent secondaire, ou même disparaître. Ainsi, *eihéra* «moulin», dont l'*r* douce est aujourd'hui supprimée dans le parler courant, *hárrri* «pierre» et *záhar* «vieux» peuvent entrer dans les syntagmes *eihéra hárrri* «pierre de moulin, meule» et *eihéra záhar* «vieux moulin», nom. sg. *eihéra hárrria*, *eihéra záharra*. Rien, même dans l'accentuation, ne permet de distinguer l'un de l'autre ces deux types de syntagme.

Il est impossible de dresser une liste complète de tous les composés, substantifs ou adjectifs, dont le premier élément est un verbe ou un substantif sous la forme du thème nu (radical; nominatif indéfini). Car le procédé de formation qui permet de les obtenir est toujours très vivant, et dans la langue courante et dans la langue littéraire. Mais il existe aussi parfois, à côté des précédents et avec la même valeur, des composés dont le premier élément, radical verbal ou substantif, a subi des modifications (cf. Michelena, *Fonética histórica vasca*, p. 125-128) et ne peut plus, de ce fait, être employé comme mot indépendant. Il semble que ce procédé de formation soit aujourd'hui, et même ait été autrefois, moins productif que le premier. Seuls une enquête et un dépouillement de textes contemporains permettraient de savoir dans quelle mesure il est resté vivant. Nous nous contenterons de définir les types en présence.

1° Substantifs composés formés de deux substantifs, un déterminant et un déterminé:

a) Premier élément suivi du suffixe *-k*, forme réduite de *-ko*, parfois de *-kh*: *etxekandere* «maîtresse de maison», en regard de *etxeko jaun* «maître de maison» (*etxeko andere* existe aussi); *etxeko* peut s'employer comme mot indépendant, mais non *etxek*; *sukhalde* «cuisine», litt. «côté» (*alde*) du feu (*su*);

b) Premier élément suivi du suffixe *-t(h)*; *sut(h)ondo* «coin du feu», litt. «bord, voisinage» (*ondo*, mot d'origine romane) du feu);

c) Premier élément dont la voyelle finale *-e* ou *-o* a été changée en *-a*: *etxaseme* «fils de maison, héritier»; *lepamin* «goitre», litt. «mal (*min*) du cou (*lepo*)». *Otsaburu* «tête (*buru*) de loup (*otso*), nom d'un cheval», attesté en 1042;

d) Premier élément amputé de sa voyelle finale; *itsas bazter* «bord de la mer (*itsaso*)», déjà dans Liçarrague; *ithurbegi* «source», litt. «oeil (*begi*) de fontaine (*ithurri*)»; *itsaso bazter* et *ithurribegi* existent aussi.

2° Substantifs ou adjectifs composés formés d'un substantif suivi d'un adjectif épithète:

a) Il n'existe pas de composés formés d'un substantif pourvu du suffixe *-ko*, sous sa forme pleine ou réduite, et suivi d'un adjectif;

b) Premier élément suivi du suffixe *-t(h)*: *ointhuts* «nu-pieds» (*oin* «pied», *huts* «vide, nu»);

c) Premier élément dont la voyelle finale *-e* ou *-o* a été changée en *-a*: *elhaberi* «nouvelle, raconter» (*elhe* «parole», *berri* «nouveau»); «bonne maison se dit *etxe (h)on*; mais «Bonne-maison» comme toponyme et, de là, nom de famille, se dit souvent *Etxaon*, *Etxahun*; *gogabera* «tendre, sensible» (*gogo* «pensée, coeur», *bera* «tendre»); *lephabeltz* «pluvier doré» (oiseau), litt. «cou (*lepho*) noir (*beltz*)»;

d) Premier élément amputé de sa voyelle finale: Liçarrague appelle la Mer Rouge une fois *itsaso gorria* (Act., 7, 36) et une autre *itsas gorria* (Hebr., 11, 29), les deux fois sans majuscule ni trait d'union. Axular se sert du composé *itsas irakitu* «mer bouillonnante», sans y être forcé par les exigences d'une traduction exacte: «*Impii quasi mare feruent, quod quiescere non potest. Gaixtoak itsas irakitua bezala dira, eztute bakerik eta ez sosegurik* (p. 429) «les méchants sont comme la mer bouillonnante; ils n'ont pas de paix ni de tranquillité.»

Chacun de ces composés, dont le premier élément ne s'emploie qu'en composition, exprime une notion nouvelle; *itsas irakitua* désigne une espèce de mer.

Syntagmes de qualification et syntagmes de détermination peuvent se combiner. Un substantif peut être à la fois précédé et suivi de mots ou de groupes de mots qui en précisent la signification. *Lau etxe handi* «quatre grandes maisons»; *harrizko zubi zahar hau* «ce vieux pont de pierre»; *saldu dugun etxe handia* «la grande maison que nous avons vendue»; *Garakotxea deitu etxe xume batean* «dans une petite maison appelée Garakotxea» («la maison de la hauteur») (extrait d'un récent article de journal). Elissamburu a employé dans une chanson célèbre l'expression suivante, qui n'a rien d'une hardiesse poéti-

que: *Bi idi handi kopeta xuri, Bizkar beltz, adar handiak* «les deux grands boeufs à front blanc, à dos noir, à grandes cornes»: le suffixe de nom. pl., *-ak*, est ajouté au dernier mot: *idi* «boeuf» est précédé de *bi* «deux», et suivi de l'épithète simple *handi* «grand» et de deux épithètes composés, les syntagmes *bizkar beltz* «dos noir» et *adar handi* «corne(s) et grande(s)».

DÉROGATIONS APPARENTES OU RÉELLES AUX RÈGLES CONCERNANT L'ORDRE DES ÉLÉMENTS. GLISSEMENTS ET FLOTTEMENTS.

Certaines règles ne souffrent aucune exception. Dans aucun substantif ou adjectif composé un radical verbal ne figure jamais comme deuxième élément, puisque ces composés se déclinent et que le radical verbal ne se décline pas. De même, on ne connaît aucun composé de deux substantifs où le premier soit le déterminé et le second le déterminant, et l'on ne connaît pas de cas où *bat* «un» ou l'adjectif *handi* «grand» soit placé avant un substantif. Mais il existe quelques dérogations; des glissements se sont produits d'un type de syntagme à l'autre; et certains mots peuvent se placer facultativement devant ou après le substantif auquel ils se rapportent. Les grammairiens ont signalé la plupart de ces faits (v. Lafitte, § 267).

Certaines dérogations sont rares, et viennent de ce qu'un déterminant est traité comme un qualifiant. *Aita gurea* «notre Père», que l'on emploie dans plusieurs régions du Pays basque espagnol au lieu de *gure Aita*, qui est seul régulier, reproduit l'ordre *Pater noster* (v. Gavel, *Gr. bsq.*, I, § 74, p. 92-93). C'est à l'influence du texte latin et de la version française qu'est due une construction comme celle dont Liçarrague use dans Mt, 24, 3: *zer signo hire ethortearenik eta munduaren finarenik izanen da?* «quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde?», «*quod signum aduentus tui, et consummationis saeculi?*»; les deux génitifs, ici, sont pourvus en outre du suffixe du partitif, *-ik*. *Goiko* «d'en haut» a été traité partout comme un qualifiant dans *Jaungoiko* «Dieu», litt. «Seigneur d'en haut». Peut-être *goiko* est-il pris substantivement («celui d'en haut») et précédé du titre *Jaun* comme dans *Jaun errege* «le Seigneur roi», que Dechepare emploie à l'indéfini (XIII, 7), *Jaun apheza* «Monsieur le curé», etc. Dechepare emploie d'autre part *Juje jauna* «le seigneur juge, le Souverain Juge» (I, 278 et 317). Il s'agirait alors d'une construction appositive. Mais il est possible aussi que *goiko* ait été traité en adjectif qualificatif, comme dans les cas suivants: «surnom» se dit *izen goitiko*, litt. «nom en surplus» (Liç., Mt, 10, 3). *Gañeko* «du haut, d'en haut» est placé après le substantif auquel il se rapporte dans les noms de deux localités de la Haute-Soule, *Onize-gañekua* et *Sarrikota-gañekua*, dont les noms français

sont «Abense-de-Haut» et «Charritte-de-Haut». Dans Liç., *Eph.*, 2, 14, *bien arteko paretaren* «de la paroi d'entre d'eux», litt. «de la paroi d'intervalle des deux», *bien arteko* est traité comme un déterminant. Mais il est traité comme un qualifiant dans l'index alphabétique (õ lr): *parèt bien artekoa*. Dans *Apoc.*, 1, 12, on lit *zazpi kandelér urrhezkorik* «sept chandeliers d'or». On trouve dans Liç. et ailleurs nombre d'autres exemples de formations en *-ko* placées, comme des adjectifs épithètes, après des substantifs.

Les grammairiens signalent que *gaizo*, *gaixo* «pauvre, malheureux» peut se placer avant ou après le substantif. Il en est déjà ainsi chez Dechepare, où on lit *gaixo bekhataria* (I, 151) «pauvre pécheur», et *gaixo bekhatariaik* (II, 60) «pauvres pécheurs», mais quelques vers plus bas (II, 64), *amoros gaixoa* «pauvre amoureux». Ces trois syntagmes sont au nominatif défini, employé avec valeur de vocatif; les deux premiers figurent en fin de vers, dans des strophes en *-ia* et en *-iak*. Le troisième est à l'intérieur d'un vers, où l'on admettrait aussi bien *gaixo amorosa* que *amoros gaixoa*. Il faut ajouter que Dechepare traite de même l'adjectif emprunté *triste*: en fin de vers, *haren ama tristia* (I, 120) «sa mère éplorée», dans une strophe à rimes en *-ia*, mais *triste bekhatoria* (I, 276) «le misérable pécheur», dans une strophe à rimes en *-ia*, où *bekhatore tristia* aurait convenu aussi bien. L'emploi de *gaixo* et de *triste* devant le substantif est dû sans doute à une influence romane.

Si certains «adjectifs» peuvent se placer devant ou après le substantif, c'est qu'il s'agit de mots qui peuvent être employés comme substantifs, et, à ce titre, comme déterminants, et comme adjectifs, et, à ce titre, comme épithètes. Tel est le cas de *eskuin* «droite», *ezker* «gauche» (signalé par Lafitte dans la 2^e éd. de sa *Gr.*, § 267), de *undar* «final» (qui n'a pas été signalé jusqu'ici) et des «adjectifs» qui indiquent la nationalité ou la religion (Lafitte, *loc. cit.*). Si l'on peut dire *eskuin beharria* au lieu de *beharri eskuina* «l'oreille droite», c'est que *eskuin* et *ezker* sont d'abord des substantifs qui signifient «main droite, côté droit», «(côté) gauche», et qui peuvent s'employer comme premier élément de composé; ils s'emploient aussi avec valeur adverbiale, «à droite», «à gauche» (ainsi *eskér* dans Liç., *Act.*, 21, 3). Dechepare emploie *undar*, dérivé de *ondo*, *undo* «fond» dans l'expression *bekhatoren undar irabazia* (I, 363) «le gain final des pécheurs». *Ondar*, *undar* signifie lui-même «fond», d'où «extrémité, fin». *Undar irabazia* est proprement «le gain de la fin». Le seul exemple sûr de *ondar* employé comme adjectif épithète que l'on trouve dans les dictionnaires est *aide ondar* «parent éloigné». «La loi chrétienne» peut se dire *girixtino legea* ou *lege girixtinoa*; la première expression signifie proprement «la loi du ou des chrétiens».

Les mots basques en *-ar*, *-tar* qui expriment l'origine ou la résidence, tirés de noms communs, comme *menditar* «montagnard», de *mendi* «montagne», mais surtout de noms propres, comme *Baigorriar* «originaire ou habitant de

Baïgorry», *Saratar* «habitant de Sare», sont eux aussi traités tantôt comme des déterminants tantôt comme des épithètes. Mais ils suivent une règle curieuse dont seul Azkue parle (*Morf.*, § 185, 1°): «ils se placent devant les noms qui désignent les sexes, les professions, etc., mais par contre après les noms propres de personnes. Nous disons *Ondarrutar maisua* «l'instituteur d'Ondarroa», mais *Simon Ondarrutarra* «Simon d'Ondarroa». On dit couramment *Lekeitiar neskatilak* «les filles de Lequeitio», mais on dit *Mari Bati Lekeitiarra* «Marie-Baptiste de Lequeitio», et non «*Lekeitiar Mari Bati*». On peut ajouter à ces expressions biscayennes les expressions labourdines suivantes, tirées du mémoire de Schuchardt sur le basque de Sare: d'*Abbadie Baigorriarra* (19) «d'Abbadie, de Baïgorry», *Zaldubi Sempertarrak* (27) «Zaldubi, de Saint-Pée», mais *Saratar jokolari trebes egile famatu bat* (20, n. 1) «un joueur fameux de Sare», *Amoztar muthiko beizain bat* (22) «un jeune vacher d'Amorots». Liçarrague a employé une fois un nom en *-tar* rapporté à un nom commun: *Israeltar gizonák* (*Act.*, 5, 35) «hommes d'Israël». Il serait intéressant de savoir si la règle énoncée par Azkue est suivie dans tous les dialectes. Mais il n'est pas toujours facile de trouver des exemples, car on emploie souvent au lieu du dérivé en *-ar*, *-tar* le nom de lieu au génitif en *-ko*, qui, lui, se place régulièrement devant le nom, propre ou commun, auquel il se rapporte. Agustin, de Sare, écrit (mémoire de Schuchardt, p. 26, en note): *zeren Chuberotarrek Laphurdiko gizonak maneçak deitzen baitituzte* «parce que les Souletins appellent "manech" les gens du Labourd»; on peut dire aussi *Laphurtarrak*.

Formes verbales relatives placées après le substantif. Comme Gavel l'a noté et expliqué (*Gr.* I, § 44, p. 8-10), il arrive souvent, surtout dans la conversation, que l'on rejette une proposition relative, si elle est un peu longue, après le mot auquel elle se rapporte (le déterminé), mais en mettant son verbe au même cas que ce dernier. Il cite cet exemple: *Ezagutzen duzuia Joanesen adixkideak, Donibane Garazitik jiten direnak?* au lieu de *Donibane Garazitik jiten diren adixkideak*, «Connaissez-vous les amis de Jean qui viennent de Saint-Jean-Pied-de-Port?» La première tournure signifie exactement «connaissez-vous les amis de Jean, ceux qui viennent de Saint-Jean-Pied-de-Port?» On marque alors une pause après *adixkideak*. On peut citer d'autres exemples. Dans un conte folklorique en labourdin de Zugarramurdi, publié dans *Eusko-Jakintza*, I, 196, on lit: *erran omentzioten erri artan bazela jauregi bat nior gauaz bizi etzitakena* «on lui dit que dans ce village il y avait un château où personne ne pouvait vivre la nuit»; la construction régulière serait *nior gauaz bizi etzitzen jauregi bat*. Le conteur a voulu détacher la relative, pour la mettre en relief, à la fin de la phrase, sans doute aussi parce qu'elle lui paraissait un peu lourde. Il a pourvu *etzitaken* du suffixe du nom. sg. (car *jauregi bat* est au nom.), sans quoi la construction serait tout à fait incorrecte. La traduction littérale est «qu'il y avait un château, celui où personne ne pouvait vivre la nuit». Cette phrase est du même type que *gizon bat da, bertzerik ez bezalakoa*, citée

Gavel, et qui est plus expressive que la phrase régulière *bertzerik ez bezalako gizon bat da* «c'est un homme comme il n'y en a pas d'autres», litt. «comme pas d'autres». Il faut certainement tenir compte aussi d'un autre facteur que la recherche de l'expressivité et d'une légèreté plus grande: l'influence des langues romanes, où les propositions relatives sont placées après la principale. Cette construction se rencontre aussi dans la langue littéraire, par exemple dans ces vers d'Elissamburu: *Ezta munduan gizonik, Erregerik ez printzerik, Ni bezein urusa denik*, où la forme relative *den* «qui est» est pourvue, comme les trois substantifs, du suffixe *-ik* du partitif: «il n'y a pas au monde d'homme, de roi ni de prince, qui soit aussi heureux que moi» (litt. «de qui est aussi heureux»). La construction vraiment basque serait: *Ezta munduan ni bezein urusa den gizonik, erregerik ez printzerik, ou Ni bezein... printzerik ezta munduan*. Liçarrague traduit (*Apoc.* 4, 6) «et il y avait devant le trône une mer de verre qui ressemblait au cristal», «et in conspectu sedis tamquam mare uitreum simile crystallo», de la façon suivante: *eta zen trono aitzinean beirazko itsaso kristala irudi zuen-bat*. L'expresssion *kristala irudi zuen* «qui ressemblait au cristal» est enclavée, à la manière d'un qualifiant, entre *itsaso* «mer» et *bat* «une». La phrase est lourde. On trouve au moins deux autres exemples analogues dans Liçarrague; à 2 r 36 (*b*) et *Apoc.*, 14, 14 (cf. Lafon, *Système*, I, 361 et 362). Il a imité maladroitement l'ordre des mots de la phrase française. Normalement, en basque, les formes verbales relatives précèdent le mot auquel elles se rapportent.

Les participes passés employés comme épithètes peuvent se placer avant ou après le substantif auquel ils se rapportent, sans doute parce que, tenant à la fois du verbe et de l'adjectif, ils peuvent être traités comme des déterminants d'origine verbale ou comme des qualificatifs. On peut dire *ongi ikasi haur* ou *haur ongi ikasi* «enfant bien élevé». il arrive que des expressions symétriques contiennent l'une une forme verbale relative, l'autre un participe passé terminé lui aussi par *n*: «prochain» et «dernier», en parlant des divisions du temps, se disent respectivement *heldu den* «qui vient» (en soul. on emploie une forme verbale relative simple, *daigün*) et *iragan, igaran* «passé»: *heldu den* (ou *daigün*) *astelehena* «lundi prochain», *iragan* (ou *iragan*) *astelehena* «lundi dernier». *Guk erosi etxea* «la maison achetée par nous» exprime sous une autre forme la même idée que *erosi dugun etxea* «la maison que nous avons achetée». Il est naturel que *guk erosi* soit traité comme un déterminant. Mais on peut aussi le traiter comme un qualifiant et le placer après le substantif; *etxe guk erosia*. Il serait intéressant d'établir au moyen de statistiques si l'un des deux usages l'emporte sur l'autre, et de combien, s'il y a eu une évolution, et dans quel sens.

Interrogatifs. *Zer, ze* «quoi?», qui se décline à l'indéfini, peut être employé aussi avec un substantif. Il est alors placé devant celui-ci et reste invariable;

le dernier mot du syntagme se décline à l'indéfini; *zer etxe?* «quelle(s) maison(s)?», *zer etxetan?* «dans quelle(s) maison(s)?»; *ze kanta?* dans un dialogue en labourdin de Sare (mémoire de Schuchardt, p. 27), signifie, d'après le contexte, «quelles chansons?» On construit de même *zein* «quel?» et *zembat* «combien?», ainsi que leurs variantes: *zein etxetan?* «dans quelle(s) maison(s)?», *zembat etxe?* «combien de maisons?» *Zein* «n'était apparemment, à l'origine, qu'une variante de *zeren*, génitif déterminatif de *zer*» (Gavel, § 97, p. 145). *Zembat* est formé de *zein* et de *bat* «un». Employés seuls, *zein* et *zembat* se déclinent à l'indéfini. Il est naturel que *zein*, ancien génitif, se place devant le substantif auquel il se rapporte, et que son composé *zembat* en fasse autant. Quant à *zer*, il est traité comme un déterminant, à moins que l'on ne considère la construction *zer etxe?* comme appositive, «quoi en fait de maison(s)?» ou analogique de *zer* plus un adjectif, *zer berri?* «quoi de nouveau?»; «quelle(s) nouvelle(s)?»

Lorsque *zer* est employé avec valeur exclamative, le syntagme qu'il forme avec un substantif suit la déclinaison définie: *zer etxea!* «quelle maison!», *zer etxeak!* «quelles maisons!» Il en est de même pour *zein*, mais non pour *zembat*, qui, interrogatif ou exclamatif, se construit avec un substantif à l'indéfini (Gavel, § 88).

«Même» et «autre». La construction de *ber* «même» varie suivant sa signification et suivant les dialectes (Gavel, § 107; Lafitte, § 207). Quand il a la signification de lat. *ipse*, il se place, en labourdin et en souletin, après le substantif auquel il se rapporte, et tous deux se déclinent; *etxean berean* «dans la maison même». Toutefois Dechepare ne décline les deux termes du syntagme que dans un passage, où le premier est un pronom: *zuzaz beraz* «de vous-même». Partout ailleurs *ber* équivalant à *ipse* suit chez lui la règle des adjectifs épithètes et se décline seul, ce qui est sans doute l'usage ancien: ainsi dans *Jeinko beraz* «de Dieu lui-même» (v. Lafon, in *BRSVAP*, VII, 1951, p. 325). Lorsque *ber* exprime l'identité, il se construit en labourdin comme un adjectif épithète ordinaire: *etxe berean* «dans la même maison». Mais en souletin il se place devant le substantif, et ce dernier seul se décline, au sg. ou au pl.: *ber etxian* «dans la même maison». Dechepare n'a exprimé dans aucun passage l'idée d'identité.

Bertze «autre» et ses variantes dialectales *berze* et *beste*, employés seuls, se déclinaient, dans l'ancienne langue, à l'indéfini, où ils signifiaient «un autre, d'autres, autrui», au singulier («l'autre») et au pluriel («les autres»). Quand il est employé avec un substantif, il est placé devant lui, et le syntagme ainsi formé peut se décliner à l'indéfini, au singulier et au pluriel: *zembat bertze etxe?* «combien d'autres maisons?», *bertze etxea* «l'autre maison», *bertze etxeak* «les autres maisons». Tel doit être l'usage ancien. *Bertze*, à notre connaissance, n'est traité en qualifiant que dans deux cas: dans le composé *goup. erbes-*

te «pays étranger» (pour *erri-beste*) et dans le nom de maison et de famille fort répandu *Etxebertz(e)*, *Etxebest(e)*. Il est curieux de constater que, comme nom de maison et de famille, on ne trouve guère que ce type, avec *etxe* placé le premier. Toutefois le type où *bertze* précède *etxe* existe, bien qu'il n'ait pas été signalé dans les ouvrages spéciaux. Ainsi, dans une liste des «vieilles maisons» de Baïgorry en 1670, on trouve *Etcheberz* et *Etchebercia*, mais aussi *Bercetche* (*Gure Herria*, 1963, p. 225 et 229). De plus, suivant une communication de M. Louis Dassance, le nom de famille *Bercetche* et sa variante *Bestetche* se rencontrent assez fréquemment à Ustaritz et dans sa région; mais leurs représentants proviennent d'ailleurs; les noms de maison correspondants ne sont pas attestés à Ustaritz.

PLACE DES MOTS EXPRIMANT LA QUANTITÉ, LE NOMBRE OU LE RANG.

Nous marquons au moyen de X les places observées.

	devant		après
<i>guzi</i> «tout»			X
<i>oro</i> «tout»			X
<i>zembait</i> «quelque(s)»	X	ou	X
<i>batzu</i> «quelques, des»			X
<i>hainitz</i> «beaucoup de»	X	ou	X
<i>frango</i> «id.»	X	ou	X
<i>guti</i> «peu de»			X
<i>aphür</i> «id.»	rar.		X
<i>gehiago</i> «plus de»			X
<i>haboro</i> «id.»			X
<i>aski</i> «assez»			X
<i>sobera</i> «trop de»	X	ou	X
<i>bat</i> «un»			X
2, 3, etc.	X	ou	rare ou dial.
«chacun un»			X
autres distributifs		X	
ordinaux		X	

On voit que certains de ces mots sont toujours traités comme des qualificatifs. *Guzi* est le seul qui, employé seul ou comme dernier élément d'un syntagme, suit la déclinaison définie. *Oro*, à l'origine, se déclinait uniquement à l'indéfini. Mais il arrive assez souvent, dès le XVI^e siècle, qu'il prenne la marque du pluriel et, de plus, que le substantif qui le précède se décline lui aussi

(v. notre article du *Zbornik*). *Bat* se décline à l'indéfini, sauf quand il signifie «l'un, les uns». *Batzu*, à l'origine, se déclinait à l'indéfini; mais souvent, par la suite, employé seul ou comme dernier élément d'un syntagme, il a reçu les suffixes casuels du pluriel. Les noms de nombre cardinaux autre que *bat*, employés seuls, se déclinent à l'indéfini, sauf quand ils désignent un ensemble défini, auquel cas ils se déclinent au pluriel: *zazpien* «des sept», contre *zazpiren* «de sept». Lorsqu'un nom de nombre cardinal fait partie d'un syntagme, ce dernier se décline suivant la même règle que le nom de nombre employé seul: *zazpi etxe* «sept maisons», *zazpi etxeak* «les sept maisons». Quant à l'ordre des mots dans le syntagme, Bonaparte écrit dans ses *Remarques sur plusieurs assertions de M. Abel Hovelacque...* (1876, p. 17 du tirage à part): «A l'exception de *bi* «deux», qui, en guipuzcoan et en biscayen, peut se placer tout aussi bien après qu'avant le nom, et de *bat* «un», qui se place toujours après, les adjectifs numéraux, contrairement à la règle générale, précèdent toujours le substantif». Cette affirmation, vraie pour *bat*, est fautive pour les autres noms de nombre, du moins en ce qui concerne la vieille langue. Dechepare (1545), Liçarrague (1571) et Oihenart (1657) placent le plus souvent les noms de nombre devant les substantifs. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Dechepare écrit, sans aucun motif prosodique, *beso biak* «les deux bras» (III, 57) au lieu de *bi besoak*. On trouve dans Liçarrague quelques exemples de noms de nombre placés après les substantifs. Il s'agit une fois de *hamar* «dix», les autres fois de *bi* «deux». Cet ordre des mots, d'ailleurs, ne se rencontre qu'une fois dans un texte ordinaire: *spos biak* «les deux époux» (*Forme des prières*, B 5r 37). Les autres exemples figurent dans des titres de chapitre et dans la table des matières du Nouveau Testament. Titres de chapitre; *itsu bi argitzen* (Mt, 9, 27 et 20, 30) «deux aveugles rendus clairvoyants» (dans les versets correspondants on lit *bi itsu*). Table des matières: *ezpata bi* (ē 8 v) «deux épées» (réf. à Lc, 22, 38, où on lit *bi ezpata*); *itsu bi sendatu* (ĩ 5 r) «deux aveugles guéris» (réf. aux passages de Mt cités plus haut); *nabusibi nehork ezin zerbitza* (ĩ 7 v) «on ne peut pas servir deux maîtres», phrase sans verbe à forme personnelle (mais *bi nabusi* dans Mt, 6, 24, et Lc, 16, 13, où la phrase contient la forme verbale personnelle attendue); *testamentu edo alianza bi* (õ 5 v) «deux testaments ou alliances» (réf. à Gal., 4, 24, *hauk dirade bi alianzák* «ce sont les deux alliances»); *sorhaio hamarrak sendatu* (õ 5r) «les dix lépreux guéris» (Lc, 17, 12, *hamar gizon sorhaio* «dix hommes lépreux»). Il faut noter que lorsque Liçarrague place le nom de nombre «deux» après le substantif, il lui donne la même forme que lorsqu'il est placé devant: *bi*, et non *biga*, qui est la forme de ce nom de nombre employé seul, sans substantif. Oihenart, dans deux passages de ses poésies, place *bi*, sous la forme *biga*, après un substantif: *izar bigez garnitu* (XII, 22) «garni de deux étoiles», *neke biga itut* (XVI, 28) «j'ai deux peines» (*bi izarrez* et *bi neke baditut* entreraient aussi bien dans le vers). De plus, on trouve dans les proverbes suivants un nom de nombre placé après un

substantif: *bi* (548, 640), *biren* (55), *biz* (486), *bitan* (681), *bien* (488); *ehun* «cent» (678; mais placé devant en 688). Dans un cas comme celui de 55, *aurhide biren alhorartean* «dans l'intervalle des champs de deux frères», *bi aurhideren*, qui a le même nombre de syllabes, conviendrait aussi bien; on lit *bi jaberan horak* «le chien qui est à deux maîtres» (102).

L'usage primitif a dû être de placer les noms de nombres cardinaux autres que *bat* devant le substantif. Il s'est conservé pour les distributifs. Liçarrague les place devant le substantif, sauf *bana* et *bedera* «chacun un»: *rezebi zezaten dinero bana* (Mt, 20, 9) «ils reçurent chacun un denier»; *borthetarik batbedera zen perla bederaz* (Apoc., 21, 21); *eztuzuela birá arropa* (Lc, 9, 3) «n'ayez point chacun deux habillements».

Les noms de nombre ordinaux se placent, en règle générale, devant les substantifs. Car ils sont, par leur formation, des génitifs (Gavel, § 81, p. 125-126). Toutefois ils se placent après les noms propres de personnes (Lafitte, § 169), par exemple *Henri laugarrena* «Henri IV», comme des adjectifs ordinaires, sans doute aussi pour imiter l'ordre des mots du français et de l'espagnol.

Substantifs désignant une unité de mesure. Ces substantifs, comme «verre», «bouteille», «brassée», «poignée», se construisent d'une façon particulière (Lafitte, § 802). Ils précèdent, à la manière d'un déterminant, les substantifs qui désignent le contenu, et seuls ces derniers se déclinent: *kaiku esnia* «la jatte (*kaiku*) de lait (*esne*)». Avec *arno* «vin» et *baso* «verre» (mot d'origine romane) on forme le syntagme *baso arno* «verre de vin», qui s'oppose à *arno baso* «verre à vin». «Deux verres de vin» se dit *bi baso arno*, «avec deux verres de vin» *bi baso arnorekin*, «avec deux verres de vin blanc» *bi baso arno xurirekin*. Jusqu'ici la construction rappelle celle des noms de nombre cardinaux. Mais avec *bat* les choses changent. Ce mot se place après le mot qui désigne l'unité de mesure, *baso bat arno* «un verre de vin», et c'est le dernier mot du syntagme qui se décline, *baso bat arnorekin* «avec un verre de vin», *baso bat arno xurirekin* «avec un verre de vin blanc». *Baso bat*, de même que *bi baso*, fonctionne donc comme un déterminant. Dans un texte en bas-navarrais de 1692 on lit: *hek irakiturik pinta erdibat arnotan* «après les avoir fait bouillir dans une demi-pinte de vin» et *pinterdibat huretan* «dans une demi-pinte d'eau» (RIEB, 11, 587, et 588). Dans un conte en bas-navarrais de J. Baylles (*Gure herria*, 1935, p. 489), on trouve la curieuse expression *bertz handitara bat ur* «une grande chaudronnée d'eau»; le suffixe *-tara*, qui sert à former des mots désignant la quantité que quelque chose contient (*saskitara*, de *saski* «corbeille», *besotara* «brassée», de *beso* «bras»), est ici ajouté au syntagme *bertz handi* «grand chaudron», et l'ensemble est suivi de *bat* puis de *ur* «eau». Nous ne pouvons pas ici chercher l'origine de la construction du type *baso bat arno*, dont il faut rapprocher *hamar bat sagar* «une dizaine de pommes», où *hamar* «dix» est considéré comme une unité de numération. Mais il

nous semble que les nombres d'unité de mesure, «deux verres», «trois brassées», etc., ont été assimilés à des nombres cardinaux, et que, malgré le statut particulier de *bat*, on a étendu cette construction à «un verre», «une brassée». Il est possible que cette construction soit du même type que *libera baten arnoa* «un franc de vin», *bi liberaren arnoa* «deux francs de vin», litt. «le vin d'un franc», «le vin de deux francs», *oren baten ephia* (Dechepare) «le délai d'une heure, une heure de délai», *berehun dineroren ogia* (Liç., Mc, 6, 37) «deux cents deniers de pains», litt. «le pain de deux cents deniers», *bi orenen bidea* «le chemin d'une heure, une heure de marche». La différence est que, dans cette deuxième série de syntagmes, le déterminant porte la marque du génitif, tandis que, dans la première, qui signifierait littéralement «vin d'un verre», «vin de deux verres», il ne porte pas de marque.

Les mots du tableau précédant qui expriment une quantité non chiffrée se déclinent, employés seuls ou comme deuxième élément de syntagme, à l'infini, sauf *guzi* et, secondairement et partiellement, *oro* et *batzu*. Quand ils sont employés dans des syntagmes, certains, proprement basques ou d'origine romane, peuvent se placer devant le substantif ou après lui. Quand ils sont placés en tête du syntagme, son deuxième élément se décline à l'indéfini. Ainsi, les mots comme *hainitz* «beaucoup» peuvent être traités comme des déterminants; les interrogatifs le sont toujours; les noms de nombre cardinaux le sont aujourd'hui toujours dans une partie du domaine basque et le plus souvent dans l'autre. Seul *bat* fait exception; «un» se place après le substantif, comme *guzi* et *oro* «tout», peut-être par analogie avec les démonstratifs et avec l'article, qui repose lui-même sur un démonstratif. On notera les oppositions et symétries que présentent les syntagmes suivants: *Zer etxe?* «quelle maison?»; *etxe hau* «cette maison-ci»; *bertze etxe bat* «une autre maison».

Zembat etxe? «combien de maisons?»; *hirur etxe* «trois maisons»; *etxe bat* «une maison»; *hainitz etxe* ou *etxe hainitz* «beaucoup de maisons».

Il semble que, dans les syntagmes qui expriment la quantité ou le nombre, les seuls mots qui sont obligatoirement ou peuvent être traités comme des déterminants sont des mots qui peuvent être aussi employés tout seuls et qui suivent alors la déclinaison indéfinie laquelle est la plus ancienne. La réciproque n'est pas vraie; elle ne s'applique pas aux noms qui veulent dire «un» et «tout».

FORME ET COMPORTEMENT DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS

Nous sommes ainsi amenés à nous demander quelle différence il y a en basque entre les adjectifs et les substantifs au point de vue de la forme et du comportement.

Sans doute, certains suffixes servent à former des substantifs (p. ex. *-tasun*, dans *handitasun* «grandeur», de *handi* «grand», *gizon-tasun* «humanité», de *gizon* «homme»), d'autres des adjectifs (p. ex. *-tsu* dans *harritsu* «pierreux», de *harri* «pierre»), d'autres des participes passés (p. ex. *-tu* dans *handitu* «grandi», *urtu* «fondu», litt. «devenu eau», de *ur* «eau»). On peut ainsi deviner la nature de certains mots. Mais souvent rien ne distingue dans leur forme les adjectifs des substantifs, p. ex. *handi* «grand», *gizen* «gras», *hotz* «froid», *eder* «beau», *berri* «nouveau, neuf», de *mendi* «montagne», *gizon* «homme», *hitz* «parole, mot», *epher* «perdrix», *herri* «pays». En souletin leur mode d'accentuation est le même. De plus, certains mots ont un double statut; ils peuvent être employés comme substantifs ou comme adjectifs: p. ex. *gose* «faim; affamé», *egarri* «soif; altéré», *laster* «course, rapide», *lo* «sommeil; qui dort», *argi* «lumière; clair». Par contre, certains adjectifs, que l'usage fait connaître, ne sont jamais employés comme épithètes (Lafitte, § 280; cf. § 307, note).

En règle générale, les adjectifs se distinguent des substantifs par deux traits de comportement: 1° ils ne peuvent jamais être placés, avec valeur d'adjectif, devant un substantifs; 2° ils ne peuvent, sans l'appui d'un substantif qui les précède, se décliner à tous les cas; en d'autres termes, ils n'ont, employés seuls comme adjectifs, qu'une déclinaison réduite.

1° *Handi* «grand» ne figure comme premier élément dans aucun syntagme, mot composé ou autre, où il ait la valeur d'un adjectif. Il ne faut pas être dupe de cas comme celui de *mehe egun*, qui, bien qu'il corresponde à fr. «jour maigre», signifie en réalité «jour de maigre»; 2° un adjectif employé sans l'appui d'un substantif qui le précède et avec lequel il fait corps, c'est-à-dire employé comme attribut, ne peut être qu'au nominatif ou au partitif. D'autre part, il peut recevoir parfois divers suffixes casuels et devenir une sorte d'adverbe de manière (v. Lafitte, § 344-345). Mais il ne peut jamais être employé à l'actif ni au datif, ni au génitif. Le participe passé jouit d'un statut particulier. Il peut s'employer non seulement, comme un adjectif ordinaire, au nominatif et au partitif, mais encore au génitif en *-ko*, au génitif indéfini en *-en*, qui servent à former le futur des verbes, et à l'instrumental indéfini. Dans ce dernier emploi, le participe peut être accompagné d'un sujet ou d'un patient au nominatif, comme une forme verbale personnelle: soul. *gü hunátüz géoz* «depuis [que] nous [sommes] arrivés ici»; *hunátüz* est l'instrumental indéfini du participe *hunátü*, obtenu en ajoutant le suffixe *-tü* à l'adverbe *húna* «ici» (avec mouvement); *sor lekhua utziz geroz* (Elissamburu) «depuis [que j'ai] quitté le lieu de [ma] naissance»; *utzi* «quitté», *geroz*, postposition équivalant à «depuis» et se construisant avec l'instrumental.

C'est la signification des mots qui fait que l'on peut ou non les employer à telle ou telle place dans un syntagme nominal. Rien n'indique que *etxe*, *arno* et *sagar* sont des substantifs et *zahar* un adjectif. C'est leur signification qui

fait que l'on peut former les syntagmes *sagar arno* «cidre», litt. «vin de pommes», *etxe zahar* «vieille maison», *arno zahar* «vin vieux», *sagar zahar* «vieille pomme», que l'on peut inverser *sagar arno* en *arno sagar* «pomme à cidre» (litt. «à vin, à boisson fermentée»), mais qu'on ne peut pas inverser l'ordre des mots dans les autres syntagmes. En tout cas, si *zahar arno* existait, ce syntagme signifierait «vin de vieux», mais non «vin vieux». Si un mot qui est d'ordinaire adjectif se trouve placé devant un substantif et s'il n'est pas pris substantivement, c'est qu'il est alors employé comme attribut, même s'il n'y a pas de verbe. Soit la phrase nominale, de type formulaire, par laquelle commence une chanson souletine: *bortü goretan eder epher zankho gorri*: *goretan* est l'inessif pl. de l'adjectif *gora* «haut»; les cinq autres mots, *bortü* «montagne», *eder* «beau», *epher* «perdrix», *zankho* «patte», *gorri* «rouge», sont au nominatif indéfini. La phrase signifie «dans les hautes montagnes, elle est belle, la perdrix à patte(s) rouge(s)», ou «elles sont belles, les perdrix...». Aucune autre signification n'est possible: *eder*, étant placé devant *epher*, ne peut être qu'attribut, puisqu'il ne peut pas être le déterminant de ce substantif. La situation est différente dans le proverbe 420 d'Oihenart: *zahar-bitzak, zuhur-bitzak* «les dits des vieux sont les dits des sages» (trad. d'Oihenart), litt. «les paroles de vieux, les paroles de sage(s)». Des traits d'union, dans le texte original, indiquent qu'il s'agit de mots composés, et que par suite *zahar* et *zuhur* sont les déterminants de *bitzak*. Mais on pourrait se passer de ce signe typographique. Et le Basque qui lit ou entend ce proverbe pour la première fois comprend bien qu'il s'agit de «paroles de vieux» et de «paroles de sages», non de «vieilles paroles» et de «paroles sages», ce qui se dirait *hitz zaharrak, hitz zuhurrak*.

Peut-on réduire à l'unité les deux types de syntagme? Si la réduction est possible, elle ne peut se faire, en basque, qu'au profit du syntagme de détermination. Suivant cette conception, tous les syntagmes nominaux seraient au fond en basque du type «déterminant précédant un déterminé». Elle a été défendue par M. André Martinet (*Journal de Psychologie normale et pathologique*, 1958, p. 383):

«La construction du "syntagme adjectival" semble faire exception à la règle de la préposition du déterminant: «maison neuve» se dit *etxe berri* avec ce qui nous paraît être le déterminant, *berri* «neuf», venant en seconde position. Mais il faut nous garder de fonder notre interprétation du syntagme sur sa traduction en français: formellement, *etxe berri* se comporte exactement comme un composé où *berri* serait le déterminé et *etxe* le déterminant. La flexion, en effet, est celle d'un mot unique: l'expression de la détermination et des «cas» est identique pour *etxe berri* et pour les composés *etxexori* «moineau» (litt. «oiseau de maison») ou *apheztegi* «presbytère»; à l'inessif déterminé, on a *etxe berri-a-n* «dans la maison neuve» parallèle en tous points à *etxexori-a-n* «dans le moineau» ou *apheztegi-a-n* «au presbytère»; la différence de gra-

phie, en deux mots et en un seul mot, ne correspond à rien dans la prononciation; d'ailleurs *etxexori* s'écrit aussi bien *etxe xori*. Pour les Basques d'aujourd'hui, généralement bilingues, *etxe berri* correspond à un autre type de relation que *etxe xori*, ce qu'ils résumeront en disant que *xori* est un nom et *berri* un adjectif: amenés à traduire l'abstrait «nouveauté», ils fabriqueront le dérivé *berritasun* avec un suffixe *-tasun* qui a tout l'air de remonter, en dernière analyse, au latin - *tātiōnem*. En fait, *berri* s'emploie très largement dans des constructions substantivales pour désigner tout ce qui est nouveau ou neuf. Pour mieux comprendre la structure de la langue, on aurait intérêt à traduire *etxe berri* comme «nouveauté de maison» plutôt que comme «maison neuve». Le traitement de ce qui est, dans nos langues, un adjectif épithète comme le déterminé d'un syntagme de détermination est attesté dans de nombreuses langues et, bien qu'il nous paraisse étrange, il n'est pas inconnu en français où *amour d'enfant* a volontiers le sens d'enfant aimable».

Le suffixe *-tasun*, qui vient de *-tarzun*, conservé dans plusieurs régions, n'a rien à voir avec lat. *tātiōnem*. Mais cette erreur a peu d'importance. M. Martinet mentionne en note le cas du birman. On peut y ajouter le fait suivant, cité par M. Cl. Lévi-Strauss (*La pensée sauvage*, p. 3) d'après Boas, *Handbook of Indian Languages*, Part I, Bulletin 40, Bureau of American Ethnology, Washington, D. C., 1911. «Le chinook, langue du nord-ouest de l'Amérique du Nord, fait usage de mots abstraits pour désigner beaucoup de propriétés ou de qualités des êtres et des choses: «Ce procédé, dit Boas, y est plus fréquent que dans tout autre langage connu de moi.» La proposition: le méchant homme a tué le pauvre enfant, se rend en chinook par: la méchanceté de l'homme a tué la pauvreté de l'enfant; et, pour dire qu'une femme utilise un panier trop petit: elle met des racines de potentille dans la petitesse d'un panier à coquillages (Boas, 2, p. 657-658).»

Mais voyons les faits basques. M. Martinet pense qu'en basque tout se ramène à la relation «déterminant-déterminé». Partant de cette affirmation, qui est juste, que, «en basque le déterminant précède normalement le déterminé» (381), il en conclut implicitement que, là où il semble ne pas en être ainsi, l'illusion est due à ce que l'habitude d'autres constructions nous empêche de voir les choses comme elles sont. «La dérivation par suffixation s'explique diachroniquement à partir de la construction déterminant-déterminé et, synchroniquement, coexiste avec elle, parfois dans des conditions telles qu'on peut hésiter à identifier un syntagme comme un dérivé ou un composé. La dérivation basque présente bien tous ces caractères, même lorsque l'identification du suffixe comme un ancien élément indépendant n'est ni évidente, ni même vraisemblable... Ce qu'on pourrait être tenté d'appeler les désinences du nom ne sont en fait que des suffixes d'une particulière fréquence d'emploi et d'un sens très général» (382).

Nous ne pouvons pas ici discuter cette conception dans son ensemble. Il s'agit seulement de savoir si, en basque, diachroniquement, le syntagme de qualification peut se ramener au syntagme de détermination. Il faut, pour prouver qu'il en est ainsi, s'appuyer sur des faits basques et non sur des faits tirés de langues dont les structures sont fort différentes de celle du basque. Essayons de le faire. On pourrait penser que la différenciation des deux types de syntagme s'est faite à partir de syntagmes comme *asto eme* «ânesse», qui peut être interprété comme «femelle d'âne» ou «âne femelle», ou comme *etxe hainitz*, qui peut être interprété comme «grand nombre de maisons» ou «maisons en grand nombre», *domus multae*. On pourrait penser aussi à des expressions exclamatives où figure, précédé d'un substantif, un mot au nominatif qui peut être substantif ou adjectif. Ainsi, *laster* peut signifier «course» ou «rapide». La phrase exclamative sans verbe qui se trouve dans la vieille chanson souletine de Berterretch, *Mari Santzen lasterra Bostmendietan behera!* signifie littéralement «la course de Mari Santz en descendant les Cinq montagnes!», mais elle peut être interprétée aussi «(que) Mari Santz (est) rapide, va vite...!» Une chanson populaire du Labourd dit: «*Bazterretik bazterrera Oi! munduaren zabala!*» «D'une extrémité à l'autre, oh! que le monde est vaste!» La dernière expression signifie littéralement «le large du monde». Un participe passé peut s'employer substantivement et recevoir un déterminant au génitif: *gauza da bekana axeriaren lazoan atzamana* (prov. 507 d'Oihenart, cité par Gavel, t. II, p. 32) «il est rare qu'un renard soit pris au lacet»; *atzamana* «pris», participe passé au nom. sg., a pour complément *axeriaren* «du renard»; litt. «la chose est rare, le fait d'être pris au lacet relatif au renard». Mais ces expressions constituent une base bien étroite pour un développement d'une telle portée. De plus, le premier terme des syntagmes exclamatifs et des expressions du type de ce proverbe porte toujours une marque, celle du génitif en *-en*. Il est possible que *axeri atzamana* «renard pris» soit issu d'un *axeri atzamana* signifiant «le fait d'être pris relatif au renard», où le déterminant *axeri* serait sous la forme de thème nu. Mais aucun fait tiré du basque historiquement connu ne permet de l'affirmer. D'ailleurs, ce type de construction, participe passé pris substantivement et précédé d'un génitif à la manière d'un substantif verbal comme *atzamaitea* «la prise», est rarement employé.

Considérons enfin un syntagme où entre un mot comme *gose*, qui peut signifier «faim» ou «affamé». Oihenart traduit son proverbe 456, *Urde goseak ezkur amets*, «le pourceau affamé songe au gland». Cette phrase nominale, constituée par un syntagme à l'actif sg. et deux substantifs au nom. indéfini, *ezkur* «gland» et *amets* «rêve», signifie littéralement «le pourceau affamé [a] le gland (ou des glands) [pour] rêve». Bien qu'il soit très difficile de deviner ce qu'a pu être l'aspect d'une phrase basque à l'époque où la déclinaison définie n'était pas encore constituée, rien ne permet d'affirmer que *urde gose* ait signifié primitivement «faim de pourceau», composé à premier élément non-marqué, avant de signifier «pourceau affamé».

Il vaut mieux sans doute, dans l'état actuel de nos connaissances, penser qu'en basque on distingue depuis longtemps, au point de vue de la signification et du comportement, des substantifs et des adjectifs, et que la langue possède deux moyens de préciser la signification d'un substantif: l'emploi d'un adjectif qualifiant placé après lui, ou d'un déterminant d'une autre nature placé devant. Ce dernier peut être un radical verbal (mot invariable), ou un substantif, non fléchi ou au génitif, ou un dérivé en *-ko* d'un substantif fléchi à certains cas, ou une forme verbale personnelle pourvue du suffixe relatif.

SYNTAGMES DE DÉTERMINATION ET SYNTAGMES DE QUALIFICATION DANS LES LANGUES CAUCASIQUES DU NORD-OUEST

On observe une dualité de construction analogue dans des langues qui présentent sur plusieurs points des ressemblances de structure avec le basque, les langues caucasiques du Nord-Ouest. Les faits essentiels touchant ces dernières ont été exposés par G. Dumézil dans *Etudes comparatives sur les langues caucasiennes du Nord-Ouest*, p. 42, 47-48, 54-55, 93, 96-97, 128, 244. En abkhaz, en oubykh et en tcherkesse, il n'y a pas de distinction formelle entre les substantifs et les adjectifs. Mais ils se comportent de façons différentes. Dans les composés de deux substantifs, le déterminant, sans désinence, précède le déterminé: le «canard» est une «poule de mer» ou une «poule d'eau», et c'est le mot «poule» qui vient le dernier, comme dans bsq. *ur oilo* «poule d'eau» (cf. *itsas bele* «corbeau de mer, cormoran», où «corbeau» vient le dernier). Par contre, l'adjectif épithète se place, en règle générale, après le substantif, avec lequel il forme un véritable composé, dont seul le second élément se décline. Les formes verbales qui contiennent un indice relatif se placent devant le substantif auquel elles se rapportent. Dans les composés, soit proprement dits, soit grammaticaux (substantif plus adjectif épithète), le premier élément subit parfois, comme en basque, «de légères réductions» (42). Certaines catégories d'adjectifs se placent devant le substantif (55); ce sont à peu près les mêmes qu'en basque: adjectifs indiquant la nationalité (et qui sont peut être des substantifs, p. 55, n. 1), adjectifs de quantité, «la plupart des adjectifs indéfinis», notamment ceux qui signifient «autre», les adjectifs ordinaux. Seul, comme en basque, le dernier mot se décline. Les noms de nombre cardinaux se placent devant les substantifs en abkhaz et en oubykh, mais après eux en tcherkesse. La seule différence notable que les langues caucasiques du Nord-Ouest présentent, sur ces types de syntagme, avec le basque est que l'article défini, le nom de nombre «un», qui sert aussi d'article indéfini en oubykh et en tcherkesse, et les indices démonstratifs sont préfixés aux substantifs. Mais dans l'en-

semble la concordance est frappante. Nous ne voulons pas ici en tirer un argument en faveur de la parenté du basque et des langues caucasiques du Nord-Ouest, mais la signaler en raison de l'intérêt qu'elle présente pour la linguistique générale. De plus, nous pensons que, si l'on veut réduire le syntagme de qualification, qualité suivi d'une qualifiant, au syntagme de détermination, déterminant suivi d'un déterminé, il faut le faire non seulement en basque, mais dans les langues caucasiques du Nord-Ouest, et sans doute aussi dans d'autres langues.

REMARQUES SUR LA CATÉGORIE DE GENRE GRAMMATICAL EN BASQUE*

Tous les dialectes basques s'accordent à distinguer le féminin du masculin dans certaines formes verbales. Mais, pour ce qui est des noms, cette distinction n'a rien de constant ni de régulier; elle ne se fait que dans certains parlars, pour un nombre réduit de substantifs, et par des moyens d'emprunt et variables.

On trouve des indications sur la distinction des genres en basque dans les *Primitiae linguae Vasconum* de Schuchardt (§ 1, p.1; §92, p. 23), dans la *Grammaire basque* de M. Gavel (t. I, § 60, P. 41-42; t. II, par MM. Gavel et Lacombe, § 12) et dans mon *Système du Verbe basque au XVI^e siècle* (t. I, p. 410-413). Le présent travail a pour objet de les coordonner, d'y ajouter quelques autres faits, tirés notamment des ouvrages de Bonaparte et de M. Azkue, et d'en dégager une vue d'ensemble¹.

LA DISTINCTION DU MASCULIN ET DU FÉMININ DANS LES SUBSTANTIFS

Aucune différence de genre ne se marque en basque dans les noms qui appartiennent au vieux fonds de la langue, ni dans les pronoms.

La langue basque, pour marquer la différence des sexes, emploie très souvent des mots complètement différents: *gizon* «homme», *emazte* «femme», *zaldi* «cheval», *behor* «jument».

Quand le mot peut s'appliquer indifféremment à un être mâle ou à sa femelle, on lui ajoute parfois, si l'on veut désigner expressément l'un des deux, le mot qui signifie «mâle», ou «femelle» ou «mère». On obtient ainsi un mot

*BH XLIX IX, 1947

composé par juxtaposition, où le premier terme est parfois privé de sa voyelle finale: *astoama* (biscayen, guipuzcoan, labourdin d'Ainhoa), *astama* (guip. d'Andoain, souletin) «ânesse», de *asto* «âne» et *ama* «mère»; *otseme* (tous les dialectes) «louve», de *otso* «loup» et *eme* «femelle»; soul. *gathüar* et *gathar* «chat mâle», *gathüürrüxa* et *gathürrüxa* «chatte», de *gathü* «chat» et *ar* «mâle», *ürrüxa* «femelle»; *oilar* ou *ollar* «coq» (tous les dialectes), de *oilo*, *ollo* «poule» et *ar*. En biscayen d'Arratia, où le «sureau» se dit *plausta*, «on distingue les sexes»; *plausta arra* «le sureau mâle», *plausta emea* «le sureau femelle» (Azkue, *Dictionnaire*, art. *plausta*).

Selon M. Azkue (*Dict.*, art. *okin*), il y a des endroits (qu'il ne précise pas) où *okin*, mot proprement basque signifiant «qui fait du pain» (*de *ogi-t-gin*), désigne la boulangère, et où le boulanger s'appelle *panadero* (mot espagnol masculin). Les noms d'agent *josle*, *josla*, *jostun*, tirés du radical verbal *jos-* «coudre», désignent la couturière. Pour désigner le tailleur, on se sert, suivant les endroits, du mot espagnol masculin *sastre*, ou de *prakagin* (litt. «qui fait des pantalons», dont le premier élément (*praka*) est emprunté, ou de *dendari*, ou de *jostale* (autre nom d'agent tiré de *jos-*) qui s'appliquent ailleurs à la couturière. La confection du pain et des vêtements était sans doute réservée autrefois aux femmes, et, lorsque des hommes s'adonnèrent à ces métiers, il fallut recourir à d'autres mots pour les désigner (*Dict.*, art. *josla*).

Dans d'autres cas, le basque a emprunté aux langues romanes voisines des couples de mots, l'un masculin, l'autre féminin. Certaines variétés dialectales ont, à côté du masculin *koziner* «cuisinier» (de l'ancien gascon *coziner*), un féminin *kozinera* emprunté lui aussi au gascon. Liçarrague rend «époux» par *sposo* et «épouse» par *sposa* (*Jean*, 3, 29); dans *Jacques*, 4, 4, on lit: *adulteroàc eta adulteràc* «hommes et femmes adultères!» (Vulgate: *adulteri*). En souletin, d'un saint on dit *saintü*, d'une sainte *sainta* ou *santa*: *santa batek erran zizün* «une sainte avait dit» (Lhande, *Dict.*, art. *santa*). Dans ce dialecte, on dit *Ezpiritü saintia* (nominatif singulier de *saintü*) «le Saint-Esprit», *Trinitate saintia* «la Sainte-Trinité», *Komünione saintia* «la Sainte Communion», *Meza saintia* «la sainte Messe», mais *Birjina Maria Santa* «la sainte Vierge Marie», *Eliza katoliko Santa* «la sainte Eglise catholique».

Les dialectes basques-français et le roncalais d'Uztarroz forment, au moyen d'un suffixe *-sa* (*-tsa* après certaines consonnes) le féminin de certains noms indiquant un métier, une occupation, une fonction ou une situation sociale: de *laborari* «paysan», *okhin* «boulanger», *alhargun* «veuf», on tire *laborarisa* «paysanne», *okhintsa* «boulangère», *alharguntsa* «veuve». Le suffixe *-sa* provient du suffixe roman *-essa*. Des couples de mots empruntés directement par le basque, comme *printze* «prince» *printzesa* «princesse», ont dû

faire croire aux sujets parlants que le suffixe était *-sa*, non *-esa*. L'emprunt n'a pas eu lieu à une date très ancienne, car l'*s* roman de *-essa* est rendu en basque par la sifflante palatale (notée *s*), non par la sifflante dentale (notée *z*).

Mais l'emploi des mots féminins en *-sa* n'est pas de règle partout, ni même dans les régions où ce suffixe est utilisé. En labourdin, par exemple, on se sert parfois de *albargun* pour désigner soit un veuf, soit une veuve. Liçarrague, qui emploie des féminins comme *discipulussa*, *fidelsa*, *iaincossa* «déesse» (voir les références dans l'introduction de Schuchardt à son édition des oeuvres de Liçarrague, p. LXXVII), se sert, par contre, de *albargun* pour traduire «veuve», dans une phrase où figure le mot d'emprunt *reguina* «reine». féminin de *regue* «roi»: *iarria nago reguina, eta eznaiz albargun* (A poc., 18, 7) «je siège en reine, et je ne suis pas veuve».

Dans son livre sur *Le basque de la Basse-Soule orientale*, M. L'abbé Larrasquet écrit p. 200, à propos de *-sa* «suffixe du féminin»: «Assez rare en basque, ce suffixe n'affecte que les substantifs: 1° ceux de métiers; 2° facultativement ceux de famille. Ex: *Xilo*, M. Chilo; *Xilosa*, la femme Chilo. Mais on dit mieux *Xiloren emaztia*, la femme de Chilo».

Un suffixe *-ña* à valeur féminine figure dans *astaña* «anesse»; femme sottée», en regard de *asto* «âne». M. Azkue le donne dans son *Dictionnaire* (art. *-ña*) comme salazarais, roncalais et souletin; il y voit le féminin du diminutif *-ño*; il ne cite comme exemple que *astaña* (lab. d'Ainhoa, salaz., ronc., soul.). Le P. Lhande donne *-ña* (p. XLV) comme un suffixe commun à tous les parlars basques-français et cite *astaña* et *urdaña*. Ce dernier mot désigne en souletin une femme de mauvaise vie ou une femme dégoûtante pour une raison quelconque (Larrasquet, p. 21 et 211); *urde* signifie «porc».

Dans sa *Morfología vasca*, M. Azkue ne dit pas grand'chose des suffixes *-sa* et *-ña*. Il cite, § 15, p. 22, parmi les suffixes d'origine étrangère, et sans indication de dialecte, «le féminin» *-sa*, *-tsa* de *artzaintsa* «bergère», *errientsa* «maîtresse d'école», *ohointsa* «voleuse» etc., qui, malgré leur modeste condition, paraissent de haute naissance: «condesa, duquesa, marquesa, princesa, diosa». Et il continue, p. 23: «Est aussi d'origine étrangère, sinon par sa forme, du moins par son calque, la terminaison de *astaña*, compagne de *astoño* «ânon, bourricot», qu'emploient les Basques orientaux, ainsi que celle de *sestaña* «petite corbeille», que j'ai entendue à Arrankudiaga (bisc). Quel Biscayen ne connaît parmi ses *chocholos* plus d'une *chachala*? *Txotxolo*, en biscayen, en guipuzcoan et la Lesaca (haut-navarrais sept.), veut dire «pauvre diable, bon à rien, niais», et *txatxala*, en biscayen, «femme évaporée, bavarde». Le peuple, «sous l'influence incontestable du castillan», a donné à *txotxolo* un féminin *txatxala*, comme à *mamelo*, «homme adroit, rusé», un féminin *mamela* (op. cit., § 293, p. 202).

Txotxo, en biscayen et en guipuzcoan, sert à appeler les petits garçons. C'est un redoublement du diminutif de *to*, particule qui sert à appeler les hommes et les garçons, et dont il sera question plus bas. De là est formé, au moyen du suffixe *-atu*, le participe passé *txotxatu* «tombé en enfance» (bisc., guip., H.-nav); le roncalais a *txotxotu*. Mais, «en biscayen de Galdacano et du Choriéri, dit M. Azkue (art. *txotxatu*), on distingue entre *txotxotu* «tomber en enfance en parlant d'un homme» et *txotxatu* «tomber en enfance en parlant d'une femme». On remarque également ici l'influence des langues néo-latines. En général, *txotxatu* et *txotxotu* ont la même signification et sont de simples variantes phonétiques.

Ainsi, dans différentes régions du Pays Basque, s'est manifestée, sous l'influence des langues romanes, une tendance à distinguer, par des moyens empruntés à ces langues ou qui en sont imités, le féminin du masculin. Nulle part, cependant, l'opposition de *a* et de *o* final n'a pris une valeur morphologique régulière. Quant au suffixe *-sa*, il n'appartient qu'à une partie du domaine basque et ne s'ajoute qu'à un nombre restreint de noms. La tendance à distinguer le féminin du masculin dans les noms n'a eu en basque que des effets sporadiques; l'opposition du masculin et du féminin n'est pas ancienne, et elle n'a pas pénétré dans le système du nom.

LES PARTICULES VOCATIVES *TO* ET *NO*

Par contre, le basque distingue régulièrement le féminin du masculin au moyen d'une particule qui est, ou du moins a été, commune à tous ses dialectes et qui sert à interpeller. Pour appeler un homme ou un garçon, et aussi, en haut-navarrais, bas-navarrais, labourdin, souletin et roncalais, le mâle des animaux domestiques (chien, chat, boeuf, bélier etc.), on se sert de *to*. Pour appeler une femme ou une fille, et aussi, en bas-navarrais, labourdin, souletin et roncalais, la femelle des mêmes animaux, on se sert de *no*. «Peut-être, dit M. Azkue (*Dict.*, art. *to*, 1^o), a-t-on recours de préférence au diminutif *ño* lorsqu'il s'agit des animaux. *To* est à peine usité en biscayen, si ce n'est pour appeler le chien; par contre, dans quelques localités où ce dialecte est parlé, comme à Bermeo, Lequeitio, etc., on fait un usage exagéré de son diminutif *txo* pour appeler un garçon». Dans l'art. *no*, M. Azkue indique qu'en biscayen *to* et *no* «ont à peu près disparu», mais qu'on désigne le «traitement familier», c'est-à-dire le tutoiement, par les expressions *i ta to*, litt. «toi et to», quand il s'agit des hommes, et *i ta no*, litt. «toi et no», quand il s'agit des femmes. *To* et *no* symbolisent la différence des sexes dans cette phrase d'Axular: *amorantea zen nabusi: no zen tho: emaztea gizon: olloa ollar* «la maîtresse était maître: no était tho: l'homme, femme: la poule, coq». *Ollo* «poule» vient de lat. *Pullus*: ce

mot, qui est en latin du masculin, désigne le «petit d'un animal», en particulier le «poulet» et le «poulain». Il a pris en basque le sens de «poule», tandis que esp. *pollo* désigne le «poulet». Le nom du «poulet» en basque est un diminutif de celui de la «poule», *ollasko*. Le nom du «coq» s'obtient en ajoutant au nom de la «poule» celui du «mâle» en général; *ar* (voir p. 374).

To et *no* signifient, en outre, «tiens, prends». *Naiago dot to bat ze amabi emon deiat*, dit un proverbe biscayen du recueil de 1596: «j'aime mieux un tiens que douze je te le donnerai». *Amaisuna erradan: no, es, nahiduna* (Oihenart, *Proverbes*, 23) «Marastre, dy moy, tien, et non pas, en veux-tu?»

Dans sa *Morfología*, M. Azkue donne sur *to* et *no* quelques indications complémentaires. «*To* est le vocatif des hommes, dit-il § 454, p. 284, ainsi que son diminutif *tto* ou *txo* qui est celui des garçons; *no* est le mot qui sert à appeler une femme, ainsi que son diminutif *ño*, qui nous sert à nous adresser à une fille... Les marins de la côte cantabrique, basques ou non, nomment *el cho* le marmiton de leurs bateaux ou le garçon de café... A Lequeitio (bisc.), au vocatif *no* s'est substitué depuis longtemps *potxua*». Cette dernière forme est le nominatif singulier de *potxo*, qui veut dire «chien» et qui est un diminutif de *potzo* «gros chien». Au § 731 (p. 497), M. Azkue signale qu'à Marquina on emploie *txeia* pour appeler une femme. A Lequeitio, on entend, à l'adresse d'un homme ou d'une femme, *ole*, «qui paraît venir du castillan *hola*, dans sa nuance sémantique archaïque» (p. 284), et son diminutif *oletxu*. Ce fait semble indiquer que, à Lequeitio, la tendance à distinguer le masculin et le féminin quand on interpelle faiblit.

Quand on offre plusieurs objets, à *to* et *no* s'ajoutent des éléments morphologiques qui appartiennent au système du verbe et qui indiquent les uns (*tza*, *tzi*, *zki*) le pluriel du sujet, ou bien de l'objet sur lequel porte l'action, les autres la deuxième personne active masculine (-*k*) ou féminine (-*n*). Soul. *totza* «prends-les» est à *to* «prends-le» comme *duatza* «ils vont» est à *dua* «il va». Dans soul. *totzak*, guip. *totzik*, b.-nav. et bazt. *tozkik*, soul. *notzan*, bazt. et Ainhoa *notzin*, bazt. et Aldudes *nozkin*, le sexe de la personne à qui l'on s'adresse est exprimé deux fois, par *t-* et *-k* pour le masculin, par *n-* et *-n* pour le féminin.

Les indices de genre *t-* et *n-* se retrouvent dans les interjections *tana*, *nana* «viens!», qu'on emploie en labourdin de Bidart et de Saint-Jean-de-Luz pour appeler un homme ou une femme que l'on tutoie. On lit, chez Dasconaguerre (*Atheka-gaitzeko oihartzunak*, p. 154), *thana hunat* «viens ici!». M. Azkue voit avec raison dans ces mots une contraction de *to*, *no* et de *huna(t)*: «eh toi, vers ici!».

LA DISTINCTION DU MASCULIN ET DU FÉMININ DANS LES VERBES

Si la distinction du masculin et du féminin dans les noms n'est pas en basque quelque chose d'essentiel ni d'ancien, elle fait en revanche partie intégrante du système du verbe. Il convient donc de rappeler très brièvement quelques-uns des traits fondamentaux de ce système.

Dans sa déclinaison, le basque oppose au nominatif, caractérisé par le suffixe zéro, c'est-à-dire identique au thème du nom, le cas dit actif, qui indique l'auteur d'un acte, et qui est caractérisé par le suffixe *-k*. Il joue adroitement de cette opposition pour obtenir des phrases nominales d'une concision élégante: *Cherriak ezkur amets* «le goret rêve de glands» (Lafitte, *Grammaire basque*, § 868, p. 444), litt. «par le goret, glands (en fait de) rêve»: *ezkur* «gland» et *amets* «rêve» sont au nominatif de l'indéfini, où l'on ne distingue pas singulier et pluriel: *cherriak* est à l'actif singulier.

Ceci posé, tout verbe basque peut être accompagné d'un substantif ou d'un pronom au nominatif. Mais certains ne peuvent pas être accompagnés d'un substantif ou d'un pronom à l'actif, tandis que les autres peuvent l'être. On peut donc répartir les verbes basques en deux classes: ceux qui, comme «être», «rester», «marcher», ne se construisent pas avec un complément à l'actif, et ceux qui, comme «voir», «savoir», «posséder, avoir», peuvent se construire avec un complément à l'actif: ce complément désigne l'auteur de l'acte, l'agent; l'objet sur lequel il porte est au nominatif. Le substantif ou pronom au nominatif qui accompagne un verbe est le sujet si le verbe appartient à la première classe; un verbe de la deuxième est ou peut être accompagné d'un nom ou pronom à l'actif, qui est l'agent, et d'un autre au nominatif, qui est le patient.

Cela étant, disons tout de suite que le basque distingue le féminin du masculin dans toutes les formes verbales personnelles qui contiennent un suffixe de deuxième personne du singulier, à condition qu'elles soient des formes de tutoiement. Car ce qui était à l'origine deuxième personne du pluriel est devenu par la suite deuxième personne du singulier à valeur respectueuse, et il a été constitué de nouvelles formes pour la deuxième du pluriel en ajoutant aux anciennes des éléments morphologiques marquant le pluriel. L'ancienne valeur plurielle du préfixe personnel *z-* et du suffixe *-zu* a laissé des traces chez quelques auteurs biscayens et dans quelques localités de la Biscaye: voir Azkue, *Dict.*, art. *zu*; *Morf.*, § 641, p. 433; § 789, p. 554.

Une forme verbale basque personnelle contient toujours au moins un indice de personne, celui du sujet. Elle peut en contenir jusqu'à quatre:

1) Un préfixe qui désigne le sujet (le patient dans les verbes de la deuxième classe);

2) Un suffixe ou un préfixe qui désigne l'auteur du procès, ou agent; le sujet est alors un patient;

3) Un suffixe qui désigne celui à qui le procès est destiné ou rapporté;

4) En plus des indices précédents, un suffixe qui désigne l'interlocuteur pris à témoin (conjugaison allocutive).

Exemples: *doa* «il va», *doat* «il me va»; *dut* «je l'ai»; *diot* «je le lui ai»; (*erran*) *zionat* «je te (f.) le lui ai (dit)».

LES FORMES VERBALES MASCULINES ET FÉMININES RÉGULIÈRES ET DE TYPE ANCIEN

Aujourd'hui, la distinction du masculin et du féminin, qui exprime le sexe de l'interlocuteur, n'a lieu qu'à une double condition: 1° si la personne de l'interlocuteur (deuxième personne du singulier) est représentée dans la forme verbale par un suffixe; 2° si le sujet parlant tutoie l'interlocuteur. Elle exprime donc à la fois le sexe de l'interlocuteur et l'attitude familière du sujet parlant à son égard.

1° Selon l'usage le plus constant de la plupart des dialectes actuels, et qui paraît conforme à l'usage ancien, le genre masculin ou féminin d'une forme verbale basque n'exprime jamais le sexe du sujet ou du patient du verbe: *lab. haiz* «tu es» et *haut* «je t'ai» sont des formes indifférentes au genre.

2° Dans les verbes de la deuxième classe, le genre d'une forme dépend du sexe de l'agent, si l'agent est la personne à qui l'on s'adresse (deuxième personne tutoyante active du singulier). Toutefois, les formes à patient de la troisième personne appartenant au système de l'éventuel et de l'imparfait ne comportent pas de différence de genres; l'agent de deuxième personne y est exprimé par un préfixe (*b-* ou zéro) indifférent au genre: *lab. duk* «tu (masc.) l'as», *dun* «tu (fém.) l'as», mais *huen* «tu l'avais», sans distinction de genre.

3° Quand la forme verbale indique à qui le procès est destiné ou rapporté, et que, d'autre part, le sujet (ou patient), l'agent, ou tous les deux sont de la première ou de la troisième personne, le genre masculin ou féminin de la forme dépend du sexe de la personne à qui le procès est destiné ou rapporté, si c'est la personne à qui l'on s'adresse (deuxième personne tutoyante du singulier à valeur dative).

4° Il dépend du sexe de la personne à qui l'on s'adresse, si on la prend à

témoin (deuxième personne tutoyante du singulier à valeur affective); la forme verbale est dite allocutive tutoyante.

La distinction du masculin et du féminin est incompatible avec la présence dans la forme verbale de tout élément morphologique indiquant la deuxième personne respectueuse du singulier ou la deuxième du pluriel.

La deuxième personne féminine du singulier est caractérisée dans tous les dialectes basques par *-n*, parfois mouillé; la deuxième personne masculine, en principe, par *-k*. Ni *n* ni *k* ne figurent jamais à l'initiale; ils n'ont jamais valeur de sujet ou de patient. Dans certaines formes du haut-navarrais méridional et de l'aezcoan, le masculin est caractérisé par *-t* au lieu de *-k*; ce *-t* n'apparaît jamais en fin de mot; il ne semble pas ancien.

Le tableau suivant donne une idée de la distinction des genres en labourdin dans la conjugaison des verbes «avoir» et «être»:

Formes comportant distinction des genres	Formes ne comportant pas de distinction des genres
<i>duk</i> "tu (m.) l'as, <i>dun</i> "tu (f.) l'as"	<i>haiz</i> "tu es; hau "il t'a"
<i>nindukan</i> "tu (m.) m'avais", <i>nindunan</i> "tu (f.) m'avais"	<i>huen</i> "tu l'avais"; h-exprime ici l'agent
<i>dauk</i> "il (elle) te (m.) l'a", <i>daun</i> "il (elle) te (f.) l'a"	<i>hintzen</i> "tu étais"
<i>zaik</i> "il (elle) t' (m.) est", <i>zain</i> "il (elle) t' (f.) est"	<i>daut</i> "il (elle) me l'a"
	<i>zait</i> "il (elle) m'est"
Formes allocutives	Formes indifférentes
<i>dik, din</i> "il (elle) l'a"	<i>du</i> "il (elle) l'a"
<i>ziaiok, ziaion</i> "il (elle) lui est"	<i>zaio</i> "il (elle) lui est"

La forme *ikhusi du* «il (elle) l'a vu(e)» ne contient rien qui exprime le sexe de la personne à qui l'on s'adresse; on l'emploie quand on parle à une personne qu'on ne tutoie pas ou à plusieurs personnes. Mais, dans une conversation avec quelqu'un que l'on tutoie, l'emploi des formes allocutives est, en proposition principale, de rigueur. On dit *ikhusi dik hirekin* «il (elle) l'a vu(e) avec toi» si l'on s'adresse à un homme, *ikhusi din hirekin* si l'on s'adresse à une femme. On dit *lephora jauzi ziaiook* ou *ziaion* «il (elle) lui a sauté au cou», suivant qu'on parle à un homme ou à une femme, si on tutoie.

Le bas-navarrais oriental et le souletin se sont donné des formes allocutives dites respectueuses, où la personne de l'interlocuteur est représentée par le suffixe *-zu*, *-zi*, *-zü*, mais sans que son sexe soit exprimé. A quelqu'un que l'on ne tutoie pas, on doit dire par exemple, en souletin, quelque soit son sexe, *ikhusi dizü zureki* «il (elle) l'a vu(e) avec vous», *lephula jauzi ziozü* «il (elle) lui a sauté au cou». La particule vocative respectueuse signifiant «tenez! prenez!» est *orizu* (qui s'emploie aussi en labourdin et en guipuzcoan d'Andoain), *orizü*: elle est composée du démonstratif de deuxième personne *ori* et du suffixe de deuxième personne respectueuse. Elle est, comme ce dernier, indifférente au genre. L'indication du sexe de la personne à qui l'on s'adresse est incompatible avec une attitude tant soit peu respectueuse ou déférente à son égard.

Ainsi, la distinction du masculin et du féminin dans le verbe et dans les particules vocatives, c'est-à-dire l'indication du sexe de l'interlocuteur, est aujourd'hui liée au tutoiement, dont l'emploi dénote une attitude familière, d'égal à égal ou de supérieur à inférieur. Mais il n'a pas toujours eu cette valeur. A date ancienne, l'emploi de formes verbales masculines ou féminines a dû être de rigueur toutes les fois que la deuxième personne du singulier devait être représentée par un suffixe. Lorsque, par exemple, *dakizu* voulait dire «vous (pl.) le savez», il fallait employer, en s'adressant à une seule personne, *dakik* ou *dakin*, suivant son sexe. Ces deux formes n'exprimaient aucune nuance affective, rien qui concernât les situations ou relations sociales. On employait la forme *dakik* et *to* quand on s'adressait à une personne indéterminée, en faisant abstraction de son sexe (cf. le proverbe biscayen cité p. 378).

EXTENSION DE LA DISTINCTION DES GENRES A D'AUTRES FORMES VERBALES

Dans certaines régions du Pays Basque, on a parfois éprouvé le besoin d'étendre la distinction du masculin et du féminin à des formes qui ne la comportaient pas régulièrement. On rencontre, dans certains dialectes, d'une façon plus ou moins constante, parfois toute sporadique, des formes qui contiennent deux indices personnels de deuxième personne du singulier: un préfixe (*b-* ou zéro) indifférent au genre, et un suffixe, *-k* ou *-n*, qui exprime le genre. Parfois, on n'a créé qu'une forme féminine, et la forme indifférente, qui existait seule primitivement, a pris de ce fait, par opposition, valeur masculine.

Le préfixe *b-* (ou zéro) peut servir régulièrement à exprimer soit le sujet, ou le patient, soit l'agent. Mais l'emploi des suffixes *-k* et *-n* pour exprimer le sujet ou le patient est irrégulier. Il résulte d'extensions analogiques.

Des formes à double indice de deuxième personne du singulier se rencontrent, selon Bonaparte (*Verbe basque*, p. XXI), «en guipuzcoan, en biscayen, quelquefois en labourdin, plus rarement dans les autres dialectes». Pour ce qui est de ces derniers, seuls le haut-navarrais méridional et le souletin (avec le roncalais) sont représentés dans les formes qu'il cite.

Nos plus anciens textes basques, ceux du XVI^e siècle, ne contiennent aucune forme à double indice de deuxième personne du singulier. Ces formes, qui dérogent au système des affixes personnels, sont probablement récentes. Étaient-elles toutes régulièrement employées lorsque Bonaparte fit ses enquêtes? Il ne le dit pas. Des enquêtes et des dépouillements de textes seraient nécessaires pour faire connaître dans quelle mesure elles sont ou ont été effectivement employées par les sujets parlants et par les écrivains.

Citons-en quelques exemples, d'abord d'après Bonaparte.

Guip. *atzaio* «tu (m.) lui es», *atzaion* «tu (f.) lui es», contre lab. *hatzaio*, forme régulière, indifférente au sexe du sujet. Ces formes sont analogiques de *natzaio*, *natzaion* «je te lui suis», formes allocutives qui comportent régulièrement un suffixe *-k*, *-n*. Le biscayen s'est donné une forme féminine «tu (f.) lui es», en ajoutant *-n* à la forme *atxako* (issue de **atzakio*) qui était primitivement indifférente au sexe du sujet, et qui a pris désormais valeur masculine, bien qu'elle ne contienne aucun indice masculin. On a donc en biscayen *atxako* «tu (m.) lui es», *atxakon* «tu (f.) lui es».

Bonaparte, dans ses tableaux des formes verbales roncalaises, n'indique pas de forme signifiant «tu lui es». Mais, dans la forme signifiant «tu m'es», le roncalais distingue le masculin et le féminin du sujet: *yaitaδ*, *yaitan*: le sujet de deuxième personne du singulier est exprimé par *y-* (le pronom personnel correspondant est, en roncalais, *yi*); la racine verbale est *a*; *-t* est un indice de première personne du singulier («à moi»); il est répété sous la forme *-δ* (consonne sonore «participant de d, r, et l»). Rien dans *yaitaδ* n'exprime le masculin; *yaitan* a été tiré de *yait*, comme, en biscayen, *atxakon* de *atxako*; on a ensuite redoublé dans *yait* l'expression de la première personne du singulier, comme il est arrivé couramment dans d'autres dialectes (guip. *zait* «il m'est»; formes allocutives correspondantes: *zaitadak*, *zaitadan*).

Guip. *ukan* «tu (m.) l'avais», *unan* «tu (f.) l'avais», contre lab. *huen*, forme régulière, indifférente au sexe de l'agent. Bisc. *eban* (forme primitivement indifférente, devenue masculine), *ebanan*.

Guip. et h. -nav. mér. *bank* «si tu (m.) l'avais», *baun* «si tu (f.) l'avais», contre lab. *babu*, forme indifférente au sexe de l'agent. En biscayen, la forme régulière (et indifférente) *beeu*, de **baeu*, a pris valeur masculine, et on lui a donné un féminin en y ajoutant *-n*, soit *beeen*.

Dans bisc. *eustaan*, *eustanan* guip. *idakan*, *idanan*, lab. *hautakan*, *hautanan* «tu me l'avais», l'agent est exprimé par le préfixe zéro ou *h-*, indifférent au genre, et par le suffixe *-k*, *-n*, qui exprime le genre. Le souletin commun est resté fidèle au type ancien, où l'agent n'est exprimé que par un préfixe indifférent au genre: *heitan* (forme donnée par Inchauspe et qui est celle qu'on emploie actuellement), *eitan* d'après Bonaparte. Toutefois, selon d'Abbadie et Chaho (Bonaparte, p. XXVIII, fin de la note 2 de la page précédente), le souletin possède une forme féminine *éitaña*, de **eitanan*: dans ce dialecte, le suffixe personnel *-n* est devenu *ñ* entre voyelles, et l'*n* final, qui exprime le passé, est souvent tombé, ainsi que le suffixe relatif *-n*, dans les formes qui contiennent ou ont contenu un suffixe personnel de deuxième du singulier. D'après les mêmes auteurs, le souletin peut opposer de même *eiküña* «tu (f.) nous l'avais», de **eiküna* (cf. lab. *haukunan*), à *eikün* «tu (m.) nous l'avais». Selon leur dire, l'adjonction du suffixe *-n* pour distinguer le féminin dans les formes à préfixe d'agent zéro est fréquente. Celle du suffixe masculin est «un peu plus rare» (*ibid.*): Bonaparte cite dans ses notes, à côté de la forme indifférente *eizkün* «tu nous les avais», la forme masculine *eizküia*, où la gutturale qui indiquait la deuxième personne masculine est tombée entre *ü* et *a* où un *i* consonne s'est développé par la suite entre les deux voyelles. Mais, encore une fois, ces formes, où l'agent de deuxième personne du singulier est indiqué d'abord par le préfixe zéro, indifférent au genre, puis par un suffixe qui exprime le genre, ne figurent pas dans l'ouvrage d'Inchauspe ni dans les tableaux de Bonaparte. Pour ma part, je ne les ai jamais entendues en Haute-Soule.

Dans guip. *indukekat* «je t' (m.) aurais», *indukenat* «je t' (f.) aurais», le patient (frç. *te*) est exprimé par le préfixe *in-* et par le suffixe *-k*, *-n*; en biscayen, une forme féminine *indukenat* a été créée, et la forme indifférente *induket* a pris valeur masculine. Lab. *hintuket* et soul. *hündüket* n'expriment pas le sexe du patient.

Dans les tableaux de formes verbales, pour la plupart biscayennes, de sa *Morfología vasca* (1925), M. Azkue fait figurer quelques formes à double indice de deuxième personne du singulier. Il indique parfois où elles sont employées. Ainsi, *euazan* «tu les avais» est la forme «normale et générale», indifférente au sexe de l'agent (§ 949, p. 710). Mais, à Ubidea (bisc. occ.), on dit *uaza* en s'adressant à un homme, *uazan* en s'adressant à une femme (§ 950, 6^e observ., p. 711): *uaza* repose sur **euazan*, dont l'*n* final est tombé; on a rajouté à cette forme un *-n* pour lui donner une valeur féminine. A Eibar et à Placencia, où l'on parle le sous-dialecte biscayen du Guipuzcoa (variété de Vergara), on emploie (*ibid.*) les formes *ituan*, *itunan*, avec *t* mouillé, qui concordent avec les formes guipuzcoanes données par Bonaparte (*itukan*, *itunan*); celui-ci donne pour le biscayen *ituzan*, *ituzanan*. M. Azkue signale un peu plus loin (§ 969, 6^e observ., p. 725) qu'à Eibar on entend la forme *ikusi*

baebanan «si tu (f.) l'avais vu», «féminisation forcée de *ikusi baen*, que le peuple emploie aussi, très généralement et avec une entière propriété, en se référant aux agents féminins». Parmi les autres formes analogues données par le même auteur, notons: du verbe *euki*: *eukan* «tu (m.) le tenais», *eukan* et *eukanan* «tu (f.) le tenais» (§ 951, p. 712); du verbe *ekarri*: *ekarren* «tu (m.) l'apportais», *ekarren* et *ekarrenan* «tu (f.) l'apportais» (§ 953, p. 714). Ces formes féminines procèdent, comme les précédentes, d'une «fausse analogie» (§ 952, 2° observ., p. 713) et ne sont pas normales (§ 954, 2° observ., p. 715). Aucune indication n'est donnée sur leur aire d'extension géographique.

Parmi les formes verbales guipuzcoanes que M. G. Bähr a recueillies sur place il y a quelques années, figurent des formes contenant deux indices de deuxième personne du singulier, dont le second exprime le genre. Mais elles ne sont pas employées partout. Ainsi, la forme signifiant «tu me l'avais» est, d'après lui, en guipuzcoan littéraire, *idan*, sans distinction de sexe pour l'agent; le *d* est tombé dans la plupart des localités, d'où *ian*, forme indifférente. C'est seulement dans un petit nombre de localités que l'on emploie deux formes, l'une masculine, l'autre féminine: ainsi, à Hernani et à Pasajes, *iakan* et *ianan* (*R. I. E. B.*, t. XXV, 1934, p. 70 et 71).

M. Azkue cite, dans son *Dictionnaire* (art. *ausilin*), un cas très curieux d'expression de la distinction du masculin et du féminin par voie de fausse analogie. Pour demander à quelqu'un de se taire, on lui dit en basque, littéralement, «reste silencieux», *ago ixilik*: *ago* vient du verbe *egon* (racine *go-*), il est suivi du partitif de l'adjectif *ixil*. Cette expression ne comporte aucune distinction de genres, car le verbe *egon* est un verbe de la première classe; dans *ago*, la deuxième personne du singulier est exprimé par le préfixe personnel zéro. Dans la prononciation courante, *ago ixilik* devient *auxilik*; *ago* se réduit à *au*, par amuïssement de *g* et passage de *ao* à la diphtongue *au*; l'*i* initial de *ixilik* disparaît. Or, à Hasparren, où l'on parle une variété du bas-navarrais occidental, on se sert de *auxilik* en s'adressant à un homme que l'on tutoie, mais de *auxilin* en parlant à une femme. On a traité le *-k* de *auxilik* comme s'il était identique à celui de *errak* «dis-le» ou de *jakik* «sache-le», et l'on a donné à cette forme un féminin en substituant *-n* à *-k*, sur le modèle de *erran* et *jakin*, et autres formes féminines de même type.

FORME PRIMITIVE DES INDICES MASCULIN ET FÉMININ DE DEUXIÈME PERSONNE DU SINGULIER

Le suffixe féminin est *-n*; cet *n*, dans certains dialectes, se mouille, soit après un *i*, soit entre voyelles.

Le suffixe masculin se présente toujours, en fin de mot, sous la forme *-k*. Entre voyelles, souvent, le suffixe a disparu, ou à sa place, on trouve un *i* consonne; la forme relative de *duk* est dans certains dialectes *duan*, dans d'autres *duian* (noté *duyan* chez Dechepare). M. Gavel suppose que le suffixe *-k* repose sur un plus ancien *-g*, et il a donné des raisons convaincantes à l'appui de cette hypothèse (*Éléments de phonétique basque*, p. 341-343 et 362). En outre, il pense, très justement, que l'*i* consonne ne résulte pas d'une transformation de la gutturale, mais qu'il s'est développé, après la chute de celle-ci, entre les deux voyelles en contact, pour éviter leur altération (*Grammaire basque*, t. II, § 27, p. 70). Il résulte, en d'autres termes, d'un phénomène de différenciation (cf. Grammont, *Traité de phonétique*, p. 233-234). Ainsi, *duk* repose sur **dug*; la forme relative a dû être primitivement **dugan*; *g* intervocalique étant débile en basque, **dugan* est devenu *duan*, qui a subsisté tel quel dans certains parlers, et est devenu dans d'autres *duian*; ailleurs, la forme relative, refaite sur *duk* est *dukan*.

Dans certaines formes appartenant au haut-navarrais méridional et à l'alezcoan, on trouve, au lieu de *-k*, un *-t*, mais jamais en fin de mot. Il en est ainsi dans deux formes biscayennes des *Refranes* de 1596. Je crois que ce *-t* est issu de *-k* par un phénomène de différenciation d'un autre genre que le précédent: la gutturale a fait place à un phonème plus résistant, parce qu'elle était menacée de disparaître (Lafon, *Système du verbe basque*, t. I, p. 291).

BASQUE ET LANGUES CAUCASIQUES

Quelle est la situation, en ce qui concerne la catégorie du genre grammatical, dans les langues caucasiques, auxquelles la langue basque est apparentée?

Disons tout de suite que, dans aucune d'elles, la distinction des genres ne s'établit comme en basque, ni ne s'exprime de la même façon.

Les langues caucasiques se répartissent en trois groupes: celui du Nord-Ouest, celui du Centre et du Nord-Est, celui du Sud.

Les langues caucasiques du Sud ne connaissent aucune distinction de genres grammaticaux dans le verbe. Quant au nom, les quelques formes féminines géorgiennes en *-a* indiquées par l'écrivain et lexicographe Soukhhan Saba Orbéliani dans son *Dictionnaire* (fin du XVII^e siècle), telles que *igia*, *mepa* ou *mepia*, *upala*, en regard de *igi*, démonstratif de la troisième personne, *mepa* «roi», *upali* «seigneur», sont des formes récentes créées par des lettrés à l'imitation des féminins russes ou latins en *-a*, et qui n'ont pas pris racine dans la langue. Aujourd'hui, comme dans les plus anciens textes et chez la très grande majorité des écrivains géorgiens, *igi* désigne à la fois des êtres de l'un et de

l'autre sexe. On utilise *mepe* pour désigner soit un roi, soit une reine. Le grand poète Roustavéli écrit, dans la préface du célèbre poème épique *L'homme à la peau de panthère*, composé au plus tard en 1207: *Tamars vakebdet mepesa* «louons la reine Tamar» (*mepesa* est le datif de *mepe*). On dit aujourd'hui *mepe Tamari* «la reine Tamar», comme *mepe Daviti* «le roi David». On distingue parfois les êtres de sexe opposé en employant des mots tout à fait différents ou des composés: *mama* «père», *deda* «mère»; *upali* «seigneur», *dedupali* et *dedopali*, pour *deda-upali*, «souveraine, dame».

Parmi les langues caucasiennes septentrionales, certaines du groupe du Nord-Ouest, le tcherkesse et l'oubykh, et du groupe du Nord-Est, l'agoul, le kuri et l'oudi, ne connaissent, ni dans le nom ni dans le verbe, aucune distinction de genres.

Seul parmi les langues du Nord-Ouest, l'abkhaz distingue, à la deuxième personne du singulier des pronoms personnels et des possessifs, un masculin (*u-*, *w-*) et un féminin (*b-*): *sara* «moi», *wara* «toi (m.)», *bara* «toi (f.)»; *san* «ma mère», *wan* et *ban* «ta mère». Ces mêmes éléments servent d'indices personnels dans la conjugaison. M. Dumézil pense avec raison que l'opposition de *u-* (ou *w-*) et de *b-* «risque fort de n'être que l'utilisation morphologique d'une variante phonétique accidentelle» (*Introduction à la grammaire comparée des langues caucasiennes du Nord*, p. 33). Marr, dans son *Dictionnaire abkhaz-russe* (p. 16), indiquait déjà: «b, différenciation de w».

À la troisième personne du singulier, l'abkhaz se sert d'indices différents pour les êtres raisonnables masculins, les êtres raisonnables féminins et les objets ou êtres dépourvus de raison. Le masculin est caractérisé par *l*, le féminin par *i* ou *y* (Dumézil, p. 2). la distinction des classes en abkhaz n'est probablement pas quelque chose d'ancien (p. 32-37).

Dans les langues caucasiennes septentrionales du Centre et de l'Est, sauf l'agoul, le kuri et l'oudi, les substantifs sont répartis entre plusieurs classes, dont le nombre s'élève parfois jusqu'à six et même huit. En dehors du masculin et du féminin, elles ne correspondent à aucune catégorie logique définie. Toutefois, dans certaines langues, le système des classes tend à prendre un caractère plus rationnel. En avar, on distingue les êtres raisonnables masculins, les raisonnables féminins et tous les autres êtres ou objets. Chaque classe est caractérisée par une consonne préfixée, suffixée ou infixée. Ainsi, on distingue *vas* «fils», *yas* «fille», *bas* «petit d'un animal»; *vugo* «il est», *yigo* «elle est», *bugo* «il est», suivant que l'on parle d'un homme, d'une femme ou d'un chien; ces trois dernières formes n'ont aucune valeur personnelle et signifient «suis», «es» ou «est» suivant qu'elles sont précédées du pronom personnel de première personne du singulier, du pronom de deuxième personne ou d'un substantif ou d'un démonstratif au singulier. Aucune langue caucasique du Centre

ou du Nord-Est n'utilise *g*, *k* ni *n* pour exprimer la distinction des classes.

Comme le dit M. Dumézil (p. 36-37), la base de la grammaire du caucasien du Centre et du Nord-Est est «une classification des êtres», tandis que celle du caucasien du Nord-Ouest repose «sur des précisions de personnes». Il convient d'ajouter que le caucasique du Sud et le basque, dont la conjugaison comporte une distinction précise des personnes, marchent en cela avec le caucasique du Nord-Ouest et s'écartent nettement du caucasique du Centre et du Nord-Est, qui, à des rares exceptions près, ignore l'usage des formes verbales personnelles. M. Dumézil a consacré le premier chapitre de son *Introduction* (p. 1-44) à l'importante et difficile question des classes. Même si l'on n'accepte pas certaines de ses assertions ou de ses hypothèses, on doit, me semble-t-il, souscrire à l'idée qu'il exprime p. 34: «Si l'on songe à tout ce qui sépare, dans l'usage morphologique et syntaxique des classes, l'abkhaz et les langues caucasiennes du Centre et du Nord-Est, on conclura sans doute que le système des classes abkhaz n'est point un héritage de temps très anciens, qu'en réalité le caucasien Nord-Ouest commun n'a pas dû connaître de classes, et que, sous des influences obscures, par un de ces parallélismes de développement comme en montrent toutes les familles de langues, l'abkhaz se sera constitué un système de classes original, humblement subordonné au système des personnes, dans le même temps que le caucasien du Centre et le caucasien du Nord-Est (sans doute encore «réunis» ou fort proches) s'en constituaient un autre, d'une ampleur bien plus grande.» M. Dumézil tient, avec raison, toute autre hypothèse pour invraisemblable. Dans le dernier chapitre de son ouvrage, intitulé *Caucasien du Nord et basque*, il revient en quelques mots sur cette question, et il écrit (p. 141): «Le basque ignore tout système de classes (genres, etc.) aussi complètement que l'oubykh et le tcherkesse; aussi est-ce la *personne* et non la "classe" du sujet et de l'objet (ou des objets) qu'il exprime dans le verbe par des indices» Il ajoute en note: «Nouvelle raison de penser que l'ICN (et même CN) commun ne possédait pas encore de système de classes. Pas de traces de classes non plus en CS». Par CS, M. Dumézil désigne le caucasien du Sud, par CN celui du Nord, par IC ce qu'il appelle l'«ibérico-caucasien», c'est-à-dire la langue commune que continuent d'une part le basque, d'autre part les langues du Caucase. La notation ICN s'applique (p. 124, n. 5) aux cas où l'accord est limité au basque et au caucasien du Nord, et qui sont, selon lui, «les plus nombreux».

Il n'est pas exact que le basque ignore tout système de genres. Il s'est donné, peut-être dès l'époque où il était encore en contact avec des langues caucasiennes, et par une innovation parallèle à celle de l'abkhaz, mais indépendante, la catégorie de genre grammatical. Mais il s'est borné à opposer le féminin au masculin dans une partie des formes verbales où figure la personne de l'interlocuteur (deuxième du singulier) et dans une particule vocative. Il s'est

engagé dans la même voie que l'abkhaz; mais il n'est pas allé aussi loin, puisqu'il n'a réalisé la distinction du masculin et du féminin qu'à la deuxième personne du singulier des verbes. Il ne l'a fait dans les substantifs qu'à une époque certainement beaucoup plus récente, par des procédés empruntés aux langues romanes, et sur un domaine restreint. On peut appliquer au basque ce que M. Dumézil dit de l'abkhaz: il s'est constitué un système de genres, mais réduit à sa plus simple expression, humblement, et même plus humblement encore qu'en abkhaz, subordonné au système des personnes. Toutefois, le basque, et il s'est montré fort original sur ce point, a étendu, dans le secteur de la deuxième personne du singulier, le rayon d'action de la distinction du masculin et du féminin; il s'est donné toute une conjugaison où la distinction du masculin et du féminin est de règle, la conjugaison allocutive, dont on ne trouve l'analogie dans aucune langue caucasique.

On peut rapprocher du suffixe basque *-*g* de deuxième personne masculine du singulier le préfixe personnel d'objet *g-* qui sert en géorgien et en mingrélo-laze à exprimer la deuxième personne de l'objet direct ou indirect, sans distinction de genres ni de nombres. Dans la troisième des langues caucasiennes du Sud, le svane, *g-* est devenu *ǰ-*. Cet élément *g* paraît n'avoir de correspondant dans aucune langue caucasique septentrionale.

L'indice *n* qui sert en basque à caractériser la deuxième personne féminine du singulier n'a de correspondant dans aucune langue caucasique. Il en est de même du *t* de la particule vocative masculine *to*. L'occlusive *t* n'est employée que dans une langue du Daghestan, l'artchi, à l'intérieur (*t* supra-glottal) ou à la fin des mots (*t* aspiré), et pour désigner les êtres dépourvus de sexe ou dont on ne considère pas le sexe, ainsi que la plupart des objets.

Ainsi, bien que la distinction du masculin et du féminin, à la deuxième personne du singulier, soit ancienne en basque, le basque n'en a hérité ni la notion ni les procédés d'expression du fonds qui lui a été commun avec l'ensemble des langues caucasiennes.

BASQUE ET OURALIEN

Le basque présente avec l'ouralien des concordances de morphologie et de vocabulaire, qui, sans être aussi nombreuses que celles qu'il offre avec les langues caucasiennes, semblent n'être pas fortuites et ne pouvoir s'expliquer par l'emprunt. Or, bien que, dans le domaine ouralien, on ignore toute distinction de genres ou de classes, l'emploi de *t* et de *n* en basque dans des par-

ticules vocatives qui ont valeur d'interjections ou d'impératifs de deuxième personne du singulier me fait penser à l'usage que l'ouralien fait de ces deux consonnes dans des pronoms ou des indices grammaticaux qui désignent la personne à qui l'on s'adresse.

La consonne initiale qui caractérise le pronom personnel de deuxième personne est *t* dans presque toutes les langues ouraliennes, mais *n* en ostiak et en vogoul. Plusieurs langues de la famille se servent d'un suffixe *-t* dans la conjugaison, à la deuxième personne (du singulier); l'ostiak et le vogoul, ainsi que le samoyède yourak, de *-n*. Il s'agit là d'une alternance consonantique qui a subsisté en samoyède oriental. Dans ce dialecte, *t* et *n* alternent en fin de mot: les pronoms de première personne et de deuxième personne singulier se présentent respectivement sous les formes *man* et *mat*, *tan* et *tat* (cf. mordve *mon*, *ton*): voir Bouda, *Das Tschuktschische* (4^e partie de ses *Beiträge zur kaukasischen und sibirischen Sprachwissenschaft*), Leipzig, 1941, p. 28, avec référence à Castrén. Certaines langues ouraliennes ont utilisé cette alternance à une fin grammaticale, la distinction du singulier et du pluriel. Le démonstratif de l'objet éloigné est, au singulier, *tuo* en finnois, *tona* en mordve, *tuđo* en tchéremisse; au pluriel, *nuo* (et *nuot*, avec un suffixe *-t* de pluriel), *nonat nuno* (J; Szinnyi, *Finnisch-ugrische Sprachwissenschaft*, 2^e éd., 1922, p.97). Le démonstratif de l'objet rapproché est, en finnois, *tämä* au singulier, *nämä* au pluriel. On peut se demander, mais sans se dissimuler que cette hypothèse est actuellement invérifiable, si le basque n'aurait pas utilisé une telle alternance, remontant à une époque très ancienne, pour distinguer le masculin et le féminin dans les particules vocatives *to* et *no*. Plus tard, lorsqu'il a constitué sa conjugaison à affixes personnels, il aurait utilisé ce très vieil élément *n* comme suffixe féminin de deuxième personne du singulier, et *g* (dont les langues caucasiennes du Sud ont fait un préfixe qui est resté chez elles indifférent au genre et au nombre) comme suffixe masculin de même personne et de même nombre.

CONCLUSION

La distinction des genres grammaticaux se fait en basque d'une façon très originale. Le basque ne concorde sur ce point ni avec les langues qui lui sont le plus directement apparentées et dont il est séparé depuis plusieurs millénaires, ni avec celles au contact desquelles il vit depuis de nombreux siècles.

Exception faite aujourd'hui pour les substantifs à suffixe *-sa*, qui, du reste, n'appartiennent pas à tous les parlers, rien dans la forme d'un nom basque ne permet de dire s'il désigne un être de sexe masculin ou un de sexe féminin. Le sexe d'un être ne s'exprime pas par la forme du nom qui le désigne. Il se recon-

naît à la forme de certains mots qui l'accompagnent ou peuvent l'accompagner dans des phrases où l'on s'adresse à l'être désigné par ce nom. Ces mots où s'exprime le sexe de l'être à qui l'on s'adresse sont ou bien des particules vocatives, ou bien des formes verbales contenant un suffixe de deuxième personne du singulier.

Aujourd'hui, le sexe de l'être à qui l'on s'adresse n'est exprimé par ces particules ou formes verbales que si on le tutoie. A date ancienne, cette restriction n'existait pas: on tutoyait toujours. L'indication du sexe de l'interlocuteur était de règle toutes les fois que l'on s'adressait à quelqu'un et qu'on utilisait à son adresse certaines particules vocatives, ou des formes verbales exprimant que quelqu'un ou quelque chose était soumis à son action, ou qu'un procès (état, changement d'état, action) lui était destiné ou était rapporté à lui comme à un objet de référence, ou enfin qu'on le prenait à témoin en racontant quelque chose.

Le basque a utilisé, pour exprimer la distinction des deux genres, trois vieux indices de deuxième personne: éléments disparates dont l'un se retrouve dans les langues caucasiques du Sud et dont les deux autres semblent provenir d'un fonds encore plus ancien que le fonds commun euscaro-caucasique.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DU MASCULIN ET DU FÉMININ EN BASQUE*

Nous voulons présenter ici quelques remarques destinées à compléter ce que nous avons dit du genre grammatical en basque dans *Le Système du Verbe basque au XVI^e siècle* (1944. t. I, p. 410-413) et dans notre article *Sur la catégorie de genre grammatical en basque* (*Bulletin hispanique*, t. XLIX, 1947, p. 373-394). Dans quels cas emploie-t-on des formes masculines (formes verbales à suffixe *-k* et particule *to* «tiens! prends!») et dans quels cas des formes féminines (formes verbales à suffixe *-n* et particule *no*)?

On emploie évidemment des formes masculines lorsqu'on parle avec un homme ou un garçon que l'on tutoie, et des formes féminines lorsqu'on parle avec une femme ou une fille que l'on tutoie. Ce n'est pas le lieu d'exposer dans quels cas on tutoie en basque; l'usage est très variable d'une région à l'autre. La question que nous nous sommes posée est la suivante. Distingue-t-on le féminin du masculin, et, dans l'affirmative, quel genre emploie-t-on quand on s'adresse à un animal, à une plante, à un objet, à un phénomène naturel? Sans doute on n'adresse pas communément la parole à des animaux autres que des animaux domestiques et familiers, ni, à forte raison, à des objets inanimés. Mais le langage des légendes et des contes, celui des poètes, celui des enfants, et aussi celui qu'une personne ordinaire emploie parfois sous le coup d'une émotion ou d'une passion, sont l'expression d'une pensée qui ne distingue pas nettement ce qui animé et ce qui ne l'est pas, ce qui possède un sexe et ce qui en est dépourvu. Quelles choses sont ou peuvent être à l'occasion traitées comme masculines? Lesquelles comme féminines?

Une étude complète de la répartition des genres en basque exigerait un très long dépouillement de textes et des enquêtes folkloriques étendues et délicates. On trouvera ici le résultat de quelques sondages, et des conclusions partielles et sujettes à révision.

*Via Domitia IV, 1957

Dechepare n'a employé aucune forme féminine. Dans ses poésies (1545), on ne s'adresse qu'à des personnes, divines ou humaines, et à la langue basque. Dieu n'est tutoyé qu'une fois, et au masculin. Ni la Vierge ni aucune femme n'est tutoyée. Quand Dechepare s'adresse au lecteur, il emploie des formes masculines, comme il est naturel lorsqu'on tutoie et que l'on fait abstraction de la personnalité, et, par suite, du sexe de celui à qui l'on s'adresse. Le poète, parlant à la langue basque (*heuscara*), la tutoie au masculin; *O heuscara, lauda ezac Garacico herria* «O langue basque, loue le pays de Cize».

Dans la traduction du Nouveau Testament et des textes de Calvin par Liçarrague (1571), tous les personnages, divins et humains sont tutoyés, au masculin ou au féminin selon leur sexe: Dieu est tutoyé au masculin. Mais dans plusieurs passages, quelqu'un s'adresse à autre chose qu'à des personnes. Examinons-les.

Bethlehem est traité comme masculin dans la phrase de Mth. 2. 6, qui commence par *hi Bethlehem Iudaco lurrá* «toi, Bethléhem, terre de Juda». Il en de même dans le passage de l'Avertissement (* * 3r 2-6) où est citée cette invocation à Bethléhem qui se trouve dans Michée, 5, 2. Ce nom de ville est masculin dans ce dernier passage de la Vulgate.

Le nom de ville *Capernaï* est masculin (Mth, 11, 23); il est traité comme un nom de personne, ainsi que le montre l'emploi de la forme *hi baïthan*. *Capharnaum* est du féminin dans la Vulgate (Mth, 4, 13, *in Capharnaum maritima*).

Ierusalem est du masculin (Math, 23, 37) dans Liçarrague, du féminin dans la Vulgate.

L'homme riche parle à son âme au masculin; *Eta erranen draucat neure arimari, Arimá, badituc on handiac anbitz urthetacotzat bilduac* (Lc, 12, 19) «Et je dirai à mon âme: Ame, tu as de grands biens, amassés pour beaucoup d'années». *Anima* et *âme* sont féminins: *arima* est traité comme masculin.

Ierusalem est du masculin dans Lc, 13, 34, dans une phrase presque identique à celle de Mth, 11, 23.

Hiri «ville» est du masculin (Lc, 19, 41-44): le Christ, s'adressant à une ville qu'il ne désigne pas par son nom propre (il s'agit de Jérusalem), la tutoie au masculin.

Dans l'*Epître aux Romains* (11, 17), un homme est comparé à un olivier sauvage; au verset suivant, considéré comme olivier, il est tutoyé au masculin; Liçarrague utilise, pour désigner l'olivier, le même mot que pour l'olive, *oliua*.

Dans la 1^{re} *Epître aux Corinthiens* (12, 21), on lit: *Eta ecin beguiac derraqueo escuari, Hire beharric eztiat: edo berriz buruac oiney, çuen beharric*

eztut. «Et l'oeil ne peut pas dire à la main: je n'ai pas besoin de toi, ou encore la tête aux pieds: Je n'ai pas besoin de vous. *Eztiat* est une forme allocutive masculine; *escu* «main» est donc du masculin, au contraire de *manus* et de main. On ne peut rien dire du genre de *oin* «pied»: comme on s'adresse aux deux pieds, la forme verbale est indifférente au genre.

Dans l'*Apocalypse* (18, 14), Babylone, nom féminin en latin et en français, est tutoyée au féminin: c'est qu'elle est assimilée à une femme («la grande prostituée»), à une reine (*iarrria nago reguina*, 18, 7). Mais vers la fin du même chapitre (22-23), Babylone, considérée comme ville (*ciuitate handia* «la grande ville», 21), est tutoyée au masculin: *in te* est traduit ici par *hitan*, non par *hi baithan*.

Dans d'autres passages, le Christ donne des ordres à la mer (Mc, 4, 39), à une montagne (Mth, 17, 20), à un mûrier (Lc, 17, 6); mais la forme verbale est une deuxième personne subjective de la 1^{re} classe et ne comporte par suite aucune distinction de genres. On ne peut rien tirer non plus des passages où ce qui est interpellé figure au pluriel.

On voit que Liçarrague traite comme masculin tout nom qui ne désigne pas une *personne* de sexe féminin. Il emploie des formes masculines non seulement lorsqu'on veut indiquer le sexe masculin de la personne à qui l'on s'adresse, mais encore lorsqu'on fait abstraction de son sexe (p. ex; dans les commandements de Dieu et dans les maximes morales), et lorsqu'on s'adresse à autre chose qu'une personne.

Le même usage est suivi dans tous les textes anciens et dans la plupart des textes modernes cités plus bas.

Le recueil de proverbes biscayens de 1596 ne contient aucune forme féminine. *Ardua* «souci», qui n'est autre que le mot vieux-castillan *ardura* «desazón, angustia, apuro» (Michelena, *BRSVAP*, t. IX, 1953, p. 569), est traité comme masculin (p. 402), bien qu'il soit féminin dans la langue d'origine (cf. plus haut *arima*) *Ardua enoc yregura* «Cuydado no soy ganoso de ti», «Souci, je n'ai pas envie de toi». Dans le prov. 269, Mai (le mois) est traité comme masculin. Ces deux proverbes sont les seuls où l'on s'adresse à autre chose qu'une personne.

On trouve des formes masculines et féminines dans les proverbes qu'Oihenart a recueillis et dans les poésies qu'il a composées (1657). Dans trois passages seulement on s'adresse à autre chose que des personnes; au mois de janvier (prov; 303), à la Croix (Poésies, XXII, str. 6), à la figue (Poésies, Appendice, IV, str. 11). Les mots qui les désignent (*Loila*, *curuzea*, *picoa*) sont traités comme masculins.

Dans les fables de l'écrivain biscayen J. A. Moguel (1745-1804), sont traités comme masculins; *espillu* «miroir» (de esp. *espejo*, masc.) *oillo* «poule» (de

esp. *pollo* «poulet», masc.), *otso* «loup», *ardi* «brebis», *katamotz* «tigre», *txakur* «chien», *txibi* «seiche» (de esp. *jibia*, fém). Dans des fables de l'écrivain biscayen Zabala (1770-1840), *azeri* «renard» et *basauntz* «chevreuil» (litt. «chèvre sauvage») sont traités comme masculins. Ces fables figurent dans l'anthologie du P. Onaindia (n^{os} 210, 212, 213, 214; 222, 225).

Le poète souletin Etchahoun (1786-1862) tutoie la montagne (*bortia*, de lat. *portum*) au masculin (éd. Lhande-Larrasquet, p. 63). Dans une histoire que rapporte incidemment *Azkue* (*Morf.*, § 861, p. 617), le mont Otoyoy (Biscaye) est interpellé au masculin.

Dans des chansons citées par Francisque Michel (*Le Pays basque*, 1857), sont tutoyés au masculin; l'Angleterre, «nation orgueilleuse, ennemi intraitable» (p. 252), une palombe *ürzo*, p. 293 dans une chanson «composée pour garder le souvenir d'une petite mésaventure d'un certain seigneur de Sarri, bâtard de Tresville, qui, sous prétexte de chasser la palombe, s'était installé avec ses filets sur un coteau, où il guettait le passage d'une *etche-co-alhaba*, c'est-à-dire d'une fille de bonne famille; (le traitement masculin de *ürzo* est d'autant plus frappant), un soupir (*hasperen*, p. 334), un bateau (*untzi*, p. 341), le Pays Basque (*Eskual-herria*, p. 357), le vin et l'eau (*arnoa, ura*, p. 357), un chat (*gathu*, p. 338), la famine (*gosete*, p. 414; elle est personnifiée dans le folklore basque par un homme, *Petiri Sanz* «Pierre Sanz»).

Dans les *Chants populaires du Pays basque français*, de Sallaberry (1870), sont tutoyés au masculin, outre la palombe et le soupir (p. 79 et 103, chansons qui figurent dans le livre de Francisque Michel), un oiseau (*chori*, p. 32), une chauve-souris (*gai añhera*, litt. «hirondelle de nuit», p. 56), une fleur (*lili*, p. 128).

Dans une devinette souletine du recueil folklorique de Cerquand (2^e fasc., p. 76 du tirage à part), le serpent (*sügia*) et le gland (*zia*) se parlent au masculin. Dans le 4^e groupe de contes qu'il a publié, p. 268, le milan (*mirua*, mot d'origine romane) est traité aussi comme masculin. Dans un conte de Bustince (dialecte bas-navarrais oriental, sous-dialecte cizain), le renard et le loup, s'adressant à des chèvres, emploient l'un et l'autre des formes masculines. Il arrive en effet que, lorsqu'on s'adresse à plusieurs personnes que l'on tutoie individuellement au masculin, on emploie des formes masculines de tutoiement. En voici un exemple, tiré d'une chanson d'Elissamburu:

Hu-pa muthillak lorian
Nola choriak airean.
Heldu nauk zuen erdian.

«Houp. les garçons sont heureux comme les oiseaux dans l'air. Me voici au milieu de vous».

Dans la chanson *Arbasoak*, le même poète, s'adressant à plusieurs montagnes, emploie des formes masculines:

*Larrun, Mundarrain, Altabizkar,
Zuen begi muthurrak,
Mihise batek hila gisa
Gorde ditik elhurrak,
Larru baletza orai ere
Azaletik haitzurak
Ikhus gintzazkek agerian
Aita beren bezurrak.*

«Larrun, Mundarrain, Altabizkar, vos pics sont recouverts par la neige comme un mort par le suaire. Si la pioche, même maintenant, les dépouillait de leur écorce, nous verrions à découvert les os des mêmes ancêtres».

Dans une fable de Zabala, n° 226 de l'anthologie du P. Onaindia, un père parle à ses fils réunis en employant des formes masculines:

*Ene semeak,
Guztiz maiteak,
Nik laster il bear yoat...
Baia ez ñeukek nik joan gura
Zenei au esan bagarik.*

«Mes fils bien-aimés, je dois mourir bientôt... Mais je ne voudrais pas m'en aller sans vous dire ceci».

Dans un conte recueilli par Mme Mayi Ariztia, un personnage, s'adressant à des soldats, emploie une forme masculine: *borchaaz geroz, ez duk gauz onik nerekin* «par la force il n'y a rien de bon à tirer de moi» (*Amattoren Uzta* «La moisson de Grand-mère», p. 46). Dans un autre conte, un homme, qui est en réalité le diable, emploie des formes masculines en s'adressant à sa fille et à son gendre (p. 25): *Arnegatzen diat zuetzaz. Nik egin ditudan entseyuak, denak debaldetan tiat.* «Je renonce à vous. Les essais que j'ai faits ont été tous inutiles». Ces contes ont été recueillis respectivement en 1923 et 1925; le narrateur, Josepe Amorena, originaire de Sare et qui était un conteur d'histoires fameux, avait 80 ans en 1923.

Dans d'autres contes de ce recueil, le chameau (*kamelu*, p. 47) et le renard (*acheri*, p. 69) sont traités comme masculins. Le conte IX (p. 31-33) met en scène un grand buveur et charpardeur qui rencontre successivement sur sa route un bâton (*makil*), une longue aiguille (*orrhatz luze*), un limaçon (*bare*), un coq (*oilar*), enfin un étron (*kaka mokordo*). «Comme, alors, sans doute, les choses

et les animaux parlaient comme les hommes, et peut-être mieux». Chacun lui demande où il va, et il demande à chacun: «Veux-tu venir avec moi (ou avec nous)?» La forme verbale qu'il emploie, *nahi duk etorri?* est masculine.

Dans une incantation citée par Azkue dans son Dictionnaire (art. *ingu-ma*), le «cauchemar» (*inguma*) est tutoyé au masculin.

Nous allons voir maintenant que dans certains textes, contrairement à l'usage défini plus haut, des mots désignant autre chose que des personnes sont traités comme féminins.

Mettons à part la pièce de vers d'Elissamburu où le papillon (*apecha*) et la fleur (*lorea*) sont présentés comme amoureux l'un de l'autre; le papillon est du masculin, la fleur du féminin, comme en français.

Azkue, dans l'article *-n* de son dictionnaire (II, 61 et 64), signale que Lardizabal a écrit (*Testamentu Zarreco eta berrico condaira*, 9, 28) dans une phrase s'adressant au serpent: *lurra jango den* «tu mangeras de la terre». «Sans doute, dit Azkue, Lardizabal se souvenait-il, en écrivant ceci, du féminin castillan «serpiente» plutôt que de l'épicène basque *suge* (comme le sont tous nos noms); car autrement, il n'y aurait pas de raison d'employer le suffixe d'agent *-n* de préférence au masculin *-k*. Uriarte et Duvoisin, par contre, en traduisant cette même phrase de la *Genèse* (3, 14), ont employé des formes masculines: *jango dek, janen duk*.

Des noms d'animaux et de plantes sont traités comme féminins dans des contes roncalais recueillis et publiés par Azkue (*Particularidades del dialecto Roncalés*, 1932). Le 6^e conte (p. 105-106), recueilli à Vidangoz, est un dialogue entre l'ivraie et l'orge. L'ivraie reproche à l'orge de ne pousser qu'à force de soins et d'être si commune que la table ne la connaît pas; toute sa renommée est à l'écurie. L'orge répond que l'ivraie naît sans avoir été semée, qu'elle vit de ce qu'elle vole, et que, comme elle est folle, elle se querelle avec tout le monde. L'ivraie, (*olabeor*) est tutoyée au féminin, l'orge (*garagar*) au masculin. *Olabeor* signifie littéralement «avoine-juvent»; d'après Azkue, *olha*, en cizain, en mixain et souletin, désigne la «folle avoine», et *olho* l'«avoine». En roncalais d'Ustarroz, l'ivraie s'appelle *buztan luxe*, litt. «assez longue queue». En espagnol, les noms de l'ivraie de l'orge, *cizana* et *cebada*, sont féminins. Dans le conte n° 8, recueilli à Vidangoz (p. 107), la cigale (*txitxitera*) et la fourmi (*inurri*) se parlent au féminin. *Cigara* et *hormiga* sont féminins. C'est sans doute sous l'influence de l'espagnol que les mots basques correspondants sont traités ici comme féminins.

Nous ne possédons pas de textes folkloriques basques anciens. Il faudrait dépouiller les textes modernes, contes, chansons, invocations, formules rituelles, devinettes, pour déterminer dans quelle mesure des noms désignant des

animaux, des astres, des phénomènes naturels, des parties du corps, des objets sont traités comme féminins. Encore faut-il qu'ils soient tutoyés et que l'on emploie des formes verbales admettant la distinction du masculin et du féminin. Des faits cités dans ce qui précède il y a lieu de conclure provisoirement que, selon l'usage proprement basque, les formes féminines ne sont employées que lorsqu'on parle à des êtres humains de sexe féminin. M. Luis Michelena, parlant incidemment du genre en basque (*Pirineos*, X, 1954, p. 428), dit avec raison: «le morphème féminin *-n*, *-na-*, s'emploie uniquement quand l'interlocuteur est caractérisé expressément comme féminin; *-k*, *-k(a)-*, par contre, n'indique pas précisément qu'il est masculin, mais qu'on ne trouve pas d'intérêt à signaler son sexe, c'est-à-dire qu'il est neutre quant au genre». Il renvoie à notre *Système du verbe basque*, p. 413, et il ajoute ce fait frappant. «Au moins dans les environs de Rentería, une femme emploie même le tutoiement masculin pour se parler à elle-même: *Ori Olako duk!* ce doit être un tel!» Cet usage existe aussi ailleurs. Dans une fable de Moguel (*Onaindia*, n° 211), une femme qui se parle à elle-même (*diño bere artean*) emploie des formes masculines, p. ex. *arrautz egunekoa beti yeustak egiten* «elle me fait toujours son oeuf quotidien.

Dans ces conditions, on peut se demander si l'indice *n* a servi dès le début à opposer le féminin à un masculin caractérisé par *k* (issu probablement de **g*) ou par *t* (dans la particule *to*). Il est possible que *t* n'ait pas eu dès le début la valeur d'un indice de tutoiement masculin: cet élément où la particule *to* entre dans la composition de *tori*, qui, au contraire de *to* et de *no*, a une valeur respectueuse et s'emploie quel que soit le sexe de la personne à qui l'on s'adresse (I. M. Etchaide, *Desarrollo de las conjugaciones euskaras*, 1944, p. 505). Les formes qui servent en basque à distinguer le masculin et le féminin posent plusieurs problèmes que nous ne pouvons examiner ici. On rencontre dans divers parlars biscayens une forme *-na* du suffixe féminin (*dona* «tu (f.) l'as», en regard de masc. *dok*, au lieu de *don*, *dok* du biscayen commun, *dun*, *duk* des autres dialectes). Comment s'explique-t-elle? Est-elle plus ancienne ou plus récente que *-n*? Pourquoi, dans certains dialectes, *-n* est-il mouillé lorsqu'il n'est pas final de mot, comme dans guip. *diñagu*, soul. *diñagü* «nous l'avons» (forme allocutive fém.) en regard de *din* «il l'a», et dans soul. *düñan*, forme relative de *dün* «tu l'as»? Pourquoi l'accent est-il, en souletin, sur la dernière syllabe dans les formes relatives *düyán* (d'où *dián*), *düñán* (de *dük*, *dün*), en regard de *dúdan* et de *hízan*, formes relatives de *düt* «je l'ai», *hiz* «tu es»? On peut se demander si l'indice *n* (ou *ñ*?) du masculin n'avait pas primitivement une valeur affective, diminutive. Mais nous n'avons pas à rechercher l'origine des formes féminines dans cet article, qui est une contribution à l'étude de l'emploi de ces formes.

REMARQUES SUR LA RACINE EN BASQUE*

Dans nombre de cas, la racine, en basque, n'est pas une abstraction, mais une réalité: elle peut s'employer à l'état nu, sans préfixe ni suffixe.

Au nominatif indéfini, un nom (substantif, adjectif ou pronom) se présente sous la forme du thème nu, et, si ce thème ne contient aucun suffixe de dérivation ni préfixe, la racine y apparaît à l'état nu. Il en est ainsi, par exemple, de *ur* «eau», de *lo* «sommeil; dormant», de *su* «feu», de (*h*)*uts* «vide», de *gor* «sourde», de *gu* «nous».

Pour ce qui est des verbes qu'on peut appeler primitifs, c'est-à-dire des verbes qui ne sont pas tirés de noms ni d'autres verbes, certains ne sont jamais employés sous la forme de la racine nue. C'est le cas: 1° des verbes de la première classe dont la racine commence par une consonne, c'est-à-dire, de presque tous les verbes de cette classe: 2° des verbes de la deuxième classe dont la racine, au participe passé, est précédée de *e* ou de *i*. J'appelle verbes de la première classe les verbes qui ne s'emploient jamais avec un nom ou un pronom à l'actif. Une racine comme *go-* «rester» (première classe) n'est jamais employée à l'état nu: même à la deuxième classe du singulier de l'impératif, où le préfixe de sujet est zéro, une voyelle précède la racine: *a-go* «reste!». La racine *arrai-*, *arrei-* «suivre» (première classe) commence par une voyelle; mais ses formes simples contiennent toujours un indice datif qui est un suffixe; à la deuxième personne du singulier de l'impératif, on trouve des formes comme *arrei-t* «suis-moi», *arrai-* *o* «suis-le», mais non **arrei* «suis!». Aucune forme verbale ou nominale tirée des racines *kus-* «voir», *khar-* «apporter», *aki-* «savoir» (deuxième classe) ne se présente régulièrement sans une voyelle préfixée: le «radical verbal» est *ikus*, *ekhar*; le participe passé signifiant «su» est *jakin* (de **i-aki-n*).

On rencontre sans doute dans quelques parlers des formes de participe passé comme *torri* «venu» (bapt.; haut-nav. sept. d'Ulzama), *man* «donné»

*BAP VI, 1950, 303-308

(même parlars), *k(h)usi* «vu» (bapt.; b.-nav. occ. des Aldudes et de Baïgorry), *karri* «apporte» (bapt.), *zarri* «placé, mis» (h.-nav.; b.-nav. occ. de Valcarlos). Mais, d'abord, ces formes ne sont pas de type ancien; elles ont perdu leur *e* ou *i* initial, de même que la forme personnelle d'impératif *zak* provenant de *ezak*, comme le pensent Uhlenbeck (*Contribution...*, § 7, p. 37) et Gavel (*Phonétique basque*, § 192, p. 424 et la note). De plus, même dans ces formes la racine n'apparaît pas à l'état nu; elle est suivie d'un suffixe *-i* ou *-n*.

La forme d'impératif *karzu* «apportez-le» (bapt.) n'est pas ancienne; elle a perdu son *e* initial; et d'ailleurs, la racine *y* est suivie du suffixe personnel *-zu*.

Nicolás Ormaechea a signalé (*RIEV*, t. IX, 1018, p. 14) que, si sa mémoire ne le trompait pas, il avait entendu dans la vallée d'Ulzama certaines personnes dire *tor da*, *kar dit*, *kus duzu*, au lieu de *etorri da*, *ekarri dit*, *ikusi duzu*. Mais, comme il l'indique lui-même, ces formes ne sont nullement primitives; elles sont dues à ce que ces personnes ont un fort accent d'intensité. Ceux qui parlent ainsi, dit-il, «transforman el acento tónico en intensivo; de lo cual se sigue la elipsis y la agrupación de más consonantes alrededor de él».

Toutefois, il existe deux verbes de la 1^{ère} classe dont la racine commence par une voyelle et dont la 2^e personne du singulier de l'impératif est identique à la racine nue : *oa* «va!», ou *oha* (avec un *h* secondaire et sans valeur morphologique); souletin *aigü* «viens!» (cf. *d-áigü-n* «qui vient», *dáigün urthia* «l'année prochaine». De plus, le «radical» de certains verbes (dont le participe passé ne commence pas par *e* ou *i*) est identique à la racine: p. ex. (*h*)*as* «commencer», *gal* «perdre», *utz* «laisser». Comme on a pris l'habitude de citer les verbes basques sous la forme du participe passé, on dit souvent que le «radical verbal» est le participe passé amputé de son élément final *-i* ou *-tu* (ou *-du*). On sait d'ailleurs que tous les dialectes basques, du moins actuellement, ne distinguent pas le radical verbal du participe passé. Schuchardt écrit (*Primitiae*, § 9, p. 5) que le radical est «une variante du participe, qui résulte de la chute de *-tu* (*-du*), de *i*, parfois aussi de *-u* seulement»; il ajoute (§ 9-10, p. 7) qu'«on ne peut guère douter qu'une forme comme *ethor zedin* soit sortie de *ethorri zedin* prononcé rapidement et en rattachant étroitement les deux mots l'un à l'autre». Il se peut que, pour les sujets parlants, le radical verbal soit une forme réduite, écourtée («abgekürzte», dit Schuchardt p. 7) du participe passé. Mais, tant au point de vue historique qu'au point de vue structural, il faut dire que le «radical verbal» exprimant l'idée verbale pure et simple, et le participe passé exprimant un état acquis (voir Lafon, *Système de Verbe basque*, t. II, p. 19 et 11-12), c'est le premier qui est primitif; le second est formé à partir du premier par adjonction des suffixes *-i* et *-tu*.

DETERMINATION DE LA RACINE : SES DIFFICULTÉS

Rien ne distingue dans leur forme les racines verbales et racines nominales. Rien n'indique que *-itz* est un nom-racine («parole») et *utz* une racine verbale («laisser»). Deux racines, l'une verbale, l'autre nominale, peuvent être homophones: ainsi (*h*)*ar* «prendre»; (*k*)*us* «voir»; *k(h)ar-* «apporter»; *gor* «sourd; envoyer» (radical verbal *i-gor*).

La racine est parfois très facile à déterminer: c'est le cas de beaucoup de racines verbales et aussi de certaines racines nominales, comme *ur* «eau», *su* «feu», *gogo*, qui est un mot à redoublement (rac. *go*).

D'autres fois, la racine se laisse dégager comme la partie qui est commune à plusieurs mots apparentés par le sens et qu'on ne peut réduire davantage. Ainsi, *bele* «corbeau», *beltz* «noir» et *belatz* «épervier» contiennent une partie commune *bel-* qui se retrouve, sans suffixe, dans un mot composé comme *arbel* «ardoise», litt. «pierre sombre»; ces mots sont donc tirés d'une racine *bel-* «sombre»; pourtant, à les considérer séparément, *bele* et *beltz* pourraient passer pour des noms-racines, car ni *e* ni *tz* ne sont des suffixes vivants ou dont la valeur soit nette.

Il est certain que *beratz* «mou, délicat», en regard de *bera* «mou», contient un suffixe. Mais il est impossible jusqu'à nouvel ordre de pousser plus loin l'analyse et de décider si la racine est *ber-* ou *bera*. Car il n'est pas sûr que *berun* «plomb» soit tiré de cette racine; d'ailleurs, il existe dans quelques parlers biscayens une forme *beraun*.

Dans beaucoup de cas, il est plus difficile d'isoler la racine. Ainsi, M. Gavel pense (*Grammaire* I, p. 194, n. 1) que *barne* «intérieur» «serait dérivé de *barren*, qui paraît être le superlatif d'un élément *barr* conservé dans le nom de lieu *Etchebar* et dans le nom de famille souletin *Barreix = Barretxe* et qu'«il pourrait y avoir identité d'origine entre l'élément *barr* et le mot *ibar* «lieu bas» (vallée ou plaine)». On peut ajouter à cette liste le mot biscayen *barru* «intérieur». Nous avons certainement à faire à une racine *barr-* exprimant l'idée de «fond».

Le mot *hainitz*, «qui signifie “beaucoup”, paraît formé», écrit M. Gavel (§ 92, p. 139) «d'un élément *hain* vraisemblablement apparenté avec la racine de l'adjectif *haundi* ou *handi* «grand», et du suffixe *itz*, si fréquent dans les noms de lieux basques, qui, comme d'autres suffixes toponymiques, a dû pouvoir assurer à l'occasion une acception d'abondance». Hypothèse très juste: sans doute, il n'y a pas dans le basque historiquement connu un suffixe *-di* qui serve régulièrement à former des adjectifs; mais *aunitz*, variante de *ainitz*, ne se laisse pas séparer de *aundi*; la diphtongue *au* a fort bien pu se réduire à *a*

dans le groupe *aun* (cf. Uhlenbeck, *Contribution* § 1, p. 15) sur certains points, et, sur d'autres, passer à *ai* sous l'influence de l'*i* de la syllabe suivante (cf. *Jainko*, de *Jaungoiko*). Nous avons à faire à une racine *aun-* qui exprime l'abondance ou la grandeur.

Selon M. Gavel (§ 104, p. 153), l'origine du mot *bertze* «autre» (dont *beste* est une variante) «doit être cherchée dans l'élément *berr-* qui sert à la formation des noms de nombre *berrogei* «40» et *berre(h)un* «200». Cet élément lui-même, qui signifie évidemment «deux fois», est apparenté à *bi* «deux». «Il est clair qu'il est la racine de l'adjectif *berri* «nouveau» et il est certain que *berri* et *bertze* ou *beste* ont eu primitivement des acceptions communes». Cette idée s'impose à l'esprit, bien que l'on ne connaisse en basque d'autres mots qui soient formés comme *bertze* et comme l'élément *berr-* (et sa variante *birr-*).

L'adjectif *gora* «haut» est certainement, comme Uhlenbeck l'a vu, l'allatif d'un thème *go-*: *gora*, employé comme adverbe, signifie «vers le haut» (voir Lafon, en *Eusko-Jakintza*, vol. II, p. 143). La comparaison avec *goi* «hauteur» et avec le participe passé *igo* «monté» permet d'affirmer l'existence d'une racine *go-* exprimant l'idée de hauteur (cf. Uhlenbeck, *De oudere lagen...*, 43) et d'où sont tirées à la fois des formes nominales et des formes nominales-verbales. Cette racine n'a fourni dans le basque historiquement connu aucune forme verbale personnelle simple.

Mais la situation est parfois beaucoup plus difficile et la racine ne se laisse pas dégager avec certitude. Ainsi, la racine de *irazi* «ourdir la trame d'un tissu» est-elle *raz-*? Ou ce verbe est-il un causatif formé au moyen du préfixe *ra-*? Dans ce dernier cas, la racine serait *z-* (Uhlenbeck, *De oudere lagen*, 44). Citons encore cet autre exemple, tiré du même mémoire du savant hollandais (p. 43): «*iges* (*ihes*, *iñes*) «fuir, fuite». On ne peut savoir si l'*i* initial est le préfixe verbal. La forme de la racine ne se laisse pas deviner».

Parfois, on observe qu'une certaine finale est commune à quelques mots désignant une certaine catégorie d'êtres ou d'objets. Ainsi, plusieurs noms de parenté se terminent en *-ba* (*-pa* après consonne sourde), *-eba*, *-oba*: *arriba* «soeur (d'un homme)»; *aizpa*, *ahizpa* et la variante *aizta* «soeur (d'une femme)»; bisc. *neba* «frère (d'une femme)»; *osaba*, *oseba* «oncle»; *izeba*, *iseba* «tante» (et la variante *izeko*); *iloba*, *illoba*, *lloba* «neveu, nièce; petit-fils, petite-fille». Les racines ne se laissent pas dégager nettement, ni leurs sens: *aiz-* de *aizpa* doit-il être rapproché de *iz-* de *izeba*? *arriba* serait-il dérivé de *ar* «mâle»? *neba* peut-il être rapproché de *neska* «jeune fille», considéré comme un diminutif en *-ska*? A ces questions il est impossible de répondre si l'on ne considère que le basque historiquement connu.

La comparaison de *auntz*, *ahüntz* «chèvre» et de *auña*, *abuña*, *ahüñe* «chevreau» permet de supposer que la racine est de la forme *aun-* ou *ahun-*,

mais non de choisir entre ces deux formes. Encore n'est-il pas exclu que l'*a* initial soit un élément étranger à la racine.

On ne peut dire si, dans *aste* «semaine», *urte* «année», *arte* «intervalle», *-te* est un suffixe ou appartient à la racine. De même pour *gazte* «jeune», *uste* «croyance, opinion».

Plusieurs substantifs désignant des parties du corps ou des organes commencent par un *b*: p. ex. *beso* «bras», *buru* «tête», *bi(h)otz* «coeur», *begi* «oeil». Ce *b-* pourrait être un préfixe, comme l'a supposé Uhlenbeck. Mais l'est-il dans tous?

On sait que certains mots basques terminés par *e* ou *o* changent dans certaines conditions cette voyelle pour un *a*: de *beso* «bras», *gaixto* «méchant», *ohe* «lit», *urde* «cochon», on tire des dérivés comme *besape* «aisselle», litt. «dessous de bras», *gaixtagin* «malfaiteur», *gaixtakeria* «méchanceté», *ohatu* «alité», *urdai* «viande de porc». En regard de *maite* «aimé» (adjectif), de *gozo* «agréable», on a *mait(h)atu* «aimé» (participe passé), *mait(h)a* «radical verbal», *mait(h)agarri* «aimable», *gozatu* «jouï» (participe passé), *goza* (radical verbal), *gozamen* «jouissance». La substitution de *-a* à *-u* est beaucoup plus rare: *khexu* «inquiet», *khexatu* «inquiétude». Toutes ces alternances ne s'expliquent sans doute pas de la même façon. Quoi qu'il en soit, il est difficile, en pareil cas, d'isoler la racine: doit-on penser que la voyelle sujette à alternance est une voyelle thématique, c'est-à-dire qui s'ajoute à la racine, ou qu'elle appartient à la racine? Même dans un cas comme celui de *khexatu*, mot emprunté (esp. *quejar*, *quejado*), doit-on dire que la racine est en basque *khex-*, ou bien *khexa-*, *khexu*, c'est-à-dire qu'elle se termine par une voyelle sujette à alternance?

Donc, d'une façon générale, les racines verbales, en basque, se laissent plus facilement isoler que les racines nominales, parce que la plupart des affixes verbaux (affixes personnels et autres) sont clairs et toujours en usage, tandis que beaucoup de préfixes et suffixes nominaux ne sont plus vivants, se sont soudés aux racines et n'ont pas une signification claire. Un nom basque, s'il ne contient aucun préfixe ou suffixe connu et dont la valeur soit nette, ne se laisse généralement pas analyser; ou, plus exactement, on ne possède aucun moyen direct de l'analyser. Mais on peut essayer de recourir à un moyen indirect, qui consiste dans l'emploi de la méthode comparative. Il faut chercher des mots appartenant à la même racine dans des langues apparentées génétiquement à la langue basque, c'est-à-dire dans les langues caucasiennes.

Illustrons cette dernière remarque par un exemple. Considérons les variantes suivantes du même mot basque (d'après Azkue): *gider*, *kider*, *kidar* «manche d'outil; pédoncule, queue de fruit», *gidar* «manche de couteau, pédoncule de fruit». En souletin, *gider* signifie «manche de couteau ou de

rasoir» (Larrasquet). D'après le *Guide élémentaire de la conversation français-basque (labourdin)* de 1873 (p. 128) et d'après Lhande, *gider* signifie aussi «anse». Il s'agit donc de quelque chose qui sert à saisir, ou à tenir, ou à maintenir suspendu, un objet. Uhlenbeck a signalé dès 1909 (*RIEV*, t. III) que, dans plusieurs mots basques, *-ur*, *-er* étaient un suffixe. On peut penser qu'il en est ainsi dans le mot précédent et que la racine est *kid-*, *gid-*. Mais comme il n'existe en basque aucun mot qui lui soit apparenté, cette hypothèse ne peut être directement vérifiée. Toutefois, l'application de la méthode comparative peut la rendre plus probable. Il existe en géorgien une racine *Kid-* (nous notons *k* supra-glottal au moyen de *K*) qui signifie non seulement «suspendre», mais aussi «saisir»; elle existe aussi en mingrélien, où elle signifie «prendre dans sa main, saisir, se saisir de» et a pour correspondant en svane *Ked-* «prendre». Cette racine est donc attestée dans les trois langues caucasiennes du Sud. Le rapprochement avec *bsq. kid-*, *gid-* est satisfaisant aux points de vue de la forme et du sens. Il est par suite très vraisemblable que *-ar*, *-er* est un suffixe dans le mot basque indiqué plus haut.

Une étude systématique de la racine constitue l'une des tâches les plus importantes de la linguistique basque. Le présent article ne vise qu'à y apporter une contribution. Cette étude a déjà été amorcée: par l'auteur de ces pages (dans *Système du verbe basque*, t. I, p. 421-433), et surtout par Uhlenbeck, dans son mémoire de 1942, *De oudere lagen van den Baskischen woordenschat*, p. 19-48 (traduit en français sous le titre *Les couches anciennes du vocabulaire basque* dans *Eusko-Jakintza*, vol. I, 1947; voir les p. 557-579). On devra lire aussi les p. 64-69 de l'important article, *La langue basque et la linguistique générale*, que l'illustre maître a publié en 1947 dans le volume I de la revue *Lingua* (Haarlem, Hollande). L'étude de la racine en basque devra, pour satisfaire aux exigences actuelles de la méthode linguistique, comporter des statistiques.

V. ADITZA

INDICATIONS POUR L'ÉTUDE DU VERBE BASQUE*

Beaucoup de Basques insistent à plaisir sur les difficultés de leur langue et vont répétant qu'il est impossible de l'apprendre lorsque l'on n'est pas Basque. Certains pensent même, sans doute, que leurs propres enfants sont incapables de l'apprendre ou qu'ils sont incapables de la leur enseigner, ou que cela n'en vaut pas la peine. Ne conviendrait-il pas plutôt de chercher des moyens efficaces pour faciliter son apprentissage, et plus particulièrement celui du verbe?

Le verbe basque est, sans nul doute, quelque chose de fort complexe. Croit-on que le verbe russe soit simple? Et le verbe grec ancien? En basque, on a du moins cet avantage que lorsque l'on sait conjuguer les verbes "être" et "avoir", on sait conjuguer la très grande majorité des verbes.

Il faut, selon le précepte cartésien, diviser les difficultés pour mieux les résoudre. L'étude du verbe en comporte deux principales:

1° l'ordonnance des modes et des temps;

2° le tableau, ou plutôt les tableaux des différentes formes personnelles pour chaque mode et chaque temps.

Les tableaux qui suivent visent à aplanir la première difficulté en faisant ressortir les grandes lignes du système verbal du labourdin moderne. Nous avons utilisé, pour les dresser, les textes suivants: poèmes d'Elissamburu et d'autres auteurs labourdins dans le recueil *Kantuz*; 1^{ère} partie du *Piarres Adame* d'Elissamburu; textes en labourdin de Sare dans le célèbre mémoire de Schuchardt sur le basque de Sare; *Catichima Baionaco diocesacoa* publié en 1912 par ordre de Mgr. F.-M. Gieure; textes folkloriques recueillis par M^{me} Mayi Ariztia (*Amattoren uzta*, publié dans *Gure Herria*) et par José Miguel de Barandiarán (publiés dans *Eusko-Folklore*, *Eusko-Jakintza* et *Ikuska*). Nous avons utilisé les indications sur le verbe du labourdin moderne contenues dans

**Eusko Jakintza* V, 1951, 93-106

le *Verbe basque* de Bonaparte (1^{er} et 7^e tableaux préliminaires) et dans la Grammaire d'Ithurry.

Signalons tout de suite que le tableau des modes et des temps du verbe basque actuel diffère notablement par son agencement interne du tableau des formes fondamentales du verbe basque dans la vieille langue, tel qu'il est exposé dans notre *Système du Verbe basque au XVI^e siècle* (t. I, p. 521; t. II, p. 118).

Pour ne pas surcharger nos tableaux, nous n'y faisons pas figurer: 1° les formes surcomposées (type *sartu izan naiz* et analogues; voir Lafitte, *Grammaire basque*, § 733-737); 2° les formes composées exprimant le résultat (*ohatua da* «il est allité»; en regard de *ohatu da* «il s'est allité»); 3° les formes de potentiel-conditionnel de type *har di(r)o* «il peut (pourra) le prendre», qui, bien qu'elles soient parfois employées par des écrivains labourdins, ne sont pas proprement labourdines. Il est d'ailleurs facile d'ajouter à nos tableaux, pour les y loger, des «cases» supplémentaires.

Ce cadre et ce «rayonnage» peuvent être utilisés, moyennant quelques modifications de détail, pour y disposer les modes et les temps de presque tous les autres dialectes basques modernes; peu importe que le biscayen utilise l'auxiliaire *egin* au lieu de l'auxiliaire *za-*. Seul le souletin requiert une ordonnance assez différente: il n'a pas de potentiel, mais un conditionnel; et il possède des traces d'un votif (ou optatif).

Rappelons brièvement quelques traits essentiels du système:

- 1) l'existence de formes personnelles simples et de formes composées;
- 2) l'existence de deux types d'affixes personnels;
- 3) l'existence de quatre verbes auxiliaires.

1° Les formes composées contiennent un auxiliaire et se composent de deux mots: *sartzen da* «il entre»; *izan da* «il a été»; les formes simples consistent en un seul mot: *da* «il est», *daiteke* «il peut être».

2° Le premier type d'affixes personnels sert notamment pour les formes d'indicatif présent et celles qui en dérivent. Le second type sert pour les formes exprimant l'éventualité ou le passé considéré comme tel. Le suffixe de passé, *-n*, ne figure que dans des formes contenant des affixes personnels du second type:

<i>naiz</i> «je suis»	<i>banintz</i> «si j'étais»	<i>nintzen</i> «j'étais»
<i>nau</i> «il m'a»	<i>banindu</i> «s'il m'avait»	<i>ninduen</i> «il m'avait»

Les affixes personnels de l'impératif sont en partie identiques à ceux du premier type, en partie propres à ce mode.

3° Les verbes «être» et «avoir» s'emploient d'une part comme verbes indépendants, avec leur signification propre, d'autre part comme verbes auxi-

liaires. Dans ce deuxième emploi, ils se doublent de deux autres verbes, dont les racines sont *di-* (parfois réduit à *i-* et *za-*).

Dans les formes composées, le verbe principal se présente, suivant les temps et les modes, sous divers aspects: inessif (à suffixe *-n*) du substantif verbal, participe passé (au nominatif indéfini ou au génitif en *-en* ou en *-ko*), radical verbal (lorsqu'il est différent du participe passé).

Nous appelons verbes de la 1^{ère} classe ceux qui ne peuvent pas être accompagnés d'un substantif ou d'un pronom au cas actif (*da* «il est», *sartzzen da* «il entre», et verbes de la 2^e classe ceux qui peuvent l'être (*nik izan dut* «moi, je l'ai eu»; *haurrak hartu du* «l'enfant l'a pris»).

MODES ET TEMPS EN LABOURDIN MODERNE

Le labourdin moderne possède, comme la plupart des dialectes basques actuels, cinq modes: l'indicatif, l'impératif, le subjonctif, le potentiel-conditionnel et le suppositif. Il distingue d'autre part, grâce à divers moyens, le présent, le passé, le futur, mais non dans tous les modes.

L'indicatif exprime un fait positif. Toutefois, une des ses formes, que nous avons appelée imparfait du futur parce qu'elle fait penser au futur, a aujourd'hui très couramment une valeur modale différente de l'indicatif. Elle exprime très souvent une éventualité passée: *sartuko zen* «il serait entré», en regard de *sartuko da* «il entrera».

L'impératif exprime un ordre ou une invitation.

Ni l'un ni l'autre de ces deux modes n'utilise de préfixe ni de suffixe à valeur modale.

Le subjonctif (suffixe *-n*) exprime une fin, une volition: *nahi dut sar dadien* «je veux qu'il entre», *athea zabaltzen dut sar dadien* «j'ouvre la porte pour qu'il entre». Il existe aussi des formes de subjonctif à suffixe *-la*; elles servent le plus souvent à exprimer un vœu, ou, négatives, une défense: *Jainkoak begira dezala!* «que Dieu le garde»; *ez dadiela sar!* «qu'il n'entre pas!».

Le potentiel-conditionnel (suffixe *-teke* ou *-ke*) exprime une possibilité (ou probabilité) ou une éventualité: *sar daiteke* «il peut (pourra) entrer»; *hartu duke* «il a pu le prendre, il a dû le prendre»; *sar baledi, har lezake* «s'il entrait il le prendrait»; *athea zabaldua balitz, sar laiteke* «si la porte était ouverte, il entrerait».

Le suppositif (préfixe *ba-*) exprime une hypothèse ou une condition: *sartzzen bada, har dezake* «s'il entre, il peut (pourra) le prendre»; *sar baledi, har lezake* «s'il entrait, il le prendrait».

Il existe enfin des formes qui expriment une possibilité ou une éventualité envisagée à titre d'hypothèse ou de condition: *sar badaiteke*, *har dezake* «s'il peut entrer, il peut (pourra) le prendre»; *sar balaiteke*, *har lezake* «s'il pouvait entrer, il le prendrait». Elles sont très rarement employées. On les remplace le plus souvent par des suppositifs de type ordinaire auxquels on ajoute *ahal* «possible»: *sartzen ahal bada* «s'il peut entrer»; *sartzen ahal balitz* «s'il pouvait entrer». En tout cas, elles se tirent sans difficulté des formes correspondantes du potentiel-conditionnel ou du suppositif; elles contiennent les préfixes et suffixes modaux de l'un et de l'autre. Elles constituent une combinaison des deux modes et peuvent être rattachées à l'un ou à l'autre. Nous leur donnerons le nom de suppositif du potentiel-conditionnel.

À l'intérieur de chaque mode autre que l'impératif, les formes verbales personnelles se répartissent, selon la forme des affixes personnels qu'elles contiennent, en deux ou trois séries (qui ont été disposées dans nos tableaux en colonnes verticales).

Le potentiel-conditionnel et le suppositif comportent: 1° une série de formes contenant des affixes personnels du 1^{er} type (et jamais le suffixe *-n* du passé); 2° deux séries de formes contenant des affixes personnels du 2^e type et dont l'une contient en outre le suffixe *-n* de passé. Les formes qui constituent ces trois séries expriment respectivement une possibilité ou une hypothèse (ou condition) mise sur le même plan que la réalité présente (formes de la 1^{ère} série); une possibilité ou une hypothèse (ou condition) envisagée à titre d'éventualité (2^e série, sans le suffixe du passé); une possibilité ou une hypothèse (ou condition) rapportée au plan du passé (3^e série: avec suffixe du passé): *sar daiteke* «il peut (ou pourra) entrer», *sar laiteke* «il entrerait», (préf. *l-*), *sar zaiteken* «il pouvait entrer» (préf. *z-*); *sartzen bada*, *jalgiko naiz* «s'il entre, je sortirai»; *sartzen balitz*, *jalgi nindaiteke* «s'il entrait, je sortirais»; *sartzen bazen*, *jalgitzen nintzen* «s'il entrait, je sortais».

Le subjonctif ne comporte que deux séries de formes qui constituent ce qu'on appelle communément présent et imparfait du subjonctif. Le présent est formé au moyen des affixes personnels du 1^{er} type et l'imparfait au moyen des affixes du second. Mais il est facile de voir, même sans sortir du labourdin moderne, que la deuxième appellation ne répond pas exactement à la réalité. Considérons des phrases telles que: *nahi dut sar dadien* «je veux qu'il entre», *nahi nuen sar zadien* «je voulais qu'il entrât», *nahi nuke sar zadien* «je voudrais qu'il entrât»; ce qui est voulu est un fait présent ou futur dans la 1^{ère} phrase («qu'il entre maintenant» ou «qu'il entre plus tard»), passé dans la deuxième, éventuel dans la troisième. Il convient donc de dire que *sar dadien* est une forme de subjonctif présent-futur (comme *sar daiteke* est une forme de potentiel présent-futur) et *sar zadien* une forme d'éventuel-imparfait. Au subjonctif, l'éventuel et l'imparfait se confondent, parce qu'ils contiennent les

mêmes affixes personnels, que le suffixe du passé est identique par sa forme au suffixe relatif qui figure dans les formes de subjonctif (-*n* précédé ou non d'une voyelle), et que cet -*n* ne se redouble pas; on sait que les formes de passé à suffixe -*n*, comme *nintzen* «j'étais», servent en même temps de formes relatives. En faveur de la manière de voir exposée ici, on peut alléguer en outre plusieurs raisons tirées de l'étude des textes basques du XVI^e siècle (voir Lafon, *Système*, t. I, p. 441-442). Ajoutons que, à la 3^e personne de l'éventuel-impairfait, certains dialectes emploient le préfixe *z-*, d'autres le préfixe *l*.

Quant au suffixe -*la*, on sait qu'il ne peut pas s'ajouter au suffixe -*n*: *nuen* «je l'avais» (ou «que j'avais»), *nuela* «que je l'avais». Le subjonctif en -*la* ne possède donc, comme celui en -*n*, que deux séries de formes, de types *dadiela* et *zadiela*. La 2^e (variante de l'éventuel-impairfait à suffixe -*n*) est rarement employée; nous ne l'avons pas fait figurer dans nos tableaux.

A l'indicatif, deux séries de formes s'opposent: des formes à affixes personnels du 1^{er} type, sans le suffixe du passé, qui constituent le présent et ses dérivés, et des formes à affixes personnels du 2^e type et suffixe du passé, qui constituent l'impairfait et ses dérivés. A *nau* «il m'a» (de **n-a-du*) s'oppose *nin-du-en* «il m'avait»; **nin-du* sans le suffixe du passé, n'existe nulle part, mais a servi à former *ba-nin-du* «s'il m'avait» et *nin-du-ke* «il m'aurait», formes qui expriment l'éventualité. A l'indicatif, mode du fait positif, il n'y a pas de place pour des formes qui ne contiendraient que la racine et des affixes personnels du 2^e type, et exprimeraient une éventualité.

L'impératif, qui utilise en partie des affixes du 1^{er} type, en partie des affixes qui lui sont propres, ne possède qu'une série de formes. Certaines formes simples d'impératif sont identiques à celles de l'indicatif présent: *zaude* «restez!» et «vous restez».

MODES ET TEMPS EN SOULETIN ACTUEL

Les tableaux qui suivent ne prétendent pas être à l'abri de toute critique ou retouche. Ils visent à donner une idée juste, sinon tout à fait complète, du système des modes et temps en souletin actuel. Ainsi, on n'y trouvera pas certaines formes qui figurent (rarement, d'ailleurs) dans des chansons souletines du recueil de Sallaberry, car elles ne sont plus employées dans le souletin parlé actuellement: *desiratzen nūke hiltzia* (p. 32) «je désirerais mourir», *maith' ezazū ūkhen diokezūna* (p. 197) «aimez quelqu'un que vous pouvez avoir»; on dirait aujourd'hui *desira nio* (ou *nioke*), *ūkheiten abal dūzūna*. C'est pourquoi on ne trouvera dans nos tableaux ni un conditionnel présent de type *hartzten lūke* ni un potentiel présent-futur de type *har dio* (ou *dioke*).

Pour dresser ces tableaux, nous avons utilisé avant tout des observations personnelles, faites pour la plupart à Larrau (Haute-Soule) entre 1926 et 1936, mais aussi à Alçay, Tardets et Saint-Engrâce; en outre, les ouvrages bien connus d'Inchauspé et de Jean Larrasquet; la partie publiée du t. II de la Grammaire de Gavel et Lacombe; les chansons souletines du recueil de Sallaberry; les textes en souletin de Barcus publiés par Larrasquet dans la *RIEB*.

Nous donnons les formes souletines, communes, sous leur forme pleine, p. ex. *zian* «il l'avait», et non *zin*, qui représente la prononciation courante, ou *zien* comme on dit à Larrau. Pour simplifier les choses, nous n'avons pas indiqué la place de l'accent tonique. De plus, pour ne pas surcharger les tableaux, nous n'y faisons pas figurer: 1° les formes surcomposées; 2° les formes exprimant le résultat (où le participe passé est au partitif: *galdü(r)ik da* «il est perdu», en regard de *galdü da* «il s'est perdu»).

La particularité la plus importante du système verbal du souletin actuel est que, dans ce dialecte, les verbes avoir et être ont des formes simples d'indicatif futur: *date* «il sera», *düke* «il l'aura» (cf. *dakike* «il le saura»). Les formes correspondantes à affixes personnels du 2^e type et sans le suffixe du passé ont une valeur modale différente; elles servent à exprimer l'éventualité: *lizate* «il serait», *lüke* «il l'aurait» (cf. *lakike* «il le saurait»). On ne peut donc pas mettre dans les tableaux, *date* et *lizate* sur une même ligne, non plus que *düke* et *lüke*, comme il y a lieu de le faire en labourdin pour *daiteke* et *laiteke*, *duke* et *luke*.

Nous avons montré ailleurs (*Système*, t. I, p. 82, 85, 87, 94, 97) que le bas-navarrais oriental du pays de Cize et le biscayen ont eu eux aussi, au XVI^e siècle, des formes simples d'indicatif futur du type *date*, *duke*. Mais elles semblent avoir disparu presque partout, en dehors du domaine souletin. Bonaparte ne signale le type *date*, qu'en souletin. Quant au type *duke*, il ne le signale nulle part en biscayen, ni en guipuzcoan, ni en haut-navarrais septentrional, ni en bas-navarrais occidental (aezcoan compris). En labourdin, il a toujours, selon l'expression de Bonaparte, un sens «conjectural» («il peut ou pourra l'avoir» non «il l'aura»). Il existe, avec la même valeur, sous la forme *doke* en salazarais et en roncalais (*Verbe basque*, p. XXV, n. 2). Bonaparte a trouvé, dans des ouvrages manuscrits «fort lumineux» en haut-navarrais méridional, sept formes simples, et sept seulement, de futur «conjectural», parmi lesquelles *dateke* et *duke*; mais les gens de la campagne «qui ne parlent pas d'autre basque que le haut-navarrais méridional» ne les emploient pas (note 1 du 10^e tableau supplémentaire). Bonaparte signale enfin, dans la note 1 du 14^e tableau supplémentaire, que «le futur simple de l'indicatif, avec la même signi-

fication qu'il a en souletin, existe en bas-navarrais oriental, mais seulement d'une manière incomplète». Les formes qu'il a recueillies, et qui sont peu nombreuses, appartiennent toutes au verbe «avoir», p. ex. *duke* «il l'aura»; certaines sont également employées comme formes allocutives du verbe «être», p. ex. *dukezu, dukexu, dukek, duken* «vous l'aurez, tu l'auras; il sera». Bonaparte ajoute sans préciser davantage, que le potentiel intransitif *naiteke*, etc., est employé quelquefois dans le sens du futur».

Ces faits montrent que, dans toute étude sur le verbe basque actuel, on doit faire une place à part au souletin. L'existence dans ce dialecte de formes simples d'indicatif futur donne à son système verbal une physionomie particulière.

Le souletin n'a pas de potentiel; il exprime la possibilité au moyen du mot *ahal*: *sartzen ahal da* «il peut entrer»; *hartü ahal ükhen dü* «il a pu le prendre»; *izaten ahal da* «il peut être»; *ükheiten ahal dü* «il peut l'avoir».

En souletin, les suffixes *-te, -ke, -teke* ont une valeur tantôt temporelle (futur), tantôt modale (probabilité ou éventualité):

- formes verbales à affixes personnels du 1^{er} type (*date, düke*): futur, ou probabilité dans le présent;
- formes à affixes personnels du 2^e type et suffixe du passé: éventualité passée ou probabilité dans le passé.

Par contre, les formes à affixes personnels du 2^e type qui contiennent les suffixes *-te, -ke, ou -teke*, mais non le suffixe du passé, expriment toujours une éventualité (conditionnel).

En souletin, le conditionnel présent (périphrastique) des verbes de la 2^e classe se forme au moyen des auxiliaires *za-* et *-i(r)o-*: *har lio* «il le prendrait», mais *har litzake* «il les prendrait». L'usage du suffixe *-ke* est facultatif dans les formes tirées de la racine *-i(r)o-*: *har lio*, ou *har lioke*.

Ainsi, le souletin actuel possède cinq modes couramment employés: indicatif, impératif, subjonctif, conditionnel, suppositif. De plus, quelques parlars souletins (mais non, p. ex. celui de Larrau) possèdent des restes d'un sixième mode, le votif ou optatif (préfixe *ai-*). Le conditionnel souletin, à la différence du potentiel-conditionnel labourdin, ne possède que des formes à affixes personnels du 2^e type:

- «elles se répartissent en deux séries (avec et sans le suffixe du passé)» personnels du 2^e type et suffixe du passé: le votif ne comporte qu'une seule série de formes, avec affixes personnels du 2^e type, sans le suffixe du passé.

Tableau des modes et temps du verbe «être» en labourdin moderne

Indicatif:	PRÉSENT <i>da</i> «il est» Parfait <i>izan da</i> «il a été» Futur <i>izanen da</i> «il sera»	IMPARFAIT <i>zen</i> «il était» Plus-que-Parfait <i>izan zen</i> «il avait été, il fut» Imparfait du Futur <i>izanen zen</i> «il aurait été»; (en prop. subord.) «il serait» (dans le passé)	
	Impératif:	PRÉSENT <i>izan bedi</i> «qu'il soit!»	
Subjonctif:	PRÉSENT-FUTUR <i>izan dadien</i> «qu'il soit» <i>izan dadiela</i> «qu'il soit»	Eventuel-Imparfait <i>izan dadien</i> «qu'il fût».	
	Potentiel Conditionnel:	POT. PRÉSENT-FUTUR <i>daiteke</i> ou <i>izan daiteke</i> «il peut (pourra) être»	CONDITIONNEL <i>laiteke</i> «il serait»
Suppositif:	PRÉSENT-FUTUR <i>bada</i> «s'il est»	EVENTUEL <i>balitz</i> «s'il était»	IMPARFAIT <i>bazen</i> «s'il était» (dans le passé)
	PARFAIT <i>izan bada</i> «s'il a été»	EVENTUEL PARFAIT <i>izan balitz</i> «s'il avait été»	PLUS-QUE-PARFAIT <i>izan bazen</i> «s'il avait été, s'il fut»

Tableau des modes et temps du verbe «avoir» en labourdin moderne

Indicatif:	PRÉSENT <i>du</i> «il l'a» PARFAIT <i>izan du</i> «il l'a eu» FUTUR <i>izanen du</i> «il l'aura»	IMPARFAIT <i>zuen</i> «il l'avait» PLUS-QUE-PARFAIT <i>izan zuen</i> «il l'avait eu, il l'eut» IMPARFAIT DU FUTUR <i>izanen zuen</i> «il l'aurait eu»; (en prop. sub.) «il l'aurait» (dans le passé)

INDICATIONS POUR L'ÉTUDE DU VERBE BASQUE

Impératif:	PRÉSENT <i>izan beza</i> «qu'il l'ait!»		
Subjonctif:	PRÉSENT-FUTUR <i>izan dezan</i> «qu'il l'ait» <i>izan dezala</i> “ “	EVENTUEL-IMPARFAIT <i>izan zezan</i> «qu'il l'eût»	
Potentiel Conditionnel:	Pot. Présent-Futur <i>duke</i> ou <i>izan dezake</i> «il peut (pourra) l'avoir» POT. PARFAIT <i>izan duke</i> «il a (aura) pu l'avoir; il a dû l'avoir»	Conditionnel <i>luke</i> «il l'aurait»	Pot. Imparfait <i>zuken</i> «il pouvait l'avoir» POT.PLUS-QUE-PARF <i>izan zuken</i> «il avait pu l'avoir; il dut l'avoir»
Suppositif:	PRÉSENT-FUTUR <i>badu</i> «s'il l'a» PARFAIT <i>izan badu</i> «s'il l'a eu»	EVENTUEL <i>balu</i> «s'il l'avait» EVENTUEL PARFAIT <i>izan balu</i> «s'il l'avait eu»	IMPARFAIT <i>bazuen</i> «s'il l'avait» (dans le passé) PLUS-QUE-PAR. <i>izan bazuen</i> «s'il l'avait eu (dans le passé); s'il l'eût»

Tableau des modes et temps des verbes de la première classe à conjugaison périphrastique en labourdin moderne:

Indicatif:	PRÉSENT <i>sartzen da</i> «il entre» PARFAIT <i>sartu da</i> «il est entré» FUTUR <i>sartuko da</i> «il entrera»	IMPARFAIT <i>sartzen zen</i> «il entraît» PLUS-QUE-PARFAIT <i>sartu zen</i> «il était entré, il entra» IMPARFAIT DU FUTUR <i>sartuko zen</i> «il serait entré»; (en prop. sub.) «il entrerait» (dans le passé)	
Impératif:	PRÉSENT <i>sar bedi</i> «qu'il entre!»		
Subjonctif:	PRÉSENT-FUTUR <i>sar dadien (dadiela)</i> «qu'il entre»	EVENTUEL-IMPARFAIT <i>sar zadien</i> «qu'il entrât»	
Potentiel-Conditionnel:	POT. PRÉSENT-FUTUR <i>sar daiteke</i> «il peut (pourra) entrer»	CONDIT. PRÉS.-FUTUR <i>sar laiteke</i> «il entrerait» CONDIT. FUTUR (RARE) <i>sartuko laiteke</i> «il en-	POT. IMPARFAIT <i>sar zaiteken</i> «il pouvait entrer»

		trerait»	
	PRÉSENT-FUTUR <i>sartzen bada</i> «s'il entre»	EVENTUEL (1 ^{RE} FORME) <i>sartzen balitz</i> «s'il entrerait»	
		EVENTUEL (2 ^{ÈME} FORME) <i>sar baledi</i> «s'il venait à entrer»	
Suppositif:	PARFAIT <i>sartu bada</i> «s'il est entré»	EVENTUEL PARFAIT <i>sartu balitz</i> «s'il était entré»	PLUS-QUE-PARFAIT <i>sartu bazen</i> «s'il était entré, s'il entra»
	FUTUR (RARE) <i>sartuko bada</i> «s'il entre» (dans l'avenir)	EVENT. FUTUR (RARE) <i>sartuko balitz</i> «s'il entrerait»	
	POT. PRÉSENT-FUTUR (très rare) <i>sar badaiteke</i> «s'il peut entrer»	POTENTIEL EVENTUEL (très rare) <i>sar balaiteke</i> «s'il pouvait entrer»	POTENTIEL EVENTUEL (très rare) <i>sar bazaiteken</i> «s'il pouvait entrer» (dans le passé)

Tableau des modes et temps des verbes de la deuxième classe à conjugaison périphrastique en labourdin moderne:

Indicatif:	PRÉSENT <i>hartzen du</i> «il le prend»	IMPARFAIT <i>hartzen zuen</i> «il le prenait»	
	PARFAIT <i>hartu du</i> «il l'a pris»	PLUS-QUE-PARFAIT <i>hartu zuen</i> «il l'avait pris, il le prit»	
	FUTUR <i>hartuko dut</i> «il le prendra»	IMPARFAIT DU FUTUR <i>hartuko zuen</i> «il l'aurait pris»; (en prop. sub.) «il le prendrait» (dans le passé)	
Impératif:	PRÉSENT <i>har beza</i> «qu'il le prenne!» <i>dugun har</i> «prenons-le!» (forme unique)		
Subjonctif:	PRÉSENT-FUTUR <i>har dezan (dezala)</i> «qu'il le prenne»	EVENTUEL-IMPARFAIT <i>har zezan</i> «qu'il le prît»	
	POTENTIEL-PRÉSENT (rare) <i>hartzen duke</i> «il le	CONDIT. PRÉS. (1 ^{RE} FOR.) (rare) <i>hartzen luke</i> «il le	POT. IMPARF. (1 ^{RE} FOR.) (rare) <i>hartzen zuken</i> «il le

INDICATIONS POUR L'ÉTUDE DU VERBE BASQUE

<p>Potentiel-Conditionnel:</p>	<p>prend sans doute» POT. PRÉSENT-FUTUR</p> <p><i>har dezake</i> «il peut (pourra) le prendre POTENTIEL PARFAIT</p> <p><i>hartu duke</i> «il a pu (dû) le prendre); il aura pu le prendre»</p>	<p>prendrait» COND. PRÉSENT-FUTUR</p> <p><i>har lezake</i> «il le prendrait» CONDIT. PARF. (RARE)</p> <p><i>hartu luke</i> «il l'aurait pris» CONDIT. FUTUR (RARE)</p> <p><i>hartuko luke</i> «il le prendrait»</p>	<p>prenait sans doute» POT. IMPARF. (2^{ÈME} FOR.)</p> <p><i>har zezaken</i> «il pouvait le prendre» POT. PLUS-QUE-PARFAIT.</p> <p><i>hartu zuken</i> «il avait pu (dû) le prendre;</p>
<p>Suppositif:</p>	<p>PRÉSENT</p> <p><i>hartzen badu</i> «s'il le prend»</p> <p>PARFAIT</p> <p><i>hartu badu</i> «s'il l'a pris»</p> <p>FUTUR (RARE)</p> <p><i>hartuko badu</i> «s'il le prend» Pot. Présent-Futur (très rare)</p> <p><i>har badezake</i> «s'il peut le prendre»</p>	<p>EVENTUEL (1^{RE} FORME)</p> <p><i>hartzen balu</i> «s'il le prenait»</p> <p>EVENTUEL (2^{ÈME} FORME)</p> <p><i>har baleza</i> «s'il le prenait»</p> <p>EVENTUEL PARFAIT</p> <p><i>hartu balu</i> «s'il l'avait pris»</p> <p>EVENT. FUTUR (RARE)</p> <p><i>harturko balu</i> «s'il le prenait»</p> <p>Potentiel Eventuel (très rare)</p> <p><i>har balezake</i> «s'il pouvait le prendre»</p>	<p>IMPARFAIT</p> <p><i>hartzen bazuen</i> «s'il le prenait» (dans le passé)</p> <p>PLUS-QUE-PARFAIT</p> <p><i>hartu bazuen</i> «s'il l'avait pris, s'il le pris»</p> <p>Pot. Imparfait (très rare)</p> <p><i>har bazezaken</i> «s'il pouvait le prendre» (dans le passé)</p>

Tableau des modes et temps du verbe «être» en souletin actuel:

<p>Indicatif:</p>	<p>PRÉSENT</p> <p><i>da</i> «il est»</p> <p>PARFAIT</p> <p><i>izan da</i> «il a été»</p> <p>FUTUR</p> <p><i>date, dateke</i> «il sera; il doit être» plus rarement</p>	<p>IMPARFAIT</p> <p><i>zen</i> «il était»</p> <p>PLUS-QUE-PARFAIT</p> <p><i>izan zen</i> «il avait été, il fut»</p> <p>IMPARFAIT DU FUTUR</p> <p>= Conditionnel passé 1^{re} forme, plus rar. <i>izanen zen</i> «il aurait</p>
--------------------------	--	--

	<i>izanen da</i> «il sera» FUTUR ANTÉRIEUR <i>izan date(ke)</i> «il aura été; il a dû être»	été»; (en prop. sub.) «il serait» (dans le passé) IMPARFAIT DU FUTUR-ANTÉRIEUR = Conditionnel passé 2 ^e forme;
Impératif:	PRÉSENT <i>izan bedi</i> «qu'il soit!»	
Subjonctif:	PRÉSENT-FUTUR <i>izan dadin</i> «qu'il soit» <i>eztadila izan</i> «qu'il ne soit pas!»	ÉVENTUEL-IMPARFAIT <i>izan ledin</i> «qu'il fût»
Votif:	PRÉSENT <i>ailitz</i> «plût à Dieu qu'il fût!»	
Conditionnel:		PRÉSENT-FUTUR <i>lizate(ke)</i> «il serait» PASSÉ (1 ^{RE} FORME) <i>zatekian</i> «il aurait été; il devait être»; (en prop. sub.) «il serait» (dans le passé) PASSÉ (2 ^{ÈME} FORME) <i>izan zatekian</i> «il aurait été; il avait dû (il dut) être»
Suppositif:	PRÉSENT-FUTUR <i>bada</i> «s'il est» PARFAIT <i>izan bada</i> «s'il a été»	ÉVENTUEL <i>balitz</i> «s'il était» ÉVENTUEL PARFAIT <i>izan balitz</i> «s'il avait été» IMPARFAIT <i>bazen</i> «s'il était» (dans le passé) PLUS-QUE-PARFAIT <i>izan bazen</i> «s'il avait été, s'il fut»

Tableau des modes et temps du verbe «avoir» en souletin actuel:

Indicatif:	PRÉSENT <i>dü</i> «il l'a» PARFAIT <i>ükhen dü</i> «il l'a eu» Futur <i>düke</i> «il l'aura; il doit l'avoir» plus rar. <i>ükhenen dü</i> «il l'aura»	IMPARFAIT <i>zian</i> «il l'avait» PLUS-QUE-PARFAIT <i>ükhen zian</i> «il l'avait eu, il l'eut» Imparfait du Futur = Conditionnel passé 1 ^{re} forme plus rar. <i>ükhenen zian</i> «il l'aurait eu»; (en prop. sub.) «il l'aurait (dans le passé)»
-------------------	--	--

INDICATIONS POUR L'ÉTUDE DU VERBE BASQUE

	FUTUR ANTÉRIEUR <i>ükhen düke</i> «il l'aura eu; il a dû l'avoir»	IMPARFAIT DU FUTUR-ANTÉRIEUR = Conditionnel passé 2 ^{ème} forme	
Impératif:	PRÉSENT <i>ükhen beza</i> «qu'il l'ait!»		
Subjonctif:	PRÉSENT-FUTUR <i>ükhen dezan</i> «qu'il l'ait» <i>eztezala ükhen</i> «qu'il ne l'ait pas!»	EVENTUEL-IMPARFAIT <i>ükhen lezan</i> «qu'il l'eût»	
Votif:			PRÉSENT <i>ailü</i> «plût à Dieu qu'il l'eût!»
Conditionnel:		PRÉSENT-FUTUR <i>lûke</i> «il l'aurait»	PASSÉ (1 ^{RE} FORME) <i>zükian</i> «il l'aurait eu; il devait l'avoir»; (en prop. sub.) «il l'aurait (dans le passé) PASSÉ (2 ^{ÈME} FORME) <i>ükhen zükian</i> «il l'aurait eu (obtenu); il avait dû (il dut) l'avoir»
Suppositif:	PRÉSENT-FUTUR <i>badü</i> «s'il l'a» PARFAIT <i>ükhen badü</i> «s'il l'a eu»	EVENTUEL <i>balü</i> «s'il l'avait» EVENTUEL PARFAIT <i>ükhen balü</i> «s'il l'avait eu»	IMPARFAIT <i>bazian</i> «s'il l'avait (dans le passé) PLUS-QUE-PARFAIT <i>ükhen bazian</i> «s'il l'avait eu, s'il l'eût»

Tableau des modes et temps des verbes de la première classe à conjugaison périphrastique en souletin actuel

Indicatif:	PRÉSENT <i>sartzen da</i> «il entre» PARFAIT <i>sarthü da</i> «il est entré» FUTUR <i>sarthüko da</i> «il entrera»	IMPARFAIT <i>sartzen zen</i> «il entraît» PLUS-QUE-PARFAIT <i>sarthü zen</i> «il était entré, il entra» IMPARFAIT DU FUTUR <i>sarthüko zen</i> «il serait entré»; (en prop. sub.) «il entrerait» (dans le passé)
-------------------	---	---

	FUTUR ANTÉRIEUR <i>sarthü date</i> «il sera entré; il a dû entrer»	IMPARFAIT DU FUTUR ANTÉRIEUR = Conditionnel passé 2 ^{ème} forme	
Impératif:	PRÉSENT <i>sar bedi</i> «qu'il entre!»		
Subjonctif:	PRÉSENT-FUTUR <i>sar dadin</i> «qu'il entre» <i>eztadila sar</i> «qu'il n'entre pas!»	EVENTUEL-IMPARFAIT <i>sar ledin</i> «qu'il entrât»	
Votif:		PRÉSENT-FUTUR <i>ailedi sar</i> «plais à qu'il entre!» PARFAIT <i>ailitz sarthü</i> «plût à Dieu qu'il fût entré!»	
Conditionnel:		PRÉSENT-FUTUR <i>sar leite</i> «il entre- rait»	PASSÉ 1 ^{re} forme = impar- fait du futur 2 ^{ème} forme: <i>sarthü</i> <i>zatekian</i> «il serait entré; il avait dû (il dut) entrer»
Suppositif:	PRÉSENT-FUTUR <i>sartzen bada</i> «s'il en- tre» PARFAIT <i>sarthü bada</i> «s'il est entré»	EVENTUEL <i>sar baledi</i> «s'il entraît» EVENTUEL PARFAIT <i>sarthü balitz</i> «s'il était entré»	IMPARFAIT <i>sartzen bazen</i> «s'il entraît» (dans le passé) PLUS-QUE-PARFAIT <i>sarthü bazen</i> «s'il était entré, s'il entra»

Tableau des modes et temps des verbes de la deuxième classe à conjugaison périphrastique en souletin actuel

Indicatif:	PRÉSENT <i>hartzen dü</i> «il le prend» PARFAIT <i>hartü dü</i> «il l'a pris»	IMPARFAIT <i>hartzen zian</i> «il le prenait» PLUS-QUE-PARFAIT <i>hartü zian</i> «il l'avait pris, il le prit»
	FUTUR <i>hartüko dü</i> «il le prendra»	IMPARFAIT DU FUTUR <i>hartüko zian</i> «il l'aurait pris»; (en prop. sub.) «il le prendrait» (dans le passé)
	FUTUR ANTÉRIEUR <i>hartü düke</i> «il l'aura pris, il a dû le prendre»	IMPARFAIT DU FUTUR ANTÉRIEUR = Conditionnel passé 2 ^{ème} forme
Impératif:	PRÉSENT <i>har beza</i> «qu'il le prenne!» <i>dügün har</i> «prenons-le!» (forme unique)	
Subjonctif:	PRÉSENT-FUTUR <i>har dezan</i> «qu'il le prenne» <i>eztezala har</i> «qu'il ne le prenne pas!»	EVENTUEL-IMPARFAIT <i>har lezan</i> «qu'il le prit»
Votif:	PRÉSENT-FUTUR <i>aileza har</i> «plaise à Dieu qu'il le prenne!» PARFAIT-FUTUR <i>ailü hartü</i> «plût à Dieu qu'il le prit!»	
	PRÉSENT-FUTUR <i>har li(r)o(ke)</i> «il le prendrait» <i>har litzake</i> «il les prendrait»	PASSÉ 1 ^{re} forme = imparfait du futur. 2 ^{ème} forme: <i>hartü zükian</i> «il l'aurait pris; il avait dû (il dut) le prendre»

Suppositif:	PRÉSENT-FUTUR <i>hartzén badü</i> «s'il le prend»	EVENTUEL <i>har baleza</i> «il le prendrait»	IMPARFAIT <i>hartzén bazian</i> «s'il le prenait» (dans le passé)
	PARFAIT <i>hartü badü</i> «s'il l'a pris»	EVENTUEL PARFAIT <i>hartü balü</i> «s'il l'avait pris»	PLUS-QUE-PARFAIT <i>hartü bazian</i> «s'il l'avait pris, s'il le prit»

REMARQUES SUR LES MODES ET LES TEMPS EN BASQUE*

Nous nous proposons ici de préciser les *Indications pour l'étude du verbe basque* qui ont paru dans *Eusko-Jakintza*, vol.V, n° 1-2, 1951, p.93-106, en montrant comment le basque combine l'expression de l'éventuel avec celle d'autres catégories modales, et l'expression du temps avec celle des différents modes, éventuel compris.

Nous n'étudierons pas ici toutes les formes modales et temporelles qui figurent sur les tableaux de l'article cité, et nous n'indiquerons pas toutes les nuances qui peuvent être exprimées par ces formes. Nous nous proposons de dégager les grandes lignes du système des modes et des temps, tel qu'il se présente dans les parlers et les textes utilisés dans cet article.

Il convient d'étudier à part les formes verbales personnelles simples et les formes verbales personnelles composées (à l'aide d'auxiliaires).

Nous considérons d'abord le labourdin, puis le souletin.

I. LABOURDIN

A) Formes simples

Les formes simples (verbes «être», «avoir», et un petit nombre d'autres) servent à exprimer quatre modes:

Indicatif: 2 séries de formes : présent et imparfait.

Impératif: une série de formes : présent.

Potentiel-conditionnel: 3 séries de formes : potentiel présent-futur; conditionnel, potentiel imparfait.

*BAP VI, 1952, 11-29

Suppositif: 3 séries de formes : présent-futur; éventuel; imparfait.

Il n'existe pas de formes simples de subjonctif.

Ainsi, chacun des modes, sauf l'impératif, possède deux ou trois séries ou jeux de formes, qui diffèrent par les affixes personnels et, d'un mode à l'autre, par l'absence ou la présence de préfixes ou de suffixes à valeur modale. Prenons pour exemple le verbe «savoir»:

INDICATIF:		
Présent <i>daki</i> «il le sait»		Imparfait <i>zakien</i> «il le savait»
IMPÉRATIF:		
Présent <i>jakizu</i> «sachez-le»		
POTENTIEL-CONDITIONNEL:		
Pot. présent-futur <i>dakike</i> «il peut (pour- ra) le savoir»		Conditionnel <i>lakike</i> «il le saurait»
		Potential imparfait <i>zakiken</i> «il pouvait le savoir»
SUPPOSITIF:		
Présent-futur <i>badaki</i> «s'il le sait» (maintenant ou l'avenir)		Eventuel <i>balaki</i> «s'il le savait» (maintenant ou dans l'avenir)
		<i>bazakien</i> «s'il le savait» (dans le passé)

Le labourdin moderne ne possède pas de formes simples d'indicatif futur; et aux trois autres modes (impératif, potentiel-conditionnel et suppositif), les mêmes formes servent pour exprimer un procès futur ou un procès présent: *dakike* signifie «il peut le savoir» ou «il pourra le savoir», *balaki* «s'il le savait» (maintenant ou dans l'avenir).

Les formes simples qui expriment le passé sont pourvues, à tous les modes, du suffixe *-n* (parfois précédé de *a* ou *e*). Elles contiennent d'autres affixes personnels que celles de présent ou de présent-futur, les mêmes affixes que celles qui expriment l'éventualité (sauf parfois pour la 3^e personne du sujet ou du patient). Elles s'opposent donc nettement par leur structure aux formes de l'indicatif présent et à celles qui en sont tirées par addition d'un suffixe ou d'un préfixe modal, et elles ont une connexion marquée avec les formes qui expriment l'éventualité.

Tandis que le présent de l'indicatif exprime une réalité actuelle ou permanente, son imparfait (ou prétérit) exprime proprement un passé qu'on pourrait appeler «passé mort»: ce qui était, mais n'est plus. Il est significatif que, pour dire «le défunt un tel», «feu un tel» le Basque emploie une forme verbale signifiant littéralement «celui qui était», *zena*: *zen* signifie il était; la forme rela-

tive, signifiant «qui était» ne se distingue pas de la forme signifiant «il était»; *-a* signifie «celui». On dit par exemple, *Piarres zena* «feu Pierre», *Erretor zena* «le défunt curé», litt. «celui qui était Pierre», «celui qui était curé». On peut même ajouter à la forme verbale personnelle *zen*, qui a pris dans cette expression la valeur d'un adjectif, le suffixe *-tu* (*-du* après un *n*) qui sert à former des participes passés à partir de substantifs ou d'adjectifs: soit *zendu* «défunt», litt. «devenu zen», comme *zuzendu* «rectifié, réglé, corrigé», litt. «devenu droit», de *zuzen* «droit». Ce mot se décline: *zendu-a* «le défunt» (Lhande Dict., p.1080).

Il est intéressant de noter que la forme relative de la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe «être», *den*, s'emploie en labourdin et dans plusieurs autres dialectes basques pourvue de l'article défini, soit *dena*, pour exprimer l'idée de «tout»; «tout» c'est littéralement «ce qui est», c'est-à-dire la réalité présente, sans autre détermination et sans restriction. Cet usage est attesté dès le XVI^e siècle. Liçarrague écrit dans son épître à Jeanne d'Albret (*VII r.23) *dena onetacotz recebitu nahi duçun*, qu'il traduit «ie supplie vostre Maïesté de prendre le tout en bonne part». Dans sa traduction de l'*Epître aux Hébreux*, 4, 12, on lit: *den ezpata bi ahotacoric baino penetrantago* «penetrabilior omni gladio ancipiti», «plus pénétrant que toute épée à deux tranchants»: ici *den*, litt. «qui est» est le déterminant de *ezpata* «épée».

Dans le système basque, deux modes seulement permettent l'expression de l'éventualité: le potentiel, dont relèvent les formes dites de conditionnel et qui est caractérisé par les suffixes *-te*, *-ke*, *-teke* et le suppositif, caractérisé par le préfixe *ba-* «si».

Il n'existe pas de formes simples nues exprimant l'éventualité, c'est-à-dire de formes ne contenant que la racine et des affixes personnels (du second type). Dans aucun dialecte et à aucune époque on ne rencontre **laki ni *lu* mais seulement des formes de type *balaki* «s'il le savait» ou *lakike*, *balu* «s'il l'avait» ou *luke* «il l'aurait».

Les affixes personnels de l'éventuel se combinent d'une part avec les suffixes *-te*, *-ke*, *-teke*, qui expriment la possibilité, d'autre part avec le préfixe *ba-*, qui exprime la supposition ou la condition; ils peuvent se combiner avec les deux à la fois (suppositif du potentiel éventuel).

Le potentiel présent-futur exprime la possibilité d'une réalité, une possibilité ferme qui peut aller jusqu'à la probabilité: *Baionarat doake* «il peut (pourra) aller à Bayonne» ou «il va sans doute à Bayonne» (Lafitte, *Grammaire basque* §695). Le suppositif présent-futur exprime une hypothèse ou une condition envisagée d'une manière ferme, dans le plan de la réalité: *Baionarat badoa*, *han ikhusiko dut* «s'il va à Bayonne, je l'y verrai»; *hemen bada*, *ezta bertzetan* «s'il est ici, il n'est pas ailleurs».

Le conditionnel, qui est par sa structure un potentiel éventuel, exprime la possibilité d'une éventualité, une possibilité qui fait l'objet d'une affirmation atténuée, ou l'éventualité pure et simple; *hemen balitz*, *banakike* «s'il était ici, je le saurais» (le préfixe *ba-* de *banakike* a valeur affirmative et non valeur hypothétique); *nahi nuke* «je le voudrais» est moins ferme que *nahi dut* «je le veux»; *nola lakike?* signifie «comment le saurait-il?» en regard de *nola daki-ke?* «comment peut-il le savoir?» ou «comment pourra-t-il le savoir?».

Le suppositif éventuel exprime une hypothèse ou une condition éventuelle, c'est-à-dire envisagée hors du plan de la réalité, soit dans le présent, soit dans l'avenir. Il est remarquable que le basque ait formé un adjectif signifiant «imaginaire» en ajoutant à la forme verbale de suppositif éventuel *balitz* «s'il était» le suffixe d'adjectif *-ko*. Le proverbe biscayen n° 15 des Refranes de 1596 dit: *Balizco oleac burdiaric ez* «la erreria de si fuesse no aze fierro», «la forge imaginaire ne fait pas de fer». On trouve une variante de ce proverbe, toujours avec l'adjectif *balizco*, dans le recueil de Garibay (1592). Il existe des variantes de ce proverbe dans d'autres dialectes. Azkue donne comme souletin le proverbe suivant: *balitzako eiherek eztizü ogirik ehaiten*, qu'il traduit «el molino posible no muele pan», «au moulin à venir on ne fait pas de farine»; le sens exact est «le moulin imaginaire ne moule pas de blé». Selon Azkue on rencontre en mixain, et aussi chez Haraneder (Labourdin, 1^{re} moitié du XVIII^e siècle), le verbe *balizkatu* «supposer», formé à partir d'un adverbe *balizka* (non-attesté), qui signifie littéralement «à la manière si c'était», c'est-à-dire «d'une façon imaginaire, en imagination», et il existe en mixain l'adjectif *balizkako* que Azkue traduit lui-même par «hypothétique».

Le potentiel imparfait exprime une possibilité ou une probabilité rapportée au passé, c'est-à-dire qui n'est plus, et le suppositif imparfait une condition ou une hypothèse rapportée au passé: *nola zakiken?* «comment pouvait-il le savoir?»; *ikhusi nuen berehala zer chede zuken* (Elissamburu, *Piarres Adame*, p. 19) «je vis tout de suite quelle devait être son intention» (litt. «quelle intention il devait avoir»); *muthiko gazte luche bat, hamabortz urtheren ingurua nombait han zukena* (P.A. p. 3) «un jeune garçon de taille assez longue, qui devait avoir, à peu de chose près, environ quinze ans»; *zukena* peut exprimer une possibilité ou une probabilité; il exprime en tout cas autre chose qu'une réalité ferme affirmée catégoriquement; *eri bazen, etchean egoiten zen* «s'il était malade, il restait à la maison»; *hori bazakien ere, ichilik zagon* «bien qu'il le sût (litt. «même s'il le savait»), il gardait le silence».

Ainsi le basque peut exprimer au moyen de formes verbales personnelles simples trois notions fondamentales et des modalités de chacune d'elles: le réel pur, ainsi que diverses modalités du réel (formes à affixes personnels du 1^{er} type); l'éventuel, ainsi que diverses modalités de celui-ci (formes à affixes personnels du 2^e type); le passé pur, ainsi que diverses modalités de celui-ci (for-

mes à affixes personnels du 2^e type et suffixe du passé). En d'autres termes, le système des formes verbales simples de la langue basque distingue nettement ce qui est, ce qui n'est plus, et ce qui n'est pas, mais sans avoir été, c'est-à-dire, ce qui constitue une simple vue de l'esprit. Il oppose donc à la réalité le passé mort et la fiction.

INDICATIF (sans suffixe modal)		
Présent Réalité actuelle ou permanente: le réel dans toute sa plénitude.		Imparfait Réalité passée: quelque chose qui n'est plus ni présent ni réel: donc passé mort.
IMPÉRATIF		
Présent Réalité qui est l'objet d'un commandement ferme.		
POTENTIEL-CONDITIONNEL		
Pot. prés.-futur Possibilité d'une réalité donc possibilité ferme ou probabilité		Conditionnel Eventualité pure et simple, ou possibilité d'une éventualité.
SUPPOSITIF		
Présent-futur Condition ou hypothèse ferme, sur le plan de la réalité.		Eventuel Supposition d'une éventualité présente ou future.
Pot. imparfait Possibilité ou probabilité passée, qui n'est plus.		
Imparfait Condition ou hypothèse rapportée au passé.		

B° Formes composées

1° Modes

Les formes verbales personnelles composées se répartissent en cinq modes: indicatif, impératif, subjonctif, potentiel-conditionnel, suppositif. Les deux premiers et les deux derniers ont la même valeur que dans la conjugaison simple et comportent respectivement le même nombre de séries et de formes. Toutefois, certaines formes d'indicatif, celles de l'imparfait du futur, ont parfois une valeur modale différente de l'indicatif (voir plus bas).

Le subjonctif, qui est caractérisé par le suffixe relatif *-n* ou le suffixe *-la*, exprime une fin ou une volition; il comprend deux séries de formes. La première a valeur de présent ou de futur: *joan dadien* «pour qu'il aille», s'applique au présent ou à l'avenir: maintenant ou plus tard. Au présent-futur de subjonctif s'oppose ce qu'on appelle couramment l'imparfait du subjonctif. Mais cet «imparfait» sert à exprimer non seulement une fin ou une volition rappor-

tée au passé, mais encore une fin ou une volition éventuelle: on emploie *joan zadien* «(pour) qu'il allât» non seulement avec *erraten nioen* «je lui disais» ou avec *nahi nuen* «je voudrais». On peut, d'ailleurs, employer avec une expression au conditionnel comme *nahi nuke* le suppositif éventuel au lieu du subjonctif «imparfait»: *nahi nuke joan baladi*. Cet usage, qui existait déjà en cizain au temps de Dechepare, atteste encore aujourd'hui le véritable caractère des formes de type *joan zadien*. Elles servent à la fois d'éventuel et d'imparfait. On peut donner à cette série le nom de subjonctif éventuel-imparfait.

Le subjonctif en *-la* s'emploie plus particulièrement pour exprimer un souhait: *Jainkoak begira haitzala!* (PA, 15) «que Dieu te garde». Dans une chanson de mariage on lit (*Kantuz*, n° 84, st.7):

Ikus detzagula guk urtheren ondoan
Aitaso-amasoak supazter chocoan,
Gochoki atchikitzen haur bana altzoan!

«Pussions-nous voir, quand les années auront passé, le grand-père et la grand-mère au coin du feu, tenant tendrement chacun un enfant sur leurs genoux!»

Enfin, c'est la forme négative du subjonctif présent en *-la* qui sert régulièrement à l'expression de la défense: *ez hadiela sar!* «n'entre pas!; *ez dezala har!* «qu'il ne le prenne pas!». Il n'y a pas de formes négatives d'impératif.

Le subjonctif éventuel-imparfait en *-la* ne s'emploie qu'en proposition subordonnée. Il a la même valeur que le subjonctif en *-n*. Une chanson célèbre en labourdin de Dibarrart (1838-1919) commence ainsi (*Kantuz*, n°99 ou 100, suivant l'édition):

Aitak eman zerautan zerurat juaitean
Enetzat mahastia hartzeko lanean,
Artha nezala,
Aitak bezala,
Haintzur eta jorra.

«Mon père, en s'en allant au ciel, me donna comme propriété la pièce de vigne pour travailler, en me disant d'avoir soin, comme lui, de bêcher et de sarcler».

Dans une histoire folklorique racontée par une jeune fille de Sare, âgée de 18 ans, on lit (*GH*, XVI, 212): *atso harek erraten dio berritz sar zezola* «cette vieille femme lui dit (présent de narration) de le lui planter de nouveau», litt. «qu'il le lui plantât de nouveau (le couteau dans le corps)». La même narratrice dit dans un autre conte (215): *erran zion burua mia zezola* «il lui dit de lui examiner la tête», litt. «qu'il la lui examinât». On trouve d'autres exemples de

ce subjonctif à suffixe *-la* dans *GH XV*, 506 (histoire racontée par le même sujet).

Ainsi, dans la conjugaison composée, ou périphrastique, du labourdin moderne, trois modes, soit une de plus que dans la conjugaison simple, permettent l'expression de l'éventualité: le subjonctif, le potentiel-conditionnel et le suppositif. Mais au subjonctif, mode qui n'existe pas dans la conjugaison simple, l'expression de l'éventuel et celle du passé se confondent.

2) Temps

Le basque possède des formes composées de présent, d'imparfait, de parfait et de futur.

Nous ne parlerons pas des premières. Dans les formes de parfait, le verbe principal figure sous la forme du participe passé au nominatif indéfini. On a par exemple, *hartu du* «il l'a pris», *hartu zuen* «il l'avait pris, il le prit»; *hartu badu* «s'il l'a pris», *hartu balu* «s'il l'avait pris (éventuellement), *hartu bazuen* «s'il l'avait pris (effectivement), s'il le prit».

Les formes de passé composé, ou, plus précisément, de parfait, où le verbe auxiliaire contient des affixes personnels du 1^{er} type expriment un passé projeté sur le plan de la réalité présente, en d'autres termes, un fait antérieur au moment considéré, mais acquis, non un fait purement et simplement passé. Le parfait de l'indicatif exprime une sorte de passé vivant, par opposition au passé mort. Les formes de parfait où le verbe auxiliaire contient des affixes personnels du second type expriment un passé projeté sur un autre plan que celui de la réalité présente ou future: soit un passé d'ordre éventuel, soit un passé mort, qui n'a plus d'attache avec la réalité.

En ajoutant au participe passé le suffixe du nominatif singulier ou pluriel, on obtient des formes exprimant le résultat du procès: *hartua dut* «je l'ai pris (et je le tiens)»; *hartua balu* «s'il l'avait pris (et s'il le tenait)»; *ohatu da* signifie «il s'est alité», mais *ohatua da* «il est alité», *ohatu zen* «il s'était alité, il s'alita», *ohatua zen* «il était alité». Le participe passé est alors traité comme un adjectif attribut. Celui-ci en labourdin, se met régulièrement au nominatif défini (singulier ou pluriel avec le verbe «être» ou le verbe «avoir»). En regard de *etchea edertu da* «la maison a été embellie, s'est embellie», *etchea edertu du* «il a embelli la maison», on a *etchea edertua da* «la maison est embellie», *etchea edertua du* «sa maison est embellie» litt. «il a la maison embellie», comme *etchea ederra da* «la maison est belle», *etchea ederra du* «sa maison est belle», litt. «il a la maison belle». Dans *Piarres Adame*, lorsque Piarres, rencontrant sur la route un jeune garçon, cherche à l'identifier, il lui dit: *Zer duk izena? — Pello. — Pello? to! to! to! ez haiz hi beatiar izana?»* (p. 6)

«Comment t'appelles-tu? — Pierrot — Pierrot? Tiens, tiens, tiens! Ce n'est pas toi qui as été enfant de chœur?». La forme verbale signifie quelque chose comme «tu es quelqu'un qui a été (enfant de chœur)».

Citons quelques exemples, tirés de la pièce (en labourdin) de Dibarrart. *Itsua eta sastrea* «L'aveugle et le tailleur» (*Kantuz*, n°100 ou 101, suivant l'édition). L'ensemble du récit est à l'imparfait ou au plus-que-parfait; mais il s'y mêle quelques formes de parfait.

Eskualdun bat zen itsu eta bertsulari.

«Un Basque était aveugle et poète-improvisateur».

*Soineko eta diru, janhari, edari
Nasaiki biltzen zuten.*

«(Son neveu et lui (ils ramassaient en abondance des vêtements et de l'argent, de quoi manger et boire».

*Piko baten azpian eltze bat zaukaten:
Hiru ehun libera harat bildu zuten:
Bainan gaichtagin batek ebatsi zioten.*

«Ils avaient un pot sous un figuier: ils ramassèrent trois cents francs. Mais un scélérat les leur vola».

Toutes ces formes verbales simples ou composées, expriment des procès passés, sans attache avec le présent.

Dans la strophe que voici, l'oncle parle à son neveu, et celui-ci lui répond:

*Azkeneko aldian hemen ginelarik,
Ikusi gaituztela ez diat dudarik.
—Bai sastrea heldu zen, pegarra betherik,
Behatu zuen guri, bainan urrunetik.*

«Je suis sûr qu'on nous a vus la dernière fois que nous étions ici. — Oui, le tailleur arriva, une fois que la cruche fut pleine; il nous regarda, mais de loin».

Ikusi gaituztela «qu'on nous a vus, litt. «qu'ils nous ont vus», exprime un procès projeté sur le plan du présent; *heldu zen* «il arriva» et *behatu zuen guri* «il nous regarda» expriment des procès proprement passés et sans attache avec le présent. Ce n'est pas pour des raisons de métrique que le poète a employé ces formes: *ikusi gintuztela* «qu'il nous avait vus, qu'il nous vit», *hark behatu du guri* «il nous a regardés» ont respectivement le même nombre de syllabes que *ikusi gaiztuztela* et *behatu zuen guri*.

Un peu plus loin, on trouve une forme de résultatif:

.....*Itsuak etzakik*
Hartuak ditudala horren sosak.

«L'aveugle ne sait pas que j'ai pris son argent»; (je l'ai pris et je l'ai en ma possession).

Puis le récit reprend à l'imparfait et au plus-que-parfait:

Sastrearen agintza balios izan zen:
Biharamun goizeko eltzea han zuten.

«La promesse du tailleur fut suivie d'effet: leur pot était là pour le lendemain matin».

Empruntons maintenant quelques exemples à la langue de la conversation.

Conversation entre deux hommes de Sare au sujet de pelotaris (Schuchardt, *Bask. von Sara* 21):

Briketek — *Eztuk egundaino mundura sorthu halako pilotariik.*

Lekayek — *Za-ichilik, gizona! eztela Kaskoiniain parekoik izan?*

B. — *Ez, eztela izan.*

L. — *Bo. Ahantzia-uzu beaz Clément Larronyo? Eskual-herriko pilotari guzien errege izan zena? Nah-uzunai galde, nork ikhusi du egundaino Clément bezalako pilotariik?... Orhoitzen-tzaa bein Saako besta-atzuez. Larronyo horrek ze joa in-tzuen?*

Briket — «Jusqu'ici il n'est pas venu au monde de pelotari comme lui»

Lekay — «Taisez-vous mon ami! Vous prétendez que le Gascon n'eut jamais d'égal?».

B. — «Bien sûr, qu'il n'en eut jamais».

L. — «Bah! vous avez donc oublié Clément Larronde, qui a été le roi de tous les pelotaris du Pays Basque? Demandez à qui vous voudrez: qui a vu jusqu'ici un pelotari comme Clément? Vous rappelez-vous quel coup ce Larronde fit une fois à des fêtes de Sare?»

Schuchardt note (p. 33, n° 20) que *ahantzia(d)uzu* exprime proprement «quelque chose qui dure», comme *ahantzia da* «c'est oublié». Il convient de préciser: il s'agit d'un résultat durable; *ahantzi da* signifie par contre «il a été oublié, on l'a oublié» et *ahantzi duzu* «vous l'avez oublié», sans insister sur le résultat.

Texte folklorique raconté en 1943 par un homme de Sare âgé de 90 ans (*Eusko-Folklore*, 27^e année, 2^e série, n° janvier 1947, p. 1-2). Le récit des événements est à l'imparfait et au plus-que-parfait. Par exemple: *Behin, Argaintze-an izan nintzalarik ogi sartzen, gabaz nindoan Argaine-rat* «une fois, comme j'avais été rentrer le blé à la maison Argaintze, j'allais la nuit à

Argaine». *Agertu zitzaidan bi xerri xuri; nere aintzinean eman ziren* «deux cochons blancs m'apparurent; ils se mirent devant moi». Mais dans le texte qui précède le récit on note cette forme de parfait (présent résultatif): *Sarako kaperak ere munstro oik kasatzeko inak omen dire* «on dit que les chapelles de Sare ont été faites elles aussi pour chasser ces monstres». Il s'agit de diables qui, sous forme animale, infestaient autrefois le pays; les chapelles ont été et demeurent faites pour les chasser. cf. dans le *Guide*, p. 44: *Aspaldikoa da; Angelesak nausi ziren demboran hasia da* «elle (la cathédrale) est antique; elle date de la domination des Anglais», litt. «elle a été commencée à l'époque où les Anglais étaient maîtres»; l'expression signifie proprement qu'elle est encore aujourd'hui un monument commencé à cette époque.

Futur. — toutes les formes verbales qui, en labourdin, servent à exprimer proprement le futur, sont des formes composées, périphratiques. Le verbe principal y figure sous la forme du participe passé au génitif indéfini en *-en* ou au génitif singulier en *ko*. En labourdin moderne, on emploie le suffixe *-en* avec les participes à finale consonantiques et le suffixe *ko* avec les participes à finale vocalique. Le participe au génitif exprime ici la destination. Une forme comme *sartuko da* «il entrera» signifie litt. «il est pour être entré»; «il est pour entrer, il est destiné à entrer, il doit entrer» se dit *sartzeko da*, avec le génitif en *-ko* du substantif verbal. La forme *sartuko da* exprime proprement le procès destiné à être réalisé, accompli.

La forme d'indicatif qui fait pendant à *sartuko da* «il entrera» soit *sartuko zen*, a souvent une valeur modale différente de l'indicatif. Elle exprime une éventualité passée et qui par suite n'est plus réalisable: «il serait entré». *Sartuko zen*, qui signifie littéralement «il était pour être entré», a pris valeur d'un irréal du passé dans certains types de phrases où l'on oppose à ce qui s'est passé un autre procès qui était pour être réalisé, mais ne l'a pas été; par exemple *sartuko zen, bainan ez zuen nahi izan* «il était pour être entré, mais il ne le voulut pas»; on est passé de là au type *sartuko zen nahi izan balu* «il serait entré s'il avait voulu». Le passage du premier sens au second est sensible dans ce vers où le poète cizain Dechepare s'adresse à la Vierge (II, 123):

Anhitz veguiratu duçu galduren cenetaric

«vous en avez préservé beaucoup, qui étaient pour être perdus» ou «qui étaient destinés à la perte», ou «qui auraient été perdus». Dechepare (première moitié du XVI^e siècle) écrit en cizain; mais ce vers aurait pu être écrit par un poète labourdin.

Le type *sartuko zen* sert, comme il est naturel, de substitut à *sartuko da* «il entrera» dans les propositions complétives dépendant d'une principale dont le verbe est au passé: *erraten du sartuko dela* «il dit qu'il entrera», *erraten zuen sartuko zela* «il disait qu'il entrerait»; *galdegiten diot sartuko denez* «je lui demande s'il entrera», *galdegin nioen sartuko zenez* «je lui demandai

s'il entrerait» (cf. Lafitte, §707, p. 376; §741, p. 390); *ez dakit noiz ethorriko den* «je ne sais pas quand il viendra», *ez nakien noiz ethorriko zen* «je ne savais pas quand il viendrait»; *ikharan zagoian, dal-dal-dal, beldurrez bortbizki asaldatuko zen* (P. A., 42) «il tremblait et frissonnait, craignant que son maître ne s'emportât violemment»; *Jainkoak baitzakien munduan zer lan izanen zuen* (histoire racontée par une jeune fille de Sare, GH, XV, 509) «comme Dieu savait quel travail il aurait à faire en ce monde».

L'imparfait du futur équivaut à un conditionnel passé du français dans la phrase suivante: *erran zizakeiagu Olhetako bestak besta hitsak izanen zirela aurthen, Piarres Adame, Saratarra, han kausitu ez balitz* (P. A., 40) «nous pouvons dire que les fêtes d'Olheta auraient été des fêtes ternes cette année, si Pierre Adam, de Sare, ne s'y était pas trouvé». Mais *izanen zirela* exprimerait un futur vu du passé, dans une phrase comme celle-ci: *erraten ginuen bestak hitsak izanen zirela* «nous disions que les fêtes seraient ternes», qui fait penser à *erraten dugu bestak hitsak izanen direla* «nous disons que les fêtes seront ternes». On ne peut pas employer *izanen zirela* s'il s'agit d'une éventualité présente ou future; il faut alors employer le conditionnel présent: *erraten ginuen bestak hitsak litezkela, Piarres Adame han kausitzen ez balitz* «nous disions que les fêtes seraient ternes si Pierre Adam ne se trouvait pas là». Que l'on compare également: *ez dakit norekin izanen naizen* «je ne sais pas avec qui je serai», *ez nakien norekin izanen nintzen* «je ne sais pas avec qui je serais», *ez dakit norekin izanen nintzen barat joan banintz* «je ne sais pas avec qui j'aurais été si j'y étais allé».

Enfin, l'imparfait du futur peut servir à exprimer une probabilité rapportée au passé (imparfait de probabilité): *izain zen* (= *izanen zen*) signifie «il devait être» dans la phrase suivante tirée d'un texte folklorique recueilli par Barandiarán en 1941 (informatrice originaire de Zugarramurdi, âgée de 69 ans) et publié, avec sa traduction française, dans *Eusko Jakintza*, vol. III (1949), p. 518: *Norbeit ba omentzen han nausitua. Debrua izain zen, meatzea benedictua ez baitzen* (il s'agit d'une mine d'or). «Quelqu'un, disait-on, s'en était rendu maître. Ce devait être le diable, parce que la mine n'était pas bénie».

II. — SOULETIN

A) Formes simples

Il existe quatre modes dans tous les parlers souletins, cinq dans certains:

Indicatif: 2 séries de formes: 1° présent, plus futur (présent à suffixe *-te*, *-ke*, *-teke*); 2° imparfait.

Impératif: 1 série de formes: présent.

Conditionnel: 2 séries de formes: présent-futur; passé.

Votif (dans certains parlers): 1 séries de formes (présent)

Suppositif: 3 séries de formes: présent-futur; éventuel; imparfait.

Il n'existe pas de formes simples de subjonctif. De plus, le souletin ne possède pas de potentiel, mais un conditionnel.

Chacun des modes, sauf l'impératif et le votif, possède deux ou trois séries ou jeux de formes, qui diffèrent par les affixes personnels, et, d'un mode à l'autre, par l'absence ou la présence de préfixes ou de suffixes à valeur modale. Prenons pour exemple le verbe «savoir». Il n'est pas employé au votif. Il possède les types de formes suivants:

INDICATIF		
Présent <i>(ba)dáki</i> «il le sait» Futur <i>(ba)dakíke</i> «il le saura»		Imparfait <i>(ba)zakían</i> «il le savait»
IMPÉRATIF		
Présent <i>jákik</i> «sache-le»		
CONDITIONNEL		
Présent-futur <i>(ba)lekíke</i> «il le saurait»		Passé <i>(ba)zakikían</i> «il l'aurait su»
SUPPOSITIF		
Présent-futur <i>badáki</i> «s'il le sait»		Eventuel <i>baléki</i> «s'il le savait» Imparfait <i>bazakían</i> «s'il le savait» (dans le passé)

Le souletin possède des formes simples d'indicatif futur, qui se tirent des formes de présent par addition des suffixes *-te*, *-ke*, *-teke*. Elles servent à exprimer non seulement une réalité future, mais une probabilité présente: *éri düké-zü* peut signifier «il sera malade» ou «il doit être malade». Les formes correspondantes d'imparfait servent à exprimer une éventualité passée (conditionnel passé) ou une probabilité passée: *éri zükézün* peut signifier «il aurait été malade» ou «il devait être malade».

A l'impératif, au conditionnel et au suppositif, les mêmes formes servent pour exprimer un procès futur ou un procès présent: *(ba)lekíke* signifie «il le saurait (maintenant ou dans l'avenir)»; *baléki* «s'il le savait» (maintenant ou dans l'avenir).

En souletin comme en labourdin, les formes simples qui expriment le passé s'opposent nettement par leur structure aux formes de l'indicatif présent et à celles qui en sont tirées par addition d'un préfixe ou d'un suffixe non personnel (*-te*, *-ke*, *-teke*; *ba-*), et elles ont une connexion marquée avec les formes qui expriment l'éventualité.

L'imparfait de l'indicatif, en souletin comme en labourdin, exprime proprement un passé mort. Le souletin emploie la forme relative *zéna*, litt. «celui qui était», pour désigner «le défunt un tel, feu un tel». On en tire le participe passé *zéntü* «décédé».

En souletin, deux modes (ou trois, selon les parlers) permettent l'expression de l'éventualité: le conditionnel, qui est caractérisé par les suffixes *-te*, *-ke*, *-teke*, le suppositif, caractérisé par le préfixe *ba-*, le votif, caractérisé par le préfixe *ai-*. Il n'existe pas de formes simples nues (sans préfixes ni suffixe modal) exprimant l'éventualité.

En souletin, les suffixes *-te*, *-ke*, *-teke* ont une valeur tantôt temporelle (futur), tantôt modale (probabilité ou éventualité):

- formes verbales à affixes personnels du 1^{er} type: réalité future ou probabilité présente;
- formes à affixes personnels du 2^e type et suffixe du passé: éventualité passée (conditionnel passé du français) ou probabilité rapportée au passé;
- formes à affixes personnels du 2^e type, mais sans suffixe du passé: éventualité présente ou future (conditionnel du français).

Toutefois, le conditionnel souletin s'emploie aussi comme substitut de l'indicatif futur dans une subordonnée dépendant d'une proposition dont le verbe est au passé; il a alors la valeur d'un imparfait du futur. *Erran déiot hében nintzatíala bihar ártino* «je lui ai dit que je serais ici jusqu'à demain» (Inchauspé, *Le verbe basque*, 115) en regard de *erráiten déiot hémen nizatíala bihar ártino* «je lui dis que je serai ici jusqu'à demain». Dans une histoire en souletin de Barcus recueillie par l'abbé Jean Larrasquet (*RIEB*, XXVI, 143), on lit: *hanítzek úsátü beitzien biden gáñen ekhüáztéa, ustez etzükiéla hála phakatzéik* «c'est que bien des gens avaient l'habitude de l'arrêter sur le chemin (pour le consulter), pensant qu'ainsi ils n'auraient pas à payer». S'il y avait *úsátü beitié* «c'est qu'ils ont l'habitude», on emploierait, au lieu de *etzükiéla* «qu'ils n'auraient pas», *etzükiéla* «qu'ils n'auront pas».

Les affixes personnels de l'éventuel se combinent d'une part avec les suffixes *-te*, *-ke*, *-teke* pour former le conditionnel présent-futur, d'autre part avec le préfixe *ba-* ou le préfixe *ai-* pour former respectivement le suppositif et le votif.

Le conditionnel présent-futur et le suppositif éventuel ont la même structure et la même signification qu'en labourdïn.

La conjugaison simple du souletin distingue nettement ce qui est ou sera, ce qui n'est plus, et ce qui n'est pas, mais sans avoir été, c'est-à-dire ce qui constitue une simple vue de l'esprit; en d'autres termes, elles oppose à la réalité présente ou future le passé mort et la fiction.

INDICATIF		
Présent Réalité actuelle ou permanente: le réel dans toute sa plénitude.	Imparfait Réalité passée: quelque chose qui n'est plus présent ni réel: passé mort.	
Futur Réalité future, ou probabilité présente.		
IMPÉRATIF		
Présent Réalité qui est l'objet d'un commandement ferme.		
CONDITIONNEL		
Présent-futur Eventualité pure et simple		Imparfait Eventualité passé, ou probabilité passée.
VOTIF		
Présent-futur Eventualité souhaitée		
SUPPOSITIF		
Présent-futur Condition ou hypo- thèse ferme, sur le plan de la réalité.	Eventuel Supposition d'une éven- tualité présente ou future.	Imparfait Condition ou hypo- thèse rapportée au passé.

B) Formes composées.

1°) Modes

Les formes verbales composées du souletin se répartissent, suivant les parlers, en cinq ou six modes: indicatif, impératif, subjonctif, votif (dans quelques parlers seulement), conditionnel et suppositif. Les deux premiers et les trois derniers ont la même valeur que dans la conjugaison simple, et comportent respectivement le même nombre de séries de formes. Certaines formes d'indicatif, celles de l'imparfait de futur, ont parfois, comme en labourdïn, une valeur modale différente de l'indicatif.

Le subjonctif comprend deux séries de formes: celles du type *sár dádin*

(ou *dadila*) «qu'il entre» et celles du type *sár lédin* «qu'il entrât». Les premières expriment volition ou une fin rapportée au présent ou au futur. Les formes en *-la*, du moins en Haute-Soule, ne s'emploient que pour exprimer un souhait ou, avec la négation, une défense: *Jinkúak begí(r)a zitzála!* «Que Dieu vous garde!»; *ehadila sár* «n'entre pas!», *eztezazüla édan* «ne buvez pas!». Les formes de type *sár lédin* expriment une volition passée ou éventuelle: *náhi hien sár lédin* «tu voulais qu'il entrât», *náhi hükian sár lédin* «tu aurais voulu qu'il entrât». A Larrau, où l'on dit *hien*, *hükien*, les formes de subjonctif dit imparfait sont plus fréquemment employées avec un verbe principal au conditionnel passé qu'avec un verbe principal à l'indicatif imparfait. Les sujets bilingues traduisent couramment *náhi hükien sár lédin* par «tu aurais voulu qu'il entrerait; avec *náhi hien* «tu voulais» on emploie plus souvent *sár dadin* que *sár lédin* (observations personnelles). Il ne semble pas que, du moins en Haute-Soule, on emploie des formes de subjonctif éventuel-imparfait à suffixe *-la*. Avec les expressions de type *náhi huke* «tu voudrais», *náhi hükien* «tu aurais voulu», on peut employer, comme en labourdin, le suppositif: *sár balédi*.

Dans la conjugaison composée, ou périphrastique, du souletin moderne, trois ou quatre modes, suivant les parlers, soit un de plus que dans la conjugaison simple, permettent l'expression de l'éventuel: le subjonctif, le conditionnel, le votif et le suppositif. Mais au subjonctif, mode qui n'existe pas dans la conjugaison simple, l'expression de l'éventuel et celle du passé se confondent, comme en labourdin.

2°) Temps

Le souletin possède des formes composées de présent, d'imparfait, de parfait et du futur. Nous ne parlerons pas des premières.

Dans les formes dites de parfait, le verbe principal figure sous la forme du participe passé au nominatif indéfini: *hártu dü* «il l'a pris», *hártü düke* «il l'aura pris»; il a dû le prendre»; *hártü zian* «il l'avait pris, il le prit», *hártü bálü* «s'il l'avait pris».

Les formes de parfait ont la même valeur qu'en labourdin. L'opposition entre les formes de parfait à affixes personnels du 2^e type et celles à affixes personnels du 1^{er} type a, en souletin, la même signification qu'en labourdin: passé projeté sur le plan de la réalité présente (ou future); passé d'ordre éventuel; passé mort.

Les formes exprimant le résultat du procès s'obtiennent en substituant, dans les formes de parfait, le partitif du participe à son nominatif indéfini: *gáldü zira* signifie «vous vous êtes perdu», mais «vous êtes perdu» se dit *galdü(r)ik zira*. En souletin, l'adjectif attribut se met au nominatif indéfini:

éder düzü «il est beau»; mais les participes passés employés comme adjectifs attributs se mettent au partitif. On dit *gízen düzü* «il est gras», *gízéntü düzü* «il a engraisé», *gizentü(r)ik düzü* «il est engraisé». Les adjectifs mis en apposition prennent la forme du partitif: *sáldü dízü gizentü(r)ik* «il l'a vendu engraisé».

L'imparfait du futur peut, comme en labourdin, exprimer un futur dans le passé ou une éventualité passée: *enakízün núla sarthüko zén* «je ne savais pas comment il entrerait», en regard de *eztakít núla sarthüko dén* «je ne sais pas comment il entrera»; *núla sarthüko zén, ezpálu gítza úken?* «comment serait-il entré, s'il n'avait pas eu la clef?». Dans une histoire en souletin de Barcús recueillie par l'abbé Jean Larrasquet (*RIEB*, XXVI, 143), on lit: *be(r)e büieki txerkátzen zía núla galeziko zéien kostüma gáxto húa* «il cherchait dans sa tête comment il leur fera perdre cette mauvaise habitude»; avec *txerkátzen dík* «il cherche», on emploierait (*núla*) *galeziko déien* «(comment) il leur fera perdre». Ici, l'imparfait du futur a la valeur d'un indicatif. Mais il a la valeur d'un conditionnel passé, en proposition principale, dans la phrase (*ibid.*, 142): *niháuk e(r)e gínen níá béste háinbeste* «moi-même j'en aurais fait autant».

SUR LE NOM DU NOMBRE 19

On sait que le nom basque du nombre 19 est formé des noms de dix et de neuf, mais que la juxtaposition de ces deux noms s'est accompagnée d'une forte contraction, sans doute à cause de la longueur du mot: *(h)*amabederatzi* aurait six syllabes, tandis que les noms de nombre, de 11 à 18, sans subir de contraction, en ont trois ou quatre. «Dix» est suivant les dialectes *amar* ou *hamar*, avec *r* forte. Cette *r* est absente des composées *amaika* ou (*h*)*ameka* «onze», (*h*)*amabi* «douze», etc. Pour «neuf», Azkue donne les formes suivantes: *bederatzi* (bisc., guip., h-nav., b-nav., lab.), *bedaratzi* (Haraneder, *Vocab.*), *bederatzu* (ronc.), *bederatzü* (soul.), *bedratzi* (aczc. et sal.), *bedratzu* (ronc. d'Uztarroz). Il convient d'ajouter que Liçarrague emploie la forme *bedratzi*. Dans la prononciation courante du mot *bederatzi*, le *d* ou l'*r*, ou parfois tous les deux, sont sujets à s'amuir, et *bederatzi* peut se réduire à *beatzi*.

Pour «19», Azkue donne: *hamaratzi* (b-nav.or., d'après Salaberry), *emeretzi* (bisc., guip., h-nav.), *hemeretzi* (lab., b-nav.), *emeretzu* (ronc.), *hemeretzü* (soul.), *himeretzu* (soul. de Licq.). Cette dernière forme doit être lue *himeretzü*. A Larrau (Haute-Soule), on dit *hímeètzü* ou *hímètzü* (avec l'accent principal sur *i* et un accent secondaire). La forme *himereretzü* qui figure dans le Dictionnaire de Lhande, avec renvoi à Azkue, est un erratum.

Il est clair que le premier et le dernier *e* de (*h*)*emeretzi* sont dus à des

effets de dilation vocalique: la forme **(h)am-bederatzi*, qui a dû exister, au moins virtuellement, à un moment donné, est devenue **(h)embederetzi* avant de se réduire à *(h)emeretzi*, par réduction du groupe *mb* à *m*, disparition de *d* et réduction des deux *e* ainsi mis en contact à un seul.

Mais pourquoi un *i* dans *himeretzü*? Cet *i* s'explique si l'on considère la forme qui est en usage à Sainte-Engrâce. Cette commune de la Haute-Soule est à la limite orientale du Pays Basque. Elle est isolée, comme celle de Larrau, qui se trouve plus à l'Ouest. Il en descend un gave qui se joint au gave de Larrau pour former la rivière qui passe à Licq. A Sainte-Engrâce on emploie les formes *hímberetzü*, *hímberetzü*, avec l'accent principal sur *i* et un accent secondaire sur *e*. Ces formes remarquables n'ont été signalées, que je sache, dans aucun ouvrage, ni article. Je les avais notées lors d'un court séjour que je fis dans cette pittoresque localité vers 1932 ou 1934. Une jeune femme d'une trentaine d'années, à qui j'avais demandé comment elle disait «19», m'avait répondu *hímberetzü*, puis, dans la suite de l'entretien, avait employé les formes *hímberetzü* et *hímberetzü*. M. l'abbé Etchegoren, actuellement curé de Saint-Engrâce, a bien voulu, dans une lettre du 28 février 1952, me fournir la précision suivante, dont je le remercie: «Les jeunes disent *hímberetzü*. Les personnes âgées disent *hímberetzü*. Lorsque je fais remarquer cette forme aux jeunes, ils me répondent: «*Achama guriak hala erraiten dizü*». Cette dernière phrase signifie «notre grande-mère dit ainsi».

La forme *hímberetzü* est plus archaïque que toutes les autres formes connues, en ce que le groupe *mb* s'y est conservé au lieu de se réduire comme ailleurs à *m*. La voyelle *e*, qui se trouvait dans une syllabe fermée dont la consonne finale était un *m* et était suivie d'un *b* appartenant à la syllabe suivante, est devenue plus fermée, d'où *i*, modification symétrique de celle que l'on observe dans les formes souletines *zumbát* «combien», *zumbáit* «quelques», en regard de *zombat*, *zombait* d'autres dialectes. Le groupe *mb* s'est réduit à *m* dans *hímeretzü*, comme il l'a fait dans *zumát*, *zumáit*, formes employées dans toute la Haute-Soule et à Barcus. L'*i* de *hímeretzü* s'explique donc par le fait que cette forme repose sur une forme plus ancienne *hímberetzü*. Grammont a montré dans son *Traité de phonétique* (p. 219), par quel mécanisme articulatoire *e* est susceptible de devenir *i* devant le groupe *mb*. Si, dans la plus grande partie de la Soule, l'*e* de la première syllabe de **hémberetzü* a subsisté tel quel, c'est sans doute parce que le groupe *mb* s'y est réduit à *m* plus tôt qu'en Haute-Soule, peut-être aussi parce que la tendance de l'*e* de la première syllabe à se fermer en *i* a été contrecarrée par l'action des *e* des deux syllabes suivantes.

On voit par cet exemple combien l'observation des parlars locaux peut être féconde en résultats précieux, surtout lorsqu'elle porte sur des sujets appartenant à différentes générations.

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES SUR LA STRUCTURE DU VERBE BASQUE*

Nous voulons ici corriger sur un point et compléter sur quelques autres les considérations que nous avons exposées dans un précédent article (*BSL*, t.L, 1954, fasc.1, p. 190-220) sur la structure du verbe basque. Ce qui y a été dit sur le comportement syntaxique et sur la diathèse subsiste sans changement. Les premières remarques qu'on va lire tournent autour des formes verbales de la 2^e classe, qui, comme *zuen* "il l'avait", *luke* "il l'aurait", *begi* "qu'il le fasse!", appartiennent au 2^e groupe ou à l'impératif, et où l'agent et le patient sont à la 3^e pers. du sg. (p. 209 et 210 de l'art.). Nous essaierons ensuite de les utiliser pour définir avec plus de précision que nous ne l'avions fait jusqu'ici les oppositions qui caractérisent le système du verbe basque, notamment pour déterminer la place qu'occupent dans le système les formes d'impératif que nous avons, dans le précédent article, mises à part.

Les formes citées sans indication de dialecte appartiennent au labourdin littéraire moderne.

I. VALEUR AMBIGUË DES PRÉFIXES PERSONNELS *z-*, *l-*, *b-*, DANS LES VERBES DE LA 2^e CLASSE.

Dans les formes verbales de la 2^e classe qui appartiennent au 2^e groupe et où l'agent et le patient sont à la 3^e pers. du sg., les indices personnels ont une valeur ambiguë. Car elles font partie à la fois de deux séries de formes qui ne contiennent qu'un indice positif de personne, l'autre indice étant à l'état zéro, et, qui plus est, de deux séries où les indices personnels ont des valeurs opposées: dans l'une, c'est le patient qui est exprimé par des préfixes, dans l'autre

**BSL*, LI, 1955, (148-175)

c'est l'agent; la personne non marquée (suffixe zéro) est dans la première celle de l'agent, dans la deuxième celle du patient.

Formes à préfixe de patient
(agent: suff: zéro)
ninduen "il m'avait"
hinduen "il t'avait"

Formes à préfixe d'agent
(patient: suff. zéro)
nuen "je l'avais"
huen "tu l'avais"

zuen "il l'avait"

gintuen "il nous avait"
zintuen "il vous (r.) avait"

ginuen "nous l'avions"
zinuen "vous (r.) l'aviez"

Si l'on compare *zuen* aux formes de la série de *nuen*, *z-* fait figure de préfixe d'agent, le patient étant exprimé par le suffixe zéro. Mais si on le compare aux formes de la série de *ninduen*, il fait figure de préfixe de patient, l'agent de 3^e du sg. étant exprimé par le suffixe zéro, tout comme dans les formes du 1^{er} groupe, p.ex. *du* "il l'a". Il fait également figure de préfixe de patient si on compare la série *ninduen*, *hinduen*, *zuen*, à des séries de la 1^{re} classe telles que *nindagon* "je restais", *hindagon* "tu restais", *zagon* "il restait", ou les formes de l'auxiliaire qui servent à obtenir l'imparfait du subjonctif, *nindadin*, *hindadin*, *zadin*. Dans ces formes de la 1^{ère} classe, les préfixes indiquent le sujet.

On constate la même ambiguïté dans la valeur des préfixes *z-* et *l-* lorsque l'on considère les formes suivantes: *banindu* "s'il m'avait", *balu* "s'il l'avait", *banu* "si je l'avais"; *ninduke* "il m'aurait", *luke* "il l'aurait", *nuke* "je l'aurais"; *har nintzan* "qu'il me prît", *har zezan* "qu'il le prît", *har nezan* "que je le prisse"; *har nintzake* "il me prendrait", *har lezake* "il le prendrait", *har nezake* "je le prendrais"; *nindadukan* "il me tenait", *zadukan* "il le tenait", *nadukan* "je le tenais", du verbe *iduki*.

On peut donc dire indifféremment que, dans *zuen*, *luke*, *balu*, *zezan*, *lezake*, *zadukan*, le préfixe personnel (*z-*, *l-*) indique le patient, l'agent étant alors exprimé par le suffixe zéro, ou qu'il indique l'agent, le patient étant alors exprimé par le suffixe zéro. Donc, bien que la signification de ces formes ne présente aucune ambiguïté, leur structure est ambiguë.

De même, en biscayen, où l'on a *ninduan* "il m'avait", *euan* "il l'avait" (préf. zéro au lieu de *z-* dans les autres dialectes), *neuan* "je l'avais", *banindu* "s'il m'avait", *balu* "s'il l'avait", *banu* "si je l'avais", les préfixes zéro et *l-* peuvent être interprétés comme indiquant le patient ou l'agent.

Donc il convient de dire que les formes du 2^e groupe où le patient et l'agent sont tous deux à la 3^e pers. du. sg. sont caractérisées par la combinaison "préf. *z-* (bisc. zéro) ou *l-*, suff. zéro", sans que l'on puisse préciser lequel des deux indices exprime l'agent et lequel le patient.

On doit dire la même chose à propos des formes correspondantes à patient de 3^e pers. du pl., car elles ne diffèrent des précédentes que par la présence d'indices de pluriel qui n'ont pas de valeur personnelle: *zituen* "il les avait", *balitu* "s'il les avait", en regard de *gintuen* "il nous avait", *bagintu* "s'il nous avait", d'une part, et de *nituen* "je les avais", *banitu* "si je les avais", d'autre part; *har baletza* "s'il les prenait", en regard de *har bagintza* "s'il nous prenait" et de *har banetza* "si je les prenais". En biscayen littéraire, "il les avait" se dit *zituzan*, forme où le préf. *z-* a été introduit; *zituan* se rencontre dès le XVI^e siècle; mais dans certaines régions on emploie la forme *euazan*.

Toutefois, ces mêmes préfixes *z-*, *l-* semblent bien désigner le patient dans les formes correspondantes à agent de 3^e pers. du pl., car elles contiennent en outre un suffixe *-te* (ou *-e*) qui figure dans toutes les formes à agent de 3^e pers. du pl. et qui a fini par être interprété comme un indice personnel marquant la 3^e du pl. de l'agent (v. art. cité). On a: *zuten* "ils l'avaient", *balute* "s'ils l'avaient", *lukete* "ils l'auraient", *har lezakete* "ils le prendraient", *zadukaten* "ils le tenaient", en regard de *ninduten* "ils l'avaient", *banindute* "s'ils m'avaient", *nindukete* "ils m'auraient", *har nintzakete* "ils me prendraient", *nindadukaten* "ils me tenaient".

De plus, comme le fait observer M. l'abbé Lafitte (*Grammaire basque* § 551, p. 276) *z-* et *l-* expriment sans nul doute le patient dans des formes d'imparfait et de conditionnel du verbe "avoir" qui sont employées comme formes allocutives du verbe "être", c'est-à-dire comme formes indiquant le sexe de l'interlocuteur que l'on prend à témoin (v. art.). De même que *duk*, *dun* qui servent de formes allocutives à *da* "il est", signifient proprement "tu l'as", de même *zukan*, *zunan*, formes allocutives correspondant à *zen* "il était" signifient proprement "tu l'avais", et *lukek*, *luken*, formes allocutives pour "il serait" (*laiteke*, v. lab. *lizate*), signifient proprement "tu l'aurais". Les formes qui signifient effectivement "tu l'avais" et "tu l'aurais", *huen* et *huke*, contiennent un préfixe d'agent indifférent au genre. Pour exprimer le genre de l'agent de 2^e pers. du sg., il fallait utiliser les suffixes *-k*, *-n*. On les a combinés avec des préfixes indiquant le patient, et qui ne pouvaient être que *z-* et *l-*, puisqu'il s'agissait de formes de passé et d'éventuel. *Zukan*, *zunan* et *lukek*, *luken* sont faits comme *nindukan*, *nindunan* "tu m'avais" et *nindukek*, *ninduken* "tu m'aurais", formes de type régulier où le patient est exprimé par un préfixe, et l'agent par les suffixes *-k*, *-n*.

Les formes allocutives de type *lukek*, *luken* se rencontrent dans tous les parlars basques de France et aussi en haut-navarrais méridional; celles de type *zukan*, *zunan*, dans tous les dialectes sauf, chose étrange, le guipuzcoan, où l'on emploie *ukan*, *unan*. Dans ce dernier dialecte, où "je l'avais" se dit *nuen* et "il l'avait" *zuen*, on attend pour "tu l'avais" une forme **uen* indifférente au genre comme lab. *huen*: le préf. du 2^e pers. du sg. est en labourdin *h-*, en gui-

puzcoan zéro. Mais on a en fait *ukan*, *unan* où l'agent de 2^e pers. est exprimé par le suffixe *-k* (masc.) ou *-n* (fém.). Ces formes servent également comme formes allocutives correspondant à *zan* "il était". Elles ne diffèrent des formes allocutives citées plus haut, *zukan*, *zunan*, que par l'absence de tout indice exprimant le patient de 3^e pers. du sg., ou, si l'on préfère, par le préfixe zéro du patient. *Ukan*, *unan* comme *zukan*, *zunan* font penser à *nindukan*, *nindunan* "tu m'avais. Mais tandis que *nindukan*, *nindunan* sont de formation régulière, *ukan*, *unan* ont ceci d'exceptionnel que le suffixe d'agent, *-k* ou *-n* y est combiné avec un préfixe de patient de 3^e pers., et qui plus est, avec le préfixe zéro, qui ne s'est conservé dans aucune autre forme en guipuzcoan. *Ukan*, *unan* sont probablement de formation ancienne et doivent reposer sur **edukan*, **edunan*, qui ont été tirés du radical verbal par adjonction de suffixes d'agent et du suffixe marquant le passé. Le radical étant de diathèse ambivalente, on a pu lui ajouter des affixes personnels de divers types appartenant aux deux groupes. Le préf. *z-* a été ajouté par la suite dans tous les dialectes autres que le guipuzcoan, même en biscayen.

Quant aux formes de type *lukek*, *luken*, elles reposent sans doute sur **ledukek*, **leduken*, et elles s'expliquent d'une façon analogue. La forme qui signifie effectivement "tu l'aurais" est, suivant les dialectes, *huke*, *uke* de **beduke*; elle est indifférente au genre.

Dans diverses localités de la Biscaye et dans quelques-unes du Guipuzcoa où l'on parle le dialecte biscayen, on emploie, dit Azkue (*Morfol.* § 948, p. 709), des formes comme *ekigun* "nous le savions", *ekazun* "vous l'apportiez", *euskuzuen* "vous nous l'aviez", au lieu de *gekian*, *zekarren*, *zeuskuen*. Le patient (3^e du sg.) y est exprimé par le suffixe zéro, comme dans bisc. *ekian* "il le savait", *ekarren* "il l'apportait", *euskun* "il nous l'avait" et l'agent par des suffixes. Ces formes, si elles sont anciennes, ont été faites à partir du radical. Si elles ne le sont pas, elles ont été faites à partir de *ekian*, etc. sur le modèle de *daki*, *dakigu*, *dakizu*. Toutes les formes personnelles du 2^e groupe à patient de 3^e pers. auraient pu se constituer de cette façon, sans l'aide de préfixes d'agent, au moyen de suffixes d'agent. Mais on n'a utilisé ce procédé de formation que pour obtenir un nombre assez restreint de formes, et, sauf en ce qui concerne *ukan*, *zukan* et *lukek*, sur une aire peu étendue.

Les formes d'impératif à agent et patient de 3^e pers. du sg. ne contiennent, comme *zuen* "il l'avait" et *luke* "il l'aurait", qu'un indice personnel apparent, qui est ici *b-*; *begi* "qu'il le fasse!", *beza*, forme auxiliaire (*har beza* "qu'il le prenne!"). La valeur de cet indice apparaît ambiguë, tout comme celle de *l-*, si l'on compare ces formes à *balegi* (v. lab.) "s'il le faisait", *har baleza* "s'il le prenait", *har lezake* "il le prendrait". Mais comme les formes correspondantes à agent de 3^e du pl. *begite* "qu'ils le fassent!", *har bezate* "qu'ils le prennent!", contiennent un suffixe d'agent de 3^e du pl., on a le sentiment que, comme dans

zuten “ils l’avaient”, *balute* “s’ils l’avaient”, *har balezate* “s’ils le prenaient”, le préfixe indique le patient, puisque l’agent est exprimé par le suffixe *-te*. On éprouve le même sentiment quand on compare *begite* “qu’ils le fassent!” à une forme de la 1^{ère} classe comme *beude* (de **begode*), bisc. *begoz* “qu’ils restent! en regard de *begi* “qu’il le fasse!”, *bego* “qu’il reste!”. Les deux dernières formes ne diffèrent entre elles que par leur comportement syntaxique. Mais *begite* contient un suffixe d’agent de 3^e pers. du pl., tandis que les suffixes de pl. du sujet *-z* ou *-de* n’ont pas de valeur personnelle. On est ainsi fondé, semble-t-il, à voir dans le *b-* des formes de la 2^e classe un préfixe de patient.

Toutefois le préfixe *b-* a été interprété par les sujets parlants comme un préfixe d’agent dans certains dialectes et à certaines époques, car on a créé en labourdin des formes de l’auxiliaire comme *beneza* “qu’il me ...!”, *benezate* “qu’ils me...!”, *begaitza* “qu’il nous...!”. Bonaparte cite aussi des formes de ce type en guipuzcoan, en haut-navarrais méridional, en aezcoan et en roncalais. Ces formes ne se rencontrent pas dans les textes du XVI^e siècle ni dans Oihenart. Il ne semble pas que, du moins en labourdin, on les ait utilisées dans la langue courante. M. Lafitte a raison de qualifier de “curieux” (*Grammaire*, (§ 554) le traitement par lequel “le *be-* caractéristique de la 3^e pers. de l’impératif a été, par analogie, étendu comme préfixe de commandement à toutes les personnes”. La structure de ces formes est même insolite. Ce sont les seules formes verbales basques qui contiennent deux préfixes personnels. Elles ne sont certainement pas anciennes; elles résultent de la combinaison de *beza* avec d’autres formes, par exemple avec *nazak* ou *nezak* (*har nezak* “prends-moi”). Le basque n’a pas progressé dans cette voie. S’il avait créé d’autres formes à deux préfixes personnels, la structure de son système verbal en aurait été profondément modifiée. Quoi qu’il en soit, il convient de retenir que *beza* et *bezate* ont été interprétés par certains sujets parlants ou certains écrivains comme des formes où l’agent de 3^e pers. du sg. était indiqué par le préfixe *b-* et celui de 3^e du pl. par la combinaison “préf. *b-*, suff. de pl. *-te*”.

On peut trouver dans ces faits une raison supplémentaire d’interpréter les préfixes de *zuen*, *luke*, *lezake*, *zuten*, *lukete*, *lezakete* comme les indices d’agent, accompagnés, s’il y a eu lieu, du suffixe de pl. *-te*. C’est pourquoi on est tenté de suivre Ithurry lorsqu’il dit (*Grammaire basque, dialecte labourdin*, 1895, § 130) que, dans les formes d’imparfait comme *zegoen* “il restait”, *zuen* “il l’avait”, *nuen* “je l’avais”, *ginuen* “nous l’avions” et les formes qui marchent avec celles-là, les préfixes personnels expriment ce qui en français est le sujet du verbe, soit intransitif, soit transitif, c’est-à-dire ce qui est en basque le sujet (verbes de la 1^{re} classe) ou l’agent (verbes de la 2^e). Nous avons nous-mêmes adopté cette formule dans notre article précédent du *BSL*. Nous pensons maintenant qu’il convient de faire une restriction touchant les formes à agent et patient de 3^e pers. La formule peut être acceptée si l’on considère seu-

lement l'aspect extérieur des formes; mais elle n'exprime pas exactement la structure interne de celles à patient de 3^e pers. Sans doute, si l'on met à part les formes comme *ukan, zukan, lukek*, tout se passe comme si les formes à agent et patient de 3^e pers. du groupe "éventuel et passé" et de l'impératif avaient des préfixes personnels d'agent identiques à des préfixes qui indiquent le sujet dans les verbes de la 1^{ère} classe. Mais si nous considérons la structure interne des formes, il faut dire, étant donné l'ensemble de faits exposé plus haut, que les formes de type *zuen, balu, luke, baleza, lezake, zezan, beza*, c'est-à-dire les formes du 2^e groupe et de l'impératif à agent et patient de 3^e pers., ont une structure à part: elles sont caractérisées par la combinaison "préf. z- (zéro en bisc.), l-, b-; suff. zéro", sans que l'on puisse préciser lequel des deux indices exprime l'agent et lequel le patient. Lorsque le patient est à la 3^e pers. du pl., la forme verbale contient le suffixe de pl. qui figure dans toutes les autres formes où l'agent de 3^e pers. est au pluriel.

Aussi la rédaction de notre précédent article doit être modifiée en conséquence et les tableaux des affixes personnels des formes du 2^e groupe s'établissent comme suit:

a) Formes à patient de 1^{ère} ou de 2^e pers. (tableau III).

- 1) Patient: préfixes de sujet du 2^e type des verbes de la 1^{ère} classe (v. tableau I)
- 2) Agent: suffixes d'agent du 1^{er} groupe des verbes de la 2^e classe (v. tableau II)

b) Formes à patient de 3^e pers. (tableau IV)

- 1) Agent de 1^{ère} ou de 2^e pers.: celui-ci est indiqué par les mêmes préfixes personnels qui indiquent ailleurs le sujet ou le patient: préf. du 1^{er} type (1 s et 2 s) ou du 2^e type (1 p, 2 r et p). Patient non-marqué (suff. zéro);
- 2) Agent de 3^e pers.: combinaison "z- (bisc. zéro) ou l-; suff. zéro (agent de 3 s) ou -te, -e (agent de 3 p)".

Toutefois, certaines formes dialectales ou réservées à un emploi particulier, comme les formes allocutives *zukan, zunan*, "il était" (prim. "tu l'avais", ont été obtenues au moyen d'un préf. de patient du 2^e type (z- ou zéro; l-) et des suffixes ordinaires d'agent de 1^{ère} ou de 2^e pers. D'autre part, il est probable que, primitivement, les préfixes qui indiquaient l'agent de 1^{ère} et de 2^e pers., au pl. comme au sg., dans les formes du 2^e groupe à patient de 3^e pers., étaient identiques à ceux qui expriment le sujet ou le patient des mêmes personnes dans les formes du 1^{er} groupe. Dans une chanson biscayenne que nous a conservée une chronique écrite aux environs de 1600, on trouve la forme *zebean* "vous (pl.) l'aviez", de *z-e-du-e-an. De plus, des formes du 2^e groupe à préf. d'agent g- et z- se sont conservées dans quelques parlars biscayens:

p.ex. *geben* "nous l'avions", *zeben* "vous l'aviez", de **g-e-du-en*, **z-e-du-en*. Partout ailleurs on emploie pour la 1^{ère} et la 2^e pers. de l'agent les préfixes du 2^e type: v. lab. *genduen*, lab. mod. *ginuen*, bisc. *genduan* "nous l'avions": cf. Bonaparte, *Verbe*, p. XXIII, n. 1, et Azkue, *Morf.* § 991, 2°.

En conséquence, les diverses fonctions des préfixes personnels doivent être exposées comme suit:

Les préfixes personnels indiquent le sujet du verbe, sans qu'il y ait de distinction entre patient et agent, là où ils ne s'opposent pas et ne peuvent pas s'opposer à des indices d'agent (suffixes). Ils indiquent le patient là où ils s'opposent à des suffixes d'agent (parmi lesquels figure le suffixe zéro, pour la 3^e du sg.). Ils indiquent l'agent (de 1^{ère} ou de 2^e pers.) là où, la forme verbale pouvant se construire avec le cas actif, aucune marque du patient ne figure; celui-ci est alors considéré comme étant de 3^e pers. Enfin, dans certaines formes (à agent et patient de 3^e pers.), qui contiennent un préfixe personnel et le suffixe zéro, on ne peut dire si le préfixe indique l'agent ou le patient. Dans quelque-unes, en biscayen, le préfixe figure lui aussi à l'état zéro: ces formes ne contiennent aucune marque de personne.

II. STRUCTURE DES FORMES PERSONNELLES À DATE ANCIENNE

Ce qui en est dit doit être modifié sur quelques points.

Un participe passé et un substantif verbal tirés de la racine *du-* "avoir" étaient en usage, au XVI^e siècle, en Biscaye et en Alava. *Euten*, inessif du substantif verbal *eute* (de **e-du-te*), figure dans la première phrase du catéchisme de Betolaza, publié en 1596, petit ouvrage dont le texte, jusqu'ici inaccessible aux bascologues, vient d'être reproduit, précédé d'utiles remarques de Luis Michelena, dans le *Boletín de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País* (IX, 1955, fasc. 1, p. 83-100). Cette forme, qui figure dans un ouvrage imprimé, vient se placer à côté du participe passé *eun* (de **e-du-n*), qui figure à plusieurs reprises dans un dictionnaire manuscrit composé en 1562, sans doute à Vitoria (Alava), par un Italien qui ne connaissait pas le basque, avec l'aide de quelques Biscayens. Elle m'avait été déjà signalée par M. Michelena, qui a étudié ce dictionnaire, dont on avait sous-estimé la valeur, et qui se propose de le publier. L'existence de *eun* et de *eute* confirme l'analyse que nous avons donnée de *euán*, *leuke*, *beu*. Le participe étant en *-n*, le radical n'existe pas en fait indépendamment de celui-ci.

La structure des formes personnelles, à date ancienne, devait être la suivante:

Verbes de la 1^{ère} classe:

1^{er} groupe, plus 2^e pers. de l'impératif: toutes les formes étaient obtenues à partir de la racine, avec voyelle "intercalaire" *a* si la racine commençait par une consonne (même si le préf. de sujet était zéro).

2^e groupe, plus 3^e pers. de l'impératif: a) les formes à sujet de 1^{re} et de 2^e pers. étaient obtenues à partir de la racine, sans voyelle intercalaire, au moyen de préf. de sujet de type *nin-*; *nen-* (préf. du 1^{er} groupe, plus *in* ou *en*). b) Les formes à sujet de 3^e pers. étaient tirées du radical verbal. Celles de passé étaient à préfixe zéro, autrement dit ne contenaient aucune marque de personne. Les autres (éventuel, impératif) étaient pourvues de préfixes différents du préf. *d-* du 1^{er} groupe, sans élément nasal: *l-*, *b-*.

Verbes de la 2^e classe:

1^{er} groupe, plus formes d'impératif à patient de 1^{ère} pers., et formes du 2^e groupe à patient de 1^{ère} et de 2^e pers.: même structure que celle des formes correspondantes des verbes de la 1^{ère} classe, avec, en plus, un suffixe d'agent; le patient était indiqué par un préfixe identique au préfixe correspondant de sujet des verbes de la 1^{ère} classe. Dans toutes ces formes le suff. zéro caractérisait l'agent de 3^e du sg.; il en est encore ainsi aujourd'hui.

Formes du 2^e groupe et de l'impératif à patient de 3^e pers. Toutes étaient obtenues à partir du radical. Celles à patient et agent de 3^e pers. du sg. ne contenaient au passé aucune marque de personne. A l'éventuel et à l'impératif, elles avaient les préfixes qui marquaient le sujet dans les formes correspondantes de la 1^{ère} classe. Le pluriel de la 3^e pers. de l'agent était marqué dans toutes ces formes (passé, éventuel, impératif) par un suffixe, le même que dans toutes les autres formes à agent de 3^e du pl. du 1^{er} et du 2^e groupes. Enfin, l'agent de 1^{ère} et de 2^e pers., au passé et à l'éventuel, était indiqué (lorsque le patient était à la 3^e pers.) par les préfixes qui servaient à indiquer le sujet ou le patient dans les formes du 1^{er} groupe. Le patient (3^e pers.) n'avait pas de marque. Quand il était au pluriel, on ajoutait des affixes de pluriel, les mêmes qui servaient à marquer le pluriel du sujet ou du patient dans les formes du 1^{er} groupe.

L'impératif n'avait pas de formes à agent de 1^{er} pers. Ses formes à agent de 2^e pers. avaient une structure à part. On les obtenait en ajoutant au radical les suffixes d'agent des formes du 1^{er} groupe (type *e-kar-k* "apporte-le"), sans doute par analogie avec les formes d'indicatif (*d-a-kar-k* "tu l'apportes").

Plus tard, deux modifications importantes ont eu lieu, l'une dans tous les verbes, l'autre seulement dans ceux de la 2^e classe. Les formes de passé à sujet, ou à patient et à agent, de 3^e pers., caractérisées par le préf. zéro, ont reçu à l'initiale, dans presque tout le domaine basque, un élément *z-* qui a fait figure de

préfixe de 3^e pers. du 2^e type. D'autre part, dans les formes du 2^e groupe à patient de 3^e pers. l'agent de 1^{ère} ou de 2^e pers. du pl. a été indiqué par des préfixes identiques aux préfixes correspondants de sujet ou de patient du 2^e groupe, et non plus, comme à l'origine, du 1^{er} groupe. Seul le biscayen a conservé des formes qui ont échappé à ces deux modifications.

III. COMPARAISON DES STRUCTURES PRIMITIVES DES FORMES VERBALES DES DEUX CLASSES

Si on compare des formes personnelles simples de la 1^{ère} et de la 2^e classe sous le rapport de la structure, on constate que les préfixes qui servent à indiquer le sujet dans celles de la 1^{ère} classe (consonne, ou consonne plus élément nasal, suivant le groupe), formes d'où est absente toute expression de la dualité agent-patient, sont employés pour exprimer le patient dans une partie des formes de la 2^e classe, celles à patient de 1^{ère} et de 2^e pers. De plus, une forme à agent de 3^e pers. du sg. (suff. zéro) ne se distingue d'une forme à sujet de 3^e du sg. que par son comportement syntaxique; *dakar* "il l'apporte" est fait comme *dator* "il vient"; mais *dakar* peut se construire avec un nom à l'actif, *dator* ne le peut pas.

Tout porte donc à croire que la conjugaison "simple", de type ancien, des verbes de la 2^e classe a été fait sur le modèle de la conjugaison des verbes de la 1^{ère}, le plus souvent par adjonction de suffixes d'agent. Comme, dans cette dernière conjugaison, les formes à sujet de 3^e pers. de l'éventuel, de l'impératif et du passé n'étaient pas obtenues à partir de la racine, mais à partir du radical, il en a été de même dans les verbes de la 2^e classe pour les formes à patient de 3^e pers. du 2^e groupe et de l'impératif. On a profité de ce que leur radical était ambivalent sous le rapport de la diathèse. Les formes à patient et agent de 3^e pers. ont été calquées sur les formes de la 1^{ère} classe à sujet de 3^e pers.: bisc. *e-karr-en* "il l'apportait, il l'apporta", guip. *z-e-torr-en*, *l-e-kar-ke* "il l'apporterait, *b-e-kar* "qu'il l'apporte!" ne se distinguent de bisc. *e-torr-en* "il vint", guip. *z-e-torr-en*, de *l-e-tor-ke* "il viendrait", de *b-e-tor* "qu'il vienne!", que par leur comportement syntaxique. Quant aux formes à agent de 1^{ère} ou de 2^e pers. et à patient de 3^e, on s'est servi, pour y exprimer l'agent, des préfixes qui expriment le sujet dans le 1^{er} groupe de formes de la 1^{ère} classe; la 3^e pers. du patient a été traitée comme personne non marquée. Seules font exception les formes d'impératif à patient de 3^e pers. et agent de 2^e, qui ont été tirées du radical par addition de suffixes d'agent.

Le tableau schématique montre comment les formes de la 2^e classe ont pu être faites sur le modèle de celles de la 1^{ère}, par calque, ou par addition de suf-

fixes d'agent, ou par conversion, sans modification de forme, des préfixes de sujet en préfixes d'agent. Dans *zekarren*, *lekarke* et *bekar*, formes qui résultent d'un calque, les préfixes ont une valeur ambiguë.

La forme primitive des affixes personnels peut être reconstituée aisément et d'une façon sûre, sauf en ce qui concerne le préf. de 2^e pers. du sg. Pour plusieurs d'entre eux, elle ne devait pas différer de la forme actuelle.

Préf. du 1 ^{er} type		Préf. du 2 ^e type	Suffixes
1s	<i>n-</i>	<i>nin-</i> , <i>nen-</i>	<i>-d-</i> , <i>-t</i>
2s	<i>b-</i> (?), zéro	<i>hin-</i> , <i>ben-</i> (?)	* <i>-g-</i> , <i>-k</i> (masc.) <i>-n</i> (fém.)
1p	<i>g-</i>	<i>gin-</i> , <i>gen-</i>	<i>-gu</i>
2p	<i>z-</i>	<i>zin-</i> , <i>zen-</i>	<i>-zu</i>
3	<i>d-</i>	zéro, <i>l-</i> , <i>b-</i>	zéro

Primitivement il n'y avait pas de 2^e pers. respectueuse du sg. Les formes actuelles de 2^e pers. resp. du sg. sont les anciennes formes de 2^e du pl.

Il n'y a jamais eu qu'un seul type de suffixes personnels. Ceux de 1^{ère} et de 2^e pers. n'indiquent jamais le sujet ni le patient, mais toujours l'agent. Le suffixe zéro, par contre, peut indiquer l'agent ou le patient de 3^e pers.

Les préf. de 1^{ère} et de 2^e pers. du 2^e type ne figurent jamais dans les formes du 1^{er} groupe ni de l'impératif.

Pour exprimer la 3^e pers. du pl., on se sert des mêmes préfixes que pour exprimer la 3^e du sg. Mais on ajoute dans les formes verbales divers suffixes ou préfixes quand il s'agit du sujet ou du patient. Quand il s'agit de l'agent, on ajoute les suffixes *-te* ou *-e*; ces suffixes, s'opposant au suff. zéro (agent de 3^e du sg.) ont fini par faire figure de suffixes personnels (3^e du pl.).

1) Formes à sujet ou patient de 1^{ère} et de 2^e pers.

A) 1^{re} classe: sujet (préf. du 1^{er} type [+a] + racine

2^e classe: patient (préf. du 1^{er} type) [+a] + racine + suff. d'agent de toutes pers.

1^{re} cl.: formes du 1^{er} groupe, et 2^e pers. de l'impératif.

2^e cl.: formes du 1^{er} groupe, plus les formes d'impératif à patient de 1^{re} pers.

B) 1^{ère} classe: sujet (préf. 2^e type) + racine

2^e classe: patient (préf. 2^e type) + racine + suff. d'agent de toutes pers.

1^{ère} et 2^e cl.: formes du 2^e groupe.

2) Formes à sujet ou patient de 3^e pers.

C) 1^{re} classe: sujet (préf. *d-*) [+*a*] + racine.

2^e classe: patient (préf. *d*) [+*a*] + racine + suff. d'agent de toutes pers.

1^{ère} et 2^e cl.: formes du 1^{er} groupe.

D) 1^{ère} classe: sujet (préf. zéro, *l-* ou *b-*) + radical

2^e classe: préf. zéro, *l-* ou *b-* + radical + suff. de pl. de l'agent, s'il y a lieu.

1^{ère} cl.: formes du 2^e groupe et d'impératif

2^e cl.: formes à patient et agent de 3^e pers. du 2^e groupe et de l'impératif.

E) 2^e classe: agent (préf. du 1^{er} type de 1^{ère} et de 2^e pers.) + radical.

Formes de la 2^e classe: patient non marqué (suff. zéro).

F) 2^e classe: radical + suff. d'agent de 2^e pers.

Formes d'impératif à patient de 3^e pers. et agent de 2^e.

Si, du radical des verbes de la 2^e classe, on a pu tirer des formes de structures opposées comme *n-ekarr-en* "je l'apportai" et *ekar-k* "apporte-le", si, en d'autres termes, le radical s'est prêté à l'adjonction d'indices d'agent de types opposés (préfixes, qui désignent ailleurs le patient, et suffixes), cela tient à sa diathèse ambivalente. La racine, elle, ne tolérerait pas ce double traitement: pour "je l'apporte, tu l'apportes, vous l'apportez" on ne pouvait avoir que *d-akar-t*, *d-a-kar-k*, *d-a-kar-zu*, formes tirées de la racine et où l'agent est toujours exprimé par un suffixe.

Primitivement, selon des règles précises, certaines formes étaient tirées de la racine (précédée de *a* si elle commençait par une consonne) et les autres du radical (racine précédée de *e* ou de *i*). Il est possible que la voyelle *a*, contrairement à *e* et *i* n'ait eu à l'origine aucune valeur morphologique, et qu'elle ait servi uniquement à éviter des contacts de consonnes que la langue n'admettait pas. En tout cas, elle a quelquefois, par son opposition avec *e*, une valeur morphologique; elle sert parfois à distinguer des formes du 1^{er} groupe et des formes du 2^e groupe dans les verbes de la 2^e classe: ainsi v. bisc. *nai* (de **n-a-gi*) "il me fera", *nei* (de **n-e-gi*) "je le ferais"; bisc. *banau* "s'il m'a", *baneu* "si je l'avais"; lab. *har nazan* "qu'il me prenne", *har nezan* "que je le prisse", *har nazake* "il peut (ou pourra) me prendre", *har nezake* "je le prendrais"; guip. *banauka* "s'il me tient", *baneuka* "si je le tenais", *banarama* "s'il me porte", *banerama* "si je le portais".

Ces oppositions sont anciennes. La présence ou l'absence de *e* ou *i* devant la racine après un préfixe de 1^{ère} ou de 2^e pers. indiquait si l'on avait affaire à une forme du 2^e groupe à agent de 1^{ère} ou de 2^e pers. (tirée du radical) ou à une forme du 1^{er} groupe à patient de 1^{ère} ou 2^e pers. (tirée de la racine). Il a

continué a en être ainsi lorsqu'on a substitué des préfixes à élément nasal aux préfixes à simple consonne pour indiquer l'agent de 1^{ère} ou de 2^e pers. du pl. dans les formes du 2^e groupe. "Si vous le faisiez" se disait *ba-zin-egi* (Liçarrague), où le préf. personnel s'ajoute au radical; mais "il vous fit" se disait en v. bisc. *zen-gi-z-en*, où le préf. personnel s'ajoute à la racine (le suff. -z est un suff. de pl. qui sert à renforcer l'idée de pl. contenue dans *zen*). Dans *egin genezan* "nous le fîmes" (Liç., Act., 21, 3) et *enzun genzan* "il nous entendit" (Liç., Act., 16, 14), les deux formes de l'auxiliaire, dont la racine est *za*- (sans radical ni participe passé attesté), ont des valeurs opposées; elles se distinguent par la présence ou l'absence de la voyelle *e* devant la racine. Dans ces quatre formes, il y a une personne non marquée: la 3^e du sg., soit du patient, soit de l'agent.

Des flottements se sont produits par la suite dans l'emploi de *a* et de *e*, *i*. On trouve chez Dechepare *albanerra* "si je pouvais le dire" et *larrake* "il le dirait", chez Liçarrague *nagian* "que je le fisse" (forme identique à celle du prétérit de l'indicatif), *legian* et *lagian* "qu'il le fit", *zabilan* "il marchait", *balebila* "s'il marchait", *baitzetzan* et *baitzatzan* "qui gisait" (avec le préf. de subordination *bait*-): les racines sont *rra* (part. *-e-rra-n*), *gi*- (part. *e-gi-n*), *bil*- (rad. *e-bil*, part. *e-bil-i*), *tza*- (part. *e-tza-n*). Inversement, la voyelle *e* apparaît parfois devant la racine dans des formes du 1^{er} groupe: chez Dechepare, *darradan* "que je le dise", mais *derrana* "celui qui le dit"; chez Liçarrague, *eztarradan* "pour que je ne le dise pas" et, avec le suffixe destinatif *-zat*, *ezterradanzat* "id.", *darrazuen* "que vous le disiez", mais *derragun* "que nous le disions". Aujourd'hui les formes de l'auxiliaire *za*- qui servent à former le subjonctif présent des verbes de la 2^e classe sont, en labourdin, en guipuzcoan et en souletin, avec patient de 3^e du sg., de type *dezadan* "que je le...", *dezan* "qu'il le...", avec un *e*. Il en était déjà ainsi chez Liçarrague et souvent aussi chez Dechepare. Toutefois, celui-ci a conservé des formes avec l'*a* que l'on attend: *dazan* concurrentement avec *dezan*; *dazagun* mais *dezazun*. Sur certaines anomalies de l'emploi de *a* et de *e*, v. Azkue, *Morf.*, §841; sur l'usage actuel en labourdin et ses flottements, v. Lafitte, *Grammaire*, § 510 *b* et 556 *b*.

Le lien qui unissait primitivement au radical les formes à voyelle *e* ou *i* a été si bien perdu de vue dans certains cas que l'on a intercalé un préfixe de pluriel entre cette voyelle et la racine. Sur le modèle de *dau*, *du* "il l'a" (de **d-a-du*), *ditu* "il les a" (de **d-a-it-du* ou de **d-a-it-u*), *nau* "il m'a" (de **n-a-du*), *g-a-it-u* "il nous a", on a formé *z-it-u-an* (même en bisc.) ou *z-it-u-en* "il les avait" en regard de *eu-an*, *z-u-en*, "il l'avait". De même, sur le modèle de *har d-a-za-n* (puis *d-e-za-n*) "qu'il le prenne", et de *har detzan* (ou *ditzan*) "qu'il les prenne", de **d-a-it-za-n*, on a formé *har letzan* (ou *litzan*) "qu'il les prît" de **l-e-it-za-n*, en regard de *har n-a-za-k* "prends-moi" on avait *har -g-a-it-za-k* "prends-nous". De *har e-za-k* "prends-le" on a tiré par analogie *har itzak* (de **e-it-za-k*). Il est à noter que les deux seuls verbes où l'on observe

ces deux faits, emploi d'un préfixe pour indiquer le pluriel du patient et insertion de ce préfixe entre la voyelle *e* ou *i* et la racine, sont le verbe "avoir" et le verbe de la 2^e classe qui a pour racine *za-*. Or, précisément on ne connaît à ce dernier ni radical ni participe passé; quant au verbe "avoir", dont la racine *du-* est souvent réduite à *u-*, on ne lui connaît pas de radical qui soit effectivement distinct du participe, et ce dernier, *eun* attesté seulement dans un dictionnaire manuscrit composé en Alava au XVI^e siècle a dû sortir assez tôt de l'usage. Il y avait donc des raisons particulières pour que le sentiment du lien qui unissait primitivement certaines formes personnelles au radical s'effaçât dans la conjugaison de ces deux verbes.

Enfin, il faut tenir compte d'un fait qui a été signalé tout récemment par M. Luis Michelena (*Boletín de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País*, X, 1954, p. 193-196). Dans les vieux textes biscayens, des formes tripersonnelles (à patient, agent et indice de datif) du groupe du présent, appartenant à des verbes de la 2^e classe, présentent un *e* avant la racine, et se distinguent ainsi des formes bipersonnelles (à patient et agent), qui présentent un *a*: par exemple *deroat* "il me l'emporte" (agent: suff. zéro) en regard de *darroat* "je l'emporte", du verbe *e-roa-n*. "Nous pouvons affirmer comme conclusion, dit M. Michelena, qu'en vieux biscayen l'alternance *a/e* servait non seulement à distinguer les formes dérivées du thème de présent de celles qui sont formées sur le thème de prétérit (type *banakus* "il me voit" ou "s'il me voit"/*banekus* "si je le voyais", ou en employant la terminologie plus neutre de R. Lafon, les formes du premier groupe de celles du second, mais aussi, et ceci est une conclusion qui peut avoir une importance diachronique, les formes bipersonnelles des formes tripersonnelles à l'intérieur du premier". L'explication de ce fait sort du cadre de cet article, où, pour diviser les difficultés, nous ne considérons que les formes sans indice de datif. Il est lié sans doute aux déplacements, variables suivant les dialectes, et même suivant les types de formes et les verbes, qu'a subis l'élément *i* qui figure dans beaucoup de formes à indice de datif (v. *Système*, I, p. 394). Nous pensons que *deroat* "il me l'emporte" s'explique à partir de **d-a-i-roa-t*. Au cours de l'histoire des parlers basques, deux tendances opposées se sont manifestées dans le verbe: d'une part, l'alternance de *a* ou zéro avec *e*, qui dominait primitivement tout le système, a tendu à s'effacer par le jeu des actions analogiques, et, d'autre part, des alternances nouvelles ont apparu, mais qui n'ont jamais constitué que des systèmes partiels, comme la précédente ou comme celle de *i* et de *e* qui oppose dans divers dialectes autres que le biscayen les formes tripersonnelles *dizadan* "qu'il me le...", *dizagun* "qu'il nous le...", aux formes bipersonnelles *dezadan* "que je le...", *dezagun* "que nous le...". *Dezadan* était plus anciennement *dazadan*, et *dizadan* doit provenir de **daizadan*, variante de *diazadan*, type attesté chez Dechepare. Nous étudierons ailleurs cette alternance. Revenons à l'alternance primitive de *e* avec zéro ou *a*.

Schuchardt était d'avis que la voyelle *e* ou *i* devant la racine caractérisait les formes de prétérit à sujet ou patient de 3^e personne (v. notre *Système*, II, p. 7-8) et il la mettait en relation avec la voyelle initiale des vieux participes et radicaux. Il a vu juste sur un point important. Mais cette voyelle, *e*, *i* n'est pas, comme il le pensait, et Azkue à sa suite, un signe temporel. Elle apparaît non seulement au passé, mais à l'éventuel et à l'impératif, dans les formes à sujet ou patient de 3^e pers. De plus Schuchardt avait tort de considérer le radical comme une forme réduite du participe passé, et d'affirmer qu'"on ne peut guère mettre en doute que *ethor zedin* "il vint" provienne de *ethorri zedin* prononcé rapidement et en unissant étroitement les deux mots" (*Primitiae Linguae Vasconum* § 10, p. 7). Le participe est un dérivé du radical, et le radical de tous les verbes dont on possède des formes simples est lui-même un dérivé nominal-verbal de la racine. S'il peut être commode de dire, au point de vue pratique, que le radical s'obtient en supprimant la finale du participe, une telle façon de s'exprimer donne une idée fautive des rapports de structure entre les formes et de leur genèse. Du radical on tire les autres formes nominales du verbe (participe passé, substantif verbal et nom d'agent) et des formes verbales personnelles. Dans les verbes de la 2^e classe, il possède une diathèse ambivalente. Il la communique au substantif verbal et au participe. Ainsi, le participe *ikusi*, qui signifie le plus souvent "vu, ayant été vu", peut signifier aussi "ayant vu", comme dans les expressions *hainitz ikusia* (épithète, au nom. sg.) "qui a beaucoup vu", *haimbertze herri ikusi den gizon bat* "un homme qui a vu (litt. "qui est ayant vu") beaucoup de pays". Ainsi s'explique également l'expression que nous avons citée dans *Système*, II, p. 23 *Elizan bere fedezaz professione eginak*, par laquelle Liçarrague traduit "ayant fait profession de leur foi dans l'Eglise".

Comme le radical des verbes de la 2^e classe peut avoir une signification passive, on l'emploie comme attribut dans ses formes composées telles que *ekar dadin* "qu'il soit apporté", litt. "qu'il devienne apporté" ou *ekar dazan* "qu'il l'apporte", litt. "qu'il le fasse apporté", et l'on peut en tirer des formes telles que *ekar-k* "apporte-le", avec le même suffixe d'agent que *d-a-kar-k* "tu l'apportes", forme du 1^{er} groupe. Comme il peut, d'autre part, avoir une signification active, on peut en tirer des noms d'agent, et aussi lui ajouter, pour indiquer l'agent, des préfixes personnels qui, lorsqu'on les ajoute à la racine (précédée s'il y a lieu de *a*), indiquent au contraire le patient (2^e classe) ou le sujet (1^{re} classe).

Primitivement, certains préfixes personnels s'ajoutaient seulement à la racine, d'autres seulement au radical. Certains autres désignaient le patient ou l'agent suivant qu'ils s'ajoutaient à la racine ou au radical. Les seuls préfixes qui pouvaient avoir une double valeur étaient les préfixes de 1^{ère} et de 2^e pers. du 1^{er} type, c'est-à-dire ceux qui sont constitués simplement par la con-

sonne caractéristique des pronoms personnels correspondants (*ni*, **hi*, *gu*, *zu*). Les préfixes du 2^e type à élément nasal *nin-*, *nen-*, etc. ne s'ajoutaient primitivement qu'à la racine, et ils indiquaient toujours le patient (dans les verbes de la 1^{ère} classe, le sujet). Si l'on considère avec M. Benveniste (*BSL*, t. XLIII, 1947, fasc.1, p. 4 et 12) que les "personnes" au sens propre du mot sont la 1^{ère} et la 2^e et que la "3^e pers." est en réalité la "non-personne", on doit dire qu'en basque, primitivement, les caractéristiques proprement personnelles, quand elles se présentaient sous leur forme la plus simple (une consonne), étaient ambivalentes et pouvaient servir à indiquer le patient (le sujet dans les verbes de la 1^{ère} classe) ou l'agent. L'adjonction de *-en* ou de *-in* à ces indices les a différenciés, en les réservant primitivement à l'expression du patient (ou du sujet) dans le domaine du non-réel (éventuel et passé). Peut-être la considération de la fonction remplie à date très ancienne par les préfixes personnels à élément nasal aidera-t-elle à découvrir la nature et l'origine de cet élément qui ne s'ajoute qu'aux caractéristiques proprement personnelles, celles de 1^{ère} et de 2^e personnes.

Quant à la non-personne, ses caractéristiques étaient primitivement les préfixes *d-* (1^{er} groupe), zéro, *l-* ou *b-* (2^e groupe) et le suffixe zéro. Elles étaient indifférentes au nombre. Elles étaient plus variées que celles de chacune des personnes. Dans les verbes de la 1^{ère} classe, la non-personne du sujet était exprimée par un préfixe; au passé, ce préfixe était, et est encore en biscayen, zéro. Dans les verbes de la 2^e classe, la situation était plus complexe. Certaines formes sont entièrement du ressort de la non-personne: les formes à patient et agent de 3^e pers. Dans celles du 1^{er} groupe, *d-* indiquait la non-personne du patient; celle de l'agent n'était pas marquée (suff. zéro); il en est encore ainsi aujourd'hui: *d-a-kar* "il l'apporte" ne se distingue de *d-a-tor* "il vient" que par son comportement syntaxique. Celles du 2^e groupe et de l'impératif contenaient les préfixes zéro, *l-* ou *b-* et le suffixe zéro. Les formes nues de passé comme bisc. *ekarr-en* "il l'apporta" ne se distinguaient et ne se distinguent encore en biscayen, des formes de la 1^{ère} classe comme *etorr-en* "il vint" que par leur comportement syntaxique; elles ne contenaient aucune marque de personne, et étaient tirées du radical par simple addition du suffixe du passé. Quant aux formes qui participent à la fois de la non-personne (3^e) et de la personne (1^{re} et 2^e) seule la personne y était et y est encore marquée, et cela par un préfixe. Le préfixe indiquait le patient ou l'agent selon qu'il était ajouté à la racine ou au radical: bisc. *dot*, de **d-a-du-t* "je l'ai", *nau* de **n-a-du*, "il m'a", *ba-nin-du* "s'il m'avait", bisc. *ba-n-eu*, de **ba-n-edu*, "si je l'avais".

Les caractéristiques de la non-personne étaient à l'origine, outre zéro (préfixe ou suffixe) des préfixes constitués chacun par une consonne. Le basque n'a pas de pronom personnel de 3^e pers. Il possède trois démonstratifs à valeur "personnelle". Aucun des indices verbaux de la non-personne n'a de

rapport avec eux. Le préfixe *d-* ne se rattache à rien de connu en basque; sur *b-*, v.art. préc.; sur *z-*, v. art. préc. Quant à *l-*, il est possible, mais non certain, qu'il soit, comme Schuchardt le pensait, un reste du mot *al, abal* "possible". Quoi qu'il en soit, chacun de ces préfixes a été affecté à des séries temporelles et modales déterminées: *d-* au domaine du réel (indicatif présent ou futur et formes qui en dérivent), les autres préfixes au domaine du non-réel: *b-* à l'impératif, *l-* à l'éventuel, zéro (plus tard *z-* partout ailleurs qu'en bisc.) au passé. Plus tard, des flottements se sont produits dans divers dialectes entre *l-* et *z-* qui figure dans certaines formes du 1^{er} groupe et qui a été mentionné dans le tableau, il n'est pas primitif; il résulte, dans certains dialectes, du contact du préfixe *d-* avec un *i* consonne suivant. Il n'a rien à voir avec le *z-* des formes de passé. Son étude sort du cadre de cet article.

IV. LES FORMES NUES ET LES OPPOSITIONS QU'ELLES EXPERIMENT.

Les formes nues sont celles qui ne contiennent, outre la racine ou le radical, que des indices personnels et, s'il y a lieu, le suffixe du passé. Elles sont employées uniquement en proposition indépendante ou principale. C'est de la comparaison de ces formes et de leurs valeurs que l'on peut dégager le plus nettement les oppositions qui caractérisent le système. Nous considérerons en principe les formes à sujet de 3^e pers. et celles à patient et agent de 3^e pers., car les préfixes "personnels" y sont plus variés qu'ailleurs. Les formes nues sont les formes fondamentales. Les autres formes verbales personnelles en sont tirées dans la vieille langue par addition des affixes suivants:

1) Les suffixes *-ke* ou *-te*, qui marquaient primitivement diverses nuances d'indétermination;

2) Les préfixes *ba-* "si" et *alba-* "s'il est (ou était) possible que";

3) Le préfixe *albait-*: prescription;

4) Le préfixe *ai-*: voeu ("plût à Dieu que...!");

5) Un des trois affixes suivants, qui servent le plus souvent à marquer que le procès est une détermination ou une circonstance d'un autre procès: *-n* (suffixe relatif; "que; pour que"), *-la* "comme, tandis que; que", *bait-* "que; parce que". Ils peuvent s'ajouter aux formes déjà pourvues des suffixes *-ke* ou *-te* aussi bien qu'aux formes nues.

Tous ces préfixes et suffixes sont étudiés dans le tome I de notre *Système du Verbe basque au XVI^e siècle* (3^e partie, ch. 3).

Le tableau qui suit indique lesquels de ces affixes, dans la vieille langue, pouvaient être ajoutés respectivement à chacune des formes nues et lesquels ne le pouvaient pas. Les combinaisons possibles sont indiquées au moyen d'une croix; certaines ne sont attestées que rarement; les combinaisons impossible sont indiquées au moyen du mot "non".

	Réel	Non-Réel	
	sans suffixe passé	sans suffixe passé	avec suffixe passé
	<i>d-</i>	<i>b-</i> impé- ratif	<i>l-</i> éven- tuel
formes nues	+	+	rare
f. à suff. <i>-ke</i> ou <i>-te</i>	+	+	+
f. à préf. <i>ba-</i> ou <i>alba-</i>	+	non	+
— <i>albait-</i>	non	non	+
— <i>ai</i>	non	non	+
f. à suff. relatif ou <i>-la</i>	+	non	+
f. à préf. <i>bait-</i>	+	non	rare

Aujourd'hui, dans la conjugaison des verbes les plus fréquemment employés, le verbe "être" et le verbe "avoir", deux séries seulement de formes nues s'opposent: le présent et l'imparfait de l'indicatif: *da* "il est", *zan* ou *zen*, suivant les dialectes, "il était", sont tirés de deux racines différentes, *a* et *za*, et la seconde forme est anormale; l'opposition de structure apparaît mieux dans bisc. *n-a-z* "je suis", *nintza-n* "j'étais"; bisc. *dau* "il l'a" (de **d-a-du*), *ewan* "il l'avait" (de **e-du-an*), lab. *du* et *zuen*. Les formes exprimant l'éventualité contiennent un suffixe ou un préfixe à valeur modale: soul. et v. lab. *l-i-za-te* "il serait", *ba-l-it-z* "s'il était"; bisc. *leuke* "il l'aurait" (de **le-du-ke*), *baleu* "s'il l'avait" (de **ba-l-e-du*), lab. *luke* et *balu*. Toutefois, dans la vieille langue, il y avait pour chacun de ces deux verbes une 3^e forme nue, une forme d'impératif: *b-i-z* "qu'il soit!", *beu* et *biu* (de **b-e-du*, **b-i-du*) "qu'il l'ait!". La racine, réduite dans la première forme à *z*, dans les autres à *u*, est précédée de *i* ou de *e*, comme dans *balitz* et *baleu*. Ces formes sont tirées du radical, qui n'a dans ces verbes qu'une existence virtuelle: car le participe passé de "être" et de "avoir" est en *-n*: *i-za-n* et v. bisc. *eun* (de **e-du-n*).

Les verbes qui suivent fournissent également des triades de formes:

Rac. *torr-* "venir", rad. *e-torr*

d-a-tor "il vient"; *b-e-tor* "qu'il vienne!"; bisc. *e-torr-en* "il vint", guip. *z-e-torr-en*.

Rac. *go-* "rester", part. *e-go-n*

d-a-go "il reste"; *b-e-go* "qu'il reste!"; bisc. *e-go-an* "il restait", v. lab. *z-e-go-en*.

Rac. *oa-* "aller", part. *j-oa-n*

d-oa "il va"; v. lab. *b-i-oa* "qu'il aille!"; v. bisc. *j-oa-n* "il allait"; v. lab. *z-i-oa-n*.

Rac. *karr-* "apporter", rad. *e-karr*

d-a-kar "il l'apporte"; *b-e-kar* "qu'il l'apporte!"; v. bisc. *e-karr-en* "il l'apporta", guip. *z-e-karr-en*.

Rac. *aki-* "savoir", part. *j-aki-n*.

d-aki "il le sait"; *beki* (de **b-e-aki*) "qu'il le sache!"; v. lab. *z-i-aki-en* "il le savait".

Les formes correspondantes qui expriment l'éventualité sont faites, aux indices de 3^e pers. prés, comme celles d'impératif et d'imparfait, mais ne sont pas des formes nues: *l-e-tor-ke* "il viendrait", *ba-l-e-tor* "s'il venait" et autres formes à suff. *-ke* ou à préf. *ba-* citées à l'article précédent. Les formes nues exprimant l'éventualité sont très peu nombreuses, même dans la vieille langue (v. *Système*, I, p. 437). A ma connaissance, un seul verbe possède quatre séries de formes nues: c'est le verbe "faire" en v. biscayen. Sa racine est *gi-*; elle se réduit souvent entre voyelles à *i*; son participe est *e-gi-n*; son radical n'a qu'une existence virtuelle (**egi*, souvent réduit à **ei*). Les formes suivantes étaient employées au XVI^e siècle: *dai* (de **d-a-gi*) "il le fera"; *b-e-gi* "qu'il le fasse!"; *lei* (de **l-e-gi*) "il le ferait"; *e-gi-an* "il le fit".

Donc, en ce qui concerne les formes nues à patient et agent de 3^e pers., le tableau des oppositions s'établissait alors pour ce verbe comme suit:

sans suff. passé	{ <i>d-</i> + <i>a</i> +rac.	indicatif	futur	réel
avec suff. passé:	{ <i>l-</i>	}+radical	éventuel	
	{ <i>b-</i>			impératif
	zéro	indicatif	prés. futur	passé

Là où, ce qui est le cas de beaucoup le plus fréquent, l'éventuel nu n'est pas employé, le tableau est le suivant:

sans suff. passé	{ <i>d-</i> [+ <i>a</i>] +racine	indicatif	présent	réel
avec suff. passé:	{ <i>b-</i>	}+radical	impératif	
	zéro			indicatif
				passé

Là où manquent l'éventuel nu et l'impératif, comme c'est le cas aujourd'hui, notamment, pour les verbes "être" et "avoir", il n'y a plus que deux formes nues qui s'opposent: une forme d'indicatif présent et une d'indicatif imparfait:

sans suff. passé:	<i>d-</i> [+ <i>a</i>] +racine	indicatif présent	réel
avec suff. passé:	zéro (ou <i>z-</i>) +radical	indicatif imparfait	non-réel

Mais leur opposition n'est pas purement temporelle. Même là où manquent l'éventuel nu et l'impératif, le lien qui unit le "prétérit de l'indicatif" à

l'éventuel reste sensible, car *euan* "il l'avait", *neuan* "je l'avais" sont nettement liés à *leuke* "il l'aurait", *neuke* "je l'aurais" et à *baleu* "s'il l'avait", *baneu* "si je l'avais"; les formes labourdines sont *zuen*, *nuen*, *luke*, *nuke*, *balu*, *banu*. Le "prétérit de l'indicatif" ne s'oppose donc pas directement au "présent de l'indicatif". Les formes nues du 1^{er} groupe servent presque toutes à exprimer un fait positif présent ou futur: présent le plus souvent, futur, dans la vieille langue, pour quelques verbes qui expriment un procès aboutissant à un terme, comme *gi-* "faire". Elles expriment une réalité, qui ne peut être que présente ou future. Certaines formes nues du 1^{er} groupe, à sujet de 2^e pers. (1^{ère} classe) ou à patient de 1^{ère} pers. (2^e classe), servent à exprimer un ordre; certaines autres peuvent avoir valeur d'indicatif ou d'impératif. Donc les formes du 1^{er} groupe servent à exprimer des procès considérés comme réels: procès qui ont lieu ou auront lieu effectivement; procès commandés par le sujet parlant et auxquels sa pensée attribue déjà un caractère réel. Les formes du 2^e groupe servent à exprimer des procès considérés comme non-réels. Les formes nues de ce groupe qui portent la marque du passé (suff. *-n*) servent à exprimer des procès passés. Elles ont toujours valeur d'indicatif, imparfait pour la plupart des verbes, aoriste, dans la vieille langue, pour quelques verbes qui expriment un procès aboutissant à un terme. La présence du suffixe du passé dans une forme nue du 2^e groupe lui donne une valeur d'indicatif. Les formes du 2^e groupe qui ne portent pas la marque du passé servent à exprimer des procès non-réels présents ou futurs, les uns éventuels (préf. *l-*), les autres commandés (préf. *b-*). Elles ont des valeurs modales différentes de l'indicatif.

Ainsi, les formes nues, qui se répartissent, d'une façon propre au basque, entre deux groupes, celui du réel et celui du non-réel, appartiennent d'autre part à trois modes qui existent dans beaucoup d'autres langues: l'indicatif, l'impératif et l'éventuel. Ce dernier fait entièrement partie du groupe du non-réel; ses formes nues n'ont jamais valeur de passé, mais toujours de présent-futur. L'indicatif a un présent-futur et un passé. Le premier fait partie du groupe du réel, le second du groupe du non-réel. L'impératif, bien qu'il n'ait qu'un présent-futur, a des formes de deux types: les unes sont analogues ou même identiques à celles de l'indicatif présent-futur et font partie du groupe du réel; les autres se rattachent par leur structure au groupe du non-réel. Nous devons essayer d'expliquer deux faits qui semblent nuire à la cohésion du système basque: les formes nues exprimant le passé sont des formes d'indicatif, bien qu'elles se rattachent par leur structure à l'éventuel; l'impératif apparaît coupé en deux, divisé entre le groupe du réel et le groupe du non-réel.

Toutes les formes nues qui ne portent pas la marque du passé ont valeur de présent-futur. Celles du 1^{er} groupe, qui ne la portent jamais, ont en général valeur de présent; seules avaient valeur de futur, dans la vieille langue, les formes de quelques verbes qui expriment des procès aboutissant à un terme.

L'éventuel et les formes d'impératif qui se rattachent au 2^e groupe expriment des éventualités présentes ou futures, ou des ordres qui doivent être exécutés tout de suite ou dans l'avenir. Le passé, en basque, est une partie du non-réel, de même que l'éventuel et ce qui est l'objet d'un ordre: l'éventuel est le non-réel à l'état pur; ce qui est commandé doit devenir réel par l'action de la volonté, mais ne l'est pas encore au moment où l'on parle; le passé est l'ex-réel. La situation en basque est très différente de ce qu'elle est dans beaucoup d'autres langues, par exemple en indo-européen, où le mode indicatif exprimait "le procès dans sa réalité, présente ou passée" (Meillet et Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2^e éd., 1948, § 294, p. 191). En basque, une réalité ne peut être que présente ou future; ce qui est passé n'est plus réel; ce qui est réel ne peut pas être passé. La notion de "réalité passée" y est contradictoire. Au lieu de "réalité passée" il faut dire "l'ex-réel". L'opposition temporelle de l'indicatif passé et de l'indicatif présent-futur repose sur une opposition d'une autre nature. En réalité, ce sont des formes nues du non-réel portant la marque du passé qui s'opposent aux formes nues exprimant le réel, qui, lui, est toujours présent ou futur. Au lieu de dire simplement "le passé", il faudrait dire "le non-réel passé".

Si le mode, suivant la définition communément reçue, exprime l'attitude du sujet parlant à l'égard du procès exprimé par le verbe, on doit dire qu'en basque l'opposition du présent et du prétérit de l'indicatif est au premier chef modale. Car le prétérit de l'indicatif exprime un ex-réel qui s'oppose au réel (indicatif présent-futur) et il s'y oppose non pas immédiatement et selon un rapport de position dans le temps, mais médiatement, comme une subdivision du non-réel.

Il convient de rappeler ici ce que Meillet a écrit dans un article publié en 1928 et reproduit dans *Linguistique historique et linguistique générale*, t. II, p. 32: "La catégorie du temps est logiquement de toutes la plus simple: catégorie linéaire où tout s'exprime par des différences de position le long d'un axe unique. Mais dès qu'on passe à l'expression linguistique du temps, les faits se compliquent à l'infini". La remarque est juste. Il convient seulement d'ajouter que la conception du temps comme un axe unique est une conquête de la pensée rationnelle, un produit de la réflexion scientifique et philosophique. Elle est, d'ailleurs, dépassée aujourd'hui. On sait que les astronomes et les physiciens, lorsqu'ils opèrent à des échelles très différentes de l'échelle ordinaire, se servent d'une conception très différente du temps, qui dérouté la pensée commune, et qui ne peut d'ailleurs s'exprimer qu'au moyen de symboles mathématiques. Mais le temps de l'expérience commune, le temps où se déroulent les événements que le langage exprime, demeure pour la pensée rationnelle; figurable par un axe unique. Toutefois certaines langues expriment le temps d'une façon qui ne cadre pas avec cette conception à la fois simple et abstra-

te, et les relations temporelles y sont mêlées à d'autres relations. "C'est chose exceptionnelle, continue Meillet, qu'une langue comme le germanique commun où une catégorie du prétérit s'oppose, sans nuances, à une catégorie de présent, c'est-à-dire où, sans indication accessoire, la langue oppose un procès antérieur à un procès postérieur, celui-ci étant actuel ou futur. Le plus souvent la notion du prétérit est emmêlée avec d'autres notions: en français, *j'aimais*, *j'ai aimé*, *j'avais aimé* et, dans certaines conditions, *j'aimerais* (*il savait que je l'aimerais*) sont autant de prétérits, mais chacun ayant une valeur particulière et l'on peut se demander si un "futur dans le passé" tel que *j'aimerais* peut vraiment être tenu pour un prétérit". En basque, la notion du passé a une étroite affinité avec celle de l'éventuel; elle est emmêlée avec celle du non-réel. Le passé, ex-réel, est une subdivision du non-réel; l'éventuel en est une autre; le commandé, une autre encore.

Meillet termine ces considérations par la remarque suivante: "En somme, quand on parle de l'opposition du "présent" et du "passé", on fait de la logique, non de la grammaire". Cette remarque s'applique au basque. Si l'on pose pour principe, ce qui semble logique, que l'opposition du présent et du passé est toujours et uniquement temporelle, on s'interdit de comprendre que, en basque, elle se greffe sur une opposition modale, celle du réel et du non-réel, et que le suffixe du passé figure uniquement dans des formes qui ont même structure que celles qui expriment l'éventualité et le commandement. On ne doit partir d'aucune idée *a priori* concernant les catégories de l'esprit pour analyser la structure d'une langue et pour déterminer ensuite le mode d'organisation de la pensée qui répond à cette structure ou qui du moins y répondait lorsque cette structure s'est constituée.

Quant à l'impératif, nous avons considéré dans l'article précédent qu'il occupait une place à part, et nous avons analysé la structure de ses diverses formes. Reste à définir cette "place à part" et à chercher si l'impératif échappe vraiment à l'opposition qui domine tout le reste du système et que nous avons définie (*Système*, II, p. 133) comme "l'opposition du réel et du non-réel (éventuel et passé).

A vrai dire, nous avons signalé dans notre *Système du verbe basque*, la dualité de structure des formes de ce mode, et nous avons pensé à l'interprétation que nous proposons aujourd'hui. "Comme *ago* "reste!" concorde, disions-nous alors (I, p. 513) avec (*h*)*ago*, *yago* "tu restes", que *zau*de impératif est identique à *zau*de indicatif, mais que, d'autre part, *bego* rappelle *balego* et *zegoen*, on pourrait penser que les formes de 3^e pers. d'impératif se rattachent au 2^e groupe, et celles de 2^e pers. au premier". Mais nous écartions aussitôt cette interprétation, en ajoutant: "Mais il ne faut pas oublier que la voyelle qui précède la racine n'est pas à date historique une caractéristique constante de la forme... On ne peut même pas affirmer qu'elle l'ait jamais été". De

plus, tout en rattachant les formes de type *ekark* au radical verbal, nous envisageons pour *bekar* une explication du "préfixe *be-*" qui permettait de rattacher au 1^{er} groupe les formes où il figure, mais qui nous paraît aujourd'hui erronée. Nous n'apercevions pas que l'*e* qui suit *b-* n'est autre que celui du radical. Enfin, en interprétant les formes de prétérit selon les vues de Schuchardt, nous n'avions pas reconnu que *egoan*, *zegoen* sont tirés du radical et que ce dernier figure non seulement dans *egoan*, *zegoen*, où il est suivi du suffixe du passé, mais encore dans *balego*, *legoke* et *bego*. Pour toutes ces raisons, nous affirmions, p. 521, que "l'impératif, en basque, appartient au 1^{er} groupe de formes, au groupe du réel".

Nous adoptons aujourd'hui, touchant l'impératif, l'idée que nous avons écartée il y a quelques années, car nous croyons avoir établi que le flottement que l'on observe dès les plus anciens textes entre *a* et *e* devant la racine n'est pas primitif, mais que *e* (2^e groupe) alternait régulièrement avec zéro ou *a* (1^{er} groupe) et que les formes d'impératif à sujet, ou à patient et agent, de 3^e pers. sont tirées du radical comme les formes correspondantes de l'éventuel et du passé et doivent être, par suite, rattachées au même groupe que celles-ci. En fait, le terme d'impératif est en basque comme dans d'autres langues une rubrique sous laquelle on groupe des formes de structures différentes et dont certaines sont identiques à celles d'autres modes, tandis que d'autres servent uniquement à commander. En basque, il n'y a comme formes propres d'impératif que les types *bego* "qu'il reste!", *bekar* "qu'il apporte!", *ekark* "apporte-le" et dans les verbes de la 1^{ère} classe, le type *ago* "reste!" là où il s'oppose à *hago* "tu restes". Les formes nues que l'on groupe sous la rubrique "impératif" sont de deux structures différentes. Les unes sont analogues ou même identiques à des formes du 1^{er} groupe, qui expriment ce qui est ou ce qui sera (indicatif présent ou futur). Elles sont tirées de la racine. Les autres, qui sont les formes à sujet ou à patient de 3^e pers., sont, comme les formes correspondantes de l'éventuel et du passé, tirées du radical. Ainsi, certaines formes de ce que l'on nomme impératif marchent avec les formes exprimant le réel, et les autres avec celles qui expriment le non-réel. Cette dualité s'explique par la nature même de l'opération mentale qu'est le commandement. Elle peut revêtir diverses formes. Commander, c'est vouloir qu'un procès passe de la non-réalité à la réalité. Or, on peut alors fixer son attention ou sur sa non-réalité actuelle ou sur sa réalité future ou imminente. On peut ou bien avoir nettement conscience que le procès n'est pas à ce moment-là une réalité et que l'on use précisément de sa volonté pour qu'il le devienne, ou bien se le représenter déjà comme une réalité, soit future soit même, en faisant abstraction du temps, présente. Dans le second cas, on emploie volontiers une forme d'indicatif futur ou présent avec valeur d'impératif, comme lorsqu'on dit en français *vous resterez ici ce soir* ou *vous restez ici ce soir*, au lieu de *restez ici ce soir*. On s'explique aisément que des formes comme gr: $\alpha\gamma\epsilon\tau\epsilon$, lat: *sequere*; bsq: *zaude*, v. bsq. *ago*, soient à la

fois d'indicatif et d'impératif. La représentation du vouloir s'efface alors devant celle de ce qui est voulu, et l'expression du voulu se confond avec celle du réel. L'intonation, l'attitude, les circonstances indiquent alors si l'on constate ou si l'on commande. L'emploi de formes du groupe du réel, en basque, pour exprimer le commandement répond —ou a dû répondre originairement— au cas où le procès commandé est déjà situé par le sujet parlant dans le plan du réel. L'emploi de formes du groupe du non-réel répond —ou a dû répondre originairement— au cas où le sujet parlant considère la non-réalité de ce procès au moment où il parle. La vieille langue possédait des formes qui servaient à exprimer les prescriptions; elles appartiennent toutes au groupe du non-réel; elles s'obtenaient en ajoutant le préfixe *albait-* aux formes nues de l'éventuel (v. *Système*, I, p. 491-494).

Cela étant, on peut dire que, dans l'état primitif du système, toutes les formes verbales personnelles basques, sans exception, se répartissent entre deux groupes, celui du réel et celui du non-réel. Chacun des deux comprend des formes tirées de la racine et des formes tirées du radical; celles-ci sont toujours des formes à sujet ou à patient de 3^e pers. Les formes du groupe du réel servent à exprimer un procès réel, présent ou futur, ou un procès qui participe du réel: volonté ferme ou possibilité ferme de réalisation, hypothèse fermement envisagée dans le plan du réel. Les formes du groupe du non-réel servent à exprimer un procès non-réel: procès éventuel (présent ou futur), procès commandé et qui est encore considéré dans sa non-réalité, procès passé (ex-réel), possibilité ou hypothèse envisagée à titre éventuel, voeu que l'on oppose à la réalité.

L'opposition des deux groupes s'exprimait primitivement par l'emploi ou d'indices personnels différents ou de bases différentes (racine ou radical). L'emploi de bases différentes se traduisait par une alternance vocalique, celle de zéro ou de *a* avec *e* devant la racine. Cette alternance apparaît troublée dès l'époque des plus anciens textes, et elle a disparu par la suite dans beaucoup de cas. Mais on continue à employer d'une façon constante et rigoureuse les deux jeux d'indices personnels (cf. art. préc.).

L'opposition qui était au coeur du système verbal basque s'est maintenue, très nette, jusqu'aujourd'hui: celle du réel et du non-réel, de l'être et du non-être. Elle détermine ou domine les autres oppositions modales et l'opposition du passé et du présent-futur, dans les formes simples, lui est toujours subordonnée.

REMARQUES SUR LA STRUCTURE DES FORMES VERBALES DU PARLER BASQUE DE LARRAU (HAUTE-SOULE)

Nous voulons présenter ici quelques remarques sur la structure des formes verbales d'un parler basque local, celui de Larrau (Haute-Soule), en basque *Larrañe*, que nous avons étudié sur place entre 1926 et 1936. Les résultats exposés sont le produit de la seule analyse synchronique des formes entendues dans la conversation ou obtenues en interrogeant.

Le parler de ce village isolé dans la montagne, à trois heures de marche de la frontière franco-espagnole, a la même structure que les autres parlers souletins. Il n'en diffère que par quelques détails. Voici ceux qui concernent le verbe:

2^e pers. du pl. du présent de l'indicatif du verbe «être»: *zyadé* «vous êtes»; dans la région de Tardets, *zidé*; en soul. nord-oriental (d'après Larrasquet) *zidié*; *zirayé* (Inchauspe); *ziraye* (Bonaparte, qui ne note pas l'accent).

2^e pers. du pl. de l'imparfait de l'indicatif du même verbe: *zyandén* «vous étiez». Une femme âgée de plus de 70 ans employait régulièrement dans la conversation la forme *zinandén*: Région de Tardets, *zindén*; nord oriental et Inchauspe, *zinién*; Bonaparte, *zinien*.

2^e pers. du pl. du suppositif éventuel du même verbe: *bazyandé* «si vous étiez». Région de Tardets: *bazindé*; Inchauspe, *bazinié*; Bonaparte, *bazinie*.

Suffixe du passé. Après *ü*, *i* et *e*, on emploie *-en* au lieu de *-an* du souletin commun; il en résulte des finales en *-ien* au lieu des finales en *-ian*, *-in* du soul. commun: on dit par exemple *nién* «je l'avais», *ziñien* «vous (r.) l'aviez», au lieu de *nían*, *nin*, *ziñian*, *ziñin* du soul. commun; dans ces formes, *i* provient de *ü* (cf. *bániü* «si je l'avais», *bazüñü* «si vous l'aviez»). On dit *nakien* «je le savais» (racine *aki-*), au lieu de *nakían*, *nakín* du soul. commun; *nintzatién* «j'aurais été», *nükién* «je l'aurais eu», au lieu de *nintzatián*, *nintzatin*, *nukían*,

**Via Domitia* VI, 1959, (134-148)

nükín du soul. commun, en regard de *nintzate* «je serais» *núke* «je l'aurais». Chez certains sujets, enfants et adolescents, l'*e* était si fermé qu'il en arrivait à se confondre avec *i*, et l'on entendait par exemple *nün*, et même *nin*, qui était identique à la variante contracte du soul. commun provenant de *nían*.

Le suffixe relatif, qui a la même forme que le suffixe du passé, est *-an* en soul. commun, mais *-en* à Larrau, dans les mêmes conditions phonétiques que le suffixe du passé: *dakién* «qui le sait, qu'il sait» (*dakí* «il le sait»), en regard de *dakían*, *dakín* du soul. commun; *dien* «qu'il l'a, qu'il a» (*dü* «il l'a»), en regard de *dían*; *din* du soul. commun; *nizatien* «que je serai» (*nizáte* «je serai»), *nükien* «que j'aurais» (*núke* «je l'aurais»), en regard de *nizatían*, *nizatín*, *nükían*, *nükín* du soul. commun.

Au pluriel du subjonctif, les formes sont en *-ien* à Larrau, au lieu d'être en *-ían*, *-ín* comme en soul. commun: *ízan gitien* «que nous soyons», au lieu de *ízan gitían* ou *gitín*. Il en est de même à la 2^e pers. resp. du sg.: *ízan zitien* «que vous soyez», au lieu de *ízan zitían* ou *zitín* (cf. impér. *ízan zíte* «soyez», à Larrau comme en soul. commun).

Les formes à suffixe *-la* se déduisent des formes à suffixe relatif en remplaçant *-n* par *-la*. On a donc à Larrau des finales en *-iéla* au lieu des finales en *-iála*, *-íla* du soul. commun: par exemple *dakiéla* «qu'il le sait», *diéla* «qu'il l'a», *nizatiéla* «que je serai», *nükiéla* «que je l'aurais», en regard de *dakiála*, *dakíala*, *dakíla*, *diála*, *díla*, *nizatíalá*, *nizatíala*, *nizatíla*, *nükiála*, *nükíala*, *nükíla* du soul. commun. A l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel passé, où les formes relatives sont identiques aux formes non-relatives, où, en d'autres termes, l'opposition «formes relatives/formes non relatives» est neutralisée, on tire les formes à suffixe *-la* des formes en *n* en remplaçant *-n* par *-la*. On a donc encore des finales en *iéla* en regard des finales en *-iála*, *-íla* du soul. commun: *niéla* «que je l'avais», au lieu de *niála*, *níla*. Il en est de même dans les formes négatives de l'impératif, qui sont des formes de subjonctif à suffixe *-la*: *etzitiéla ízan* «ne soyez pas», soul. commun *etzitíala* (*etzitíala*, *etzitíla*) *ízan*.

PHONÈMES EMPLOYÉS DANS LES ÉLÉMENTS MORPHOLOGIQUES DES FORMES VERBALES PERSONNELLES.

Voyelles: toutes les voyelles (*i*, *e*, *a*, *o*, *u*, *ü*), *i* devient parfois, par suite de sa position, deuxième élément de diphtongue (dans les diphtongues *ai* et *ei*). *Ü* n'apparaît que rarement: 1^o comme la forme prise par *o* devant un *a* ou un *e* appartenant à un suffixe qui suit; 2^o dans des préfixes comme *nund-*, *hund-*, où il est dû à l'action d'un *u* de la syllabe qui suit.

Aucune diphtongue ne figure dans les éléments morphologiques des formes personnelles.

Consonnes.

1) à l'initiale: 8:

labiales				<i>b</i>		
dentales	<i>n</i>		<i>t</i>	<i>d</i>	<i>z</i>	
latérales	<i>l</i>					
dorsales				<i>g</i>		
laryngales					<i>h</i>	

2) à l'intérieur: 10:

dentales	<i>n</i>	<i>ñ</i>	<i>t</i>	<i>d</i>	<i>z</i>	<i>tz</i>
latérales	<i>l</i>					
dorsales			<i>k</i>	<i>g</i>		
laryngales					<i>h</i>	

3) à la finale: 4:

dentales	<i>n</i>	<i>ñ</i>	<i>t</i>
dorsales			<i>k</i>

Il semble à première vue que l'on doive compter *y* (*i* consonne) au nombre des phonèmes. Il a une valeur distinctive dans des formes comme *deyé* «ils te (masc.) l'ont» en regard de *deñé* «ils te (fém.) l'ont» *dioyát* «je le lui ai» (alloc. masc.) en regard de *dioñát* «je le lui ai» (alloc. fém.) *Y* y fait figure d'indice masc. de 2^e pers. sg. (d'agent dans le premier cas, allocutif dans le second), s'opposant à *ñ*, indice féminin de la même personne. De plus, *y*, quand il est placé en fin de mot après une voyelle, c'est-à-dire quand il est deuxième élément de diphtongue, sert, opposé à *ñ*, à distinguer des mots ou des formes verbales: *hay* «fil», *hañ* «tant, tellement»; *zuy* «à vous» (r.), *zuñ* «quel?»; *nay* «il m'a», *nañ* «tu (fém.) m'as». Mais en réalité *y* est la forme prise par la sonante *i* dans certaines positions: après voyelle ou entre voyelles. En aucun cas deux mots ou deux formes ne se distinguent par le fait que *i* est voyelle, deuxième élément de diphtongue ou consonne. *I* perd facilement sa qualité vocalique: *diát* «je l'ai» (alloc. masc.) est souvent prononcé *dyat*. L'adjectif *ái* «occupé (à faire quelque chose)» est prononcé tantôt en deux syllabes, tantôt en une seule.

Si l'on se réfère au tableau des phonèmes consonnes du parler de Larrau que nous avons donné dans *Homenaje a André Martinet*, t. II (1958), p. 103, on constate que, sur les 27 qui y figurent, 17 ne figurent jamais dans les éléments morphologiques des formes verbales personnelles: les labiales *m* et *p*; la labio-dentale *f*; les occlusives aspirées et les mouillées; *r*, *rr*; les mi-chuintées; les chuintantes (qui sont des mouillées); les spirantes sonores. La spirante chuintante sonore *j* se rencontre, devant voyelle, à l'initiale de plusieurs parti-

cipes passés et substantifs verbaux: *jakin* «su»*jakite* «action de savoir», *jarri* «assis», *jarte* «action de s'asseoir», en regard des formes à *i* initial devant consonne, comme *igan* «passé» et *igorri* «envoyé».

MODIFICATIONS PHONÉTIQUES RÉSULTANT DU CONTACT DE DEUX VOYELLES.

Ces modifications obéissent à des règles précises et simples dont les sujets parlants ont conscience. La connaissance de ces règles permet dans certains cas de déceler des contractions de voyelles et de restituer à coup sûr des formes plus anciennes et disparues, symétriques d'autres formes qui se sont conservées.

1° Neutralisation de l'opposition *ü/i* devant *e* et *a*. La voyelle *ü*, dans la conjugaison comme dans le déclinaison, se change en *i* quand elle est suivie de *e* ou de *a*: *dü*: «il l'a», *die* «ils l'ont» (cf. *dáki* «il le sait», *dakie* «ils le savent»); *zütü* «il vous (r.) a», *zutie* «ils vous (r.) ont»; *ziá* «il était» (alloc. masc.) en regard de *züná* (alloc. fém.) ce qui fait que la forme alloc. masc. signifiant «il était» se confond avec la forme alloc. masc. signifiant «il l'avait», *ziá*, dont l'*i* constitue la base (alloc. fém. *ziná*); *nien* «je l'avais» en regard de *bánü* «si je l'avais» (suppositif éventuel), *núke* «je l'aurais».

2° Contraction de *ae* en *e*. Dans la conjugaison, lorsqu'un *e* qui constitue un suffixe ou appartient à un suffixe s'ajoute à un *a* qui précède, *ae* se contracte en *e*. Ainsi, en regard de *ikkus baléza* «s'il le voyait» on a *ikhus balezé*, au lieu de *ikhus *balezáe*, avec déplacement de l'accent. Comme la forme relative de *dáki* «il le sait» est *dakien* «qui le sait, qu'il sait», on s'attend à avoir, en regard de *da* «il est», *zia* «vous (r.) êtes», *día* «ils sont», **dáen*, **ziáen*, **diáen*. Or on a *den* (avec *e* accentué dans la forme négative *eztén*), *zién*, *dién*.

Cela étant, comparons les formes suivantes: *ginén* «nous étions», *zinén* «vous (r.) étiez», *bagína* «si nous étions», *bazína* «si vous (r.) étiez», *gináte* «nous serions», *zináte* «vous (r.) seriez». L'*a* des quatre dernières est le même que celui de *da* «il est»; il constitue la racine. On doit penser que *ginén* et *zinén* sont des formes contractes pour **gináen*, **zináen*, le suffixe du passé figurant ici sous la forme *-en*, comme dans *zen* «il était», nég. *etzén*, qui doivent provenir de **záen*, **etzáen*; l'existence de *záen* est garantie d'autre part par *zatekien* «il aurait été», forme à suffixe *-teke* (*-ki-* devant *-en*). On doit de même penser que *zién* «ils étaient» est tiré de la base *ia-* que l'on trouve dans *día* «ils sont», *balía* «s'ils étaient», *liáte*, *liáteke* «ils seraient», *ziatekien* «ils auraient été»: la finale *-én* provient ici aussi de **-an*.

3° Traitement de *ee*: se contracte généralement en *e*: *zünien* «vous (r.) l'aviez», *zünien* «vous (pl.) l'aviez»; *züntien* «il vous (r.) avait», *züntien* «il vous

(r.) avaient»; *sár zíte* «entrez!» (r.) *sár zité* «entrez !» (pl.). L'accent se porte sur la dernière syllabe, dont la voyelle résulte de la contraction de *ée*. Toutefois, l'adjonction d'un suffixe *e* aux suffixes *-te* est *-ke* aboutit tantôt à *e* tantôt à *ie*: *zünúke* «vous (pl.) l'auriez», mais *nintzatién* «j'aurais été», et *núkí-en* «je l'aurais eu», en regard de *nintzáte* «je serais» et de *núke* «je l'aurais».

INFLUENCE DE VOCALISME DE LA RACINE SUR CELUI D'UN PRÉFIXE.

Dans la plupart des cas qui précèdent, l'addition d'un suffixe a pour effet de modifier le vocalisme de la racine. Il y a, inversement, des cas où le vocalisme de la racine influe sur celui d'un préfixe. Il s'agit d'un préfixe de pluriel et des préfixes de 1^{re} et de 2^e pers. comportant un élément nasal. Dans les formes sans indice de datif du verbe «avoir» et du verbe qui le double (racine *za-*), le pluriel du patient s'exprime au moyen d'un préfixe intercalé entre le préfixe personnel et la racine, et qui est constitué par un *t* précédé généralement d'une voyelle d'avant. Dans l'état actuel des choses, on a affaire aux combinaisons suivantes:

consonne (préf. pers.), voyelle plus *t*, racine *ü*.
 “ “ “ “ “ , racine *í*
 (formes alloc.)
 “ “ “ “ plus *t*, racine *za*.

La voyelle qui précède *t* est *i* dans le second et le 3^e cas, mais *ü* dans le premier: *g-ít-za-k*, forme auxiliaire d'impératif (*üz gítzak* «laisse-nous»), *g-ít-í-k* «il nous a» alloc. masc.), mais *g-üt-ü-k* «tu nous as». L'*ü* de *-üt-* s'est maintenu même quand l'*ü* de la racine est devenu *i* sous l'influence d'un *e* suivant, comme dans *gütíe* «ils nous ont», pour **gütúe*.

Dans les formes du 2^e groupe de tous les verbes, la consonne initiale qui caractérise la personne est suivie, à la 1^{re} et à la 2^e pers., d'un élément «voyelle plus *n*», sauf quand le préfixe désigne l'agent de 1^{re} ou de 2^e pers. du sg. Cette voyelle n'est jamais *a* ni *o*. Seul l'usage apprend qu'elle est *e* dans *banéndi* (auxil., *sár banéndi* («si j'entrais») et *i* dans *nintzan* «j'étais», *bagína* «si nous étions». Mais son timbre est déterminé par le timbre de la voyelle radicale dans les formes à racines *ü* «avoir», *i* «avoir» (alloc.), *ua* ou *u* «aller»: *nündüzün* «vous (r.) m'aviez» et «j'étais» (alloc.), *nindüzün* «il m'avait» (alloc.), *banundüzün* «j'allais» (alloc.); *babündü* «s'il t'avait», *bahundúan* «tu allais»; il n'y a pas de forme à vocalisme *i* qui leur fasse pendant, car il n'existe pas de formes allocutives à la 2^e pers.; *güntützün* «vous (r.) nous aviez» et «nous étions» (alloc.), *gintítzün* «il nous avait» (alloc.), *baguntützün* «nous allions» (alloc.).

L'ü s'est maintenu dans des formes comme *nündien* «il m'avait», pour **nündüen*, et dans *güntien* «il nous avait», pour **güntüen*. Enfin, le préfixe à nasale contient un *e* dans les formes à indice de datif où il est immédiatement suivi de la diphtongue *ei*: *néizün* «je vous (r.) l'avais», *héitan* «tu me l'avais», *genéizün* «nous vous (r.) l'avions», *zenéitan* «vous me l'aviez». On retrouve le vocalisme *e* dans *genón* «nous le lui avons», *zenón* «vous le lui aviez»; ces formes sont des formes contractes; on entend encore parfois *genéon*, *zenéon*, et l'*e* s'est conservé dans *genéitzon* «nous les lui avons», *zenéitzon* «vous les lui aviez».

CONJUGAISON SIMPLE ET CONJUGAISON COMPOSÉE, OU PÉRIPHRASTIQUE.

Presque tous les verbes se conjuguent au moyen d'auxiliaires, qui sont le verbe «être» et le verbe «avoir», doublés de verbes qui ne sont employés que comme auxiliaires (avec le radical verbal, lorsqu'il est distinct du participe passé): un verbe de la 1^{re} classe dont la racine est *di-*, et un verbe de la 2^e classe dont la racine est *za-*. De plus, quelques formes du conditionnel des verbes de la 2^e classe sont tirées d'une racine ou d'une base *io-*, il ne se crée plus aujourd'hui de formes personnelles simples, c'est-à-dire non composées. Les verbes de beaucoup les plus riches en formes simples sont «être» et «avoir», ainsi que les verbes qui les doublent, sauf *io-*, qui n'en possède qu'un très petit nombre. En dehors des verbes qui viennent d'être énumérés, seul un très petit nombre de verbes possède quelques formes simples: dans la 1^{re} classe, *júan*, *jun* «aller», *ebili* «marcher», *égon* «rester»; surtout, dans la 2^e, *jákin* «savoir». En outre, quelques verbes possèdent des formes simples uniquement à l'impératif: *égin* «faire», *érran* «dire», *éman* «donner», *ekhárrí* «porter». La racine *aigü-* «venir» a fourni une forme simple d'impératif et une forme relative du présent qui signifie «qui vient; prochain». (v. plus bas).

Même dans les verbes les plus riches en formes simples, toutes les combinaisons possibles d'uffixes personnels ne sont pas réalisées, ou du moins ne sont pas employées. Ainsi, je n'ai jamais entendu dans la conversation les formes du subjonctif des verbes de la 1^{re} classe qui signifient «que nous te...», «que nous lui...», «que nous vous...», «que nous leur...» et personne n'a pu me les donner. On dit, par exemple, *eztízü náhi mĩntza nakion* «il ne veut pas que je lui parle», en employant la forme *nakion* qui signifie «que je lui...»; mais on dit *eztízü náhi mĩntza gĩtien hái* «il ne veut pas que nous lui parlions», litt. «que nous parlions à lui», en employant la forme *gĩtien*, qui ne contient aucun indice à valeur de datif, et en ajoutant le pronom au datif *háí*.

La combinaison des formes personnelles des auxiliaires avec les formes nominales, non personnelles, des verbes principaux se fait selon des règles simples. Les verbes principaux sont employés dans la conjugaison sous quatre formes: radical verbal, thème nu du participe passé, participe passé au génitif en *-ko* ou en *-en* selon qu'il est terminé par une voyelle ou par une consonne, substantif verbal (en *-te*, *-ite* ou *-tze*) plus le suffixe *-n* d'inessif. Ces quatre formes se réduisent à trois lorsqu'il n'y a pas de radical distinct du participe. Mais les formes personnelles des verbes «être» et «avoir», ainsi que des verbes auxiliaires qui les doublent, sont nombreuses, et souvent, jusque dans un même temps et un même mode, elles sont construites sur des bases variées.

LA RACINE DANS LES FORMES PERSONNELLES.

Il n'y a que deux racines qui soient employées à l'état nu comme formes personnelles. Ce sont deux racines de la 1^{re} classe qui commencent par une voyelle: *úa* «va!» (participe passé *júan*), et cela uniquement dans l'expression *abilúa* «va-t-en!», composée de *ábil*, impératif de *ebíli* (rac. *bil-*) et de *úa*; *áigü* «viens!»; la racine *aigü-* ne se retrouve que dans la forme relative *dáigün* «qui vient; prochain» (*dáigün astía* «la semaine prochaine»).

La racine apparaît parfois clairement, dans certaines formes personnelles. On peut aussi la déduire du radical ou du participe passé en enlevant la voyelle initiale *e-* ou *i-*, ou la consonne *j-*, et, s'il y a lieu, le suffixe *i* ou *n*. Ainsi dans les exemples suivants:

Part. *júan*, *jun*, rac. *ua*, souvent réduite à *u-*: *dúa* «il va» *baduázü*, *badú-zü* «il va» (alloc).

Rad. *ébil*, part. *ebíli*, rac. *bil-*: *bazabíltza* «vous (r.) marchez».

Rad. *égon*, rac. *go-*: *baniagózü* «je reste» (alloc.).

Part. *jákin*, rac. *aki-*: *dákit* «je le sais».

Le verbe «être» utilise deux racines, *za-* (part. *ízan*) et *a-*, cette dernière sans participe ni radical: *nizáte* «je serai»; *da* «il est», *gináte* «nous serions». La base de *gía* «nous sommes» est inanalysable, même sous la forme *gíra*, qui est celle du souletin littéraire et qui est employée dans les chansons: troisième racine, ou base plus complexe? On ne sait. Dans *zait* «il m'est», *z-* fait figure de préfixe de 3^e pers., et la racine semble être *a-*. Dans *nitzáio* «je lui suis», la racine apparaît sous la forme *tza-*, peut-être sous l'influence de formes comme *nintzáion* «je lui étais»; l'opposition *z/tz* est neutralisée après *n*; *-n* plus *z-* et *-n* plus *tz-* aboutissent également à *-ntz-*. Dans *niz* «je suis», la racine *za-* a perdu sa voyelle finale. La racine *a-*, qui figure comme premier élément de

diphthongue dans la série de *zait* «il m'est», a disparu des formes allocutives correspondantes, *zítak*, *zítan*, *zítázü*.

Trois verbes, employés uniquement comme auxiliaires, n'ont pas de formes nominales: *di-* (1^{re} classe) et *za-* (2^e classe), qui apparaissent clairement dans plusieurs formes (*nádin*; *dezádan*), enfin *io-* (2^e classe), qui apparaît dans des formes de conditionnel (*ikhus zinío* «vous le verriez»). La forme du souletin littéraire est *iro-*. On ne peut pas dire si l'*i* appartient ou non à la racine.

Aucune forme du verbe «avoir» ne contient l'élément *-khe-* du participe passé *ükhen*. Cet élément n'a rien à voir avec le suffixe *-ke de dúket* «je l'aurai» et de *núke* «je l'aurais». Dans de nombreuses formes, notamment dans *düt* «je l'ai», *dúket*, *núke*, la racine apparaît sous la forme *ü*. Cet *ü* devient *i* quand il est suivi de *a* ou de *e*. Mais on trouve aussi *i* à la place de *ü* dans des formes allocutives où il n'est pas dû à l'action d'un *a* ou d'un *e* qui suit: *dik*, *din*, *dízü* «il l'a», en regard de *dük*, *dün* «tu l'as», *dúzü* «vous l'avez». L'analyse synchronique ne peut que constater cette alternance. Elle ne permet pas non plus de saisir un lien entre la racine *ü* et la base *ai-* de *naik* «tu m'as». Enfin, on peut se demander si *nündúke* «il m'aurait» doit être analysé en préf. *nün-* et rac. *dü-* ou en préf. *nünd-* et rac. *ü-*. Pour l'analyse synchronique, la seconde hypothèse est plus plausible, car aucun autre fait ne témoigne en faveur de l'existence d'une forme *dü-* de la racine, et en outre un préfixe à élément *-nd-* se retrouve dans *banundúzün* «j'allais» (all.), *bahundúan* «tu allais», de la racine *u-*. On analysera de même *baguntútzün* «nous allions» en *gunt-* et rac. *u-*, et *guntúke* «il nous aurait» en *günt* et rac. *ü-*.

Il arrive que la racine disparaisse. Considérons la racine *di-*, qui apparaît clairement dans la forme d'impératif *bádi* (2^e fam. sg.) et dans les formes de subjonctif présent *nádin*, *hádin*, *dádin*. Elle est réduite à *i*, auquel s'ajoute le suffixe de pluriel *-te*, dans la forme d'impératif *zíte* (2^e resp. sg.) et dans les formes de subjonctif *gítien*, *zítien*, *ditien*, *e* est devenu *i* devant le suffixe *-en*. Considérons maintenant les formes suivantes:

	Subj.	Suppos.	Condit.
	Imparfait	évent.	
1 s	<i>néndin</i>	<i>banéndi</i>	<i>néinte</i>
2 s	<i>béndin</i>	<i>bahéndi</i>	<i>héinte</i>
3 s	<i>lédin</i>	<i>balédi</i>	<i>léite</i>
1 p	<i>gintien</i>	<i>baginte</i>	<i>ginte</i>
2 r	<i>zintien</i>	<i>bazinte</i>	<i>zinte</i>
3 p	<i>litien</i>	<i>balite</i>	<i>lite</i>

La racine est réduite à *i* dans *balite* et dans *lite*. Elle a disparu dans *baginte*, *bazinte*, *ginte*, *zinte*. Le suffixe *-te* des deux premières formes, comme celui

de *balíte*, est un suffixe de pluriel. Le suffixe *-te* des deux dernières, qui figure au singulier et au pluriel dans toute la série à laquelle elles appartiennent, est le même que dans *nizáte* «je serai», *nintzáte* «je serais». On est amené à penser que, comme *léite*, en regard de *lédin* et de *balédi*, repose sur **ledite*, *néinite* et *béinte* reposent sur **nendite*, **hendite*. L'*i* s'est déplacé et est devenu deuxième élément de diphtongue, peut-être sous l'influence de *léite*, et *nd* s'est réduit à *n*. Il s'est ainsi créé une alternance de type original: 1 s et 2 s, diphtongue *ei* suivie de *n*; 3 s, diphtongue *ei* non suivie de *n*; 1 p et 2 r, voyelle *i* suivie de *n*; 3 p, voyelle *i* non suivie de *n*. Au point de vue synchronique, on a, dans 1 s et 2 s, des formes où ce qui reste de la racine s'est introduit à l'intérieur du préfixe personnel (*nen-*, *hen-*), et dans 1 p et 2 r des formes d'où la racine a disparu et qui se composent du préfixe personnel (*gin-*, *zin-*, cf. *gináte* «nous serions», *zináte* «vous seriez», de la rac. *a-* «être») et du suffixe modal *-te*.

MÉCANISME DE LA CONJUGAISON SIMPLE.

La conjugaison simple se fait en ajoutant des préfixes et des suffixes personnels à des bases dont certaines peuvent être tirées des autres, mais dont d'autres sont indépendantes, ou apparaissent telles à celui qui considère uniquement le parler dans son état actuel, et ne peuvent être prévues. Nous appelons base ce qui reste d'une forme quand on en enlève le ou les indices personnels qu'elle contient. La base est parfois identique à la racine; souvent elle contient des éléments ajoutés à la racine, par exemple des voyelles de liaison ou des indices de pluriel; parfois elle a un aspect tout à fait différent de la racine.

Exemples:

Présent de l'indic. du verbe «être» (sans indice de datif)

1 s et 2 s: base *iz*;

3 s : base *a*;

2 r, 1 p, 2 p, 3 p: base *ia*.

De ces trois bases on peut tirer les bases du futur: *izate(ke)*, *ate(ke)*, *iate(ke)*.

Présent de l'indic. du verbe «avoir» (sans indice de datif)

a) formes non alloc.

Patient de 1 s et de 2 s: *ai*;

Patient de 3 s et de 3 p: *ü*;

Patient de 2 r et de 1 p: *ütü*;

Patient de 2 p: *ütie*.

La base *ütie* est dérivée de la base *ütü*, et celle-ci de la base *ü*, qui n'est autre que la racine. Mais la base *ai* n'a, sur le plan synchronique, aucun rapport avec la base *ü*.

Les bases du futur s'obtiennent en ajoutant *-ke*, aux bases *ai*, *ü* et *ütü*, mais en regard de *ütie* on a *ütükie*.

b) formes alloc.

Patient de 1 s, de 3 s et de 3 p: *i*.

Patient de 1 p: *iti*.

Accent tonique. A l'intérieur d'une série de formes construites sur la même base, et plus encore dans le passage d'une série à une série dérivée, l'accent peut changer de place. Il a parfois une valeur morphologique

Au présent de l'indicatif du verbe «avoir», en syllabe finale dans les formes de plus d'une syllabe: 1° l'*ü* de la racine n'est jamais accentué (*éztü* «il ne l'a pas»); 2° la diphthongue *ai* et la voyelle radicale *i* (formes alloc.) le sont toujours (*enái* «il ne m'a pas»; *eník* «il ne m'a pas, alloc.»; *gitík* «il nous a», alloc.)

ANALOGIES ENTRE FORMES VERBALES DE PERSONNES DIFFÉRENTES, MAIS OÙ LES INDICES PERSONNELS REMPLISSENT LA MÊME FONCTION.

Certaines de ces analogies sont en rapport avec celles qui existent entre les pronoms personnels. Il est évident que *zü* «vous» (resp.) est à *gü* «nous» comme *hi* «toi» est à *ni* «moi». Il est évident aussi que *ziék* «vous» (pl.) n'est autre que *zü* pourvu d'une finale de pluriel; à part *ziék*, qui sert à la fois pour le nominatif et pour l'actif (exemple unique dans ce parler), les autres formes casuelles de ce pronom sont les mêmes que celles du pluriel des mots en *-ü*. Il est clair que *zü* est un ancien pronom de 2^e du pl. qui est devenu un «pluriel de politesse», en d'autres termes un pronom de 2^e du sg. à valeur respectueuse, et que l'on a créé un pluriel de *zü* pour désigner alors la 2^e du pl. De même, dans la conjugaison, les formes de 2^e pers. resp. du sg. étaient primitivement des formes de 2^e du pluriel, et l'on a créé des formes nouvelles de 2^e du pl. en ajoutant des indices de pluriel aux anciennes formes devenues des formes respectueuses du 2^e du sg. En particulier, en ajoutant à *zü* employé comme suf-

fixe personnel de 2^e resp. du sg. le suffixe *-e* qui sert à former le pluriel dans beaucoup de formes verbales, on a obtenu un suffixe *-zie* de 2^e du pl.

Cela étant, il y a analogie: 1^o entre les formes de 1^{re} du sg. et celles de 2^e familière du sg. du même mode et du même temps, et où les indices de ces personnes remplissent la même fonction (sujet, patient, agent, objet de référence); 2^o entre celles de 1^{re} du pl. et celles de 2^e resp. du sg. Dans les deux cas, on peut passer des unes aux autres par simples permutation des indices personnels. De *niz* «je suis», *níntzan* «j'étais» *düt* «je l'ai», *nündúke* «il m'aurait», *deit* «il me l'a» on peut tirer automatiquement *biz* «tu es», *híntzan* «tu étais», *dük* et *dün* «tu l'as», *hündúke* «il t'aurait», *deik* et *deñ* «il te l'a» (ou *eñ* provient régulièrement de *ein*). De même, de *gía* «nous sommes», *ginén* «nous étions», *dúgü* «nous l'avons», *güntúke* «il nous aurait», *déikü* «il nous l'a», on peut tirer automatiquement les formes de 2^e resp. *zía* «vous êtes», *zinén* «vous étiez», *dúzü* «vous l'avez», *züntúke* «il vous aurait», *déizü* «il vous l'a».

Toutefois il faut prendre quelques précautions quand les suffixes de 1^{re} du sg. et de la 2^e fam. sont suivis d'un suffixe constitué par une voyelle ou commençant par une voyelle. Ainsi, au subjonctif présent, en regard de la forme d'auxiliaire *dezádan* «que je le...», on a *dezayá* «que tu (m) le...» *deza-ñá* «que tu (f) le...»: ces deux formes ne sont pas superposables à *dezádan*.

Les formes de 2^e du pl. et de 3^e du pl. vont respectivement avec celles de 2^e resp. du sg. et celles de 3^e du sg. Seul fait exception un très petit nombre de formes de 3^e pers. du pl. du verbe «être»: *día*, *zien*, *balía*. Mais les formes de 2^e et de 3^e du pl. ne peuvent pas se déduire automatiquement des formes de 2^e resp. et de 3^e du sg; ou elles contiennent quelque chose de plus (un indice de pluriel qui n'est pas toujours le même), ou l'accent n'est pas toujours à la même place, ou le vocalisme n'est plus le même. Ainsi, on a à la 2^e du pl. *zyadé* «vous êtes», *zütýé* «il vous a», en regard de *zía* «vous êtes», *zütü* «il vous a», 2^e resp.; *sár zité* «entrez!» (pl.) en regard de *sár zíte* «entrez!» (resp.) *ikhus zitzén* «qu'il vous (pl.) voie», en regard de *ikhus zitzan* «qu'il vous (resp.) voie». A la 3^e du pl. on a *zaitz* «ils me sont», *deizt* «il me les a», *dakie* «ils le savent», *dié* «il l'ont», *hár bezé* «qu'ils le prennent !», *det* «je le leur ai», *genén* «nous le leur avons», en regard de *zait* «il m'est», *deit* «il me l'a», *dáki* «il le sait», *dü* «il l'a», *hár béza* «qu'il le prenne!», *dot* «je le lui ai», *genón* «nous le lui avions».

Exemple montrant dans quelle mesure les formes verbales sont motivées et prévisibles et dans quelle mesure elles ne le sont pas. Prenons pour exemple les formes sans indice de datif de l'indicatif présent du verbe «avoir». Commençons par les formes non allocutives. Elles contiennent deux indices personnels, un préfixe de patient et un suffixe d'agent.

Que faut-il savoir pour obtenir ces formes?

Il faut connaître avant tout la série des préfixes de patient et celle des suffixes d'agent des formes du 1^{er} groupe. Il faut savoir en outre, et cela une fois pour toutes, qu'une forme verbale ne peut pas contenir à la fois un indice d'agent et un de patient de 1^{re} pers., ni un indice d'agent et un de patient de 2^e pers., mais que toutes les autres combinaisons sont possibles.

1^o Série des suffixes d'agent. On la connaît une fois pour toutes: 1 s, *-t*; 2 m, *-k*; 2 f, *-n*; 2 r, *-zü*; 3 s, zéro; 1 p, *-gü*; 2 p, *-zie*; 3 p, *-e*. On sait aussi, une fois pour toutes, que, lorsque le patient est au pluriel, on emploie de plus en plus fréquemment *-tzü*, *-tzie*, au lieu de *-zü*, *-zie*.

2^o Série des préfixes de patient. On sait une fois pour toutes que les personnes sont caractérisées à l'initiale par les consonnes suivantes: 1 s, *n-*; 2 s, *h-*; 3 s et 3 p, *d-*; 1 p, *g-*; 2 r et p, *z-*. Mais il faut savoir en outre que, sauf dans *gía* «nous sommes», *zía* «vous (r.) êtes», *día* «ils sont», les préfixes de sujet et de patient *d-*, dans les formes de 3 p, ainsi que, par analogie, *g-* et *z-*, sont accompagnés d'indices de pluriel qui ne sont pas toujours les mêmes d'un verbe à l'autre et d'un temps ou d'un mode à l'autre. Dans le verbe «avoir» ces indices sont *-it-* ou *-üt-*, qui s'intercalent entre la consonne initiale et la voyelle de la racine ou de la base: *-it-* ou *-üt-* selon que cette voyelle est *i* ou *ü*: *g-üt-ü* «il nous a» (indiff.), *g-it-i-k* «il nous a» (alloc.). Il faut savoir enfin que, au présent et au futur du verbe «avoir», et nulle part ailleurs; le patient de 3 p est *t-*, par opposition à *d-*, indice du patient de 3 s, et qu'on n'ajoute pas à ce *t-* d'indice de pluriel.

On sait qu'en règle générale la forme à patient de 2 p se tire de la forme à patient de 2 r par adjonction du suffixe *-e*, qui se place après la racine.

La connaissance des règles qui précèdent et des exceptions signalées ne suffit pas encore pour obtenir toute la série des formes de l'indicatif présent du verbe «avoir»:

Citons les formes à agent de 3^e pers. du sg. (suffixe zéro):

nai «il m'a»;
hai «il t'a»;
dü «il l'a»;
gütü «il nous a»;
zütü «il vous (r.) a»;
zütütyé «il vous (pl.) a» ;
tü «il les a».

Le participe passé est *ükhen*. Rien ne permet de prévoir que la racine est constituée par *ü* dans les formes à patient de 3 s, de 3 p, de 1 p et de 2 r, mais que les formes à patient de 1 s et de 2 s ont pour base de diphtongue *ai*. Quant à la forme à patient de 2 p, il est aisé de penser que *zütütyé* provient de *zütie*, que

l'on entend d'ailleurs parfois, et que l'y de *ye* provient de l'addition de *e* à l'ü final de *zútu*.

Connaissant les formes *nai*, *dü*, *gütü*, *zütyé* et *tü*, on peut en déduire, c'est-à-dire prévoir toutes les autres:

naik, *nañ* «tu m'as», *náizü* «vous (r.) m'avez», *naizi* «vous (pl.) m'avez», *náie* «ils m'ont»;

hait «je t'ai», *háigü* «nous t'avons», *báie* «ils t'ont» ; *düt* «je l'ai», *dük*, *dün* «tu l'as», *dúgü* «nous l'avons», *dúzü* «vous (r.) l'avez», *düzie* «vous (pl.) l'avez», *díe* «ils l'ont»;

gütük, *gütün* «tu nous as», *gütüzü* (et *-tzü*) «vous (r.) nous avez», *gütüzie* (et *-tzie*) «vous (pl.) nous avez», *gütie* «ils nous ont»;

zútüt «je vous (r.) ai», *zütügü* «nous vous avons», *zütie* «ils vous ont»;

zütyét «je vous (pl.) ai», *zütyégü* «nous vous avons», *zütyé* «il vous ont»;

tüt «je les ai», *tük*, *tün* «tu les as», *tügü* «nous les avons», *tüzü* (et *-tzü*) «vous (r.) les avez», *tüzie* (et *tzie*) «vous (pl.) les avez», «ils les ont».

Formes allocutives. Il faut savoir que le vocalisme de la racine est ici *i*. Les trois «têtes de liste» qu'il faut connaître sont *nik*, *gitik* et *tik*. Il faut savoir: 1° que, lorsqu'il doit y avoir une voyelle de liaison entre l'indice *k* ou *n* et une consonne qui suit, cette voyelle est *a*; 2° que, lorsque l'indice allocutif doit être suivi d'une voyelle de liaison ou du suffixe *-e* de pluriel, *k* disparaît et *n* se mouille. Il faut tenir compte, en outre, de la place de l'accent. Dans les formes allocutives familières, il est toujours sur la syllabe finale, sauf dans *diágü* et *diñágü*. On dit *badík*, *eztík*, contre *bádük*, *éztük*. On a donc:

Patient de 1 s: *nik*, *nin*, *nízü* «il m'a»; *nié*, *niñé*, *nizie* «il m'ont»;

Patient de 3 s: *diát*, *diñát*, *dit* (et non la forme attendue **dízüt*) «je l'ai»; *dik*, *din*, *dízü* «il l'a»; *diágü*, *diñágü*, *dizügü*; *dié*, *diñé*, *dizie* «ils l'ont»;

Patient de 1 p: *gítik*, *gítin*, *gítizü* (ou *-tzü*) «il nous a»; *gitié*, *gitiñé*, *gitizie*, (ou *-tzie*) «ils nous ont»;

Patient de 3 p: *tiát*, *tiñát*, *tit* (et non la forme attendue **tízüt*) «je les ai»; *tik*, *tin*, *tízü* (et *-tzü*) «il les a»; *tiágü*, *tiñágü*, *tizügü* (et *-tzügü*) «nous les avons»; *tié*, *tiñé*, *tizie* (et *-tzie*) «ils les ont».

Les formes non allocutives sans indice de datif de l'indicatif présent du verbe «avoir» sont au nombre de 40:

Série de *nai*: 6;

Série de *hai*: 4;

Série de *dü*: 8;

Série de *gütü*: 6;
 Série de *zütü*: 4;
 Série de *zütyé*: 4;
 Série de *tü*: 8;

Pour les obtenir à coup sûr, il faut connaître 5 formes: *nai*, *dü*, *gütü*, *zütyé* et *tü*. On peut en tirer respectivement (en les comptant) 10, 8, 10, 4 et 8 formes. Si l'on sait tirer *zütyé* de *zütü* et si l'on sait que les formes à patient de 3 p sont caractérisées ici par le préfixe *t-*, le nombre des formes d'où l'on peut tirer toutes les autres se réduit à 3: *nai*, *dü*, *gütü*. On ne peut pas prévoir la dissymétrie qui existe entre la forme à patient de 1 p et celle à patient de 1 s, et deviner que *gütü* va avec *dü* et non avec *nai* pour ce qui est du vocalisme de la racine.

Quant aux formes allocutives, elles sont au nombre de $12 \times 3 = 36$:

série de *nik* $2 \times 3 = 6$;
 série de *dik* $4 \times 3 = 12$;
 série de *gitik* $2 \times 3 = 6$;
 série de *tik* $4 \times 3 = 12$;

Pour les obtenir à coup sûr, il suffit, si l'on sait que le vocalisme de la racine est partout *i*, de connaître 3 formes, *nik*, *gitik*, *tik*, d'où l'on peut tirer respectivement 18, 6 et 12 formes. Si l'on sait tirer *gitik* de *nik*, par insertion de l'élément *-it-*, et *tik* de *dik* par substitution de *t-* à *d-*, on peut, semble-t-il au premier abord, tirer toutes les formes allocutives de *nik*. Mais il y a deux formes inattendues: *düt* au lieu de **dizüt*, et *tit* au lieu de **tizüt*. Il faut donc compter au moins deux formes allocutives à connaître pour en déduire toutes les autres: *nik*, et *düt* (celle-ci, forme resp., ne contenant aucun indice allocutif).

Donc, pour obtenir les 76 formes sans indice de datif, il faut connaître: au minimum 3 formes non allocutives (sur les 40), et 2 allocutives (sur les 36); au maximum 5 non allocutives et 4 allocutives.

On peut tirer les formes du futur des formes du présent par addition du suffixe *ke* aux bases *ai*, *ü*, *ütü*, *i*, *iti*. La forme de futur correspondant à *zütyé* «il vous a» (pour **zütü -e*) est *zütükyé* (pour **zütü-ke-e*).

Donc les 3 formes non allocutives et les 2 allocutives indiquées plus haut permettent d'en obtenir 2 fois 76, c'est-à-dire 152. Sans doute les choses ne se passent pas toujours aussi simplement surtout avec les formes qui contiennent un indice de datif. Mais les faits qui viennent d'être exposés montrent combien la part du prévisible, du «relativement motivé», peut-être grande dans un parler basque local qui se transmet de génération en génération uniquement par tradition orale.

SCHEMA DE LA CONJUGAISON DANS LE BASQUE DE LARRAU (Haute-Soule)*

A Larrau, la conjugaison procède du même système, à quelques détails près, que dans le reste de la Soule. Elle est, pour presque tous les verbes, périphrastique. On obtient leurs formes personnelles en ajoutant, selon des règles très simples, à une forme non-personnelle (substantif verbal, participe passé, radical verbal quand il est différent du participe passé) les formes personnelles de cinq verbes qui servent d'auxiliaires. Seuls les deux premiers, "être" et "avoir", ont aussi une existence indépendante, avec une signification propre. Les trois autres ne s'emploient que comme auxiliaires; ils n'ont ni radical verbal ni participe passé ni substantif verbal. Ils se construisent, au contraire de "être" et de "avoir", avec le radical verbal lorsqu'il en existe un distinct du participe passé. Le premier, dont la racine est *di-*, souvent réduite à *i-*, sert dans la conjugaison des verbes de la 1^{re} classe (intransitifs), les deux autres servent dans celle des verbes de la 2^e classe (transitifs). L'un a pour racine *za-*, l'autre *io-* ou *o-* (car on ne peut pas savoir si l'*i* appartient ou non à la racine); ce dernier ne s'emploie qu'au conditionnel présent, où il double ou remplace le verbe *za-*.

On peut deviner dans une certaine mesure leur signification propre en considérant des verbes tirés de substantifs ou d'adjectifs. De *hândi* "grand", *zâbal* "large", *âsto* "âne", d'où "sot", *hur* "eau", ont été tiré les participes passés *handîtü*, *zabâltü*, *astôtü*, *hürtü*, qui signifient "grandi (devenu ou rendu grand)", "élargi, ouvert", "abêti", "fondu", et les substantifs verbaux *handîtze*, *zabâltze*, *astôtze*, *hürtze*. Si l'on ajoute *da* "il est" à ces participes passés, on obtient des formes d'indicatif parfait signifiant "il est devenu grand, large, sot", "il a fondu" (litt. "il est devenu eau"). Or, pour obtenir le subjonctif, le suppositif éventuel et le conditionnel de ces verbes, il faut employer avec *di-*, *za-* et *io-* le radical verbal. Comme ce dernier diffère du participe passé par l'absence du suffixe *-tü* ou *-i*, il est ici identique aux substantifs ou adjectifs

*Via Domitia XX, 1963, (100-107)

d'où l'on a tiré les participes passés: *hándi dádin* "qu'il grandisse", *hur dádin* "qu'il fonde" signifient litt. "qu'il devienne grand", "qu'il devienne eau", *hándi léyte* "il grandirait", *hur léyte* "il fondrait", litt. "il deviendrait grand", "il deviendrait eau". On peut donc penser que *di-* signifie "devenir". Un raisonnement analogue conduit à penser que *za-* et *io-* signifient "faire, rendre (accompagné d'un attribut du complément d'objet direct)", car *hándi baléza* "s'il l'agrandissait", *hur lío* "il le fondrait" signifient litt. "s'il le rendait grand", "il le ferait (devenir) eau".

Le verbe "être" utilise deux racines: *za-* (participe passé et radical *ízan*) et *a*; la première se présente aussi sous les formes *z*, *tza*, *tz*.

Le verbe "avoir" a pour racine *ü*, qui devient *i* devant voyelle. Son participe passé, qui sert aussi de radical, *úkhen*, contient un élément *khe* sur lequel l'analyse synchronique n'apprend absolument rien, et qui ailleurs n'apparaît dans aucune forme personnelle.

Les verbes "être" et "avoir", à certains modes et temps, suivent la conjugaison périphrastique. D'autre part, au futur et au conditionnel, des formes simples coexistent avec des formes périphrastiques qui ont la même valeur.

Une seule forme fait exception à la règle d'après laquelle le radical verbal ne peut se construire avec les verbes "être" et "avoir". Elle est obtenue au moyen de la forme relative *dúgün* "que nous avons", suivie du radical du verbe principal, ou de son participe si ce verbe n'a pas de radical qui en soit distinct. Les formes *dúgün ikhus* "voyons", *dúgün ján* "mangeons" équivalent aux formes de subjonctif *ikhus dezágün*, *ján dezágün* employées avec valeur d'impératif. Ce type existe dans les autres parlars souletins (Inchauspe, *Le verbe basque*, 263) et hors du souletin (Pierre Lafitte, *Grammaire basque*, paragraphes 439 et 638).

On ne peut pas tirer mécaniquement la conjugaison périphrastique de la conjugaison des verbes auxiliaires. Par exemple, si le subjonctif des verbes périphrastiques est fait comme des verbes auxiliaires (*ízan nádin* "que je sois", *égon nádin* "que je reste"), par contre les verbes "être" et "avoir" ont au conditionnel des formes simples, tandis que les autres (à l'exception de *jákin* "savoir") ont des formes composées: *lizáte* "il serait", mais *égon léyte* "il resterait".

Les formes simples de tout verbe basque se divisent en deux groupes, suivant la forme des indices personnels qu'elles contiennent: celui du présent et celui de l'éventuel et du passé. Elles expriment par d'autres moyens les oppositions suivantes: présent (présent actuel ou intemporel) et futur; assertion sans condition et hypothèse; certain et probable.

Les tableaux de modes et temps de la conjugaison souletine et les remarques sur les modes et les temps de cette conjugaison que nous avons publiées

dans *Eusko-Jakintza*, V (1951), 93-106, et VI (1952), 11-39, valent pour le parler de Larrau, sauf que ce parler ignore le votif. On y exprime le souhait et le regret au moyen du suppositif éventuel employé en proposition indépendante exclamative: *á! báníi sos!* "ah! si j'avais de l'argent!", *á! jin balédi!* "ah! s'il venait!".

Nous avons présenté dans un article précédent paru en nov. 1959 des "remarques sur la structure des formes verbales du parler basque de Larrau". Nous nous proposons ici de montrer les principes suivant lesquels on peut obtenir les formes simples des divers modes et temps des verbes "être" et "avoir", ainsi que des autres verbes auxiliaires, à partir d'un petit nombre de formes fondamentales, "formes-souches", formes-nues qui ne contiennent, outre la racine, que le ou les indices personnels et, si cela est nécessaire, une voyelle de liaison entre le préfixe personnel et la racine. Nous donnerons aussi les formes simples du verbe *jákin* "savoir", le seul qui, à Larrau, ait conservé un jeu complet de formes simples (toutes à patient de 3^e pers.).

La formation des modes et des temps se fait au moyen des cinq morphèmes suivants:

- 1° préf. *ba-* "si";
- 2° suff. *-n*, *-en*, *-an* de passé;
- 3° suff. *-n*, *-en*, *an* de subjonctif, parfois remplacé par le suff. *-la*;
- 4° suff. *-te*, *-teke*, *-ke*: 1° futur; 2° conditionnel; 3° probabilité;
- 5° suff. complexe *-tien*, *-tekien*, *-kien*: 1° conditionnel passé; 2° probabilité dans le passé.

Remarques -

1° Le suffixe de passé ne peut figurer que dans des formes du 2^e groupe.

2° Une forme ne peut pas contenir à la fois les deux suffixes *-n*. L'imparfait du subjonctif n'en contient qu'un, celui du subjonctif. Ce qui distingue du subjonctif présent, c'est qu'il est formé au moyen d'indices personnels du 2^e type: *dádin* (subj. prés.), mais *lédin* (subj. imp.); ici, en outre, la voyelle qui précède la racine diffère.

3° Les deux seuls morphèmes énumérés plus haut qui peuvent figurer à la fois dans une même forme sont les suffixes *-te/-ke* et le suffixe de passé: d'où le suffixe complexe *-tien*, *-tekien*, *-kien*, pour *-te-en*, *-teke-en*, *-ke-en*. Il ne s'ajoute pas aux racines *di-*, *za* et *io-*.

4° Le suff. *-n/-la* de subjonctif sert à exprimer la fin ("pour que"), l'ordre, le souhait.

5° Les suff. *-te*, *-ke*, *-teke* ont la même valeur. Il en est de même des suffixes *-tien*, *-kien*, *-tekien*. Le suff. *-te* ne s'emploie qu'avec "être" et *di-*. On lui

ajoute parfois facultativement le suff. *-ke*. L'inverse ne se produit jamais: on ne peut pas ajouter *-te* à *-ke*.

L'emploi de *-ke* est facultatif dans les formes de conditionnel présent obtenues au moyen de *io-*. On peut dire *ikhus lio* ou *ikhus lióke* "il le verrait".

Les suffixes *-te*, *-teke*, *-ke* s'emploient dans les formes qui expriment autre chose qu'une réalité présente et certaine. Ajoutés à une forme du groupe du présent, ils indiquent soit une réalité qui n'est pas présente, mais à venir (indicatif futur), soit une réalité présente, mais non certaine (présent de probabilité). Ajoutés à une forme du 2^e groupe sans suffixe de passé, ils expriment l'éventualité (conditionnel présent) ou en renforcent l'idée. La combinaison de ces suffixes et du suffixe de passé sert à exprimer soit l'éventualité dans le passé soit la probabilité dans le passé.

Citons quelques exemples, où nous emploierons les formes allocutives, que l'on emploie obligatoirement dans ces types de phrase. En regard de *éy dízú* "il est malade" (réalité donnée pour présente et certaine), *éy dúkézú* peut signifier, selon le contexte ou les circonstances, "il sera malade" ou "il doit être malade": *óro edáten bádü*, *éy dúkézú* "s'il boit tout, il sera malade"; *ezúzü jin*, *éy dúkézú* "il n'est pas venu, il doit être malade". En regard de *éy zízün* "il était malade" (fait passé et certain), *éy zúkézün* peut signifier "il aurait été malade" ou "il devait être malade": *óro édan balü*, *éy zúkézün* "s'il avait bu tout, il aurait été malade"; *átzo ezkinízün ikhusi*, *éy zúkézün* "nous ne l'avions pas vu hier, il devait être malade". *Ey lükézú* signifie "il serait malade": *óro édan baléza*, *éy lükézú* "s'il buvait tout il serait malade".

TABLEAU I

Formes nues existant effectivement

	1 ^{er} groupe		2 ^e groupe
"être"	indicatif présent	<i>da</i>	
"avoir"	indicatif présent	<i>dü</i>	
<i>jakin</i>	indicatif présent	<i>daki</i>	
<i>dí-</i>	impératif (série incomp.)	<i>bedi</i>	
<i>za-</i>	impératif (série incomp.)	<i>beza</i>	
<i>io-</i>			conditionnel prés.: <i>lio</i> (série incomplète)

Dans les tableaux qui suivent, on n'indique la place de l'accent que lorsqu'elle n'est pas ou ne semble pas régulière. En règle générale, il porte sur l'avant-dernière syllabe du mot. Nous plaçons un accent sur les formes monosyllabiques lorsque, précédées d'une particule qui fait corps avec elles, elles sont accentuées. Par exemple, nous écrivons *zén* "il était" parce que, dans *bazén* "il y avait; s'il était" et dans *etzén* "il n'était pas, il n'y avait pas", *zén*

porte l'accent. Par contre, *hiz* "tu es" est écrit sans accent parce que cette forme reste atone dans *báhiz* "tu y es; si tu es" et dans *éhiz* "tu n'es pas".

TABLEAU II

A- Rôle des cinq morphèmes dans la formation des modes et des temps

		<i>ba-</i>	<i>n-</i> passé	<i>-n/-la</i>	<i>-te, -ke</i>	<i>-tien, -kien</i>
"être", "avoir"	1	1 ^{er} sup.	+		futur	+
"savoir"	2	2 ^e sup.			cond. prés.	cond. pas.
<i>di-</i> et <i>za-</i>	1		+	subj. prés.		+
	2	2 ^e sup.		subj. imp.	cond. prés.	
<i>io-</i>	2				cond. prés. (<i>-ke facult.</i>) (série incom- plète)	

B - Formes correspondantes

"être"	1	<i>bada</i>	+		<i>date</i>	+
	2	<i>balitz</i>	<i>zén</i>		<i>lizate</i>	<i>zatie</i>
"avoir"	1	<i>badü</i>	+		<i>düke</i>	+
	2	<i>balü</i>	<i>zien</i>		<i>lücke</i>	<i>zükien</i>
"savoir"	1	<i>badaki</i>	+		<i>dakike</i>	+
	2	<i>baleki</i>	<i>zakien</i>		<i>lakike</i>	<i>zakikien</i>
<i>di-</i>	1		+	<i>dadin</i>		+
	2	<i>baledi</i>		<i>ledin</i>	<i>leyte</i>	
<i>za-</i>	1		+	<i>dezan</i>		+
	2	<i>baleza</i>		<i>lezan</i>	<i>litzake</i>	
	2				(série incomp.)	
<i>io-</i>					<i>lioke</i>	
					(série incomp.)	

Ces tableaux font apparaître des symétries, des dissymétries, des emplacements vides. On peut affirmer que certains emplacements ont toujours été vides: car le suffixe *-n* de passé ne peut, selon la structure du verbe basque, figurer dans des formes du 1^{er} groupe, c'est-à-dire qui contiennent des indices personnels du 1^{er} type. Nous les indiquons au moyen d'une croix. Par contre, certaines formes aujourd'hui inconnues ont pu exister autrefois, en ce sens qu'aucune raison de structure ne les empêche d'exister. Et effectivement on les rencontre dans les vieux textes souletins: ainsi *diro*, forme du 1^{er} groupe correspondant à *liro*, devenu *lio*: *har diro* était une forme de potentiel présent-futur qui avait la même valeur que lab. *har dezake*: "il peut (pourra) le prendre". On lit par exemple dans une poésie d'Etchahoun écrite en 1830:

Bestek eraman derik hik behar kolpia,
Bena kübera dirok orano hartzia

“Un autre a reçu à ta place le coup que tu devais recevoir, mais tu peux encore recouvrer ta créance”. On se sert aujourd’hui, pour exprimer une possibilité présente ou future, de formes du type *ikusten abal dü* “il peut le voir”, *ikhusten ahalko dü* “il pourra le voir”.

Le jeu des cinq préfixes et suffixes qui servent à former les divers modes et temps se fait d’une manière simple. Les formes sont faciles à analyser, mais il n’est pas toujours possible de les prévoir dans le détail.

Le maximum de régularité s’observe dans la formation du 1^{er} suppositif des verbes “être” et “savoir”: il s’obtient mécaniquement en ajoutant le préfixe *ba-* à l’indicatif présent. Il existe aussi un suppositif de l’imparfait, qui s’obtient aussi mécaniquement, en ajoutant le même préfixe à l’imparfait de l’indicatif. Nous ne l’avons pas fait figurer dans nos tableaux. *Dembuá eder báda, paseátzen gütützü* “si le temps est beau, nous nous promenons” a pour pendant à l’imparfait *dembuá eder bazén, paseátzen gütützüñ* “si le temps était beau, nous nous promenions”.

La formation du futur simple des verbes “être”, “avoir” et “savoir” au moyen des suffixes *-te, -teke, -ke* se fait sans difficulté. Mais il faut parfois tenir compte des changements subis par les voyelles en contact. Ainsi, en regard de *dü* “il l’a”, *die* “ils l’ont” (pour **dü-e*) on a *dúke* “il l’aura”, *dúkíe* “ils l’auront”, où *ü* garde son timbre, mais où l’e de *-ke* se change on *i*.

Le 2^e suppositif et le conditionnel présent peuvent se tirer l’un de l’autre. Si l’on compare *balü* “s’il l’avait” et *lúke* “il l’aurait”, on voit qu’il suffit de supprimer le préfixe de *balü* et d’ajouter le suffixe *-ke* pour obtenir *lúke*, ou inversement de supprimer le *-ke* de *lúke* et d’ajouter *ba-* pour obtenir *balü*. Pour le verbe “être”, les choses se compliquent un peu avec *balitz* en regard de *lizate*.

De la base commune à *balü* et à *lúke* on peut tirer le conditionnel passé *zukien* et l’imparfait de l’indicatif *zien*, en tenant compte du changement d’indice personnel et du passage *deü* à *i* devant *e*. A la 1^{ère} pers. du sing. de l’agent, on a:

banü, núke, nükien, nien.

Les formes correspondantes du verbe “être” sont, à la 1^{ère} pers. du sing. du sujet:

banintz, nintzate, nintzatieñ, nintzan.

Les rapports sont moins clairs à la 3^e:

balitz, zén, lizate, zatien.

Banintz, *nintzan*, *nintzate*, *nintzatién* se tirent d'une forme-souche **nintz* symétrique de *n-i-z*, qui n'est employée à l'état nu dans aucun parler basque. Les formes de 3^e pers. du sing. du 2^e groupe du verbe "être" sont tirées les unes de la racine *za-*, les autres de la racine *a*. *Lizate* et *balitz* supposent une souche **l-i-z-a*/**l-i-tz*. Dans *zatién*, *z-* est l'indice personnel et *a* la racine. *Zatién* correspond à *zén* comme *nintzatién* "j'aurais été" à *nintzan* "j'étais". Même si l'on ne dispose pas d'autres données que les formes actuelles du parler de Larrau, on est amené à penser que *zén* doit être issu de *z-á-en*, dont l'*a* s'est conservé dans *zatién*, mais a donné un *é* accentué par suite de sa contraction avec la voyelle suivante de la dernière syllabe. Cette idée est confirmée par un autre fait. On a à l'imparfait *ginén* "nous étions", *zinen* "vous étiez", en regard du suppositif éventuel *ba-gín-a* "si nous étions", *ba-zín-a* "si vous étiez", et du conditionnel présent *gin-á-te* "nous serions" et *zin-á-te* "vous seriez", tirés eux aussi de la racine *a*. On peut donc considérer que *zén* et *zatién* sont tirés d'une souche **z-a*, fournie par la racine *a*. Ainsi, l'on a, dans le 2^e groupe du verbe "être", pour la 3^e pers. du sing., deux souches, **l-i-za*/**l-i-tz* et *z-a*, tirés respectivement des racines *za-* et *a*.

Dans les verbes *di-* et *za-*, on peut tirer l'un de l'autre *ba-ledi* et *ledi-n*, *ba-leza* et *leza-n*. Mais *leyte* ne se déduit pas mécaniquement de la base *ledi-*, et *lezake* ne s'emploie pas; il est remplacé par *lio*. Les rapports sont réguliers à la 3^e pers. du pl; du patient: *ba-litza*, *litza-n*, *litza-ke*. Mais ces racines ne donnent pas de formes en *-tién nién -kien*.

Le maximum d'irrégularité apparaît au conditionnel présent périphrastique des verbes de la 2^e classe: il se tire de deux racines *za-* et *io-*. Dans quelques cas, deux formes coexistent: ainsi l'on peut dire *ikhus nindio* ou *ikhus nintzake* "il me verrait". Mais dans la plupart des cas l'une des formes s'emploie à l'exclusion de l'autre. L'emploi de *-ke* est facultatif avec la racine *io-*, obligatoire avec toutes les autres.

Seuls "être", "avoir", et "savoir" ont un conditionnel passé simple. Les autres verbes forment leur conditionnel passé d'une tout autre manière que leur conditionnel présent: au moyen de l'imparfait de l'indicatif des verbes "être" et "avoir" et du participe passé pourvu des suffixes *-en* ou *-ko* suivant qu'il est terminé par une consonne ou une voyelle: *egonen zen* "il serait resté", *ikhusiko zien* "il l'aurait vu", en regard de *egon leyte* "il resterait", *ikhus lio* "il le verrait". Ces formes servent d'autre part d'imparfait du futur.

Ainsi, le système des modes et des temps, comme celui des personnes, est simple dans ses grandes lignes. Mais il présente sur divers points de l'imprévu dans le détail. La plupart des formes se laissent facilement analyser, et on les comprend, même si on ne les a jamais employées ni entendues auparavant. Mais beaucoup ne peuvent pas être prévues exactement, et il faut les appren-

dre telles quelles. Toutefois, lorsqu'on a appris les formes usuelles des verbes "être", "avoir" et des auxiliaires *di-*, *za-* et *io-*, on sait conjuguer n'importe quel verbe.

LES FORMES DU VERBE “ÊTRE” ET DE LA CONJUGAISON PÉRIPHRASTIQUE EMPLOYÉES PAR DECHEPARE*

Nous avons, dans notre *Système du verbe basque au XVI^e siècle*, indiqué les types de formes du verbe “être” et “avoir”, ainsi que les types de formes composées, ou périphrastiques, employées par Dechepare: v. I, 82-83 et 93-95; II, ch. III (v. aussi *BRSVAP*, VII, 1952, p. 328-329). Nous donnons ici un relevé complet des formes elles-mêmes, disposé en tableaux qui permettent d'observer les structures, leurs symétries et leurs oppositions. L'ordonnance de ces tableaux est, à peu de chose près, la même que dans *Système du verbe basque*, t. I, p. 521 (formes simples) et dans II, p. 118 (formes à auxiliaires). Elle ne s'en écarte que sur un point. Pour les motifs que nous avons exposés dans deux articles du *Bulletin de la Société de Linguistique*, notamment t. LI (1955), p. 172-175, nous rapportons désormais une partie des formes dites d'impératif au groupe du réel (présent nu) et l'autre (formes à sujet ou patient de 3^e pers.) au groupe du non-réel (impératif proprement dit):

réel

non-réel

présent nu


 commandé | éventuel || passé (ex-réel)

Nous indiquerons dans la suite de cette étude la ou les significations de chaque forme et le nombre de fois qu'elle est employée.

“ÊTRE”

Dechepare n'emploie en fait de formes composées du verbe “être” que des formes de parfait et de futur.

Le présent nu exprime ce qui est au moment considéré ou d'une façon permanente; le prétérit, ce qui était, mais n'est plus.

**Boletín de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País*. XVI (123-133), 1960

Pas de formes d'impératif. Le commandement, le souhait, le voeu s'expriment au moyen de formes de présent à suffixe relatif ou à suffixe *-la*.

Pas de formes nues d'éventuel. En proposition indépendante ou principale, l'éventualité s'exprime au moyen de formes à suffixe *-te/-que*.

La forme relative du présent peut servir à exprimer: 1° dans une proposition subordonnée, un état de fait ou un but; 2° dans une proposition indépendante, un voeu. *Misericordiaz bethe ciraden iaun eztia* (I, 58) "doux seigneur qui êtes plein de miséricorde"; *ayta eta ama ohoraiçac vici yçan lucequi* (I, 217) "honore tes père et mère afin de vivre (litt. "que tu sois vivant") longuement"; dans Préf., I. 29, *obligatu guiren* "pour que nous soyons obligés" est introduit, après d'autres formes à valeur finale, par *ceren*, qui figure 9 lignes plus haut; *ezten çutan faltaric!* (II, 140) "ne nous faites pas défaut", litt. "qu'il n'y ait pas de manque en vous!".

Le présent à suffixe *-la* sert: 1° dans une proposition subordonnée, à indiquer une circonstance du procès (sorte de complément de manière) ou à compléter un verbe signifiant "dire" ou "croire"; 2° dans une proposition indépendante ou principale, à exprimer un ordre ou un voeu. *Ororençat bera bayta, leyaldele, abastu* (II, 44) "(elle est si accomplie) qu'à tous, loyalement (litt. "étant loyale"), elle suffit"; *aytorcendut beqhatore niçala* (I, 184) "j'avoue que je suis un pécheur"; *oray dela çuyendaco maradicionia!* (I, 357) "maintenant, qu'il y ait pour vous la malédiction!"; *neque eçauçula gitia nigana!* (X, 42) "ne mettez pas de mauvaise grâce à venir me trouver!", litt. "que venir me trouver ne vous soit pas pénible!"

Le présent à préfixe *ba-* (1^{er} suppositif) exprime une hypothèse envisagée dans le plan de la réalité: *gogo honez içaneniz, vicy baniz, bataren* (IV, 5) "je serai volontiers, si je vis, (captif) de l'une d'elles".

Présent à préfixe *bait-*: *çubaicira gracia ororen ama eta yturburuya* (I, 405) "vous qui êtes la mère et la source de toutes les grâces". Précédé de *ceren*: *ceren bayniz saxuya* (I, 395) "parce que je suis souillé".

Le présent à préfixe *-te/-que* peut avoir valeur de futur ou de présent intemporel: *çuhaur nabi bacirade, ni segretu nuqueçu* (XII, 17) "si vous voulez l'être vous-même, je serai discret"; *hobena date gayzenic* (II, 14) "le meilleur est des plus pernicieux". Avec *othe* et *ecin* il exprime une possibilité (ou une impossibilité) présente ou future: *amoretan othedate leyal denic batere* (II, 11) "en amour, peut-il y en avoir aucune qui soit loyale?"; *berce videric ecin date* (I, 104) "il ne peut y avoir d'autre voie".

Le futur périphrastique de type ordinaire, plus rare que le futur simple (présent à suffixe *-te*), exprime toujours ce qui sera. Le futur simple et le futur périphrastique ont la même valeur.

Pas de formes nues d'éventuel. En proposition indépendante ou principale, l'éventualité s'exprime au moyen de formes à suffixe *-te/-que*: *ny erregue balinbanynz, erreguina cinate* (VIII, 2) "si j'étais roi, vous seriez reine". L'éventuel à suffixe *-te* sert parfois à exprimer une affirmation atténuée; *yxilica egoytia ederrago liçate* (III, 5) "il serait plus beau de se taire [que de dire du mal des femmes]". En XII, 41, il remplace le présent à suffixe *-te* dans une proposition subordonnée dépendant d'un verbe au prétérit; il équivaut alors à l'imparfait du futur français, qui a la même forme que le conditionnel présent: *hori horla liçatela nicin neure veldurra* "qu'il en serait ainsi, telle était bien ma crainte".

L'éventuel à suffixe relatif ne se distingue du prétérit qu'à la 3^e pers., où le préfixe de sujet est *z-* pour celui-ci, *l-* pour celui-là: *çu misericordieren refugio cinaden* (II, 14) "(Dieu vous créa) afin que vous fussiez le refuge de la miséricorde"; *cinaden* signifie aussi "vous étiez"; *oray oro nahi nuque liren Ieyncoagatic* (II, 81) "maintenant je voudrais que toutes (mes peines) fussent à cause de Dieu".

L'éventuel à préfixe *ba-* (2^e suppositif) exprime une hypothèse envisagée sur un plan différent de la réalité: VIII, 2, cité à propos de l'éventuel à suffixe *-te*. L'éventuel à préfixe *ba-* s'emploie parfois à la place de la forme relative de l'éventuel pour exprimer l'objet d'une volition éventuelle: *parabiçuyan nahi enuque emazteric ezpaliz* (II, 30) "au paradis, je ne voudrais pas qu'il n'y eût pas de femmes", litt. "s'il n'y avait pas". Sur cette construction, v. *BRSVAP*, VIII, 154.

Le présent à suffixe *-te/-que* exprime une éventualité passée: *valinetan ioan ezpaninz, oguenduru ninçaten* (XIII, 11) "si je n'y étais pas allé, j'aurais été coupable".

Dans les tableaux qui suivent, les formes figurent telles qu'elles sont employées dans les textes, parfois précédées de la particule affirmative *ba-* ou de la négation, parfois suivies de *ere*; les formes relatives sont parfois pourvues d'un suffixe casuel.

Les formes allocutives sont en italique.

Pour que les symétries de formes apparaissent mieux, la 2^e pers. resp. du sg. a été placée entre la 1^{re} du pl. et la 2^e du pl.

La lettre *i* désigne les formes indifférentes. L'opposition "formes indifférentes/formes allocutives" n'existe pas à la 2^e pers.

Des formes qui présentent le même type de structure, mais dont certaines contiennent divers éléments morphologiques indiquant leur fonction dans la phrase, figurent sous des rubriques différentes. De plus, les formes du verbe

“être” et celles du verbe “avoir” sont employées tantôt avec leur valeur propre, tantôt comme auxiliaires. Aussi avons-nous, à la fin de cette étude, rassemblé dans des tableaux récapitulatifs, par type de structure, toutes les formes des verbes “être”, “avoir”, *di-*, *za-* et *-iro-*, après les avoir dépouillées, quand il y avait lieu, des éléments morphologiques additionnels.

Verbe “être”
Formes simples

		<i>Présent nu</i>	<i>Prétérit nu</i>
1 s	i	niz	ninzan
	m	<i>enuc</i>	
	r	<i>nuçu</i>	
2 s			inçan
3 s	i	da	
	m		<i>çuyan</i>
	r	<i>duçu</i>	
1 p	i	guira, guirade	
	m	<i>guituc</i>	
	r	<i>guituçu</i>	
2 r		cira, cirade	
2 p			ecineten
3 p	i	dira, dirade	
	r	<i>eztituçu, ituçu, tuçu</i>	
Avec indice de datif			
3 s l	s i	çayt	
	r	<i>ciaydaçu</i>	
3 s	i	çayca	
2 r		çauçu	

	<i>Prés. à suff. -rel.</i>	<i>Event. à suff. -rel.</i>	<i>Prét. à suff. -rel.</i>
1 s	niçan	nynzan	ninzanian
2 s	yçan		
3 s	den		cen
1 p	guiren		
2 r	ciren, ciraden	cinaden	
2 p			cinetenian
3 p	diren	liren	ciren
	<i>Prés. à suff. -la</i>	<i>Event. à suff. -la</i>	<i>Prét. à suff. -la</i>
1 s	niçala		
3 s	dela		

LES FORMES DU VERBE "ÊTRE" ET DE LA CONJUGAISON PERIPHRASTIQUE ...

3 p			ciradela
Ind. dat.			
3 s 2 m	eçayala		
3 s	çaycala		
2 r	ezayçula		
	<i>Prés. à préf. ba-</i>	<i>Event. à préf. ba-</i>	<i>Prét. à préf. ba-</i>

1 s	baniz	baninz	
3 s	bada	valiz	
1 p	baguirere		
2 r	ezpacira, bacirade	ezpacina, bacinade	
Ind. dat.			
3 s 2 r	baçautzu		
	<i>Prés. à préf. bait-</i>	<i>Event. à préf. bait-</i>	<i>Prét. à préf. bait-</i>

1 s	bayniz		
2 s			baitinçan
3 s	baita		
2 r	baicira		
3 p	baitira		
Ind. dat.			
3 s 1 p	bayçaygu		
	<i>Présent à suff. -te</i>	<i>Event. à suff. -te</i>	<i>Prét. à suff. -te</i>

1 s	i	ninçande	ninçaten
	r		
	<i>nuqueçu</i>		
2 s			inçanden
3 s	i	liçate	
	r	<i>luqueçu</i>	
1 p	i	guinate	
2 r		cinate	
3 p	i	lirate	

Formes composées (toutes à aux. "être")

		<i>Parfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
1 s	r	<i>yçanuçu</i>	
3 s	i	<i>yçanda</i>	
1 p	i	<i>içan guiren</i>	
3 p	i	<i>içan dira</i>	

		<i>Futur</i>	<i>Préterit du futur</i>
1 s	i	içaneniz	
2 s		içaneniz	
3 s	i	içanenda	

FORMES SIMPLES

1er groupe

Présent nu (99)

1 s (i): 2: *nız* “je suis” (VI, 27); *ary nız beqhatu* (IV, 26).

1 s (m): 1: *enuc* “je ne suis pas” (VIII, 8).

1 s (r): 5: *nuçu* “je suis” (I, 401; IX, 28); *enuçu* (IX, 13 et 17); *ari nuçu qhonduya* (I, 128).

3 s (i): 37: *da* “il est” (25, dont I, 230); *ezta* (8, dont I, 243); *vada* (II, 43 et 86; IX, 35); *anhiz guïçon ari bada andrez gayzqui errayten* (III, 3) “(beaucoup d’hommes) passent leur temps à dire du mal des femmes”.

3 s (r): 10: *duçu* “il est” (9, dont I, 386); *ari duçu* “il s’agit” (I, 7).

1 p (i): 7: *guira* “nous sommes” (3, dont I, 382); *guirade* (4, dont I, 159).

1 p (m): 1: *guituc* “nous sommes” (I, 282).

1 p (r): 3: *guituçu* “nous sommes” (X, 15, 18 et 38).

2 r: 11: *cira* “vous êtes” (7, dont II, 106); *cirade* (3, dont I, 381); *ecirade* (XI, 3).

3 p (i): 13: *dira* “ils sont” (9, dont I, 224); *dirade* (2, dont XII, 34); *eztira* (I, 226), *eztirade* (II, 41).

3 p (r): 4: *eztituçu* “ils ne sont pas” (IX, 26); *videytuçu* “ils doivent être” (IX, 30); *tuçu* “ils sont” (I, 204; IX, 31).

Avec indice de datif.

3 s 1 s (i): 2: *çayt* “il m’est” (III, 51; VII, 9, avec *nahi*).

3 s 1 s (r): 1: *ciaydaçu* “il m’est” (VII, 14).

3 s 3 s (i): 1: *çayca* “il lui est” (I, 304).

3 s 2 r: 1: *ari çauçu* “il s’agit envers vous” (II, 210).

	2 ^e p.	i	all.	total
sans ind. dat.	11	59	24	94
avec ind. dat.	1	3	1	5
	12	62	25	99

* * *

Forme relative du présent (58)

1 s: 6: *nizan*: 5 indic.: I, 60 et 181; VIII, 17; IX, 13, *arrobacer niçana* "moi qui ai failli être volé"; XII, 8, *niçan arren* "bien que je sois". 1 subj.: I, 420, *saluatuyetaric niçan eguidaçu gracia* "accordez-moi la grâce d'être au nombre des sauvés"; *niçan* n'est pas au contact de *gracia* et n'est pas son déterminant; il a valeur finale.

2 s: 3: *yçan*: 2 ind. (I, 28 et 33). 1 subj.: I, 217, *vici yçan* "pour que tu vives".

3 s: 33: *den, ezten*: 30 ind. (dont I, 1). 2 subj.: I, 416, "qu'il soit"; 1 imp.: *ezten* "qu'il n'y ait pas!" (II, 140).

1 p: 6: *guiren*: 2 ind. (I, 161; II, 31); 4 subj. (dont préf., 29; I, 387).

2 r: 6 (ind.): *ciren* (4, dont I, 397); *ciraden* (2, dont I, 58).

3 p: 4: *diren*: ind. (dont I, 69 et 245).

	ind.	subj.	imp.	total
sans ind. dat.	49	8	1	58

* * *

Présent à suff. *-la* (18)

1 s: 2 (ind.): *niçala* "que je suis (I, 184; VIII, 5).

3 s: 12: *dela*: 11 ind. (dont préf., 12; II, 44), "qu'il est, alors qu'il est". 1 imp.: "qu'il soit!" (I, 357).

3 s 2 m: 1 (imp.): *eçayala* "qu'il ne te soit pas!" (I, 81).

3 s 3 s 1 (ind.): *çaycala* "qu'il lui est" (X, 25).

3s 2r: 2 (imp.): *ezayçula* "qu'il ne vous soit pas!" (VIII, 3; X, 42).

	ind.	imp.	total
sans ind. dat.	13	1	14
avec ind. dat.	1	3	4
	14	4	18

* * *

Présent à préf. *ba-* (12)

1 s: 3: *baniz* (2, dont IV, 5); *ezpaniz* (I, 395).

3 s: 4: *bada* (XIII, 64); *vada ere* "bien qu'il soit" (IV, 20); *ecin vada* "si ce n'est pas possible" (I, 82).

1 p: 1: *baguirere* "bien que nous soyons" (I, 392).

2 r: 3: *ezpacira* (I, 438); *bacirere* "bien que vous soyez" (XII, 9); *nabi bacirade* "si vous voulez (l'être)" (XII, 17).

3 s: 2 r: 1: *baçautzu* "s'il vous est" (préf., 21).

Sans ind. dat.: 11; avec ind. dat.: 1. Total: 12.

* * *

Présent préf. *bait-* (10)

1 s: 1: *ceren bayniz* "parce que je suis" (I, 396).

3 s: 6: *vayta* "qui est" (I, 146); *ceren baita* "comme il y a" (préf., 7), *ceren bayta* "parce qu'elle est" (III, 42); *nola vayta* "de même qu'il est" (I, 411; XIII, 18); *hanbat... bayta* "si (accomplie) qu'elle est..." (II, 42).

2 r: 2: *çu baicira* "vous qui êtes" (I, 405), *ceren... baycira* "comme vous êtes" (VIII, 10).

3 p: 1: *ceren baitira* "comme ils sont" (préf., 6).

3 s: 1p: 1: *ceren ari bayçaygu* "comme il agit envers nous" (I, 17).

Sans ind. dat.: 10; avec ind. dat.: 1. Total: 11.

* * *

Présent à suff. *-te/-que* (25)

1 s (r): 1: *nuqueçu* "je serai" (XII, 17).

3 s (i): 19: *date* "il sera" (11, dont I, 55 et 147); "il est" (présent intemporel) (3: II, 14, 15 et 77); *ecin date* "il ne peut pas y avoir" (I, 104; II, 112); *ecin dateyela* "qu'il ne pourra pas être" (I, 197); *othe date* "peut-il y avoir?" (II, 11); *non vaytate* "de sorte que ce soit, pour que ce soit" (XII, 54).

3 s (r): 2: *eztuqueçu* "il n'y aura pas" (XII, 7); *ecin duqueçu* "il ne peut pas y avoir" (XII, 20).

1 p (i): 1: *guirate* "nous serons" (II, 34).

3 p (i): 2: *dirate* "ils seront" (IV, 9); *ecin dirate* "ils ne peuvent pas être" (II, 105).

	2 ^e pers.	i	all.	total
Sans ind. dat.	0	22	3	25

* * *

2^e groupe

A) Eventuel

Eventuel à suff. relatif (3)

1 s: 1: *nynzan* "que je fusse" (XII, 4).

2 r: 1: *cinaden* "pour que vous fussiez" (II, 94).

3 p: 1: *liren* "qu'ils fussent" (II, 81).

Total: 3 (sans ind. dat.).

* * *

Eventuel à préf. *ba-* (8)

1 s: 4: *banynz* "si j'étais" (VII, 21; IX, 35); *valinbaninz* (V, 14; VIII, 2).

3 s: 2: *valiz* "s'il était": *hala nahi valiz* (V, 15) "si elle voulait être ainsi"; *nahi enuque... ezipaliz* (III, 30) "je ne voudrais pas qu'il n'y eût pas".

2 r: 2: *bacinade* "si vous étiez" (VIII, 9); *balinetan çu ezipacina* (II, 138) "si vous n'étiez pas".

Total: 8 (sans ind. dat.).

* * *

Eventuel à suff. *-te/-que*

1 s (i): 2: *ninçande* "je serais" (XII, 33), *banyñçande* (VII, 21).

3 s (i): 6: *liçate* "il serait": V, 14; III, 5 (affirmation atténuée); *eliçate* (III, 39); *ecin liçate* "il ne pourrait pas être" (XII, 35); *liçatenez* "s'il y aurait" (XII, 4); *liçatela* "qu'il serait" (avec valeur d'imparfait du futur, XII, 41).

3 s (r): 2: *luqueçu* "il serait": X, 20; X, 53 (affirmation atténuée).

1 p (i): 4: *guinate* "nous serions": V, 15; X, 2; *abal guinate* (XII, 36) "nous pourrions être"; *ecin guynate* (XII, 23) "nous ne pourrions pas être".

2 r: 1: *cinate* "vous seriez" (VIII, 2).

3 p (i): 2: *lirate* "ils seraient" (V, 16; VI, 14).

	2 ^e p.	i	all.	total
Sans ind. dat.	1	14	2	17

* * *

B) Passé

Prétérit nu (5)

1 s (i): 1: *ninzan: desesperacer ninzan* (IV, 32) "je fus sur le point de céder au désespoir".

2 s: 2: *inçan* "tu étais" (XIII, 72; XIV, 13).

3 s: (r): 1: *çuyan* "il était" (XIII, 97).

2 p: 1: *ecineten orbit* (I, 340) "vous ne vous souveniez pas".

	2 ^e p.	i	all.	total
Sans ind. dat.	3	1	1	5

* * *

Prétérit à suff. relatif (4)

1 s: 1: *ninzanian* "quand j'étais" (VII, 4).

3 s: 1: *cen* "il était" (XV, 9, (après *nola*)).

2 p: 1: *cinetenian* "quand vous étiez" (I, 340).

3 p: 1: *ciren artian* "pendant qu'ils étaient" (I, 30).

Total: 4 (sans ind. dat.).

* * *

Prétérit à suff. -la (2)

3 p: 2: *ciradela* "qu'ils étaient" (I, 30 et 128).

Total: 2 (sans ind. dat.).

* * *

Prétérit à préf. *bait-* (1)

2 s: 1: *hi baitinçan* "toi qui étais" (XV, 4).

Total: 1 (sans ind. dat.).

* * *

Prétérit à suff. -te (2)

1 s (i): 1: *ninçaten* "j'aurais été" (XIII, 11).

2 s: 1: *inçanden* "tu aurais été": *egon abal inçanden* "tu aurais pu rester" (XIII, 2).

	2 ^e p.	i	all.	total
Sans ind. dat.	1	1	0	2

* * *

Totaux (formes simples)

1 ^{er} groupe (évent.	2 ^e gr. passé)		total		
Sans ind. dat.	212	28	14	42	254
Avec ind. dat.	11	0	0	0	11
	223	28	14	42	265

* * *

Formes composées

Ce sont des formes de parfait et de futur; elles ont toutes valeur d'indicatif. Seules celles de futur ont un équivalent simple.

Parfait (10)

1 s (r): 1: *yçanuçu* (IV, 31) "j'ai été".

3 s (i): 7: *yçanda* (VII, 15) "il a été; interr. *yçan daya* (XII, 45); *ezta içan* (3: I, 260; II, 90, 98); *içan eztena* préf., 23), *içan baita* (préf., 7).

1 p (i): 1: rel., *ican guiren* "nous avons été" (I, 141).

3 p (i): 1: *içan dira* "ils ont été" (XIV, 20);

9 indiff.; 1 all. Total: 10.

* * *

Futur (7)

1 s (i): 1: *içaneniz* "je serai" (IV, 5). l'n final de *içanen* et l'n initial s'étant réduits à un seul, cette forme se trouve être identique à celle de 2^e sg. Le contexte empêche toute équivoque.

2 s: 1: *içaneniz* "tu seras" (XV, 5).

3 s (i): 5: *yçanenda* "il sera" (I, 300; XV, 11); *ezta içanen* (I, 382; IX, 8); *yçanenden* (I, 364).

6 indiff.; 1 de 2^e. Total: 7.

Total des formes composées: 17.

(à suivre)

PLACE DE LA 2^e PERSONNE DU SINGULIER DANS LA CONJUGAISON BASQUE*

La 2^e personne du singulier occupe dans la conjugaison basque une place particulière, et cela pour deux raisons. D'abord, elle seule comporte la distinction du masculin et du féminin. Ensuite, elle figure dans tout un jeu de formes verbales, dites allocutives, qui constitue l'un des traits les plus originaux du basque. Elles servent à prendre à témoin la personne à qui l'on parle, à l'associer au procès exprimé lorsqu'elle n'y participe pas effectivement (v. Lafon, *Le système du verbe basque au XVI^e siècle*, I, p. 405-410).

EXPRESSION DE LA PERSONNE DANS LE VERBE BASQUE

Pour ne pas allonger inutilement cet exposé, nous renvoyons à quelques passages de notre article du *BSL*, t. L (1954): p.191, 196, 199-202, 205-206. L'opposition qui domine le système verbal du basque, entre les formes qui expriment l'éventualité ou le passé et les autres formes ne joue aucun rôle dans la conjugaison allocutive.

Dès le début de la tradition, le basque distingue dans ses formes verbales les personnes suivantes: 1^{re}, 2^e familière, 2^e respectueuse et 3^e sg.; 1^{ère}, 2^e et 3^e du pl. Lorsque la 2^e pers. familière du sg. est indiquée par un suffixe, le masculin est distingué du féminin; lorsqu'elle est indiquée par un préfixe, elle est indifférente au genre. Il y a donc suivant les cas 7 ou 8 personnes différentes. L'examen des formes montre que celles de 2^e pers. resp. du sg. sont d'anciennes formes de 2^e du pl., et que l'on a obtenu de nouvelles formes de 2^e du pl. en ajoutant des indices de pluriel aux anciennes, qui avaient pris une valeur respectueuse et avaient été affectées au singulier.

**BSL*, LIV, 1959, (103-129)

Le basque possède 5 pronoms personnels: un de 1^{ère} pers. du sg. (*ni*), deux de 2^e du sg. (*hi*, familier, et *zu*, respectueux), un de 1^{re} du pl. (*gu*) et un de 2^e du pl. (*zuek*). Au point de vue de la forme, *ni* et *hi* vont ensemble, ainsi que *gu* et *zu*. Ces quatre pronoms suivent la déclinaison indéfinie, qui ne connaît pas la distinction du singulier et du pluriel. *Zuek* suit la déclinaison du pluriel des démonstratifs, qui est, à peu de chose près, celle du pluriel des substantifs et adjectifs. C'est un pluriel de *zu*. Ce dernier a exprimé autrefois la 2^e pers. du pl. Il a pris par la suite la valeur d'un singulier respectueux; on a formé alors un nouveau pronom de 2^e du pl. en déclinant *zu* au pluriel.

Le basque ne possède pas de pronom personnel de 3^e personne, de pronom qui désigne, selon l'expression de M. Benveniste, la «non-personne», mais trois démonstratifs à valeur personnelle, comme lat. *hic, iste, ille*, et esp. *éste, ése aquél*. Leurs formes, au nominatif sg., sont *haur* (dont l'*r* douce s'est le plus souvent amuie), *hori, hura*. Ce dernier, le démonstratif de 3^e pers., s'emploie aussi comme anaphorique.

Les dialectes basques-espagnols ont formé avec le pronom *ber* «même» (*ipse* ou *idem*) et le démonstratif de 2^e pers. *ori* un pronom *berori* qui signifie littéralement «celui-là même (à qui je parle)» et qui est plus respectueux que *zu*. Il se construit naturellement, comme en espagnol *uessa merced* (d'où *usted*), avec la 3^e pers. du sg. (v. Gavel, *Grammaire basque*, t. I, p. 212-213).

Les pronoms personnels ne désignent normalement que des personnes, c'est-à-dire des êtres humains. Toutefois on adresse parfois la parole à des animaux familiers. En dehors de ce cas, on n'emploie les pronoms personnels qu'à propos d'êtres ou de choses que l'on personnifie, comme il arrive dans des contes folkloriques, ou en poésie, ou encore, dans la vie courante, sous le coup d'une émotion ou d'un sentiment violent qui fait oublier la distinction des personnes et des choses. Des textes folkloriques évoquent le temps où les bêtes parlaient. Les formes verbales de 1^{re} et de 2^e pers. sont employées dans les mêmes conditions. Une devinette souletine met en scène le gland et le serpent: *Nuat hua, bühürria?* - *Zer diok, ürkhatia?* - *Gaña jauzten banitzaik, hautsiko deyat büya*. «Où vas-tu, tordu? - Que dis-tu, pendu? - Si je te saute dessus, je te casserai la tête».

Les trois démonstratifs dont le basque dispose pour exprimer la 3^e personne, la non-personne, peuvent désigner aussi bien des choses, des plantes ou des animaux que des êtres doués de personnalité. Le démonstratif dit de 3^e pers., *hura*, est doublement «non-personnel», puisqu'il désigne ce qui dans le domaine de la non-personne, n'a de relations ni avec la 1^{re}, comme *haur*, ni avec la 2^e, comme *hori*. C'est pourquoi il s'emploie non seulement comme démonstratif de l'objet éloigné, mais aussi comme anaphorique.

Ni désigne la personne qui parle; *gu*, tout ensemble de personnes dont celle qui parle fait partie et au nom desquelles elle parle; *hi* et *zu*, la personne

à qui l'on parle, selon qu'on la traite avec familiarité ou avec respect; *zuek*, tout ensemble de personnes à qui l'on parle. Les démonstratifs désignent des personnes, des animaux ou des choses dont on parle. Les pronoms personnels et les démonstratifs ignorent toute distinction de genres grammaticaux. Elle est également absente de la déclinaison. Rien, enfin, dans la forme d'un pronom, quel qu'il soit, d'un adjectif qualificatif ou d'un substantif, n'indique même s'il désigne ou non une personne.

Les formes verbales qui contiennent un indice de 1^{re} ou de 2^e pers. ne sont employées normalement que pour des personnes. Celles de 3^e pers. peuvent se rapporter à des personnes ou à des choses, parfois à quelqu'un ou à quelque chose d'indéterminé: *hotz da* peut signifier «il (quelqu'un ou quelque chose dont on parle ou que l'on montre) est froid», ou «il fait froid». Dechepare écrit (II, 19): *anhiz plazer ukhen badu, anhiz behar dolore* «si l'on a eu (litt. "s'il a eu") beaucoup de plaisirs, [on a] nécessairement beaucoup de douleurs». *Lekuske* «il le verrait» signifie «on le verrait» dans le proverbe biscaïen 145 du recueil de 1596: *gatza lora ditean artean beste gauza lekuske* «en attendant que le sel fleurisse, on verrait d'autres choses». Il n'existe pas en basque de formes signifiant exactement «je vois» ou «j'entends». «Il voit», par opposition à «il est aveugle» est rendu par *dakusa* (Liçarrague, *Jn.* 9, 19) qui signifie litt. «il le voit». Pour exprimer les idées de «durer» et de «bouillir» le basque se sert de formes à patient et agent; ce qui dure, ce qui bout, est considéré comme agent; le patient est exprimé par un indice de 3^e pers., qui ne désigne rien de déterminé.

Le basque distingue dans les pronoms et dans les verbes la 2^e pers. familière du sg., la 2^e pers. respectueuse du sg. et la 2^e pers. du pl. Les usages concernant l'emploi des formes familières et des formes respectueuses sont très variables d'une région ou d'une localité, ou même d'une personne à l'autre. Nous n'avons pas à les examiner ici. Nous considérons seulement les faits de langue liés à la distinction en basque de formes familières et de formes respectueuses à la 2^e pers. du sg. Le fait essentiel est que dans tous les dialectes basques les suffixes de 2^e pers. familière du sg., masc. *-k*, fém. *-n*, les seuls qui expriment une différence de genre, jouent un double rôle. Il en est de même, en bas-navarrais oriental et en souletin, du suffixe de 2^e pers. respectueuse du sg., indifférent au genre, *-zu*, *-zü*. Ils peuvent, d'une part, comme les suffixes ou les préfixes de 1^{re} ou de 3^e pers., indiquer l'agent ou le complément d'objet de référence. Ils sont alors en relation fonctionnelle avec l'actif et le datif, et les formes verbales qui contiennent un suffixe de 2^e pers. du sg. peuvent être accompagnées d'un pronom personnel de 2^e du sg. à l'actif ou au datif; elles expriment des procès effectués par la personne à qui l'on s'adresse ou rapportés à elle comme destinataire ou objet de référence. Mais dans d'autres formes les mêmes suffixes de 2^e pers. du sg. expriment que la personne à qui l'on

s'adresse, sans qu'elle joue aucun rôle dans le procès, est prise à témoin. Le suffixe de 2^e pers. qu'elles contiennent n'est en relation fonctionnelle avec aucun cas de la déclinaison.

Par exemple, les formes *duk* «tu l'as», *dauk* «il te l'a» et *dik* «il l'a» (forme allocutive) contiennent toutes les trois le suffixe masc. *-k*: *hartu duk makila* «tu as pris le bâton», *hartu dauk makila* «il t'a pris le bâton», *hartu dik makila* «il a pris le bâton». On peut ajouter à la première *hik*, actif de *hi* «toi», et à la seconde *hiri*, datif du même pronom. On ne peut ajouter aucune forme casuelle de *hi* à *dik*. On ne peut pas davantage à *ziok* «il le lui a» (forme allocutive).

Dans une étude qui traite de l'emploi des formes allocutives, on peut classer les formes verbales personnelles de la façon suivante: 1^o celles qui ne contiennent aucun indice de 2^e pers. sg. ou pl.; 2^o celles qui contiennent un indice de 2^e pers. sg. ou pl. à valeur grammaticale; 3^o celles qui contiennent un indice de 2^e pers. du sg. sans valeur grammaticale. On appelle formes indifférentes ou indéfinies les formes du 1^{er} type, et formes allocutives celles du troisième. Nous appellerons formes de 2^e pers. celles du second type. Dans aucun dialecte une forme verbale ne peut contenir un indice de 2^e pers. sg. ou pl. à valeur grammaticale et un indice allocutif, c'est-à-dire de 2^e pers. du sg. sans valeur grammaticale. Donc seules les formes indifférentes ont des formes allocutives qui leur correspondent. En d'autres termes, l'opposition «indifférentes-allocutives» n'existe pas pour les formes de 2^e pers. sg. ou pl.

Les seules relations qui apparaissent clairement entre les indices verbaux de personnes et les pronoms personnels sont les suivantes:

	pr. pers.	préf. verbaux	suff. verbaux
1 s.	<i>ni</i>	<i>n-</i>	
2 s. fam.	<i>hi</i> (bsq. -esp. <i>i</i> ou <i>yi</i>)	<i>h-</i> (bsq. -esp. zéro ou <i>y-</i>)	
2 s resp.	<i>zu</i>	<i>z-</i>	<i>-zu</i>
1 pl	<i>gu</i>	<i>g-</i>	<i>-gu</i>
2 pl	<i>zuek</i>	<i>z-</i>	<i>-zue</i>

Les suffixes de 2^e pers. familière, masc. *-k*, fém. *-n*, ne correspondent à aucun pronom, personnel ou autre. *N* exprime aussi le féminin dans la particule *no* qui sert à interpellier une personne de sexe féminin que l'on tutoie, et qui veut dire aussi «tiens !, prends !». Mais la particule masculine correspondante est *to*.

La distinction du masculin et du féminin ne se fait que lorsque la 2^e pers. fam. du sg. est exprimée par un suffixe. Souvent, entre voyelles, le suffixe *-k* disparaît ou est remplacé par un *i* consonne; le suffixe *-n* se mouille entre voyelles dans certains dialectes.

La distinction du masculin et du féminin répond à la différence des sexes. L'usage proprement basque est de n'employer des formes féminines que lorsqu'on parle à des êtres humains ou à des animaux familiers, et que l'on veut les caractériser comme étant de sexe féminin. Si ces conditions ne sont pas remplies, on emploie le suffixe masculin. Dans certaines régions, il arrive qu'une femme emploie des formes masculines en se parlant à elle-même. M. Michelena a signalé que cet usage existe à Rentería (Guipúzcoa). On l'observe aussi en Biscaye (v. plus bas). Alors le suffixe *-k* n'exprime pas le genre masculin, mais seulement le tutoiement, la familiarité avec laquelle le sujet parlant traite la personne à laquelle il s'adresse. Voir Lafon, *Remarques sur l'emploi du masculin et du féminin en basque*, in *Via Domitia*, IV, Toulouse, nov. 1957, p. 2-9.

DIFFÉRENCES ENTRE LES FORMES ALLOCUTIVES ET LES FORMES INDIFFÉRENTES.

Nous ne citerons ici que des formes allocutives familières appartenant au dialecte labourdin. Il faut d'abord mettre à part quelques formes allocutives du verbe «être» qui ne sont autres que des formes du verbe «avoir» à agent de 2^e pers. du sg. Par exemple, les formes allocutives signifiant «il est» (*duk, dun*), «ils sont» (*dituk, ditun*), «j'étais» (*nindukan, nindunan*), sont des formes du verbe «avoir» qui signifient respectivement «tu l'as», «tu les as», «tu m'avais». On les appelle formes improprement allocutives.

L'emploi de formes du verbe «avoir» à agent de 2^e pers. du sg. à la place de formes du verbe «être» est un cas particulier d'un usage plus général, mais qui n'est pas soumis à des règles fixes comme la conjugaison allocutive. On se sert en basque du verbe «avoir» au lieu du verbe «être» pour former «des tournures enveloppantes plus polies» (Laffite, *Grammaire basque*, § 691, p. 362): *nor zaitut?* ou *nor zaitugu?* «qui êtes-vous?», litt. «qui vous ai-je?» ou «qui vous avons-nous?»; *hor dut, hor dugu* «il est là», litt. «je l'ai là», «nous l'avons là»; *semea nun duzu?* «où est votre fils?», litt. «où avez-vous le fils?» *semea apheza dute* «leur fils est prêtre», litt. «ils ont le fils prêtre» (Laffite, § 797, p. 417). Dans le *déserteur*, poème d'Augustin Etcheverry (1843-1890), de Sare, on lit:

Non zaituztet, mendi urdin, chirripa ithurriak?

«Où êtes-vous, mes montagnes bleues, mes ruisseaux et mes fontaines?», litt. «où vous ai-je, montagnes bleues...?». L'idée d'être, d'existence, est remplacée par celle de possession, qui a un caractère social. La première est exprimée en basque par un verbe de la 1^{re} classe (sujet au nominatif), la seconde par un verbe à patient (le possédé) et agent (le possesseur).

Si l'on joint *duk* au participe passé *itho* «noyé», *itho duk* peut signifier, suivant les circonstances, «tu l'as noyé» (*duk* est alors une forme du verbe «avoir») ou «il a été noyé, il s'est noyé» (*duk* est alors une forme allocutive du verbe «être» empruntée au verbe «avoir»). Dans le premier cas on peut ajouter *hik*, actif du pronom *hi*; dans le second cas on ne le peut pas. De même, *ikhusi nauk* peut signifier «tu m'as vu» ou «j'ai été vu, on m'a vu». On peut ajouter *hik* dans le premier cas, non dans le second.

Mais la plupart des formes allocutives sont des formes originales. Il n'existe pas de règles générales qui permettent de prévoir les formes allocutives correspondant à des formes indifférentes données. On ne peut que dégager et classer, dans chaque dialecte, des types de formation. Ce qui complique encore les choses, c'est qu'en basque les formes verbales, et plus particulièrement les allocutives, ne sont pas toujours rigoureusement fixées dans le détail à l'intérieur d'un dialecte ou d'un parler. Ainsi, Bonaparte donne dans son *Verbe*, comme forme allocutive masc. signifiant «il m'a», *niak*, mais dans des remarques publiées le 28 octobre 1884 *nauk*, *naik*. L'écrivain labourdin Elissamburu (1828-1891), de Sare, emploie *naik* et c'est *naik* qui est employé dans les textes folkloriques recueillis par M^{me} Mayi Ariztia et publiés sous le titre *Amattoren uzta* (1934). La forme allocutive masc. qui signifie «nous l'avons» est, selon Bonaparte, *diagu*. C'est effectivement cette forme qui est le plus employée, à ceci près que souvent elle est prononcée *diau*, avec la diptongue *au*. Mais Elissamburu emploie aussi la forme *diaguk*, où l'indice de 2^e pers. masc. *-k*, qui est tombé entre *i* et *a*, a été ajouté à la finale.

Le procédé le plus simple pour obtenir des formes allocutives, qui consiste à ajouter à la fin d'une forme indifférente ou à insérer dans cette forme les indices *-k* et *-n*, n'est pas, il s'en faut de beaucoup, le plus employé. On peut citer comme exemples: *zayok*, *zayon*, en regard de *zayo* «il lui est»; *zaitak*, *zaitan* en regard de *zait* «il m'est»; au présent-futur du potentiel, *naitekek*, *naiteken* en regard de *naiteke* «je peux ou pourrai être»; au conditionnel des verbes de la 2^e classe, la série des formes auxiliaires de type *nezakek*, *nezaken* en regard de *nezake* (*egin netzazken* «je les ferais», forme féminine, dans un texte folklorique, *ikus gintzazkek* «nous les verrions», dans un poème d'Elissamburu; les formes indifférentes sont *egin netzazke*, *ikus gintzazke*). Dans Elissamburu les formes allocutives masc. correspondant à *nindagon* «je restais», *zagon* «il restait», *zabilan* «il marchait», sont *nindagoian*, *zagoian*, *zabilaian*, avec un *i* consonne à la place de l'indice masc.

Les formes allocutives d'un même temps et d'un même mode ne constituent pas nécessairement des séries régulières. Ainsi on a au présent-futur du potentiel du verbe «être»:

formes indifférentes	formes allocutives
1 s <i>naiteke</i>	<i>naitekek, naiteken</i>
1 p <i>gaitezke</i>	<i>gaitezkek, gaitezken</i>
3 s <i>daiteke</i>	<i>zukek, zuken</i>
3 p <i>ditezke</i>	<i>zituzkek, zituzken</i>

Un *i* est parfois intercalé entre la consonne initiale (préfixe personnel) et ce qui suit, p. ex. dans *nioak* «je vais» (indiff. *noa*).

Souvent, notamment en labourdin, le préfixe de 3^e pers. *d-* est remplacé par *z-* dans les formes allocutives: *ziok* «il le lui a» (indiff. *dio*), *zabiltzak* «il marchent» (indiff. *dabiltza*), *zakiat* «je le sais», *zakitek* «ils le savent» (indiff. *dakit, dakite*); *zakik, zakin*, formes allocutives signifiant «il le sait», se distinguent par leur *z-* de *dakik, dakin* «tu les sais».

Parfois les formes allocutives se distinguent des indifférentes par leur vocalisme. En labourdin, au présent et à l'imparfait de l'indicatif du verbe «avoir», ainsi qu'au présent-futur du potentiel, au conditionnel et à l'imparfait du potentiel, la racine se présente avec le vocalisme *i* dans les formes allocutives et avec le vocalisme *u* dans les autres. Exemples:

indiff.et de 2 ^e pers.	allocutives
<i>dut</i> «je l'ai»	<i>diat, dinat</i>
<i>duk, dun</i> «tu l'as»	
<i>duzu</i> «vous (r) l'avez»	
<i>du</i> «il l'a»	<i>dik, din</i>
<i>dugu</i> «nous l'avons»	<i>diagu, dinagu</i>
<i>duzue</i> «vous (p) l'avez»	
<i>dute</i> «ils l'ont»	<i>ditek, dine</i>
<i>nuen</i> «je l'avais»	<i>ni(k)an, ninan</i>
<i>ninduen</i> «il m'avait»	<i>nindi(k)an, nindinan</i>
<i>duket</i> «je peux l'avoir»	<i>zikeat, zikenat</i> (préf. <i>z</i>)
<i>nuke</i> «je l'aurais»	<i>nikek, niken</i>
<i>nuken</i> «je pouvais l'avoir»	<i>nikeyan, nikenan</i>

Les formes allocutives qui contiennent un indice personnel de plus que les formes indifférentes correspondantes sont donc, par rapport à celles-ci, des formes marquées. Elles expriment quelque chose de plus que les formes indifférentes: la présence d'une personne à qui l'on parle et la familiarité avec laquelle on lui parle.

Conditions d'emploi des formes allocutives et des formes indifférentes dans les dialectes qui ne possèdent que des formes familières.

L'emploi des formes allocutives est soumis à des règles précises: il n'est jamais facultatif; il est ou obligatoire ou interdit.

1° Elles s'emploient si l'on s'adresse, soit de vive voix, soit par écrit, à une personne que l'on tutoie. Dans les autres cas, c'est-à-dire lorsqu'on s'adresse à une personne que l'on ne tutoie pas, ou à plusieurs personnes présentes, ou à «tout le monde», on emploie les formes indifférentes. 2° La présence d'un indice allocutif dans une forme est incompatible avec celle d'un préfixe ou d'un suffixe de subordination: *ba-* «si», *bait-* «que, parce que», suffixe relatif *-n*, suffixe *-la* «que, tandis que» (et les suffixes complexes formés à partir de *-la*). Aussi les formes allocutives sont-elles absentes de certains modes: le suppositif (préf. *ba-*) et le subjonctif (suff. *-n* ou *-la*). L'indice allocutif ne peut coexister qu'avec la particule affirmative *ba-* ou la négation *ez*, avec les suffixes modaux *-te*, *-ke*, *-teke* (du potentiel-conditionnel) et avec le suffixe *-n* indiquant le passé. Cela revient à dire qu'on ne peut employer les formes allocutives que dans les propositions indépendantes et les principales. Encore faut-il qu'elles ne soient ni interrogatives ni exclamatives. Le verbe des propositions exclamatives est pourvu du suffixe relatif si elles expriment une assertion, et il est au suppositif si elles expriment un vœu ou un regret. On ne peut pas employer de formes allocutives dans des phrases telles que *zer astoa den!* «qu'il est bête !», *dirua banu!* «si j'avais de l'argent !», *ikus baneza!* «si je pouvais le voir !», «puissé-je le voir !». Enfin, on ne peut les employer ni pour commander (impératif ou subjonctif) ni pour interroger. L'emploi des formes allocutives est donc restreint aux propositions indépendantes ou principales où l'on affirme ou nie quelque chose, et qui n'ont pas un caractère exclamatif. Il n'est jamais facultatif. Il dépend de conditions de deux ordres: attitude du locuteur vis-à-vis de la personne à qui il parle; nature des pensées à exprimer, et, par suite, des propositions où figurent les formes verbales. L'emploi des formes allocutives familières n'est donc possible, régulièrement, que dans des énoncés où l'on affirme ou nie quelque chose, auxquels on peut appliquer la dénomination «vrai» ou «faux» et qui constituent des propositions indépendantes ou principales. Les propositions exclamatives sont exclues, car leur verbe porte en basque une marque de dépendance. La personne à qui l'on parle est présente, si on la tutoie, dans toutes les assertions de premier plan (propositions indépendantes ou principales), soit qu'elle intervienne dans le procès comme sujet, patient, agent, destinataire ou objet de référence, soit que le sujet parlant la prenne à témoin et l'y associe au moyen de formes allocutives familières. Dans le second cas, son sexe est toujours indiqué, et cela par un suffixe. Dans le premier, il ne l'est que si la 2^e pers. familière est exprimée dans la forme verbale par un suffixe. Il n'est donc pas d'assertion où ne soit mêlée, lorsqu'on s'adresse à quelqu'un que l'on tutoie, au moins une personne, celle à qui l'on s'adresse.

Parmi les textes où l'on peut étudier l'emploi des formes allocutives familières, nous citerons: la traduction du Nouveau Testament par Liçarrague (1571), où il n'y a pas une seule forme respectueuse et où les formes allocuti-

ves abondent; *Piarres Adame*, nouvelle en prose d'Elissamburu; la conversation entre Lekay et Briket dans Schuchardt *Zur Kenntniss des Baskischen von Sara*, p. 19-23; *Amattoren uzta*, de M^{me} Mayi Ariztia; les textes folkloriques publiés par J. M. de Barandiarán dans le bulletin *Eusko-Folklore*.

Dans *Piarres Adame*, le récit qui s'adresse aux lecteurs ne contient aucune forme allocutive. Le reste est constitué par des conversations entre Piarres Adame, qui est un homme d'âge, et un jeune garçon, le narrateur. Le premier tutoie le second; les histoires qu'il raconte abondent en formes allocutives. Le jeune garçon lui dit «vous». Piarres Adame dit à ce dernier: *Ongi duk! ni ere Olhetara nobak: nahi baduk, eginen diaguk bidaya elgarrekin... Bidean guazilarik erranen darozkiat nere haur demborako eta geroztikako zembait historio; nahi duk?* «C'est bien ! Moi aussi je vais à Olhette; si tu veux, nous ferons le voyage ensemble... Chemin faisant, je te raconterai quelques histoires de mon enfance et d'après; veux-tu?» Il y a trois formes allocutives, *duk* «c'est», *nobak* «je vais», *eginen diaguk* «nous ferons»; deux formes de 2^e pers. masc., *nahi baduk* «si tu veux» (suppositif), *nahi duk?* «veux-tu?»; une forme indifférente, (*bidean*) *guazilarik* «tandis que nous allons(en chemin)», dans une subordonnée, c'est-à-dire, *guazi* «nous allons» pourvu du suffixe *-larik* «tandis que». Le jeune garçon répond: *Ba, jauna, nahi dut segurki eta gogotik halere. Hainitz maite ditut historioak, eta sinbesten abal duzu ez dutala erortzera utziko zure hitzetarik bat choilki.* «Oui, Monsieur, certainement je le veux, et de bon coeur. J'aime beaucoup les histoires, et vous pouvez croire que je ne laisserai pas tomber une seule de vos paroles». Pas de formes allocutives, puisque le sujet parlant ne tutoie pas son interlocuteur. Une forme de 2^e pers. resp., *sinbesten abal duzu* «vous pouvez croire». Deux formes indifférentes, *nahi dut* «je veux», *ez dutala utziko* «que je ne laisserai pas» (forme à suffixe *-la*).

On observe toutefois quelques dérogations aux règles énoncées plus haut.

Il arrive, même dans le style soutenu, que l'on emploie des formes allocutives en s'adressant à plusieurs personnes ou objets personnifiés que l'on tutoie individuellement. Dans une chanson bachique d'Elissamburu, on lit: *Heldu nauk zuen erdian* «me voici (litt. «je viens») parmi vous». Le même poète emploie des formes allocutives masculines en s'adressant à des montagnes célèbres du Pays Basque:

*Larrun, Mundarrain, Altabizkar,
Zuen begi muthurrak
Mihise batek hila gisa
Gorde ditik elburrak.*

«Larrune, Mundarrain, Altabizkar, la neige cache vos pics comme le suaire cache un mort».

Dans un conte folklorique recueilli à Sare, un homme, qui est en réalité le diable, dit à sa fille et à son gendre: *Arnegatzen diat zuetzaz* (*Amattoren uzta*, p. 25) «je renonce à vous». *Diat*, forme allocutive masculine, n'exprime pas ici le sexe, mais seulement la familiarité, avec laquelle le sujet parlant traite ceux à qui il s'adresse.

De plus, on trouve parfois, ce qui constitue une dérogation plus grave, des formes allocutives dans des propositions indépendantes ou principales interrogatives et dans des propositions subordonnées. En voici quelques exemples.

Dialogue en labourdin de Sare (Schuchardt, *op. cit.*, p. 21 et 23): *ze erranai dik, beso ona badu?* «qu'est-ce que cela signifie, s'il a un bon bras?» (on parle d'un homme qui est, selon l'interlocuteur, trop gros pour être un bon joueur de pelote); *dik*, forme allocutive en proposition principale interrogative, mais *badu*, forme indifférente, dans la proposition suppositive; *zembat oinak othe-tiau?* «quelle heure peut-il être?», litt. «quelle heure pouvons-nous avoir?».

Textes folkloriques recueillis à Sare par Mayi Ariztia: *zer hari naun?* «qu'est-ce que je fais?» (*Gure Herria*, XV, 117-118; forme féminine, un mari parle à sa femme); *nondik pasatu behar diat?* «par où faut-il que je passe?» (*G. H.*, XVI, 424; un monsieur à un garçon); *haurra, nondik ikusiko diagu kampoa, guk?* «enfant, comment verrons-nous le dehors, nous?» (*Am. uzta*, p. 39; une mère à son fils); *bidean atchemaiten badiau, garbituko gaitik* «si nous le rencontrons en route, il nous tuera» (*ibid.*; formes allocutives dans la principale et dans la subordonnée suppositive).

Versions d'un même conte folklorique recueillies par Barandiarán (*Eusko-Jakintza*, I, 189-198): une voix parle à un homme: *eroriko nauk?* «je tomberai?» (Zugarramurdi, lab. de Sare); *eroiko nok ala ez?* «je tomberai, ou non?» (3 fois; Aya de Atáun, guip. mérid.); *jausiko nok?* «je tomberai?» (2 fois; Ceánuri, bisc. occid., variété d'Arratia); *jausiko nok ala ez?* «je tomberai, ou non?» (2 fois, Berriz, bisc. occid., variété de Guernica).

Dans des fables en biscayen du P. Juan A. Moguel (1745-1804) et du P. Zabala (1777-1840), des propositions indépendantes interrogatives et des subordonnées contiennent des formes allocutives. Dans le premier exemple une femme se parle à elle-même au masculin:

*Emon yeutxadanean
aldi batez artoa,
arrautz egunekoa
beti yeustak egiten.
Zer, bada, eroaten
bayeutsat nik bi bider?*

(Anthologie du P. Onaindia, n° 211) «Quand je lui ai donné du maïs une fois, elle [la poule] me fait toujours son oeuf quotidien. Donc que fera-t-elle si je lui en apporte deux fois?»

Un pêcheur se demande à lui-même:

Onetako ezarri yoat sarea?

(n° 215) «c'est pour cela que j'ai jeté mon filet?»

Un âne se dit à lui-même:

*Ze, banaioak onelan,
txar bat itxi banaieuan,
besteagaz nok deungago.*

(n° 221) «car, en allant ainsi (litt. «si je vais ainsi»), si j'ai quitté un mauvais maître, je suis plus malheureux avec l'autre».

Les seules formes allocutives que j'ai rencontrées dans des propositions subordonnées sont des formes relatives et des formes du présent ou de l'imparfait du suppositif. Elles sont obtenues en ajoutant le suffixe relatif ou le préfixe *ba-* à des formes allocutives déjà existantes. Je n'ai pas trouvé, dans les textes que j'ai lus, de formes allocutives de suppositif éventuel, comme *banik*, *banin* «si je l'avais», que Bonaparte donne comme les formes allocutives correspondant à *banu* et qui ne sont pas tirées de formes non-suppositives existant sans le préfixe *ba-*. Bonaparte s'exprime d'une façon embarrassée sur l'emploi des formes allocutives. Il a publié dans son *Verbe*, pour cinq dialectes, des tableaux complets de formes des verbes «être» et «avoir» et des auxiliaires qui les doublent, et il y a ajouté des notes sur l'emploi des formes allocutives. Pour le souletin il ne donne aucune forme allocutive en dehors de l'indicatif et du conditionnel. Les indications qu'il donne dans la note 2 du 14^e tableau supplémentaire sur les cas où les formes allocutives n'existent pas, ou ne doivent pas être employées, en souletin et en bas-navarrais oriental et occidental, concordent avec ce qui a été exposé plus haut. Quant aux autres dialectes, les tableaux du biscayen, du guipuzcoan, du labourdin et du haut-navarrais méridional, les seuls tableaux complets qu'il ait publiés, contiennent des formes allocutives pour tous les modes, sauf pour l'impératif en labourdin et en guipuzcoan. D'après lui (note citée plus haut), «le sous-dialecte bas-navarrais occidental du Labourd, et encore plus le labourdin, et surtout les quatre dialectes d'Espagne», ne reconnaissent pas les restrictions que nous avons signalées, ou «ne les admettent que partiellement». Il semble donc affirmer que les formes allocutives, dans ces dialectes, s'emploient assez largement à d'autres modes que l'indicatif et le potentiel-conditionnel. Mais dans la note 1 de la p. 83 il dit que les formes allocutives, lorsqu'elles manquent au souletin, ne sont employées que rarement en biscayen, guipuzcoan et labourdin.

«C'est même avec assez de peine que nous avons pu en constater l'existence en labourdin». Les formes correspondantes du guipuzcoan et surtout celles du biscayen «sont moins difficiles à vérifier». Il est clair que Bonaparte a sacrifié la réalité à son désir de donner des tableaux «complets». Une remarque d'Azkue (*Morf.*, § 830, p. 593) nous confirme dans cette pensée. On a prétendu, dit-il, qu'il n'y avait pas de formes allocutives à l'impératif et au subjonctif. Or Zabala se sert de quelques formes appartenant à ces modes. Mais Azkue avoue que l'on ignore si l'écrivain biscayen s'appuyait sur l'usage populaire. Et il ajoute en note: «Je crois que beaucoup des formes d'impératifs qu'il donne comme familières dans son *Verbo regular* semblent avoir été déduites plutôt qu'entendues».

Dans les grammaires les plus récentes écrites par des bascologues français, les règles définissant les cas où l'on ne peut pas employer de formes allocutives concordent avec celles que nous avons énoncées. Gavel et Lacombe ajoutent seulement (*Grammaire basque*, t. II, 1937, § 12, p. 26) que l'on emploie «dans certaines localités du Labourd des tours tels que *nabi badik* «s'il le veut»(conjugaison tutoyante masculine)». «Mais, disent-ils, cette substitution d'une flexion allocutive à la forme indéfinie dans une proposition suppositive est contraire à l'usage normal de l'ensemble du Pays Basque». L'abbé Lafitte, qui étudie la langue littéraire «navarro-labourdine» avec «le désir avoué» de donner des directives aux écrivains basques-français, ne parle pas de dérogations aux règles. «La voix familière, dit-il, ne porte que sur cinq temps: indicatif présent positif, indicatif présent potentiel, indicatif passé positif, indicatif passé potentiel et conditionnel présent» (§ 521, p. 248; même formule au § 567, p. 287).

Donc, selon l'usage le plus répandu au Pays Basque et que plusieurs grammairiens considèrent comme le seul correct, on ne peut et ne doit associer la personne de celui à qui l'on s'adresse, si on le tutoie, aux procès où celui-ci ne participe pas, que dans les propositions indépendantes et principales où l'on affirme ou nie quelque chose, et qui n'ont pas un caractère exclamatif.

Conditions d'emploi des formes allocutives et des formes indifférentes dans les dialectes qui possèdent une conjugaison allocutive familière et une respectueuse.

Deux dialectes possèdent une conjugaison allocutive familière et une respectueuse: le bas-navarrais oriental et le souletin, y compris leurs sous-dialectes parlés en territoire espagnol. Seules font exception, selon Bonaparte (*Verbe*, n. 2 du 14^e tableau), cinq localités appartenant à la variété bas-navarraise de l'Arberoue. Les formes allocutives respectueuses contiennent un suffixe *-zu* (soul. *-zi*) indifférent au genre grammatical. L'*u* ou l'*ü* de ce suffixe,

dans ces dialectes, devient *i* devant voyelle. De plus, en bas-navarrais oriental de France, *-zu* est sujet à devenir *-zi* sous l'influence d'un *i* de la syllabe précédente.

En outre, le dialecte bas-navarrais oriental, qui, à l'exception des parlers du pays de Mixe, possède une forme diminutive à chuintante, *chu*, du pronom *zu*, a des formes verbales de 2^e pers. du sg. et des formes allocutives où le *z* de l'indice de 2^e pers. resp. est remplacée par sa forme mouillée *ch*: *chira*, *duchu*, *dichit* au lieu de *zira* «vous êtes», *duzu* «vous l'avez», *dizit* «je l'ai» (forme alloc. resp.). Les formes à chuintante, appelées diminutives, sont plus familières que les formes respectueuses (à sifflante), et moins familières que les formes à préfixe *b-* ou à suffixe *-k* ou *-n*. *Chira* est intermédiaire entre *hiz* «tu es» et *zira* «vous êtes»; *duchu* entre *duk*, *dun* «tu l'as» et *duzu* «vous l'avez»; *dichit* entre *diat*, *dinat* «je l'ai» (formes alloc. fam.) et *dizit* (forme alloc. resp.). On peut mouiller en *ch* le *z* des formes de 2^e pers. resp. «dans certaines variétés de dialectes autres que le bas-navarrais oriental, par exemple dans le guipuzcoan de Cegama et dans le bas-navarrais occidental d'Hasparren (Bonaparte, n. 2 du 14^e tableau). Mais seul le bas-navarrais oriental possède des formes allocutives diminutives. Le souletin les ignore complètement.

En bas-navarrais oriental et en souletin, les formes allocutives sont, comme dans les autres dialectes, des formes marquées par rapport aux formes indifférentes correspondantes. Elles expriment quelque chose de plus que celles-ci: la présence d'une personne à qui l'on parle, et l'attitude, familière ou respectueuse, du sujet parlant à son égard; l'attitude familière entraîne l'indication du sexe de cette personne. Les formes diminutives se distinguent des respectueuses par la mouillure; elles sont marquées par rapport à celles-ci.

Formes à patient de 3^e pers. du sg. de l'indicatif présent du verbe "avoir"

Bas-navarrais oriental

	indiff.	alloc.		
agent et 2 ^e pers.		fam. (masc., fém.)	dimin.	resp.
1s	<i>du</i>	<i>diat</i> , <i>dinat</i>	<i>dichit</i>	<i>dizit</i>
2s	fam. { m. fam. { f. dimin. resp.	<i>duk</i>		
2s		<i>dun</i>		
2s		<i>duchu</i>		
2s		<i>duzu</i>		
3s	<i>du</i>	<i>dik</i> , <i>din</i>	<i>dichi</i>	<i>dizi</i>

1p	<i>du(g)u</i>	<i>dia(g)u, dina(g)u</i>	<i>dichi(g)u</i> <i>di(g)ichi</i>	<i>dizi(g)u</i> <i>di(g)izi</i>
2p	<i>duzie</i>			
3p	<i>dute</i>	<i>die, dine</i>	<i>dichie</i>	<i>dizie</i>

Souletin

	indiff. et 2 ^e pers.		alloc.	
agent		fam.		resp.
		(masc., fém.)		
1s	<i>düt</i>	<i>diát, diñát</i>		<i>dít</i>
2s (fam. m.)	<i>dük</i>			
2s (f.)	<i>dün</i>			
2s (resp.)	<i>düzü</i>			
3s	<i>dü</i>	<i>dík, dín</i>		<i>dízü</i>
1p	<i>dügü</i>	<i>diágü, diñágü</i>		<i>dizügü</i>
2p	<i>düzie</i>			
3p	<i>díe</i>	<i>dié, diñé</i>		<i>dizie</i>

Les conditions d'emploi des formes allocutives dans ces deux dialectes ne sont pas les mêmes partout. Pour beaucoup de régions elles ne sont pas connues avec précision, faute d'enquêtes portant sur les parlers locaux. Toutefois deux faits sont hors de doute. 1° L'emploi des formes allocutives familières, respectueuses ou diminutives, est interdit dans les mêmes cas que l'emploi des formes familières dans les dialectes qui ne possèdent que ces dernières. On ne peut les employer que dans les propositions indépendantes ou principales qui ne sont ni interrogatives ni exclamatives. Cette règle, dans ces deux dialectes, ne souffre pas d'exception. 2° Quand on tutoie la personne à qui l'on parle, il faut employer, comme dans les autres dialectes, des formes allocutives familières.

Bas-navarrais oriental. D'après Bonaparte (n. 2 du 14^e tableau), «un des principaux caractères de ce dialecte» est que l'on n'emploie, dans les propositions indépendantes et principales qui ne sont ni interrogatives ni exclamatives, que des formes allocutives, en d'autres termes, que l'on emploie obligatoirement des formes familières lorsqu'on tutoie, des formes diminutives lorsqu'on parle à quelqu'un moins familièrement, et des formes respectueuses lorsqu'on parle à une personne que l'on respecte, ou à plusieurs personnes présentes, ou à un ensemble indéterminé de personnes. C'est seulement dans un petit nombre de localités que l'on emploie les formes indifférentes, en parlant «à un supérieur» ou «en général».

Souletin. D'après Bonaparte (*ibid*) et Inchauspe (*Le verbe basque*, 1858, p. 2), on emploie, dans les propositions du type indiqué plus haut, des formes allocutives, familières ou respectueuses, quand on s'adresse à une personne, mais des formes indéfinies quand on parle à plusieurs personnes ou «en général». D'après Larrasquet (*Le basque souletin nord-oriental*, t. I, 1934, p. 13), on emploie les formes indéfinies lorsqu'on s'adresse «à la fois à plusieurs personnes». S'il en est ainsi, l'usage souletin ne diffère du labourdin que par l'existence de formes allocutives respectueuses, qui sont employées obligatoirement lorsqu'on parle à quelqu'un avec respect.

Dans la traduction du livre de Jonas en cizain faite par l'abbé Casenave à la demande de Bonaparte (1862), on ne trouve en proposition indépendante et principale que des formes allocutives respectueuses. Il en est de même dans les traductions de la parabole du semeur en cizain et en salazarais publiées par Bonaparte (1878).

Dans la traduction souletine de l'Évangile de saint Mathieu faite par Inchauspe (1856) à la demande de Bonaparte, on ne trouve dans le même type de proposition que des formes indifférentes. Il en est de même dans la traduction de la parabole du semeur en souletin et en roncalais.

Mais en réalité l'usage défini par les grammairiens cités plus haut n'est pas suivi par tous les sujets parlants. Dans les histoires comiques en souletin de Barcus (bas-souletin nord-oriental) publiées par Larrasquet, le narrateur emploie toujours, en proposition indépendante ou principale, des formes allocutives masculines, parce qu'il tutoie son auditeur. Mais il cite une phrase tirée d'un sermon prononcé à l'église et qui contient une forme à indice datif de 2^e pers. du pl., *mintzatüen nitzaizie* «je vais vous parler», et une forme allocutive respectueuse, *bazkaleázi zitizién* «ils les nourrissent» (*Revue internationale des Etudes basques*, t. XXVI, 1935, p. 142). Nous verrons plus loin qu'en Haute-Soule on emploie régulièrement des formes allocutives respectueuses quand on s'adresse à plusieurs personnes. D'autre part, des Basques originaires de la région de Saint-Jean-Pied-de-Port nous disent que dans la conversation courante ils n'emploient pas toujours, en s'adressant à plusieurs personnes, des formes allocutives respectueuses, mais qu'ils utilisent souvent des formes indifférentes. Il est nécessaire de procéder à des enquêtes portant sur de nombreuses localités et sur de nombreux sujets pour définir les conditions d'emploi des formes allocutives respectueuses en bas-navarrais oriental et en souletin.

La question des «traitements», c'est-à-dire de l'emploi des formes allocutives et des formes indifférentes, dans ces deux dialectes, est plus complexe qu'on ne le pense d'ordinaire. Ainsi, il peut arriver que l'on feigne de ne pas s'adresser directement à quelqu'un ou que l'on ne sache pas si l'on doit dire

«toi» ou «vous» à celui à qui l'on parle. Sur ces deux cas, qui, à ma connaissance, n'ont été signalés et examinés par aucun auteur, M. Duny-Pétre, originaire de Saint-Jean-Pied-de-Port et qui étudie le folklore et la langue de cette petite ville et de sa région, m'a fourni les renseignements suivants. «On peut employer les formes indifférentes, en quelque sorte, indépendamment de l'interlocuteur, sans que celui-ci puisse savoir si on lui dit «tu» ou «vous». En conséquence, on doit considérer: 1° que ces formes sont utilisées avec prédilection par les gens qui ont coutume de s'adresser «à la cantonade», ou d'avoir l'air de se parler à eux-mêmes; 2° que cette façon de s'exprimer est très commode pour ceux qui ne savent pas trop bien s'il faut dire «tu» ou «vous» à quelqu'un.

Il est hors de doute qu'en bas-navarrais oriental et en souletin l'emploi des formes allocutives respectueuses présente des flottements dont celui des formes familières est exempt. L'usage n'a peut-être jamais été rigoureusement fixé. Mais ces flottements tiennent aussi dans une certaine mesure à l'emploi que le sujet parlant veut faire de la parole, au niveau où il se place, et qui peut être celui de la conversation courante ou un niveau plus élevé. Ainsi, la courte lettre en bas-navarrais oriental écrite par Bertrand d'Echaz à son frère le 8 novembre 1584 et publiée par Vinson dans le t. XVIII de la *Revue de Linguistique et de Philologie comparée* ne contient en proposition indépendante ou principale que des formes allocutives respectueuses. Par contre, on ne trouve que des formes indifférentes et des formes de 2^e pers. resp. dans la lettre en prose qui sert de préface aux poésies de Dechepare (1545). Celui-ci a écrit dans le parler de la région de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont il était originaire. La lettre est adressée à son ami Bernard Lehet, avocat du roi, qu'il appelle *Jauna* «Monsieur» et à qui il dit *zu*. Ce contraste entre les deux lettres s'explique sans doute par leur différence de ton. L'une est une lettre ordinaire, où un homme demande à son frère des nouvelles de la famille et parle des ennuis qu'il a avec un domestique. L'autre est un texte littéraire, destiné à être publié, où l'auteur fait à la fois l'éloge de la langue basque et de son ami.

On a remarqué depuis longtemps (v. Lafon, *Système*, t. I, p. 408) que Dechepare, dans ses poésies, n'emploie pas constamment des formes allocutives respectueuses quand il s'adresse à des personnes, divines ou humaines, à qui il dit *zu*. Dans une strophe où il s'adresse à la Vierge, il emploie une forme indifférente (*dago* «il réside»), puis une forme allocutive respectueuse (*niatorkezu* «je viendrai»):

*O andere gloriosa eta ama eztia,
Zutan dago bekhatoren speranza guzia,
Ni zugana niatorkezu bekhatore handia* (I, 49-51).

«O glorieuse dame et douce mère, en vous réside tout l'espoir des pécheurs. C'est à vous que je viendrai, grand pécheur que je suis». Parlant à

une jeune fille, il emploie dans le même poème *diagozu* «il réside», forme alloc. resp., et *nator* «je viens», forme indiff.: *Nihaur sekretuki nator zugana* (X, 40) «moi, je viens vous trouver en secret»; *Zutan diagozu ene bizia* (X, 48) «en vous réside ma vie».

Lorsqu'il énonce des vérités générales ou qu'il décrit des scènes ou raconte des événements, il se sert tantôt de formes allocutives respectueuses, comme s'il s'adressait au lecteur, tantôt de formes indifférentes: *Bi pundutan diagozu gure gauza guzia* (I, 101) «notre situation tient tout entière en deux points»; *Gizon baten mila andre bere fedean dago* (III, 38) «pour un homme qui est fidèle, il y a mille femmes qui le sont»; *Jaun erregek mezu nenzan* (XIII, 7) «le roi mon souverain me manda» (*nenzan*, indiff.); *Haren faltaz, basi nuzu jaugitiaz doluzen* (XIII, 14) «faute de cela, j'ai commencé à regretter d'être venu» (*nuzu*, alloc. resp.).

C'est souvent selon les besoins du vers, nombre des syllabes ou rime, que Dechepare emploie des formes allocutives respectueuses ou des formes indifférentes. Les premières ont généralement plus de syllabes que les autres, et les finales diffèrent.

Les chansons en bas-navarrais oriental, dont la langue est toujours plus ou moins mêlée de labourdin, et les chansons souletines, dont la langue est en général homogène, présentent le même flottement dans l'emploi des formes allocutives respectueuses. On peut s'en rendre compte en lisant par exemple la chanson n° 84 de l'anthologie d'Onaïndia, recueillie par Azkue à Isturitz (bas-nav. or., sous-dial. de l'Arberoue). Etchahoun (1786-1862), un paysan de Barcus, en Basse-Soule orientale, qui est, comme Dechepare, l'un des plus grands poètes basques, et qui a écrit dans son parler local, en use avec les formes allocutives exactement comme le poète cizain: il respecte rigoureusement les règles d'emploi des formes allocutives familières; mais il emploie sans s'astreindre à suivre une règle les formes allocutives respectueuses et les formes indifférentes dans les propositions d'où les premières ne sont pas exclues. L'une de ses chansons commence ainsi:

*Ürz' aphal bat badügü herrian trichterik,
Nigarrez ari düzü kaloian barnetik.*

«Nous avons au village une tourterelle qui est triste; elle pleure dans sa cage». C'est pour obtenir un hémistiche de 7 syllabes qu'il a employé au premier vers une forme indifférente et au second une allocutive: *badügü* (indiff.) a une syllabe de moins que *badizügü* (alloc.), et *düzü* (alloc.) en a une de plus que *da* (indiff.). Mais dans d'autres cas, la forme allocutive et la forme non-allocutive ont le même nombre de syllabes, et le poète choisit l'une ou l'autre selon sa fantaisie. Dans une de ses élégies on trouve au premier vers une forme allocutive, *bi berset gei tit khantatü* «je vais chanter quelques couplets», et au

début de la dernière strophe *khantore horik huntü düütüt* «j'ai composé ces chants». La forme indifférente qui correspond à *tit* est *tüt* et la forme allocutive qui correspond à *dütüt* est *dütit*. Tantôt il associe ses auditeurs à ce qu'il dit, en employant des formes allocutives respectueuses, tantôt il ne le fait pas et emploie des formes indifférentes. Il procède ainsi même quand il s'adresse directement, à la 2^e pers. du pl., aux auditeurs: la première strophe de *Bi ber-set dolorusik*, où il les interpelle («tandis que vous voulez bien, bonnes gens, m'écouter»), contient deux formes allocutives respectueuses et une indifférente.

Dans les contes en bas-navarrais oriental du recueil de Cerquand, le récit est généralement fait au moyen de formes indifférentes; les formes allocutives respectueuses ne sont utilisées que dans un très petit nombre de textes, par exemple dans le n° 71 (Mendive). Dans les histoires, pour la plupart comiques et réalistes, que M. Duny-Pétre a recueillies dans la région de Saint-Jean-Pied-de-Port et qu'il a bien voulu me communiquer, le récit est toujours fait au moyen de formes indifférentes. Par contre, si l'on examine les contes souletins du recueil de Cerquand et ceux de Barandiarán (*Eusko-Folklore*), on voit que les formes allocutives respectueuses y sont beaucoup plus fréquentes que dans les textes en bas-navarrais oriental dont nous venons de parler. Il n'est pas rare que le récit, surtout s'il n'est pas très long, soit fait uniquement au moyen de ces formes. Mais les formes indifférentes ne sont pas toujours absentes et le même conteur utilise parfois les unes et les autres au cours d'un même récit.

J'ai étudié sur place, entre 1926 et 1936, le parler de Larrau (Haute-Soule), village de quelques 600 habitants, isolé dans la montagne, à trois heures de marche de la frontière. Ce parler, employé par presque toute la population, et qui présente quelques traits particuliers, sert à peu près uniquement à exprimer, dans des conversations, les choses de la vie courante. Je n'ai jamais entendu, en proposition indépendante ou principale, que des formes allocutives: familières quand on parle à une personne que l'on tutoie, respectueuses quand on parle à une personne à qui l'on dit *zü* («vous») ou à plusieurs personnes. En d'autres termes, dans le parler courant de la localité, il n'y a pas de propositions assertives indépendantes ou principales où la 2^e pers. ne figure, soit à titre grammatical (2^e pers. sg. ou pl.), soit à titre allocutif (2^e sg.) On n'emploie jamais, dans ce type de propositions, des formes qui appartiennent entièrement à la «non-personne». Dans les formes signifiant «il...», «il lui...», «il le...», «il le lui...», figure toujours un indice allocutif de 2^e pers. masc., fém. ou resp. On emploie des formes allocutives pour dire «il pleuvait», *ebría ai züzün* (ou *ziá*, ou *züná*), litt. «la pluie était en action»; «ici il neige souvent l'hiver», *hében negían egíten dízü* (*dík*, *dín*)*üsu élhür*, litt. «il (indét.) fait neige»; «cette année l'hiver a duré longtemps» *áurthen negiak lúzaz ián dízü* (*dík*, *dín*). Bien que la 1^{re} personne soit toujours, selon l'expression de M. Benveniste, transcendant-

te par rapport à la 2^e, on ne peut pas, dans la conversation courante, parler de soi sans faire intervenir la 2^e pers., même si elle ne joue aucun rôle dans le procès: «il m'a parlé» se dit *mintzátü zitázü* (*zítak, zítan*). Quand on affirme ou nie quelque chose, sans s'exclamer, dans une proposition indépendante ou principale, on le dit toujours pour quelqu'un, le plus souvent pour quelqu'un d'autre qui est effectivement présent, parfois pour soi-même, auquel cas on se tutoie. Un homme se dit, par exemple, à lui-même: *béhar diát izkibátü létra hóy* «il faut que j'écrive cette lettre».

Mais lorsque quelqu'un raconte à une ou à plusieurs personnes un conte folklorique ou une histoire, il emploie assez souvent des formes indifférentes là où l'on emploierait dans la conversation courante des formes allocutives. Dans les histoires que l'on m'a dites, que je fusse seul ou en compagnie d'autres personnes, les formes indifférentes coexistaient souvent avec les formes allocutives respectueuses: *bazén* «il y avait», *ikhúsi zien* «il le vit», avec *bazüzün, ikhusi zizün*. Il en est de même dans les contes du recueil de Cerquand (1875) qui proviennent de Larrau. En cela les conteurs se conforment à la tradition et à l'usage du souletin littéraire. Sans doute je n'ai jamais rencontré à Larrau personne qui eût appris le basque dans des livres. Mais tous les gens connaissaient des chansons en souletin littéraire. Quelques-uns en composaient à l'occasion, qui ne franchissaient pas les limites du village. Ils mêlaient alors, comme les conteurs, des formes indifférentes aux formes allocutives respectueuses. Ils poussaient même plus loin que les conteurs leur souci de se conformer à la norme du souletin littéraire, notamment en remplaçant certaines formes verbales locales en *-ien*, par des formes en *-ían* ou *ín* qui sont celles du souletin commun et du souletin littéraire. Ainsi, en dehors de la conversation courante, on tendait à abandonner l'usage local pour une façon de parler plus prestigieuse et à ne pas associer au récit des événements la personne de l'auditeur ou des auditeurs.

ÉVOLUTION DES «TRAITEMENTS» DE LA 2^e PERSONNE ET DE LA CONJUGAISON ALLOCUTIVE AU COURS DE L'HISTOIRE DU BASQUE.

Nous ne tenterons pas de savoir s'il y a eu une époque où la conjugaison allocutive n'existait pas. Cela étant, si l'on considère l'ensemble des parlars basques, on peut distinguer quatre stades dans l'évolution des «traitements» de la 2^e personne et dans celle de la conjugaison allocutive. Au stade le plus ancien, qui est antérieur à l'époque des plus anciens textes, mais dont on trouve des traces dans quelques formes verbales biscayennes, il n'existait que quatre pronoms personnels, deux à vocalisme *i*, deux à vocalisme *u*: *ni* «je», *hi*

«tu» (*i*, précédé sans doute d'une consonne que l'on ne peut pas déterminer d'une façon certaine), *gu* «nous», *zu* «vous» (plus d'une personne) (v. Lafon, *Système*, I, p. 374, avec références à Azkue et à Gavel). Il n'existait pas de formes respectueuses.

1^{er} Stade

Pronoms personnels

	1 ^{ère} pers.	2 ^e pers.
sg.	<i>ni</i>	<i>hi</i>
pl.	<i>gu</i>	<i>zu</i>

Affixes verbaux de 2^e personne

	préf.	suff.	
sg.	<i>h-</i>	{ masc. <i>-k</i> {ém. <i>-n</i> <i>-zu</i>	{ à valeur grammaticale ou à valeur allocutive à valeur grammaticale
sg.	<i>h-</i>		
pl.	<i>z-</i>		

2^e Stade

Pronoms personnels

	1 ^{ère} pers.	2 ^e pers.
sg.	<i>ni</i>	fam. resp <i>hi</i> <i>zu</i>
pl.	<i>gu</i>	<i>zuek</i>

Affixes verbaux de 2^e personne

	Préf.	suff.	
sg.	{ fam. <i>h-</i> {ém. <i>h-</i> resp. <i>z-</i> pl. <i>z-</i>	{ masc. <i>-k</i>	{ à valeur grammaticale ou à valeur allocutive à valeur grammaticale à valeur grammaticale
sg.		{ém. <i>-n</i>	
sg.		resp. <i>z-</i> <i>-zu</i>	
pl.		<i>z-</i> <i>-zue</i>	

3^e Stade (souletin)

Pronoms personnels

Même tableau qu'au 2^e stade (sauf *gü*, *zü*, *ziék*).

Affixes verbaux de 2^e pers.

	Préf.	suff.	
sg.	{ fam. <i>h-</i> {ém. <i>h-</i> {resp. <i>z-</i> pl. <i>z-</i>	{ masc. <i>-k</i>	} à valeur grammaticale ou à valeur allocutive à valeur grammaticale.
sg.		{ém. <i>-n</i>	
sg.		{resp. <i>z-</i> <i>-zü</i>	
pl.		<i>z-</i> <i>-zie</i>	

4^e Stade (bas-navarrais oriental)

Pronoms personnels

	1 ^{re} pers.	2 ^e pers.	
	fam.	dim.	resp.
sg.	<i>ni, hi</i>	<i>chu</i>	<i>zu</i>
pl.	<i>ziek</i> (forme unique)		

Affixes verbaux de 2^e pers.

	préf.	suff.	
sg.	fam. <i>h-</i>	{ masc. <i>-k</i>	} à valeur grammaticale ou à valeur allocutive
sg.	fam. <i>h-</i>	{ fém. <i>-n.....</i>	
sg.	dim. <i>ch-</i>	dim. <i>-chu</i>	
sg.	resp. <i>z-</i>	resp. <i>-zu</i>	
pl.	<i>z- zie-</i>		à valeur grammaticale.

Ainsi, au premier stade, le basque possédait quatre pronoms personnels, deux désignant une personne, deux désignant plus d'une personne. Il ne possédait pas de pronom personnel désignant la 3^e «personne», la «non-personne», mais trois démonstratifs à valeur «personnelle», qui pouvaient désigner des choses ou des animaux aussi bien que des personnes. Le démonstratif de 3^e pers. était doublement «non-personnel», puisqu'il désignait ce qui, dans le domaine de la non-personne, n'a de relation ni avec la 1^{re} ni avec la 2^e personne. C'est pourquoi il pouvait s'employer sans doute comme anaphorique. Dans la conjugaison, les formes de la non-personne se rapportaient parfois à quelque chose d'indéterminé. La non-personne était exprimée au singulier, dans certaines formes, par l'indice zéro: suffixe d'agent zéro (usage conservé aujourd'hui dans tous les dialectes); préfixe de sujet zéro et indices de patient et d'agent zéro à l'imparfait de l'indicatif (usage conservé seulement en biscayen). A ce stade, on n'employait, quand on s'adressait à une seule personne, que des formes de 2^e pers. du sg., ou, seulement dans les propositions indépendantes ou principales exprimant une assertion (sans exclamation), des formes allocutives exprimant le sexe de cette personne. La personne à qui l'on s'adressait n'était donc jamais absente des formes verbales de ces propositions, et son sexe était indiqué lorsqu'elle était exprimée par un suffixe (masc. *-k*, fém. *-n*). Il ne pouvait pas y avoir, dans ce cas, de formes strictement non-personnelles: «il fait chaud» se disait *bero duk* (ou *dun*). Quand on s'adressait à plusieurs personnes, on employait en toutes propositions, selon les circonstances, des formes de 2^e pers. du pl. (préf. *z-*, suff. *-zu*) ou des formes indifférentes. Quand on ne s'adressait à aucune personne en particulier, on employait sans doute en toutes propositions des formes indifférentes, d'où tout indice de 2^e pers. était absent. S'il en était ainsi, les formes utilisées dans ces deux derniers

cas exprimaient les procès sans y mêler personne d'autre que ce qui y participait effectivement, comme sujet, patient, agent, destinataire ou objet de référence. Des assertions pouvaient alors avoir un caractère complètement non-personnel: p. ex. *bero da* «il fait chaud». Au second stade, on n'emploie de formes allocutives que lorsqu'on s'adresse en particulier à quelqu'un et qu'on le tutoie. Dans les autres cas, la seule modification apportée à l'usage du premier stade est qu'il existe de nouvelles formes de 2^e pers. du pl. distinctes des anciennes qui servent pour la 2^e pers. resp. du sg. La personne qui n'est pas le sujet parlant, la 2^e, n'est mêlée aux assertions que si on la tutoie. L'emploi de la 3^e pers. avec *berori*, qui constitue, dans les dialectes qui le possèdent, le traitement le plus respectueux, et qui ne se rencontre pas dans les textes du XVI^e siècle, répond à ce que M. Benveniste appelle la volonté d'élever l'interlocuteur «au-dessus de la condition de personne et de la relation d'homme à homme» (*BSL*, XLIII, 1^{er} fasc., p. 7). Mais en basque, dans cette construction, l'interlocuteur n'est pas complètement rejeté hors de la sphère de la personne. Car le second élément du composé *berori* est le démonstratif de 2^e pers. Bien que la personne de l'interlocuteur soit alors absente des formes verbales, l'emploi de *berori* lui assure une présence discrète dans l'expression des procès. La conjugaison allocutive respectueuse et la diminutive (3^e et 4^e stades) se sont formées plus tard que la familière. Elles sont employées, en bas navarrais oriental et en souletin, lorsqu'on s'adresse à une personne que l'on ne tutoie pas ou à plusieurs personnes. Mais leur emploi est moins constant que ne l'est celui des formes allocutives familières quand on s'adresse à une personne que l'on tutoie. Ce dernier ne souffre pas d'exception, tant dans les productions littéraires ou à intention littéraire que dans la conversation courante. Par contre, c'est seulement dans la conversation courante que l'emploi des formes allocutives respectueuses ou diminutives est obligatoire dans certaines régions. Lorsque quelqu'un chante une chanson de sa composition ou raconte une histoire, surtout de caractère folklorique, c'est-à-dire lorsqu'il s'élève au-dessus du niveau de la conversation courante, il mêle souvent des formes indifférentes aux formes allocutives respectueuses, ou même, comme on le fait dans les autres dialectes, il n'emploie que des formes indifférentes.

CONCLUSION

On voit dans quelles conditions la 2^e personne, la «personne non-subjective», comme l'appelle M. Benveniste, a été autrefois et est encore aujourd'hui, en basque, associée par le sujet parlant aux procès auxquels elle ne participe pas effectivement. L'emploi de formes verbales contenant un indice de 2^e pers. du sg. qui n'indique pas la participation de cette personne au procès et qui

n'est en relation fonctionnelle avec aucun cas de la déclinaison a sans doute toujours été soumis, comme aujourd'hui, à diverses conditions dont la première concerne la nature de la pensée qu'on exprime, et la seconde la nature et la forme de la proposition. Enfin, il faut considérer pour qui l'on exprime cette pensée. La «2^e personne» n'est associée par le sujet parlant à l'expression des procès où elle ne participe pas que dans les propositions indépendantes ou principales qui expriment une assertion, et à condition que l'on s'adresse directement à elle. Il n'existe pas d'indice allocutif de 2^e pers. du pl., mais seulement des indices de 2^e pers. du sg. Dans la plupart des dialectes on n'emploie les formes où ils figurent que lorsqu'on s'adresse à une personne en particulier, mais non quand on parle pour plusieurs personnes ou pour «tout le monde». Leur usage est, du moins à date historique, restreint à la conversation courante; il constitue une marque de familiarité, et il n'a lieu que lorsqu'on tutoie l'auditeur; les formes verbales employées dans ce cas indiquent son sexe. C'est seulement en bas-navarrais oriental et en souletin que l'on prend à témoin l'auditeur que l'on ne tutoie pas ou plusieurs auditeurs. Les mêmes formes verbales, dites respectueuses, et indifférentes au genre, servent dans ces deux cas. Enfin, en bas-navarrais oriental on peut exprimer, en mouillant le z des indices allocutifs respectueux, un degré intermédiaire entre la familiarité et le respect. La création des formes allocutives respectueuses en bas-navarrais oriental et en souletin a répondu sans doute au désir d'associer dans tous les cas l'auditoire, individu ou ensemble d'individus, aux faits que l'on énonce, tout en supprimant la marque d'impolitesse que constituerait l'emploi de formes allocutives familières. Toutefois, même dans les parlers où l'emploi des formes allocutives respectueuses est obligatoire dans certaines conditions, lorsque le niveau du discours s'élève et que l'on cherche plus ou moins à obtenir un effet littéraire, on s'abstient souvent d'associer l'auditeur ou les auditeurs aux faits que l'on énonce, et l'on abandonne plus ou moins, parfois complètement, les formes allocutives pour les formes indifférentes, qui expriment seulement le strict nécessaire: les procès et ce qui y prend une part effective.

SUR LES FORMES VERBALES BASQUES QUI CONTIENNENT UN INDICE DATIF*

Il existe en basque des formes verbales personnelles qui contiennent un suffixe personnel indiquant à qui ou à quoi le procès est destiné ou par rapport à qui ou à quoi il a lieu. Ce suffixe exprime la personne grammaticale du complément d'attribution ou d'objet de référence. Si ce complément est exprimé hors de la forme verbale, sous la forme d'un substantif ou d'un pronom, il est au datif. Donc ce suffixe a valeur de datif.

Les suffixes personnels basques à valeur de datif sont souvent identiques aux suffixes personnels qui indiquent l'agent. Mais à la 1^{re} pers. du pl., à la 2^e pers. respectueuse du sg. (ancienne 2^e du pl.) et à la 2^e du pl. (le nouveau), ils présentent parfois de légères différences avec les suffixes d'agent: on trouve parfois *-ku*, *-tzu*, *-tzue* au lieu de *-gu*, *-zu*, *-zue*. De plus, à la 3^e pers. du sg., la non-personne, tandis que le suffixe d'agent est toujours zéro, en d'autres termes, que l'agent n'est pas marqué, le complément d'attribution ou d'objet de référence a toujours une marque positive. Aucune nécessité logique, d'ailleurs, ne l'impose. Dans certaines langues qui possèdent des formes verbales contenant un indice personnel qui exprime le complément d'attribution, ce dernier parfois n'est pas marqué lorsqu'il est à la 3^e pers. du sg. Ainsi, en oubykh, *wast° ɔt* peut signifier "je te le donnerai" ou "je te donnerai à lui". La racine est *t°*- "donner (à quelqu'un)"; *-ɔt* marque le futur, *wa* la 2^e pers. du sg., *s* la 1^{re} du sg. Cette forme se trouve dans un texte des *Etudes oubykhs* de G. Dumézil (p. 28). Dans la phrase 20, elle est accompagnée d'un substantif au nominatif, dans la phrase 21 d'un substantif au cas en *-n*, qui a entre autres valeurs celle du datif. Dans cette forme, la 3^e pers. du sg. n'est pas marquée; rien n'y exprime soit ce qui correspond à fr. *le*, soit ce qui correspond à fr. *à lui*. En basque, au contraire, la racine *rau-* "donner à", forme réduite de **radu*, qui est le causatif de *du-* "avoir" et signifie littéralement "faire avoir (quelque chose) à quelqu'un", donne des formes qui contiennent toutes un suffixe à

*BSL, LVI: 1, 1961, (139-162)

valeur de datif: Liçarrague (1571) emploie notamment *draukat* “je (-t) le(d-) lui (-ka) donne”, *drauku* “il (suffixe zéro) nous (-ku) le (d-) donne”, *drauek* “tu (-k) le (d-) leur (-e) donne”, *draue* “il (suff. zéro) le (d-) leur (-e) donne”, *drauagu* “nous (-gu) te (masc., une occlusive dorsale qui est tombée entre *au* et *u*) le(d-) donnons”. Mais les verbes basques sont beaucoup moins riches que les verbes oubykhs en formes à indice datif. Tandis qu’en oubykh on a des formes signifiant “je te donne à lui”, “tu nous donnes à lui”, “il vous donne à moi”, etc., en basque il est très rare que des formes exprimant une action subie par la 1^{re} ou la 2^e pers. contiennent un indice datif. On n’en connaît qu’une vingtaine, que l’on cite comme des curiosités et dont treize se trouvent dans Liçarrague (v. Lafon *Système du verbe basque au XVII^e siècle* I, 397-399). Pour dire “il me donne à toi”, “je te donne à lui”, “il nous a présentés à vous”, on se sert des formes qui signifient “il me donne”, “je te donne”, “il nous a présentés”, et l’on ajoute les pronoms au datif signifiant “à toi”, “à lui”, “à vous”. Liçarrague n’emploie nulle part de forme signifiant “je te donne à lui”. Mais dans Mth. 5, 25, il se sert deux fois de *ezemón* pour traduire “de peur qu’il te livre à lui”, “de peur qu’il te baille à lui” (*ne tradat te* et un substantif au datif). Cette forme est tirée de la racine *ma-* “donner”, qui a fourni des formes sans indice datif et des formes à indice datif. *Ez-* est la négation; *émon* vient de **emaón*: le patient de 2^e pers. du sg. (fr. *te*) est non-marqué (préfixe zéro); *-o* signifie “à lui”; l’agent de 3^e sg. (fr. *il*) est non-marqué (suffixe zéro); *-n* est le suffixe relatif; la racine est obligatoirement précédée d’une voyelle, qui est ici *e*. “Pour que je te donne à lui” serait **emaodan*, d’où *emodan* (“pour que je le lui donne” est, dans Liçarrague, *demodan*). On voit que les formes basques sont faites autrement que les formes oubykhs. Dans les formes basques, la non-personne est marquée, tout comme les personnes proprement dites, lorsqu’il s’agit de l’objet de référence. Cela ne veut pas dire, d’ailleurs, que cette marque représente toujours un objet déterminé. Ainsi, pour traduire “je poursuis”, c’est-à-dire “je poursuis ma course”, *sequor* dans l’*Épître aux Philippiens* 3, 12, comme la racine *arrai-*, *arrei-*, qui est de la 1^{re} classe, ne fournit que des formes à indice datif, Liçarrague a employé la forme à indice datif de 3^e sg., *banarreió* (*ba-* est une particule affirmative). Quelques lignes plus bas, en 3, 14, il a employé *narraió* précédé du substantif *chede* “but” au datif sg., soit *chedeari narraió*, pour traduire “je tire vers le but” (version de Calvin), *ad destinatum persequor*. Ainsi, à la 3^e pers. du sg., à la non-personne, l’objet de référence, de même que le sujet, le patient ou l’agent, peut être indéterminé.

L’emploi des formes à indice datif est obligatoire quand il s’agit de formes courantes et que le complément d’objet de référence est un pronom de 1^{re} ou de 2^e pers. ou un démonstratif. Pour dire “il nous l’a donné”, on ne peut pas ajouter à la forme signifiant “il l’a donné”, *eman du* le datif du pronom personnel de 1^{re} du pl., *guri*. Il faut employer la forme signifiant “il nous l’a”, *dauku* et dire *eman dauku*. On peut ajouter *guri*, mais uniquement pour insis-

ter sur l'idée "à nous". Si l'on veut dire "il le lui a donné", il faut dire *eman dio* et non *eman du hari*, litt. "il l'a donné à lui". Mais si le complément est un substantif, on peut employer la forme sans indice datif *eman du haurrari* "il l'a donné à l'enfant", bien qu'il soit plus élégant et plus conforme à l'usage basque d'employer la forme à indice datif et de dire *eman dio haurrari*, litt. "il le lui a donné à l'enfant".

Les formes à indice datif sont faites de diverses façons, qui apparaissent déjà dans nos plus anciens textes basques. Toutes celles que nous allons citer maintenant sont aussi attestées dans des textes postérieurs, et la plupart sont encore en usage aujourd'hui.

Dans la chanson de Perucho (*Tercera Celestina* 1536), on trouve deux fois la forme *joat* "il va par rapport à moi"; le suffixe *-t* "à moi" est le même que le suffixe d'agent correspondant; le préfixe personnel de sujet est *j*, en regard de *d* dans la forme sans indice datif *doa* "il va". *Esso* doit être lu *essoc* (Michelena, *BSRVAP*, X, 190) "dis-le-lui" en orthographe actuelle *esok*. "Dis-le" se dit *esak*; la racine du verbe est *sa-*; l'*a* a été remplacé par *o* "à lui" dans *esok*; *-a-o* s'est contracté en *-o-*.

Les quelques phrases en basque que Rabelais place dans la bouche de Panurge (*Pantagruel*, livre II, ch. IX, paru en 1542) contiennent trois formes à indice datif. *Otoy y es naussu* doit être lu *otoiez nauzu* "je vous prie", litt. "je me trouve par rapport à vous en prière". La forme sans indice datif correspondant à *nauzu* est *nago* "je me trouve" (*n-* "je", racine *go-*). Le suffixe *-zu* de 2^e pers. resp. du sg. a été ajouté simplement à *nago*; le changement de *-ago-* en *-au-* se produit ailleurs dans la conjugaison de ce verbe, par exemple dans *dau* "ils se trouvent", de **dagode*. On lit un peu plus loin: *gen herassy badia sadassu nouira assia*, c'est-à-dire *jan erazi badiadzazu neure asia* "si vous me faites manger mon souïl". Il s'agit du causatif de *jan* "manger", que l'informateur de Rabelais devait prononcer avec un *a* très ouvert. Cet informateur devait avoir une bonne connaissance du basque, car il utilise le suppositif de l'auxiliaire à valeur déterminée, forme aujourd'hui disparue qui exprime une nuance délicate, "si vous venez à me faire manger", et qui s'emploie souvent, dans la vieille langue, lorsque la proposition suppositive dépend d'une proposition au futur (ici *nonyssena bayta fascheria egabe*, c'est-à-dire *non izanen baita facheria gabe* "de sorte que ce sera sans façons"). La forme sans indice datif qui correspond à *badiadzazu* est *badazazu*, rac. *za-*, *ba-* "si", *d-* "le", (patient), *-zu* "vous" (agent). *Badiadzazu* contient en outre le suffixe *-d* "à moi", suivi de la voyelle de liaison *a* et la voyelle *i* insérée après le préfixe de patient. Dechepare (1545) emploie une forme d'impératif du même type que le suppositif précédent, à ceci près que le patient de 3^e sg. *y* est, comme il est de règle, non-marqué: *enzun iazadzazu* (I, 59) "écoutez-le-moi". Enfin Panurge emploie la forme d'impératif *galde eydassu* "demandez-le-moi", c'est-à-dire

galde eidazu (pron. *eydazu*), litt. "fais-moi demande". Cette forme, qui s'emploie encore aujourd'hui, diffère de la forme sans indice datif, *eizu* (*eyzu*) "faites-le", par la seule présence du suffixe *-d* suivi de la voyelle de liaison *a*. La racine *gi-*, y est réduite à *i*; les formes pleines qui s'emploient aussi sont *egizu*, *egidazu*. Il n'y a pas ici d'*i* ajouté en tête comme dans *iazadazu*.

NOMBRES DES FORMES À INDICE THÉORIQUEMENT POSSIBLES.

Formes non allocutives

Verbes de la 1^{re} classe

Un indice de sujet de 1^{re} ou de 2^e pers. ne peut coexister dans une forme avec un indice datif de même personne. Toutes les autres combinaisons sont possibles.

A l'époque où la 2^e pers. resp. du sg. n'existait pas encore, les combinaisons possibles, pour une même série de formes (présent nu, prétérit, etc.) d'un verbe de la 1^{re} classe étaient au nombre de 32. Le nombre des formes sans indice datif était de 6.

sujet	objet de référence							
	1 s	1 p	2 m et f	2 p	3 s	3 p		
1 s			+	+	+	+	+	5
1 p			+	+	+	+	+	5
2 s	+	+				+	+	4
2 p	+	+				+	+	4
3 s	+	+	+	+	+	+	+	7
3 p	+	+	+	+	+	+	+	7
	4	4	8		4	6	6	32

Dans le système actuel, qui était déjà constitué à l'époque des plus anciens textes, il y a une 2^e pers. resp. du sg. (l'ancienne 2^e du pl.) et une 2^e pers. du pl. (nouvelle). Il existe donc 7 formes sans indice datif. Pour obtenir le nombre des formes à indice datif, il faut ajouter au tableau ci-dessus une ligne horizontale identique à la ligne 2 p (4 formes) et une colonne verticale identique à la colonne 2 p (4 formes). Le nombre des formes à indice datif augmente ainsi de 8 et passe de 32 à 40.

Verbes de la 2^e classe

Pour les verbes de la 2^e classe, les nombres sont plus élevés, et les schémas se compliquent. Les formes sans indice datif contiennent deux indices, l'un de patient, l'autre d'agent. On peut combiner les indices de patient et d'agent de la même manière que les indices de sujet et d'objet de référence dans les verbes de la 1^{re} classe. Le nombre des formes sans indice datif est donc de 32 ou de 40, selon qu'il n'existe pas encore ou qu'il existe une 2^e pers. resp. du sg. Il en est ainsi, du moins dans le 1^{er} groupe. Dans le 2^e, à la 2^e pers. du sg. de l'agent, qui est exprimée par un préfixe, on ne distingue pas le masculin du féminin; le nombre des formes est alors diminué de 2 (soit 30 ou 38). Quant aux formes à indice datif, si l'on veut considérer toutes celles qui sont théoriquement possibles, c'est-à-dire dont les indices ne s'excluent pas entre eux, un tableau à double entrée ne suffit plus. Il faut, pour représenter le système théorique complet des formes à 3 indices personnels, recourir à une figure à 3 dimensions. Mais un calcul simple permet de déterminer le nombre des combinaisons possibles en se servant du tableau ci-dessus. Nous considérons maintenant qu'il représente les combinaisons possibles des indices de patient (colonnes verticales) avec les indices d'objet de référence (lignes horizontales). Il est clair que chacune des formes des quatre premières lignes horizontales ne peut contenir un autre indice de 1^{re} ou de 2^e pers. et que, par conséquent, chacune ne peut admettre qu'un agent de 3^e pers. sg. ou pl. Il faut donc multiplier par 2 le nombre des formes qui figurent sur ces quatre lignes. On obtient ainsi un total de 18 x 2, soit 36 formes théoriquement possibles à patient de 1^{re} ou de 2^e pers. et à indice datif. Mais, comme nous l'avons dit, il est à peu près sûr que beaucoup d'entre elles, sinon la plupart, n'ont jamais été employées. Par contre, les formes à patient de 3^e pers. et à indice datif étaient et sont d'emploi courant. On peut déterminer leur nombre à l'aide du tableau ci-dessous, qui correspond à l'époque où il n'y avait pas encore de 2^e pers. resp. du sg.

patient		objet de réf.	agent							
			1 s	1 p	2 m et f	2 p	3 s	3 p		
3 s	}	1 s			+	+	+	+	+	5
		1 p			+	+	+	+	+	5
		2 m et f	++	++				++	++	8
		2 p	+	+				+	+	4
		3 s	+	+	+	+	+	+	+	7
		3 p	+	+	+	+	+	+	+	7
			5	5	8	4	7	7	36	

Il faut multiplier ce nombre par 2, puisqu'il y a aussi 36 formes à patient de 3^e du pl. et à indice datif. Au total: 72, c'est-à-dire, deux fois plus qu'il n'y a de formes théoriquement possibles à patient de 1^{re} ou de 2^e pers. et à indice datif.

Si maintenant on fait entrer en ligne de compte la 2^e pers. resp. du sg., il faut ajouter une ligne horizontale de 4 formes et une colonne verticale de 4, ce qui donne un total de 44 formes et finalement de 88, puisque le patient peut être à la 3^e pers. du sg. ou à la 3^e du pl.

Formes allocutives à indice datif

Elles vont par deux dans les dialectes qui ne possèdent que des formes allocutives masculines et féminines, par trois dans ceux qui possèdent en outre des formes allocutives respectueuses (bas-navarrais oriental et souletin). Les formes diminutives de certains parlars bas-navarrais ne sont qu'une modification des formes respectueuses, que l'on obtient par la mouillure de *-zu* ou *-zi* en *-chu* ou *-chi*. Le nombre des combinaisons possibles est inférieur à celui que peuvent atteindre les formes non allocutives (indifférentes ou de 2^e pers.). Car un indice allocutif ne peut figurer que dans les formes qui ne contiennent aucun indice de 2^e pers. à valeur morphologique.

Verbes de la 1^{re} classe

Formes allocutives sans indice datif: 4 x 2, soit 8, dans la plupart des dialectes; 4 x 3, soit 12, en bas-navarrais oriental et en souletin.

Formes allocutives à indice datif. Les combinaisons possibles sont indiquées par le tableau suivant:

sujet	objet de référence				
	1 s	1 p	3 s	3 p	
1 s			+	+	2
1 p			+	+	2
3 s	+	+	+	+	4
3 p	+	+	+	+	4
	2	2	4	4	12

Donc 24 ou 36 formes suivant les dialectes

Verbes de la 2^e classe

Formes allocutives sans indice datif. Les combinaisons possibles des indices de patient et des indices d'agent sont les mêmes que celles des indices de sujet et des indices d'objet de référence. Elles sont donc au nombre de 24 ou de 36 suivant les dialectes.

Formes allocutives à indice datif. Il n'a pu exister que des formes à patient de 1^{re} pers. ou de 3^e pers. Les combinaisons d'indices de patient et d'indices

datifs sont les mêmes que celles d'indices de sujet et d'indices datifs: 4×2 , soit 8, ou 4×3 , soit 12, pour les formes à patient de 3^e pers. Le troisième indice à valeur morphologique ne peut être, dans des formes allocutives, qu'un indice d'agent de 1^{re} ou de 3^e pers. Par conséquent, s'il a existé un jeu complet de formes allocutives à patient de 1^{re} pers., il a dû comprendre 8×2 , soit 16, ou 8×3 , soit 24 formes. Quant aux formes à patient de 3^e pers., elles sont encore d'emploi courant pour quelques temps et modes des verbes auxiliaires. Les combinaisons possibles sont indiquées par le tableau ci-dessous.

patient	objet de référence	agent					
		1s	1p	3s	3p		
3 s	{	{ 1 s			+	+	2
		{ 1 p			+	+	2
		{ 3 s	+	+	+	+	4
		{ 3 p	+	+	+	+	4
			2	2	4	4	12

Il y en a autant pour la 3^e pers. du pl. du patient. Le total est donc de 24×2 , soit 48, ou de 24×3 , soit 72, suivant les dialectes.

Tableau d'ensemble des nombres des formes théoriquement possibles

	Non allocutives	
	sans 2 r	avec 2 r
		1 ^{re} classe
sans ind. dat.	6	7
avec ind. dat.	32	40
		2 ^e classe
sans ind.dat.	32	40
avec ind.dat:		
pat. de 1 ^{re} ou 2 ^e	36	48
pat. de 3 ^e	72	88
	Allocutives	
	m et f	m, f et r
		1 ^{re} classe
sans ind. dat.	$4 \times 2 = 8$	$4 \times 3 = 12$
avec ind. dat.	$12 \times 2 = 24$	$12 \times 3 = 36$
		2 ^e classe
sans ind.dat.	$12 \times 2 = 24$	$12 \times 3 = 36$
avec ind.dat.:		
pat. de 1 ^{re}	$8 \times 2 = 16$	$8 \times 3 = 24$
pat. de 3 ^e	$24 \times 2 = 48$	$24 \times 3 = 72$

Dès l'époque des plus anciens textes, seul un très petit nombre de verbes possédait un jeu complet ou assez riche de formes à indice datif. Les lacunes que la conjugaison de beaucoup de verbes présente, à ce point de vue, dans les textes que nous possédons, ne tiennent pas uniquement à l'insuffisance de notre information. Il est à peu près certain que, surtout quand il s'agissait de formes chargées d'autres indices (pluriel ou suffixe *-te*, *-ke*) et d'emploi peu courant, on n'y insérait pas d'indice datif; on utilisait des formes sans indice datif et l'on y ajoutait un pronom au datif, comme on le fait aujourd'hui. D'autre part, les verbes qui sont employés comme auxiliaires sont, dès le début de la tradition, de beaucoup les plus riches en formes à indice datif. Ainsi, dans le parler de Larrau (Haute-Soule), qui sert presque uniquement à exprimer les choses de la vie quotidienne d'un modeste village de la montagne, certaines séries de formes à indice datif, selon les observations que nous avons faites entre 1926 et 1936, étaient intégralement connues et fréquemment employées, et surtout les formes allocutives (masc., fém., et resp.): présent et imparfait de l'indicatif du verbe "être" et du verbe "avoir"; impératif; subjonctif présent (série complète pour la 2^e classe, presque complète pour la 1^{re}); suppositif éventuel. Par contre, le présent et le prétérit à suffixe *-te/-ke*, le conditionnel et l'imparfait du subjonctif étaient, dans l'ensemble, pauvres ou même très pauvres en formes à indice datif.

Les suffixes d'agent et les suffixes à valeur de datif

Ils se présentent dès le début de la tradition historique sous les formes suivantes:

	suffixes d'agent	suffixes à valeur de datif
1 s	<i>-d-</i> ; <i>-t</i> (de <i>*-d</i>)	<i>-d-</i> et <i>-t-</i> ; <i>-t</i>
2 m	<i>-k-</i> (de <i>*-g</i>); entre voy., <i>-y-</i> ou zéro	<i>-k</i> ; entre voyelles, <i>-y-</i> ou zéro
2 f	<i>-n-</i> ; <i>-n</i>	<i>-n-</i> ; <i>-n</i>
3 s	zéro	<i>-o</i> , <i>-a</i>
1 p	<i>-gu</i>	<i>-gu</i> , <i>-ku</i>
2 r	<i>-zu</i>	<i>-zu</i> , <i>-tzu</i>
2 p	<i>-zue</i>	<i>-zue</i> , <i>-tzue</i>
3 p	<i>-te</i> , <i>-e</i>	<i>-te</i> , <i>-e</i> ; <i>-ote</i>

Quand les formes verbales ne contiennent pas d'autres éléments morphologiques que les préfixes de patient et les suffixes d'agent, ces derniers s'ajoutent toujours immédiatement à la racine, ou n'en sont séparés que par une voyelle de liaison (*a*) sans valeur morphologique. Ils s'ajoutent immédiatement à la racine si elle est terminée par une voyelle. La voyelle de liaison *a* intervient généralement si la racine se termine par une consonne, pour éviter

des contacts de consonnes qui répugnent au basque. On a, par exemple, *dakit* "je le sais", de la racine *aki-*, *dakartela* (Dech.) "tandis qu'ils le produisent", de la racine *karr-*; Dechepare emploie, de la racine *kus-*, d'une part *dakusat* "je le vois", d'autre part *badakutsu* "si vous le voyez" et *ikhutsu* "voyez-le", qu'il écrit respectivement *badacuxu* et *iqhustzu*; l'addition du suffixe *-zu* sans voyelle de liaison, à la racine terminée par *s* donne pour résultat *-tsu* par l'intermédiaire de *-s-t-zu*.

Les suffixes à valeur de datif s'ajoutent assez souvent, mais non toujours, immédiatement à la racine. Quand quelque chose s'intercale entre la racine et un suffixe datif, ce n'est jamais l'*a* de liaison, sans valeur morphologique, dont nous avons parlé plus haut; car *a* fait partie des suffixes datifs; il exprime la 3^e personne. Ce qui s'intercale ainsi entre la racine et les suffixes datifs ne figure que dans les formes verbales à indice datif. C'est selon les cas, *i*, *ki* ou *k*. L'élément *i* ne s'emploie qu'après des racines terminées par une voyelle; il forme alors diphtongue avec cette voyelle, ou, entre voyelles, devient *i* consonne: *zait* "il m'est", *zaio* "il lui est", *eztemaio* "il ne le lui donne pas" (Dech.), *ezlemaio* "il ne le lui donnerait pas" (prov. bisc. de 1596). L'élément *i* ne semble pas se rencontrer devant *a*. *K* ne se trouve que devant *-o* et *-a*. L'élément *ki* peut précéder tous les suffixes datifs, sauf, semble-t-il, *-a* et *-te*. Toutefois, dans les formes de la série de *diotsa* "il le lui dit", en regard de *dio* "il le dit", qui sont employées dans plusieurs dialectes et dans la série biscayenne de *deutsat* "je le lui ai", en regard de *dot* "je l'ai", *ts* provient certainement de *ki* par l'intermédiaire de **ky*. Dans *diosku* "il nous le dit", *dioste* "il le leur dit", *deusku* "il nous l'a", l'*i* de *ki* a disparu après avoir altéré *k* et l'avoir changé en *ts* (d'où *s* devant consonne): v. Lafon, *Syst.* I, 394-395. L'indice *o* de 3^e pers. peut soit s'ajouter directement à la racine soit être précédé de *i*, de *ki* ou de *k*. L'indice *-e* de 3^e pl. peut soit s'attacher directement à la racine soit être précédé de *i* ou de *ki*, rarement de *k*. Lorsque *-o* ou *-e* s'ajoutent directement à une racine terminée par *a*, ils font disparaître cet *a*: *erradazue* "dites-le-moi", *errozue* "dites-le-lui", *errezue* "dites-le-leur", formes tirées de la racine *rra-*. L'indice *-a* est toujours précédé de *k*, sauf quand la racine se termine par un affriquée sifflante ou mi-chuintée: *on daritza* "il l'aime" (rac. *ritz-*; l'objet aimé est au datif); *baneraunsa* "si je le frappais" (rac. *rauns-*; l'objet frappé est au datif); v. *Syst.* I, 276. Il semble que les combinaisons *-ki-ko*, *-ki-ka* "à lui", *-ite*, *-kite* "à eux" ne se rencontrent pas.

Les marques du pluriel du sujet ou du patient peuvent s'insérer entre l'élément *i* et les suffixes datifs. Chez Liçarrague, en regard de *zaio*, on a, pour "ils lui sont", *zaizka*, *zaitza*, *zaizko*, *zaizkio*. La marque du pluriel du sujet est *tz*, qui se réduit à *z* devant consonne. L'indice datif est *-ka*, *-a*, *-ko*, *-kio*. En regard de *zaie* "il leur est" on a *zaizte*, "ils leur sont". Toutes les autres formes à sujet de 3^e pers. du pl. et à indice datif du présent de l'indicatif du verbe

“être” sont du type de *zaizkio* “ils lui sont”, *zaizkit* “ils me sont” en regard de *zait* “il m’est”, *zaizkigu* “ils nous sont”, en regard de *zaiku* “il nous est”; le suffixe datif de 1^{re} pl. est toujours *-gu*, jamais *-ku*, quand il est précédé de *ki*. Elles contiennent, entre l’*i* qui suit la racine et le suffixe datif, le suffixe de pl. *-z* et l’élément *ki*. En souletin, en regard de *zait* “il m’est”, on a *zaizt* et *záit-zat* “ils me sont”; le groupe *-tz-t* a été traité de deux façons différentes; réduction de *tz* à *z* ou insertion d’une voyelle de liaison. Dans ce dialecte, “il lui est” se dit *záio* et “il leur est” *záiè*, comme chez Liçarrague; mais “ils lui sont” et “ils leur sont” se disent respectivement *záitzò* et *záitzè*. Le souletin use des éléments *ki* et *k* beaucoup moins que le labourdin:

	Liç.	lab. mod.	soul.
“il nous l’a”	<i>drauku</i>	<i>dauku</i>	<i>déikü</i>
“il nous les a”	<i>drauzkigu</i>	<i>dauzkigu</i>	<i>déizkü</i>

Si variées que soient dans le détail les formes à indice datif, un fait est constant. Dans celles qui contiennent un préfixe de patient et un suffixe d’agent, l’indice datif est toujours placé avant le suffixe d’agent. Il ne figure à la fin de la forme verbale que si l’agent est exprimé par le suffixe zéro ou *si*, comme il arrive dans une partie des formes du 2^e groupe, l’agent est exprimé par un préfixe: *badagizue* “s’il vous le fait”; *banerro* “si je lui disais” (le patient ici n’est pas marqué).

Certaines formes, hors contexte, peuvent avoir deux valeurs: *badagizue* peut signifier aussi “si vous le faites”. Liçarrague l’emploie avec les deux valeurs (*Syst.* I, 114 et 115). Les formes que nous allons citer, qui appartiennent à deux époques et à deux dialectes différents, donnent une idée du jeu combiné des indices d’agent et des indices datifs. Chez Liçarrague, *drauka* “il le lui a” fait partie de deux séries, celle de *draukat* “je le lui ai”, *draukak* et *draukan* “tu le lui as”; *draukagu* “nous le lui avons”, *draukazu* et *draukazue* “vous le lui avez”, *draukate* “ils le lui ont”, et celle de *draut* “il me l’a”, *drauk* et *draun* “il te l’a”, *drauku* “il nous l’a”, *drauzu* et *drauzue* “il vous l’a”, *draue* “il le leur a”. *Draut* fait partie aussi de la série de *drautak*, *drautan* “tu me l’as”, *drautazu* et *drautazue* “vous me l’avez”, *draudaté* “ils me l’ont”. Dans les parlars actuels de la Haute-Soule, les formes correspondantes sont les suivantes: *déio*, réduit la plupart du temps à *déo* et même à *do*, fait partie de la série de *dot*, *dok*, *don*, *dógü*, *dózü*, *dozié*, *dée* (provenant de **dóie*), et de celle de *deit*, *deik*, *deñ*, *déikü*, *déizü*, *deizié*, *déie* (réduit souvent à *de*). *Deit* fait partie aussi de la série de *déitak*, *déitan*, *deitázü*, *deitazié*, *déitadè*.

Verbes qui ne possèdent que des formes à indice datif

Les formes citées sont, sauf indication contraire, tirées des oeuvres de Liçarrague.

Verbe de la 1^{re} classe: *jarraiki, jarreiki* "suivre, poursuivre" (rac. *arraï-, arrei-*).

Dechepare n'emploie que deux formes: *darraika* "il la poursuit", *narraio-la* "que je le poursuis".

Chez Liçarrague, l'indice datif de 1^{re} pl. est *-ku*: *ezpeitarreiku* "qu'il ne nous suit pas".

Les indices datifs de 3^e pers. sg. et pl. sont variés:

3^e sg.: *-o, -ko, -ka*, si le sujet est au sg.: *narraio* "je le poursuis", *darrei-kola* "comme il le suit", *zarraion, zarreion* et *zarreikan* "il le suivait". Si le sujet est au pl., *-a, -o*, ou *-ko* sont précédés de l'indice pl. *tz*, réduit à *z* devant consonne: *darreitza* "ils le suivent", *darreizkonen* "de ceux qui le suivent", *zarreitzan* "ils le suivaient", *zarreizkonei* "à ceux qui le suivaient".

3^e pl.: Liçarrague n'a pas employé de formes simples à sujet du sg. et à indice datif de 3^e pl. Dans *garreizten* "que nous le suivions" et dans *etzarreiztela* "ne les suivez pas", l'indice datif est *-te*, et il est précédé d'un indice pl. (*z* pour *tz*) portant sur le sujet.

Verbe de la 2^e classe: *on eritzi* "aimer", *gaitz eritzi* "haïr". Ces expressions signifient littéralement "attribuer du bien (du mal) à quelqu'un". Le patient est toujours à la 3^e pers. du sg.; il est indéterminé. Ce qui est aimé ou haï est au datif, ce qui aime ou haït à l'actif. On dit *on dariztak* "tu m'aimes", *gaitz darizt* "il me haït": *-t* est l'indice (ici datif) de 1^{re} sg.; l'agent est marqué dans la première forme par *-k*, il est non-marqué dans la deuxième.

L'indice datif de 3^e sg. est *-o* ou *-a*, qui dans ce verbe, s'ajoute toujours directement à la racine et n'est jamais précédé de *k*: *on daritza* "il l'aime", *on daritzon* "qu'il l'aime!", *on daritzaten* "qui l'aiment", *on daritzotenei* "à ceux qui l'aiment, où *-te* exprime la 3^e pers. du pl. de l'agent. Liçarrague n'a pas employé les formes signifiant "il les aime" et "il les haït". *On darizté* signifie "ils les aiment". Etant donné les autres formes attestées de cette série, par exemple *on dariztegu* "nous les aimons", *on dariztezue* "vous les aimez", il est clair que "il les aime" devait se dire *on darizte*: l'objet aimé, à la 3^e pers. du pl., devait être exprimé par le suffixe *-te*, qui avait alors valeur de datif. Cette forme devait signifier indistinctement "il les aime" et "ils les aiment". Le basque, qui aime tant à redoubler ou multiplier d'une façon pléonastique les indices de pluriel quand ils se rapportent au sujet ou au patient, s'abstient de le faire quand ils se rapportent à l'agent ou à l'objet de référence. On attendrait, pour "ils les aiment" **on dariztete*. Mais le basque répugne à répéter l'indice *-te*, même quand il doit remplir deux fonctions différentes. Ainsi, en labourdin moderne et en guipuzcoan, en regard de *dio* "il le lui a", *diote* peut signifier "ils le lui ont", "il le leur a", ils le leur ont".

Traits distinctifs des formes à indice datif

Les formes à indice datif — nous ne considérerons ici que les formes non-allocutives — se distinguent des formes sans indice datif par les traits suivants.

1° Simple addition de suffixes: suffixes identiques aux suffixes d'agent de 1^{re} et de 2^e pers. sg. et pl. et de 3^e pl.; suffixes particuliers pour la 3^e pers. sg. et pl.: *doa* "il va", *doat* "il me va" (Dech. et Liç.); *dago* "il reste, il est", *dagote* "il leur est" (Dech.); *egik* "fais-le", *egidak* "fais-le-moi", *egiok* "fais-le-lui"; *dagidan* "que je le fasse", *dagiadan* "que je te le fasse" (l'indice datif de 2^e pers. masc. du sg. a disparu entre *i* et *a*), *dagiodan* "que je le lui fasse"; *dagigun* "que nous le fassions", *dagiegun* "que nous le leur fassions" (Liç.).

2° Addition de suffixes personnels, mais avec diverses modifications:

a) Certains de ces suffixes subissent une modification: *-ku* au lieu de *-gu*, *-tzu* au lieu de *-zu*, *-tzue* au lieu de *-zue*: *doa* "il va", *dohaku* "il nous importe", litt. "il nous va" (Liç.); *l'h* n'a aucune valeur morphologique: *doa* est parfois écrit *doha*. Il faut noter que, du moins à notre connaissance, il n'existe aucune paire de formes qui diffèrent sur ce seul point que l'une, en *-ku*, soit une forme à indice datif, et que l'autre, en *-gu*, soit une forme à agent de 1^{re} pers. du pl. sans indice datif. Comme *joan* "aller" n'admet pas de suffixes d'agent, il ne peut pas y avoir une forme **doagu* "nous allons", s'opposant à *doaku* "il nous va". D'autre part, ce n'est pas seulement l'opposition *k/g* qui permet de distinguer les formes à indice datif *drauku* (Liç.), lab. mod. *dauku*, soul. *déikü* "il nous l'a" de *dugu* (Liç. et lab. mod.), *dügü* (soul.) "nous l'avons".

b) Le préfixe de sujet (seulement à la 3^e pers.) subit une modification: bisc. *doa* "il va", *joat* "il me va". Le préfixe et le suffixe peuvent subir l'un et l'autre une modification: bisc. *joaku* "il nous va".

3° Un élément qui ne varie pas selon la personne est introduit dans la forme verbale:

a) après la racine: *i*, *k* ou *ki*, parfois transformé en *ts*, entre la racine et le suffixe: *dio* "il le dit", *diotso*, *diotso* "il le lui dit", *diosku* "il nous le dit"; *zait* "il m'est", *zaik*, *zain* "il t'est", *zaio* "il lui est", *zaiku* "il nous est", etc. (élément *i*).

b) avant la racine: entre le préfixe personnel et la racine ou la voyelle qui précède celle-ci: *diohaku* (Axular, v. p. 157) et *badiadzazu* (v. p. 142 et 157: voyelle *i*).

L'introduction de ces éléments dans les formes verbales a parfois altéré la racine d'une façon grave. Ce sont les racines *di-* "devenir", le plus souvent

employée comme auxiliaire, et *du-* "avoir" qui ont subi les altérations les plus profondes. Elles ont d'ailleurs subi des modifications même dans les formes sans indice datif. La racine *du-* s'est souvent réduite à *u*. Bisc. *dau* "il l'a", *du* dans les autres dialectes, *nau* (en bisc. et dans d'autres dialectes) reposent sur **dadu*, **nadu*. Cet *u* lui-même a subi des modifications devant voyelle dans divers dialectes: **n-e-du-an* (ou *-en*) "je l'avais" est devenu suivant les dialectes *neuan*, *neban*, *nuen*, *nüin*, *nien*, *nian*. Quant à la racine *di-*, elle est restée intacte au sg. dans *adi*, *nadin*, (*h*)*adin*, *dadin*; mais son *d* initial a partout disparu lorsqu'il s'est ajouté le suffixe *-te* de pl. ou le suffixe homophone qui marque l'indétermination: *gaiten*, d'où *giten* et *naite*. A l'éventuel et au prétérit, dans les formes de pl., la racine a même complètement disparu: dans *sar gentezen* "nous entrâmes" (Liç., Act. 11, 12), litt. "nous devînmes entrés", la forme auxiliaire provient de **gen-di-te-z-en*; la forme auxiliaire signifiant "si vous..." (suppositif éventuel) a dû être **ba-zin-di-te*; Dechepare emploie encore (X, 36 et 51) *bazinite*, où la racine est réduite à *i*; mais on a par ailleurs dans tous les dialectes des formes de type *bazinte*, *bazinde* d'où la racine a disparu. Cela étant, on ne trouve nulle part, à aucune époque, de formes à indice datif de type **adikit*, **nadikion*, **adikigun*, **dadikidan*. Partout l'addition de l'indice datif précédé de *ki* a fait disparaître la racine: *akit*, *nakion*, *akigun*, *dakidan*. Toutefois, dans certaines régions, il a existé autrefois des formes de type *dakidit*, *nakidio*, où la racine s'est maintenue, mais où, comme le dit Schuchardt, l'élément *ki* a sauté par-dessus elle. Ces formes servaient à exprimer le futur ou la possibilité présente ou future (v. *Syst.* II, 34-35). Quant aux formes du verbe "avoir" à indice datif, nous n'en citerons que quelques-unes, qui signifient "il le lui a": *dio*, qui se rencontre en labourdin, en guipuzcoan et aussi, au XVI^e siècle chez Dechepare, ainsi que soul. *déio*, réduit le plus souvent dans la conversation à *déo* et à *do*, parviennent sans doute de **d-a-(d)u-i-o*: **dawyo*, enfin **dayo*, *déyo*, *dio*. En labourdin, *dio* est isolé en face de *daut* "il me l'a", *danku* "il nous l'a" etc. Par contre, en guipuzcoan, il fait partie de la série *dît* "il me l'a", *digu* "il nous l'a" etc., de sorte que sur le plan synchronique on dirait que ces formes sont tirées d'une racine *i*.

Rapport des indices d'agent, des indices datifs et des thèmes des pronoms personnels et des démonstratifs.

Les indices d'objet de référence sont, pour la 1^{re} et la 2^e pers., identiques aux indices d'agent, ou n'en diffèrent que très peu. Mais les premiers sont en relation fonctionnelle avec le datif, les seconds avec l'actif ou ergatif, et ces deux cas ont dans la déclinaison des marques différentes, le premier *i*, le second *-k*. A la 3^e pers. du sg. l'agent est non-marqué; l'objet de référence est marqué au moyen d'un suffixe qui n'est pas toujours le même. A la 3^e pers. du pl., l'agent est marqué par un suffixe de pl. qui, s'opposant au suffixe zéro de

la 3^e du sg. et aux suffixes des 1^{re} et 2^e pers., fait figure de suffixe de 3^e pers. du pl. L'objet de référence est marqué, soit, comme l'agent, par un simple suffixe de pl. qui fait alors figure de suffixe de 3^e pers. du pl., soit par un suffixe de pl. qui s'ajoute à un suffixe datif de 3^e du sg.

La marque de l'objet de référence de 3^e pers. du sg. est constituée essentiellement, quelle que soit la classe du verbe, par l'une des voyelles *a* ou *o*. La première caractérise le démonstratif de 3^e pers., dont le thème est *a(r)-*; la seconde caractérise le démonstratif de 2^e pers., nom. sg. *ori*, à moins qu'elle ne résulte de la réduction de la diphtongue *au*, caractéristique du démonstratif de 1^{re} pers. Il se peut qu'à date ancienne les suffixes datifs *-a* et *-o* aient désigné l'un l'objet éloigné, l'autre l'objet rapproché. Mais même dans les textes les plus anciens on ne saisit aucune différence de valeur entre eux. On trouve dans Liçarrague des formes en *o* accompagnées de *hari*, datif du démonstratif de 3^e pers., qui désigne aussi l'objet éloigné et sert d'anaphorique.

La déclinaison des quatre pronoms personnels, comme celle de tous les substantifs et adjectifs, comporte un nominatif identique au thème du pronom, un ergatif en *-k* et un datif en *-i*.

Dans la conjugaison, des suffixes identiques au thème des pronoms personnels de 1^{re} et 2^e pers. du pl. peuvent servir à marquer soit l'agent, soit l'objet de référence. Le sujet ou le patient des mêmes personnes a pour marques des préfixes constitués par la consonne caractéristique de ces pronoms. Ces préfixes servent aussi à exprimer l'agent dans certaines formes du 2^e groupe. Donc les indices personnels de 1^{re} et de 2^e du pl. peuvent avoir une double valeur: sujet (patient) ou agent, s'ils sont préfixes; agent ou objet de référence, s'ils sont suffixes.

Il se peut qu'à une époque très ancienne les consonnes caractéristiques de pronoms de 1^{re} et de 2^e pers. du pl. aient été des labialisées, **g*^o et *z*^o, que *gu*, *zu* reposent sur **g*^o*ð*, **z*^o*ð* que ces consonnes aient perdu leur élément labial quand elles étaient utilisées comme préfixes, et que l'élément labial se soit vocalisé lorsqu'elles étaient utilisées comme suffixes en fin de mot, ce qui fait que les suffixes personnels constitués par ces consonnes se trouvaient identiques aux thèmes des pronoms et à leurs nominatifs singuliers.

A la 1^{re} et à la 2^e pers. du sg., des préfixes constitués par la consonne caractéristique des pronoms de ces deux personnes servent à indiquer le sujet (patient) ou, dans quelques formes du 2^e groupe, l'agent. Mais les suffixes de 1^{re} et de 2^e pers. du sg., qui servent à indiquer l'agent ou l'objet de référence, n'ont rien de commun avec les pronoms personnels correspondants. De plus, tandis qu'il n'existe qu'un préfixe personnel de 2^e du sg., indifférent au genre, il existe deux suffixes de 2^e du sg., l'un masculin, l'autre féminin.

pron. pers.	préf.	suff.
1 s <i>ni</i>	<i>n-</i>	*- <i>d</i> (d'où - <i>t</i>)
2 s * <i>hi</i> (d'où <i>hi, yi, i</i>)	* <i>h-</i> (d'où <i>h-</i> , <i>γ-</i> , zéro)	masc*- <i>g</i> (d'où - <i>k</i>)
		fém. - <i>n</i>
1 p <i>gu</i>	<i>g-</i>	- <i>gu</i>
2 p <i>zu</i>	<i>z-</i>	- <i>zu</i>

On ne peut expliquer ces dissymétries entre le sg. et le pl., faute de pouvoir remonter assez haut dans le passé de la langue. Il est probable que *-*d* et *-*g* sont des débris d'anciens systèmes (v. *Syst.* I, 528 et 529).

Explications possibles des divers types de formes à indice datif.

Nous ne pouvons présenter ici que des ébauches de solutions à quelques-uns des multiples problèmes que pose la variété de ces formes. D'abord, pourquoi les suffixes datifs présentent-ils parfois de légères différences de formes avec les suffixes d'agent? Notons que chez un même auteur l'usage n'est pas constant d'un suffixe à l'autre. Liçarrague emploie -*ku* dans *zaiku* "il nous est", mais -*zu* et -*zue* dans *zaizu*, *zaizue* "il vous est". Dechepare emploie *zaigu*. L'orthographe utilisée dans son livre ne fait pas de différence entre la spirante *z* et l'affriquée *tz*, sauf dans la préface et dans les deux derniers poèmes. La forme signifiant "il vous est" est écrite *çayçu*, *çauçu* (avec une variante du vocalisme), sauf dans la préface, où l'on lit *çautzu*. La prononciation flottait-elle entre *zauzu* et *zautzu*? Il est impossible de le dire. En labourdin moderne on dit *zaiku* et *zaitzu*; en guipuzcoan *zaigu* et *zaizu*; en souletin *zaikü* et *zaizü*. Les seuls points sur lesquels, dès le XVI^e siècle, l'usage est constant, c'est que l'on n'emploie jamais -*ku*, mais toujours -*gu*, après l'élément *ki* et après le suffixe d'indétermination -*ke*. Liçarrague emploie toujours -*ku* après une diphtongue: *zaiku*; *dauku* "il nous est" (de *dagoku*, qui est employé par Axular au siècle suivant); *darreiku* "il nous suit"; *drauku* "il nous l'a" (de *darauku*). Le seul verbe de la 2^e classe où figure -*ku* (mis à part *eritzi*, où la sourde s'explique phonétiquement) est celui dont la racine est *rau-*, et qui est proprement le causatif de *du-* "avoir"; sa signification propre est "donner", mais il a été utilisé de bonne heure comme verbe auxiliaire contenant des indices datifs (v. *Syst.*, II, 36-37). En labourdin moderne, les formes à indice datif du verbe "avoir" sont tirées de la racine (*d*)*u-* elle-même: *dauku* "il nous l'a". Ce n'est pas uniquement après une diphtongue (primitive ou secondaire) que l'on trouve -*ku*. Il s'ajoute à la racine *oa-* "aller"; *dohaku* (Liç.) "il nous importe", bisc. *joaku* "il nous va". Mais c'est -*gu* que l'on ajoute aux racines *ma-* "donner" *rra* "dire", *gi-* "faire", qu'il s'agisse d'exprimer l'agent ou l'objet de référence.

On ne peut faire aucune hypothèse ferme sur l'origine de la sourde de *-ku*. Mais il est probable que *ki*, *k* et *i* étaient des éléments destinés à souligner la valeur dative des indices et, aux deux premières personnes, à montrer qu'ils servaient à exprimer l'objet de référence et non l'agent. Il est probable aussi que *ki* résulte de l'association de deux éléments d'abord indépendants *k* et *i*. Nous avons vu que *ki* peut cesser de constituer une syllabe en se réduisant à *ts*. Peut-être pouvait-on employer *k*, un *k* non palatalisé, non seulement devant *o* et *a*, mais devant les indices consistant en une consonne ou commençant par une consonne. Dans ce cas, *doaku* reposerait sur **doa-k-gu*. La forme *-tzu* proviendrait de **-k-zu*. On ne peut pas dire si *-t* "à moi" est simplement ajouté à la racine ou provient de **-k-d*, puisque le basque n'admet à la finale, en fait d'occlusives dentales, que la sourde *t*. Il est possible que lorsqu'on trouve *-t* "à moi" entre voyelles, on ait à faire à un *-t* issu de **-k-d*, par exemple dans *drautan* "qu'il m'a", en regard de *dudan* "que j'ai", où l'indice d'agent est resté sonore entre voyelles, tandis qu'il s'est assourdi à la finale dans *dut* "je l'ai". L'existence de formes comme *zaika* "il lui est" (Dech.) et le fait qu'un indice de pl. peut être inséré entre *i* et *k* permettent de penser que *i* et *k* étaient des éléments primitivement indépendants et qu'ils pouvaient être employés soit l'un sans l'autre, soit tous les deux ensemble, dans l'ordre *ik* ou dans l'ordre *ki*. Nous modifions ainsi sur quelques points l'opinion que nous avons présentée autrefois (*Syst.*, I, 394). Nous pensons de plus, maintenant, que Schuchardt était peut-être dans le vrai quand il disait que la forme auxiliaire *ziezón*, litt. "il le lui fit", (*eman ziezón* "il le lui donna"), de la racine *za-*, reposait sur **z-e-za-i-o-n* et que l'*i* avait sauté par dessus la racine et la voyelle qui la précède, de manière à se trouver juste après le préfixe personnel. Un tel déplacement de la voyelle *i* n'a rien d'inconcevable. Dans Liçarrague, la forme du verbe *oa-* "aller", qui signifie "il allait", se rencontre deux fois sous la forme attendue *zioan*, qui est tirée du radical verbal *ioa-*; mais dans deux autres passages (*Syst.* I, 195), on lit *çohian*, c'est-à-dire *zohian*. L'*h* n'a aucune valeur morphologique; il sert à empêcher le contact des voyelles. Le déplacement de *i* tend sans doute à la même fin. Peut-être le déplacement de *i* est-il lié lui aussi à la présence de trois voyelles qui se suivent, et a-t-on fait *ziezadan* "il me le...", *ziezagun* "il nous le ..." à partir de **zezaidan*, **zezaigun*, par analogie avec *ziezon*, pour **zezaion*. Peut-être, plutôt, a-t-on voulu marquer dès la syllabe initiale que la forme verbale contenait un indice datif. Les formes d'impératif comme *iazadazu* (Dech.), *iezadak* (Liç.) sont analogiques de (*ba*)*diazadazu* (discours de Panurge). Il en est de même des formes du 2^e groupe où l'agent de 2^e sg. est exprimé par le préfixe zéro, comme *iezagun* "que tu nous le...". (*egin iezagun*, Liç. Mc., 10, 35, "que tu nous le fisses"). L'emploi de *i* dans la 1^{re} syllabe avant la voyelle qui précède la racine ne se rencontre dans nos textes du XVI^e siècle qu'avec la racine *za-* "faire", qui est employée le plus souvent comme auxiliaire et, rarement, avec la racine *du-*

/duk- "tenir à" (*Syst.*, I, 216). Mais au XVII^e siècle on trouve chez Axular *diabilkola*, de la racine *bil-* "marcher", et *diobaku*, ainsi que *diohatzu*, de la racine *oa-* "aller". On observe chez Dechepare et Liçarrague un contraste frappant entre les formes simples à indice datif de verbes comme *egin* "faire", *erran* "dire", *eman* "donner", qui ne contiennent jamais un *i* dans la première syllabe, et les formes périphrastiques obtenues à l'aide de l'auxiliaire *za-*, où *i* est de rigueur. Citons un seul exemple: "qu'il nous le fasse" se dit *dagigun* ou *egin diezagun*. La première forme peut signifier aussi "que nous le fassions", la forme périphrastique correspondante étant alors *egin dezagun*. Les formes à indice datif qui contiennent un *i* dans la première syllabe semblent n'exister ou n'avoir existé que dans les dialectes basques-français. Mais le biscayen a certainement connu lui aussi cet emploi de *i*, tout au moins après le préfixe *d-*. Seulement, dans ce dialecte, *di-* s'est changé en *j-* (spirante sourde du type de la *jota* espagnole). C'est ainsi que l'on a en vieux biscayen *joaku* en regard de *doaku* de Liçarrague et de *diobaku* d'Axular (v. L. Michelena, *BRSVAP*, X, 1954, p. 196); cf. v. bisc. *jabilt* "il m'est", *jatorguz* "ils nous viennent", *jat* "il m'est", en regard de *dabil* "il marche", *dator* "il vient", *da* "il est". L'emploi de *i* devant l'*a* qui précède la racine a laissé quelques traces dans le verbe "avoir". Dans des parlars biscayens du Guipuzcoa, "il le lui a" se dit *jao*, ailleurs *xao*. Comme Schuchardt l'a bien vu (*Baskische Studien*, 59), la spirante dorsale sourde *j* et la chuintante sourde *x* proviennent ici de **d-y*. Toutefois il ne faut pas poser à l'origine, comme il le fait, **d-a-u-ki-o*, mais **d-a-(d)u-i-o*, d'où **d-i-a-(d)u-o*, **dyawo*, **dyao* et enfin *jao* et *xao*. Dans la forme ronçalaise *dau* "il me l'a", le *au* ne peut pas être ancien, car dans ce cas il serait devenu *ai*; *dau* provient sans doute de **d-a-(d)u-o*, sans *i*, forme du type le plus simple possible, d'où **dawo*, **dao* et enfin *dau*.

C'est peut-être par une réduction de *-i-a-*, *-i-e-* à *-i-* que s'explique l'*i* qui, en souletin et en guipuzcoan, sert à distinguer les formes de la racine *za-* à indice datif des formes sans indice datif. Lorsqu'un *i* suivi d'un *a* ou d'un *e* atone est accentué, même légèrement, cet *a* ou cet *e* est sujet à disparaître de ce fait. Soul. *érran dizádan* "qu'il me le dise", s'oppose par son *i* à *érran dezádan* "que je le dise", qui a dû être autrefois *érran *dazádan*; on dit d'autre part *érran lizádan* "qu'il me le dit" en regard de *érran lézan* "qu'il le dit". *Dizádan*, *lizádan* pourraient provenir de **diazádan*, *lizádan*. Mais, du moins dans le souletin parlé en Haute-Soule, la voyelle *i* cesse de caractériser les formes à indice datif lorsque le patient est au pluriel: *érran ditzádan* veut dire soit "que je les dise", soit "qu'il me les dise"; on dit *érran litzádan* "qu'il me les dit" et *érran litzan* "qu'il les dit"; *-itza-* provient sans doute ici de **-a-it-za-*, **e-it-za-* où *-it* exprimait le pluriel du patient.

Maintenant, comment expliquer le fait, signalé par Michelena (*BRSVAP*, X, 1954, 193-196) que, dans les vieux textes biscayens, et aussi dans quelques

vieux textes basques-français, quelques formes de la 2^e classe à indice datif, appartenant au 1^{er} groupe, présentent, entre le préfixe personnel et la racine, un *e*, tandis que les formes sans indice datif présentent, comme il est régulier, un *a*? Sans doute, la voyelle qui précède la racine a été, dès une époque ancienne, sujette à flottement: *a* au lieu de *e* et inversement. Mais ce n'est sans doute pas par hasard que, dans le proverbe biscayen 82 du recueil de 1596, *deroat* signifie "il me l'emporte", tandis que *darroat* signifie "je l'emporte". Dans le proverbe 153 d'Oihenart (1657), on lit *eztegi* "il ne te le fera pas". Il est vrai qu'on lit en 234 *degiten* "qu'ils le fassent" et en 693 *eztagidala* "ne me le fais pas". La langue n'a sans doute pas pu tirer un grand parti de cette opposition *e/a*, qui servait déjà à distinguer les formes du 2^e groupe, tirées du radical, des formes du 1^{er} groupe, tirées de la racine. Quoi qu'il en soit, comment s'explique la présence de ce *e* dans des formes à indice datif? Vient-il de **-a-i-*, qui serait une variante de **-i-a-*, comme nous l'avons suggéré ailleurs (*BSL*, LI, 1956, 163)? *L'i* se serait glissé entre *a* et la consonne initiale de la racine. Une autre hypothèse nous paraît aujourd'hui plus vraisemblable: *e* pourrait provenir de **-i-a-*, *a* s'étant fermé au contact de *i*, et *i* s'étant lui-même ouvert au contact de *a*: **-ia-* aurait abouti à *-e-* par l'intermédiaire de **-eä-*. En tout cas, ce procédé d'expression de l'objet de référence ne paraît avoir eu que peu d'extension.

Nous ne pouvons pas étudier ici la question des participes de certains verbes, qui se présentent sous plusieurs formes, avec ou sans la finale *-ki*, en biscayen *-gi*. Elle en est toujours, croyons-nous, au même point que lorsque nous avons publié en 1944 notre livre sur le verbe basque (cf. II, 14-18). Nous continuons à partager l'opinion de Schuchardt, d'après laquelle il s'agit là d'un élément qui provient des formes personnelles à indice datif. Mais comment s'explique la variante biscayenne *-gi*? On ne rencontre jamais, même en biscayen, *-gi* ou *-g* à l'intérieur d'une forme verbale, devant un indice personnel à valeur de datif. Ce flottement *k/g* ne s'observe que dans la syllabe finale de formes non personnelles. Or, l'*i* final a pu être interprété comme la marque du participe passé. Dans certains parlars souletins, aux participes *ideki* "extrait, enlevé" et *urthuki* "jeté, lancé", correspondent deux formes du radical, *idek* et *ideki*, *urthuk* et *urthuki* (Larrasquet, *Le basque de la Basse-Soule orientale*, 140 et 211). Dans ces deux verbes, *-ki* n'appartient pas à la racine, et l'on trouve justement en biscayen des variantes *edegi* (prov. LIX de Garibay, XVI^e siècle), *urtigi* (prov. 405 du recueil de 1596). On trouve en outre, selon Azkue, la forme *idegi* en roncalais, à Garde. Comme, à date ancienne, l'opposition entre occlusive sourde et occlusive sonore a été neutralisée à la finale et qu'on n'y a plus admis enfin que la sourde, il y a eu peut-être une période de flottement, où l'on employait **edeg* et **edek*, **urtig* et **urtik*, après quoi il n'a plus subsisté que des formes en *-k*, ou en *-k* plus la finale *i* du participe, ou en *-g* plus

i. Nous proposons cette explication pour ce qu'elle vaut, en rappelant que ces faits d'alternance ou de flottement entre sourde et sonore, qui sont obscurs, doivent être étudiés en tenant compte de la position dans le mot et en utilisant les formes citées par Michelena dans la note 15 de son article de *Homenaje a Martinet* (t. I, 1957, p. 122).

CONCLUSION

Les formes à indice datif, dans l'ensemble, sont moins régulières et se laissent moins facilement et moins sûrement prévoir que les formes sans indice datif. On peut prévoir que *joan* "aller" fait au présent de l'indicatif *noa* "je vais", *doa* "il va", mais on ne peut pas prévoir la forme signifiant "il me va": elle est *doat*, *joat*, *doakit* suivant les dialectes. Les indices personnels présentent des variantes, et ils se joignent à la racine de diverses façons. On trouve parfois avant la racine un élément vocalique qui indique ou qui souligne la valeur de datif du suffixe. Mais si le système des formes à indice datif manque d'unité dans l'expression et présente beaucoup d'imprévu dans le détail, il est, à d'autres points de vue, plus régulier que l'autre. Les marques de datif ne varient pas suivant la classe des verbes ni suivant le groupe auquel les formes appartiennent. Ce dernier fait est particulièrement important. L'objet de référence ne s'exprime pas dans les formes verbales basques de façons différentes selon que le procès est considéré comme réel ou comme éventuel ou passé. Les indices datifs sont des marques supplémentaires qui s'ajoutent aux autres sans modifier, sinon parfois phonétiquement, l'essentiel de la constitution des formes. Dans *daraukat*, *draukat* "je le lui ai", *d-* et *-t* jouent le même rôle que dans *dut* "je l'ai": *d-* indique le patient et *-t* l'agent. Dans *neraukan* "je le lui avais", comme dans *nuen* "je l'avais", *n-* indique l'agent et le patient n'est pas marqué. *D(a)raukat* forme du 1^{er} groupe, et *neraukan*, forme du 2^e groupe, ont le même noyau *-ranka-* où *-ka* est l'indice datif de 3^e pers. Les formes à indice datif constituent un système qui double le système des formes sans indice datif et qui présente les mêmes grandes lignes, les mêmes axes de symétrie, mais aussi la même dissymétrie au sein du 2^e groupe des verbes de la 2^e classe. Il en est de même des formes allocutives par rapport aux formes non allocutives, qu'elles contiennent ou non des indices datifs.

Comme les formes à indice datif présentent souvent d'un dialecte à l'autre plus de différences que les formes sans indice datif, il y a lieu de penser que nombre d'entre elles, sinon toutes, ont été constituées après celles-ci. A l'époque des plus anciens textes, il ne se constituait déjà plus de formes simples nouvelles, avec ou sans indice datif. Le système des formes à indice datif était moins riche que l'autre; il devait être souvent incomplet. Il est hors de doute

que certaines formes à indice datif qui ne sont pas attestées, mais qui font partie de séries régulières, existaient à cette époque. Mais on ne peut pas l'affirmer dans n'importe quel cas. Certaines formes avaient sans doute disparu; d'autres n'avaient probablement jamais existé. Il est probable, par exemple, que le verbe "donner" (*eman*) n'a jamais possédé en basque un jeu complet de formes à indice datif comme il en possède un en oubykh, en abkhaz et en tcherkesse. Depuis le XVI^e siècle, beaucoup de formes simples sont sorties de l'usage; et plus de formes à indice datif que de formes sans indice datif. Les verbes qui servent d'auxiliaires ont conservé, du moins à certains modes et temps, des jeux complets de formes à indice datif. Toutefois, dans la langue parlée et même chez les écrivains, certaines séries présentent des lacunes, auxquelles on pare tout simplement en ajoutant aux formes verbales sans indice datif des pronoms personnels ou démonstratifs au datif.

Comme les indices datifs de 1^{re} et de 2^e pers. sont souvent identiques aux suffixes d'agent correspondants, il peut venir à l'esprit l'idée que ces suffixes ont servi d'abord à exprimer indistinctement tout ce qui est mis en cause par le procès sans être sujet ou patient, c'est-à-dire l'agent et l'objet de référence; en d'autres termes, qu'ils pouvaient avoir valeur d'ergatif ou de datif et que plus tard seulement on éprouva le besoin de distinguer les indices datifs des indices ergatifs ou de souligner la valeur des premiers au moyen de divers procédés. Mais aucun fait historiquement connu ne permet de l'affirmer, ni d'affirmer que la construction ergative était à l'origine une construction dative, que, par exemple, *dakusat* "je le vois" signifiait primitivement "il est objet de vision pour moi". Il faudrait pour cela supposer qu'après que la vieille construction dative fut devenue une construction ergative, fait qui serait en relation avec la création du cas ergatif (ou actif) dans la déclinaison, on a fait de nouvelles formes à indice datif. Cette hypothèse ne se fonde sur aucun fait tiré de l'histoire de la langue basque ou des comparaisons, encore très pauvres, que l'on a pu faire entre la morphologie du basque et celles des langues caucasiques. Que la déclinaison et la conjugaison basques, telles qu'elles nous apparaissent dès le début de la tradition historique, soient le résultat de transformations et de remaniement, cela est certain. Mais nous ne savons rien actuellement de ces transformations et de ces remaniements. D'une part, la déclinaison basque possède un datif distinct du nominatif et de l'ergatif, d'autre part, la conjugaison basque utilise des suffixes à valeur de datif qui sont parfois identiques aux suffixes à valeur d'ergatif. En a-t-il toujours été ainsi? Dans le cas contraire, quel était l'état de choses antérieur? Nous ne le savons pas. Nous trouvons dans le système des indices personnels du basque quelques débris de systèmes antérieurs: p. ex.. *n-* et *-d-*, indices de 1^{re} pers. du sg. Mais nous ne pouvons pas reconstituer ces systèmes. Pour expliquer la formation de la déclinaison et de la conjugaison basques, il faudrait connaître d'une part un grand nombre de faits qui nous échappent, d'autre part des lois de structure qui ne sont pas encore découvertes.

L'IMPERATIF EN BASQUE AU XVI^e SIÈCLE*

Nous avons étudié dans le *Système du verbe basque au XVI^e siècle* (1943) les formes d'impératif et leur place dans le système: les formes simples dans I, 509-522, et les formes composées, à auxiliaires, dans II, 112-117. Nous voulons examiner ici de nouveau ces questions, corriger sur certains points, préciser ou ajouter sur d'autres, en tenant compte des articles que nous avons publiés après cette date sur le verbe basque (notamment dans *BSL*, LI 1955, p. 173; LV, 1960, p. 204-221), et en nous attachant à dégager les oppositions qui existent entre les formes de 3^e personne (la non-personne) et les autres.

Nous avons utilisé ici non seulement les textes du XVI^e siècle dont nous avons fait autrefois un dépouillement complet, mais encore d'autres textes publiés postérieurement, la *Doctrina cristiana*, en biscayen, de Betolaza (1596), dont nous avons étudié les formes verbales dans *BSVAP*, XI (1955), 311-316, et les *Textos arcaicos vascos*, de Luis Michelena (Madrid, 1964), en abrégé *TAV*. En outre, nous avons procédé à un dépouillement complet des formes verbales employées dans les poésies d'Oihenart et dans ses recueils de proverbes, celui de 1657 et celui, écrit de sa main et inédit, dont J. de Urquijo possédait une photographie et qu'il voulait présenter dans un article. Il n'a pu réaliser son dessein. Ce recueil et ce qu'Urquijo avait écrit à son sujet ont été publiés avec des notes par Luis Michelena dans *Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo"*, I, 1967, San Sebastián, p. 3-44. Nous avons enfin effectué des sondages dans les ouvrages d'autres écrivains du XVII^e siècle, Axular, Etcheberri et Gasteluçar, tous trois labourdins.

Aujourd'hui comme au XVI^e siècle, époque des plus anciens textes, ce qu'on appelle l'impératif, en basque, occupe une place à part dans le système verbal. Les formes personnelles que l'on groupe traditionnellement sous cette rubrique ne sont pas toutes faites de la même manière. Celles de la non-personne (3^e) sont les seules qui contiennent des indices personnels propres à un

**BSL* LXIII, (110-140), 1968

mode particulier. Ainsi, dans les anciens textes, *ago* (rac. *go-*) peut signifier “tu restes” ou “reste!”; *bego*, qui ne peut signifier que “qu’il reste!”, est fait autrement que *dago* “il reste”, *nago* “je reste” et *ago*. La racine *kus-* “voir” a fourni les formes *ikusak* “vois-le”, *bekusa* “qu’il le voie!”, en regard de *dakusak* “tu le vois”, *dakusa* “il le voit”.

Nous étudierons successivement: 1° l’expression du commandement: a) au moyen de formes personnelles nues, c’est-à-dire ne contenant, outre la racine ou le radical verbal, qu’un ou des indices de personne, et, s’il y a lieu, de pluriel; b) au moyen de formes contenant en plus le suffixe d’indétermination *-ke* ou *-te*; c) au moyen de formes contenant d’autres marques; 2° l’expression de la défense.

Nous n’indiquons les références aux textes que pour les formes qui ne sont pas citées dans notre livre de 1943 (*Syst.*).

LES FORMES NUES D’IMPERATIF

Verbes de la 1^{re} classe, ou intransitifs

1) Formes simples

Voici deux séries complètes de formes d’indicatif et d’impératif employées par Dechepare, Liçarrague et Oihenart. Les formes communes aux deux modes sont dans la colonne du milieu. Il n’y a pas de formes nues d’impératif à sujet de 1^{re} personne du singulier ou du pluriel.

Verbe “aller”: rac. *oa-*, rad. *i-oa-*; l’*h* qui figure dans certaines formes n’a pas de valeur morphologique; il sert à éviter des contacts de voyelles; *-z* et *-te* sont des suffixes de pluriel.

	indicatif	communes	impératif
1 s	<i>noa, noha</i>		
2 s		<i>oa, oha</i>	
3 s	<i>doa, doha</i>		<i>bihoa</i>
1 p	<i>goaz</i>		
2 r		<i>zoaz</i>	
2 p		<i>zoazte</i>	
3 p	<i>doaz</i>		<i>bihoaz</i>

Verbe “rester”: rac. *go-*; rad. *e-go*. L’a de *nago* n’a aucune valeur morphologique; il sert à éviter une suite de consonnes que le basque n’admet pas. D’autre part, au pluriel, *ago*, *ego* sont devenus *au*, *eu*; *-de* et *-te* sont des suffixes de pluriel.

	indicatif	communes	impératif
1 s	<i>nago</i>		
2 s		<i>ago</i>	
3 s	<i>dago</i>		<i>bego</i>
1 p	<i>gaude</i>		
2 r		<i>zaude</i>	
2 p		<i>zandete</i>	
3 p	<i>daude</i>		<i>beude</i>

Dechepare: *zor handian zaude* “vous avez une grande dette”, litt. “vous êtes dans la grande dette”; *zaude ixilik* “taisez-vous”, litt. “soyez silencieux”; Liçarrague: *nigarrez zandete* “vous pleurez”, litt. “vous êtes en larmes”, *zandete prest* “soyez prêts”.

Toutes ces formes, ou des variantes, sont encore en usage dans de nombreux parlars, à ceci près que, dans une partie du Pays basque français, la 2^e pers. du sg. commence parfois par *h*.

Nous ne chercherons pas ici à savoir ce qu’a pu être à date très ancienne le préfixe de 2^e pers. du sg.; *zéro*, **h-*, ou une consonne qui est devenue *h* dans les dialectes basques-français et *y-* dans quelques parlars de la partie orientale du domaine basque espagnol? Dans nos textes du XVI^e siècle et dans la plupart de ceux du XVII^e, ce préfixe est *zéro*, sauf dans des formes comme *bahaiz* “si tu es”, *bahu* “si tu l’avais”, en regard de *aut* “je t’ai”; l’*h* sert alors à éviter la rencontre et la contraction éventuelle des deux voyelles; de même dans *ikhus babeza* (Liç.) “s’il te voit”, en regard de *ian ezake* “il te mangera” (Oih., pr. 545).

Pronoms personnels au XVI^e siècle

1 s *ni* “moi”, *neure* “de moi-même”;

2 s bsq. -esp. *i* “toi”; bsq. -fr. *hi*, mais *eure* “de toi-même”,
comme en basq. -esp.

Préfixes personnels

	1 ^{er} groupe	2 ^e groupe
1 s	<i>n-</i>	<i>n-en-, n-in-</i>
2 s	<i>zéro</i>	<i>en-, in-</i>

Les formes de 2^e pers. du sg., c’est-à-dire de tutoiement, sont rares dans nos textes du XVII^e siècle, et celles qui y sont employées ne commencent pas toujours par une voyelle. On trouve des formes à *h-* et des formes sans *h-* dans *Eguia Catholicac* (1686) de Gasteluçar: *haiz* “tu es”, *hauen* “qui t’a”, *urrun*

hadi "éloigne-toi", mais *ago* "reste", *geldi adi* "repose-toi". On ne peut pas dire à quelle date on a commencé à employer les formes à *h-*.

Chez Dechepare, Liçarrague et Axular, on trouve quelques formes d'impératif —mais non d'indicatif— à *h* initial. La présence ou l'absence de ce préfixe n'a chez eux aucune signification morphologique. L'impératif de *ebili* "marcher, s'en aller" est chez Dechepare et Liçarrague *habil* (un exemple chez Dechepare, 24 chez Liçarrague); la forme correspondante de l'indicatif ne se rencontre que chez Liçarrague: *abila* "tu marches". Le verbe *iaitsi* (rac. *aits-*) "descendre" a donné un impératif *haitsa* (Lc, 19, 5). Cette racine n'a pas fourni à Liçarrague d'autres formes simples; mais on trouve dans Oihenart *ezpa-daitsa* (prov. 239) "s'il ne descend pas" et *badaitso* (Poésies, XIII, 87) "elle lui descend". Axular a employé *haik*, "lève-toi" de la racine *aik*, participe *jaiki*, qui n'a pas fourni, à notre connaissance, d'autres formes simples. Dans le même passage (p. 70), il emploie une forme simple d'indicatif et une forme composée d'impératif, toutes les deux sans *h-*: *zerk aratza lo*, qui traduit "*quid tu sopore deprimeris?*", litt. "qu'est-ce qui te fait coucher dormant?" (racine causative *r-atz-* "faire coucher"; Dech. *daratza* "il la fait coucher"), *iar adi* "assieds-toi". Il n'y a pas d'*h-* dans les deux formes composées *zaha intzaket* "je te frapperais" et *hartuko ituen* "tu les aurais pris" (Ax., 301).

L'*h* initial des deux formes de 2^e pers. du sg. du verbe "aller" que l'on trouve dans les *Refranes* est sans nul doute purement graphique. Elle figure dans une forme relative d'indicatif, *hoanean* "quand tu vas", et dans une d'impératif, nue, *hoa* "va-t-en"; cf. *Syst.*, I, 199.

Donc, au XVI^e siècle, les formes nues de 2^e pers. du sujet sont communes à l'indicatif et à l'impératif. Elles appartiennent au groupe du réel. Elles peuvent servir à constater ou à commander. Quand elles servent à commander, elles expriment un commandement direct, un ordre adressé directement à la personne ou aux personnes qui doivent l'exécuter. Il peut être adressé à un animal ou à une chose, concrète ou abstraite, si on les considère, au moins momentanément, comme des personnes.

Les formes de 3^e pers. marchent avec celles des deux premières à l'indicatif (*nago*, *ago*, *dago*), mais non à l'impératif, où elles sont tirées du radical, et non, comme à l'indicatif, de la racine. *Bego*, *beude*, *bihoa*, *bihoaz* sont par leur facture des formes du 2^e groupe, comme *balego* "s'il restait", *zegoen* (bisc. *egoan*) "il restait"; *zeuden* "ils restaient"; *zioan* "il allait", *ziozen* "ils allaient", *lioake* "il irait". Elles appartiennent au 2^e groupe, celui du non-réel, qui comprend en outre l'éventuel et l'indicatif passé. L'éventuel est le non-réel sous sa forme pure; le passé est l'ex-réel. La 3^e pers. de l'impératif exprime un commandement indirect: il s'agit d'un non-réel dont on veut la réalisation, mais sans que l'on s'adresse à une personne, à un réalisateur. Le sujet de 3^e

pers. peut être une chose plus ou moins nettement définie, ou même tout à fait indéfinie: ainsi dans *hala biz* "ainsi soit-il", qui est, dit Liçarrague (Mm 3v), l'équivalent du terme hébreu amen. Les formes de type *bego*, *biz* ne servent qu'à commander, et cela indirectement. Même si la "2^e personne" est mentionnée dans la phrase, ce n'est pas à elle que s'adresse l'ordre. Il n'a pas un caractère personnel. *Bira zuen gerrunzeak gerrikatuak* (Lc, 12, 35) "que vos reins soient troussés". *Biho', en' artizarra, Larderi oro kampora; Erakutsu zutan den garra* (Oih., XV, 57-59) "Mon étoile du matin, que toute crainte s'en aille; montrez la flamme qui est en vous". Le poète demande à sa belle de résister aux entreprises et aux attaques de son rival. *Erakutsu* "montrez" exprime un ordre direct; il est précédé d'un ordre indirect, non-personnel, plus discret: "que toute crainte s'en aille", il faut bannir toute crainte". Le proverbe 213 contient une forme périphrastique d'impératif à patient de 1^{re} pers. du sg. et agent de 2^e du sg., et une forme simple intransitive à sujet de 3^e du pl.: *haz nezak egunko aragiaz, atzoko ogiaz, eta xazko arnoaz, eta Atxeterrak bihoaz*; Oihenart traduit ainsi: "nourris-moi de la chair d'aujourd'hui, du pain d'hier et du vin de l'année passée, et je dirai adieu aux Médecins"; le dernier membre de phrase signifie littéralement "et que les Médecins s'en aillent!"

Impératif du verbe "être". — les formes nues attestées sont toutes des formes simples. On n'en trouve aucune dans Dechepare ni dans Betolaza. Liçarrague n'emploie en fait de formes simples nues que des formes à sujet de 3^e pers.: *biz* "qu'il soit!" et *bira*, *bire* "qu'ils soient!" Dans *biz*, l'a final de la racine est tombé, comme dans *baliz* "s'il était"; -ira de *bira* se retrouve non seulement dans *balira* "s'ils étaient", mais dans *dira* "ils sont". On ne sait comment l'analyser.

Dans les *Refranes*, *ax* signifie tantôt "tu es", tantôt "sois". Pas de forme de 3^e pers.

Oihenart: *aiz* "tu es" dans Ap., IV, 30; "sois" dans prov. 543, *biz* (XV, 53), *bira* (prov. 647).

2) Formes intransitives périphrastiques nues

On les obtient, aujourd'hui comme dans la vieille langue, au moyen de l'auxiliaire *di-*, dont la signification propre était "devenir", et qui n'a ni participe passé ni substantif verbal: *ethor bedi* "qu'il vienne!" signifie littéralement "qu'il devienne venant!" On n'emploie jamais pour former l'impératif le verbe "être", qui exprime un état, mais toujours un verbe qui exprime un procès aboutissant à un terme, "devenir". Dans les dialectes basques-français, le verbe principal figure sous la forme du radical, lorsque celui-ci est différent du participe passé, et sous la forme du participe passé quand le radical ne s'en distin-

gue pas. Dans les dialectes basques-espagnols, on observe dès le XVI^e siècle la tendance, qui a complètement abouti par la suite, à employer dans tous les cas le participe passé avec l'auxiliaire *di-*.

Les formes sont les suivantes; elles sont propres à l'impératif:

2^e sg.: *adi* (Dech., Liç., Refr., Oih.).

2^e resp.; pas d'exemple; mais les formes *zaitte(z) zite* sont attestées indirectement, et elles sont employées par des écrivains du XVII^e.

2^e pl.: *zaitezte, zaiteztez* (Liç.).

3^e sg.: *bedi* (Dech., Liç., Oih.), *bidi* (Refr. et Bet.).

3^e pl.: *bite* (Oih.), *bitez* (Liç.).

Les formes périphrastiques de 2^e et de 3^e pers. ont, respectivement, les mêmes valeurs que les formes simples des mêmes personnes. Nous n'avons rencontré qu'une exception dans les textes du XVI^e siècle: chez Liçarrague, *habil* (avec *h-*) signifie "va, va-t'en" (par opposition à "rester ici"), et *ebil adi* "marche" (par opposition à "rester immobile"): v. *Syst.*, I, 141-142; II, 113-114.

B-edi est tiré du radical *edi-* qui a servi aussi à former le suppositif *ba-l-edi* et le prétérit *z-e-di-n*: *ethor bedi* "qu'il vienne!", synonyme de *bethor*, va avec *ethor baledi* "s'il venait" et *ethor zedin* "il vint". La voyelle *e* du radical est devenue *i* en vieux biscayen: *bidi, zidin*.

Au pluriel, *-edi-* s'est réduit à *i*: **bedite* est devenue *bite*, d'où *bitez*, par addition d'un 2^e suffixe de pluriel, *z*. Au prétérit, on a de même *ziten* (Oih.) *zitean* (Refr.) *zitezen* (Liç., Oih.); au suppositif éventuel, *balite* (Dech.)

Les formes de 2^e pers., *adi, zaitezte*, de **zaditezte*, sont faites comme des formes d'indicatif présent-futur. Mais elles ne sont employées ainsi, à l'état nu, qu'avec valeur d'impératif. Les formes des autres personnes appartenant à la même série, **nadi, *dadi*, etc., ne sont jamais employées à l'état nu, mais seulement avec les marques syntaxiques *-n, -la, ba-, bait-*, qui peuvent d'ailleurs s'ajouter aussi aux formes de 2^e pers.

Ainsi, Dechepare, après avoir dit: "Le soir, en te couchant, recommande-toi à Dieu, et prie-le de te garder de tous périls", ajoute (I, 23-24): *Gero, irat-zar adinian, orbît adi bertarik. Zenbaitere orazione erraitera debotki*, "Puis, quand tu te réveilleras, pense aussitôt à dire quelques prières avec dévotions". *Orbît adi* est une forme d'impératif qui signifie littéralement "deviens te souvenant". *Adinian* contient le suffixe complexe *-nian*, qui fait office de conjonction temporelle de subordination et qui est constitué du suffixe relatif *-n*

et du suffixe casuel de l'inessif singulier. "*Iratzar adinian* signifie littéralement "quand tu deviens (ou deviendras) réveillé". Dechepare emploie deux fois (V, 2; VI, 6) l'expression *harzaz orhit nadinian* "quand je viens à penser à elle". On lit dans Liçarrague (Lc, 23, 42): *orhoit albeitiendi nizaz, Jauna, ethor adinean eure resumara*, "aie mémoire de moi, Seigneur, quand tu viendras en ton règne"; il y a un futur antérieur, *cum ueneris*, dans le texte latin; le verbe de la principale, dans la version basque, est au prescriptif.

Il existe des formes bipersonnelles, à noyau *-kidi-*, où la racine *di-* est précédée de l'élément invariable *ki* et suivie d'un indice personnel à valeur de datif. Elles ont toujours valeur d'indicatif présent-futur, jamais d'impératif (v. *Syst.*, II, 34-35). Liçarrague écrit: *ezin orain jarreiki akidit* (Jn, 13, 36); *ezin* est la négation qui exprime l'impossibilité; *jarreiki* "suivre" est un verbe intransitif qui se construit avec le datif; *jarreiki akidit* signifie littéralement "tu me deviens suivant". On lit dans Dechepare *beha enakidizu* (XII, 16) "je ne vous écouterai pas" et dans Oihenart (pr. 514) *emok arlotteari egositi, eska dakidik errekiti* "baille au gueux du bouilli, il te demandera du rôti".

Ainsi, les formes d'impératif, simples ou périphrastiques, qui expriment un commandement indirect, sont faites d'une toute autre manière que les formes du commandement direct. Celles-ci appartiennent au groupe du réel, celles-là au groupe du non-réel.

Verbes de la 2^e classe, ou transitifs

Ils comportent l'opposition d'un patient et d'un agent et diverses combinaisons de personnes de l'agent et du patient.

Il n'y a pas de formes nues d'impératif, simples ou à auxiliaire, où l'agent soit à la 1^{re} pers., ni de formes nues, simples ou à auxiliaire, où le patient soit à la 2^e pers. Le tableau ci-dessous indique les combinaisons de personnes attestées dans nos textes du XVI^e et du XVII^e siècles. Les formes simples et les périphrastiques sont indiquées respectivement par s et par p; un blanc signifie que cette combinaison de personnes n'est pas attestée dans nos textes; "oui" signifie qu'elle est d'emploi courant, "t. r.", qu'elle existe, mais qu'elle est très rare dans nos textes.

agent	2		3	
patient	s	p	s	p
1	t. r.	oui		t. r.
3	oui	oui	oui	oui

Formes nues simples

Les formes nues simples d'impératif de beaucoup les plus nombreuses sont celles de 3^e pers. du patient. Parmi elles, celles où l'agent est à la 2^e pers. sont plus nombreuses que celles où il est aussi à la 3^e. Toutes ces formes subissent la concurrence des formes à auxiliaire, et cela beaucoup plus fortement quand le patient est au pluriel.

Patient et agent de 3^e pers. Les formes à patient et agent de 3^e pers. sont exactement superposables aux formes intransitives à sujet de 3^e pers. Elles seules, d'ailleurs, sont superposables à des formes intransitives d'impératif, car elles seules ne contiennent effectivement qu'une marque de personne, le préfixe *b-*: *begi* "qu'il le fasse!" est exactement superposable à *bego* "qu'il reste!"; de même *bekusa* "qu'il le voie!", dont le *-a* n'a aucune valeur morphologique, à *bethor* "qu'il vienne!"; les racines sont respectivement *gi-*, *go-*, *kus-*, *thor-*, les radicaux *egi-*, *ego-*, *ekus*, *ethor*. C'est également du radical que sont tirés *egian*, *zegian*, "il le fit", *legian* "qu'il le fit", *lekuske* "il le verrait". Le préfixe *b-*, qui indique le sujet quand il s'ajoute aux radicaux intransitifs, a, comme les préfixes *l-*, *zéro* et *z-*, une valeur ambiguë quand il s'ajoute à des radicaux transitifs. Ces suffixes servent à obtenir des formes à agent et patient de 3^e pers.; elles ne contiennent pas d'autre indice personnel (v. Lafon, *BSL*, LI, p158-160; LV, p. 208):

Le pluriel de l'agent se marque au moyen du suffixe *-te*, celui du patient au moyen du suffixe *-z*. Les formes à agent ou patient de 3^e du pl. sont très rares dans nos textes: *begite* "qu'ils le fassent!" une fois dans Liçarrague, une fois dans les poésies d'Oihenart; *beukaz* "qu'il les ait!" et *bekaz* "qu'il les apporte!" dans les *Refranes*. Nos textes n'offrent aucune forme simple nue d'impératif à agent et patient de 3^e du pl.

Patient de 3^e pers. et agent de 2^e. Les formes d'impératif à patient de 3^e pers. et agent de 2^e, très fréquemment employées, sont originales. Elles ne sont superposables à aucune autre forme de la conjugaison transitive ou intransitive. Elles sont constituées par l'addition des suffixes d'agent *-k*, *-n*, *-zue* (communs aux domaines du réel et du non-réel) au radical. La 3^e pers. du patient n'y est donc pas exprimée, ou, si l'on préfère, elle l'est par le préfixe zéro; elle est non-marquée. Le pluriel du patient est exprimé par un suffixe. Que l'on compare *ekark* "apporte-le" et *ekhaztazue* "apportez-les-moi" (*-t-*: "à moi"), tirés du radical *ekar*, à *dakar* "il l'apporte" (attesté dès le XIV^e siècle), *dakaz* "Il les apporte" (où *r* est tombé devant le suffixe de pluriel *-z*).

On trouve dans Liçarrague :

dakusak "tu le vois"
badakusazue "vous le voyez"

ikhusak "vois-le"
ikhusazue "voyez-le"

<i>badakuskik</i> “tu les vois”	<i>ikhuskik</i> “vois-les”
<i>eztakuskizue</i> “vous ne les voyez pas”	<i>ikhuskizue</i> “voyez-les”

La racine est *kus-*, le radical *ikus* (plus anciennement *ekus*); *ba-* est une particule affirmative, *ez-* la négation; le *kh* de ces formes d'impératif en regard du *k* de l'indicatif n'a aucune valeur morphologique; il y a *k* dans *bekusa* “qu'il le voie!”.

Comme le radical ne sert à former aucune forme du groupe du réel et que les suffixes d'agent s'emploient dans le groupe du non-réel comme dans celui du réel, c'est au groupe du non-réel que l'on doit rattacher les formes simples et nues d'impératif à patient de 3^e pers. et agent de 2^e. Ce sont les seules formes qui soient tirées du radical par addition de suffixes d'agent. Elles sont en cela hybrides. Car dans toutes les autres formes tirées du radical, l'agent est exprimé par un préfixe: *nekarren* “je l'apportai”, *nekusan*, puis *nakusan*, “je le voyais”.

Patient de 1^{re} pers. Dans nos textes du XVI^e siècle, les verbes transitifs qui possèdent des formes simples, nues ou marquées, n'en présentent, à quelque temps ou mode que ce soit, que très peu où le patient figure à la 1^{re} ou à la 2^e pers., en dehors des verbes employés comme auxiliaires, “avoir”, *za-* “faire”, qui le double, et, en biscayen, *egin* “faire”. La conjugaison simple a déjà perdu encore plus de terrain, à la 1^{re} et à la 2^e pers. du patient qu'à la 3^e. D'autre part, des verbes comme *erran* “dire” et *jakin* “savoir”, qui possèdent de nombreuses formes simples, nues ou non, n'admettent qu'un patient de 3^e pers.

Aussi ne faut-il pas trop s'étonner que les textes du XVI^e siècle ne contiennent aucune forme simple nue d'impératif où le patient soit à la 1^{re} ou à la 2^e pers.

Nous avons relevé dans les poésies d'Oihenart (Ap., II, 39-40) une forme simple, et une seule, d'impératif à patient de 1^{re} du sg.: *nagizu* “faites-moi”: le poète dit à sa belle: *galde nauzun horrez ukenduru nagizu* “faites-moi possesseur (= donnez-moi la possession) de ce que je vous demande”. Il est à remarquer que l'on trouve dans le prov. 153 d'Oihenart une forme simple nue d'indicatif de *egin*; elle a valeur de futur: *ezakusan begik nigar eztegi* “l'oeil qui ne te voit pas ne te pleurera pas”, litt. “oeil qui ne te voit pas ne te fera pas de larmes”. Ni Dechepare ni Liçarrague n'emploient de formes nues d'indicatif présent-futur de *egin*. On en trouve, par contre, en vieux biscayen, où elles ont valeur de futur: *obeai nai* “il me fera meilleur”, *bi dai* “il en fera deux”.

Nagizu est une forme faite comme *nauzu* (de **naduzu*), *nuzu*, “vous m'avez” et *nadukazu* (rac. *duk-*) “vous me tenez”, qui sont des formes d'indicatif présent. Mais Dechepare et Liçarrague ne l'emploient pas. Liçarrague,

ayant à traduire “fais-moi” et “aie-moi”, emploie des formes à auxiliaire: *egin nezak eure alokazeretarik bat bezala* (Lc, 15, 19) “fais-moi comme un de tes mercenaires”; *eduki nezak eskusatan* (Lc, 14, 18 et 19) “aie-moi pour excusé”, “habe me excusatum”. Liçarrague emploie, à la 3^e pers. du patient, des formes simples d’impératif de *eutzi*, *utzi* “laisser: *utzak* (deux fois), *utzan* (une fois) “laisse-le”, *uzkik* (une fois) “laisse-les”. Mais ces formes subissent la concurrence des formes à auxiliaire: *utziezak* (trois fois), *utzitzak* (une fois). Il ne traduit jamais “laisse-moi” par une forme simple. Il emploie soit une forme bipersonnelle à auxiliaire, *utzi nezak*, soit une forme simple, mais tripersonnelle, *utzak*, qui signifie littéralement “laisse-le-moi”, où “le”, représenté par zéro, est indéterminé, et où “moi” est exprimé par l’indice à valeur de datif *-t*. Dechepare, qui n’est pas un traducteur, emploie lui aussi, avec la même valeur, dans les mêmes contextes, *euztazu* et *utzi nazazu*. La racine est *utz-*; le radical, *eutzi*, qui s’est réduit le plus souvent à *utzi*.

Nos textes n’offrent aucune forme simple nue d’impératif à patient de 1^{re} pers. du pl.

Ainsi, l’unique forme simple nue à patient de 1^{re} pers. (du sg.) que nous ayons est faite comme une forme d’indicatif présent-futur.

Impératif du verbe “avoir”. Pas de formes simples nues dans Dechepare ni dans Betolaza.

Patient de 3^e pers. du sg. et agent de 2^e: Liçarrague: *auk* “aie”, *aun*, *auzue*. *Refranes*: *euk*; *eukok* “aie pour lui”. Oihenart: *uk* (prov. 669). Forme primitive: **e-du-k*, d’où *euk*. Le participe passé *eun* et le substantif verbal *eute* sont attestés dans le dictionnaire de Landucci et dans Betolaza.

Patient et agent de 3^e du sg.: *biu*, de **b-i-du*, chez Liçarrague; *beu*, de **b-e-du*, qui est plus ancien, chez Axular.

Formes transitives périphrastiques nues

On les obtient au moyen d’un verbe qui exprime un procès aboutissant à un terme, “faire”, en biscayen *egin* rac. *gi-*, rad. *egi-*, dont le *g* est souvent tombé entre voyelles), partout ailleurs, parfois aussi en biscayen, *za-*, qui n’a, comme *di-*, ni radical verbal ni participe passé ni substantif verbal, et qui est très rarement employé comme verbe autonome (v. *Syst.*, I, 98-99). L’impératif de *egin* est employé dans tous les dialectes avec sa signification propre.

Patient et agent de 3^e pers. La forme auxiliaire à patient et agent de 3^e pers. du sg., *begi*, *beza*, est exactement superposable à *bego*, *bedi*, etc. *Beza*, dans les *Refranes*, est réduit à *bez*. Ce qui a été dit plus haut de *begi* forme à sens plein signifiant “qu’il le fasse!” vaut pour *begi* forme auxiliaire et pour

beza. Ex.: *egin beza* "qu'il le fasse!", *ar bez* "qu'il le prenne!", *jo begi* "qu'il l'écrase!".

L'agent de 3^e pers. du pl. est marqué par le suffixe *-te*.

Nos textes ne font pas connaître comment on marquait le pluriel du patient dans *begi*. Liçarrague emploie *bitzate* "qu'ils les...": *enzun bitzate* "qu'ils les entendent!" Cette forme repose sans doute sur **beitzate*; elle contient le préfixe de pluriel *-it-* qui n'est employé qu'avec les verbes "avoir" (rac. *du-*) et *za-*.

Patient de 3^e pers. et agent de 2^e. Patient au sg.: Patient au sg.: formes de type *egik*, *ezak*: *pensa ezak* "pense", *egin ezak* "fais-le", bisc. *az ezak* "nourris-le", *ibini egik* "pose-le".

Ezak est tiré du radical *eza-*, comme *egik* du radical *egi-*, et *emak* "donne-le" du radical *ema-*. Ces formes, comme on l'a vu, ne sont superposables à aucune autre forme de la conjugaison transitive ou intransitive. Elles sont constituées par l'addition des suffixes d'agent *-k*, *-n*, *-zu*, *zue* au radical. La 3^e pers. du patient n'y est donc pas exprimée, ou, si l'on préfère, elle l'est par le préfixe zéro; elle est non-marquée.

Y a-t-il des formes nues du domaine du réel auxquelles s'opposent *egik* et *ezak*? Oui; mais la situation est moins nette que dans des verbes comme *ikusi* "voir" et *ekarri* "apporter" (v. plus haut). En biscayen, le *g* est tombé dans *dai* "il le fera", *nai* "il me fera". **Dagik* et *egik* s'opposaient par deux traits. Le premier contient un préfixe de patient de 3^e pers., *d-*; l'autre n'en contient pas. De plus, le second présente la voyelle *e*, puisqu'il est tiré du radical; le premier contient la voyelle neutre *a*, qui était nécessaire pour empêcher le contact de *d* et de *g*. Dans les textes basques-français du XVI^e siècle on ne trouve nulle part de formes nues d'indicatif de *egin*. Toutefois le suppositif *badagik* "si tu le fais" (Dech., Liç., Refr.), formé à partir de **dagik*, présente le préfixe *d-* et la voyelle *a*. On a *ba-d-a-gi-k* "si tu le fais", *ba-d-a-gi-te* "s'ils le font", en regard de *e-gi-k* "fais-le", *b-e-gi-te* "qu'ils le fassent!"

On ne trouve dans aucun dialecte ni à aucune époque un **dazak*, forme nue du groupe du réel, à laquelle *ezak* s'opposerait. Mais cette forme a dû exister, au moins virtuellement, comme **dagik* dans les dialectes basques-français, car Dechepare se sert une fois de *baitazak* (de **bait-dazak*): *juja baitazak* (XIII, 88) "que tu viens à le juger". Dans les formes de ce genre à préfixe *ba-* ou *bait-*, la racine *za-*, chez Dechepare et Liçarrague, est précédée le plus souvent d'un *e*, qui est certainement dû à l'action analogique des formes du 2^e groupe comme le suppositif éventuel *baleza* "s'il le...". Dès le XVI^e siècle des flottements ont eu lieu entre *a* et *e*, dans les deux sens, devant les racines à initiales consonantique, qui sont de beaucoup les plus nombreuses: p. ex. *zagon* "il restait" (Dech.) au lieu de *zagoen* (Liç.).

Patient de 3^e du pluriel, agent de 2^e du sg. ou du pl. On ne trouve aucune forme dans les textes biscayens du XVI^e. Dechepare, Liçarrague et Oihenart emploient des formes tirées de la racine *za-*: *itzak*, *itzan*, *itzazu*, *itzazue*. Elles proviennent de **e-it-za-k*, etc., où le préfixe de pluriel *it-* a été inséré entre l'*e* du radical et la racine (v. Lafon, *BSL*, t. LI, p. 161-162).

Ainsi, les formes d'impératif à patient de 3^e pers. et agent de 2^e, soit simples, soit composées, sont dans toute la conjugaison les seules formes où des suffixes d'agent s'ajoutent au radical. Ce sont des formes hybrides, sans doute parce qu'elles sont des formes d'impératif qui expriment à la fois la non-personne et la personne. *Ezak* ne marche ni avec la série de *baitazak*, même si l'*a* qui précède la racine a fait place à *e* (*badezak*, *baitezak*), ni avec les séries de *baneza*, *nezake*, *nezan*, respectivement suppositif éventuel, éventuel à suffixe *-ke*, indicatif aoriste. *Ezak* se distingue de la première par l'absence de tout indice de patient, et des autres par l'emploi des suffixes ordinaires *-k*, etc., et non d'un préfixe, pour exprimer l'agent.

C'est sans doute au XVII^e siècle que sont nées des formes d'impératif à auxiliaire *za-* où le patient est représenté, comme à l'indicatif, par le préfixe *d-*. Ce sont toutes des formes contenant un indice de datif et où l'*e* provenant du radical est précédé d'un *i*: Jean Echeberri (1627) écrit, p. ex., *begira diezaguzu* "gardez-nous-le"; alors que Liçarrague emploie *iezaguzu*, ce qui est régulier. Ce type de forme est encore en usage aujourd'hui dans quelques régions, notamment au Pays de Cize; beaucoup d'auteurs l'emploient, dit P. Lafitte (*Grammaire basque*, § 593). Son caractère hybride est net.

Patient de 1^{re} pers. Aucune forme dans les *Refranes*. Une seule, à auxiliaire *egin*, dans *Betolaza*.

a) Agent de 2^e pers. Ces formes se rencontrent couramment dans Dechepare, Liçarrague et Oihenart. L'auxiliaire se présente sous les formes *nazak*, plus souvent *nezak*, *gaitzak*, d'où *gitzak*: *har nazazu* (Dech.) "prenez-moi", *utzi nezak* (Liç.) "laisse-moi", *enzun nezazue* (Liç.) "écoutez-moi"; *enzun gaitzak* (Liç.) "exauce-nous", *bake gitzazu* (Dech.) "réconciliez-nous". Ces formes sont, par leur structure, des formes du présent nu: *n-a-za-k*, *g-a-it-za-k*. *Libradu gagizuz* "délivrez-nous", qu'on lit dans *Betolaza*, signifie littéralement "faites-nous délivrés". Si *gagizuz* était employé seul, et non comme auxiliaire, il signifierait "vous nous ferez"; c'est une forme de présent-futur, comme *nai* "il me fera": *obea nai* "il me fera meilleur". *Gagizuz* s'analyse ainsi: *g-*, préfixe de 1^{re} pers. du pl.; *a*, voyelle de liaison; *gi-*, racine; *-zu*, suffixe de 2^e pers. resp.; *-z*, indice supplémentaire de pluriel (comme *-it* dans *gitzazu*).

b) Agent de 3^e pers. Nos textes ne contiennent qu'une forme d'impératif composée à patient de 1^{re} pers. et agent de 3^e: *idoki gaitzate* (Liç., *Act.*, 16, 37)

“qu'ils nous mettent hors!”, où le patient est à la 1^{re} du pl. et l'agent à la 3^e du pl. (suff. *-te*). La forme correspondante à agent de 3^e du sg. a pour base *gaitza-*; mais ce n'est pas une forme nue, c'est une forme à suffixe *-la*: *gida gaitzala* (Liç., Abc, B 1 r 6) “qu'il nous guide!”, exemple unique. Il est fort vraisemblable que, à date ancienne, *nazak*, plus tard *nezak*, et *gaitzak*, *gitzak*, ont été employés aussi à l'état nu: *bagitza* (Dech. *ayuta ezpagitza* “si elle ne nous aide pas dans l'avenir”, litt. “si elle ne nous fait pas aidés”) le montre indirectement, car son préfixe *ba-* “si” avait à l'origine valeur affirmative. Etant donné que *za-* et *gi-* ont la même signification propre et jouent le même rôle comme verbes auxiliaires, *har nazazu* devait signifier “vous me ferez pris”, et *libradu gagizuz* “vous me ferez délivrés”, comme *obea nai* (Refr. 427) signifie “me hará mejor”, “il me fera meilleur”. La série dont *nazak*, *nezak*, *gaitzak*, *gitzak* font partie a donné, en outre, des formes qui, pourvues du suffixe relatif ou du préfixe *bait-*, ont valeur d'indicatif présent-futur: *Berzerena har dazanak beretako amore Oborotan ukhenen du plazer bano dolore* (Dech., IV, 7) “celui qui prend/prendra la femme d'un autre pour maîtresse aura plus souvent de la peine que du plaisir”; *Zeren juja hik baitazak eure izterbegia Hartan kondenatzen dukek ihaurk eure buruya* (Dech., XIII, 88-89) “en tant que tu juges ton ennemi, tu te condamnes toi-même”, pensée tirée de l'*Épître aux Romains*: “in quo iudicas alterum, te ipsum condemnas”.

Ainsi, à l'impératif des verbes transitifs, qu'il s'agisse de formes simples ou de formes composées, on a la relation suivante :

Patient de 1^{re} pers.: groupe du réel;

Patient de 3^e pers. (non-personne): groupe du non-réel.

L'IMPERATIF A SUFFIXE *-ke*, *-te*

Le basque possédait à date ancienne quatre séries de formes nues: indicatif présent-futur; impératif de 3^e pers.; éventuel; indicatif passé; Chacune d'elles pouvait en principe recevoir le suffixe d'indétermination *-ke* (*-te* ou *-teke* pour les verbes “être” et *di-*). Les formes sans suffixe *-ke* et les formes à suffixe *-ke* n'étaient pas, il s'en faut de beaucoup, d'égale fréquence. Ainsi, l'éventuel nu était rarement employé; l'éventuel à suffixe *-ke* était d'emploi courant. Par contre, dans nos textes du XVI^e, on ne trouve qu'un très petit nombre d'impératifs à suffixe *-ke*, *-te*, tous dans le recueil de proverbes biscayens de 1596. Nous en avons relevé cinq sans auxiliaire (*Syst.*, I, 97, 132, 290; 516) et deux à auxiliaire (II, 116-117). Il faut en ajouter certainement un autre, peut-être même deux.

Les formes intransitives sont au nombre de deux : une simple et une composée. Commençons par la composée (394): *etxun aile afalzaga ta jagi aite zorbaga* “acuéstate sin cena y levantar te has sin deuda”, “couche-toi sans souper, et tu te lèveras sans dettes”. *Aite*, de **adite*, rac. *di-*, peut être une forme de présent-futur à suffixe *-te* ou d’impératif à suffixe *-te*, de même que *ago* peut signifier “tu restes” ou “reste”. *Etzun aite* pourrait signifier “tu te coucheras”, et *jagi aite* “lève-toi”. Toutefois *aite* devait être employé beaucoup plus fréquemment pour former l’indicatif futur, comme chez Dechepare, que pour former un impératif.

Cela étant, *zagokez* doit être sans doute interprété comme un impératif futur dans *Refr. 18: zagokez exilik ta enzun eztaizu gaxtorik* “callando estaréis y mal no oiréis”, “vous resterez silencieux et vous n’entendrez pas de mauvaises choses”. De même que *zaude* peut signifier “vous restez” et “restez”, *zagokez* peut signifier “vous resterez” et “restez (dans l’avenir)”; il a sans doute ici la valeur d’un impératif.

Les formes transitives d’impératif à suffixe *-ke* attestées dans les *Refranes* sont des formes à 3^e pers. du sg. du patient et à la 2^e du sg. de l’agent. On n’y trouve aucune forme de type *b-* plus radical plus *-ke* (3^e du sg. de l’agent et du patient).

Ire etsaien emazte eukek ik adiskide “la mujer de tu enemigo tenla tu por amigo” (234): “la femme de ton ennemi, aie-la pour amie”: conseil permanent, intemporel. Forme sans suffixe *-ke*: *euk*.

Eikek senar makerra ta ak aukake andera “harás marido contrahecho, y aquel te tendrá estimada señora” (290), litt. “tu feras mari le contrefait, et il te tiendra pour une dame”. Le traducteur de l’époque a rendu *eikek* par un indicatif futur; la forme sans *-ke* est *egik*. La première partie de la phrase signifie “épouse le contrefait, celui qui est contrefait”. On peut s’étonner que, le conseil étant adressé à une femme, le verbe, *eikek*, porte le suffixe de 2^e pers. masculine du sg. *-k*. Dans certaines régions, notamment en Biscaye, il arrive qu’une femme emploie des formes verbales masculines en se parlant à elle-même. Le suffixe *-k* n’exprime pas alors le genre masculin, mais seulement le tutoiement (v. Lafon, *BSL*, t. LIV, 1959, p. 107 et 114). L’écrivain biscayen Juan A. Moguel (1745-1804) connaît cet usage.

Zeikek maurtuti hoanean eder eztanik kalean “no hagas cuando fueres por el desierto lo que no fuere en la calle” (36), “ne fais pas, quand tu vas/iras par le désert, ce qui n’est pas beau dans la rue”.

Ikedak ta diekada “darásme y darte he” (233), exactement “donne-moi et je te donnerai”. La forme sans suffixe *-ke* est dans les *Refranes indak*, comme chez Liçarrague; Dechepare emploie *idazu*.

Gatz zeerexkeok iñori ta emak berea edozeini “no quieras mal a nadie y da a cada uno lo suyo” (312), “ne veuille de mal à personne, et donne à chacun le sien”. L’impératif à suffixe *-ke* est ici suivi d’une forme non pourvue de ce suffixe.

Lapurrak on dan ukoa, ukairikek gaxtoa “bien le es al ladrón negar, negarás perverso” (203), “le voleur fait bien de nier; tu nieras, méchant”. *Ukairikek* n’est pas clair. C’est sans doute un impératif futur où l’auxiliaire *eikek* est réduit à *-ikek*. Mais *ukairi* n’est attesté nulle part.

Liçarrague, quand il a à traduire des phrases du type “faites ceci et il vous arrivera cela”, emploie des impératifs du type ordinaire: il n’en connaît pas d’autres: *eska zaitzete eta eman zaizue* (Mt, 7, 7) “demandez et il vous sera donné”.

On ne trouve dans Oihenart aucun impératif à suffixe *-ke*, *-te*. Par contre, le poète Labourdin Jean d’Etcheberri (1^{re} moitié du XVII^e) le connaît: *Guri ere egikeguzu arren othoi grazia. Han berean pasatzeko bozki bertze bizia* (Anthologie de P. Lafitte, p. 27) “faites-nous donc à nous aussi, je vous prie, la grâce de passer, là-bas même, l’autre vie dans la joie”. Le poète demande au Christ de nous faire cette grâce quand nous serons dans l’autre monde.

Cet impératif a disparu des dialectes basques-français. Azkue mentionne l’impératif futur dans l’article *-ke* de son Dictionnaire (1905). “En biscayen on conserve cette particule à l’impératif de l’auxiliaire transitif, où elle indique, d’après quelques-uns, l’idée de futur.” Il cite la forme suivante, employée par Moguel, *ikasi eikezu* “apprenez”, qui “équivaute”, dit-il, à “apprendra usted sin falta, vous apprendrez sans faute”. Il ajoute: “malheureusement on l’emploie de moins en moins”. Il signale ensuite que, dans le prologue de son petit manuel *Escu liburua o Manual* (1802), l’écrivain biscayen Añibarro (1748-1830) a inséré une “curieuse note” où il dit que les formes comme *egizu*, *egidazu* s’emploient “quand la chose doit se faire au présent”, et celles du type *eikezu*, *eikedazu*, quand la chose doit se faire au futur”. Añibarro ajoute: “Cette locution est employée couramment par nos paysans biscayens, qui en usent d’une façon très remarquable.” La situation a dû changer depuis cette date, si l’on en croit ce qu’Azkue lui-même dit de l’impératif futur dans sa *Morfología vasca* de 1925, § 909, 1°, p. 663; 9°, p. 665-666; § 1008. Tous les exemples qu’il cite sont biscayens: un est tiré des *Refranes*, un autre d’Añibarro, un autre d’une berceuse de la vallée de Léniz. Azkue dit nettement à plusieurs reprises que l’impératif appelé futur a de nos jours exactement la même signification que l’impératif ordinaire. “*Betorke* ne signifie aujourd’hui rien de plus que *betor* “qu’il vienne!”, et la forme périphrastique *izan beite*, rien de plus que *izan bedi* “qu’il soit!”. Les suffixes *-ke* et *-te*, qui exprimaient autrefois le futur, sont aujourd’hui, dans ces formes, “fossiles et

dépourvus de signification" p. 774). La berceuse dit ceci: *Binbilin bolon bolua, urak daroa zorroa: garia bada, betorge, eta artoa bada bixoa* "le moulin fait binbilin bolon; l'eau porte le sac. Si c'est du blé, qu'il vienne, et si c'est du maïs, qu'il s'en aille!" Dans *betorge*, *k* est devenu *g* après *r*. L'auteur de la chanson a employé cette forme pour avoir une syllabe de plus; mais il n'a pas ajouté *-ke* à *bixoa*, qui devait rimer avec *zorroa*. Azkue dit avec raison, p. 664: "Cet exemple nous fournira la preuve de ce que, même à l'époque où cette chanson apparut à Léniz ou y fut apportée d'ailleurs, le *-ke*, autrefois suffixe de futur, était déjà fossile". La disparition de l'impératif à suffixe *-ke*, *-te* dans presque tous les dialectes n'y a affecté en rien le système du verbe. Elle n'a laissé aucun vide.

LES FORMES MARQUÉES SERVANT A L'EXPRESSION DU COMMANDEMENT

Ce n'est pas seulement au moyen de formes nues, simples ou composées, que le basque exprimait —et exprime encore— les commandements. Il se sert aussi de formes marquées. Tantôt elles doublent les formes nues, tantôt elles les complètent en exprimant des personnes que les formes nues n'expriment pas. Ces marques sont de deux sortes. Les unes, les suffixes *-n* et *-la*, ont une fonction syntaxique; elles expriment proprement la subordination de la proposition à une autre. Par contre, le préfixe *albait-*, d'où *albeit-*, sert à faire des formes qui ne s'emploient qu'en proposition indépendante ou principale, pour exprimer des prescriptions. Il en est de même du préfixe *ai-*, qui sert à faire des formes exprimant un vœu; nous ne les étudierons pas, car elles n'expriment jamais un ordre. Les formes à suffixe *-n* et *-la* employées avec valeur d'impératif appartiennent au premier groupe, au groupe du réel. Les formes à préfixe *albait-* (et aussi à préfixe *ai-*) appartiennent au groupe du non-réel; elles ne diffèrent des formes du suppositif éventuel que par le préfixe: *utzi albainenzak* (Dech.) "laisse-moi", *har banenzazu* (Dech.) "si vous me preniez". *Albeitindoa* (Liç.) "va!" coïncide pour une part avec l'imparfait *bahindoan* (Liç.) "tu allais". Le préfixe *albait-* doit être originairement identique à l'adverbe *albait* (bisc., guip., h.-nav.) "autant que possible, le plus possible" (v. Lafon, *BSL*, t. LXI, 1966, p. 246-247). On le rencontre sous sa forme pleine dans le prov. 230 du recueil manuscrit d'Oihenart publié par L. Michelena dans *Anuario del Seminario de Filología vasca Julio de Urquijo*, I, 1967, p. 19-20: *Eder bezain hon bazina Gure etxenko abal baitzina* "dans le cas où vous seriez aussi bonne que belle, soyez pour notre maison (ou de notre famille)" (*etxenko* est une forme souletine).

Prescriptif (préf. *albait-*)

Nous avons étudié le prescriptif, ou éventuel à préfixe *albait-*, dans *Syst.*, I, 491-494, et II, 96-98, et dans *BSL*, t. LXI, 244-248. On ne le rencontre que chez Dechepare, Liçarrague et (trois fois seulement) chez Oihenart. Ses formes composées sont obtenues au moyen des auxiliaires *di-* et *za-*. Le prescriptif, simple ou composé, présente dans nos textes les personnes et combinaisons de personnes suivantes:

intransitif: sujet de 2^e pers. du sg. et de 2^e pers. resp. et pl.; sujet de 3^e pers. sg. et pl.;

transitif: patient de 1^{re} du sg. et agent de 2^e masc. du sg.; patient de 3^e du sg. et agent de 2^e du sg. (indifférente au genre) et du pl.; patient et agent de 3^e du sg.; patient de 3^e du sg. et agent de 3^e du pl.

Aucune des formes de prescriptif figurant dans nos textes ne contient d'indice à valeur de datif.

Les formes du prescriptif, dans nos textes, expriment donc les mêmes personnes que les formes nues de l'impératif; mais elles sont faites tout autrement. Elles s'obtiennent en ajoutant le préfixe *albait-* à l'éventuel nu, ou, en d'autres termes, à l'éventuel sans suffixe *-ke*, *-le*:

albait-indoa "va!", *o(h)a* "id.";

orhoit albait-endi "souviens-toi", *orhoit adi* "id.";

utzi albai-nenzak "laisse-moi", *utzi nazak*, *nezak* "id.";

albait-egi (indifférent au genre) "fais-le", *egik* "fais-le" (masc.);

egin albait-eza (indifférent au genre) "fais-le", *egin ezak* "id." (masc.).

Dechepare, Liçarrague et Oihenart emploient le prescriptif beaucoup moins souvent que l'impératif: Dechepare 7 fois (dont 3 dans le même poème, qui compte 23 vers), Liçarrague 29 fois (27 fois dans les trois premiers Évangiles, jamais dans celui de Jean; une fois dans l'épître à Tite; une fois dans le catéchisme de Calvin), Oihenart une fois dans ses poésies; on le trouve enfin dans deux de ses proverbes.

Les formes de prescriptif (non-réel) n'ont pas de correspondants dans le groupe du réel (présent-futur) ni dans celui de l'ex-réel (indicatif passé): *albait-* s'ajoute à **legi*, mais non à **dagi* ni à *zegian*.

Le prescriptif et l'impératif ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. Si l'on peut toujours, notamment quand on traduit des textes latins ou français en basque, remplacer le prescriptif par l'impératif, l'inverse n'est pas vrai: on ne peut pas toujours employer le prescriptif à la place de l'impératif.

L'ordre exécutoire immédiatement et sans condition s'exprime à l'impératif. Le prescriptif est accompagné la plupart du temps d'une proposition subordonnée exprimant une condition; beaucoup plus rarement, d'un nom ou d'un adverbe indiquant un moment ou une date, toujours autres que le moment présent ou le jour où l'on est.

On lit dans Liçarrague, Lc, 11,1: *othoitz egiten duzuenean, erran ezazue* "quand vous priez, dites" (suit le texte du Pater); E 4r 8 (Cat. de Calvin, 37^e dimanche), *othoitzerik duzuenean, albeitzinarrate hunela* "id.". Dans sept passages de Dechepare (v. *Syst.*, I, 365), la belle que l'amoureux poursuit de ses assiduités lui répond: "laissez-moi", à l'impératif. Elle s'exprime au prescriptif dans un seul passage, où, l'amoureux ayant demandé un baiser, la belle a compris qu'il voulait autre chose et lui répond: *bada utzi albainenzak ni hola-koz ixilik* (VIII, 15) "laisse-moi donc tranquille avec ce genre de propos". Elle veut qu'il la laisse tranquille maintenant et plus tard. Par contre, en X, 59-62, où la belle dit "Cette fois-ci, laissez-moi. Une autre fois je viendrais à vous; vous pourrez alors faire ce que vous voudrez", c'est un impératif qu'elle emploie, *aldi honetan, othoi, utzi nazazu*: l'amoureux doit obéir sur le champ.

Le prescriptif peut, comme l'impératif, exprimer un ordre ou un conseil permanent, qui n'est pas limité à l'instant présent: *honekila albaiteza bethiere konbersa* (Dech., I, 209) "fréquente toujours les gens de bien".

Si des formes se rattachant à celles de l'éventuel ont pu être affectées à l'expression du commandement, c'est que l'on a dû considérer parfois en basque les actes commandés sous l'angle de l'éventualité, dans le plan du non-réel. Le préfixe *albait-*, de *ahal bait*, servait seulement à l'origine, à préciser ou à accentuer la valeur des formes auxquelles il était joint. *Albeitindoa* a dû signifier primitivement "tu fais ou tu feras éventuellement tout ton possible pour aller". En français, on exprime un ordre au moyen de phrases telles que "vous pourriez répondre", "tu pourrais bien le faire", "il pourrait bien se taire", dites sur un certain ton.

Sans vouloir comparer des pièces détachées de systèmes verbaux différents, on peut rappeler que l'optatif, en indo-iranien et en grec, servait à l'expression: 1° de la possibilité (et de la condition); 2° du souhait (et de la prescription); v. *Syst.*, I, 503.

Formes à suffixes *-n* et *-la*

Le prescriptif n'est pas fréquent dans nos textes. On ignore quelle a pu être son aire d'extension dialectale. Il a disparu. Par contre, les formes à suffixe *-n* et *-la* sont employées souvent, dans la vieille langue comme aujourd'hui, pour exprimer le commandement, le conseil ou le souhait. Elles ont fourni à la

langue non seulement un subjonctif ou un succédané de ce mode, mais encore un complément à ce qu'elle possédait déjà en fait d'impératif. Des formes à suffixes *-n* et *-la* servent tantôt à doubler les formes qui servent habituellement à l'expression du commandement, tantôt à exprimer des personnes nouvelles. *Amen* "ainsi soit-il" peut se rendre, dit Liçarrague (Mm 3 v), par *hala biz*, *den* ou *egin dadila*. En d'autres termes, *biz* "qu'il soit!" peut être suppléé par *den*, qui peut signifier, selon le contexte, "qui est", "qu'il est" ou "qui soit". Quand on voulait dire en basque au XVI^e siècle "ayons", il fallait employer *dugun*, qui est la forme relative de *dugu* "nous l'avons" et qui signifie proprement "que nous avons" ou "que nous ayons", selon le contexte. Les formes à suffixe *-n* et *-la* qui peuvent être employées avec valeur d'impératif sont toutes, par leur structure, des formes de présent (1^{er} groupe), qu'elles soient simples ou composées. Les composées sont obtenues à l'aide des auxiliaires *di-* et *za-*, comme les formes périphrastiques nues de l'impératif. Ce sont les mêmes qui s'emploient dans les propositions subordonnées pour exprimer une fin, ou, dans le discours indirect, un ordre, donc avec valeur de subjonctif.

Il semble que dans la vieille langue *-n* s'emploie plus souvent que *-la* pour exprimer les ordres et les conseils, et *-la* plus souvent que *-n* pour exprimer des vœux ou des souhaits.

Mais cette distinction n'est pas toujours observée; et *-la* s'emploie plus souvent que *-n* pour exprimer des commandements dans le discours indirect. On trouvera ci-dessous quelques formes, simples et composées, à suffixe *-n* et *-la*, qui ont valeur d'impératif, tirées des textes du XVI^e siècle et d'Oihenart.

Verbes intransitifs; suff. *-n*

Sujet de 1^{re} du sg.: rare: souhait ou résolution: *nagoen han* "que j'y reste!" (Oih., XII, 45). Le poète vient de dire "je suis (*nago*) maintenant pris dans ses filets" (ceux de la femme qu'il aime).

2^e du sg.: Liçarrague n'emploie pas *aiz* "tu es" avec valeur d'impératif; il se sert de *aizén* pour dire "sois".

3^e du sg.: rare: *hala den* (Liç., v. plus haut) "ainsi soit-il".

1^{re} du pl.: courant: *garen* "soyons", *gauden* "restons, soyons", *goazen* "allons", *minza gaitezen* ou *giten* "parlons".

2^e resp. du sg.: souhait: *zaren* (Oih., XX,31) "soyez".

2^e du pl.: *zareten* (Liç.) "soyez".

3^e du pl.: *diraden* "qu'il soient!", chez Liç., qui connaît pourtant l'impératif *bira*.

Verbes intransitifs; suff. *-la*

2^e du sg.: souhait: *ungi aizela* (Liç.) “sois bien”, “uale”; *izala* “sois” (Oih., Ap., IV, 26).

3^e du sg.: commandement: *orai dela zuyendako maradizionia* (Dech., I, 357) “que maintenant il y ait pour vous la malédiction!” (c’est Dieu qui parle). Souhait: *benedika dadila* (Dech., XIV, 3) “que (le pays de Cize) soit béni!” *hala egin dadila* est, selon Liçarrague, une des traductions basques de *amen*. On ne connaît dans les textes du XVI^e siècle qu’une seule forme périphrastique correspondant à *dela* “qu’il soit!”: *Santifikadua izan dadila* “qu’il soit sanctifié!” (Bet. : voeu). On n’en trouve aucune, au XVII^e, dans Oihenart.

1^{re} du pl. souhait: *garadela zure gomendatu* “que nous soyons recommandés de vous” (l’objet de votre recommandation) (début du XIV^e siècle, in TAV, p. 53).

2^e resp. du sg -: prière: *ararteko zakizkula* (Dech.) “intercédez pour nous”.

Verbes transitifs; suff. *-n* et *-la*

Patient de 3^e, agent de 1^{re} du sg.: rare: dans Dech., expression d’un souhait: *dakusadan* “que je le vois!”, *dakuskidan* “que je les voie!”: *eta nik han dakusadan zure begitartia* (dans deux passages) “et que je voie là-bas votre visage!”; *Nik eniak badakuskit ene gaitzak bozturik, Zure eskuyaz dakuskidan heyek gaztigaturik*, “je vois mes ennemis réjouis de mon malheur; que je les voie châtiés de votre main!” Voeu ou résolution dans Refr. 99: *daminda sabela betez betez* “ponga et ventre de lleno en lleno”, “que je mette mon ventre plein, plein”; le *-n* de *damindan* (partic. *imini*) est tombé.

Patient de 3^e du sg., agent de 1^{re} du pl.: *danzugun* “écoutons”, *dugun* “ayons”; *har dazagun* ou *dezagun* “prenons-le”. Type courant, dans la vieille langue et aujourd’hui.

C’est seulement au XVII^e siècle, à notre connaissance, que l’on voit apparaître -mais dans un proverbe, par conséquent dans une phrase qui peut être plus ancienne- la curieuse forme d’impératif transitif à patient de 3^e pers. et agent de 1^{re} du pl., *dugun* suivie d’un radical verbal ou d’un participe passé qui en fait fonction: *dugun jakin* “sachons” (n° 264 du recueil manuscrit d’Oihenart, liste “de Soule et Basse-Navarre”). Liçarrague, pour traduire “sachons”, emploie la forme simple relative *dakigun*.

Ce type de forme est employé encore aujourd’hui (Lafitte, *Gr. bsq.*, § 439 et 638): *dugun ikus* “voyons”; *dugun pegarra pausa* (chanson en b. -nav. or.,

Kantuz, n° 56, str. 10); soul. *dügün édan* “buvons”, *dügün éskent* “offrons-le”, *dütügün éskent* “offrons-les” (Inchauspe, p. 263).

Ce type de forme étonne, pour deux raisons: l'ordre des éléments; l'emploi du verbe “avoir” avec le radical. A notre avis, ce syntagme n'est pas, comme *ikus dezagun*, une pièce du système de la conjugaison, mais une expression analogue à *goazen ikus* “allons voir”, cité par P. Lafitte, § 440. Le radical, dit-il, y sert à “traduite brièvement certains infinitifs de destination”. L'idée est juste, mais on peut l'exprimer autrement. *Dugun* et *goazen* ont déjà ici valeur d'impératif; ce sont ici des sortes d'interjection qui servent à exhorter ou à commander; le radical ou le participe qui suit indique à quoi l'on exhorte ou ce que l'on commande. *Dugun* sert à Liçarrague non seulement pour rendre “ayons”, mais encore pour traduire les phrases suivantes, dans un exposé par questions et réponses: “venons maintenant au quatrième commandement”, “occupons-nous maintenant de la Prophétie”, *dugun orain laurgarren manamendua*, *dugun orain Profetiáz*. *Dugun* signifie dans la première “ayons pour objet d'occupation” et dans la deuxième “ayons (patient indéterminé: “occupation, entretien”) à propos de...” D'autre part, le radical s'employait, et s'emploie encore couramment aujourd'hui sans auxiliaire, avec valeur d'impératif: *hayer hura othoi barkha* (Dech.) “pardonnez-le-leur, je vous prie”; *ikus, jende hunak, ikus ene pena* “Oih., VI, 21) “voyez, bonnes gens, voyez ma peine”. Cela étant, *dugun ikus/jakin* a dû signifier primitivement “occupons-nous à voir/savoir”, comme *goazen ikus* “allons, voyons”, “allons voir”.

Patient et agent de 3^e du sg.: voeu: *elhesari demayala* (Oih., XXII,52) “que (“chaque esprit”) te donne louange!”; l'indice personnel de datif de 2^e masc. du sg. est représenté par *y*.

Patient de 2^e du sg., agent de 3^e du sg. : souhait: *Jaunak mahatxazala* (Liç., Jude, 9) “que le Seigneur te redargue!” (= te blâme). Refr. 101, *ez azaue-nak erosaala* “quien no te conoce que te compre”, “que celui qui ne te connaît pas t'achète!” *Erosaala* n'est pas une forme simple, comme nous l'avons dit dans *Syst.*, I, 293, mais une forme composée, comme Michelena l'a bien vu : *aala* vient de *azala*.

Patient de 3^e du sg. agent de 2^e: Dechepare ne se sert pas de *auk*, *aun*, *auzue*, comme Liçarrague, mais de *duyan*, *duzun*: I, 207; I, 450, *gomendatu duzun* “ayez-le recommandé”, “qu'il soit l'objet de votre recommandation!; *ene arima duzuen gomendatu* (élogie de 1564, TAV, p. 108) litt. “ayez mon âme recommandée”, “que mon âme soit l'objet de votre recommandation”.

Patient de 1^{re} du pl., agent de 3^e du sg.: souhait: *gida gaitzala* (Liç., *Abc*, B 1 r 6) “qu'il nous guide!” Comme on l'a vu plus haut, la forme correspon-

dante à agent de 3^e du pl. est chez Liçarrague une forme *nue*: *idoki gaitzate* “qu’ils nous mettent hors!”

Patient de 3^e du pl., agent de 1^{re} du pl.: exhortation: *begira ditzagula* (Dech., I, 225) “observons-les”.

En basque, pour exprimer la défense, dans certains cas on ajoute simplement la négation à la forme correspondante qui exprime le commandement. Mais dans la plupart des cas il en va autrement.

Au XVI^e siècle, dans l’ensemble des dialectes basques, lorsque la forme qui exprime le commandement est une forme simple à suffixe *-n* ou *-la* ou à préfixe *albait-*, on exprime la défense en y ajoutant *ez* “non”, comme quand il s’agit d’une forme simple qui exprime autre chose que le commandement. Cette particule fait alors corps avec la forme verbale, et son contact avec la consonne initiale de cette forme donne lieu à divers changements phonétiques. *Ezten zutan faltarik* (Dech., II, 140) litt. “qu’il n’y ait pas faute en vous!”, “ne nous faites pas défaut” (prière). On lit dans Liçarrague *ungi aizela* (Act., 23, 30) “sois bien” et *ezaizela hipokriták bezala* (Mt, 6, 5) “ne sois point comme les hypocrites”; dans Oihenart, *izala* (Ap., IV, 26) “puisses-tu être”, *ezizala* XVIII, 12) “ne sois pas”, *ezaizela* (pr. 226) “id.” La négation de *albailiaki* (Dech.) “qu’il le sache!” est *ezalbeileki* (Liç.).

Par contre, on n’obtient pas de formes de défense en ajoutant simplement *ez* à des formes simples et nues d’impératif, p. ex. à *ago*, *zaude*, *bego*, *egik*, *begi*. Je ne connais que deux exemples où cette règle soit violée: Oihenart écrit *nabiz ezpegi gaiñaz ilhargi* (XVI, 1) “bien qu’il ne fasse pas clair de lune la nuit”. Cette construction d’un impératif négatif avec *nabiz* employé avec la valeur de “quoique” paraît artificielle. *Ezpiz*, négation de *biz*, qui figure dans un proverbe, a plus de chance de n’être pas une création d’écrivain; *bere abal dena*, *ezpiz bertzeren* “qui peut être à soi ne soit à autrui”.

Le biscayen possède une autre forme, *ze*, de la négation. Elle ne s’emploie qu’avec les formes simples ou composées d’impératif et celles, toutes composées, qui expriment la fin, en d’autres termes qui ont valeur de subjonctif (v. *Syst.*, I, 439; II, 115). La défense, dans les *Refranes*, s’exprime en ajoutant *ze* aux formes d’impératif: *ze egik* “ne le fais pas”; *eska zeakio* (257) “ne lui demande pas”; demande-lui” se dit en biscayen et ailleurs *eska akio* (forme intransitive, à auxiliaire *di-*); *zebes* “qu’il ne le dise pas!” (rac. *sa-*); *galdu ze egik* “ne le perds pas”. Betolaza offre un exemple d’impératif, mais avec *ez*: *etxi ezeiguzu* “ne nous le laissez pas” (patient indéterminé; indice de datif de 1^{re} du pl.). On notera que, contrairement à ce qui a lieu dans toutes les formes composées des dialectes basques-français, l’ordre des termes dans ces formes

biscayennes n'est pas modifié par l'addition de la négation. Je ne connais dans les dialectes basques-français qu'un seul exemple d'une telle forme d'impératif composé négatif: *ezpeza aurtik* "qu'il ne la jette pas!" (pr. 92 d'Oih.). Mais l'ordre des termes est celui qui est de règle dans les formes verbales négatives: négation, verbe auxiliaire, verbe principal.

A ces deux exceptions près, dans les dialectes basques-français l'expression de la défense ne se déduit jamais de celle du commandement par simple addition de *ez*, lorsque celui-ci s'exprime par des formes nues, simples ou composées. Lorsque *aiz* signifie "tu es", et *zoazte* "vous allez", leurs formes négatives sont respectivement *ezaiz*, *etzoazte*. Mais quand ils signifient "sois" et "allez", leurs formes négatives sont *ezaizela* "ne sois pas", *etzoaztela* "n'allez pas". La disparité entre la forme de la défense et celle du commandement est à son maximum quand le sujet ou le patient est à la 3^e personne. Car dans ce cas (et dans ce cas seulement) la forme du commandement appartient au 2^e groupe, celle de la défense au 1^{er}. Le passage inverse n'a jamais lieu. Toutes les formes de la défense appartiennent donc alors, dans ces dialectes, au 1^{er} groupe.

Le tableau qui suit illustre ce fait. Les formes de commandement signifient respectivement "sois", "allez", "qu'il soit", "qu'il vienne", "entre", "qu'il entre", "fais-le", "qu'ils le fassent", "prends-le", "qu'il le prenne".

	commandement		défense
	1 ^{er} gr.	2 ^e gr.	1 ^{er} gr.
2 s	<i>aiz</i>		<i>ezaizela</i>
2 p	<i>zoazte</i>		<i>etzoaztela</i>
3 s		<i>biz</i>	<i>ezten</i> , <i>eztela</i>
3 s		<i>bethor</i>	<i>eztatorrela</i>
2 s	<i>sar adi</i>		<i>ezadila sar</i>
3 s	<i>sar bedi</i>		<i>eztadila sar</i>
3 s 2 m		<i>egik</i>	<i>eztagiala</i>
3 s 3 p		<i>begite</i>	<i>eztagiten</i>
3 s 2 m		<i>har ezak</i>	<i>eztazala har</i>
3 s 3 s		<i>har beza</i>	<i>eztezala har</i>

Quand le commandement s'exprime au moyen de formes périphrastiques marquées, on obtient sa forme négative, comme toutes les autres formes verbales périphrastiques négatives, en faisant précéder la forme auxiliaire de *ez* et en la plaçant avant le radical ou le participe du verbe principal: *enadila difama* (Dech.) "que je ne sois pas diffamé!", contre *benedika dadila* (Dech.) "qu'il soit loué!"

Ainsi, dans les dialectes basques-français, au XVI^e et au XVII^e siècle, les formes personnelles qui expriment une défense ou un souhait négatif appartiennent déjà, sauf celles du prescriptif, au 1^{er} groupe de formes et sont pourvues du suffixe *-n*. Aujourd'hui, le prescriptif ayant disparu, l'expression de la défense ou du voeu négatif se fait uniquement, pour la non-personne comme pour la 1^{re} et la 2^e personne, au moyen de formes du 1^{er} groupe pourvues du suffixe *-la*.

CONCLUSION

La place que les formes simples et nues d'impératif occupaient dans le système verbal du basque au XVI^e siècle peut être définie par les schémas ci-dessous, où figurent les formes fondamentales simples et nues, d'où l'on pouvait tirer toutes les autres formes.

Formes simples

Verbes intransitifs

groupe du réel	groupe du non-réel		
indicatif prés. impér. 2 ^e pers. = indic.	impér. 3 ^e pers.	(éventuel nu)	indicatif prêt.

L'éventuel nu n'est attesté dans aucun texte; mais il existait au moins virtuellement; on en a tiré diverses formes marquées.

Verbes transitifs

groupe du réel	groupe du non réel		
ind. prés.-fut. impér. à patient de 1 ^{re} = indic.	impér. à patient de 3 ^e pers.	éventuel nu	indicatif prêt.

Les formes d'éventuel nu sont rares. Les formes simples et nues d'impératif à patient de 1^{re} pers. sont très rares.

On pouvait en principe ajouter à toutes ces formes, intransitives ou transitives, le suffixe d'indétermination *-ke*, *-te*. Mais l'impératif à suffixe *-ke*, *-te* est très rare dans nos textes, et l'on n'y en trouve aucun à préfixe *b-*. Par contre, l'éventuel à suffixe *-ke*, *-te* était couramment employé; il l'est encore; il a la même valeur que l'éventuel nu quand celui-ci existe.

Formes périphrastiques

Verbes intransitif (aux. di-)

groupe du réel	groupe du non-réel		
impér. 2 ^e pers.	impér. 3 ^e pers.	(éventuel nu)	indicatif prêt.,

Verbes transitifs (aux. za- et egin)

groupe du réel	groupe du non-réel		
impér. à patient de 1 ^{re} pers.	impér. à patient de 3 ^e pers.	éventuel nu	indicatif prêt.

Le suffixe *-ke*, *-te* pouvait être, en principe, ajouté à toutes ces formes. Mais l'impératif à suffixe *-ke*, *-te* est très rare dans nos textes; il est absent des textes basques-français du XVI^e siècle. Par contre, les séries *leite* (de **ledite*) et *lezake* étaient couramment employées et le sont encore. *Adi* et *nazak*, *nezak*, ainsi que les autres formes de ces séries, sont faits comme des formes d'indicatif présent-futur, mais ne sont employés dans nos textes, à l'état nu, qu'avec valeur d'impératif.

Schuchardt avait bien aperçu quelques-uns des traits caractéristiques de l'impératif en basque, dans ses *Baskische Studien* de 1893, p. 5, où il cite des formes d'époques et de dialectes différents, et dans les *Primitiae linguae Vasconum* de 1923, § 13, p. 8, où il ne cite que des formes employées par Liçarrague. Il note que, dans la conjugaison simple des verbes intransitifs, la 2^e pers. de l'impératif est identique à celle du présent de l'indicatif, et que, dans celle des verbes transitifs, pour distinguer l'impératif de l'indicatif, "le pronom sujet manque". Schuchardt, qui défend la conception passive du transitif basque, entend par sujet, dans les verbes transitifs, ce que nous appelons ici le patient. De plus, dit-il, la voyelle qui précède la racine n'est pas la même qu'à l'indicatif, avec, il est vrai, des exceptions. Il cite *ikhusak* en regard de *dakusa*, et *egik* en regard de *dagik*, qu'il traduit par "tu le fais", mais qui, en réalité, n'est jamais employé par Liçarrague sous la forme nue. La 3^e personne est, dit-il, caractérisée par le préfixe *be-*, qui indique le sujet dans les intransitifs et l'auteur dans les transitifs : *be-bil* "qu'il marche", *be-gi* "qu'il fasse" (ainsi analysés par Schuchardt). Il le rattache au pronom *ber* "idem, ipse". Dans une remarque des *Baskischen Studien*, p. 76, en addition à la ligne 2 de la page 5, il dit que l'on comprend difficilement pourquoi, dans les verbes intransitifs, mises à part les formes où la 3^e personne est sujet, il ne s'est pas fait sentir un besoin aussi fort que dans les transitifs de distinguer l'impératif de l'indicatif. Il note cependant, sans commentaire, que, selon Lardizabal (1856), bisc. *gaku-sazuz* signifierait aussi bien "voyez-nous" que "vous nous voyez".

Schuchardt, qui avait vu si juste sur la nature de l'opposition entre le présent et le prétérit de l'indicatif (cf. *Syst.*, I 504), s'est trompé sur la nature du radical verbal. Il le considère comme une forme réduite, par suite d'une prononciation rapide, du participe passé, alors qu'en réalité le participe passé en est dérivé par l'addition de suffixes (-i, -n, -tu). Le *e* de *bedi*, *begi* lui paraissait appartenir "indissolublement" au préfixe (*B. St.*, 5), alors qu'il est la marque du radical et qu'il montre que ces formes font parties du groupe du non-réel. Il aurait sans doute vu plus clair dans la question s'il avait connu ou découvert ce fait de linguistique générale mis en lumière par M. E. Benveniste, qu'est l'opposition de la non-personne (3^e) et de la personne (1^{re} et 2^e). *Adi* et *bedi*, *nazak* et *beza* s'opposent comme *ago*, et *bego*, *dakusak* et *bekusa*. Sans doute l'opposition du réel et du non-réel s'efface, dans les dialectes basques-français, dès le XVI^e siècle, quand il s'agit de la défense, qui s'exprime par des formes négatives du groupe du réel à suffixe *-la* (plus rarement *-n*) et où la 3^e personne s'aligne sur les deux autres : *enazazula* (*enezazula*) *har* "ne me prenez pas", *eztezala har* "Qu'il ne le prenne pas!", en regard de *har nazak* (*nezak*) "prends-moi", *har beza* (toujours avec *e*, jusqu'à nos jours) "qu'il le prenne!". On lit dans Dechepare *enadila difama* "que je ne sois pas diffamé!" *etzitela engana* "ne soyez pas trompé", *eztadila engana* "qu'il ne se laisse pas tromper!" Mais dans les formes du commandement l'opposition de *adi* et de *bedi* s'est maintenue jusqu'à l'époque actuelle. Sans doute la voyelle *e* a continué à envahir les formes du 1^{er} groupe, et la voyelle *a* à pénétrer dans le second. Mais *e* n'a jamais chassé l'*a* de *ago* et de *adi*, *hadi*, et il a subsisté dans *bego*, *bedi*, *egik*, *ezak*, *begi*, *beza*, formes de la non-personne, appartenant au groupe du non-réel et tirées du radical. *Nezak*, malgré son *e*, est resté une forme du groupe du réel par sa combinaison des indices personnels *n-* et *-k*. D'autre part, à l'impératif le lien s'est maintenu entre la non-personne et le radical verbal.

A ces changements près, la situation, dans le secteur du commandement positif, en ce qui concerne les formes nues, est restée essentiellement la même que dans la vieille langue. Elle peut être résumée dans le schéma ci-dessous :

commandement direct, à la 2 ^e pers.	{ intransitifs patient de 1 ^{re} patient de 3 ^e	} plan du réel
commandement indirect. à la 3 ^e pers.	{ intransitifs patient de 3 ^e	} plan du non-réel

Exemples :

command. dir., 2 ^e pers.	{ <i>ago</i> , <i>adi</i> <i>nagizu</i> , <i>nazak</i>	} formes d'indic. prés.- fut. ou de ce type
comm. indir. 3 ^e pers.	{ <i>egik</i> , <i>ezak</i>	} formes particul. à l'impératif
comm. indir. 3 ^e pers.	{ <i>bego</i> , <i>bedi</i> <i>begi</i> , <i>beza</i>	

Ce n'est pas par hasard que les formes d'impératif où figurent des personnes proprement dites (2^e du sujet; 1^{re} du patient) sont identiques à des formes d'indicatifs présent-futur ou du même type. On trouve aussi dans d'autres langues des formes d'impératif identiques à celles de l'indicatif: par exemple en latin, en grec, en géorgien, en tcherkesse. En indo-européen, dit Meillet (*Introduction*, 7^e éd., p. 235), "les caractéristiques d'impératif s'ajoutent au thème de l'indicatif"; l'impératif ne constitue pas un mode à part, car il "exprime un commandement ferme et participe ainsi au sens affirmatif de l'indicatif auquel il appartient pour la forme". Cette remarque s'applique à une partie des formes basques du commandement, mais à une partie seulement, celle qui intéresse de vraies personnes: la 2^e comme sujet dans les verbes où l'on ne distingue pas patient et agent, et la 1^{re} comme patient dans les autres. Lorsque le sujet ou le patient appartient à la non-personne, et alors seulement, on a des formes particulières qui servent uniquement à commander. Elles sont tirées du radical et elles appartiennent au groupe des formes du non-réel. L'opposition du radical et de la racine dans le domaine du signifiant et celle du réel et du non-réel dans le domaine du signifié sont des traits fondamentaux du système verbal basque.

LES FORMES VERBALES DE PRÉTÉRIT À PRÉFIXE *L-* DANS LES TEXTES DU XVI^e SIÈCLE*

Dechepare et Liçarrague emploient parfois au prétérit, dans des propositions subordonnées dépendant d'un verbe au passé, des formes verbales relatives ou à suffixe *-la* qui contiennent le préfixe de 3^e personne *l-*, alors que l'on attendrait le préfixe *z-* qui est de règle dans les formes du passé. Ainsi, le même membre de phrase, "signifiant de quelle mort il devait mourir" est traduit par Liçarrague *aditzera emaiten çuela cer herioz hil behar çuen* (Jn. 12, 33) et *aditzera emaiten çuela cer herioz hil behar luen* (Jn. 18, 32). Nous citons dans cet article tous les passages où l'on rencontre de telles formes, et nous nous proposons de déterminer leurs conditions d'emploi, c'est-à-dire, dans quels cas Dechepare et Liçarrague emploient des formes à préfixe *l-* pour exprimer des procès passés et qui ne sont pas présentés comme éventuels. Certaines de ces formes sont des formes simples de prétérit, d'autres des formes composées. Dans celles-ci, le verbe auxiliaire au prétérit est toujours "être" ou "avoir", et le verbe principal figure sous la forme de l'inessif du substantif verbal, du participe passé au nominatif indéfini, ou du participe passé au génitif en *-en* ou en *-ko*, comme dans les types *sartzen zen*, *sarthu zen*, *hartzen zuen*, *hartu zuen*, *hartuko zuen*; mais on a alors *lizen*, *lizela* au lieu de *zen*, *zela* et *luen*, *luela* au lieu de *zuen*, *zuela*.

DECHEPARE

Dechepare emploie trois formes de prétérit à préfixe *l-*, chacune dans des conditions différentes des autres. Toutes les trois sont des formes simples.

1. *Gaycez lagola ençun nuyen* (XIII, 8) "j'avais entendu dire qu'il était fâché": fait passé rapporté en style indirect; le verbe principal est un verbe déclaratif au prétérit du parfait.

*BAP XII 3-20, 1956 (3-20)

2. *Ama emazte luyen ala ez nahi nuque galdatu* (III, 17): le poète parle de celui qui dit du mal des femmes: "je voudrais demander s'il avait ou non comme mère une femme". Interrogation indirecte portant sur un fait passé. Le verbe principal est à l'éventuel à suffixe *-ke*.

3. *Beguyez nola cenacusan çure iabe handia,*
Orotaric laryola odol preciatuya (I, 126-127).

Le poète s'adresse à la Vierge. Voici la traduction de l'ensemble de la strophe. "(Elles me frappent au coeur, je vous l'assure, votre douleur d'alors et la blessure dont votre coeur souffrait) alors que vous voyiez de vos yeux votre grand maître perdant de partout son sang précieux". Le dernier vers signifie littéralement "alors que le sang précieux lui coulait de toute part". Ici, la forme verbale pourvue du préfixe *l-* et du suffixe *-la* sert à indiquer un procès passé simultané à un autre et qui constitue une circonstance de celui-ci (sorte de gérondif). Il s'agit d'un procès passé (écoulement de sang) que l'écrivain ne relate pas pour lui-même, mais comme une circonstance de la vision qu'une personne (à qui il s'adresse) avait d'une autre personne. Un acte de vision est une opération psychologique et non un événement du monde extérieur. On retrouve la forme *lariola*, mais dans des conditions différentes, chez Liçarrague (voir plus bas la citation n° 2, phrases du 3^e type, de cet auteur). Oihenart, par contre, emploie, comme il se doit, *sariola* (avec *s* notant la sifflante pure) dans sa traduction du *Vexilla regis* (Poésies XX, 15):

Egon baita sariola
Es vr, ban' vr-ar' odola

"(La croix) où il est resté, versant non point de l'eau, mais son sang, comme si c'eût été de l'eau"; l'expression signifie littéralement "alors qu'il lui coulait non pas de l'eau, mais comme de l'eau, le sang". La construction n'est pas la même que dans la phrase de Dechepare. *Sariola* dépend non d'une forme verbale du 2^e groupe, mais d'une forme du 1^{er} groupe (parfait) et surtout cette dernière forme verbale exprime un procès qui a eu lieu dans le monde extérieur ("il est resté") et non dans l'esprit d'un spectateur.

LIÇARRAGUE

Toutes les formes de prétérit à préfixe *l-* que l'on rencontre dans Liçarrague figurent, à deux exceptions près (phrases du 3^e type), dans des phrases ou dans des membres de phrase dont la structure est identique ou analogue à celle de l'une des trois phrases de Dechepare citées plus haut.

1^{er} type (phrase n° 1 de Dechepare)

1. A Jeanne d'Albret: *6r 16-19f: *alegueraqui bere etcherat itzuli ičan cen, cioela, ecen atseguin handia luela ceren hirur-ehun guiçon hura baino prestua-goric hirian eriden ičan ciraden*, "s'en retourna tout ioieux en sa maison qu'il s'esioüissoit fort de ce qu'il s'estoit trouué en la ville trois cens hommes meilleurs que luy"; style indirect: *luela*, qui dépend du prétérit *cioela*, rapporte les paroles de quelqu'un. *Ciraden*, qui est introduit par *ceren-*, a par contre le préfixe z-.

2. Même texte, *6v 28-30: *sperañaz ecen ni baino sufficientagoric-ere ičanen cela obrán escu eduquiren luenic* "esperant aussi qu'il y auroit de plus suffisans que moy qui tiendroyent la main a l'oeuvre"; le verbe principal est *gogo eguin nečan* "ie me resolu". On aurait en style direct, et le verbe principal étant supposé au présent, *ičanen dela* et *eduquiren duenic*. Le futur périphrastique est remplacé en style indirect, par son prétérit lorsque le verbe principal est au passé. *Cela* est une forme ordinaire de prétérit. Mais *eduquiren luenic*, forme relative pourvue du suffixe de partitif, est le sujet de *ičanen cela*. Cette forme à préfixe l- exprime un procès qui se rattache à un fait qui était espéré par quelqu'un.

3. Même texte; *7r 6-9: *nic nuen sperañá, ecen moiien hunez Iaincoaren hitz purac vkanen luela sartze eta auañamendu Heuscal-herrian: eta hunetacotzat çu Andreá, hunez cerbitzaturen cinadela trompettabaten ançora*, "l'esperance que i'eu que par ce moyen la pure parole de Dieu auroit entree et accroissement au pays des Basques, et pour ce faire ceci vous seruiroit comme d'une trompette". *Vkanen luela*, prétérit du futur, est le complément de *nuen sperañá* et indique le fait qui était espéré. La fin de la phrase signifie littéralement "et que vous vous en serviriez comme d'une trompette".

4. Traduction de l'épître montrant comment Christ est la fin de la Loi: *8v 21-22 "(l'homme tout entier avec ses appartenances, ses faits, ses pensées, ses paroles, sa vie, ont totalement déplu à Dieu, comme s'il eût été son ennemi spécial et adversaire), jusques à dire qu'il se repentait de l'avoir fait": *bay erraiterano ecen vrriqui çuela ceren guiçona eguin vkan luen*. Style indirect; de plus le texte latin porte *poenitere se quod hominem creasset*. L'auteur a rendu par une forme de prétérit du parfait surcomposé à préfixe l- le plus-que-parfait du subjonctif latin. Par contre, *çuela* a le préfixe z-. Traitement inverse de l'exemple n° 1 de Liçarrague, où il y a également deux propositions introduites, la première par *ecen*, la seconde par *ceren*.

5. Même texte: *2v 5-10: "quand Dieu lui dit que par sa semence toutes les nations de la terre seraient bénies, c'était que de sa semence sortirait Jésus-Christ selon la chair, par la bénédiction duquel tous hommes (de quelque

région qu'ils fussent) seraient sanctifiés”, *Iaincoac erran vkan ceraucanean, ecen lurreco natione guciac haren hacian benedicatuac içanen liradela: eta hunez erran nahi çuen, ecen Iesu Christ haraguiaren araura Abrahamen hacitic ethorrigo cela: eta haren benedictioneaz eta reparuaz sanctificatuac içanen liradela hura recebituren luten gucian*. La fin de la phrase signifie exactement: “et que par sa bénédiction seraient sanctifiés tous ceux qui la recevraient”. Toutes les formes de prétérit du futur introduites par *ecen* à l’exception d’une seule (*ethorrigo cela*), ont le préfixe *l-*: elles rapportent en style indirect les paroles qui avaient été dites par quelqu’un; le texte latin porte *quod in ipsius semine benedicendae essent*.

6. Traduction de *La somme de tout ce que nous enseigne la Sainte Ecriture*: ***1v 32 2r 7: “Nous connaissons aussi par ces nobles et excellents livres que Dieu promit jadis à Adam, Abraham, Isaac, Jacob, David et autres des anciens, qu’il enverrait la semence bienheureuse, son fils Jésus-Christ, notre sauveur, lequel délivrerait de péché, de la tyrannie et servage du diable ceux qui, de foi vive et opératrice, croiraient à telle promesse et se fieraient en Jésus-Christ, espérant de lui par lui seul la délivrance et liberté promise”, *Halaber liburu noble eta excellent hetaric eçagutzen dugu, nola Iaincoac lehenago prometatu vkan cerauen Adami, Abrahami, Isaac-i, Iacob-i, David-i, eta anhitz berce lehenagocori, ecen igorriren luela dohain onezco hacia, Iesus Christ bere Seme gure Saluadorea: eta harc deliuraturen eta idoquiren lituela bekatutaric eta deabruaren tyranniatic eta suiiectionetic, fede viciz eta obratzen luen sinhestez promes hec sinhetsiren lituzten guciac, hura baithan berean eçarten lutelaric bere confidança eta sperança gucia, eta promettatu içan çayen beçala deliuraturen eta libertatetan eçarriren-ere baliradela*. La première partie de la phrase basque rend exactement le texte français. Après *gure Saluadorea* “notre Sauveur”, la phrase basque signifie littéralement “et que celui-ci délivrerait et tirerait du péché et de la tyrannie et sujétion du diable tous ceux qui croiraient à ces promesses par foi vive et par croyance qui opérât, mettant éventuellement en lui seul toute leur confiance et espérance, et qu’ils seraient effectivement délivrés et mis en liberté comme il leur avait été promis”. Toutes les formes verbales qui expriment le contenu de la promesse faite jadis sont pourvues du préfixe *l-*, sauf *çayen*, qui dépend de *beçala*. Les formes *obratzen luen* et *eçarten lutelaric* doivent être mises à part: en style direct on emploierait des formes d’indicatif présent, *obratzen duen* et *eçarten dutelaric*. Il y a eu sans doute attraction des formes à préfixe *l-*, qui sont des formes de prétérit du futur périphrastique. Mais en outre le préfixe *l-* exprime ici une nuance d’éventualité; ces deux formes ont été citées et étudiées dans *Système du Verbe basque*, t. II, p. 84 et 88. *Obratzen çuen* et *eçarten çutelaric* ne conviendraient pas ici, car ce sont des formes d’indicatif imparfait. L’emploi de ce préfixe dans les formes de prétérit du futur est la marque du style indirect.

7. Traduction du *Catéchisme*: D 2r 33-55 (21^e dimanche): réponse à la question “qui a fait cette division?”: “Dieu même, qui l’a donnée écrite à Moïse en deux Tables, et a dit qu’elle se réduisait en dix paroles”: *Iaincoac berac, ecen harc Moyses i eman vkan ceraucan bi taulatan scribatua, eta erran, ecen hura hamar hitzetan contenitzen licela*. Style indirect: le verbe dont dépend *contenitzen licela* est au prétérit du parfait surcomposé.

8. Mc, 1, 34: *etzituen deabruac minçatzera vtziten nola hura eçagutu vkan lutén* “(jeta plusieurs diables), ne permettant point que les diables dissent qu’ils le connussent”. Style indirect. En outre, l’emploi du préfixe *l-* a été certainement déterminé en partie par le subjonctif imparfait de la traduction française du XVI^e siècle. En grec et en latin il y a l’imparfait de l’indicatif (*quoniam sciebant eum*). Dans le passage correspondant de Lc. (4, 41), Liçarrague a employé une forme simple à préfixe *z-* du prétérit de *iaquin*: *etzituen vtziten erraitera, ecen baceaquitela hura cela Christ*.

9. Mc. 9, 9: *mana citzan, nehori ezlietzoten erran ikussi cituzten gauçac, guiçonaren Semea hiletaric resuscitatu licenean baicen*, “il leur commanda qu’ils ne racontassent à personne ce qu’ils avaient vu, sinon après que le Fils de l’homme serait ressuscité des morts”, litt. “quand le Fils de l’homme serait ressuscité...”; lat. *nisi cum Filius hominis a mortuis resurrexerit*. On aurait en style direct *resuscitatu denean*, litt. “quand il est ressuscité”, pour “quand il sera ressuscité”, ce qui est régulier en basque lorsque le verbe principal est au futur. Dans la proposition en style indirect, *cenean* ne conviendrait pas, car c’est une forme qui exprime le passé. *Cituzten* a le préfixe *z-*. Dans Mt. 17, 9, la phrase correspondante est en style direct: *nehori ezterroçuela visiõnea, guiçonaren Semea hiletaric resuscita daiteno* “...jusqu’à tant qu’il ressuscite”, lat. *donec...resurgat*.

10. Lc 22, 23: *orduan hec has cequizquiõn bata berceari galde eguiten elkarren artean, eya cein cen hetaric hura eguinen luen* “ils commencèrent à s’entre-demander l’un à l’autre à savoir qui serait celui d’entre eux qui ferait cela”; lat. *quis esset ex eis qui hoc factururus esset*. En style direct, *eguinen duena*.

11. Lc. 23, 25: *eman cieçén Iesus; nahi lutena leguiten* “leur livra Jésus, pour en faire à leur volonté”; lat. *Iesum tradidit voluntati eorum*. Litt. “pour qu’ils fissent ce qu’il voulaient (ou voudraient)”. L’*l-* de *lutena* est dû à l’attraction de celui de *leguiten*. Si le verbe principal était au présent, on aurait *nahi dutena daguiten* “pour qu’ils fassent ce qu’ils veulent (ou voudront)”.

12. Jn. 9, 22: *baldin nehorc aithor baleça hura licela Christ* “si aucun confessait être le Christ”; litt. “qu’il était le Christ”: style indirect, proposition dépendant d’un verbe au suppositif éventuel (à préfixe *l-*).

13. Jn. 11, 51: *prophetiza ceçan ecen Iesusec hil behar luela nationeagatic* “il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation”. On aurait en style direct *behar du* “il doit”. En latin, indicatif *quod moriturus erat*.

14. Act. 20, 38: *triste ciradelaric principalqui erran vkan çuen hitzagatic, ecen guehiagoric haren beguithartea ezlutela ikussiren* “étant tristes principalement pour la parole qu’il avait dite, qu’ils ne verraient plus sa face”. Lat. *quoniam amplius faciem eius non essent visuri*. En style direct on aurait le futur (“vous ne verrez plus”).

15. Act. 22, 2: *ençun vkan çutenean ecen Hebraicoén lengoagez mintzo litzayela* “quand ils ouïront qu’il parlait à eux en langage hébraïque”; le verbe principal est *egin ceçaten*. Imitation d’un subjonctif latin: *cum audissent quia hebraea lingua loqueretur ad illos*.

16. Act. 23, 12: *eta arguitu cenean, Iuduetaric batzuc eguinic biltzarre eta vot maledictionerequin, lioitela, ezlutela ianen ez edanen Paul hil leçaqueteno* “le jour venu, aucuns des Juifs firent complot et serment avec exécration, disant qu’ils ne mangeraient ne boiraient jusqu’à tant qu’ils eussent occis Paul”. La forme *lioitela* sera examinée dans la partie consacrée aux phrases du 3^e type. L’-de *lutela*, qui est une marque de style indirect, a été de plus, entraîné par celui de *leçaqueteno* (lat. *dicentes neque manducatuos neque bibituos donec occiderent Paulum*). Le verset 14 donne la phrase en style direct: *vot eguin dugu maledictionerequin, deus eztugula dastaturen Paul hil duqueguno*.

17. Act. 24, 9: *consenti ceçaten Iuduec-ere, erraiten çutela gauça hauc hala liradela* “les Juifs aussi s’y accordèrent, disant qu’il était ainsi”. litt. “que ces choses étaient ainsi”. Style indirect.

18. Act. 25, 4: *Eta Festusec ihardets ceçan, vngui beguiratua içanen cela Paul Cesarean, eta bera sarri haraco licela* “à quoi Festus répondit que Paul serait bien gardé à Césarée et que de bref il irait là”. Lat. *respondit seruari Paulum in Caesarea, se autem maturius profecturum*. Style indirect: on aurait en style direct *haraco da*, litt. “il est pour là-bas(= destiné à aller là-bas)”. Par contre, *cela* est une forme ordinaire de prétérit.

19. Act. 25, 8: *ihardesten çuelaric Paulec, ecen deusetan ezluela faltatu Induén Leguearen contra, ez templearen contra, ez Cesaren contra* “comme ainsi fut que Paul se défendît qu’il n’avait en rien péché; ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César”. Style indirect. En grec et en latin on a le style direct: *peccau*.

20. Act. 25, 19: *questione batzu citiztean haren contra berén superstitioneaz, eta edocein Iesus hilic vici licela Paulec seguratzten çuen batez* “avaient aucunes questions à l’encontre de lui touchant leur superstition, et je ne sais quel Jésus mort que Paul affirmait être vivant”. Style indirect. En latin, proposition infinitive.

21. Act. 27, 27: *estima ceçaten marineréc, ecen hurbiltzen litzeyela cembeit comarca* "les marinières jugèrent que quelque contrée leur approchait". Style indirect.

22. Apoc. 13, 15: *eguin leçan, bestiaren imaginá adoratzen ezluten guciac, hil litecen* "qu'il fit que ceux qui n'adoraient pas l'image de la bête fussent tués". Influence de *litecen*: on aurait au présent *eguin deçan, adoratzen ezdu-ten, hil ditecen*. En latin, présent et parfait du subjonctif: *faciat ut quicumque non adorauerint imaginem bestiae occidantur*.

23. Apoc. 13, 17: (*eguiten çuen*) *nehorc ecin eros leçan edo sal mercá lue-nec baicen* "(il faisait en sorte) qu'aucun ne pût acheter ou vendre s'il n'avait la marque"; litt. "si ce n'est qui avait...". Influence de *leçan*; on aurait au présent *deçan* et *duenec*. En latin, présent: *ne quis possit aut emere aut uendere, nisi qui habet characterem*.

2^e type (phrase n° 2 de Dechepare)

1. Mc. 8, 23: *interroga ceçan, deus balacussanez* "il l'interrogea, s'il voyait quelque chose".

2. Lc. 1, 29: *pensatzen çuen ceric licén salutatione hura* "pensait quelle était cette salutation".

3. Lc.1, 62: *keinuu eguiten cieçoten haren aitari, nola nahi luen hura dei ledin* "alors ils firent signe au père de celui-ci comment il voulait qu'il fût appelé".

4. Lc. 9, 46 (titre): *cein guehien içanen licén Apostoluéc iharduqui*, dans la version française suivie par Liçarrague, "dispute de la primauté"; interrogative indirecte sans proposition principale, qui signifie litt. "discuté par les Apôtres lequel serait le plus grand". Le texte du verset 46 est le suivant: *sar citecen elkarrequin dispután, eya hetaric cein cen handiena* "ils entrèrent en dispute en eux-mêmes, à savoir lequel d'entre eux était le plus grand".

5. Lc. 12, 39: *baldin baleaqui aita familiac cer orduz ohoína ethorteco licén* "si le ménager eût su à quelle heure le larron eût dû venir"; lat. *si sciret paterfamilias qua hora fur ueniret*. Passage correspondant de Mt. (24, 43): *...cein goait aldiz ohoína ethor leiten* "(si le père de famille savait) à quelle veille le larron devrait venir"; même texte latin, sauf *uenturus esset* au lieu de *ueniret*.

6. Jn. 11, 57: *baldin nehorc eçagutzen balu non licén* "si quelqu'un connaissait où il était". Verbe principal: *eman ceçaten manamendu*.

7. Jn. 18, 32: *haur cen Iesusen hitza compli ledinçát, cein erran baitzeçan aditzera emaiten çuela cer herioz hil behar luen* "ce fut afin que la parole de

Jésus fût accomplie, laquelle il avait dite signifiant de quelle mort il devait mourir”; lat. *significans qua morte esset moriturus*. Mais en 12, 33, pour traduire la même expression latine, Liçarrague emploie une forme a z-: *eta haur erraiten çuen, aditzera emaiten çuela cer herioz hil behar çuen*, “or, cela disait-il, signifiant de quelle mort il devait mourir”.

8. Act. 10,17: *Pierrisec bere baithan dudatzen çuen beçala ceric licén ikussi çuen visionea* “comme Pierre doutait en soi-même quelle vision c’était qu’il avait vue”.

9. Act. 17, 11: *egun oroz Scripturác bilhatzen cituztela, eya gauça hauc hala liradenez* “cherchant les Ecritures pour savoir s’il était ainsi”.

10. Act. 21, 33: *interroga ceçan nor licén, eta cer eguin çuen* “il interrogea qui il était et qu’il avait fait”; lat. *quis esset et quid fecisset*.

11. Act. 22, 24: *iaquin leçañçát cer causagatic hala oihuz leuden haren contra* “afin qu’il sût pour quelle cause ils criaient ainsi contre lui”.

12. Act. 22, 30: *segura iaquin nahiz cer causagatic accusatzen liçen Iuduéz, lacha ceçan estecaduretaric* “le lendemain, voulant savoir pour certain pour quelle cause il était accusé des Juifs, le délia des liens”.

13. Act. 23 28: *iaquin nahiz cer causagatic accusatzen lutén, eraman vkan diat hayen conseillura* “voulant savoir la cause pourquoi ils l’accusaient, je le menai en leur conseil”.

14. Act. 25, 20: *erran nieçoán, eya nahi licenez Ierusalemra ioan* “je lui demandai s’il voulait aller à Jérusalem”.

15. Traduction du *Catéchisme* E 4r 5-8 (37^e dimanche): “Notre Seigneur Jésus-Christ étant requis de ses disciples qu’il les enseignât de prier (il leur répondit)”; *Iesus Christ Iauna bere discipuluéc othoiztu çutenean, iracats litzan cer moldez eguin behar lutén*, litt “de quelle manière ils devaient prier”. Interrogation indirecte dépendant d’un verbe au subjonctif imparfait (forme relative de l’éventuel) qui dépend lui-même d’un verbe au prétérit du parfait.

3^e type (phrase n° 3 de Dechepare): formes à suffixe *-la*

1. Traduction de *l’Epître montrant comment Christ est la fin de la loi*, **2v 21-23: “Premièrement nous a été prédit en Isaiah comment il devait naître d’une vierge, disant...” [les paroles du prophète sont alors rapportées en style direct, au futur], *lehenic Esaiás Propheta baithan, nola Iesus Christ Iauna virgina bataganic sorthuren cen aitzinetic erran içan cen, liola...*, litt. “d’abord, il avait été prédit chez le prophète Isaïe comment le Seigneur Jésus-Christ naîtrait d’une vierge [ce prophète] disant...”. La prophétie est d’abord

résumée en style indirect, avec une forme ordinaire de prétérit du futur périphrastique. Elle est rapportée ensuite textuellement en style direct, au futur. La forme à préfixe *l-*, *lioela*, litt. "comme il disait", est dans le même rapport avec *erran ičan cen* que *laryola* avec *cenacusan* dans la 3^e phrase de Dechepare. *Lioela*, que j'ai oublié de citer dans *Système I*, p. 208, à côté de *cioela*, précise *lehenic erran ičan cen* "il avait été prédit". Le verbe au passé dont *lioela* est complément circonstanciel exprime un acte (prédiction) qui implique une opération mentale. *Lioela* annonce la teneur de la prédiction.

2. Mc. 9, 20: *ikussi çuenean, bertan spirituac çathica ceçan hura, eta lurre-ra eroriric iraulzcatzen cen baguna lariola* "quand il l'eut vu, incontinent l'esprit le dérompit, et étant chu à terre il se tournait çà et là en écumant"; l'expression basque signifie litt. "tandis que l'écume lui coulait". Emploi inattendu du préfixe *l-*. A la différence de la phrase n° 3 de Dechepare, le procès exprimé par la forme à préfixe *l-* est une circonstance d'un procès extérieur et relaté objectivement (*iraulzcatzen cen*), et non de la vision qu'en avait un spectateur; lat. *uolutabatur spumans*. L'acte de vision mentionné au début de la phrase constitue lui, une circonstance des procès relatés ("il se tournait çà et là"); cf. le passage d'Oihenart cité plus haut. Le préfixe *l-* a été sans doute employé ici par analogie, à cause de la présence de *ikussi çuenean* au début de la phrase, comme dans la phrase ci-dessous, qui est en réalité très différente.

3. Jn. 11, 33: *ikus ceçanean hura nigarrez legoela, eta harequin ethorri ciraden Iuduac nigarrez leudela* "quand il la vit pleurant et les Juifs qui étaient là venus avec elle aussi pleurant": même type de construction que celui de la phrase n° 3 de Dechepare: le procès exprimé par les formes à suffixe *-la*, "être en larmes", se rattache à la vision (opération psychologique) qu'un personnage (Jésus) eut d'une scène passée. En latin, participes présents: *plorantem, plorantes*.

4. Jn. 11, 56: *bada Iesusen bilha çabiltzan, eta elkarren artean erraiten çuten, templean leudela* "donc ils cherchaient Jésus et disaient entre eux, étant au temple". La forme à préfixe *l-* exprime une circonstance d'un acte de parole. Cette circonstance ne concerne pas l'objet de l'acte, c'est-à-dire ce qui était dit, le paroles prononcées, mais l'acte lui-même, qui est considéré ici comme un événement extérieur. L'emploi du préfixe *l-* résulte donc ici d'une extension analogique.

5. Act. 23, 12: phrase citée sous le n° 16 dans la partie consacrée aux phrases du 1^{er} type. La phrase basque est mal construite; elle n'a pas de proposition principale. Le texte latin dit: *facta autem die, collegerunt se quidam ex Iudaeis et deuouerunt se, dicentes neque manducatuos, neque bibituos donec occiderunt Paulum*. La phrase de Liçarrague signifie littéralement: "et quand il fit jour, quelques-uns des Juifs ayant fait réunion et voeu avec malédiction,

disant qu'ils ne mangeraient ni ne boiraient jusqu'à ce qu'ils eussent tué Paul". La phrase suivante, dans la traduction française suivie par Liçarrague, dit: "et ceux qui avaient fait cette conjuration étaient plus de quarante". L'*l-* de *lioite-la* ne s'explique pas comme celui de *ezlutela*. *Lioitela* précise l'expression "voeu avec malédiction" et annonce la teneur du voeu.

6. Act. 27, 38: *arind ceçaten vncia, ogui bibia itsassora egoizten lutela* "ils allégèrent le navire, jetant le blé en la mer". Ici, aucun motif ne justifie l'emploi d'une forme à préfixe *l-*: il s'agit d'un procès extérieur qui accompagne un autre procès extérieur. Lat. *iacantes*.

7. Rom. 1, 27: *halaber arrac-ere, vtziric emaztén vsança naturala, berotu içan dirade bere guthicián bata berceagana, arrac arrarequin infamiataco gauçac eguiten cituztela, eta berac baithan recebitzen lutela bere hoguenaren recompensa behar cen beçalacoa*, "semblablement aussi les mâles, dédaignant le naturel usage de la femme, se sont échauffés en leur concupiscence l'un vers l'autre, faisant mâle avec mâle choses infâmes et recevant en eux-mêmes la récompense de leur erreur telle qu'il fallait". Si l'auteur emploie une forme à préfixe *l-* après la forme ordinaire *cituztela* c'est peut-être parce que le verbe principal *berotu içan dirade* "ils se sont échauffés" exprime un procès interne, d'ordre psychologique. Mais il s'agit plutôt d'une extension analogique. Latin *operantes...recipientes*.

Il faut mettre à part le passage suivant, Act. 23, 29, qui fait suite immédiatement à la phrase citée sous le n° 10, 2^e type: *cein eriden baitut accusatzen cela berén Legueco questionéz, eta herioric edo presoinic merci luen hoguenic batre etzuela* "là où j'ai trouvé qu'il était accusé touchant des questions de leur Loi, n'ayant commis nul crime digne de mort ou d'emprisonnement". Lat. *nihil uero dignum morte aut uinculis habentem criminis*. Comme Liçarrague se servait pour traduire *dignum* de l'expression *merci vkan* "mériter", il avait besoin d'une forme verbale personnelle. Il a fait probablement comme s'il y avait dans la version française un imparfait du subjonctif: "qui méritât (mort ou prison)". L'emploi de la forme à préfixe *l-* paraît s'expliquer ainsi.

FORMES DE PRÉTÉRIT À PRÉFIXE L- ATTESTÉES AILLEURS QUE CHEZ DECHEPARE ET LIÇARRAGUE

On n'en connaît que deux, toutes deux en biscayen. J'ai cité la première *liçala* dans *Système I*, p.86: elle se trouve dans un membre de phrase basque cité par Garibay: *Fray Vicentec esala Fedea çina liçala* "quiere decir en castellana [lengua]" ajoute Garibay, "que fray Vicente había dicho ser juramento la fe". Le fameux prédicateur dominicain s'élevait particulièrement contre l'abus du serment. L'expression signifie "que la foi était serment", comme le dit avec

raison Luis Michelena (*BRSVAP*, X 1954, p.189). Les deux interprétations que j'avais données successivement dans *Système I*, p. 86, et dans *BRSVAP VIII*, 1952, p. 320, doivent être abandonnées comme inexactes. Cette forme n'exprime ni une éventualité ni une volition en style indirect, mais une constatation en style indirect; c'est un prétérit de l'indicatif à préfixe *l-*.

Luis Michelena a signalé (*BRSVAP X*, 188-189) une autre forme biscayenne de prétérit de l'indicatif à préfixe *l-* et suffixe *-la* qui se trouve par deux fois dans un texte écrit vers 1600 et inclus dans la Chronique d'Ibargüen-Cachopin: *letorrela* "qu'il venait", dépendant de *baesan* "lo dijo".

Des formes à préfixe *l-* du prétérit de l'indicatif ont donc été employées au XVI^e siècle par un poète du pays de Cize, par Liçarrague, dont la langue, de fond labourdin, était composite, et par des Biscayens. On ne les rencontre pas au XVII^e siècle, dans les proverbes et les poésies d'Oihenart, ni, que je sache, chez Axular.

CONDITIONS D'EMPLOI DE CES FORMES À PRÉFIXE *l-*

A) Formes simples: prétérit (correspondant à l'imparfait de l'indicatif du français et de l'espagnol).

1. Marque du style indirect: formes correspondant au présent de l'indicatif du style direct: Dech., 1: Liç., 1, 11, 12, 13, 17, 18, 20, 23, il faut y joindre le *liçala* de Garibay et les deux *letorrela* de la Chronique.

2. Marque de l'interrogation indirecte: formes correspondant au présent ou à l'imparfait de l'indicatif de l'interrogation directe:

correspondant au présent: Liç., 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15.

correspondant à l'imparfait: Dech., 2.

3. Sorte de complément circonstanciel servant à préciser l'objet ou le contenu d'une opération psychologique (vision, acte de parole, prédiction, vœu). La forme de prétérit à préfixe *l-* serait remplacée par une forme de présent si le verbe dont elle dépend était au présent.

Dech., 3; Liç., 1, 3, 5.

Il faut mettre à part Liç. 2, 4 où les formes à préfixe *l-* expriment une circonstance d'un événement extérieur; leur emploi résulte sans doute d'une extension analogique.

B). Formes périphrastiques (uniquement chez Liçarrague): prétérit de l'indicatif, prétérit du parfait, prétérit du futur.

1. Marque du style indirect: formes correspondant au présent, au parfait ou au futur du style direct:

correspondant au présent: 7, 15, 21, 22

correspondant au parfait: 4, 8, 9, 19

correspondant au futur: 2, 3, 5, 6, 10, 14, 16.

2. Marque de l'interrogation indirecte: formes correspondant au présent du style direct: 12 et 13, au futur du style direct: 4.

3. Sorte de complément circonstanciel servant à préciser l'objet ou le contenu d'une opération psychologique. Pas d'exemple sûr: n° 6, il s'agit nettement de deux procès du monde extérieur; n° 7, douteux.

Les formes simples de prétérit de l'indicatif à préfixe *l-* et les formes dans la composition desquelles elles entrent ne se rencontrent que dans des propositions subordonnées. Elles n'expriment jamais des procès considérés en eux-mêmes, mais toujours des procès rattachés à d'autres procès. De plus, sauf dans un très petit nombre de cas qui s'expliquent sans doute par l'extension analogique, les verbes auxquels se rapportent ces formes à préfixe *l-* n'expriment pas des faits extérieurs, mais des faits psychologiques ou des actes qui impliquent de tels faits (p. ex. "dire").

L'emploi de ces formes n'est pas obligatoire, comme le montrent le membre de phrase de Liçarrague (Jn. 12, 33) cité au début de l'article et les exemples suivants: *iaquin vahu gauça nola ginen cen* (Dech. XIII, 1) "si tu avais su ce que seraient les événements", litt. "...comment la chose arriverait"; *gogoatzen çutén eya Sabbathoan sendaturen çuenez accusa leçatençat* (Liç., Mc. 3, 2) "prenaient garde sur lui s'il le guérirait au Sabbat, afin qu'ils l'accusassent"; *Capitainac igor ceçan guiçon gaztea, hari manaturic, nebori ezlerron nola gauça hauc hari declaratu cerauzcan* (Act. 23, 22) "le Capitaine renvoya le jeune homme, lui commandant qu'il ne dît à personne qu'il lui avait déclaré ces choses"; *çacusquianean mutuac minçatzen, hebainac sendaturic, mainguäc çabiltzala, itsuéc ikusten çutela* (Mth. 15, 31) "voyant les muets parler, les manchots guéris, les boiteux cheminer, les aveugles voir". De plus, chez Liçarrague, on trouve parfois des formes de prétérit à préfixe *z-* et des formes à préfixe *l-* dans des propositions unies par un conjonction de coordination (p. ex. *ceren* "car", 1^{er} type n° 1; *eta* "et", 2^e type n° 10) ou dans deux propositions subordonnées entre elles et à une autre (1^{er} type n° 2). On dirait que l'écrivain, tout en cherchant à marquer le caractère indirect du discours, n'a pas voulu "forcer la note" en employant des formes à préfixe *l-* dans toute la partie de la phrase qui est en style indirect. Il est d'ailleurs curieux de constater que ces formes ne sont pas employées avec la même fréquence dans tous les écrits de Liçarrague. On ne les rencontre pas dans l'Évangile de Saint Matthieu où Liçarrague aurait pu les employer (p. ex. en 14, 26 et en 15, 31), ni dans les

textes qui suivent le Catéchisme. Elles sont particulièrement nombreuses dans les chapitres 22 et 23 de l'Évangile de Saint Luc et dans le chapitre 11 de celui de Saint Jean, enfin dans les Actes des Apôtres, surtout à partir du chapitre 20 (nombreuses phrases des trois types). Dans tout le reste du Nouveau Testament on ne rencontre qu'une forme d'indicatif à préfixe *l*, dans l'Épître aux Romains et deux dans l'Apocalypse. Peut-être Liçarrague, ou l'un de ses collaborateurs, voulant exprimer à l'indicatif certaines nuances de pensée par le préfixe *l-*, s'est-il attaché à le faire surtout dans certains passages et a-t-il renoncé à le faire systématiquement dans tout le livre, non sans avoir commis et laissé subsister quelques abus dans l'emploi du préfixe.

ORIGINES DE L'EMPLOI DE CES FORMES

On ne peut pas savoir si ces formes à préfixe *l-* étaient employées dans la langue courante. Liçarrague a traduit des textes latins et français en basque. Dechepare, par contre, a fait oeuvre originale. Mais l'un et l'autre connaissaient, en plus du basque, le latin, le français, et, du moins Dechepare, l'espagnol. Or, les divers emplois qu'ils ont faits, toujours en propositions subordonnées, de formes d'indicatif qui présentent à la 3^e personne le même préfixe *l-* que celles de l'imparfait du subjonctif (ou éventuel à suffixe relatif) et du conditionnel rappellent certains emplois du subjonctif imparfait en latin et du conditionnel en français et en espagnol.

Phrases du type n° 2. Les formes simples ou composées d'imparfait de l'indicatif à préfixe *l-* sont identiques à des formes d'imparfait du subjonctif. Leur emploi résulte d'une imitation du latin, où l'imparfait de l'indicatif est remplacé dans une interrogation indirecte par l'imparfait du subjonctif.

Phrases du 1^{er} type. L'emploi du préfixe *l-* à l'imparfait et au plus-que-parfait de l'indicatif répond au souci de caractériser le style indirect. Il convient d'abord de noter que l'emploi de *nola* suivi d'une forme relative pour rendre le *que* français introduisant une proposition complétive (phrase n° 8; cf. Jn., 3, 28; 4, 1; Act., 8, 14; 19, 26; 20, 29; titre et d'autres passages) provient de l'emploi de *nola* pour introduire une proposition interrogative indirecte. Mais toutes les phrases du 1^{er} type ne se ramènent pas à l'interrogation indirecte, et l'emploi qui y est fait de formes à préfixe *l-* ne s'explique pas ainsi. L'imitation du latin s'est fait sentir aussi d'une autre façon. On sait que "l'usage latin du style indirect consiste à mettre à l'infinitif les propositions indépendantes qui seraient à l'indicatif dans le style direct et au subjonctif toutes les autres", et que "à l'emploi du subjonctif s'ajoute la pratique de la concordance des temps" (Meillet et Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2^e éd. 1948; § 972, p. 674). Le subjonctif est au passé quand le verbe de la proposition principale est au passé. Un futur du style direct est remplacé

dans le style indirect par un subjonctif (imparfait, s'il y a lieu, selon la concordance des temps) ou par le participe en *-turus* avec le subjonctif du verbe "être" (*essem* quand la principale est au passé).

Dans plusieurs cas (n^{os} 4, 5, 10, 14), Liçarrague emploie des formes à préfixe *l-* là où il y a en latin un imparfait du subjonctif du style indirect. D'autre part, en français et en espagnol, le conditionnel remplace le futur dans les subordinées dépendant d'un verbe déclaratif au passé: *il disait qu'il viendrait, dijo que vendría*. Dans ce cas, le basque remplace le futur périphrastique où l'auxiliaire est au présent de l'indicatif, par son prétérit, où l'auxiliaire est à l'imparfait. La même règle vaut pour l'interrogation indirecte. Liçarrague emploie parfois, pour exprimer le style indirect, surtout dans le premier de ces deux types de phrases, des formes de prétérit à préfixe *l-* par analogie avec les formes de conditionnel qui sont des formes d'éventuel où l'emploi de ce préfixe est de rigueur. L'exemple que voici montre qu'il sentait un lien entre le prétérit du futur et le conditionnel (éventuel à suffixe *-ke*). On lit dans Mc. 3, 2: *gogoatzen çuten eya Sabbathoan sendaturen çuenez accusa leçatençat* "prenaient garde sur lui s'il le guérirait au Sabbat, afin qu'ils l'accusassent"; mais dans Lc., 6, 7, *gogoatzen çuten hura Scribéc eta Phariseuéc senda leçaqueenez, accusatione eriden leçatençat haren contra* "les Scribes et Pharisiens prenaient garde sur lui s'il le guérirait au Sabbat, afin qu'ils trouvassent de quoi l'accuser". Dans le passage correspondant de Mth. (12, 10) il y a une interrogation indirecte au présent de l'indicatif: *Sori da Sabbath egunean sendatzea?*

Phrases du 3^e type. L'emploi de formes à préfixe *l-* dans les phrases de ce type n'a été suggéré par aucun modèle précis du latin, du français ni de l'espagnol. Toutefois, la phrase n^o 3 de Liçarrague a le même aspect extérieur qu'une phrase du 1^{er} type et peut s'expliquer de la même façon. La construction avec forme à préfixe *l-* a pu être étendue par analogie à d'autres cas; elle a même été employée dans des cas où elle ne se justifiait en rien. Dans la phrase n^o 3 de Dechepare et dans les phrases analogues de Liçarrague, la forme à préfixe *l-* exprime un procès qui est une circonstance d'un fait psychologique ou d'un procès qui implique quelque chose qui se passe dans l'esprit. En d'autres termes, elle exprime un procès qui est considéré sous un aspect subjectif, comme se déroulant dans un champ de conscience et non dans le monde extérieur. Il ne s'agit plus de style indirect au sens propre du mot. Mais la narration a tout de même un caractère indirect. Comme dans le style indirect et l'interrogation indirecte, le procès n'est pas envisagé et relaté pour lui-même et directement, mais à travers la pensée de quelqu'un.

Ainsi, dans les phrases des trois types, les formes à préfixe *l-* expriment une nuance indirecte et subjective. Comme plusieurs des dialectes basques ne nous sont connus par aucun texte du XVI^e siècle, nous ne pouvons pas déterminer quelle a été l'aire d'extension dialectale de ces formes. Tout ce qu'on peut dire dans l'état actuel de nos connaissances, c'est que des écrivains bas-

ques de régions éloignées entre elles ont cherché à rendre, en employant un préfixe qui ne figure régulièrement que dans les formes d'imparfait du subjonctif et de conditionnel, le caractère indirect de la narration. Ils l'ont fait probablement dans certains cas sous l'influence du latin, dans d'autres cas sous l'influence du français et de l'espagnol, et en adaptant, autant que faire se pouvait, les procédés dont usaient ces langues à la structure du verbe basque. Ils ne pouvaient le faire que dans des formes de 3^e personne appartenant au 2^e groupe. Car dans les formes du 1^{er} groupe (présent et formes dérivées du présent), on ne pouvait pas choisir entre deux préfixes personnels. Par contre, au 2^e groupe, il y avait des formes à préfixe *z-* (zéro en biscayen) et des formes à préfixe *l-*. C'était le seul point du système où l'on pouvait substituer au préfixe ordinaire un autre préfixe. Nous avons vu plus haut ce qui a dû déterminer les innovateurs à choisir, pour exprimer une nuance indirecte et subjective le préfixe qui figure régulièrement dans les formes exprimant l'éventualité ("imparfait du subjonctif" et conditionnel).

Cette tentative n'a pas abouti à des résultats durables. Pour autant que je sache, on n'a pas signalé de formes de préterit à préfixe *l-* du style indirect dans des textes postérieurs au XVI^e siècle.

Les faits et les considérations qui précèdent montrent qu'il faudrait corriger plusieurs passages de notre livre *Le Système du verbe basque au XVI^e siècle* où il est question des formes de préterit à préfixe *l-*.

T. I: p. 86; 94; 127; 214 (préterit et non éventuel du futur périphrastique); 298 (ajouter *lioela* et *lioitela*); 354 (préterit du futur périphrastique); 388-389; 461.

T. II: p. 75 (signaler les formes à préfixe *l-*); 84; 101 (signaler les formes à préfixe *l-*); 110-111 (le contenu du n° 30 doit être rattaché au n° 29; il n'y a pas de "futur périphrastique exprimant l'éventualité"); 118 (supprimer dans le tableau: "fut. expr. l'év. à suff. rel. ou *-la*").

L'étude de ces formes n'intéresse pas seulement l'histoire du basque, mais aussi la linguistique générale. Elle montre comment des gens qui écrivaient une langue qu'ils voulaient constituer en langue littéraire ont cherché, indépendamment les uns des autres, à exprimer dans cette langue une certaine nuance de pensée qu'exprimaient des langues de structures très différentes qu'ils pratiquaient ou connaissaient, ces langues étaient dotées d'un grand prestige; l'une était morte comme langue parlée, les deux autres étaient parlées et écrites dans des pays voisins et dans le pays même. Ces écrivains ont utilisé, sans s'être concertés, un élément morphologique qui servait à une autre fin. La tentative n'a pas été poussée jusqu'au bout. Elle a été abandonnée par la suite, sans doute parce qu'il a paru, en fin de compte, inutile d'exprimer cette nuance, d'autant plus qu'on ne pouvait le faire que dans une mesure restreinte, uniquement à la 3^e personne et dans des propositions dépendant d'un verbe au passé.

A PROPOS DE LA FORME VERBALE *LARRADALA* (DECHEPARE, XII, 3)*

On lit dans Dechepare, XII, 3:

Othoycebat baneguyon larradala eguia.

Dans l'édition originale, il n'y a aucun signe de ponctuation à l'intérieur des vers, ni même des strophes.

J'ai écrit au sujet de *larradala*, dans le n° 53 de mon étude sur «la langue de Bernard Dechepare» (*Boletín*, VII, 1951, p. 335): «L'unique forme d'éventuel à suffixe *-la* employée par Dechepare est une forme simple, *larradala* (XII, 3) «qu'elle me le dît»; elle exprime un but, le verbe principal étant un prétérit à valeur d'aoriste: «je lui fis une prière pour qu'elle me dît la vérité».

J'ai étudié ce que j'appelle l'éventuel à suffixe *-la* dans mon *Système du verbe basque au XVI^e siècle*, t. I, p. 468-469, 499; t. II, pages 88-90. Il y est question de *larradala*.

Notre ami Luis Michelena a bien voulu, dans une lettre du 6 mars 1952, me présenter les remarques suivantes:

«Me atrevo a sugerirle una observación basada exclusivamente en la estructura de la lengua tal como la empleamos por aquí, aunque no sé si podrá hacerse extensiva a la de Dechepare. Me refiero a la interpretación (en el «Boletín» y en su «Système») de la frase *othoycebat baneguyon larradala eguia* que usted traduce «je lui fis une prière pour qu'elle me dît la vérité». A mí —y creo que a la gente de por aquí en general— se me ocurre espontáneamente interpretarla como una completiva y no como final. El «subjuntivo» transcribe un imperativo del estilo directo *ierra(i)dazu egia*, es decir, que su traducción sería: «je lui fis une prière: qu'elle me dît la vérité». Lo mismo pienso —y ésto con más seguridad— del ejemplo labortano moderno en su

*BAP VIII, 1952, 319-322

«Système» (*artha nezala*, etc.). En un caso semejante, entre nosotros sería normal el empleo de una forma de pasado, por efecto de la concordancia de tiempos que aplicamos con todo rigor. Entre nosotros, un imperativo como *egin(t)zazu* es en estilo indirecto *lenbailen egin dezala esan diot* o *lenbailen egin zezala esan nion*, prescindiendo por el momento de que estas formas tienden cada vez más a ser sustituidas por formas nominales del tipo *egiteko*. Del «Testamentu zarreco eta berrico condaira» (Tolosa, 1855) de Lardizabal saco un ejemplo (pag.94) de los muchísimos que contiene: *Moises-ec asaldatce au icusiric, Jaunari anzpez jarri citzayon escatcen, esturasun artatic, arren, atera cezala* «...pidiéndole que le sacara...» Desde luego se trata de un calco románico. La diferencia con la frase de Dechepare está en el prefijo *z-* en vez de *l-* que aquí es completamente desconocido a lo que se me alcanza en las formas de «subjuntivo» (*zezan, zezala; zedin, zedila*) e incluso en el «potencial pasado» (*zitekean, zezakean*).

Les remarques de Michelena sont parfaitement justes, et je l'en remercie. Je rectifie donc comme suit la rédaction du passage concernant *larradala*, page 335 de l'article du *Boletín*:

elle exprime une volition en style indirect, le verbe principal étant un préterit à valeur d'aoriste: «je lui fis une prière: qu'elle me dît la vérité».

De plus, les passages suivants du *Système du Verbe basque* doivent être corrigés comme suit:

T. I, p. 295, 2 dernières lignes du bas. Lire:

larradala «qu'elle me le dît»: *othoycebat baneguyon, larradala eguia* «je lui fis une prière: qu'elle me dît la vérité».

T. I, p. 469, le paragraphe commençant par «Nous avons signalé plus haut» doit être remplacé par ce qui suit:

Les formes *liçala* «qu'il fût (Garibay; voir p. 86) et *larradala* «qu'elle me le dît» (Dechepare; voir p. 295) n'expriment pas des procès éventuels, mais respectivement une volition et une prière rapportées au passé, en style indirect. Elles équivalent à des impératifs du style direct, «que (la foi) soit (serment)!» «dites-moi (la vérité)», dans des phrases où le verbe principal est au passé; elles y sont les substituts de formes simples de présent à suffixe *-la* exprimant une volition ou une prière employées avec un verbe principal au présent. Si le verbe principal était au présent, on aurait dans la subordonnée *dala* «qu'elle soit», *darradala* «qu'elle me le dise». Dans le cas de *liçala* et de *larradala*, le basque a réalisé, à l'imitation des langues romanes voisines, mais avec des moyens à lui (combinaison du préfixe *l-* et du suffixe *-la*), des formes qui ont la même valeur que celle du subjonctif imparfait français ou espagnol dépendant d'un verbe principal au passé. Ces deux formes, faites comme des formes

exprimant une circonstance éventuelle (éventuel à suffixe *-la*), expriment une volition ou une prière rapportées au passé.

T. I, p. 499, 11°, *b*. Remplacer «but, décision ou conséquence» par: volition rapportée au passé (substitut, en style indirect, du présent à suffixe *-la* exprimant ordre ou prière, avec un verbe principal au passé).

T, II, p. 90/ Remplacer le passage «Mon père...» jusqu'à «...marquant le but» par:

«Mon père me donna, en s'en allant au ciel, la pièce de vigne pour y travailler; il me dit d'en prendre soin, comme lui, de bêcher et de sarcler, avec, pour compagnon, le bol du chai». *Artha nezala* signifie littéralement «que j'en prisse soin, cette forme équivaut à *artha zak* "prends-en soin" du style direct. *Haintzur* et *jorra* sont ici, comme *artha*, des radicaux verbaux. L'idée de «dire» n'est pas exprimée: cela n'est pas rare en basque.

LE SUFFIXE *-ke*, *-te* DANS LA CONJUGAISON BASQUE*

FORMES VERBALES SIMPLES

Les suffixes verbaux *-ke*, *-te* sont parmi les plus originaux des morphèmes basques. Nous les avons étudiés dans *Le système du verbe basque au XVI^e siècle* (1943, I, p.29-33, 446-454, 498-499, et II, à propos de chaque type de forme où on les rencontre). Nous voulons ici compléter ces exposés sur quelques points et définir avec plus de précision la place que les formes verbales à suffixe *-ke*, *-te* occupent dans le système de la conjugaison.

Les formes personnelles d'un grand nombre de verbes basques, au XVI^e et au XVII^e siècles, et d'un nombre beaucoup plus petit aujourd'hui, peuvent être réparties en deux ensembles qui, pour une assez grande part, se correspondent terme à terme, celles du second différant de celles du premier par l'addition d'un suffixe qui se présente sous trois formes de même valeur, *-ke*, *-te*, *-teke*. Nous l'avons appelé suffixe d'indétermination. Pour abréger, nous le désignerons sous l'appellation "suffixe *-ke*", à moins qu'il n'y ait une raison, que nous indiquerons, de le distinguer de *-te* ou de *-teke*.

Les formes à suffixe *-ke* et les formes sans le suffixe ne se correspondent pas toujours terme à terme avec une régularité absolue. En fait, toutes les formes personnelles théoriquement possibles selon la structure du système ne sont pas attestées pour un verbe donné dans un dialecte donné. Certaines, sans doute, n'ont eu qu'une existence virtuelle dans l'esprit des sujets parlants; d'autres, même pas. Parfois les formes sans le suffixe existent, mais non les formes pourvues du suffixe. Parfois c'est l'inverse qui a lieu. Le tableau des formes réellement existantes, soit sans suffixe *-ke*, soit avec suffixe *-ke*, n'est pas le même pour tous les verbes, dans tous les dialectes, surtout quand il s'agit de formes contenant plusieurs indices personnels ou des marques syntaxi-

*BSL, LXIII, (184-212) 1970.

ques. Enfin, trois verbes transitifs, dont un sert uniquement d'auxiliaire, ont des formes sans suffixe *-ke* et des formes à suffixe *-ke* qui ont la même valeur. Ils signifient "pouvoir faire; faire; donner". Les formes à suffixe *-ke* y sont notablement plus rares que les autres.

On peut ajouter le suffixe *-ke* à des formes du premier groupe et à des formes du second. L'addition de ce suffixe n'a pas pour effet de faire changer les formes verbales de structure ni de groupe. L'opposition des formes à suffixe *-ke* et des formes sans suffixe *-ke* n'est pas une opposition de structure. Elle relève du discours, de la phrase, parfois du vocabulaire. Elle est transcendée par celle des indices personnels du réel et du non-réel, qui, elle, est fondamentale.

Un travail complet sur les formes à suffixe d'indétermination et leurs diverses valeurs devrait porter, tant pour les dialectes actuels que pour ceux de la vieille langue, sur les points suivants:

A) Formes simples:

- a) formes nues, c'est-à-dire sans marques syntaxiques ou modales;
- b) formes à marques syntaxiques (*-n*, *-la*, *ba-*, *bait-*); les formes à préfixe *albait-* et *ai-* ne reçoivent jamais le suffixe *-ke*.

B) Formes composées (à auxiliaire):

- a) 1^{ère} classe: à auxiliaire "être";
à auxiliaire "devenir";
- b) 2^è classe: à auxiliaire "avoir";
à auxiliaire "faire, pouvoir faire".

Nous étudierons ici surtout les formes et les emplois attestés dans la vieille langue, dans les textes du XVI^e siècle et dans quelques-uns du XVII^e. Pour la langue actuelle, plus précisément pour le navarro-labourdin littéraire, qui conserve, d'ailleurs, des formes anciennes, on se reportera à la Grammaire du chanoine P. Lafitte, § 417, 543, 695, 699.

1. FORMES DES SUFFIXES

Schuchardt était d'avis (*Baskische Studien*, 1893, p. 51) que *-ke* et *-te* étaient deux signes de "potentiel", qui, à l'origine, n'étaient identiques "ni

pour le son ni pour le sens". Que faut-il en penser? Il ne nous semble pas que l'un provienne de l'autre par suite de phénomènes phonétiques. En tout cas, dès le XVI^e siècle, ils ont exactement la même valeur, qui n'est pas toujours, il s'en faut de beaucoup, celle du potentiel. Le plus fréquemment employé est *-ke*; *-te* ne figure que dans les formes des verbes "être" et *di-* "devenir" qui ne contiennent pas d'indice à valeur de datif. Dans les formes de ces deux verbes qui contiennent un indice à valeur de datif et dans tous les autres verbes des deux classes, *-ke* s'ajoute facultativement aux formes déjà pourvues du suffixe *-te*. On ne rencontre pas de formes en *-teke* chez Dechepare, ni dans les proverbes biscayens de 1596. On en trouve une, composée, dans le catéchisme biscayen de 1596. Elles sont assez fréquentes chez Liçarrague, très rares chez Oihenart. Aujourd'hui, les formes en *-te* et celles en *-teke* s'emploient avec la même valeur, en souletin, dans des formes d'emploi courant; mais *-teke* est beaucoup moins fréquent que *-te*. Par contre, le labourdin n'a plus aujourd'hui de formes en *-te*, mais seulement des formes en *-teke*.

Enfin, dans une grande partie du domaine basque-français, on emploie souvent des formes en *-take* de la racine *di-* "devenir", réduite à *i* ou même à zéro.

Nous n'essaierons pas ici d'expliquer les finales de potentiel et de futur en *-kaio*, que l'on rencontre dans Axular et sans doute aussi chez d'autres écrivains du XVII^e siècle. Elles sont souvent le produit d'une histoire complexe où diverses constructions se sont mêlées. Ainsi, Axular emploie l'expression *ezin dadukaio* "il ne peut (pourra) pas le contenir" et aussi "il ne peut pas se retenir, il ne peut pas y tenir". Cette forme appartient au verbe *eduki* "tenir", qui est dérivé de *du* "avoir". *Dadukaio* présente ce double trait bizarre qu'il ne contient pas de marque de potentiel ni de futur, mais qu'il contient par contre deux suffixes d'objet de référence de 3^e du sg., à valeur de datif, *-ke* et *-io*, dont la signification s'est le plus souvent effacée. Cette forme a dû signifier à l'origine "il (agent) tient quelque chose ou quelqu'un (attaché) à quelque chose (qui peut être indéterminé)". Parfois, seul l'agent désigne quelque chose ou quelqu'un de déterminé et peut varier selon la personne et être exprimé en dehors de la forme verbale par un nom ou un pronom à l'ergatif. Il en est ainsi dans le passage suivant d'Axular (ch. IX, § 2): *Zoaz, eta galdegiozu emazte izorrari, ea bederatzii hillabetheak bethez gero eduki abal dezakeienz haurra sabelean, Ihardetsiko deratzu ezetz. Ez eta berak Jainkoak ere bekhatuen neurria bethez gero, ezin dadukaio, bere jutzizaren arauaz, bere kolera agertu gabe* "Allez, et demandez à la femme enceinte si, les neuf mois une fois accomplis, elle peut (pourra) retenir l'enfant dans son ventre. Elle vous répondra que non. Dieu lui non plus, une fois que la mesure des péchés est (sera) comble, ne peut (pourra) pas se retenir, selon sa justice, sans manifester sa colère". Le potentiel composé *eduki abal dezakeienz* est un présent-futur:

“s’il peut (pourra) le retenir”. Axular cite ici une phrase d’Esdras où il y a un futur: “adhuc poterit matrix eius retinere partum in semetipsa”. *Dadukaio* peut aussi être un présent ou un futur. Mais tandis que *eduki ahal dezakeienz* se réfère à un patient et à un agent déterminés, *dadukaio* se réfère seulement à un agent déterminé (*Jainkoak* à l’ergatif; suffixe zéro dans le verbe); le patient et l’objet de référence sont indéterminés: “se retenir”. *Dadukaio* provient-il d’une contamination de *dadukake* et de *dadukeio* signifiant l’un et l’autre “il peut l’y tenir”? Nous ne pouvons ici que poser la question.

Nous avons utilisé les formes et les textes cités dans notre *Système du verbe basque* et qui proviennent d’un dépouillement complet des oeuvres de Dechepare (1545), de Liçarrague (1571), de Garibay et des *Refranes* (1596). Nous avons en outre, dans ces dernières années, dépouillé complètement le catéchisme biscayen de Betolaza (1596), les proverbes et les poésies d’Oihenart (1657) et les textes rassemblés par Luis Michelena dans son précieux recueil *Textos arcaicos vascos* (1964, en abrégé TAV).

Nous avons dit dans *Syst.*, I, 157 et 446, que Liçarrague avait employé une forme de *egon* “rester” pourvue du suffixe double *-teke*: *non ...ezin baikinauteke fermu* (A 4-r 1) “(nous sommes si débiles) que nous ne pourrions demeurer fermes (une minute de temps)”. Nous pensons aujourd’hui que *-te* indique le pluriel comme dans *baitauteke*, forme de présent à suffixe *-ke* qu’on trouve dans Liç., *Abc*, B 4v 1: *non gure arimák bethi hiregana iratzarri baitauteke* “de sorte que nos âmes soient toujours éveillées envers toi” (cité dans *Syst.*, I, 155). Ce *dauteke*, 3^e pers. du pl., se distingue de *dauke*, 3^e pers. du sg., que l’on rencontre notamment dans le prov. 228 d’Oihenart avec la valeur d’un présent intemporel “il se trouve”, par la présence du suffixe de pluriel *-te*. Ce *-te* peut avoir été étendu à d’autres formes, comme *baikinauteke*, cité plus haut, et *gauteke* “nous pouvons rester” qu’on lit dans Axular (p. 369): *gure gogoa ezin dagoke gogoeta gabe; ezin gauteke zerbaitetan pensatu gabe* “notre esprit ne peut pas rester sans pensées; nous ne pouvons rester sans penser à quelque chose”; *dagoke* est la forme pleine qui est devenue ailleurs *dauke*. S’il en est ainsi, le suffixe double *-teke* ne se rencontre pas en dehors des verbes “être” et “devenir”.

Cela étant, pourquoi a-t-on, dans certaines régions, ajouté le suffixe *-ke* au suffixe *-te*, qui marquait déjà l’indétermination, alors que l’inverse ne se produit jamais? A notre avis, parce que *-te* a deux fonctions: exprimer le pluriel, ou, comme *-ke*, l’indétermination, tandis que *ke* n’en a qu’une, exprimer l’indétermination, et parce que la syllabe *-te* ne se redouble pas. Le pluriel des formes à suffixe *-ke* s’obtient par contre sans difficulté. On ajoute à *-ke*, qui est à la fin de mot dans les formes à agent de 3^e pers. de sg. (suffixe zéro), une marque de pluriel qui est *-te* ou *-e*. Il en résulte des finales de type *-kete*, *-keite*, *-keie*, *-ké* (accentué en souletin, de *-kée*, et qui s’oppose à *-ke*, non accentué

du sg.: *dúke* "il l'aura", *dúké* "ils l'auront". Mais on a dû autrefois rencontrer une difficulté pour exprimer le pluriel dans les formes du verbe *di-* (d'où *i-*) "devenir", où l'indétermination et le pluriel devaient être marqués tous deux par le suffixe *-te*. En effet, partons de formes de 3^e du sg. comme **d-a-di-te* "il peut devenir", **l-e-di-te* "il deviendrait", d'où *daite, leite*. Pour obtenir la 3^e du pl., il faudrait ajouter un deuxième *-te*, marquant, celui-là, le pluriel. Or, le basque n'admet pas la séquence *-tete* au pluriel. (Uhlenbeck, *Phonétique comparative des dialectes basques*, § 22, p. 94-95). Il l'a évitée en employant divers moyens. Ainsi, de *dio* "il le lui a", on tire, par addition du suffixe *-te*, qui exprime la 3^e pers. du pl. de l'agent ou de l'objet de référence, *diote*, qui peut signifier "ils le lui ont" ou "il le leur a". Mais on ne le fait pas; on se sert du même *diote*. Pour former le pluriel de *daite, leite* de manière à exprimer aussi sans équivoque, l'indétermination, on a procédé autrement. Comme on ne pouvait pas ajouter un autre *-te*, on a ajouté l'autre suffixe d'indétermination, *-ke*, qui n'est pas équivoque, et l'on a obtenu des formes de pluriel **daiteke, *leiteke*, qui sont souvent devenues **diteke, *liteke*. Mais, sans doute parce que le pluriel n'y était pas marqué assez nettement, ces formes, dans beaucoup de régions, n'ont pas été employées telles quelles avec valeur de pluriel. On a alors inséré entre *-te* et *-ke* un indice *z* du pluriel. Car le basque aime à redoubler dans ses formes verbales l'expression du pluriel du sujet. Une fois que le pluriel a été exprimé par *ditezke* et *litezke, diteke* et *liteke* ont été fixés dans l'usage comme formes du singulier et le suffixe *-teke* est devenu une variante du suffixe d'indétermination *-te* dans la conjugaison des verbes "être" et "devenir". Il a même fini, dans certains parlars, par le supplanter complètement. Les choses se sont donc passées dans certaines régions, selon le schéma suivant:

3^e sg. **d-a-di-te*, d'où *daite*; [d'où 3^e pl. **daitete, *ditete*, impossibles à conserver à cause de la séquence **-tete*];

d'où **daiteke, *diteke*;

d'où, pour exprimer plus nettement le pluriel, *daitezke, ditezke*;

d'où une nouvelle forme de 3^e sg. *daiteke, diteke*, avec un *-teke* qui paraît être un double suffixe d'indétermination et constitue parfois une variante facultative de *-te*.

Dans d'autres régions, les formes de pluriel **diteke, *liteke* ont connu un sort différent. Elles sont restées des formes de pluriel, mais le premier *e* est devenu *a*, sans doute par un phénomène de dissimilation, auquel s'ajoutait peut-être l'influence des formes à suffixe *-te* du verbe "être" où l'on observe la séquence *i a-e*, par exemple *dirate* "ils seront", *lirate* "ils seraient". On rencontre des formes de pluriel en *-take* dans deux passages de Liçarrague et dans quelques proverbes recueillis par Oihenart. Elles s'emploient régulièrement

dans le souletin actuel (v. Larrasquet, *Le basque de la Basse-Soule orientale*, p. 34).

On trouve dans les textes du XVI^e siècle les formes suivantes de présent-futur, d'éventuel et de prétérit du potentiel auxiliaire: Dechepare, *naïte*, *aïte*, *daïte*; *nainde* (de **nan-di-te*); *zaïteien*; Liçarrague, *naïte*, *daïte*, *neinde* (de **nen-di-te*); *leïte*; *zeiten*; *Refranes*, *aïte*. On ne trouve de formes de pluriel que dans Liçarrague et (une seule) dans Betolaza: Liç. *daïtezke*, *litezke* et (une fois) *litake*, *zitakeen* (une fois); Bet., *leïtekean* (avec le suffixe relatif *-an*). Nous examinerons les formes *litake* et *zitakeen*, qui se trouvent, chacune une fois, dans Liçarrague.

On lit dans *Act.*, 4, 14; *ezin deusetan kontrasta zitakeen* "ils ne pouvaient en rien contredire". Schuchardt a signalé ce *zitakeen* dans l'introduction à sa réédition de Liçarrague (p. XLIV). Mais il se contente de dire que "à côté de *daïteke* on trouve aussi dans les dialectes basques *daïtake* et surtout *ditake*, sans doute par suite d'une dissimilation". Il omet de dire que *zitakeen* est un pluriel. Liçarrague s'est servi d'une autre forme de pluriel en *-take* que Schuchardt ne signale pas: *zeren baitirade Testamendu berrian zembait hitz eta minzatzeko manera, usanzatan komunzki ez izanez, guziéz adi ezlitakenik* (ã 1r 8-10), "pour ce qu'il y a quelques mots et manières de parler au Nouveau Testament, qui ne seraient point entendus d'un chacun, d'autant qu'ils ne sont en usage commun du peuple". *Litakenik* est un éventuel de 3^e pers. de pl. pourvu du suffixe relatif et du suffixe du partitif. Aux lignes 13 et 14 de la même page, Liçarrague emploie les formes qui lui sont habituelles, en *-tezke*: *jende jakinsuén artean trakta ahal litezken puntuén* "des points qui pourraient être traités parmi les gens instruits", *luzaki erran ahal litezken razoin guzién* "de toutes les raisons qui pourraient être données longuement".

Dans le recueil d'Oihenart et dans l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Bayonne, on ne trouve au singulier que des formes en *-te*, comme *naïte*, *daïte*, *enainte*, *laïte*; au pluriel, trois formes en *tezke* (2^e pers. *etzintezke*, *etzindezke*; 3^e pers. *zaitezkiela*) et une en *-take* (1^{ère} pers. *ezgitakek gudu-ka*, prov. 553, "nous ne nous battons pas"). On trouve en outre deux formes de 3^e du pl. en *-take* dans les proverbes qu'Oihenart avait recueillis, mais non publiés, et dont la publication, préparée par J. de Urquijo, a été enfin réalisée par L. Michelena dans *Anuario del Seminario de filología vasca de Julio de Urquijo* en 1967. Notre confrère les tient pour fautives, les formes correctes étant à ses yeux en *-tazke*. Prov. 252 (p. 23, Soule et Basse-Navarre): *Mendiak eztitake rencontra, bai jentiak*; "les montagnes ne peuvent pas se rencontrer, mais les gens, oui"; en 344 (p. 36, Soule), on lit *Mendiak eztitazke bat, bay jendiak* "id"; *Sendo ditake zauri ezpatazkoak, bana nekez mihizkoak* (prov. 347, p. 36, Soule), "les blessures d'épée peuvent se guérir, celles de langue difficilement". En réalité, ces formes de pluriel en *-take* étaient et sont encore correctes en Soule.

Voici comment s'explique ce mélange de formes de pluriel en *-take* et en *-tazke*. Il est arrivé aux formes *ditake, litake, zitakeen* la même chose qu'aux formes correspondantes en *-teke*. Comme le pluriel n'y était pas exprimé par une marque propre, et qu'elles n'avaient valeur de pluriel que par leur opposition aux formes de singulier *daite, leite, zeiteen*, on les a prises pour des formes de singulier, variantes des formes en *-teke*. Après quoi on a inséré un suffixe *z* de pluriel: d'où *ditazke, litazke, zitazkeen*. On en est ainsi arrivé, dans plusieurs dialectes, à la situation suivante:

3 ^e sg.	<i>daitek, diteke, ditake;</i>
3 ^e pl.	<i>daitezke, ditezke, ditazke;</i>
1 ^{ère} sg.	<i>naiteke, niteke, nitake;</i>
1 ^{ère} pl.	<i>gaitezke, gitezke, gitazke.</i>

Il en a été de même à l'éventuel et au prétérit. Presque partout les formes en *-teke, -take* ont été affectées au singulier, celles en *-tezke, -tazke* au pluriel (cf. Lafitte, *Grammaire*, § 542, p. 268). Mais il est un dialecte où les formes en *-take* ont conservé leur valeur de pluriel: c'est le souletin: 3^e pers. *ditáke, litáke, zitákien* ou *zitakén* (v. Inchauspe et Larrasquet). En Haute-Soule, les formes de présent-futur et plus encore celles de prétérit à suffixe *-ke* ont complètement ou presque complètement disparu. Mais les formes du conditionnel sont toujours de type *sar léite* "il entrerait", *sar litake* "ils entreraient". A Larrau, nous avons noté les formes suivantes, qui sont seules employées au conditionnel et qui sont courantes:

1 ^{ère} sg.	<i>néinte</i>	<i>nintétzü, nintek, ninten;</i>
2 ^e	<i>héinte</i>	
3 ^e	<i>léite</i>	<i>litézü, lítek, líten;</i>
1 ^{ère} pl.	<i>gintáke</i>	<i>gintakétzü, gintákek, gintáken;</i>
2 ^e resp.	<i>zintáke</i>	
2 ^e pl.	<i>zintaké</i>	
3 ^e	<i>litáke</i>	<i>litakétzü, litákek, litáken.</i>

La présence de deux formes de 3^e pers. du pl. en *-take* chez Liçarrague n'a rien qui doive surprendre, si l'on se rappelle qu'il a eu quatre collaborateurs, dont deux au moins étaient souletins (*Syst.*, I, 58). D'autre part, le souletin, qui est conservateur à bien des égards, peut avoir maintenu sur ce point jusqu'aujourd'hui un usage qui a existé autrefois sur une aire plus étendue.

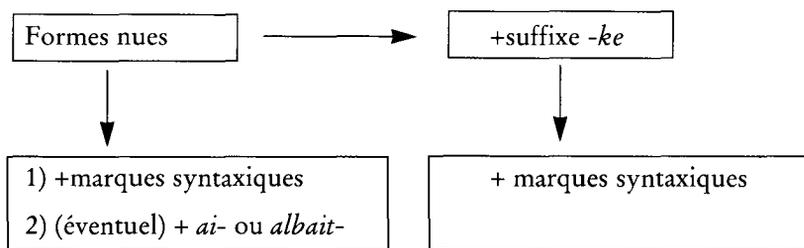
2. PRINCIPES DE LA GÉNÉRATION DES FORMES SIMPLES À SUFFIXE *-ke*.

En basque, au point de vue synchronique, on peut, théoriquement, tirer toutes les séries de formes qu'un verbe peut avoir de quatre séries fondamen-

tales, dont les formes ne contiennent, outre la racine ou le radical, que des indices exprimant la ou les personnes, et, s'il y a lieu, le pluriel et le passé. Elles servent, sauf celles d'impératif, à exprimer des assertions, c'est-à-dire des affirmations ou des négations que l'on donne pour vraies. On peut les appeler formes nues. Elles ne s'emploient que dans les propositions indépendantes ou principales. Elles peuvent recevoir en outre la particule affirmative *ba* et la particule négative *ez*.

Les rapports de subordination d'une proposition à une autre sont marqués par des suffixes ou des préfixes qui s'ajoutent aux formes verbales personnelles et font corps avec elles. Le suffixe *-ke* n'a pas de rôle syntaxique; il ne sert pas à exprimer les rapports de dépendance entre propositions. C'est pourquoi on peut, en principe, ajouter aux formes à suffixe *-ke*, sauf à celles d'impératif, les mêmes marques syntaxiques qu'aux formes nues: les suffixes *-n* et *-la*, qui peuvent être eux-mêmes suivis d'autres formes; les préfixes *ba-* (et *alba-*) et *bait-*. Les préfixes *albait-* et *ai-* sont à part. Ils s'ajoutent à l'éventuel nu et à lui seul. Ils servent à former respectivement le prescriptif et le votif. Ils n'ont pas de rôle syntaxique. Les formes qui les contiennent ne s'emploient, comme les formes nues, que dans les propositions indépendantes ou principales. On ne peut leur ajouter ni le suffixe *-ke* ni aucune marque syntaxique. On ne trouve dans les textes du XVI^e siècle que deux formes simples de votif, du verbe "être", l'une dans Liçarrague, l'autre dans un proverbe de Garibay. Les formes de prescriptif sont plus nombreuses. Le prescriptif a disparu de la langue; quelques formes de votif se sont conservées en souletin, mais ce sont des formes composées.

Les diverses séries de formes verbales personnelles simples en usage dans les textes du XVI^e siècle et dans Oihenart se tirent des formes nues selon le schéma suivant:



Si l'on dispose en tenant compte de ce schéma la liste des types de formes verbales simples présentée dans *Syst.*, I, 497-499), on aura une vue plus claire du système qu'elles forment.

Dans les tableaux ci-dessous, un blanc (espace vide) représente une série de formes qui n'a jamais existé, dans aucun dialecte, sinon virtuellement dans

l'esprit des sujets parlants; (n.a.), c'est-à-dire "non attesté", signifie que ce type de formes ne se rencontre ni dans les textes du XVI^e siècle ni dans Oihenart, mais se rencontre ailleurs; (r.) et (t.r.) signifient respectivement que ce type de formes est rare ou très rare.

1^{ère} classe

Formes nues, sans suffixe *-ke*

réel	non-réel		
présent	présent-futur		passé (ex-réel)
assertion	commandement	assertion	assertion
indicatif présent	impér. 3 ^e sg.		indic. imparf. ou aoriste

Formes nues plus suffixe *-ke*

réel	non-réel		
présent-futur	présent-futur		passé
pot. prés.fut.; indic. futur; indic. présent intemporel	impér. 3 ^e sg. (n. a.)	éventuel; assertion atténuée	imparf. du pot.; évent.passé (conditionnel passé du fr.)

2^e classe

Formes nues, sans suffixe *-ke*

réel	non-réel		
présent-futur	présent-futur		passé
indic. présent ou (r.) futur	impér. 3 ^e pers. du patient	éventuel nu (r.); éventualité près. ou future; assertion attén.	indic. imparf. ou (r.) aor..

Formes nues plus suffixe *-ke*

réel	non-réel		
présent-futur	présent-futur		passé
pot. prés.-fut. indic. futur; indic. présent intemporel	impér. futur. 3 ^e pers. pat.	comme l'éventuel nu	pot. imparf.; évent. passé (condit. passé du français)

Remarques: 1° Les formes simples d'indicatif présent des verbes de la 1^{ère} classe à sujet de 2^e pers. servent aussi, régulièrement, d'impératif. Il a dû en être de même pour certaines formes simples d'indicatif présent-futur à patient de 1^{ère} pers. du sg.; mais nous n'en connaissons personnellement qu'un exemple, dans Oihenart.

2° Sur l'impératif à suffixe *-ke*, v. Lafon, *L'impératif en basque au XVI^e siècle* (BSL, t. LXIII, 1968, p. 124-127). Il est même fort douteux que des formes simples d'impératif à agent et patient de 3^e pers. aient jamais reçu le suffixe *-ke*, en d'autres termes, que **begike*, **beike* "qu'il le fasse dans l'avenir!" ait existé à côté de *eikek* "fais-le dans l'avenir", qui est attesté, et de *begi* "qu'il le fasse!", qui est courant.

Les marques qui peuvent s'ajouter aux formes précédentes sont les suivantes:

1° Marques non-syntaxiques à valeur modale, s'ajoutant seulement à l'éventuel nu: *ai-*, *albait-*.

2° Marques à rôle syntaxique, pouvant s'ajouter soit aux formes nues soit aux formes à suffixe *-ke*, sauf à celles d'impératif (et de votif et de prescriptif):

-*n*, qui peut être suivi d'autres suffixes, notamment des suffixes casuels de la déclinaison;

-*la*, qui peut être suivi des suffixes *-r-ik* et *-ko*, *-kotz*;

ba-, qui peut être précédé de *al-* "possible";

bait-.

Les formes verbales personnelles sans marques syntaxiques qui peuvent être employées dans les propositions indépendantes et principales sont des types suivants:

1° formes nues

{	d'indicatif présent-futur
	d'impératif
	d'éventuel
	de prétérit;

2° les mêmes plus suffixe *-ke*;

3° éventuel nu plus préfixes *ai-* et *albait-*.

Les formes verbales de propositions subordonnées sont obtenues en ajoutant les marques syntaxiques aux formes des deux premiers types ci-dessus.

Les formes obtenues en ajoutant des marques syntaxiques aux formes nues ont pris parfois, dès avant le XVI^e siècle, des valeurs différentes de leurs valeurs originelles, et elles peuvent s'employer dans des propositions indépendantes ou principales.

Il importe de signaler qu'à date historique aucun verbe, dans aucun dialecte, ne possède tous les types de formes simples théoriquement possibles, soit sans suffixe *-ke*, soit à suffixe *-ke*. Ainsi, on ne connaît aucun exemple d'éventuel nu dans les verbes de la 1^{ère} classe. Dans la 2^e, seul un petit nombre de verbes qui signifient "faire", "pouvoir faire", "donner", possèdent un éventuel nu. Là où ce dernier manque, il est remplacé par des formes à suffixe *-ke*, ou par des formes tirées d'autres racines, ou par des formes à auxiliaire.

Le seul verbe qui possède les quatre types fondamentaux, au XVI^e siècle, est *egin*, en biscayen. On trouve dans les *Refranes* et dans *TAV dai* (de **dagi*) "il le fera"; *begi* "qu'il le fasse!"; *egik* "fais-le"; *lei* (de **legi*) "il le ferait"; *nengian* "il me fit", *egian* "il le fit". Mais on ne trouve dans les deux recueils qu'une forme à suffixe *-ke*: *eikek* "fais-le" (dans l'avenir)". L'indicatif présent est de type composé, à auxiliaire "avoir", comme dans les autres dialectes.

Dechepare, Liçarrague et Oihenart emploient les impératifs *egik*, *begi* et le prétérit *zegian*. Mais à la place de *dai* et de *lei* ils emploient des formes tirées d'une racine *aidi-* "pouvoir faire": *daidi* "il peut (pourra) le faire, il le fera", *laidi* "il le ferait", *zaidian* "il pouvait le faire". Dechepare n'ajoute jamais à ces formes le suffixe *-ke*; Liçarrague et Oihenart le font parfois, mais rarement. On trouve dans le prov. 153 d'Oihenart *eztegitik* "il ne te le fera pas", qui est par sa structure un présent-futur nu à indice de datif. C'est la seule forme nue de présent ou de futur du verbe *egin* que l'on trouve dans les textes basques-français du XVI^e siècle et dans Oihenart. Nous n'en avons noté aucune dans Axular.

L'indicatif présent nu et l'éventuel nu occupent une place importante dans le système parce que, même quand ils ne sont pas attestés, ce qui est le cas le plus fréquent pour l'éventuel nu et certains présents-futurs, ils ont servi, ayant existé réellement ou virtuellement, à produire des formes qui jouent un rôle morphologique ou syntaxique important. Ainsi **liza*, éventuel nu de *izan* "être", qui devrait signifier "il serait", n'est attesté nulle part, à aucune époque. Mais il a servi à former *lizén* (de **lizáen*) "qui fût", *lizela* "qu'il fût", *baliz*

“s’il était”, et enfin, avec le suffixe *-le(ke)*, *lizáte* et *lizateke*, qui sont les formes employées effectivement pour dire “il serait”. Dans nos textes du XVI^e siècle on ne trouve aucune forme simple de présent nu de *erran* “dire”: on trouve à la place soit des formes composées comme *erraiten du* “il le dit”, soit des formes simples tirées d’une autre racine *dio* “id”. Mais Dechepare emploie *derrana* “celui qui le dit” et Liçarrague *ezterralla* “qu’il ne le dise pas!”, *bada-rra* “s’il vient à le dire”, qui reposent sur **darra*, **derra* “il le dit”, qui a existé au moins virtuellement dans l’esprit des sujets parlants.

LISTE DES VERBES QUI POSSÈDENT DES FORMES SIMPLES À SUFFIXE *-ke* DANS LES TEXTES DU XVI^e SIÈCLE

1^{ère} classe

izan “être”: s’emploie aussi comme auxiliaire

di- “devenir”: s’emploie surtout comme auxiliaire

2^e classe

du- “avoir”: s’emploie aussi comme auxiliaire

egin “faire”: s’emploie aussi comme auxiliaire en biscayen

za- et *(i)ro-* “pouvoir faire”: s’emploient presque uniquement comme auxiliaires; l’addition du suffixe *-ke* à *(i)ro* est facultative; les formes sans suffixe sont plus fréquentes que les autres.

Verbes à sens plein qui ne s’emploient pas comme auxiliaires:

1^{ère} classe

egon “rester; se trouver”

etorri “venir”: *enendorke* “je ne viendrais pas”, attesté en biscayen en 1443 est la plus ancienne forme à suffixe *-ke* que nous connaissons (*TAV*, p. 79)

jarraiki “suivre”

joan “aller”.

2^e classe

aidi- "pouvoir faire" (l'addition de *-ke* est facultative et peu fréquente)

eduki "tenir"

ekharr "apporter, porter"

eman "donner"; *demake* dans une poésie de 1609 en haut navarrais septentrional (TAV, p. 114, v.64)

erran "dire"

i- "donner", forme réduite de *egin* "faire; et (*n*)*guz-* "donner plusieurs objets à quelqu'un"

ikhusi "voir"

jakin "savoir"

Verbes (tous de la 2^e classe) qui ont des formes à suffixe *-ke* dans Oihenart (proverbes et poésies), mais non dans les textes du XVI^e siècle:

edasi "bavarder; raconter"

egotzi "jeter"

erakarri "amener"

erakutsi "faire voir, montrer, enseigner"

erosi "acheter"

ezagun "connaître"

ikhasi "apprendre" (in *Anuario*, n° 261)

ikhuzi "laver"

iraun "supporter"

utzi "laisser"

3. VALEURS DIVERSES ET VALEUR FONDAMENTALE DU SUFFIXE *-ke*

Il est impossible de faire entrer dans une formule simple et brève toutes les significations que peut avoir le suffixe *-ke*. Elles ne sont d'ailleurs pas les mêmes dans tous les dialectes ni à toutes les époques. Elles relèvent du discours. L'une d'elles est particulière à deux verbes. Toutefois on peut dire que

les formes où il figure donnent une information moins précise, moins certaine et moins pressante que les autres. D'autre part, certaines formes ont la même signification, qu'elles contiennent ou non ce suffixe.

Nous indiquons ci-dessous les différences de signification qui existent entre chacun des types de formes nues et les formes correspondantes à suffixe *-ke*.

A. Groupe du réel (présent et futur)

sans le suffixe *-ke*

Indicatif présent ou intemp.

Indicatif futur (quelques verbes transitifs)

Impératif: identique à l'indicatif à la 2^e pers. du sujet (1^{ère} classe). De même mais très rarement, pour des formes transitives à patient de 1^{ère} pers.

avec le suffixe *-ke*

Indicatif intemporel

Indicatif futur

Potentiel présent-futur¹:

possibilité présente ou future, envisagée d'une façon ferme.

L'indicatif présent *dakarke* sera étudié plus bas.

B. Groupe du non-réel

a) Commandement concernant la 3^e personne (sujet de 3^e pers.; patient de 3^e, agent de 2^e)

Commandement sans distinction de date

Commandement qui n'est pas à exécuter tout de suite et une fois pour toutes: impératif futur ou intemporel.

¹. Le basque ne distingue pas le futur du présent au potentiel ni à l'éventuel. Les formes simples à suffixe *-ke* du 1^{er} groupe expriment soit l'indicatif intemporel, soit l'indicatif futur, soit le potentiel présent, soit le potentiel futur. Le basque ne possède pas dans sa conjugaison simple une marque propre servant à distinguer le futur du présent. Les formes qui servent à exprimer l'indicatif futur, et uniquement ce temps, sont, au XVI^e siècle comme aujourd'hui, des formes composées du type *egonen da* "il restera", *harturen* ou *hartuko du* "il le prendra".

Ces formes ne se rencontrent pas dans Dechepare, Liçarrague et Oihenart. On trouve, rarement, dans les Refr. et dans Etcheberri (poète labourdin de la 1^{ère} moitié du XVII^e siècle), des formes à patient de 3^e pers. et agent de 2^e.

b) Éventuel

On ne peut pas définir nettement la valeur du suffixe *-ke* dans les formes d'éventuel, car les formes nues manquent le plus souvent et là où des formes à suffixe *-ke* coexistent avec elles, elles ont le même valeur; l'addition de *-ke* y est facultative (v. plus bas). Toutes ces formes expriment soit une éventualité présente ou future, soit une assertion atténuée. L'éventuel basque présent-futur, sans suffixe *-ke* ou à suffixe *-ke*, correspond souvent au conditionnel français.

c) Passé (ex-réel)

sans *-ke*
Indicatif imparfait, plus
rarement aoriste: réalité
passée, procès qui a été réel
mais a cessé de l'être: ex-réel.

à suffixe *-ke*

Procès passé, qui n'a jamais été
réel:

- a) possibilité passée, qui a cessé
d'être (ex-possible): imparfait
du potentiel.
- b) éventualité passée, qui a cessé
d'être (ex-éventuel): imparfait
de l'éventuel; correspond sou-
vent au conditionnel passé du
français.

L'indicatif imparfait *zakarken* "il
le portait" sera étudié plus bas.

Sauf dans le cas de *dakarke*, que nous examinerons plus loin, le présent à suffixe *-ke* n'exprime jamais la réalité présente dans son sens le plus précis, la réalité du *nunc*. Le futur est moins précis que le présent: il est une perspective, non une date. Le potentiel présent-futur est, à un double point de vue, moins précis et moins ferme que l'indicatif présent: une possibilité, même envisagée sur le plan du réel, est moins qu'une réalité; de plus, le potentiel

exprime indistinctement le présent et le futur; c'est le contexte qui permet — et encore pas toujours— de savoir si l'on a à faire à l'un ou à l'autre. Les formes à suffixe *-ke* qui ont valeur de potentiel sont souvent précédées de *abal* "possible" ou de *ezin*, négation qui marque l'impossibilité.

Le présent intemporel à suffixe *-ke*, à notre connaissance, ne se trouve que dans les textes basques-français. Il y en a beaucoup dans les proverbes d'Oihenart, qui ont été recueillis au XVII^e siècle; il n'y en a pas dans les *Refranes* de 1596. Ces formes sont des formes de non-personne (3^e du sg. du sujet; 3^e d'agent et de patient). Elles sont à la fois non-personnelles et non-temporelles; elles expriment des assertions qui n'ont pas de caractère personnel ni temporel, comme il sied à des "vérités" reconnues, qui s'imposent à tous les esprits et que chacun peut invoquer à tout moment.

Quant aux formes verbales simples, pourvues ou non du suffixe *-ke*, qui contiennent le suffixe *-n* du passé, elles expriment toutes, si l'on peut dire, des "ex-": ex-réel (sans suffixe *-ke*), ex-possible, ex-éventuel, les deux avec suffixe *-ke*. C'est l'ex-éventuel qui représente le maximum de non-réalité, car ce qu'il exprime n'a jamais été réel ni même possible. *Zakarken* "il le portait", indicatif imparfait à suffixe *-ke*, constitue un cas particulier que nous étudierons plus bas.

Pour bien saisir la valeur des formes qui contiennent à la fois le suffixe *-ke* et le suffixe du passé *-n*, il faut les comparer aux formes correspondantes qui contiennent l'un des suffixes, mais non l'autre. Les unes appartiennent au groupe du réel, les autres à celui du non-réel (passé); ainsi, dans la vieille langue, *zukeen* s'oppose d'une part à *zuen*, d'autre part à *duke*, de la façon suivante:

<i>zuen</i>	<i>zukeen</i>	<i>duke</i>
"il l'avait";	"il pouvait l'avoir" "il l'aurait eu";	"il l'a" (intemp.); "il l'aura" "il peut (pourra) l'avoir"

On voit que la symétrie est loin d'être parfaite, quant aux significations, entre les trois séries.

Dans les textes du XVI^e siècle, dans Oihenart et dans *TAV*, le prétérit simple se rencontre très rarement en dehors de la conjugaison du verbe "être" et du verbe "avoir".

Exemples de formes simples à suffixe *-ke*:

Nahi nuke "je voudrais" est moins brutal et plus poli que *nahi dut* "je veux".

Pot bat niri eginagatik etzinduke laidorik (Dech., VIII, 12) "pour un baiser à moi donné vous ne seriez pas déshonorée": l'assertion atténuée répond au souci de ménager la pudeur de la jeune fille; le baiser est envisagé comme une simple éventualité. L'indicatif futur, *etzukezu laidorik* "vous ne serez pas déshonorée", serait brutal; il impliquerait que le baiser sera effectivement donné.

Ni errege balinbaninz, erregina lizate (Dech., V, 14) "si j'étais roi, elle serait reine": éventualité contraire à la réalité du moment.

Eventuel passé à suffixe *-ke*: *on zukeen gizon hark sorthu ezpaliz* (Liç. Mth, 26, 24) "il eût été bon à cet homme s'il n'était pas né", litt. "cet homme aurait eu du profit s'il n'était pas né". *Haren menian ezpanengo, nik nukeien zuzena* (Dech., XIII, 21) "si je n'étais pas en son pouvoir, j'aurais eu mon droit (ce qui me revient en toute justice)". Les conditions n'ayant pas été réalisées, ces deux éventualités ne l'ont pas été et sont restées dans le domaine du néant.

Il est impossible de prévoir à coup sûr quelles formes simples à suffixe *-ke* un verbe possède dans la vieille langue et quelles sont leurs significations.

Formes simples d'indicatif présent ou prétérit à suffixe -ke.

Un très petit nombre de verbes possède ou a possédé des formes simples d'indicatif présent ou de prétérit à suffixe *-ke*. Les plus nombreuses appartiennent au verbe *ekarri*, où certains ont vu un emprunt au latin, ou au celtique ou au gallo-roman, et que nous avons étudié dans *Syst.* I, 29-33 et 423-424. Dans Liçarrague, les formes de présent et de prétérit à suffixe *-ke* de ce verbe n'ont jamais valeur de potentiel, de futur ni de conditionnel: *dakarke* signifie "il le porte", et *zakarken* "il le portait". Chez cet auteur, toutes les formes simples de ce verbe contiennent le suffixe *-ke*, sauf celles d'impératif et une forme de présent à suffixe relatif, *dakarrazuen* "que vous l'apportiez", qui traduit un subjonctif français. Les formes composées signifient indifféremment "apporter, porter, amener, produire". Le présent simple à suffixe *-ke*, chez lui, ne sert à exprimer ni une réalité future, ni une vérité intemporelle, ni une possibilité présente ou future. Il signifie "porter" (sans terme envisagé) et aussi "entraîner comme conséquence, comporter, impliquer". L'assertion est ferme; mais elle est moins précise que "il l'apporte", "il l'apportait", en ce sens que le procès est alors considéré comme n'aboutissant pas à un terme. Elle comporte donc une indétermination.

Dechepare n'a pas de formes à suffixe *-ke* de *ekarri*. Les *Refranes* ne contiennent qu'une forme à suffixe *-ke*, l'éventuel *lekarke* où le suffixe est de rigueur: *larrak gitxitara lekarke* (186) "lo demasiado podría traer a poco", "le trop pourrait amener à peu" (affirmation atténuée).

Dans les proverbes d'Oihenart, l'addition de *-ke* à *dakar* "il l'apporte, il le produit" lui donne presque toujours une valeur intemporelle (*Syst.*, I, 31-

32). Dans le prov. 160, *diakarken* forme allocutive féminine, signifie "il le porte", sans terme envisagé et sans considération de date: *Ez holla, Usmena, handiki gorapenak soinean diakarken beherapena* "ne prends point vanité, Usmène, (c'est le nom d'une femme), de ta fortune; car souvent le croissant porte le déclin sur ses épaules".

Nous avons cité dans *Syst.* I, 32-33 et 441, des exemples de *dakarke* "il le porte" et de *zakarken* "il le portait", tirés de divers ouvrages écrits en labourdin et qui montrent que ces formes se rencontrent avec ces significations chez des écrivains labourdins du XVIII^e siècle et dans le labourdin littéraire et courant du XIX^e.

Nous pouvons ajouter trois exemples tirés de la traduction des Évangiles faite par le labourdin Haraneder, né vers 1669. *Hok heldu dira gizon batzu, dakhartela ohe batean gizon hebain bat* (Lc., 5, 18), "ecce uiri portantes in lecto hominem qui erat paralyticus" cité par Azkue, Dict., s.v. *hebain*; Liç. *dakarkeitela; dakharkenetik ageri da zuhaitza zerik den* (Mth., 12, 33) "ex fructu arbor agnoscitur" (Liç., *fructutik*), assertion intemporelle, cité par Azkue, s.v. *zerik; galdegiten zioten... zer zakharken iduripen bark* (Mc., 4, 10) "ils lui demandaient ce que signifiait la comparaison (Azkue, s.v. *ekarri*, 5°); "interrogauerunt eum ...parabolam"; Liç., *interroga zezaten ...komparatione-az* "sur la comparaison".

Ithurry, dans son excellente *Grammaire labourdine*, p. 290-291, cite les formes suivantes: *dakhar* "il porte", *dakharke* "il peut porter", *zakharren* "il portait", *zekharkeen* "il pouvait porter", *lekharke* "il porterait". Il faudrait dépouiller des textes labourdins de la fin du XIX^e siècle pour savoir si l'on y trouve effectivement des formes simples de *ekarri* à suffixe *-ke* ayant valeur de potentiel. Nous avons comparé la traduction des Évangiles par Liçarrague à celle que Duvoisin en a faite en labourdin au milieu du XIX^e siècle. Ce dernier emploie assez souvent des formes simples de *ekarri*. Elles signifient tantôt "porter", tantôt "apporter, produire". Il ne se sert qu'une fois d'une forme à suffixe *-ke* et c'est un potentiel: dans Mth. 7, 18, pour traduire "le bon arbre ne peut faire mauvais fruits, ni le mauvais arbre bons fruits" ("non potest ...facere"), Liçarrague emploie *ezin daidi* et Duvoisin *ez dakharke* (qu'il ne répète pas dans le second membre de phrase).

P. Lafitte écrit dans la 2^e édition de sa *Grammaire* (1962, §619): "Le verbe *ekarri* "porter" est de moins en moins employé sous ses formes fortes, sauf à l'impératif ...Pourtant ce verbe était encore bien vivant il y a peu d'années...On utilisait d'ailleurs surtout les formes *dakarke, zekarken, dakarkete, zekarkeiten, dakarzke, zekarzketen*, auxquelles on ne donnait pas la valeur d'un potentiel, mais la valeur de *dakar, zekarren, etc.*" Et il ajoute en note: "M. René Lafon a montré que dans les vieux textes les formes en *ke* signifiaient souvent *porter* et les formes sans *ke*, *apporter*".

Oihenart emploie dans une de ses poésies une forme à suffixe *-ke* du verbe *erakutsi* pour exprimer un procès qui n'aboutit pas à un terme. Ce verbe est le causatif de *ikusi* "voir" (v. *Syst.* I, 267-269 et 427). Il signifie "faire voir, montrer, démontrer, déclarer, faire savoir, renseigner". Enseigner est un procès qui, en principe, aboutit à un terme; il n'en est pas de même de "faire voir, montrer". Les formes simples sans suffixe *-ke* expriment indistinctement un procès sans terme ou un procès à terme. *Erakutsu* (XIV, 28) "montrez (que vous avez pitié des pauvres amoureux)"; "montrez (la flamme qui est en vous)" (XV, 59; *erakustazu* "montrez-moi (où est le droit)" (App., II, 43); *Joan'enez zembait hil-errik, Lupean, air'edo zeruan Derakustano den lekuan* (XVII, 126-128), "(Je ne puis avoir de satisfaction) jusqu'à ce que quelque pays des morts, sous terre, dans les airs ou au ciel, me fasse voir ma chère Jeanne à l'endroit où elle est"; *Begir'etzak jei-egunak Elizak derakutzkunak* (XIX, 1-2) "Observe les jours de fête que l'Eglise nous indique". Mais dans App., II, 17 le présent à suffixe *-ke* exprime un procès sans terme ("faire voir") et permanent. Le poète s'adresse en ces termes à une personne qu'il aime, mais qui repousse ses avances: *Nik gorthasun, zuk gorrtasun, Derakuskegu elkarr* "je me montre ardent et vous sourde: telle est notre attitude mutuelle", litt. "nous montrons l'un à l'autre moi de l'ardeur, vous de la surdité". Par contre, dans les prov. 329 et 498, les présents à suffixe *-ke* expriment des vérités intemporelles: *Nekez irabazteak derakuske ongi begiratzea* "en gagnant avec peine, on apprend à bien garder ce qu'on a"; *egiteak egiten derakuske* "en faisant on apprend à faire".

Mais le basque ne s'est pas attaché à exprimer systématiquement des nuances comme celles qui distinguent "apporter" et "porter", "enseigner", et "faire voir". Il n'a pas développé l'emploi de formes simples à suffixe *-ke* pour exprimer le procès sans terme envisagé.

4. ADDITION DE MARQUES SYNTAXIQUES AUX FORMES À SUFFIXE *-ke*.

Nous avons touché à cette question dans *BSL*, t. LXII, 1968, p. 146-147. Nous voulons ajouter quelques précisions. Il est évident que l'on ne peut pas ajouter de marques syntaxiques à l'impératif, qu'il soit ou non pourvu du suffixe *-ke*; d'autre part, ce suffixe ne s'ajoute pas au prescriptif et au votif.

On ne trouve aucun exemple de suppositif à suffixe *-ke* au XVI^e siècle. Aujourd'hui même, le suppositif à suffixe *-ke* s'emploie rarement. Au lieu de dire *badoake* "s'il peut venir", *har badezake* "s'il peut le prendre", on ajoute plutôt *ahal* "possible" à des suppositifs ordinaires: *joaiten ahal bada*, *hartzen ahal badu*. Dechepare, pour exprimer une hypothèse qui porte sur une possi-

bilité, fait précéder le préfixe *ba-* de *al-*, forme réduite de *ahal*: *albadagik* “si tu peux le faire”, *albanerra* “si je pouvais le dire”, en regard de *badagit* “si je le fais”, *banerro* “si je le lui disais”. Dans une chanson biscayenne de 1443 (TAV, 3.1.6, v. 6), on trouve une forme composée de suppositif éventuel *albanegi empara* “si je pouvais le sauver”, en relation avec *enendorke* “je ne viendrais pas”.

En principe, quand on ajoute les autres marques syntaxiques, *-n*, *-la*, *bait-*, à des formes pourvues du suffixe *-ke*, elles gardent une valeur assertive, celle d'un indicatif ou d'un potentiel. *Erraiten du dakikela* “il dit qu'il peut (pourra) le savoir, qu'il le saura”. Mais comme des formes à suffixe *-ke* pourvues d'une de ces marques ont servi autrefois à des écrivains basques à traduire des subjonctifs du latin ou du français ou se traduisent en français par des subjonctifs, il convient de chercher si de telles formes peuvent ou non être considérées comme des subjonctifs à suffixe *-ke* exprimant une fin ou un souhait. Nous verrons qu'en réalité c'est le contexte, où se trouve un verbe principal exprimant un ordre ou une nécessité, qui leur confère une valeur finale.

Dans la phrase *egin ietzaguk gure aitzinean dohazken Jainkoak* (Liç., Act., 7, 40) “fais-nous des Dieux qui aillent devant nous”, “fac nobis deos qui praecedant nos”, *dohazken* signifie proprement “qui peuvent (pourront) aller”. Cette forme prend ici une valeur finale parce qu'elle est, selon la vieille construction basque, le déterminant d'un substantif qui est le patient d'un verbe à l'impératif.

Un texte biscayen du XVI^e siècle que je n'ai pas étudié dans *Syst.* contient une forme simple de présent pourvue des suffixes *-ke* et *-la*. On lit dans la “chanson de Perucho” (1539) une phrase qui doit être restituée de la façon suivante: *esok amoreari gaxo nasala y penaz nazala, jatorkedala* (TAV, p. 105), “dis à mon aimée que je suis malade et que je gis dans la peine”. *Jatorkedala* peut signifier, comme Michelena le dit (p. 196, s.v. *etorri*) “que me venga” ou “que me puede venir”. La première interprétation nous paraît préférable: “qu'elle vienne auprès de moi” (mais pas forcément tout de suite). Cette nuance de futur ne serait pas exprimée par *jatordala*, sans suffixe *-ke* “qu'elle vienne à moi”, sans indication de temps.

En tout cas, on n'a pas à hésiter sur la signification d'une forme composée, à suffixe *-ke-la*, que l'on trouve chez le poète labourdin Jean Etcheberri (XVII^e siècle) dans une proposition principale. Le poète dit que lorsqu'on a prié pour un enfant malade et qu'il a guéri, il faut remercier Dieu, et il ajoute tout de suite après (Anthologie basque de P. Lafitte, p. 24): *Berak ere lauda egun batean zaitzakela, Zeren guardatu zinduen hilltzetik haurtxo zela* “puisse-t-il lui-même aussi vous louer un jour parce que vous l'avez gardé de la mort alors qu'il était un petit enfant!”. Il s'agit d'un acte à accomplir plus tard.

La langue moderne ne connaît pas cet emploi d'une forme à suffixe *-ke-la* pour exprimer un ordre ou un vœu qui doit être accompli plus tard. Cette forme correspond, comme le dit P. Lafitte dans une note, à un subjonctif futur.

L'emploi de formes en *-ken* et en *-kela* pour exprimer une fin ou un ordre, qui était très rare au XVI^e siècle, a disparu de la langue, sans doute au cours du XVII^e.

On lit dans Dechepare (XII, 54): *Oroz etsi behar dizit non baitate hobena* "il faut, pour faire au mieux, que je renonce à toutes (les femmes)", litt. "il faut, de sorte que cela sera le meilleur". *Baitate*, c'est-à-dire *date* "il sera, il peut ou pourra être" plus le préfixe *bait-* a ici une valeur finale, parce que la principale exprime une obligation. Liçarrague, de son côté, se sert assez souvent de forme à suffixe *-ke* et préfixe *bait-* en relation avec l'adverbe *non* "où?" employé comme conjonction de subordination signifiant "de sorte que" pour rendre fr. *de sorte que* construit avec le subjonctif, et aussi, parfois, fr. *pour que, afin que*. Il emploie cette construction, avec des formes simples et avec des formes à auxiliaire *di-* ou *za-* transitif, lorsque la principale exprime un ordre, un souhait, une nécessité, une obligation. Les phrases suivantes de Liçarrague ont été traduites du français. *Egiguk othoi grazia gure gorputzak ...repausa ditezen, non ... hire ontasunaren eta graziaren memoria imprimitua eta engrabatua baitauke gure bihotzetan* (*Abc*, B 4v 8), "veuille nous faire la grâce de tellement reposer que la souvenance de ta bonté et grâce demeure toujours imprimée en notre mémoire". Le passage qui suit contient une forme simple et une composée, à suffixe *-ke* et préfixe *bait-*: *Jainkoak bere Spirituaz hala gobernatzan gaituenean, non ungiari eta harenganako eginbideari baika-rreizkeo, eta gaizkiari eta bekatuari ihes egin baitezakeogu* (E 7r 36), texte français "quand Dieu nous gouverne pour nous faire aimer le bien et pour nous faire fuir le péché", litt. "quand Dieu nous gouverne par son esprit de telle façon que nous suivrons (suivions) le bien et le devoir envers lui, et que nous fuirons (fuyions) le mal et le péché". Dans 1 *Cor.*, 9, 24, la version française utilisée par Liçarrague porte "courez tellement que vous l'empoigniez"; Liçarrague dit *hala laster egizue non har baitezakezue*, litt. "que vous l'empoignerez" ou "que vous puissiez l'empoigner". Par contre, *Hebr.* 13, 6, l'addition de *bait-* à *erran ahal dezakegu* "nous pouvons dire" n'introduit aucune idée de fin: *hala non seguranzarekin erran ahala baitezakegu* "de telle sorte que nous pouvons dire avec assurance". C'est que les phrases qui précèdent expriment un fait, mais non une fin ou un ordre: "Dieu lui-même a dit: je ne te laisserai pas, je ne t'abandonnerai pas".

Cet emploi simultané du préfixe *bait-* et du suffixe *-ke* pour exprimer une conséquence voulue ou une fin en relation avec *non* fonctionnant comme conjonction de subordination relève d'une tendance à distinguer l'expression du vouloir, de la fin, de celle du fait. Elle s'est manifestée en basque sous diver-

ses formes. Elle a abouti notamment à la constitution d'un subjonctif, toujours composé, distinct de l'indicatif. Elle a dû être plus marquée chez les Basques pratiquant ou connaissant des langues qui distinguent un subjonctif et un indicatif.

Exemples de formes simples à suffixe *-ke* de *ethorri* "venir" employées par Dechepare et Liçarrague (références indiquées dans *Syst.*, I, 160, 166).

Dechepare: *nator zugana* "je viens vous trouver"; *ni zugana niatorkezu* (forme allocutive respectueuse) "je viendrai vous trouver".

Liçarrague traduit "je viens" ("uenio") par la forme composée *ethorten naiz*, mais "je viens bientôt" ("uenio cito") par *banatorke sarri*; "bientôt" (*sarri*) n'est pas "à l'instant même" et est moins précis; *ba-* est la particule affirmative. *Datorke* exprime une assertion intemporelle dans deux passages: *badatorke gaua noiz nehorik ezin obrarik baitaidi* "la nuit vient que nul ne peut oeuvrer" ("après le jour vient la nuit, où nul ne peut travailler", "uenit nox, quando nemo potest operari"); *zein Juduren laudorioa ezpaitatorke gizonetarik, baina Jainkoaganik* "de laquelle la louange ne vient point des hommes, mais de Dieu" (version française suivie par Liçarrague). *Juduren* et *ezpaitatorke* (forme négative à préfixe *bait-*) ont été ajoutés par le traducteur au texte latin, qui porte "cuius laus non ex hominibus, sed ex Deo est". L'idée exprimée (*Rom.*, 2, 29) est que le vrai Juif est celui qui l'est intérieurement et la vraie circoncision, celle du coeur, dépendant de l'esprit et non de la lettre. "Cuius" peut se rapporter à "circumcisio"; mais Liçarrague a ajouté *Juduren*. *Ezin zatozkete* signifie "vous ne pouvez venir", "non potestis uenire". Le présent à suffixe *-ke* pourvu de la marque syntaxique *-la* exprime une circonstance future dans *ikhusiren dute gizonaren Semea datorkela zeruko hodeietan* "ils verront le Fils de l'homme venir des nuées du ciel", litt. "tandis qu'il viendra"; "uidebunt Filium hominis uenientem in nubibus caeli".

5. *-ke* FACULTATIF

L'addition du suffixe *-ke* est facultative dans la conjugaison de deux verbes de la 2^e classe qui signifient tous les deux "pouvoir faire": *aidi-* et *iro-*. Ils ne sont employés qu'au présent-futur, à l'éventuel et au prétérit. Le second n'est employé que comme auxiliaire, sauf dans des cas très rares (v. *Syst.*, 199-200), le premier que comme verbe à sens plein. Toutefois, les Proverbes biscayens de 1596 contiennent deux formes d'éventuel composées à l'aide de *aidi-*, de type *artu leidi* "il le prendrait" (v. *Syst.*, II, 83). Le verbe *aidi-* a disparu de la langue; le verbe *iro-* est encore employé couramment comme auxiliaire dans la partie orientale du domaine basque, surtout en souletin.

Par contre, l'addition du suffixe *-te* (verbes "être" et "devenir") n'est jamais facultative. Ou il n'y a pas lieu de la faire, ou elle est obligatoire.

Nous avons fait un relevé complet des formes de *aidi-* qui se trouvent dans Dechepare, Liçarrague et Oihenart. Il conviendrait de faire au moins des sondages dans d'autres textes du XVII^e siècle. Ce verbe a existé en guipuzcoan, et Axular l'a employé. *Daidi* figure dans deux des proverbes recueillis par Ysasti vers 1620 (*TAV*, p. 178 et 179, n° 23 et 41); l'éventuel *zeneidike* "vous le feriez" se trouve dans Axular.

Notre relevé s'exprime dans le tableau ci-dessous. Pour chacun des écrivains, la première colonne indique le nombre des formes sans le suffixe *-ke*, la deuxième celui des formes à suffixe *-ke*.

	Dech.		Liç.		Oih.	
présent-futur	7	0	23	4	5	2
éventuel	3	0	3	1	1	0
prétérit	0	0	1	1	1	0
	10	0	27	6	7	2

Au total, 52 formes; 44 sans le suffixe, 8 avec le suffixe.

On voit que les formes de *aidi-* sans suffixe *-ke* sont, au XVI^e siècle et dans Oihenart, nettement plus nombreuses que les formes à suffixe *-ke*. Il en est de même pour l'auxiliaire *iro-*, tant en souletin du XIX^e et du XX^e siècles que dans les anciens textes.

Au cours de nos dépouillements, nous n'avons rencontré pour *aidi-* que des formes à patient de 3^e pers., le plus souvent du sg. On trouve deux formes à patient de 3^e du pl., toutes deux pourvues du suffixe *-ke*, *daidizke* "il les fera", dans des proverbes d'Oihenart, prov. 557 "il les fera", et n° 278 de la liste copiée par Urquijo et publiée par Michelena dans *Anuario*, I, 1967.

Les formes du verbe *aidi-* ont la même valeur, qu'elles soient pourvues ou non du suffixe *-ke*. Les formes de présent-futur signifient "je peux ou pourrai le faire, je le ferai", celles d'éventuel "je pourrais le faire, je le ferais". Lorsqu'elles expriment la possibilité (ou, avec une négation, l'impossibilité), elles sont souvent, mais non toujours, accompagnées de *ahal* "possible" ou de *ezin*, négation exprimant l'impossibilité. Quant aux formes de prétérit, on en trouve deux dans Liçarrague (citées dans *Syst.*, I, 126) et une dans les poésies d'Oihenart. Dans Liçarrague, *ezin naidikeen* signifie "je ne pouvais pas le faire", et *deus ezin zaidianean* "quand il ne pouvait rien faire". Dans Oihenart, *App.*, IV, 54, *zaidien*, qui a dans cette phrase la valeur d'une forme relative, se traduit en français par un conditionnel; mais c'est un prétérit du futur: *ezpaitzakien*, *ber' egonik zer zaidien*, "comme elle ne savait pas, restée seule, ce

qu'elle ferait (= que faire)". On aurait au présent *ezpaitaki... zer daidien* "comme elle ne sait pas ce qu'elle fera". *Zaidien* signifie donc au fond "ce qu'elle pouvait faire". Au vers 91 de la même pièce, Oihenart emploie avec la même valeur une forme composée à l'aide de l'auxiliaire *iro-*, sans suffixe *-ke*, et qui est une forme de prétérit, *egin ziroen* "ce qu'il pouvait faire": *zer egin ziroen... egon zedin pensaketan* "il réfléchit à ce qu'il pouvait faire".

J'ai écrit dans *Syst.*, I, 432, qu'il me semblait difficile de ne pas voir comme Schuchardt, dans *idi-* un composé de *gi-* "faire", réduit à *i-* et de *di-* "devenir". Mais je signalais en même temps les difficultés auxquelles se heurte cette idée, que, d'ailleurs, Schuchardt proposait sans donner d'explication ni de justification. Je crois aujourd'hui qu'elle n'est pas valable. La racine est sans doute *aidi-* et non *idi-*. Il y a en basque des racines verbales qui commencent par la diphtongue *ai*: par exemple *aik(i)-* "se lever". La racine *aidi-* a un causatif, *e-r-aidi-* "faire faire", qui, à notre connaissance, n'a été signalé nulle part. Il a fourni une forme nue du 1^{er} groupe, à valeur de futur, qui contient un indice masculin de datif, *deraidik*. On la trouve dans les prov. 37 et 176 d'Oihenart: elle signifie "il te le fera faire". *Eraidi-* est tiré de *aidi-* comme *eraik-* "lever, relever" de *aik-*. La prudence commande de considérer ces racines à initiale *ai* inanalysables jusqu'à plus ample informé et de ne risquer aucune hypothèse sur leur formation.

On peut citer un autre cas où des formes simples à suffixe *-ke* et des formes sans suffixe *-ke* ont la même valeur. Elles paraissent tirées d'une racine *i-* (parfois consonne) qui est une réduction de *gi-* "faire" et qui a pris la signification de "donner". Toutes les formes de cette racine qui ont été intégrées à la conjugaison de "donner" contiennent un indice à valeur de datif (v. *Syst.*, I, 228 et 428). On est passé de "faire quelque chose pour quelqu'un ou à quelqu'un" à "donner quelque chose à quelqu'un". Ainsi, *pot egin* "faire un baiser" est, dans Liçarrague, beaucoup plus fréquent que *pot eman* "donner un baiser"; on dit en gascon *ha un pot* "faire un baiser". P. Lafitte cite (*Gram.*, § 623) l'exemple suivant: *petentak egin diozka* "il lui a donné (litt. "fait") des boucles d'oreilles", et la formule *Jainkoak dizula egun on!* "que Dieu vous fasse (donne) une bonne journée!": *dizula* vient de **dagizula* "qu'il vous le fasse!" Liçarrague emploie plusieurs fois, pour exprimer un vœu, *dizuela...* "qu'il (Dieu) vous (à plusieurs personnes) donne..." (*Syst.*, I, 242). Il est significatif que, dans 2 *Cor.*, 9, 10, Liçarrague rende par *dizuela* le verbe *praestare* à l'indicatif futur: *ogi-ere jateko dizuela* "panem ad manducandum praestabit", "qu'il donne aussi du pain à manger". En souletin on dit *Jinko húnak deizúla égün hún!* "que le bon Dieu vous donne bon jour!"; *deizúla* vient de **dagizula* par l'intermédiaire de **daizula*. *Dizula*, altéré en *dissila*, se trouve dans une courte liste de mots et de formes basques recueillie au Pays Basque par un voyageur allemand entre 1496 et 1499 (*TAV*, 2.2.18, p. 63): *Gangon* (sic) *dissi-*

la "qu'il (Dieu) vous donne une bonne nuit!"; voir aussi le glossaire de TAV, p. 194, s, v. *diçula*.

Dans les *Refranes*, on trouve employées avec la même valeur deux formes de présent-futur de cette racine *i-* sans le suffixe *-ke* et deux formes pourvues de ce suffixe (*Syst.*, I, 252 et 253): *deik* "et *dikek* "il te donnera"; *diada* et *dikeada* "je te le donnerai", formes relatives à valeur finale qui ont pris une valeur d'indicatif futur et qui ont perdu leur *-n* (L. Michelena). *Astoagaz adi kirolan ta deik buztanaz bizarrean* "regozijate con el asno, y dar te ha con el rabo" (116) "amuse-toi avec l'âne, et il te donnera de la queue sur la barbe"; *ondo egiok landerrari, Jainkoak dikek donari* "haz bien al pobre, dara te ha Dios galardón" (265), "fais du bien au pauvre, Dieu te donnera récompense"; *indak mika bat orban бага, diada neskea gajpaga* "damé una picaza sin mancha, dar te he la moza sin mal" (174), "donne-moi une pie sans tâche, je te donnerai la jeune fille sans défaut"; *ikedak ta dikeada* "darasme y darte he" (233), "donne-moi et je te donnerai" (*ikedak* est un impératif futur correspondant à *indak*, cf. *idazu* chez Dechepare; *dikeada* a perdu un *n* final, cf. plus haut).

Ces formes où la racine *gi-* "faire" a été réduite à *i-* et a pris la signification de "donner à", toujours avec un indice à valeur de datif, ne sont certainement pas très anciennes.

CONCLUSION

1° Le suffixe *-te* ne s'emploie qu'avec les formes unipersonnelles des verbes *za-/a-* "être" et *di-* "devenir", c'est-à-dire avec leurs formes qui ne contiennent qu'un indice personnel, celui du sujet. Leurs formes à deux indices de personne, un de sujet et un de datif ou un allocutif, n'admettent pas le suffixe *-te*, mais seulement le suffixe *-ke*.

2° Le suffixe *-ke* s'emploie avec toutes les autres formes verbales, tant de la 1^{ère} classe que de la 2^è.

3° L'emploi du suffixe *-te* n'est jamais facultatif. Celui du suffixe *-ke* l'est avec certains verbes de la 2^è classe, qui signifient "faire", "pouvoir faire", "donner" (ce dernier sens n'étant pas primitif).

4° Les suffixes *-te* et *-ke* ont des valeurs identiques, mais variées. Toutefois, seul le suffixe *-ke* indique une action dont aucun terme n'est envisagé. Ils servent à exprimer une indétermination, ou peut-être une diminution dans la force ou la précision de l'expression: possibilité au lieu de réalité; ex-possibilité ou ex-éventualité au lieu d'ex-réalité, futur, ou présent intemporel, au lieu du présent au sens ordinaire du mot.

Dès l'époque des plus anciens textes, les suffixes *-te*, *-ke* font partie intégrante de la conjugaison. On ne voit pas d'où ils peuvent venir. La seule remarque que l'on puisse faire est que *t* et *k* figurent dans les suffixes *-to* et *-ko* qui servaient autrefois à former des diminutifs de noms. Le suffixe *-to*, qui s'emploie aujourd'hui sous la forme *-tto* (avec *t* mouillé), existait déjà dans la langue aquitaine, forme ancienne de la langue basque: *Neskato* est un nom de femme qui figure dans une inscription latine des Hautes-Pyrénées. *Neska* s'emploie aujourd'hui avec les significations de "fille, jeune fille, fillette, servante"; *neskato*, ancien diminutif, est devenu un synonyme de *neska*. De *mando* "mulet", *idi* "bœuf", on a tiré les diminutifs *mandoko*, *idiko*. Y a-t-il un lien entre les suffixes verbaux *-te*, *-ke* et les suffixes nominaux à valeur diminutive *-to*, *-ko*? On peut poser la question; on n'a, pour le moment, aucun moyen d'y répondre.

LE SUFFIXE *-ke, -te* DANS LA CONJUGAISON BASQUE (suite et fin)*

FORMES VERBALES COMPOSÉES

Nous avons étudié dans *BSL*, t. LXV (1970), p. 184-212, les formes simples à suffixe *-ke, -te, -teke* dans la conjugaison basque du XVI^e siècle, en poussant quelques reconnaissances dans celle du XVII^e. Nous étudierons ici les formes composées qui contiennent le même suffixe et appartiennent à la même époque, en les replaçant dans l'ensemble de la conjugaison. Nous utiliserons les mêmes textes que dans le premier article. Nous n'avons pas eu le temps de procéder à d'autres sondages dans les ouvrages du XVII^e siècle. Mais nous avons tenu compte des formes employées par le poète labourdin, docteur en théologie, Jean Etcheberri, et par Axular, et citées par le docteur en médecine Jean d'Etcheberri (1668-1749) dans sa grammaire bilingue destinée à l'étude du latin en partant du basque: *Eskuarazko hatsapenak latin ikhasteko*. C'est J. de Urquijo qui a publié en 1907 cet ouvrage, jusque-là inédit. Et il a identifié et reproduit intégralement les passages des deux écrivains que le médecin-grammairien avait cités.

L'ouvrage du prêtre labourdin est *Eliçara erabiltceco liburua* "Le livre à emporter à l'église" (1636, réimprimé en 1665 et 1666). Il importe de noter qu'il s'en faut de beaucoup que toutes les formes verbales basques qui figurent sur les listes du médecin se rencontrent dans les deux auteurs à qui il se réfère. La prudence commande de n'utiliser, en dehors des formes tout à fait usuelles, que celles qu'ils emploient effectivement.

La conjugaison composée, en basque, met en jeu: 1° un petit nombre de formes non-personnelles, nominales, du verbe dit principal, qui exprime le procès dont il s'agit; 2° un petit nombre de verbes auxiliaires, mais qui possèdent un grand nombre de formes personnelles souvent imprévisibles dans le détail ("être", "devenir"; "avoir", "faire" ou "pouvoir faire", dans le sens de

**BSL*, LXVII, 1 (239-265) 1972

“mettre dans un certain état”); 3° un petit nombre de règles simples fixant les combinaisons admises des formes personnelles des verbes auxiliaires et des formes non-personnelles des verbes à sens plein.

Toutes les formes théoriquement possibles n'existent pas. Ainsi, *sar adi* “entre!” et *sar dadin* “qui vient à entrer, qu'il entre” (subj.) existent, mais non **sar dadi*. Toutefois cette dernière forme a dû exister au moins virtuellement, car c'est d'elle que proviennent *sar dadin*, et aussi *sar badadi* “s'il vient à entrer”. Mais certaines combinaisons n'ont jamais dû exister, même virtuellement. Ainsi, on ne peut pas, du moins dans les dialectes basques-français, joindre au participe passé *sartu* “entré” des formes du verbe “devenir”.

Il existe, dès l'époque des plus anciens textes, des formes surcomposées, du type *hartu izan du*, analogues à fr. *il l'a eu pris*, où le participe passé *hartu* est combiné non à *du* “il l'a”, mais à la forme composée *izan du* “il l'a eu”. Nous n'en dirons rien, car nous étudions ici les formes à suffixe *-ke*, *-te*, et nous n'avons jamais personnellement rencontré de formes surcomposées où ce suffixe entre dans les formes auxiliaires, au XVI^e siècle. Sur ces formes surcomposées, v. Lafitte, *Grammaire basque*, § 733-737. Il est à noter qu'un poète de la valeur de Dechepare (1545), et qui a écrit dans son parler natal, n'en emploie jamais.

Nous signalerons ici des formes curieuses, dont nous devons la connaissance au chanoine P. Lafitte, bien qu'elles n'aient sans doute rien à voir avec le suffixe *-ke* que nous étudions ici. Il nous écrivait ces lignes, le 24 janvier 1969, après une conversation que nous avons eue ensemble: “J'ai vainement cherché dans les livres d'Azkué les formes en *-ke* dont nous avons parlé, formes des environs de Fontarabie. Heureusement j'ai retrouvé la note prise par Pedro Garmendia à Etchalar après conversation avec l'abbé Arburua. La note n'est pas datée, mais elle est antérieure à 1923. “*Adituketzen zaitut*, j'aime à vous entendre, mais *aditzen zaitut*, je vous entends. *Kanta zarrak kantatuketzen zituan*, il chantait volontiers les vieilles chansons, mais *kantatzen zituan*, il les chantait. *Eleizan goizik arkituketzen naiz*, j'ai coutume de me trouver de bonne heure à l'église. *Ez dituzula angulak maite? Itz dizut janaren janez jan- ketuko dituzula*, (vous dites) que vous n'aimez pas les pibales? Je vous promets qu'à force d'en manger vous vous y ferez. *Emengo euskera erabilliketu dut*, j'ai pris envie (ou goût) de parler le basque d'ici”. “C'est tout, ajoute P. Lafitte, mais c'est assez curieux”. Garmendia était, nous dit-il de Sare. “Il est mort jeune à Bilbao, où il était bibliothécaire. C'était un bascophile passionné”. Quant à l'abbé Arburua, qui était vicaire à Echalar, village navarrais isolé dans la montagne (h.-nav. sept., dial. de las Cinco Villas), “il devait être originaire de la partie la plus occidentale de la vallée de la Bidassoa”. Ces formes sont difficiles à expliquer. Il en faudrait un plus grand nombre. Le suffixe *-ke* qu'elles contiennent provient peut-être du suffixe adverbial *-ka* (v. Lafitte, § 346, 391, 505), qui serait devenu *-ke* sous l'influence de l'*i* (voyelle ou con-

sonne) de la syllabe précédente. En tout cas, l'élément non personnel (verbe principal) présente une anomalie: il contient à la fois un suffixe de participe passé (*-tu*) et un de substantif verbal (*-tze-n*) ou deux de participe passé (*-n* ou *i-*, plus *-tu*), plus *-ke*.

Revenons aux formes habituelles. Dans les formes composées à l'aide des auxiliaires "être" (rac. *za-/a-*) et "avoir" (rac. *du-*, souvent réduite à *u*), le verbe principal peut figurer sous la forme du substantif verbal à l'inessif, ou du participe passé nu ou pourvu du suffixe *-en* ou *-ko*. Le participe passé apporte avec lui l'idée du réalisé: *sartu da* "il est entré" exprime un passé projeté sur le plan du présent et dont il reste, à un certain moment, quelque chose, et *sartu zen* "il était entré, il entra", un passé mort. *Sarturen ou sartuko da* "il entrera" signifie littéralement "il est pour être entré"; le génitif en *-en* ou en *-ko* exprime ici la destination. *Sartzen*, inessif de forme ancienne, signifie littéralement "en entrée, dans l'action d'entrer". Il figure dans *sartzen da* "il entre", litt. "il est en entrée", dans *sartzen zen* "il entrant", litt. "il était en entrée", et dans *sartzen date* "il sera en train d'entrer", *date* signifiant "il sera".

Tous les autres auxiliaires expriment, au contraire de "être" et de "avoir", des procès comportant un terme: *di-* "devenir", *za-* "faire", en bisc. *gi-*; dans quelques régions de l'est, *iro-* "pouvoir faire". Ils se construisent avec le radical verbal, ou, s'il n'est pas distinct du participe passé, avec ce dernier, qui cumule alors les deux fonctions (v. Lafon, *Syst.*, II, 18-20). Le radical exprime l'idée verbale pure et simple, sous sa forme la plus indéterminée, sans distinction de mode ni de temps. *Sar*, employé comme attribut d'un auxiliaire, peut signifier "entrant" ou "entré". Le radical ne se distingue pas du participe passé quand celui-ci se termine par *-n* ou par *-ki*. On emploie alors le participe passé avec tous les auxiliaires: *egon zedin* "il resta", litt. "il devint restant ou resté", comme *egon zen* "il était resté, il resta". Dans les dialectes basques-espagnols, les auxiliaires *di-*, *za-*, *gi-*, se construisaient autrefois avec le radical et avec le participe passé; aujourd'hui, uniquement avec le participe passé.

COMBINAISONS POSSIBLES DES AUXILIAIRES AVEC LES FORMES NON-PERSONNELLES DES VERBES PRINCIPAUX

	être	devenir	avoir	<i>za-</i> , <i>gi-</i>	<i>-iro-</i>
Radical		+		+	+
Part. passé	+	+ (bisc.)	+	+ (bisc.)	
Part. passé faisant fonction de rad	+	+	+	+	+
Gén. en <i>-en</i> ou en <i>-ko</i> du part. passé	+		+		
Inessif du subst. verb	+		+		

Les blancs correspondent à des combinaisons qui n'existent pas.

La racine *gi-* s'emploie en biscayen, et *-iro-* dans la partie nord-est et est du domaine basque.

Les impératifs transitifs de type *dugun ikus* "voyons!", à patient de 3^e pers. et agent de 1^{ère} pers. du pl., où une forme relative du verbe "avoir" est jointe à un radical verbal, constituent une exception que nous essaierons d'expliquer plus bas.

Dans les tableaux qui suivent, la colonne de gauche (A) contient les formes du 1^{er} groupe (réel), les autres celles du 2^e groupe (non-réel): impératif (B), éventuel (C), passé (D). Les formes qui y figurent sont de 3^e pers, excepté en A 7 et en A' 7.

Nous avons choisi, pour simplifier les choses, les racines *sar-* "entrer" (1^{re} classe) et *har-* "prendre" (2^e classe).

FORMES COMPOSÉES DES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES SANS MARQUES SYNTAXIQUES

Les blancs (cases vides) correspondent à des formes qui n'existent pas parce qu'elles ne seraient pas conformes à la structure du système. L'indication "n.a." signifie que la forme dont il s'agit pourrait théoriquement exister, mais qu'en fait elle n'est pas attestée dans nos textes.

1) 1^{ère} classe

α) *auxil.* "être"

a) formes nues

	A	B	C	D
1 sartzen	} da			} zen
2 sartu				
3 sarturen				

b) à suff. *-te, -ke, -teke*

4 sartzen	} date		} lizate	n.a.
5 sartu				zaten
6 sarturen				n.a.

β) *auxil. di-*

a) *nues*

7	sar	adi (2 ^e p.)		bedi		zedin
---	-----	-------------------------	--	------	--	-------

b) à suff. *-te, -ke, -teke*

8	sar	daite		n.a.		leite zeiten
---	-----	-------	--	------	--	----------------

c) *auxil. à noyau -kidi-*

(jamais avec suff. *-te, -ke, -teke* au XVI^e s.)

9	sar	dakidio		lekidio		zekidion
---	-----	---------	--	---------	--	----------

2) 2^e classe

α) *auxil. "avoir"*

a) *nues*

		A'		B'		C'		D'
1 hartzen	}	du				}	zuen	
2 hartu								
3 harturen								

b) à suff. *-ke*

4 hartzen	}	duke				}	zukeen	
5 hartu								
6 harturen								

β) *auxil. za-* et bisc. *gi-*

a) *nues*

7	har	nazak (2 ^e)		beza		zezan
		daik		begi		

b) à suff. *-ke*

8	har	dezake	(e) zakek eikek		lezake	zezakeen
---	-----	--------	--------------------	--	--------	----------

γ) auxil. *iro-*

a) nues

9	har	diro		liro	ziroen
---	-----	------	--	------	--------

b) à suff. *-ke*

employées plus rarement, ont la même valeur que les précédentes

En 7 et 8, la 1^{ère} ligne contient les formes tirées de la racine *za-*, la 2^e les formes tirées de la racine *gi-*, parfois réduite à *i-*.

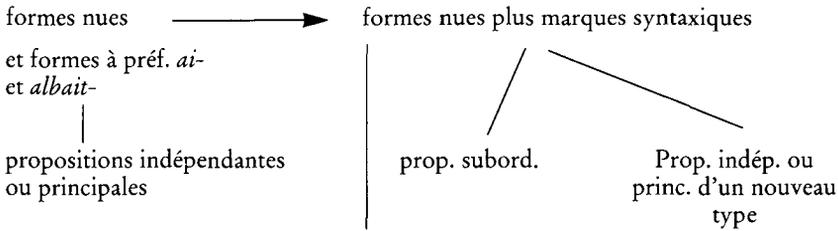
PRESCRIPTIF ET VOTIF COMPOSÉS

Ils occupent une place à part dans la conjugaison composée, comme dans la conjugaison simple; ils ont la même signification fondamentale. Ils sont formés au moyen des préfixes *albait-* et *ai-* ajoutés à l'éventuel nu. Ils ne s'emploient que dans les propositions indépendantes et principales. On ne peut ajouter le suffixe *ke-*, *-te* ni à leurs formes simples ni à leurs formes composés. V. *Syst.*, I, 491-495; II, 96-99; *BSL*, t. LXI (1966), 244-248 et t. LXIII (1968), 128-30.

Le prescriptif composé se forme au moyen des auxiliaires *di-* et *za-*: types *orhoit albeitiendi* "souviens-toi", *egin albaiteza* "fais-le", synonyme de la forme simple *albaitegi*. Jean Etcheberri, Axular et Oihenart connaissent ces formes. Le prescriptif n'a pas de parfait.

Le votif composé est beaucoup plus rare que le prescriptif composé. On en trouve trois exemples dans Liçarrague et un dans Oihenart. Nous avons cité les trois premiers dans *Syst*, I, 494, et II, 98-99. Ils sont formés à l'aide des auxiliaires *di-* et *za-*. Ils expriment des vœux rapportés au présent ou à l'avenir. Oihenart, pour exprimer un regret, emploie une fois un parfait du votif, formé du votif de l'auxiliaire "avoir" et du participe passé du verbe principal (VI, 13-16; v. Lafon, *BRVSAP*, XI, 1955, p. 145): *Egundan' ez-ailiz jαιο gaixtagina Onaren Edertza neskato zegina, Edo jai' -eta, berhala Hil ailiz, inhar bezala!*, "Plût au ciel qu'il ne fût jamais né, le scélérat qui fit *Beauté* servante de *Richesse*, ou que, à peine né, il fût mort, comme une étincelle!"

MARQUES SYNTAXIQUES ET TYPES DE PROPOSITION



Les formes nues, simples ou composées, sans marque syntaxique, ainsi que les formes à préfixe *ai-* et *albait-*, ne s'emploient que dans des propositions indépendantes ou principales. Chacune peut à elle seule constituer une proposition, ou même une phrase. A l'exception des formes d'impératif, de votif et de prescriptif, elles servent à exprimer des assertions. Elles n'expriment pas les articulations de la phrase. A ces formes s'opposent les formes à marques syntaxiques. Elles s'emploient d'ordinaire dans des propositions subordonnées, mais parfois aussi dans des propositions indépendantes ou principales d'un type nouveau, avec des valeurs modales différentes.

La signification des formes composées à marques syntaxiques dépend non seulement des marques qui y figurent, mais aussi des auxiliaires auxquels elles sont ajoutées. Quand on ajoute le suffixe relatif ou le suffixe *-la* à des formes simples, on obtient des formes qui peuvent exprimer: 1° une détermination ou une circonstance, quelque chose qui n'est ni voulu ni souhaité; 2° une fin, une volition, un souhait. Dans certains cas, les formes ainsi obtenues peuvent recevoir d'autres suffixes; en particulier, les formes relatives peuvent se décliner. Il en est de même, dans la vieille langue, quand on ajoute le suffixe relatif ou le suffixe *-la* à des formes à auxiliaire *di-* ou *za-*. Par contre, qu'elles contiennent ou non le suffixe *-ke*, les formes composées obtenues à l'aide des auxiliaires "être" et "avoir" n'expriment jamais une volition ou un souhait, à la seule exception des impératifs transitifs de type *dugun ikus* "voyons!". Les formes obtenues à partir du noyau *-kidi-* (racine *di-* précédée de l'élément invariable *-ki-*) et les formes tirées de la racine *iro-* ne peuvent exprimer une fin ou une volition que dans certains contextes; elles portent alors le plus souvent le préfixe *bait-*.

VALEURS DES FORMES VERBALES COMPOSÉES SANS MARQUES SYNTAXIQUES

Nous avons étudié ces formes dans le t. II de *Syst.* Les tableaux que nous en avons donnés plus haut nous paraissent mieux exprimer la structure du

système que celui de la p. 118 de cet ouvrage. Nous désignons les quatre colonnes de chaque tableau par A, B, C, D, A', B', C', D'.

A 1, *sartzen da* "il entre", litt. "il est en entrée"; A' 1 *hartzen du* "il le prend", litt. "il l'a en prise": indicatif présent (*Syst.*, II, 40-43). Le présent basque composé a si bien perdu la valeur durative qu'il a dû avoir autrefois que déjà, au XVI^e siècle, pour indiquer un procès qui dure, pour marquer que l'on passe du temps à faire quelque chose, on remplace l'auxiliaire "avoir" par l'auxiliaire "être" accompagné de l'adjectif ari "occupé à": *jaten ari da* "il est en train de manger". L'indicatif présent à auxiliaire "être" ou "avoir" exprime une assertion relative au moment présent ou une assertion intemporelle (présent intemporel ou de répétition).

D 1, *sartzen zen* "il entra", litt. "il était en entrée"; D' 1, *hartzen zuen* "il le prenait", litt. "il l'avait en prise": indicatif imparfait qui fait pendant A 1 et à A' 1 (*Syst.*, 76-78). Ces formes expriment un passé mort.

A 2, *sartu da* "il est entré"; A' 2, *hartu du* "il l'a pris". Les formes de ce type expriment un procès passé projeté sur le plan du présent, un passé dont il reste quelque chose au moment où l'on parle (*Syst.*, II, 64). *Ni gaixoa etsaia-ri nihaur jin niz eskura* (Dech., XIII, 19) "je suis venu moi-même, malheureux que je suis, me livrer à l'ennemi"; le poète est encore aux mains de son ennemi; *Andre eder jentil batek bihotza deraut ebatsi* (Dech., V, 1) "une belle et gente dame m'a volé mon cœur"; les conséquences du vol subsistent.

D 2, *sartu zen* "il était entré, il entra"; D' 2, *hartu zuen* "il l'avait pris, il le prit" (*Syst.* II, 101-104): plus-que-parfait, ou prétérît du parfait. Ces formes servent d'abord à indiquer l'antériorité d'un fait passé par rapport à un autre fait passé. *Jaun erregek mezu nenzan joan nengion bertarik. Gaitzez lagola entzun nuien, bana nik ez ogenik... joan nendin* (Dech., XIII, 7-8 et 10) "le roi mon souverain m'ordonna d'aller immédiatement le trouver. J'avais ouï dire qu'il était fâché, mais je n'avais aucun tort... J'y allai". Le prétérît du parfait sert en second lieu à exprimer le passé pur et simple, sans durée, ponctuel. Il a donc la valeur tantôt d'un plus-que-parfait, tantôt du passé simple du français (aoriste). L'événement passé qu'est la naissance de quelqu'un est souvent exprimé au moyen du prétérît du parfait: *Ene gaizki penatzeko hain ederrik sortu zen* (Dech., V, 9) "c'est pour me faire cruellement souffrir qu'elle naquit si belle". Dans le passage suivant (II, 92-93), Dechepare, s'adressant à la Vierge, s'exprime ainsi: *Bekhatoren salbatzeko Jeinkoak egin zinduzen; Bere buruia egin dizi juje justiziaren*, "c'est pour sauver les pêcheurs que Dieu vous fit; il s'est fait lui-même juge pour la justice". *Egin dizi* (parfait) exprime un procès passé projeté sur le plan du présent et dont les effets durent encore; *egin zinduzen* (prétérît du parfait) exprime le procès lui-même considéré sur le plan du passé, l'événement que fut cette création. Cette forme n'exprime pas un procès antérieur à celui qui est exprimé par *egin dizi*: Dieu n'a pas créé la vier-

ge avant de se faire juge. D'autre part, ce n'est pas pour des raisons de métrique que le poète emploie le présent *dizi*; le prétérit correspondant, *zizin*, entrainait aussi bien dans le vers.

Dans les *Refranes* et le Catéchisme de Betolaza, le prétérit du parfait a toujours valeur d'aoriste.

Quand le prétérit du parfait exprime l'antériorité d'un fait passé par rapport à un autre fait passé, il est souvent pourvu, dans nos textes du XVI^e siècle, d'une marque syntaxique: *orai dute phorogatu enganatu zirela* (Dech., XIV, 12) "maintenant ils se sont rendu compte qu'ils s'étaient trompés". *Haren kontra jin zenian armaturik jendia, Hitz huts batez iziturik egotzi tu lurrian* (Dech., I, 335-336), "quand une troupe armée était venue l'attaquer, d'une simple parole il (le Christ) les a jetés à terre, épouvantés".

A 3, *sarturen (sartuko) da* "il entrera"; A' 3, *harturen (hartuko) du* "il le prendra": indicatif futur (*Syst.*, II, 64-67). le futur composé, mais au parfait. *Sarturen ou sartuko da* ne diffère de *sartu da* que par l'addition d'un suffixe de génitif au participe. Il n'existe pas de formes telles que **sartzeren da* en regard de *sartzen da* "il entre". Et la forme obtenue au moyen du génitif en *-ko* du substantif verbal (type *sartzeko da*) exprime la nécessité, l'obligation ou la destination, non le futur: *ethorteko dena ethorirren da* (Liç., *Hebr.*, 10, 37) "celui qui doit venir viendra", "qui uenturus est ueniet". Dans les sommaires des chapitres du Nouveau Testament de Liçarrague, l'infinitif français à valeur impérative est rendu par le substantif verbal en *-ko*, sans auxiliaire: *beilatzeko* (Mt, 24, 42, titre) traduit "veiller" au sens de "il faut veiller". Aujourd'hui, la distribution des suffixes *-en* et *-ko* dans la formation du futur varie suivant les dialectes et suivant que le participe se termine par consonne ou par voyelle. Au XVI^e siècle les formes en *-ko* sont très rares. On n'en trouve qu'une dans Dechepare (*ageriko da*, I, 141), deux chez Liçarrague (*ethorriko da et ethorriko dirade*: v. *Syst.*, I, 166), aucune dans les *Refranes*. Toutefois elles n'étaient pas inconnues du biscayen, car les deux futurs que l'on trouve dans Betolaza sont en *-ko* (*etorriko da, etorriko dala*).

Les deux génitifs en *-en* et en *-ko* peuvent s'employer pour marquer la destination. Liçarrague l'exprime d'ordinaire au moyen du suffixe complexe *-en-tza-t*; mais il se sert de *-ko* dans *reserbaturik suko* (2 *Petr.* 3, 7) "étant gardés pour le feu", "igni reseruati".

Une forme comme *sarturen (sartuko) da* signifie littéralement "il est destiné à être entré", et non "il est destiné à entrer". Liçarrague traduit "en celui qui est à venir", "in futuro (saeculo)" (Mt, 12, 32) par *ethorteko denean*. Le futur composé à l'aide du génitif du participe passé était sans doute à l'origine un présent qui exprimait la destination à un état, cet état étant vu de l'instant actuel et considéré par avance comme réalisé.

Sarturen zen et harturen zuen, qu'on peut appeler prétérit du futur, ne sont jamais employés, dans les textes du XVI^e siècle, en proposition indépendante ou principale. Ils le sont rarement, même, en proposition subordonnée (*Syst.*, II, 109-110). On n'en trouve aucun exemple dans les *Refranes*, dans Betolaza et dans Oihenart. Aujourd'hui ils sont employés couramment pour exprimer une éventualité passée, c'est-à-dire avec la valeur du conditionnel passé du français: "il serait entré", "il l'aurait pris". Ce type servait primitivement à exprimer une destination passée, qui a cessé d'être au moment où l'on parle. Dechepare écrit, en s'adressant à la Vierge (II, 122): *Anhitz begiratu duzu galduren zenetarik* "vous en avez préservé beaucoup, de ceux qui étaient pour être perdus", d'où "qui auraient été perdus" (sans votre action).

FORMES AVEC AUXILIAIRE À SUFFIXE *-ke*

A 4, *sartzen date* "il entre (à un moment indéterminé), il sera en train d'entrer"; A' 4, *hartzen duke* "il le prend" (à un moment indéterminé), "il sera en train de le prendre".

Comme le présent à suffixe *-te*, *-ke* des verbes "être" et "avoir" peut avoir la valeur d'un présent intemporel ou celle d'un futur, le présent composé à suffixe *-te* ou *-ke* peut avoir l'une ou l'autre de ces deux valeurs. On en trouve un exemple dans Dechepare, plusieurs dans Liçarrague (*Syst.*, II, 58-61), un dans les poésies d'Oihenart (II, 33).

Il exprime le plus souvent une assertion intemporelle ou relative à un procès qui se répète. *Zertan juja hik baitazak eure izterbegia, Hartan kondentatzen dukek ihaurk eure buruia* (Dech., XIII, 88-89) "en ce que tu juges ton ennemi, en cela tu te condamnes toi-même". Cette maxime est tirée de l'Épître aux Romains (2, 1): "In quo enim iudicas alterum, te ipsum condemnas". Liçarrague traduisant ce passage emploie dans la principale un présent composé de type ordinaire, et dans la subordonnée l'auxiliaire "avoir": *hunez beraz jujatzen baituk berzea, eure burua kondentatzen duk*. Mais il connaît ce présent composé à suffixe *-ke*, et il l'emploie dans plusieurs passages avec la même valeur que Dechepare dans la phrase citée plus haut. Ainsi dans le passage suivant: *F. haren gainean kondatzen dirate bi egun, ordinarioa eta emendiozkoa* "sur cet F on compte deux jours, l'ordinaire et le supplémentaire": règle concernant l'emploi du calendrier publié par Liçarrague, et valable pour toutes les années bissextiles. Dans les autres passages de Liçarrague, au nombre de trois, les formes de présent composé à suffixe *-ke* ont valeur de futur. Elles sont pourvues du suffixe relatif ou du suffixe *-larik*. Elles correspondent à des participes présents du latin, mais qui figurent dans des contextes au futur.

Nous n'en citerons qu'une: Mt, 24, 19 (= Mc, 13, 17 = Lc, 21, 223): *Dohain gaitz emazte izorrén eta eredoskiten dukeitenén egun hetan* "malheur aux femmes enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là!" "uae praegnantibus et nutrientibus in illis diebus!". La forme à suffixe *-ke* est pourvue du suffixe relatif et du suffixe du génitif pluriel (qui exprime ici la destination). Le patient (3^e pers. du sg) est indéterminé. La forme exprime la durée dans le futur. Le futur composé ordinaire exprime un procès à venir, sans distinction de duratif et de non-duratif. Si l'on veut exprimer la durée dans le futur, il faut employer une autre forme. On l'a faite en prenant pour modèle le présent composé à auxiliaire exprimant un procès sans terme, *sartzen da*, qui a dû avoir à l'origine valeur durative, et l'on a ajouté à *sartzen* non pas *da*, mais *date*, qui peut avoir, employé seul, comme forme à sens plein, valeur du futur. On a obtenu ainsi un futur duratif. Son emploi n'est pas obligatoire. Dechepare et Liçarrague, le plus souvent, emploient à sa place le futur ordinaire. Mais il n'est pas arbitraire. Il sert à rendre des nuances précises dans le futur: indétermination de la date (ou répétition), ou durée du procès.

Nos textes n'offrent aucun exemple de présent composé à suffixe *-ke* du verbe *ekarri*: on ne trouve nulle part * *ekarten duke* en regard de *ekarten du, dakar et dakarket* (v. Lafon, in *BSL*, 1970, 202-204).

C 4, *sartzen lizate* "il entrerait"; C' 4, *hartzen luke* "il le prendrait" (*Syst.*, II, 78-81). Ce type de forme ne se rencontre que dans trois passages de Liçarrague, et encore n'est-il employé qu'une fois sans marque syntaxique. *Nork-ere bere burua puntu hunetan idoki nahi bailuke, hark kristinoén kompainia renuntiatzen luke* (E 6 v 12), "quiconque s'en voudrait exempter renoncerait à la communauté des Chrétiens". Affirmation d'une vérité intemporelle concernant une éventualité: "à quelque moment que ce fût". C'est une transposition sur le plan de l'éventuel de *idoki nahi bailu... renuntiatzen du* quiconque veut... renonce...", phrase à proposition relative du même type que la phrase de Dechepare citée plus haut, où le verbe principal est *kondenatzen dukek*.

On ne trouve dans nos textes aucune forme de prétérit à suffixe *-ke* où *sartzen/hartzen* soit joint à *zaten/zukeen*.

A 5, *sartu date*; A' 5, *hartu duke*. Le parfait à suffixe *-ke*, chez Dechepare, Liçarrague et Axular, a deux significations: futur du parfait (futur antérieur du français) ou parfait indéterminé (ou à répétition) (*Syst.*, 67-68). *Erioa danginian, egia zogeri date. hartu duten plazer oro orduian iragan date* (Dech., II, 16-17), "quand la mort viendra, la vérité sera manifeste. Tous les plaisirs qu'on a pris seront alors passés". *Zori honian sortu date haren besoan datzana* (Dech., V, 24). "il est né dans la chance, celui qui couche dans ses bras". Affirmation indépendante de la personnalité de l'heureux homme et de la date

effective de sa naissance. Liçarrague emploie trois fois ce parfait à suffixe *-ke*, mais pourvu du suffixe relatif ou du suffixe *-la*, et il sert à exprimer que le résultat d'un procès qui peut se répéter se trouve acquis à une date indéterminée. *Nork-ere begiesten baitu emazterik, hura guthizia dezanazát, hambatez adulteratu dukeela harekin bere bihotzean* (Mt, 5, 28), "(je vous dis) que quiconque regarde femme pour la convoiter, il a déjà commis adultère ("iam moechatus est") en son cœur". Axular emploie la forme nue *egin duke* dans une phrase qui exprime la même pensée que la phrase de Liçarrague qui précède: *emazteari, desiratzeko, eta desir hartan atsegin hartzeko kontuan, behatzen dioenak egin duke ja bere gogoan eta bihotzean bekhatu* (ch., 36), "celui qui regarde une femme pour la désirer et prendre du plaisir dans ce désir a déjà péché dans son esprit et dans son cœur".

C 5, *sartu lizate*; C' 5, *hartu luke*. Ce qui est dit dans *Syst.*, II, 108, doit être corrigé de la façon suivante. Ce type, éventuel du verbe "être" ou "avoir" plus participe passé, est rarement employé. Dechepare s'en sert une fois pour exprimer une éventualité passée: *Sorthu eta hil ginate hark haz ezpazginitza* (III, 21) "une fois nés nous serions morts si elle (notre mère) ne nous nourrissait". Dechepare et Liçarrague emploient régulièrement, pour exprimer cette idée, le type D 5, D' 5. D'autre part, Liçarrague emploie dans deux passages, à l'imitation du conditionnel français, ce type de forme, avec la particule interrogative et dubitative *othe*, correspondant à latin *numquid*: *ala egiazki ezagutu othe lukeite Gobernadorék, ezen haur dela Krist?* (Jn, 7, 26) "auraient-ils bien reconnu de fait qu'il est véritablement le Christ?" ("numquid uere cognouerunt"); *ezothe zinatezte zuek-ere seduzitu?* (même chap., 47) "ne seriez-vous point vous-mêmes séduits?" ("numquid et uos seducti estis?"). Mais Liçarrague n'emploie pas toujours cette forme quand la version française présente un conditionnel passé en regard d'un indicatif parfait du latin: *nehork ekharri othe drauka jatera?* (Jn, 4, 33) "quelqu'un lui aurait-il apporté à manger?" ("numquid aliquis attulit"). Il emploie *othe* avec divers temps de l'indicatif dans Lc, 17, 9; 18, 8; Jn, 7, 31; 8, 22; 18, 17; Act., 7, 1.

D 5, *sartu zaten*; D' 5, *hartu zukeen*: prétérit à suffixe *-ke* du parfait (*Syst.*, II, 105-106). C'est ce type que Dechepare et Liçarrague emploient d'ordinaire pour exprimer une éventualité passée; il correspond au conditionnel passé du français. *Balinetan joan espaninz, ogenduru ninzaten, Ene kontra falseria bethi zinhetsi zaten* (Dech., XIII, 11-12), "si je n'y étais pas allé, j'aurais été coupable; on aurait toujours cru les mensonges dirigés contre moi". *Jeinkoak ondatu zukeien lur guzia engoitik Balinetan zu ezpazina ararteko gugatik* (Dech., II, 137-138), "Dieu aurait déjà anéanti toute la terre si vous n'étiez pour nous une médiatrice". *Baldin izan bahinz hemen, ene anaie etzukeán hil* (Liç., Jn, 11-21) "si tu eusses été ici, mon frère ne fût pas mort" ("non fuisset mortuus").

Ahal et *ezin*, qui expriment respectivement la possibilité et l'impossibilité, peuvent s'ajouter à ce type de forme. Sa signification reste la même dans ces deux passages, l'un de Dechepare, l'autre de Liçarrague: *Mosen Bernat, jakin bahu gauza nola jinen zen, Bearnora gabetarik egon abal inzanden* (XIII, 1-2), "Monsieur Bernard, si tu avais su comment la chose arriverait, tu aurais pu rester sans aller en Béarn". *Gauza hautarik batre ezin abal zukeiten* (* * 4r 19) "ils n'eussent pu faire aucune de ces choses". Il semble que, chez Liçarrague, le plus souvent, ces formes à auxiliaire "être", *zaten* et *zatekeen*, lorsqu'elles sont accompagnées de *ahal* ou de *ezin*, n'expriment pas une éventualité passée, mais une possibilité passée, *ungentu haur prezio handitan saldu abal zatekeen, eta eman paubrei* (Mt, 26, 9) "cet onguent pouvait être vendu beaucoup, et être donné aux pauvres" ("potuit uenundari").

A 6, *sarturen date*; A' 6, *harturen duke*: futur composé à suffixe *-ke*, appelé aussi futur double (*Syst.*, II, 69-74). Si *sartzen date* et *hartzen duke*, ainsi que *sartu date* et *hartu duke*, n'expriment pas toujours le futur, par contre le futur composé à suffixe *-ke*, tout comme le futur composé ordinaire, exprime toujours un procès à venir. Ce futur se rencontre chez Dechepare (2 exemples), Liçarrague (nombreux exemples), Axular, Harizmendi (1658) et Haraneder (1669-1750). On ne le trouve ni dans les proverbes ni dans les poésies d'Oihenart. Tandis que le futur composé exprime un fait futur, sans autre précision, le futur à suffixe *-ke* sert à exprimer soit un fait futur de date indéterminée et qui est sujet à se répéter, soit un fait futur qui s'accomplira intégralement et instantanément (futur non-duratif), soit un fait futur qui s'accomplira après un autre fait futur (futur que l'on pourrait appeler ultérieur).

Le premier emploi est très rare. On en trouve un exemple dans Dechepare, en proposition interrogative indépendante, dans un poème intitulé "En faveur des femmes", où le poète expose des idées générales de caractère intemporel, et où il n'y a pas un seul verbe au futur. *Emazteak zerengatik gaitz erranen dirate?* (III, 9) "pour quelle raison ira-t-on-dire du mal des femmes?". Le premier vers de la pièce signifie "ne dites pas du mal des femmes, pour l'amour de moi". Le vers 3 est *Anhitz gizon ari bada andrez gaizki erraiten* "beaucoup d'hommes passent leur temps à dire du mal des femmes" (v. *Syst.*, II, 144). La forme *erranen dirate* s'oppose d'une part à *erranen dira* (ou *dirade*), d'autre part à *erraiten dirate*. Si, dans le vers 9, il y avait *erranen dira* (*de*), il signifierait "pour quelle raison dira-t-on du mal des femmes?": expression d'un procès destiné à être réalisé. Avec *erraiten dirate*, il signifierait "pour quelle raison en dit-on du mal à un moment où à des moments indéterminés?" ou "pour quelle raison dira-t-on du mal d'elles?" (futur duratif). *Erranen dirate* est un futur indéterminé, comportant répétition du procès, et qui fait pendant au présent intemporel *kondatzen dirate*, cité plus haut. L'auteur considère un procès à venir, susceptible de se produire un nombre indéterminé de fois.

Par contre, la deuxième forme de futur à suffixe *-ke* employée par Dechepare, dans un passage où il décrit ce qui se passera le jour du Jugement dernier, exprime l'accomplissement total et instantané d'un fait futur. Elle est annoncée par un futur ordinaire. *Ezta anhitz luzaturen eksekuzionia. Bertan date irekiren lurra oren berian; Su hareki iretsiren oro bere barnian. Haur izanen bekhatoren undar irabazia* (I, 360-363), "L'exécution ne tardera guère (futur ordinaire). Aussitôt, sur l'heure, la terre s'ouvrira (futur double); elle engloutira tout (futur sans auxiliaire), avec ce feu, dans son sein. Voilà quel sera (futur sans auxiliaire) le gain final des pêcheurs".

Liçarrague se sert du futur double dans un petit nombre de passages pour exprimer un procès qui aura lieu à date indéterminée et un nombre de fois indéterminé. On en trouve notamment deux exemples dans la traduction de la pièce où sont exposés les devoirs du ministre relatifs à "la visitation des malades". Les verbes y sont pour la plupart au présent; aucun n'est au futur ordinaire. Mais on y lit: *Eta hunetakotzat harturen duke Skripturako pasajetarik, okasioneak eta materiak emaiten dukeen bezala* (B 7v 6-8) "et pour cela il prendra des passages de l'Écriture comme l'occasion et la matière le permettent" (l'original français dit seulement: "et prendra les témoignages de l'Écriture à ce convenables"). Un peu plus loin, vient une phrase dont le verbe principal est *emaiteko draukeo* "il a à lui donner" (des consolations plus grandes), présent à suffixe *-ke*, qui, comme *emaiten dukeen*, exprime un fait sans date déterminée, susceptible de se répéter. Il est suivi (10-11) de: *eta haur, halakoa baithan ikhusingen dukeen afetzionearen araura* "et selon l'affection qu'il verra en un tel homme" (original français: "et selon qu'il les verra touchés en leur affection").

Mais la plupart du temps Liçarrague emploie le futur double pour exprimer l'accomplissement intégral d'un procès à venir. Alors, il est souvent annoncé par un futur ordinaire ou un parfait à suffixe *-ke*. *Handi izanen duk Jaunaren aitzinean, eta mahatsarnorik ez bertze arnorik eztik edanen: eta Spiritu sainduaz betheren datek bere amaren sabeleandanik* (Lc, 1, 15), "il sera grand devant le Seigneur, et ne boira ni vin ni cervoise; et sera rempli du saint Esprit déjà dès le ventre de sa mère:" *betheren datek* (où *bethe* fonctionne comme un participe passé) exprime que le procès s'accomplira intégralement et d'un seul coup: "dès" est rendu par le suffixe *-danik*; aucun mot de la traduction basque ne correspond à "déjà"; la nuance exprimée par cet adverbe est rendue par l'emploi du futur double. Dans le catéchisme, en C 6v 15, où il s'agit du Jugement dernier, le futur double est accompagné de *bertan*, comme dans le passage de Dechepare cité plus haut, et cet adverbe rend ici fr. "subitement": *Kestione horretara S. Paulek ihardesten du, dioenean ezen orduan bizi diratenak, bertan muthaturen diratela* "Saint Paul répond à cette question, disant que ceux qui seront lors survivants seront subitement changés". Dans la phrase que voici, comme dans beaucoup d'autres de Liçarrague, le futur double exprime qu'un

procès s'accomplira intégralement lorsqu'un autre procès se trouvera accompli (futur qu'on peut appeler ultérieur): *Haur akabatu dukedanean et haei frutu haur konsignatu draukeedanean, Espaiñiarát joanen naizate zuek baitharik* (Rom., 15, 28), "après que j'aurai achevé cela, et que je leur aurai consigné ce fruit, j'irai en Espagne en passant par devers vous". Le futur double peut exprimer que l'accomplissement intégral d'un procès aura lieu toutes les fois qu'un autre procès aura eu lieu: *dakizuelarik haur, ezen batbederak zerere ungi egin baituke, hura rezebituren dukeela* (Eph., 6, 8), "sachant qu'un chacun recevra le bien qu'il aura fait" ("fecerit... recipiet").

Il en est du futur à suffixe *-ke* comme du présent composé à suffixe *-ke* exprimant l'indétermination. Leur emploi n'est pas obligatoire, mais il n'est pas arbitraire. Le basque du XVI^e siècle ne s'astreint pas à rendre certaines nuances d'aspect; mais quand il les rend, il le fait à bon escient et jamais à contre-temps. Comparons, par exemple, deux phrases qui se correspondent dans deux des Synoptiques: *Ezin nehor borthitz baten ostillamenduak, haren etxera sarthurik, pilla abal ditzake, baldin lehen borthitza esteka ezpadeza: eta orduan haren etxea pillaturen du* (Mc, 3, 27), "Nul ne peut entrer dans la maison d'un fort homme, et piller son ménage, si premièrement il ne lie le fort: et adonc il pillera la maison". *Nolatan nehor sar abal daite borthitz baten etxera, eta haren ostillamendua pilla, baldin lehen esteka ezpadeza borthitza? eta orduan haren etxea pillaturen duke* (Mt, 12, 29), "Comment peut aucun entrer en la maison d'un homme fort, et piller son bien, si premier il n'a lié le fort homme, et puis il pillera sa maison?". Le latin emploie dans les deux phrases le futur (*diripiet*); le grec aussi. Le futur à suffixe *-ke* du basque exprime une nuance que le latin ne peut pas exprimer. Il indique que le pillage aura lieu à des dates indéterminées toutes les fois que, voulant entrer dans une telle maison, on aura réussi à attacher celui qui l'occupe. Le chap. 13 de Mt contient deux passages où l'on annonce ce qui aura lieu à la fin du monde. Le verset 42 dit: *Eta egotziren dituzte labe daixekanera: han izanen da nigar eta hortz garraskots*, "Et les jetteront en la fournaise de feu: là il y aura pleur et grincement de dents". Le verset 50 n'en diffère que par l'emploi du futur double *egotziren ditukeizte*, qui exprime l'accomplissement intégral et instantané du procès.

FORMES À AUXILIAIRES *za-* ET *gi-*

a) nues

A 7, *sar adi* "entre!"; A' 7, *har nazak* (ou *nezak*) "prends-moi". Ces types se rencontrent dans tous les dialectes, avec valeur d'impératif (*Syst.*, II; 112-116): 2^e pers. pour les verbes de la 1^{re} classe, patient de 1^{re} pers. et agent de

2^e sing. et pl. pour les verbes de la 2^e classe. On trouve aussi chez Liçarrague une forme à patient de 1^{re} pl. et agent de 3^e pl.: *idoki gaitzate* "qu'ils nous mettent dehors!". Par leur structure, ce sont des formes nues d'indicatif présent. Les autres formes nues de ces deux séries ne sont pas employées, par exemple **sar dadi* ou **har deza*. Mais elles s'emploient quand elles sont pourvues de marques syntaxiques. *Sar adi* et *har nazak* ont dû signifier primitivement "tu deviendras entrant, tu entreras", "tu me feras pris, tu me prendras", avant de signifier "entre!", "prends-moi".

Sur les formes auxiliaires tirées du noyau *-ki -di*, v. plus bas.

On trouve chez Jean Etcheberri des formes nues d'impératif telles que *begira diezaguzu* "gardez-nous-le", *irakur diotzozu* "lisez-les-lui". Elles contiennent toujours un indice d'objet de référence ("à nous", "à lui"). Les formes courantes, les seules que l'on rencontre dans les textes du XVI^e siècle, ne contiennent pas de *d-* initial; la personne du patient (3^e) n'y est pas marquée: *enzun iazaduzu* (Dech.) "écoutez-le-moi", *egin ietzaguk* (Liç) "fais-les pour nous". Les formes à préfixe *d-* ont été faites à partir des formes régulières à préfixe de patient zéro. Beaucoup d'écrivains emploient aujourd'hui des formes d'impératif à préfixe *d-* telles que *ekar diezadazu* "portez-le moi" (Lafitte, § 593).

Axular emploie des formes de type *utzarazi diazaio* (p. 114) "il peut les lui faire passer"; elles sont tirées de la racine *za-* et n'ont pas le suffixe *-ke*. Elles contiennent toutes un indice d'objet de référence: *erran abal diazaio* (p. 34 et 82) "il peut (pourra) le lui dire"; *iguriki abal diazaizu* "il peut vous accorder un délai". Nous ne pouvons ici rechercher l'origine de ces formes, tirées de la racine *za-*, ni leur aire d'extension. Leur finale est certainement en relation avec celle de *dadukaio* "il peut le tenir" (v. Lafon, in *BSL*, 1970, 186-187).

Le biscayen, outre le futur composé ordinaire, qui est commun à tous les parlers basques, emploie aussi un autre type de futur, qui a la même signification et que l'on obtient en combinant avec le radical ou le participe passé l'indicatif présent de *egin*, qui, employé avec sa signification pleine, a valeur de futur: *galdu daik* "tu le perdras", *il aie* "ils te tueront"; la racine est ici réduite à *i*. *Libradu gagizuz*, qui appartient à la même série, est un impératif, qui signifie "délivre-nous" (Betolaza). Il pourrait signifier aussi "vous nous délivrerez". La forme correspondante, dans Liçarrague, est *delibra gaitzak* "délivre-nous". Elle a uniquement valeur d'impératif.

B 7, *sar bedi* (bisc. *bidi*) "qu'il entre!"; B' 7, *har beza*, bisc. *ar(tu) begi* "qu'il le prenne!"; *har ezak*, bisc. *ar(tu) egik* "prends-le".

Ces séries sont incomplètes. Elles ne comprennent dans la 1^{ère} classe, que des formes de 2^e pers., et, dans la 2^e, des formes de patient et agent de 3^e pers., et des formes de patient de 3^e et agent de 2^e.

C' 7, bisc. *eskondu nei* "je l'attraperais" (affirmation atténuée; un seul exemple, dans les *Refranes*): éventuel, v. *Syst.*, II, 78 et 83. Dans deux des *Refranes*, on trouve comme auxiliaire *leidi*, de la racine *aidi-* "pouvoir faire", qui est employée par Dechepare et Liçarrague pour suppléer l'absence des formes à suffixe *-ke* de *egin*: *ebagi leidi* "il pourrait bien le couper"; *artu leidi* "(si, à cause du nouvel ami, on reniait l'ancien, tôt ou tard) on subirait un dommage". Dechepare et Liçarrague n'emploient pas la racine *aidi-* comme auxiliaire.

Axular emploie des formes nues d'éventuel à objet de référence tirées de la racine transitive *za-* sans suffixe *-ke*, et qui font pendant au présent *utzarazi diazaio*: *egin liazaio* (305) "ils ne vous ne le feraient pas". On trouve dans le chap. 58 du *Guero*, dans la même phrase, une forme d'éventuel sans suffixe *-ke* coordonnée à une forme à suffixe *-ke*: *ihardets baliazazu midizina bat hartu nahi gabez eta midikua gana joan nahi gabez eztela sendatzen, mirets zenezake eta arrazoïñekin erran ziniazaio erhoa dela*, "s'il vous répondait qu'on ne guérit pas faute de vouloir prendre un remède et faute de vouloir aller chez le médecin, vous vous étonneriez et vous lui diriez avec raison qu'il est fou". On notera que la deuxième forme, sans suffixe *-ke*, est une forme à objet de référence.

D 7, *sar zedin* "il entra"; D' 7, *har zezan* "il le prit": indicatif aoriste: action passée considérée comme n'ayant pas occupé de durée. Oihenart traduit ainsi son prov. 253: *Hotzak maiatza hil zezan, eta ni ase nenzan*; "le froid fit mourir le mois de mai, et moi il me rassasia". La signification propre de la racine *za-* apparaît bien ici: "il le fit (rendit) mort, il me fit (rendit) rassasié". V. aussi le prov. 477: *bere burua gosez hil zezan* "il se fit mourir de faim", lit. "il fit sa tête (sa personne) morte". Ces formes étaient couramment employées au XVI^e et au XVII^e siècle. En biscayen, on employait *zidin*, *zezan*, et *zizan*, et aussi *egian*, *egia*: Refr. 535, on trouve *il egia* "il le tua" et *ase nenza* "il me rassasia".

b) formes à suffixe *-te, -ke*

A 8, *sar daite* "il entrera, il peut (pourra) entrer"; A' 8 *har dezake* "il le prendra, il peut (pourra) le prendre": indicatif futur et potentiel présent-futur (*Syst.*, II, 62-64). Formes couramment employées au XVI^e et au XVII^e siècle, à toutes les personnes.

La 2^e pers. du sg. de la série *sar daite*, à savoir *sar aite*, est employée dans le prov. bisc. 394 avec la valeur d'un impératif futur: *etxun aite* "couche-toi" (à un moment indéterminé de l'avenir): *Syst.*, II, 116-117; *BSL*, t. LXIII, 1968, 126-127.

B 8 (même référence que pour A 8). Les *Refranes* contiennent quelques impératifs à suffixe *-ke*, de 3^e pers. du patient et 2^e de l'agent, formés au moyen de la racine *gi-*: *il eikek* "tue-le". Jean Etcheberri emploie des formes comme *komppli zakek* "accomplis-le", *maita zakek* "aime-le": *zakek* est pour *ezakek*.

C 8, *sar leite* "il entrerait"; C' 8, *har lezake* "il le prendrait": *Syst.*, II, 81-83. Ce type est employé couramment par les écrivains basques du XVI^e et du XVII^e siècle, pour exprimer une éventualité ou une assertion atténuée. Les textes biscayens du XVI^e siècle n'en contiennent qu'une forme, à suffixe relatif: *salbadu leitekean* "qui pouvait être sauvé" (Betolaza).

D 8, *ahal sar zeiten* "il pouvait entrer"; D' 8, *ahal har zezakeen* "il pouvait le prendre": imparfait du potentiel (*Syst.*, II, 99-101). Ces formes, dont on n'a pas d'exemple dans nos textes biscayens, accompagnés de *ahal* ou de *ezin*, expriment une possibilité ou une impossibilité passée: *larga ahal zieitean gizon haur* (Liç., *Act.*, 26, 32) "cet homme pouvait être délivré" ("poterat"). *Nehor ezin sar zeiten templean* (*Ap.*, 15, 8) "nul ne pouvait entrer dans le temple". *Nehork ezin zeba zezakeen* (Marc, 5, 4) "personne ne le pouvait dompter".

c) formes à auxiliaire à noyau *-kidi-*

Elles sont employées (*Syst.*, II, 34-35) par Dechepare, Liçarrague, Axular et Oihenart, et sans doute par d'autres écrivains basques-français, comme suppléantes des formes à objet de référence de *daite*, qui ne sont attestées dans aucun de nos textes. Elles peuvent recevoir les suffixes *-n* et *-la* et le préfixe *bait-*. Elles ne servent jamais à exprimer un ordre, une fin ni une hypothèse. Elles sont tirées de la racine *di-*. Cette racine a fourni deux types de formes à objet de référence: l'une où la racine a disparu (Type *akio*, de **adikio*), l'autre (type *dakidio*) où elle a subsisté, mais où l'élément invariable *ki-* s'est séparé de l'indice à valeur de datif et a, suivant le terme de Schuchardt, sauté par-dessus la racine. De tels déplacements se sont produits ailleurs. Les formes comme *iazadazu*, *iezaguk* proviennent de **aza(k) idazu*, **eza(k) iguk*. En dehors de ces formes à l'objet de référence, on observe le déplacement d'un élément morphologique, un indice de pluriel, dans *dazkit* "je les sais", que l'on emploie dans certains parlers à la place de *dakitizat*: le suffixe de pluriel *tz* s'est inséré à l'intérieur de la racine *aki-* et s'est réduit à *z*.

Les formes de type **dakio-*, d'où la racine *di-* a disparu, ne sont jamais, de même que les formes de *di-* sans objet de référence, employées à l'état nu.

Seules font exception les formes à sujet de 2^e pers., de type *adi, akio, zaitetzte, zakitzat*. Par contre, les formes de type *dakidio* peuvent s'employer à l'état nu, à toutes les personnes. Elles expriment un événement à venir ou une possibilité. Axular emploie des formes à suffixe *-ke* tirées du noyau *-kidi-*; elles ont la même valeur que les autres.

A 9, *sar dakidio* "il peut lui entrer", il lui entrera". *Ni erhoa, zu jakintsu; beha enakidizu* (Dech., XII, 16), "je suis folle et vous êtes savant; je ne vous écouterai pas". *Eska dakidit errekiti* (Oih., pr. 514) "il te demandera du rôle". *Mundu oro eztakidik hura bezain balia* (Dech., I, 46) "le monde entier ne peut pas t'aider autant qu'elle".

C 9, *sar lekidio* "il lui entrerait: éventuel" (*Syst.*, II, 78): *Egiara baziniaki, urrikari nangidizu* (Dech., IX, 32), "si vous saviez la vérité, vous prendriez pitié de moi", litt. "je deviendrais pour vous objet de pitié". *Baldin imperfekt ezipagina, Zená ezlakidigu deus probetxa* (Liç., F 5v 35), "la Cène ne nous servirait de rien si nous n'étions imparfaits". *Ahaz lakidita haren begi polita?* (Oih., XIII, 57) "oublierais-je (ou pourrais-je oublier) son œil joli?", litt. "son œil joli pourrait-il me devenir oublié?". Axular emploie la forme à suffixe *-ke iduri lekidikezu* "il vous semblerait".

D 9, *sar zekidion* "il pouvait lui entrer": prétérit du potentiel (*Syst.*, II, 76-77). Liçarrague emploie dans trois passages, précédées de *ezin*, des formes de ce type, pour exprimer une impossibilité passée: *ezin minza zekidien* (Lc, 1, 22) "il ne pouvait parler à eux".

FORMES À AUXILIAIRE *-iro-*

On trouve parfois, chez Dechepare et (plus rarement) chez Liçarrague, et dans les poésies et les proverbes d'Oihenart, des formes auxiliaires de type *diro, liro, ziroen*, à la place de *dezake, lezake, zezakeen*. Elles sont, dans un petit nombre de passages de Liçarrague, pourvues du suffixe *-ke*; elles ont alors la même signification que les formes sans le suffixe. On trouve une fois *diro* et une fois *diroke* dans une poésie religieuse de Don Pedro de Ezcurra qui reçut le 1^{er} prix en 1609 dans un concours à Pampelune. Elle est écrite, dit Michelena (*TAV*, p. 117), dans le haut-navarrais méridional tel que l'on le parlait dans la partie centrale de la Navarre".

Des formes de ce type s'emploient, selon Bonaparte, en souletin (y compris le roncalais), en bas-navarrais oriental et dans une partie du bas-navarrais

occidental du Labourd. Le souletin actuel se sert couramment de *liro* ou de *liroke*, réduits dans la conversation courante à *lio*, *lioike*.

On ne sait pas si l'*i* de ce type de forme appartient ou non à la racine. Il figure aussi bien dans les formes du 1^{er} groupe que dans celles du 2^e. *Ikhus niro* peut signifier "il peut me voir" ou "je le verrais". Ce verbe n'a ni substantif verbal ni participe. Il n'a qu'un présent-futur, un éventuel et un imparfait. Il n'a pas de formes à objet de référence ni, du moins dans nos textes du XVI^e et du XVII^e siècle, de formes à patient pluriel. Il en est ainsi pour les formes employées aujourd'hui en souletin. Ce verbe pourrait avoir été primitivement un verbe causatif. Mais on ne voit pas de quel verbe simple il aurait été le causatif.

On peut ajouter aux formes à auxiliaire *iro-* le suffixe *-la* et le préfixe *bait-*. Les formes portant une marque syntaxique n'ont jamais valeur finale, sauf dans certains contextes.

A' 9, *har diro* "il peut (pourra) le prendre": possibilité ferme (comme *har dezake*) ou fait futur (*Syst.*, II, 44-45; 63). *Suiak bano gaizkiago erra diro gizona* (Dech., IV, 39) "il (l'amour) peut plus malignement que le feu brûler l'homme". Liçarrague écrit, Mt, 8, 2: *baldin nahi baduk, xahu ahal nirok*, "si tu veux, tu peux me nettoyer"; mais dans les passages correspondants de Mc (1, 40) et de Lc (5, 12), pour traduire la même phrase, il emploie *nezakek* au lieu de *nirok*. *Jaunztekoak eztiro eder ximinoa, baliz ere zetazkoa*. Oihenart traduit ainsi ce proverbe (261): "l'habit ne rend pas le singe beau, quoiqu'il soit fait de soie"; cette traduction montre bien le sens primitif de la racine *iro-*. V. plus haut la remarque à propos de *hil zezan*. *Minzo emeak bihotz gogorra bera diro* (Oih., pr. 318) "un parler doux est capable d'amollir un cœur dur". *Inzaur duenak jateko aurkit diro harri hausteko* (pr. 279) "celui qui a des noix à manger trouvera assez de pierres pour les casser".

C' 9, *har liro* "il pourrait le prendre, il le prendrait", équivalant à *har lezake*: éventualité; assertion atténuée (*Syst.*, II, 78 et 81-82). *Hor balego, gaztiga iro ihaurk bertze guzia* (Dech., XIII, 76) "tu châtierais toi-même tout autre, s'il se trouvait dans ta situation". *Bategatik sarri niro diren oroz arnega* (Dech., XII, 76) "à cause d'un être, je renoncerais vite à tout ce qui existe". Forme à suffixe *-ke* dans Liç., Jn, 5, 46: *baldin Moïses sinhesten bazindute, sinhets nindirokezue ni*, "si vous croyiez à Moïse, vous me croiriez".

D' 9, *har ziroen* "il pouvait le prendre": équivalant à *har zezakeen*: possibilité passée (*Syst.*, II, 76-78). Liçarrague emploie cette forme, toujours précédée de *ahal* ou de *ezin*, dans un petit nombre de passages. *Nehork ezin este-*

ka ziroen (Mc, 5, 3) "nul ne le pouvait lier"; on lit au verset suivant *nehork ezin zeba zezakeen* "personne ne le pouvait dompter".

Les formes à *-iro-ke-*, qui sont beaucoup plus rares, ont la même valeur que les formes sans le suffixe. Dans la même pièce de vers de TAV, on lit *eman diroke iltzea* (v. 65) "il peut donner la mort" et *gizonak bozik jan diro* (93) "l'homme peut le manger avec joie". Dans ces deux vers le choix de la forme a dû être dicté par le compte des syllabes. En 119 on a une forme à *dezake, dezake... bizi eman* "elle peut donner la vie", et en 64 une forme simple à suffixe relatif, *bademaken bizia* "qu'il peut donner la vie", qui est unique dans nos textes du XVI^e siècle.

La triade *diro/liro/ziroen* était encore en usage en souletin au XIX^e siècle. Le poète Etchahoun (1786-1862), de Barcus (Basse-Soule), s'en sert: *kübera dirok orano hartzia* "tu peux encore recouvrer ta créance"; *irus estima nirozü ene büria* "je m'estimerais heureux". Il emploie une fois une forme de prétérît, pourvue du suffixe *-la*: *senhar hil batek ziruala erho ahal emaztia* "(elle ne voulait pas croire) qu'un mari mort pouvait tuer sa femme". De nos jours seule subsiste la série de l'éventuel, *li (r) o*, qui équivaut au conditionnel présent du français. "Il peut le prendre", "il pouvait le prendre" se disent respectivement *hartzen ahal dü, hartzen ahal zian*. Les séries *diro* et *ziroen* constituent autant de cases vides. De plus, quand le patient est au pluriel, on emploie l'auxiliaire *za-*, non *iro-*: *har li(r) o*: "il le prendrait", mais *har litzake* "il les prendrait". Dans une chanson d'Etchahoun on trouve *litzakie kundena* "ils les condamneraient". Mais il existe les variantes *hintzakie kundena* "ils te condamneraient" et *hindio kundena* "il te condamnerait", signalés par J. Haritschelhar dans son édition critique et traduction des poésies d'Etchahoun.

ÉTAT ACTUEL DU SYSTÈME EN LABOURDIN ET EN BAS-NAVARRAIS

Quels sont les gains réalisés et les pertes subies depuis le XVII^e siècle parmi les formes composées sans marque syntaxique? Le prescriptif et le votif ont disparu. Seules subsistent en Haute-Soule quelques formes de votif, en très petit nombre. Les formes à noyau *-kidi-* ont complètement disparu. Le prétérît du futur *sartuko zen, hartuko zuen* est employé couramment aujourd'hui, dans les propositions indépendantes et principales, pour exprimer une éventualité passée. C'est un gain important.

Les deux tableaux ci-dessous présentent les formes composées sans marque syntaxique qui sont actuellement en usage en "navarro-labourdin littéraire" (cf. Lafitte, § 640 et 642).

FORMES COMPOSÉES ACTUELLES SANS MARQUES SYNTAXIQUES EN LABOURDIN ET BAS-NAVARRAIS

1^{ère} classeα) *auxiliaire "être"*

a) nues

1 sartzen	}	A		B		C	}	D	
2 sartu		da		zen					
3 sarturen									

b) plus suffixe *-teke*

4 sartzen	}	dateke		}	lizateke	}	zateken		
5 sartu									
6 sarturen									

β) *auxiliaire di-*

a) nues

7 sar	adi(2 ^e)		bedi			
-------	----------------------	--	------	--	--	--

b) plus suffixe *-teke*

8 sar	diteke			liteke		ziteken	
-------	--------	--	--	--------	--	---------	--

2^e classeα) *auxiliaire "avoir"*

a) nues

1 hartzen	}	A'		B'		C'	}	D'	
2 hartu		du		zuen					
3 harturen									

b) plus suffixe *-ke*

4 hartzen	}	duke		}	luke	}	zukeen		
5 hartu duke									
6 harturen									

β) auxiliaire *za-*

a) *nues*

7 har	ezak		beza					
-------	------	--	------	--	--	--	--	--

b) plus suffixe *-ke*

8 har	dezake				lezake		zezakeen	
-------	--------	--	--	--	--------	--	----------	--

γ) auxiliaire *-iro-*

a) *nues*

9 har	diro				liro		ziroen	
-------	------	--	--	--	------	--	--------	--

b) à suffixe *-ke* ont la même valeur que les précédentes

Plusieurs formes à suffixe *-ke* ont changé de valeur. Elles expriment la probabilité, la conjecture. Type A4, A' 4: *oraino ere orhoitzen dateke* "il s'en souvient probablement encore aujourd'hui"; *arrabots hori entzuten dukezu* "vous entendez sans doute ce bruit" (Lafitte, § 695, 2°). Type D 4, D' 4: *orhoitzen zateken* "s'il s'en souvenait sans doute"; *entzuten zinukeen* "vous l'entendiez sans doute" (Lafitte, § 699, 1°). Type A 5, A' 5: *sartu date* "il a dû entrer", *hartu duke* "il a dû le prendre" (Lafitte, § 701). Type D 5, D' 5: *sartu zateken* "il dut entrer", *hartu zuken* "il dut le prendre"; *nigar ederrik egin zukeen* "il dut beaucoup pleurer" (Lafitte, § 703). Type A6, A'6: *sartuko dateke* "il entrera sans doute"; *hartuko duke* "il le prendra sans doute" (Lafitte, § 706). Type D 6, D' 6: *sartuko zateken* "il serait probablement entré"; *hartuko zukeen* "il l'aurait probablement pris"; *baimena ukan balu, lan hori gogotik eginen zukeen* "s'il en avait eu la permission, il aurait probablement fait volontiers ce travail" (Lafitte, § 718).

C 5, *sartzen lizateke* "il entrerait"; C' 4, *hartzen luke* "il le prendrait". Irréel, hypothèse présentée comme exclue par la réalité: *joaiten balitz, jiten nintzateke* "s'il partait actuellement (mais en fait il ne part pas), je viendrais" (§ 715 et 716). Ce type est de moins en moins employé; on le remplace par C 8, C' 8, *sar liteke, har lezake*.

C 5, *sartu lizateke* "il serait entré"; C' 5, *hartu luke* "il l'aurait pris". Est souvent remplacé par D 3, D' 3, *sartuko zen, hartuko zuen*.

C 6, *sartuko lizateke* "il entrerait (dans l'avenir)"; C' 6, *hartuko luke* "il le prendrait". Hypothèse présentée comme pouvant se réaliser dans l'avenir: *bihar joanen balitz, jinen nintzateke*, "s'il partait demain, je viendrais" (Lafitte, § 718). Mais ces formes s'emploient très rarement; elles sont remplacées par C 8 et C' 8, *sar liteke, har lezake*.

On voit que l'opposition entre l'éventuel présenté comme possible dans un avenir plus ou moins éloigné et l'éventuel présenté comme impossible (irréel), qui était exprimée autrefois en basque au moyen de l'opposition d'aspect entre les auxiliaires, tend à s'effacer. Peut-être est-ce dû à l'influence du français, où seul le contexte permet de distinguer si *j'entrerais, je le prendrais* se rapportent au présent ou au futur et expriment une éventualité possible ou une éventualité présentée comme contraire à la réalité et qui ne peut pas se réaliser.

Toutes les formes composées à suffixe *-ke*, de même que les formes simples, sont dans l'ensemble employées moins fréquemment que les autres. Elles ont subi et subissent la concurrence de formes plus faciles à se rappeler ou à obtenir. On peut exprimer la possibilité et la probabilité au moyen des formes ordinaires de l'indicatif accompagnées de *ahal* "possible" et de *bide* "sans doute" (Lafitte, § 695, 2°, nota: 699 et 789). Au lieu de dire *ez daiteke ikus* "on ne peut pas y voir", *entzuten zinukeen* "vous l'entendiez sans doute", on peut dire aussi bien, et l'on dit souvent, *ez da ikusten ahal, entzuten bide zinuen*.

Si l'on compare le tableau actuel des formes verbales composées sans marque syntaxique, les unes non-pourvues, les autres pourvues du suffixe *-ke*, au tableau des XVI^e et XVII^e siècles, on constate qu'il n'a pas subi de grandes modifications extérieures, ni de bouleversement interne, mais que certaines formes ont changé de signification. Au lieu d'exprimer des nuances d'aspect, elles expriment la possibilité et la probabilité, c'est-à-dire une diminution dans la force de l'assertion. Aujourd'hui comme autrefois, le suffixe *-ke* ne joue aucun rôle syntaxique. Il ne sert pas à exprimer les articulations de la pensée, mais la façon dont le sujet parlant se représente les procès.

COMPORTEMENT SYNTAXIQUE, STRUCTURE ET DIATHESE DU VERBE BASQUE*

Nous voulons exposer ici le comportement syntaxique, la structure et la diathèse du verbe basque. La plupart des idées présentées dans cet article ont été déjà présentées par nous, d'abord dans *le Système du verbe basque au XVI^e siècle* (1944), puis dans deux articles de la revue *Eusko-Jakintza* (Vol. V, 1951, p. 93-103) et du *Boletín de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País* (VII, 1951, p. 13-24). Nous y avons joint quelques considérations nouvelles sur le rôle que le radical verbal, dérivé de la racine, nous paraît jouer dans la genèse de certaines formes verbales personnelles dont la structure diffère nettement de celle des autres, bien que leur comportement syntaxique soit le même. Nous avons été ainsi amené à modifier sur quelques points nos conceptions antérieures. Nous nous sommes efforcés de faire abstraction de toute idée préconçue, d'origine indo-européenne, caucasique ou autre, sur l'actif et le passif, le transitif et l'intransitif, et de tenir compte des observations présentées à propos de ces notions par M. Vendryes (*Le langage*, 1921, p.125, passage que nous avons cité dans notre *Système*, t. I, p. 16), puis, récemment, par M. E. Benveniste (*BSL*, t. XLVIII, 1952, fasc. 1, p. 52) et par M. A. Sauvageot (*BSL*, t. XLIX, 1953, fasc. 1, p. 107).

Bien que les formes verbales personnelles varient souvent beaucoup, dans le détail, d'un dialecte à l'autre, les traits essentiels de la structure du verbe et son comportement syntaxique sont les mêmes dans tout le domaine basque. Les formes, expressions et phrases citées ici sans indication d'origine appartiennent au labourdin littéraire moderne. D'autre part, comme les changements que le système du verbe a subis depuis le XVI^e siècle, époque des plus anciens textes, n'ont modifié en rien ni l'opposition qui le domine, ni le comportement syntaxique, c'est-à-dire la manière dont les formes verbales se construisent dans la phrase, nous citerons parfois des formes et des expressions de la vieille langue où certains traits archaïques se sont conservés ou apparaissent avec plus de netteté.

**BSL* L, 1954, 190-220

Traits fondamentaux de structure et de comportement syntaxique:

1° Le basque possède non seulement des formes qui contiennent un seul indice de personne (*je, tu, il, etc.*), mais aussi des formes qui en contiennent plusieurs. On y trouve, par exemple, des combinaisons équivalant à fr. *je te* (compl. indirect), *il lui; je le, je les, il te, tu me le, il le lui*.

2° Il existe une relation fonctionnelle entre les indices de personnes que contiennent les formes verbales et certains cas de la déclinaison:

Indices de sujet ou de patient: nominatif, ou, dans certaines conditions, partitif;

Indices d'agent: actif;

Indices de complément d'attribution ou d'objet de référence: datif.

3° Si l'on fait abstraction de l'impératif, qui occupe une place à part, les formes personnelles de tout verbe se répartissent en deux groupes qui s'opposent par leur structure. Cette opposition, qui domine le système du verbe, s'exprime d'une manière constante et rigoureuse par la forme des indices personnels de sujet (verbes de la 1^{ère} classe) ou de patient et d'agent (verbes de la 2^e classe). Elle s'exprime, en outre, assez souvent, mais non toujours, par le timbre de la voyelle qui, dans beaucoup de formes, précède la racine. Il existe donc deux types d'indices (ou affixes) personnels de sujet et de patient/agent. Les deux groupes de formes qu'ils caractérisent s'opposent très nettement par leurs significations. Les affixes personnels du 1^{er} type caractérisent le présent de l'indicatif et toutes les autres formes qui n'expriment ni l'éventualité ni le passé. Ceux du 2^e type caractérisent les formes qui expriment l'éventualité ou le passé. Le suffixe du passé ne peut figurer que dans des formes qui contiennent des affixes personnels du 2^e type.

Deux expressions basques illustrent d'une manière frappante le lien structural et sémantique qui existe en basque entre l'éventuel et le passé. Pour dire "le défunt un tel, feu un tel", le basque emploie le mot *zena*, qui signifie littéralement "celui qui était": *zen* "il était" peut aussi signifier "qui était" et se décliner comme un nom. On dit, par exemple, *Piarres zena* "feu Pierre", *Erretor zenaren* "du défunt curé". D'autre part, on a formé un adjectif signifiant "imaginaire" en ajoutant à la forme de suppositif éventuel *balitz* "s'il était" le suffixe d'adjectif *-ko*. Le proverbe biscayen n° 15 du recueil de 1596 dit: *Balitzko oleak burdiarik ez* "la herrería de si fuese no hace hierro", litt. "la forge de "si c'était" ne fait pas de fer". Dans cette phrase sans verbe, *oleak* "la forge" est à l'actif singulier, *burdiarik* "de fer" au partitif; *ez* est la négation. Il existe encore aujourd'hui des variantes de ce proverbe dans d'autres dialectes, par exemple en souletin: *balitzako eiberak eztizü ogirik ebaiten* "Le moulin imaginaire ne moud pas de blé"; *Balitzako* est une variante de *balitzko*, avec un

a de liaison; *eiberak* est l'actif singulier de *eibera* "moulin", *ogirik* le partitif de *ogi* "blé"; la phrase contient une forme verbale personnelle négative, *eztizü ehaiten* "il ne le moud pas". Azkue signale en mixain actuel et chez Haraneder, écrivain labourdin de la première moitié du XVIII^e siècle, le verbe *balizkatu* "supposer", formé à partir d'un adverbe *balizka* (non attesté), qui signifie littéralement "à la manière de si c'était", c'est-à-dire "d'une façon imaginaire, en imagination", et il existe en mixain l'adjectif dérivé *balizkako*, que Azkue traduit par "hypothétique".

La vieille langue possédait aussi un prescriptif et un votif (p. ex. "plût à Dieu qu'il fût!"), formés, comme l'éventuel, au moyen d'affixes personnels du 2^e type. Quelques personnes âgées emploient encore aujourd'hui, dans la Soule, certaines formes de votif (v. Lafon *Système*, I, p. 491-495). Aussi avons-nous écrit dans notre *Système du verbe basque* (I, p. 506-507) à propos de l'opposition entre les deux groupes de formes simples: "Le trait le plus frappant du système basque est que les formes exprimant un fait positif passé ne marchent pas avec celles qui expriment un fait positif présent ou à venir, mais avec celles qui expriment un fait éventuel, souhaité ou prescrit. En d'autres termes, un fait positif passé n'est pas mis sur le même plan qu'un fait positif, présent ou à venir, mais sur le même plan qu'un fait éventuel, souhaité ou prescrit: *zan*, *zen* "il était", appartient au même groupe de formes que *balitz* "s'il était", qui a servi à former l'adjectif *balizko* "imaginaire". Que peut-il donc y avoir de commun entre, d'une part, ce qui est passé, et d'autre part, ce qu'on envisage seulement comme éventuel, ce qu'on souhaite et ce qu'on prescrit? A mon avis, un caractère de non-réalité... Ce qui était ou fut n'est pas; l'imaginaire n'est pas; ce qu'on souhaite ou prescrit n'est pas. Selon le système basque, les procès sont rapportés à deux plans de pensée différents. La distinction des deux groupes de formes est relative à l'indice de réalité que l'esprit du sujet parlant confère aux procès. Cet indice ou coefficient peut être positif ou négatif". Nous terminions le chapitre d'où ces lignes sont extraites, par ces mots (p. 508): "l'opposition qui est au coeur du système basque est celle de l'être et du non-être".

Les formes composées se répartissent également en deux groupes, comme les formes personnelles simples des verbes auxiliaires qui servent à leur composition. *Sartu da* "il est entré", *ikusi du* "il l'a vu" expriment sans doute le passé, mais un passé projeté sur le plan du présent et qui a quelque chose d'actuel et de réel; *sartu zen* "il était entré, il entra", *ikusi zuen* "il avait vu, il le vit" expriment un passé qui n'a plus rien d'actuel, un passé mort.

Il n'est pas sans intérêt pour la linguistique générale de rappeler que M. Benveniste a signalé "une série assez longue de faits indo-européens qui révèlent une liaison structurale entre la fonction de l'optatif et celle du prétérit" (*BSL*, t. XLVII, 1951, 1^{er} fasc., p. 19; article des pages 11-20). Il se propose d'examiner ultérieurement "la nature sémantique de cette liaison" (p. 19, n. 1).

FORMES VERBALES NON PERSONNELLES
ET FORMES PERSONNELLES

Les verbes, en basque, ont des formes personnelles et des formes non personnelles. Chaque verbe possède de très nombreuses formes personnelles. Dans les dialectes basques-français, y compris leurs sous-dialectes du versant sud des Pyrénées, les formes non personnelles, pour la plupart des verbes, sont au nombre de trois: le participe passé, le radical verbal et le substantif verbal:

“marcher”: *ebili, ebil, ebilte*;

“entrer”: *sartu, sar, sartze*;

“voir”: *ikusi, ikus, ikuste*;

“prendre”: *hartu, har, hartze*;

“chanter”: *khantatu, khanta, khantatze*.

Le participe passé et le substantif verbal peuvent se décliner comme n'importe quel adjectif ou substantif. Le radical verbal qu'on appelle aussi infinitif indéterminé, ou encore infinitif radical, est indéclinable. Il est “la forme qui exprime l'idée verbale de la façon la plus indéfinie” (Pierre Lafitte, *Grammaire basque*, § 427, p. 201). Il exprime l'idée verbale pure et simple, sans détermination de mode ni de temps, et il peut être employé comme verbe ou comme nom. On lit chez le poète cizain Dechepare (XVI^e siècle): *Begiez ikus, ezin mintza, han dakusat nekia* (IV, 13) “la voir de mes yeux sans pouvoir lui parler, là je vois ma peine” (le poète aime une femme mariée). La première partie de la phrase, qui se compose de deux radicaux verbaux, *ikus* “voir” et *mintza* “parler”, accompagnées respectivement de *begiez*, instrumental pluriel, “avec les yeux”, et de *ezin*, négation marquant l'impossibilité, signifie littéralement “voir avec les yeux, ne pas pouvoir parler”. On lit dans *Piarres Adame* (ch. IV, p. 25) d'Elissamburu, écrivain labourdin du XIX^e siècle: *bazian aphurto bat han hari nintzela bil eta bil* “il y avait un petit moment que j'étais là, occupé à cueillir et à cueillir” (le narrateur, étant enfant, était monté sur un prunier pour voler des fruits): *hari* “occupé à”, *nintzela* “que j'étais”, *bil*, radical, “cueillir” (part. *bildu*, de **bil-tu*), *eta* “et”.

Le radical verbal est employé comme substantif dans des composés tels que *ikusmin* “désir (*min*) de voir”, *sorleku* “lieu (*leku*) de naissance” (*sor*, radical, part, *sortu* “né”). Il peut être employé aussi comme adjectif; alors il est toujours attribut, jamais épithète: *sar dadin* “qu'il entre” (subj.) signifie littéralement “qu'il devienne entré (ou entrant)”. D'autres emplois du radical verbal seront signalés plus bas.

Quand le participe passé est terminé par *n*, ce qui est le cas d'une quarantaine de verbes, il n'y a pas de radical verbal distinct du participe. Il en est de même pour un petit nombre de verbes dont le participe est terminé par *ki* ou par *o*. Les formes non personnelles sont alors au nombre de deux seulement: participe passé et substantif verbal:

- “rester”: *egon, egoite*;
 “donner”: *eman, emate*;
 “savoir”: *jakin, jakite*;
 “tenir”: *eduki, edukite*;
 “frapper”: *jo, jotze*.

Les dialectes proprement basques-espagnols, aujourd’hui, ne connaissent plus dans la conjugaison, la distinction du radical et du participe. Ils n’ont que deux formes non personnelles; le participe passé et le substantif verbal. Lorsque le radical verbal n’est pas distinct du participe, celui-ci cumule ses emplois propres et ceux du radical.

C’est sous la forme du participe passé que les verbes figurent dans les dictionnaires basques. Car cette forme est le plus souvent identique dans tous les dialectes, pour un verbe donné, tandis que celle du substantif verbal présente parfois des variations (p. ex. *emate, emate*; *jotze, jote, joite*).

La plupart des participes passés sont en *-tu* (devenu *-du* après *n* et *l*). Cette finale, d’origine romane, se rencontre non seulement dans des formes empruntées, comme *kreatu* “créé”, *pensatu* “pensé”, mais encore dans des formes proprement basques: *hartu* “pris”, *sartu* “entré”. Le radical se distingue alors du participe par l’absence de cette finale: *krea, pensa, har, sar*. D’un substantif ou d’un adjectif on peut tirer un participe passé en lui ajoutant la finale *-tu*: *haur* “enfant”, *haurtu* “tombé en enfance”; *garbi* “propre”, *garbitu* “nettoyé”. Le radical verbal, dans ce cas, n’est autre chose que le substantif ou l’adjectif lui-même. En d’autres termes, un substantif ou un adjectif peut être employé avec la valeur d’un radical verbal.

Les radicaux et participes de type ancien ont un *e* ou un *i* devant la racine. Si celle-ci se termine par une consonne, le radical se compose de la racine précédée de *e* ou de *i*, le participe passé contient en outre un *i* suffixé à la racine, et qui indique un état acquis (v. *Système*, II, p. (10-12). Si la racine se termine par une voyelle, il n’y a pas de radical distinct du participe comme mot indépendant. Le participe se termine alors par *n*, suffixe indiquant le passé et qui figure aussi dans les formes personnelles du passé. La voyelle initiale *e, i*, probablement la même qui figure dans certains substantifs comme *ibar* “vallée”, *ezur* “os”, sert sans doute, comme Schuchardt le supposait, à conférer le caractère nominal ou à le souligner (v. *Système*, II, p. 7-10).

Exemples: rac. *bil-* “marcher”, rad. *ebil* ou *ibil*, part. *ebili* ou *ibili*; rac. *go-* “rester”, part. *egon*; rac. *oa-* “aller”, part. *joan*, de *ioan*; rac. *kus-* “voir”, rad. *ikus* et *ekus*, part. *ikusi* et *ekusi*; rac. *ma-* “donner”, part. *eman*; rac. *aki-* “savoir”, part. *jakin*, de *iakin*.

Lorsque le radical verbal n’existe pas en fait indépendamment du participe, il a eu certainement autrefois une existence virtuelle, car il a servi à former

des dérivé: *iakiara* "sciemment, volontairement" (Liçarrague, *Hebr.* 10, 26) est tiré de *iaki-* comme *ahalara* "comme l'on peut" (Oihenart, *Prov.* 209) de *ahal* "possible, pouvoir (subst.)"; vieux bisc. *emai* "cadeau" est tiré du radical *ema-*; de même guip. *emakor* "fertile"; cf. *ekarkor* "fertile", tiré du radical *ekar* "porter, apporter".

Les formes personnelles des verbes basques sont les unes simples (on les appelle aussi formes fortes), les autres composées, ou périphrastiques. Les premières consistent en un seul mot. Les autres se composent d'une forme personnelle simple d'un verbe auxiliaire et d'une forme non personnelle du verbe principal: participe passé au nominatif indéfini (thème nu), ou un génitif (avec valeur destinative, en *-en* ou en *-ko*); radical verbal, s'il en existe un distinct du participe; substantif verbal pourvu du suffixe *-n* (inessif).

Les verbes auxiliaires sont au nombre de quatre: le verbe "être", le verbe "avoir", et deux autres verbes qui signifient proprement "devenir" et "faire". Dans tous les dialectes, et dès l'époque des plus anciens textes, la plupart des verbes ne possèdent que des formes composées, et certaines formes temporelles et modales sont toujours composées. En labourdin littéraire moderne, en dehors des auxiliaires, il n'y a plus que 8 verbes qui possèdent un nombre assez notable de formes simples effectivement employées. Dans le labourdin littéraire du XVI^e siècle, il y en avait près de 40. La conjugaison périphrastique a gagné beaucoup de terrain aux dépens de la conjugaison simple ou forte.

Dans tout dialecte basque, quand on connaît la conjugaison des auxiliaires, on sait conjuguer presque tous les autres verbes. Les formes composées de tous les verbes, y compris celles des verbes "être" et "avoir", s'obtiennent selon des règles simples. Mais les formes personnelles des auxiliaires sont très nombreuses; beaucoup d'entre elles ne se laissent pas prévoir exactement; certaines sont franchement anormales. On peut dire sans paradoxe que la conjugaison de presque tous les verbes basques est régulière, mais qu'elle se fait au moyen de quatre verbes qui présentent un grand nombre d'irrégularités.

EXEMPLES DE FORMES VERBALES PERSONNELLES APPARTENANT À DIVERS MODES ET TEMPS

Verbe "être" (part. et rad. *izan*, rac. *za-*)

a) Formes simples

Indicatif présent: *naiz* "je suis", *da* "il est".

Indicatif imparfait: *nintzen* "j'étais", *zen* "il était".

Suppositif éventuel: *banintz* "si j'étais", *balitz* "s'il était".

b) Formes composées

Formes de parfait: participe passé suivi des formes précédentes: *izan naiz* "j'ai été", *izan nintzen* "j'avais été, je fus", *izan banintz* "si j'avais été".

Indicatif futur: *izanen naiz* "je serai".

Subjonctif: formes du verbe "devenir" (rac. *di-*) précédées du participe: *izan dadien* "qu'il soit", litt. "qu'il devienne été (ou étant)", *izan zadien* "qu'il fût", litt. "qu'il devint été (ou étant)".

Verbe "rester" (part. et rad. *egon*, rac. *go-*)

a) Formes simples

Indicatif présent: *nago* "je reste", *dago* "il reste".

Indicatif imparfait: *nindagon* (vieux lab. *nengoen*) "je restais", *zagon* (v. lab. *zegoen*) "il restait".

Suppositif éventuel: *banindago* (v. lab. *banengo*) "si je restais", *balago* (Dechepare *balego*) "s'il restait".

b) Formes composées

Formes de parfait: même procédé de formation que pour le verbe "être": *egon naiz* "je suis resté", *egon nintzen* "j'étais resté, je restai", *egon banintz* "si j'étais resté".

Futur: même procédé de formation que pour le verbe "être": *egonen naiz* "j'entrerai", litt. "je suis pour être entré".

Subjonctif: même procédé de formation que pour le verbe "être": *egon dadien* "qu'il reste", litt. "qu'il devienne resté (ou restant)", *egon zadien* (v. lab. *egon ledin*) "qu'il restât", litt. "qu'il devînt resté (ou restant)".

Verbe "entrer", à conjugaison entièrement périphrastique (part. *sartu*, rad. *sar*, subst. verb. *sartze*).

Indicatif présent: *sartzen naiz* "j'entre", litt. "je suis en entrée".

Indicatif imparfait: *sartzen nintzen* "j'entrais", litt. "j'étais en entrée".

Indicatif futur: même procédé de formation que pour le verbe "être": *sartuko naiz* "j'entrerai", litt. "je suis pour être entré".

Suppositif éventuel: *sar banindadi* (v. lab. *sar banendi*) "si j'entrais", litt. "si je devenais entré (ou entrant)".

Subjonctif: même auxiliaire que pour le verbe "être", avec le radical: *sar dadien* "qu'il entre", litt. "qu'il devienne entré (ou entrant)", *sar zadien* (v. lab. *sar ledin*) "qu'il entrât", litt. "qu'il devînt entré (ou entrant)".

Formes de parfait: même procédé que pour le verbe "être": *sartu naiz* "je suis entré", *sartu nintzen* "j'étais entré, j'entrai", *sartu banintz* "si j'étais entré".

Verbe "avoir":

racine *du-*, souvent réduite à *u-*

(part. et rad. confondus; on se sert en labourdin moderne du part. du verbe "être".)

a) Formes simples

Indicatif présent: *dut* "je l'ai", *ditut* "je les ai", *du* "il l'a", *ditu* "il les a", *nauk* "tu (masc.) m'as", *nau* "il m'a".

Indicatif imparfait: *nuen* "je l'avais", *nituen* "je les avais", *zuen* "il l'avait", *zituen* "il les avait", *nindukan* "tu (masc.) m'avais", *ninduen* "il m'avait".

Conditionnel (appelé aussi potentiel éventuel): *nuke* "je l'aurais", *nituz-ke* (v. lab. *nituke*) "je les aurais", *luke* "il l'aurait", *lituzke* (v. lab. *lituke*) "il les aurait", *nindukek* "tu (masc.) m'aurais", *ninduke* "il m'aurait".

Suppositif éventuel: *banu* "si je l'avais", *banitu* "si je les avais", *balu* "s'il l'avait", *balitu* "s'il les avait", *baninduk* "si tu (masc.) m'avais", *banindu* "s'il m'avait".

b) Formes composées

Formes de parfait: s'obtiennent à l'aide du participe: *izan dut* "je l'ai eu", *izan nuen* "je l'avais eu, je l'eus", *izan banu* "si je l'avais eu".

Subjonctif: formes de l'auxiliaire "faire" (rac. *za-*) précédées du participe: *izan dezadan* "que je l'aie", litt. "que je le fasse eu", *izan dezan* "qu'il l'ait", *izan nezan* "que je l'eusse", litt. "que je le fisse eu", *izan zezan* "qu'il l'eût".

Verbe "voir": il suit aujourd'hui entièrement la conjugaison périphrastique.

(Part. *ikusi*, rad. *ikus*, subst. verb. *ikuste*).

Indicatif présent: *ikusten* plus présent de "avoir": *ikusten dut* "je le vois", *ikusten ditut* "je les vois", *ikusten du* "il le voit", *ikusten ditu* "il les voit", *ikusten nauk* "tu (masc.) me vois", *ikusten nau* "il me voit"; litt. "je l'ai en vue", etc.

Indicatif imparfait: *ikusten* plus imparfait de "avoir": *ikusten nuen* "je le voyais", litt. "je l'avais en vue".

Indicatif futur: *ikusiko* plus présent de "avoir": *ikusiko dut* "je le verrai", litt. "je l'ai pour être vu".

Suppositif éventuel: *ikusten* plus suppositif éventuel de "avoir": *ikusten banu* "si je le voyais", litt. "si je l'avais en vue".

Subjonctif: radical plus l'auxiliaire qui sert à former le subjonctif de "avoir": *ikus dezadan* "que je le vois", litt. "que je le fasse vu", *ikus nezan* "que je le visse", litt. "que je le fisse vu", *ikus zezan* (v. lab. *ikus lezan*) "qu'il le vît".

Conditionnel (appelé aussi potentiel éventuel): *ikus nezake* "je le verrais", *ikus lezake* "il le verrait", *ikus nintzakek* "tu (masc.) me verrais", *ikus nintzake* "il me verrait"; litt. "je le ferais vu", etc.

Formes de parfait: même procédé que pour le verbe "avoir": *ikusi dut* "je l'ai vu", *ikusi nuen* "je l'avais vu, je le vis", *ikusi banu* "si je l'avais vu".

COMPORTEMENT SYNTAXIQUE DES VERBES BASQUES

Pour comprendre la manière dont les verbes basques se comportent dans la phrase, il faut connaître la valeur de quatre cas de la déclinaison.

Le basque possède une déclinaison indéfinie, qui est indifférente au nombre, et une déclinaison définie, qui comporte un singulier et un pluriel. Les quatre cas qui nous intéressent ici, le nominatif, l'actif, le datif et le partitif, sont caractérisés par les suffixes suivants:

	décl. indéfinie	décl. définie	
		sg.	pl.
Nominatif	zéro	-a	-ak
Actif	-k	-ak	-ek
Datif	-i	-ari	-ei
Partitif	-ik	n'existe pas	

Le nominatif indéfini est identique au thème du mot (cas non marqué): *gizon* "homme, des hommes"; *harri* "pierre, de la pierre, des pierres". Nom sg.

gizona "l'homme"; *harria* "la pierre". Nom. pl. *gizonak* "les hommes", *harriak* "les pierres". Act. indéf. *gizonek* (avec un *e* intercalaire), *harririk*. Act. sg. *gizonak*, *harriak*. Act. pl. *gizonek*, *harriek*. Dat. indéf. *gizoni*, *harriri* (avec un *r* intercalaire). Dat. sg. *gizonari*, *harriari*. Dat. pl. *gizonei*, *harriei*. Partit. *gizonik* "d'homme, des hommes", *harririk* (avec un *r* intercalaire) "de pierre, des pierres".

C'est le nominatif, cas non marqué à l'indéfini, qui sert à désigner ou à présenter les êtres ou les objets: *Piarres* "Pierre", *ene semea* "mon fils". Un substantif ou un groupe nominal (substantif plus adjectif épithète) au nominatif peut s'employer sans verbe, comme prédicat: *egualdi pollita gaur* "joli temps aujourd'hui"; *bihar merkartua Saran* "demain, marché à Sare"; *mihi on bat* "(c'est) une bonne langue".

L'opposition fonctionnelle de l'actif et du nominatif est capitale en basque. Elle joue même dans des phrases sans verbe (voir notre article dans *BSL*, T. VLVII, p. 117-121). L'actif indique un être ou un objet qui exerce une action sur un autre, par opposition à cet autre, qui est au nominatif. Le premier peut être appelé agent, le deuxième patient. Le proverbe 81 du recueil d'Oihenart, publié en 1657, dit: *Beharrak zaharra merkatura*. Oihenart le traduit ainsi: "la nécessité fait aller le vieillard au marché". La phrase ne contient aucun verbe; *beharrak* est l'actif sg. de *behar* "nécessité", *zaharra* le nom. sg. de *zaha* "vieux, veillard", *merkatura* le latif sg. de *merkatu* "marché". Dans une chanson d'Elissamburu, un ivrogne s'écrie: *Zangoek amor bidean* "mes jambes fléchissent quant je marche"; *Zangoek* est l'actif pl. de *zango* "jambe"; *amor* "fléchissement" est au nom. indéf.; *bidean* est l'inessif sg. de *bide* "chemin" (litt. "dans le chemin"). Le proverbe 229 d'Oihenart est une phrase sans verbe, *Herrik bere lege, etchek bere aztura*, qu'il traduit ainsi: "chaque pays a sa loi, chaque maison a sa coutume". *Herrik* et *etchek* sont des formes d'actif indéf. (suff. -k), *lege* et *aztura* des formes de nom. indéf. (suff. zéro); *bere* est un génitif signifiant "de soi".

C'est le partitif, et non le nominatif, qui s'oppose à l'actif quand le mot qui désigne le patient doit suivre la déclinaison indéfinie et que la phrase est négative. Le proverbe 285, *Itsasoak adarrik ez*, qu'Oihenart traduit "la mer n'a point de branches", en ajoutant entre parenthèses "à quoi on puisse se prendre quand on se noie", se compose de l'actif sg. *itsasoak*, du partitif *adarrik* et de la négation *ez*.

Cela étant, ce qui caractérise le comportement syntaxique des verbes basques, c'est que si tous peuvent être accompagnés d'un substantif au nominatif (ou, dans certaines conditions, au partitif) ou d'un pronom au nominatif, les uns ne peuvent pas être accompagnés, en outre, d'un substantif ou d'un pronom à l'actif, tandis que les autres peuvent l'être. Les premiers, que nous

appellerons verbes de la 1^{ère} classe, désignent des états (“être”, “rester”), ou des changements d’état (“devenir”, “vieillir”, “s’approcher”) ou des mouvements dont quelqu’un ou quelque chose est animé (“aller”, “venir”, “marcher”, “descendre”, “suivre”), ou des activités comme “parler”, “s’apercevoir”. Les formes composées sont obtenues au moyen des auxiliaires “être” et “devenir”. Le substantif ou pronom au nominatif ou au partitif qui accompagne un de ces verbes est le sujet du verbe. Par exemple, le nom sg. *haurra* et le partitif *haurrik* de *haur* “enfant” peuvent figurer comme sujet dans les phrases suivantes: *haurra hemen da* “l’enfant est ici”, *hemen ez da haurrik* “ici il n’y a pas d’enfant(s)”, *haurra dabila* “l’enfant marche”, *haurra hemen egon da* “l’enfant est resté ici”, *haurra mintzatu da gizonari* “l’enfant a parlé à l’homme” (*gizonari*, dat. sg.), *haurra jarraiki da gizonari* “l’enfant a suivi l’homme” (litt. “par rapport à l’homme”).

Les formes personnelles de ces verbes contiennent toujours un indice personnel qui exprime la personne grammaticale du sujet. Cet indice est toujours un préfixe. Elles peuvent contenir en outre un suffixe personnel qui indique à qui ou à quoi le procès est destiné ou par rapport à qui ou à quoi il a lieu: *zaio* “il lui est”, en regard de *da* “il est”; *mintzatu zaio* “il lui a parlé”; *nagok* “je reste pour toi, par rapport à toi (masc.)”, en regard de *nago* “je reste”; *nagok aldean*, qu’on lit dans une chanson d’Elissamburu, signifie “je reste à côté de toi”, litt. “je te reste au côté” (*aldean* est l’inessif de *alde* “côté”).

Nous appellerons verbes de la 2^e classe ceux qui, comme “avoir”, “faire”, “voir”, “savoir”, “porter, apporter”, “frapper”, peuvent être accompagnés de deux substantifs ou pronoms, l’un au nominatif ou au partitif, l’autre à l’actif. Ils expriment des procès à deux pôles, comportant la distinction d’un agent et d’un patient, des actions exercées par un être ou un objet (agent) sur un autre être ou objet (patient). Le patient d’un verbe de la 2^e classe se met au nominatif ou au partitif, comme le sujet d’un verbe de la 1^{ère}; l’agent se met à l’actif. On dit, par exemple, *gizonak* (act. sg.) *ikusi du haurra* (nom. sg.) “l’homme a vu l’enfant”, *gizonak ez du haurrik* (partit.) *ikusi* “l’homme n’a pas vu d’enfant(s)”, *haurrak* (act. sg.) *ikusi du gizona* (nom. sg.) “l’enfant a vu l’homme”, *haurrak ez du gizonik* (partit.) *ikusi* “l’enfant n’a pas vu d’homme(s)”, *gizonak* (act. sg.) *eman du sagarra* (nom. sg.) *haurrari* (dat. sg.) “l’homme a donné la pomme à l’enfant”.

Les formes personnelles des verbes de la 2^e classe contiennent toujours deux affixes personnels, un préfixe et un suffixe, qui indiquent la personne grammaticale du patient et de l’agent: dans *dut* “je l’ai”, *duk* “tu (masc.) l’as”, *du* “il ou elle l’a”, *d-* indique le patient de la 3^e pers.; l’agent est indiqué respectivement par *-t* (1^{er} sg.), *-k* (2^e masc. sg.), et zéro (3^e sg.). Elles peuvent contenir en outre un suffixe personnel qui indique, comme dans les verbes de la 1^{ère} classe, le destinataire ou l’objet de référence: *dantak* “tu (masc.) me l’as”: *-d*, patient de 3^e pers.; *-t-*, “à moi”; *-k*, agent de 2^e masc. sg.

L'agent ou le patient d'une forme personnelle d'un verbe de la 2^e classe peut être indéterminé. Dans ce cas, il est toujours représenté dans la forme verbale par un indice de 3^e pers.; mais il ne peut être exprimé en dehors par aucun substantif ou pronom. Par exemple, dans l'expression *uria egiten du* "il pleut", *egiten du*, forme composée signifiant "il le (la) fait", est accompagné de *uria* "pluie", substantif au nom. sg. désignant le patient; mais aucun agent ne peut être exprimé en dehors de la forme verbale. L'expression signifie littéralement "il (indét.) la fait la pluie". Dans l'expression *neguak irauñ du* "l'hiver a duré", *irauñ du*, forme composée signifiant "il a duré", est accompagné de *neguak* "l'hiver", substantif à l'act. sg. désignant l'agent. Dans *irauñ du*, l'auxiliaire, *du*, qui contient un indice de patient de 3^e pers., signifie littéralement "il l'a"; mais ici aucun patient ne peut être exprimé en dehors de la forme verbale. On ne peut pas rendre exactement *irauñ du* en français, car notre verbe *durer* est intransitif; "durer" n'est pas conçu en français comme une action que quelque chose subit.

Aucune racine ne fournit à la fois des formes simples des deux classes. De plus, à une seule exception près, celle des verbes causatifs obtenus au moyen du préfixe *ra-*, aucun trait ne permet de déterminer si une racine doit fournir des formes de la 1^{re} classe ou des formes de la 2^e.

Les formes non personnelles des verbes basques, comme leurs formes personnelles, peuvent ou ne peuvent pas être accompagnées d'un substantif ou d'un pronom à l'actif suivant qu'ils appartiennent à la 2^e ou à la 1^{re} classe. On ne peut pas construire *egon* "resté" et *egoite* "rester", *erori* "tombé", le radical *eror* et le substantif verbal *erorte* "tomber; chute", avec un substantif ou un pronom à l'actif. Mais on peut le faire avec des participes passés, des radicaux ou des substantifs verbaux de la 2^e classe. *Nik egin lana* signifie "le travail fait par moi", *nik erran bezala* "comme j'ai dit", litt. "comme dit par moi". Soit la phrase suivante d'Elissamburu (*Piarres Adame*, fin du premier chapitre): *badaiteke nere memoriaak ezin bilduko dituen aski fidelki hark niri erran solas guziak nik zuri hitzez hitz errateko* "il est possible que ma mémoire ne puisse pas rassembler assez fidèlement tous les propos qu'il m'avait dits, pour vous les dire mot à mot". La seconde partie de la phrase signifie littéralement "pour dire (*errateko*, génitif à valeur destinative du substantif verbal) moi (*nik*, act.) à vous (*zuri*, dat.) mot à mot (*Hitzez hitz*) tous les propos (*solas guziak*, nom. pl., construit avec le substantif verbal *errateko* comme avec une forme verbale personnelle, à la façon d'un patient) dits (*erran*, part. passé au nom. indéfini) par lui (*hark*, act. sg. du démonstratif de 3^e pers.) à moi (*niri*, dat.). Le grand prosateur labourdin Axular écrit dans son *Guero* (1643, ch. XXXV, p. 363); *haragiak haragiaren benzutea, naturalezak naturalezaren azpiratzea, gaitz da*, "il est difficile de vaincre la chair par la chair, de dompter la nature par la nature". Chacun des substantifs verbaux *benzutea* et *azpiratzea*, qui

expriment les idées de vaincre et de dompter, est accompagné d'un complément au génitif, comme le seraient des substantifs ordinaires, et d'un complément à l'actif. Ce type d'expression fait penser à fr. *la prise de la ville par l'ennemi, la conquête de la Gaule par les Romains, l'achat de la maison par cet homme*.

Exemples de radicaux verbaux employés sans auxiliaire, avec un substantif ou un pronom à l'actif. On dit aujourd'hui couramment *zuhauk ikus* "voyez vous-même"; *zuhauk* est l'actif de *zuhau* "vous-même"; aucun patient n'est exprimé.

Dechepare écrit (I, 155): *orok egin orai penitentzia*: *egin* est le participe du verbe "faire"; le radical ne s'en distingue pas; il est accompagné de *orok*, act. de *oro* "tout", qui peut désigner une personne ou une chose; *penitentzia* est au nom. indéf.; *orai* signifie "maintenant". Il faut entendre "faisons tous maintenant pénitence", car il y a une forme personnelle à agent de 1^{re} du pl. dans le vers suivant, qui signifie "quand il le faudra, plus tard, nous n'aurons peut-être pas le temps". Les radicaux verbaux *kanta* et *dantza*, qui sont identiques aux substantifs signifiant "chant" et "danse", ont valeur d'infinitifs de narration dans ces deux vers du poète bas-navarrais Dibarrart (1838-1919): *konkorrek kanta, mainguek dantza* "les bossus de chanter, les boiteux de danser"; les deux substantifs sont à l'act. pl. Dans un autre contexte, ces deux radicaux verbaux pourraient avoir valeur d'impératif. La valeur modale d'un radical verbal employé sans auxiliaire dépend du contexte, des circonstances, de l'attitude du sujet parlant. Par lui-même il n'en a aucune.

Passage des formes verbales d'une classe à l'autre. Aucune forme personnelle simple de la 1^{re} classe, comme *doa* "il va", ne peut être transformée en une forme verbale de la 2^e. On peut toutefois former, à partir de la racine *oa*- "aller", au moyen du préfixe *ra*-, une racine à valeur causative, *roa*-, qui signifie "mener, emporter, porter", et qui ne fournit elle, en fait de formes simples, que des formes de la 2^e classe: *daroat* "je le mène, je l'emporte". Par contre, on ne peut obtenir aucune forme simple de la 1^{re} classe à partir d'une forme simple de la 2^e comme v. lab. *dakusat* "je le vois".

Il n'en est plus de même quand il s'agit de formes composées. Le changement d'auxiliaire permet de faire passer les formes verbales personnelles d'une classe à l'autre. *Joan* "aller" se conjugue le plus souvent avec le verbe "être" (1^{re} classe). Mais il peut se conjuguer aussi avec le verbe "avoir": on obtient alors des formes qui peuvent se construire avec le cas actif; elles expriment l'idée d'"emporter". *Ikusi* "voir" se conjugue le plus souvent avec le verbe "avoir" (2^e classe). Mais il peut se conjuguer aussi avec le verbe "être": on obtient alors des formes qui indiquent que l'agent est indéterminé, ou qu'il est identique au patient, ou qu'il n'y a pas d'agent du tout. Elles ne peuvent pas se

construire avec l'actif, car le verbe qui contient les déterminations personnelles ne peut pas se construire avec ce cas. Elles peuvent être accompagnées d'un complément à l'instrumental ou à l'ablatif, qui indique alors l'agent. Mais ce cas n'est pas en relation fonctionnelle, comme l'actif, avec un indice personnel contenu dans les formes verbales. En regard de *ikusi du* "il l'a vu", *ikusi da* signifie "il a été vu, on l'a vu, il s'est vu". Le procès n'a plus deux pôles définis et distincts l'un de l'autre. Les verbes qui n'ont que des formes composées peuvent en général se conjuguer avec les auxiliaires des deux classes: *sartu* signifie "entrer" ou "faire entrer, introduire" selon qu'il est conjugué avec "être" ou avec "avoir"; *hartu* et *hautsi* signifient respectivement "prendre", "casser", ou "se prendre, être pris", "se casser, être cassé", selon qu'ils se conjuguent avec "avoir" ou avec "être".

LES AFFIXES PERSONNELS DE SUJET ET DE PATIENT-AGENT

Les formes personnelles simples du verbe basque contiennent des affixes personnels qui indiquent:

s'ils sont préfixes:

- 1° la 1^{re} du sg.;
- 2° la 2^e pers. familière du sg., sans distinction de genres;
- 3° la 3^e pers., sans distinction de nombres;
- 4° la 1^{re} de pl.;
- 5° la 2^e pers. respect. du sg. ou la 2^e pers. du pl.

s'ils sont suffixes:

- 1° la 1^{re} du sg.;
- 2° la 2^e masc. du sg.;
- 3° la 2^e fém. du sg.;
- 4° la 3^e du sg.;
- 5° la 1^{re} du pl.;
- 6° la 2^e respect. du sg.;
- 7° la 2^e du pl.;
- 8° la 3^e du pl.

La 2^e pers. respect. du sg. est une ancienne 2^e pers. du pl. Aussi les formes qui l'expriment marchent-elles avec celles qui expriment la 1^{re} pers. du pl. Le même préfixe sert à la fois pour la 2^e respect. du sg. et pour la 2^e du pl. Pour distinguer celle-ci de celle-là, on a ajouté aux formes à préfixe de 2^e respect. du sg. un ou plusieurs indices de pluriel.

Zéro figure dans le tableau des préfixes et des suffixes personnels.

Comme on l'a dit plus haut, les formes simples des verbes basques peuvent contenir de un à trois affixes personnels qui sont en relation fonctionnelle avec des cas de la déclinaison:

Un: sujet (préf.): verbes de la 1^{re} classe.

Deux { sujet (préf.) et indice à valeur de datif (suff.): verbes de la 1^{re} classe;
patient et agent (un préf. et un suff.): verbes de la 2^e cl.

Trois: patient et agent (un préf. et un suff.), plus indice à valeur de datif (suff.):
verbes de la 2^e classe.

Certaines formes simples, qui servent à prendre à témoin une personne à qui l'on s'adresse et que l'on tutoie, contiennent en outre un suffixe de 2^e pers. du sg., masc. ou fém. suivant le sexe de cette personne. Ces formes, dites allocutives, contiennent un affixe personnel de plus que les formes non allocutives correspondantes, c'est-à-dire deux ou trois (1^{re} classe), trois ou quatre (2^e classe). Par exemple, en parlant à une femme que l'on tutoie, on ne doit pas dire *ikusi dut etchea* "j'ai vu la maison", mais *ikusi dinat etchea*: *dinat* contient les mêmes affixes personnels que *dut* "je l'ai", plus le suffixe *-n* de 2^e pers. fém. du sg. Les suffixes allocutifs ne sont en relation fonctionnelle avec aucun cas de la déclinaison.

Outre les affixes personnels, une forme verbale peut contenir: 1° un ou plusieurs indices de pluriel; 2° un préfixe ou un suffixe à valeur modale; 3° un suffixe indiquant le passé; 4° la particule affirmative *ba-* ou la particule négative *ez-*; 5° un préfixe ou un suffixe indiquant que la forme verbale appartient à une proposition subordonnée. Par surcroît, une forme verbale pourvue du suffixe de subordination *-n*, qu'on appelle suffixe relatif, peut se décliner, c'est-à-dire recevoir des suffixes casuels, comme un nom. Par exemple de *dugu* "nous l'avons", *dukegu* "nous pouvons l'avoir", on tire *dugun* "que nous avons", *dukegun* "que nous pouvons avoir", *duguna* "celui que nous avons" (nom. sg.), *dukeguna* "celui que nous pouvons avoir", *dugunaren* "de celui que nous avons" (gén. sg.), *dukegunaren* "de celui que nous pouvons avoir".

Les seuls affixes par la forme desquels se manifeste l'opposition qui domine le système verbal du basque sont les affixes personnels de sujet et de patient/agent. Des exemples de formes personnelles ont été donnés plus haut. Nous donnons ici les affixes, sans tenir compte des variantes telles que *d* au lieu de *t*, *nen-* au lieu de *nin-*, *-tzu* au lieu de *-zu*.

1) Verbes de la 1^{re} classe

Préfixes de sujet

(tableau I)

	1 ^{er} type	2 ^e type
1 s	<i>n-</i>	<i>nin-</i> , <i>nind-</i>
2 s	<i>b-</i> ; v. lab. et bsq.-esp. zéro	<i>(b)in-</i> , <i>(b)ind-</i>

3	<i>d-</i> ; <i>z-</i> (prov. de <i>d-</i>)	<i>z-</i> , bisc, zéro; <i>l-</i>
1 p	<i>g-</i>	<i>gin-</i> , <i>gind-</i>
2 r et p	<i>z-</i>	<i>zin-</i> , <i>zind-</i>

Les formes de 3^e pers. du pl. ne se distinguent de celles de 3^e pers. du sg. que par la présence d'un suffixe de pluriel: *doatzi* "ils vont", en regard *doa* "il va", *noa* "je vais", (*h*)*oa* "tu vas". On a introduit par analogie un suffixe de pluriel dans les formes à sujet de 1^{re} du pl. et de 2^e resp. du sg. Les suffixes de pluriel des verbes sont variés et diffèrent de ceux qui servent dans la déclinaison.

A date ancienne, le préfixe de 3^e pers., dans les formes d'imparfait, n'était pas *z-*, mais zéro. Cet état de choses s'est conservé en biscayen, où l'on dit *egoan* "il restait", *joan* "il allait", *etzan* "il était couché", au lieu de *zegoen*, *zioan*, *zetzan* en vieux labourdin. Comme Schuchardt l'a vu, *z-* n'était pas primitivement un indice personnel; il tire son origine du *z* de *zan*, *zen* "il était", où il appartient à la racine (v. *Système*, I, p. 384-386).

Les formes en *nind-*, (*h*)*ind-* sont rares dans les vieux textes. Le *d* n'est pas primitif; il résulte d'analyses fausses et d'extensions analogiques (v. *Système*, I, p. 383-384).

2) Verbe de la 2^e classe

La situation est plus complexe que dans les verbes de la 1^{re} classe. D'abord, chaque forme personnelle contient un indice d'agent et un de patient; l'un des deux est préfixe, l'autre suffixe. De plus, dans certaines formes du 2^e groupe (éventuel et passé), les indices ont une valeur opposée à celle qu'ils ont dans toutes les autres.

Une forme verbale ne peut pas contenir deux indices de 1^{re} pers. ni de 2^e pers. exprimant l'un le patient, l'autre l'agent. Toutes les autres combinaisons sont permises. On peut former, par exemple, les combinaisons correspondant à fr. *je te*, *tu me*, *il le*, *je vous*, mais non celles qui correspondent à *je me*, *je nous*, *tu te*, *nous nous*.

Les remarques concernant l'expression du pluriel du sujet dans des verbes de la 1^{re} classe s'appliquent aussi à l'expression du pluriel du patient dans ceux de la 2^e; les indices de pluriel sont ici des préfixes ou des suffixes. Quand la 3^e pers. du sg. de l'agent est exprimée par le suffixe zéro, pour indiquer que l'agent est à la 3^e pers. du pl., on ajoute au suffixe zéro un suffixe de pluriel, qui fait alors figure de suffixe personnel d'agent de 3^e du pluriel.

1^{er} groupe de formes des verbes de la 2^e classe.

(Tableau II)

Patient: préfixes du 1^{er} type des verbes de la 1^{re} classe (tableau I).

Agent: suffixes:

1 s	-t
2 m	-k
2 f	-n
3 s	zéro
1 p	-gu
2 r	-zu
2 p	-zue
3 p	-te, -e

2^e groupe de formes des verbes de la 2^e classe

Il y a lieu de distinguer à l'intérieur de ce groupe deux séries de formes qui s'opposent l'une à l'autre par leur structure:

nau "il m'a": *ninduen* "il m'avait";

dut "je l'ai", *du* "il l'a": *nuen* "je l'avais", *zuen* "il l'avait".

En biscayen, on a les formes suivantes, où la racine (*du-*) et les éléments composants apparaissent mieux:

nau, de **n-a-du*

dot, de **d-a-du-t*

dau, de **d-a-du*

ninduan (*nin-du-a-n*)

neuan, de **n-e-du-a-n*

euan, de **e-du-a-n*

Le préfixe *-n*, qui indique le patient dans *nau*, indique l'agent dans *nuen*, *neuan*. Dans cette dernière forme, le patient de 3^e pers. est exprimé par le suffixe zéro, qui, dans *nau*, exprime l'agent de 3^e pers. Le *z-* de *zuen*, non plus que celui de *zegoen* "il restait", n'est primitif (v. p. 18); il est analogue de celui de *zegoen*, *zetzan*, *zioan* (v. *Système I*, p. 386). On peut se demander s'il y exprime le patient, comme il exprime le sujet dans les verbes de la 1^{re} classe, ou bien l'agent, comme *n-* dans *nuen*. Quant à la forme biscayenne *euan*, où s'est conservé le type ancien, l'agent et le patient de 3^e pers. y sont tous deux exprimés par zéro. On peut se demander lequel des deux indices zéro exprime l'agent et lequel le patient. Contrairement à ce que nous avons exposé dans *Système du verbe basque*, nous pensons aujourd'hui que, dans *zuen*, *euan*, le préfixe (*z-*, zéro) indique l'agent, et que dans toutes les formes à

patient de 3^e pers. du 2^e groupe, l'agent est exprimé par un préfixe et le patient par le suffixe zéro. Ithurry était dans le vrai quand il disait que, dans ces formes d'imparfait et dans les formes du même genre, les préfixes personnels expriment ce qui en français est le sujet du verbe, soit intransitif, soit transitif (*Grammaire basque, dialecte labourdin*, 1895, §130), c'est-à-dire, en basque, le sujet (1^{re} classe) et l'agent (2^e classe). Lorsque le patient est à la 3^e pers. du pl., la forme contient un indice de pluriel: *zituen* "il les avait", avec le préfixe de pl. *-it-* comme dans *ditu* "il les a", bisc. littéraire *zituan* ou *zituazan* (2 indices de pl.), avec préfixe *z-* comme dans les autres dialectes, mais bisc. occid. *enuazan* (suff. de pl. *z*).

Les tableaux des affixes personnels des formes du 2^e groupe s'établissent donc ainsi:

a) Formes à patient de 1^{re} ou de 2^e pers. (tableau III).

Patient: préfixes de sujet du 2^e type des verbes de la 1^{re} classe (v. tableau I).

Agent: suffixes d'agent du 1^{er} groupe des verbes de la 2^e classe (v. table II);

b) Formes à patient de 3^e pers. (tableau IV).

Patient: suffixe zéro.

Agent:

1 s et 2 s: préfixes de sujet du 1^{er} type des verbes de la 1^{re} classe;

3; 1 p; 2 r et p: préfixes de sujet du 2^e type des verbes de la 1^{re} classe.

On a en v. labourdin *genduen* et en biscayen *genduan* "nous l'avions", avec préfixe d'agent *gen-*. Mais on trouve dans le sous-dialecte biscayen de Salinas des formes archaïques comme *geben* "nous l'avions", de **g-e-du-e-n*, en regard de *neben* "je l'avais", *eben*, "il l'avait", où le préfixe d'agent est *-g*, non *gen-*.

IMPÉRATIF

1) Verbes de la 1^{re} classe

Préfixes de sujet

2 s: en principe zéro: parfois *b-*.

2 r et p: *z-*.

Ces formes marchent avec les formes correspondantes de l'indicatif présent; elles leur sont parfois identiques. Quand la racine commence par une consonne, celle-ci est précédée d'un *a* dans ces formes d'impératif. Ex.: *oa*, *oha* (avec un *b* sans valeur morphologique) "va!", contre *hoa* "tu vas"; *ago* "reste!", contre *hago* "tu restes". Dans la vieille langue et dans les parlers du sud des Pyrénées, on dit *oa* et *ago* à l'indicatif et à l'impératif. *Zoaz* signifie à la fois "vous allez" et "allez!", *zaude* "vous restez" et "restez!".

Sujet de 3^e pers.: *b-*. Ce préfixe ne se rencontre qu'à l'impératif. De plus, que la racine commence par une voyelle ou par une consonne, il y a toujours un *e* ou un *i* entre le préfixe et la racine: *bioa* "qu'il aille!", *bego* "qu'il reste!", *bedi* (v. bisc. *bidì*), forme employée comme auxiliaire, litt. "qu'il devienne!", soul. *biáigü* "qu'il vienne!", en regard de *aigü* "viens!", forme identique à la racine.

2) Verbes de la 2^e classe

Les formes que l'on rencontre dans tous les dialectes et qui doivent être anciennes sont celles qui contiennent les combinaisons suivantes de personnes: patient de 1^{re} et agent de 2^e; patient de 3^e et agent de 2^e ou de 3^e.

Les formes anciennes à patient de 3^e et agent de 2^e sont obtenues en ajoutant les suffixes d'agent du tableau II à la racine précédée de *e* ou de *i*: v. lab. *ikusak* "vois-le", v. bisc. *ekark* "apporte-le", *egik* "fais-le", *emak* "donne-le", *jakik* "sache-le".

Les formes anciennes à patient et agent de 3^e sont obtenues en ajoutant le préfixe *b-* à la racine précédée de *e* ou de *i*; le suffixe est zéro. Ex.: v. lab. *bekusa* "qu'il le voie!" (l'*a* final n'a pas de valeur morphologique); v. bisc. *bekaz* "qu'il les apporte!" (pour **b-e-kar-z*, où *-z* est un indice de pl.).

On ne sait pas comment s'est constituée la conjugaison personnelle du basque. On ne peut que constater le rapport qui existe entre certains indices personnels et les pronoms personnels correspondants: *ni* "moi", *gu* "nous", *zu* "vous". On ne connaît pas avec certitude la forme primitive du pronom personnel de 2^e du sg., *hi*, *yi* ou *i* selon les dialectes. On ignore l'origine et la signification primitive de l'élément *-in-*, *-en-* qui figure dans certains indices personnels du 2^e groupe de formes. Toutes les parties du système verbal ne se sont sans doute pas constituées à la même époque. De multiples actions analogiques ont dû s'exercer: bien des réfections de formes ont dû avoir lieu. Quelques-unes sont manifestes; d'autres se laissent deviner; mais beaucoup de points importants restent dans l'ombre.

Nous voulons proposer ici une hypothèse sur l'origine des formes à sujet ou à patient de 3^e pers. du groupe "éventuel et passé" et de l'impératif.

Rappelons d'abord que presque toutes les racines verbales qui ont fourni des formes personnelles simples dûment attestées commencent par une consonne, et que le basque n'admet pas dans la même syllabe des groupes de deux consonnes, comme *ng*, *zd*, *dk*, *gb*, une voyelle doit souvent être intercalée entre le préfixe et la racine: *d-oa* "il va" (rac. *oa-*), *d-aki* "il le sait" (rac. *aki-*), mais *d-a-go* "il reste", *d-a-kar* "il l'apporte" (rac. *kar-*). Il y a plus. Une racine qui commence par une consonne ne fournit aucune forme, personnelle ou non, qui commence par cette consonne. Même quand le préfixe personnel est zéro, la racine apparaît précédée d'une voyelle: *ago* "reste!" (et aussi "tu restes" en v. lab. et en bsq. -esp.), bisc. *egoan* "il restait". Parmi les racines qui ont fourni des formes personnelles simples, très rares sont celles qui peuvent s'employer à l'état nu, sans préfixe ni suffixe, comme *oa* "va!", soul. *áigü* "viens!". Elles commencent par une voyelle et appartiennent à la 1^{re} classe. Une racine comme *aki-* "savoir", qui commence par une voyelle, mais qui appartient à la 2^e classe, n'est jamais employée à l'état nu.

Dans le basque historiquement connu, la voyelle qui précède la racine dans une forme personnelle simple ne caractérise pas cette forme au même titre que le type des affixes personnels (*Système*, I, p. 420 et 513). Il y a souvent flottement, et cela parfois chez un même auteur, entre *a* et *e* ou *i*. Des formes à voyelle *e* ont été remplacées ultérieurement par des formes à voyelle *a*: v. lab. *zegoen* "il restait", lab. mod. *zagon*. Au XVI^e siècle, *a* est, dans l'ensemble plus fréquent dans les formes du 1^{er} groupe, *e* et *i* dans celles du 2^e. On ne trouve jamais que *a* dans les formes du 1^{er} groupe des verbes *egon* "rester", *ebili* "marcher", *ikusi* "voir". Sans doute, les textes biscayens du XVI^e siècle ne sont pas riches en formes du 2^e groupe. Mais elles présentent toujours un *e* ou un *i*, tandis qu'il est rare qu'on y trouve *e* ou *i* dans des formes du 1^{er} groupe. D'autre part, deux faits frappent par leur constance. On ne trouve jamais que *a* à la 2^e pers. de l'impératif des verbes de la 1^{re} classe, et l'on ne trouve jamais que *e* ou *i* dans les formes de type *emak*, *ikusak* des verbes de la 2^e. La seule forme qui fait exception est *auk* "aie-le", qui peut fort bien venir de *euk*, attesté lui aussi. De plus, le préfixe de 3^e pers. *b-*, qui n'est employé qu'à l'impératif, est toujours suivi de *e* ou de *i*, même si la racine commence par une voyelle.

Cela étant, l'hypothèse que nous proposons est la suivante. A date ancienne, toutes les formes de 3^e pers. du sujet ou du patient qui appartiennent aujourd'hui au 2^e groupe ou à l'impératif, présentaient avant la racine la voyelle *a*, ou, si la racine commençait par une voyelle, ne présentaient aucune voyelle. Comme la voyelle *e* ou *i* figure à l'initiale du radical verbal, qu'il existe effectivement ou seulement en puissance, les formes à voyelle *e* ou *i* doivent avoir été tirées, par adjonction d'affixes personnels, du radical verbal, c'est-à-dire d'un dérivé de la racine qui pouvait être employé comme nom ou comme

verbe, tandis que les autres ont été obtenues à partir de la racine même. Ainsi, toutes les formes du 2^e groupe, plus les formes d'impératif à sujet ou patient de 3^e pers., étaient caractérisées par la présence de la voyelle *e* ou *i*, soit dans l'élément *-in-*, *-en-*, du préfixe personnel, soit immédiatement devant la racine. La voyelle *e*, *i* de l'élément *en-*, *in-* est-elle originairement identique à celle qui sert à former le radical, et, en ce cas, quelle est la signification de la nasale qui la suit? On ne peut répondre, pour le moment, à ces deux questions.

On trouvera ci-dessous quelques formes qui témoignent en faveur de cette hypothèse, et dont plusieurs sont employées encore aujourd'hui. On notera que, en biscayen, à l'imparfait de l'indicatif, les formes à sujet de 3^e du sg. ou à patient et agent de 3^e du sg. sont parfois mais rarement, identiques au participe passé, lorsque celui-ci est en *-n* (*joan* "il allait", *etzan* "il était couché", *eroan* "il l'emportait"). Le plus souvent, elles s'en distinguent par la présence d'une voyelle sans valeur morphologique, *a* ou *e*, entre la voyelle finale du radical et l'*n* qui exprime le passé.

Racine *oa-* "aller": part. *i-oa-n*; *d-oa* "il va", *d-oa-ke* "il peut (pourra) aller", mais bisc. *j-oa-n*, v. lab. *z-i-oa-n* "il allait", à côté de *z-oa-n*, qui doit être analogique de *d-oa*, v. bisc. *l-i-oa-ke* "il irait", v. lab. *b-i-hoa* "qu'il aille!" (l'*h* n'a aucune valeur morphologique).

Racine *go-* "rester": part. *e-go-n*; *d-a-go* "il reste", *d-a-go-ke* "il peut (pourra) rester" mais bisc. *e-go-a-n*, v. lab. *z-e-go-e-n* "il restait", *ba-l-e-go* (Dechepare) "il restait", *b-e-go* "qu'il reste!".

Racine *aki-* "savoir": part. *i-aki-n*, *j-aki-n*; *d-aki* "il le sait", *d-aki-ke* "il peut (pourra) le savoir", mais v. lab. *z-i-aki-e-n* "il le savait", prescriptif *albai-l-i-aki* (Dech.) "qu'il le sache!", *ba-l-i-aki* (Dech.) "s'il le savait", v. lab. *l-i-aki-ke* "il le saurait", *j-aki-k* "sache-le", *b-eki* (Oihenart, pour **b-e-aki*) "qu'il le sache!".

Racine *kus-* "voir": rad. *i-kus* et *e-kus* (Dech.), part. *i-kus-i*; v. bisc. *d-a-kus-a* (l'*a* final n'a pas de valeur morphologique) "il le voit", v. lab. *d-a-kus-ke* "il le verra", mais v. lab. *z-e-kus-a-n* "il le voyait", v. lab. *ba-l-e-kus-a* "s'il le voyait", v. bisc. *l-e-kus-ke* "il le verrait", v. lab. *i-kus-a-k* "vois-le", v. lab. *b-e-kus-a* "qu'il le voie!".

Racine *karr-* "apporter", v. lab. *e-kar*, part. *e-karr-i*; v. bisc. *d-a-kar* "il l'apporte", v. lab. *d-a-kar-ke* "il le porte", mais v. bisc. *n-e-karr-e-n* "je l'apportai", bisc. *e-karr-e-n* "il l'apportait", v. lab. *z-e-karr-e-n* "id.", v. bisc. *l-e-kar-ke* "il l'apporterait", v. bisc. *e-kar-k* "apporte-le", v. bisc. *bekaz* (pour **b-e-kar-z*) "qu'il les apporte!".

Racine *du-* "avoir": pas de rad. ni de part. attesté: **d-a-du* "il l'a", d'où bisc. *dau*, lab. *du*; mais bisc. occid. *euan* "il l'avait", de **e-du-a-n*, lab. *z-u-e-*

n "id.", de **z-e-du-e-n*; **l-e-du-ke* "il l'aurait", d'où bisc. *leuke*, lab. *luke*; **ba-l-e-du* "s'il l'avait", d'où bisc. *balen*, lab. *balu*; soul. *áilü* "plût au ciel qu'il l'eût!" repose sur **ai-l-e-du*; **e-du-k* "aie-le"; d'où *euk* (v. bisc. et Axular); **b-e-du*, **b-i-du* "qu'il l'ait!", d'où *beu* (Axular), *biu* (Liçarrague).

A date ancienne comme aujourd'hui, aucune forme, personnelle ou non, des verbes de la 1^{re} classe ne pouvait se construire avec le cas actif; leurs formes personnelles ne contenaient aucun indice qui exprimât un agent opposé à un patient, mais seulement un indice de sujet, préfixé. Par contre, toutes les formes personnelles ou non, des verbes de la 2^e classe pouvaient se construire avec le cas actif; chacune de leurs formes personnelles contenait un indice d'agent et un indice de patient.

Ni le jeu des affixes personnels ni le comportement syntaxique des formes verbales n'a changé. Mais beaucoup d'entre elles ont subi des modifications dans le détail de leur structure. La situation, à date ancienne, devait être la suivante:

Verbes de la 1^{re} classe:

1^{er} groupe, plus 2^e pers. de l'impératif: toutes les formes étaient obtenues à partir de la racine, avec voyelle "intercalaire" *a* si la racine commençait par une consonne (même si le préfixe de sujet était zéro).

2^e groupe, plus 3^e pers. de l'impératif: a) les formes à sujet de 1^{re} et de 2^e pers. étaient obtenues à partir de la racine, sans voyelle intercalaire, au moyen de préfixes de sujet de type *nin-*, *nen-* (préfixes du 1^{er} groupe, plus *e* ou *i*, plus *n*).

b) Les formes à sujet de 3^e pers. étaient obtenues à partir du radical verbal (racine précédée de *e* ou de *i*), au moyen de préfixes différents du préfixe *d-* du 1^{re} groupe, sans *n*.

Verbes de la 2^e classe:

1^{er} groupe, plus formes d'impératif à patient de 1^{re} pers., et 1^{re} subdivision (*a*) du 2^e groupe (patient de 1^{re} et de 2^e pers.): même structure que celle des formes correspondantes des verbes de la 1^{re} classe, avec, en plus, un suffixe d'agent; le patient était indiqué par un préfixe identique au préfixe correspondant de sujet des verbes de la 1^{re} classe. Dans toutes ces formes, le suffixe zéro caractérisait l'agent de 3^e du sg.; il en est encore ainsi aujourd'hui.

2^e subdivision (*b*) du 2^e groupe, plus formes d'impératif à patient et agent de 3^e pers. Toutes ces formes étaient obtenues à partir du radical verbal, au moyen de préfixes d'agent identiques à des préfixes de sujet des verbes de la 1^{re} classe. Le suffixe zéro y caractérisait le patient de 3^e pers.; il en est encore ainsi aujourd'hui. Seules faisaient exception les formes d'impératif à patient de

3^e pers. et agent de 2^e (type *ekark* "apporte-le"), que l'on obtenait en ajoutant au radical des suffixes d'agent identiques à ceux du 1^{er} groupe de formes, sans doute par analogie avec les formes d'indicatif (type *dakark* "tu l'apportes").

S'il en est ainsi, l'impératif, tel qu'il se présente à date historique, se compose de formes des deux groupes. Celles à sujet de 2^e pers. et celles à patient de 1^{re} pers. ont la même structure que des formes d'indicatif présent, ou leur sont même identiques. Un tel fait n'a rien de surprenant. En grec et en latin, certaines formes sont communes à l'impératif et à l'indicatif: *ἀγείτε, ἴτε; sequere*. L'impératif, suivant l'expression de Meillet (*Introduction*, p. 226), "exprime un commandement ferme et participe au sens affirmatif de l'indicatif". Que, par contre, en basque, les formes d'impératif à sujet ou patient de 3^e pers. marchent avec les formes du 2^e groupe, on ne doit pas non plus s'en étonner si l'on considère que le prescriptif, disparu aujourd'hui, appartenait à ce groupe, celui de l'éventuel.

Donc si notre hypothèse est juste, les formes à sujet ou patient de 3^e pers. qui expriment une éventualité, un vœu, une prescription, un ordre ou un passé mort, c'est-à-dire ce qui est mis sur un autre plan que le réel, reposent sur une forme non personnelle, le radical verbal. Les formes personnelles qui en sont tirées ont le même comportement syntaxique que lui.

Une question subsiste: pourquoi les préfixes personnels *n-*, *b-*, etc., qui indiquent le patient dans les formes du 1^{er} groupe, indiquent-ils l'agent dans les formes du 2^e ? Il nous est impossible, faute de documents historiques, de reconstituer la genèse des formes. Mais lorsque l'on compare *nekarren* "je l'apportai" à *nakar* "il m'apporte", et *neuke, nuke* "je l'aurais", *banen, banu* "si je l'avais", *neuan, nuen* "je l'avais" à *nau* "il m'a", il ne faut pas oublier que, dans les formes d'indicatif présent, *n-* est ajouté à la racine, par l'intermédiaire d'une voyelle intercalaire, tandis que dans les autres formes citées il est ajouté à un dérivé de cette racine (avec adjonction, s'il y a lieu, d'un suffixe ou d'un préfixe modal, ou du suffixe du passé). Les conditions d'emploi du préfixe *n-* ne sont pas identiques dans les deux cas. Il peut donc avoir des valeurs opposées, celle d'un patient dans un cas, celle d'un agent dans l'autre. Car le préfixe *n-*, pas plus qu'aucun autre élément morphologique, n'a de valeur par lui-même; il n'a qu'une valeur d'opposition. De plus, le radical des verbes de la 2^e classe est ambivalent sous le rapport de la diathèse. Ainsi, le radical *ikus*, qui signifie "vu" dans la forme *ikus ezak* "vois-le", litt. "fais-le vu", peut s'employer tout seul avec le sens de "voyons!" ou de "vois, voyez!". On peut employer le radical ou le participe en *-n* sans auxiliaire dans des expressions comme *emeki egin* "fais (ou faites) lentement!", *ezar hor* "mets (ou mettez) [le] ici!", où il a un sens actif. Mais *egin* et *ezar* ont un sens passif ("fait", "mis") quand ils sont employés avec un auxiliaire. Les dérivés et les composés nominaux que l'on forme à partir du radical peuvent avoir un sens actif ou

passif. Le suffixe *-garri*, qui exprime l'aptitude, sert à former, avec des substantifs, des adjectifs ou des radicaux verbaux, des adjectifs ou des substantifs dont les uns expriment l'aptitude à subir une action, les autres l'aptitude à l'exercer: de *nigar* "larme", *nigargarri* "lamentable"; du radical verbal *pitz* "allumer" (au propre et au figuré), *pizgarri* "qui sert à enflammer, à ranimer, stimulant"; de *izi* "effrayé", qui peut être employé aussi comme radical verbal, *izigarri* "effrayant"; de *egin* "faire" participe employé aussi comme radical verbal, *egingarri* "faisable"; du radical *ikus* "voir", *ikusgarri* "digne d'être vu"; du radical *ikhuz* "laver", *ikhuzgarri* "bassin pour laver". Il ne faut donc pas s'étonner que le suffixe de nom d'agent *-le*, bisc. *-la*, serve à former, à partir des radicaux, surtout de ceux à préfixe *e-* ou *i-*, des noms d'agent comme v. bisc. *ikuzla* "laveur, laveuse", *ikusle* "spectateur, témoin oculaire", *egile* "faiseur, agent, créateur" (mot tiré du radical *egi-*), *jakile* "témoin", litt. "personne qui sait", mot tiré du radical virtuel *jaki-* "savoir" (part. *jakin*) comme l'adverbe *jakiara* "sciemment, volontairement". Les explications que nous avons données dans *Système*, t. II, p. 31-32, de ce que nous pensions alors être une anomalie doivent être abandonnées, car elles portent à faux: les noms d'agent en *-le* ne sont pas tirés des racines, mais de radicaux verbaux qui, étant de diathèse ambivalente, peuvent avoir un sens actif. Les substantifs verbaux de la 2^e classe, qui sont tirés eux aussi de radicaux verbaux, peuvent avoir un sens nettement actif. Par exemple, *ikhuste* désigne la faculté de voir dans le passage suivant de Liçarrague: *ikhustea rezebitu dut* (Jn, 9, 11) "j'ai reçu la vue" (le texte latin dit *uideo*); *enzute*, tiré, comme *enzule* "auditeur", du radical *enzu-* (part. *enzun* "entendu"), désigne la faculté d'entendre dans l'expression *beharrri enzute gabeak* (Liç., e) 2 v) "les oreilles sans ouïe".

En considérant les racines verbales qui ont fourni des formes personnelles simples, soit de 1^{re} soit de 2^e classe, on voit qu'il n'en a été tiré directement que des formes proprement verbales. Leurs dérivés ou composés nominaux ne sont jamais formés à partir de la racine même, mais à partir du radical, qui en est lui-même dérivé et qui exprime l'idée verbale pure et simple, sans détermination de temps, de mode, ni (pour la 2^e classe) de diathèse.

Si, maintenant, on compare sous le rapport de la structure des formes personnelles simples de la 1^{re} et de la 2^e classe, on constate que les préfixes qui servent à indiquer le sujet dans celles de la 1^{re} classe (consonne, ou consonne plus *-in-*, suivant le groupe), formes d'où est exclue toute expression de la dualité agent-patient, sont employés pour exprimer le patient dans une partie des formes de la 2^e classe, celles à patient de 1^{re} et de 2^e pers. De plus, une forme à agent de 3^e pers. du sg. (suffixe zéro) ne se distingue d'une forme à sujet de 3^e du sg. que par son comportement syntaxique: *dakar* "il l'apporte" est fait comme *dabil* "il marche"; mais *dakar* peut se construire avec un nom à l'actif, *dabil* ne le peut pas. Tout porte donc à croire que la conjugaison "simple", de

type ancien, des verbes de la 2^e classe a été faite sur le modèle de la conjugaison des verbes de la 1^{re}, par adjonction de suffixes d'agent. Or dans cette dernière conjugaison, les formes de l'éventuel, du passé et de l'impératif à sujet de 3^e pers n'étaient pas obtenues à partir de la racine, mais à partir du radical. Il en a été de même dans les verbes de la 2^e classe pour les formes à patient de 3^e pers. du 2^e groupe. On a profité de ce que leur radical était ambivalent sous le rapport de la diathèse, et l'on s'est servi, pour y exprimer l'agent, des préfixes qui expriment le sujet dans le 1^{er} groupe de formes de la 1^{re} classe; la 3^e pers. du patient a été traitée comme personne non marquée. Seules font exception les formes d'impératif à patient de 3^e pers. et agent de 2^e, formes hybrides qui ont subi sans doute l'influence des formes d'indicatif (*ekark* "apporte-le", avec suffixe d'agent *-k* comme dans *dakark* "tu l'apportes").

Le tableau schématique ci-dessous montre comment les formes de la 2^e classe (colonne de droite) ont pu être faites sur le modèle de celles de la 1^{re} (colonne de gauche), par addition de suffixes d'agent, ou par conversion, sans modification de forme, des préfixes de sujet en préfixes d'agent. Les indices personnels d'agent sont ici en majuscules.

de la racine <i>torr-</i>	de la racine <i>karr-</i>
<i>nator</i> "je viens"	<i>nakar</i> "il m'apporte", d'où <i>nakarK</i> "tu m'apportes", etc.
<i>dator</i> "il vient"	<i>dakar</i> "il l'apporte", d'où <i>dakarK</i> "tu l'apportes", etc.
<i>nentorren</i> "je venais, je vins"	<i>nenkarren</i> "il m'apporta", d'où * <i>nenkarraKan</i> > <i>nen-</i> <i>karran</i> "tu m'apportas", etc.
du radical <i>etorr-</i>	du radical <i>ekarr-</i>
<i>etorren</i> , puis <i>zotorren</i> "il venait, il vint"	<i>ekarren</i> , puis <i>Zekarren</i> "il l'apportait, il l'apporta", d'où <i>Nekarren</i> "je l'apportai(s)", etc.
<i>letorke</i> "il viendrait"	<i>Lekarke</i> "il l'apporterait", d'où <i>Nekarke</i> "je l'apporterai", etc.
<i>betor</i> "qu'il vienne!"	<i>Bekar</i> "qu'il l'apporte!"

On voit la place que les formes de 3^e pers. (sujet, patient ou agent) occupent dans le système. Ces faits basques illustrent les considérations exposées par M. Benveniste sur "la situation très particulière de la 3^e personne dans le verbe de la plupart des langues" (*BSL*, t. XLIII, 1947, 1^{er} fasc., p. 4 et suiv.).

Cette personne est, dit-il (p.6), "la forme non personnelle de la flexion verbale". Elle est effectivement, dans plusieurs modes et temps de la conjugaison basque, la personne non marquée en ce qui concerne le sujet, le patient ou l'agent.

Dans les noms, c'est toujours le patient, et jamais l'agent, qui est exprimé par le cas non marqué, par le thème même du mot, par sa forme fondamentale. Ce même cas s'emploie pour présenter ou nommer un objet, et aussi pour indiquer le sujet d'un verbe qui ne connaît pas la distinction entre agent et patient. Le nominatif indique le sujet, sans distinction d'agent et de patient, là où il ne s'oppose pas et ne peut pas s'opposer à un actif. Corrélativement, les verbes qui ne peuvent se construire qu'avec le nominatif sont, pour ce qui est de la diathèse, étrangers aux notions d'actif et de passif. Le sujet d'une forme personnelle simple de la 1^{re} classe est présenté comme n'agissant sur rien ni personne d'autre et ne subissant l'action de rien ni de personne d'autre. Le procès n'a qu'un seul pôle. Cela étant, si l'on compare *haurra dakar* "il apporte l'enfant" et *haurra dator* "l'enfant vient", *haurrak dakar* "l'enfant l'apporte" et *haurrak ekarri* "apporté par l'enfant", on est amené tout naturellement à penser que la forme de 2^e classe *dakar* "il apporte" est construite passivement et signifie proprement "il est apporté [par lui]". La structure de cette forme apparaît comme passive. On peut superposer *dakar* à *dator*, *nakar* "il m'apporte" à *nator* "je viens", *nenkarren* "il m'apporta" à *nentorren* "je vins". *Nakar* et *nenkarren* doivent signifier proprement "je suis apporté [par lui]". "j'étais (je fus) apporté [par lui]". S'il en est ainsi, les formes de la 2^e classe qui sont tirées de la racine même, c'est-à-dire celles où le patient figure à la 1^{re} ou à la 2^e pers., ont une construction et une diathèse passives, étant entendu qu'elles ne s'opposent pas à des formes de construction et de diathèse actives existant par ailleurs dans la langue. "Apporter" est un procès à deux pôles, agent et patient, que la langue présente ici par le pôle du patient, comme une modification dont le patient est affecté par l'action de l'agent. Mais des formes comme *nekarren* "je l'apportai" et *ekarren* "il l'apporta" ne sont superposables à aucune forme de la 1^{re} classe, du même temps, à sujet de 1^{re} pers. On ne peut donc pas déterminer leur diathèse par comparaison avec des formes de la 1^{re} classe. Comme, d'autre part, les formes du 2^e groupe et de l'impératif à patient de 3^e pers. sont tirées du radical, et que celui-ci est ambivalent sous le rapport de la diathèse, on ne peut pas dire si ces formes, dont la signification n'a pourtant rien d'ambigu, sont passives ou actives, par exemple si *nekarren* signifie proprement "je [l'] apportai" ou "par moi [il] fut apporté": car le radical *ekar* peut signifier "apporté" ou "apporter".

Il ne faut pas confondre comportement syntaxique et structure ou diathèse. L'expression souvent employée "caractère passif du verbe transitif basque" recouvre des faits de divers ordres et parmi lesquels il importe de distinguer.

Elle s'applique légitimement à certains d'entre eux, non à tous. Le système du verbe basque, simple dans ses grandes lignes, n'est pourtant pas d'une seule pièce: il est fait de plusieurs systèmes partiels qui s'opposent entre eux soit par le comportement syntaxique, soit par la présence ou l'absence d'affixes personnels, soit par la forme de ces affixes soit par la base à laquelle ils s'ajoutent. Et les lignes qui partagent l'ensemble des formes selon ces diverses oppositions ne coïncident pas.

Le comportement syntaxique ne présente aucun flottement; l'emploi des divers types d'affixes personnels n'en présente pas davantage. La signification des formes personnelles n'est jamais ambiguë: le basque n'offre rien de comparable à skr. *váhati*, "qui peut se traduire également par lat. *uehit* (*aliquid*) et par *uehitur*" (Meillet, *Introduction*, p. 197). Une forme verbale personnelle de la 1^{re} classe exprime un procès qui ne peut pas être inversé. Une forme personnelle de la 2^e classe ne peut jamais exprimer deux procès inverses l'un de l'autre: *dakar* peut se traduire par *hic illud affert* ou par *illud ab hoc affertur* et exprime un seul procès. Les verbes qui expriment des procès à un seul pôle et ne peuvent pas se construire avec le cas actif ont une diathèse nécessairement indifférenciée. Ceux qui expriment des procès à deux pôles et peuvent se construire avec le cas actif ont une diathèse passive dans leurs formes à patient de 1^{re} et de 2^e pers. et une diathèse ambiguë dans celles à patient de 3^e pers., car ces dernières sont tirées d'un dérivé de la racine qui peut avoir un sens passif ou un sens actif.

PRINCIPES DU RÔLE SYNTAXIQUE DU VERBE EN BASQUE*

Du XVI^e siècle, époque des plus anciens textes, à l'époque actuelle, le basque a employé, et il emploie toujours, dans sa syntaxe les mêmes procédés fondamentaux et les mêmes marques. On ajoute certains préfixes et suffixes aux formes verbales personnelles pour marquer la subordination. Ainsi, aujourd'hui comme autrefois, on exprime les rapports exprimés en français par *que* (pronon relatif), *que* (conjonction de subordination), *si*, *parce que*, en ajoutant à *dugu* "nous l'avons" les suffixes *-n*, *-la* et les préfixes *ba-*, *bait-*: *dugu etxea* "nous avons la maison", *dugun etxea* "la maison que nous avons", *dugula etxea* "(il dit) que nous avons la maison", *badugu etxea* "si nous avons la maison", *baitugu etxea* "parce que nous avons la maison". On peut ajouter devant *baitugu* le mot *zeren*, qui n'est autre que le génitif de l'interrogatif *zer* et signifie proprement "pourquoi?" Mais on peut parfaitement s'en passer, tandis qu'on ne peut pas se passer du préfixe *bait-*. Autre fait important: aujourd'hui comme au XVI^e siècle, *dugun* peut se décliner: *duguna* "celui, ce que nous avons", *dugunaren* "de celui que nous avons", *dugunaren saltzea* "la vente de ce que nous avons".

Mais il s'est produit un changement notable qui, sans toucher aux constructions essentielles citées plus haut, a affecté à la fois la morphologie et la syntaxe: l'établissement d'un mode exprimant une fin, ou une volition, et rien d'autre, dans la conjugaison de tous les verbes, y compris "être" et "avoir". Ce mode, que l'on peut appeler subjonctif, est toujours composé. Il se forme à l'aide de deux verbes auxiliaires différents de "être" et de "avoir" et du suffixe *-n*. Par contre, les formes obtenues à l'aide des auxiliaires "être" et "avoir" et de ce suffixe ont toujours valeur d'indicatif. Au XVI^e siècle, *dugun* pouvait signifier "que nous avons" ou "(pour) que nous ayons la maison". "Il veut que nous ayons la maison" se disait au XVI^e siècle *nahi du dugun etxea*, mais se dit aujourd'hui obligatoirement *nahi du izan* (*ou ukhan*) *dezagun etxea: izan*

*BSL LXII, 1, (134-164)

(ou *ukhan*) *dezagun* signifie "(pour) que nous l'ayons", et rien d'autre; c'est une forme de subjonctif, qui s'oppose à *dugun* "que nous avons", forme d'indicatif.

Ce changement avait déjà commencé au XVI^e siècle; il a dû se terminer au XVII^e. Le bilinguisme, la coexistence du basque et de langues romanes possédant un subjonctif, présent et imparfait, distinct de l'indicatif, la connaissance du latin chez les lettrés en ont été certainement des facteurs importants. Les formes qui ont constitué ce nouveau mode existaient déjà, mais seulement dans la conjugaison composée; elles avaient déjà valeur de subjonctif, mais seulement dans certains types de phrase. De plus, les verbes "être" et "avoir" ne les possédaient pas. Leur affectation exclusive au mode subjonctif représente d'une part un gain de la conjugaison composée sur la conjugaison simple, sans auxiliaire, d'autre part un remaniement de la structure d'une partie du système verbal. Elle a entraîné des changements dans la syntaxe.

LES MARQUES SYNTAXIQUES FONDAMENTALES

Les formes verbales personnelles, qui peuvent déjà, en basque, contenir plusieurs indices personnels de valeurs diverses (sujet; patient et agent; personne de l'objet de référence), peuvent, à l'exception de celles de l'impératif, recevoir en outre des marques exprimant leur rôle syntaxique et indiquant la dépendance de la proposition où elles figurent à une autre proposition. Ces marques syntaxiques sont de nature et d'origine variées: deux suffixes, *-n* et *-la*, qui peuvent être suivis d'autres suffixes; deux préfixes, *ba-* et *bait*⁻¹. Les deux suffixes n'ont pas d'existence indépendante; ce sont des outils grammaticaux. Les deux préfixes sont des particules qui peuvent s'employer d'une façon indépendante. Le premier suffixe, qu'on appelle suffixe relatif, servait originellement, et sert encore dans beaucoup de cas, à faire d'une forme verbale personnelle un déterminant de substantif, comme un substantif au génitif. Ce suffixe est peut-être identique à l'*n* final du suffixe de génitif *-en*. Un substantif au génitif et une forme verbale à suffixe relatif ont un caractère commun: ils peuvent se décliner. On peut ajouter le suffixe du génitif singulier *-aren* à *dugun* "que nous avons" aussi bien qu'à *etxe* "maison": *etxearen saltzea* "la vente de la maison", *dugunaren saltzea* "la vente de celle (celui, ce) que nous avons".

¹ V. R. Lafon, *Le système du verbe basque au XVI^e siècle*, t. I, p. 454-459; 469; 476-474; 478-479; 489-491; "La particule *bait-* en basque; ses emplois morphologiques et syntaxiques", in *BSL*, t. LXI (1966).

Le suffixe *-la* est le même qui a servi à former les adverbes *nola* "comment?", *hala* "ainsi", *bertzela* "autrement", tirés de *no-* "qui?", *ha-*, thème du démonstratif de 3^e pers., *bertze* "autre". Il a dû servir primitivement à faire d'une forme verbale personnelle une sorte de complément circonstanciel de manière. La valeur originelle de ce suffixe est encore sensible dans cette phrase de Liçarrague: *ikhusten dute Iesus itsas gainez dabilala* (Jn, 6, 19) "ils voient Jésus cheminant sur la mer", "vident Iesum ambulans supra mare"; *dabila* signifie "il chemine", *dabilala* "lui cheminant". La même phrase peut servir aussi à rendre la phrase française "ils voient que Jésus chemine sur la mer". On est passé facilement de la première signification à la deuxième, du complément circonstanciel de manière, d'une sorte de gérondif personnel, à une proposition complétive.

Les deux préfixes qui jouent un rôle syntaxique existent dans la langue comme particules affirmatives. La particule hypothétique *ba-* était identique originellement à la particule affirmative *ba*. Ce *ba* est une forme réduite de *bai* "oui", à moins que *bai* ne soit dérivé de *ba*: *ba ahal* "sans doute oui"; *jimen da, ba* "il viendra, oui!" (v. Lafitte, *Gr. bsq.*, 359). *Ba*, dès les anciens textes, est souvent attaché comme "préfixe intensif" (id., 786) aux formes personnelles simples. On dit souvent *badut* au lieu de *dut* "je l'ai", pour exprimer la possession. Le vers de Dechepare *Nik zuri hon baderizut, gaitzi eztakizula* (XII, 44) peut signifier "oui, je vous aime, ne vous en offendez pas", ou si "si je vous aime..." L'intonation et la mimique ont dû servir à distinguer le *ba-* hypothétique du *ba-* affirmatif. De plus, on fait souvent précéder les formes à *ba-* hypothétique de la particule *baldin*, dont l'étymologie n'est pas claire: *baldin badut*, d'où parfois *balimbadut* "si je l'ai". Enfin, tandis que la négation *ez* ne peut pas s'ajouter à *ba-* affirmatif, elle s'ajoute à *ba-* hypothétique: *ez dut, eztut* "je ne l'ai pas", mais *ez badut, ezpadut* "si je ne l'ai pas". Quant à *bait*, sa valeur primitive de particule affirmative apparaît encore aujourd'hui dans des phrases exclamatives introduites par l'interjection *ala*: *ala baita dohatsua arima Jesusekin!* "ah! que l'âme est heureuse avec Jésus!" (Lafitte, 774). La négation de *baita* (pour **bait-da*) est *ez baita, ezpaita*.

Une forme verbale ne peut pas recevoir à la fois deux de ces marques syntaxiques. D'autre part, on ne peut rien insérer entre la marque syntaxique et la forme verbale. On ne peut pas reproduire exactement en basque la proposition française "parce que le père est malade"; *baita* "parce qu'il est" est indivisible. Il faut dire *aita eri baita*, littéralement "le père parce qu'il est malade".

Toute forme personnelle qui ne présente aucune marque syntaxique appartient à une proposition indépendante ou principale, et peut même, à elle seule, en constituer une. Mais la réciproque n'est pas vraie. Des formes per-

sonnelles marquées syntaxiquement peuvent, dans certaines conditions, être employées dans des propositions indépendantes ou principales. La prononciation des phrases diffère alors de ce qu'elle est lorsque ces formes sont employées dans des subordinées. De plus, elles n'ont jamais une valeur purement assertive. Soit la phrase interrogative *zombat aldiz ikusi du?* "combien de fois l'a-t-il vu?" Si l'on remplace *du* "il l'a" par sa forme relative, *duen*, on obtient deux phrases dont l'intonation diffère: une proposition interrogative indirecte dont la principale n'est pas exprimée: "(vous voulez savoir) combien de fois il l'a vu?"; une proposition exclamative constituant une phrase: "que de fois il l'a vu!"

Le basque emploie, aujourd'hui comme autrefois, et dans les textes littéraires et dans le parler quotidien, des propositions qui ne contiennent aucune forme verbale, et d'autres qui contiennent des formes verbales non-personnelles qui ne sont pas accompagnées comme d'habitude d'une forme auxiliaire personnelle. Ces propositions sont la plupart du temps des indépendantes ou des principales. Voir à ce sujet R. Lafon, *Remarques sur la phrase nominale en basque*, in *BSL*, t. XLVII (1951), p. 106-125, et P. Duny-Pétre, *Notes sur le parler populaire basque de Basse-Navarre orientale*, in *Gure Herria*, 1963, p.33-42. Nous ne dirons que quelques mots des propositions contenant une forme verbale non-personnelle. Dans les formes personnelles composées, le verbe principal, p. ex. "entrer", figure sous la forme du substantif verbal à l'inessif (*sartzen*), du participe passé nu (*sartu*) ou au génitif en *-en* ou en *-ko* (*sarturen*, *sartuko*), ou du radical, s'il est distinct du participe passé, *sar*. L'auxiliaire peut être omis, pour donner plus de rapidité à l'expression. Le radical, qui "est la forme qui exprime l'idée verbale de la façon la plus indéfinie" (Lafitte, 427), est à part. Il peut être employé sans auxiliaire avec valeur d'impératif, d'indicatif ou d'infinitif de narration. Il peut figurer dans certains types de subordinées (*eztakit nola sar* "je ne sais comment entrer"), mais il figure le plus souvent dans des indépendantes ou des principales. Les formes verbales réduites à *sartzen*, *sartu*, *sarturen* ou *sartuko* ne peuvent figurer que dans des indépendantes ou des principales, et elles ont toujours valeur d'indicatif. *Muthilek gure zerbitzutan deramate urthia; Soldata aphur bategatik hartzen pena handia* (Dech., I, 9-10), "Les serviteurs passent l'année à notre service; ils prennent beaucoup de peine pour de faibles gages". *Deramate* "ils la passent" est une forme simple; *hartzen* est pour *hartzen dute*. *Estaltzeko ez izanen ehonere lekburik. Agertzera nork eginen ordu hartan bathirik?* (I, 285-286) "Il n'y aura nulle part d'endroit pour se cacher. Qui se résoudra alors à se montrer?" Les formes complètes sont *ezta izanen, eginen du*.

MATÉRIEL MORPHOLOGIQUE DONT LA SYNTAXE BASQUE DISPOSE: LES FORMES VERBALES PERSONNELLES

Nous avons étudié dans le *Système du verbe basque* (1944) les principaux types de phrases basques en usage au XVI^e siècle. Notre objet essentiel était le verbe, et nous avons le plus souvent considéré à part les formes composées, à auxiliaire. Il convient maintenant de procéder à l'étude des phrases pour elles-mêmes. Nous tiendrons compte des articles que nous avons publiés depuis 1944. Ils n'ont pas modifié l'essentiel de nos idées, mais ils les ont complétées, précisées et corrigées sur quelques points. La syntaxe basque fait d'autre part l'objet de la 4^e partie de la *Grammaire basque* de P. Lafitte, qui a paru alors que notre livre venait d'être publié: l'exposé est clair et illustré de nombreux exemples, tirés de la langue littéraire et de la langue parlée. Enfin, quand on étudie aujourd'hui la vieille langue, il faut utiliser aussi les *Textos arcaicos vascos* de Luis Michelena (1964), dont la plupart proviennent du Pays Basque espagnol.

L'étude de la syntaxe basque, c'est-à-dire des différents types de phrases et de propositions, consiste essentiellement à étudier les conditions d'emploi et la valeur de certains préfixes et suffixes qui s'ajoutent aux formes verbales personnelles. Mais on ne peut pas étudier les marques syntaxiques, leurs rôles et leurs valeurs, sans considérer la structure du système des formes verbales auxquelles elles s'ajoutent et les oppositions qui le caractérisent. L'examen des anciens textes, écrits dans divers dialectes, et la comparaison avec les dialectes actuels permettent de se faire une idée assez précise et assez sûre de son état primitif. Le trait qui le dominait et le domine encore aujourd'hui est l'existence de deux grands groupes de formes caractérisés par le type des indices personnels de sujet (verbes de la 1^{re} classe, ou intransitifs) et de patient et d'agent (verbes de la 2^e classe, ou transitifs) qui s'ajoutaient, primitivement suivant des règles simples², à la racine ou au radical verbal, ce dernier étant pour tout un groupe de verbes la racine précédée de la voyelle *e*, souvent devenue *i*. La base du système primitif, qui apparaît encore clairement au XVI^e siècle, et qui est encore visible aujourd'hui, consistait en quatre jeux de formes dont le premier constituait à lui seul le premier grand groupe. Il ne comprenait que des formes d'indicatif présent et futur, plus celles de l'impératif des verbes de la 1^{re} classe à sujet de 2^e personne, qui sont même, dans certains dialectes, identiques à celles de l'indicatif. Le second grand groupe comprenait ce qui n'était pas indicatif présent ou futur exprimant une réalité: l'éventuel (présent ou futur), le prétérit (indicatif passé, ex-réel) et la 3^e personne du sujet, ou du patient et de

² V. Lafon, *BSL*, t. LI (1960), p. 217-219.

l'agent, de l'impératif³. On peut les appeler formes nues, car elles ne contiennent que des indices personnels, et celles de prétérit, en outre, le suffixe *-n* du passé.

La distinction du passé et du présent-futur à l'indicatif dans les formes simples s'exprime en basque, encore aujourd'hui, d'une façon très originale. Le suffixe du passé, *-n*, parfois précédé de *a* ou de *e*, ne peut pas figurer dans des formes qui contiennent des indices personnels du 1^{er} type et qui par suite expriment la réalité présente ou future. Il figure toujours dans des formes qui contiennent des indices personnels du 2^e type, et qui sont faites comme celles de l'éventuel.

Citons quelques exemples tirés de racines qui ont fourni des formes d'éventuel nu, ce qui est rare, même dans la vieille langue.

Rac. *ma-* "donner": *eztemayo* (Dech.) "il ne le lui donne pas"; *bemó* (Liç.), de **bemáyo*, "qu'il le lui donne!", *eztemayo* (Refr.) "il ne le lui donnerait pas".

Rac. *gi-* "faire", réduite souvent à *i* entre voyelles, en vieux biscayen: *dai* "il le fera"; *begi* "qu'il le fasse!", *lei* "il le ferait", *egian* "il le fit" (Liç. *zegian*); avec patient de 1^{re} du sg., (*obea*) *nai* "il me fera, me rendra (meilleur)"; *nen-gian* (*beargin*) "il me fit (ouvrier)".

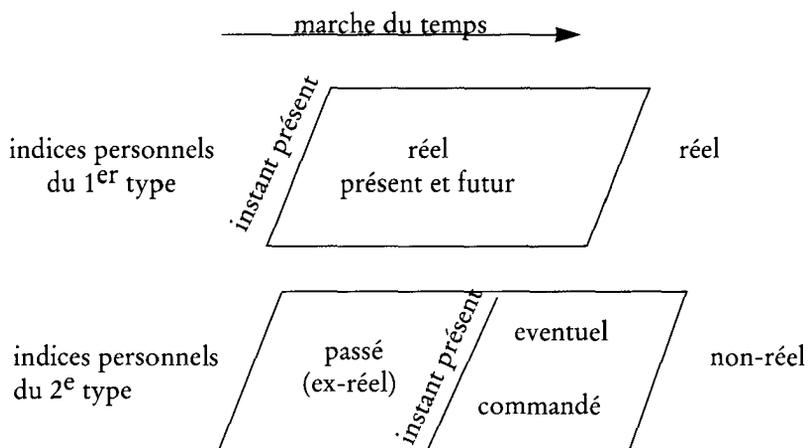
Rac; *-aidi-* ou *-idi-* "pouvoir faire": Dech. *daidi* "il peut le faire"; pas d'impératif; *ezin laidi* "il ne pourrait pas le faire".

A l'opposition des formes à indices personnels du 1^{er} type (*d-*; *n-*) et des formes à indices du 2^e type (*b-*; *l-*; zéro, *z-*; *nen-*)⁴ s'ajoute celle des formes tirées de la racine et des formes tirées du radical, qui, elle, n'est pas toujours observée. Toutes deux, mais surtout la première, expriment une pensée qui

³ L'impératif en basque mériterait une étude à part. Car les formes que l'on groupe sous ce nom ne sont pas toutes du même type. Mais nous ne nous en occuperons pas ici, car les formes dites d'impératif ne peuvent pas recevoir de marques syntaxiques et ne peuvent être employées que dans des propositions indépendantes ou principales. Sur l'emploi de l'impératif pour exprimer une hypothèse (cf. fr. "chassez le naturel, il revient au galop"), v. Lafitte, 867, 869, 889. — La 3^e pers. de l'impératif a ceci de particulier qu'elle exprime un ordre indirect, c'est-à-dire qui n'est pas donné directement par quelqu'un à celui qui doit l'exécuter.

⁴ Dans toute la conjugaison basque, sauf à l'impératif, la 1^{re} et la 2^e pers. du sg. pouvaient et peuvent encore aujourd'hui se tirer l'une de l'autre mécaniquement par simple permutation du préfixe personnel. Il en est de même pour la 1^{re} du pl. et la 2^e respectueuse du sg. (ancienne 2^e du pl.). A l'éventuel et au prétérit, les préfixes personnels de 1^{re} et de 2^e pers. du sujet ou du patient, de type *nen-*, *nin-*, (*h*)*en-*, (*h*)*in-*, *gen-*, *gin-*, *zen-*, *zin-* s'ajoutent à la racine. La 3^e pers. se forme autrement, à partir du radical: au prétérit, à l'aide des préfixes zéro ou *z-*; à l'éventuel, à l'aide du préfixe *l-*.

rapporte les procès à deux plans différents: d'une part celui de la réalité présente ou future (le présent et le futur ne sont pas distingués l'un de l'autre dans les formes simples), d'autre part celui de l'éventuel, du commandé et du passé. Ces deux plans peuvent être appelés plan du réel et plan du non-réel. Car l'éventuel (présent ou futur) est du non-réel à l'état pur; le commandé, à la 3^e personne, est du non-réel dont on veut la réalisation, qui est l'objet d'un "fiat"; le passé, celui qui est mort, qui n'a pas laissé de traces dans le présent, est du réel qui a cessé de l'être; c'est l'ex-réel. Cette opposition peut être illustrée par le schéma ci-dessous:



Cela étant, tout le système du verbe basque repose sur quatre formes fondamentales:

réel		non-réel	
indicatif prés./fut.		impératif éventuel (3 ^e pers.)	prétérit indicatif

Les grandes lignes du système sont nettes. Mais tous les verbes à formes simples n'ont pas dû posséder toutes les formes théoriquement possibles. L'éventuel nu, est, comme nous l'avons déjà signalé, rare, même dans la vieille langue. Toutefois, là où il n'est pas attesté, il a dû exister, au moins virtuellement, dans l'esprit des sujets parlants, car il constitue la base de l'éventuel à suffixe *-ke*, *-te*, et du suppositif éventuel. Ni **lego* "il reste (restera) éventuellement" **ni *leu*, **lu* "il l'a (aura) éventuellement" ne sont attestés. Mais leur existence, au moins virtuelle, est garantie d'une part par *legoke* "il resterait", *leuke*, *luke* "il l'aurait", d'autre part *baleu*, *balu* "s'il l'avait".

Le schéma qui suit, où, pour simplifier les choses, on ne cite que des formes de 3^e pers., donne une idée du système:

	gi- "faire" (en v. bisc.)		
<i>dai</i>	<i>begi lei</i>	<i>egian</i>	
		lab. <i>zegian</i>	
	go- "rester"		
<i>dago</i>	<i>bego *lego</i>	bisc. <i>egoan</i>	
		lab. <i>zegoen</i>	
	du, réduit à u entre voyelles, "avoir"		
<i>dau</i> (bisc.)	<i>beu</i>	<i>*leu</i>	<i>eban</i>
<i>du</i> (lab.)	<i>beu</i>	<i>*lu</i>	<i>zuen</i>

Ces formes signifient respectivement "il le fera", "qu'il le fasse!", "il le ferait", "il le fit"; "il reste", "qu'il reste!", "il resterait", "il restait"; "il l'a", "qu'il l'ait!", "il l'aurait", "il l'avait". On peut en tirer toutes les autres formes de la conjugaison en leur ajoutant divers éléments (v. Lafon, *Syst.*, I, 371):

1° à toutes les quatre le suffixe *-ke*, *-te*, qui indique une indétermination dans le procès (date, efficience, aboutissement)⁵;

2° à toutes, moins l'impératif, une marque syntaxique;

3° à celles d'éventuel les suffixes *ai-* et *albait-*, qui servent à obtenir des formes exprimant respectivement un voeu ou une prescription, et qui sont toujours employées, comme celle d'impératif, dans des propositions indépendantes ou principales. Elles ne peuvent recevoir aucune marque syntaxique. Le prescriptif a complètement disparu, sans doute au XVII^e siècle. Quant au votif, il n'en reste qu'un très petit nombre de formes, rarement employées, en souletin.

Si l'on tient compte des formes à suffixe *-ke* (*-te* ou *-teke* dans un petit nombre de verbes), on doit dire que le plan du réel contient aussi les réalités futures et les possibilités envisagées d'une façon ferme, et que celui du non-réel comprend non seulement les éventualités présentes et futures, mais encore les éventualités et possibilités passées.

Si on laisse de côté l'impératif, on a les formes suivantes:

<i>dagoke</i>	<i>lagoke</i>	<i>zagoken</i>
<i>duke</i>	<i>luke</i>	<i>zuken</i>

⁵ On peut se demander si les suffixes *-ke*, *-te* n'exprimaient pas primitivement une diminution dans la force ou la précision de l'assertion et ne seraient pas à rapprocher des suffixes diminutifs de noms *-ko*, *-to*.

Dagoke, souvent *dauke*, signifie "il peut rester, se trouver", "il restera" (v. *Syst.*, I, 145 et 155). Cette forme exprime une vérité intemporelle dans le proverbe 228 d'Oihenart. *Legoke* et *zegoken* ne sont pas attestés au XVI^e siècle. Mais *lagoke* "il resterait" et *zagoken* "il pouvait (ou devait) rester" existent en labourdin moderne. *Duke* pouvait autrefois signifier "il peut (pourra) l'avoir", "il l'aura" ou "il l'a (vérité intemporelle); aujourd'hui, lab. *duke* signifie "il peut (pourra) l'avoir", "il doit l'avoir" (probabilité), soul. *düke* "il l'aura" ou "il doit l'avoir". *Luke* signifie "il l'aurait"; dans la vieille langue, il signifiait aussi "il pourrait l'avoir". *Zuke(e)n*, dans la vieille langue, signifiait "il pouvait l'avoir" ou "il l'aurait eu"; lab. mod. *zuken* signifie "il pouvait l'avoir" ou "il devait l'avoir"; soul. *zükian* signifie "il l'aurait eu" ou "il devait l'avoir".

COMBINAISONS DES MARQUES SYNTAXIQUES AVEC DES FORMES VERBALES PERSONNELLES FONDAMENTALES ET LES FORMES À SUFFIXE *-KE*, *-TE*

Commençons par mettre à part les formes qui ne peuvent pas recevoir de marques syntaxiques et qui, par suite, ne peuvent s'employer que dans des indépendantes ou des principales. Ce sont, d'une part, comme nous l'avons déjà dit, celles d'impératif (nues ou à suffixe *-ke*, *-te*), celles de votif et de prescriptif, d'autre part les formes allocutives, c'est-à-dire celles qui servent à prendre à témoin la personne à qui l'on parle (v. Lafon, in *BSL*, t. LVI, 1961, p. 139-162). Cette règle n'est jamais violée à l'impératif, au votif et au prescriptif. En ce qui concerne les formes allocutives, elle n'est pas toujours observée aujourd'hui. Mais l'addition de marques syntaxiques à des allocutives est rare, surtout dans les dialectes basques-français, où elle est exclue des textes littéraires; elle n'a jamais lieu en souletin, où l'usage des formes allocutives est pourtant très développé. Dans l'ensemble du Pays Basque on la considère comme contraire à la norme. Citons un exemple. Lorsqu'on tutoie la personne à qui l'on s'adresse, on doit employer, aussi bien dans des productions littéraires que dans la conversation courante, *diagu* ou *dinagu*, suivant qu'elle est de sexe masculin ou féminin, au lieu de *dugu* "nous l'avons". Mais c'est à *dugu*, non à *diagu* ou à *dinagu*, que l'on doit ajouter les marques syntaxiques. Le même locuteur, parlant à une personne qu'il tutoie, doit dire *ikusi diagu* (ou *dinagu*) *etxea* "nous avons vu la maison", mais *ikusi dugu* *etxea* "la maison que nous avons vue". Ainsi, dans l'expression des relations syntaxiques, on n'indique pas le sexe de la personne à qui l'on s'adresse, si elle n'intervient pas dans le procès exprimé, et qu'elle soit seulement prise à témoin. On se borne alors, sans doute par raison d'économie, à exprimer le procès et la ou les personnes qui y sont effectivement impliquées.

Chacune des trois formes fondamentales autres que l'impératif, soit nues, soit pourvues du suffixe *-ke*, *-te*, peut recevoir un des deux préfixes ou des deux suffixes mentionnés plus haut et qui servent à indiquer le rôle de la forme verbale dans la phrase, c'est-à-dire le rapport de dépendance qui existe entre la proposition et le reste de la phrase. Parfois, l'addition d'une marque syntaxique ne modifie en rien la signification de la forme verbale; elle continue à exprimer une réalité présente ou future, une éventualité, un passé mort: *pena du* "il a de la peine", *uste dut pena duela* "je crois qu'il a de la peine"; *pena luke* "il aurait de la peine", *uste dut pena lukela* "je crois qu'il aurait de la peine"; *pena zuen* "il avait de la peine", *uste dut pena zuela* "je crois qu'il avait de la peine". Il en est ainsi souvent avec les suffixes *-n* et *-la*, et toujours avec le préfixe *bait-*. D'autres fois, dans certains contextes, l'addition de *-n* et de *-la* a pour effet de donner à la forme verbale une valeur finale: elle exprime alors une fin, une volition. Dans la vieille langue, *duen* pouvait signifier non seulement "qui a", "qu'il a", mais encore "qu'il l'ait", "pour qu'il l'ait"; on pouvait dire *pena duen gizona* "l'homme qui a de la peine", *eztut nahi pena duen* "je ne veux pas qu'il ait de la peine", *enuke nahi pena luen* "je ne voudrais pas qu'il eût de la peine". Enfin, le préfixe *ba-* "si", négation *ez ba-*, *ezpa-* "si... ne... pas" indique à la fois que la proposition est subordonnée à une autre et qu'elle exprime une hypothèse: *badu* "s'il l'a", *balu* "s'il l'avait éventuellement" (**lu* n'existe pas, mais sert de base à *balu* et à *luke* "il l'aurait"), *bazuen* "s'il l'avait dans le passé".

Dans les textes du XVI^e siècle, les marques syntaxiques se combinent aux trois formes fondamentales, réel (indicatif présent-futur), éventuel, (présent-futur) et ex-réel (prétérit de l'indicatif, à suffixe de passé *-n*), avec les valeurs suivantes:

	Simple énonciation d'un lien	Fin ou volition	Hypothèse
réel	<i>-n</i> , <i>-la</i> , <i>-bait-</i>	<i>-n</i> , <i>-la</i>	<i>ba-</i>
éventuel	id.	id.	id.
ex-réel	id.		id.

Une seule case est vide. Il n'y a pas de formes qui expriment proprement et uniquement une fin ou une volition passée. Les formes qui servaient à l'exprimer étaient, dans les textes du XVI^e siècle, les formes à suffixes *-n* ou *-la* de l'éventuel. On se servait de *pena luen* "qu'il eût de la peine" aussi bien avec *ez nuen nahi* "je ne voulais pas" qu'avec *ez nuke nahi* "je ne voudrais pas" ou avec *ez nuken nahi* "je n'aurais pas voulu". C'est que, dans le groupe du non-réel, certains phénomènes phonétiques ont créé une situation qui n'a pas sa pareille dans le groupe du réel. Dans celui-ci, *duen*, qui peut signifier "qui l'a" ou "qu'il ait, qu'il l'ait", s'oppose en tout cas nettement à la forme nue *du* "il

l'a". Il en est de même de *duela* "comme il l'a, qu'il l'a" ou "qu'il l'ait" (discours indirect ou souhait) en regard de *du*. Par contre, au deuxième groupe, comme le suffixe relatif est identique au suffixe du passé et que le basque n'admet pas les consonnes géminées, certaines formes se sont confondues, certaines oppositions ont été neutralisées (v. plus bas). Par suite, *nuen* pouvait et peut encore signifier non seulement "je l'avais", mais "que j'avais". Par surcroît, *nuen* était aussi la forme relative de l'éventuel **nu*, d'où l'on a tiré d'autre part *nuke* "je l'aurais" et *banu* "si je l'avais"; *nuen* forme d'éventuel pouvait signifier dans la vieille langue "que j'aurais (que j'ai ou aurai éventuellement)", "(pour) que je l'eusse". Ailleurs qu'à la 3^e pers. du sujet (verbes intransitifs) et à la 3^e pers. du patient et de l'agent (transitifs), le prétérit, sa forme relative et la forme relative de l'éventuel étaient identiques. Les formes qui suivent signifient respectivement:

1^{re} colonne: "j'étais, qui étais, qui serais (pour) que je fusse", "je l'avais, que j'avais, que j'aurais, (pour) que je l'eusse";

2^e colonne: 1° "il était, qui était, il n'était pas, qui n'était pas"; 2° "qui serait, (pour) qu'il fût"; 3° "il l'avait, qu'il avait, qui l'avait"; 4° "qu'il aurait, qui l'aurait, (pour) qu'il l'eût".

prét. et sa forme relative	{	<i>ninzén</i>	<i>zen</i> , nég. <i>etzén</i>
forme relative de l'év.			<i>lizén</i>
prét. et sa forme relative	{	<i>nuen</i>	<i>zuen</i>
forme relative de l'év.			<i>luen</i>

Ces formes du verbe "être" sont celles qu'emploie Liçarrague. Oihenart emploie *nintzan* et *lizan* en regard de *zen*. Dechepare, Liçarrague et Oihenart emploient à la 3^e du pl. *ziren* à l'indicatif, *liren* à l'éventuel.

Les formes de 1^{re} pers. de l'agent ou du sujet ont pour bases respectivement *nu-* (de **nedu-*) et *ninza-* (de la racine *za-*), d'où l'on a tiré d'autre part *nuke* "je l'aurais" et *ninzate* "je serais", ainsi que *banu* "si je l'avais" et *baninz* "si j'étais". Comme le suffixe du passé a la même forme que le suffixe relatif et que l'on ne peut pas ajouter l'un à l'autre, on obtient, à partir de ces bases, des formes à trois valeurs, *nuen* et *ninzan*, *ninzén* (de **ninzáen*). A la 3^e pers. les préfixes personnels diffèrent: *z-* au prétérit, *l-* à l'éventuel: *zuen*, *luen*. De plus, l'éventuel *lizén* du verbe "être", de **lizáen*, repose sur une autre base que le prétérit *zen*, qui ne se laisse pas analyser d'une façon certaine: on a *l-iza-* (que l'on retrouve dans *lizate* "il serait") en regard de *za-*; *zen*, nég. *etzén* provient de **zá-en*; guip. et bisc. *zan* provient de *za-n*. Le cas de *zen* en regard de *lizén* est unique.

Dans la vieille langue comme aujourd'hui, les suffixes *-n* et *-la* ne servaient jamais à exprimer une fin ou une volition quand ils figuraient dans des

formes des verbes “être” et “avoir” employées comme auxiliaires. Il en était également ainsi avec les formes du verbe auxiliaire *-iro-* “pouvoir faire”, qui est employé encore aujourd’hui en bas-navarrais occidental du Labourd, en bas-navarrais oriental, en souletin, et qui est aussi attesté en haut-navarrais méridional au début du XVII^e siècle (poésie récompensée à Pampelune en 1609).

Ce verbe se construit avec le radical verbal. Il est défectif. On ne connaît de lui que le présent-futur, l’éventuel et le prétérit. Il présente cette particularité curieuse qu’on peut employer ses formes à l’état nu ou avec le suffixe *-ke* sans que leur valeur change. En souletin actuel comme dans le dialecte de Dechepare au XVI^e, *har liro* et *har liroke* ont la même signification, “il le prendrait”.

Aujourd’hui comme autrefois, les marques syntaxiques *-n*, *-la*, *bait-* peuvent s’ajouter aux formes à suffixes *-ke*, *-te*. Les deux premières n’expriment alors jamais une fin ni une volition, sauf dans des cas très rares où cette idée est suggérée par le verbe de la proposition principale. Liçarrague, *Act.*, 7, 40, rend un subjonctif présent du français et du latin par un présent à suffixe *-ke* pourvu du suffixe *-n*: “fac nobis deos qui praecedant nos”, “fais-nous des Dieux qui aillent devant nous”, *egin ietzaguk gure aintzinean dobazken Iainkoak*. Mais il ne faut pas croire que Liçarrague sentait la forme basque comme un subjonctif. Elle signifie “qui peuvent marcher, pourront marcher, marcheront”. Elle peut prendre ici une valeur finale parce qu’elle est le déterminant d’un substantif construit avec un impératif. Duvoisin, qui a traduit la Bible en labourdin au milieu du XIX^e siècle, aurait pu se servir de la forme *doazken*, qui existait alors et existe encore aujourd’hui. Il s’est servi d’un indicatif futur composé, du type courant: *gure aitzinean goanen diren jainkoak egizkigutzu* “faites-nous des dieux qui iront devant nous”.

Bait- ne sert jamais à exprimer une fin ni une volition. Toutefois la combinaison de *non* “où?” employé avec la valeur de la conjonction de subordination fr. “de sorte que” et du présent à suffixe *-ke* pourvu du préfixe *bait-* sert parfois à rendre fr. “pour que, afin que”, lorsque la principale exprime un ordre, ou une manifestation de la volonté, ou une nécessité. On lit dans Liçarrague, 1 *Cor.*, 9, 24, *hala laster egizue non har baitezakezue* “courez tellement que vous l’empoigniez” (version protestante), “sic currite ut comprehendatis”; la phrase basque signifie litt. “courez ainsi de manière que vous pouvez le prendre (ou pourrez le prendre, ou le prendrez)”. C’est l’impératif *egizue* qui confère à *baitezakezue* une nuance finale. Liçarrague emploie cette construction dans quelques passages; ils sont cités dans *Syst.*, I, 119, 155, 183, 319. Dechepare aussi, en XII, 54 (cf. Lafon, in *BRSVAP*, VIII, 1952, 172). Par contre, dans deux passages de Liçarrague cités dans *Syst.*, I, 306 et 309, la forme à préfixe *bait-* et suffixe *-ke* traduit un indicatif; elle n’a pas valeur fina-

le; elle exprime simplement un fait qui résulte d'un autre, parce que la principale n'exprime ni ne suggère aucune volition ni nécessité: *hala non seguranza-rekin erran ahal baitezakegu* (Hebr., 13, 6) "de telle sorte que nous pouvons dire avec assurance"; *non nehork ezagut ahal baitezake* (D 4r 16) "(si fait-il) tellement qu'on peut connaître..." Duvoisin, 1 *Cor.*, 9, 24, emploie un indicatif futur, et supprime par suite toute idée de fin: *haletan laster egizue beraz, non atzemanen baituzue* signifie exactement "courez donc ainsi, de manière que vous l'attraperez". La construction avec valeur finale employée par Dechepare et Liçarrague n'est plus en usage aujourd'hui. L'autre l'est encore.

ETABLISSEMENT D'UN SUBJONCTIF DISTINCT FORMELLEMENT DE L'INDICATIF

Le basque, pour se donner un subjonctif distinct de l'indicatif, s'est servi de l'opposition d'aspect qui existait entre les verbes qui étaient employés comme auxiliaires. "Être" et "avoir" expriment des procès qui ne comportent pas de terme, tandis que *di-* "devenir", *za-* "faire" et *gi-* (en bisc.) "faire", qui doublent, expriment des procès que l'on se représente comme aboutissant à un terme. Dans la vieille langue, tandis que *sartzen den* ne peut signifier que "qui entre, qu'il entre (indicatif)", *sar dadin* peut signifier non seulement "qui devient (deviendra) entré, qui vient (viendra) à entrer, qu'il vient (viendra) à entrer", mais encore "(pour) qu'il entre". Dans la première acception, *sar dadin* peut se décliner, comme *sartzen den*; dans la seconde, il ne le peut pas.

Dans tous les textes du XVI^e siècle que nous avons étudiés dans notre livre de 1944, *den* peut signifier "qui est, qu'il est" ou "qui soit, qu'il soit", *dela* "comme, tandis qu'il est; qu'il est" ou "qu'il soit". Aujourd'hui, sauf dans quelques expressions toutes faites, *den* signifie toujours "qui est, qu'il est". Si l'on veut dire "qu'il soit", il faut employer la forme composée *izan dadin*, qui est un subjonctif et signifie uniquement "qu'il soit". *Dela* signifie la plupart du temps "qu'il est, tandis qu'il est", rarement "qu'il soit" (exprimant un ordre dans le discours indirect ou un souhait). Si l'on veut rendre sans équivoque cette dernière idée, il faut employer *izan dadila*, qui est, comme *izan dadin*, un subjonctif et n'a que cette valeur. Jusqu'à plus ample informé, c'est dans la *Doctrina cristiana* de Betolaza, en biscayen, qui a paru à Bilbao en 1596, que l'on trouve pour la première fois des formes de subjonctif à auxiliaire *di-* du verbe "être". On y lit p. 94 *dignu izan gaitean* "por que seamos dignos", "pour que nous soyons dignes", dans une proposition subordonnée, et p. 93 *satisfikadua izan dila* "santificado sea", "qu'il soit sanctifié!" dans une proposition indépendante (voeu) (v. Lafon, in *BRSVAP*, XI, 1955, 312). Dans les autres textes du XVI^e siècle, on trouve *garen*, *dela*, au lieu de ces formes composées.

Dans la vieille langue, la conjugaison simple ne distinguait formellement comme modes que celui de l'énonciation (mode neutre), le suppositif et l'impératif. Elle ne connaissait pas de subjonctif distinct formellement de l'indicatif. Elle employait tantôt avec valeur finale, tantôt avec valeur simplement énonciative, des formes à suffixe *-n* ou *-la*. Dans la conjugaison composée, une distinction se dessinait pourtant entre l'indicatif et le subjonctif. Les formes obtenues à l'aide des auxiliaires *di-* et *za-* pouvaient avoir valeur d'indicatif ou de subjonctif, par exemple *sar dadin*, tandis que *sartzen den* était toujours (et est resté) un indicatif. Aujourd'hui *sar dadin* ne signifie plus que "pour" qu'il entre; c'est une forme du subjonctif. Ce n'est plus un déterminant de substantif; il ne peut plus se décliner. C'est un complément de verbe ou de locution verbale, sauf quand il est employé avec valeur d'impératif, dans une proposition indépendante ou principale.

Nous nous proposons d'étudier dans ce qui suit les principes de l'emploi syntaxique du suffixe *-n* dans la vieille langue et le rôle qu'il joue aujourd'hui.

LE SUFFIXE -N DANS LA VIEILLE LANGUE

On l'appelle souvent suffixe relatif, parce qu'il joue en basque le même rôle que des pronoms ou des adverbes relatifs dans d'autres langues: *dugu* "nous l'avons", *dugun* "que nous avons"; *ikusi dugu etxea*; *ederra da*, "nous avons vu la maison; elle est belle"; *ikusi dugun etxea ederra da* "la maison que nous avons vu est belle". Sa fonction primitive consistait à transformer des formes verbales personnelles en déterminants de substantifs, que l'on plaçait immédiatement devant ceux-ci, comme des substantifs ou des pronoms au génitif, et qui pouvaient, d'autre part, se décliner. Ces déterminants, qui conservaient leur qualité de formes verbales personnelles, pouvaient exprimer, suivant la signification du déterminé et le contexte, soit une fin à atteindre soit une volition. Les poésies de Dechepare commencent ainsi: *Munduyan den gizon orok behar luke pensatu...* "tout homme qui est au monde devrait penser...". *Senar duenak jaun du* (prov. 406 d'Oihenart, toujours populaire en Pays Basque) "celle qui a mari a seigneur". *Den* et *duenak* ont ici valeur d'indicatif: *den* est la forme relative de *da* "il est"; *duenak* est la forme relative de *du* "il l'a" pourvue du suffixe d'ergatif singulier *-ak*. On exprimerait ces idées de la même façon aujourd'hui. Mais comparons deux phrases, l'une où entre le mot *uste* "opinion, croyance", l'autre où entre *nahi* "volonté". Pour dire "je crois qu'il est là"; on a dû dire d'abord *han den uste dut*, litt. "j'ai croyance qu'il est là" et pour dire "je veux qu'il soit là"; *han den nahi dut*, litt. "j'ai volonté qu'il soit là"; *han den* était le déterminant de *uste* et de *nahi*, et *den*

prenait tout naturellement une valeur finale lorsqu'il était le déterminant de *nahi*. Plus tard, le substantif a été joint au verbe comme dans les locutions verbales *uste dut* "je crois", *nahi dut* "je veux", qui sont courantes dans tout le Pays Basque. Ce qui était primitivement un déterminant a été traité comme un complément de ces locutions verbales et placé après elles, sans doute par imitation de l'ordre qui est usuel dans les langues romanes: *uste dut han den*, *nahi dut han den*; *Berze jentek uste zuten Ezin skriba zaiteyen* (Dech., XVI, 8-9) "les autres peuples croyaient qu'on ne pouvait pas l'écrire"; *ustez hila zen* "cuidant qu'il était mort" (Liç., Act., 14, 13); *nahi duk goazen?* (Liç., Mt, 13, 28) "veux-tu que nous y allions?" Mais l'ordre ancien des mots est conservé dans ces deux phrases de Dechepare: *ixil endin nahi nikek* (XII, 38) "je voudrais que tu te taises", litt. "j'aurais volonté que tu devinsses silencieux", *ixil ladin nahi nuke halako den guzia* (III, 13) "je voudrais que tout homme qui est ainsi disposé se tût", litt. "... devînt silencieux". La métrique n'interdisait nullement de suivre l'ordre des mots qui est devenu courant, *nahi nuke ixil dadin*. Dans ces vers, *ixil endin* et *ixil ladin*, formes d'éventuel composé à suffixe relatif, peuvent être les déterminants de *nahi* "volonté", comme *halako den* "qui est ainsi disposé" est celui de *guzia* "tout homme". On peut saisir le passage de la construction ancienne à la nouvelle dans les phrases suivantes de Dechepare. La première a trait au jugement dernier (I, 264-266; il n'y a pas la ponctuation dans l'édition originale):

Anhiz gauza behardira judizio handian
Jujeak duyen potestate parte ororen gainian
Demandantak erran dezan bere kausa egiaz

"Beaucoup de choses sont nécessaires dans le grand jugement: que le juge ait pouvoir sur chaque partie, que le demandeur dise sa cause en toute vérité." Selon l'ancienne construction, les deux derniers vers signifient littéralement "pouvoir que le juge a sur chaque partie, sa cause que le demandeur dit véritablement". *Potestate* "pouvoir", précédé de son déterminant *jujeak duyen* "que le juge a", désigne une des choses qui sont nécessaires, et *bere kausa* "sa cause", précédé de son déterminant, "que le demandeur vient à dire", en désigne une autre. Mais dès l'époque de Dechepare, les formes verbales *duyen* et *erran dezan* devaient être déjà senties ici comme ayant une valeur finale, entraînée par l'expression *behar dira* "sont nécessaires".

Eztazala gaizeriztez damna eure buruya
Desiratuz gaixtoari hel dakion gaizkia (XIII, 84-85)

"Ne te damne pas par haine en désirant que le malheur arrive au méchant", litt. "en désirant le malheur qui vient (ou viendra) à arriver au méchant". En basque actuel, on n'aurait rien à changer au second vers. Mais

bel dakion est aujourd'hui une forme de subjonctif qui a ici pour sujet *gaizkia* et qui signifie "qu'il lui arrive". Il n'est plus le déterminant de ce substantif, mais le complément du participe à l'instrumental *desiratuz* "en désirant".

Ainsi, le suffixe *-n* en est venu à exprimer une relation de dépendance entre une proposition et une autre, la dépendante étant le plus souvent placée après l'autre, comme il arrive le plus souvent dans les langues romanes. On peut citer d'autres exemples de ce changement dans l'ordre des propositions en basque. Ainsi, la conjonction de coordination *eta* "et" placée après un participe passé ou un radical verbal est devenue un instrument de subordination exprimant qu'un procès a lieu après un autre. De *edan eta khantatu du* "il a bu et chanté", on est passé à *edan eta, khantatu du*, où l'on fait une pause après *eta* et qui veut dire "après avoir bu, il a chanté". Dans l'écriture, on met parfois un trait d'union entre *eta* et le mot qui précède. On dit *jan-eta joan zen* "après avoir mangé, il s'en alla", bien que *jan* réclame l'auxiliaire "avoir", et même *zato afal eta* "venez après souper", où *zato* est une forme simple d'impréatif et *afal* un radical verbal (Dictionnaire de Lhande, art. *eta*, 4°). La construction primitive a dû être *afal zaite eta zato* "soupez et venez". *Eta* ainsi employé a fini par exprimer la cause, et cela dès le XVI^e siècle (v. Lafon, *Syst.*, II, 26-27). Il peut se trouver à la fin d'une phrase, même dans la langue courante, comme le montre cet exemple tiré d'une histoire racontée par un vieux berger de Sare: *Bainan nola nahi duzu guk horiek haztea; arrunt miserable gare eta!* "mais comment voulez-vous que nous les nourrissions? Nous sommes tellement misérables." (Mayi Ariztia, *Amattoren uzta*, p. 55; la traduction est de M^{me} Ariztia).

C'est parce que que le suffixe *-n* est devenu une marque de subordination que les verbes de toutes les propositions interrogatives indirectes le portent. Parfois aucun mot n'introduit la subordonnée: *ez dakit ethorriko den* "je ne sais pas s'il viendra" (Lafitte, 744). D'autres fois, la proposition interrogative indirecte est introduite par un mot interrogatif ou par la particule *eya*, exclamation signifiant "voyons!"

*Han sartzian pensa ezak aizinian nor duyan,
Norekila mintzo izan han agoen artian*

(Dech., I, 27-28), "en y entrant, considère qui tu es devant toi et avec qui tu parles pendant que tu es là", litt. "...avec qui tu es parlant dans le temps que tu restes là". *Duyan, izan et agoen* sont les formes relatives de *duk* "tu l'as", *iz* "tu es", *ago* "tu restes"; *han agoen* est le déterminant de *artian* "dans l'intervalle de temps"; le suffixe *-an* de *duyan* et de *izan* précédés de pronoms interrogatifs indique que l'interrogation est indirecte et que les propositions où figurent ces formes dépendent de *pensa ezak* "pense, considère". Si l'interrogation était directe, on aurait les formes *duk, iz*: "qui as-tu devant toi?", "avec

qui parles-tu”? Ces formes relatives ont valeur d’indicatif. Mais en I, 217, *Aita eta ama ohoraitzak bizi izan luzeki* “honore tes père et mère pour vivre (litt. “pour que tu sois vivant”) longtemps”, il ne s’agit pas d’une interrogation indirecte. D’autre part, *izan* n’est pas placé ici devant un nom dont il serait le déterminant; *bizi izan* ne peut pas signifier “toi qui vis”, car *izan* serait alors suivi du suffixe de nom. sg. -*a* ou du démonstratif de 2^e pers. *ori*, soit *izana* ou *izanori*. Le suffixe -*n* ne peut marquer ici que la dépendance d’une proposition à une autre, et comme celle-ci exprime un commandement, l’esprit du lecteur est conduit naturellement à donner à *izan* une valeur finale. Dans Liçarrague, la forme correspondant à *izan* est *aizen*. Elle est une forme d’indicatif dans *gure Aita zeruetan aizena* (Mt, 6, 9) “notre Père qui est aux cieux”. Quand elle exprime une fin, Liçarrague lui ajoute le suffixe -*zat*, qui marque la destination quand il s’ajoute à des noms: *ohoraitzak eure aita eta ama ...ungi hel dakiantzat eta bizitze luzetako aizenzat lurraren gainean* (Eph., 6, 2-3) “honore ton père et ta mère afin qu’il te soit bien et que tu sois de longue vie sur la terre”. Liçarrague emploie aussi *aizén*, avec un accent sur *e*, comme impératif, en proposition indépendante ou principale: *eta aizén han nik darrakeadano* (Mt, 2, 13), après deux formes d’impératif, “et sois là jusques à tant que je te le dise”; *nahi diat, aizén xahu* (Mt, 8, 3; Mc, 1, 41; Lc, 5, 13) “je le veux, sois purifié”, “uolo, mundare”, phrase composée de deux propositions juxtaposées, l’une à l’indicatif, l’autre à l’impératif. Dans ces deux phrases, *aizén* devait être prononcé d’une façon qui traduisait un ordre. Ni dans les textes anciens ni dans les dialectes actuels, on ne trouve de forme propre de 2^e pers. d’impératif du verbe “être”. D’autre part, aujourd’hui, les formes relatives de 2^e pers. citées plus haut ne sont plus employées qu’avec valeur d’indicatif; le verbe “être” a un subjonctif et un impératif distincts de l’indicatif et qui se forment toujours à l’aide de l’auxiliaire *di-*. Au lieu de *bizi izan*, *aizén han*, *aizén xahu*, on dit *bizi hadin*, *izan hadi han*, *izan hadi xahua*.

Des constructions de type ancien se sont conservées jusqu’à l’époque actuelle, où il y a un subjonctif distinct de l’indicatif. Ainsi, P. Lafitte signale (748, note) que “quelques Souletins et Bas-Navarrais” emploient la construction *ikas dezan nahiz* “afin qu’il l’apprenne”, alors que, comme il dit, “généralement, le subjonctif traduit suffisamment le but par lui-même”. Au point de vue synchronique, *nahiz*, instrumental indéfini de *nahi* “volonté”, sert à renforcer le subjonctif *ikas dezan*, qui signifie à lui seul “(pour) qu’il l’apprenne”. Mais il est remarquable qu’il soit placé après la forme de subjonctif. Aucune influence romane ne peut expliquer cette position. Le même *nahiz*, employé avec la signification de “bien que” et construit avec une forme verbale relative, se place en tête du syntagme: *nahiz ez den gaztelua* (Elissamburu) “bien que ce ne soit pas un château”. S’il est placé après *ikas dezan*, c’est que l’expression s’est formée à une époque où *ikas dezan*, qui pouvait être employé comme indicatif ou comme subjonctif, était le déterminant de *nahiz*. Elle si-

gnifiait littéralement “par volonté qu’il l’apprenne, voulant qu’il l’apprenne”. La vieille construction, déterminant précédant le déterminé, s’est conservée; mais sa signification primitive est perdue de vue.

On ne se propose pas ici de faire une étude complète des emplois syntactiques du suffixe relatif. On se bornera à signaler quelques faits importants. D’abord, *-n* plus certaines formes casuelles ou *-n* suivi de certains adverbes équivalent, aujourd’hui comme autrefois, à des conjonctions de subordination des langues romanes. Ainsi, l’adjonction des suffixes d’inessif sg. et de génitif sg., *-ean* et *-ko*, au suffixe relatif *-n* en fait l’équivalent des conjonctions “quand” et “pour quand; sitôt que”. *Dugunean* peut signifier non seulement “dans ce que nous avons”, mais encore, très souvent, “quand nous l’avons”, litt. “dans celui (le moment) où nous l’avons”. “Quand nous l’avons vu” se dit *ikusi dugunean*. Le suffixe *-ko*, qui est en réalité un suffixe de dérivation (v. Lafon, in *BSL*, t. LX, 1965, p. 131-159), en est venu à marquer parfois la destination, et *-n-eko* à signifier “pour celui (le moment) où”. Oihenart traduit ainsi le prov. 14: *Abunz duguneko zubi* “Faisons des ponts pour lorsque nous aurons des chèvres”. Il a ajouté *faisons* pour rendre la phrase française plus claire. La phrase basque signifie litt. “des ponts pour le moment où nous aurons des chèvres”. Par la suite, les formes verbales à suffixe *-neko* ont pu être employées sans relation fonctionnelle avec un substantif: *ikusi dueneko, ihes egin du* “dès qu’il l’a vu, il a pris la fuite”.

Gero, adverbe signifiant “puis, ensuite”, peut être précédé d’une forme relative qui est son déterminant. L’ensemble équivaut à “après que” ou à “puisque”, litt. “en suite de ce que”: *horrein gaitz ziraden gero* (Dech., VIII, 16) “puisque vous êtes si méchante”. Aujourd’hui on emploie, pour rendre cette idée, *geroz*, c’est-à-dire *gero* pourvu du suffixe d’instrumental à valeur adverbial *-z*, combiné avec le suffixe *-naz*, c’est-à-dire *-n* plus le suffixe casuel de l’instrumental sg.: litt. “en suite du fait que”: on dirait donc *horrein gaitz ziradenaz geroz*. Liçarrague se sert déjà de cette construction: *aitzinetik erran duenaz geroz* (Hebr., 10, 15) “après avoir dit”, “postquam dixit”; *hain testimoniozko hodei handiak inguratzen gaituenaz geroz* (Hebr., 12, 1) “vu que nous sommes environnés de si grande nuée de témoins”.

FAITS DE NEUTRALISATION

Comme on l’a dit plus haut, étant donné que le suffixe relatif et celui du passé ont la même forme, *-n*, et que le basque n’admet pas la gémination des consonnes, les formes relatives sont, au prétérit de l’indicatif, identiques aux formes nues, non-relatives. En souletin, elles sont accentuées de la même

façon. La forme relative de *nintzan* “j’étais” ne peut pas être **nintzann*; elle ne peut être que *nintzan*; si on lui ajoute le suffixe de nominatif sg., on a *nintzána*, qui fait pendant à *nizána* “moi qui suis”, de *niz* “je suis”. Dans ces conditions, comment sait-on, à l’imparfait, si l’on a à faire à une forme relative ou à une forme non-relative? Dans certains cas, le contexte suffit à l’indiquer. Dans la phrase *atzo nintzan etxia ederra zen*, il est clair que *nintzan* est employé comme forme relative, “la maison où j’étais hier était belle”, car “hier j’étais la maison, elle était belle” est absurde. D’autres fois, la présence dans la même phrase d’une forme allocutive montre que la forme non-allocutive de prétérit n’est pas dans une proposition principale ou indépendante, et par suite qu’elle est une forme relative. *Ginuen* peut signifier “nous l’avions” ou “que nous avions”. Si l’on tutoie l’interlocuteur, on doit dire *ikusi ginuen etxea ederra zukan* (ou *zunan*) “la maison que nous avions vue (ou que nous vîmes) était belle”. Si l’on emploie la forme allocutive *ginikan* (*gininan*) au lieu de la forme indifférente *ginuen*, on a à faire à deux propositions juxtaposées, “nous vîmes la maison, elle était belle”. Dans la plupart des dialectes, sauf dans le cas où l’on tutoie l’interlocuteur, on doit dire *ikusi ginuen etxea ederra zen*, qui peut signifier “nous vîmes la maison; elle était belle”, ou “nous vîmes la maison, elle était belle”, ou “la maison que nous vîmes était belle”. Dans le premier cas, la voix tombe deux fois (deux phrases constituées chacune par une proposition indépendante). Dans le second et le troisième, la voix ne tombe qu’une fois; l’intonation est la même; mais il semble que lorsque *ginuen* est employé comme forme relative, il n’y a entre *etxea* “la maison” et *ederra* “belle” aucune pause, ou seulement une pause plus légère que lorsque les deux propositions sont indépendantes, mais constituent, juxtaposées, une même phrase. Il y a certainement des cas où, dans la conversation, la neutralisation de la différence entre formes verbales relatives et formes non-relatives entraîne celle de l’opposition entre subordination et juxtaposition. En Haute-Soule, toutefois, cette dernière opposition n’est jamais neutralisée, car le souletin possède des formes allocutives respectueuses en plus des familières, et on n’emploie, dans la conversation, en proposition indépendante ou principale non-interrogative, que des allocutives. On ne dit pas *ikhusi ginian etxia eder zen*. On dit soit *ikhúsi ginízün* (*giniá*, *giniñá*) *etxia*; *éder zúzün* (*ziá*, *zũñá*), “nous vîmes la maison; elle était belle”, avec deux formes allocutives, soit *ikhúsi ginian etxia éder zúzün* (*ziá*, *zũñá*) “la maison que nous vîmes était belle”, avec une forme non-allocutive, relative, puis allocutive.

La neutralisation de l’opposition entre formes relatives et formes non-relatives au prétérit entraîne, en outre, la confusion du prétérit nu ou à valeur relative et de l’éventuel à suffixe relatif, sauf à la 3^e pers. Dans Dechepare, *nintzan* et *zinaden* peuvent signifier respectivement “j’étais, qui étais, où j’étais” ou “qui serais; (pour) que je fusse”, “vous étiez, qui étiez” ou “qui seriez; (pour) que vous fussiez”. L’éventuel à suffixe relatif a eu le même sort que le

présent à suffixe relatif; il a été d'abord employé comme déterminant d'un substantif; il était placé devant lui, et il pouvait alors avoir, suivant le contexte, valeur simplement énonciative ou valeur finale. Puis, comme il servait à exprimer dans certains contextes une fin ou une volition, il a cessé d'être un déterminant de substantif, et il est devenu un verbe de subordonnée finale qui pouvait être placé après la proposition principale. Pour des Basques parlant aussi le français, l'espagnol ou le gascon, et dont plusieurs étaient des traducteurs de textes latins, il équivalait tantôt à un conditionnel, tantôt à un imparfait du subjonctif français, espagnol, gascon ou latin, et ils l'ont employé avec ces deux valeurs, pour exprimer un indicatif futur ou un subjonctif dépendant d'une principale au passé, en d'autres termes pour exprimer une concordance de temps, étrangère au système basque, au moyen d'une notion tout à fait différente, mais foncièrement basque, celle de l'éventuel.

Dans *desesperazer ninzan* (Dech., IX, 32) "je fus sur le point de céder au désespoir", *ninzan* est un indicatif. Mais il ne peut pas l'être dans le passage que voici (XII, 3-4; le texte original n'a pas de ponctuation):

*Othoize bat banegion: larradala egia,
Biderikan lizatenez ninzan haren grazian*

"Je lui fis une prière: qu'elle me dit la vérité: s'il y aurait moyen pour que je fusse dans ses bonnes grâces." De même, *zinaden* ne peut pas signifier "vous étiez" ni "qui étiez", mais signifie nécessairement "pour que vous fussiez", dans ce passage où le poète s'adresse à la Vierge (II, 93-94):

*Bere buruya egin dizi iuye iustiziaren,
Zu miserikordiaren refuyio zinaden*

"Il (Dieu) a fait sa propre personne juge pour la justice, [il] vous [a faite] pour que vous fussiez un refuge pour la miséricorde".

Liçarrague a employé deux fois *genduen* dans la même phrase (*Hebr.* 7, 26), d'abord avec valeur d'imparfait de l'indicatif, puis avec valeur d'imparfait du subjonctif: *beharra genduen halako Sakrifikadore subirano bat genduen*, litt. "nous avons besoin que nous eussions un tel souverain Sacrificateur", "il nous fallait un tel souverain Sacrificateur" (version française suivie d'ordinaire par Liçarrague), "talis decebat ut nobis esset pontifex". La traduction basque est très lourde: un Basque d'aujourd'hui ne comprendrait pas; il ne saisirait pas la construction de la phrase. Liçarrague aurait pu et dû employer une autre tournure, en se servant de *ukhan*, participe passé de "avoir": *beharra genduen ukhan...* "nous avons besoin d'avoir", comme on dit *ikhusi beharra zuen* "il avait besoin de le voir". Duvoisin a traduit d'une façon exacte et sans lourdeur, en se servant de l'imparfait du subjonctif (composé): *egoki zen izan ginezan halako aphez nausi bat*, litt. "il était convenable que nous eussions..."

Liçarrague imite parfois des constructions françaises d'une façon que l'on peut juger lourde, mais en respectant la règle selon laquelle la forme relative doit précéder immédiatement le substantif dont elle est le déterminant. Dans *7r 1, Liçarrague rend fr. "alors même que" par *orduan* ("au moment, alors") *ere* ("même") précédé d'un éventuel composé à suffixe relatif: *ezgaitzela bada deskonforta, mundu guzia... gure kontra altxatua ikhus genezan orduan-ere* "ne nous décourageons pas, alors même que nous verrions tout le monde levé contre nous". Le texte français de Calvin porte "ne nous déconfortons quand nous verrons..." Liçarrague a ajouté *ere* "même", et remplacé le futur français par l'éventuel basque: *ikhus genezan* "que nous voyons éventuellement (maintenant ou dans l'avenir)". Cet éventuel basque correspond ici à un conditionnel français. La forme auxiliaire *genezan* peut d'autre part servir à former un prétérit de l'indicatif: *egin genezan* "nous le fîmes" (*Act.*, 21, 3).

L'éventuel à suffixe relatif exprime parfois, comme dans l'exemple cité plus haut, une éventualité simplement rapportée à un autre fait, d'autres fois une fin ou une volition éventuelle, ou passée, c'est-à-dire non-réelle. Dans les passages de Dechepare cités plus haut, *zinaden* "pour que vous fussiez" est en relation avec un verbe au passé; *ninzan* "pour que je fusse", avec un verbe à l'éventuel à suffixe *-te* (conditionnel). Citons trois exemples d'éventuels à suffixe relatif déclinés. De *jakin* "savoir"; *nola Errege batek herabe bailluke bere etsaien kontra guduan eta kombatean sartzera, liakienean bere soldadu propioak bere traidore dituela* (Axular, 400) "comme un roi hésiterait à entrer en guerre et en lutte contre ses ennemis quand il saurait qu'il a ses propres soldats qui le trahissent". Dans Liçarrague, Lc, 23, 25, deux éventuels à suffixe *-n* se suivent: le second a valeur finale, mais non le premier, et celui-ci est au nominatif sg.: *eman ziezen Iesus, nahi lutena legiten*, "il leur donna Jésus, pour qu'ils fissent ce qu'ils voudraient"; la version protestante dit "pour en faire à leur bonté", la Vulgate "Iesum tradidit uoluntati eorum". Si le verbe principal était au présent, on aurait *nahi dutena dagiten* "pour qu'ils fassent ce qu'ils veulent (ou voudront)". La phrase suivante (*Act.*, 5, 15), contient un éventuel à suffixe *-nean*, sans valeur finale, et un éventuel à suffixe *-n-zát* exprimant une fin; les deux dépendent d'une proposition au passé: *hambat non kharriketara ekharten baitituztén eriak, eta ohetan ezarten eta literetan, Pierris ethor ledinean haren itzala berere hetarik zembeiten gainetik iragan ledinzát*, "tellement qu'ils apportaient les malades ès rues, et les mettaient en lits et grabats: afin que quand Pierre viendrait, au moins son ombre passât sur quelqu'un d'eux". Si l'on avait un présent, qui serait *ekharten baitituzte*, dans la première proposition, on aurait *ethor dadinean* "quand il viendra" et *iragan dadinzát* "afin qu'elle passe".

C'est seulement à la 3^e personne que l'éventuel simple à suffixe relatif et le prétérit de l'indicatif (nu ou à valeur relative) se distinguent l'un de l'autre:

en principe, dans la vieille langue, préfixe zéro en biscayen, ailleurs z-, pour le second; *l-* pour le premier. De même, sauf à la 3^e personne, l'éventuel composé à l'aide des auxiliaires *di-* et *za-* et pourvu du suffixe relatif ne se distingue pas du prétérit de l'indicatif à valeur d'aoriste. Ce vers de Dechepare, XVIII, 7, *Jaun erregek mezu nenzan ioanengion bertarik*, sans ponctuation dans l'édition originale, peut être interprété de deux façons: "Sire le roi me manda; j'allai le trouver tout de suite" ou "... me manda (pour) que j'allasse le trouver..." Le contexte indique que *ioanengion* a plutôt ici la valeur d'un imparfait du subjonctif. *Salba nendin* peut signifier "je fus sauvé" ou "pour que je fusse sauvé". Il a la deuxième signification dans "Yo para qué nací? Para salvarme. *Ni zertako jayo ninzan? Salua nendin.*" (texte haut-navarrais dans *T. arc.*, p. 110).

Dechepare a écrit une strophe de quatre vers (V, 5-8) constituant une seule phrase, où quatre éventuels à suffixe relatif se suivent, sans aucune conjonction reliant les propositions qui les contiennent et où seul le premier est caractérisé comme un éventuel par son préfixe personnel de 3^e pers. *l-*:

Mirailbat nik ahalbanu hala luyen donoa
Neure gogo nerakutson sekretuki han barna
Han berian nik nakusen harena ere nigana
Hutsik ezin egin nezan behinere hargana

"Puissé-je avoir un miroir qui fût doué d'une telle propriété que je pusse y faire voir en secret ma pensée à ma belle et y voir aussi la sienne à mon égard, de façon à ne jamais commettre de faute envers elle!", litt. "si je pouvais avoir (suppositif de l'éventuel plus *ahal* "possible", exprimant ici, en proposition principale, un vœu) un miroir, qu'il eût ainsi le don que je lui fisse voir ma pensée en secret, là, à l'intérieur, que moi je visse là-même aussi la sienne envers moi, que je ne pusse jamais commettre de faute envers elle!" Seul *luyen* exprime sans équivoque l'éventualité; *nerakutson*, *nakusen* et *ezin egin nezan* pourraient être des formes d'indicatif signifiant respectivement "je la lui faisais voir", "je la voyais", "je ne pus le faire". Cette phrase est très lourde. Un Basque actuel ne connaissant pas la vieille langue devinerait peut-être quelque chose de ce qu'elle signifie; mais il ne saurait pas l'analyser. Elle n'a sans doute pas été pensée en basque. Si on voulait exprimer la même idée en basque actuel, il faudrait articuler autrement la phrase et changer toutes les formes verbales, sauf la première. On commencerait ainsi: *Mirail bat nik ahal banu halako donoa lukena*, litt. "si je pouvais avoir un miroir qui aurait un don tel...": *lukena* est la forme relative de *luke* "il l'aurait", au nominatif sg.; on pourrait aussi employer *lukenik*, avec le suffixe du partitif. On emploierait ensuite un éventuel à suffixe, *-ke*, rattaché à *halako* "tel" par *non*, conjonction consécutive, et pourvu du préfixe *bait-*: *non erakuts bainiozake* "que je pourrais lui faire voir..." On pourrait ne pas répéter l'auxiliaire avec les deux verbes suivants. Mais la phrase, malgré tout, manquerait d'élégance.

Il paraît naturel que l'éventuel à suffixe relatif devenu imparfait du subjonctif ait conservé le même préfixe personnel, *l-*, pour la 3^e personne. Or aujourd'hui plusieurs dialectes emploient *z-*, et d'autres concurremment *z-* et *l-* à l'imparfait du subjonctif. D'après Bonaparte, le guipuzcoan et le labourdin emploient *z-* (*zadin*, *zezan*); le biscayen a *zedin*, mais *legian*; et l'on dit *zadin*, mais *lezan* ou *zezan* en souletin, en bas-navarrais oriental et en haut-navarrais méridional (*Verbe*, p. XI, n. 2). En Haute-Soule nous n'avons entendu que *l-*. Dechepare n'emploie que *l-*. On ne rencontre que *l-* en vieux biscayen. Liçarrague n'emploie *z-* qu'exceptionnellement: *tormenta iragaiten zuen erdi zedinzât* (Ap., 12, 2), litt. "elle subissait des tourments afin qu'elle accouchât", *cruciabatur ut pariat*"; Lc, 24, 26, il emploie *z-*, puis *l-*: *etzena behar Kristek gauza horiak sufri zitzan; eta glorian sar ledin?* "ne fallut-il point que le Christ souffrît ces choses et qu'il entrât en sa gloire?" (lat. "oportuit" plus l'infinitif présent); mais dans le verset 46 du même chapitre, Liçarrague emploie deux formes à *l-*: *hala behar zen Kristek sufri lezan, eta resuzita ledin hiletarik hereneko egunean* "ainsi fallait-il que le Christ souffrît et ressuscitât des morts au troisième jour".

Liçarrague emploie une forme à préfixe *z-* pour rendre un imparfait du subjonctif du français et du latin dans un passage que nous avons cité et commenté dans *Syst.*, I, 88-89: *Abraham zedin baino lehen, ni naiz* (Jn, 8, 58) "devant qu'Abraham fust, je suis", "antequam Abraham fieret, ego sum". Dans la Table des matières, on a (☞ 4r 48, col. 2) *Krist Abraham baino lehen* "Christ antérieur à Abraham", sans verbe, avec référence au passage cité plus haut. Le verbe *di-* est employé ici, ce qui est rare, avec son sens plein, "devenir, venir à être", et non comme auxiliaire. On lit dans Jn, 17, 5: *mundu haur egin zedin baino lehen* "devant que le monde fust fait", "priusquam mundus esset", où *zedin*, avec *z-*, est, comme à l'habitude, auxiliaire. Il est probable, mais non absolument sûr que Liçarrague a voulu employer dans ces deux passages l'équivalent d'un imparfait du subjonctif. Dans Mt, 24, 39, on lit: *eta espaitzezaten ezagut dilubioa ethor zedino, eta guziak eraman zitzakeeno*, "et ne connurent le déluge jusqu'à ce qu'il fust venu et les emporta (sic) tous", "et non cognouerunt donec uenit diluuium et tulit omnes". Ici le texte latin donne des indicatifs, et l'on ne sait que penser de la version française.

Dans certains passages où le traducteur Liçarrague rend un imparfait du subjonctif français par un éventuel à suffixe relatif, cet éventuel garde quelque chose de sa valeur propre. Il en est ainsi dans des phrases où il dépend d'une autre proposition qui exprime une éventualité. Dans le *Catéchisme* de Calvin, 32^e dimanche, on lit: "L'homme qui n'est régénéré de l'Esprit de Dieu ne pourrait commencer à faire le moindre point qui y soit. Davantage, encore qu'il s'en trouvât un qui en fit quelque partie, si ne serait-il pas quitte pour tant." Les pronoms "y" et "en" désignent la Loi. De la traduction de la pre-

mière phrase nous ne retiendrons qu'une chose: "qui soit" est rendu, comme il l'est encore actuellement dans les expressions de ce genre, par l'indicatif présent à suffixe relatif *den* "qui est": *den punturik xipiena*. La deuxième phrase est traduite ainsi: Gehiago, *Legetik zembeit parte komplitzen luenik erideiten baliz-ere, ezin halakotz kito ahal lizate*, litt. "de plus, même s'il s'en trouvait un (suff. -ik du partitif) qui accomplit éventuellement (*komplitzen luen-*) quelque partie, il ne pourrait pourtant pas être quitte". On rend très souvent en basque, aujourd'hui comme autrefois, "bien que, quoique" par le suppositif suivi de *ere* "même"; *erideiten baliz-ere* est un suppositif éventuel, "même s'il se trouvait"; il entraîne l'éventuel à suffixe relatif (ici au partitif) *komplitzen luenik*: l'action d'accomplir est placée dans le plan de l'éventuel, et elle n'est pas considérée sous l'aspect ponctuel. Ici *komplitzen luen* est encore un déterminant: " (quelqu'un) qui l'accomplit". L'éventuel à auxiliaire *lizén* n'est plus un déterminant dans le passage suivant (Mc, 4, 26-27): *Iainkoaren resumá da, gizon hazia lurrera egotzirik gau eta egun lo etzaten eta iaikiten lizaten baten anzora. Eta hazia ilkhiten eta hatzen lizén, hark eztakiala nola*, "Le royaume de Dieu est comme si un homme ayant jeté la semence en la terre dormait et se levait de nuit et de jour. Et que la semence germât et crût, lui ne sachant comment"; "Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo iaciat sementem... et dormiat et exurgat... et semen germinet et increscat dum nescit ille". La première phrase de Liçarrague signifie littéralement "Le royaume de Dieu est à la ressemblance d'un homme qui, ayant jeté la semence dans la terre, dormirait et se lèverait nuit et jour". La seconde traduit littéralement la version française. Le verset 27 est articulé correctement au verset 26 en latin et en français, mais non en basque. Dans le premier, Liçarrague a employé, comme on le ferait aujourd'hui, un éventuel à suffixe *-te*, qui a valeur de conditionnel et qui est pourvu du suffixe relatif; c'est un déterminant de *gizon baten* "d'un homme". Puis il a rompu la construction et il a employé une forme qui équivaut à un imparfait du subjonctif, mais sans valeur finale, qui semble continuer une phrase commençant par "comme si un homme... dormait ...", et à laquelle s'ajouterait "et que la semence germât..." Tous ces procès sont éventuels, y compris le gérondif *eztakiala*, éventuel à suffixe *-la*, exprimant une circonstance éventuelle, "lui ne sachant pas éventuellement". Comme il s'agit de dépeindre une réalité sans terme envisagé, Liçarrague emploie, dans la comparaison, des éventuels, pourvus ou non du suffixe *-te* formés à l'aide du verbe "être": "dormir", "se lever", "germer", "croître" sont considérés comme des procès qui ne comportent pas de terme ("se lever" est ici une action qui se répète) et non comme des procès qui aboutissent à un terme et que l'on voit sous un aspect ponctuel. Par contre, les actions éventuelles sont considérées sous un aspect ponctuel dans 2 Cor., 11, 4: *baldin norbeit ethor baledi guk predikatu eztugun berze Iesus bat predika liezazuenik, ... hura ungi paira zinezakete*, "si quelqu'un venait qui vous prêchât un autre Jésus que nous n'avons

prêché..., vous feriez bien de l'endurer". Parfois, comme dans *Act.*, 5, 15 (v. plus haut), l'éventuel est le substitut du futur dans une proposition subordonnée à une principale au passé, ce qui est une imitation du français et de l'espagnol.

CALQUE DE CONSTRUCTIONS ÉTRANGÈRES

Liçarrague —d'autres aussi, sans doute— a poussé encore plus loin l'imitation du français, en calquant la tournure française "si je suis libre et qu'il fasse beau", "si j'étais libre et qu'il fit beau", qui n'est en rien conforme aux règles de la syntaxe basque. Il va jusqu'à employer un éventuel à suffixe relatif même dans des cas où la version française du Nouveau Testament n'emploie pas le subjonctif (1 *Cor.*, 13, 1 et 2): *Baldin gizonén eta Aingeruén lengoayez minza banadi eta karitaterik eztudan, egin naiz kobre soinu egiten duenaren edo zimbala dindatzen duenaren pare*, "Si je parle le langage des hommes et des Anges, et que je n'aie point Charité, je suis comme l'airain qui résonne, ou la cymbale qui tinte"; "si linguis hominum loquar, et angelorum, charitatem autem non habean, factus sum uelut aes sonans, aut cymbalum tinniens"; *eta baldin banu profetiazko dohaina, eta nakizkian misterio guziak eta zienza guzia: eta nuen fede guzia, hambat non mendiak transporta nitzan, eta karitaterik eztudan, deus eznaiz*, "et si j'ai don de prophétie, et connais tous mytères et toute science, et si j'ai toute la foi, tellement que je transporte les montagnes, et que je n'aie point Charité, je ne suis rien"; "et si habuero prophetiam, et nouerim mysteria omnia, et omnem scientiam; et si habuero omnem fidem ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum". Dans ce passage, Duvoisin emploie des formes de suppositif, ce qui est conforme à la norme basque: ... *mintza banintz ere, bainan xaritaterik ez badut...*; *eta balimbanu...*, "même si je parlais..., mais si je n'ai pas de charité...; et si j'avais...".

L'imitation maladroite de la syntaxe française que Liçarrague a pratiquée ici n'a pas subsisté en basque.

Dechepare et Liçarrague emploient parfois, dans des propositions subordonnées dépendant le plus souvent d'un verbe au passé, la 3^e pers. de l'éventuel à suffixe relatif ou à suffixe *-la* au lieu de celle du prétérit. Ainsi, "signifiant de quelle mort il devait mourir", significans qua morte esset moriturus", est traduit par Liçarrague *aditzera emaiten zuela zer herioz hil behar zuen* (Jn, 12, 33), mais *aditzera emaiten zer herioz hil behar luen* (Jn, 18, 32). Liçarrague emploie dans *Act.*, 21, 23, *interroga zezan nor lizén eta zer egin zuen* "il interrogea qui il était et qu'il avait fait", un éventuel à côté d'un prétérit du parfait. Dechepare écrit en parlant de celui qui dit du mal des femmes: *ama emazte*

luyen ala ez nahi nuke galdatu (III, 17) "je voudrais demander s'il avait ou non pour mère une femme". Nous avons étudié ces formes dans un article de *BRS-VAP*, XII (1956), p. 3-18, intitulé "les formes verbales de prétérit à préfixe *l-* dans les textes du XVI^e siècle". Mais il s'agit plutôt de formes d'éventuel employées à la place d'un prétérit de l'indicatif: car *lizén* est un éventuel. Nous avons montré que cet emploi constituait une tentative pour distinguer le discours indirect du discours direct dans certains types de phrase. Nous ne dirons rien ici des formes à suffixe *la-*, *lizela*, *luela*, v. bisc. *lizala*. Dans les 15 exemples que l'on peut relever chez Liçarrague et dans l'unique exemple que l'on trouve chez Dechepare, les formes de type *lizén* employées avec valeur d'indicatif figurent dans des propositions interrogatives indirectes dont les verbes, en interrogation directe, seraient à l'indicatif. Comme l'éventuel à suffixe relatif équivaut souvent à l'imparfait du subjonctif, des écrivains basques connaissant le latin et traduisant du latin ont dû vouloir l'employer à l'imitation de cette langue, où l'imparfait de l'indicatif est remplacé dans l'interrogation indirecte par l'imparfait du subjonctif. Cet emploi, d'ailleurs rare chez Dechepare et Liçarrague, a disparu. Aujourd'hui comme le plus souvent chez eux, les verbes des interrogatives indirectes sont au même mode que dans les interrogatives directes correspondantes, et la clarté n'en souffre pas.

CONCLUSION

Dans les textes basques du XVI^e siècle on peut observer l'action de deux tendances opposées, qui certainement, dans beaucoup de cas, ont été chez les écrivains des intentions conscientes: la tendance à introduire dans la langue une expression nette de la fin, de la volition, et de constituer à cet effet un subjonctif distinct de l'indicatif, comme dans les langues romanes voisines; la résistance du système ancien, qui a été aussi volonté de le maintenir et d'en tirer tout le parti possible.

Autrefois, l'opposition de l'éventuel et du passé (ex-réel) au réel (présent-futur) traversait toute la conjugaison. Aujourd'hui, la catégorie de l'éventuel a disparu d'une partie de celle-ci. Elle n'a subsisté que dans les formes à suffixe *-ke*, *-te* (potentiel) et dans celles à préfixe *ba-* (suppositif), où l'éventuel continue à s'opposer à un réel (présent-futur) et à un ex-réel (imparfait), selon le schéma suivant:

<i>badu</i>		<i>balu</i>		<i>bazuen</i>
<i>duke</i>		<i>luke</i>		<i>zuken</i>

"s'il l'a, s'il l'avait (éventuel), s'il l'avait (dans le passé); il peut (pourra) l'avoir, il l'aurait, il pouvait l'avoir".

Le passé s'oppose directement au présent à l'intérieur de deux modes, indicatif et subjonctif. C'est seulement au potentiel et au suppositif qu'il continue à s'opposer au présent comme une forme du non-réel au réel, l'autre forme étant l'éventuel.

Le système actuel est moins original que l'ancien, moins riche en nuances, mais plus simple et plus stable. Et il a gagné en netteté sur un point, l'expression de la fin et de la volition, qui joue maintenant un rôle important dans la syntaxe basque.

ERGATIF ET PASSIF EN BASQUE ET EN GEORGIEN*

Peut-on, lorsqu'une langue possède dans sa déclinaison un ergatif, c'est-à-dire un cas distinct du nominatif et servant à indiquer l'auteur d'une action, en conclure que le verbe transitif y est conçu, ou du moins construit, passivement? Les faits sont variés, complexes, et se laissent mal, incomplètement, systématiser. Nous nous proposons seulement d'en présenter quelques-uns. Nous ne poserons pas, au départ, des définitions, qui seraient nécessairement contestables, de l'actif, du passif, du transitif et de l'intransitif. Nous chercherons à dégager et à définir les oppositions qui s'expriment dans deux langues à ergatif, le basque et le géorgien¹.

Nous ne supposons pas, ici, et nous n'essaierons pas d'établir qu'il existe entre elles un lien de parenté génétique. Nous les présentons seulement pour montrer combien peuvent être variés les systèmes qui possèdent des formes d'ergatif.

Rappelons d'abord que le terme de construction est équivoque. Il ne faut pas confondre structure interne et comportement syntaxique. Deux formes peuvent être faites d'une façon identique et se construire, se comporter dans la phrase, de façons différentes, et inversement.

Bsq. *dago* «il reste» (rac. *go-*) et *dakus* «il le voit» (rac. *kus-*) sont faits d'une façon identique et exactement superposables. Mais le premier ne peut

*BSL LXVI, 1 (327-343), 1971

¹ L'essentiel de cet article a été présenté sous la forme d'une communication à la séance du 19 décembre 1970 de la Société de Linguistique.

Nous avons étudié la structure, la diathèse et le comportement syntaxique du verbe basque dans plusieurs travaux: *Le Système du verbe basque au XVIe siècle* (1943); BSL, t. L (1954), 190-220; t. LI (1955), 148-175; t. LV (1960), 186-221; t. LXIII (1968), 110-140. Nous avons changé d'avis, au cours de cette période, sur quelques points. Nous exposons ici notre opinion actuelle (février 1971).

être accompagné que d'un substantif ou d'un pronom au nominatif; le deuxième peut l'être d'un nominatif indiquant ce qui est vu et d'un ergatif indiquant celui qui voit. Par contre, *dakusat* «je le vois» et *nakusan* «je le voyais» (avec suffixe de passé *-an*) sont faits de façons très différentes, mais se construisent, comme *dakus*, avec un nominatif et un ergatif.

Gé. *darča* «il resta» et *dac'era* «il l'écrivit», rac. *rč-* et *c'er-*, préverbe *da-*, sont superposables; mais le premier se construit avec un nominatif, le second avec un ergatif et un nominatif, Gé. *prinavs* «il vole» (oiseau), thème *prin-avs-*, et *k'lavs* «il le tue», rac. *k'l-* plus *-av*, sont faits de la même façon; mais le premier se construit avec un nominatif, et le deuxième avec un nominatif indiquant le tueur et un datif indiquant le tué.

Aucune des deux langues ne connaît l'opposition nominatif/accusatif, mais toutes deux connaissent l'opposition nominatif/ergatif. Toutefois, dans la conjugaison transitive géorgienne, la partie se joue en trois cas: nominatif, ergatif et datif. Il y a opposition, d'une part, entre nominatif et datif, d'autre part entre ergatif et nominatif.

Dans cet article, nous aurons l'occasion d'attirer l'attention sur l'expression de la 3^e pers. du sg., de la non-personne, à l'intérieur des formes verbales, et sur le rôle de la marque *zéro* dans la conjugaison et la déclinaison. Car l'opposition ergatif/nominatif ne se manifeste pas seulement dans la déclinaison, mais aussi dans les formes verbales, dans les marques qu'elles contiennent et dans l'ordre où elles s'y présentent par rapport à la racine et entre elles. Dans ces deux langues, beaucoup de formes verbales contiennent plusieurs indices de personnes exprimant divers participants au procès, notamment des indices exprimant l'auteur de l'action, l'agent, et ce sur quoi elle porte ou qui en résulte, le patient.

BASQUE

Dans la déclinaison indéfinie, qui ne distingue pas singulier et pluriel, le nominatif n'est pas marqué: *harri* «pierre, de la pierre, des pierres». L'ergatif est caractérisé par le suffixe *-k*, qui sert uniquement à cet emploi: *harri-k*. Dans la déclinaison définie, au singulier, le nominatif est en *-a* (qui repose sur un démonstratif), l'ergatif en *-a-k*; en biscayen, *a* et *ak* sont le nominatif et l'ergatif sg. du démonstratif de 3^e pers., qui s'emploie aussi comme anaphorique. Au pluriel, l'ergatif est en *-ek*, le nominatif en *-ak*. Ces désinences reposent sur un suffixe de pluriel ou de collectif **-ag*: il est devenu *-ak* au nominatif, où il n'était suivi d'aucune marque, et l'ergatif provient de **ág-e-k*, d'où **-áek*, et enfin *-ék* (oxyton en souletin): nom. *bí gízun* «deux hommes», *bí gízúnak* «les

deux hommes»; erg. *bí gízúnek* «deux hommes», *bí gízunék* «les deux hommes» (v. Lafon, in *BSL*, t. LV, 1960, 192-199).

Neutralisation de l'opposition nominatif/ergatif. Cette opposition est neutralisée dans certains cas.

1° Elle a lieu dans tous les dialectes proprement basques-espagnols au pluriel, dans la déclinaison des substantifs et des adjectifs. Nominatif et ergatif sont tous deux en *-ak*. Cette neutralisation est due sans doute à des causes phonétiques. La finale primitive **-ag-e-k* de l'ergatif pluriel a été traitée autrement que dans les dialectes du nord des Pyrénées. Elle est devenue **-agak*, puis *-ak*.

2° Des démonstratifs ont, dans certaines régions, un ergatif pluriel identique au nominatif pluriel: ainsi *hek* pour le démonstratif de 3^e pers.

3° Dans tout le Pays Basque, le pronom personnel de 2^e pers. du pl., qui n'est pas primitif, mais est tiré de l'ancien pronom de 2^e pers. du pl. *zu*, qui a pris une valeur respectueuse, a un ergatif identique au nominatif: *ziek*, *ziek*.

Cette neutralisation, limitée géographiquement et fonctionnellement, n'entraîne aucune équivoque. Car très souvent le contexte indique quel est l'auteur de l'action: guip. *gatuak jan dituzte saguak* ne peut signifier que «les chats ont mangé les souris», et non l'inverse. De plus, le complément d'agent, à l'ergatif, se place d'ordinaire avant le verbe; le substantif qui indique le patient se place après le verbe, ou entre le complément d'agent et le verbe: guip. *gizonak aurrak ikusi dituzte*, ou *ikusi dituzte aurrak*, signifie «les hommes ont vu les enfants», et non l'inverse. Malgré la neutralisation partielle qu'elle a subie, l'opposition nominatif/ergatif est fondamentale en basque.

Il existe en basque deux classes de verbes, l'une à construction nominative, et l'autre à construction ergative, qu'on peut appeler, si l'on veut, intransitive et transitive. Les verbes de la 1^{re} expriment des états, ou des changements d'état, ou des actions qui ne portent pas sur un objet extérieur («aller», «venir», «marcher») et qui n'ont pas lieu du fait de quelqu'un ou de quelque chose d'autre que le sujet. Ils peuvent être accompagnés d'un nom au nominatif, mais non d'un nom à l'ergatif.

Il existe en outre des formes exprimant que l'état, ou le changement d'état, ou l'action a lieu pour quelqu'un ou quelque chose, ou par rapport à lui. En basque, on ne suit pas quelqu'un comme on voit quelqu'un; on suit par rapport à quelqu'un, le suiveur étant au nominatif et le suivi au datif. Tout nom à l'ergatif est exclu.

Les verbes de la 2^e classe expriment que quelqu'un ou quelque chose exerce une action sur quelqu'un ou quelque chose d'autre: «voir», «apporter»,

«faire», «avoir». Il y a alors au moins deux participants au procès; celui-ci est polarisé, il a deux pôles, un agent et un patient; ce dernier est ce qui subit l'action ou qui en résulte (une lettre que l'on écrit). Dans *dakus(a)t* «je le vois», *d-* indique la 3^e pers. du patient, *-t* la 1^{re} du sg. de l'agent; *a* est ici une voyelle de liaison, sans valeur morphologique. Certaines formes de la 2^e classe contiennent trois indices personnels, représentant autant de participants au procès: l'agent, le patient et l'objet de référence (celui à qui l'action est destinée, ou par rapport à qui elle a lieu). Si des noms ou des pronoms accompagnent la forme verbale, ils sont respectivement à l'ergatif, au nominatif et au datif. *Dautak* signifie «tu me l'as»: *d-*, patient de 3^e pers.; *-t-*, complément d'attribution de 1^{re} du sg.; *-k*, agent de 2^e masc. du sg. *Erran dautak* signifie «tu me l'as dit». On peut ajouter *berria*, nom. sg.; *erran dautak berria* «tu m'as dit la nouvelle»; *berria* est au nom. sg., comme quand il est sujet d'un verbe de la 1^{re} classe, p. ex. dans *berria ona da* «la nouvelle est bonne». Ainsi, le patient d'un verbe de la 2^e classe se met au nominatif, comme le sujet d'un verbe de la 1^{re} (procès non-polarisé, où il n'y a pas de distinction, de dédoublement entre agent et patient).

Ainsi, les formes verbales personnelles du basque, soit simples, soit composées (à auxiliaire), peuvent contenir de un à trois indices de personne, à valeur de nominatif, d'ergatif et de datif, qui représentent autant de participants au procès.

Types 1: toujours un indice de nominatif, plus parfois un indice de datif; jamais d'indice d'ergatif.

Types 2: toujours un indice de nominatif et un d'ergatif, plus parfois un de datif.

Deux faits importants sont à signaler; ils frappent davantage quand on considère les formes verbales dans des énoncés avec des noms. 1° Dans certaines d'entre elles, les indices de personne ne représentent rien de déterminé. 2° Dans certaines, qui ne sont pas les mêmes que les précédentes, des personnes grammaticales ne sont représentées par aucun indice, et il en résulte que des formes de la 2^e classe sont faites exactement comme des formes de la 1^{re} et leur sont exactement superposables (v. plus haut).

Dans la vieille langue, qui est beaucoup plus riche en formes simples que le basque actuel, il n'y a pas de formes personnelles du verbe «suivre» sans indice à valeur de datif. Liçarrague (1571), ayant à traduire (*Phil.*, 3, 12) «je poursuis», lat. *persequor*, emploie la forme *banarreio*, qui signifie exactement «je le suis, je le poursuis». Il n'y a pas en basque de forme signifiant «il voit», sans complément. *Dakusa* signifie exactement «il le voit». Mais il peut signifier «il voit», par opposition à «il est aveugle»; ainsi dans Liçarrague, *Jn*, 9, 19. Le verbe «durer» est un verbe à construction ergative. Ce qui dure est à l'er-

gatif; c'est un agent. Le patient, qui est toujours de 3^e pers. du sg. (non-personne), est indéterminé: *neguak* (erg.) *dirau luzaz* «l'hiver dure longtemps». Aujourd'hui, au lieu de la forme simple *dirau*, on emploie une forme composée à auxiliaire «avoir», *irauten du*; mais la construction est restée la même. Pour traduire «l'esprit souffle», spiritus spirat, Liçarrague se sert de l'expression *haizeak diraunsak* (Jn, 3, 8), où *haizeak* «le vent» est à l'ergatif et où la forme verbale (allocutive masculine à suffixe-*k*) contient un indice de patient de 3^e du sg. et un indice d'objet de référence de 3^e du sg., qui l'un et l'autre ne représentent rien de déterminé.

D'autre part, l'agent de 3^e pers. du sg. n'est jamais marqué (suffixe zéro). Les formes qui l'expriment sont exactement superposables à des formes de la 1^{re} classe.

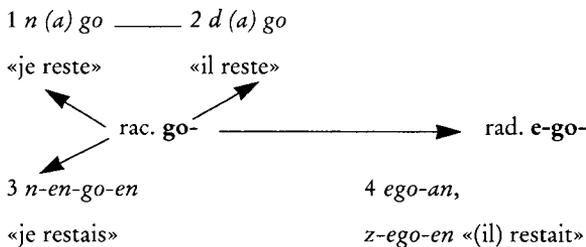
Formes de la 1^{re} classe: *dator* «il vient», *nator* «je viens», *ator* «tu viens», rac. *tor-*, voyelle de liaison *a*; *dago* «il reste», rac. *go-*; *da* «il est», rac. *a*.

Formes de la 2^e classe: *dakus* ou *dakusa* «il le voit», rac. *kus-*, avec des *a* sans valeur morphologique; *daki* «il le sait», rac. *aki-*; *du* «il l'a», bisc. *dau*, rac. *u-*. Elles s'opposent d'une part à *nakus(a)* «il me voit», *akus (a)* «il te voit»; *nau* «il m'a», *au* «il t'a»; d'autre part à *dakusat* «je le vois», *dakusak* «tu le vois», *dakusagu* «nous le voyons»; *dut* «je l'ai», *duk* «tu l'as», *dugu* «nous l'avons». *Daki* «il le sait» s'oppose à *dakit* «je le sais», *dakik* «tu le sais», *dakigu* «nous le savons»; mais ce verbe n'admet pas un patient de 1^{re} et 2^e pers.

Ce qui frappe tout de suite dans ce système, c'est que les indices qui expriment le sujet, c'est-à-dire, parfois, l'auteur d'une action dans des verbes de la 1^{re} classe comme «marcher», «aller», n'expriment pas l'agent, mais le patient, dans les verbes de la 2^e. Il en est ainsi dans toute la conjugaison, sauf dans les formes du passé, de l'éventuel et de l'impératif à patient de 3^e pers. La théorie dite «passive» du verbe transitif basque, défendue par Friedrich Müller puis par Schuchardt et Stempf, d'après laquelle *nakusa*, *dakusa*, *dakusat* signifient en réalité «je suis vu (par lui)», «il est vu (par lui)», «il est vu par moi», est proche de la vérité. Mais l'emploi du terme «passif» n'est pas heureux. Car ce «passif» est autre chose que le passif, opposé à l'actif, qui existe, p. ex., en latin et dans un grand nombre de langues indo-européennes. La situation en basque est la suivante. La plupart des formes personnelles des verbes de la 2^e classe sont faites comme les formes temporelles et modales correspondantes des verbes de la 1^{re}; à ceci près qu'elles contiennent en outre un suffixe d'agent. Les préfixes de sujet des verbes de la 1^{re} indiquent, dans ceux de la 2^e, le patient. La racine est alors encadrée par des préfixes de patient et des suffixes d'agent. La conjugaison de la 2^e classe est donc parallèle à celle de la 1^{re}: *nago* «je reste», *nator* «je viens»; *dago* «il reste», *dator* «il vient»; *nengoen* «je restais», *nentorren* «je venais, je vins»; *nakus(a)*, *dakus(a)*, *nenkusan*; ces trois

dernières formes signifient respectivement «il me voit», «il le voit», «il me voyait». Elles présentent le procès, ici la vision, par le pôle du patient. Les formes personnelles des verbes de la 2^e classe peuvent, dans beaucoup de cas, se tirer mécaniquement de la forme à patient et agent de 3^e pers. du sg. du présent de l'indicatif, sur le modèle de celles de *dago* «il reste», en ajoutant des suffixes d'agent. De *dakus(a)* «il le voit» on tire *dakusat*, «je le vois», etc. Toutefois le mécanisme ne fonctionne plus pour les formes à patient de 3^e pers. de l'impératif, de l'éventuel et du passé. Car on a en v. basq. *nakusan* «je le voyais», avec le suffixe du passé-*an*, en regard de *dakusat* «je le vois». On a de même *nuen* «je l'avais», en regard du *dut* «je l'ai» (rac. *u-*). Dans ces deux formes, *n-* désigne l'agent, et le patient, qui est de 3^e du sg. n'est pas marqué. On a ici l'impression d'être devant une diathèse active. Toutefois toutes ces formes ne sont pas primitives. Au lieu de *nakusan*, on disait aussi *nekusan*, qui est certainement plus ancien, et qui est tiré du radical *ekus* et non de la racine *kus-*. En biscayen on a *dot* au lieu de *dut*, et *neuan*, *neban*, au lieu de *nuen*. Ces formes proviennent respectivement de **dadut*, tiré de *du-*, forme primitive de la racine, et de **neduan*, tiré du radical **edu-*. Or le radical a une signification tantôt active tantôt passive: active dans *zuhauk ikus* «voyez vous-même», passive dans *ikus zedin* «il fut vu», litt. «il devint vu», *ikus zezan* «il le vit», litt. «il le fit vu».

Le tableau ci-dessous montre le parallélisme qui existe dans presque toute la conjugaison basque entre les formes verbales personnelles des deux classes. Celles de la 2^e sont, ou plutôt étaient primitivement superposables aux formes temporelles et modales correspondantes de la 1^{re} ou pouvaient s'en déduire par addition de suffixes d'agent. Il montre aussi comment ce parallélisme est rompu dans les formes tirées du radical. *Ekusan*, forme archaïque, conservée en biscayen, est superposable à *egoan*, la forme plus récente *zekusan* est superposable à la forme plus récente *zegoen*. Mais on a tiré de *ekusan* (2^e classe) la série «je le voyais», «tu le voyais», etc., tandis que l'on n'a rien de *egoan* (1^{re} classe).



la même racine, et le transitif contient plus de marques personnelles que l'intransitif. Diathèse «intransive» exprimerait mieux, ou moins mal, la réalité basque que diathèse «passive». Au fond, tous les verbes basques sont intransitifs en ce sens qu'ils expriment des manières d'être et des changements de manière d'être. Les verbes de la 1^{re} classe sont purement intransitifs. Quant à ceux de la 2^e classe, les transitifs, ils sont, par la structure de la plus grande partie de leurs formes, celles qui sont tirées des racines, des verbes intransitifs auxquels s'ajoutent des indices personnels d'agent, exprimant par qui ou par quoi sont causées les manières d'être ou leurs modifications.

Par surcroît, le basque possède des formes de passif, composées à l'aide des auxiliaires «être» et «devenir», mais qui ne se construisent pas avec l'ergatif. On peut, la plupart du temps, faire passer un verbe de la 2^e à la 1^{re} classe en le conjuguant avec les auxiliaires de la 1^{re}, «être» et «devenir». Aucun agent opposé à un patient n'est alors exprimé dans la forme verbale; il est soit indéterminé, soit identique au patient. Ainsi, en regard de *dakusa* «il le voit» et de la forme composée synonyme *ikusten du*, litt. «il l'a en vision», la forme à auxiliaire «être» *ikusten da*, litt. «il est en vision», peut signifier «il est vu», «on le voit», «il se voit» (p. ex. dans une glace). Oihenart (prov. 137) traduit *xikira zedin*, litt. «il devint châtré» par «il se fit châtrer»: *Emaztearen gaitzez xikira zedina adarreki ebortz zedin* «celui qui se fit châtrer par dépit de sa femme fut enterré avec les cornes». Le basque se sert couramment de ces formes de passif lorsqu'on ne considère pas que l'action a un auteur, p. ex. dans *sendatu da* «il a été guéri, il a guéri (intr.)», par opposition à *sendatu du* «il l'a guéri». Mais il n'aime pas employer le passif quand l'auteur de l'acte doit être exprimé (cf. Lafitte, *Grammaire basque*, § 645, rem. IV). En d'autres termes, on n'aime pas, en basque, inverser des phrases comme «le médecin l'a guéri» et les transposer au passif (cf. A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 4-29). Et quand on le fait, ce n'est pas à l'ergatif, mais à l'instrumental ou à l'ablatif que l'on met le complément d'agent.

J'ai fait, à mon cours, en 1968, l'expérience suivante. J'ai demandé à des Basques qui avaient tous une excellente pratique de leurs dialectes respectifs, un professeur certifié de lettres classiques et des étudiantes, de me traduire par écrit en basque, et sans communiquer entre eux, la phrase latine que voici: *a nullo uidebatur, ipse autem omnia uidebat*, «il n'était vu par personne, mais lui-même voyait tout» (Cicéron, histoire de l'anneau de Gygès). Je leur en donnai la traduction française, sans ajouter aucune explication. Quelques-unes, parmi les étudiantes, ne me fournirent pas tout de suite la réponse: elles réfléchirent. Une seule écrivit d'abord sur sa feuille la forme passive, avec auxiliaire «être», *ez zen ikusia* «il n'était pas vu», en ajoutant le complément d'agent à l'instrumental, *berzez* «des autres», et en mettant au-dessous la construction active signifiant «personne ne pouvait le voir»: *berzez ez zen ikusia*,

harek denak ikusten zituen, «il n'était pas vu des autres, lui, il les voyait tous», et au-dessous *nehork ez zuen ikusten ahal, harek denak ikusten zituen*, «personne ne pouvait le voir, lui, il les voyait tous». Les autres ne donnèrent qu'une traduction, signifiant «personne ne le voyait»: *Nehork etzuen ikhusten, bainan berak oro ikhusten zituen*, «personne ne le voyait, mais lui-même voyait tout»; *Nehorkek ez zuen ikusten, bainan berak ikusten zituen; Nehorek etzien ikusten, bainan denak ikusten zitien; Nehok ikustenzin, bainan harek denak ikustenzitin*. D'autre part j'ai reçu la note suivante de deux amis basques, Pierre Duny-Pétre et son épouse, qui parlent le *cizain*, et à qui j'avais proposé par lettre la même question que de vive voix à mes étudiants. «Nous sommes tombés d'accord tous deux sur les deux possibilités de traduction suivante. 1° Formule passive, peu courante chez nous: *nehortarik etzen ikusia, bainan berak ikusten zuen dena*. 2° Formule plus naturelle et plus populaire, qui évite le passif: *nehork etzuen ikusten ahal, bainan berak ikusten zuen dena*.». *Nehortarik* est un ablatif; la première partie de la deuxième phrase signifie «personne ne pouvait le voir».

En face de ce passif composé, d'origine assez récente, les formes transitives, soit simples, soit composées, quelle que soit leur diathèse primitive, font figure de formes d'actif.

GEORGIEN

Le géorgien a un ergatif distinct du nominatif, sauf dans les pronoms personnels et l'interrogatif *vin* «qui?» Les pronoms personnels ont même une forme identique pour le nominatif, l'ergatif et le datif: *me, šen, čven, lken*. La marque de l'ergatif des substantifs, au singulier, est *-ma* (anciennement *-man*), parfois réduit à *-m*. C'est l'ergatif, à marque *-n*, de l'anaphorique (thème des cas obliques: *ma-*), qui, à date ancienne, a servi d'article défini. Au pluriel, la situation est moins simple. Le pluriel, aujourd'hui, se forme couramment en ajoutant au suffixe *-eb* (ancien collectif) les désinences casuelles du singulier: *k'ac-i* «homme», *k'ac-ma*; *k'ac-eb-i*, *k'ac-eb-ma*. Mais il existe aussi un pluriel de type archaïque, nom. *k'ac-n-i*, voc. *k'ac-n-o*; un suffixe *-la*, soit *k'ac-la*, sert à la fois pour l'ergatif, le génitif et le datif.

Toutes les formes d'un verbe transitif actif ne se construisent pas avec l'ergatif, mais seulement celles de la 2^e série (aoriste); le complément d'objet direct se met alors au nominatif: *k'acma d'ac'era c'erili* «l'homme écrivit, a écrit la lettre».

Avec les formes verbales de la 1^{re} série (présent), le sujet est au nominatif, comme celui des verbes intransitifs, et le complément d'objet direct au

datif, qui sert aussi à exprimer le complément d'attribution. Nous proposons l'explication suivante, que nous avons présentée dans la Revue de kartvélologie *Bedi Kartlisa*, 1959, 8-9. Les formes de la 1^{re} série (présent ou futur, imparfait de l'indicatif, 1^{er} subjonctif) expriment l'action qui dure, qui se prolonge quelque temps, tandis que celles de la 2^e (aoriste) expriment l'action sans durée, ou considérée abstraction faite de la durée qu'elle a pu avoir. L'opposition est celle du duratif et du ponctuel. Or le datif peut avoir en géorgien une signification spatiale. Dans la vieille langue, il indiquait parfois l'endroit où quelque chose a lieu ou l'endroit où l'on va: *c'arvides Galilead mlasa mas* (Evangile de Mat., 28, 16) «ils se rendirent en Galilée, à la montagne»; *romel ara dac'eril arian c'ignsa mas* (Ev. de Jn, 20, 30) «qui ne sont pas mentionnés dans ce livre». Sa signification fondamentale «est sans doute», selon H. Vogt (*NTS*, XIV, 1947, p. 137), l'orientation par rapport à un point», tandis que «le nominatif est un cas neutre, dont la valeur est uniquement déterminée par son opposition aux autres cas» (138). Le complément d'objet direct au datif exprime, à notre avis, une détermination spatiale de l'action. L'action s'oriente vers un objet pendant le temps qu'elle s'accomplit; elle s'occupe à la fois du temps et, au moins symboliquement, de l'espace. Par contre, l'action qui a un caractère ponctuel, qui ne dure pas, s'applique immédiatement à son objet, au lieu de s'orienter vers lui, ce qui demande quelque temps; Aussi n'y a-t-il pas lieu d'affecter d'une marque spatiale, celle du datif, le complément d'objet direct du verbe. Le nominatif, cas neutre, suffit. Mais alors, pour distinguer l'agent du patient, on applique au premier une marque. C'est à quoi sert le cas que les grammairiens géorgiens appellent traditionnellement *motxrobiti* «narratif», parce que dans les récits et les narrations on emploie souvent l'indicatif aoriste.

Dans la vieille langue, les noms propres de personne ont la même forme, celle du thème nu, au nominatif, à l'ergatif et au vocatif. Ainsi, *Davit*, *Šola* et *Elene* ont la même forme à ces trois cas. Lorsqu'un verbe à l'aoriste a des noms de personne comme sujet et comme complément d'objet direct, c'est l'ordre des mots qui indique quel est le sujet et quel est le complément. Ainsi, dans les généalogies qui figurent au début de l'Evangile de Matthieu, on lit: *Abraham šva Isaak'*; *Isaak' šva lak'ob*, «Abraham engendra Isaac; Isaac engendra Jacob». Selon Chanidzé (*Kartuli gramat'ik'is sapuzvolebi*, § 660), la marque de l'ergatif était primitivement *-n*, comme dans *ma-n*. *K'ac* «homme» se déclinait primitivement ainsi: nom. indéf. *k'ac* «un homme» nom. défini **k'ac igi* «l'homme»

erg. indéf. **k'ac-n*

erg. déf. **k'acn man*

L'article s'étant soudé au nom, le *-n* de **k'ac-n* a disparu, d'où *k'ac-man*, et il est devenu nécessaire d'ajouter de nouveau l'article au nom pour exprimer le défini. On a ainsi obtenu, dans la vieille langue:

indéfini
nominatif *k'ac*
ergatif *k'acman*

défini
k'aci igi
k'acman man

Quant aux noms propres, ils faisaient primitivement à l'ergatif **Davit-n*, **Sola-n*, **Elene-n*. La consonne finale étant tombée par analogie avec celle de **k'ac-n*, l'ergatif est devenu identique au nominatif (sans article postposé), c'est-à-dire au thème nu. En géorgien moderne, il n'y a plus d'article, ni, par suite, de distinction entre déclinaison définie et déclinaison indéfinie.

Toutes les langues kartvèles connaissent l'opposition du nominatif et de l'ergatif. Mais la marque de l'ergatif diffère selon les langues. De plus, la construction du verbe dans la phrase n'est pas la même partout. Elle est la même en svane qu'en géorgien. Il en est de même en mingrélien pour les verbes transitifs; mais cette langue a étendu aux verbes intransitifs à l'aoriste l'emploi de l'ergatif. En laze, l'agent d'un verbe transitif est toujours à l'ergatif.

Dans toutes ces langues, les mêmes indices de personne servent, avec la même valeur, dans tous les verbes, intransitifs et transitifs, actifs et passifs. Gé. *v-* équivaut à fr. *je* dans *var* «je suis», *vrčebi* «je reste», *vc'er* «je l'écris», *davc'ere* «je l'écrivis», *davmale* «je le cachai», *davimale* «je fus caché». Car le géorgien a un système, complet et ancien, de formes passives non-composées: *vimalebi* «je suis caché, on me cache», en regard de *vmalav* «je le cache». En outre, le verbe «être» sert à exprimer le résultat acquis d'une action passée probable dans les formes dites de *unaxavi* «ce qui n'a pas été vu». *Uc'eria*, plus souvent *dauc'eria*, «il l'a sans doute écrit», litt. «c'est son écrit» (on l'affirme d'après le résultat ou les traces laissées, mais on ne l'a pas vu écrire). Par contre, *dac'era* signifie «il l'écrivit, il l'a écrit», c'est un fait qu'on a vu s'accomplir, ou dont on parle comme si on l'avait vu. Les formes d'*unaxavi* ont été intégrées à la conjugaison active, dont elles constituent la 3^e série. Celui qui a écrit est au datif, ce qui est écrit est au nominatif. Les formes passives ne se construisent jamais, qu'elles soient personnelles ou non-personnelles, avec un complément à l'ergatif. On dit *davimale mis mier* «je fus, j'ai été caché par lui» (*mier* est une postposition qui indique l'agent et qui se construit avec le génitif).

Dans la vieille langue, on employait aussi la postposition *-gan* construite avec le génitif. A la fin des généalogies, dans le chapitre I de Matthieu, verset 16, on lit: *Iak'ob šva Ioseb, kmari Mariamisi romlisagan išva Ieso, romelsa hrkewian Kriste, Ἰακωβ & εγεννησεν τον Ἰωσηφ τον αυδρα Μαριαζ, εξ ης εγεννηθη Ιησουζ ο λεγομενοζ Χριστοζ. Išva* est le passif correspondant à *šva*, et *-gan* exprime l'éloignement et l'origine. Dans la version latine il y a *genuit* et *de qua natus est*. Liçarrague a traduit ainsi ce verset en basque: *Iakobek enjendra zezan Iosef Mariaren senharra, zeinaganik iaio izan baita*

Jesus, zein erraiten baita Krist Il a traduit lat. *natus est* en se servant du verbe intransitif *iaio* «naître». Le basque ne possède pas de verbe signifiant proprement «engendrer». L'écrivain s'est servi de fr. *engendrer*, esp. *engendrar*. On notera que le traducteur géorgien et le traducteur basque se sont servis tous les deux d'une postposition *-gan*. Nous avons proposé de rapprocher *-gan* basque et *-gan* géorgien dans un article de la *Revue internationale des études basques*, t. XXIV (1933), p. 150-172.

Il y a en géorgien des formes verbales transitives et des intransitives qui sont faites de la même façon et superposables. Mais ce n'est pas dans les mêmes conditions qu'en basque. Il en est ainsi, par exemple, de gé. *darča* «il resta» et de *dac'era* «il l'écrivit»: rac. *rč*, *c'er-*; *da-* préverbe; *-a*, finale de 3^e pers. du sg. aoriste (sujet ou agent). Le complément d'objet direct (patient) de 3^e du sg. n'est pas marqué; mais le sujet de 3^e du sg. d'un verbe transitif est toujours marqué, et de même le sujet de 3^e du sg. d'un verbe intransitif: *c'er-s* «il l'écrivit», *rbi-s* «il court» (*v-rbi* «je cours», *h-rbi* «tu cours»).

Dans la vieille langue, quand une forme verbale transitive a pour complément d'objet direct un substantif au pluriel en *-ni*, elle contient une marque de pluriel, *-en* en fin de mot, *-n-* à l'intérieur; *k'acma dac'era c'erili* «l'homme écrivit la lettre», *dac'erna c'erilni* «il écrivit les lettres»; mais *dac'era c'erilebi*, avec le pluriel en *-eb*. On n'est pas fondé à en conclure que le verbe transitif géorgien a une diathèse passive dans la 2^e série de ses formes. Il s'agit d'un fait d'accord (v. la fin de l'appendice).

APPENDICE

Economie de marques à la 3^e pers. du sg. en géorgien et en basque.

	Basque		
1 ^{re} classe	<i>Maria</i>	<i>dator</i>	«Marie vient»
	Nom., zéro	sujet: <i>d-</i>	
	<i>haurra</i>	<i>dator</i>	«l'enfant vient»

(zéro pour le nom. sg. *haurra*, car l'*a* final n'indique pas proprement le nominatif, mais le défini (au sg.). On a donc:

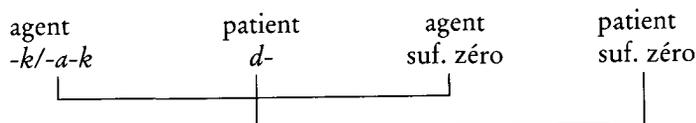
nom., zéro	sujet, <i>d-</i>
------------	------------------

Ainsi, la 3^e du sg. est marquée dans le verbe (*d-*). Le sujet du verbe de 3^e du sg. ne l'est pas dans le nom. On économise une marque.

2 ^e classe	<i>Maria-k</i>	<i>dakusa</i>	<i>haurra</i>
	«Marie	voit	l'enfant»
	<i>gizon-ak</i>	<i>dakusa</i>	<i>haurra</i>
	«l'homme	voit	l'enfant»

Noms. Ergatif: *-k* (indéfini), *-a-k* (sing. défini). Nominatif: *haurra* (zéro).

Verbe: patient: marqué: préf. *d-*. Agent: non-marqué: suf. zéro.



Géorgien

Intransitifs *mama rbis* «le père court».

mama: nom. sg., non marqué; *-s*, 3^e pers. du sg.

Transitifs. 1^o Système du présent:

mama c'er-s c'eril-s «le père écrit une lettre»

c'er-s, 3^e du sg, *-s*; *c'eril-s*, datif, *-s*. C'est par hasard que *-s* sert à la fois à marquer le datif et la 3^e du sg.

Sujet (agent): non-marqué dans le nom, marqué dans le verbe, *-s*.

Complément d'objet direct: marqué dans le nom (*dat.*, *-s*); non-marqué dans le verbe.

Dans ces deux cas (transitif et intransitif), même principe d'économie qu'en basque, mais réalisation différente.



2^o Système de l'aoriste:

mama dac'era c'erili «le père écrivit la lettre»

Sujet (agent): marqué (*-m*, erg.)

Complément d'objet direct: non-marqué (*-i* est un élément démonstratif qui figure au nom. sg. des thèmes consonantiques, mais n'était pas primitivement un véritable suffixe casuel, ce qui convient à un cas qui n'est pas comme les autres; sur ce *i*, v. Chanidzé, passage cité plus haut).

Dans *dac'era* (où *da-* est préverbe), *-a* est la marque de la 3^e du sg. du

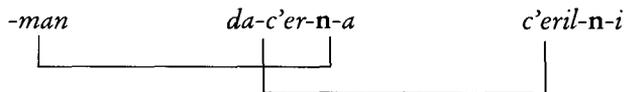
sujet; mais le complément d'objet direct de 3^e pers. n'est pas marqué dans le verbe.



Principe tout différent du principe basque: accord, et non économie. Le patient (complément direct) n'est marqué ni dans le nom ni dans le verbe; l'agent l'est dans les deux. La finale *-a* n'est ni transitive ni intransitive; elle marque la 3^e pers. du sg. à divers temps et modes; de même le *-s* de *c'er-s*.

En ancien géorgien, si l'on employait le pluriel *c'eril-n-i* «les lettres», il fallait insérer un *-n-* dans la forme verbale.

Accord en nombre et complément d'objet direct:



Il n'y a nullement lieu de recourir à l'hypothèse d'une diathèse passive pour expliquer la présence dans *dac'er-n-a* d'une marque indiquant que le complément d'objet direct est au pluriel.

Quand un verbe transitif est à la 3^e pers. du sg. de l'agent et du patient et que ceux-ci sont exprimés dans la phrase par des substantifs ou des pronoms, il n'y a, en basque, qu'une construction possible: agent à l'ergatif, patient au nominatif. En géorgien, il y en a deux, selon que le verbe est au présent ou à l'aoriste: agent au nominatif, patient au datif; agent à l'ergatif, patient au nominatif. La combinaison de l'ergatif avec le datif n'est pas possible. Donc, dans les deux langues, l'un des deux noms ou pronoms qui expriment l'agent et le patient en dehors d'un verbe à la 3^e pers. du sg., obligatoirement, ne porte pas de marque de fonction.

100, cours Tartas, Arcachon (33).

VI. JOSKERA

L'EXPRESSION DE L'AUTEUR DE L'ACTION EN BASQUE*

Considérons trois verbes basques dont les deux premiers correspondent à des intransitifs du latin, du français et de l'espagnol, et le troisième à des transitifs. Leurs racines sont *go-* «rester, se trouver», *torr-* «venir», *karr-* «apporter, amener». Leurs participes passés sont *egon*, *etorri*, *ekarri*. Le premier exprime un état et le second une action, mais une action qui, au contraire de «apporter, amener», ne comporte pas la distinction de quelqu'un qui l'exerce et de quelqu'un ou quelque chose qui la subit.

On dit en biscayen *nator* «je viens», *dator* «il vient», comme *nago* «je reste», *dago* «il reste»; *netorren* «je venais», *etorren* «il venait», comme *nengoan* «je restais», *egoan* «il restait» (-*en*, -*an* est la marque du passé). Mais *nakar* signifie «il m'apporte, m'amène», et «je l'apporte» se dit *dakart*, en regard de *dakar* «il apporte». Dans *ekarren* «il l'apportait», comme dans *etorren* «il venait» et *egoan* «il restait», il n'y a aucune marque de personne. *Nenkarren*, qui est fait comme *nengoan* et *netorren*, signifie «il m'apportait». Mais «je l'apportais» se dit *nekarren*, forme qui n'a de pendant dans aucun des deux autres verbes, car ni **netorren* ni **nengoan* n'existent.

<i>nago</i>	<i>dago</i>	
<i>nator</i>	<i>dator</i>	
	<i>nengoan</i>	<i>egoan</i>
	<i>netorren</i>	<i>etorren</i>
<i>nakar</i>	<i>dakar</i>	
	<i>nekarren</i>	<i>ekarren</i>

Ces douze formes présentent des parallélismes frappants. Mais *nekarren* n'a de commun que la racine avec *dakart*: *n-* correspond à *je*; *le* n'est pas marqué (suffixe zéro); *d-* correspond à *le*, -*t* à *je*. Le préfixe *n-* a des valeurs oppo-

*BSL LV: 1, 1960, 186-221

sées dans *nekarren* et dans *nakar*, où *n-* correspond à *me* et où *il* n'est pas marqué (suffixe zéro).

Ajoutons à quelques-unes de ces formes des substantifs indiquant l'auteur de l'action et, quand il y a lieu, ce qui subit l'action. Nous avons: *gizona dator* «l'homme vient» comme *gizona dago* «l'homme reste», mais *gizonak ura dakar* «l'homme apporte l'eau» et *urak gizona dakar* «l'eau apporte, amène l'homme». *Gizona* est le nominatif sg. de *gizon* «homme», *ura* celui de *ur* «eau»; *gizonak* est l'actif sg. de *gizon*, *urak* celui de *ur*. La finale *-a* est l'article défini postposé; le nominatif sg. ne porte pas de marque; l'actif sg. *-ak*, porte la marque *-k*.

Ces faits sont connus. Au singulier, l'auteur de l'acte n'est pas marqué dans le nom quand il s'agit d'un acte comme celui de venir. Il l'est, au contraire, quand il s'agit d'un verbe comme *ekarri* «apporter». Le substantif qui indique sur quoi porte l'action est non-marqué, comme celui qui sert de sujet à *dago* «il reste» et à *dator* «il vient». De plus, à la 3^e personne du sg., l'auteur de l'acte est non marqué dans le verbe, mais marqué dans le nom.

Nous voulons étudier ici l'expression de l'auteur de l'action dans le nom et le verbe basques. Il y est tantôt marqué, tantôt non-marqué. Les faits sont particulièrement intéressants et importants lorsqu'il s'agit, dans le verbe, de la 3^e personne, qui est, selon l'expression de M. Benveniste (*BSL*, XLIII, 1946, p 6), «la forme non-personnelle de la flexion verbale».

Le basque est une langue où les mots et les formes se laissent souvent analyser sans difficulté, et où l'on aperçoit nettement des marques qui s'ajoutent soit au thème des noms soit à la racine des verbes soit à d'autres marques. Parfois cependant des changements phonétiques ont troublé l'addition des marques aux thèmes, aux racines ou à d'autres marques. Des formes non-prévisibles, irrégulières, ont ainsi apparus. Mais la comparaison des dialectes basques et l'étude des textes des différentes époques permettent parfois de reconstituer des formes antérieures à celles qui sont attestées, des formes régulières où l'on voit clairement les diverses marques s'ajouter au thème des noms, à la racine des verbes ou à d'autres marques.

Nous aurons à étudier quelques oppositions de formes marquées et de formes non-marquées qui jouent un rôle important en basque: opposition, dans les noms et dans les verbes, de l'auteur d'une action à l'objet sur lequel elle porte ou qu'elle produit; opposition, dans une partie de la conjugaison, de la 3^eme personne, la non-personne, à la 1^{re} et à la 2^e, les véritables personnes. L'étude de l'opposition, dans la déclinaison, du nominatif, le seul cas non-marqué, et de l'actif nous amènera à étudier celle de l'indéfini, qui ignore la distinction des nombres, au singulier, d'une part, et au pluriel, de l'autre. De plus, nous serons amené à examiner de nouveau l'opposition du radical verbal et de

la racine, que nous avons essayé de mettre en lumière dans deux articles du *BSL* (L, 1954, 211-220; LI, 155-175).

Nous considérerons les faits basques en eux-mêmes. C'est en nous servant uniquement de données basques, tirées de la phonétique et de la morphologie historiques, ainsi que de la dialectologie, que nous essaierons de remonter à des états de langue antérieurs au début de la tradition écrite. Nous nous abstenons de toute comparaison avec les langues caucasiennes qui possèdent une conjugaison personnelle, celles du Nord-Ouest et celles du Sud, car la conjugaison des langues caucasiennes du Nord-Ouest, celle des langues kartvèles et celle du basque sont faites et fonctionnent de façons très différentes. Nous nous appuyons sur les faits que nous avons exposés et sur ceux que nous pensons avoir établis dans les deux articles du *BSL* mentionnés plus haut.

Les plus anciens textes basques datés sont du XVI^e siècle. Mais nous possédons quelques phrases du XV^e, et quelques formes verbales et nominales plus anciennes (v. Lafon, in *Boletín de la Real Sociedad Vascongada*, IX, 1953, 305-306). Dans les *Glosas Emilianenses*, du X^e siècle, qui sont le monument le plus ancien de la langue espagnole, se trouvent deux gloses basques, où figurent deux formes verbales personnelles, *dugu* «nous l'avons» et *ezdugu* «nous ne l'avons pas», identiques aux formes que l'on emploie encore aujourd'hui dans plusieurs dialectes, et *guc* cas actif du pronom personnel de 1^{re} du pl. *Guc* est sans doute pour *guenc* dans l'orthographe actuelle *geuk*, forme qui aujourd'hui, en biscayen, signifie «nous-mêmes». En tout cas, on peut en conclure que, dès cette époque, le cas actif était caractérisé par le suffixe *-k*. Les données dont nous disposons, si minces soient-elles, montrent que la morphologie du basque d'il y a mille ans devait présenter les mêmes traits essentiels que le basque actuel: cas actif en *-k*; nominatif sg. en *-a* (article défini postposé); partitif en *-ik*; génitif sg. en *-ko*; conjugaison utilisant des préfixes et des suffixes personnels; place de l'adjectif épithète après le substantif, le suffixe casuel s'ajoutant seulement au dernier mot du groupe; mots composés de deux substantifs dont le premier est le déterminant du second. Dans l'état actuel des recherches, on peut remonter sur quelques points à un état de choses plus ancien, mais non à un système foncièrement différent.

Les deux classes de verbes. Les verbes basques se répartissent en deux classes, selon qu'ils ne peuvent pas ou qu'ils peuvent être accompagnés d'un substantif ou d'un pronom au cas actif, ou encore —les deux faits sont liés— selon le nombre et la forme des indices personnels qu'ils peuvent contenir. On peut, si l'on veut, les appeler respectivement intransitifs et transitifs. Mais comme ces deux mots auraient ici un sens assez différent de celui qu'ils ont, par exemple, en latin, en français ou en espagnol, il vaut sans doute mieux les appeler simplement verbes de la 1^{re} classe et verbes de la 2^e classe.

Aucune racine verbale ne fournit des formes simples, c'est-à-dire non composées, appartenant aux deux classes. Le passage d'une classe à l'autre n'est possible que pour les formes composées, en utilisant un auxiliaire de l'autre classe: *ikusi du* «il l'a vu», *ikusi da* «il a été vu, on l'a vu, il s'est vu»; *joan da* «il est allé, il est parti», *joan du* «il l'a enlevé».

Les verbes de la 1^{re} classe expriment des états, «être», «rester», des changements d'état, «devenir», des mouvements, «aller», «venir», «marcher», «entrer», «sortir», «tomber», des actions qui ne portent directement sur aucun objet et n'en produisent aucun, et par suite ne comportent pas, du moins en basque, la distinction d'un agent (quelqu'un qui agit) et d'un patient (quelqu'un ou quelque chose qui subit l'action ou qui en résulte), par exemple «parler».

Ils contiennent un indice personnel à valeur de nominatif, qui est toujours un préfixe, et ils peuvent être accompagnés d'un substantif ou d'un pronom au nominatif. Le préfixe personnel, qui indique à qui est rapporté le procès, représente le sujet du verbe: *dator* «il vient», *mintzatzen da* «il parle», *gizona dator* «l'homme vient», *gizona mintzatzen da* «l'homme parle». L'indice de 3^e personne peut représenter un sujet indéterminé: *bero da* peut signifier «il est chaud, elle est chaude, c'est chaud» ou «il fait chaud»; *lioake* «il irait» signifie «on irait» dans le prov. 350 du recueil de 1596: *gitchia gitchia urrin lioake* «peu à peu on pourrait aller loin».

Les verbes de la 1^{re} classe peuvent contenir en outre un indice personnel à valeur de datif, qui est toujours un suffixe, et qui indique à qui le procès est destiné ou par rapport à qui ou à quoi il a lieu. Ils peuvent être accompagnés d'un substantif ou d'un pronom au datif qui a la même fonction grammaticale: *nagok aldean* «je reste près de toi», litt. «je (-n) te (-k) reste à côté», *mintzatzen zaio* «il lui parle» (*zaio* «il lui est»).

Les formes personnelles fournies par la racine signifiant «suivre» contiennent toujours deux indices personnels, un préfixe à valeur de nominatif et un suffixe à valeur de datif. «Suivre, poursuivre» est un mouvement qui s'effectue par rapport à quelqu'un: *andriari darraika* (Dechepare) «il poursuit la femme». Lorsque Liçarrague, traducteur du Nouveau Testament (1571), a besoin de rendre l'idée de «suivre, poursuivre» sans complément, au moyen d'une forme simple, il est forcé d'employer une forme à deux indices personnels. Il se tire d'affaire en employant une forme à indice de datif de 3^e du sg.; car cette «personne» est la seule qui puisse exprimer un objet indéterminé: *banarreio* (Ep. aux Phil.; 3, 12) «je poursuis».

Ainsi les verbes de la 1^{re} classe peuvent exprimer des procès qui intéressent deux êtres ou deux objets. Mais on ne considère pas que l'un agit sur l'autre et que cet autre subit son action. Au contraire, les verbes de la 2^e classe

expriment des procès intéressant deux êtres ou deux objets dont l'un est considéré comme agissant sur l'autre et dont cet autre subit l'action. Leurs formes non-personnelles elles-mêmes peuvent être accompagnées d'un pronom ou d'un substantif au cas actif, qui indique l'auteur de l'action. On emploie couramment, par exemple, des expressions telles que *nik erran bezala* «comme je l'ai dit», litt. «par moi dit comme». Toutes les formes personnelles de la 2^e classe contiennent au moins deux indices personnels, un préfixe de patient et un suffixe d'agent, ou l'inverse. L'indice de patient a valeur de nominatif, celui d'agent valeur d'actif, ou, si l'on préfère, d'ergatif. «L'homme voit l'enfant» se dit *gizonak dakusa* (ou la forme composée *ikusten du haurra*; «l'enfant voit l'homme», *haurrak dakusa* (ou *ikusten du gizona*). Si l'on veut dire «l'homme voit» (=«il n'est pas aveugle»), on doit employer la forme à patient de 3^e personne du sg., *dakusa* ou *ikusten du*; le patient est alors indéterminé. Certains verbes de la 2^e classe n'ont que des formes à patient de 3^e sg. indéterminé: «bouillir» et «durer», par exemple; ce qui bout, ce qui dure est au cas actif; l'action porte sur quelque chose d'indéterminé qui est du domaine de la non-personne.

Les formes de la 2^e classe peuvent contenir en outre un suffixe personnel à valeur de datif, qui a la même signification que dans celles de la 1^{re} classe. Dans les formes à trois indices personnels le patient est régulièrement de 3^e pers.; on n'en connaît qu'un très petit nombre où il soit à la 1^{re} ou à la 2^e; elles constituent des curiosités. Certaines racines ne fournissent que des formes tri-personnelles.

Le patient et l'objet de référence, à la 3^e sg., peuvent être indéterminés. Dans la vieille langue, *eraunsi*, qui sert à exprimer que quelqu'un ou quelque chose frappe un autre être ou objet, lui porte des coups, n'a que des formes tri-personnelles où ce qui frappe est agent et ce qui est frappé complément au datif, tandis que le patient, qui est toujours à la 3^e sg., est indéterminé: *bere bulharrari zeraunson* (Liç., Lc, 18, 13) «il frappait sa poitrine». Ce verbe s'emploie aussi pour rendre l'idée de «souffler» en parlant du vent. Dans nos textes, aucun complément au datif n'accompagne alors la forme verbale. Le vent souffle, est considéré comme portant des coups à quelque chose d'indéterminé: *haizeak diraunsa* (Liç., Jn, 3, 8, forme alloc.) «le vent souffle».

Les indices personnels des verbes sont en relation fonctionnelle avec trois cas de la déclinaison: ceux de sujet ou de patient avec le nominatif, ceux d'agent avec l'actif, ceux de complément d'attribution ou d'objet de référence avec le datif. Les substantifs au nominatif ou à l'actif peuvent se trouver en relation avec des indices verbaux de 1^{re} ou de 2^e pers. On peut dire *Eskualdunak fededunak gare* «(nous) les Basques, nous sommes croyants», *Eskualdunek badakigu kantatzen* «(nous) les Basques, nous savons chanter». Mais le plus souvent c'est avec des indices de 3^e pers. que les substantifs au nominatif ou à l'actif se trouvent en relation.

Il faut mettre à part le cas où une forme verbale à sujet ou patient de 3^e sg. est accompagnée d'un substantif au partitif: *ez da haurrik* «il n'y a pas d'enfant(s)», *ez dator haurrik* «il ne vient pas d'enfant(s)», *ez dakusa haurrik* «il ne voit pas d'enfant(s). On enseigne couramment que le sujet ou le patient d'une forme verbale négative ou interrogative se met au partitif s'il est employé à l'indéfini. Aujourd'hui, en effet, le partitif joue alors le rôle d'un substitut du nominatif. Mais primitivement il n'en était pas ainsi. Dans ces phrases, le sujet ou le patient, exprimé par *d-*, était indéterminé. Le substantif au partitif était complément de la forme verbale, comme il était et est encore complément du superlatif dans *haurrik ederrena* «le plus beau des enfants». *Haurrik* signifiait littéralement «de l'ensemble des êtres auxquels s'applique le mot *haur*, ou, en d'autres termes, qui constitue l'extension de ce concept». Car le partitif, à date ancienne, avait valeur d'ablatif; le souletin et le biscayen ont conservé des traces de cet emploi. Le partitif ne figurait donc pas primitivement, à côté du nominatif, de l'actif et du datif, parmi les cas avec lesquels les indices personnels des verbes étaient en relation fonctionnelle.

La déclinaison basque à date très ancienne. On ne sait pas ce qu'était la déclinaison basque à l'époque où la conjugaison s'est formée. Elle n'était peut-être pas la même en tout point dans toutes les régions. Dès l'époque des plus anciens textes, le biscayen présente quelques particularités. L'unitif y est formé d'une autre manière que dans les autres parlers. Le cas en *-ti* sert à indiquer par où l'on passe, et même parfois celui où quelque chose se passe, et non celui d'où l'on vient. Ce dernier est indiqué au moyen d'un suffixe *-ean*, *-r-ean*, parfois réduit à *-r-en*, qui s'emploie aussi avec valeur de partitif et qui n'existe pas dans les autres dialectes. Toutefois les divergences ne concernaient que des points de détail, et elles n'intéressent en rien les relations fonctionnelles entre les indices personnels des verbes et les cas de la déclinaison.

Actuellement tous les substantifs et adjectifs se déclinent au moyen des suffixes suivants, qui étaient déjà en usage au XVI^e siècle dans les dialectes basques-français:

	indéfini	défini	
		singulier	pluriel
1. Nominatif	<i>zéro</i>	<i>-a</i>	<i>-ak</i>
2. Actif	<i>-k</i>	<i>-ak</i>	<i>-ek</i>
3. Datif	<i>-i</i>	<i>-ari</i>	<i>-ei, er;</i> bsq. -esp. <i>-ai</i>
4. 1 ^{er} génitif	<i>-en</i>	<i>-aren</i>	<i>-en</i>
5. Unitif	<i>-ekin</i>	<i>-arekin</i>	<i>-ekin</i>
6. 2 ^e génitif	<i>-tako</i>	<i>-ko</i>	<i>-etako</i>
7. Instrumental	<i>-z</i>	<i>-az</i>	<i>-ez</i>

	indéfini	défini	
		singulier	pluriel
8. Inessif	<i>-tan</i>	<i>-an</i>	<i>-etan</i>
9. Latif	<i>-tara(t)</i>	<i>-ra(t)</i>	<i>-etara(t)</i>
10. Ablatif	<i>-tarik</i>	<i>-tik</i>	<i>-etarik</i>
11. Partitif	<i>-ik</i>		

A l'indéfini, un *e* s'intercale entre consonne finale de thème et suffixe consonantique ou commençant par une consonne, et un *r* entre voyelle finale de thème et suffixe vocalique ou commençant par une voyelle. Au singulier, un *e* intercalaire apparaît dans les mêmes conditions qu'à l'indéfini, mais on n'emploie pas d'*r* intercalaire. Au pluriel, où tous les suffixes casuels commencent par *a* ou *e*, on n'emploie aucun élément intercalaire.

Dans cette déclinaison, on peut distinguer plusieurs couches, qui sont certainement d'époques différentes et dont la plus ancienne s'est conservée à peu de chose près jusqu'aujourd'hui dans la déclinaison des noms propres de lieux et de personnes. Elle se présente actuellement comme suit:

	thèmes consonantiques	thèmes vocaliques
1. Nominatif	<i>zéro</i>	<i>zéro</i>
2. Actif	<i>-e-k</i>	<i>-k</i>
3. Datif	<i>-i</i>	<i>-r-i</i>
4. 1 ^{er} génitif	<i>-en</i>	<i>-r-en</i>
5. Unitif	<i>-ekin</i>	<i>-r-ekin</i>
6. 2 ^e génitif	<i>-e-ko</i>	<i>-ko</i>
7. Instrumental	<i>-e-z</i>	<i>-z</i>
8. Inessif	<i>-e-n</i>	<i>-n</i>
9. Latif	<i>-a(t)</i>	
	le plus souvent:	
	<i>-e-ra(t)</i>	<i>-ra(t)</i>
10. Ablatif	<i>-e-tik</i>	<i>-tik</i>
11. Partitif	<i>-ik</i>	<i>-r-ik</i>

Les seuls points sur lesquels la déclinaison la plus ancienne à laquelle on puisse remonter sans hypothèse téméraire différerait de l'actuelle sont les suivants. On n'employait sans doute pas d'*r* intercalaire. Le suffixe *-ko*, qui peut s'ajouter non seulement au thème nu, mais aux suffixes de l'instrumental, de l'inessif, du latif et de l'ablatif, est un suffixe qui servait à former des adjectifs dérivés et qui a été intégré à la déclinaison. Il ne peut pas s'ajouter à des thèmes de substantifs désignant des personnes ou des animaux. L'unitif était à l'origine une expression signifiant «en compagnie de». Son suffixe est formé de-

e, forme ancienne du suffixe de génitif *-en* qui s'est conservée dans quelques pronoms, et de *kiden*, inessif de *kide* «compagnie»; *-ekin* provient de **-ekiden* par l'intermédiaire de *-ekien*, qui est attesté. Le suffixe *-tik*, dans certains dialectes *-ti*, n'est autre que le suffixe *-ti* qui sert à former des adjectifs, auquel on a ajouté presque partout le *-k* final du partitif (v. Lafon, in *Eusko-Jakintza*, II, 1948, 141-150). Le partitif avait à date ancienne valeur d'ablatif (endroit dont on s'éloigne). Le souletin et le biscayen ont conservé des traces de cet emploi: soul. *horra nüzü etcherik* «je viens de la maison, de chez moi».

A date ancienne, la déclinaison basque devait se composer de huit cas, nettement distincts les uns des autres, et dont les marques étaient les suivantes:

Nominatif	zéro
Actif	<i>-k</i>
Datif	<i>-i</i>
Génitif	<i>-e, -en</i> (sans doute plus récent)
Instrumental	<i>-z</i>
Inessif	<i>-n</i>
Latif	<i>-a(t), -ra(t)</i>
Partitif-ablatif	<i>-ik</i>

Le singulier actuel, qui fait partie de la déclinaison définie, a pour marque *a(r)*, sauf au génitif en *-ko*, au latif et à l'ablatif. Les suffixes de ses autres cas sont des formes casuelles, parfois réduites, du démonstratif de 3^e pers., dont le thème est *a(r)*. Les suffixes *-a, -ak, -ari, -aren, -arekin* sont identiques aux cas correspondants du démonstratif de 3^e pers. en biscayen; les autres dialectes ont des formes identiques ou voisines. L'instrumental du démonstratif se présente parfois sous les formes *harez* et *harzaz, hartzaz* (avec suffixe double); *-az* en est une forme réduite. Le suffixe *-an* est identique à l'adverbe *an* «là», qui est certainement un ancien inessif du démonstratif.

Trois cas du singulier n'ont pas été formés au moyen des cas correspondants du démonstratif de 3^e personne et ne présentent pas comme marque du sg. défini le thème de ce pronom. Les suffixes qui les caractérisent sont identiques aux suffixes correspondants de la déclinaison indéfinie: *-ko, -ra(t), -tik*. Lorsqu'il s'est constitué un singulier distinct de l'indéfini, la plupart des suffixes casuels de la déclinaison primitive, qui ne distinguait pas entre indéfini et défini, ont été affectés à l'indéfini; les autres ont passé au défini. Pour distinguer l'indéfini du singulier lorsque les suffixes casuels de la déclinaison primitive avaient été affectés à celui-ci, les suffixes des cas en question ont été pourvus d'une marque spéciale et sont devenus *-ta-ko, -ta-ra(t), -ta-rik*; l'élément *-ta-* est précédé d'un *e* lorsqu'il s'ajoute à un thème consonantique. Nous n'avons pas à rechercher ici l'origine de cet élément, qui pourrait bien être un suffixe de dérivation.

Quant au pluriel, on peut répartir ses formes en deux groupes. L'un contient le suffixe *-eta*, qui a servi à former un grand nombre de noms de lieux exprimant une idée de pluralité ou d'abondance. Ainsi, il existe en Haute Soule une file de cinq montagnes qu'on appelle en basque *Bostmendieta* (*bost* «cinq», *mendi* «montagne») et en français «les cinq montagnes». On pense généralement que ce suffixe *-eta* n'est autre que le pluriel du suffixe latin de collectif *-etum*. Les cas en *-eta* du pluriel sont en réalité des cas d'un dérivé en *-eta* dont le thème nu n'est employé que comme toponyme et n'a pas été intégré lui-même à la déclinaison. L'ablatif pluriel en *-etarik* est le partitif de ce dérivé.

Les autres cas du pluriel ne semblent pas contenir de marque commune, sinon, à l'exception du nominatif *-ak*, un *e*. On peut cependant reconstituer un état de choses plus ancien où les cas en *e* du pl. apparaissent empruntés à la déclinaison d'un dérivé. Comme quelques parlers du haut-navarrais septentrional ont des génitifs pl. en *-aken* et des datifs pl. en *-aki* en regard de *-en* et de *-ai* des autres parlers, on pourrait penser qu'il s'agissait d'un dérivé en *-ak* dont la forme non marquée constitue le nominatif pl. des noms. Mais il est très rare que des occlusives sourdes disparaissent en basque entre voyelles, tandis que les sonores sont sujettes à le faire. Comme, d'autre part, le basque n'admet pas en fin de mot d'occlusives sonores, mais seulement des sourdes, ou, en d'autres termes, que l'opposition «occlusive sourde/occlusive sonore» est neutralisée en fin de mot au profit de la sourde, il est préférable de supposer, comme l'a fait Gavel, que la marque du pluriel était primitivement **-ag*, que *-aken* et *-aki* reposent sur **-agen*, **-agi*, et que *-aken* et *aki* ont été refaits sur le nominatif *-ak*. La même explication vaut évidemment pour tous ces suffixes casuels du pluriel commençant par *e*, qui, il faut le noter, s'ajoutent toujours aux thèmes sans intercalation de *r* comme à l'indéfini. Un dernier fait vient à l'appui de cette explication. En souletin, tous ces suffixes sont accentués, alors que ceux des suffixes casuels de l'indéfini qui ont la même forme sont atones: indéf. *gizúnek*, *gizúnen*, *gizúnez*, pl. *gizunék*, *gizunén*, *gizunéz*. La place de l'accent sur la dernière syllabe au pluriel indique une contraction de voyelles. On peut donc poser les formes primitives suivantes:

- **gizon-ag*, prononcé *gizonak* (soul. *gizúnak*);
- **gizon-ag-e-k*: soul. **gizonágek*, d'où **gizonáek*, *gizunék*;
- **gizon-ag-en*: soul. **gizonágen*, **gizonáen*, *gizunén*;
- **gizon-ag-e-z*: soul. **gizonágez*, **gizonáez*, *gizunéz*.

Le suffixe du datif pl. est dès le XVI^e siècle *-ér* en souletin et dans plusieurs parlers bas-navarrais orientaux: *-ér* doit reposer sur **ág-er*. Mais on ne trouve nulle part au datif indéfini de formes en *-r* ou *-er*. On ne voit pas à quoi rattacher cette finale isolée.

Ainsi, c'est un dérivé en **-ag* qui a fourni au nom une partie de ses cas du pluriel, le dérivé en *-eta* fournissant l'autre. Ce dérivé devait exprimer lui aussi la pluralité ou l'abondance. On a d'abord rattaché ce suffixe **-ag* au suffixe *-aga* qui a servi à former de nombreux toponymes. *Harriaga* est selon certains un endroit abondant en pierres. Mais d'autres sont d'avis que ce suffixe signifie seulement «endroit où se trouve ceci ou cela». M. Luis Michelena a fait remarquer qu'il se rencontre dans des toponymes indiquant la présence d'un seul et unique objet dans un endroit: p. ex. *Arespacochaga*, attesté en Biscaye en 1468, est tiré de *aretz bakotch* qui veut dire «chêne unique, solitaire». (*Apellidos vascos*, n°10). S'il en est ainsi, le suffixe qui a servi à former une partie du pluriel des noms n'a rien à voir avec le suffixe toponymique *-aga*. On peut le rapprocher plus vraisemblablement du suffixe *-ago* qui sert à former le comparatif de supériorité des adjectifs et des adverbes, et dont l'*o* final paraît avoir une valeur intensive. Peut-être le suffixe **-ag* est-il apparenté en outre aux mots (*h*)*agitz* et *heuragi*. Le premier signifie soit «beaucoup, très» soit «vigoureux, fort»; on le trouve dans Liçarrague, Mth, 2, 16, dans l'expression *aserre zedin hagitz* «il se mit fort en colère». *Heuragi*, dont le premier élément est obscur, figure dans un petit nombre de passages de Liçarrague (v. Dict. d'Azkué) comme synonyme de *hainitz* «beaucoup»: il y est employé au partitif, dans des propositions négatives ou interrogatives. Ce que nous appelons le suffixe **-ag* était peut-être primitivement un mot à sens plein, et le dérivé en **-ag* un mot composé. Quoi qu'il en soit, **-ag* est devenu une marque du pluriel.

Ainsi, à date ancienne, on obtenait le singulier et le pluriel d'un substantif ou d'un adjectif en ajoutant des marques au thème du mot, puis les suffixes casuels sous leur forme pure à ces marques. La marque du singulier défini était *-(r)*, sauf au latif, qui ne comportait que le suffixe casuel. Le pluriel était marqué selon les cas par **-ag* ou par *-eta*. Les trois cas qui sont en relation fonctionnelle avec des indices personnels de la conjugaison se présentaient donc sous les formes suivantes.

Thèmes consonantiques.

Nom.	<i>gizon</i>	<i>gizon-a</i>	* <i>gizon-ag</i> (pron. <i>gizonak</i>)
Act.	<i>gizon-e-k</i>	<i>gizon-a-k</i>	* <i>gizon-ag-e-k</i>
Dat.	<i>gizon-i</i>	<i>gizon-ar-i</i>	* <i>gizon-ag-i</i>

Thèmes vocaliques.

Nom.	<i>idi</i> «boeuf»	<i>idi-a</i>	* <i>idi-ag</i> (pron. <i>idiak</i>)
Act.	<i>idi-k</i>	<i>idi-a-k</i>	* <i>idi-ag-e-k</i>
Dat.	* <i>idi-i</i>	<i>idi-ar-i</i>	* <i>idi-ag-i</i>

Les formes non pourvues d'un astérisque ont subsisté telles quelles jusqu'aujourd'hui dans divers dialectes, notamment en labourdin littéraire. Les

autres y sont devenues *gizonek* (identique à l'actif indéfini), *gizonei* (de *gizonai*, qui s'est conservé dans les dialectes basques-espagnols), *idiri*, *idiek*, *idiei* (de *idiai*). En souletin on a les formes suivantes:

<i>gizun</i>	<i>gizún-a</i>	<i>gizún-ak</i>
<i>gizún-e-k</i>	<i>gizún-a-k</i>	<i>gizun-ék</i>
<i>gizún-i</i>	<i>gizun-ár-i</i>	[<i>gizun-ér</i>]
<i>ídi</i>	<i>ídí-a</i>	<i>ídí-ak</i>
<i>ídi-k</i>	<i>ídí-a-k</i>	<i>ídi-ék</i>
<i>ídi-r-i</i>	<i>ídi-ár-i</i>	[<i>ídi-ér</i>]

Le labourdin ne distingue pas «deux hommes», indéf., et «les deux hommes», pl.: *bi gizonek*. Le souletin les distingue par la place de l'accent: indéf. *bí gizúnek*, pl. *bí gizunék*.

A date ancienne comme aujourd'hui, le nominatif pl. avait la même forme que l'actif sg. Mais les deux suffixes casuels sont d'origine différentes: celui de l'actif sg. n'est autre que l'actif sg. du démonstratif du 3^e pers. et n'a rien à voir avec *-ak* provenant de **-ag* en fin de mot. Hors contexte la forme en *-ak* est sentie par les sujets parlants comme un nominatif pl. Si l'on demande à des Basques ce que signifie *gizonak*, ils répondent «les hommes». Car c'est sous la forme du nominatif qu'ils énoncent un substantif ou un adjectif isolé. Cette double valeur de la finale *-ak* n'a pas de conséquences fâcheuses. La plupart du temps il ne peut pas y avoir d'équivoque: *gatuak saguak jan ditu* ne peut signifier que «le chat a mangé les souris»; le bon sens exclut l'interprétation «la souris a mangé les chats», qui est grammaticalement possible. Les autres fois, c'est le contexte ou la situation qui dissipe l'équivoque: *gatuak saguak ikusi ditu* peut signifier «le chat a vu les souris» ou «la souris a vu les chats» («les chats, la souris les a vus»); celui qui parle sait si, en la circonstance, il y a un chat et des souris ou des chats et une souris.

Dans tous les parlers basques, le pronom de 2^e pers. du pl., qui n'est pas ancien, a la même forme au nominatif et à l'actif: lab. *zuek*. De plus, en biscayen, en guipuzcoan et en haut-navarrais septentrional, l'actif a au pluriel la même forme que le nominatif dans tous les substantifs et adjectifs. Il en est sans doute ainsi pour une raison phonétique: l'*e* de la finale de l'actif pl. **-agek* a dû se changer en *a* parce qu'il était placé entre deux occlusives médiopalatales ou postpalatales. Les équivoques sont dissipées par le bon sens et par l'ordre des mots: *gatuak saguak jan dituzte* ne peut raisonnablement signifier que «les chats ont mangé les souris». De plus, c'est l'agent qui, en règle générale, est nommé le premier: *gatuak saguak ikusi dituzte* ou *gatuak ikusi dituzte saguak* signifie régulièrement «les chats ont vu les souris».

L'opposition de l'actif et du nominatif s'exprimait sans restriction dans la déclinaison ancienne, où l'actif était toujours marqué, et par le même signe *-k*,

par rapport au nominatif. Elle a beau être aujourd'hui neutralisée au pluriel dans la partie occidentale du domaine basque, elle constitue toujours un des traits essentiels de la langue.

Nous voulons maintenant examiner des interprétations récentes de la construction du verbe basque avec l'ergatif et avec le nominatif.

Le verbe transitif basque n'est pas un nom d'action. Dans un article de *Studia linguistica*, 10, 1956, p. 45-49, *Le verbe basque est-il passif?* M. Pierre Naërt a critiqué la conception dite passive du verbe «transitif» basque et a essayé de montrer que le transitif basque est en réalité un nom d'action, comme le verbe eskimo, avec lequel il présente une «identité syntaxique» totale (48). En eskimo «le chien voit l'ours» est en réalité «l'ours [est] la vision du chien». Selon M. Naërt, il en est de même en basque. Le cas actif, sans être un véritable génitif, a un caractère «génitivoïde», «notion qui embrasse celles de «respectif» etc., et en somme confine à celle d'instrumental». Les suffixes de l'actif, du «génitif local» et du partitif, *-k*, *-ko* et *-ik* sont étroitement apparentés. Mais il ne le prouve pas; il se contente de dire que «chacun sait» les rapports du partitif avec le génitif «dans nombre de langues». Or, le terme de «génitivoïde» ne correspond en basque à aucune réalité. L'actif, le génitif en *-ko* et le partitif ont chacun leur domaine propre, et rien ne permet d'affirmer que les suffixes *-k*, *-ko* et *-ik* n'en font qu'un en réalité. Ce sont les noms désignant des êtres animés qui sont employés le plus souvent à l'actif. Or, c'est justement à eux qu'on ne peut pas ajouter le suffixe *-ko*. M. Naërt conteste que *Joanesek erosia da* signifie «elle a été achetée par Jean»; il pense qu'il faut entendre «elle est l'achat de Jean (ou de la part de Jean)». S'il fait état du sentiment des sujets parlants pour rejeter la conception passive du verbe transitif, pourquoi le récuse-t-il ici, où tous les Basques comprennent «achetée par Jean»? On peut lui opposer en outre un mot comme *lok(h)artu* «endormi», qui est en réalité une expression composée de *lok*, act. indéf. de *lo* «sommeil» et de *(h)artu* «pris». La construction de la racine verbale *(h)ar* «prendre» avec *lok* est certainement ancienne, car depuis longtemps on n'emploie plus les noms communs à l'actif indéfini, sauf s'ils sont précédés d'un nom de nombre ou d'un adjectif indéfini. Dans une forme comme *lokhar zedin* (Liç., Act., 7, 60) «il s'endormit», litt. «il devint endormi» où *har* figure sous la forme du radical verbal, identique ici à la racine, *lokhar* ne peut signifier que «pris par (le) sommeil»; cf. *har zedin* «il fut pris» litt. «il devint pris». Dans certaines régions, au lieu de *lokartu*, on emploie une expression de type plus récent, bien qu'elle soit attestée dès 1562 dans le Dictionnaire de Landuchio, *loak artu*, où *lo* est à l'actif sg. *Lok* a une toute autre valeur que *lorik* et *loko* (si cette dernière forme est effectivement employée).

A notre avis, il n'y a pas du tout «identité syntaxique» entre le basque et l'eskimo. On peut s'en rendre compte en lisant l'article de M. A. Sauvageot

dans *BSL*, XLIX (1953), 1^{er} fasc., 107-121. Supposer que le basque a eu à date très ancienne une déclinaison d'aspect très différent et des affixes possessifs, c'est faire des hypothèses pour les besoins de la cause, et que rien ne justifie actuellement.

Le verbe basque n'est pas un prédicat d'existence complété par des déterminants qui le précèdent. M. André Martinet a proposé récemment une interprétation nouvelle et ingénieuse de la construction basque à ergatif, dans un article intitulé *La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé*, in *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 1958, p. 377-392. Il est d'avis que le basque appartient à un type de langue «qui ignore le syntagme sujet-prédicat et qui construit régulièrement ses énoncés par déterminations successives d'un prédicat d'existence» (381). Son argumentation est constituée essentiellement par les assertions suivantes. 1° En basque, la relation «déterminant-déterminé» joue le rôle essentiel. Le déterminant précède le déterminé. Il est souvent non marqué, notamment dans les composés, très nombreux en basque, p. ex. dans *etchezain* «gardien de maison» et *etche-lekhu* «emplacement de maison» (de *etche* «maison», *zain* «gardien», *lekhu* «lieu»). 2° Dans les deux phrases *haurra mintzatu-da* «l'enfant a parlé» et *untzia aurdiki-du* «il a jeté le vase», les formes verbales sont précédées immédiatement d'un substantif au cas non marqué, le nominatif. Ce substantif est le déterminant du prédicat, et, parmi tous les déterminants possibles, «celui qui affecte le plus directement le prédicat» (385). «Cette forme à «suffixe flexionnel» zéro, normalement placée devant le prédicat, est avec lui dans un rapport du même ordre que celui du premier élément de composé avec celui qui le suit. Il s'agit d'une détermination non précisée dont la nature exacte dépend du sens des deux éléments en présence». Pour rendre cette relation en français dans le cas des deux phrases verbales citées, il faut recourir à une traduction nominale: «il y a eu projection du vase», «il y a eu paroles de l'enfant» (386). 3° Toutefois on ne doit pas «déclarer sans ambages que ce qu'on appelle le verbe basque n'est, en fait, qu'un nom d'action». Le basque possède incontestablement un verbe, qui «ignore la catégorie de voix, ou diathèse, dans ce sens que les locuteurs n'ont pas le choix entre plusieurs façons d'exprimer le rapport entre l'action et les entités qui y participent». «L'action y est présentée en elle-même, *sans orientation par rapport aux participants* [souligné par l'auteur], comme elle peut l'être dans un substantif». Le verbe basque représente un prédicat qui est accompagné de «compléments» exprimant les participants à l'action, dans la mesure où il est utile que ces compléments figurent dans l'énoncé. «Le complément correspondant chaque fois à la relation la plus directe se présente, économiquement, sous la forme du déterminant antéposé sans suffixe flexionnel» (387). La parole est un acte avec lequel celui qui parle a un rapport plus direct que celui à qui l'on parle; celui qui parle, l'acteur, est donc au cas non marqué,

le nominatif. Par contre, quand il s'agit de projection, de jet, ce qui est jeté est senti comme étant en relation plus directe avec l'action que celui qui jette. C'est pourquoi *mintzatu-da* et *aurdiki-du* sont précédés d'un déterminant au nominatif. Si celui qui jette est nommé, il porte la marque de l'ergatif, et il est placé avant le reste: *aitak untzia aurdiki-du* «le père a jeté le vase». Si l'on nomme en outre celui à qui l'action s'adresse, le nom qui l'exprime porte la marque du datif. 4° La structure des formes verbales est conforme aux traits généraux de la syntaxe. Dans la majorité d'entre elles, l'indice personnel correspondant à la «détermination non précisée» et au «complément» non marqué est préfixé. Les indices personnels qui correspondent aux compléments à l'ergatif et au datif sont, au contraire, suffixés. On a, p. ex., *n-oa* «je vais», litt. «aller de moi», *n-akar* «il me porte», litt. «porter de moi [par lui]» avec suffixe zéro d'ergatif de 3^e sg., *d-akar-t* «je le porte» («porter de lui par moi»), *d-aki-t* «je le sais» («savoir de cela par moi»), *eman d-au-t* «il me l'a donné» («don de cela [par lui] à moi»). L'emploi des préfixes, déterminants de l'élément verbal, serait plus ancien que celui des suffixes. «La suffixation remonterait à des formes pronominales rajoutées en fin de proposition comme on renvoie volontiers après le verbe certains compléments afin d'alléger le groupe déterminants-prédicat» (391).

Que doit-on penser de cette interprétation du verbe et de l'énoncé élémentaire basques? Nous n'examinerons pas la manière dont M. Martinet explique la genèse de la conjugaison, comme celle de la dérivation par suffixation et de la déclinaison (382), à partir de la construction déterminant-déterminé. Mais nous présenterons quelques objections auxquelles sa conception du verbe basque nous paraît se heurter.

1° Un nom propre de personne n'est jamais employé en basque comme premier élément de composé. Lorsqu'un nom commun joue ce rôle, le concept qu'il exprime est pris, ou peut être pris, dans toute son extension. *Etchezain* signifie «gardien de maison(s)». Il désigne le «gardien de la maison» si l'on parle d'une maison déterminée. Un nom composé de deux noms communs exprime un nouveau concept, différent de chacun de ses éléments. *Zahar-hitzak*, *zuhur-hitzak* «paroles de vieux, paroles de sages», dit un proverbe (Oihenart, 420). *Zahar* «vieux» et *zuhur* «sage» sont des adjectifs employés ici comme substantifs déterminant le mot qui suit; ils n'ont pas de marque; Oihenart a mis un trait d'union entre chacun de ces mots et *hitzak*; il aurait pu ne pas le faire. Les composés *zahar-hitz* «parole de vieux» et *zuhur-hitz* «parole de sage» désignent des concepts nouveaux, comme *atzerr* et *otserri* dans le proverbe 49: *atzerr*, *otserri* «pays d'étranger, pays de loups»: *atze* «étranger», *otso* «loup», (*h*)*err* «pays». S'il s'agit des paroles d'un vieillard déterminé, il faut employer *zahar* au génitif singulier, *zaharraren*, ou faire suivre *zahar* d'un démonstratif au génitif. Le syntagme *zaharraren hitzak*

n'est plus l'expression d'un concept; il exprime une réalité particulière en combinant les termes qui expriment deux concepts et en y ajoutant des éléments qui servent à individualiser les objets dont on parle. Lorsqu'un nom propre de personne est employé comme déterminant d'un substantif, il porte toujours la marque du génitif, *-en*. Dans la chanson souletine de Berterretch, qui est ancienne, se trouve cette phrase exclamative: *Mari Santzen lasterra Bostmendietan behera!* «Oh! la course de Mari Santz descendant les Cinq Montagnes!» Dans la vieille langue, le participe passé est parfois employé comme un substantif exprimant l'action et précédé d'un substantif qui le détermine. Ce substantif est toujours au génitif (Lafitte, *Grammaire basque*, § 487). *Gauza bekana da acheriaren lazoan atzamana* (Oih., prov. 507) «c'est rarement que le renard se laisse prendre au lacet», litt. «la prise du renard au lacet est chose rare»: *atzaman* est le participe passé signifiant «pris, attrapé».

Admettons que l'on ait pu dire autrefois en basque *haur buru* «la tête de l'enfant», avec *haur* «enfant» non marqué, quand il s'agissait de la tête d'un enfant déterminé. Il n'en est pas moins vrai que, si l'on considère *haurra*, substantif au cas non marqué, comme un déterminant dans *haurra doa* (*etcherat*) «l'enfant va (à la maison)», il faut avouer que c'est un déterminant de type tout à fait inconnu par ailleurs en basque. Il en est de même de *d-oa* «il va» interprété comme signifiant «aller de lui». *Haurra doa* et même *doa* employé tout seul peuvent constituer des phrases; ils n'expriment pas des concepts, ni des combinaisons de concepts, mais des jugements. Les mots ou expressions que les basquistes s'accordent à considérer comme des syntagmes «déterminant-déterminé» ne servent jamais à exprimer que quelqu'un ou quelque chose est dans un certain état, ou passe d'un état à un autre, ou exerce ou subit une action. On n'a pas le droit d'identifier la structure de la phrase *haurra doa*, ni celle de la forme *d-oa*, à celle du composé *etche-zain* «gardien de maison» ni par suite d'interpréter *doa* comme signifiant «aller de lui» et *haurra doa* comme «aller-de-lui de l'enfant».

2° Enfin, lorsque M. Martinet écrit (391) que «le *n-* de *n-oa* et de *n-akar* se présente bien comme le déterminant du radical verbal», il confond deux choses très différentes, la racine, précédée dans *n-akar* de la voyelle de liaison *a*, et le radical verbal, *i-oa-* et *e-kar*, et il met sur le même plan des formes où les préfixes personnels ont des valeurs opposées. Il ne tient pas compte d'un fait important, l'existence, dans tous les verbes, de deux séries de formes, tirées primitivement, l'une de la racine, l'autre du radical, et où les indices personnels dans ceux de la 2^e classe, ont des valeurs opposées: *n-a-kar* «[il] m'apporte» (cf. *n-a-tor* «je viens»), mais *n-e-karr-en* «je [l']apportai»; *n-a-kar-ke* [il] peut (pourra) m'apporter», *n-e-kar-ke* «je [l']apporterais».

Structure primitive des formes verbales. Comme la plupart des racines verbales basques qui ont fourni des formes simples commencent par une con-

sonne, que les préfixes personnels fondamentaux consistent en une consonne et que le basque n'admet les contacts de consonnes que dans des conditions restreintes, il a fallu dès le début intercaler une voyelle entre les préfixes personnels et la racine. Cette voyelle est *a*. On a dit *n-a-tor*, *n-a-kar*, car on ne pouvait pas dire **n-tor*, **n-kar*. Cet *a* n'a pas par lui-même de valeur morphologique. On le retrouve p. ex. dans *dudan* «que j'ai», forme relative de *dut* (provenant de **dud*). Seulement, comme il s'oppose parfois à un *e* qui, tout en jouant lui aussi le rôle de voyelle intercalaire, est la marque du radical, l'opposition *a/e* a pris une valeur morphologique. La répartition de *a* et de *e* a été troublée par la suite. Mais le système primitif se laisse entrevoir dans les textes du XVI^e siècle et aujourd'hui encore, en biscayen occidental, *a* caractérise les formes du groupe du présent, et *e* celles du groupe du prétérit (v. Bouda *Bemerkungen zum Bizkaischen in Eusko-Jakintza*, VII, 1953-1957, 113-118). Puisque, à date ancienne, la voyelle *a* était morphologiquement neutre et qu'elle ne figurait pas dans les formes tirées des racines à initiale vocalique, on peut dire qu'il existait deux groupes de formes personnelles caractérisés par l'opposition «racine sans marque/racine précédée de *e*», en d'autres termes «racine/radical». Le système verbal devait présenter les types de formation indiqués ci-dessous. Nous ne considérons pas les formes contenant des indices de datif, ni les formes allocutives, car il s'y est souvent produit des changements qui compliquent la question que nous traitons ici. Nous rappelons que, sur un point important, l'expression de la non-personne comme sujet ou patient dans le groupe du non-réel, les formes de type ancien ne se sont conservées qu'en biscayen (v. l'article de Bouda, 117). Les conditions d'emploi des formes proprement personnelles (1^{re} et 2^e) et des formes de la non-personne (3^e) devaient être les mêmes qu'aujourd'hui: celles que nous avons exposées dans *BSL*, LIV, 1959, 104-105.

Verbes de la 1^{re} classe

A) Formes tirées de la racine (groupe du réel et partie du groupe du non-réel)

1) Préfixes personnels simples: toutes les formes du groupe du réel.

2) Préfixes personnels suivis de l'élément *-en*, *-in* (celui-ci sans doute plus récent): les formes du groupe du non-réel à sujet de 1^{re} et de 2^e pers.

B) Formes tirées du radical (partie du groupe du non-réel)

Préfixe *zéro* ou préfixes simples: les formes du groupe du non-réel à sujet de 3^e pers.

Verbes de la 2^e classe

A) Formes tirées de la racine (groupe du réel et partie du groupe du non-réel)

1) Préfixes simples de patient, identiques aux préfixes de sujet des verbes de la 1^{re} classe, et suffixes d'agent: toutes les formes du groupe du réel.

2) Préfixes à marque nasale, identiques aux préfixes de sujet des verbes de la 1^{re} classe, et suffixes d'agent identiques aux précédents: les formes du groupe du non-réel à patient de 1^{re} et de 2^e pers.

Dans ces deux séries de formes, l'agent de 3^e sg. n'est pas marqué (suffixe zéro).

B) Formes tirées du radical (partie du groupe du non-réel)

Jusqu'ici, les formes de la 2^e classe ne se distinguent de celles de la 1^{re} que par le fait qu'elles contiennent en plus un suffixe d'agent. Elles se laissent, à cela près, superposer les unes aux autres. La coïncidence est complète quand l'agent est à la 3^e sg., puisqu'il est alors non marqué: *dator* «il vient», *dakar* «il l'apporte»; *nentorren* «je venais», *nenkarren* «il m'apportait». Les choses changent lorsqu'on passe aux formes du non-réel à patient de 3^e pers.

1) Aucune marque personnelle de patient ou d'agent, ou préfixes simples identiques aux préfixes de sujet de la série B des verbes de la 1^{re} classe; marque de pl. (suffixe) pour l'agent de 3^e pl.: les formes à patient et agent de 3^e pers.

2) Préfixes simples d'agent identiques aux préfixes de patient des formes du 1^{er} groupe (et par suite aux préfixes de sujet des formes du 1^{er} groupe de la 1^{re} classe); patient non marqué, sauf par des indices de pl. : les formes à patient de 3^e pers. et agent de 1^{re} ou de 2^e.

3) Suffixes d'agent de 2^e pers. identiques à ceux de la série A; patient non marqué: impératif (patient de 3^e pers., agent de 2^e).

Les formes (du 2^e groupe) à patient de 3^e pers. qui contiennent les préfixes *b-*, *l-* et zéro ont une structure ambiguë. On se demande si ces préfixes indiquent le patient ou l'agent. Car une forme comme *bisc. leuke* «il l'aurait» (de **leduke*) est au point de croisement de deux séries dans l'une desquelles c'est l'agent qui est non marqué et dans l'autre le patient; elles se présentaient à date ancienne sous l'aspect suivant:

* <i>nenduke</i> «il m'aurait»,	* <i>neduke</i> «je l'aurais»
* <i>henduke</i> «il t'aurait»,	* <i>heduke</i> «tu l'aurais
* <i>leduke</i> «il l'aurait».	

En tout cas, les formes du 2^e groupe à patient et agent de 3^e pers. sont superposables aux formes correspondantes des verbes de la 1^{re} classe: *evan* «il l'avait», *leuke* «il l'aurait» sont faits comme *egoan* «il restait», *legoke* «il resterait»; *ekarren* «il l'apporta» comme *etorren* «il vint»; *lekarke* «il l'apporterait» comme *letorke* «il viendrait». *Bekar* «qu'il l'apporte!» est superposable à *betor* «qu'il vienne!». Les indices sont les mêmes; si leur valeur est ambiguë, la signification des formes ne l'est pas.

Le système verbal du basque a toujours été dominé, du côté du signifié, par l'opposition du réel et du non-réel. Le réel comprend ce qui est, sera, a lieu ou aura lieu effectivement, et ce qui participe du réel: volonté ferme ou possibilité ferme de réalisation, hypothèse fermement envisagée dans le plan du réel. Le non-réel comprend l'éventuel (présent, futur ou passé) et le passé (ex-réel), enfin ce qui est commandé ou souhaité, et opposé comme tel à la réalité (*BSL*, LI, 173). Du côté du signifiant, dans toutes les formes du groupe du non-réel des verbes des deux classes, ou les préfixes personnels sont pourvus de la marque *-en*, *-in*, ou les formes sont tirées du radical, qui est marqué par rapport à la racine (*e-*, *i-*). L'opposition *a/e* est en réalité une opposition zéro/*e*, car la voyelle *a* est une voyelle de liaison, morphologiquement neutre. *Lekarke* «il l'apporterait» s'oppose à *dakarke* «il peut (pourra) l'apporter; il le porte» comme *liakike* «il le saurait» (de **leakike*; l'*e* s'est conservé dans d'autres formes du XVI^e siècle) s'oppose à *dakike* «il peut (pourra) le savoir, il le saura» (l'*a* appartient à la racine, qui est *aki-*) D'autre part, les formes à patient de 3^e pers. et agent de 1^{re} et de 2^e du groupe du non-réel rompent le parallélisme parfait que l'on observe dans tout le reste de la conjugaison entre les formes personnelles de la 1^{re} classe et celles de la 2^e: «formes de la 2^e = formes de la 1^{re} + suff. d'agent». Ces formes ont une structure toute différente: le patient n'y est pas marqué; l'agent y est marqué par des préfixes ajoutés au radical et identiques à ceux qui, ajoutés à la racine, marquent le sujet dans les formes du 1^{er} groupe de la 1^{re} classe et le patient dans les formes correspondantes de la 2^e classe.

Formes non marquées dans la conjugaison primitive. Les formes non marquées, dans la conjugaison basque la plus ancienne à laquelle nous pouvons actuellement remonter, étaient des formes de 3^e pers. du sg., comme nous l'avons signalé, et des formes de 2^e du sg. Celles-ci posent un problème difficile: celui de la forme primitive du préfixe et du pronom personnel de 2^e sg. L'opposition que l'on observe dans certains dialectes entre *oa* «va!» et *hoa* «tu vas» est-elle ancienne, ou le préfixe personnel de 2^e du sg. était-il partout zéro comme dans les dialectes basques-espagnols et dans les textes basques-français du XVI^e siècle? Nous penchons personnellement pour la première hypothèse. Mais nous n'avons pas ici à rouvrir ce débat. Ce qui nous intéresse, ce sont les formes non marquées de 3^e pers. Or sur les points qui nous importent la

situation est très claire; et l'état de choses ancien s'est conservé en partie. 1° Le sujet de 3^e pers. sg. est non marqué au prétérit: bisc. *etorren* «il venait, il vint». 2° Ni le patient ni l'agent de 3^e sg. n'est marqué au prétérit: bisc. *ekarren* «il l'apportait, il l'apporta», *eban* «il l'avait» (de **e-du-an*). 3° L'agent de 3^e sg. est toujours non marqué (suffixe zéro), si l'on fait abstraction de certaines formes ambiguës du 2^e groupe. Si celui de 3^e pl. paraît aujourd'hui marqué, c'est que la marque du pluriel (un suffixe) qui a été ajoutée à la forme à suffixe «personnel» zéro a été sentie comme caractérisant la 3^e pers. du pl.: lab. *du-te*, «bisc. *dabe* (de *dau-e*), soul. *dí-e* «ils l'ont» en regard de *du*, *dau*, *dü* «il l'a». Mais ce suffixe n'a par lui-même aucun caractère personnel. 4° Inversement, le patient de 3^e sg. est non marqué dans les formes de type *nekarren* «je l'apportais», *nuen* «je l'avais» (bisc. *neban*, de **n-e-du-an*). 5° Le patient de 3^e sg. n'est pas marqué dans les impératifs comme *ekark* «apporte-le».

Considérons les deux racines *torr-* (1^{re} classe) et *karr-* (2^e classe) «apporter», qui se composent toutes deux d'une occlusive, d'une voyelle et de *rr*. Ce que nous disons ici s'applique également à toutes les racines à initiale consonantique, qui sont de beaucoup les plus nombreuses parmi les racines qui ont fourni des formes simples. Ni *torr-* ni *karr-* ne s'emploient tels quels, sans aucune marque, comme mots, ni même comme premier élément de composés. *Ator* et *akar*, où la racine est précédée de la voyelle *a*, existent. Ce sont des formes verbales personnelles qui signifient respectivement «viens!» (et «tu viens» dans certains dialectes) et «il t'apporte». Elles peuvent constituer une phrase. Chacune fait partie d'une série de formes personnelles appartenant au groupe du réel, *nator* «je viens», *dator* «il vient», etc., *nakar* «il m'apporte», *dakar* «il l'apporte», etc., et, dans les dialectes basques-espagnols, *akart* «je t'apporte», *akargu* «nous t'apportons». Elles se distinguent des autres formes de leurs séries respectives par l'absence de marque: préfixe zéro de sujet de 2^e sg. pour la première, préfixe zéro de patient de 2^e sg. et suffixe zéro d'agent de 3^e sg. pour la seconde. C'est par suite de cette absence de marque qu'elles se trouvent être identiques à *ator-* et *akar-*, qui constituent des noyaux communs à tous les termes de ces séries. On ne peut donc pas dire que ces séries ont été formées à partir de *ator*, *akar*, qui sont des formes personnelles.

Par contre, les radicaux verbaux, *etor* et *ekar*, qui constituent la base sur laquelle ont été construites plusieurs séries de formes du groupe du non-réel, sont des mots qui ont une existence indépendante, mais pas de valeur personnelle. Ils s'emploient aussi comme premier élément de composés, et ils servent à former les substantifs et adjectifs verbaux. Ils expriment l'idée verbale sous sa forme la plus indéterminée. Ils peuvent exprimer le présent, le passé et le futur, le réel et l'éventuel, la constatation du fait ou le commandement. Les radicaux de la 2^e classe, comme *ekar*, peuvent exprimer l'action exécutée ou l'action subie. Ils peuvent avoir la valeur d'un adjectif attribut. On peut dire

qu'ils sont bons à tout faire, même à recevoir des affixes personnels, sauf à se décliner et à recevoir un déterminant au génitif, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas des substantifs ni de véritables adjectifs. Nous avons donné dans *BSL*, L, des exemples de la variété de leurs emplois; M. l'abbé Lafitte en cite d'autres dans sa *Grammaire*, §§ 440-445. Nous nous contenterons de rappeler que le radical *ikus* «voir», anciennement *ekus*, peut figurer dans des phrases telles que *Ikus* «vois! voyez! voyons!», *Zukauk ikus* «voyez vous-même!», *Begiez ikus*, *ezin mintza*, *han dakusat nekia* (Dechepare, IV, 13) «(la) voir de mes yeux sans pouvoir (lui) parler, là je vois ma peine»; *Goazen ikus* «allons voir!»; *Ikus*, *jende hunak*, *ikus ene pena* (Oih., VI, 19) «voyez, bonnes gens, voyez ma peine»; *ikus dezadan* «que je le voie» signifie litt. «que je le fasse vu». L'adjectif *ikusgarri* signifie «visible; digne d'être vu» et le composé *ikusbide* «preuve», litt. «moyen de voir». Quand les radicaux sont employés avec la valeur d'une forme verbale, cette valeur verbale, ainsi que leur valeur personnelle, temporelle, modale leur vient des mots qui les accompagnent ou de la situation, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas de véritables formes verbales. Même dans les plus anciens textes, seuls sont employés comme mots indépendants les radicaux terminés par une consonne. Les autres ne s'emploient que suivis de suffixes ou comme premier élément de composés (*BSL*, L, 195-196). Le participe passé cumule alors ses fonctions propres et celles du radical.

Parallélisme des formes personnelles des deux classes et rupture du parallélisme. Comment peut-on interpréter le parallélisme qui existait primitivement dans toute la conjugaison entre les formes verbales personnelles des deux classes tirées de la racine et la rupture de ce parallélisme dans certaines formes de la 2^e classe tirées du radical, à savoir les formes où l'action est subie par la non-personne et exercée par l'une ou l'autre des véritables personnes?

Dans les verbes qui expriment un procès à deux pôles, c'est-à-dire qui met en jeu un agent et un patient, toutes les formes personnelles tirées de la racine sont faites exactement comme celles qui sont tirées des racines de la 1^{re} classe, sauf qu'elles contiennent en plus des suffixes d'agent. Ce qui est sujet dans celles de la 1^{re} classe est patient dans celles de la 2^e. La marque de la personne du patient précède la racine dans celles-ci, comme la marque du sujet dans celles-là. Les formes de la 2^e classe à agent non marqué (3^e sg.) ne se distinguent même en rien des formes de la 1^{re}. Les formes tirées des racines verbales de la 2^e classe présentent donc l'action par le pôle du patient, l'expriment du point de vue du patient. On peut en dire autant des formes d'impératif tirées du radical et qui contiennent des suffixes d'agent. Mais les formes tirées du radical et où l'agent est exprimé par un préfixe présentent l'action par le pôle de l'agent, l'expriment du point de vue de l'agent; le patient (3^e pers.) n'y est pas marqué. Il est naturel que le radical des verbes de la 2^e classe, forme dont la diathèse est ambivalente, ait servi à créer des formes dont certaines pré-

sentent l'action du point de vue du patient et les autres du point de vue de l'agent.

Selon M. Martinet (art. cit., 387), qui prend «laver» comme exemple de verbe transitif, il «résulte de la nature des choses» que l'action de laver est «sentie comme affectant plus directement l'agi, le linge, que l'acteur, la femme qui lave». Nous ne pensons pas que la nature des choses impose ce sentiment. Il peut varier suivant les langues, et même, dans une langue, suivant la structure et l'origine des formes verbales. Certains nient que l'on puisse appliquer les notions de passif et d'actif au verbe «transitif» basque, parce qu'il ne comporte pas de formes simples qui s'opposent comme en latin *lauō* et *lauor*. Cela est certain. Mais il est aussi certain que *nakar* «il m'apporte» est fait comme *nator* «je viens», que l'indice *n-* a ici la valeur du nominatif, que *nekarke* «je l'apporterais» n'est le pendant d'aucune forme de la 1^{re} classe, mais qu'il s'oppose à une forme du 1^{er} groupe de la 2^e classe, *nakarke* «il peut m'apporter», et que *n-* a des valeurs opposées dans ces deux formes, tirées l'une du radical, l'autre de la racine. Si l'on ne veut pas se servir des termes de passif et d'actif, il faudra trouver une façon d'exprimer le fait que les verbes basques qui comportent la distinction de ce qui agit et de ce qui subit l'action ou en résulte expriment dans la majorité de leurs formes le patient au moyen des mêmes indices que le sujet des verbes de la 1^{re} classe, et le présentent avant l'agent, mais que l'ordre et la valeur des indices sont inverses dans la minorité restante. De plus, l'agent de 3^e pers., qui est toujours marqué dans le nom, ne l'est jamais dans le verbe, sauf, s'il est au pluriel, par un suffixe de pluriel étranger au système du nom.

Il est certain que la langue basque, qui n'a pas subi de transformation profonde depuis un millier d'années, n'a pas toujours été ce qu'elle est, dans ses grandes lignes, depuis lors. Il se peut que la déclinaison ait été autrefois beaucoup plus pauvre, qu'elle ait comporté seulement un cas direct, non marqué, et un cas oblique, qu'il ait existé des préfixes ou des suffixes possessifs et des syntagmes «déterminant-déterminé» d'un type inconnu aujourd'hui. Mais on doit considérer le basque avec la déclinaison et la conjugaison qu'il possédait à l'époque la plus ancienne que nous pouvons atteindre. Il existe entre elles deux et entre les éléments qui composent chacune d'elles des relations qu'il faut dégager. Or nous ne pensons pas que les relations qui existent d'une part entre le verbe et les mots qui sont en rapport avec lui dans la phrase, d'autre part entre les éléments constitutifs des formes verbales, se ramènent, comme le pense M. Martinet, à la relation «déterminant-déterminé». Ni le basque actuel ni le basque le plus ancien auquel nous pouvons remonter ne nous paraissent représenter un type «qui ignore le syntagme sujet-prédicat et qui construit régulièrement ses énoncés par déterminations successives d'un prédicat d'existence» (381). Il conviendra de chercher si la conception de M. Martinet tou-

chant la structure élémentaire de l'énoncé dans les langues à ergatif s'applique à des langues autres que le basque historiquement connu ou le vieux basque reconstitué grâce à la comparaison des dialectes. Il reconnaît d'ailleurs lui-même (391) que «toutes les langues à ergatif ne sont pas coulées dans le même moule». En basque, l'énoncé élémentaire nous paraît être du type «sujet-prédicat»: quelque chose dont on parle et quelque chose que l'on en dit. Le prédicat contient le plus souvent un verbe, et dans la plupart des cas une forme personnelle. Il peut être constitué par un verbe, et le sujet n'être pas exprimé en dehors du verbe; la phrase se réduit alors à une forme verbale. Voyons d'abord ce qui se passe en dehors du verbe ou quand il n'y a pas de verbe. Quand le prédicat, nominal ou verbal, n'exprime pas un procès qui implique la distinction de ce qui agit et de ce qui subit l'action ou en résulte, le sujet est au nominatif, cas non marqué. Quand il exprime un procès impliquant cette distinction, c'est ce qui subit l'action ou en résulte qui est au nominatif; ce qui exerce l'action est à l'actif, ou, si l'on préfère, à l'ergatif, marqué par *-k*. Ces deux règles ne souffrent aucune exception (v. *BSL*, L, 200). Voyons maintenant ce qui se passe à l'intérieur des formes verbales. Celles de la 1^{ère} classe contiennent un préfixe personnel de sujet; dans certaines formes de 2^e du sg. et de 3^e sg. et pl., ce préfixe est zéro. Celles de la 2^e classe contiennent un indice personnel de patient et un indice d'agent; l'un est préfixe lorsque l'autre est suffixe. A date ancienne, dans tous les dialectes, certaines formes de 3^e pers. sont non marquées (préfixe zéro ou suffixe zéro); certaines sont même caractérisées par le préfixe et le suffixe zéro (patient et agent de 3^e sg.). Dans la plupart des séries de formes de la 2^e classe, le patient est exprimé par des préfixes identiques aux préfixes de sujet des formes de la 1^{ère} classe. Jusqu'ici donc, tant dans le verbe que dans le nom, le patient est traité et exprimé de la même façon que le sujet. Les choses changent avec les formes de la 2^e classe à patient de 3^e pers., que sont tirées du radical. Si leur comportement syntaxiques est le même que celui des autres formes de ces verbes, qui sont tirées de la racine, patient au nominatif, agent à l'actif, la plupart ont une structure inverse. C'est surtout ce trait qui fait l'originalité du verbe basque. Quand l'agent et le patient sont tous deux à la 3^e sg., la forme, au prétérit, ne présente aucune marque personnelle. Quand le patient est à la 3^e pers. et l'agent à la 1^{ère} ou à la 2^e, le patient n'est marqué par rien, et l'agent, sauf à l'impératif, est exprimé par les indices personnels qui expriment partout ailleurs le sujet ou le patient. L'existence de ces formes constitue quelque chose d'imprévu et d'étrange dans la conjugaison basque. Nous savons comment elles sont faites, mais non pourquoi elles ont été faites ainsi. Le basque avait le moyen de les faire autrement, comme le montrent les formes telles que *ekigun* «nous le savions», *ekazun* «vous l'apportiez», *euskuzuen* «vous nous l'aviez», employées, au lieu de *gekian*, *zeka-rran*, *zeuskuen*, dans diverses localités de la Biscaye et dans quelques-unes du Guipuzcoa où l'on parle le dialecte biscayen, et les formes allocutives *guip*.

ukan, unan, zu(k)an, zunan dans les autres dialectes, «il était», *lukek, luken* «il serait» (dialectes basques-français et haut-navarrais méridional), qui signifient proprement «tu l'avais», «tu l'aurais» (*BSL*, LI, 151-152). Azkue, qui était né à Lequeitio en 1864, a écrit dans sa *Morfología vasca* (§ 954, p. 715) qu'à force d'entendre dans sa propre famille *ekazuen* «vous l'apportiez» et *ekazuezan* «vous les apportiez», il trouvait que ces formes sonnaient mieux à ses oreilles que les formes courantes *zekarren; zekarrezan*, à préfixe d'agent *z-*.

Dans les verbes de la 1^{re} classe, si l'on met à part le verbe «être», qui tire ses formes de deux racines, sinon de trois, toutes les formes, abstraction faite de quelques modifications phonétiques dues à des contacts de voyelles ou de consonnes, pouvaient être prévues, qu'elles fussent tirées de la racine ou du radical. Dans ceux de la 2^e, les formes tirées de la racine pouvaient être également prévues. Mais cette régularité disparaît quand on passe aux formes tirées du radical. Dans certaines, comme *lekarke* «il l'apporterait», on ne sait si *l-* désigne le patient ou l'agent, l'autre étant exprimé par le suffixe zéro. Malgré tout, la forme est prévisible, car elle est superposable à *letorke* «il viendrait». Par contre, *nekarke* «je l'apporterais» et *nekarren* «je l'apportais» sont d'un type opposé à *ekark* «apporte-le», qui est lui aussi tiré du radical, mais où l'agent est exprimé par un suffixe.

Le basque offre le curieux spectacle d'une langue où les racines verbales ne sont jamais employées à l'état nu pour exprimer l'idée pure et simple, et où cette fonction est remplie par le radical, tiré de la racine par addition du préfixe *e-*, et qui peut s'employer, lui, comme mot indépendant. Mais l'emploi du radical dans la conjugaison pour obtenir des formes à sujet ou patient de 3^e pers. trouble le système. Dans les verbes de la 1^{re} classe, ce trouble est léger. Il suffit de savoir une fois pour toutes que les formes du groupe du non-réel à sujet de 3^e pers. sont tirées du radical, que l'on dit, p.ex., *etorren* «il venait», et non **entorren* sur le modèle de *nentorren*. Dans les verbes de la 2^e classe, il est beaucoup plus grave. Car il ne s'agit plus d'une forme, ou plutôt de deux, 3^e sg. et 3^e pl., par temps et mode, mais de plusieurs séries de formes, à patient de 3^e sg. et pl. et agent des autres personnes. Tandis que la racine fonctionne toujours régulièrement et que les formes qui en sont tirées, parallèles à celles de la 1^{re} classe, expriment le procès du point de vue du patient, l'ambivalence du radical brouille les choses. L'impératif *ekark* exprime le procès du point de vue du patient, comme *dakark* «tu l'apportes». Mais *nekarren* et *nekarke* l'expriment du point de vue de l'agent. La structure des formes est inverse. Mais les formes personnelles tirées du radical, quelle que soit la classe du verbe, ont le même comportement syntaxique que les autres; elles sont, comme les autres, des formes verbales. Sans doute, la 3^e pers. du sg. est parfois identique au participe passé ou n'en diffère que très peu lorsque la racine se termine par une voyelle et que la marque du participe est *-n*; bisc. *joan* «il allait» et «allé»;

egoan «il restait», *egon* «resté»; *egian* «il le faisait, il le fit», *egin* «fait». Bisc. *euan*, *eban* «il l'avait» repose sur **eduan*, et le participe passé *eun*, attesté dans le Dictionnaire de Landuchio, sur **edun*. Mais la 3^e pers. du pl. diffère nettement du nominatif pl. du participe passé. Celui-ci est formé au moyen du suffixe *-ak* ajouté à son thème nu; celle-là au moyen d'un suffixe différent, *-z*, qui s'intercale entre la voyelle finale de la racine et le suffixe du passé: *joanak*, *egonak*, *eginak*, **edunak*, d'où **eunak* (la forme n'est pas attestée dans nos textes), contre *joazan* «ils allaient», *egozan* «ils restaient», *egizan* «il les fit», *euzan* «il les avait» (de **eduzan*). Les radicaux à finale vocalique ne s'emploient pas, du moins à date historique, comme mots indépendants. Les racines terminées par une consonne ont fourni des participes passés en *-i*, plus tard en *-tu*, et des prétérits en *-n*: *etorri* «venu», *etorren* «il venait, il vint»; *ekarri* «apporté», *ekarren* «il l'apportait, il l'apporta». On observe au pluriel la même différence que dans les exemples cités plus haut: *etorriak* et *ekarriak* contre *etozan*, pour **etorzan*, «ils venaient», et *ekazan*, pour **ekarzan* «il les apportait».

Dans l'état actuel de nos connaissances, si loin que l'on remonte dans le passé du basque, on ne trouve nulle part le radical verbal intégré tel quel, sans aucune marque, au système des formes personnelles. Nous l'avions déjà indiqué dans *Système du verbe basque* (1943, t. I, p. 17, n.2). *Etor*, *joa-*, *ekar*, *egi-* sont toujours employés dans la conjugaison avec des morphèmes verbaux: indices de nombre, de personne, de temps (passé), suffixe *-te* ou *-ke*, suffixe relatif, suffixe *-la*, préfixes modaux. A ce point de vue, il en est du radical comme de la racine. Mais tandis que la racine a toujours valeur verbale et ne produit que des formes verbales, le radical tient du nom et du verbe et produit des formes nominales et des formes verbales. De plus, il a une existence propre et constitue un mot qui peut s'employer comme attribut de verbe auxiliaire ou comme une forme verbale dont la valeur personnelle, temporelle et modale est déterminée par le contexte ou par la situation. Chose curieuse, s'il est presque bon à tout faire comme mot indépendant et sert aussi bien à exprimer le réel que le non-réel, son champ d'action dans la production des formes personnelles est restreint: on n'en tire que les formes du non-réel à sujet ou patient de 3^e pers., c'est-à-dire les formes exprimant les procès non-réels qui concernent la non-personne comme sujet ou l'affectent comme patient.

En basque, le verbe est nettement distinct du nom. La différence entre le nom et le verbe ne s'efface que dans le radical verbal, forme qui tient du nom et du verbe sans être vraiment l'un ni l'autre.

Nous avons vu plus haut que l'opposition du réel et du non-réel est exprimée par une marque s'ajoutant soit aux préfixes personnels soit à la racine. L'opposition des formes tirées de la racine et des formes tirées du radical (côté du signifiant) ne concorde pas avec celle du réel et du non-réel (côté du signi-

fié). Toutes les formes qui expriment le réel sont tirées de la racine. Mais la réciproque n'est pas vraie. Toutes les formes tirées du radical expriment le non-réel. Mais la réciproque n'est pas vraie non plus. Ce qui fait que les réciproques ne sont pas vraies, c'est que la non-personne comme sujet ou patient ne marche pas avec les personnes proprement dites.

Le système primitif de la conjugaison. Le système primitif des indices personnels se laisse reconstruire facilement. Quelques points, toutefois, restent douteux. Le préfixe de 2^e sg. était sans doute une consonne, qui est représentée dans les dialectes basques-français par *h-* et qui s'est amuie dans la plupart des parlers basques d'Espagne, sauf dans quelques-uns où elle est représentée par *y-*. Nous la noterons **h-*. On ne peut pas dire avec certitude si le préfixe *l-* (éventuel) est primitif: il est parfois absent en biscayen occidental (Bouda, art. cit., 117). Ces réserves faites, les indices personnels étaient les suivants.

	préfixes	suffixes
	1 ^{er} type	un seul type
1s	<i>n-</i>	<i>-d-, -t</i>
2s	<i>*h-</i>	{masc. <i>*-g-, -k</i> {fém. <i>-n</i>
1p	<i>g-</i>	<i>-gu</i>
2p	<i>z-</i>	<i>-zu</i>
3	<i>d-</i>	zéro
	2 ^e type	
1s	<i>n-en-</i>	
2s	<i>*h-en-</i>	
1p	<i>g-en-</i>	
2p	<i>z-en-</i>	
3	zéro, <i>b-</i> ou <i>l-</i>	

Le pluriel de la non-personne était marqué par des indices de pluriel particuliers aux verbes: suffixes pour le sujet, suffixes et (dans peu de verbes) préfixes pour le patient, suffixes pour l'agent. Quant aux marques de la non-personne, le préfixe *d-* ne se rattache à rien de connu en basque; le préfixe *b-*, sans doute, au pronom *ber* «même» (*ipse* et *idem*). Le préfixe *l-* est peut-être un reste de *ahal*, *al* «possible».

Les relations entre les indices personnels de 1^{re} et de 2^e pers. et les pronoms personnels ressortent du tableau suivant:

1s	<i>n-</i>		<i>ni</i>
2s	<i>*h-</i>		<i>*hi</i>
1p	<i>g-</i>	<i>-gu</i>	<i>gu</i>
2p	<i>z-</i>	<i>-zu</i>	<i>zu</i>

Les préfixes proprement personnels (1^{re} et 2^e) sont constitués aux deux nombres par la consonne initiale des pronoms correspondants. Mais pour les suffixes il y a dissymétrie entre le singulier et le pluriel. Au pluriel, les suffixes qui désignent l'agent sont identiques aux thèmes des pronoms correspondants. A proprement parler, dans *dakargu* «nous l'apportons», *dakarzu* «vous l'apportez», *-gu* et *-zu* désignent la personne. Sa fonction active n'est marquée que par la place après la racine. Dans *dakar* «il l'apporte», ni la «personne» qui est la non-personne, ni sa fonction active ne sont marquées. Au singulier, par contre, les suffixes d'agent sont sans rapport visible avec les pronoms personnels. Il est peu vraisemblable que la forme primitive du pronom de 2^e sg. ait été **gi*. Doit-on penser que le pronom de 1^{re} sg., à une époque antérieure, a tiré ses formes de deux racines, **-n* et **d-*? Nous sommes ici, comme pour le préfixe de 3^e pers. *d-*, en présence de restes d'un état de langue antérieur que la comparaison des dialectes basques ne permet pas de reconstituer.

L'origine de l'élément *-en*, sans doute plus ancien que *-in*, qui s'ajoute aux préfixes personnels simples dans *n-en-*, etc., est inconnue. Il est peu probable que son *e* soit identique à celui qui sert à former le radical. S'agit-il d'une particule qui pouvait s'ajouter aux pronoms personnels? Hypothèse en l'air, car on ne connaît aucune forme de pronom personnel du type **nen*.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons présenter les divers types primitifs de structure de formes verbales dans un tableau où nous utilisons les sigles suivants.

R: racine

R': radical; on le formait en ajoutant à la racine un préfixe *e-*, qui tantôt a subsisté tel quel, tantôt s'est changé en *i-* (devant voyelle et, dans des conditions qui restent à déterminer, devant consonne).

S: préfixes de 1^{ère} et de 2^e pers. du 1^{er} type (consonne initiale des pronoms personnels correspondants); ils expriment le sujet (1^{ère} classe) ou le patient (2^e classe), quand ils sont joints à la racine; l'agent, quand ils sont joints au radical. Nous le désignons par S parce qu'ils s'emploient le plus souvent pour exprimer le sujet ou le patient.

S': préfixes de 1^{ère} et de 2^e pers. du second type, obtenus en ajoutant *-en* aux préfixes de 1^{ère} et de 2^e pers. du 1^{er} type: ils s'ajoutent à la racine et expriment le sujet ou le patient.

Σ^1 : préfixe de 3^e pers. du 1^{er} type.

Σ^2 : préfixes de 3^e pers. du 2^e type: zéro ou une consonne différente de Σ^1 ; ils s'ajoutent au radical; sujet (1^{ère} classe); valeur ambiguë dans les verbes de la 2^e, où, en fait, ils semblent plutôt exprimer le patient.

A: suffixes qui expriment toujours l'agent et s'ajoutent toujours (sauf dans quelques formes d'impératif) à la racine.

		1 ^{ère} classe	2 ^e classe
réel	racine	sujet de 1 ^{ère} et 2 ^e : S R sujet de 3 ^e : Σ^1 R	patient de 1 ^{ère} et 2 ^e : S R A patient de 3 ^e : Σ^1 R A
non réel	racine	sujet de 1 ^{ère} et 2 ^e : S' R	patient de 1 ^{ère} et 2 ^e : S' R A
	radical	sujet de 3 ^e : Σ^2 R'	patient et agent de 3 ^e Σ^2 R' patient de 3 ^e , agent de 1 ^{re} et 2 ^e S R' Exception: impératif R' A

Ainsi, ce qu'on appelle le verbe basque, et qui constitue en effet un système différent de celui du nom, se composait primitivement de deux groupes de formes, tirées les unes de la racine, les autres du radical, qui était lui-même tiré de la racine au moyen du préfixe *e-*. Le basque, dès l'époque la plus ancienne, distinguait des procès sans opposition d'agent à patient. Il distinguait pour les uns et les autres le réel et le non-réel (v. p. 208). Cette double distinction relative au signifiant s'exprimait, tant que la 3^e pers. n'intervenait pas comme sujet ou comme patient d'un procès non-réel, d'une façon tout à fait régulière, selon le schéma que voici:

		1 ^{ère} classe	2 ^e classe
réel	racine	sujet de 1 ^{ère} et 2 ^e : S R sujet de 3 ^e : Σ^1 R	patient de 1 ^{ère} et 2 ^e : S R A patient de 3 ^e : Σ^1 R A
non-réel		sujet de 1 ^{ère} et 2 ^e : S' R	patient de 1 ^{ère} et 2 ^e : S' R A

Toutes ces formes sont tirées de la racine et sont prévisibles. Les préfixes S' se déduisent des préfixes S, identiques aux consonnes des pronoms personnels, par adjonction de *-en*. Les suffixes d'agent sont partout les mêmes. On observe le même parallélisme entre les deux classes dans les formes du réel à sujet/patient de 3^e pers. (Σ^1) Mais quand il s'agit d'exprimer un procès non-réel dont le sujet ou le patient est la non-personne, l'imprévu survient, avec l'emploi du radical comme base de formation. La 3^e sg. comme agent abolissait déjà la distinction entre les formes de la 2^e classe et celles de la 1^{re} qui sont tirées de la racine. Mais la présence d'une forme à suffixe zéro parmi d'autres qui ont un suffixe ne trouble en rien le système. Par contre, l'emploi du radical comme base de formation provoque une perturbation, surtout, comme nous l'avons vu, dans les verbes où l'on distingue patient et agent. Dans les

verbes de la 1^{re} classe, quand on passe du réel au non-réel, et, à l'intérieur de celui-ci, des personnes à la non-personne, on change d'éléments formatifs: radical au lieu de racine, préfixes de sujet différents: R' au lieu de R, Σ^2 au lieu de Σ^1 . Un nouveau système de formes différent du premier, imprévu, mais simple, complète celui-ci. Le changement est beaucoup plus grave dans les verbes de la 2^e classe lorsqu'on passe du réel au non-réel, et, à l'intérieur de celui-ci, du patient de 1^{ère} et 2^e pers. au patient de la non-personne. Le système qui vient compléter le premier présente de l'incohérence. On ajoute au radical tantôt les suffixes de 2^e pers. de la série A, avec leur valeur habituelle, tantôt les préfixes de la série Σ^2 , mais avec une valeur ambiguë, tantôt enfin les préfixes de la série S, mais avec une valeur opposée à celle qu'ils ont partout ailleurs. Le fonctionnement des indices personnels est dérégulé.

Malgré tout, l'incohérence n'excluait pas toute règle, et elle n'affectait qu'un secteur restreint de la conjugaison. L'ensemble du système, ou, plus exactement, l'ensemble formé par les deux systèmes, était solide. Par la suite, des causes d'ordre phonétique et des actions analogiques ont effacé certaines marques et brouillé les choses. On ne distingue plus nettement entre formes verbales tirées de la racine et formes tirées du radical; ou, en d'autres termes, l'opposition «zéro ou *a/e*» devant la racine n'a plus une valeur morphologique; *e* s'est étendu aux dépens de *a* et de zéro, et inversement. *a* et *e* ont parfois disparu l'un et l'autre (v. *BSL*, LI, 161-162). Les formes de non-réel à préfixe zéro ne se sont conservées qu'en biscayen; un préfixe *z-* a apparu partout ailleurs, et s'est même introduit dans ce dialecte. *G-* et *z-* ont été remplacés comme préfixes d'agent par *gen-*, *zen*, ou *gin-*, *zin*, qui servaient et servent toujours à exprimer le sujet ou le patient; ils ne se sont maintenus que dans quelques parlars biscayens.

Dès l'époque des plus anciens textes, il ne se créait plus de formes personnelles simples. De plus, beaucoup de formes simples qui existaient encore au XVI^e siècle sont tombées en désuétude, et ont été remplacées par des formes composées. Mais même s'il ne subsistait actuellement que les formes personnelles du verbe «être» et du verbe «avoir», on pourrait se rendre compte qu'une rupture du système se produit lorsque, dans le groupe du non-réel, on passe des formes à patient de 1^{ère} et de 2^e pers. aux formes à patient de 3^e pers.

lab. <i>naiz</i> , bisc. <i>naz</i> «je suis»	<i>nintzen</i> , bisc. <i>nintzan</i> «j'étais»
<i>nau</i> «il m'a»	<i>ninduen</i> , bisc. <i>ninduan</i> «il m'avait»
	<i>nuen</i> , bisc. <i>neuan</i> , <i>neban</i> , «je l'avais».

Si l'on ne disposait pas des textes du XVI^e siècle, il serait certainement très difficile, peut-être même impossible, de trouver et de prouver la cause de cette anomalie: dualité de *n-* et de *nin-*, dualité de valeur de *n-*. Nous avons vu qu'elle tient à l'intrusion du radical dans la conjugaison. Or le radical, sur

lequel repose une partie de la conjugaison, n'est plus senti aujourd'hui comme une base différente de la racine et à champ d'action nettement défini. Il continue à être employé comme mot indépendant; mais il a perdu dans la conjugaison personnelle son individualité. Primitivement, le radical occupait au détriment de la racine — nous ne savons pas pourquoi — une petite partie de la conjugaison. Racine et radical étaient, pour ainsi dire, chacun chez soi et chacun s'y comportait à sa façon, constante pour la racine, mais non pour le radical. On connaissait le domaine de chacun. Par la suite, chacun des deux a pénétré chez l'autre; aucun des deux n'a plus un chez-soi. En analysant les formes actuelles, on y trouve la racine, parfois sans voyelle qui la précède, parfois précédée de *a*, *e* ou *i* (non sans flottement, jusque dans la même forme du même parler). Elle a parfois subi des modifications: *du-* «avoir» est réduit le plus souvent à *u*. On ne peut plus prévoir, dans beaucoup de cas, s'il faut ou s'il ne faut pas une voyelle avant la racine, et, dans le premier cas, quelle elle doit être. Aujourd'hui, ce qui caractérise une forme, c'est l'aspect et la place des affixes personnels qu'elle contient, non la présence ou l'absence d'une certaine voyelle devant la racine. Sur ce dernier point, il y a du jeu dans le système.

Malgré tout, plusieurs des traits essentiels de la conjugaison primitive ont subsisté. Le parallélisme des formes des deux classes à sujet ou patient de 1^{ère} et de 2^e pers. s'est maintenu, si l'on fait abstraction de la voyelle qui précède la racine. Les préfixes de la série Σ^2 , auxquels il faut ajouter *z-*, ont toujours un caractère ambigu. L'agent de 1^{ère} et de 2^e pers. est exprimé dans les formes du non-réel à patient de 3^e pers., sauf à l'impératif, par des préfixes qui sont employés partout ailleurs pour exprimer le sujet ou le patient. Que la racine soit précédée de *a*, de *e*, de *i*, ou ne soit précédée d'aucune voyelle, on observe sur ce point une rupture avec le reste de la conjugaison. Aujourd'hui comme autrefois, le mécanisme des indices personnels se dérègle quand on exprime des actions non-réelles exercées par la personne (1^{ère} ou 2^e) sur la non-personne.

REMARQUES SUR LA PHRASE NOMINALE EN BASQUE*

Le basque est très riche en formes verbales personnelles et en use très largement. Soit dans la langue écrite, soit dans la langue parlée, tant dans la conversation courante que dans le style soutenu, la plupart des phrases contiennent une ou plusieurs formes verbales personnelles. Sauf dans le langage exclamatif, la phrase purement nominale est assez rare. La phrase énonciative ou interrogative de type normal contient au moins une forme verbale personnelle. Des modalités de pensée comme l'éventualité ou la condition ne peuvent s'exprimer en basque qu'au moyen de formes verbales personnelles. Même pour exprimer ce qui est de l'ordre de la réalité, on emploie le plus souvent des formes verbales personnelles, même s'il y a dans la phrase des mots qui situent l'assertion dans le temps, par exemple «maintenant», «toujours», «hier», «demain». Cependant, le basque emploie parfois des phrases à formes verbales non personnelles, et même des phrases purement nominales. Divers grammairiens ont signalé leur existence, mais sans en faire une étude complète. Comme la phrase de type normal est en basque la phrase à verbe personnel, ils disent que, dans les phrases sans verbe, il y a ellipse du verbe (voir notamment Lafitte, *Grammaire basque*, § 868). L'abbé Lafitte distingue, en termes très clairs, deux formes de cette ellipse:

«1° *Formes personnelles omises*. On omet facilement en basque les auxiliaires «être» et «avoir», et on laisse aux infinitifs, au participe et aux mots à sens verbal le soin d'éclairer la phrase.

«2° *Omission totale de verbe*. On va plus loin, et on supprime le verbe.»

Les exemples qu'il cite, au nombre de dix, sont, à l'exception d'un seul, des proverbes, ou des phrases de caractères impératif.

Cela revient à dire, sans employer le terme d'ellipse, qu'il y a en basque, outre les phrases à formes verbales personnelles, qui sont le plus fréquemment

*BSL XLVII 1951 (106-125) 1951

employées, des phrases à formes verbales non personnelles, et des phrases purement nominales, sans aucune forme verbale.

Nous voulons étudier ici les principaux types de phrases nominales que le basque utilise, et montrer en outre comment certains d'entre eux peuvent servir à exprimer des procès. Car en basque, une phrase nominale, même si elle ne contient aucun nom d'action ou d'agent, aucun mot qui suggère l'idée d'un procès, peut néanmoins exprimer une idée verbale, grâce à la présence de morphèmes nominaux indiquant quelque détermination d'un procès: agent s'opposant à un patient, terme ou direction d'un mouvement, point de départ. Ces morphèmes impliquent la représentation d'un procès: la nature du procès en ressort parfois nettement; parfois elle se laisse seulement deviner.

Pour bien comprendre la différence qui existe en basque entre les phrases nominales et les phrases à formes verbales personnelles, il faut se rappeler que, dans cette langue, la morphologie du verbe se distingue nettement de celle du nom, que les préfixes et suffixes de la conjugaison diffèrent entièrement des suffixes de la déclinaison. Il est tout à fait frappant, par exemple, que le suffixe *-k*, qui sert dans les noms à distinguer l'actif, cas de l'agent, du nominatif, cas du patient, ne se retrouve pas dans les formes verbales. L'agent de 3^e personne du singulier est caractérisé par le suffixe zéro: *daki* «il (elle) le sait», en regard de *dakit* «je le sais», *dakik* «tu (masc.) le sais», *dakin* «tu (fém.) le sais», *dakigu* «nous le savons», *dakizu* «vous (pluriel, devenu singulier respectueux) le savez», *dakite* «ils (elles) le savent». Les suffixes verbaux *-gu* et *-zu* ont toujours valeur d'actif ou de datif, tandis que les formes nominales *gu* «nous» et *zu* «vous» sont des nominatifs; l'actif des pronoms personnels de 1^{re} personne du pluriel ou de 2^e personne respectueuse du singulier (anciennement 2^e du pluriel) est *guk*, *zuk*, le datif *guri*, *zuri*. Quand on a formé une nouvelle 2^e personne du pluriel, on a ajouté au pronom *zu* une finale *-ek*, valable à la fois pour le nominatif et pour l'actif; mais au suffixe verbal *-zu* on a ajouté un élément *-e* ou *-te*, suivant les dialectes. Les suffixes qui servent à distinguer le pluriel du singulier, à la 3^e personne, diffèrent selon qu'ils concernent l'agent ou le patient, selon les parlers, et même selon les verbes; en tout cas, ils sont différents de ceux qui figurent au pluriel des noms; on ne trouve, par exemple, dans les verbes rien qui rappelle les finales *-ak* (nominatif) ou *ek-* (actif) de *gizonak*, *gizonek* «les hommes». Même si l'on admet, selon l'hypothèse de Schuchardt, que la 3^e personne du singulier du prétérit de l'indicatif n'était autre primitivement que le participe passé (à suffixe de passé *-n*), il n'en reste pas moins que les formes correspondantes du pluriel sont différentes du nominatif pluriel du participe. Très rares sont d'ailleurs les cas où, aujourd'hui, il y a effectivement identité entre la 3^e personne du singulier du prétérit et le participe passé. Et on n'en observe qu'en biscayen: *j-oa-n* «il allait», *e-tza-n* «il était couché», sont identiques aux participes passés *j-oa-n* «allé» (racine *oa-*), *e-tza-n* «couché»

(racine *tza-*); dans tous les dialectes basques, la forme de 3^e personne du prétérit est caractérisée par un préfixe personnel *z-*. Or, même en biscayen, la 3^e personne du pluriel diffère du nominatif du participe: *j-oa-za-n* «ils allaient», *e-tza-za-n* «ils étaient couchés», contre *j-oa-n-ak*, *e-tza-n-ak*, nominatifs pluriels des participes (voir Azkue, *Morfología vasca*, § 888 et 893). Dans presque tous les verbes, la forme du prétérit diffère de celle du participe, même au singulier. Ainsi, en regard du participe *egon* «resté» (racine *go-*), nominatif pluriel *egonak*, on a, en biscayen, *egoan* «il restait», pluriel *egozan*. Ni l'étude des parlés basques historiquement connus ni leur comparaison ne permet d'observer ou de restituer un état analogue à celui des langues finno-ougriennes où certaines formes verbales de 3^e personne du singulier sont des formes nominales ou reposent sur des formes nominales, et reçoivent les mêmes suffixes de pluriel que les noms.

Cela étant, disons d'abord quelques mots des phrases à formes verbales non personnelles. La plupart des verbes basques se conjuguent à l'aide d'auxiliaires: on ajoute des formes personnelles de verbes auxiliaires à diverses formes nominales du verbe considéré. Mais l'emploi de formes verbales non personnelles, sans auxiliaires, est licite et courant dans certains types de phrases. Ainsi, le radical verbal, qui exprime l'idée verbale pure et simple, peut s'employer sans être accompagné d'une forme verbale auxiliaire personnelle, avec valeur d'impératif ou d'infinitif de narration. Elissamburu (XIX^e siècle) écrit dans son roman *Piarres Adame* (ch. 6, p. 30): *har makhila* «prends ton bâton»; litt. «pris le bâton»; Piarres parle à son compagnon; la situation indique que le radical verbal *har* a la valeur d'une forme à agent de 2^e personne du singulier. On peut entendre la même phrase, encore aujourd'hui, dans la conversation courante. Dibarrart (fin du XIX^e siècle, début du XX^e) écrit dans sa célèbre chanson *Sotoko ophorra: konkorrek kanta, mainguek dantza* «les bossus de chanter, les boiteux de danser»; les radicaux verbaux *kanta*, *dantza*, sont accompagnés de substantifs au cas actif, indiquant des agents; dans un autre contexte, ces mêmes expressions pourraient exprimer un ordre, «que les bossus chantent! que les boiteux dansent!» Des phrases interrogatives comme *zer erran?* «que dire?», *nork erran?* «qui peut le dire? qui le dira?» sont d'un emploi courant, aussi bien dans le style soutenu que dans la conversation.

Considérons maintenant des formes d'indicatif présent, par exemple *sartzen haiz* «tu entres», *hartzzen duk* «tu le prends», *jaten duk* «tu le manges», litt. «tu es en entrée», «tu l'as en prise», «tu l'as en manger». Le verbe «être» ou le verbe «avoir», au présent de l'indicatif, y accompagnent un substantif verbal à l'inessif. Telles sont les formes ordinairement employées. Mais parfois, en poésie et même en prose, on n'emploie pas la forme verbale personnelle auxiliaire. Une chanson célèbre du poète souletin Etchahoun (1786-1862) commence ainsi:

*Oi laborari gachua!
Ihauk jaten dük arthua;
Ogi eta ardu eraikitzen, auherren asetzekua.*

«Ah! pauvre paysan! Toi, tu manges du pain de maïs; tu récoltes le blé et le vin, destinés à gorger les paresseux». La forme verbale personnelle auxiliaire *dük* n'est pas répétée avec *eraikitzen*, qui est, comme *jaten*, un inessif de substantif verbal; cela n'a rien que de régulier. Tel est le texte que donnent le P. Lhande et l'abbé Larrasquet. Mais Sallaberry, dans son recueil de chants populaires (p. 92), donne, pour le second vers, *hihaurek jaten arthua*, qui a la même signification, mais où le cas actif de (*h*)*ihau* «toi-même» figure sous la forme *hihaurek* et où *jaten* n'est pas accompagné d'une forme personnelle auxiliaire.

L'indicatif futur se forme au moyen du génitif du participe passé accompagné du présent de l'indicatif du verbe «être» ou du verbe «avoir». Mais la forme auxiliaire, parfois, est absente. Le génitif du participe passé peut s'employer «sans auxiliaire dans des phrases elliptiques» (Lafitte, *Grammaire basque*, § 494, p. 230): *gero ikusiko* «on verra ensuite»; *ikusiko* est un génitif marquant la destination; *ikusi* est le participe passé signifiant «vu». L'expression signifie littéralement «pour être vu ensuite». «On verra» se dit d'ordinaire *ikusiko da*, avec la forme personnelle *da* «il est».

Le grand poète Dechepare (XVI^e siècle) écrit, dans sa description du Jugement dernier (I, 284-285):

*Estaltzeko ez izanen ehonere lekhurik.
Agertzera nork eginen ordu hartan bathirik?*

«Il n'y aura nulle part d'endroit pour se cacher. Qui se résoudra alors à se montrer?», litt. «qui fera résolution alors pour se montrer?»; «fera», ou plus exactement, «il le fera», se dit d'ordinaire *eginen du*, où la forme personnelle *du* «il l'a» accompagne *eginen*, participe passé au génitif. Le premier de ces deux vers contient lui aussi une forme verbale sans auxiliaire, *ez izanen*; *izanen* est le génitif du participe passé du verbe «être»; «il ne sera pas, il n'y aura pas» se dit d'ordinaire *ez da izanen*, avec la forme verbale personnelle *da* «il est».

Le basque use même de phrases purement nominales, qui ne contiennent aucune forme verbale, personnelle ou non. La phrase nominale en basque n'a jamais été étudiée d'une façon méthodique, et les travaux préparatoires manquent. Le présent article vise seulement à donner une idée des principaux types de phrases nominales énonciatives employées en basque; on y a joint quelques phrases interrogatives. Les exemples cités sont empruntés à différents dialectes et à divers auteurs de diverses époques. Ils ont été choisis de telle manière

que l'on ne puisse en aucun cas supposer que le verbe d'une phrase précédente y est «sous-entendu»;

1° Phrases consistant en un seul mot ou un groupe nominal au nominatif. — *Ona*, nominatif singulier de *on* «bon», s'emploie souvent sans verbe pour indiquer, par exemple, dans une partie de pelote, que le coup est bon; on peut dire aussi, en ajoutant *da* «il est», *ona da* «il est bon»; dans plusieurs dialectes basques, notamment en labourdin, l'adjectif prédicat s'emploie généralement au nominatif défini (singulier, suffixe *-a*, au pluriel, suffixe *-ak*), non au nominatif indéfini, qui est identique au thème de l'adjectif.

Dans le chapitre XVI de *Garoa*, le beau roman de Domingo de Aguirre, écrit en guipuzcoan et publié à partir de 1907 dans la *Revue Internationale des Etudes basques*, on lit: *Zu eta ni bakarrik gaude*. — *Egia*. «Vous et moi, nous sommes seuls. — C'est vrai» (*R.I.E.B.*, t. VI, p. 434). Dans le chapitre précédent (p. 426), on trouve dans le dialogue la phrase à verbe «être» *egia da* «c'est vrai». Dans le chapitre XIII du même roman (p. 186), il est question d'un oncle d'Amérique qui, après avoir fait fortune, a été ruiné. Le paragraphe où l'auteur décrit le désappointement de ses parents restés en Europe débute ainsi: *Orduan elorrio*. *Lotsariak oso ixildu zituan Antonen ta Mari Batistaren mingaṅak*. «Alors ce fut l'affliction. La honte fit taire complètement les langues d'Antoine et de Marie-Baptiste». *Elorrio* «affliction» est au nominatif indéfini; la première phrase signifie littéralement «alors affliction».

Début d'un dialogue dans le chapitre XIV du même roman (p. 193): *Arratsalde on*. — *Bai zuri ere*. — *Egualdi pollita gaur*. — *Ederra*. «Bonsoir!! — Bonsoir! — Joli temps aujourd'hui. — Oui, belle journée». Le groupe nominal (substantif plus adjectif épithète) *arratsalde on*, litt. «soir bon», est au nominatif indéfini. Il constitue une formule de salutation, à laquelle l'interlocuteur répond littéralement «oui, à vous aussi». *Gaur* signifie «aujourd'hui»; le groupe nominal *egualdi pollita* «temps joli», au nominatif singulier, est employé comme prédicat; aucun sujet n'est exprimé. L'interlocuteur répond par l'adjectif *eder* au nominatif singulier, avec valeur de prédicat.

Le groupe nominal au nominatif indéfini *mih¹ on² bat³* «une³ bonne² langue¹» peut constituer à lui tout seul une phrase de caractère ironique signifiant «c'est une bonne langue». L'expression est citée par Lhande (*Dictionnaire*, art. *on*, 13°).

To, asto bat, eta zaharra «tiens! un âne, et un vieux», se dit à lui-même le héros d'un conte recueilli à Sare par M^{me} Mayi Ariztia (*Gure Herria*, 1935, p. 115).

Les phrases exclamatives de type *urdia!* «le cochon!», *zer gizona!* «quel homme!» sont courantes en basque.

Une phrase sans verbe ni sujet, et dont l'élément unique ou essentiel est un adjectif, peut exprimer un procès futur sans qu'elle contienne aucun mot indiquant par lui-même l'avenir: *beharko* «il le faudra bien» (Lafitte, *Grammaire*, § 655, p. 349); *bai beharko* «oui», il le faudra bien (Lhande, *Dict.*, art. *beharko*). Le suffixe de génitif *-ko* exprime ici la destination, et par suite le futur (cf. plus haut). On lit dans *Garoa* (ch. XIII, p. 187): *Ai ume! Andik etzion ezer. Geurearekiñ bearko*. «Ah! mon enfant! Il ne vient rien de là-bas. Il faudra faire avec ce que nous avons». Ici *bearko* «nécessaire pour l'avenir» est accompagné de *geurearekiñ*, unitif singulier de *geure* «notre propre», qui signifie «avec ce que nous avons en propre». Réponse d'une mère à sa fille qui lui demande si l'on a des nouvelles de l'oncle d'Amérique dont on espérait l'héritage, et qui a perdu toute sa fortune.

2° Phrases consistant en un mot au partitif accompagné de la négation. — Le partitif (suff. *-ik*) appartient à la déclinaison indéfinie; il n'est ni singulier ni pluriel. On peut dire, sans verbe, *urik ez* «pas d'eau», *sagarrik ez* «pas de pommes». On peut même employer un nom propre au partitif; *Piarresik ez* «pas de Pierre». Dans un conte recueilli à Sare, il est question d'une femme qui, après s'être mise nue, s'est enduit le corps de miel et s'est recouverte de plumes: *Kokoriko jartzen da andre hura bidearen erdian. Ez jendearen figurik, ez alimalearen figurik, ikustekoa zen (Gure Herria, 1935, p. 117-*. «Cette femme s'accroupit au milieu du chemin. Ni figure humaine ni figure de bête; il fallait voir ça!» Dans une histoire en souletin publiée par l'abbé Larrasquet (*R.I.E.B.*, t. XXVI, p. 145), on lit: *Eta, adixkidik oo aspaldin jinik, oen bakhotxin Erretoik uano ez* «Et, tous les amis étant arrivés depuis longtemps, à une heure, point de curé encore».

Dans *Garoa* (ch. XIII, p. 186), on nous dit que, après que l'oncle d'Amérique, ruiné, a cessé de donner de ses nouvelles, on cesse de parler de lui dans sa famille restée au pays: *arrezkero, luzarosan, urtietan, mutik ere ez, osaba ill balitz bezela* «depuis lors, pendant longtemps, pendant des années, pas un seul mot, comme si l'oncle était mort»; litt. «pas même de mot» (*mutik*, partitif de *mut*).

3° Phrases à sujet et prédicat, tous deux au nominatif. — Le type de phrase sans verbe où deux termes sont posés comme équivalents est fréquent dans les proverbes. Ainsi, dans le recueil d'Oihenart (1657): *atzerri, otserri* (49) «pays d'étrangers, pays de loups»; *eder, auher* (122) «belle, paresseuse»; cette assertion est appliquée aux femmes et aux filles; mais les adjectifs, en basque, n'ont pas de genre grammatical. Dans ces deux proverbes, les deux termes sont au nominatif indéfini. Il en est de même, par exemple, dans le dicton moderne *Eskualdun, fededun* «basque, croyant». Ils peuvent être au nominatif défini, singulier ou pluriel, comme dans ces proverbes d'Oihenart: *lan baratza, lan aratza* (294) «travail lent, beau travail»; *zabar-hitzak, zuhur-hitzak*, (420)

«paroles de vieux, paroles de sages». Le sujet est au nominatif défini et le prédicat au nominatif indéfini dans les proverbes suivants; *otsoa artzain* (382) «le loup [est le] gardien des brebis»; *gatua, oinik busti gabe, arrainkari* (183); Oihenart traduit «le chat fait sa pêche sans mouiller ses pieds»; *arrainkari* est un nom d'agent qui signifie «pêcheur»; donc, littéralement, «le chat, sans mouiller de pieds, pêcheur».

Dans une chanson souletine très connue (*Au château de Tardets*), un couplet commence ainsi: *Atharratzeko hiria hiri ordoki* «la ville de Tardets [est une] ville plainière».

Vinson avait critiqué comme incorrecte la phrase suivante que Victor Hugo, dans les *Travailleurs de la mer*, place dans bouche d'un contrebandier; *egurraldia gaiztoa?* «le temps est-il mauvais?», et qui est formé d'un substantif au nominatif singulier et d'un adjectif au nominatif singulier. Bonaparte lui réplique, dans une note datée du 28 octobre 1884, que «Hugo, à l'exception de *egurraldia*, incorrect, et qui doit être remplacé par *eguraldia*, ne mérite aucun reproche quant à la phrase interrogative, elliptique et toute familière *eguraldia gaiztoa*». Ce jugement est précédé des considérations suivantes. «*Eguraldia gaiztoa?* est une phrase interrogative pouvant être employée dans la conversation d'une manière elliptique pour *eguraldia gaiztoa da?* De semblables ellipses ont plus ou moins lieu en toutes les langues dans le discours négligé; de sorte que si, d'une part, «le mauvais temps» ne peut être traduit que par *eguraldi gaiztoa*, d'autre part, «le temps est-il mauvais?» est rendu par *eguraldia gaiztoa da?* et, elliptiquement, même par *eguraldia gaiztoa?* tout court (cf. le proverbe 101 d'Oihenart: *Bihotzaren behargile mihia* «la langue est l'ouvrière du coeur», et autres ellipses de la sorte, où ne figure aucun terminatif verbal)». On sait aujourd'hui d'où Victor Hugo a tiré cette phrase basque. M^{me} Gil Reicher a fait connaître (*Gure Herria*, 1935, p. 228) que, dans le manuscrit où il relate son voyage de 1843 au Pays Basque, on lit: «Tout à l'heure, un pâtre me disait dans la montagne; *eguraldia gaiztoa*». Le premier mot y est écrit correctement, avec une seule *r*. Bonaparte qualifie d'elliptique ce type de phrase. Il s'agit de la phrase nominale, sans copule, qui est, en basque, moins fréquemment employée que la phrase à verbe «être» en fonction de copule, mais qui se rencontre même dans le style soutenu, et pour exprimer autre chose que des vérités générales et intemporelles.

Dechepare fait parler ainsi une jeune fille qui repousse les avances de son amoureux (XII, 12); *Ni erhoa; zu jakintsu; beha enakidizu* «je suis une folle, vous êtes savant (= vous savez ce que vous faites); je ne vous écouterai pas»; *ni* et *zu* sont les pronoms personnels signifiant «je» et «vous» (respectueux); *erhoa* est un nominatif singulier, *jakintsu* un nominatif indéfini. Dans une chanson moderne (recueil *Kantuz*, n°17, Chanson du déserteur), on lit: *Ni hetarik urrundua, zer nere bihotz minak!* «Je suis éloigné d'eux; quelles dou-

leurs pour moi!» *Urrundua* est un nominatif singulier; la seconde phrase, nominale elle aussi, est exclamative. Dans un conte recueilli à Sare (*G.H.*, 1935, p. 506), une jeune femme dit à son mari; *Zu pobrea, eta niri aitak doterik ez eman, ez dakit nola behar dugun bizi* «vous êtes pauvre, et mon père ne m'a pas donné de dot; je ne sais pas comment nous devons vivre»; le prédicat *pobrea* est au nominatif singulier; aucun verbe ne le relie à *zu* «vous»; la seconde phrase ne contient pas de forme verbale personnelle; *eman* est un participe passé signifiant «donné»; litt. «pas de dot donnée à moi par le père». Dans un autre conte recueilli à Sare, on lit (*G.H.*, 1936, p. 422): *bi anaiak izituak* «les deux frères [furent] épouvantés», et, quelques lignes plus bas: *izituak biak* «tous deux [furent] épouvantés»; *bi anaiak* et *biak* sont des nominatifs pluriels, *izituak* est aussi un nominatif pluriel; le prédicat est placé après le sujet dans la première phrase; dans la deuxième, il le précède.

Dans *Garoa* (ch. XIII, p. 186), début d'une conversation: *Aberatsa gure Pedro Migel* «[il est] riche, notre Pedro Miguel»; l'adjectif est au nominatif singulier. Les phrases qui suivent celle-là et qui développent cette idée contiennent toutes une forme verbale personnelle. Dans *Gerla ondoan* «Après la guerre», poésie de l'abbé J. Barbier (*Kantuz*, n° 18), on lit *Erleak, burrunbarka, lothuak lanari* «les abeilles, en bourdonnant, [s'étaient] mises au travail». La phrase précédente contient une forme verbale personnelle, *egiten zion* «il le lui faisait», qui ne peut être sous-entendue ici. Si une forme verbale personnelle figurait dans cette phrase, ce serait *ziren* «elles étaient».

4° Phrases à nominatif et datif. — Ce type ne semble pas se rencontrer en dehors des proverbes. Ainsi: *ogi gogorrari hagin zorrotza* (Oihenart, 348) «au pain dur, la dent aiguë». On dit encore couramment aujourd'hui *nori berea* «à chacun le sien».

5° Phrases à nominatif et instrumental. — Ce type de phrase ne se rencontre, semble-t-il, que dans des proverbes. L'instrumental indique ici de quoi un objet est fait; il est caractérisé par le suffixe *-z*. *Baigorri bacher lurrez, nik haragei nuenean urrez*; Oihenart traduit (66) «à Baïgorry, la vaisselle est de terre; lorsqu'on parlait de m'y marier, elle était toute d'or», litt. à Baïgorry la vaisselle en terre; quand j'avais l'intention d'y aller, en or». Si *lurrez* était un déterminant au lieu d'être prédicat, l'ordre des mots serait différent; *lurrez bacher*, comme, dans la 13^e des poésies d'Oihenart, vers 72, *koralez bi mohuri* «deux grains de corail». La première phrase exprime une assertion intemporelle; la seconde, une assertion rapportée au passé; cela résulte du fait que le verbe (personnel) de la subordonnée, qui exprime une circonstance de temps, est à l'imparfait.

Le sujet peut être un nom au partitif accompagné de la négation, comme dans le proverbe biscayen 51 du recueil de 1596: *urdeen buztanez matrazu*

onik ez «de rabo de puerco, no buen virote», «de queue de porc, pas de bon crochet». Le proverbe 485 est identique, sauf que *urdeen* «de porc», au génitif, est remplacé par *xarri* «cochon», au nominatif indéfini, en fonction de déterminant.

6° Phrases à nominatif et inessif. — L'inessif (suff. *-n*) indique l'endroit où quelque chose se trouve ou se passe. Ce type de phrase est assez courant chez les poètes. *Artzain zabarrak tafarnan* (chanson à boire d'Elissamburu. *Kantuz*, (n° 98) «les vieux bergers [sont] au cabaret». Etchahoun commence ainsi une de ses chansons:

Belhaudiko bortian Orgambidesk'olha

«dans la montagne de Belhaudi [il y a] le cayolar d'Orgambideska»; un cayolar est une cabane de bergers. La chanson souletine *Au château de Tardets*, dont nous avons déjà cité (n° 3) une phrase sans verbe, commence ainsi:

Atharratz jauregian bi zitruñ doratü

«au château de Tardets [il y a] deux petits citrons dorés». Le texte a été remanié; mais la formule primitive, restituée par J. de Jurgain, était de même type: au lieu de *Atharratz jauregian*, il devait y avoir *Ozaze-Jaurgañian* «à Jurgain d'Ossas», (Gavel, *Grammaire basque*, t. I, p. 136, n. 1).

Il peut y avoir, à la place du nominatif, un partitif accompagné de la négation, comme dans le proverbe biscayen n° 218: *pilotuen eskuan axerik ez* «no viento en mano del piloto», «pas de vent dans la main du pilote». Un proverbe moderne dit: *gogozko tokian aldaparik ez* «dans l'endroit qui plaît, pas de côtes» (*Garoa*, ch. XVI, p. 434).

Dans la poésie *Gerla ondoan*, déjà citée (fin du n° 3), l'auteur, après avoir dit (strophe 2) que «au plus haut du ciel, les aigles allaient et venaient, en liberté» (phrase à forme verbale personnelle), ajoute: *Soldado-choririkan bat ez, urrunean* «pas un oiseau de guerre, au loin», litt. «en fait d'oiseau militaire (partitif à finale élargie en *-ik-an*), pas un, au loin».

7° Phrase à nominatif et latif. — Le latif (suff. *-ra*, *-rat*) indique le terme ou la direction d'un mouvement. *Beleak sarratsera* (Oih., 87): «les corbeaux vont à la charogne»; Oihenart écrit *vont* en italique pour indiquer que c'est une addition au texte basque. Le chapitre XIV de *Garoa* (*R.I.E.B.*, t. VI, p. 188) commence ainsi: *Eizera, Moxolo?* — *Eizera edo...* *Izerdi pixkat atera bear detadala, ibilli.* «[tu vas] à la chasse, Moxolo? — [je vais] à la chasse, ou... je marche, parce que j'ai besoin de suer un peu». La première phrase, interrogative, se compose d'un mot en fonction de vocatif et du datif de *eize* «chasse». L'interlocuteur commence par répéter le terme même sur lequel portait la

question; puis il amorce un second membre de phrase, introduit par *edo* «ou»; mais au lieu de continuer par un autre mot au latif, il poursuit par une phrase à principale et subordonnée. La subordonnée, qui vient la première, contient une forme verbale personnelle à agent de première personne du singulier; la principale est faite d'un seul mot, le participe *ibilli*, qui exprime ici l'idée verbale pure et simple, celle de marcher; aucun pronom personnel ne lui est adjoint. On emploie couramment en labourdin et en bas-navarrais des phrases telles que: *Ihizirat, Piarres?* «[tu vas, ou vous allez] à la chasse, Pierre?» On peut répondre: *Ihizirat* «à la chasse».

Cette forme est ce qui correspond à guip. *eizera*.

8° Phrases à nominatif et ablatif. — L'ablatif (suff. *-tik*) indique l'origine, le point de départ. Ce type de phrase se rencontre dans des proverbes. *Zuretik ezpala* (Oih., 443), litt. «du bois, le copeau», Oihenart traduit, ou plutôt commente, ainsi: «Le copeau tient de la nature du bois duquel il est tiré». Azkue cite, dans son Dictionnaire (art. *Zur et azi*), les proverbes suivants, où le sujet est au nominatif indéfini, et non, comme *ezpala*, au nominatif singulier: *zuretik ziri, azitik bihi* «du bois (provient) le coin, de la semence le grain»; Azkue met lui-même le verbe entre parenthèses; et il ajoute: «se dit pour indiquer que d'une mauvaise engeance ne sortent que de mauvaises personnes». Ce proverbe est du pays de Mixe. A Saint-Jean-de-Luz on dit: *bazitik bihia, zotzetik ziria, berrotik martzuka*, avec des sujets au nominatif singulier: «de la semence (vient) le grain, du bâtonnet la cheville, du buisson la mûre».

Le biscayen archaïque possédait un ablatif en *-ean*. On lit dans le recueil de 1596 (n° 175): *esku onerean emai ona* «de buena mano buena dádiva, «de la bonne main, le bon cadeau».

9° Phrases à nominatif et actif. — Le basque possède un cas dit actif, qui est différent du nominatif, et qui indique un agent, quelqu'un ou quelque chose qui exerce une action, par opposition à quelqu'un ou quelque chose qui la subit. L'opposition de l'agent et du patient ne s'exprime pas comme en latin et en grec par la distinction d'un nominatif et d'un accusatif, mais par celle d'un actif et d'un nominatif. L'actif est caractérisé par *-k* à l'indéfini, *-ak* au singulier, *-ek* au pluriel, contre zéro, *-a* et *ak* au nominatif. Toutefois, plusieurs dialectes ou parlers basques péninsulaires confondent au pluriel le nominatif et l'actif, qui ont alors pour suffixe commun *-ak*.

Les verbes basques peuvent être répartis en deux classes: ceux qui ne peuvent pas être accompagnés d'un substantif ou d'un pronom à l'actif, et ceux qui peuvent l'être. Dans la deuxième figurent, entre autres, les verbes signifiant «avoir», «faire», «dire», «donner», «voir». Les formes personnelles des verbes de la 2^e classe contiennent toujours un indice personnel d'agent et un de patient; celles des verbes de la 1^{re}, par exemple «être», «rester», «aller», «mar-

cher», ne contiennent pas d'indice d'agent, mais seulement indice de sujet, qui est identique à l'indice de patient des verbes de la 2^e classe; ces verbes ne comportent pas distinction d'un agent et d'un patient.

Un nom à l'actif peut s'employer sans aucune forme verbale, et sans qu'un nom au nominatif s'oppose à lui. Il n'est pas rare que, dans un récit où l'on rapporte les paroles d'un ou de plusieurs personnages, on n'exprime pas le verbe «dire»: *Erregeak: Gezurra da hori*. «Le roi [dit]; c'est un mensonge». Mais un tel fait n'a rien que de banal: dans beaucoup de langues, qu'elles possèdent ou on une déclinaison, on se dispense parfois, en pareil cas, d'exprimer le verbe «dire». Citons encore une phrase comme *batek baietz, bertzeak ezetz* «un [dit] que oui, l'autre que non», *baietz, ezetz* signifient «que oui», «que non», dans le discours indirect; «oui» et «non» se disent *bai, ez*.

Plus original est le type de phrase composé d'un substantif à l'actif et d'un adverbe de manière. On le rencontre dans des proverbes. *Arstoak arstara* (Oihenart, 38) «l'âne *procède* en âne»; Oihenart écrit le verbe en italique pour indiquer qu'il ne figure pas dans la phrase basque. *Handiek nahikara, chipiek abalara* (Oihenart, 209) «les grands font ce qu'ils veulent, et les petits ce qu'ils peuvent»; ainsi traduit Oihenart; la phrase basque signifie exactement «les grands [font] selon la volonté, les petits selon le possible». Ces adverbes en *-ara, -kara* sont peu nombreux, même dans la vieille langue; cette formation n'est plus productive. Le type de phrase qu'ils servaient à former n'est plus en usage.

Par contre, la phrase sans verbe où un nominatif et un actif s'opposent est assez fréquente dans les proverbes et s'emploie encore aujourd'hui. La présence dans la phrase d'un agent et d'un patient qui s'opposent suggère l'idée d'un procès comportant la participation d'un agent et d'un patient. Le plus souvent, ce type de phrase exprime possession ou action. Les verbes signifiant «posséder, avoir» et «faire» sont, en basque, très fréquemment employés: on dit, par exemple, «avoir opinion, avoir croyance» pour «penser, croire»; «avoir cher» pour «aimer»; «faire de la toux», «faire crachat» pour «tousser», «cracher», «faire fuite» pour «fuir, s'enfuir»; «faire manque» pour «manquer». Et c'est «avoir» et «faire» qui servent à la conjugaison périphrastique des verbes de la 2^e classe.

Citons d'abord des proverbes tirés du recueil d'Oihenart, et suivis de la traduction donnée par Oihenart lui-même. *Herrik bere lege, etchek bere astura* (229) «chaque pays a sa loi, et chaque maison a sa coutume»; tous les substantifs sont ici à l'indéfini. *Gabeak hatsa karats* (173) «le pauvre a l'haleine puante»; l'agent et le patient sont au singulier (défini), l'attribut à l'indéfini. *Itsasoak adarrik ez* (285) «la mer n'a point de branches (à quoi on se puisse prendre quand on se noie)»; la phrase est négative, le patient est au partitif.

Apezak azken hitza bere (29) «le prêtre prêche, enfin, pour soi», litt. «le prêtre (agent), sa dernière parole pour soi».

Erle joan nahiak ez ezti ez breska (146) «l'abeille qui a envie de quitter sa ruche ne fait ni miel ni bournal», litt. «l'abeille (agent) qui veut s'en aller, ni miel ni rayon». De telles phrases sans verbe, exprimant des assertions intemporelles, se rencontrent aussi dans des chansons; par exemple *Lümarik ederrrena pabuak büztanin*, dans une chanson souletine (Sallaberry, p. 68) «le paon [a] sa plus belle plume à la queue».

Les phrases sentencieuses ne sont pas rares dans les chansons basques. Mais le plus souvent elles contiennent un verbe, notamment le verbe «être» ou le verbe «avoir». Une chanson souletine commence ainsi (Sallaberry; 136):

*Gaiaz eder da argizaria,
Egünaz ere bai ekhia*

«La nuit, la lune est belle; le jour, le soleil l'est aussi». Et voici le début de la célèbre chanson de Berterrech, qui est sans doute ancienne (Sallaberry, 108):

*Haltzak eztü bihotzik,
Ez gatzamberak ezürrik*

«L'aune n'a pas de moelle; le fromage mou, pas d'os».

La phrase sans verbe où un actif et un nominatif s'opposent se rencontre aussi dans des inscriptions, récentes sans doute, mais conformes à un type traditionnel. A Tardets (Soule), le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 porte cette devise: *Gük oharmentcha, Jinkuak saria* «Nous (actif) le souvenir (nominatif), Dieu (act.), la récompense (nomin.)». On lit sur le fronton de pelote de la même ville cette formule de bienvenue: *Atharratzek hunki jin* «Tardets (act.) bienvenue (nomin.)».

Ce type de phrase ne se rencontre pas seulement dans des proverbes, des sentences ou des devises. Le poème de Dechepare intitulé *Amorosen gatziguia* «Critique des amoureux» commence ainsi:

*Berzek berzerik gogoan, eta nik Andre Dona Maria.
Andre hona dakigula guzior, othoi, balia!*

«D'autres ont d'autres pensées en tête, et moi, la Sainte Dame Marie. Que la bonne Dame nous vienne en aide, je l'en supplie, à nous tous!» Le second vers contient une forme verbale personnelle de la 1^{re} classe, c'est-à-dire qui ne peut pas être accompagnée d'un nom à l'actif; *othoi* «prière» s'emploie couramment comme particule signifiant littéralement «s'il vous plait». Le premier vers signifie littéralement «d'autres (act.) autre chose (ou d'autres personnes), partitif dans l'esprit (inessif), et moi(act.) la Sainte Dame Marie (nomin.)».

Dans une chanson à boire d'Elissamburu (Kantuz, n°98), str. 8), un ivrogne s'écrie: *zangoek amor bidean* «mes jambes fléchissent quand je marche», litt. «les jambes (act. pluriel) fléchissement (nom. indéf.) dans le chemin (inessif)»; *amor* signifie «action de céder» et s'emploie d'ordinaire avec les verbes *egin* «faire» ou *eman* «donner» pour former une locution verbale signifiant «céder, fléchir».

Dans *Garoa*, ch. XVI (*R.I.E.B.*, t. VI, 435), un dialogue débute par la question *Zer dek?* «Qu'est-ce que tu as?» et continue ainsi: *Eskuetan neukan txoriak iges.* — *Zer txorik?* — *Malentxok.* — *Malentxok iges?* — *Je je! Besteren baten kaiolara, e?* «L'oiseau que je tenais dans mes mains s'est échappé. — Quel oiseau? — Malentcho. — Malentcho s'est échappée? Eh, eh! Dans la cage d'un autre, hein?» Malentcho est une jeune fille que l'interpellé espérait bien épouser, mais qui lui a signifié son refus. Le substantif *iges* «fuite» s'emploie d'ordinaire avec le verbe *egin* «faire» pour former une locution verbale signifiant «fuir, s'enfuir». Ici, dans la première phrase, il est employé sans verbe, avec un substantif à l'actif singulier, qui est lui-même précédé d'une proposition relative contenant obligatoirement une forme verbale personnelle (*neukan*, en fonction de forme relative, «que je tenais»). La phrase interrogative *Malentxok iges?* se compose simplement d'un nom propre à l'actif et de *iges*.

Dans un texte en labourdin de Sare rédigé par Augustin Etcheverry, l'informateur de Schuchardt, et publié par ce dernier (*Zur Kenntniss des Baskischen von Sara*, p. 21), on lit: *Nah-uzunai galde, nork ikhusi du egundaino Clement bezalako pilotariuk? Berak errefera, bera gibeletik, plaza guzia bee meneko.* «Demandez à qui vous voulez: qui a vu jusqu'ici un joueur de pelote comme Clément? Il repoussait la balle lui-même, il était lui-même par derrière, il avait tout le terrain sous sa coupe». Voici l'analyse de la dernière phrase; *berak* (act. sing.) «lui-même», *errefera* (nomin. indéf.) «réplique donnée au premier coup», *bera* (nomin. sing.) «lui-même», *gibeletik* «par derrière», *plaza guzia* (nomin. sing.) «toute la place», *bee meneko* «soumis à lui-même», sorte d'adjectif au nominatif indéfini. Avec *errefera* on emploie d'ordinaire le verbe «avoir»: *guk errefera dugu* «c'est nous qui repoussons la balle». *Bee*, c'est-à-dire *bere*, avec amuïssement de l'*r* douce, est le génitif du réfléchi: *bere mena* signifie «son propre pouvoir»; le génitif en *-ko* de cette expression peut s'employer comme adjectif. Si l'on voulait ajouter des verbes dans ces trois membres de phrases, ce serait, respectivement, *zuen* «il avait», *zen* «il était», *zuen* «il avait».

10° Phrases à actif, nominatif et datif: proverbes ou phrases formulaires indiquant que quelqu'un dit ou donne quelque chose à quelqu'un d'autre. *Erroiak beleari buru beltz* (Oih., 151), litt. «La corneille au corbeau: Tête noire!»: *onak onari gorainzi* (Oih., 363) «un homme de bien fait de bons

souhaits pour un autre homme de bien», litt. «le bon (act.) au bon (dat.) salutations (nomin. indéf.); *Christo Erregeri Eskualdunek agur* «A Christ-Roi (dat.) les Basques (act.) salut (nomin. indéf.)», refrain d'un cantique. On lit dans la chanson de Berterrech:

Berterretchek leihoti
Jaun kuntiarri gorainzi

«Berterrech, de la fenêtre, [présente ses] salutations à Monsieur le Comte». La préface, en prose, des *Primitiae* de Dechepare débute par une phrase de dédicace qui se traduit littéralement ainsi: «Au juste et noble avocat du Roi, comblé de toutes les vertus et qualités, à son seigneur et maître Bernard Lehet, Bernard Dechepare, de bon coeur, salutations, paix et santé».

11° Phrases à actif, nominatif et latif. —Je ne puis en citer qu'un exemple, le proverbe 81 d'Oihenart: *beharrak zaharra merkatura* «la nécessité fait aller le vieillard au marché».

12° Phrases à actif, nominatif et ablatif. —Je ne puis en citer qu'un exemple, le proverbe biscayen 219 du recueil de 1596: *olloak biraporean arrauzea ta ez ollarrerean* «la gallina del popo el huevo, y no del gallo», «la poule (act.) l'oeuf (nomin.) du gésier (abl. et non du coq (abl.))». Julio de Urquijo en rapproche le proverbe français *la geline pond par le bec*; c'est la bonne nourriture qui fait pondre la poule.

QUELQUES DONNÉES NUMÉRIQUES

N'ayant aucune idée précise de la fréquence relative, en basque, des formes verbales personnelles, des formes verbales employées sans auxiliaires et des phrases ou propositions nominales, j'ai procédé à quelques sondages, dont voici les résultats.

Dechepare. —Il fut curé de Saint-Michel-le-Vieux, près de Saint-Jean-Pied-de-Port. Son livre, publié en 1545, est le plus ancien ouvrage basque connu, et l'un des chefs-d'oeuvre de la littérature basque. Il est écrit dans le parler du pays de Cize, qui appartient au dialecte bas-navarrais oriental. Il comprend une préface en prose, de 31 lignes; des poésies religieuses formant un total de 595 vers; des poésies amoureuses formant un total de 403 vers; une pièce de 102 vers sur son séjour en prison; enfin, deux courtes pièces de 40 et 19 vers, à l'éloge de la langue basque.

Préface: 24 formes verbales personnelles; aucune forme sans auxiliaire; une phrase nominale, à actif, nominatif et datif, qui est une formule de dédicace (citée plus haut, n° 10).

Poésies religieuses (vers de 15 syllabes):

1° Dans les 28 premiers vers de la première: 25 formes verbales personnelles; 2 formes sans auxiliaire (proportion: 12,5 contre 1). Pas de phrase nominale.

2° Vers 307-338, soit 31 vers: 19 formes verbales personnelles; 3 formes sans auxiliaire (dont un radical verbal en fonction d'impératif). Proportion: 6,3 contre 1. Pas de phrase nominale.

Poésies amoureuses:

1° Pièce n° VI (30 vers de 15 syllabes): 35 formes verbales personnelles; 2 formes sans auxiliaire; 3 phrases nominales. Proportions: 17,5 et 11,6 contre 1.

2° Début de la pièce n° X (30 vers de 11 syllabes): 29 formes verbales personnelles; pas de forme sans auxiliaire; 2 phrases nominales (une énonciative, l'autre exclamative). Proportion: 14,5 contre 1.

Pièce sur son séjour en prison: les 28 premiers vers (de 15 syllabes) contiennent 40 formes verbales personnelles; une forme sans auxiliaire; 2 phrases nominales. Proportions: 40 et 20 contre 1.

Au total, dans les passages considérés: 172 formes verbales personnelles, 9 formes sans auxiliaire, 8 phrases nominales, dont une dédicace et une exclamative. Proportions: 19 contre 1; 21,5 contre 1 (28,6 si l'on élimine l'exclamative et la dédicace).

Proverbes du recueil d'Oihenart (1657):

1-32: 37 formes verbales personnelles; une forme sans auxiliaire (à valeur d'impératif); 10 phrases nominales (dont une prescriptive, n° 14). Les numéros 12 et 19 doivent être mis à part: ce ne sont pas des phrases, mais des expressions imagées (p. ex. «apprendre à nager au canard»).

551-580: 49 formes verbales personnelles; 2 formes sans auxiliaire (à valeur d'impératif); 5 phrases nominales.

Au total, pour 60 proverbes: 86 formes verbales personnelles; 3 formes sans auxiliaire (à valeur d'impératif); 15 phrases nominales. Proportions: 29 et 5,7 contre 1.

Poésies d'Oihenart (avocat, puis magistrat, érudit):

N° VI («Complainte sur la perte de sa maîtresse»): 9 strophes de 4 vers (2 de 12 syllabes et 2 de 8): 23 formes verbales personnelles; 1 forme sans auxiliaire (impératif); 2 phrases nominales. Proportions: 23 et 11,5 contre 1.

«Couplets de Noël» (Récit de la Nativité): 28 strophes de 6 vers (chacune comprend 2 vers de 8 syllabes, 2 de 7, 2 de 4): 58 formes verbales person-

nelles; aucune forme sans auxiliaire; une seule phrase nominale (vers 56, introduite par la particule épictique *huna* «voici»). Dans cette pièce, Oihenart emploie fréquemment, au lieu de formes verbales personnelles, des formes nominales du verbe (participe passé ou substantif verbal) pourvues d'un suffixe casuel, notamment le participe passé au partitif, qui a une valeur analogue à l'ablatif absolu du latin.

Elissamburu, écrivain du XIX^e siècle, officier dans l'armée française:

La chanson célèbre «Ma maison» (*Kantuz*, n° 21), genre lyrique, 10 strophes de 8 vers (6 de 8 syllabes, un de 18): 42 formes verbales personnelles; aucune forme sans auxiliaire; aucune phrase nominale.

«Le lendemain de la dernière fête», chanson satirique (*Kantuz*, n° 96), 13 strophes de 5 vers (2 de 10 syllabes, 1 de 20, 2 de 11): 48 formes verbales personnelles; aucune forme sans auxiliaire; 4 phrases nominales (dont une exclamative). Proportion: 12 contre 1.

Début du roman en prose *Piarres Adame*. Récit fait par l'auteur (8 paragraphes, 49 lignes): 39 formes verbales personnelles; aucune forme sans auxiliaire; aucune phrase nominale.

Fin du chapitre I (texte de la même étendue). Récit coupé d'un dialogue où l'un des deux interlocuteurs tutoie l'autre. 47 formes verbales personnelles; aucune forme sans auxiliaire; aucune phrase nominale, si ce n'est dans les conditions suivantes: «Où vas-tu? — A Olheta. — A Olheta? A la fête, donc? — Oui, Monsieur».

Etchahoun, paysan souletin, poète (1786-1862):

1° «Les filles de Gaztalondo», poésie satirique: 16 strophes de 4 vers de 13 syllabes: 47 formes verbales, personnelles; 5 formes sans auxiliaire; 7 phrases nominales (dont une exclamative). Proportions: 9,4 et 6,7 contre 1.

2° «Sur cet air délicieux», élégie où le poète raconte ses malheurs; 25 strophes de 4 vers de 17 syllabes: 91 formes verbales personnelles; 10 formes sans auxiliaire (dont 2 à valeur d'impératif); 3 phrases nominales (dont une exclamative). Proportions: 9 et 30 contre 1.

Chanson souletine anonyme «Au château de Tardets»: une jeune fille va mourir parce que l'on va la marier à un seigneur qu'elle n'aime pas. 10 strophes de 4 vers de 13 syllabes: 31 formes verbales personnelles; une forme sans auxiliaire; 3 phrases nominales (dont une formule de salutation). Proportions: 31 et 10 contre 1.

Garoa «La fougère», roman du P. Domingo de Aguirre (mort en 1920), prêtre né en Biscaye, mais qui a écrit cet ouvrage en guipuzcoan; ch. V («Marché et pari», in *R.I.E.B.*, t. V, p. 625 sqq.):

Description du marché; 59 formes verbales personnelles; une forme sans auxiliaire; 5 phrases nominales. Proportions: 59 et 11,9 contre 1.

Dialogues entre propriétaires de bestiaux et acheteurs: 52 formes verbales personnelles; une forme sans auxiliaire; 12 phrases nominales, sur lesquelles 9 sont des phrases interrogatives, ou exclamatives, ou des réponses dans lesquelles on ne répète pas le verbe de la question. Proportions: 52 et 17 contre 1.

Contes recueillis à Sare par M^{me} Mayi Ariztia:

«Histoire du forgeron», racontée par un homme de 82 ans (*G.H.*, 1935, p. 116-118): 70 formes verbales personnelles; pas de forme sans auxiliaire; 2 phrases nominales (proportion: 35 contre 1).

«Histoire de l'âne sorcier», racontée par une jeune fille de 18 ans (*G;H;*, 1936, p. 211-213): 46 formes verbales personnelles; pas de forme sans auxiliaire; 8 phrases nominales, toute du type «la mère (agent) [dit]». Proportions: 5,7 contre 1.

Les textes sur lesquels ont porté ces sondages n'ont pas été choisis ou découpés pour les besoins d'une cause. Ils sont d'époques, d'auteurs, de dialectes et de genres différents. Dans plusieurs d'entre eux, il n'y a pas de formes verbales sans auxiliaire, ou pas de phrases nominales. Dans certains, il n'y a que des propositions contenant une forme verbale personnelle. La proportion la plus forte de formes sans auxiliaire est de 1 contre 6,3 (poésies religieuses de Dechepare). La proportion la plus forte de phrases nominales est de 1 contre 5,7 (proverbes d'Oihenart et le 2^e conte de Sare). Certains de ces textes sont d'une très forte densité en formes verbales personnelles.

Si insuffisantes qu'elles soient, ces indications numériques montrent la forte prédominance, en basque, des phrases ou des propositions à formes verbales personnelles. Les phrases ou propositions qui contiennent une forme verbale non personnelle sans auxiliaire, ou qui ne contiennent absolument aucune forme verbale, ont, dans beaucoup de ces textes, un caractère soit formulaire, soit expressif.

L'EXPRESSION DE LA COMPARAISON EN BASQUE*

Les Basques disent volontiers que dans leur langue on met la charrue avant les boeufs. Ils veulent dire que l'ordre des mots y est souvent inverse de ce qu'il est en espagnol, en français et en gascon. Nous voulons, en étudiant l'expression de la comparaison en basque, montrer d'abord en quoi la construction basque s'oppose à la construction romane, ensuite dans quelle mesure celle-ci a réussi à s'introduire en basque et dans quelle mesure la structure basque a résisté à cette pénétration.

En basque, lorsque l'on compare en qualité ou en quantité un objet, un être ou un procès à un autre, on se sert, pour exprimer la similitude, l'égalité ou la supériorité, de diverses particules que l'on place après le mot ou le groupe de mots qui désigne cet autre. Si l'on appelle A l'objet, être ou procès que l'on compare à un autre, et B celui auquel on le compare, on doit dire qu'en basque on place après B une particule qui clôt le membre de phrase constitué par B ou dont B fait partie. De plus, B est en général exprimé avant A; on présente ce à quoi l'on compare avant ce qui lui est comparé. Par contre, dans les langues romanes avec lesquelles le basque est en contact, B est introduit par une particule qui est en tête de ce membre de phrase et en fait partie. De plus, A est le plus souvent placé avant B.

Citons quelques exemples. Partons de phrases à un seul membre telles que *mintzatu da* «il a parlé», *hura¹ da² handia³* (ou *hura handia da*) «celui-là¹ est² grand³»; si l'on veut mettre en vedette l'idée de «grand», on dit *handia da hura*; *ezta handi* «il n'est pas grand»; *handiago da* «il est plus grand» (le comparatif de supériorité des adjectifs et des adverbes se forme au moyen du suffixe *-ago*); *eginen dut* «je (le) ferai»; *edaten du* «il (le) boit». Lorsqu'un terme de comparaison est exprimé, on a des phases telles que les suivantes:

*BSL, LIII, 1957-58 (234-256)

*Ni*¹ *bezala*² *mintzatu da*³ «il a parlé³ comme² moi¹».

*Ni*¹ *bezain*² *handia*³ *da*⁴ *hura*⁵ «celui-là⁵ est⁴ aussi² grand³ que² moi¹»; *bezain* correspond à *aussi... que*.

*Ni*¹ *baino*² *handiago*³ *da*⁴ *hura*⁵ «celui-là⁵ est⁴ plus-grand³ que² moi¹».

*Ezta*¹ *ni*² *bezain*³ *handi*⁴ «il n'est pas¹ aussi³ grand⁴ que³ moi², il est moins grand que moi». On ne dit pas littéralement, en basque, «il est moins grand que moi», mais «il n'est pas aussi grand que moi», ou «je suis plus grand que lui».

*Erran*¹ *duzun*² *bezala*³ *eginen dut*⁴ «je ferai⁴ comme³ vous avez² dit¹».

*Jaten duen*¹ *bezambat*² *edaten du*³ «il boit³ autant que² il mange¹».

*Jaten duen*¹ *baino*² *gehiago*³ *edaten du*⁴ «il boit⁴ plus³ que² il mange¹».

Quand la partie de la phrase qui précède *baino* et les autres particules utilisées contient une forme verbale personnelle à l'indicatif ou au potentiel-conditionnel, c'est-à-dire qui exprime une assertion, elle est pourvue du suffixe relatif *-n*: *zaharra den baino zuhurrago da* «il est plus sage qu'il n'est vieux», litt. «qu'il est vieux», sans la négation «abusive» qu'on emploie en français; *erran duzun bezala* «comme vous avez dit»; voir aussi quelques-unes des phrases citées. *Den*, *duzun* et *duen* sont les formes relatives de *da* «il est», de *duzu* «vous l'avez» et de *du* «il l'a»; ces dernières formes s'emploient seulement dans les propositions indépendantes ou principales. L'emploi d'une forme relative indique un lien de dépendance entre la proposition qui la contient et une autre.

Les types de phrases cités plus haut s'employaient dès l'époque des plus anciens textes, et ils s'emploient encore couramment dans tous les dialectes. Partout les particules *bezala* «comme», *bezain* «aussi... que» (avec un adjectif ou un adverbe), *baino* «que» (avec un adjectif ou un adverbe au comparatif de supériorité), *bezambat* «autant que», (avec un verbe), ou leurs variantes dialectales, sont placées à la fin du membre de phrase qui contient l'objet, l'être ou le procès auquel on compare, celui que nous avons appelé B. Elles font partie de ce membre de phrase; en parlant, on les rattache à ce qui les précède et non à ce qui les suit. Parfois on marque un léger temps d'arrêt après avoir prononcé la particule. De plus, le membre de phrase qui contient l'objet, l'être ou le procès que l'on compare, celui que nous avons appelé A, est presque toujours placé avant l'autre (B). La liaison des particules avec le mot qui précède donne lieu à des phénomènes de phonétique syntactique. Dans la prononciation courante, lorsqu'un mot commençant par une occlusive sonore est précédé d'un mot terminé par *t* ou *k* (aucun mot basque n'est terminé par une labiale) et lui est étroitement lié, le *t* ou le *k* final tombe, et l'occlusivité initiale du

mot qui suit devient sourde: *nik badakit* «moi, je le sais», *onak dira* «ils sont bons», *gizon ausart bat* «un homme audacieux», se prononcent le plus souvent *nipadakit*, *onatira*, *gizonausarpbat*. Le même fait s'observe avec les particules citées plus haut: *nik bezala*, *nik bezambat* se prononcent le plus souvent *nipezala*, *nipezambat*; on dit de même *gizonausarpapezala* pour *gizon ausart bat bezala* «comme un homme audacieux». Dans des cas comme celui de *nipezala*, pour *nik bezala*, en regard de *ni bezala*, l'opposition *p/b* a pris une valeur morphologique. Dans le syntagme *nibezala*, *ni-* a la valeur d'un nominatif, dans *nipezala* celle d'un actif. *Nipezala ikusi du* veut dire «il l'a vu comme moi», c'est-à-dire «comme je l'ai vu», et *nibezala ikusi du* «il l'a vu comme il m'a vu». En regard du nom. sg. *gizona* «l'homme», *gizonak* est la forme de l'act. sg. et celle du nom. pl. *gizonabezala* veut dire «comme l'homme» (nom.), *gizonapezala* «comme l'homme» (act.), ou «comme les hommes» (nom.).

En souletin il se produit en outre un autre fait de phonétique syntactique. Lorsqu'un mot terminé par une sifflante, une mi-chuintée ou une chuintante est suivi par un mot qui commence par une voyelle ou une consonne sonore et qui lui est lié, la consonne finale du premier se sonorise. Le *z* final, qui note une sourde, du radical verbal *haz* «nourrir» devient sonore, par exemple, dans *haz dézan* «qu'il le nourrisse». De même le *z* de *alhabáz*, instrumental sg. de *alhába* «fille», dans une phrase comme *alhabáz é mintzátü zía* «vous avez parlé aussi de la fille» (*ére* «aussi», du souletin littéraire, se réduit à *éé* ou à *é* dans la prononciation courante). Or la sonorisation se produit lorsqu'un mot terminé par une sifflante est suivi d'une des particules à *b* initial qui servent à exprimer la comparaison. Le *z* final de *alhabáz* est sonorisé, et devient analogue à un *z* du français, dans *alhabáz béno semiaz habó mintzátü zía* «vous avez parlé du fils plus que de la fille»; *béno* est la forme souletine de *baino*, et l'on se sert en souletin de l'adverbe *habóro* (soul. parlé *habóo* ou *habó*) au lieu de *gehiago* «plus» des autres dialectes. On marque parfois un bref temps d'arrêt après le groupe *alhabáz béno*.

Nous allons essayer d'expliquer la forme des particules qui servent à exprimer la comparaison et la manière dont elles se construisent. Nous pensons que le point de départ de l'explication doit être cherché dans un emploi particulier que l'on faisait autrefois de la particule affirmative *bai* «oui». Nous commencerons par *baino*, qui est évidemment tiré de cette particule.

Dans la vieille langue, *bai*, dont le sens propre était «oui», s'employait aussi, placé après un substantif, un pronom ou un groupe nominal (substantif suivi d'un adjectif épithète), avec la même valeur que *bezala*, *bezain* ou *bezambat*, pour indiquer que ce substantif, pronom ou groupe nominal était pris pour terme de comparaison. *Bai* marquait alors un rapport de similitude ou d'égalité. La construction était du type *ni¹ bai² handi³ da⁴ hura⁵* «celui-là⁵ est⁴ grand³ comme² moi¹, aussi grand que moi». Elle s'explique très sim-

plement. Elle signifiait littéralement, à l'origine, «moi oui (je le suis), grand est celui-là». Le locuteur qui voulait exprimer la similitude ou l'égalité entre deux termes commençait par poser un terme et par indiquer, en le faisant suivre de *bai*, qu'il était l'objet d'une affirmation, sans plus; aussitôt après, il exprimait une affirmation précise, rapportée à l'autre terme. Il mettait ainsi les deux termes au même rang par rapport à cette affirmation. *Ni bai* était un déterminant de *handi da hura*. Or, dans la vieille langue, on plaçait tout déterminant avant le déterminé. Quant à l'auditeur, il était d'abord en présence d'une affirmation vide de contenu concernant un terme; aussitôt après, un contenu était donné à cette affirmation par la proposition suivante concernant un autre terme, qui était ainsi mis en parallèle avec le premier. *Ni bai* n'avait pas plus de sens par lui-même, en basque, que *moi oui* en français. Il n'en prenait un que s'il était en relation avec une pensée qui précédait ou une pensée qui suivait. Citons quelques exemples de cet emploi de *bai* dans la vieille langue. On lit dans Dechepare (1545), d'une part, *hek bezala hil behar duk* (I, 31) «comme eux, tu dois mourir», d'autre part, *egundano izan daya ni bai ditchatakorik?* (XII, 45) «y a-t-il jamais eu personne d'aussi malheureux que moi?» On trouve quelques exemples de la construction avec *bai* dans Liçarrague (1571), qui a traduit en basque le Nouveau Testament, en se servant d'une version française protestante de l'époque, et quelques textes de Calvin. *Guri bai dohain bera Jainkoak eman drauenaz geroz* (Act., 11, 17) «puisque Dieu leur a donné pareil don, comme aussi à nous», *si eandem gratiam dedit illis Deus sicut et nobis*; *Elias zen gu bai pàtionén sujectionetako gizona* (Jac., 5, 17) «Élie était homme sujet à semblables passions que nous», *Elias homo erat similis nobis passibilis*. Liçarrague a combiné une fois la construction avec *bai* et celle avec *bezala* ou avec *bezembat*: *gloriatzen diraden gauzán gu bai bezalakoak eriden ditenzat* (2 Cor., 11, 12) «à celle fin qu'en ce en quoi ils se glorifient, ils soient trouvés comme nous», *ut in quo gloriantur inueniantur sicut et nos*; *bezalakoak* est le nom. pl. de *bezalako*, adjectif tiré de *bezala* et d'emploi courant (*ni bezalako da hura* «celui-là est comme moi, semblable à moi»). Liçarrague construit une fois avec *bai* l'adjectif *irudi* «semblable», qui se place d'ordinaire, aujourd'hui comme autrefois, après le terme auquel on compare, sans interposition d'aucune particule: *kreatu ukhan draukak bera bai irudi ayutabat* (B 6v; *Forme des prières ecclésiastiques*) «tu lui as créé une aide semblable à lui». On dirait aujourd'hui *bera irudi* (ou *iduri*) «semblable à lui»; Liçarrague lui aussi emploie d'ordinaire cette construction. *Bai* est combiné avec *bezembat* dans Mth, 20, 14: *nahi diarokat azken huni eman, hiri bai bezembat* «je veux donner à ce dernier autant comme à toi», *uolo et huic nouissimo dare sicut et tibi*.

La construction du comparatif de supériorité avec *baino* s'explique à partir de la précédente. Que l'adjectif pourvu du suffixe *-ago* ait été primitivement un intensif ou qu'il ait exprimé dès l'origine la supériorité, peu importe. On ne

peut faire actuellement sur l'origine et la signification primitive de ce suffixe que des hypothèses invérifiables. D'autre part, on ne connaît pas exactement la valeur primitive de la finale *-no* de *baino*, pas plus que celle de *bainan* «mais», qui a été tiré aussi de la particule affirmative *bai*. Mais il est clair que *ni baino handiago da hura* devait signifier à l'origine «moi certes (ou moi pourtant) (je le suis), plus grand (ou particulièrement grand) est celui-là».

Les deux particules *baino* et *baina(n)* ont dû avoir à l'origine des significations identiques ou voisines, car en guipuzcoan on emploie parfois *baño* (de *baino*) à la place de *bañan* ou de *baña* (issus de *bainan*, *baina*) «mais», et inversement *bañan* avec le comparatif de supériorité. Azkue n'indique nulle part cet emploi de *bainan*, *bañan*. Mais le grand poète guipuzcoan Bilinch (1831-1876) emploie parfois *bañan* avec un comparatif de supériorité et *baño* dans le sens de «mais», bien qu'il se serve le plus souvent de *baño* dans le premier cas et de *bañan* dans le second, Bilinch, qui n'avait reçu aucune instruction, mais avait des dons poétiques remarquables, écrivait le guipuzcoan tel qu'on le parlait à Saint-Sébastien, sa ville natale. On lit dans sa chanson *Ja-jay! txoriya bañan ere arinago* «plus légère qu'un oiseau», et dans sa chanson *Izazu nitzaz kupira* (str. 5, v. 7) *baño* «mais» au lieu de *bañan*, sans aucun motif de prosodie ou de rime.

Baino est devenu dans la plupart des dialectes un mot servant à marquer le complément du comparatif de supériorité et l'idée de supériorité s'est si bien attachée à lui que l'on est arrivé à l'employer sans adjectif ou adverbe au comparatif, avec le sens de «plus que, plutôt que». M. l'abbé Lafitte signale (*Grammaire basque*, § 319) que parfois, dans l'expression du comparatif de supériorité, ne figure que *baino*, et il cite cet exemple: *ez bide zira Aita Saindua baino* «vous n'êtes pas sans doute (plus) que le Pape». On trouve un exemple de cet emploi de *baino* dès le XVI^e siècle. Dechepare écrit (I, 164-165):

*Pensa, othoi, nola gauden bi bideren erdian,
Salba bano damnatzeko perileko punduyan*

«Pensez, je vous prie, que nous sommes entre deux chemins, en un point où l'on risque plus la damnation que le salut», litt. «au point du danger de la damnation plutôt que du salut». Dechepare a écrit dans le parler de sa région, le pays de Cize, qui appartient au domaine bas-navarrais oriental; *bano* est une variante de *baino*.

On emploie aussi parfois, pour rendre l'idée de «plus que», *baino* pourvu du suffixe de comparatif *-ago*, soit *bainoago*: *hura jakintsun? hihaur hura bainoago haiz* «lui, savant? tu l'es toi-même plus que lui» (Lafitte, § 319). Cet emploi est attesté dès le XVI^e siècle. Liçarrague écrit: *eta huna, Jonas bainoagoa hemen* (Mth. 12, 41) «et en voici un en ce lieu, qui est plus que Jonas», litt.

«voici celui qui est plus que Jonas, ici», et *ecce plus quam Ionas hic; eta huná, Salomon bainoagoa hemen* (Mth, 12, 42) «et en voici un en ce lieu, qui est plus que Salomon», et *ecce plus quam Salomon hic*. «Plus que» se rend d'ordinaire par *gehiago, oboro* (chez Dechepare), *habóro* (en souletin), qui se construisent avec *baino* ou ses variantes.

Enfin, *bainoago* est devenu un comparatif passe-partout qui se construit, comme les autres comparatifs de supériorité, avec *baino*. Azkue (Dict., s. u. *baino*, 5°) dit qu'il «s'emploie trivialement» dans plusieurs dialectes à la place d'un adjectif quelconque au comparatif. Il cite cet exemple: *ori baiño baiñoago da au*, qu'il traduit «celui-ci est plus tel (grand, beau, petit) que celui-là».

L'adjectif *lehen* «premier», qui est par sa forme (suff. *-en*) un superlatif, s'emploie aussi comme adverbe; il signifie alors «autrefois». Il peut s'employer avec *baino*, à la manière d'un comparatif, pour exprimer l'idée d'antériorité: *hasi baino lehen* avant de commencer»; *hasi* est un participe passé, «comencé».

Essayons maintenant d'expliquer les particules *bezain* (d'où *bezen, bezin*) et *bezala* (d'où *bezela*).

Bezain et *bezala* contiennent certainement (*h*)*ain* «tant, tellement» et (*h*)*ala* «de cette façon-là, ainsi», adverbes tirés de (*h*)*a-*, thème du démonstratif de 3^e personne. En roncalais, où l'on emploie *kain* et *kala*, car le thème de ce démonstratif y est *ka-*, on dit *bikain* et *bikala*. Ces formes sont plus faciles à expliquer que les formes à *bez-*. Elles proviennent sans doute de **baikain*, **baikala*. Le suffixe *-bait*, tiré de la particule affirmative *bai*, est devenu dans diverses régions *-beit* ou *-bit*; *baino* et *baina(n)* sont devenus respectivement *bin* (notamment en ronc.), *béno* (en soul.), *béna* (en souletin). Une phrase comme ronc. *ni bikala xin da kura* «celui-là est venu comme moi» provient sans doute d'un énoncé plus ancien **ni bai kala xin da kura*, qui signifiait littéralement «moi oui (je suis venu), ainsi celui-là est venu». Le sujet parlant commençait par affirmer d'un terme (moi) quelque chose d'indéterminé; il affirmait ensuite que quelqu'un d'autre (celui-là) avait fait quelque chose de cette façon. Il y avait donc deux groupes juxtaposés, le premier, sans verbe, terminé par *bai*, le second, avec un verbe, commençant par *kala* «ainsi». Puis, sans doute sous l'influence de la construction du comparatif avec *baino*, dérivé de *bai*, *kala* s'est soudé à *bai*, et **baikala* est devenu *bikala*, où l'on ne sentait plus la présence de la particule affirmative; ce mot est devenu, comme *bin*, provenant de *baino*, un instrument pour exprimer la comparaison. Quant à *bikain*, il s'explique d'une façon analogue, en partant de **bai kain*. *Kain* est le correspondant roncalais de (*h*)*ain*, v. bisc. *aen* «tant, à tel point», qui n'est autre que le génitif sg. du démonstratif de 3^e personne. On lit dans Micoleta, grammairien biscayen du XVII^e siècle: *zelan xaigiten da aen goxeti, eypadabil*

ondo? «pourquoi se lève-t-il si tôt (litt. «de tel matin»), s'il ne va pas bien?» *Hain* et ses variantes s'emploient pour exprimer le comparatif d'égalité «quand son corrélatif n'est pas exprimé, mais sous-entendu» (Gavel, *Grammaire basque*, t. I, § 78, p. 114), autrement dit lorsqu'on veut exprimer qu'un certain degré auquel on pense, «ce degré», est atteint. On dit par exemple *ez hain gora, ez hain behera* «ni si haut ni si bas»; *etzuen gehiago oihu egiten hain zinez* «il ne criait plus aussi fort»; *ez da hain eder* «ce n'est pas tellement beau» (= «autant que vous le pensez ou qu'on le dit», cf. fr. *tant que ça*). *Hain* a souvent une valeur exclamative: *hain eder zen!* «c'était si beau!». Il est à remarquer que lorsqu'on doit employer *hain* avec un adjectif épithète, comme celui-ci, en basque, est placé après le substantif et forme avec lui un groupe dont seul le dernier terme se décline, *hain* précède le groupe: «c'est un si brave homme!» se dit *hain gizon ona da!*, litt. «c'est (*da*) le (-*a*) si homme bon!». Liçarrague écrit dans sa lettre à Jeanne d'Albret *hain obra saindu baten* (* 6r 5) «d'une oeuvre si sainte»; *hain* a ici son ancienne valeur de déterminant d'un nom ou d'un groupe nominal («d'une telle oeuvre-sainte»). *Hain* ne s'emploie qu'avec un adjectif, un adverbe ou un groupe nominal. Avec un substantif, on emploie *hain bat*, d'où *hambat*, qui signifie littéralement «une telle chose, une chose à un tel degré»: *hambat pena egin daut!* «il m'a fait tant de peine!», litt. «une telle chose (en fait de) peine!». Cela étant, le type de phrase ronc. *ni bikain andi da kura* «celui-là est aussi grand que moi» provient sans doute d'un type plus ancien **ni bai kain andi da kura* «moi oui (je le suis), grand à ce point-là est celui-là». *Bikain* est le résultat d'une évolution identique à celle qui a produit *bikala*. Le second élément de *bikainbat* «autant que», qui s'emploie au lieu de *bikain* avec un verbe, est *kainbat*, équivalent de (*h*)*ambat* des autres dialectes. Ainsi, le passage de *kala, kain, kainbat* du second membre de phrase dans le premier a abouti à une construction nouvelle et à la formation d'un nouvel outil grammatical. Un fait analogue s'est produit avec la conjonction de coordination *eta* «et», qui a fini par exprimer, postposée à un participe passé, le rapport d'antériorité. De *jan eta erran zuen* «il mangea et dit», on est passé à *jan-eta erran zuen* «après avoir mangé, il dit», puis à *jaiki-eta erran zuen* «après s'être levé, il dit» (v. Lafon, *Système du verbe basque*, t. II, p. 25-26). Toutefois, dans ce cas, il n'y a pas eu formation d'un nouvel outil grammatical, mais utilisation syntaxique nouvelle d'un mot, formation d'une construction nouvelle à l'aide de ce mot.

Ailleurs qu'en roncalais, comme nous l'avons dit plus haut, on emploie des formes commençant par *bez-*: *bezala, bezain, bezambat*. D'où vient l'élément *bez-* qui précède *ala, ain* et *ambat* (de *ainbat*)? Son origine apparaît si l'on considère les particules *baizik* et *baizen* dérivées de *bai* «oui». *Bai* avait parfois, dans la vieille langue, un sens restrictif: «seulement», «oui, cela, mais rien de plus». Il se plaçait après le mot ou le membre de phrase sur lequel il portait: *haur bai erranen dut* (Liç., *Lettre à Jeanne d'Albret*, *7r 18) «je dirai

seulement ceci». Mais on employait déjà le plus souvent *baizik* (d'où *baizi*, *bezi*) et *baizen*, particules tirées de *bai*, qui s'emploient encore couramment aujourd'hui avec la négation *ez* pour rendre l'idée exprimée en français par *ne... que*: *hura baizik ez zitzaikun ethorri* «lui seul vint à nous», litt. «lui, oui (mais personne d'autre), on ne vint pas à nous» (le sujet du verbe, à la 3^e pers. sg., qui est exprimé par le préfix *z-*, a ici une valeur indéterminée); *nehork eztaki nor den Semea, Aiták baizen* (Liç., 10, 22) «nul ne sait qui est le Fils, sinon le Père», *nemo scit quis sit Filius, nisi Pater*, litt. «personne ne sait qui est le Fils, mais le Père oui»; *eztago emen zortzi baizen* (Micoleta, cité par Azkue, *Morf.*, § 706, p. 481) «il n'y en a ici que huit», litt. «il n'y en a pas ici, huit oui»; *eztut hura baizik* «je n'ai que cela», litt. «je ne l'ai pas (le désignant ici un objet indéterminé), cela oui». *Baizik* s'emploie en guipuzcoan et en biscayen avec le sens de «mais». Il a aussi cette acception dans le proverbe 83 d'Oihenart, *Beharrari emaitea ezta emaitea, baizi ereitea*, «donner au nécessaire n'est pas donner, mais semer». Dans trois passages des poésies du même auteur (XIII, 107; XVII, 100 et 124), il a une valeur adversative, à laquelle le contexte ajoute une valeur restrictive. Citons les deux premiers. *Banau ere iraziziko, Eztut ez gaitzetsiko, Baizik ogen guzia Nihaurtar' egotziko*, «même si elle me repousse, je ne la haïrai pas, mais je rejeterai toute la faute sur moi». *Hur' ezta hil zahartuz, Baizik hingatuz et' eihartuz*, «elle n'est pas morte de vieillesse, mais seulement d'usure et de consommation». Or *baizik* et *baizen* reposent certainement sur **baiezik*, **baiezen*, car on trouve chez Dechepare, outre *bezi*, une forme *baiezi*, qui n'est mentionnée dans aucun dictionnaire, et une forme *baiezila*, avec un suffixe *-la* à valeur adverbiale (le même que dans *hala* «ainsi»), qui est mentionnée par le P. Lhande. Il utilise l'une ou l'autre selon les besoins du vers: *hantik harat ezta izanen bi erretatu baiezi* (I, 372) «à partir de ce moment il n'y aura plus que deux royaumes»; *nork beria baiezila emazterik ez hunki* (I, 219) «que nul ne touche d'autre femme que la sienne!»; *berze amoreak baten bezi eztirade perestu* (II, 41) «les autres amours ne sont honnêtes qu'à l'égard d'une seule personne». Les particules **baiezik* et **baiezen* doivent être tirées de *baietz*, qui, dans tous les dialectes basques, signifie «que oui»: *erran dautzut baietz* «je vous ai dit que oui». La finale *-etz* n'est autre qu'une variante de *-ez*, suffixe de l'instrumental qui a souvent valeur adverbiale. Ce suffixe est proprement *-z*; mais la consonne est précédée d'un *e* de liaison quand le suffixe s'ajoute à un thème terminé par une consonne ou une diphtongue. Il semble que la forme du suffixe ait flotté à une certaine époque entre *-z* et *-tz*. Ainsi, l'instrumental indéfini de *berri* «nouveau» s'emploie comme adverbe dans le sens de «de nouveau»; il se présente alors, selon les dialectes, sous les formes *berriz* ou *berritz*. Liçarrague écrit toujours *berriz*. Mais il emploie avec la finale *-tz* l'adverbe *tinketz* «fort, beaucoup» (Mc, 6, 51), instr. de *tink* «ferme, fermement». L'emploi de *-tz* au lieu de *-z* semble réservé aux cas où les formes d'instrumental sont employées comme adverbes.

On dit toujours *baietz* «que oui» *ezetz* «que non». Peut-être a-t-on à faire à une vieille alternance que l'on retrouve dans *gazi* «salé» (avec un suffixe d'adjectif *-i*) en regard de *gatz* «sel». Ceci posé, il est probable que **baiezik*, **baiezen* ont été formés par adjonction des suffixes de partitif *-ik* et de génitif *-en* à **baietz*, où, la sifflante n'étant plus en fin de mot, c'est la spirante, et non l'affriquée, qui devait être employée. Le suffixe de partitif est parfois employé avec valeur adverbiale, p. ex. dans *goizik* «tôt», partitif de *goiz* «matin»; ce mot est l'un des très rares thèmes nominaux terminés par la spirante *z*. Les thèmes nominaux terminés par une affriquée (*tz* ou *ts*) sont nombreux; la plupart des thèmes terminés par les spirantes *z* et *s* sont des radicaux verbaux, qui s'emploient avec valeur verbale ou comme adjectifs attribués invariables; les thèmes proprement nominaux en *-z* et *-s* sont très peu nombreux. Quant à **baiezen*, le suffixe qu'il contient est sans doute celui du génitif, qui exprime parfois la destination. Nous sommes ici en présence de vieilles formes qui avaient à la fois une valeur affirmative, adversative et restrictive: *eztakit hura baizik* «je ne sais pas, mais cela oui, et cela seulement», d'où «je ne sais que cela».

Dans ces conditions, il est possible que le *baizen* qui s'emploie en biscayen à la place de *bezain* des autres dialectes ne provienne pas de *bezain* par métathèse, comme Azkue le pense, mais de **baiezain*, c'est-à-dire de **baietz ain*. La finale *-en* peut être issue de *-ain*, comme dans *bezen*, qui est employé dans certains parlers. La construction biscayenne *ni baizen andi da a* «celui-là est aussi grand que moi» s'expliquerait alors à partir de **ni baietz ain andi da a* «moi, que oui (je le suis), à ce degré celui-là est grand», comme la construction roncalaise *ni bikain andi da kura* à partir de **ni bai kain andi da kura* (v. plus haut). Mais en biscayen et dans tous les parlers basques autres que le roncalais, on aurait utilisé la particule affirmative renforcée *baietz* au lieu de *bai*. *Ain* a dû se souder à *baietz* à une époque où *tz* final alternait avec *z* intérieur. Mais il n'est pas impossible que le *baizen* utilisé en biscayen pour exprimer l'égalité soit le *baizen* dont nous avons parlé plus haut. Car il y a eu des confusions et des chassés-croisés entre les diverses particules tirées de *bai*. Nous avons signalé que *baino* et *bainan* s'emploient parfois l'un pour l'autre. Ce n'est pas tout. En biscayen, *baizen* s'emploie parfois avec le complément du comparatif de supériorité, et *baño* combiné avec *ez* à la place de *baizik* ou de *baizen* pour exprimer l'idée de «ne... que». Le prêtre biscayen Domingo de Aguirre (1865-1920), qui a été le plus grand des romanciers basques, écrit dans un poème: *Baiña zu baizen obeto Maite dot neure mendia* «mais j'aime mieux ma montagne que vous». Eusebio María de Azkue (1813-1873) écrit une pièce de vers, en parlant de deux jeunes époux très épris l'un à l'autre: *Alkarrentzako baño ez euken begirik* «ils n'avaient d'yeux que l'un pour l'autre». *Baño* est utilisé, en outre, dans quelques parlers biscayens, pour rendre l'idée d'égalité («autant que»); v. Azkue, *Dict.*, art. *baino*, 2°).

Ainsi, à notre avis, toutes les particules qui servent en basque à exprimer la comparaison ont été tirées de la particule affirmative *bai*, et toutes les constructions où elles entrent dérivent de la construction *ni bai handia da hura*: l'expression de la comparaison entre deux termes repose sur celle d'une affirmation valable pour ces deux termes. Dans l'expression de la comparaison, *bai* a cédé la place à des particules tirées de ce mot et dotées de significations plus précises, *bezain*, *bezala*. L'un des traits les plus originaux du basque est l'emploi de la particule affirmative, ou de particules formées à partir de celle-ci, à des fins morphologiques ou syntaxiques: formation du suppositif des verbes, formation des indéfinis au moyen du suffixe *-bait*, expression de relations temporelles au moyen de la particule postposée *bait* (v. Lafon, *Système du verbe basque*, I, p. 478-494). La particule *bai* est sans doute tirée de la même racine que le pronom *ber* «idem, ipse».

Une construction très différente des précédentes s'est introduite des langues romanes en basque. On y rencontre dès le XVI^e siècle, avec le comparatif de supériorité, une construction calquée sur fr. *plus... que*, esp. *más... que*, gasc. *mey... que*. On n'en trouve, à vrai dire, que deux exemples, tous deux chez Dechepare. Celui-ci construit généralement le superlatif de supériorité avec *bano*. Mais à deux reprises, il se sert du mot *ezi*, à l'imitation du *que* français ou espagnol, pour introduire le complément du comparatif, placé après le comparatif lui-même: *Gaizkiago zauri nizi ezi dardo zorrotzak* (IX, 38) «elle m'a blessé plus cruellement qu'un dard acéré»; *Nahiago dizit zure ikhustia ezi neuretaiko herri guzia* (X, 49-50) «j'aime mieux vous voir que d'avoir à moi tout le pays». La construction normale demanderait: *dardo zorrotzak bano gaizkiago zauri nizi; neuretaiko herri guzia bano zure ikhustia nahiago dizit*. *Ezi* est une conjonction qui, en souletin, signifie «car»; on la rencontre déjà avec cette signification dans le proverbe 352 d'Oihenart. Dans d'autres dialectes, notamment en labourdin, on emploie, au lieu de *ezi*, une particule apparentée, *ezen*. Or *ezi* et *ezen* s'emploient aussi, à la manière de la conjonction française et espagnole de subordination *que*, pour introduire une subordonnée complétive dont le verbe est déjà pourvu, conformément à la règle basque, du suffixe *-la*. Au lieu de dire *erraiten du egia dela* «il dit que c'est vrai», où *dela*, forme à suffixe *-la*, correspond à fr. *qu'il est, que c'est* («il est, c'est» se dit *da*), on dit parfois, pour imiter la construction romane avec *que*, *erraiten du ezen egia dela*; on ne dit jamais *ezen egia da*. Oihenart (1657) écrit dans une de ses poésies: *Erran baderaukat ezi oro nizala* (VII, 7-8) «j'ai eu beau lui dire que je suis toute à lui». Mais lorsqu'on déroge à l'usage basque (*ni baino handiago*) pour calquer la construction romane du comparatif de supériorité, il est très rare, comme nous l'avons dit, que l'on emploie *ezi* tout seul. Le plus souvent on ajoute à *ezi* (ou à *ezen*) la négation *ez*, ce qui constitue un calque de la construction française avec négation «abusive», *que non pas*. Par contre, on n'emploie jamais la négation «abusive» dans la cons-

truction avec *baino*. L'emploi de la négation «abusive» avec le complément du comparatif de supériorité a été étudié par M. Vendryes dans son article du *BSL* (t. XLVI, 1950, 1^{er} fasc., 1-18) en français et dans diverses langues, notamment en breton, où il est dû à l'influence du français. M. Vendryes rappelle que l'emploi de *que non pas* était fréquent au XVII^e siècle et que l'on en trouverait encore des traces dans les parlers provinciaux. On peut ajouter qu'il existe en gascon et en espagnol. On entend couramment dans la Gironde des expressions du type *es mey gran que noun pas jou*, qui ont pour pendant, chez les sujets qui parlent «patois» et français, *il est grand que non pas moi*. *Mey... que nou* s'emploie également en béarnais:

*Qu'aymi mey moun berret
Tout espelat,
Que nou pas lou plus bèt
Chapèu bourdat*

(cité par Lespy, *Grammaire béarnaise*, 147) «j'aime mieux mon bérêt tout râpé que non pas le plus beau chapeau bordé». On rencontre en espagnol des phrases comme *una buena fama es mas envidiable que no todos los tesoros* «une bonne renommée est plus enviable que tous les trésors», litt. «que non pas tous les trésors».

Citons quelques exemples basques où cette construction a été imitée; l'ordre des termes comparés est alors le même que dans les trois langues romanes. On n'en trouve aucun chez Dechepare. Mais Liçarrague emploie la construction avec *ezen ez* (p. ex. Mc, 10. 25; Lc, 16, 8), et on lit dans Oihenart: *hobe da berant ezi ez jagoiti* (prov. 624) «mieux vaut tard que jamais», litt. «meilleur (*hobe* sert de comparatif à on «bon») est tard que non pas jamais», *hobe da alfer egoitea ezenez gaizki egitea* (prov. 623) «il vaut mieux demeurer sans rien faire que faire du mal». Il est curieux de constater que, dans la traduction française qu'Oihenart donne des quelques proverbes où est employée la construction avec *ezi ez* ou *ezen ez*, il ne se sert jamais de la négation «abusive». Le complément du comparatif se construit parfois aujourd'hui avec *ezen ez* ou, en souletin, avec *ézizèta* (*ezi ez plus eta* «et»; le second *z* est sonorisé). L'emploi de *ezen ez* après le comparatif de supériorité et devant son complément est signalé par M. l'abbé Lafitte (*Gr.*, § 316) comme une construction «plus romane que basque». Il est inutile de multiplier les exemples, et ce n'est pas le lieu d'exposer dans quels dialectes cette construction est employée. Signalons toutefois qu'en roncalais, sous-dialecte du souletin en voie de disparition, on se servait parfois, pour introduire le complément du comparatif de supériorité, de la particule *ezik*, forme plus ancienne que *ezi*, tantôt seule, tantôt suivie de la négation *ez* (Azkue, «Particularidades del dialecto roncalés», 1932, p.71, prov. 190-197). Selon Azkue (*Euskera*, XV^e année, 1934, p. 72), on emploie parfois en haut-navarrais *ezik* seul ou *ezen ez ere* (ce dernier

mot signifie «aussi») pour introduire le complément du comparatif. Il rappelle aussi qu'en vieux biscayen on utilisait à cette fin la particule *ze*, qui n'est autre que l'interrogatif signifiant «quoi?» et qui s'emploie parfois en biscayen et en guipuzcoan avec la valeur de «car» (conjonction de coordination) ou de «que» (conjonction de subordination). Il cite quelques exemples tirés des *Refranes* de 1596 (recueil de proverbes biscayens accompagnés de leur traduction en espagnol): *naiago dot to bat ze amabi emon deiat* «más quiero toma uno que doce daré» (40), «j'aime mieux un *tiens!* que douze *je te donnerai*». Ici *ze* est employé seul; mais dans les autres exemples (112, 320, 322, 432, 468), *ze* est suivi de la négation *ez*; dans la traduction espagnole on lit alors «que no», p. ex. *obe da gorde ze ez eske* «más vale guardar que no pedir» (320), «il vaut mieux garder que non pas demander». Dans le prov. 321 on trouve la construction basque avec *bano*.

On emploie parfois *ezen ez* avec *lehen* lorsque ce mot, au lieu d'exprimer l'antériorité, exprime une préférence et correspond à fr. *plutôt*. Cette construction se rencontre déjà dans Liçarrague: *eztitezzen behá elhe zarretara eta genealogia fin gabetara, zeinék lehen, kestioneak engendratzen baitituzte ezen ez Jainkoaren edificacione fedez dena* (1 Tim., 1, 4) «qu'il ne s'amuse point aux fables et généalogies qui sont sans fin, lesquelles engendrent plutôt questions qu'édification de Dieu, laquelle gât en foi», *neque intenderent fabulis, et genealogiis interminatis, quae quaestiones proestant magis quam aedificationem Dei, quae est in fide*. Pour traduire cette phrase, qui contient en latin et en français deux propositions relatives, Liçarrague a employé la première fois l'interrogatif accompagné d'une forme verbale à préfixe *bait-* et non une forme verbale suivie du suffixe relatif (*dituzte-n*), et, la deuxième fois, il s'est servi d'une forme verbale relative; mais, au lieu de la placer avant le mot qu'elle détermine (*fedez den Jainkoaren edificacionea*), il l'a placé comme une épithète après ce mot. Il a calqué exactement sa phrase sur la phrase latine et la française.

Ezik, d'où *ezi*, et *ezen* sont apparentés à l'indéfini *ezer* «quelque chose». Ce dernier mot a souvent une valeur négative («rien», parce qu'il est souvent employé avec la négation *ez*. Mais par lui-même il est un indéfini. Il est apparenté à l'interrogatif *zer* «quoi?», qui, d'ailleurs, peut s'employer comme indéfini et signifier «quelque chose», de même que l'interrogatif *nor* «qui?» peut signifier «quelqu'un» et équivaut parfois à fr. *on*. L'*e* initial de *ezer* ne peut pas être, comme Uhlenbeck le pensait, une forme réduite de *edo* «ou» (*edozer* «n'importe quoi» provient de **zer edo zer*, litt. «quelque chose ou quelque chose»), ni une forme réduite de la négation *ez*, qui provient sans doute de **etz*, car lorsque celle-ci est unie à un mot qui commence par une sifflante, le contact des deux sifflantes produit une affriquée: *ez zuen* «il ne l'avait pas» devient *etzuen* parce qu'il provient de **etz zuen*. La nature de l'*e* initial de *ezer*

est obscure. Peut-être est-il identique à l'e prothétique de certains radicaux verbaux et de certains substantifs, qui semble leur conférer un caractère nominal ou souligner ce caractère. *Ezik* et *ezen* semblent tirés d'un thème **ez-*, alors que le thème de l'interrogatif-indéfini est *ze-*. Il y a aussi un *e-* obscur dans le génitif anomal du pronom personnel de 1^{re} du sg., *ene*, où le suffixe actuel est *-e*, alors que le nominatif sg. est *ni*, peut-être **ne* (cf. le composé *neu* «moi-même», gén. *neure*). Il s'agit de formes anciennes peu nombreuses et de structure obscure. En tout cas, *ezik* doit contenir le suffixe du partitif, et *ezen* celui du génitif. Leur signification primitive devait être «(c'est) pour quelque chose, pour quelque motif».

On ne peut penser à expliquer **baiezik*, **baiezen* par l'addition de *ezik*, *ezen* à *bai*. Cette explication, d'ailleurs, ne vaudrait pas pour **baiezala*, **baiezain*, qui ne sauraient être séparés de **baiezik*, **baiezen*. D'un thème **ez-* ou **eze-* on ne peut tirer des formes **ezala*, **ezain*.

L'emploi de *ezen*, *ezik* ou *ze*, suivis ou non de *ez*, pour introduire le complément du comparatif n'a jamais eu en basque qu'une extension limitée. La vieille construction avec *baino* ou ses variantes reste de beaucoup la plus courante. De plus, on n'emploie jamais, du moins à ma connaissance, la construction imitée des langues romanes lorsque le terme auquel on compare est constitué par une assertion (verbe à l'indicatif ou au potentiel-conditionnel). C'est toujours la construction avec *baino* que l'on emploie en pareil cas, par exemple pour rendre les idées exprimées par des phrases françaises telles que *il est plus poli que (il n'est) honnête, il boit plus qu'il ne mange, j'ai plus de travail que je ne voudrais*, ou, avec la négation complète, *il faut avoir l'esprit plus libre que je ne l'ai pas* (Racine, exemple cité par M. Vendryes). La négation «abusive» du français est alors absente des phrases basques correspondantes.

Quelques comparatifs de supériorité peuvent se construire aussi avec un cas de la déclinaison, l'instrumental ou médiatif, dont les emplois sont très variés et ne se laissent pas ramener à l'unité. Cette construction, dit M. Lafitte (§ 317), est plus rare que les précédentes, et on la rencontre «avec des adjectifs indiquant simplement qu'une chose est plus grande ou plus petite, plus haute ou plus basse, supérieure ou inférieure»; le complément se met toujours avant le comparatif. Il cite les exemples suivants: *gure jiteaz gorago* «supérieur à notre nature» (cf. *nitaz bertze bat* «un autre que moi»); *mertchikaz biga zabal* «deux fois plus large qu'un pêcher»; dans le dernier exemple, l'adjectif *zabal* «large» est au positif; *biga* signifie «deux»; dans les dialectes basques-français on emploie *biga* au lieu de *bi* lorsque le nom de nombre «deux» est employé sans être accompagné d'un substantif. J'ai relevé un exemple de la construction avec l'instrumental dans Liçarrague: *halatan izanen dirade gure arimák haren substantia beraz haziak eta vivifikatuak, gauza terrestre hauzaz gorago, zerurano altchatuak diraten orduan, Jainkoa habitatzen den resumara hel eta sar*

ditezenzat (B 4v 31; *Forme des prières ecclésiastiques*) «car lors nos âmes seront disposées à être nourries et vivifiées de sa substance, quand elles seront ainsi élevées par dessus toutes choses terrestres pour atteindre jusqu'au ciel...» L'écrivain labourdin Elissamburu a employé cette construction, avec *gorago* «plus haut», dans sa nouvelle en prose *Piarres Adame* (1888): *athorra horren fola hain zen ongi lisatua non chutchuta baitzagokon lephoan eta igaten baitzizaion beharriez gorago* (ch. I, p. 5) «le col de cette chemise était si bien repassé qu'il se tenait tout droit à son cou et qu'il lui montait plus haut que les oreilles»; *biek altchatuak zituzten zaiak edo soinak belhaunez gorachago* (ch. III, p. 17) «deux (des femmes) avaient leurs jupes ou leurs robes relevées un peu plus haut que les genoux»; dans *gorachago*, le suffixe *-ago* est précédé du suffixe diminutif *-ch* (*e*). De plus, «avec ces mêmes comparatifs, dit M. Lafitte, on rencontre quelques rares fois l'élatif»; ce cas, nommé aussi ablatif, indique proprement l'origine, le point de départ. Il cite l'exemple suivant: *nitarik goragoko norbait* «quelqu'un de plus élevé que moi», et il en rapproche l'expression *nitarik bertze bat* «un autre que moi». Je n'en connais aucun exemple chez les vieux auteurs. Elissamburu a employé cette construction dans *Piarres Adame* (ch. III, p. 20), avec le comparatif de *behera* «bas», pourvu du suffixe diminutif: *hartu zuen bat eskuineko eskuaz eta egorri sudurretik beherachago* «il en prit un (verre) avec la main droite et le porta un peu plus bas que son nez».

Cette construction du comparatif de supériorité avec un cas de la déclinaison est donc restreinte à quelques adjectifs exprimant des notions de caractère spatial; elle n'est jamais obligatoire; elle est employée plus rarement que la construction avec particule; elle a la même valeur que celle-ci; on peut dire *zu baino* ou *zutaz gorago* «plus haut que vous». Azkue ne la signale ni dans son Dictionnaire ni dans sa *Morfología vasca*. Il est probable qu'elle est imitée de la construction de *bertze* «autre»: ce mot se construit le plus souvent avec l'instrumental, plus rarement avec l'ablatif, sans aucune différence de sens. Dans les plus anciens textes on ne rencontre, semble-t-il, que la première construction. Inversement, *bertze* est parfois construit avec *baino* (Oihenart, Poésies, II, 55-60).

Bien que le basque connaisse deux constructions du comparatif de supériorité, avec particule et avec cas, la situation y est fort différente de ce qu'elle était dans les langues indo-européennes anciennes et, selon la reconstitution de M. Benveniste, en indo-européen (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, 1948, ch. X). 1° En basque, tous les comparatifs de supériorité se forment au moyen d'un seul suffixe, qui sert uniquement à cette fin et qui n'a que cette valeur. 2° La construction avec cas n'est possible qu'avec un petit nombre d'adjectifs à signification spatiale; elle a la même valeur que l'autre; elle est sans doute moins ancienne; elle doit être imitée de la construction du

mot signifiant «autre». 3° La construction basque avec l'instrumental n'est pas comparable à la construction indo-européenne du type lat. *melle dulcior* «plus doux que le miel (qui est la douceur même)», où l'objet pris pour «norme» est, selon les termes de M. Benveniste (p. 135), l'exemplaire accompli de la qualité considérée: quand on dit en basque *gauza terrestre hauzaz gorago* «plus haut que ces choses terrestres», on prend pour terme de référence en matière de hauteur quelque chose qui est en bas. 4° Dans la construction avec particule, le basque n'utilise pas des particules disjonctives, mais des particules affirmatives ou adversatives, tirées de la particule qui signifie «oui». Quand on veut dire en basque «A est plus grand que B», «A mange plus que B», on commence par poser B comme terme de référence ou point de repère relatif à une qualité ou au procès que l'on considère. La particule fait partie du membre de phrase qui contient le terme de référence et elle clôt ce membre de phrase.

La place et les connexions du comparatif de supériorité dans le système basque ne sont pas les mêmes que dans le système indo-européen. Sans doute il est probable que le suffixe du superlatif relatif, aujourd'hui *-en* (accentué en souletin), mais *-aren* dans quelques vieilles formes biscayennes, repose sur **-ag-en*, et il est possible que ce suffixe **-ag-en* contienne le même élément **-ag* que le suffixe *-ago* du comparatif de supériorité. Mais il est certain — et ce fait, qui constitue un des traits les plus originaux du basque, est beaucoup plus important — que la construction du comparatif de supériorité est étroitement liée en basque à celle qui exprime l'égalité ou la similitude. Dans certains dialectes, les mêmes particules, sauf peut-être *bainan*, toutes dérivées de la particule affirmative, peuvent être utilisées à l'expression de la supériorité ou de l'égalité: elles marquent l'égalité lorsque l'adjectif ou l'adverbe est au positif, la supériorité lorsqu'il est pourvu du suffixe *-ago* et exprime par suite la supériorité (abstraction faite de deux comparatifs irréguliers, *hobe* «meilleur», *haboro* «plus»). Dans les dialectes basques français, *baino* a été réservé à l'expression de la supériorité, le plus souvent en relation avec un comparatif de supériorité. Mais à l'origine, le rôle essentiel était joué dans tous les dialectes par le suffixe *-ago*, ou, très rarement, par le mot qui exprimait de lui-même, sans ce suffixe, la supériorité. La particule servait à indiquer que le terme énoncé le premier était posé comme le point de repère. Ainsi, en basque, quand on exprime la supériorité, on n'articule pas, comme par exemple en grec, les deux termes d'une alternative. Que l'on exprime la supériorité ou l'égalité, on pose deux affirmations parallèles. La supériorité est exprimée explicitement par une forme qui n'a pas d'autre fonction ou par un mot (*hobe*, *haboro*) qui n'a pas d'autre signification. L'égalité (type *ni bai handi da hura*) est exprimée implicitement, par l'énonciation successive des deux termes et l'absence de tout élément morphologique ou de tout mot exprimant la supériorité.

La comparaison, comme le dit M. Benveniste (p. 141), n'est pas «une catégorie simple et immuable»; on n'a pas le droit «de transposer en catégorie universelle un mécanisme lié aux structures des langues modernes, occidentales et normalisantes». Les faits qui précèdent montrent qu'elle se fait et s'exprime en basque d'une manière originale, autre qu'en indo-européen, d'une part, et dans les langues modernes de l'Europe occidentale, d'autre part.

Revenons à l'étude des constructions imitées des langues romanes que le basque utilise dans l'expression de la comparaison.

Une influence limitée des langues romanes sur le basque ne s'est pas fait sentir seulement dans l'expression de la supériorité, mais encore dans celle de la similitude. Le basque, parfois, au lieu de *bezala*, utilise, avec la valeur de fr. *comme*, esp. *como*, *nola* «comment?», tiré du thème d'interrogatif *no-* «qui?», placé avant le terme auquel on compare l'objet considéré. On dit parfois, par exemple, *egun*¹ *nola*² *atzo*³ «aujourd'hui¹ comme² hier³», avec dans le même ordre des mots qu'en français, au lieu de la construction vraiment basque *atzo bezala egun*. On trouve déjà chez Dechepare un exemple de cette construction: *ohoineki urkaturik nola gaizkigilia* (I, 116) «suspendu avec des voleurs, comme un malfaiteur» (au lieu de *gaizkigilia bezala ohoineki urkaturik*). Par contre, dans trois passages, (I, 100; V, 3; VII, 9), il emploie *nola* au lieu de *bezala*, mais en le plaçant comme *bezala*. Citons les deux derniers paragraphes de ces passages: *nik hura nola nahi nuke hark banentza onhetsi* «je voudrais qu'elle m'aimât comme je l'aime», litt. «comme moi elle»; *ohi nola aspaldian nahi etzait mintzatu* «depuis longtemps elle ne veut pas me parler comme de coutume»; on dirait régulièrement *nik hura bezala, ohi bezala*. L'emploi de *nola* placé comme *bezala* constitue une étape intermédiaire entre la construction proprement basque et la construction avec *nola* équivalant à *comme*, *como* et placé avant le mot sur lequel il porte.

On emploie parfois, au lieu de *bezain* «autant que», placé après le mot sur lequel il porte, *hain... nola*: *ezta hain konsideratu behar demboraren neurria, nola dolorearena* (Axular, 1643, p. 198, l. 10) «il ne faut pas autant considérer la mesure du temps que celle de la douleur»; la construction basque serait *ezta konsideratu behar dolorearena bezain* (ou *bezambat*) *demboraren neurria*. L'écrivain basque imite ici la construction de la phrase latine de Saint-Augustin qu'il vient de citer, *non tam consideranda est mensura temporis, quam doloris*; *tam* est rendu par *hain* et *quam* par *nola*; l'ordre des membres de la phrase est le même qu'en latin. Mais cette construction imitée du latin, et des langues romanes est employée aussi par des gens, écrivains ou non, qui ne sont nullement des lettrés. Etchahoun (1786-1862), un paysan souletin qui a composé ses vers dans le parler de Barcus, son village natal, et qui a été l'un des plus grands poètes basques, se sert parfois de *hañ... nula* au lieu de *bezañ*. On lit dans sa Chanson des métiers: *halere hañ haie maite, nula artzañak otsua* «cependant ils t'aiment autant que le berger [aime] le loup».

Lorsque le terme auquel on compare contient une forme verbale exprimant une assertion et que la comparaison, à l'imitation des langues romanes, est introduite par le mot qui signifie proprement «comment?», *nola*, ou, en biscayen, *zelan* (du thème d'interrogatif *ze-* «quoi?»), cette forme verbale est pourvue du préfixe *bait-* (réduit parfois à *bai-*) ou du suffixe relatif *-n*, qui servent à marquer la dépendance d'une proposition à une autre. Ce fait montre la résistance de la structure basque à l'influence romane. Car lorsqu'on utilise en basque les interrogatifs *nor* «qui?», *zer* «quoi?» ou les adverbess tirés de leurs thèmes comme des relatifs, la forme verbale de la proposition qu'ils introduisent est pourvue du préfixe *bait-*, ou, surtout dans les dialectes qui ne la possèdent pas, ou ne la possèdent plus, du suffixe relatif *-n* (v. Lafon, *Le Système du Verbe basque au XVI^e siècle*, I, p. 487-491); On dit *nola baita bizi, hala hilen da* «il mourra comme il vit», litt. «comment qu'il est vivant, ainsi il mourra»; la construction avec *bezala* serait *bizi den bezala hilen da*. Le proverbe biscayen 478 du recueil de 1596 dit: *zelan bainabil janzirik, alan otza daukat nik* «comme je suis vêtu, ainsi j'ai le froid», autre expression de notre proverbe «Dieu donne le froid selon le drap». M. l'abbé Lafitte cite (*Grammaire*, §310) la phrase suivante: *nola distiratzen duen iguzkiak, hala Jaunaren ospeak* «comme brille le soleil, ainsi (brille) la gloire du Seigneur».

Parfois même, et jusque chez les meilleurs auteurs, la structure basque a cédé, et la forme verbale personnelle n'est pourvue ni du préfixe *bait-* ni du suffixe relatif, tout comme si elle était dans une proposition indépendante ou principale. M. l'abbé Lafitte dit avec raison (*loc. cit.*) que cette construction se rencontre «dans de nombreux auteurs anciens». On la trouve aussi chez des écrivains plus récents. Ainsi, le poète labourdin Elissamburu (1828-1891), dont la syntaxe est très correcte, a écrit, dans la dernière strophe de *Arbasoak*: *Nola birundan arbolari Da segitzen itzala, Bakhotchak hala sor-lekhua Bethi maita dezala!*, «Comme l'ombre, en tournant, suit l'arbre, que chacun, de même, aime son pays natal!» Il aurait pu, à défaut de *baita*, qui a deux syllabes, employer la forme relative *den*, qui, comme *da*, n'en a qu'une. Il s'est départi ici, exceptionnellement, de l'usage basque. Cette façon de construire *nola* avec les formes verbales personnelles que l'on emploie dans les propositions indépendantes ou principales ne se rencontre pas fréquemment chez les écrivains soucieux de correction, et elle est condamnée à juste titre par les grammairiens basques.

La résistance opposée par le basque à l'influence des langues romanes voisines dans les domaines de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe contraste avec la facilité avec laquelle il a accueilli les mots latins, puis les mots espagnols, français et gascons. Cette résistance tient d'abord à la différence de structure qui sépare le basque du latin et des langues qui en sont issues. Mais d'autres facteurs ont joué aussi un rôle important. En premier lieu, l'esprit tra-

ditionnaliste des Basques et leur attachement à leur langue menacée par les langues romanes voisines, parfois avec l'appui des pouvoirs publics, et qui était et reste à leurs yeux l'un des éléments les plus précieux de la tradition basque. Elle n'a jamais été langue officielle. Il n'y a jamais eu, sans doute, une norme linguistique commune à tous les Basques. La langue est morcelée en dialectes, dont certains diffèrent notablement entre eux. Mais les Basques ont le sentiment de l'unité de leur langue, d'une unité qui apparaît surtout dans le matériel morphologique et dans la construction des phrases. On sait que le nom sous lequel les Basques se désignent, *Euskaldunak* et ses variantes, signifie «ceux qui ont la langue basque». Ce sont en majorité des paysans, des bergers et des marins, qui ont appris la langue dans leur famille, par tradition orale. La plupart des gens, même instruits, qui parlent basque n'ont jamais ouvert un livre de grammaire basque. L'enseignement et même l'usage du basque dans les écoles ont été longtemps interdits en France et en Espagne. Les illettrés étaient nombreux jusqu'à ces derniers temps au Pays Basque (voir quelques chiffres dans Vinson, *Les Basques*, 1882, p. 123-124). Nombreux aussi ceux qui ne connaissaient que le basque et ceux qui, dès la sortie de l'école, oubliaient le peu de français ou d'espagnol qu'ils y avaient appris. L'analphabétisme et le manque de culture ont été pour le basque un facteur de conservation, comme, dans des conditions par ailleurs fort différentes, pour le turc osmanli en face du persan et de l'arabe (cf. A. Sauvageot, *BSL*, L, 1954, 2^e fasc., 195-196). Quant aux Basques bilingues, cultivés ou non, ils ont, pour la plupart, considéré leur langue maternelle comme la langue de la vie courante et de quelques manifestations traditionnelles, c'est-à-dire comme une langue qui, tout en étant inférieure à ses grandes concurrentes, avait l'avantage de permettre aux Basques d'affirmer leur originalité et leur esprit d'indépendance et de communiquer entre eux sans être compris des «étrangers». Un facteur a contribué à introduire, propager ou consolider en basque des constructions imitées du latin et des langues romanes. On a traduit en basque, dès le début de la tradition littéraire écrite, un grand nombre de textes religieux latins, français et espagnols. Les traducteurs ont souvent cédé à la tentation de calquer leurs phrases sur celles des textes originaux, au lieu de transposer les pensées à exprimer dans une forme vraiment basque. Mais la langue écrite n'a eu, du moins jusqu'à ces derniers temps, que peu d'influence sur la masse des sujets parlants. D'ailleurs, les auteurs qui ne faisaient pas simplement oeuvre de traducteurs ont eu, pour la plupart, le souci de donner à leurs phrases un tour qui ne fût pas emprunté. Certains, même, ont été préservés par leur manque d'instruction contre les influences livresques: plusieurs poètes-improvisateurs qui furent célèbres au Pays Basque ne savaient ni lire ni écrire. Telles sont les principales raisons pour lesquelles le basque, bien que, placé depuis des siècles dans des conditions difficiles, il ait perdu beaucoup de terrain —et de vocabulaire— sous la pression des langues romanes, n'a laissé entamer que dans une faible mesure sa structure syntaxique si originale.

LA PARTICULE *bait* EN BASQUE; SES EMPLOIS MORPHOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES*

La particule *bait* est un des éléments morphologiques et syntaxiques les plus curieux que le basque possède. Elle peut être préfixée à des formes verbales, s'ajouter comme suffixe à certains pronoms et s'employer comme postposition. Ces divers emplois se laissent ramener à l'unité, mais dans le passé. Cette particule servait primitivement à souligner l'affirmation. Nous avons exposé et défendu cette idée dans *Le système du verbe basque au XVI^e siècle*, 1944, I, 481-491. Le présent article aboutit à la même conclusion. Il vise à reprendre la question dans son ensemble, en apportant de nouveaux arguments.

I. LES DIVERS EMPLOIS DES FORMES VERBALES A PRÉFIXE *bait-*

1° Phrases où ces formes sont dans une subordonnée

On trouve dans la *Grammaire basque* du chanoine P. Lafitte une bonne étude, illustrée de nombreux exemples, de la syntaxe de ces formes en navarro-labourdin actuel (§767-778). Le préfixe *bait-*, dans certaines régions *beit-*, indique, aujourd'hui comme dans la vieille langue, que la forme verbale personnelle qui en est pourvue est en relation avec une autre forme verbale. Il marque un rapport de dépendance entre la proposition où elle figure et une autre proposition. *Eria baita, ez da jinen* "comme il est malade, il ne viendra pas"; *aita hil zaio, aspaldi eria baitzen* "il a perdu son père, qui était malade depuis longtemps". Nous donnons maintenant quelques exemples tirés de divers écrivains, et d'abord de Dechepare (1545). *Lehenago hi baitintzan lengoayetan azkena, orai aldis izanen iz orotako lehena* (XV, 4-5) "toi qui étais

*BSL LXI, 1966

auparavant la dernière des langues, maintenant, au contraire, tu seras la première de toutes". L'invocation du poète à la Vierge (I, 405-408) commence ainsi: *Zu baitzira grazia ororen ama eta iturburuya*, ce qui peut se traduire "Vous qui êtes la mère et la source de toutes les grâces" ou "Comme c'est vous qui êtes..." La phrase se termine ainsi "accordez-moi la grâce de vous suivre dans la voie de la vertu". Ici le préfixe *bait-* équivaut soit à un pronom relatif soit à une conjonction de subordination des langues romanes. On pourrait remplacer *baitintzan* par *intzana* et *baitzira* par *zirena*, formes relatives pourvues du suffixe de nominatif singulier, litt. "celle qui étais", "celle qui êtes". Si l'on veut insister sur le rapport causal, on peut faire suivre la forme relative de l'adverbe *gero* "puis" (cf. fr. *puisque*; v. Lafon, *Système*, I, 463-464): *ziren gero* "puisque vous êtes"; *horrein gaiz ziraden gero* (VIII, 16) "puisque vous êtes si mauvaise" (*ziraden* est une variante de *ziren*). Dans *lotsaturik jarri nuzu ezpaitaküt zegatik* (IX, 6) "je me suis mise à avoir peur sans savoir pourquoi", *ezpaitaküt* "alors que je ne sais pas, moi ne le sachant pas" équivaut à une forme à suffixe *-la* exprimant la manière: cf. *nik zugana dakidala faltatu eztut bizian* (VII, 17) "jamais de ma vie, que je sache ("moi le sachant") je n'ai manqué à mes devoirs envers vous"; *laster egiten dut, ez eztakidala nola* (Liçarrague, *1 Cor.*, 9, 26) "je cours, non pas sans savoir comment". Les formes à préfixe *beit-* indiquent la cause dans ce passage du poète souletin Etchahoun, mort en 1862 (éd. Lhande-Larrasquet, p. 54, str. 1): *Egün Barkoxen beita Libertitzeko besta, Jaun Erretorak emanik berak beitüt süjeta, Bi kobla khantatü nahi tüt* "Comme aujourd'hui, à Barcus, c'est la fête et le moment de s'amuser, et que j'ai mon sujet, qui m'a été donné par M. le Curé lui-même, je veux chanter deux couplets". Mais dans la 2^e strophe de la chanson *Bi ama alhaba* "une mère et une fille" (p. 60), ce préfixe indique seulement un rapport entre deux propositions: *Mündi' ari zitazüt trüfaz bethi eni Erraiten beteitade: tou pay qu'ey tou payre*, "Les gens se moquent sans cesse de moi; on me dit [en béarnais]: ton père, c'est ton parrain". Le *be-*, pour *beit-*, de *erraiten beteitade* "ils me disent" indique seulement que la seconde proposition, "ils me disent", au lieu de suivre simplement la première, "les gens se moquent...", est mise en relation avec elle. Traduire "c'est qu'ils me disent..." serait forcer la note.

On entend en Haute-Soule des phrases telles que celles-ci, relevées par nous à Larrau: *óai íkhus baléza, eliózü ezágüt, hain béita mehátü*, "celui qui le verrait maintenant ne le reconnaîtrait pas, tellement il a maigri": *hañ kháio béita, eztüt eosten áhal*, "c'est si cher que je ne peux pas l'acheter". Les formes verbales marquées du préfixe *beit-* sont celles qui sont traduites respectivement par "il a (maigri)", "c'est". *Eliózü ezágüt* "il ne le reconnaîtrait pas" et *eztit eosten áhal* "je ne peux pas l'acheter" ne portent pas de marque. *Hain*, *hañ* signifie "tellement".

Dans certaines phrases, la forme à préfixe *bait-* est précédée d'un substantif ou d'un pronom qui est en relation fonctionnelle avec elle. L'emploi des pronoms ou des adverbes démonstratifs en relation avec les formes à préfixe *bait-* permet des constructions variées telles que *andere bat zen, harekin orboit bainintzen lehenago mintzaturik*, "c'était une dame avec qui je me souvenais d'avoir conversé autrefois", litt. "avec elle que je me souvenais d'avoir conversé" (Lafitte, 772).

Les écrivains basques qui ont eu à traduire des phrases latines ou françaises à proposition relative se sont servis concurremment des formes à suffixe relatif et des formes à préfixe *bait-*: ainsi Liçarrague: *Jainkoak ezagutzen baititu bihotzak, testifikatu draue* (*Act.*, 15, 8) "Dieu qui connaît les coeurs leur en a rendu témoignage"; il aurait pu écrire *bihotzak ezagutzen dituen Jainkoak*. Le même écrivain, dans les versets 21 et 22 du ch. 2 de l'*Épître aux Romains*, emploie successivement, pour marquer le même genre de lien entre des membres de phrase, le suffixe relatif et le préfixe *bait-*: *Hik bada berzea irakasten duanorrek, eure burua eztuk irakasten; predikatzen baituk eztela ebatzi behar, ebaisten duk, Erraiten baituk eztela adulteriorik jauki behar, adulterio jaukiten duk: idolak abominazionetan baitadutzak, eurorrek sakri-lejio egiten duk*, "Toi donc qui enseignes autrui, tu ne t'enseignes point toi-même: qui prêches qu'on ne doit point dérober, tu dérobes: Qui dis qu'on ne doit point commettre adultère, tu commets adultère: ayant en abomination les images, tu fais sacrilège". Vulgate: "qui alium doces; qui praedicas; qui dicis; qui abominaris". Liçarrague, en Lc, 11, 44, emploie dans la même phrase une forme à préfixe *bait-* coordonnée à une forme relative traitée comme un adjectif épithète: *monument ageri eztiradenak bezala zarete, eta hayén gainean dabiltzan gizonék ezpaitakizkite*, "vous êtes comme les sépulcres qui n'apparaissent point, et les hommes qui passent dessus n'en savent rien", "estis ut monumenta quae non apparent, et homines ambulantes supra nesciunt". Sa traduction signifie litt. "comme des monuments qui ne sont pas visibles et que les hommes qui passent sur eux [les] ignorent". *Ezpaitakizkite* est une forme à patient et agent de 3^e pers. du pl., signifiant "qu'ils les ignorent, qu'ils ignorent" Si le traducteur avait voulu employer à sa place une forme relative, sa phrase aurait été beaucoup plus lourde, à cause de *bezala* "comme".

2° Formes à préfixe *bait-* précédées de *nor*, *zer* et de leurs dérivés

Les formes à préfixe *bait-* s'emploient souvent précédées des interrogatifs-indéfinis *nor* et *zer* ou des adverbes ou des conjonctions qui en sont tirés: *nor*, *zer*, qui signifient alors "celui qui", "ce qui", *nola* "comme", *zeren* "parce que", *non* "où" et aussi "de (telle) sorte que", *nor-ere* "quiconque", *zer-ere* "quelle que soit la chose que", *nola-ere* "de quelque façon que", *non-ere* "où que, quelque soit l'endroit où". *Nor baitago nitán, eta ni hartan, bark ekhar-ten du fruktu anhitz* (Liç., Jn, 15, 5) "qui demeure en moi, et moi en lui, porte

beaucoup de fruit”; on pourrait dire aussi *nitan dagoenak, eta nik hartan, ekhartan du...* (Vulgate: qui manet in me, et ego in te, hic fert fructum multum”). *Nori* plus une forme à préfixe *bait-* correspond à fr. “à celui qui” dans cette phrase de Dechepare (I, 109-110): *Kondu hersi behar dugu harzaz eman segurki Nori baitu berè odolaz karioki erosi* “nous devons à coup sûr en rendre un compte strict à celui qui l’a (notre âme) chèrement rachetée de son sang”; il aurait été plus conforme à l’usage basque, et moins lourd, d’écrire: “*berè odolaz karioki erosi duyenari*”. Le même poète rend ainsi une pensée tirée de l’Épître aux Romains, 2, 1, in quo iudicas alterum, teipsum condemnas: *Zertan juya hik baitazak eure izterbegia, hartan kondenazen dukek ihaurk eure buruya*. Liçarrague l’a traduit d’une façon plus lourde: *hunez beraz zeren juyatzen baituk berzea, eure burua kondenatzen duk* “en ce que tu juges d’autrui, tu te condamnes toi-même” (trad. de Calvin). L’expression dont il se sert signifie “par ceci même pour quoi tu juges autrui”; elle est calquée sur la construction française à relatif précédée d’un antécédent. *Nola han bainaiz sort-hua, Han utziko dut mundua* (Elissamburu, XIX^e s.), “de même que je suis né là, c’est là que je quitterai ce monde”. *Eztitzazuela egin zuen thesaurak lurrean, non zerrenak eta hardoillák goastatzen baititu, eta non ohoinek zulbatzen eta ebaisten baitituzte* (Liç., Mt, 6, 19), *nolite thesaurizare uobis thesauros in terra, ubi aerugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur. Ezen non baita zuen thesaura, han izanen da zuen bihotza-ere* (*ibid.*, 21), *ubi enim est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum*, “là où est votre trésor, là aussi sera votre coeur”. *Zeren zirena baizira, zuzaz pena dizit nik* (Dech., VIII, 10), “comme vous êtes celle que vous êtes, vous me causez de la peine”. *Non* sert aussi à introduire une conséquence: *hain da eri non ez baita sendatuko* “il est si malade qu’il ne guérira pas”; souletin parlé *hánbeste dizü édan, nun ei béita* “il a tellement bu qu’il est malade”; *hala laster egizue non har baitezakezue* (Liç., 1 Cor., 9, 24) “courez tellement que vous l’empoigniez”, sic currite ut comprehendatis. Chez Liçarrague, *non* suivi du présent à suffixe *-ke* exprime parfois la fin: ainsi, il traduit “afin que... nous soyons touchés de déplaisir” *hala... non... dolu eta desplazer baitukegu* (cf. Lafon, *BRSVAP*, VIII, 1952, p. 172). *Nola ere hil baitadi, doha salbamenduyan* (Dech., I, 183), “(si l’on peut affirmer trois choses), de quelque manière qu’on meure, on va dans la voie du salut”; *zer ere hon baituzuye, oro dira eniak* (Dech., I, 343), “les biens que vous possédez sont tous à moi”, litt. “quelque bien que ce soit que vous possédiez, ils sont tous à moi”; *zerere baitagizue, gogotik egizue* (Liç., Col., 3, 23), “quelque chose que vous fassiez, faites-le de bon coeur”, quodcumque facitis...

Constructions calquées sur les langues romanes

On en est venu à imiter servilement les phrases françaises, espagnoles ou gasconnes à relatif et substantif antécédent. On se sert alors des interrogatifs,

nor, zer, zein "lequel?" et ses variantes *zoin, zuñ, non*, etc., comme de pronoms relatifs. Il en est ainsi dès le XVI^e siècle, tout particulièrement chez les traducteurs. *Heldu da ni baino borthitzago dena, zeinen zapatetako hedearen laxatzeko ezpainaiz digne* (Lic., Lc, 3, 16), "il en vient un plus fort que moi, duquel je ne suis pas digne de délier la courroie des souliers". *Batzu erori izan dirade lekhu harrizuetara, non ezpaitzuten heuragi lurrik* (Liç., Mt, 13, 5), "alia ceciderunt in petrosa, ubi non habebant terram multam, "l'autre est chute en lieux pierreux, où elle n'avait guère de terre". On aboutit à une tournure barbare dans Liç., Lc, 2, 49: *zergatik da ene bilha baitzinabiltzaten?* "pourquoi est-ce que vous me cherchiez?", quid est quod me quaerebatis? Le chanoine Lafitte qualifie avec raison "charabia" (775) ce genre de phrase, dont certains se servent aujourd'hui: *igorri zautaten haur bat, zoinak hamar urthe baitzituen*, "ils m'envoyèrent un enfant qui avait dix ans". On commence souvent une lettre, en souletin, par *ükhen dit zure letra, zuñek erraiten beitü...* "j'ai reçu votre lettre qui dit que...", ou *zuñtan erraiten beitüzü* "dans laquelle vous dites...". Les bilingues peuvent ainsi construire des phrases basques où les propositions se suivent dans le même ordre que dans la langue romane dont ils se servent, qui dispose de ces outils commodes que sont les pronoms relatifs et les conjonctions de subordination, et qui, par surcroît, a pour beaucoup d'entre eux plus de prestige que la langue basque. On trouve même, dans des phrases formulaires, *non* "où" sans forme verbale personnelle et même sans aucune forme verbale: *non fida, han gal* (Oihenart, pr. 337) "là où l'on se fie on se perd"; *non salda, han zopa* (339) "là où [il trouve] du potage, là [il trempe sa] soupe". Chose curieuse, Liçarrague emploie une fois, dans une phrase formulaire, *non* et *han* à la fin des syntagmes dont ils font partie: *Jaunaren Spiritua non, Libertatea han* (2 Cor., 3, 17) "là où est l'Esprit du Seigneur, là est la Liberté", ubi Spiritus Domini, ibi libertas. On s'explique aisément le développement de la construction *hain... non* "si, tellement... que". Si le vieux type basque s'est maintenu dans les phrases souletines citées plus haut, on se sert le plus souvent, même en Soule, d'un type imité des langues romanes, *hain khario da non ezpaitut erosten ahal* "c'est si cher que je ne peux pas l'acheter".

Le basque dispose pourtant d'un procédé commode qui lui permet de ne pas calquer lourdement les phrases romanes à relative. Il consiste à employer avec la forme à préfixe *bait-* un démonstratif, et non un interrogatif faisant fonction de relatif (voir plus haut). Liçarrague aurait pu écrire soit *hek heuragi lurrik ezpaitzuten lekhu harrizuetara* (déterminant constitué par une forme relative), soit *lekhu harrizuetara, hetan* (ou *han*) *ezpaitzuten heuragi lurrik*. Les débuts de lettres cités plus haut gagneraient à être remplacés par *ükhen dit zure letra, erraiten beitü*, et par *ükhen dit zure letra, huntan erraiten beitüzü*. D'ailleurs, les Basques, même non lettrés, qui ont le sens et le respect de leur langue ne sont pas embarrassés pour s'exprimer dans les cas où les langues romanes emploient un pronom ou un adverbe relatif. Qu'on lise dans

Amattoren uzta, le petit livre de contes recueillis et traduits par M^{me} Mayi Aristia, de Sare, l'histoire d'un roi aveugle et de ses trois fils, racontée par le berger Echtebe Inchaugarat, âgé de 60 ans, qui a, dit-elle, passé sa vie entière au milieu de son troupeau, l'été à Itxassou, où il habitait à trois heures de marche de l'église, et l'hiver à Sare. Il se garde bien d'employer l'interrogatif faisant fonction de relatif avec une forme personnelle à préfixe *bait-*. Il se sert de deux tournures, conformes l'une et l'autre à la structure syntaxique du basque: l'emploi de la proposition relative, déterminant qui se place normalement devant le déterminé, et l'emploi de la forme à préfixe *bait-* avec un pronom ou un adverbe démonstratif qui précise le lien établi par *bait-* entre les deux propositions. Dans les deux premières phrases le conteur emploie la forme relative *etzen*, qui signifie ici "où il n'y avait pas" (mais qui peut signifier dans un autre contexte "qui n'était pas"); dans la troisième il se sert de la forme à préfixe *bait-* accompagnée de l'adverbe *han* "là". Les traductions sont de M^{me} Ariztia. *Pasatu zituen hiru gau eta hiru egun basa alimale eta marruma beizik etzen oihan beltz batean* (64) "il passa trois jours et trois nuits dans une noire forêt où il n'y avait qu'animaux sauvages et hurlements"; *ailiatu zen desertu hartarat, hiru gau eta hiru egun, basa alimale eta marruma beizik etzen lekuan* (68), "il arriva dans ce désert, trois jours et trois nuits dans cet endroit où il n'y avait que bêtes sauvages et hurlements"; *handik sartu zen oihan handi batean, ez baitzen han basa alimale eta marrumarik beizik, eta iragan zituen hiru gau eta hiru egun han* (65-66) "de là il entra dans une grande forêt où il n'y avait que des animaux sauvages et des hurlements, et il y passa trois jours et trois nuits"; litt. "dans une grande forêt, qu'il n'y avait là que des animaux..." "L'emploi, pratiqué dans ces conditions, des formes verbales à préfixe *bait-* permet, tout en respectant la structure syntaxique du basque, de disposer les mots et les membres de phrases d'une autre manière que celui des formes relatives. Il introduit à la fois plus de variété et de précision dans les phrases à principale et subordonnée.

3° Formes à préfixe *bait-* précédées de *eta* "et"

La proposition qui contient la forme à préfixe *bait-* est parfois introduite, dans la vieille langue, par la conjonction *eta* "et". Elle semble donc à la fois coordonnée et subordonnée à celle qui précède. Il ne semble pas que cette construction ait subsisté aujourd'hui; P. Lafitte ne la signale pas. *Zaude ixilik, zoaz horrat, eta hobe baitate* (Dech., XII, 24) "taisez-vous, allez-vous-en; cela vaudra mieux", litt. "et que ce sera mieux". Les exemples suivants proviennent de textes traduits par Liçarrague. *Baina errak solament hitza, eta sendaturen baita ene muthilla* (Mt, 8, 8; Lc, 7, 7) "mais seulement dis le mot: et mon garçon sera guéri", sed tantum dic uerbo, et sanabitur puer meus. Le traducteur a interprété le "et" du latin et du français: "et de ce fait, et par suite", rela-

tion causale. C'est également une relation de cause à effet qui est exprimée dans Mt, 26, 53: *uste duk ezin otoitz daidiodala orain neure Aitari, eta baitinguzket bertan hamabi legione baino gehiago Aingeru?* "penses-tu que je ne puisse maintenant prier mon Père, qui me baillera présentement plus de douze légions d'anges?", an putas quia non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi modo plus quam duodecim legiones angelorum? (phrase calquée sur la phrase grecque). Liçarrague a interprété le "et" de la Vulgate: la prière aurait pour effet l'envoi des légions d'anges. *Zembat alokazer diraden ene aitaren etxean ogia frango dutenik, eta ni gosez hiltzen bainaiz* (Lc, 15, 17) "combien y a-t-il de mercenaires en la maison de mon père qui ont force pain, et je meurs de faim?", quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereor! *Eta... bait-* rend ici l'opposition marquée en latin par *autem*. On pourrait rendre le membre de phrase basque par "et moi qui meurs de faim!" C'est aussi une opposition que Liçarrague a voulu rendre dans *Act.*, 23, 3, où il suit, en l'interprétant, le texte de la Vulgate, qui suit lui-même le texte grec: *Zehaturen au hi Jainkoak, paret xurituá: eta hi baihago Legearen araeuz ene juyatzeko, eta Legearen kontra manatzen duk ni zeha nadin?* Percutiet te Deus, paries dealbate. Et tu sedens iudicas me secundum legem et contra legem iubes me percuti? Il y a opposition entre la conduite de la personne invectivée et sa situation sociale. L'interrogation exprime l'indignation. On notera que le préfixe *bait-* n'est pas répété devant *duk*. Liçarrague n'a pas suivi la version protestante, où l'on trouve un subjonctif exprimant l'indignation (cf. Brunot, *La Pensée et la Langue*, 1. XII, sect. IV, chap. VIII, p. 552): "Dieu te frappera, paroi blanchie: que tu sois assis pour me juger selon la Loi, et que contre la Loi tu commandes que je sois frappé?".

Dans tous ces exemples, l'addition du préfixe *bait-* à la forme verbale introduite par *eta* indique que ce qu'on va dire ne suit pas seulement ce qui a été dit, mais que le sujet parlant établit un rapport entre les deux.

4° Forme à préfixe *bait-* précédée de la particule exclamative *ala*

Bien que le préfixe *bait-* ajouté à une forme verbale personnelle marque, dès l'époque des plus anciens textes, la dépendance, la subordination, les formes à préfixe *bait-* se rencontrent dans les propositions indépendantes ou principales, à savoir des propositions exclamatives commençant par l'interjection *ala*. *Ala baita dohatsoa Jainkoa baithan bizi dena!* "Ah! qu'il est heureux, celui qui vit en Dieu!" (Lafitte, § 396, rem., et 774). Cette construction se rencontre déjà dans la vieille langue. *O Jainkoaren sapientiaren ete ezagutzearen abrstasunen barná! ala haren jujemenduak baitirade komprehendi ezin daitzkeen bezalakoak, eta haren bideak erideiteko imposibleak!* (Liç., *Rom.*, 11, 33). "O profondeur des richesses de la sapience et connaissance de Dieu! que

ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impossibles à trouver!" (quam incomprehensibilia sunt).

II. A QUELLES FORMES VERBALES PERSONNELLES PEUT-ON AJOUTER LE PRÉFIXE *bait*-?

A quelles formes pouvait-on autrefois ajouter le préfixe *bait*-? A quelles formes peut-on l'ajouter aujourd'hui? On peut répondre: à toutes les formes qui servent à l'assertion, c'est-à-dire qui n'exprime pas une fin, un ordre ou un vœu, et qui ne sont pas allocutives.

XVI^e et XVII^e siècles: a) Formes simples: v. Lafon, *Syst.*, I, 483-484; 498-499. Ajouter les formes de type *bailu* (Axular), qui vont être étudiées plus bas.

b) Formes à auxiliaire: v. *Syst.*, II, 118. Ajouter les formes de type *izan bailu* (Axular), qui vont être étudiées plus bas.

Langue actuelle: voir les tableaux de l'article que nous avons publié dans *Eusko Jakintza*, V, 1951, p.93-106. On peut ajouter *bait*- à tout ce qui n'est pas impératif, subjonctif et suppositif.

Le type *bailu bezala* "comme s'il l'avait" (Axular)

L'idée exprimée en français au moyen de *comme si* suivi d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait de l'indicatif s'exprime couramment et régulièrement en basque au moyen de *bezala* "comme" précédé du suppositif éventuel, ou 2^e suppositif, ou de son parfait. En basque, dans les comparaisons, que le terme de référence soit un nom ou un membre de phrase contenant une forme verbale, il se place le premier, et *bezala* "comme" vient ensuite (v. Lafon, *L'expression de la comparaison en basque*, in *BSL*, t. LIII, 1957-1958, p. 234-256): *nik bezala egin du* "il a fait comme moi", litt. "moi comme fait il a"; *erran dudan bezala* "comme j'ai dit" (*dudan* est la forme relative de *dut* "j'ai"); on peut dire aussi *nik erran bezala* "comme moi j'ai dit". Lorsque le terme de référence est un procès hypothétique dont on envisage l'éventualité, on l'exprime naturellement au moyen du suppositif éventuel: *mintzo da zerbait balaki bezala* "il parle comme s'il savait quelque chose"; *mintzo da ikusi balu bezala* "il parle comme s'il l'avait vu". Or Axular, l'un des plus grands prosateurs basques (XVII^e), emploie, pour rendre l'idée de "comme si", des formes de même type que le suppositif éventuel, mais à préfixe *bai* (t)-. "Dans les comparatives-conditionnelles, Axular remplaçait *ba*- par *bai*-: *izan baitu bezala* "comme s'il l'avait possédé" (Lafitte, § 783). Il écrit en effet dans l'adresse "au lecteur", en parlant de son livre: *haur dasta ezazu, haur eskutza*

ezazu, irakurtzen duzula ez lehiaz, ez gaingiroki, eta ez arbuiazteko kontuan ere, bainan intenzione on batekin, zewrea, zeure egina baitzendu bezala “ce livre, tâchez-le, palpez-le, en le lisant, non avec hâte, non superficiellement, ni avec un sentiment de mépris, mais avec une bonne intention, comme si vous aviez en lui votre propriété, votre oeuvre”. P. Lafitte, qui cite ce passage dans son anthologie, rédigée entièrement en basque, *Eskualdunen Loretegia* (1931), dit en note (p. 33, n. 6): “Axular et ses contemporains se servaient de *bait-* dans les mots où nous mettons *ba-*: *baitzendu* = *bazendu* = *bazinu*.” On dirait en effet aujourd’hui, et tous les écrivains du XVI^e siècle auraient dit, suivant leur dialecte, *bazendu* ou *bazinu bezala*. Le P. Villasante, qui a fait un dépouillement complet de l’adresse “aux lecteurs” (*Euskera*, II, 1957, p. 55-90), note (p. 65) à propos de cette phrase: “il semble qu’on devrait attendre le *ba-* conditionnel”. Partout où il n’a pas à exprimer l’idée de “comme si”, Axular emploie conformément à l’usage le suppositif éventuel; ainsi, quelques lignes plus haut, il écrit: *baldin egin baliz euskaraz hanbat liburu, nola egin baita latinez, frantzesez, edo bertze erdaraz eta hitzkuntzaz, hek bezala aberats eta komplitu izanen zen euskara ere* “si l’on avait fait autant de livres en basque que l’on en a fait en latin, en français ou dans d’autres langues et idiomes, le basque lui aussi aurait été, comme ces langues, riche et parfait”. Citons un autre exemple de la construction étudiée plus haut, où la forme verbale est composée: *han egotzi zituen, erraiten zuela, zapataginarekin berarekin mintzo izan bailliz bezala* (ch. XLV, § 4) “il l’y jeta (l’argent), en disant, comme s’il avait parlé au cordonnier lui-même”; *ll* note la mouillure de *l* devant *i*; on dirait suivant l’usage courant *mintzo izan baliz bezala*.

Les formes qu’Axular emploie ainsi avec *bezala* sont des formes à préfixe *bait-* d’éventuel sans suffixe *-te* ou *-ke*. Les textes du XVI^e siècle ne présentent aucun exemple de forme simple de ce type; seulement, chez Liçarrague, deux formes du verbe *eskatu* “demander”, à auxiliaire *di-*, employées avec les pronoms *zere-ere* et *zein-ere*: *emanen zerakala zer-ere eska bailedi* (Mt, 14, 7) “(il lui promet) qu’il lui donnerait tout ce qu’elle demanderait”. La seule forme simple d’éventuel à préfixe *bait-* et sans suffixe *-te* ou *-ke* que j’aie rencontrée dans les textes se trouve dans un poème d’Oihenart (XV, 41-42), et elle est employée avec *zer-ere*: *Hark zer-er’ ahal bailihotsa badaidiel’ uste duzua?* “Croyez-vous qu’il fera tout ce qu’il pourrait dire?” (v. *Syst.*, I, 483-484; II, 95). La construction employée par Axular s’explique aisément. Les formes à préfixe *bait-* équivalent parfois à des formes relatives ou à des formes à suffixe *-la* indiquant la manière où les circonstances. Les formes d’éventuel à préfixe *bait-* employées par Axular ont une valeur analogue. Combinées à *bezala* dans les phrases citées plus haut, elles signifient littéralement “comme quelque chose que vous auriez à vous, fait par vous”, “comme qui aurait parlé au cordonnier”.

Le type biscayen *bailitzan* "comme s'il était"

Le *bai-* de ces formes verbales, qui n'ont jamais été étudiées, n'est pas, malgré l'apparence, le même que celui de *bailliz bezala* "comme s'il était", que nous venons d'étudier.

Azkue signale dans son dictionnaire (art. *bai-*) comme existant dans tout le dialecte biscayen de formes de "suppositif comparé" telles que *bailetorren* "comme s'il venait", *bailitzan* "comme s'il était". Il n'en cite pas d'exemple dans ce passage. Mais on en trouve au moins deux dans d'autres articles. *Or ibili dira Mallabitarrok badagoka, euren idiak lakorik inun ezpailegoan, da ederrak emon deutsez Berritun: bai bear ba* (art. *-ka*, 1°, Arbacegui, variété du sous-dialecte oriental) "les gens de Mallavia sont allés là-bas, le défi aux lèvres, comme s'il n'y avait nulle part des boeufs comme les leurs, et à Berritua on leur a administré une raclée: c'est bien fait". *Urrebitsetan sarturiko erostunagaz ponpoixearren jabiltzu mamalatzar ori, urre utsezkoa bailitzan* "cette écervelée s'en va de ci, de là, avec une bague dorée, fière comme si c'était une bague en or pur" (art. *urrebis*; Mundaca, variété de Bermeo, sous-dialecte occidental).

Azkue consacre quelques lignes à ces formes verbales dans sa *Morf.* (572). A sa connaissance, on ne les observe dans la langue parlée qu'en biscayen "et dans des zones comme Mundaca". Dans la langue littéraire, à part les formes qu'il a employées lui-même dans ses oeuvres, il n'a pu en recueillir, dit-il, qu'un seul exemple. "Il se trouve dans l'*Acto para la Noche Buena*, composé il y a quelque deux cents ans par l'écrivain mondragonais Barrutia et publié dans *Euskalzale* (t. I, p. 403, col. 2a-24)": *iru deabruk erruki бага lasta sakuba bainintzanala kendu jeustez aiak* "tres demonios sin compasión, como si fuera saco de paja, así me han quitado los ayes". Azkue nous dit, *Morf.*, p. 810, que Barrutia était écrivain public à Mondragón "pendant les années 1711-1752". Il cite dans son ouvrage quelques phrases de lui. Sa langue conserve des formes anciennes, notamment *daust* "il me l'a", au lieu de *deust* (alors que les *Refranes* de 1596 ont déjà des formes à *e*). Il a été peut-être, dit Azkue p. 322, "le dernier écrivain basque qui s'est servi du vieil ablatif *-rean* comme d'un élément encore vivant". Dans la revue *Euskera*, XVI^e année (1935), p. 66, Azkue dit que Barrutia était né à Zalgo (Aramayona), que son père était de Mondragón et sa mère d'Aramayona, et qu'il vécut à Mondragón en exerçant la profession d'écrivain public. Ces trois localités sont proches les unes des autres. Leurs parlers appartiennent au sous-dialecte biscayen du Guipúzcoa, variété de Salinas. Ainsi, les formes du suppositif de comparaison sont attestées de nos jours dans deux des trois sous-dialectes du biscayen, et elles ont été employées au XVIII^e siècle par un écrivain qui est né et a vécu dans une région où l'on parle le troisième sous-dialecte. Son oeuvre, une petite pièce sur la

naissance de Jésus, est, de l'avis de Luis Michelena, une des meilleures du théâtre basque; elle a séduit Azkue "par certaines particularités archaïques de sa langue" (*Historia de la literatura vasca*, 105-106). On ne sait pas si Azkue a employé cette forme verbale parce qu'il l'avait entendue sur la côte ou ailleurs ou s'il a voulu imiter un archaïsme curieux dont il avait trouvé un exemple dans une oeuvre inédite du XVIII^e siècle. Ce qui paraît sûr, c'est que ce "suppositif de comparaison" n'est pas une création récente et artificielle.

Cela étant, comment doit-on l'analyser? Son *n* final n'exprime pas le passé. Donc il s'agit du suffixe relatif. Or on ne connaît dans aucun dialecte aucune forme verbale qui contienne à la fois le suffixe relatif et le préfixe *bait-*, *bai-*. Donc: 1° le *bai-* de *bailitzan* n'est pas identique à celui de *bailliz bezala*. 2° *litzan* est un éventuel à suffixe relatif; c'est une variante de *lizen* "qui fût, qui serait, qu'il fût" que l'on rencontre fréquemment chez Dechepare et Liçarrague; l'accentuation *lizén* chez Liçarrague montre que cette forme repose sur **lizá-en*. La 2^e partie de *bainintzan*, *bailegoan* est du même type. Les formes nues de l'éventuel sont très rarement attestées. Pour certains verbes, notamment pour *izan* et *egon*, on n'en connaît aucun exemple: on rencontre *lizen*, *balitz* (*baliz*), *lizate*, *bailliz*, mais non **li(t)z(a)*. Si l'on compare les deux expressions *bailliz bezala* et *bailitzan*, on voit que le seul élément qui, dans la deuxième, peut exprimer la comparaison est *bai-*. Il n'est donc autre que la particule affirmative *bai*, employée, comme parfois dans la vieille langue, pour marquer la comparaison ("comme"), et placée après le terme auquel on se réfère pour comparer (v. notre art. cité plus haut sur la comparaison en basque). Dans la phrase de Barrutia, le second membre de la comparaison est introduit par *ala* "ainsi".

L'origine du suppositif de comparaison *bailitzan* doit être cherchée dans des phrases telles que *etxen bai litzan (lizen) gizon au (ala) mintzo da* "cet homme parle (ainsi) comme s'il était chez lui", litt. "cet homme, qui serait comme chez lui, (ainsi) parle", l'adjonction de *ala* étant facultative. *Bai* devait être rattaché dans la prononciation à *etxen*. Puis il a cessé d'être considéré comme signifiant "comme", et il a été rattaché à *litzan*, par analogie avec les formes verbales à préfixe *bait-*, *bai-*. Enfin, *litzan* a cessé d'être senti comme une forme relative, c'est-à-dire comme un déterminant du substantif devant lequel il était placé, et il a été détaché de ce substantif pour être placé à la fin de la phrase. Des faits analogues sont à l'origine de phrases telles que *uste dut hemen den* "je crois qu'il est ici", *nahi nuke hemen lizen* "je voudrais qu'il fût ici". On devait dire primitivement *hemen den uste dut*, litt. "j'ai croyance qu'il est ici", *hemen lizen nahi nuke* "j'aurais volonté qu'il fût ici". Les syntagmes *hemen den*, *hemen lizen* étaient les déterminants de *uste* "croyance", *nahi* "volonté". Par la suite, ils se sont détachés de ces mots, qui ont été rattachés à *dut*, *nuke*, et les phrases se sont trouvées articulées différemment:

hemen-den uste-dut, hemen-lizen nahi-nuke. Enfin, *-n* est devenu une marque de dépendance, de subordination, et l'on a pu dire *uste dut hemen den, nahi nuke hemen lizen*, aussi bien que *hemen den uste dut, hemen lizen nahi nuke*. D'autre part, *lizen* (*litzan*), éventuel à suffixe relatif, a été assimilé par les sujets bilingues à l'imparfait du subjonctif des langues romanes, avant de disparaître comme forme simple et d'être remplacé dans ce nouvel emploi par la forme composée *izan ledin* (*zadin*). Il a cessé d'être un déterminant susceptible de se décliner (*lizena* "celui qui serait") pour devenir une forme d'un mode nouvellement différencié de l'indicatif, le subjonctif.

Donc le *bai-* de *bailitzan* "comme s'il était" n'est autre que la particule affirmative *bai* "oui". D'abord rattachée dans la prononciation à un substantif qu'elle suivait, elle en a été détachée et elle a été préfixée à une forme verbale qui suivait, après quoi la phrase, toujours composée des mêmes éléments, s'est trouvée articulée d'une façon différente, tout en continuant à exprimer la même pensée (cf. Lafon, *Syst.*, I, 461). Finalement, ce type de forme verbale a disparu presque partout; pour exprimer une comparaison en se référant à l'éventuel, il n'a plus subsisté, sauf en biscayen, que la construction "suppositif de l'éventuel suivi de *bezala*", qui a l'avantage de se former facilement à l'aide de deux termes, l'un variable, l'autre invariable, tous deux d'emploi courant.

III. AIRE D'EXTENSION DU PRÉFIXE VERBAL *bait-*

On ne possède aucune étude consacrée à l'aire d'extension du préfixe verbal *bait-*. Mais on sait qu'il s'emploie couramment dans tous les dialectes au nord des Pyrénées. De plus, d'après les traductions que Bonaparte avait fait exécuter et qu'il a publiées, et d'après quelques indications qu'il a données çà et là, on voit qu'il s'emploie aussi dans leurs sous-dialectes parlés au sud de la chaîne (baztanais, aezcoan, salazarais, roncalais), ainsi que dans les deux dialectes haut-navarrais, mais non en biscayen et en guipuzcoan. Précisons.

Bonaparte écrit dans ses *Observations sur le basque de Fontarabie, d'Irun, etc.*, 156, que la "forme causative" est "fort employée dans les sous-dialectes et les variétés qui ont le mieux conservé le type du haut-navarrais septentrional. Elle est en effet très commune à Lizaso (vallée d'Ulzama), où l'on parle le sous-dialecte le plus caractéristique". Mais elle n'est pas ou n'est plus en usage à Oyarzun, à Irun, et à Fontarabie, "du moins parmi les personnes qui ne mêlent pas les parlers propres à chaque localité". Ainsi, à Fontarabie, au lieu de dire *zergatik ona baita*, ou simplement *ona baita* "parce qu'il est bon", comme à Lizaso, on dit *zergatik ona den*; on remplace donc la forme à préfixe *bait-* par la forme relative. p. 184, Bonaparte dit que la forme

causative “existe dans les deux dialectes navarraïes espagnols” et que “c’est probablement sous l’influence du guipuzcoan que par exception elle ne se trouve plus ni à Irun ni à Fontarabie, du moins chez les personnes qui s’en tiennent au parler exact de leur localité”. On peut ajouter que Joaquin Lizarraga (1748-1835), d’Elcano, qui a écrit en haut-navarraïes méridional et dont Bonaparte a publié quelques oeuvres, emploie en effet le préfixe *bait-*. On lit dans ses *Coplac: Amatzen, eta dut pena Ezpaitute askok amatzen Ain amable amante dena Jesus ona, ta estimatzen* (str. 404), “Je l’aime, et j’ai de la peine parce que beaucoup n’aiment pas le bon Jésus qui est si aimable et aimant, et je l’estime”; *Nola Jauna asarratzea Baita gaitzen gaitzenik, Gure Kulpen barkatzea Logratzen du len lenik* (103), “Comme la colère du Seigneur est la plus terrible de toutes les choses, il (Jésus) obtient tout d’abord le pardon de nos fautes”. D’après les *Remarques... Hovelacque* de Bonaparte, p. 18-19, la forme *baita* manque au guipuzcoan et au biscayen, où l’on ne peut pas dire, comme Liçarrague le fait souvent, *zer erraiten baita* au lieu de *esaten dena* (“ce qui est dit, ce qu’on dit”). Bonaparte veut dire que dans ces deux dialectes on ne peut pas remplacer les formes verbales relatives par les interrogatifs accompagnés des formes verbales à préfixe *bait-*. Dans son *Verbe*, “Règles pour composer les formes verbales”, p. VII, où il ne considère que les quatre dialectes qu’il appelle littéraires, il dit que la forme causative “est propre au labourdin et au souletin”, ce qui veut dire qu’elle n’existe pas en biscayen et en guipuzcoan.

Bonaparte avait fait traduire en 1878 la parabole du semeur (Mt, 13, 4-9) dans les huit dialectes basques et dans quatre sous-dialectes. Les passages qui nous intéressent sont le Verset 5, où il y a l’adverbe relatif “ubi” et la conjonction “quia”, et la fin du Verset 6, qui contient aussi “quia”: “Alia autem ceciderunt in petrosa, ubi non habebant terram multam; et continuo exorta sunt, quia non habebant altitudinem terrae” (5); “et quia non habebant radices, aruerunt” (6). Les traductions sont les suivantes.

Guipuzcoan littéraire: *Besteak erori ziran leku arritsuetan, non ez zeukaten lur asko; eta bereala jayo ziran, zeren etzuten lur ondokoirik; zergatik ez zuten sustrairik. Zeukaten et zuten*, qui sont des imparfaits, ont ici la valeur de formes relatives; à l’imparfait, qui contient déjà le suffixe du passé *-n*, la différence entre les formes non-relatives et les relatives est neutralisée.

Dans ce qui suit, on ne citera que ce qui traduit “ubi non habebant terram multam”, “quia non habebant altitudinem terrae” et “quia non habebant radices”.

Dialecte vulgaire de Cegama (guipuzcoan méridional): *nun zeon lur gutxi; txit lur gañen zerelako; bate zuztarrik kasi etzoelako*.

Biscayen littéraire: *nun ez euken lur asko; ez eukelako lur lodiya; ez eukelako sustrairik*.

Dialecte vulgaire d'Ochandiano (bisc. occidental): *nun es euken lur asko; es eukelako lur lodiye; es eukelako sustrairik.*

Dialecte vulgaire d'Elizondo: Bonaparte rattache ici le parler d'Elizondo (Baztan) au haut-navarrais septentrional; plus tard il considéra le baztanais comme un sous-dialecte du labourdin: *non ezpaizten lur guti baizik; etzutelakotz lur gizena; etzutelakotz zañik.*

Dialecte vulgaire d'Elcano (haut-navarrais méridional): *non zen lur guti; zeren zeron lurra axalkiro; zeren kuasik ezpaizuten zainik.*

Labourdin littéraire: *non ezpaiztuen lur hainitzik; zeren ezpaizten barna sartzen lurrean; errorik etzuelakotz.*

Dialecte vulgaire de Baigorri (b.-nav. occid.): *nun ezpaizten lur handiik, zeeneta ezpaiztün lurra lodi; ezpaiztün erroik.*

Dialecte vulgaire de Cize (b.-nav. or.): *nun ezpaizten lur handiik; lur axala bezik etzelakotz; erroik etzielakotz.*

Dialecte vulgaire de Salazar (b.-nav. or. du sud des Pyrénées): *nun baitzen lur guti; egonaz lurra arras me; zeren kasik ezpaiztzen.*

Souletin : *nun ezpeitzien hambat lürrik; lürrak loditarzünik ezpeitzian; zañik etzielakoz.*

Dialecte vulgaire de Vidangoz (souletin roncalais): *nonta baizegon lur txiki; lurra arin zegolako; zeren kasi ez baizein izorrorik.*

Dans les passages correspondants de la traduction de Liçarrague on lit: *non ezpaiztuten heuragi lurrik; zeren ezpaiztuten lur barnerik; zeren ezpaiztuten errorik.*

Ainsi, *ubi* est rendu par *non*, *nun*, suivi d'une forme relative en biscayen, en guipuzcoan et en haut-navarrais méridional, partout ailleurs d'une forme à préfixe *bait-*. Aucun traducteur n'a employé la forme à préfixe *bait-* accompagnée du pronom démonstratif à l'inessif pluriel ou de l'adverbe *han*. *Quia* est rendu de diverses façons, parfois dans un même parler: par le suffixe verbal *-lako*, *-lako*, *-lakotz*, par *zeren* plus forme relative ou forme à préfixe *bait-*, par *bait-* sans *zeren*, par *zergatik* plus forme relative. A Elcano, *zeren* est construit une fois avec une forme relative, une fois avec *bait-*.

Dechepare, qui écrivait en cizain, emploie une fois *norat* "où" (avec mouvement) avec une forme relative: *arima gaixoa dabileta norat ahal dagien* (I, 95) "tandis que la pauvre âme s'en va où elle peut". Il exprime la cause ("parce que") au moyen d'une forme à préfixe *bait-*, sans rien de plus (I, 435) ou avec *zeren* (VIII, 10).

Azkue, dans son Dictionnaire, donne *bait-* comme existant en haut et en

bas-navarrais, en labourdin et en roncalais. Il a oublié le souletin, où *bait-* est devenu *beit-*. Dans sa *Morfologia* de 1925 (§ 529), il se montre mieux informé: “le préfixe *bait-*, avec ses deux variantes [soul. *beit-* et v. bisc. *baist-*] est causal d’impulsion (*causal impulsivo*), distinct par cela même du suffixe conjonctif causal *-lako*. Il jouit d’une grande vitalité, spécialement dans les dialectes orientaux.” Il signale qu’en biscayen on employait *baist* comme variante de *bait*, et il cite les *Refranes* 8 et 33, en réalité 35 et 20. Enfin, dans son étude sur l’évolution du biscayen, son dialecte maternel, qu’il a publiée sous le titre *Evolución de la lengua vasca* dans la revue *Euskera*, XVI^e année, p. 57-120, on trouve, p. 87, un alinéa bref, mais important, et qui contient sans doute les dernières lignes qu’il ait consacrées à la particule *bait*. Le préfixe verbale *bait* indique “causa impulsiva”. “Il est vivant essentiellement dans les dialectes orientaux. On l’entend quelque peu en quelque zone du guipuzcoan. *Ona baita* “comme il est bon”. *Ezpaizara eri* “puisque vous n’êtes pas malade”. Azkue signale ensuite que l’on trouve dans trois des *Refranes* des formes à préfixe *baist-*, *bai-*, ce qui est exact (cf. Lafon, *Syst.*, I, 143 et 485). Toutes les trois accompagnent l’adverbe interrogatif *zelan* “comment?” ou son dérivé *zelango* “tel” employés comme relatifs: *zelan baista oxala, alakoa mendala* (20) “telle est l’étoffe, telle la lisière”; *zelangoa baista amea, alango oi da alabea* (35) “telle est la mère, telle est d’ordinaire la fille”; *zelan bainabil jauzirik, alan otza daukat nik* (478) “c’est selon la manière dont je suis vêtu que j’ai froid”. Dans cette même page, Azkue signale que les indéfinis à second élément *baist* sont en usage dans diverses régions de la Biscaye: *norbaist* “quelqu’un” et *nunbaist* “et *nunbaist* “quelque part” à Mundaca et à Ochandiano, *zerbaist* à Ceanuri. Dans ces trois localités on parle des variétés différentes du sous-dialecte biscayen occidental. Mundaca, au nord, sur la côte, et Ochandiano, au sud, à l’intérieur des terres, sont assez éloignés l’un de l’autre, ce qui semble indiquer une assez grande extension de *-baist*. Le Dictionnaire de Landucci (1562), rédigé dans un dialecte voisin du biscayen, donne des formes en *-bait*: *çerbayt*; *norbayt*, pl. *norbayçu* “algunos”, avec le vieux suffixe de pluriel *-tzu*.

Les données qui précèdent sont insuffisantes. Elles inclinent toutefois à penser que le préfixe *bait-* a été employé autrefois dans tous les dialectes basques, et qu’il a régressé, parfois jusqu’à disparaître tout à fait, en biscayen et en guipuzcoan.

Son emploi s’est au contraire particulièrement développé —à l’excès même— dans les quatre dialectes basques-français. On y cherche souvent, comme nous l’avons vu, à imiter les phrases françaises à proposition relative et antécédent au moyen d’interrogatifs et de formes à préfixes *bait-*. Mais la lourdeur même de ces constructions montre que, même lorsqu’il subit une romanisation dans sa syntaxe, le basque reste fidèle à cette exigence fondamentale que toute forme verbale personnelle d’une proposition dépendante doit por-

ter une marque de dépendance. La seule exception qui existe concerne les verbes à l'imparfait, où, le basque ne pratiquant pas la gémination des consonnes, le suffixe relatif ne s'ajoute pas au suffixe du passé, qui a la même forme, *-n*, et où par suite les formes relatives sont identiques aux formes indépendantes. Les verbes des propositions subordonnées qu'il s'est données à l'imitation des langues romanes sont introduites par des mots faisant fonction de subordonnants; mais ils portent leurs marques basques de dépendance. Je n'ai jamais lu dans aucune lettre *ükhen dit letra zuñtan erraiten düzü*, mais toujours *beitüzü*. Je ne connais, chez les vieux auteurs, que trois dérogations à cette règle (v. Lafon, *BRSVAP*, VIII, 1952, p. 152): deux chez Dechepare, une chez Liçarrague: *Zu miserikodiaren refugio zinaden, Nola berak justizian ezin salba litzake, Zure miserikodiaz remedia litezen* (II, 94-96) "(C'est pour sauver les pécheurs que Dieu vous fit), afin que vous fussiez le refuge de la miséricorde, et que, comme il ne pourrait pas, selon la justice, les sauver lui-même, ils fussent soulagés grâce à votre miséricorde"; la correction exigerait *bailitzake*. *Nik nola dadukat amore zugana, Jeinkoari ere eder zaikala* (X, 24-25) "(J'ai une conviction dans l'esprit; la voici:) c'est que, comme je vous aime, Dieu aussi agréé la chose"; il faudrait *baitadukat*. *Nola Jesus Christ eta haren doktrina menospreziatzen ziradela zakusatenean ezirate haren aithortzera eta konfesatzera abalke izan, ala partizipant-ere izanen dirate haren glorian* (** 7 r 34-37) "et d'autant qu'ils n'auront point eu honte d'avouer et confesser Jésus-Christ, du temps qu'il était méprisé et contemné devant les hommes: aussi ils seront participants de sa gloire" (Calvin, *Épître montrant comment Christ est la fin de la Loi*); il faudrait *ezpaitirate*. L'extrême rareté de ces incorrections montre combien la syntaxe basque est loin de la syntaxe des langues romanes, où le verbe d'une proposition subordonnée peut ne se distinguer en rien par sa forme du verbe d'une proposition principale ou indépendante.

IV. LES INDÉFINIS EN *-bait* ET VARIANTES

On forme des indéfinis en ajoutant *-bait* et ses variantes, *-beit*, *-bit*, *-baist*, aux interrogatifs: *norbait*, *nurbait*, *norbeit* *norbit*, *norbaist* "quelqu'un", en regard de *nor*, *nur* "qui?": de même *nonbait*, etc., *zerbait*, etc., en regard de *non* "où?", *zer* "quoi?" Les formes en *-baist* ne se rencontrent qu'en biscayen; toutefois on retrouve peut-être *-baist* dans soul. *nuzpaizt* "une certaine fois, autrefois", cité par Gavel (*Gr.*, I, § 122, p. 189), qui est une variante de *nuizpait*, *nuzpait*. Les formes en *-bit* ne sont pas employées dans les textes littéraires.

Il n'est d'ailleurs pas tout à fait juste de dire que l'addition de *-bait* permet d'obtenir des indéfinis à partir d'interrogatifs. A date ancienne, *nor* et *zer*

pouvaient s'employer comme indéfinis, comme le montrent les expressions *noiz ... noiz* "tantôt ... tantôt", *noizetik noizerat* "de temps en temps", *zein bere etxetan zauden* "ils étaient chacun chez soi" (Lafitte, § 238). Dans la vieille langue, *nor* signifie parfois "on, chacun". On lit dans Dechepare: *nork zer hazi erein baitu biltzen dizi komunki* (I, 14) "on récolte généralement le grain qu'on a semé"; *nork beria bayezila emazterik ez hunki* (I, 219) "qu'on ne touche pas d'autre femme que la sienne!"; *sentenziaz eman dezan jujiak nori beria* (I, 269) "que le juge par sa sentence donne à chacun le sien"; *nork beria berziari eztu nabi partitu* (II, 42) "on ne veut pas partager avec autrui ce qu'on possède". Le suffixe *-bait* est certainement apparenté à *ba*, *bai* "oui". L'adjonction de *bait* à un interrogatif indéfini soulignait sa valeur affirmative et lui ôtait tout caractère interrogatif. Le *-t* est peut-être identique à celui qui renforce parfois le suffixe *-xe* "précisément, même" ajouté à certains adverbes: *han* "là", *hanxe*, *hanxet*. *Baist* provient peut-être de *baizt*, dont la sifflante pourrait être l'indice de l'instrumental, qui s'ajoute à plusieurs adverbes.

V. EMPLOI DE *bait* COMME POSTPOSITION

Le basque connaît, sur une aire restreinte, dans la partie orientale de son domaine, l'emploi d'une postposition *bait*. Dans *Syst.*, I, 489-490, je n'ai pu citer, à part cinq lignes d'Inchauspe, que quelques exemples tirés des dictionnaires. Aujourd'hui, je peux apporter une documentation plus abondante. Rappelons d'abord ce qu'Inchauspe dit dans *Le verbe basque*, touchant le dialecte souletin, qui était le sien, p. 444: "*Bait* s'emploie à la suite du nominatif indéfini de l'adjectif verbal sans verbe; il signifie *pour le temps que*: *zu jin bái*, *eginik dúket*, pour votre arrivée, je l'aurai fait; *zuk urhéntu bái*, *hében gutúzu*, pour le temps auquel vous l'aurez fini, nous sommes ici. La forme composée *eneko* rend le même sens et elle est plus souvent employée dans le langage". Par "forme composée *eneko*" l'auteur entend la forme personnelle relative pourvue du suffixe *-e-ko*: *jin zireneko*, *ürhentü düzüneko*. Il ne signale pas que dans son propre dialecte on peut aussi ajouter *bait* à un substantif au latif. On lit en effet dans un texte en souletin de Barcus, publié et traduit par Larrasquet, qui était originaire de la région (*RIEB*, t. XXVI, 1935, p. 139): *Barkoxéko plazála bái*, *ülhün bétza zía*, "lorsqu'ils furent arrivés sur la place de Barcus, il était nuit noire". Cet emploi de *bait* après un latif rappelle une autre construction souletine, celle de la postposition *landa(n)* "après" non seulement avec un substantif à l'ablatif, mais encore avec un substantif au latif, cas qui implique la représentation d'un mouvement. On dit couramment en souletin *mezáti lándan* "après la messe", *lanéti lándan* "après le travail", où la postposition suit un ablatif. Mais j'ai entendu à Larrau, dans une phrase qui

m'était adressée, *Italila lándan* "après [que vous serez allé] en Italie"; *Italila est le latif de Italia*. Le poète Etchahoun, de Barcus, a fait suivre un latif de *baiko*, *baikoz* pour exprimer un rapport de temps: *mündü huntarik bestila baiko, han gira denak bardintzen*, "quand [nous avons passé] de ce monde dans l'autre, là-bas nous devenons tous égaux" (str. 3 de *Abaide delezius huntan*, p. 83 de l'édition Lhande-Larrasquet). On lit dans sa chanson *Belhaudiko bortietan* (str. 3, p. 64): *Besarkagiala baiko baraxtü ürhatsa*. Dans la version recueillie par Sallaberry et dont le texte diffère du précédent sur plusieurs points, on lit: *Besarkagiala baikoz baraxtü ürhatsa*. Sallaberry traduit "arrivées à Bessarcagua, elles ralentirent leur pas". Il s'agit de brebis qui, dans la montagne, ont faussé compagnie à leurs gardiens et descendent vers la plaine; *Besarkagia* est un lieu-dit de la commune de Larrau. *Baiko* provient de **baitko*. En ajoutant au syntagme terminé par *bait* le suffixe *-ko*, on en fait un nouveau syntagme, de caractère nominal, qui peut être employé comme déterminant de substantif ou mis en apposition à un nom ou à un pronom (p. ex. à *gü* "nous" inclus dans *gira*). Aucune grammaire, à ma connaissance, ne signale cet emploi de *bait* postposé à un participe passé au nominatif indéfini ou à un substantif au latif. L'addition du suffixe d'instrumental *-z* à *baiko* transforme le syntagme "latif ou participe passé plus *baiko*" en une sorte de complément circonstanciel. *Baikoz*, mais non *baiko*, est mentionné dans les dictionnaires. Azkue le donne pour salazarais et roncalais et signifiant "aussitôt que", avec les deux exemples suivants: *jin baikoz loak artu du* "aussitôt arrivé, il s'est endormi"; *kaur enzun-baikoz erregiari, partitu ziren* (Math., 2, 9, mss. de Londres) "aussitôt après avoir entendu le roi, ils s'en allèrent" (trad. d'Azkue). La dernière phrase est tirée de la traduction roncalaise de l'Évangile de saint Mathieu par D. Prudencio Hualde Mayo, qui a été publiée plus tard dans la *RIEB*, t. XII, 1934. Le traducteur roncalais se sert souvent de cette tournure. Mais elle signifie simplement "après que"; elle ne signifie "aussitôt que" que lorsque le contexte l'indique ou le suggère, comme dans Mth, 3, 16: *batisatu-baikoz bada Jesus, uretik erkintzen istantian* "donc après que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau aussitôt". La Vulgate dit, en 2, 9, "qui cum audissent regem, abierunt", et en 3, 16, "baptizatus autem Iesus, confestim ascendit de aqua", et Liçarrague, *hek bada regea enzunik parti zitezen et eta Iesus batheiatu zenean, bertan ilkhi zedin uretik*. Lhande donne *baikoz* comme b.-nav., d'après Azkue, et signifiant "sitôt que", avec cet exemple: *jin-baikoz* "à peine arrivé". En réalité, comme il résulte des faits exposés plus haut, *bait*, *baiko*, *baikoz* postposés à un participe passé ou à un substantif au latif signifient en principe "au moment où" (p. ex. dans la phrase recueillie par Larrasquet) et, dans certains contextes, "pour le moment où" ou "aussitôt que".

La particule *bait* est employée d'une façon curieuse dans l'expression *leben bait leben* "le plus tôt possible" qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, mais que l'on rencontre dans un recueil manuscrit de recettes écrit au

XVII^e siècle par un vétérinaire nommé Dassança en un labourdin mêlé de quelques formes bas-navarraises (RIEB, II, 585-595). *Lehen, len* signifient proprement "premier". De plus, Azkue cite dans *Morf.*, p. 466, parmi les variantes de l'expression qui signifie "le plus tôt possible", *len bait len*, avec référence à l'opéra comique *El borracho burlado* du comte de Peñafiorida (1764; RIEB, I, 394). La forme courante de cette expression est *lehen bai lehen, len bai len*, où *bait* s'est réduit à *bai*.

On ne peut rien dire de sûr, jusqu'à plus ample informé, sur l'emploi de *bai* ou *bait* après des formes verbales personnelles. Lhande en cite deux exemples (s. v. *bai*, 8°), que j'ai reproduits dans *Syst.*, I, 489-490: *gu ethortzen gare bai, zu ethorria izanen zare* "pour quand nous viendrons, vous serez arrivé" (lab., d'après Harriet); *zù jin ziren bait, gü jinik izanen gira* "pour quand vous viendrez, nous, nous serons arrivés" (soul., d'après Inchauspe; s. v. *bai-t*, p. 100, col. de dr.). Ces indications manquent de précision. De plus, il est surprenant que le souletin Inchauspe ne signale pas cet emploi de *bait* précédé d'une forme verbale relative, dans le passage cité plus haut, où il parle d'une part de *bait* postposé à un participe passé, d'autre part de *ber* précédé d'une forme verbale relative et signifiant "pourvu que".

Aucune grammaire basque, à ma connaissance, ne signale ces tournures. Mais quelques-uns des emplois de *bai* "oui" ou de sa forme réduite *ba* signalés par P. Lafitte dans les remarques du § 359 de sa Grammaire doivent être cités ici. 1° *Bai*, souvent réduit à *ba*, "suit une proposition affirmative pour la confirmer": *jinen da, bai* "il viendra oui!"; l'auteur ajoute que "en français le *oui* ne doit pas être ainsi postposé"; toutefois cet emploi de *oui* est courant dans le français du Sud-Ouest et en gascon. 2° "Il renforce *ere*, aussi": *ni bai ere* "moi aussi", litt. "moi oui aussi". 3° "Il remplace le verbe dans certaines expressions": *harek ere bertzen beharra bai, ethorri zaikun laguntza galdez* "comme lui aussi avait besoin d'autrui (litt. "lui aussi besoin des autres oui"), il vint nous demander de l'aide". *Bai* exprime ici une relation de cause à effet, comme souvent le préfixe *bait-* ajouté à des formes personnelles. 4° "D'autres fois, il remplace un mot à sens conjonctif": *erbia ikhusi bai, hil zuen* "dès qu'il eut vu le lièvre, il le tua" (Litt. "Le lièvre vu oui"). 5° "D'autres disent *erbia ikhusi baiko* (cf. *ikhusi ordu, ikhusi orduko*)."

Dans les deux premiers emplois, qui sont courants, *bai* ou *ba* ne sert pas à lier un membre de phrase à un autre; il n'est pas un instrument syntaxique. Mais il est intéressant de savoir qu'en basque la particule affirmative peut s'employer à la fin d'une phrase pour souligner l'affirmation. On en rencontre déjà des exemples dans la vieille langue. Dans quelques passages de Liçarrague on trouve, à la fin d'un membre de phrase ou d'un syntagme commençant par *baina* "mais" et s'opposant à une négation qui précède, un *bai* qui ne correspond à rien dans le texte de la Vulgate ni dans la version française

protestante, et qui est imprimé parfois en italique comme les mots basques qui ont été ajoutés par le traducteur au texte latin et à la version française. *Eta eztiat hekgatik solament othoitz egiten, baina hayén hitzaz ni baithan sinhetsiren dutenakgatik-ere bai* (Jn, 17, 20), “or ne prié-je pas seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole”, “sed et pro eis qui credituri sunt per uerbum eorum in me”; *haey eztrauztet nik neurorrek eskerrak emaiten baina Jentilén Eliza guziék-ere bai* (Rom., 16, 4) “auxquels je ne rends point grâces moi seul, mais aussi toutes les Églises des Gentils”, “sed et cunctae ecclesiae gentium”; *guziak behinzat lokharturen ez gara, baina guziak bai muthaturen* (1 Cor., 15, 51) “vrai est que nous ne dormirons point tous, mais nous serons tous transmués”, “omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur” (la version française suit le texte grec, non la Vulgate); *ezen erran duenak, Eztuk adulteraturen, erran du halaber, Eztuk hilen. Bada baldin adulteratzen ezpaduk, baina hiltzen bai, Legearen transgredizale egon aiz* (Jac. 2, 11), “car celui qui a dit: Tu ne feras point adultère, il a dit aussi: Tu ne tueras point. Et si tu n’es point adultère, mais tu tués, tu es transgresseur de la Loi”, “quod si non moechaberis, occides autem, factus es transgressor legis”. Dans ces passages, *bai* sert à souligner le caractère affirmatif du syntagme ou du membre de phrase à la fin duquel il est placé, et qui est introduit par *baina* “mais”, par opposition au caractère négatif de celui qui précède.

Mais dans les 3^e, 4^e et 5^e emplois, *bai* et *baiko* sont des instruments syntaxiques. Il faudrait étudier ces tournures en détail, chercher si elles existent dans tous les dialectes et si le *bai* du 4^e n’est pas une variante de *bait*; car *baiko* peut provenir de **bait-ko*. Il s’agit, de toute façon, d’une marque d’insistance dans l’affirmation, qui est devenue une marque de dépendance. Je ne puis que verser aux débats quelques témoignages que j’ai recueillis de Basques qui connaissent bien leurs dialectes respectifs et qui ont entendu parler beaucoup de Basques d’autres dialectes. Tous les Bas-Navarrais que j’ai interrogés se servent couramment des expressions *erbia ikhusi orduko* “dès qu’il eut vu le lièvre”, *jin orduko* “lorsqu’il fut venu”. Aucun ne connaît les emplois des postpositions *bait*, *bai*, *baiko(z)* étudiés plus haut; témoignages de M^{lle} M. Millox (b.-nav. de Cambo et lab. de Saint-Pée-sur-Nivelle), P. Duny-Pétre (Saint-Jean-Pied-de-port), M^{me} P. Duny-Pétre (Iholdy). Notre confrère J. Haritschelhar, de Baïgorry, ne connaît *baiko* que pour l’avoir rencontré dans Etchahoun, à qui il consacre sa thèse principale de doctorat ès lettres; il n’a jamais employé ni entendu employer ce genre d’expression. En Soule, personnellement, je ne l’ai jamais entendu. Le chanoine G. Eppherre, rédacteur en chef de la revue *Gure Herria*, Souletin d’Aussurucq, n’a jamais entendu ni lu d’expressions où *bait* soit employé pour exprimer l’idée de “pour le temps que”. “Moi-même, m’écrit-il, je ne l’emploie jamais. Par contre la forme *baiko* s’emploie assez facilement, soit par écrit, soit dans la conversation courante.

Moi-même, dans une traduction liturgique de *Dies irae* de la messe des défunts, je viens de l'employer avec le sens de "aussitôt que": *Heriua da laz-tüko Phiztürük ikhusi baiko Gizona jüjamentüko* (Mors stupebit et natura Cum resurget creatura Judicanti responsura). La phrase basque signifie exactement "la Mort s'épouvantera aussitôt qu'elle aura vu l'homme ressuscité pour le jugement". *Baiko* paraît "plus naturel" que *baikoz* au chanoine Eppherre. Il rappelle qu'en souletin on dit *sekülako* "pour toujours", *hartako* "pour cela", alors que les Labourdins disent *sekulakoz*, *hartakoz*. "Cependant, dit-il, *-koz* ajoute un sens causal au sens temporel de *baiko*."

Melle M. de Jauréguibery et son frère, officier de marine en retraite, originaires de Sibas (Haute-Soule), où ils habitent, n'emploient pas la tournure *jin bait*. Mais ils pensent l'avoir entendue. Ils ont interrogé un de leurs voisins, un paysan, Anicet Carrique. Celui-ci "l'a employée, et l'emploie tout naturellement quand l'occasion s'en présente".

L'emploi de *bait* et de *baiko* postposé à un participe passé ou au latif d'un substantif s'est donc conservé en Soule dans certaines localités et chez certaines personnes. Il s'agit d'un archaïsme; le souletin, dialecte marginal, en présente d'autres. Cela ne veut pas dire nécessairement que ce syntagme ait existé autrefois dans tout le domaine basque et que le souletin seul, avec le salazaraï pour *baikoz*, l'ait maintenu. Mais ce dialecte l'a créé à une époque où *bait* était encore une particule autonome destinée à exprimer ou à renforcer une affirmation et jouissait d'une grande liberté d'emploi.

VI. IDENTITÉ ORIGINELLE DU PRÉFIXE, DU SUFFIXE ET DE LA POSTPOSITION *bait*

Dans certaines régions, *bait* est employé à la fois comme préfixe et comme suffixe: ainsi dans le pays de Cize, aujourd'hui comme à l'époque de Dechepare. *Baist* de même a été employé dans les deux rôles dans des parlers biscayens. Ailleurs on trouve *bait* employé comme préfixe et *beit* comme suffixe, ou inversement. Chez Liçarrague le préfixe est toujours *bait-*, sauf dans un passage mais les indéfinis sont en *-beit*, sauf dans cinq passages (Introd. de l'éd. Linschmann-Schuchardt, p. XLVIII). En souletin, inversement, les indéfinis sont en *-bait* (oxyton), mais le préfixe verbal est *beit-*, réduit à *be-* devant *n*, *h*, *l*: *béniz*, *béhiz*, *béita*, *beiki(r)a*, *beitzi(r)a*, *beitzidé*, *beiti(r)a*; *belizáte*; le *g* et le *d* sont devenus sourds dans *beikira*, *beitira* au contact de *-t*, qui a disparu.

Bien que l'évolution phonétique ait, dans plusieurs régions, différencié le préfixe *bait-* et le suffixe ou la postposition *bait*, leur identité originelle est

encore sensible. Gavel l'a affirmée, mais implicitement et sans préciser, en écrivant que *bait*, qui sert à former des indéfinis, "joue également un rôle dans la conjugaison" (*Gr.*, I, § 89, p. 138).

Nous avons montré dans le *Syst.*, I, 489, comment la particule *bait*, employée primitivement pour renforcer l'affirmation, pouvait s'attacher soit au pronom interrogatif-indéfini *nor*, *zer* soit au verbe. Considérons la phrase de Liçarrague citée p. 220, *nor baitago nitan, eta ni hartan, hark ekbarten du fruktu anhitz* (Jn, 15, 5), "qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit". On conçoit aisément que *nor baitago* puisse provenir d'un plus ancien **nor bait dago* signifiant "quelqu'un, certes, demeure". De deux phrases juxtaposées, entre lesquelles on ne devait marquer qu'une pause assez brève, et sans laisser tomber la voix après *hartan* "en lui", l'évolution a fait une phrase de deux propositions dont la première est subordonnée à la seconde; le sens primitif a dû être "quelqu'un certes demeure en moi, et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit". Dans le verset suivant figure *norbeit* "quelqu'un": *baldin norbeit nitan ezpadago, egotzia da kampa xirmendua bezala*, "si aucun (= quelqu'un) ne demeure en moi, il est jeté comme le sarment", "si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes". Les deux syntagmes *norbeit dago* "quelqu'un demeure" et *nor baitago* "celui qui demeure" sont deux formes différenciées d'un type plus ancien où *bait* pouvait indifféremment, avec valeur affirmative dans les deux cas, s'ajouter au pronom ou au verbe. Dès l'époque des plus anciens textes, *bait* est soudé soit à l'un soit à l'autre. Mais il reste quelques traces du temps où *bait* était une particule indépendante. Ainsi, l'ergatif de *norbeit*, renforcé par la particule *ere* "aussi, même", est chez Dechepare *nork bait ere*, où c'est *nor* qui porte la marque du cas, tandis qu'aujourd'hui, et déjà chez Liçarrague, les suffixes casuels s'ajoutent à *-bait*: *norbaitek*, *norbaiti*, etc. On lit chez le poète, dont nous conservons ici l'orthographe: *Norc baytere amoria niri daraut muthatu* (VII, 7) "quelqu'un m'a changé mon aimée"; *Norc vaytere eguyn deraut malicia handia* (XIII, 31) "quelqu'un m'a fait une grande méchanceté", "on m'a traité avec grande malignité". Comme le poète dit dans le vers suivant "qu'il leur soit pardonné!", *norc vaytere* signifie ici plutôt "quelques-uns" que "quelqu'un"; comme ce pronom suit la déclinaison indéfinie, il n'est ni singulier ni pluriel. Il a aujourd'hui valeur de singulier: "quelqu'un". L'expression de Dechepare est archaïque à un double titre. La particule *ere* peut s'ajouter à *nor* et *zer* pour former des relatifs indéfinis, qui se construisent avec des formes verbales à préfixe *bait-*: "quiconque; quoi que"; ici c'est à *nor* et à *zer* que s'ajoutent les suffixes casuels. On entrevoit aisément l'ancienne construction. Liçarrague écrit: *zerere baitagizue, gogotik egizue* (Col., 3, 23), quelque chose que vous fassiez, faites-le de bon coeur" (quodcumque facitis); *zerere egin baitezazue hitzaz edo obraz, Jesus Jaunaren izenean egizue* (Col., 3, 17), "quelque chose que vous fassiez, soit par parole ou par oeuvre, faites-le au nom de notre Seigneur"

(omne quodcumque facitis). La signification primitive de la première proposition était "vous faites n'importe quoi". On a passé de "vous faites n'importe quoi, faites-le de bon coeur" à "quòi que vous fassiez, faites-le de bon coeur". On peut citer d'autres cas où, en basque, une phrase composée des mêmes mots, mais coupée et articulée d'une autre façon, prend une signification différente, et où l'un de ses éléments acquiert une fonction syntaxique nouvelle. C'est celui de bisc. *bailitzan* "comme s'il était", qui a été étudié plus haut. C'est aussi celui de la conjonction de coordination *eta* "et" qui, postposée à un participe passé ou à un radical verbal, exprime l'antériorité et parfois la cause (v. *Syst.*, II, 25-27). On est parti de phrases où deux participes unis par *eta* étaient suivis d'un seul auxiliaire. *Jan eta lo egin zuen* signifiait d'abord "il mangea et dormit". Puis la phrase, étant coupée après *eta*, au lieu de l'être avant, a pris une signification différente: "après avoir mangé, il dormit". *Eta* n'est plus un mot indépendant, mais un outil syntaxique.

L'ancienne signification de la particule affirmative *bait* devenue préfixe verbal s'est si bien effacée que l'on peut ajouter la négation aux formes verbales à préfixe *bait-*: *ez baitut*, *ezpaitut*. Il en est de même des formes de suppositif, dont la marque, le préfixe *ba-*, repose sur la particule affirmative *ba* "oui" (v. *Syst.*, I, 478-479): *ez badut*, *ezpadut* "si je ne l'ai pas".

L'emploi des formes verbales à préfixe *bait-* dans des propositions coordonnées à une autre par *eta* et dans des propositions exclamatives commençant par l'interjection *ala* remonte sans doute à l'époque où *bait* était encore une particule destinée à souligner une affirmation et à faire ressortir le mot qu'elle accompagnait. Cette particule, comme en latin les particules affirmatives *autem* et *uero*, pouvait aussi exprimer une opposition dans les pensées.

Ainsi, les deux préfixes verbaux à valeur syntaxique du basque, *ba-* "si" et *bait-*, marque de dépendance, reposent sur deux particules affirmatives dont la seconde est dérivée de la première. Mais *bait* s'est montré plus riche en emplois que *ba*, car il a servi aussi comme suffixe à former toute une classe de mots, à savoir des pronoms et des adverbes indéfinis, et il peut être postposé à des participes passés et à des substantifs au latif pour exprimer un rapport de temps; enfin, on peut lui ajouter le suffixe *ko-* et ajouter à ce dernier le suffixe *-z*.

Les formes personnelles à préfixe *albait-*

Dechepare, Liçarrague et, beaucoup plus rarement, Oihénart emploient des formes qui contiennent, outre la racine ou le radical et les affixes personnels du 2^e groupe, le préfixe *albait-* (Dechepare et Oihénart, une seule fois dans Liçarrague), *albeit-* (Liçarrague ; v. Introd. de l'éd. Linschmann-Schu-

hardt, p. XLVIII). Nous avons étudié ces formes, auxquelles nous avons donné le nom de prescriptif, dans *Syst.*, I, 491-494 et II, 96-98. Nous n'avons rien à changer touchant l'essentiel. Nous voulons ici ajouter quelques faits et préciser quelques points.

Elles présentent les trois caractères suivants. Elles appartiennent au groupe de l'éventuel (non-réel) et n'ont pas de correspondant dans le groupe du réel (présent) ni dans celui de l'ex-réel (passé)¹. En second lieu, le prescriptif, comme l'impératif, sert à exprimer des ordres, des recommandations, des conseils. Dans les textes traduits, il sert toujours à rendre un impératif. Il a des formes négatives. Mais il est employé beaucoup moins souvent que l'impératif et ce qui lui sert de négation. On trouve 7 exemples chez Dechepare, sur 1159 vers; une trentaine chez Liçarrague, contre plusieurs centaines d'impératifs; 2 chez Oihénart. Enfin, il s'emploie presque toujours dans des propositions principales qui ont des subordonnées de condition ou de temps, très rarement dans des indépendantes; jamais, de même que l'impératif, dans des subordonnées. Les verbes des subordonnées de condition ou de temps qui accompagnent le prescriptif ne sont jamais à l'éventuel; ils expriment des procès dont on envisage d'une manière ferme la réalisation présente ou future. Le prescriptif ne possède que des formes de 2^e et de 3^e pers. du sujet ou de l'agent, bien que l'éventuel, d'où il est dérivé, en possède aussi de 1^{re} personne. L'impératif, qui est fait d'une façon différente, ne possède lui aussi que des formes où c'est la 2^e ou la 3^e personne qui commande.

Chose curieuse, chez Dechepare et chez Liçarrague, les formes de prescriptifs ne sont pas réparties uniformément dans l'ensemble de leurs livres. Dechepare ne s'en sert que dans trois passages: les vers 36 et 37 de *Doctrina Christiana*, puis les vers 197 et 209, enfin la poésie n° VIII (trois formes). Liçarrague ne l'emploie que dans les Synoptiques, dans un passage de l'épître à Tite et dans un passage du Catéchisme. Ce n'est pas ici le lieu de chercher pourquoi il en est ainsi, chez deux auteurs très différents. Car l'un était un traducteur qui a voulu s'exprimer de manière à être compris de tous les Basques et qui a eu des collaborateurs parlant un autre dialecte; l'autre était un écrivain original et qui se servait de son parler local. Comme nous l'avons déjà dit (*Syst.*, II, 97), il serait étrange que deux formes de structure aussi différente que

¹. L'expression *lo al beizagon* qu'Azkue cite, sans explication, dans son Dictionnaire (art. *at*, 2^o), puis sa *Morf.* (§ 416, p. 256), enfin dans son étude sur le roncalais (p. 156, art. *dormir*), comme signifiant dans ce dialecte "acaso estaba dormida", "elle était peut-être endormie", ne doit pas être mise sur le même plan que les formes de prescriptif. On voudrait savoir de quel contexte elle est tirée et ce qui motive la présence de *bei. Al*, dans les dialectes basques-espagnols, peut s'ajouter à un verbe pour exprimer l'idée de "peut-être": *aldago* "il reste, il restera peut-être". Dans l'expression roncalaise, *al* s'ajoute à *zagon* pourvu du préfixe *bei-*, variante roncalaise de *beit-*; ce n'est pas *albei* qui s'ajoute à *zagon*.

l'impératif et le prescriptif aient la même valeur et s'emploient indifféremment l'une pour l'autre. Et en effet, si l'on peut toujours remplacer le prescriptif par l'impératif, qui, d'ailleurs, a seul subsisté dans la langue, l'inverse n'est pas vrai: on ne peut pas toujours employer le prescriptif à la place de l'impératif. L'ordre pur et simple, exécutoire sans condition, immédiatement, s'exprime à l'impératif. Le centurion, qui a, comme il dit, des soldats sous ses ordres, parle à l'impératif: *Erraiten diarokat huni, Oha, eta joaiten duk: eta berzeari, Athor, eta ethorten duk: eta neure zerbitzariari, Egik haur, eta egiten dik* (Mt, 8, 9), "Je dis à celui-ci, Va, et il va; et à l'autre, Viens, et il vient; et à mon serviteur, Fais cela, et il le fait". Même texte dans Lc, 7, 8, sauf *badiohak* au lieu de *joaiten duk*. C'est aussi à l'impératif que l'ange parle à Joseph (Mt, 2. 20): *jaikirik har itzak haurtxoa eta haren ama eta joan adi Israeleko lurrerat* "surge, et accipe puerum et matrem eius, et uade in terram Israel". Dans le seul passage où Liçarrague traduit "va" par le prescriptif (Mt, 5, 41), l'exécution de l'acte est subordonnée à un fait futur: *nork-ere nahi ukhanen baihaus bortxatu lekoa baten egitera, albeitandoa harekin biga*, "quiconque te voudra contraindre d'aller une lieue, vas-en deux avec lui".

La pièce de Dechepare intitulée "la demande du baiser", qui se compose de 23 vers, contient 3 formes de prescriptif. L'amoureux demande un baiser. La belle refuse: *Horrelako hitz gaixtorik niri eztarradala; Berzer erran albailitza; enuk uste dujana* (7-8), "Ne me dis pas à moi de ces vilaines paroles; va les dire à d'autres: je ne suis pas ce que tu crois". le second ordre, "dis-les à d'autres", ne doit pas être exécuté immédiatement, il s'applique à l'avenir. L'amoureux ayant laissé entendre qu'il a envie d'autre chose que d'un baiser, la belle lui dit (15): *Bada utzi albainenzak ni holakoz ixilik* "laisse-moi donc tranquille avec ce genre de propos": elle veut qu'il la laisse tranquille maintenant et plus tard. Le prescriptif qui figure dans le dernier vers de la pièce exprime un ordre qui concerne l'avenir: *Andria, mintza albaitzinde berze aldian emiago*, "Madame, parlez la prochaine fois plus aimablement". Dans I, 209, le prescriptif exprime un ordre ou un conseil permanent: *Honekila albaiteza bethiere kombersa* "fréquente toujours les gens de bien".

Les deux formes de prescriptif que l'on trouve dans le livre d'Oihénart, l'un dans le prov. 384, l'autre dans les Poésies (XIX, commandements de l'Église, 1-4), sont accompagnées de compléments circonstanciels de temps (proposition relative; pronom à l'inessif): *Otsoa lagun duanean, albaihu hora saihetsean*, "Quand tu auras le loup en ta compagnie (litt. quand tu as le loup comme compagnon), aie le chien à ton côté"; *Begir' etzak jeiegunak, Elizak derakutskunak, Eta, hutsik gabe, meza Hetan enzun albaiheza*, "Observe les jours de fête que l'Église nous indique, et sans faute, ces jours-là, entends la messe".

Ainsi, dans la plupart des cas, le prescriptif est accompagné d'une proposition subordonnée exprimant une condition (verbe au suppositif) ou une cir-

constance qui constitue en fait une condition; beaucoup plus rarement, à la place d'une proposition subordonnée, on trouve un nom ou un adverbe exprimant un moment ou une date autres que le moment présent ou le jour où l'on est.

Cela étant, comment se fait-il que la prescription puisse être exprimée par une forme d'éventuel précédée du préfixe *albait-*? Celui-ci a pour premier élément *al-*, qui est une forme réduite de *ahal* "possible", comme dans le préfixe verbal *alba-* "s'il est (était) possible que" (v. *Syst.*, I, 477-478). Ce dernier, à la différence de *albait-*, pouvait s'ajouter aussi à des formes de présent (1^{er} groupe). *Bait* devait avoir primitivement, dans les formes dites de prescriptif, sa valeur affirmative. *Albait* s'emploie en bisc. et h. -na., selon Azkue (*Dict.*, s. u.), avec le sens de "en lo posible, en cuanto se pueda", "autant que possible" (les traductions "au possible" et "quand ce sera possible" sont erronées). Il cite l'expression, tirée de l'écrivain biscayen Añibarro (1748-1830), *albait leenen* "le plus tôt possible"; la phrase où elle figure est citée dans *Morf.*, § 1008, p. 774: *yagi zaitেকেز albait lenen* "levez-vous le plus tôt possible", où le verbe est à l'impératif à suffixe *-ke*, qui exprime un commandement dont la date d'exécution n'est pas déterminée, une prescription permanente (v. *Syst.*, II, 116-117). *Albait* est ici un adverbe qui se rapporte à *le(e)nen*, superlatif de *le(h)en*. Azkue cite aussi dans son *Dict.*, avec référence à Añibarro, *albaitanez* "autant que possible": *-ez*, suffixe d'instrumental, exprime ici la manière et renforce la valeur adverbiale de *albait*; *-an* est une particule qui s'ajoute parfois au suffixe d'ablatif *-tik* sans en modifier la valeur.

Le prescriptif appartient au groupe de l'éventuel, comme le votif, dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques traces en souletin. Les préfixes *ai-* du votif et *albait-* du prescriptif servaient seulement à l'origine, à préciser ou accentuer la valeur des formes auxquelles ils étaient joints. On peut considérer les événements souhaités et les actes prescrits sous l'angle de l'éventualité. Sans vouloir rapprocher des pièces détachées de systèmes verbaux fort différents, on peut rappeler qu'en indo-iranien et en grec l'optatif servait à exprimer non seulement la possibilité et la condition, mais encore le souhait et la prescription. Il est probable que *albaitegi* a dû signifier primitivement "tu le fais ou feras éventuellement, dans toute la mesure du possible". En français, on exprime parfois un ordre au moyen de phrases telles que "vous pourriez répondre", "tu pourrais bien le faire", "ces gens-là pourraient se taire", dites sur un certain ton.

Le préfixe verbal *albait-* a disparu de l'usage; rien ne permet d'affirmer que son emploi a été commun à tous les parlars basques. En tout cas, le prescriptif, ou éventuel à préfixe *albait-*, a une signification et un comportement syntaxique très différents de ceux de l'éventuel à préfixe *bait-*. Il ne s'emploie qu'en proposition principale ou indépendante. Sa création doit remonter à l'é-

poque où *bait* avait encore sa valeur pleine de particule servant à souligner une affirmation (ici celle de la possibilité d'une action éventuelle), et n'était pas encore devenu, quand il précédait une forme verbale personnelle, une marque de dépendance attachée à cette forme.

L'étude du prescriptif confirme donc l'idée selon laquelle *bait* était primitivement une particule affirmative, avant de devenir d'une part un préfixe verbal, marque de subordination, d'autre part une postposition exprimant l'antériorité d'un procès sur un autre et un suffixe servant à former des pronoms et des adverbes indéfinis.

VII. AZENTUA

OBSERVATIONS SUR LA PLACE DE L'ACCENT DANS QUELQUES FORMES BASQUES DES PARLERS SOULETINS*

Il est généralement admis que le souletin est le seul dialecte basque qui possède un accent tonique nettement caractérisé. L'accent souletin est un accent d'acuité, c'est-à-dire de hauteur, et d'intensité; il comporte aussi très fréquemment une augmentation de durée¹. Sa place est fixe; "il porte, dans une région donnée, toujours sur la même syllabe"². La place de l'accent de phrase, sauf en ce qui concerne certains monosyllabes, coïncide toujours avec l'accent du mot isolé.

La place de l'accent souletin est limitée par rapport à la fin du mot et déterminée par la forme de cette fin de mot. En principe, c'est l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent. Si les voyelles des deux dernières syllabes se sont contractées en une seule, ou si la dernière voyelle est devenue un deuxième élément de diphtongue, c'est la dernière syllabe qui porte l'accent: *áma* "Mère, Maman", *amá*, de **amá-a* "la mère", *amári* "à Maman" ou "à la mère" (représentant soit *amá-r-i*, soit **ama-ár-i*); là où l'*r* douce intervocalique s'est amuïe, on a la forme à diphtongue finale *amáí*.

La place de l'accent dans certaines formes souletines permet donc de déceler des contractions de voyelles. Parfois les formes non contractées sont encore en usage; ainsi les formes d'inessif en *-ían*, *-úan* à côté des formes en *-ín*, *-ún*. D'autres fois, seule la forme contractée a subsisté, et son caractère ressort précisément de la présence de l'accent sur la dernière syllabe du mot. M. Henri Gavel, dans sa *Grammaire basque*, a expliqué plusieurs formes nominales en se servant de ce fait (§ 52 et 68).

* *Mélanges Paul Laumonier*, (635-643). 1935.

¹ Abbé Jean Larrasquet, *Action de l'accent dans l'évolution des consonnes étudiée dans le basque souletin*, p. 55, 66, 71.

² *Id.*, p. 41.

Nous allons montrer que la place de l'accent en souletin confirme l'idée, communément acceptée, d'après laquelle des contractions ont eu lieu dans plusieurs formes du pluriel des noms.

L'actif pluriel d'un nom à thème consonantique comme *haur* "enfant" est *haurrék*, par opposition à l'actif indéfini, où c'est la première syllabe qui porte l'accent, *háurrek*. Ainsi l'on dit *bi háurrek érran ditazie* "par deux enfants il m'a été dit, deux enfants me l'ont dit", mais *bi haurrék érran ditazie* "par les deux enfants il m'a été dit, les deux enfants me l'ont dit". On a de même *amék* "par les mères"; *bí semék* "par les deux fils", en regard de *bi sémek* "par deux fils"; *besuék mín emáiten ditazie* "par les bras mal m'est donné, les bras me font mal".

Les indications suivantes que M. Arturo Campión donne sur l'accent dans sa *Gramática de los cuatro dialectos literarios de la lengua euskara* (p. 197) sont erronées, au moins en ce qui concerne le souletin. "Los dialectos que poseen el *ek* distinguirán *gizonák* activo singular, de *gizónék* activo plural, pero confundirán, en cuanto à la forma externa se entiende, *gizonék* activo indefinido, con *gizónék* activo plural. En la pronunciación el acento tónico los distingue y en la escritura debe de distinguirlos el ortográfico".

La terminaison *-ék* de l'actif pluriel résulte certainement d'une contraction. Une forme comme *haurrék* doit reposer sur **haurr-ág-ek*, où **-ag-* est le suffixe de pluriel et *-k* la marque de l'actif; *-e-* sert, comme à l'indéfini, à éviter la rencontre de deux consonnes. La formation du pluriel des noms est clairement exposée dans la *Grammaire* de M. Gavel (§ 64, pp. 53-54).

On notera que, dans la prononciation souletine actuelle, le groupe *á + e* se contracte en *á*, non en *é*: ainsi, *zamaiáen* "du cheval" se contracte volontiers en *zamaián*, *alhabáen* "de la fille" en *alhabán*. Mais à date ancienne *á + e* se contractait en *é*: *bezé* "qu'il soit eu par eux" représente **bezá-e*, *béza* signifiant "qu'il soit eu par lui". Les formes de subjonctif qui correspondent aux formes précédentes d'impératif sont *dezén* (de **dezá-e-n*) et *dézan*.

Au génitif pluriel, en souletin, c'est la dernière syllabe qui porte l'accent; au génitif indéfini, c'est l'avant-dernière: *gizumén* "des hommes", (*bi*) *gizúnen* "de (deux) hommes"; *behién* "des vaches", (*bi*) *behien* "de (deux) vaches" (l'r douce de la forme *behiren* a presque partout disparu dans la prononciation courante); *gathién* "des chats", (*zun*) *gathúen?* "de (quel) chat?".

A la page 202 de sa *Grammaire*, M. Arturo Campión dit à propos du génitif: "El plural y el indefinido de los nombres acabados en consonante se confundirán, distinguiéndose gracias al acento prosódico: *jaunén* "de señor" *jáunen* de "señores". Cette remarque, faite sans indication de dialecte, est fautive en ce qui concerne le souletin.

La finale *-én* du génitif pluriel résulte certainement d'une contraction: *-én* peut reposer sur **ág-en* ou sur *-é-en*; aucune raison tirée de l'accent ne permet de choisir entre ces deux hypothèses. En tout cas, on peut affirmer que le génitif pluriel s'obtient en ajoutant le suffixe de génitif *-en* au thème déjà pourvu d'un suffixe de pluriel.

Au datif pluriel et à l'instrumental pluriel, c'est l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent: dat. *háurrer*, instr. *háurrez*. Ces formes n'ont donc subi aucune contraction; *-r* et *-z* s'ajoutent à l'*-e-* du pluriel. L'instrumental indéfini des noms à thème consonantique est donc identique à l'instrumental pluriel: (*zuñ*) *háurrez*? Le suffixe *-r* ne s'emploie que précédé du suffixe de pluriel *-e-*; le datif pluriel en *-er* est employé en souletin (roncalais compris) et en bas-navarrais; on le trouve aussi chez Voltaire (1642), qui suit le parler labourdin de Saint-Jean-de-Luz. Les finales de pluriel *-er* et *-ez*, en souletin, ne portent l'accent que dans les thèmes en *-e* et en *-a*, ce qui va de soi: *semér*, *seméz*, *alhabér*, *alhabéz* reposent sur *semé-er*, *semé-ez*, **alhabá-er*, *alhabá-ez*.

L'actif du pronom personnel de 2^e personne du pluriel est identique au nominatif, *ziék*. Dans la forme d'actif *ziék*, de **züék*, *e* sert à marquer le pluriel et *-k* l'actif. Cette forme n'a subi aucune contraction; la place de l'accent y est régulière. Au nominatif, on attendrait **zïe*, de **zü-e*; le *-k* de l'actif a été étendu au nominatif, sans doute parce que, dans tous les noms, le nominatif pluriel se termine par *-k*. Le génitif est *zién*, de **zü-é-en*.

Il y a cependant, en souletin, des noms où, à l'actif et au génitif du pluriel, c'est l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent. On dit, par exemple, *biék* "par les deux", alors qu'on attendrait **biék*, de **bi-ág-ek*. Et l'usage flotte parfois. Ainsi, d'après les observations que j'ai faites en Haute-Soule, il me semble qu'un recul de l'accent tend à se produire à l'actif du pluriel quand la voyelle de l'avant-dernière syllabe est un *i*. J'ai entendu, par exemple, le même sujet employer dans des phrases du même type, tantôt *gathiék*, *behiék*, tantôt *gathí-ek*, *behíek*, comme *gathíak*, *behíak*. J'ai toujours entendu dire *bien* "des deux".

Enfin, au génitif indéfini des noms en *-e*, c'est, je crois, toujours l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent: *bé bí urdén saltzéa* "pour la vente de ses deux cochons", mais *bi úrden eastéa* "pour l'achat de deux cochons". On attendrait **urdén*, de *urdé-r-en*, au génitif indéfini, puisque le thème est *urde* et le suffixe de génitif *-en*; le génitif indéfini est accentué comme le nominatif *úrde*, l'actif *úrdek*, l'instrumental *úrdez*.

Certaines formes verbales sont, en souletin, accentuées sur la dernière syllabe³. On dit, par exemple, *nún gía?* "où sommes-nous?" *nún día?* où sont-

³ Nous ne dirons rien ici des formes de tutoiement telles que *dié*, *diñé* "il est eu par eux", *nündiá*, *nündüñá* "j'étais eu par toi", "j'étais".

ils?», mais *eztakít nun gién* “je ne sais pas où nous sommes”, *eztakít nun dién* “je ne sais pas où ils sont”: *gién*, *dién* proviennent de **girá-en*, **dirá-en*. De même *den*, “qui est” doit reposer sur **dá-en*, car lorsqu’il est précédé de la négation *ez*, c’est lui qui porte l’accent: *náhi dit jákin núr eztén hór* “je veux savoir qui n’est pas là”; on dit, au contraire, *zerták’ ézta hór?* “pourquoi n’est-il pas là?”.

A l’imparfait de l’indicatif du verbe “être”, on a *ginén* “nous étions”, *zinén*, “vous étiez” (ancienne forme de pluriel, devenue forme respectueuse de singulier), *zién* “ils étaient”. Si l’on rapproche de ces formes celles du prétérit du suppositif, *ba-gina* “si nous étions”, *ba-zina* “si vous étiez”, *ba-lía* “s’ils étaient”, ou celles du conditionnel, *gináte* “nous serions”, *zináte* “vous seriez”, *liáte* “ils seraient”, on est conduit à penser que *ginén*, *zinén*, *zi(r)én* reposent sur **giná-en*, **ziná-en*, **zirá-en*[†]; c’est le suffixe *-en* qui donne à ces formes une valeur temporelle, celle du passé. La troisième personne du singulier, *zen*, doit être elle aussi une forme contracte, car, lorsqu’elle est précédée de la négation *ez* ou de *beit* “parce que”, c’est elle qui porte l’accent: on dit *ézta*, mais *etzén: zerták’ etzén hében?* “pourquoi n’était-il pas ici?”; *érran ezázü zerták’ etzén jin*, “dites pourquoi il n’était pas venu”; *etzúzün jin éi beitzén* “il n’était pas venu parce qu’il était malade”. Il est probable que *zen* repose sur **zá-en*. Toutefois l’action analogique de *ézta* et de *ezpéita* se fait déjà sentir. J’ai entendu, par exemple, *eztít ikhúsi ezpéitzen hán* “je ne l’ai pas vu parce qu’il n’était pas là”.

J’ai observé moi-même les faits cités plus haut, dans deux villages de la Haute-Soule, Larrau et Alçay. Depuis j’ai pris connaissance de l’ouvrage de Louis Gèze, *Éléments de grammaire basque, dialecte souletin* (1873). Mes observations relatives à l’accent concordent généralement avec les notations de Gèze. Celles-ci, d’ailleurs, proviennent sans doute de l’abbé Inchauspe. Car Gèze, dans sa Préface, dit avoir utilisé des ouvrages de grammaire, lu des auteurs et bénéficié très largement des “explications” de l’abbé Inchauspe. Mais il ne dit pas avoir observé lui-même directement les faits.

D’après Gèze, à l’actif indéfini, c’est l’avant-dernière syllabe qui porte l’accent; à l’actif pluriel, c’est la dernière. Au génitif pluriel, c’est aussi la dernière, par opposition au génitif indéfini (*lúrren* “de terre”, *lurrén* “des terres”). Mais, d’après Gèze, les finales de datif pluriel *-er* et d’instrumental pluriel *-ez* portent l’accent, ce qui, d’après mes observations, n’a lieu que dans les thèmes en *-a* et en *-e*. Gèze ne donne pas la flexion de *bi*. p. 57, pour le pronom personnel de deuxième personne du pluriel, il donne: nominatif *ziéc*, actif *ziéc*

[†] Le *l-* de la 3^e personne, au prétérit du suppositif et au conditionnel, est comme Schuchardt l’a vu, un reste de *al*, *ahál* “peut-être”.

(sans indication d'accent), génitif *zien* (de même, mais, p. 50, *zién*), datif *zier*, instrumental *ziéz* et *ziétzaz*.

Les trois formes citées plus haut de l'imparfait du verbe "être" sont notées *ginén*, *zinén*, *zirén*. Les formes correspondantes du présent, pourvues de la particule relative *-en*, sont *girén*, *zirén*, *dirén*. Gèze place toujours un accent sur *zén*, soit seul soit précédé de *beit-*. Il n'en place pas sur *da* ni sur *den*.

L'accentuation du souletin actuel concorde curieusement sur plusieurs points avec celle de Liçarrague. Dans l'Introduction de l'édition qu'il a donnée avec Linschmann des œuvres de Liçarrague, Schuchardt a consacré plusieurs pages (XC-VCII et CXIII-CXV) à la question de l'accent; mais il s'absent volontairement (XC) de toute comparaison et de toute conclusion. La place de l'accent sur la dernière syllabe du mot indique souvent une contraction de voyelles: ainsi *alabá* "la fille" est distingué de *alaba* "fille" (sans accent noté; cf. soul. *alhabá*, *alhába*). A l'actif, au génitif et à l'instrumental du pluriel, l'accent est placé le plus souvent sur l'*e* de la dernière syllabe, qui provient, d'après Schuchardt, de **-ake-* par l'intermédiaire de **-aye-*, puis **-eye-*; la voyelle finale des thèmes en *-a* et en *-e* se fond par surcroît avec cet *e*. Ainsi, l'actif pluriel de *guiçon* "homme" est *guiçonéc*, le génitif pluriel *guiçonén*; les formes correspondantes de l'indéfini sont *guiçonec*, *guiçonen*, sans accent noté. Luc, 15, 52, on a *bién* "des deux" *hirurén* "des trois", qui sont les formes attendues.

A l'instrumental pluriel, c'est la dernière syllabe qui porte l'accent: *guiçonéz*. Au datif pluriel, qui est en *-ey* dans *Testamentu Berria*, la finale, la plupart du temps, ne porte pas d'accent. C'est, d'après Schuchardt, parce qu'il n'y a pas de forme inaccentuée qui lui fasse pendant, comme l'indéfini *guiçonec* au pluriel *guiçonéc*. Et, si *ey* porte parfois l'accent, c'est par analogie avec *-éc*, *-én* et *-éz*. Mais on peut songer à une autre explication. La finale de datif pluriel *-ey* provient de **-ag-i* par l'intermédiaire de **-a-i*, d'où *-ai*, qui s'emploie en basque espagnol. Dans ces conditions, si l'accent était placé, à date ancienne, sur l'*a* de **-ag-i*, il a pu rester sur le premier élément de la diphtongue qui en est résultée: *guiçonéy* serait la forme régulière. Il est possible que, par la suite, l'accent ait reculé, comme il arrive en souletin dans des cas analogues: le datif de *semía* "le fils" est prononcé tantôt *semiái*, tantôt *semíai*; cf. encore *zamáiai*, datif de *zamáia* "le cheval".

Dans l'A.B.C., le datif pluriel est en *-er*, et c'est la finale qui porte presque toujours l'accent. Dans la liste de mots souletins qui suit *Testamentu Berria*, figure la finale *-ér*, que Liçarrague donne pour équivalent à *-ey* "Cuberoan eta aldirietā". Il cite comme exemples *guiçonér*, *emaztér*, *haourér*, en regard de *guiçoney*, *emaztey*, *haourey*. Si une forme comme *guiçonér* n'est pas analogique de *guiçonéc*, *guiçonén*, il faut supposer que, dans certains par-

lers souletins et bas-navarrais, le datif pluriel était primitivement en * *-ág-e-r*, *e* étant voyelle de liaison. Il est possible que, pour la formation du datif et de l'instrumental pluriel, certains parlars aient utilisé le suffixe * *-ag-*, d'autres le suffixe *-e-*.

Ni dans *Testamentu Berria* ni dans l'*A.B.C.*, l'*e* de *çuec* et de *çuen* ne porte d'accent. Dans le texte de Mathieu cité dans l'*A.B.C.*, on lit *çuér*; mais dans l'Évangile de Mathieu (7, 12) on a *çuey*.

Schuchardt se demande pourquoi l'*e* de *biguec* "par deux" (Mathieu, 18, 19; 24, 41) ne porte pas d'accent. En souletin, c'est l'*i* qui porte l'accent: *bígek*. Le nominatif est *bíga*; l'actif devrait être **bígak*, puisque ce mot est de nombre indéfini. Il n'y a pas de raison pour que l'accent soit sur la dernière syllabe. L'*e* de *biguec*, *bígek* est sans doute analogique de celui des formes de pluriel, et plus encore de celui des actifs indéfinis comme *bátek*, *bóstek*, etc.

Chez Liçarrague, la finale *-rat* porte très souvent l'accent, ainsi que *-çat* ou *-tzat* et *-ganat*. En souletin, dans les formes d'aditif en *-at*, c'est l'*a* de la dernière syllabe qui porte l'accent: *-rát*, *-lát*, *-ganát*.

A l'imparfait de l'indicatif du verbe "être", on a chez Liçarrague *bacén*, *baitzén*, *etzén*, *guenén*, *baguinén*, *baiguenén*, *ezquinén* (mais *guinen*, sans accent, dans un passage). L'accent concorde avec celui du souletin. L'accent de *nincén*, *incén* doit être analogique de celui des autres formes *cén*, *guenén*. La forme relative *eztén* est, comme en souletin, accentuée sur la dernière syllabe.

L'accentuation souletine et celle de Liçarrague prêteraient encore à d'autres rapprochements, en particulier touchant les formes de tutoiement. Schuchardt a raison d'écrire (p. xc): "Die Akzente Leiçarragas bilden somit einen werthvollen Beitrag zu dem wichtigsten, aber bisher ganz vernachlässigsten Theil der baskischen Sprachstudien, dem der sich auf die Betonung bezieht". La grammaire comparée des parlars basques doit tenir le plus grand compte de la place que l'accent occupe en souletin actuel et dans les œuvres de Liçarrague.

Malheureusement l'accent basque n'a été étudié que d'une façon partielle, incomplète et souvent peu sûre. Depuis la vigoureuse revue critique que Schuchardt a faite des travaux antérieurs sur l'accent basque, dans son étude de 1922 *Zur Kenntniss des Baskischen von Sara (Labourd)*, p. 4-10, M. l'abbé Larrasquet et M. Navarro Tomás ont publié leurs recherches, l'un sur l'accent souletin, l'autre sur la prononciation guipuzcoane. M. Navarro Tomás a montré que le guipuzcoan n'a pas d'accent fixe de hauteur ni d'intensité. Il ne peut donc entrer en ligne de compte pour l'étude de la question qui nous occupe.

Des textes accentués, en labourdin de Sare, d'Arcangues et de Saint-Jean-de-Luz, qu'on trouve dans l'étude de Schuchardt, il est difficile de dégager des

règles fixes. Ainsi, dans des phrases de même type, le même sujet accentue l'actif pluriel *Saatarrek* "par ceux de Sare" une fois sur la première syllabe, une autre fois sur l'avant-dernière; l'inessif *Saran*, une fois sur la première, une autre sur la dernière; il dit *bi egún* "deux jours", mais *bi úrthe* "deux ans". L'accent a, comme le dit Schuchardt (p. 29), un caractère "flottant". Toutefois un fait frappe par son opposition à l'usage souletin: à l'actif pluriel, ce n'est jamais la dernière syllabe qui porte l'accent: *Saatarrek* et *Saatárrek* (génitif pluriel *Sáatarren*), *geíenek* "par la plupart", et même *bértzek* "par les autres", et *alábek* "par les filles", formes contractes pour *bertzeek*, **alabaek*.

Il est à souhaiter que des phonéticiens entreprennent sur chaque groupe de parlers des travaux comme ceux de M. l'abbé Larrasquet et de M. Navarro Tomás. Il le faut, pour qu'on puisse dire s'il y a, dans d'autres parlers basques, des faits d'accentuation comparables aux faits souletins étudiés ici. En tout cas, même s'ils sont aujourd'hui propres au souletin, ils ne perdent rien de leur importance. Que le souletin ait, en ce qui concerne l'accent, conservé ou innové, une chose est certaine: dans les parlers qui sont devenus le souletin, l'avant-dernière syllabe des mots portait un accent, sinon à l'époque où se sont constitués le pluriel des noms et l'imparfait de l'indicatif du verbe "être", du moins à une époque où les éléments qui servent à leur formation étaient encore sensibles aux sujets parlants.

VIII. DIALEKTOLOGIA

SUR LA PLACE DE L'AEZCOAN, DU SALAZARAI ET DU RONCALAIS DANS LA CLASSIFICATION DES DIALECTES BASQUES*

Les parlers basques des trois vallées navarraises d'Aezcoa, de Salazar et de Roncal ont attiré bien des fois l'attention des basquistes depuis que les travaux du prince Louis-Lucien Bonaparte, et plus particulièrement les *Etudes* qu'il y a consacrées et qu'il a publiées en 1872 les leur ont fait connaître. Les régions où ils étaient alors en usage correspondent respectivement à la vallée supérieure de la rivière Irati et aux vallées supérieures et moyennes des rivières Salazar et Ezca. L'Irati et l'Ezca sont des affluents de l'Aragón; le Salazar est un affluent de l'Irati. L'aezcoan était parlé à l'intérieur d'un triangle de petites dimensions qui a pour sommets Orbaiceta, Garralda et Abaurrea alta. Le domaine du salazarais avait à peu près la forme d'un trapèze dont les sommets seraient Izalzu, Jaurrieta, Racas alto (en dehors des limites de la vallée) et Igal. Celui du roncalais avait à peu près la forme d'un losange dont les sommets seraient Uztarroz, Vidangoz, Burgui et Garde. Les nombres qui suivent, et qui expriment les distances mesurées à vol d'oiseau, donnent une idée de l'ordre de grandeur de ces domaines:

Orbaiceta-Garralda	5 kilomètres
Garralda-Abaurrea alta	8 “
Izal-Igal (est-ouest)	7 “
Izalzu-Racas alto (nord-sud)	21 “
Vidangoz-Garde (est-ouest)	7 “
Uztarroz-Burgui (nord-sud)	20 “
Garralda (extrémité occidentale du domaine aezcoan)-Garde (extrémité orientale du domaine roncalais)	34 “

En 1866, date où Bonaparte a étudié sur place ces trois parlers, l'aezcoan, le salazarais (ou salacenco) et le roncalais, l'extrémité sud des domaines du

**Pirineos XI, 1955 (109-133)*

salazarais et du roncalais était déjà entamée. A Racas alto, le salazarais n'était parlé que par "la majorité des habitants, composée seulement de quelques individus" (*Etudes*, Avertissement.)

"A Burgui, le basque n'est parlé qu'en minorité, et seulement par quelques personnes qui ne sont plus jeunes" (*ibid*).

Depuis cette époque, le basque a perdu du terrain dans la vallée de Salazar et surtout dans celle de Roncal. En 1935, selon M. Angel Irigaray (in *RIEV*, t. XXVI, 1935, p. 623), la frontière linguistique était jalonnée par Azparren (dans le domaine haut-navarrais méridional, au sud du domaine aezcoan), Güesa (aezcoan), Uztarroz et Isaba (roncalais): voir aussi la carte insérée entre les pages 608 et 609, dans l'article de notre confrère. Le domaine de l'aezcoan était resté intact. Le salazarais n'avait reculé que d'une dizaine de kilomètres vers le nord. Quant au roncalais, il ne se parlait plus que dans l'extrême nord de la vallée, à Isaba et à Uztarroz, localités distantes l'une de l'autre de 4 km.

Nos confrères Luis Michelena, Juan José Beloqui, Jesús Elósegui et Pilar Sansinenea de Elósegui ont recueilli à Isaba et à Uztarroz, en septembre 1952, de précieux matériaux qu'ils ont publiés dans le *Boletín de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País*, (IX, 1953, p. 499-536). Luis Michelena a étudié le système phonologique du roncalais actuel, en le comparant à celui du souletin, dans un article intitulé *La posición fonética del dialecto vasco del Roncal*, qui a paru dans la revue *Via Domitia*, I, mai 1954 (p. 123-157).

Nous nous proposons d'étudier ici la place de l'aezcoan, du salazarais et du roncalais dans l'ensemble des parlers basques.

Bonaparte, à qui l'on doit la seule classification complète des parlers basques qui ait été fondée sur une étude détaillée de tous ceux-ci, avait abouti finalement à la conception suivante. Quatre parlers basques d'Espagne, le baztanais, l'aezcoan, le salazarais et le roncalais, se rattachent, comme sous-dialectes, à des dialectes basques parlés au nord des Pyrénées.

Le baztanais, parlé dans la vallée du Baztán, est un sous-dialecte du labourdin. D'après sa Carte linguistique du Pays basque, qui a été établie à la fin de 1871 ou au début de 1872, le baztanais est un sous-dialecte du haut-navarrais septentrional. Mais dans le tableau des dialectes, sous-dialectes et variétés qui figure en tête de son *Verbe basque* et qui correspond à la carte, il indique en note que le baztanais "pourrait aussi, sans trop d'inconvénient, être regardé comme le 3^e sous-dialecte du labourdin, car il est difficile d'établir, d'une manière qui ne soit pas un peu arbitraire, s'il se rapproche plus de ce dernier que du haut-navarrais septentrional". En 1881, il rattache définitivement le baztanais au labourdin (v. Lacombe, *RIEV*, t. XV, p. 205).

L'aezcoan est un sous-dialecte du bas-navarrais occidental.

Le salazarais est un sous-dialecte du bas-navarrais oriental.

Quant au roncalais, il figure sur la carte et sur le tableau comme un sous-dialecte du souletin. Il a en effet des rapports étroits avec ce dialecte. Mais Bonaparte écrivait à Arturo Campión le 12 octobre 1880: "Lorsque vous recevrez mon "verbe aezcoan, salazarais et roncalais", complet et déjà imprimé [il avait paru en 1872], vous vous rendrez compte de la singularité du dialecte roncalais, qui est presque un dialecte indépendant". De plus, dans un article intitulé *Italian and Uralic possessive suffixes compared*, qui a paru dans les *Philological Society Publications*, en 1884 et 1885, il s'exprime en ces termes: la langue basque est "divisée, à ce que je crois, en huit dialectes, peut-être neuf, si le roncalais est plus qu'un simple sous-dialecte".

Pour que le présent article puisse être lu par des spécialistes des questions pyrénéennes qui ne sont pas bascologues, nous croyons nécessaire de donner quelques explications sur la situation linguistique au Pays basque et sur les difficultés que l'on a rencontrées pour obtenir une classification satisfaisante des parlers basques.

On sait que le basque est morcelé en un très grand nombre de parlers qui, bien qu'ils présentent en commun des traits fondamentaux de structure phonologique et morphologique, diffèrent, parfois peu, parfois beaucoup, les uns des autres. Cet émiettement linguistique avait été déjà observé et noté par l'un des plus anciens écrivains basques, Liçarrague. Il écrivait en 1571: "Chacun sait quelle différence et diversité il y a au Pays basque dans la manière de parler, presque d'une maison à l'autre. "D'une maison à l'autre", cela signifie "d'une famille à l'autre", car, selon la tradition basque, il y a correspondance entre maison (*etxe*) et famille. Aujourd'hui, le plus souvent, sinon toujours, dans un même village habitent des gens originaires de localités ou même de régions différentes. Il arrive qu'au sein d'une même famille le mari, la femme et les grands-parents emploient des parlers plus ou moins différents. Le parler des enfants n'est alors identique à aucun des parlers de ses ascendants. Si, par surcroît, la famille change de pays, les enfants, soumis à l'influence d'un nouveau milieu, acquièrent le plus souvent un parler qui diffère encore plus des parlers familiaux. Enfin, les Basques n'ont jamais été réunis en un seul Etat; il n'y a jamais eu au Pays basque une langue qui ait été en usage dans toutes ses régions, une langue commune, soit officielle, soit littéraire, qui ait été recon nue comme une norme valable pour tout le Pays et par rapport à laquelle on puisse définir les déviations régionales ou locales. Bonaparte comptait quatre "dialectes littéraires": le biscayen, le guipuzcoan, le labourdin et le souletin. Mais l'un des plus grands écrivains basques, le poète Bernard Dechepare (1^{re} moitié du XVI^e siècle), a écrit dans son parler propre, le bas-navarrais oriental du pays de Cize. Les écrivains basques, sans doute, ne se sont jamais fait faute d'emprunter des formes grammaticales et des mots à un parler différent

de leur parler local, voire à un autre dialecte. On a essayé, et l'on essaie encore, de constituer et de répandre "une langue littéraire commune à presque tout le Pays basque continental et que l'on pourrait appeler néo-labourdine, ou plus précisément navarro-labourdine" (Pierre Lafitte, *Grammaire basque* 1944, p. 6). Mais si méritoire que soit cet effort, "presque tout le Pays basque continental" n'est pas tout le Pays basque. Aucun écrivain basque n'a jamais pu, ni voulu, employer un basque qui fût parfaitement intelligible à tous les lecteurs basques.

Les difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'on veut établir une classification des parlers basques ne sont pas propres à ce domaine. On les rencontre dans tous les domaines où l'on est en présence de parlers qui appartiennent sans nul doute à une même langue, mais où, en l'absence d'une norme commune nettement définie et reconnue, la tendance à la différenciation l'a emporté de beaucoup sur la tendance à l'unité. Quand on cherche à y distinguer des dialectes, il ne faut pas oublier —mais ce fait n'avait pas échappé à Bonaparte— que les divers traits linguistiques (de prononciation, de grammaire ou de vocabulaire) n'ont généralement pas une aire d'extension identique d'une localité à l'autre. Lorsqu'on trace sur une carte les lignes qui délimitent leurs aires respectives, on voit que ces lignes, dites lignes d'isoglosses, ne coïncident généralement pas, si l'on considère un territoire tant soit peu étendu. Mais il y a, au Pays basque comme ailleurs, des parlers locaux qui présentent en commun un grand nombre de traits; on peut les grouper ensemble. "On appelle *dialecte*, dit Meillet (*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 7^e éd., 1934, p. 52), un ensemble de parlers qui, sans être identiques les uns aux autres, présentent des particularités communes et un air général de ressemblance sensible aux sujets parlants". Toutefois, il ne faut pas entendre cette notion d'une façon trop rigide. La remarque suivante de Meillet (*ibid.*) s'applique bien au Pays basque: "aussi longtemps qu'il n'intervient pas d'extension d'une langue commune, les dialectes n'ont pas de limites définies, puisque chacune de leurs particularités a son aire propre". On ne peut donc fixer que *grosso modo* des limites aux dialectes (cf. Vendryes, *Le langage*, 1921, p. 292). Bonaparte, que l'on doit considérer comme un des pionniers de la géographie linguistique, s'en était parfaitement rendu compte. Ainsi, il fait remarquer (*Verbe basque*, p. XXVI) que certaines formes du verbe basque s'obtiennent au moyen d'un auxiliaire dont la racine est *za-* "dans tous les dialectes autres que le biscayen", tandis que celui-ci emploie alors comme auxiliaire le verbe *egin* "faire". Mais il ajoute en note que les formes à auxiliaire *egin* ne sont pas inconnues du guipuzcoan, "surtout dans la variété d'Azpeitia", et que, en guipuzcoan méridional (sous-dialecte de Cegama), certaines formes sont obtenues uniquement au moyen de ce même auxiliaire. La variété d'Azpeitia, qui appartient au sous-dialecte septentrional, et le sous-dialecte de Cegama sont limitrophes du biscayen.

Quoi qu'il en soit, la notion de dialecte, dans le domaine basque, correspond bien à une réalité, au moins à titre de première approximation. Si l'on se refusait à opérer d'abord *grosso modo*, on se condamnerait à ne jamais voir rien de clair dans le fourmillement des concordances et des divergences.

Deux savants seulement se sont efforcés de connaître d'une façon précise, par divers moyens, dont le principal était l'enquête directe, l'ensemble des parlers basques: Bonaparte et Azkue. Bonaparte est, de plus, le seul qui ait classé les parlers basques non seulement en dialectes, mais encore en sous-dialectes et variétés. Il a fait sa première enquête au Pays basque en 1856, sa dernière en 1869. Azkue, dans son dictionnaire, publié en 1905-1906 et dans ses autres travaux, a, suivant ses propres termes (Dict. p. XXVI), suivi "presque à la lettre" la classification de Bonaparte, "un maître en cette matière comme en beaucoup d'autres".

Sous le titre "Los dialectos y variedades del Vascuence", M. Pedro de Yrizar a publié dans *Homenaje a D. Julio de Urquijo*, t. I (1949), p. 375-424, un article important, fondé sur une riche documentation, accompagné de nombreuses références et illustré de plusieurs petites cartes et d'un tableau, où il fait un historique des travaux sur la classification des parlers basques, depuis Oihenart jusqu'à Georges Lacombe, Urquijo et Angel Irigaray, et où il expose les diverses étapes qui ont mené Bonaparte à sa classification définitive. Le prince a établi sa première classification en 1861. Il l'a remaniée à plusieurs reprises dans les années suivantes. Sa belle carte linguistique porte la date de 1863; mais elle exprime une classification qui est certainement postérieure à 1869 et qui, selon Lacombe, date de la fin de 1871 ou du début de 1872 (*art. cit.*, p. 390, n. 26, et p; 411, n. 55). Son *Verbe basque*, où il donne un tableau des dialectes, sous-dialectes et variétés qui correspond à la carte, porte la date de 1869; mais en réalité son impression n'a été terminée qu'à la fin de 1871. Dans les explications qui accompagnent ce tableau, Bonaparte ne fait pas allusion à la carte. Comme nous l'avons dit plus haut, Bonaparte postérieurement à 1871, a rattaché le baztanais au labourdin, et il était tenté de promouvoir le sous-dialecte roncalais du souletin au rang de dialecte. A ces deux points près, la classification de la carte et du tableau exprime sa pensée définitive. Il range les parlers basques en huit dialectes, qu'il répartit en trois groupes.

I. Biscayen.

II. { guipuzcoan;
haut-navarrais septentrional;
labourdin;
haut-navarrais méridional.

- III. { souletin;
 bas-navarrais oriental;
 bas-navarrais occidental.

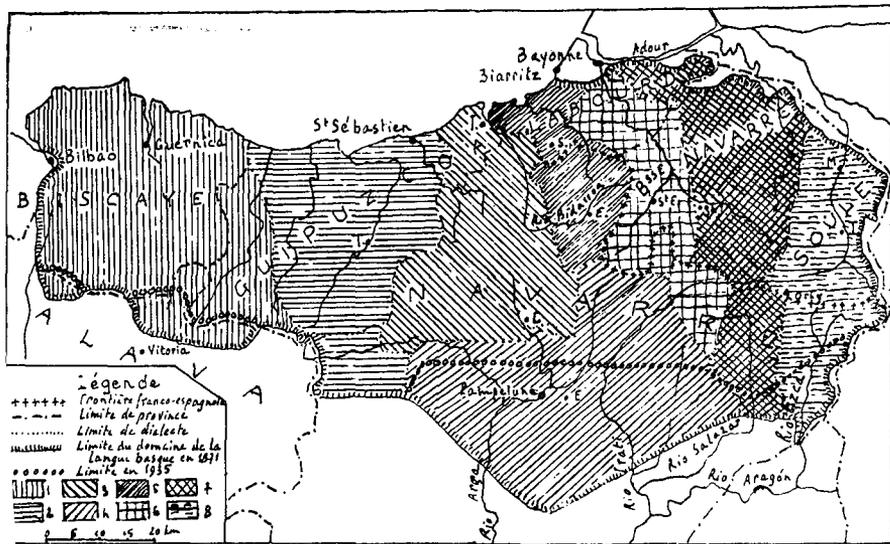
L'ordre dans lequel Bonaparte range les dialectes n'est pas logique. "Le haut-navarrais septentrional et le bas-navarrais occidental sont, dit-il lui-même, des dialectes essentiellement intermédiaires, que bien des personnes aimeront mieux peut-être considérer comme des sous-dialectes du haut-navarrais méridional et du bas-navarrais oriental. Nous n'en persistons pas moins à voir dans cette "intermédiarité" le caractère qui les distingue comme dialectes". Bonaparte aurait donc dû placer le haut-navarrais septentrional à côté du méridional, et ne pas placer le bas-navarrais occidental, dialecte de transition, à la fin de son tableau. De plus, il y a beaucoup de traits communs au guipuzcoan et au labourdin. Enfin, le bas-navarrais occidental et le bas-navarrais oriental constituent, d'après Bonaparte lui-même, des transitions entre labourdin et souletin.

D'autre part, dans une note en marge du tableau, Bonaparte déclare que le baztanais, dont il fait un sous-dialecte du haut-navarrais septentrional, "pourrait aussi, sans trop d'inconvénient, être regardé comme le 3^e sous-dialecte du labourdin, car il est assez difficile d'établir, d'une manière qui ne soit pas un peu arbitraire, s'il se rapproche plus de ce dernier que du haut-navarrais septentrional". Donc le haut-navarrais septentrional, qui pourrait être considéré (voir plus haut) comme un sous-dialecte du haut-navarrais méridional, présente aussi des affinités avec le labourdin.

De plus, il convient de souligner la situation particulière du biscayen. Duvoisin, dès 1860, faisait remarquer que ce dialecte se distingue des autres d'une manière assez caractérisée (Yrizar, *art. cit.* p. 422). Bonaparte lui-même (*Verbe*, p. XXVI, passage cité plus haut), puis Schuchardt (*Baskische Studien*, 1891, p. 21 et 23), avaient noté que le biscayen emploie le verbe *egin* "faire" comme auxiliaire dans la conjugaison des verbes dits transitifs, alors que tous les autres dialectes, sauf quelques parlers guipuzcoans limitrophes du domaine biscayen, se servent de formes tirées d'une racine *za-*.

Lacombe va plus loin. D'après lui (*Les Langues du Monde*, 1923, p. 320; même rédaction dans la 2^e édition, 1952, p. 260-261), les dialectes basques peuvent être répartis en deux grands groupes, dont l'un (groupe occidental) est constitué par le biscayen et l'autre (groupe central et oriental) par les sept autres dialectes: car on passe, dit-il, par des transitions insensibles d'un parler à l'autre, à l'intérieur du second groupe, tandis que le saut est brusque quand on passe du biscayen au guipuzcoan.

Cette situation du biscayen à part des autres dialectes existait sans doute déjà au Moyen âge, car des noms de personnes alavais comme *Anderazo*, litt. "petite dame" (charte de 759), *Balza*, "le noir", et des noms de lieux alavais comme *Larrahederra* "le beau pacage" (charte de 869), *Essavarri* "Maisonneuve", *Larrea* "le pacage" (*larra* plus l'article *-a*), qui figurent dans des documents médiévaux, présentent déjà certaines des particularités qui, dans les textes du XVI^e siècle et encore aujourd'hui, distinguent le biscayen des autres dialectes: *andera* "dame", *baltz* "noir", *larra* "pacage", *barri* "nouveau", au lieu de *andere*, *beltz*, *larre*, *berri*, des autres dialectes; *larra* plus l'article *-a* a donné *larrea*, ce qui est le traitement régulier en biscayen. Ces mots figurent dans des chartes du Cartulaire de San Millán de la Cogolla (p. 1, 18, 16, 105, 104 éd. de Luciano Serrano).



CARTE I. — Le domaine de la langue basque et sa division en dialectes en 1871-72 (d'après la carte linguistique et les travaux de Bonaparte)

Dialectes: 1. Biscayen: Guernica. — 2. Guipuzcoan: Saint-Sébastien, Tolosa. — 3. Haut-navarrais septentrional: Lizaso, Irún. — 4. Haut-navarrais méridional: Egües (Pampelune n'était déjà plus une ville de langue basque en 1871). — 5. Labourdin: Are, Elizondo. — 6. Bas-navarrais occidental: Saint-Etienne-de-Baigorry. — 7. Bas-navarrais oriental: Saint-Jean-Pied-de-Port. — Souletin: Mauleón, Tardets.

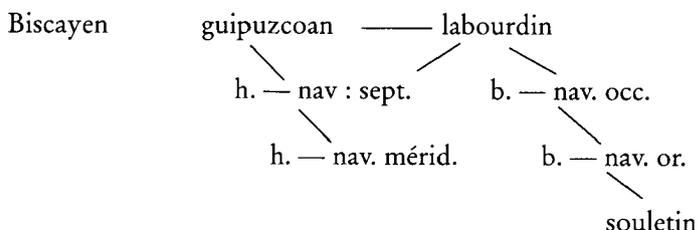
Carte I. - Le domaine de la langue basque et sa division en dialectes en 1871-72

(d'après la carte linguistique et les travaux de Bonaparte)

Dialectes: 1. Biscayen: Guernica. — 2. Guipuzcoan: Saint-Sébastien, Tolosa. — 3. Haut-navarrais septentrional: Lizaso, Irún — 4. Haut-navarrais méridional: Egües (Pampelune n'était déjà plus une ville de langue basque en

1871). — 5. Labourdin: Sare, Elizondo. — 6. Bas-navarrais occidental: Saint-Etienne-de-Baigorry. — 7. Bas-navarrais oriental: Saint-Jean-Pied-de-Port. — 8. Souletin: Mauléon, Tardets.

On peut donc figurer les relations entre les dialectes basques de la façon suivante, conformément à la pensée de Bonaparte et en tenant compte de leurs situations géographiques:



Le biscayen et le souletin sont ceux qui présentent entre eux le plus de différences. Les affinités entre dialectes sont indiquées ci-dessus par des traits.

Le classement des parlers basques en dialectes, sous-dialectes et variétés s'établit, selon Bonaparte, comme suit (v. la carte I):

I. Biscayen. 3 sous-dialectes:

1. oriental: Marquina.
2. occidental: 7 variétés: Guernica, Bermeo, Plencia, Arratia, Orozco, Arrigorriaga, Ochandiano.
3. du Guipúzcoa: 2 variétés: Vergara, Salinas.

II. Guipuzcoan: 3 sous-dialectes:

1. septentrional: 3 variétés: Hernani, Tolosa, Azpeitia.
2. méridional: Cegama.
3. de Navarre: 2 variétés: Burunda, Echarri-Aranaz.

III. Haut-navarrais septentrional: 5 sous-dialectes:

1. d'Ulzama (le plus caractéristique du dialecte, *Verbe*, p. XII): Lizaso.
2. de las Cinco Villas: Vera.
3. d'Araquil: Huarte-Araquil.
4. d'Araiz: Inza.
5. du Guipúzcoa: Irún.

IV. Haut-navarrais méridional: 3 sous-dialectes:

1. cis-pampelunais: 5 variétés: Eguës (variété principale, *Verbe*, p. XV, n, 2), Olaibar, Arce, Erro, Burguete.
2. d'Ilzabe: Puente la Reina.
3. ultra-pampelunais: 3 variétés: Olza, Zizur, Gulina.

V. Labourdin: 3 sous-dialectes:

1. labourdin propre: 3 variétés: Sare, Ainhoa, Saint-Jean-de-Luz.
2. hybride: Arcangues.
3. baztanais: Elizondo.

VI. Bas-navarrais occidental: 3 sous-dialectes:

1. baïgorrien: Baïgorry.
2. de l'Adour: 2 variétés: Ustaritz (variété principale, *Verbe*, p. XX, n. 2), Mendionde.
3. aezcoan: Aezcoa.

VII. Bas-navarrais oriental: 3 sous-dialectes:

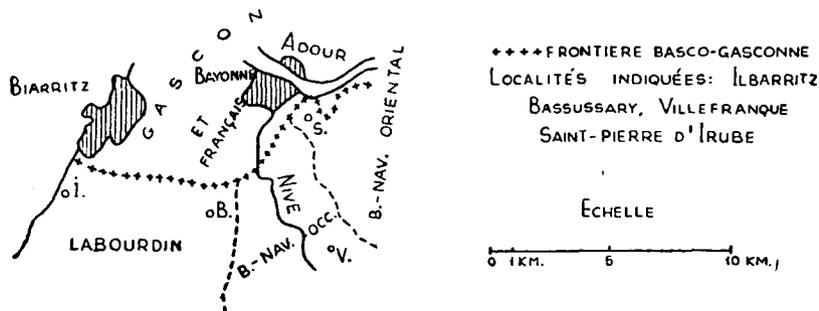
1. cizo-mixain: 4 variétés: Cize, Mixe, Bardos, Arberoue.
2. de l'Adour: 2 variétés: Briscous, Urcuit.
3. salazarais: Salazar.

VIII. Souletin: 2 sous-dialectes:

1. souletin propre: Tardets.
2. roncalais: 3 variétés: Vidangoz (variété principale, *Verbe*, p. XX, n. 2), Urzainqui, Uztarroz.

Cette répartition pose une foule de problèmes non seulement aux linguistes, mais encore aux historiens et aux géographes. Nulle part les limites des dialectes ne coïncident exactement avec celles des provinces. Dans le cas le plus favorable, qui est celui de la Soule, les limites du dialecte ne se distinguent de celles de l'ancienne province que sur quatre ou cinq points. Partout ailleurs, la discordance est beaucoup plus grande. Quelle était la situation en 1870 d'après la carte de Bonaparte? Le biscayen se parle dans la plus grande partie de la Biscaye et dans une très petite partie de l'Alava; il se parle aussi dans une partie du Guipúzcoa. Dans le Guipúzcoa, on parle le guipuzcoan, le biscayen et un sous-dialecte du haut-navarrais septentrional. En Navarre, on parle le haut-navarrais septentrional et méridional, et des sous-dialectes des quatre dialectes basques de France. Dans l'ancienne province du Labourd, on parle le labourdin et des sous-dialectes du bas-navarrais occidental et du bas-navarrais oriental. Le labourdin de Sare se parle non seulement au Labourd, mais de l'autre côté de la frontière, dans les deux localités de Zugarramurdi et d'Urdax. Le baïgorrien se parle aussi à Valcarlos, qui est en Navarre. Enfin, la frontière linguistique basco-romane dans la région de Bayonne et de Biarritz présente un aspect curieux. Elle a la forme d'un arc de courbe qui va de l'Adour, en amont et tout près de Bayonne, à la côte, au sud de Biarritz. Or sur cet arc de courbe, long d'une quinzaine de kilomètres, viennent converger trois dialectes: le labourdin, à Ilbarritz et à Bassussarry; le bas-navarrais occidental, en avant de Villefranque; le bas-navarrais oriental, à Saint-Pierre d'Irube, aux portes mêmes de Bayonne (voir croquis ci-dessous). Les linguistes ont besoin du

concours des historiens pour expliquer cette configuration, la présence de dialectes bas-navarrais dans le Labourd, et surtout l'extension vers l'ouest, vers la côte, du bas-navarrais oriental, dont le domaine, dans son ensemble, est orienté sud-nord, comme celui du bas-navarrais occidental.



Cela étant, nous nous proposons de déterminer les affinités que l'aezcoan, le salazarais et le roncalais présentent entre eux et avec les dialectes voisins. Nous considérerons aussi le baztanais; mais nous devons dire dès maintenant qu'il ne présente aucune des particularités originales qui donnent aux trois autres parlars un aspect si curieux (V. la carte II).

Des liens étroits, signalés par Bonaparte, unissent respectivement, comme nous l'avons dit, le baztanais, l'aezcoan, le salazarais et le roncalais aux quatre dialectes basques qui se parlent en France. Les trois premiers peuvent être rattachés comme sous-dialectes à des dialectes du Pays basque français. Le roncalais mérite peut-être d'être considéré comme un véritable dialecte. En tout cas, il présente d'étroites affinités avec le souletin. La variété roncalaise d'Urzainqui, et plus encore celle d'Uztarroz sont elles-mêmes plus proches du souletin que celle de Vidangoz, notamment dans le traitement de *u* devant *a* ou *e*:

soul. *bürü* "tête", *büria* "la tête"; ronc. *buru*: Uzt. et Urz. *buria*, Vid. *buriaa*.

soul. *zian* "il avait", de **zuan*, puis **zūan*; Vid. *zion*. Mais on dit *zien* à Uzt. et à Urz., comme à Larrau en Haute-Soule (*zien*).

On peut considérer, au moins provisoirement, le roncalais comme un sous-dialecte du souletin.

Un trait morphologique commun aux quatre sous-dialectes énumérés plus haut et aux dialectes de France auxquels ils se rattachent se retrouve au sud des Pyrénées, en haut-navarrais méridional, et uniquement dans ce dialecte: l'existence d'un actif pluriel (en —*ek*) distinct du nominatif pluriel (en —*ak*).

Le baztanais, l'aezcoan, le salazarais et le roncalais ignorent l'*h* indépendante et les occlusives aspirées, comme, du moins au XIX^e siècle et aujourd'hui, tous les parlers basques du territoire espagnol. C'est, au Pays basque, le seul trait linguistique dont l'aire soit délimitée par une ligne qui coïncide avec la frontière politique. "L'*h*, dit Bonaparte (*Verbe*, p. XV, n. 3), à l'exception d'une seule commune, n'existe pas en Espagne, pas même dans les sous-dialectes qui au point de vue linguistique appartiennent à la France". Cette exception est constituée, d'après lui, par la commune de Zugarramurdi, où l'on parle le labourdin de Sare; on y emploie l'*h*, ainsi que, à un moindre degré, dans le hameau d'Alquerdi, qui dépend de la commune d'Urdax.

D'autre part, comme nous l'avons montré dans une communication 4^e Congrès international de linguistique romane (Bordeaux, 29 mai 1934; *Revue de linguistique romane*, t. XIII, 1937, p. 73-82), la sonante *u* (*u* voyelle ou second élément de diphtongue) a tendu à se palataliser, à des degrés très différents, et dans des conditions variées, sur un territoire égal à plus de la moitié du Pays basque et qui constitue toute sa partie orientale. Elle s'est développée au maximum dans le souletin de France. Elle s'est manifestée d'une façon très notable en roncalais, en bas-navarrais oriental et occidental de France, et dans le sous-dialecte labourdin d'Arcangues, moins fortement en haut-navarrais méridional et en baztanais. On en observe des traces en salazarais, en aezcoan, en haut-navarrais septentrional, et jusque dans une des variétés du guipuzcoan de Navarre, celle de la Burunda. Les innovations relatives au traitement de *u* qui sont communes à l'aezcoan, au salazarais, au roncalais et au haut-navarrais méridional sont très peu nombreuses et ne leur sont pas propres.

Bien que d'étroites affinités les rattachent à des parlers basques nord-pyrénéens, l'aezcoan, le salazarais et le roncalais s'en séparent sur certains points, et présentent des traits qui se retrouvent exclusivement ou presque exclusivement dans un dialecte du sud des Pyrénées, le haut-navarrais méridional. Le baztanais, lui, présente surtout des traits qui se retrouvent en haut-navarrais septentrional, mais peu qui lui soient communs avec le haut-navarrais méridional.

1. PARTICULARITÉS COMMUNES AUX TROIS PARLERS

Elle sont au nombre de deux: 1° passage de *i* consonne initial à la chuintante sourde *x*; 2° présence d'une occlusive dorsale à l'initiale des démonstratifs et des adverbes dérivés de leurs thèmes.

1.° Passage de *i* consonne initial à *x*.

L'*i* consonne initial de participes passés comme *jakin* "su", *jan* "mangé", *jo* "frappé", *jaiki* "levé", et de substantifs comme *jabe* "maître" et *jai*, *jei*

“fête”, ne s’est maintenu sans altération que dans quelques parlers; ailleurs, il est devenu, suivant les régions, *d* mouillé, ou une spirante sonore analogue à fr. *j* dans *jeu*, ou une spirante sourde analogue à la *jota* espagnole. Mais en aezcoan, en salazarais et en roncalais, il a abouti à la chuintante sourde *x*: aezc., sal. et ronc. *xakin*, *xan*, *xo*; aezc. *xeiki*, sal. *xaiki*, ronc. *xagi*; aezc. et sal. *xabe*; aezc., sal. et ronc. *xei*. Ce traitement se rencontre aussi, d’après Azkue (Dict., t. II, p. 240, 4.^o) en biscayen d’Oñate (sous-dialecte biscayen du Guipúzcoa, variété de Vergara), dans des formes allocutives comme *xaukak* “il l’a”, *xakik* “il le sait”. Mais il n’est pas sûr que le *x* provienne ici d’un *i* consonne initial. D’autre part, Azkue signale dans sa *Fonética vasca* de 1919 (p. 12) que *jaun*, *jo jakin* sont devenus *xaun*, *xo*, *xakin* “en los valles navarros de Roncal, Salazar, Arakil...”, et il écrit dans son étude sur le roncalais (p. 10) que, pour *jan*, *jo*, *jokatu*, *jin*, les Roncalais disent *xan*, *xo*, *xokatu*, *xin*, “exactamente como en Aezkoa, Salazar y alguno que otro valle navarro”. Dans la traduction de la parabole du semeur en “dialecte vulgaire d’Elcano” (haut-navarrais méridional cis-pampelunais, variété d’Eguës), publiée par Bonaparte en 1878, on lit effectivement *xan* “mangé” et *xayo* “né” (de *jayo*, qui est employé dans plusieurs dialectes). Enfin, on peut citer un cas où *i* consonne initial est devenu *x* en dehors des domaines aezcoan, salazarais, roncalais et haut-navarrais méridional. C’est celui de l’adverbe signifiant “l’année dernière”. Sa forme primitive paraît être *igaz*, qui est attesté en biscayen dès les *Refranes* de 1596 (n.^o 530) et s’emploie encore en labourdin. Presque partout, le *g* est tombé, et il en est résulté des formes comme *ijaz*, *jaz* (en labourdin, *i* consonne ou *d* mouillé). Cependant Azkue a noté la forme *xaz* en bas-navarrais oriental actuel de Saint-Jean-Pied-de-Port et dans le proverbe 213 d’Oihenart. On la rencontre aussi dans les proverbes 478, 479 et 480 d’Oihenart. On ne peut déterminer d’une façon sûre à quel dialecte basque de France ces proverbes appartiennent. Le *k* de *egunko* (213) paraît être souletin, et le *g* de *aurtengoan* (478) dénote une forme qui n’est pas souletine. Enfin, aucun lexicographe n’a signalé que la forme *xaz* est employé par Liçarrague (*chazdanic* “depuis l’année dernière”, 2 *Cor.*, 8, 10). Comme la langue de Liçarrague n’est pas du labourdin pur, mais contient des éléments bas-navarrais et souletins dont il est impossible de déterminer la provenance dans le détail (v. Lafon, *Le système du verbe basque au XVI^e siècle*, t. I, p. 62-65), on ne peut pas dire de quel dialecte provient cette forme *chaz*. En tout cas, on peut affirmer qu’elle a été et qu’elle est encore en usage dans des parlers basques de France. Donc la tendance à transformer en chuintante sourde un *i* consonne initial s’est manifestée dans une partie du domaine haut-navarrais méridional et au moins dans un dialecte basque de France, celui auquel se rattache le salazarais. Mais elle semble ne s’être développée complètement que dans les trois parlers du sud de la chaîne. Ce traitement chuintant a été subi dans ceux-ci par un mot d’origine romane, car *jai*, *jei* repose sans doute sur un mot issu de lat. *gaudium*, lequel est devenu *jai* en provençal (dialecte alpin) et *jau*, *gèi* en limousin.

2.° Occlusive dorsale à l'initiale des démonstratifs.

Les démonstratifs et les adverbes tirés de leurs thèmes commencent par une voyelle en biscayen, en guipuzcoan, et haut-navarrais septentrional et dans le sous-dialecte baztanais du labourdin. Cette voyelle est précédée d'un *h* dans tous les sous-dialectes nord-pyrénéens du labourdin, du bas-navarrais occidental et oriental et du souletin. Elle est précédée d'un *k* en salazarais et en roncalais, d'un *g* en aezcoan et parfois aussi en haut-navarrais méridional.

Nous utilisons dans ce qui suit: les *Etudes* de Bonaparte sur l'aezcoan, la salazarais et le roncalais; la note 1 de la page XI de son *Verbe basque*; la traduction du Petit Catéchisme du P. Astete en aezcoan, salazarais et roncalais; le Dictionnaire d'Azkue, le § 670 de sa *Morfología vasca* et ses *Particularidades del dialecto roncalés* (1932); *Copla guisa batzuc*, en haut-navarrais méridional, de D. Joaquín Lizarraga (1868) et sa traduction de l'Evangile de Saint-Jean dans le même dialecte (1868).

	este	ese	aque	aquí	ahí	allí
Biscayen	au	ori	a	emen	or	an
Guipuzcoan	"	"	ura	"	"	"
H. — nav. sept.	"	"	"	"	"	"
Lab. de France	hau(r)	hori	hura	hemen	hor	han
B. — n. occ. et or.						
de France	hau	"	"	"	"	"
Soul. de France	"	"	"	heben	"	"
Baztanais	au	ori,	ura	emen	or,	an
Aezcoan	gau	gori	gura	gemen	gor	gan
Salazarais	kau	kori	kura	kemen	kor	kan
Roncalais	kaur	"	"	keben	"	"
				kemen		
H. — nav. mér.	(g)au	ori	(g)ura	emen	or	an
		goi			gor	

En aezcoan, salazarais et roncalais, les démonstratifs, qu'ils soient employés comme pronoms ou comme adjectifs, ont toujours une occlusive dorsale à l'initiale. Il en est de même des adverbes dérivés. Toutefois, lorsque le démonstratif de 3^e personne est employé comme anaphorique, il ne présente pas cette dorsale: on dit *gizon garen* (ou *karen*) *begiak* "les yeux de cet homme-là", *garen* (ou *karen*) *begiak* "les yeux de celui-là", mais *aren begiak* "ses yeux"; *gura* (ou *kura*) "celui-là", mais *ura* "lui".

On a très peu d'indications précises sur la situation en haut-navarrais méridional. L'usage que l'on peut dégager de la lecture de Lizarraga est le suivant... Lorsque les démonstratifs sont employés comme adjectifs, et, par suite,

placés après un substantif, ils ont un *g* initial: *mundu-gontrara*, *egun-gartan*, *ur-gortaic*, *goatze-goi* “ce lit”, *guizon-gura*, *biotz-gau*, *obra-gayec*. Mais lorsqu'ils sont employés comme pronoms, ils n'ont jamais de *g* initial: *au*, *ori*, *ura*, *ontan*, *artan*, etc. Les adverbes dérivés n'ont jamais de *g* initial: *emen*, *or*, *an*. Toutefois, selon Azkue (*Morf.*), on emploie *gor* “ahi” (sans mouvement) et *gorra* “ahi” (avec mouvement) dans la vallée d'Erro (sous-dialecte cis-pampelunais, nord-est de Pampelune).

Le fait que *ura*, lorsqu'il est employé avec valeur d'anaphorique et non de démonstratif, n'est jamais pourvu d'une occlusive initiale, semble indiquer que cette occlusive avait primitivement valeur démonstrative. En tout cas, quelle que soit son origine, qu'elle soit ancienne ou qu'elle résulte d'un développement récent, il est frappant qu'elle ne s'est conservée —ou développée— à l'initiale des thèmes de démonstratifs qu'en aezcoan, en salazarais, en roncalais et dans un dialecte purement sud-pyrénéen, le haut-navarrais méridional, dont le domaine est contigu à celui de l'aezcoan et du salazarais.

2. PARTICULARITÉS COMMUNES À L'AEZCOAN ET AU RONCALAIS

L'aezcoan et le roncalais, bien qu'ils ne soient pas contigus, présentent en commun une particularité que le salazarais ne possède pas, mais qui se retrouve, quoiqu'à un moindre degré, en haut-navarrais méridional et même en haut-navarrais septentrional: l'emploi de *y* (i consonne) à l'initiale des formes verbales comme préfixe personnel de 2^e pers. du singulier, contre *h*— dans les parlars basques de France et zéro dans tous les autres parlars basques d'Espagne. C'est ce que l'on observe, par exemple, dans les formes signifiant “tu es” et “tu l'avais”. Mais tandis que l'aezcoan et le roncalais ont un *y*— dans toutes les formes verbales où l'indice de 2^e pers. du sg. est préfixé, ce *y*— apparaît moins fréquemment en haut-navarrais méridional et septentrional; il ne se rencontre jamais à l'initiale absolue en salazarais. Voici les formes signifiant “tu es”, “tu l'avais”, “il t'a”.

lab. : *haiz*; *huen*; *hau*;
 b. —nav. occ.: *hiz*; *hiin*; *hu*;
 b. —nav. or.: *hiz*; *hien*; *hu*;
 soul. : *hiz*; *hian*; *hai*;
 ronc. *yaz*; *yon*; *yai*;
 aezc.: *yiz*; *yue*; *yu*;
 h. —nav. mér.: *aiz*; *yue*; *yu*;
 h. —nav. sept.: *yaiz*; *yuen*; *au*;
 salaz.: *iz*; *uen*; *u*.

Bonaparte n'a pas donné le tableau complet des formes verbales du haut-navarrais septentrional. Il cite *yaiz*, *yuen*, et *au* à la page XV de son *Verbe*. Il

ne cite pas les formes de ce dialecte qui signifient respectivement “tu étais”, “tu l’aurais”, “que tu l’eusses” (aux.), “que tu sois” (aux.), “que tu fusses” (aux.), et qui sont respectivement, dans les autres parlars considérés:

- lab. : *hintzen; huke; hezan; hadin; hindadin;*
 b. —nav. occ. et or.: *hintzan; huke; hezan; hain; hindain;*
 soul.: *hintzan; hūke; hezan; hadin; hendin;*
 ronc.: *yintzen; yoke; yezan; yain; yindian;*
 aezc.: *yitze; yuke; yezan; yain; yindain;*
 h. —nav. mér.: *itza; yuke; ezan; ayen; indayen;*
 salaz.: *intzan; oke; ezan; adien; indien;*

On ne rencontre le préfixe personnel *y*— en salazarais que très rarement; jamais à l’initiale, mais seulement entre voyelles, dans des formes de suppositif à préfixe modal *ba*—: *bayu* “si tu l’avais”, *bayade* “si tu me l’avais”; ronc. et aezc. *bayu*, ronc. *bayaita*, aezc. *bayade*; h.-nav. mér. *bank* et *baun* (avec préfixe zéro, mais suffixes —*k* et —*n*), *baida* (avec préfixe zéro). Par contre, “si tu l’avais” (aux.) se dit *bayeza* en ronc., *bayez* en aezc. et en h. -nav. mér., mais *baeza* en salaz.

Le pronom personnel de 2^e pers. du sg. est *hi* dans tous les parlars basques de France, *i* dans tous les parlars basques d’Espagne autres que le roncalais, *yi* en roncalais.

Ce *y* initial n’est certainement pas très ancien, du moins sous sa forme actuelle, car *y* initial ancien est devenu une chuintante sourde en roncalais, en aezcoan et parfois en haut-navarrais méridional. On ne peut pas dire avec certitude d’où il provient. Peut-être d’un *h* palatalisé qui aurait subsisté sous forme de *h* dans les parlars basques du nord des Pyrénées et se serait amui, comme tous les *h*, sur une grande partie du domaine basque péninsulaire. Peut-être a-t-il apparu au début pour empêcher le contact de deux voyelles, l’une finale de mot ou de syllabe, l’autre initiale du mot ou de la syllabe qui suit, et a-t-il été généralisé par la suite. Dans ce cas, il n’aurait pas eu au début une valeur significative. Azkue écrit dans son étude sur le roncalais (p. 13): “Esta *y*, como elemento páciente de segunda persona, figura en flexiones de varias comarcas del dialecto alto navarro. Aún en Oyarzun, Ondarribia e Irún son todavía corrientes las flexiones *yaz* o *yaiz* eres, *yabil* andas, *yao* o *yago* estás, y *yöa* te vas. *Yaz* y *yao* son de Oyarzun. Se deberá esto a contaminación o más bien a que un tiempo se haya dicho en esta misma variedad *yi* por *i*, como todavía hoy en el roncalés? Tal vez alguien opine que esas *yaz* o *yaiz*, *yago* y *yabil* contienen la misma *y* de *Santa Yageda Yageda*, *biar da Santa Yageda*, que tradicionalmente cantan en Vizcaya. Pero adviértase que *Agueda* decimos *Ageda* y no *Yageda* cuando sigue a consonante o empieza una frase, al paso que esas reflexiones verbales se dicen así, aún después de consonantes, tanto en este dialecto como en el citado subdialecto de la frontera”.

Quelle que soit l'origine de ce *y*, il est frappant de constater qu'on ne l'observe que dans la partie orientale du domaine basque, et seulement au sud de la chaîne. L'emploi de *y*— comme préfixe de 2^e pers. du sg. à l'initiale de mot est constant en roncalais et en aezcoan, moins développé en haut-navarrais méridional, et moins encore à ce qu'il semble, en haut-navarrais septentrional. On manque malheureusement de données précises sur son aire et son degré d'extension dans ces deux derniers dialectes. Il est inconnu du baztanais et salazarais.

3. PARTICULARITÉS COMMUNES À L'AEZCOAN ET AU HAUT-NAVARRAIS MÉRIDIONAL

L'aezcoan et le haut-navarrais méridional présentent en commun deux particularités:

1° Le suffixe *—n* manque dans les formes de prétérit (imparfait de l'indicatif et du potentiel). Il n'y figure que lorsque ces formes sont employées comme formes relatives: *—n* exprime alors la dépendance, non le passé. On dit *zue* "il l'avait", mais *zuen* "qui l'avait, qu'il avait", *ze* "il était", mais *zen* "qui était". *Nuke* peut signifier "je l'aurais" (*nuke* dans d'autres dialectes), ou "je pouvais l'avoir" (*nuken* dans d'autres dialectes). Dans les formes de subjonctif, qui sont d'anciennes formes relatives, le suffixe *—n* ne manque jamais. La chute de *—n*, suffixe du passé, ne s'observe ailleurs dans les mêmes conditions que dans l'extrême nord-ouest du domaine basque. Bonaparte signale (*Verbe*, p. XXIV, n. 1) que, selon le P. Zavala (1777 - 1840), dans "les localités maritimes des environs de Bilbao", on employait *za* "il était" et les formes d'auxiliaires *egia*, *zidi*, *ekio* à l'indicatif: *emon egia* "il le donna", *jausi zidi* "il tomba", *jarraitu ekio* "il le suivit"; mais on disait au subjonctif *emon legian* "qu'il le donnât", *jausi zidin* "qu'il tombât", *jarraitu ekion* "qu'il le suivît". Si le suffixe du passé *—n* manque dans certaines formes de passé des *Refranes* de 1596, comme dans *jayguicidi* (294) "il se leva", *iaraunsi edo yrabaci eguia* (319) "il l'hérita ou le gagna", il ne s'agit peut-être pas d'un erratum, mais de formes qui étaient effectivement employées en biscayen.

2° Le suffixe *—k* de 2^e pers. masc. du sg. est devenu assez souvent *t* entre voyelles en aezcoan et en haut-navarrais méridional (v. Bonaparte, *Verbe*, p. IX et XV). Partout ailleurs, ou *k* s'est maintenu tel quel, ou il a disparu sans laisser de trace, ou l'on trouve à sa place un *y*. Citons quelques exemples:

	lab.	aezc.	h.-nav. mér.
"tu m'avais"	<i>nindukan</i>	<i>ninduta</i>	<i>ninduta</i>
"tu pouvais m'avoir"	<i>nindukeyan</i>	<i>nindukea</i>	<i>ninduketa</i>
"il t'était"	<i>zitzaikan</i>	<i>zitzaita</i>	<i>zekita</i>

Formes allocutives masculines:

“il lui était”	<i>zitzaiokan</i>	<i>zitxaiota</i>	<i>zekiota</i>
“il le lui avait”	<i>ziokan</i>	<i>xakota</i>	<i>ziota</i>
“je le lui ai”	<i>zioat</i>	<i>xakotat</i>	<i>ziotat</i>

Dans l'état actuel de nos connaissances, les rapports que le baztanais, l'aezcoan, le salazarais et le roncalais ont entre eux, avec les dialectes contigus et avec l'ensemble des dialectes basques peuvent être figurés par le schéma ci-dessous, qui résume les données du tableau qui le suit:

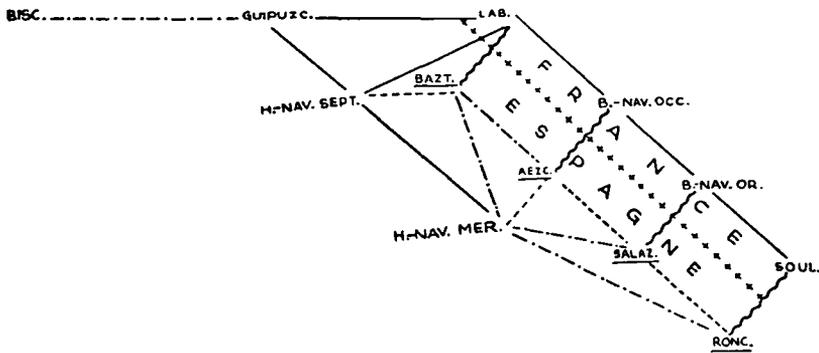
	1. biscayen	2. Guipuzc.	3. h.-nav. sept.	4. lab. de France	5. b.-nav. occ. de France	6. b. nav. or de France	7. soul de France	8. h.-nav. mer.	9. baztanais	10. aezcoan	11. salazarais	12. roncalais
1. Act. pl. en <i>ek</i>				+	+	+	+	+	+	+	+	+
2. <i>b</i> et occl. aspirées				+	+	+	+					
3. palatalisation de <i>u</i>		traces dans la Barueda (Navarr.)	traces	sous-dial d'Arcan- gees	+	+	+	○	○	traces	traces	+
4. <i>y</i> > <i>x</i>						traces		○		+	+	+
5. Dorsales init. (Démonst)								○		+	+	+
6. <i>y</i> (2 ^a pers. sg.)			○					○		+		+
7. Chuté de <i>-n</i> (préter.)	extrême No du domaine							+		+		
8. <i>k</i> > <i>t</i> (2 ^a pers. masc.)								+		+		

légende:

- + présence constante d'un trait (1, 2, 5, 6, 7); tendance forte (3, 4, 8).
○ présence non constante d'un trait; tendance moins forte.
blanc absence complète du trait ou de la tendance considérée.

On voit que, d'après la carte de Bonaparte, vers 1870, le domaine de l'aezcoan et celui du salazarais sont limitrophes de celui du haut-navarrais méridional et n'en sont séparés par aucun obstacle sérieux. Par contre, le roncalais

n'a pas de contact avec le haut-navarrais méridional. La pointe du domaine roncalais apparaît séparée du domaine navarrais méridional par une zone d'où la langue basque a disparu. De plus, même lorsque, à des époques plus anciennes, le basque était encore en usage dans les régions de Navascués, de Lumbier et de Javier, la pointe du domaine salazarais, qui descend aussi bas que celle du roncalais, a dû toujours empêcher le roncalais d'être en contact sur un front assez large avec le haut-navarrais méridional. Le roncalais apparaît coincé entre deux dialectes basques, le salazarais et le souletin, et un dialecte espagnol, le haut-aragonais. Cette situation a sans doute contribué à lui donner une physionomie à part.



- Noms des dialectes : romain.
 Noms d.s sous-dialectes : romain, soulignés.
- affinités assez étroites entre dialectes.
 - - - - - lien entre un dialecte et un de ses sous-dialectes.
 - affinités assez étroites entre parlars appartenant à des dialectes différents.
 - . - . - . affinités plus lointaines.
 - +++++ frontière franco-espagnole.

Le baztanais, bien qu'il ait pour voisin le haut-navarrais méridional, en est séparé par une zone montagneuse assez large et où il n'existe aucune localité.

CONCLUSION

La plupart des bascologues, aujourd'hui, sont d'avis que la langue basque n'a pas été introduite au nord des Pyrénées par les incursions des Vascons en 581 et 587, mais qu'elle y était parlée depuis une époque beaucoup plus ancienne et qu'elle y continue dans une large mesure la langue des Aquitains (cf. Dautat, in *Revue Internationale d'Onomastique*, 6^e année, 1954, p. 243,

compte rendu des travaux du 2^e Congrès International d'Etudes Pyrénéennes, Luchon, septembre 1954). Il est probable, d'autre part, que la langue que parlaient les Vascons au début de l'ère chrétienne était proche parente de celle des Aquitains et que les parlers basques du sud des Pyrénées sont issus, pour une bonne part, de parlers vascons. Il est reconnu aujourd'hui que les Pyrénées ne forment en aucune manière la frontière linguistique que l'on prétendait autrefois (Caro Baroja, *Materiales para una historia de la lengua vasca en su relación con la latina* 1945, p. 193). Elles n'ont même constitué une frontière administrative et politique qu'à une époque relativement récente. Il n'est donc pas étonnant que des dialectes basques de France aient des prolongements sur le territoire qui est aujourd'hui espagnol, et que ces prolongements se raccordent à des dialectes basques propres à ce dernier territoire. L'histoire des dialectes basques, que nous connaissons très mal, et seulement, pour les domaines les moins mal connus, depuis le milieu du XVI^e siècle, s'explique en grande partie par l'histoire et la configuration géographique du pays. De multiples influences ont dû s'exercer sur les parlers basques, dans des directions variées, d'un versant à l'autre, et entre régions ou vallées. Pour pouvoir retracer l'histoire des dialectes basques et expliquer leur répartition actuelle, les linguistes ont besoin, sur beaucoup de points, de la collaboration des historiens et des géographes. Il leur faudrait connaître la structure des régions et des vallées, les barrières et les passages, les modifications politiques, les mouvements de populations qui ont eu lieu aux diverses époques, les déplacements périodiques liés à la transhumance. Il appartient aux linguistes, d'une part, d'étudier les textes anciens et les formes déjà recueillies des divers parlers, et d'autre part d'organiser une enquête qui porte sur tout le Pays basque et aboutisse enfin à l'établissement de l'atlas linguistique que l'on réclame depuis si longtemps.

IX. IDAZLEAK

LA LANGUE DE BERNARD DECHEPARE*

Dans le livre que j'ai publié en 1944, *Le système du verbe basque au XVI^e siècle* (Publications de l'Université de Bordeaux, n° 5, 2 volumes), j'ai étudié en détail le verbe chez Dechepare. Dans le présent travail, je me propose non seulement de résumer et systématiser les observations qui y sont contenues touchant le verbe, mais encore de les compléter de façon à donner un aperçu de la langue du premier en date des écrivains basques. J'ai utilisé la reproduction en facsimilé de l'exemplaire unique de l'édition originale (1545), qui a paru dans la *R.I.E.V.* (t. XXIV, 1933, p. 523-578) par les bons soins de don Julio de Urquijo. On sait qu'un tirage à part en fut publié la même année (Imprenta I. López Mendizábal, Tolosa).

Dans le présent travail chacune des pièces du livre de Dechepare est désignée au moyen d'un chiffre romain. J'ai considéré comme formant une seule pièce tout l'ensemble qui précède *Amorosen gaztiguya* ("Critique des amoureux"); ce dernier poème porte donc ici le numéro II. Les vers sont numérotés à partir de 1 dans chaque pièce.

Tableau de correspondance entre la 1^{re} ligne de chaque page de l'édition originale et le numérotage employé ici

A 2	recto	Préf.,	1		D 3	recto	II, 116
	verso		30			verso	140
3	recto	I,	titre		4	recto	III, 16
	verso		23			verso	39
4	recto		46		E 1	recto	63
	verso		71			verso	IV, 19
B 1	recto		95		2	recto	V, 1
	verso		119			verso	25
2	recto		143		3	recto	VI, 19

*BAP VII, 1951 (309-338)

	verso		167		verso	VII,	11
3	recto		190	4	recto	VIII,	1
	verso		214		verso	IX,	titre
4	recto		238	F 1	recto		20
	verso		261		verso		40
C 1	recto		285	2	recto	X,	11
	verso		309		verso		35
2	recto		333	3	recto		59
	verso		356		verso	XII,	1
3	recto		380	4	recto		25
	verso		403		verso		49
4	recto		426	G 1	recto	XIII,	15
	verso		449		verso		39
D 1	recto	II,	20	2	recto		63
	verso		44		verso		86
2	recto		68	3	recto	XIV,	titre
	verso		92		verso	XV,	titre

1. Les *Linguae Vasconum Primitiae* comprennent: une préface en prose, sans titre, de 31 lignes; des poésies religieuses formant un total de 595 vers; des poésies amoureuses formant un total de 403 vers; une pièce de 102 vers sur son séjour en prison, intitulée la *Chanson de Monsieur Bernard Echapare*; enfin, deux courtes pièces de 40 et 19 vers, à l'éloge de la langue basque.

Sarrasquette, où Dechepare est sans doute né, et Saint-Michel-le-Vieux (aujourd'hui Saint-Michel), où il officia, font partie, au point de vue linguistique, du domaine bas-navarrais oriental. On y parle aujourd'hui une variété de ce dialecte, la même qu'à Saint-Jean-Pied-de-Port, celle que Bonaparte nomme le cizain. La langue de Dechepare représente, pour l'essentiel, une forme plus ancienne de ce parler (cf. Bonaparte, *Remarques sur plusieurs assertions de M. Abel Hovelacque concernant la langue basque*, 1876, p. 6 du tirage à part.).

2. On ne relève aucune différence dans la langue et la graphie entre les poésies religieuses, les poésies amoureuses et la *Chanson*. Mais entre ces trois parties du recueil, d'une part, et, de l'autre, la Préface et les deux dernières pièces, on peut noter quelques différences soit de graphie soit de langue, qui, pour menues qu'elles soient, ne paraissent imputables ni au hasard ni à l'absence d'une norme rigoureuse en matière de graphie ou de langue.

1°. La graphie *tz*, employée régulièrement par les auteurs modernes et, dès le XVI^e siècle, par Liçarrague, pour noter entre voyelles l'affriquée correspondant à la sifflante dentale (*z*), ne se rencontre chez Dechepare que dans la Préface et les deux derniers poèmes. Le *tz* de *iqhustzu* (XIII, 46) n'est pas en position intervocalique et vient après un *s*, et le *t* de *orbitcia* (I, 230) est le *t* final

de *orbit*. On lit d'ailleurs *diacuxu*, et non *diacustzu*, en I, 203, et *orbicen*, *orbiceco*, en VI, 14 et X, 16. Dans le reste du recueil, l'affriquée est notée de la même façon que la spirante: devant voyelle, rarement par *z*; le plus souvent par *ç* devant *a*, *o* et *u*, par *c* devant *e* et *i*; par *z* en fin de mot. On lit par contre dans la Préface *cerbitzari*, *baçautzu*, *aitzinerat*, *estimatzen*; dans *Contrepas* (XIV), *estimatze*; dans *Sauterelle* (XV), *ezpaitzen*; contre *cerbiçatu*, *aycinian*, *estimacén*, *baicira*, dans le reste du recueil.

2°. Dans la Préface et les deux dernières pièces, *y* note uniquement *i* semi-voyelle entre voyelles ou *i* deuxième élément de diphtongue, sauf une fois dans la Préface, où il note *i* voyelle entre consonne et voyelle (*beryan*, 15). Il ne note jamais *i* voyelle à l'initiale d'un mot. Dans le reste du recueil, *y* sert à noter aussi bien *i* voyelle que *i* semi-voyelle ou deuxième élément de diphtongue.

3°. La particule indiquant la privation (frç. *sans*), que Dechepare emploie très fréquemment, se présente sous la forme *gabe* dans les poésies religieuses, les poésies amoureuses et la *Chanson*, mais sous la forme *bague* dans la Préface (*vague*, 13) et dans l'avant-dernière. Liçarrague, qui emploie lui aussi très fréquemment cette particule, connaissait de même la variante *bague*: elle figure dans deux passages de ses oeuvres: dans *l'Épître aux Philippiens* (2, 15) et dans la *Forme des prières ecclésiastiques* (B 5v 34). Selon M. Azkue (*Dictionnaire; Morfologia Vasca*, § 220, p. 156), *bage* s'emploie en biscayen, *gabe* partout ailleurs. L'emploi sporadique de *bague* chez Dechepare et Liçarrague pose un problème de dialectologie historique.

4°. Les formes à objet de référence du verbe "avoir", d'ailleurs peu nombreuses, sont presque toutes, chez Dechepare, de type *deraut* ou *daraut*: le préfixe de patient *y* est suivi de *-er-* ou de *-ar-*. Dans la Préface même, qui est en prose et où aucune raison de métrique n'entre en ligne de compte, en trouve la forme *darauritzut* "je vous les ai". La pièce n° XV ne contient aucune forme verbale à objet de référence. Mais dans le *Contrepas*, au vers 4, Dechepare emploie *dio* "il le lui a". Nulle part ailleurs il n'emploie de forme ayant cette signification. A la forme *darayeta* "qu'il le leur a", qu'on lit en I, 247, répondrait régulièrement soit *darayo* soit *darayca* (cf. *çaye* "il leur est" en regard de *çayca* "il le lui est"). La forme *dio*, qui est labourdine, n'a pas été imposée au poète par la métrique. Comme les *r* douces sont sujettes à s'amuir chez Dechepare, *heuscarari* peut se réduire dans la prononciation à *heuscaray*; *darayo* ou *darayca*, aurait pu entrer dans le vers. D'autre part, ce n'est pas la rime qui a contraint le poète à employer ici une forme étrangère à son parler, car ce qui paraît être un vers de huit syllabes est en réalité le premier hémistiche d'un vers de quinze.

5°. Les formes à objet de référence du verbe "être" sont, pour la plupart, chez Dechepare, des formes à diphtongue *ai* (type *çayt*, *çayca*, *çaye*), qui n'ap-

partiennent pas au bas-navarrais, mais au labourdin et au souletin. On trouve cependant des formes à diphtongue *au*, qui sont bas-navarraises, dans une poésie religieuse et une poésie amoureuse; *çauçu* II, 110, contre *ezayçula*, VIII, 3 et X, 42), *othoyçeniçauçu* (X, 29) contre *othoyçenyçayçu*, (X, 45). Les deux dernières pièces du recueil ne contiennent aucune forme à objet de référence du verbe "être"; la Préface, une seule, *baçautzu*. Les formes à diphtongue *ai*, dont le nombre l'emporte sur celui des formes à diphtongue *au* dans l'ensemble du recueil, sont absentes des deux dernières pièces et de la Préface.

Ainsi, les deux poèmes en l'honneur de la langue basque et la Préface paraissent bien former un ensemble à part du reste et ont dû être écrits à la même époque et après le reste. Les deux poèmes développent l'idée maîtresse de la Préface, prouvée et illustrée par le reste du recueil: le basque, qui n'avait pas jusqu'ici de littérature, peut et doit en avoir une, car il est "aussi bon à écrire" que les autres langues. Il est probable que Dechepare, après avoir montré par le fait que sa langue maternelle était aussi apte que les autres à exprimer les sentiments les plus élevés et les plus profonds, le sentiment religieux, la passion amoureuse, l'amour de la justice et de la liberté, a tenu à célébrer la langue basque elle-même et sa promotion au rang de langue littéraire.

I. SONS. NOTATIONS. MODIFICATIONS PHONÉTIQUES

3. La graphie soignée du texte de Dechepare et, d'autre part, la métrique permettent de se faire une idée assez précise de la prononciation du cizain dans la première moitié du XVI^e siècle.

4. Touchant le système des sons, certains points sont, il est vrai, impossibles à fixer avec certitude.

1°. Quelle est dans la langue de Dechepare la nature du son initial de *ian*, *io*, *iura*, *iende*, *gende*, *gin*, et qui était à date ancienne un *i* consonne (*y*)? Ce son, noté, à l'initiale d'un mot, *i* devant *a*, *o*, *u*, parfois aussi, mais rarement, devant *e*, et *g* devant *e* et *i*, était-il encore chez Dechepare la semi-voyelle *y*, ou bien un élément occlusif sonore s'était-il déjà développé devant lui, et avait-on à faire à un *d* mouillé, à un *g* mouillé ou à un son intermédiaire entre *d'* et *g'*? Comme il est sûr que la semi-voyelle *y* existe dans la langue de Dechepare entre voyelles, où elle est notée *y*, entre consonne et voyelle, où elle est notée *y* ou *i*, et en outre à l'initiale, où elle est notée *y* (*yaçadaçu*, I, 59), il est probable que, en position initiale de mot, les anciens *i* consonnes étaient déjà devenus *d'*, *g'*, ou quelque chose d'intermédiaire entre les deux.

2°. La sifflante *s* était-elle sonorisée entre voyelles, dans des mots comme *deuser* ou *causa* et dans des formes comme *graciosa*, *amorosac*, *amorosen*? On ne peut l'affirmer avec certitude.

3°. Le son noté *u* dans des mots empruntés comme *fauore*, *deuot*, *aduo-catu*, *salua* (contre *abocacen*, *salbu*), était-il une spirante bilabiale ou une labio-dentale (frç. *v*)? Sans doute une bilabiale comme en espagnol.

5. A ces détails près, le système des sons apparaît clairement. Le voici, en notation moderne:

Voyelles: *i*, *e*, *a*, *o*, *u* (esp. *u*, frç. *ou*). Les deux voyelles d'aperture minima, *i* et *u*, entrent dans la composition des diphtongues *ei*, *ai*, *oi*, *ui*, *au*, *eu*.

Semi-voyelles: *y* (comme résultat d'un contact de voyelles ou pour éviter ce contact); *w* (comme résultat d'un contact de voyelles ou dans des mots empruntés). Ces semi-voyelles apparaissent aussi lorsqu'une diphtongue doit être suivie d'une voyelle (*hayen*, *gaua*).

Occlusives; trois séries, labiale, dentale et gutturale, comportant chacune une sourde (*p*, *t*, *k*) une sourde aspirée (*ph*, *th*, *kh*) et une sonore (*b*, *d*, *g*), plus une nasale (*m*, *n* dental et *n* guttural; ce dernier, qui n'est jamais en basque noté par l'écriture, ne se trouve que devant un *g*, car *n*, chez Dechepare, n'est jamais suivi de *k* ni de *kh*). Enfin, hors série, le *d'* ou *g'* dont il a été question plus haut.

Spirantes:

- 1) sans doute une bilabiale sonore, notée *u*, dans des mots empruntés.
- 2) une labio-dentale sourde (*f*), dans des mots empruntés.
- 3) une sifflante dentale sourde (*z*) analogue à frç. *s*.
- 4) une sifflante palatale sourde (*s*) intermédiaire entre frç. *s* et *ch*; peut-être aussi la sonore correspondante, mais uniquement entre voyelles.
- 5) une chuintante sourde (*x* ou *ch*) analogue à frç. *ch*.
- 6) la liquide *l*, et, dans un mot emprunté, *l* mouillée;
- 7) deux vibrantes: *r* douce et *r* forte.
- 8) une aspiration (*h*) dont on ne peut déterminer le point ni le mode d'articulation.

Mi-occlusives ou affriquées (sourdes à premier élément dental): une sifflante dentale (*tz*), une sifflante palatale (*ts*) et une chuintante (*tx* ou *tch*).

6. *Notations*. — Les voyelles *a*, *e*, *o*, la diphtongue *eu*, les consonnes *p*, *t*, *th*, *d*, *g*, *m*, *f*, *l*, *h*, sont toujours notées telles quelles. Les vibrantes sont notées comme en basque moderne: la douce, entre voyelles et à la finale, par *r*; la forte, par *rr* entre voyelles, par *r* à l'initiale, devant consonne et à la finale.

Quand aux autres sons, voici comment Dechepare les note:

i: *i* ou *y*.

u: *v* à l'initiale des mots, partout ailleurs *u*.

y: *y* entre voyelles; *y*, *i* ou même *e* entre consonne et voyelle.

w: *o* ou *u*.

Diphthongues: *ai*, *ay*; *ei*, *ey*; *oy*, *oi*; *uy*; *au*, *ao*; *eu*;

k: *qu* devant *e* et *i*; partout ailleurs, *c*, sauf parfois *q* en fin de mot.

ph: *pph*.

kh: *qh* ou (devant *a*, *o*, *u*) *cc*.

b: *b* ou *v*.

g: *gu* devant *e* et *i*; ailleurs, *g*.

n: *n*; mais parfois, *n* après voyelle est noté au moyen d'un tilde surmontant celle-ci.

Sifflante dentale sourde: *z* devant consonne, en fin de mot, et parfois entre voyelle; *c* devant *e*, *i* et *y*; *ç* devant *a*, *o*, et *u*.

Sifflante palatale: *s* en fin de mot; *s* longue devant consonne; *s* longue double ou simple entre voyelles. Nous avons remplacé dans cet article les *s* longues par des *s* ordinaires.

Chuintante: *ch* ou *x*.

l mouillée: *ill*, *ll*.

tz: cette mi-occlusive est notée de la même façon que la spirante correspondante, sauf dans la Préface et les deux dernières pièces, où elle est notée *tz* entre voyelles ou entre diphtongue et voyelle.

ts: *ts*, *x* rarement *stz*.

tch: *ch*, une seule fois *tch*.

7) *Contacts de voyelles*.

a) dans la déclinaison: voir § 14.

b) dans la conjugaison:

-a plus suffixe interrogatif -a: *aya: daya* "est-il?"

-a suivi de l'indice de 2^e pers. masc. du sg. plus suffixe -an ou -ala: -an, -ala: *eman diaçan* "qu'il te le donne", *eztemala* "ne le donne pas".

-a plus suffixe -en ou -ela: -en, -ela: *den*, *eztohen*, *dela*, *dabilela*.

-e plus suffixe -en ou -ela: -en ou *eyen*, -ela ou -*eyela* suivant les besoins du vers: *eninduquen*, mais *nuqueyen*, *duqueyen*; *duquela*, mais *dayteyela* (Préf., 14); *dateyela* n'a que trois syllabes en I, 197.

-o plus -en ou -ela: *dagoen* et *dagoela*, mais *niroyen*.

-u plus -e-: *uye*, qui ne compte parfois que pour une syllabe: *nuyen*, *tuyela*; en IX, 19, *duyen* est monosyllabique (*dyen*).

-u plus suffixe interrogatif -a: *uya: nuçuya*.

-u suivi de l'indice de 2^e pers. masc. du sg. plus suffixe -an: -*uyan: duyan* "que tu as", *çuyan* "il était" (forme allocutive masculine).

au suppositif, un *h* apparaît entre le préfixe *ba-* et une forme commençant par voyelle: ainsi *bahiz* "si tu es" en regard de *iz*.

c) entre deux mots différents. Le résultat du contact est parfois noté par la graphie: *adoreçac* pour *adora eçac*, *beguireçan* pour *beguira eçan*, *arimere* pour *arima ere*, *baguirere* pour *baguira ere*, *personoro* pour *persona oro*. Le plus souvent il ne l'est pas. Mais la métrique indique que, dans nombre de vers, des élisions s'opèrent: *soldata apphur* (I, 10) doit former 4 syllabes; *ez etare Ayta* (I, 200), 5 syllabes (*ez etare Ayta*); ou bien une voyelle finale se change en semi-voyelle: *venci enaçan* (I, 73) doit se prononcer *vencyenaçan* (4 syllabes); *guero eztugun* (I, 162) doit former 4 syllabes, soit *guerweztugun*, ou *guyo* (1 syllabe, comme souvent aujourd'hui en Cize) *esztugun*. L'élision peut avoir lieu même à la coupe: l'*e* final de *valiçate* (III, 2) s'élide devant l'*e* initial de *elaydite*.

8) Prothèse vocalique devant *r* forte et devant *s* plus occlusive à l'initiale d'un mot. Elle a lieu ou n'a pas lieu, suivant les besoins du mètre: *recebice* (I, 40), mais *errecebi* (I, 68); *scriba* (XIV, 9) compte pour 2 syllabes, mais *sperança* (I, 50) pour 4, soit *esperança*.

9) Contacts de consonnes.

a) Traitement de *k* et *t* initiaux de suffixe après *n*: *k* devient *g*, mais *t* ne se sonorise pas: *hango*, *hebengo*, mais *hantic*, *nontic*.

b) Réduction de consonnes doubles. On sait que le basque n'admet pas de consonnes doubles à l'intérieur d'un mot: des graphies comme *letrratu*, *apellacia* ne répondent donc pas à la prononciation. Cette répugnance s'étend dans la prononciation courante aux consonnes doubles résultant du contact de deux mots étroitement unis par leur fonction. Il en était déjà ainsi à l'époque de Dechepare, comme le montrent les graphies *yaçanuçu* (IV, 31), *ioanenguion* (XIII, 7), *giniz* (XIII, 19).

c) Formes verbales négatives. Devant *n* et *l*, *ez* se réduit à *e*: *enuçu elaydite*; mais *eznadin* (IX, 42). Les préfixes personnels *d-* et *g-* deviennent *t* et *k* au contact de *z*: *ezta*, *ezқиçaquela*. Le *c* de *ecitut* note sans doute l'affriquée *tz*.

d) Formes verbales à préfixe *bait-*. Le *t* du préfixe subsiste devant voyelle: *baitinčan* (XV,4). Devant *d*, il disparaît après avoir assourdi cette sonore: *baita*. Devant *l*, il disparaît: *albayliaqui*. Devant *n*, *t* disparaît: *bayniz* (I, 396); dans *ezpanynde* (VI, 8), la diphtongue *ai* s'est, de plus, réduite à *a*, sans doute par dissimilation, sous l'action de *ey*. Le *c* de *baicira* note sans doute l'affriquée *tz*.

10. Amuïssement de consonnes intervocaliques.

a) à l'intérieur du mot.

L'*r* douce s'amuit fréquemment. Ainsi, *urricari* (IX, 32), *arima* (I, 95), *ere* (I, 18), *oguiric* (I,13), *gure* (I, 9), *haren* (I, 20) doivent se prononcer *urricay*, *ayma*, *e*, *ogwic*, *gwe*, *han* (*a* étant suivi d'un *e* très bref) ou *hayn*.

L'*h* s'amuit assez fréquemment: *leben* (III, 31), *nahi* (I, 199; V, 3; XIII, 41) *vihocera* (I, 202) doivent se prononcer *len*, *nay*, *byocera*.

Les occlusives s'amuissent plus rarement: *g* devant *çugana* (X, 24) et *çugatic* (IX, 41) soit *çwana* et *çwatic*; *d* dans *eznadin* (IX, 42), soit *eznayn* (*nain*, monosyllabique, est la forme indiquée par Bonaparte comme bas-navarraise orientale dans le XIV^e tableau supplémentaire de son Verbe basque), dans *vadaquiçu* (IX, 29), soit *baquiçu*, et dans *vadituçu* (IX, 33), soit *baytuçu*; *b* dans *gaghibatu* (IX, 39), soit *gathyatu*.

b) Dans un groupe de deux mots:

h: *mundu hunequi* (I, 88) doit se réduire à *mundunequi*, *vztaçu burrancera* (X, 1) à *uztaçurrancera*, *eta hala* (I, 199) à *etala*, *gogo honetan* (I, 191) à *gogonetan*, *leqhu honerat* (I, 173) à *leqhwonerat*, *aldi honetan* (X, 60) à *aldyonetan*.

L'amuïssement de *d* est plus rare. Il est noté par la graphie dans *videytuçu* (IX, 30) pour *bide dituçu*; comme le groupe *handi videytuçu* ne doit compter que pour 5 syllabes, il faut en outre que le *v* s'amuisse et que les deux *i* se réduisent à un seul, soit *handideytuçu*. Au vers 33 de la même pièce, *vadituçu* doit se réduire à *baytuçu*, et *asqui duçu* à *asquiwçu*, prononciation courante aujourd'hui en pays de Cize, pour que chacun des hémistiches ait les 7 syllabes exigées par le mètre.

11. Réduction de groupes de consonnes. Dans *ezarteyntu* (III, 62), pour *ezarten ditu*, le groupe *-nd-* s'est réduit à *n*, après quoi *-eni-* est devenu *-eyn-*. Cf., dans le proverbe 43 d'Oihenart, *iaïn' tu* "il les a mangés" où l'apostrophe indique une forme réduite; *ian ditu* est devenu *ianitu*, puis *iaintu*. Bonaparte cite, à la page 160 de son *Verbe*, des formes appartenant à divers dialectes et où des phénomènes analogues se sont produits: p. ex. *yateuntzu*, *de yaten duzu* "vous le mangez" (haut-navarrais septentrional de Vera). Mais il ne cite que

des formes à patient de 3^e pers. du sg. Dans *ygor ičan* (I, 245), pour *ygor dičan*, *d* initial est tombé après l'*r* forte finale du mot précédent.

12. Il est souvent impossible de déterminer de quelle manière les vers étaient en fait prononcés. Ainsi, *ceren ieyncoa* (I, 17) doit former 4 syllabes; mais doit-on prononcer *cen ieyncoa* ou *ceren ieyncwa*? *So eguic* (I, 33), qui doit former 2 syllabes, doit-il être prononcé *sweguic* ou *so eyc*? En I, 37, *guero so albaitegui* doit former 6 syllabes; faut-il réduire *guero* à *guyo*, *so al-à swal* ou *egui* à *ey*? En III, 61, *çauriere sendoturic* doit-il se prononcer *çaurie sendoturic* ou *çauriere sendotuyc*? *Vadituere* (I, 198), qui doit former 3 syllabes, doit-il se prononcer *baytu e* ou *baditwe*? En IX, 23, *vnsa pensa vadeçaçu* ne doit former que 7 syllabes: faut-il prononcer *pensa deçaçu* ou *pensa baçaçu* le premier *a* de *baçaçu* étant suivi d'un *e* très bref? Ces incertitudes même montrent que la langue dans laquelle Dechepare a écrit ses poèmes n'est pas une langue artificielle, savante, mais la langue qu'il parlait, la langue du pays.

II. MORPHOLOGIE

A. Déclinaison et mots invariables.

13. *Forme de quelques suffixes casuels.* —Le datif pluriel est toujours en *-er*, finale dont Liçarrague dit (à 7 v) qu'elle était employée à son époque "en Soule et dans les régions voisines", et qu'il emploie lui-même dans son *Abc*; l'unitif (aux trois nombres) en *-equi*, sans *n* final, rarement en *-equila*, sans différence de valeur, et pour les besoins du vers (I, 28 et 209; II, 63). Les formes d'allatif à *t* final sont rares. On trouve, pour les besoins du vers, un ablatif en *-tica* (III, 48, *cerutica*), un partitif en *-ica*, devant voyelle, *yxilica*, adjectif attribut (III, 5), et un en *-ican*, devant consonne, *biderican* (XII, 4). Partout ailleurs, l'ablatif est en *-tic*, le partitif en *-ic*.

14. Touchant la déclinaison indéfinie des noms, les seuls faits notables sont les suivants:

a) Au partitif des thèmes vocaliques, la métrique montre que l'*r* de la finale *-ric* s'amuit souvent; l'*i* devient alors deuxième élément de diphtongue dans les thèmes en *-a*, *-e*, *-o*, *-u*, d'où des finales *-ayc*, *-eyc*, *-oyc*, *-uyc*; dans les thèmes en *-i*, les deux *i* en contact se réduisent à un seul. Ex.: *gauçaric* a 3 syllabes en IX, 5, mais 2 en VIII, 11; *berceric*, 3 en II, 24, mais 2 en II, 1; *erhoric*, 3 en II, 78, mais *ossoric*, 2 en XIII, 95; *veldurturic* (X, 55) a 4 syllabes, *loxaturic* (IX, 6) n'en a que 3; *auciric* (IX, 10) a 3 syllabes, *oguiric* (I, 13) 2 seulement.

b) Le partitif de *othoy*, mot terminé par une diphtongue, est *othoyc* (I, 228), qui a 3 syllabes, et doit, par suite, être lu *othoyic*; *othoy* forme donc son partitif comme les thèmes consonantiques.

15. Déclinaison définie de type ordinaire.

a) Thèmes en *-a*: *-a* plus *a* donne *a*, sauf, une seule fois, au nominatif singulier, *-ara* (XI, 32); *-a* plus *e* donne *e*. Ex.: *pena*, *penac*, etc.: *penec*, *penen*, *gawcetaco*, *penegatic*.

b) Thèmes en *-e-*: *-e* plus *a* donne *ea*, *ia*, *ya*, qui comptent, tantôt pour deux syllabes, tantôt pour une; *-e* plus *e* donne *e*, sauf, une seule fois, *ie* dans une forme d'actif pluriel en *-iec*. Ex.: *emazteac* (act. sg., III, 14), *emaztiac* (act. sg., III, 43), *emazteac* (nom; pl. III, 9), *emaztiac* (nom. pl. III, 1) ont 4 syllabes; *emaztiac* (nom. pl., II, 104) en a 3; *beccatoreac* (nom. pl., I, 327) en a 4; au pluriel, on a *beqhatorec*, *andrec*, *vercer*, *beccatorer*, *beqhatoren*, *semen*, *andrez*, etc., mais, en I, 94, *ahaidiec* (4 syllabes). Aujourd'hui, en *eizain*, *-e* plus *a* donne *ia*, qui compte le plus souvent pour une syllabe.

c) Thèmes en *-o*: *-o* plus *a* ou *e* donne *oa*, *oe*, *ua*, *ue*, qui comptent tantôt pour deux syllabes, tantôt pour une. Ex.: *Iangoycua* (I, 7) a 4 syllabes, *Iangoycoa* (II, 131) en a 3; *Ieyncoary* (I, 26) et *Ieyncuari* (XIII, 36), 4 syllabes, *Ieyncoary* (I, 21) 3 seulement; *bessoan* (V, 24) a 2 syllabes. Aujourd'hui, en *cizain*, *-o* plus *a* ou *e* donne *ua*, *ue*, qui comptent le plus souvent pour une syllabe.

d) Thèmes en *-u* plus *a* ou *e* donne *uya*, *uye*, qui comptent tantôt pour deux syllabes, tantôt pour une (soit *ya*, *ye*). Ex.: *orduyan* a 3 syllabes en I, 163, mais 2 en II, 17; en I, 348, au nominatif pluriel, *saynduyac* a 3 syllabes, 2 seulement en I, 167. Aujourd'hui, en *cizain*, *-u* plus *a* ou *e* donne *ia*, *ie*, qui comptent le plus souvent pour une syllabe.

e) Thèmes consonantiques: le seul fait à signaler est que la finale *-ian* d'inessif singulier compte en général pour deux syllabes (*ycenian*, I, 353), mais quelquefois pour une (*finian*, I, 40).

f) Thèmes terminés par une diphtongue: l'inessif singulier est en *-ian*: *gaoyan* (I, 437) doit être lu *gaw-yan*; *enoyan* (I, 431) a 4 syllabes, soit *enoyian*; mais on ne sait si le thème est *enoy* ou *enoye*.

16. Déclinaison définie au moyen des démonstratifs de 1^{ère} et de 2^e personnes (voir sur cette déclinaison: Azkue, *Morfologia vasca*, § 437-439; 445; Gavel, *Grammaire basque*, t. I, § 108, p. 160; p. 208). Dechepare forme parfois le singulier et le pluriel des noms au moyen des démonstratifs de 1^{ère} et de 2^e personnes. Dans ces formes, dont on trouvera ci-dessous la liste, le démonstratif garde parfois sa valeur personnelle; mais d'autres fois, il l'a perdue, et ces

formes ont la même valeur que les formes obtenues au moyen de l'article ordinaire, qui repose comme on sait, sur le démonstratif de 3^e personne et le poète les utilise simplement pour les besoins du vers. Les finales attestées chez Dechepare sont:

nom. sg. *-ori*: cette finale a bien la valeur personnelle du démonstratif *hori* dans *larruyori* (IX, 34) dont on notera l'y intervocalique, "ce corps qui est le vôtre", et dans *nabi duçunori* (X, 62). Partout ailleurs, elle équivaut à la finale *-a* (I, 93; II, 13; II, 56; IV, 22; VI, 5).

act. sg. *-orrec*: ni en III, 58, ni en X, 64, cette finale n'a la valeur personnelle de *horrec*. Mais elle l'a dans les pronoms personnels composés *ihaurorrec* (I, 282) et *çuhaurorrec* (XIII, 46).

nom. pl. *-oc*: *bioc* (VI, 18; IX, 48) "nous deux": cette finale a bien ici la valeur de 1^{re} personne de *boc* (I, 225), nom. pl. de *haur*. Mais dans *çure pena dioçunoc* (IX, 30), elle est jointe à une forme verbale relative à agent de 2^e pers.: elle semble exprimer ici l'objet rapproché ("ces peines-ci, que vous dites").

dat. pl. *-or*: *gucior* (II, 5) "à nous tous": valeur de 1^{ère} pers.

gén. pl. *-on*: *gure bion artian* (VII, 5) "entre nous deux": valeur de 1^{re} pers.

17. *Démonstratifs*. —Dechepare emploie assez fréquemment le démonstratif de 1^{re} personne, trois fois celui de 2^e, très fréquemment celui de 3^e.

Singulier

nom	<i>haur</i>	<i>hori</i>	<i>hura</i>
act.	<i>honec, hunec</i>		<i>harc</i>
dat.	<i>honi</i>		<i>hari</i>
gén.	<i>hunen</i>		<i>haren</i>
unit.	<i>hunequi</i>		<i>harequi, harequila</i>
instr.	<i>honez</i>	<i>horreçaz</i>	<i>harçaz</i>
iness.	<i>honetan</i>		<i>hartan</i>
allat.	<i>honegana</i>		
causat.	<i>honegatic</i>		

Pluriel

nom.	<i>hoyec, hoc</i>	<i>hayec, heyec, hec</i>
act.		<i>hayec</i>
dat.		<i>hayer</i>
gén.	<i>hoyen</i>	<i>hayen, heyen</i>
unit.	<i>hoyequi</i>	<i>hequi</i>
instr.		<i>hayez, heçaz</i>
iness.		<i>betan</i>

ablat.		<i>hayetatic</i>
causat.	<i>hoyegatic</i>	<i>hegatic</i>

Le démonstratif *haur* désigne parfois quelque chose qui a rapport à la personne qui parle (I, 350), mais le plus souvent un objet rapproché dans l'espace (Préf., 30), dans le temps (XIII, 73) ou dans la pensée (I, 375). *Hura* désigne parfois un objet éloigné dans l'espace (XIII, 66), mais le plus souvent un objet dont on a déjà parlé et dont il est question (I, 18, 19, 20); sa valeur la plus fréquente est donc celle d'un anaphorique, *Hori* désigne ce qui a rapport à l'interlocuteur; *carcel hori* (XIII, 64) "la prison où tu es" *hiz horreçaz* (XII, 25) "par votre parole".

Au pluriel de *haur*, la forme contracte *hoc* n'est employée qu'une fois (I, 225), *hoyec* deux fois (I, 196 et 224, où il faut prononcer *manamendyac*, en 4 syllabes); ailleurs qu'au nominatif, le thème est toujours *hoye-*. Au pluriel du démonstratif de 3^e personne, Dechepare emploie concurremment 3 thèmes: *haye-*, d'où *hoye-*, d'où *he-*. Ils devaient être tous trois en usage dans son parler: dans la Préface même, où aucune raison métrique n'intervient, il emploie *hayec* et *hetan*.

18. *Pronoms personnels*: *ni, hi gu, çu, çuyec*. Peu de chose à signaler, sauf que l'instrumental est en *-çaz*. Le génitif de *ni* est *ene*, mais le datif *niri*. Pronoms personnels composés: *nihaur* "moi-même", act. *nihaurc*; *hiaur*, act. *hiaurc* (I, 212), *ihaurc* (XIII, 76) et *ihaurorrec* (voir n°15); *guhaur*, act. *guhaurc*; *çuhaur*, act. *çuhaurc* "vous seule", et *çuhaurorrec* (voir n° 15).

19. *Réciprocité*. Elle s'exprime au moyen de *elgar* "l'un l'autre" (I, 315); unit. *elgarrequi*.

20. *Possessifs*. Non réfléchis: génitif des pronoms personnels correspondants: *ene, hire, gure, çure, çuyen*. Réfléchis: 1^{re} pers. sg. *neure*; 2^e pers. sg. *heure, eure*; 3^e pers. *bere*, que le possesseur soit au singulier ou au pluriel (Préf., 3 et 25). Pas de possessifs réfléchis de 1^{re} ni de 2^e pers. pl.: en I, 161 et 171, Dechepare emploie *gure* au lieu du réfléchi attendu.

21. *Interrogatifs-indéfinis*. Dechepare emploie *nor* comme interrogatif, comme indéfini (I, 14, 219 et 269), et aussi, avec une forme verbale à préfixe *bait-*, comme relatif (I, 110).

22. *Interrogatifs*. Dechepare emploie *cer* comme interrogatif, et aussi, avec une forme verbale à préfixe *bait-*, comme relatif (XIII, 88). Le génitif *ceren* signifie "pourquoi?" (I, 170). Il peut signifier aussi "parce que", avec une forme verbale à préfixe *bait-* (Préf., 5), ou "afin que", avec une forme verbale relative (Préf., 20). De *cer* provient *ceyn* "quel", suivi d'un nom à l'indéfini (III, 46). L'inessif de l'interrogatif composé *cenbat*, soit *cenbatetan*, signifie "combien de fois" (I, 98).

23. *Indéfinis*. *Norc baytere* (à l'actif: VII, 7; XIII, 31) est pronom. Comme adjectifs signifiant "quelque, quelques", Dechepare emploie, suivis d'un substantif à l'indéfini, *cerbait* (Préf., 9 et 26), *cenbayt* (III, 45), *cenbaitere* (I, 24; II, 6). En I, 182, *ehorc ere* est employé avec le sens de "quelqu'un".

Batzu, baçu, "quelques", est placé après le substantif auquel il se rapporte (Préf., 19); il peut être employé comme pronom (XIII, 51, "quelques-uns"). L'inessif *baçutan* signifie "parfois".

Anhiz "beaucoup" précède toujours le substantif auquel il se rapporte et qui est à l'indéfini. Son inessif *anhicetan* signifie "souvent".

Guti "peu" suit, au contraire, le substantif auquel il se rapporte: act. *gutic* (III, 7), iness. *gutitan* (XII, 39; XIV, 15).

Dechepare emploie concurremment *guci* et *oro* pour exprimer l'idée de "tout". Qu'il soit pronom ou adjectif, *guci* se décline au singulier ou au pluriel: *mundu gucia* (I, 274) "tout le monde", *lur gucia* (I, 320) "la terre tout entière" *peril gucietaric* (I, 22) "de tous périls", *guciac* (Préf., 29) "tous". *Oro*, par contre, ne se décline qu'à l'indéfini. Pronom, il équivaut à "tout" ou à "tous", comme il convient à un mot de nombre indéfini: *oroz gaynetic* (I, 214) "par-dessus tout", *oroc dugun* (Préf., 22) "pour que nous tous l'ayons". Quand il est adjectif, le substantif qu'il suit peut être au nominatif indéfini, suivant la règle générale, ou au même cas que lui, mais du pluriel, non de l'indéfini: *mundu oro* "le monde entier, tout le monde"; *guiçon oroc* (à l'actif, I, 1) "tout homme" avec un verbe à la 3^e pers. active du sg.; *berce nacione oroc* (à l'actif, Préf., 13) "toutes les autres nations", avec un verbe à la 3^e pers. active du pl.; *graciac oro* (I, 48) "toutes les grâces" et *beqhatuyez oroz* (I, 67) "de tous les péchés".

Bat bedera "chacun" n'est employé que comme pronom (p. ex. I, 2). Seul le second mot se décline: act. *bat bederac* (I, 108).

"Rien" se dit *deusere* (Préf., 14; V,2); *deus* n'est pas suivi de *ere* dans le composé *deuscay* (III, 40) "bon à rien" (*deus* plus *gay*).

"Personne" se dit *ehor*, qui s'emploie tantôt seul, tantôt suivi de *ere*, sans aucune différence de sens (p. ex. I, 218, 229, 237). Il se décline comme *nor*.

Eceyn (Préf., 13; I, 5; XV, 8) *eceynere* (VI, 18; XIV, 35), *ezeynere* (I, 288), *ecyn* (II, 126; IV, 33), qui signifient "aucun", précèdent un substantif à l'indéfini; seul ce dernier se décline.

Batere "aucun" est employé, toujours au nominatif, dans 5 passages: Préf., 8, tout seul ("pas un"), avec une forme verbale négative; ailleurs, précédé ou suivi d'un mot au partitif: avec une forme verbale négative (II, 8, et, sous la forme *vatre*, XIII, 68), avec la particule interrogative *othe* (II, 11), dans une phrase sans verbe (VI, 28).

Berce “autre” employé comme adjectif se place avant le substantif auquel il se rapporte et reste invariable. Il peut s’employer comme pronom, et se décline alors aux trois nombres. Le complément de *berce* est à l’instrumental: *harçaz berce guciac* (II, 28) “tous autres que lui”.

Dechepare emploie *ber* “même” tantôt comme pronom, tantôt comme adjectif. *Ber* employé comme pronom signifie “lui-même”: nom. sg. *vera* (I, 317), act. sg. *verac* (I, 390), nom pl. *berac* (XIII, 51), instr. pl. *berez* (I, 299). Son génitif indéfini *bere* sert de possessif réfléchi de 3^e personne; il veut dire “de soi-même”, qu’il s’agisse d’une personne ou de plusieurs, ce qui est le propre du nombre indéfini. De *bere* est tiré le destinatif *beretaco* (IV, 7) “pour soi”. Les adverbes *bertan* et *bertaric*, qui signifient “aussitôt”, sont l’inessif et l’ablatif indéfinis de *ber*.

Chez Dechepare, *ber* employé avec un substantif, un pronom ou un adverbe, est toujours placé après et se décline au singulier et au pluriel. Dans un seul passage, où *ber* est placé après un pronom personnel, les deux mots sont pourvus d’un suffixe casuel: *çuçaz veraz* (XII, 27) “par vous-même”. Partout ailleurs, *ber* suit la règle générale des adjectifs épithètes et se décline seul: *Ihesu Christo vera* (II, 110), *Ieynco veraz* (II, 113), *oren verian* (I, 361). En V, 20, *han berian* “là même” *ber* à l’inessif singulier suit l’adverbe *han*, qui est l’ancien inessif du démonstratif de 3^e personne. *Egun verian* (I, 55) peut signifier “le jour même” ou “aujourd’hui même”.

Nulle part chez Dechepare *ber* ne sert à exprimer l’identité (lat. *idem*). Dans aucun passage de son oeuvre cette notion n’est exprimée.

24. *Noms de nombre*. —Ceux qu’emploie Dechepare sont: *bat*, employé aussi comme article indéfini, et qui peut se décliner aux trois nombres; *bi*, qui n’est employé sous cette forme que devant un substantif, nom. pl. *viac*, dat. pl. *bier*, gén. pl. *bion* (voir n° 16), gén. indéf. *bigaren* (IV, 4); *hirur*; *hamar*; *mila*. Les ordinaux qu’il utilise sont *leben*, *bigarren*, *heren*; “dernier” se dit *azquen*; tous précèdent le substantif auquel ils se rapportent.

25. *Adverbes* —Le suffixe adverbial *-qui* est d’emploi courant chez Dechepare. Il devient *-gui* après *n*, dans *hongui* “bien”. Dechepare n’emploie d’ailleurs ce mot que dans des expressions comme *hongui egin* “faire le bien”, ou franchement comme substantif (II, 68). L’adverbe qui correspond vraiment à *hon* est chez lui *onsa*, *vnsa*.

Adverbes tirés des thèmes de démonstratifs: *heben* et *eben*, *honat* et *hunat*, *hebetic* (X, 57), *hola*; *hor*, *horrat*, *horla*, mais *horlaco* et *horrelaco*; *han* (d’où *hantic*), *hara* et *harat*, *hala*. Du thème d’interrogatif *no-* sont tirés *non* (d’où *nontic*), *norat*, *nola*.

“ne... que”: *ez plus vayeci*, *vayecila* ou *beci*.

26. *Expression de la comparaison.* — Sur le comparatif de supériorité des adjectifs et des adverbes et sur leur superlatif relatif, rien à signaler: *handiago*, *handiena*; *gayzquiago*, *gayzquienic* (I, 283), *hurranena* (I, 48). *Nahi* accompagné du verbe “avoir” peut se mettre au comparatif (X, 49) et au superlatif (IV; 18); *behar handi*, avec le verbe “être”, est au superlatif en II, 29.

Hon a pour comparatif *hobe*, pour superlatif *hoben* (<II, 13). *Anhiz* a le plus souvent pour comparatif *oboro*, qui, contrairement à lui, se place après le substantif auquel il se rapporte (Préf., 28). Son inessif *oborotan* (IV, 8) sert de comparatif à *anhicetan* “souvent”; *obororic* avec *ez* veut dire (II, 105) “ne... plus” (dans le temps). Mais Dechepare emploie une fois *guebiago* (III, 36), pour rimer avec des finales en *-go* ou *-co*.

Le comparatif de supériorité est normalement précédé de son complément suivi lui-même de *bano* (ainsi en III, 35). En I, 165, *bano* sert à lui seul à exprimer le comparatif de supériorité: *salua bano damnaceco perileco* “péril de la damnation plutôt que du salut”. En IX, 38 et X, 49-50, Dechepare emploie une construction analogue à celle du français et de l'espagnol; c'est alors *eci* qui correspond à frc. *que*.

La similitude, exprimée en français par *comme*, l'est chez Dechepare au moyen de *vay*, *veçala* ou *nola*, placés après le mot sur lequel ils portent: XII, 45; I, 31; I, 100; en I, 116, *nola* est placé avant, selon l'usage des langues romanes.

“tant de”: *hanbat* plus substantif à l'indéfini (I, 170); s'il y a un corrélatif, *veçanbat*, suivi du substantif et construit comme *veçala* (I, 11).

“aussi, tant, si” avec un adjectif ou un adverbe: *hayn* devant l'adjectif ou l'adverbe (I, 261; V, 1); *horrey*n (VIII, 16) “autant que vous l'êtes” Le corrélatif, s'il y en a un, est suivi de *veçala*, et le groupe ainsi formé précède celui que forment *hayn* et l'adjectif ou l'adverbe (Préf., 11), ou bien, à l'imitation des langues romanes, il est précédé de *nola*, et le groupe ainsi formé suit celui que forme *hayn* et l'adjectif (III, 55-56). On trouve aussi, sans corrélatif, *hanbattere* (IX, 31).

“tant, autant” avec un verbe: *hanbat* devant le verbe (IX, 28), s'il n'y a pas de corrélatif: s'il y en a un, *veçayn*, placé après celui-ci et devant le verbe (I, 46).

27. *Conjonctions de subordination* — Ce sont des formes casuelles des interrogatifs ou des démonstratifs, ou des adverbes tirés de leurs thèmes.

Nola: avec une forme verbale à préfixe *bait-*, “comme, de même que” (I, 411); avec une forme verbale à suffixe relatif, “comme, alors que” (I, 126), ou “que” (après un verbe signifiant “dire” ou “penser”: (I, 2). Dans deux passa-

ges (II, 95; X, 24), contrairement à la règle, et sous influence romane, le verbe introduit par *nola* signifiant "comme, attendu que" n'est pourvu ni du préfixe *bait-* ni du suffixe relatif.

Non, avec une forme verbale à préfixe *bait-* et suffixe *-que* équivaut à *afin que* (XII, 54).

Ceren: avec une forme verbale à préfixe *bait-*, "parce que" (Préf., 6); avec une forme verbale relative, "parce que" (I, 275) ou "pour que" (Préf., 10).

Hariqueta: avec une forme verbale relative à suffixe *-no*, "jusqu'à ce que" (I, 328): litt. "à partir de ce moment" (*haric*, partitif archaïque à valeur ablatif du démonstratif de 3^e pers.) "et" (*eta*) "pendant tout le temps que" (*-no*). Voir Lafon, *Système*, I, p. 465-466.

28. *Emploi de eta "et" comme instrument de subordination.* — Dechepare se sert parfois de *eta* pour exprimer un rapport de principe à conséquence entre deux propositions contenant chacune une forme verbale personnelle. Il en est ainsi sans nul doute en II, 135 et en XIII, 25, où les verbes des deux propositions expriment le premier un fait positif et l'autre une prière ou une exhortation, c'est-à-dire deux choses qui ne sont pas du même ordre; *eta* ne saurait y indiquer simplement la coordination. Il en est encore de même en XV, 1, bien que, dans l'édition originale, une virgule soit placée avant *eta*; ce vers est reproduit à la fin de la pièce, mais sans ponctuation. Le vers 31 de la pièce VII permet de saisir le passage de la coordination à la subordination; la première partie a beau être obscure, il est clair que *eta* signifie là "et par suite". Dans ces phrases, *eta* doit être rattaché dans la prononciation au membre de phrase qui le précède, comme lorsqu'il est employé après un participe passé ou un radical (voir *Système*, II, p. 25-27). Cet emploi de *eta* pour exprimer la subordination d'une forme verbale *personnelle* qui le précède à une autre qui vient après n'est signalé ni dans la *Morfologia* de M. Azkue ni dans la *Grammaire* de MM. Gavel et Lacombe ni dans celle de M. Lafitte. Mais M. Azkue, dans son Dictionnaire, signale que, en biscayen, lorsqu'on intervertit deux membres de phrases unis par *eta* à la fin de la phrase, il équivaut à une conjonction causale: *Jauna, ken niganik, bekatari, galdu bat naz-eta* (Añibarro) "Seigneur, éloignez-vous de moi, car je suis un pauvre pécheur". L'ordre naturel est, dit-il, le suivant: *Jauna, bekatari galdu bat naz-eta, ken niganik*. Cette construction existe aussi en guipuzcoan, comme le montre la phrase citée s.u. *mausar*, et même en basque-français, car le P. Lhande cite (s. u. *eta*, 3^o) "car, en effet, puisque" parmi les sens de *eta*; ce mot "est alors placé à la fin de la proposition explicative". Le P. Lhande ne donne aucune indication de dialecte; mais la forme *niz* qui figure dans la phrase citée est bas-navarraise. M. Azkue signale cette construction dans sa *Morfologia* (§ 702, p. 479) et indique qu'elle a aussi lieu avec *baina* "mais", qui prend alors de la valeur

de "bien que" (voir aussi son Dict., s.u. *baina*). Ce type de phrase est le dernier stade d'une évolution dont Dechepare conserve le point de départ et le stade intermédiaire. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, sa langue présente un aspect archaïque de la structure de la phrase.

B. Conjugaison

29. *Formes non personnelles du verbe.*—Signalons simplement que Dechepare emploie parfois un participe en *-i* là où l'on attendrait un radical à finale consonantique: *yrexî* (V, 2) et *onhexî* (V, 3), contre *onbestz* (I, 214) en fin de vers; *iayxi cedin* (III, 48), sans doute pour les besoins du vers.

Les formes en *-cer* seront étudiées au n° 49.

30. *Affixes personnels.*—Voir *Systèmes*, I, p. 378, 379, 381. Les seules précisions à apporter sont les suivantes:

Verbes de la 1^{ère} classe (ne se construisent pas avec un complément à l'actif):

1^{er} groupe de formes: 2^e sg., préfixe zéro ou *h-*, ce dernier seulement après un suffixe terminé par une voyelle (*bahiz*) et parfois à l'impératif (*habil*, mais *adi*). Le préfixe de 3^e pers. est *z-* au présent de l'indicatif du verbe "être", dans les formes à objet de référence.

2^e groupe de formes: 1^{er} sg., *nin-*, *nen-*, rarement *nan-*; 2^e sg., *in-*, *en-*; à la 3^e, deux exemples de *l-* au prétérit (XIII, 8; I, 127; voir *Système*, p. 388); 1^{er} pl., *guin-*; 2^e pl., *cin-*.

Verbes de la 2^e classe (se construisant avec un complément à l'actif):

On ne trouve chez Dechepare aucune forme féminine de tutoiement. D'autre part, les formes à patient de 2^e pers. sg. sont très rares.

1^{er} groupe de formes voir *Système*, p. 379. Les affixes personnels utilisés par Dechepare sont ceux du tableau II. Deux faits sont à signaler.

a) Les *Primitiae* ne contiennent que deux formes à patient de 2^e pers. sg., l'une à préfixe zéro, *eçan*, dans *beguireçan* (I, 22), pour *beguira eçan*, l'autre à préfixe *h-*, *huyen* (I, 131), dans le groupe *nola huyen guardatu* (contre *nola yçan redemitu*, I, 42); à *nu* devrait faire pendant *u*; il est possible que, pour donner plus de corps à cette forme, on ait ajouté un *h*, qui a passé dans la forme relative.

b) Dans certaines formes à patient de 3^e pers., le *d* initial est parfois tombé (voir n° 10 et 11). ainsi dans *videytuçu* (IX, 30), pour *vide dituçu*, *ygor içan* (I, 245), pour *ygor diçan*, et dans *vadituçu* et *asqui duçu*, qui, en IX, 33, doivent

être prononcés *vaytuçu* et *asquiwçu*. La forme *ditu* se réduit parfois à *tu* (I, 90 et 246), dont le *t* initial fait alors figure de patient de 3^e pers. pl., par opposition au *d-* de *du*.

2^e groupe de formes (*Système*, p. 381). Tableau III: les préfixes de 1^{re} et 2^e pers. attestés sont: *nin-*, *nen-*, *cin-*. Préfixe de patient *l-* à la 3^e pers. dans une forme de prétérit, *luyen* (III, 17): voir *Système*, p. 388 et 461. Tableau IV. Pas de formes à agent de 1^{re} ni de 2^e pers. pl. Le préfixe d'agent de 1^{re} pers. sg. est *n-*, celui de 2^e sg. est zéro dans *eçuqueyena* (I, 211), *albaytegui* (I, 37), *albayteça* (I, 209), *albaytiça* (VIII, 8) et *gaztiga yro* (XIII, 76), prononcé *gaztigay-ro*, mais *h-* après un préfixe terminé par une voyelle dans *albaheça* (XIII, 74).

Impératif: formes telles que *naçaçu*, *eçoc*, *beça*, *guiçaçu*, *içac*, qui ne donnent lieu à aucune remarque.

31. *Formes à objet de référence.*—Il a été question plus haut des formes à objet de référence du verbe “avoir” (n° 2, 4°). Celle du verbe auxiliaire *za-* “faire” présentent un *i* avant la voyelle qui précède la racine: *diaçan* (I, 40), *yaçadaçu* (I, 59). Du verbe *eduqui*, on a *liadutanic* (II, 20) contre *dadutac* (XII, 37).

32. *Formes allocutives.*—Dechepare emploie des formes allocutives masculines et respectueuses, mais pas de formes allocutives féminines; dans ses poèmes, les femmes ne sont jamais tutoyées.

Dans les formes allocutives respectueuses du verbe “avoir”, qui sont caractérisées par la voyelle *i* (cf. *dic*, *die*), le pronom suffixe *-çu* est devenu *-çi*, d'où des formes comme *dicit*, *nicin*, *niqueci*; dans *diguici* (X, 14) “nous (vous) l'avons”, le timbre *i* a été étendu à l'indice d'agent. Bonaparte donne dans son XIV^e tableau supplémentaire *zit*, *nizin*, *nikezi*, *ziu* (de *jdizigu*). Ce passage de *-çu* allocutif à *-çi* n'a lieu qu'en bas-navarrais oriental (Bonaparte, p. IX). Au lieu de *diguici*, Dechepare emploie *diguçu* en X, 16, où il faut pour la rime une finale en *u*: cette forme existe par ailleurs en roncalais; cf. bardosien et arberouan *badiuzu* (Bonaparte, p. XIV, n. 1).

Dans beaucoup de formes allocutives, un *i* figure entre le préfixe personnel et la voyelle qui précède la racine: *ciaydaçu*, *diagoçu*, *nyatorqueçu*, *diohaçu*, *diacusaçut*, *eziaducat*, *bacyaquiât*.

33. *Formes interrogatives.*—Elles sont obtenues au moyen du suffixe *-a:* *duta*, *daya*, *ciraya*, *nuçuya*. Dechepare se sert une fois (II, 11), pour marquer l'interrogation, de la particule *othe*.

34. *Verbes “être” et “avoir”:* voir *Système*, I, p. 82-83, et 93-95.

35. Les verbes *di-* “devenir”, *za-* “faire”, *iro-* “pouvoir faire” ne sont employés par Dechepare que comme auxiliaires.

36. *Verbes forts employés par Dechepare*: voir *Système*, I, où ils sont étudiés en détail. Ce sont: 1^{re} classe: *ebili*, *egon*, *ethorri* et *iauguin*, *ecin* “être couché”, *iariatu*, *iarraiqui*, *ioan*; 2^e classe: *edequi*, *eduqui*, *eguïn* (avec les formes supplétives en *-idi-*; p. 100-105), *eqharri*, *eman* (avec les racines supplétives: *rau-*, *-i*, *-*ngu-*), *ençun*, *erabili*, *eracuxi*, *eraman*, *eraçan*, *erausi*, *eritzi*, *erran* (avec la racine *-io-*), *eçagutu*, *iaquin*, *icussi*, *vci* (*utzi*).

37. *Causatifs*.—Dechepare emploie quelques causatifs formés au moyen du vieux préfixe *ra-*; *erabili*, *eracuxi*, *eraman*, *eraçan*. Les formes de type *deraucat*, supplétives de *eman*, sont sans doute des formes causatives tirées de la racine *du-*. Il se sert une fois (Préf., 21) d’un causatif formé au moyen de *eraci*.

38. *Conjugaison périphrastique*;—Elle se fait au moyen d’auxiliaires qui expriment les uns un procès n’aboutissant pas à un terme, les autres un procès aboutissant à un terme: *içan* “être”, *du-* “avoir”; *di-* “devenir”, *za-* “faire”, *-iro-* “pouvoir faire”. La valeur d’aspect indéterminé ou déterminé de ces auxiliaires est encore sensible chez Dechepare dans les formes composées où ils entrent.

Les types de formes périphrastiques employés par Dechepare sont étudiés dans le tome II de *Système du Verbe basque*, ch. III. Les voici, illustrés de quelques exemples:

1er groupe de formes

1° Présent nu: a) avec auxiliaire à valeur indéterminée: *guelditzen da* “il reste”; *maradicacen dut*. “Je le maudis”; souvent sans auxiliaire; b) auxiliaire à valeur déterminée: *veha enaquidiçu* (XII, 16) “je ne vous écouterai pas”; *eztaquidic valia* (I, 46) “il ne peut pas t’aider”; *erra diro* “il peut le brûler”; formes d’impératif: *hel çaquiçat* “venez à moi”; *har naçaçu* “prenez-moi”.

2° Impératif: b) *segui bedi* “qu’il suive!”, *pensa eçac* “pense!”, *cinex beça* “qu’il le croie!”; souvent sans auxiliaire.

3° Forme relative du présent: a) *escapacen çayenic* (III, 41) “qui leur échappe”; *qhencen eztuyenic* (I, 106) “qui ne l’ôte pas”; b) *erachequi dadina* (IV, 40) “celui qui vient à prendre feu”, *nor daquidan valia* (I, 438) “qui me viendra en aide”, *çaquiztan valia* (I, 52) “pour que vous me veniez en aide”, *minça guiten* (IX, 48) “parlons”, *har daçanac* (IV, 7) “celui qui vient (ou viendra) à la prendre”, *beguireçan* (I, 22) “qu’il te garde” (subj.), *cerbiça daçagun* (II, 27) “servons-la”.

4° Présent à suffixe *-la*: a) *eciçala burlacen* (VIII, 20) “que tu ne plaisantes pas”, *galcen dela* (XII, 13) “tandis qu’on se perd”; b) *benedica dadila* (XIV, 3) “qu’il soit béni!”; *veguira diçagula* (I, 225) “observons-les”.

5° 1er suppositif: a) pas d'exemple; b) *hil banadi* (XII, 12) "si je viens à mourir", *io badeça ere* (III, 59) "même s'il vient à la frapper, quoiqu'il la frappe".

6° Présent à préfixe *bait-*: a) pas d'exemple; b) *nola ere hil vaytadi* (I, 183) "de quelque manière qu'il vienne à mourir"; *certain iuya vaytaçac* (XIII, 88) "en tant que tu viens la jurer".

7° Présent à suffixe *-que* ou *-te*: a) *condemnacén duquéc* (XIII, 89) "tu le condamnes" (présent intemporel); b) *sor dayte* (IV, 10) "il pourra survenir", *ecin medra nayte* (XII, 55) "je ne puis m'amender"; *har guiçaque* (II, 85) "elle pourra nous prendre".

8° Parfait: *da lobitu* "elle a été souillée"; *conplitu du* "il l'a accompli".

9° Futur périphrastique de type ordinaire: *iganen da* "il montera"; *icassiren dute* "ils l'apprendront"; souvent sans auxiliaire.

10° Parfait à suffixe *-te*: *iragan date* (II, 17) "il sera passé", *sortu date* (V, 25) "il est né" (quelqu'il soit); pas d'exemple avec l'auxiliaire *du-*.

11° Futur double: *gaiz erranen dirate* (III, 9) "elles seront l'objet de méchants propos" (à n'importe quel moment), *date yrequiren* (I, 361) "elle s'ouvrira" (fait qui s'accomplira intégralement et d'un seul coup); pas d'exemple avec l'auxiliaire *du-*.

2^e groupe de formes

12° Prétérit: a) *desiracén nuyena* (IX, 2) "ce que je désirais"; b) *ioan nendin* (XIII, 10) "j'allai", *har cinçadan* (VI, 29) "je vous pris".

13° Eventuel sans suffixe *-que* ou *-te*: seulement b): *vrricari nanguidiçun* (IX, 32), litt. "je deviendrais pour vous un objet de pitié"; *gaztiga yro* (XIII, 76), "tu le châtierais", *sendo ezliro* (IX, 36) "il ne saurait le guérir".

14° Eventuel à suffixe *-que* ou *-te*: a) pas d'exemple; b) *eror naynde* (V, 20) "je tomberais", *ecin salua liçaque* (II, 95) "il ne pourrait pas les sauver".

15° Forme relative de l'éventuel sans suffixe *-que* ou *te*: a) pas d'exemple; b) *yxil ladin* (III, 13) "qu'il se tût", *hunqui liaçadan* (IV, 30) "qu'il me la touchât".

16° 2^e suppositif: a) *bacina orbicén* (VI, 14) "si vous vous souveniez"; pas d'exemple avec *du-*; b) *hel baledi* (III, 45) "si elle venait", *vci valiçate* (III, 2) "s'ils les laissaient".

17° Potentiel du 2^e suppositif: a) pas d'exemple; b) *parti albanenguidio* (VI, 1) "si je pouvais me séparer d'elle", *yzul albaneça* (IV, 21) "si je pouvais le faire revenir".

18° Prescriptif: jamais avec les auxiliaires “être” et “avoir”; *minça albaycinde* (VIII, 24) “parlez”, *vci albaynençac* (VIII, 15) “laisse-moi”.

19° Prétérit à suffixe *-te*: a) pas d'exemple; b) *ecin scriba çayteyeyen* (XIV, 9) “qu'il ne pouvait pas s'écrire” (ex. unique).

20° Prétérit du parfait: *enganatu cirela* (XIV, 11) “qu'ils s'étaient trompés”, *sortu cen* (V, 9) “elle naquit”, *enuyen dastatu* (XIII, 56) “je ne l'avais pas goûté”, *condemnatu çuten* (XIII, 24) “ils le condamnèrent”.

21° Prétérit à suffixe *-que* ou *-te* du parfait: *cinhexi çaten* (XIII, 12) “on l'aurait cru”, *ondatu çuqueyeyen* (II, 137) “il l'aurait anéanti”.

22° 2^e suppositif du parfait: *ençun vaninz* (XIII, 13) “si j'avais été entendu”, *iaquin vahu* (XIII, 2) “si tu avais su”.

23° Prétérit du futur périphrastique ordinaire: *galduren cenetaric* (II, 122) “d'entre ceux qui étaient pour se perdre”, *ginen cen* (XIII, 2) “(comment la chose) se passerait”.

24° 2^e suppositif du futur périphrastique: *hilen baguina* (X, 19) “si nous devons mourir”.

39. *Expression de la possibilité et de l'impossibilité.*—*Ecín*, contraire de *ahal*, se présente parfois sans *n* final; ainsi en I, 138. *Ahal* et *ecin* se construisent avec auxiliaire à valeur déterminée. L'auxiliaire, d'ailleurs, manque souvent. Toutefois, en XIII, 2, *ahal* est employé avec l'auxiliaire “être” dans une forme de prétérit à suffixe *te-* du parfait, *egon ahal inçanden* “tu aurais pu rester”.

40. *Expression de la nécessité ou de l'obligation:* *behar*.

41. *Expression de la volonté:* *nahi*.

42. *Expression de l'habitude:* *ohi*. Voir *Système*, II, p. 136.

43. *Expression de la probabilité:* *bide* (V, 13; X, 31). Voir *Système*, II, p. 136 et 138-139.

44. *Expression de l'aspect duratif au moyen de ari:* III, 3. Voir *Système*, II, p. 143-146.

45. *Emploi de egon, ebili, erabili, comme succédanés des auxiliaires:* I, 238; VII, 16; X, 28. Voir *Système*, II, p. 146-147.

46. *Emploi de ioan, eraman, iarri, ezarri, pour exprimer certaines nuances d'aspect:* X, 43; II, 74; I, 316; II, 131. Voir *Système*, II, p. 148-153.

III. SYNTAXE

47. *Groupes nominaux.*

Substantifs juxtaposés dont le dernier seul se décline: *barazcari afaria* (I, 79) "le dîner et le souper"; *eguin, erran, pensatuyac* (I, 142) "actions, paroles, pensées"; *huyn escuyac* (I, 115) "pieds et mains". Avec *eta*: *vihoz eta arima* (XII, 34) "le coeur et l'âme"; *ceru eta lurrian* (I, 250) "sur le ciel et la terre". Dans *emazte alabac* (I, 223) "la femme et la fille", le deuxième substantif est pourvu du suffixe de nominatif pluriel; c'est seulement leur ensemble qui constitue une pluralité (cf. frç. *tes père et mère*).

Suffixes de dérivation qui valent pour tout un groupe: *andi eta vortizqui* (I, 244) "de sa grande et rude voix" (ce qui rappelle l'usage espagnol selon lequel si plusieurs adverbess de manière doivent se suivre, le dernier seul est pourvu du suffixe *-mente*); par contre, *arhizqui eta desonesqui* en III, 4, où *arhizqui eta* doit compter pour 4 syllabes (*quyeta*) et où, par suite, *arbi* aurait mieux convenu aux besoins du vers. Dans *buluz eta veztcia* (I, 78) "le déshabillage et l'habillage", le suffixe d'abstrait verbal pourvu de la désinence de nominatif singulier vaut pour les deux racines *buluz-* et *vezti-*; de même dans *salua bano damnaceco* (I, 165).

48. *Ordre des mots dans le groupe substantif et adjectif épithète.* *Gaixo* est placé avant le substantif en I, 60 et 251, mais après en II, 64. L'usage selon lequel (Lafitte, *Grammaire basque*, §267, p. 119) "l'adjectif *gaizo* "pauvre" (diminutif *gaicho*), employé dans un sens de commisération", se place indifféremment avant ou après le substantif, existait donc déjà au temps de Dechepare. Il en est de même chez lui de *triste* (I, 276, contre I, 120).

Vndar "dernier, final", est placé avant le substantif en I, 363. On dit de même, aujourd'hui *undar aldi bat* "une dernière fois". C'est un dérivé de *ondo* "fond", au moyen du suffixe *ar/-tar*. M. Azkue signale (*Morfologia*, § 185, 1°, p. 132) que les adjectifs en *-ar/-tar* indiquant l'origine géographique ou ethnique se placent après les noms propres de personnes, mais avant les noms communs. Liçarrague écrit (*Act.*, 5, 35) *Israeltar guïçonac*.

Le nom de nombre *bi* est placé après le substantif en III, 57: le vers s'accommoderait aussi bien de *bi bessoac*. il en est ainsi parfois chez Liçarrague: p. ex. *spos biac* (B. 5r 37) "les deux époux". On a par contre *bi bideren* (I, 164) et *bi lecutan* (I, 242). Sans doute pouvait-on à date ancienne placer les numéraux cardinaux indifféremment après ou avant les substantifs. En biscayen et en guipuzcoan modernes, on peut dire *izar bi ou bi izar* (Bonaparte, *Remarques...* Vinson, 1877, p. 24).

49. *Emploi des formes non personnelles du verbe.* — Dechepare emploie deux fois, avec le verbe “être” la forme en *-cer* de l’abstrait verbal, qui indique qu’un procès a été sur le point d’avoir lieu; Voir Azkue, *Morf.*, § 354, p. 228; Dict., s.u. ar, 2°; *-er*; *-tear*; *-ter*; Lafitte, § 466, p. 218 (mais il est peu probable que *-er* soit une forme réduite de la finale d’allatif *-era*, étant donné la variante *-ear*).

Sur les divers emplois du participe passé et du radical, voir *Système*, II, p. 20-28, où plusieurs passages de Dechepare sont cités. Sur l’emploi de *eta* après le participe passé, voir aussi Ernest Lewy, *R.I.E.V.*, t. XXV, p. 228-230.

Notre poète use largement des formes sans auxiliaire, lorsque le sujet, ou le patient et l’agent, et, s’il y a lieu, l’objet de référence sont exprimés par un substantif ou un pronom ou faciles à suppléer. La valeur temporelle et modale des formes sans auxiliaire résulte en grande partie de leur structure même: ainsi, un abstrait verbal à l’inessif ne peut servir à l’expression du commandement ou de la possibilité. Elle est parfois précisée par le contexte.

Citons quelques exemples: I, 137 *estendicen (da)*, sujet exprimé; I, 284, *ez (da) içanen*, sujet exprimé; I, 273, *aguerico (da)*, sujet exprimé; I, 138, *eci esca-pa (dayte)*, sujet exprimé; XIII, 32, *valia (bedi)*, sujet et objet de référence exprimés; I, 133, *eguinen (duc)*, patient et agent exprimés; I, 195, *confirma (eçaçu)*, patient et agent exprimés; I, 8, *ez (du) emanen*, patient exprimé, agent non exprimé, mais figurant au nominatif dans le vers précédent; I, 22, *othoy (eçac)*, patient indéterminé, agent de 2^e pers. non exprimé, représenté dans *gomendadi* au vers précédent.

Selon M. Ernest Lewy (*art. cit.*, p. 230-231), l’emploi d’une forme non personnelle sans auxiliaire est de règle chez Dechepare après une forme personnelle, soit simple, soit composée, lorsque les propositions où elles figurent sont unies par la conjonction *eta*. Voici quelques-uns des exemples qu’il cite: *adoreçac... eta galde* (I, 39), où *eçac* n’est pas répété; *yçanen da... eta... inyaturen* (I, 301) où *da* n’est pas répété. En I, 423-424, *çu çaquiçat valia... eta... çuc governa ene vici guçia*, l’auxiliaire attendu après *governa* serait *eçaçu*, forme tout à fait différente de *çaquiçat*; mais le patient et l’agent sont exprimés dans le second membre de phrase, qui est de ce fait parfaitement clair. Il en est de même en I, 170, où, après la forme simple *deramagu*, vient *eta guhaurc... galcen gure buruya*; *galcen* équivaut ici à *galcen dugu*. En I, 446, après *nic... dacusadan*, forme relative qui exprime un vœu, vient *eta... lauda haren magestatia*; *lauda*, qui est suivi de son patient, a pour agent *nic*; l’auxiliaire, s’il était exprimé, serait *daçadan*.

Il convient d’ajouter qu’on observe le même fait dans une proposition unie à la précédente par *ez etare* “ni”, par *bay* “et aussi; mais seulement” ou par *bana* “mais”: *eguïn eztaçala... ez etare falta...* (I, 211-212), patient et agent

exprimés, *dudan... bay... errecibi...* (I, 67-68), patient exprimé, agent non exprimé, *ecin medra nayte, bay gal neure arima* (XII, 55), patient exprimé, agent non exprimé; les auxiliaires seraient respectivement *ezaçala, daçadan, dirot*. Exemple après *bana* en II, 53.

M. Ernst Lewy a eu raison d'attirer l'attention sur ce fait important, que l'on observe aussi, comme il l'indique à la page 239, ailleurs que chez Dechepare. Mais on ne peut souscrire à son affirmation que "cette règle semble ne souffrir chez Dechepare aucune exception" (p. 231). Il y est dérogé en plusieurs passages, notamment en I, 205-206 (*emac... eta... duyan*), en IX, 39 (*çauri nuçu eta gathibatu nuçu*: il faut ici une finale en *-çu*) et en XIII, 27 (*paciencia dugun eta Ieyncoac guizan ayuta* Dechepare aurait pu écrire *Ieyncoac gu ayuta ou Iangoycoac ayuta*); cf. aussi II, 135; IX, 12; XIII, 25 et 71.

Les passages qu'il cite et ceux que nous y avons ajoutés témoignent d'une forte tendance à employer une forme verbale non personnelle, sans auxiliaire, dans une proposition unie à la précédente par *eta, ez etare ou bay*; mais on n'en peut dégager de règle ferme.

50. *Emploi des formes personnelles à objet de référence.* — Pour indiquer que le procès exprimé par une forme verbale personnelle est destiné ou rapporté à quelqu'un ou à quelque chose, Dechepare emploie:

1° assez souvent une forme verbale contenant un indice d'objet de référence et qui n'est accompagnée d'aucun substantif ou pronom au datif: *ginen nyçayçu* (X, 61) "je viendrai à vous"; *deyen* (I, 32) "qu'il le leur donne";

2° assez souvent une forme verbale à indice d'objet de référence accompagnée d'un pronom au datif: *nyri uztaçu* (X, 45) "laissez-moi", *ehori eztemayo* (I, 148) "il ne donne à personne"; *hiri hel eztaquia* (XIII, 78) "pour qu'il ne t'arrive pas";

3° une forme verbale à indice d'objet de référence de 3^e pers. accompagnée d'un substantif au datif: *heuscarari eman dio* (XIV, 4) "il l'a donné à l'heuscara"; construction très rare, sauf avec les formes verbales simples de certaines racines qui contiennent toujours un indice d'objet de référence, comme *darrayca* (III, 44), *darrayola* (XII, 47) et *deraucate* (III, 34);

4° souvent une forme verbale sans indice d'objet de référence accompagnée d'un substantif au datif: *gomendadi Ieyncoary* (I, 21) "recommande-toi à Dieu". Il est remarquable que, dans la même pièce (XIII) où on lit au vers 34 *deraucate emaztiari hoguena* "on donne tort à la femme", on lise d'autre part au vers 46 *andriari emayten du hoguenic* "il donne tort à la femme";

5° beaucoup plus rarement une forme verbale sans indice d'objet de référence accompagnée d'un pronom personnel au datif: *çuri eman dici* (I, 413) "il

vous l'a donné", *çuri gomendacen nuçu* (I, 421) "je me recommande à vous", *hari gomendadi* (II, 71) "recommande-toi à elle", *çuri eman eztuçu* (XII, 14) "il ne vous est pas permis". Dechepare aurait pu former les vers en écrivant *Ieyncoac eman derauçu, ni gomendacen niçayçu, onsa hari gomendaquio* (avec -quio comptant pour une syllabe), *çuri eman eçayçu*.

L'emploi des formes verbales à indice d'objet de référence lorsqu'il y a dans la proposition un substantif ou un pronom au datif comme complément "est le véritable usage conforme à l'esprit général de la conjugaison basque, ainsi qu'à la pratique réelle de l'ensemble du pays", mais "il a cessé d'être une règle absolue dans les dialectes du nord-est (pays basque français), où il est devenu facultatif" (Gavel et Lacombe, *Grammaire*, t. II, § 6, p. 9). La règle était déjà violée à l'époque de Dechepare, au moins dans son parler. Notre poète, qui se montre sur tant de points fidèle aux vieux usages, a abandonné celui-là. Aussi le texte de ses *Primitiae* est-il beaucoup moins riche en formes à indice de référence que, par exemple, celui des oeuvres de Liçarrague, où la règle est strictement observée. On ne peut que le regretter, tant au point de vue de l'élégance de la forme qu'à celui de l'information linguistique.

51. *Emploi des formes allocutives*. — Indiquons d'abord dans quels cas Dechepare emploie *hi* et dans quels cas il emploie *çu*. Il se tutoie lui-même, notamment dans sa *Chanson*. Il emploie le tutoiement dans ses préceptes de pitié et de morale. Il tutoie la langue basque; il traite *heuscara* comme un nom masculin (XV, 2). Il tutoie Dieu une seule fois, dans l'avant-dernière strophe de la dernière des poésies amoureuses (XII, 49). Les amoureux se disent généralement *çu*; les formes verbales n'indiquent donc alors jamais le sexe de l'interlocuteur. Toutefois, dans *la demande du baiser* (VIII), la femme, qui le prend tout de suite de haut, tutoie son partenaire d'un bout à l'autre de la pièce. En outre, dans le mépris de la cruelle (XII), la dame, après avoir répondu poliment à son amoureux, finit, excédée, par le tutoyer pour lui dire qu'elle ne veut pas être à lui.

Chez Dechepare, on dit toujours *çu* non seulement à la Vierge, mais à toutes les femmes. Le poète n'emploie aucune forme de tutoiement féminin. Il dit *çu* à Dieu, sauf dans le passage indiqué plus haut, ainsi qu'à son ami Bernard Lehet, qui est, en dehors de lui-même, le seul homme à qui il s'adresse nommément.

Chez Dechepare, suivant l'usage général en basque, partout où l'on s'adresse à quelqu'un que l'on tutoie, l'emploi des formes allocutives familières est de règle: p. ex. I, 43, 47, 282; II, 72 et 73; VIII; XII, 38 et 40; XIII, 64 à 91; 97.

Par contre, on observe beaucoup de flottement dans l'emploi des formes allocutives respectueuses (voir *Schuchardt, Baskische Studien*, p. 27-28 et 77).

S'adressant à la Vierge, il écrit *çutan dago* (I, 50) "en vous réside (tout l'espoir des pêcheurs)" mais, au vers suivant, *ni çugana nyatorqueçu* "c'est à vous que je viendrai". L'amoureux dit à sa dame *çutan diagoçu ene vicia* (X, 48) "en vous réside ma vie", mais, au vers 40, *nator çugana* "je viens à vous". Dès la deuxième strophe du recueil, où le poète ne s'adresse apparemment à personne, une forme allocutive respectueuse, *duçu*, suit une forme indifférente, *ezta*; de même, dans la quatrième, *eztacussat* est suivi de *vilcen dici*. On a l'impression que le poète utilise les unes ou les autres suivant les besoins du vers; car le plus souvent elles n'ont pas le même nombre de syllabes: *da*, *duçu*, *du*, *dici*; *dacus-sat*, *diacusaçut* (I, 400).

Les formes allocutives respectueuses n'existent qu'en bas-navarrais oriental (y compris le salazarais) et en souletin (y compris le roncalais). Elles résultent d'un développement restreint à une aire assez étroite, et sans doute assez récent. Selon Bonaparte (*Verbe basque*, XIV^e tableau, n. 2), quelques localités appartenant à la variété arberouane du bas-navarrais oriental ne les possèdent pas. Leur usage, sans doute, n'était pas encore fixé, à l'époque de Dechepare, dans son parler; de là viennent, probablement, les libertés qu'il prend avec leur emploi.

52. *Emploi des formes verbales à suffixe relatif.* —L'ancienne valeur de ces formes, celle d'un déterminant, apparaît encore clairement dans plusieurs passages, notamment I, 264-266 et II, 109 (expliqués dans *Système*, I, p. 460-461); I, 430 et XIII, 84-85 (expliqués dans le tome II, p. 46-47). Les formes simples à suffixe relatif peuvent, conformément à l'usage ancien, avoir valeur d'indicatif (*dohatenic*, II, 83), de subjonctif (*dohen*, I, 319) ou d'impératif (*goacen*, I, 369). Les formes relatives à auxiliaire d'aspect indéterminé n'expriment jamais un but ni un commandement, tandis que les formes à auxiliaire d'aspect déterminé peuvent avoir valeur d'indicatif, de subjonctif ou d'impératif (voir n° 38). Les formes relatives exprimant le but sont parfois précédées de *ceren*. Une forme relative suivie de *arren*, *artean*, *guero*, *beçala* sert à exprimer les idées rendues en français par *bien que*, *pendant que*, *puisque*, *de même que*. Sur *hariqueta* précédant une forme relative pourvue du suffixe *-no*, voir n° 27. Toutes les formes relatives simples peuvent se décliner. Il en est de même des formes relatives à auxiliaire, exception faite des formes d'éventuel sans suffixe *-que* et *-te* pourvues du suffixe relatif: on ne trouve chez Dechepare aucune forme à auxiliaire qui fasse pendant à la forme simple d'éventuel *liadutanic* (II, 20), tandis que Liçarrague en offre plusieurs exemples (*Système*, II, p. 87).

53. *Emploi des formes verbales à suffixe -la.* —Voir *Système*, I, p. 467-473; II, p. 50-52 et 89. La valeur primitive de ces formes, celle d'un complément de manière, est encore sensible en VIII, 3, passage expliqué à la page 471 du tome I. Le présent simple à suffixe *-la* sert aussi bien à signifier "qu'il est" (I, 86), "étant" (II, 44) ou "qu'il soit!" (I, 357); cf. *daguiela* (III, 58; I, 375). L'unique forme d'éventuel à suffixe *-la* employée par Dechepare est une forme simple,

larradala (XII, 3) “qu’elle me le dît”; elle exprime un but, le verbe principal étant un prétérit à valeur d’aoriste: “je lui fis une prière pour qu’elle me dît la vérité”. Le présent à auxiliaire déterminé pourvu du suffixe *-la* exprime un ordre ou un vœu (XIV, 3; I, 211). Toutes les formes à suffixe *-la*, simples ou périphrastiques, autres que les précédentes, servent à exprimer une circonstance du procès principal ou à compléter un verbe tel que “dire”, “penser”: p. ex. I, 241, 246, 247; XIV, 11. Dechepare n’emploie pas les suffixes *-laric* et *-lacoç*.

54. *Emploi des formes verbales à préfixe bait-*. Voir *Système*, I, p. 481-491; II, p. 55-57. Ce préfixe indique que la forme verbale qui en est pourvue est en relation avec une autre forme verbale. Parfois, il marque à lui seul le lien entre les deux membres de phrase. Parfois, un mot de liaison figure en tête du membre de phrase qui contient la forme à préfixe *bait-*.

a) la forme à préfixe *bait-* n’est précédée d’aucun mot de liaison. Elle a la valeur d’une forme relative en XV, 4; d’une forme à suffixe *-la* indiquant une circonstance en IX, 6. Le préfixe *bait-* exprime la cause en I, 435 et VIII, 10; la conséquence en VI, 8.

b) Elle est précédée d’un mot servant d’instrument de liaison: de *ceren* signifiant “parce que” (Préf., 6); de *non* signifiant “de sorte que” (XII, 54); de *eta* “et” (XII, 24); d’un interrogatif-indéfini fonctionnant alors comme relatif (I, 110; VI, 20; I, 415; XIII, 88); d’un pronom ou adverbe interrogatif suivi de *ere* qui ajoute une nuance d’indétermination (I, 343, et 183).

55. Valeur du suffixe *-que* ou *-te*. — On ne trouve chez Dechepare aucune forme où, comme dans le *dacazquet* de Liçarrague (*Épître aux Galates*, VI, 17) “je les porte”, ce suffixe indique que le procès n’aboutit pas à un terme défini (“porter”, par opposition à “apporter”). Mais il sert à exprimer d’autres nuances d’indétermination.

Présent simple: 1° futur (I, 111; IV, 14); 2° possibilité ferme, présente ou future (II, 111; X, 41). Pas d’exemple où cette forme ait la valeur d’un présent intemporel, exprimant une vérité intemporelle, un fait habituel ou une règle générale.

Présent périphrastique (*Système*, II, p. 57-64): a) auxiliaire indéterminé: vérité intemporelle (un seul ex.: XIII, 89); b) auxiliaire déterminé: possibilité ferme présente (X, 26) ou future (IV, 29).

Parfait (*Système*, II, p. 67-68): 1° parfait indéterminé (un seul ex.: V, 24); 2° futur antérieur (un seul ex.: II, 17).

Futur double (*Système*, II, p. 69-74): 1° procès se répétant dans le futur (un seul ex.: III, 3); 2° procès qui s’accomplira intégralement et d’un seul coup (un seul ex.: I, 361).

Eventuel, simple ou à auxiliaire déterminé (*Système*, II, p. 81-83); 1° éventualité (VI, 1; V, 19); 2° affirmation atténuée (XII, 56).

Prétérit: a) simple: éventualité passée (conditionnel passé du français) (XIII, 11); b) à auxiliaire déterminé: avec *ecin*, procès qui ne pouvait avoir lieu (un seul ex.: XIV, 9).

Prétérit du parfait: éventualité passée (conditionnel passé) (XIII, 21; I, 137).

56. *La phrase chez Dechepare*. — La Préface, en prose, se compose de quatre phrases, dont la première est une phrase sans verbe. Les autres sont des phrases verbales, contenant une proposition principale et une ou plusieurs subordonnées, dont les unes sont conformes au vieux type basque (usage des suffixes verbaux *-n* et *-la*, et aussi de *beçala* placé après le mot sur lequel il porte) et dont les autres se rapprochent du type roman (emploi de mots servant à introduire les subordonnées, *ceren* signifiant “parce que” ou “pour que”, *nola* signifiant “de même que”). La dernière qui s’étend sur 15 lignes, est cependant claire et fermement articulée.

On n’en trouve pas d’aussi longue dans les poèmes. Il en est de très brèves, qui se composent d’une seule proposition, sans verbe ou avec verbe, ou de propositions simplement juxtaposées ou coordonnées. *Discussion d’amoureux* (X), écrite en vers courts, de 11 syllabes, en offre notamment un très grand nombre d’exemples (cf. en particulier 66.) Dechepare aime à enfermer dans un vers l’expression d’une pensée. Chaque strophe a son unité, et il est rare qu’une strophe empiète sur une autre, comme en I, 351-356, ou qu’une phrase s’étende sur deux strophes (I, 433-440). La phrase, en général, devient plus ample lorsque la pensée s’élargit et que le ton s’élève.

Si la suite de ces vers qui presque jamais n’enjambent les uns sur les autres produit au premier abord une impression de monotonie, on s’aperçoit vite qu’un art déjà sûr préside à leur composition et à leur mise en place. Le poète utilise avec adresse les procédés variés, anciens ou plus récents, que la langue lui offrait. Comme nous l’avons montré ailleurs, les *Primitiae* offrent au regard du linguiste un stade remarquable de l’évolution de la phrase basque: un nouveau type de structure y apparaît, qui tend à se rapprocher du type européen; mais dans beaucoup de passages, on voit encore saillir les lignes d’une structure archaïque, très originale, profondément différente de celle des phrases à subordonnée, dont la plupart des langues de l’Europe ont, parallèlement les unes aux autres, développé l’emploi chez elles et propagé autour d’elles l’emploi. Voir *Système*, I, p. 459-466; 469; 471-473; 475-476; 480-481; 490-491; 493-494: II, p. 46-47; 52; 86-88.

Dechepare a mis au service d’une inspiration forte, passionnée, âpre même parfois, une connaissance approfondie des ressources de sa langue et un

sens très sûr des effets que l'on en pouvait tirer. Il exprime avec force ce qu'il sent ou pense avec force. Son art est sobre et puissant. Le premier nom de la littérature basque est un grand nom.

IV. VOCABULAIRE

57. Il ne saurait être question d'étudier ici en détail le vocabulaire de Dechepare. On sait que notre poète, comme un peu plus tard Liçarrague, emploie un nombre considérable de mots d'origine latine, romane ou espagnole.

On ne trouve chez lui aucun mot proprement basque qui ne soit attesté par ailleurs.

Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure Dechepare a utilisé le vocabulaire propre à son dialecte. Nous ne connaissons malheureusement le *cizain* de son époque que par lui. Cependant, Liçarrague a eu l'heureuse idée de donner une liste de "quelques mots qui ne sont pas en usage dans le pays de Soule, traduits à la façon de là-bas" (à 7 r et v). Certains des mots souletins qui y figurent sont employés par Dechepare; sans doute devaient-ils être aussi en usage en bas-navarrais oriental: *ansia*, *achola* et *arrangura*, que Liçarrague donne comme synonymes de lab. *artha*; *samurtzia* (lab. *asserretzea*; l'autre synonyme souletin, *azcancia*, ne se rencontre pas dans les *Primitiae*); *hachia* (lab. *çama*; au lieu de l'autre synonyme souletin, *carga*, Dechepare emploie *cargu*; *desiratzea* (lab. *guthiciatzea*); *sortu* (lab. *iayo*); *dolu* (lab. *vrriqui*); Dechepare emploie *dolucen*, mais il utilise *vrricari*). Enfin, Dechepare emploie *hurran*, variante de *hurren* que Liçarrague donne comme synonyme souletin de *hurbil*; et *erretatu* (I, 372) n'est autre que *retatua* (au nom. sg.), pourvu d'une prothèse vocalique, synonyme souletin de *resuma* "royaume".

D'après Liçarrague, *behatzea* a pour synonyme souletin *so eguitia*. Dechepare emploie l'un et l'autre; il semble que, chez lui, le premier s'applique plutôt à une opération de l'esprit.

D'après Liçarrague, *azpian* a pour synonyme souletin *pian*. Dechepare emploie le génitif en *-co* de *pe* dans l'expression *haren peço* (II, 37) "soumis à elle" et l'ablatif dans l'expression *guiçonaren petic* (III, 56) "sous l'homme", mais *azpian* en I, 159 (*heryoaren azpian* "sous la coupe de la mort").

Pour désigner certains objets ou notions, Dechepare ne se sert pas du mot que Liçarrague donne comme souletin, mais de celui que Liçarrague emploie lui-même: *igorciria* (soul. *durunda*), *iguzquia* (soul. *ekia*, avec *k* notant *kh*), *ilharguia* (soul. *arguïçaquia*), *iraunguitia* (soul. *erhaitia*), *laçoa*, sous la forme

laxo (soul. *lachera*), *ordaina* (soul. *ordaria*); “le ciel “ se dit chez Dechepare *ceruya* (lab. *cerua*, soul. *celuya*). Pour “l’aumône”, Dechepare n’emploie ni lab. *elemosyna* ni soul. *aumoina*, mais esp. *limosna*. Du fait que Dechepare emploie, pour désigner le “soleil” et la “lune”, des mots *usuels* en labourdin. et non ceux qu’on emploie aujourd’hui au pays de Cize, *ekhi* et *argizagi*, il ne faut pas se hâter de conclure qu’il les a empruntés au labourdin: ces mots ont pu être en usage à son époque dans une partie ou tout au moins dans quelques îlots du domaine bas-navarrais oriental; *iguzki* s’emploie en salazarais (et aussi en roncalais, contre *ekhi* en souletin).

NOTES POUR UNE EDITION CRITIQUE ET UNE TRADUCTION FRANÇAISE DES *LINGVAE VAS- CONUM PRIMITIAE* DE BERNARD DECHEPARE*

ETABLISSEMENT DU TEXTE

L'édition originale (1545) a été imprimée avec beaucoup de soin et ne contient que très peu de fautes. C'est seulement dans un très petit nombre de passages qu'il y a lieu d'en corriger le texte.

Nous ne signalerons pas les quelques passages où *c* devant *e* ou *i* est pourvu d'une cédille.

Dans l'apparat critique qui suit, la première forme de chaque couple est la forme corrigée qu'il y a lieu d'adopter, la seconde est la forme de l'édition originale, réduite parfois à la syllabe où se trouve l'erratum.

Préface

- 14 deusere: *den-*.
- 19 copla (ainsi écrit dans le titre de IV): copbla.
- 20 eguinac, ceren: eguinac. Ceren.
- 22 dugun: *-gum*.
- 30 dizun: *-zum*.
- honetan: *-ten*.

I

14 ereyn baitu: il faut ajouter baitu pour la correction de la phrase et du vers (éd. orig: norc cerhaci ereyn vilcendici comunqui).

*BAP, VIII, (139-180), 1952

- 83 ixutarçun: *-çum*.
 106 qhencen: *hencen*.
 120 ama: *arima*. La phrase est impossible à construire si l'on conserve *haren arima tristia*; le sujet grammatical de *çagoen* ne peut être qu'un mot désignant la Vierge. Il s'agit, dans cette strophe, de la douleur éprouvée par la Vierge.
 189 beqhatutic: *-ric*.
 230 harçaz: *-çan*.
 261 vorthizic: *-zich*.
 286 iarriric: *Iarriric* (rien ne justifie l'I majuscule).
 325 bertan: *ber-*
 384 beccatutic: *-ric*.
 403 erratuya: *-tyua*.
 431 seculacoz: *-cos*.

II

- 9 harena: *hanera*.
 110 çauçu: *-cu*.

III

- 37 gayxtoric: *gazxto-*.
 44 çoraturic: *-tic*.

IV

- 3 berceren: *-reu*.
 18 bercec: *-cech*.
 besoan: *bê-*.
 39 guiçona: *-cona*.

V

- Titre secretuqui: *-gui*.

VI

- 25 vaduqueçu: *-qheçu*.

VII

- 26 nuyen: *nnyen*.

VIII

- 12 A la fin du vers, l'édition originale porte une virgule. Il faut un point.
 22 çauđe: *-den*. Avec *çauden*, le second hémistiche compte huit syllabes au lieu de sept, et toute élision ou contraction est impossible.

IX

- 30 çure: *-ra*.
 31 eci: ecin (voir la note explicative à ce vers).
 44 Ni: Mi.

X

- 3 Amorya: *-ryac*.
 38 iagoyticoz: *-cos*.
 40 nihaur: *-haurc*.

XI

- 1 duguya: *dn-*.

VII

- 37 dadutac: *-ducat* (voir la note explicative à ce vers).
 44 gayci: *gayzci*.

XIII

- Titre Echepareren: *-rere*.
 102 langoycua: *Iay-*.

XIV

- 11 enganatu: *eu-*.
 20 oro: *oroc*.

XV

- 8 scripturatan: *-turan* (voir la note explicative à ce vers).
 11 hayen: *hu-*.
 14 scribatuz: *-tus*.
 ahal: *hal*.

Ponctuation

Lorsqu'on lit une reproduction de l'édition princeps, ce qui gêne, c'est moins l'orthographe que l'absence de ponctuation et la manière dont les mots sont parfois joints ou coupés.

Dans les poèmes, il n'y a d'autres signes de ponctuation qu'un point à la fin de chaque strophe. Encore manque-t-il parfois. Par exception, le premier vers de la dernière pièce du recueil contient une virgule après le mot *campora*. Dans la Préface, un point marque parfois la fin d'une phrase ou (1^{re} page, ligne 20) d'une proposition principale suivie de plusieurs subordonnées. Aux lignes 6 et 15 de la même page, le point final manque; une majuscule indique le début de la phrase suivante. La fin de la dernière phrase de la Préface est marquée par une virgule, qui est suivie d'un blanc et du mot *Amen*.

Dans l'édition originale, on trouve souvent écrits sans séparation non seulement des mots qui forment un groupe pour la grammaire ou pour le sens (*damnacendu, condemnacenduquéc, adisquidebat, hangaldudic*), mais aussi des mots qui ne sont unis par aucun lien grammatical (*vehar handidicit*). Il arrive enfin que des mots soient coupés en deux (*gathi butan, baitu te*), ou qu'une syllabe ou un groupe de syllabes soient détachés du groupe auquel ils appartiennent et rattachés à un autre mot (*maradi cacendut*). Voir la note à II, 52-53.

La traduction française des "Primitiae" que nous avons publiée dans le *Boletín* suppose une certaine ponctuation du texte. Les difficultés auxquelles son établissement donne parfois lieu sont examinées, pour chaque cas particulier, dans les notes ci-dessous.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES *LINGVAE VASCONUM PRIMITIAE* DE BERNARD DECHEPARE

Ces notes visent à justifier ou expliquer la traduction française des *Primitiae* que nous avons publiée dans cette revue. Elles doivent parfois se borner à dire à quoi tient l'obscurité du texte. Elles complètent notre étude sur la langue de Bernard Dechepare qui a paru dans cette revue (*BRSVAP*, VII, 1951, 309-337). Nous la citerons ici sous l'abréviation *Langue Dech.*

Préface

4

Bernard Echeparecoac "Bernard d'Echepare", c'est-à-dire "de la maison Etchepare". L'étymologie de *Echepare* a été établie par Jean de Jaurgain. Il l'expose en ces termes dans une lettre à Don Julio de Urquijo, que celui-ci a publiée dans un de ces articles de la *RIEB*, t. I (1907), p. 379:

"*Echepare* ne veut pas dire *maison double, jumelle, accouplée*, comme l'ont cru Francisque-Michel et M. Julien Vinson; c'est une contraction de *Etchecapare*, qui signifie *maison noble*, et un synonyme de *Jaureguy, Domec, Salle, Casamayor, Palacio*.

"*Kapare da*, dit Oihenart à propos de son proverbe 367, *bilaun estena es eta xoil aitoren seme, bana bien arteco, Espagnan hidalgoa den bezala*.

"La distinction d'Oihenart ne me paraît pas fondée: *aitoren seme* et *kapare* avaient le même signification que *hidalgo*, noble, gentilhomme, et c'est ainsi que l'a compris Don R. Azkue (*Dicc.*, s. u. *kapare*).

“La forme *Etchecapare*, devenue *Etchecapar*, et plus récemment *Etchecopar* s’est conservée en Soule, et anciennement dans les actes gascons et espagnols on traduisait *Etchecapar* et *Etchepare* par *Casamayor*. En Soule, ce dernier nom a prévalu pour les deux maisons nobles de Casamayor d’Aroue et de Casamayor de Troisvilles”.

Ajoutons que Oihenart traduit *kapare* par *honnête homme*, par opposition à *vilain*.

11. *mundu gucietara*.

Dechepare emploie dans quelques passages (Préf., 11 et 25; XIV, 33) *mundu* avec le pluriel de *guci*, sans doute pour donner plus d’ampleur à l’expression. Liçarrague, dans sa lettre à Jeanne d’Albret (* 6r 7), emploie l’expression *mundu gucietan* “par tout le monde” (texte français de la lettre, * 3r 10).

13

Sur *vague* “sans”, voir *Langue Dech.*, § 2, 3°, p. 311.

23. *çure hatse honetic*.

Litt. “à partir de votre bon début”.

I. DOCTRINA CHRISTIANA

33. *Eliçara içanian*.

Le verbe “être” avec un complément au latif est employé aussi en IX, 26 et XV, 1. Cf. Lafitte, *Grammaire basque*, § 823, p. 425.

40. *eman diaçan recebice dignia*.

Litt. “que la digne réception (du Saint Sacrement) te soit donnée”; l’agent de 3^e pers. du sing. de *eman diaçan* est indéterminé. Cf. 68, *Bay dignequi errecebi çure gorpuz saynduya*.

71

Nontic signifie ici “par quel moyen”; cette acception est indiquée par Lhande, s. u. *nondik*, 4°. De même, en français du XVI^e siècle, dont (de *unde*) peut signifier “par quel moyen”. Ici, la proposition introduite par *nontic* est une interrogative indirecte. Son verbe exprime une possibilité ferme rapportée à l’avenir (*engana niroyen* “il pourra me tromper”). Liçarrague, par deux fois, emploie *nondic* dans la même acception, avec des formes verbales relatives d’un autre type, mais équivalentes (auxillaire *di-* ou *za-* et suffixe *-ke*

ou -teke). *Halaber othoitz eguiten drauagu... nahi dituan, othoi, eure Spiritu sainduaz guidatu eta gobernatu, hire gloriaren ministre fidel eta leyal eriden ditençat: bethiere bere ahal guciatz huni darreitzalaric, nondic ardi erebelatu eta banatu gaicho guciac elkargana daitezqueen eta Jesus Christ Iaunagana Pastor principalagana eta Ipizpicuetaco princeagana bil eta erekar ditecen, hartan guerotic guerora iustitia eta sanctitate gucitara aitzinaramendu har ahal deçaten* (A 7v 14-25) "Aussi nous te prions que tu les diriges et conduises par ton saint Esprit: afin qu'ils soient trouvés fidèles et loyaux ministres de ta gloire: ayant toujours ce but, que toutes les pauvres ouailles errantes et égarées soient recueillies et réduites au Seigneur Jésus-Christ, principal Pasteur et Prince des Evêques: afin que de jour en jour elles profitent et accroissent en lui à toute justice et sainteté" (texte de Calvin, *Forme des prières ecclésiastiques*). La phrase de Liçarrague signifie littéralement: "de même nous te prions de bien vouloir, s'il te plaît, les guider et gouverner de ton saint Esprit, pour qu'ils se trouvent ministres fidèles et loyaux de ta gloire, poursuivant toujours, de tout leur possible, ceci: par quel moyen les pauvres brebis égarées et dispersées peuvent être réunies, et qu'elles soient rassemblées et amenées au Seigneur Jésus-Christ, le Pasteur principal et le prince des Evêques, pour qu'elles puissent en lui progresser de plus en plus vers toute justice et sainteté". Liçarrague, d'autre part, traduit ainsi ce passage du *Catéchisme* de Calvin (40^e semaine): "d'autant que ses créatures célestes, qui sont ses Anges, ne cherchent qu'à lui obéir paisiblement, sans quelque contrariété", *ceren haren creatura celestialac, cein baitirade haren Aingueruac, ezpaitabiltza berceren ondoan nondic contraditioneric batre gabe, hura obedi deçaqueten baicen* (E 5v 34-37), litt. "parce que ses créatures célestes, qui sont ses Anges, ne vont pas après autre chose (=ne recherchent pas autre chose) si ce n'est par quel moyen ils peuvent (pourront) lui obéir sans aucune opposition".

72. enguztaçun

Sur cette forme, voir Lafon, *Le Système du Verbe basque au XVI^e siècle*, t. I, p. 228 et 249.

120. Elas! orduyan nola çagoen

Mouvement analogue en 364, commençant par:

Elas! nola içanen den heben damu handia.

124. diraustaçu.

Sur cette forme, voir Lafon, *Système*, I, 277.

140. eguiatic ioanen da.

Le verbe *ioan* signifie ici "agir d'une certaine façon" (cf, Lhande, s. u. *joan*, 14^o), et l'ablatif *eguiatic* a la valeur d'un adverbe de manière, comme *gotik* "volontiers".

156. *behar orduyan.*

Litt. "au moment du besoin"; même expression, à l'inessif pluriel, en 423, *vehar orduyetan.*

182. *Hirur gauça albaditu ehorc ere eguiaz.*

"si l'on peut tenir trois choses pour vraies". Cette construction du verbe "avoir" avec un nom à l'instrumental se retrouve en II, 69.

On la rencontre dans le proverbe 395 d'Oihenart: *Pascos vrcaguei duenac, garisumaren laburres ditu penac* "Celuy qui doit estre pendu à Pasques, trouue le Caresme bien court", litt. "tient pour courtes les peines du Carême".

252-255

Cette strophe est la répétition de la strophe 83-86.

283. *Gayzquienic contra date conciença varnetic.*

"Ce qui attaquera avec le plus d'acharnement, ce sera la conscience, à l'intérieur". Vers remarquable au point de vue psychologique; l'idée qu'il exprime appartient à un autre plan de pensée que les conceptions précédentes, empruntées à l'imagerie populaire. Voir la fin de la note à XIII, 78.

328. *Hariqueta dançuteno sentencia gaynian.*

"jusqu'à ce qu'ils aient entendu la sentence au-dessus d'eux", litt. "à partir de ce moment (*haric*) et (*eta*) pendant tout le temps qu'ils entendent". Voir Lafon, *Langue Dech*, §27, p. 324.

336

Allusion à l'Evangile selon Saint Jean, 18, 6.

347

Bero et *xahu* sont employés ici comme radicaux verbaux; aucune forme verbale auxiliaire personnelle ne les accompagne; litt. "(j'ai fait) que le feu chauffe et que l'eau nettoie".

390

L'expression *ama virgen* se retrouve en II, 46.

393

Vers identique au vers 51.

394

Le second hémistiche est identique à celui du vers 52.

423

Vehar orduyetan “dans les moments où il en est besoin”: voir la note au vers 156.

435-436

Ces vers sont à peu près identiques aux vers 144-145.

445-446

Identiques à 76-77, sauf, dans le dernier vers, *haren* au lieu de *çure*.

II. AMORROSEN GAZTIGUYA

Titre

Gaztigu ne signifie pas ici “châtiment”, mais “réprimande”. Donc “critique des amoureux”.

3. *honat veba valite*.

litt. “s'ils venaient à regarder vers ici”; cf. I, 168, *hunat veba beqhatore gucia*.

4. *Hon liçaten gaztiguric aguian enzun liroyte*.

Hon liçaten peut être interprété de deux façons, car *gaztiguric*, étant au partitif, peut aller avec une forme verbale au singulier ou au pluriel de *liçate* “il serait”, éventuel (à suffixe *-te*) du verbe “être”: “ils entendraient peut-être des critiques qui seraient bonnes”. Mais *hon liçaten* peut être aussi une forme composée du verbe *hondu* “rendre bon”, plus précisément une forme d'éventuel relatif à patient et agent de 3^e pers. du pluriel: *-te* peut être le suffixe d'agent de 3^e pers. du pluriel, et ç peut noter *tz*, comme dans *vci valiçate* (III, 2) “s'ils les laissaient”. Dans ce cas, *hon liçaten gaztiguric* signifie litt. “des critiques qui les rendissent bons”. Sur ce type de formes, voir Lafon, *Système*, II, 85-87. La seconde interprétation me paraît la plus satisfaisante.

7

Amore, dans cette pièce et dans plusieurs autres, signifie tantôt “amour” tantôt “objet aimé”.

11. *Amoretan othe date leyal denic batere*.

Batere et *leyal* peuvent s'appliquer à un homme ou à une femme. Cette pensée, grammaticalement, peut donc s'appliquer à un être de n'importe quel sexe; mais l'allusion aux bijoux indique qu'il s'agit ici de la femme.

12

mutha eztadin hura ere, litt. “(personne qui soit loyal) pour qu’il (elle) ne change pas lui (elle) aussi”, c’est-à-dire “qui ait la loyauté de ne pas changer”.

20. *Amore bat nahi nuque liadutanic eguia.*

Litt. “je voudrais un amour qui eût pour moi (vis-à-vis de moi) de la vérité”. Schuchardt (*RIEB*, V, 446) traduit ainsi ce vers: “Eine Liebe wünschte ich, die mir die Wahrheit hielte, d. h. die gegen mich wahr bliebe”. *Liadutanic* est le partitif de l’éventuel à suffixe relatif de *eduqui*. Une autre forme tripersonnelle de ce verbe se rencontre en XII, 37: *dadutac* “tu l’as pour moi”. Dans celle-ci, il n’y a pas d’*i* avant l’*a* qui précède la racine. Mais on trouve un *i* dans les formes *badiaducoçu* “si vous l’avez pour lui” et *diaducon* “qu’il a pour lui”, employées par Axular: *baldin berrenean herraric*, *heguigoaric*, *gorroturic edo vorondate gaixtoric badiadacoçu* (*Guero*, ch. XXX, p. 336) “si vous avez pour quelqu’un, au fond de vous-même, de la haine, de l’aversion, de la rancune ou de l’animosité”, *bere semeari diaducon amorioa* (ch. XXXIII, p. 354) “l’amour qu’il a pour son fils”; *guiçonac emazteari diaducon amorioa* (p. 384) “l’amour que l’homme a pour la femme”.

24. *Mundu oro iraganic, ez eriden berceric.*

Vers obscur: litt. “le monde entier une fois passé, pas d’autre (ou d’autre chose) trouvé”. Le participe *eriden* n’exprime pas ici le passé, mais, comme un radical verbal, l’idée verbale pure et simple (cf. Lafon, *Système*, II, p. 22; Lafitte, § 489, Nota, p. 227, et § 400, n° 1, p. 207). La suite des idées paraît être la suivante: le monde passe sans retour, de même les amours qu’on y rencontre. Mais il est un amour durable et sûr: celui de la Vierge. Bien que personne ne soit digne d’être aimé d’elle, il suffit que nous la servions bien pour qu’ausitôt elle nous aime.

36. *Iayncoaz landan mundu oroc eztu hanbat valia.*

Litt. “après Dieu, l’univers n’a pas autant de valeur”. La Vierge vient après Dieu dans la hiérarchie des êtres; elle est supérieure à l’univers. Ce passage doit être rapproché de I, 413-418 et de II, 108-115. Dechepare dit (II, 111) en s’adressant à la Vierge; “l’univers ne peut avoir autant de valeur que vous”.

51

Dechepare s’exprime ici comme s’il s’adressait au lecteur; c’est pourquoi il emploie la forme allocutive polie *dici*. L’abjectif *eder* est employé ici comme substantif; *ederretan* peut être un inessif indéfini ou un inessif pluriel: il signifie “en fait de belle chose” ou “parmi les (=ses) belles choses”.

52-53. *Ehorc hura gayxteriaz ecin leçan inbia, bana vistaz hil cençuyen nahicari saxunya.*

L'édition originale porte *hilocencyen*, en un seul mot. Il ne faut pas lire *hilcen çuyen*, car le contexte exclut un imparfait de l'indicatif: "mais elle éteignait par son aspect le désir impur" n'offre pas un sens acceptable. Il faut lire *hil cençuyen*. *Cençuyen* est le génitif pluriel de *cençu* "sens". *Hil* est employé sans auxiliaire, après la forme composée *leçan inbia* qui en contient un: un tel fait est fréquent (*Langue Dech*, n° 49, p. 331-332). *Hil* veut dire ici "éteindre", et *inbia* "désirer". Litt. "que personne ne pût la désirer avec perversité, mais qu'elle éteignit par son aspect le désir impur des sens", ou plutôt (car il y a le démonstratif *baren* et non le réfléchi *bere*) "mais que par son aspect le désir impur des sens s'éteignit" (l'auxiliaire étant *ladin*). Ces vers sont parmi les plus beaux de l'ouvrage, et même de toute la poésie basque.

64. *Elas! amoros gaixoa, hire enganatuya!*

Le poète, jusqu'ici, a parlé des hommes en général, ou s'est adressé au lecteur (51-54). Dans cette strophe et dans celle qui suit, il s'adresse, non pas à lui-même en particulier, comme le pense Schuchardt, mais à tout amoureux, en quoi, d'ailleurs, il se vise aussi lui-même (cf. 7-10 et 78-81). Schuchardt (art. cit., p. 446) pense que *hire* est pour *hi ere* et que la seconde moitié du vers signifie "toi aussi, tu es dupé". Lacombe (*RIEB*, t. VI, p. 144) semble donner raison à Schuchardt, mais ajoute qu'Archu traduit "avec assez d'exactitude": Hélas! pauvre amoureux, quelle est ton erreur! Archu est dans le vrai: *hire* est bien le génitif de *hi* et non une réduction de *hi ere*. On trouve en X, 7, une expression du même type, *ene galduya*. L'expression formée par un adjectif ou un participe au nominatif singulier ou pluriel précédé d'un substantif ou d'un pronom au génitif a une valeur exclamative. Elle rappelle le type espagnol *¡pobre de mi!*, litt. "pauvre de moi!" (expression employée couramment en français du Sud-Ouest). Azkue (*Morf.*, § 328, p. 214-215) cite des expressions comme *gure errukarriak!* "malheureux que nous sommes!" (esp. *¡pobres de nosotros!*), *darreionaren zorigaiztokoa!* "malheureux qui le suit!" (esp. *¡desgraciado del que le sigue!*), *gizon aren sendoa!* "que cet homme est fort!"

69. *miraz duquec orduya.*

"tu t'étonneras du moment"; sur cette construction, cf. d'une part *miraz nago* (Préf., 8), d'autre part *albaditu eguiaz* (I, 182; voir la note relative à ce vers).

70. *nahi vaduc onsa ialgui dagnia.*

litt. "qu'elle te fasse bien sortie"; *ialgui* est ici substantif (cf. Lhande, s. u. *jalgi*, p. 470); *dagnia*, qui rime avec des formes nominales en *-ia* ou *ya*, a perdu son *n* final, que, par contre (*eman*) *diaçan* (I, 40) "qu'il te le (donne)", qui est à l'intérieur du vers, a conservé. On trouve en XIII, 78, une autre forme de subjonctif sans *n* final, rimant avec des formes nominales en *-ia* ou *-ya*: *hel*

eztaguia "qu'il ne t'arrive pas". Ces trois formes verbales sont des formes à indice d'objet de référence de 2^e pers. masc. du sing. Cet indice était une occlusive dorsale (*g, d'où parfois *k* dans des formes sans doute refaites): *daguia* repose sur **d-a-gi-g-a-n*; l'*a* qui précède l'*n* final est une voyelle de liaison; *diaçan* repose sur **d-i-za-g-a-n*, et *daquia* sur **d-a-di-ki-g-a-n*, d'où **d-a-ki-g-a-n*. La dorsale sonore s'est amuie entre voyelles. Il est probable qu'à l'époque de Dechepare, en cizain, l'*n* final était sujet à tomber dans ce type de formes. En souletin, dialecte contigu au bas-navarrais oriental, les formes de subjonctif à agent ou à complément d'objet de référence de 2^e pers. masc. ou fém. du sg. sont aujourd'hui sans *n* final. Il en était déjà ainsi à l'époque où Bonaparte a fait son enquête: il a, dit-il, "acquis la conviction sur les lieux mêmes que les Souletins "disent en général *dezaya* (masc.), *dezaña* (fém.) "que tu le...", contre *dezaziïn* "que vous (resp.) le...", dont l'*n* final ne tombe jamais (*Verbe basque*, p. XXVI-XXVII). Le souletin actuel n'a pas de forme simple du verbe *egin* qui correspond à *daguia* de Dechepare; *eman diaçan* et *hel eztaquia* ont pour correspondants en souletin actuel *éman dizaiá* et *ezta-kiá hel* (*hel ezta-kiá* ne peut être employé qu'en poésie). En souletin, *-n*, suffixe du passé, est également tombé dans les formes de prétérit qui contiennent ou ont contenu un indice d'agent ou d'objet de référence de 2^e pers. masc. ou fém. du sg., et dans les formes allocutives masculines ou féminines du prétérit. Les formes allocutives correspondant à *zen* "il était" sont *ziá* (masc.), *zũñá* (fém.), *züzün* (respect.); *ziá* provient de **züa*, qui repose lui-même sur **zugan*. Dechepare emploie, à l'intérieur d'un vers (XIII, 97), la forme allocutive masculine *çuyan* (2 syllabes) "il était", dont le *y* s'est probablement développé entre *u* et *a* après la chute de l'occlusive **g* (cf. Gavel et Lacombe, *Grammaire basque*, t. II, § 27, p. 70).

73. *vere escuyan*.

"dans sa main"; même expression en I, 48.

77

Erho ioqhatuya n'est pas clair; *ioqhatu* est sans doute le participe signifiant "frappé"; Lhande traduit cette expression (avec référence à ce passage) par "fou à tête fêlée, fou fieffé" (s. u. *erho*, page 257, et *jokatu*, du premier *joka*, p. 522). Pour cette acception de *jokatu*, cf. fr. *toqué*, du verbe *toquer* "heurter", et fr. popul. *frappé*, *tapé*, dans le sens de "fou, qui a l'esprit détraqué".

78. *ebili niz... erhoric*.

Litt. "je me suis conduit en fou".

79. *hocic eta veroric*.

Litt. "par le froid et par le chaud": *hotz* et *bero* sont ici pris substantivement, et leur partitif a valeur d'adverbe, comme *goizik* "tôt", partitif de *goiz* "matin".

89

Vers identique à I, 169.

95

Il est irrégulier et très rare que *nola* employé comme conjonction de subordination de cause ou de comparaison soit construit avec une forme verbale sans préfixe *bait-* ou sans suffixe relatif. Il y a dérogation à la règle dans ce passage, en X, 24, et aussi dans le passage que voici de Liçarrague: *nola Iesus Christ eta haren doctriná menospreciatzen ciradela çacussatenean eztirate haren aithorzerá eta confessatzerá abalque içan, hala participant-ere içanen dirate haren glorián* (**7r 34-37) “et d’autant qu’ils n’auront point eu honte d’avouer et confesser Jésus-Christ, du temps qu’il était méprisé et contemné devant les hommes: aussi ils seront participants de sa gloire” (texte de Calvin, *Epître montrant comment Christ est la fin de la Loi*). Cette grave dérogation à une règle fondamentale de la syntaxe basque est due à l’influence des langues romanes, où le verbe d’une proposition subordonnée peut ne se distinguer en rien par sa forme du verbe d’une proposition principale ou indépendante.

97

Le premier hémistiche est identique à celui du vers 59.

98-99

Le vers 98 est identique à I, 260. Le vers 99 est fait comme I, 261.

119. *guiren çuyenetáric.*

“que nous soyons des vôtres”: le poète s’adresse à Dieu et à la Vierge, d’où l’emploi du possessif de 2^e pers. du pl.

140. *ezten çutan faltáric.*

Litt. “qu’il n’y ait pas en vous de manquement!”

141. *hel guiçaçu.*

Litt. “menez-nous”. *Hel* “venir” est ici construit avec un auxiliaire de la 2^e classe; on sait qu’il en est parfois ainsi de *joan* “aller” (voir IX, 4). Cette construction est signalée par Lhande (*heldu*, III, 2°, “faire arriver, faire atteindre”). On la rencontre dans deux passages de Liçarrague: *Legueac ecin ehor perfectionetara hel abal ceçaqueen* (**3r 31-32) “la loi ne pouvait mener aucun à perfection” (texte de Calvin, *Epître montrant comment Christ est la fin de la Loi*); *egun eta gau bethi arguitzen duenaren coniunctionera eta batassunera hel gaitzaqueán arteranocotz* (*Abc*, A 8v 13-15) “jusqu’à ce que tu puisses nous amener à nous joindre et unir à celui qui brille toujours nuit et jour”.

III. EMAZTEN FAUORE

Titre

L'emploi du nominatif indéfini *fauore* comme postposition signifiant "en faveur de" n'est pas signalé dans les Dictionnaires d'Azkué et de Lhande; mais il l'est dans la *Grammaire* de Lafitte § 376, p. 168).

3

Sur *ari bada errayten*, voir Lafon *Système*, II, 144.

9

Sur le futur double *erranen dirate*, voir *Système*, II, 70.

12. *oro vardin sarcea*.

Litt. "faire entrer toutes également"; cf. Lhande, s. u. *sarhu* 11°.

17

Sur la forme *luyen*, voir Lafon, *Système*, I, 388 et 461.

23. *Haren escuz ossoan behar soynera eta iatera*.

Construction peu commune. Dans cette phrase nominale, comme les latifs impliquent l'idée d'un mouvement, le sens littéral doit être "dans l'état de santé, (c'est) par sa main (qu'il) est nécessaire (d'aller) au vêtement et à la nourriture", c'est-à-dire "d'aller chercher le vêtement et la nourriture". *Escuz* est à l'instrumental indéfini, comme *bidez*, *medioz* "par intermédiaire de": *haren bidez* ou *medioz* "par intermédiaire, grâce à lui".

25. *nola nor doaque gaynera?*

Le sens n'est pas clair: sans doute, litt. "comment (et) qui ira dessus", ou, *nor* pouvant avoir valeur d'indéfini, "comment ira-t-on dessus?"

30. *Parabiçuyan nahi enuque emazteric ezpaliz*.

On entend d'ordinaire ce vers de la façon suivante: "je ne voudrais pas être au paradis s'il ne s'y trouvait pas de femmes". Mais il peut signifier aussi bien "je ne voudrais pas qu'il n'y eût pas de femmes au paradis". Le second suppositif (ou suppositif éventuel) peut s'employer dans une proposition dépendant d'un verbe à l'éventuel exprimant volonté ou sentiment (cf. Lafitte, § 783, d, p. 410); cette construction équivaut au subjonctif imparfait du français dépendant d'un verbe au conditionnel: on la rencontre d'autres fois chez Dechepare (II, 3; X, 36 et 52). Il est difficile d'admettre que la pensée du séjour au paradis puisse répugner à un fervent chrétien, même dans l'éventua-

lité envisagée (l'absence de femmes). Dechepare, sans doute, vient de nous dire que, dans un endroit où il n'y a pas de femmes, il ne trouve pas de plaisir. Mais le paradis n'est pas un endroit comme les autres. C'est pourquoi le second sens me semble préférable.

52. *Donario gucietan guciz gauça emya.*

Donario, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, a sans doute le même sens que esp. *donaire* "grâce, attrait". Litt. "entre tous ses attraits, elle est surtout une chose tendre".

53. *Gaoaz eta egunaz ere badu plazer handia.*

Badu plazer handia ne peut signifier ici "elle a beaucoup de plaisir". Le poète ne loue pas la femme d'éprouver du plaisir la nuit et le jour, mais d'en procurer. Il est possible que *plazer*, qui est synonyme de *gozo*, signifie ici, comme parfois ce dernier, "agrément qu'on trouve en quelqu'un" (Lhande, s. u. *gozo*, 14°, avec l'exemple suivant: *gozorik ez tuen laguna* "un compagnon, une compagne en qui on ne trouve pas d'agrément"). L'expression de Dechepare signifierait alors "elle a beaucoup de charme". Mais il est plus probable que *badu* est ici une forme à agent indéterminé et signifie "on a": cf. IV, 12, *plazer vaten vqhenen du anhiz malenconia* "pour un plaisir on aura beaucoup de chagrins".

55-62

Le réalisme de ce passage si souvent critiqué ne répond à aucune intention licencieuse. Le ton reste élevé et n'a rien de libertin.

62. *Ezarteyntu... vaqueturic.*

Sur *ezarteyntu=ezarten ditu*, voir *Langue Dech.*, § 11, p. 317. Sur cet emploi de *ezarri*, voir Lafon, *Système*, II, 152.

IV. EZCONDUYEN COPLAC

5. *vicy baniz*

"Si je vis", c'est-à-dire "si Dieu me prête vie".

8

Oborotan: comparatif de *anhicetan* "souvent" (voir *Langue Dech.*, § 23, p. 321, et § 26, p. 323).

19. *Alhor hartan hel badaquit ereytera hacia.*

La construction de *hel badaquit* "s'il m'arrive", plus précisément "s'il

vient à m'arriver" (auxiliaire à valeur déterminée), avec le latif *ereytera*, surprend. Je crois qu'on peut l'expliquer en partant d'un passage d'Axular et d'un de Liçarrague. On lit dans Guero, p. 418: *cer içanen da bada, vquitcera eta mussu bessarquétara dadinean? Vrruititic ere berotcen du suac; cer eguinen da bada hurbil dadinean?* "Que sera-ce donc quand on en viendra au contact, et aux baisers et embrassades? Le feu brûle, même de loin; que sera-ce donc quand on s'approchera?" Axular développe cette idée qu'il faut éviter la présence et surtout le contact des femmes. Le sujet de 3^e pers. de sg. de *dadinean* et de *hurbil dadinean* est indéterminé. La seconde de ces deux formes verbales est l'inessif d'une forme relative périphrastique (ou composée) de présent à auxiliaire déterminé (cf. Lafon, *Système*, II, 46-50). La première est l'inessif singulier d'une forme relative simple du présent du verbe *di-* employé comme verbe indépendant, à sens plein (cf. *Système*, I, 88-93): *dadinean* signifie proprement "quand il devient (ou deviendra)"; l'expression employée par Axular signifie "quand cela en viendra au contact", ou quand on en viendra au contact". On lit d'autre part dans Liçarrague (*Mt.* 26, 35): *are baldin hirequin hiltzera behar badaquitere, ez aut vkaturen* "même s'il me faut mourir avec toi, je ne te renierai pas"; le texte latin porte *etiamsi oportuerit*. *Badaquit* est une forme du suppositif présent de *di-* employé comme verbe indépendant; c'est une forme à sujet de 3^e pers. du sg. (ici indéterminé) et à indice d'objet de référence de 1^{re} du sg. L'expression de Liçarrague, interprétée à la lumière de celle d'Axular, signifie littéralement "même si cela en vient pour moi nécessaire à mourir". J'abandonne l'interprétation que j'avais proposée dans *Système*, I, 90. Venons-en à l'expression *hel badaquit ereytera*; elle signifie sans doute littéralement "si cela en vient pour moi à semer"; *hel badaquit* est une forme composée où l'idée de "en venir à" est exprimée par *hel* et où *badaquit* se trouve réduit au rôle de forme auxiliaire.

22. *Lan eguinaz esquer gayxto, galdu yrabacia.*

Litt. "ingratitude pour le travail fait; le gain (est) perdu".

24

"Plus tard, le fils, peut-être, épousera la fille": les amours adultères peuvent aboutir à des unions incestueuses.

26. *Ny ary niz beqbatu.*

Le péché qu'il commet est le péché de jalousie envers le mari de sa maîtresse (cf. 32, *beriagana gelosturic*).

30. *Mayte nuyena nabi enuque ehorc hunqui liaçadan.*

Litt. "celle que j'aimais, je ne voudrais pas que personne me la touchât". *Mayte nuyena* peut signifier "celle que j'aimais" (*nuyen-a*) ou "celle qui m'ai-

me" (*nu-y-en-a*). Comme, dans cette pièce, il n'est faite aucune allusion à l'amour que la femme aimée éprouve pour son amant, c'est pour le premier sens qu'il convient d'opter. Mais on tombe alors sur une autre difficulté. Dans toutes les autres strophes de cette pièce, les verbes sont au présent (présent proprement dit ou présent intemporel) ou au futur, à l'exception du premier vers, qui exprime une prière (verbe à l'impératif). Cet amour est présenté comme un amour actuel. Mais dans les vers 31-32 il est présenté comme un amour passé (verbes au passé). Comme, d'autre part, trois des quatre dernières strophes commencent par le mot *amoria* et participent d'un même mouvement, j'incline à penser que la strophe *Gelosiac* (29-32) a été rédigée et introduite après coup, à une époque où le poète ne brûlait plus de cette passion coupable et avait renoncé sinon à l'amour, du moins à celui d'une femme mariée. Même alors, la jalousie continuait à le tenailler.

V. AMOROS SECRETUQUI DENA

8. *Huxic ecin eguin neçan behin ere hargana.*

"de sorte que je ne pusse jamais commettre de faute envers elle". Le souci de ne commettre aucune faute envers la femme aimée s'exprime aussi en VII, 17.

14. *Ni erregue valinbaninz, erreguina liçate.*

"Si j'étais roi, elle serait reine". Vers identique en VIII, 2, sauf qu'il y a *cinata* "vous seriez" au lieu de *liçate*.

25. *Vayta iarri hargana.*

Litt. "s'est mise droit vers moi".

VI. AMOROS EN PARTIZIA

1. *Harc ezluque pareric.*

Litt. "cela n'aurait pas d'égal". On trouve dans Axular une expression presque identique (*Guero*, ch. XIX, § 1, p. 255): *balidin gabe iragan albacin-deci, ezluque harc bere pareric, are hurra hobeago* "si vous pouviez vous en passer, cela n'aurait pas son égal, ce serait beaucoup mieux".

5. *Haren yrudi ederrori veguietan ehoqui.*

On comprend clairement ce que le poète veut dire: la belle image de la

femme qu'il aime est fixée dans ses yeux (cf. VII, 28). Mais comment faut-il interpréter *ehoqui*, qui n'est attesté qu'ici? Azkue, suivi par Lhande, le traduit par "tenir, posséder", et indique comme référence: "Dechepare", sans plus de précision. Il tient sans doute cette forme pour une variante de *eduki*, salaz., *edoki*. Mais la citation d'Axular qui figure dans l'article *edoki* du Dictionnaire d'Azkue est inexacte: le texte porte en réalité *edosquitcen du* "il le suce" (il s'agit du lierre qui suce l'arbre sur lequel il vit), et non *edoquitcen du* "il le tient". Je crois que *ehoqui* est une variante de *egoki*, adjectif verbal de *egon*, signifiant "qui demeure, qui est en repos" (Lhande); on peut ajouter "qui est en permanence". On lit dans le Dictionnaire de Lhande (s. u. *egoki*): "*Bazoaz, bazabiltza? bai eta zu egoki, ou bazaude? Vous allez? Oui, et vous demeurez?*" *Egoki* peut donc s'employer sans verbe, avec la même valeur qu'une forme personnelle de *egon*. Dans ce passage de Dechepare, *ehoqui* équivaut à *dago*, et le vers signifie "sa belle image est en permanence dans mes yeux". Il reste à expliquer *ehoqui* au point de vue phonétique. On sait que le g intervocalique est sujet à s'amuir dans la conjugaison de *egon*. Par exemple, Liçarrague emploie quatre fois la forme allocutive *diagoc*, mais une fois *diaoc* (voir Lafon, *Système*, I, 147-148). D'autre part, dans les *Pregariac Bayonaco Diocesacotz* (1651), en baïgorrien, formulaire de prône conservé autrefois dans l'église d'Arbonne et qui fut réédité par Bonaparte, on lit *barkhamendu esque nahoçu* "je vous demande pardon" (p. 17; la même prière est répétée p. 22): dans *nahoçu*, un *h* s'est développé entre *a* et *o*, pour éviter l'altération de *oa* en *au* et la réduction du nombre des syllabes. En outre, dans la 1^{re} strophe de la pièce XIII des Poésies d'Oihenart, on lit *nago* au vers 1, mais *nabo* au vers 4. *Ehoqui* s'explique de même à partir de *egoqui*.

11

Le poète s'adresse maintenant à son aimée.

23-26

Cette strophe constitue certainement la réponse de l'aimée: le vers 23 répond au vers 21 et 22, le vers 25 au vers 10.

27

Réplique de l'amoureux. Le mot *partayde* ne figure dans aucun dictionnaire. Il est tiré de *parte*, comme *ohaide* "concubine", litt. "compagne de lit", et *bidaide* "compagnon de route" sont tirés de *obe* "lit" et *bide* "chemin, route"; il signifie litt. "compagnon de partage, copartageant".

VII. AMOROS GELOSIA

Le poète, par deux fois, s'adresse à sa belle; dans les autres strophes, il dit les sentiments opposés qui agitent son âme.

6

Vers obscur. Dans l'édition originale, il est ainsi imprimé:

Haren minez oray nago ecin hilez viciric.

D'une part, *min* peut avoir plusieurs significations: "désir; envie pénible; regret causé par l'absence; maladie". D'autre part, si on lit *ecin hilez viciric*, il faut entendre "vivant parce que je ne puis mourir". Mais il se peut que l'on doive lire *ecin hil ez viciric*, auquel cas il faut entendre "ne pouvant être ni mort ni vif", le suffixe du partitif portant sur toute l'expression *ecin hil ez vici*. Cette seconde interprétation (=je ne suis ni mort ni vif) me semble préférable. On doit la rapprocher de l'expression analogue *ezin hil, ezin biziz*, que l'on rencontre au vers 3 de la pièce XIII des Poésies d'Oihenart, où le suffixe d'instrumental indéfini porte sur l'ensemble, et qui signifie litt. "par impossibilité de mourir, par impossibilité de vivre":

*Bates nago harturic,
Hura gogoan sarturic,
Esin hil, esin bisis,
Naho net eiharturic.*

"Je suis pris par une (femme), elle est entrée dans mon esprit; ne pouvant ni mourir ni vivre, je me trouve tout desséché".

8. *Estamendu... verri du.*

Litt. "elle a une attitude nouvelle". *Estamendu*, qui n'est pas dans les dictionnaires, signifie "attitude" (cf. Schuchardt, *art. cit.*, page 447).

10. *Cerq andere hantu duyen vebar dicit galdatu.*

Andere hantu n'est pas dans les dictionnaires. Lhande donne comme souletin (p. 42) *andere handitü* "commencer à devenir ou à faire la grande dame". Selon Larrasquet (*Le basque de la Basse-Soule orientale*, p. 61), "la traduction que donne Lhande est fautive", *andere handitü* signifie, comme verbe intransitif, "faire grande toilette". En tout cas, *andere hantu* est formé de la même façon que *andere handitü* et employé également comme participe passé. Il est clair que *hantu*, forme réduite de *handitu*, signifie ici "enflé d'orgueil". Soul. *hantü* signifie "enflé", au propre et au figuré. *Hantu* se trouve chez Liçarrague (*Jude*, 16) avec le sens de "hautain".

13. *Vehar dicit pintatu.*

“Il faut que je boive”. Lhande traduit *pintatu* (p. 870) par “pinter”. Mais le mot *pintatu* n’est pas étranger au style soutenu; Argaignarats l’emploie (*Devoten breviariora*, 1665, p. 44 de l’édition Vinson) en parlant du breuvage que les Juifs présentèrent au Christ sur la Croix.

14. *Ene buruya ciaydaçu harendaco abastu.*

Abastu (c. esp. *abasto* “assez, béarn. *abastá* “suffire”) ne figure dans aucun dictionnaire. Litt. “ma tête (c’est-à-dire ma personne) m’est assez pour cela”; donc “je me suffis à moi-même pour cela”.

17

“Jamais de ma vie, que je sache, je n’ai manqué à mes devoirs envers vous”. Voir la note à V, 8.

21. *Banyñande ny ere hura gaberíc.*

Litt. “je serais moi aussi sans elle”.

22. *Ecin vci vehin ere gogotic.*

Comme *gogotik utzi* peut signifier “laiser s’effacer de la mémoire” (Lhande, s. u. *gogotik*, 7°, p. 367), on pourrait traduire “il n’est pas possible que je la laisse jamais s’effacer de mon esprit”. Mais je crois plutôt que *gogotic* signifie ici “de bon gré” et que la phrase veut dire “je ne pourrai jamais de mon plein gré” (cf. VIII, 17).

24

Chotiltua n’est sans doute pas un participe passé, mais le diminutif en *-to* (cf. *haurto*, II, 104) de *chotil* “gentil, joli” (Lhande, s. u. *xothil*).

27

Sur *edetaçu*, voir Lafon, *Système*, I, 202.

30. *Ni ere elicaturenyz oray hura gaberíc.*

“Moi aussi ne me passerai d’elle maintenant”. Sur ce vers, souvent pris à contresens, voir *R.I.E.B.*, t. XXIV, p. 666-667, et surtout t. XXV, p. 312-315; dans ce dernier article, Don Julio de Urquijo a montré que cette expression correspond exactement à l’expression castillane *yo me pasaré ahora sin él*.

31

Le mot *saroya* n’est pas clair. Azkue le traduit par “grange”; *saroi*, d’après lui, désigne, dans plusieurs parlars basques-espagnols et en bas-navarrais des

Aldudes, une “grange composée d’une écurie en-dessous et d’un fenil en-dessus”. D’autre part, d’après lui, *saro* désigne, en mixain et en cizain, une “crèche où l’on met la nourriture destinée aux bêtes à laine quand elles ne peuvent pas se rendre au pacage”. Comme, dans certaines acceptions, *saro* et *saroi* coexistent (voir Lhande), peut-être *saroi* signifie-t-il ici “crèche”. L’expression a évidemment un sens symbolique. L’infidèle s’est souillée en se donnant à quelque autre (cf. 26 et 29); son amant ne veut plus d’elle; et il n’a pas besoin d’elle, car il aura dès maintenant, s’il le désire, d’autres maîtresses.

VIII. POTAREN GALDACIA

1. *Andria, Ieyncoac drugaçula! Oray verdi guirade.*

Sur la formule qui constitue le premier hémistiche, voir Lafon, *Système*, I, 366. Nous ajouterons ce qui suit. Pour analyser avec quelques chances de succès la forme *drugaçula*, il faudrait connaître des formes du même verbe contenant d’autres indices personnels. Les formes attestées chez Voltoire, *Iaincoa trugatçula* et *Iaincoa trogatçula*, reposent sur **Iaincoac drugatçula* et **drogatçula*. La forme à *u* a des chances d’être plus ancienne: Voltoire écrit *beharloquena* (prov. 20) pour *behar luquena* “ce qu’il devrait”, *esquoriq* pour *escuric* (prov. 16, partitif de *escu* “main”), *lequo* pour *lecu* “lieu” (prov. 84). D’autre part, ç, dans la forme de Dechepare, peut noter *z* ou *tz*; dans les deux formes de Voltoire, il y a une affriquée. Dans ces conditions, on peut se demander si *drugatzula* n’est pas tiré de la racine *urgatz* “aider”, dont on ne connaît aucune forme simple, mais dont le radical verbal, identique à la racine, figure notamment dans la forme périphrastique d’impératif *urgaz nesasu*, c’est-à-dire *urgatz nezazu*, “aidez-moi”, employé par Oihenart (Poésies, V, 46). Le participe *urgaitzi* est employé, selon Azkue, en biscayen et en souletin. Lhande donne comme souletin *ürgaitz*, *ürgaitzi*, *ürgatzi* “aider, secourir, consoler” (p. 1024). On lit dans les *Refranes* de 1596 (n° 339): *eguioc vrgaçi geydeari* “az ayudar al proximo”, “aide le prochain”. Le *tz* final de *urgatz* plus le *z* du suffixe personnel *-zu* donne régulièrement comme résultat l’affriquée *tz*: cf., dans Dechepare, *hon deriçut* “je vous aime”, où *deriçut* “représentente **d-e-ritz-zu-t* (cf. *Système*, I, 282 et 290). Cela étant, on pourrait interpréter *drugatzu* comme provenant de **d-urgatz-zu*. Cette forme serait faite comme *daritzue* (dans Liçarrague, *gaitz daritzue* “il vous hait”, voir *Système*, I, 284), de **d-a-ritz-zue*; mais la racine *urgatz* commençant par une voyelle, aucune voyelle ne s’intercale entre le préfixe personnel *d-* et la racine. Il y aurait eu ensuite une interversion de *dur-* en *dru-*. Le patient de 3^e pers. du sg. serait indéterminé, comme dans *deriçut* et *daritzue*. La forme signifierait littéralement “il (indét.) vous est aidé par lui”, “il vous est fait aide par lui”; l’agent de

3^e pers. du sg., qui est la personne qui aide, est indiqué, comme il est régulier, par le suffixe zéro. Les formes verbales à patient indéterminé de 3^e pers. du sg. ne sont pas rares dans la vieille langue: ainsi, chez Dechepare, *nyri uztaçu* (X, 45) “laissez-moi”, litt; “qu’il (indét.) soit laissé pour moi par vous!”, “laissez-le (indét.) à moi”, qui a exactement la même signification que *vci naçaçu* (X, 60) “laissez-moi”, forme périphrastique à patient de 1^{re} pers. du sg.

Toutefois, en l’absence de formes simples contenant d’autres indices personnels que *-zu* l’hypothèse que nous venons de proposer touchant *drugaçula* “qu’il vous garde!” ou “qu’il vous aide!” est invérifiable.

Le mot *verdi*, qui figure dans le second hémistiche, ne se trouve dans aucun dictionnaire; il doit être une variante de *berdin* “égal”.

2

Même formule qu’en V, 14.

4. *Nic çugatic dudan penec.*

Dudan est incorrect; il faut *tudan*, le patient étant au pluriel. Dans deux autres passages, également avec le mot *pena*, la forme verbale ne contient aucun indice pluralisateur du patient de 3^e pers: *oray duçun penegatic* (XII, 30; il faudrait *tuçun*); *çure pena dioçunoc* (IX, 30, “ces peines que vous dites”: *dioçunoc* doit-il être lu *diozunoc*?).

6. *Horlaco bat? Eztuc uste nyc icussi dudala?*

L’édition originale ne porte aucun signe de ponctuation. Si l’on fait *horlaco bat* le patient de *icussi dudala*, on n’obtient pas un sens satisfaisant: “tu ne crois pas que j’ai [encore] vu une chose de ce genre [ou quelqu’un de ce genre]?” Mieux vaut, à mon avis, considérer *horlaco bat* comme formant à lui seul une phrase interrogative qui complète celle qui précède: litt; “qui crois-tu que je suis? quelqu’un comme toi?”

10

Ciren cirena constitue un redoublement intensif; cf. *hala hala* (I, 7).

17

Ici commence la deuxième partie de la pièce; cette strophe, dans l’édition originale, est séparée des autres par un blanc plus large. L’amoureux change d’attitude et de ton; il cesse de plaisanter, il agit. le *vada* “donc” du vers 17, venant après l’affirmation “j’agirai autrement”, litt. “je ferai autre chose (ou d’autres choses)”, semble indiquer que l’amoureux serre maintenant sa belle de près. *Vici nyçan egumetan* signifie litt. “dans les jours où je vis”, c’est-à-dire “où je vivrai”.

20

L'adverbe *escuyarqui* ne figure sous cette forme dans aucun dictionnaire. On trouve dans Azkue: *eskuarki* (guip. de Cegama) "communément", sens qui ne convient pas ici; *eskierki*: (1° lab. et soul.) "certainement"; 2° "hélas!" (avec référence à un passage des Poésies d'Oihenart); 3° "c'est à savoir" (vocabulaire d'Oihenart). Oihenart, en effet, dans le Vocabulaire qui accompagne ses Poésies, dit que *eskierqui* est "un adverbe explétif qui répond au latin *scilicet*". Selon Lhande (référence à Azkue et à l'abbé Foix), *eskierki* a ces trois acceptions, plus (d'après Harriet) celle de "probablement, sans doute que, il est à croire que"; mais la phrase citée, et où *eskierki* est traduit par "apparemment, sans doute", n'est autre que la phrase d'Oihenart citée par Azkue. Rien ne permet d'affirmer que *eskierki* y signifie "hélas!"; à mon avis, il y veut dire "certainement". Ce doit être ici le sens de *escuyarqui*.

Burlatu ne veut pas dire ici "se moquer", mais "plaisanter"; esp. *burlar* a ces deux sens.

21

L'attitude de l'amoureux s'est faite encore plus pressante. On notera le changement de personne grammaticale (de la 2^e à la 3^e).

22. *Eyaguora nic cer daydit? — Çau de yxilic hanbaten.*

Vers obscur. L'édition originale ne porte aucun signe de ponctuation. De plus, on y lit *çauden*, ce qui fait que le second hémistiche compte une syllabe de trop. Il faut lire *çau de*, dont la voyelle finale peut s'élider devant *yxilic*. L'emploi de la forme respectueuse montre que cette expression s'adresse à la jeune femme.

Que signifie *hanbaten*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire? Dans la lettre-préface du Nouveau Testament de Liçarrague, on trouve (*5r 26) *hambatequin* avec le sens de "cependant" (= "pendant ce temps"). Mais *Hanbaten*?

Je crois que le premier hémistiche doit être attribué à la jeune femme.

23. *Etay lerory bay lelo!*

Cette formule se retrouve en XV, 18. Quel qu'ait pu être son sens primitif, elle était certainement devenue, dès l'époque de Dechepare, "une ritournelle inintelligible", suivant l'expression de Don Julio de Urquijo (*R.I.E.B.*, t. XXIV, p. 679), qui estime qu'"elle servait à donner la mesure et le ton dans lesquels les *versolaris* devaient chanter". Voir aussi, du même auteur, *R.I.E.B.*, t. IV, p. 573).

L'impératif *vego* "qu'il reste!" équivaut parfois à "laisse, laissons, laissez": *bego beraz* "laissez le donc" (*Guide de la conversation français-basque*, p. 84).

Franco se construit régulièrement avec le nominatif singulier (Lhande, s. u. *frango*; Lafitte, § 257, p. 113).

IX. AMOREZ ERREQUIRICIA

Titre

Litt. “la requête à propos d’amour”. Aucun indice morphologique ne permet de déterminer, puisqu’il n’y a pas de formes de tutoiement dans cette pièce, ce qui s’adresse à chacun des deux partenaires.

4. *Ioan duçuna*

“ce que vous avez enlevé”: voir la note à II, 141.

12. *Valia vequit neurya.*

Litt. “que ce qui est à moi me serve, me profite!”; cf. *niri valia eguia!* (XIII, 32).

13. *Ny enuçu ohoyna, arrobacer nyçana.*

Ernst Lewy, qui a bien vu qu’il s’agissait ici de la forme en *-cer*, traduit cependant d’une façon inexacte, comme s’il y avait *dudana* au lieu de *nyçana*; “Ich bin keine Diebin, die im Begriffe ist zu Rauben, die rauben möchte” (*art. cit.*, p. 226). Puisque *arrobacer* est employé avec le verbe “être”, l’expression ne peut pas signifier “qui ai failli voler”, mais “qui ai failli être volé(e)”: *eros-ter zuen* “il faillit (ou il avait failli) l’acheter” (Lafitte, § 466, p. 218); bas-nav. or. *nahaster dut ene ogia zurearekin* “j’ai failli mêler mon blé avec le vôtre” (Salaberry, in *Dict. d’Azkue*, s. u. *-ter*).

19. *Guiçonac duyen maytena, bay etare hobena.*

Litt. “ce que l’homme a le plus cher, et aussi le meilleur”: *hobe du* signifie “il vaut mieux pour lui” (Lafitte, § 691, p. 362); si l’on remplace le comparatif *hobe* par le superlatif relatif *hobena*, on obtient une expression qui signifie “cela vaut le mieux pour lui”.

26. *Ni baytara eztituçu.*

“Ils ne sont pas venus chez moi”: *ni baytara* employé avec le verbe “être” a la valeur d’un participe passé (cf. Lafitte, § 429, page 201; § 823, p. 425).

29. *Erho bocen vadaquiçu.*

Erho bocen, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, est très obscur; *erho* veut dire “fou”; *bocen* doit être plutôt rattaché à *botz* “gai, joyeux” qu’à *botz*

“voix”; l’abstrait verbal à l’inessif, *botzen*, correspondant à *boztu* “réjouir”, se trouve dans une poésie d’Oihenart (III, 11: *nun bozen-ago* “je me rejouis davantage”). Mais on ne voit pas clairement ce que peut signifier *erho bocen*: si *erho boztu* signifie “fou de joie” (cf. II, 77), *erho boce* pourrait signifier “s’égayer comme un fou”. Mais rien n’est sûr.

30

Nonbayt “sans doute”; *videytuçu* est pour *bide dituçu*; *bide* indique ici la probabilité (cf. Lhande, s. u. *bide*, 10°, p. 164).

31

Pour que le second hémistiche n’ait que sept syllabes, il faut lire *ecyerran* (3 syllabes) au lieu de *ecin erran* (cf. *eci escapa*, I, p. 138).

32. *Eguiara vaciniaqui, vrricari nanguidiçu.*

Schuchardt (*art. cit.*, p. 447) pense qu’il s’agit ici d’une forme à *r* “destructeur d’hiatus” (*eguiara* pour *eguiara*), comme en salazarais. “L’explication est plausible, dit Lacombe (*art. cit.*, p. 145); mais ne pourrait-on pas aussi bien conjecturer que *eguiara* est un erratum pour *eguiare* (*eguiare*)?” Le sens serait alors “si vous saviez aussi la vérité”. Mais cet “aussi” n’est pas naturel. C’est sans doute Schuchardt qui a raison. Dechepare n’emploie pas d’autre nominatif singulier en *-ara* d’un thème en *-a*: cette finale, analogique de *-aren* et de *-ari*, est régulière en salazarais (Bonaparte, *Verbe basque*, p. XXX, n. 5). Selon Azkue (Dict. t. II, p. 191, col. 1; *Morf.*, § 661, 1°, p. 451; *Fonética vasca*, p. 26), elle est aussi en usage à Mouguerre (dialecte bas-navarrais oriental, sous-dialecte de l’Adour, variété de Briscous). On la rencontre, rimant avec un latif en *-ara*, dans le proverbe 166 d’Oihenart: *estoëla latsara, gazes duena oin-solara* “n’aille à lauer la lessive qui a les pieds faits de sel”, plus exactement “qui a la plante des pieds en sel” (*oinzola* “plante du pied”). La présence d’une forme de nominatif singulier en *-ara* chez Dechepare et d’une autre dans un proverbe d’Oihenart pose un problème de dialectologie historique.

Sur *vrricari nanguidiçu*, voir Lafon, *Système*, II, p. 82; *vrricari* signifie ici “digne de pitié” (Schuchardt, *ibid.*).

43

Peut-être faut-il corriger *amexetan aguerritan* en *amex eta aguerritan*, et lire *amex et’aguerritan*, le dernier mot portant seul le suffixe casuel d’inessif indéfini (voir *Langue Dech.*, n° 47, p. 330).

X. AMOROSÉN DISPUTA

2. *Particeco damu guinate.*

La construction de *damu* avec le verbe "être" et le génitif en *-co* de l'abstrait verbal, que l'on retrouve au vers 18, n'est signalé dans aucun dictionnaire.

6

Litt. "pour que nous ne devenions pas propres à être moqué par les gens". Cf. Schuchardt, *art. cit.*, p. 448; Lacombe, *art. cit.*, p. 145. *Yrrigarri* est construit ici avec un complément à l'actif.

7. *Ene galduya!*

Litt. "comme je suis perdu!"; expression exclamative, comme *hire enganatura* (II, 64).

24. *Nic nola daducat amore çuyana.*

Sur la construction de *nola* avec la forme verbale *daducat* sans préfixe *bait-* ni suffixe relatif, voir la note à II, 95.

28. *Nola erhoturic narabilaçu.*

Sur l'emploi d'une forme simple de *erabili* avec un participe passé ou partitif, voir Lafon, *Système*, II, 147.

En l'absence de toute ponctuation dans l'édition originale, le vers 28 peut être interprété de trois manières différentes: 1° "comme vous me rendez folle", avec une virgule à la fin du vers, *nola* étant construit, comme au vers 24, avec une forme verbale sans préfixe *bait-* ni suffixe relatif; 2° "vous me rendez comme folle"; 3° "comme vous me rendez folle!"; on rencontre parfois *nola* exclamatif avec un verbe sans suffixe relatif: dans le cantique *Oi! cer ogi dut ikhusten* (*Catichima Baionaco Diosesacoa*, p. 209), on trouve *ordainez nola zaitut maithatcen!* "comme je vous aime en retour!" L'adverbe *zonbat* est construit de même dans le cantique *Barkha Jauna* (p. 214): *Oh! zonbat zaitugu ofentsatu!* "oh! combien nous vous avons offensé!" Dans Liçarrague, *Mt*, 6, 23, on lit: *ilhumbe hura cein handi date?* Il y a aussi un point d'interrogation dans les éditions de la Vulgate, mais non dans celles du texte grec. La phrase est exclamative: "quelle obscurité ce sera!" (trad. Hubert Pernot).

33. *Ioan darandaçu.*

Ioan est construit ici, comme en IX, 4, avec l'auxiliaire "avoir". Il signifie "enlever".

35. *Horlaceco erançutez vici naçaçu.*

Horlaceco, contre *horlaco* en 27 et 51, fait difficulté au point de vue métrique: *horlaceco* provient de *horlaz*, qui n'est autre que *horla* pourvu du suffixe d'instrumental (cf. *halaz*, vers 56). Mais *horlaceco erançutez* font 8 syllabes, et il n'en faut que 6. Si l'on conserve *horlaceco*, il faut supprimer dans la prononciation l'o final et réduire *erançutez* à *ançutez*.

63. *Haraycinacoric duçu errana*.

Litt. "il est d'il y a longtemps, le proverbe".

66. *Dugun eguyna*.

Litt. "ayons l'acte". Liçarrague, dans son *Catéchisme*, traduit ainsi "venons au quatrième commandement": *dugun orain laurgarren manamendua* (D 4v 29).

72. *Honat veguitartez yçul çaquîçat*.

Litt. "tournez-vous à moi, de face, vers ce côté-ci". La jeune fille s'est sans doute détournée du jeune homme; peut-être pleure-t-elle, la tête cachée dans les mains.

XI. ORDU GAYÇAREQUI HORRAT ZAQUIÇAT

L'absence de toute ponctuation accroît encore l'obscurité de cette petite pièce. On ne sait même pas si les quatre vers sont placés dans la bouche de la même personne. Le seul point clair est qu'il s'agit d'une dispute. Ce quatrain, dont le titre forme un vers, est écrit dans le même mètre que la pièce précédente. S'agit-il de la même femme? Est-ce un épilogue de la pièce qui précède?

Titre

Le radical verbal *horrat* n'est autre que l'adverbe *horrat*, qui indique le mouvement vers un lieu où n'est pas celui qui parle; litt. "partez-moi là-bas"; cf. VIII, 5, *horra apartadi*, et XII, 24, *çoaz horrat*. L'expression employée ici équivaut à esp. *¡Vaya V. enhoramala!* "allez-vous-en au diable".

1. *conquista verri*.

On ne voit pas ce que sont ces "nouvelles conquêtes".

2. *Eztey yraganez gomitu handy*.

On ne peut savoir si ce vers constitue une phrase nominale ("grandes invitations une fois la noce passée!") ou si *gomitu handy* est, comme *conquista verri*, le patient de *vehar duguya*.

4. *Merexi duçuna narçaque sarri.*

On ne voit pas à quel verbe *narçaque* peut se rattacher (voir Lafon, *Système*, I, 367). Erratum pour *narraque* "je dirais" ou pour *naçaque* "je ferais"?

XII. AMORE GOGORRAREN DESPITA

1. *Andre eder gentil batez hautatu çayt veguia.*

Le verbe *hautatu* est construit ici d'une façon fort curieuse: il est accompagné de l'auxiliaire "être"; ce qui choisit (ici l'oeil) est sujet, ce qui est choisi est à l'instrumental. Le vers signifie "mes yeux ont choisi une belle et gente dame". Au lieu de *larriena hautatzen dut* "je choisis le plus grand", on peut dire *larrienaz hautatzen naiz* (Lhande, p. 422). On trouve un exemple de cette construction dans Liçarrague, *Lc.*, 14, 7: *lehen iarlekuéz hautatzen ciraden* "ils eslisoyent les première places".

4. *Biderican liçatenez nynzan haren gracion.*

Nynzan ne signifie pas ici "j'étais", mais "que je fusse" (éventuel) à suffixe relatif).

17. *Segretu nuqueçu.*

Segretu signifie ici "discret" (Schuchardt, *art. cit.*, p. 448).

28. *Ene arima ialguiren da falta gabe canpora.*

Litt. "mon âme sortira sans faute au dehors". L'expression *arimaren ialguitia* "la sortie de l'âme", du vers suivant, se retrouve, appliquée à la mort, dans Axular (*Guero*, ch. XXX, § 1, p. 338): *heriotceco pontuaz, arimaren ilquitceco dembora perilos hartçaz* "à l'instant de la mort, à ce moment périlleux de la sortie de l'âme".

30. *Oray duçun penegatic.*

Il faudrait *tuçun*, le patient étant au pluriel (voir la note à VIII, 4).

37

Il faut, comme Schuchardt l'indique (*ibid.*), lire *dadutac* (cf. *liadutanic*, II, 20) au lieu de *daducat*; litt. "tu as pour moi une grande importunité".

45. *Egundano yçan daya ni bay dichatacoric?*

Schuchardt (*ibid.*) accepte la traduction de Stempf: "hat est jemen einen gegeben so (un) glücklich wie ich?"; *ni bay* veut dire "comme moi"; cf., chez

Liçarrague, *guri bay* (*Act.*, 11, 17) “comme à nous”, *gu bay* (*Jac.*, 5, 17) “comme nous”; *dichatacoric* est le génitif indéfini en *-co* de *dicha*, pourvu du suffixe de partitif; l’expression signifie litt. “de même chance que moi”.

49

Ce vers est le seul des *Primitiae* où Dieu soit tutoyé.

50. *Amoriaren harc veçala nic eztudan axola.*

Litt. “pour que, comme elle, je n’aie souci de mon aimée”.

53. *Andre faltaz eniz hilen valinba ni lehena.*

Vers obscur: *andre* étant au nominatif indéfini, *andre faltaz* signifie sans doute “faute de femme(s)”; cf. *adimendu faltaz* “faute de jugement” (Lhande, s. u. *falta*, 3°), *experientcia faltaz* (Axular, *Guero*, p. 188) “faute d’expérience”.

Sur *valinba*, voir Lafon, *Système*, I, 477. Inchauspe (*Le Verbe basque*, 444) appelle *balimba* une “exclamation de désir et d’espérance” et le traduit par “j’espère bien que”.

Pour comprendre *ni lehena*, il faut sans doute le rapprocher de l’expression du vers 43, *ni lehenic eta guero amoros oro* “moi le premier, et ensuite tous les amoureux”.

54. *Oroz exi vehar dicit non vaytate hobena.*

Vers obscur. *Oroz* peut signifier “tout” ou “toutes”. Le verbe *exi*, avec un complément à l’instrumental, peut signifier “désespérer de”, “se méfier de” (Azkue, s. u. *etsi*, 1°), ou “renoncer à”; *hura da, mundu hunez etsiric, eta gure spirituco beguiac ikus ahal daitezqueen gauça orotaric retiraturic* (Liç., ** 7r 17) traduit le passage suivant de l’*Épître* de Calvin: “c’est de détourner nos yeux de tout ce monde, et délaisser tout ce que nous pouvons voir devant nous”; la version basque dit exactement “c’est, ayant renoncé à ce monde et ayant détourné les yeux de notre esprit de toutes les choses que l’on peut voir”.

Enfin, la fin du vers n’est pas claire. *Non* ne doit pas signifier ici “là où”. On sait qu’il peut servir à introduire une subordonnée de conséquence; le verbe de cette proposition prend alors le préfixe *bait-* (Lafitte, § 776, p. 408). Chez Liçarrague, *non* suivi d’un présent à suffixe *-te* ou *-que* équivaut à un *que* français introduisant une subordonnée de conséquence dont le verbe est au subjonctif, ou même à *afin que* introduisant une proposition de but: *hala laster eguiçue non har baiteçaqueçue* (1 *Cor.*, 9, 24) “courez tellement que vous l’empoigniez”; en A 1v 16, Liçarrague traduit “afin que... nous soyons touchés de déplaisir” (Calvin, *Forme des prières ecclésiastiques*) par *hala... non... dolu eta desplacer baituquegu*. Je crois donc que le vers 54 signifie litt. “il faut que je renonce à toutes, de sorte que ce soit le mieux”.

56. *Bategatic sarri niro diren oroz arnega.*

Ici, *oroz* signifie sans doute “toutes choses, tout”, “toutes les femmes”. *Arnegatu*, dans le sens de “renier”, peut se construire avec l’instrumental (Lhande).

Ainsi, la dernière des poésies amoureuses de Dechepare se termine par une pensée amère et qui rappelle certains passages de la *Critique des amoureux*, notamment les vers 8-14.

XIII. MOSSÉN BERNAT ECHAPAREREN CANTUYA

Sur le procès et l’incarcération de Dechepare, voir les articles de Don Julio, *El Proceso de Dechepare* (RIEB, I, 1907, p. 369-381), *Introducción a nuestra edición del “Linguae Vasconum Primitiae” de Bernard Dechepare* (RIEB, XXIV, 1933, p. 660-684). Les deux importants documents découverts par D. José María de Huarte sont reproduits dans *Introducción*.

2. *Bearnora gabetarie egon ahal inçanden.*

“Tu aurais pu te passer d’aller en Béarn”. Au vers 7, le poète déclare: “Le Roi mon souverain m’ordonna d’aller immédiatement le trouver”.

A quelle date Dechepare a-t-il pu être mandé en Béarn, auprès du Roi?

J’ai posé la question, sans lui exposer en détail l’“affaire Dechepare”, à M. Pierre Tucoc-Chala, professeur agrégé d’histoire au Lycée Louis-Barthou, à Pau, qui est très versé dans l’histoire du Béarn. Il a bien voulu me répondre ce qui suit, par une lettre en date du 6 février 1952, dont je le remercie:

“Il y a de grandes chances pour que l’épisode se place entre 1541 et 1545. En effet, jusqu’à l’automne 1541, Henri d’Albret ne fait que de très courtes apparitions en Béarn. On peut à coup sûr éliminer la période 1518-1532, qui correspond à sa jeunesse et à la régence d’Anne de Navarre. De 1532 à 1541, sa vie aventureuse se passe presque notamment hors du Béarn. A l’automne 1541, il vient s’établir en Béarn pour essayer d’amorcer un rapprochement avec l’Espagne, puisqu’il ne peut plus compter sur la France. Donc Dechepare a été mandé entre 1532 et 1545, et très probablement entre 1541 et 1545”.

Madame Gil Reicher, qui avait déjà étudié l’“affaire Dechepare” dans son *Saint-Jean-Pied-de-Port en Navarre* (1938), estime que la période 1541-1545 est trop tardive, et penche pour une date plus proche de 1532. C’est, peut-être, précisément parce que le roi ne faisait que de très courtes apparitions en Béarn, que Dechepare n’a pas été “entendu en justice” (voir le vers 13). Telle est l’opinion que Madame Gil Reicher m’a exposée au cours d’une conversation, en

mars 1952, et qu'elle développe dans un ouvrage sur la vie et l'oeuvre de Bernard Dechepare qui doit paraître à Saint-Sébastien sous nos deux signatures et dont elle a écrit la partie historique.

5. *Bidegabec haritu nu vide eznuyen leqhtuc.*

Vers très important, malheureusement obscur. *Haritu* est un participe de l'adjectif (*h*)ari "occupé à". Azkue et Lhande le traduisent par "s'occuper; être occupé à faire quelque chose". J'ai étudié (*h*)ari et (*h*)aritu dans *Système*, II, 143-146. Dechepare emploie ici *haritu* avec l'auxiliaire "avoir" pour exprimer l'idée d'"accomplir". Aux deux passages que j'avais cités p. 145 (I, 43; XIII, 44), il faut ajouter:

Gure natura haritu du çutan amoraturic (II, 129)

"de notre nature, elle (la Vierge) a fait, en votre personne (le poète s'adresse au Christ), un objet d'amour".

Dans *haritu nu*, *haritu*, construit avec une forme verbale à patient de 1^{re} pers., ne peut signifier "accomplir": *bidegabec haritu nu* signifie litt. "(une) injustice a agi sur moi, m'a affecté comme patient": donc "j'ai été l'objet d'une injustice"; au vers 80, le poète déclare qu'on lui a fait "une grande injustice".

Le second hémistiche est la partie la plus obscure du vers. *Eznuyen*, morphologiquement, peut être la forme relative de *eznu*, ce qui n'offre pas de sens acceptable ("qui ne m'a pas; qui ne m'ait pas; pour qu'il ne m'ait pas") ou de *eznuyen* (donc: "que je n'avais pas"). Je crois de *vide* a ici le même sens que dans *bide eztudan veçala* (I, 186) "comme je ne dois pas", c'est-à-dire "d'une façon indue", et que *vide eznuyen leqhtuc* signifie de l'endroit où je n'avais pas le droit (d'aller)". Du second des documents publiés par D. José María de Huarte, il ressort que Dechepare vivait "à une demi-lieue de Saint-Jean-Pied-de-Port" et tenait ses audiences à Saint-Jean-Pied-de-Port: "el dicho Mossen Vernart vibe a media legoa de Sant Johan y sus audiencias tiene en Sant Johan". Dechepare avait entendu dire que le roi était fâché contre lui (vers 8). S'il n'est pas allé en Béarn de lui-même, pour tuer dans l'oeuf et sur place les calomnies dont il était l'objet, c'est qu'il ne pouvait s'absenter de la région où il exerçait ses fonctions. Il avait, d'ailleurs, conscience de n'avoir commis aucune faute (vers 8). Il est finalement parti en Béarn, sur l'ordre exprès du roi. Trop tard! Ces calomnies avaient pris corps; on avait constitué, au propre ou au figuré, un dossier contre lui.

8

Sur *lagola*, forme d'indicatif imparfait à préfixe *l-*, voir Lafon, *Système*, I, 388.

9. *Izterbeguier eneyen malician leqhuric.*

Litt. "Je ne donnai pas lieu (=libre champ) à mes ennemis dans la malignité".

12. *Ene contra falseria bethi cinhexi çaten.*

Litt. "Le mensonge, contre moi, aurait été toujours cru".

13. *Iusticiaz ençun vaninz, sarri ialgui ninçaten.*

"Si j'avais été entendu en justice, je n'aurais pas tardé à sortir". Il ressort de ce vers que le poète a été incarcéré sans jugement: *iustician* signifie "en justice, devant un tribunal"; *justizian besoa altchatu duzu gezurraren gainerat?* (Daranatz, *Exercicio izpirituala*, p. 31) "avez-vous, en justice, levé le bras sur un mensonge?"

14. *Haren faltaz, hassi nuçun iauguítiaz dolucen.*

"Faute de cela, j'ai commencé à regretter d'être venu". *Haren faltaz* ne peut signifier ici "par sa faute", car le poète n'a désigné personne par un nom ou un pronom au singulier, si ce n'est le roi, qui ne peut être mis en cause ici.

16. *Yzterbegui duyen oro nitan vedi gaztiga.*

Le second hémistiche peut signifier litt. "se corrige en ma personne" ou "soit averti en ma personne". Le sens est clair: "que mon exemple lui serve de leçon!"

17. *Abantallan dabilela albayledi segura.*

Ce vers signifie qu'il ne faut pas, quand on a des ennemis, se laisser surprendre en état d'infériorité. Mais on peut l'interpréter de deux manières: "qu'il assure qu'il a l'avantage!" ou que, "tandis qu'il a l'avantage, il s'assure (=il assure sa position)!"

18. *Gayça apart egoyztea bethiere hobe da.*

"Il vaut toujours mieux rejeter le mal loin de soi." Le poète veut dire qu'il vaut mieux tenir le mal à distance que de le laisser approcher.

31. *Norc vaytere eguyn derant malicia handia.*

Litt. "quelqu'un m'a fait une grande méchanceté". *Norc vaytere* "quelqu'un"; au vers suivant, "à eux". Le poète parle tantôt de son ennemi, tantôt de ses ennemis.

32. *Niri valia eguia!*

Cette expression est à rapprocher de *valia vequit neurya* de IX, 13: elle signifie litt. "que la vérité me serve, que j'en bénéficie!"

36. *Ene gaynian eztaguiten vste duten yrriric.*

Litt. "pour qu'ils ne fassent pas à mon sujet (les) rires qu'ils croient".

40. *Ceren egon vehar dudan heben hanbat gatibu.*

Litt. "pourquoi je dois rester ici tellement prisonnier".

46. *Hayec cer merexi duten, çuhaurorrec iqhustzu.*

Hayec peut signifier "elles", c'est-à-dire les fautes commises contre Dieu (41), ou "eux", c'est-à-dire le roi et tous les autres (42). Le premier sens me paraît préférable: "ce qu'elles méritent, mes fautes, à vous seul de le voir".

51. *Berac baçu hil dirade.*

Litt. "eux-mêmes, quelques-uns, ils sont morts".

52. *Hongui eguin vste vaytut ohorezqui ialguiric.*

Litt. "comme je compte faire le bien, une fois sorti honorablement"; cf. *nik egin uste dudana* "ce que je compte faire" (Lhande, s. u. *uste*, 2°).

53. *Gayça nola, honra ere iauguinen da vertaric.*

Litt. "comme le mauvais, le bon aussi viendra tout de suite". Le poète veut dire sans doute que la fortune est sujette à des brusques vicissitudes. Dans le *Poème des mariés*, il dit: quand on n'y pensera guère, il pourra d'un coup arriver malheur" (IV, 10).

57-58. *Oray daquit, Iangoycuac enu nahi damnatu,*

Heben ene penacera çaydanyan orbitu.

"Maintenant je le sais. Dieu ne veut pas me damner, du moment qu'il a pensé à moi pour me faire souffrir ici". Il ne faut pas traduire *çaydanyan* par "quand il a pensé à moi", puisque le verbe principal est au présent ("ne veut pas me damner"); le suffixe relatif suivi du suffixe d'inessif singulier équivaut non seulement à *quand*, mais à *du moment que* (Lafitte, § 754, b, p. 339).

70. *Pena handi ycigarri eceyn pausu gabia.*

Vers identique à I, 177, où il s'agit également des peines de l'enfer.

72. *Vercen gatzigari inçan; orai adi gatziga.*

"Tu avais charge de châtier les autres; maintenant, sois châtié." Dans le deuxième des documents publiés par D. José María de Huarte, il est question de "algunos particulares a quien el ha corregido y traydo de mal y desonesto vivir al bueno"; ces "algunos particulares" (à qui l'on oppose "la clerezia en general") sont des ecclésiastiques, et "el" désigne Dechepare, chargé de la "buena ministracion de la justicia". Notre recteur-poète était celui qui châtiât les autres pour les amender et les ramener dans le droit chemin. Il se dit à lui-

même: sois châtié, afin de t'amender, pour les fautes que tu as pu commettre envers Dieu; cf. 41-46, 76-79, ainsi que les notes relatives à 78 et 79.

74. *Hebengoaz vercecoa albaheça escusa.*

Litt. "Si tu pouvais éviter celle (la souffrance) de l'autre (monde) grâce à celle d'ici".

75

Enplegatu duquec signifie litt. "tu auras employé".

76. *Hor balego, gatziga yro ihaurc verce gucia.*

Schuchardt (*art. cit.*, 449) traduit *hor balego* par "wenn es da wäre"; mais "s'il en était ainsi" ne convient pas ici. Le sujet de *balego* est *verce gucia*; l'adverbe *hor* a valeur de 2^e personne, comme le thème de démonstratif dont il est tiré: "à l'endroit où tu es, dans ta situation". Ce vers signifie "tu châtierais toi-même tout autre, s'il se trouvait dans ta situation".

78-79. *Quirysayluyari nola hiri bel eztaquia:*

Bercer argui eguin eta, erracen dic buruya.

"Qu'il ne t'arrive pas la même chose qu'au lumignon! Après avoir éclairé les autres, il se consume". Schuchardt (p. 450) traduit *quirysaylu* par "Lampe", mais déclare que "Docht", c'est-à-dire "mèche", conviendrait mieux. Lacombe (*art. cit.*, 146) opte pour mèche". On peut traduire par "lumignon", que Azkue donne à côté de esp. *candil*.

L'n final est tombée dans *eztaquia* comme dans *daguia* (II, 70).

Voici ce que Dechepare veut dire. Châtier les autres pour les ramener dans le droit chemin, c'est les *éclairer*: rôle fort dangereux, comparable à celui d'un lumignon. Celui qui juge les autres se condamne lui-même, comme il est expliqué dans le 2^e chapitre de l'*Épître aux Romains* (cf. plus loin, vers 88-89). S'il exerce sa fonction jusqu'au bout, il fera comme le lumignon, qui, après avoir éclairé les autres, se consume. Il a commis lui-même des fautes: nul n'est parfait (91). Il doit, pour être sauvé, subir de son vivant le châtiment de ses fautes, et même l'appeler et se châtier lui-même (le vers 77 enchérit sur le vers 72) en participant à la punition qui lui a été infligée (cf. 43-44). Ici comme le rôle que Dechepare attribue à la conscience dans le Jugement dernier (I, 272 et 283), s'exprime le souci de la vie intérieure.

80. *Hiri eguin vadaraye bidegabe handia.*

"Si l'on a envers toi commis une grande injustice"; cf. vers 8.

88-89. *Certan inya hic vaytaçac eure yzterbeguia,*

Hartan condemnacen duquec yhauc eure buruya.

“En tant que tu juges ton ennemi, en cela tu te condamnes toi-même”. Pensée tirée de l’*Épître aux Romains*, 2, 1: “in quo iudicas alterum, teipsum condemnas”. Sur *condemnacen duquec*, voir Lafon, *Système*, II, 58.

90. *Eta hartan eztaquidic escusaric valia.*

Litt. “et cela aucune excuse ne peut te servir”; c’est bien ainsi que l’entend Schuchardt, qui traduit, en corrigeant Stempf: “Und darin kann dir keine Entschuldigung helfen”.

93. *Hiri honetan eryocez hilcen duçu gendia.*

L’expression *eriotzez hil* (ou *hiltze*) n’est signalée dans aucun dictionnaire. Pourtant Duvoisin l’emploie dans sa traduction de la Bible: dans *Nombres*, 15, 35, on dit que quelqu’un qui n’a pas respecté le *sabbat* doit être lapidé; “morte moriatur homo iste” est traduit par *heriotzez hila izan bedi gizon hori*. Liçarrague emploie deux fois (*Mt*, 15, 4 et *Mc*, 7, 10) une expression analogue, *herioz hil bedi, thanâtôï telementâtô* “morte moriatur”, “qu’il soit puni de mort”.

Hilcen duçu est une forme allocutive: “il est mis à mort, on le met à mort” (forme indifférente: *hilcen da*). Le singulier *gendia* a une valeur collective: “les gens”. Le vers signifie “les gens sont mis à mort dans la ville où je suis”. Dechepare veut dire que, comme on procède aux exécutions capitales dans la ville où il est en prison, ses ennemis diront, s’il meurt dans cette ville, qu’il y a été mis à mort, et cela parce qu’il était coupable.

Le poète ne nomme pas la ville du Béarn où le roi l’a mandé et où, d’autre part, on procède aux exécutions capitales. Seule la ville de Pau répond à cette double condition.

J’ai demandé à M. Pierre Tucoo-Chala où avaient lieu les exécutions capitales en Béarn dans le deuxième quart du XVI^e siècle. Il m’a fourni, par lettre du 6 février 1952, le précieux renseignement que voici. “S’il existait des cachots de simple police aux sièges des lieutenants du sénéchal, à savoir Oloron et Orthez, depuis 1511, la haute justice était réservée au Conseil Souverain siégeant à Pau; les prisons étaient installées dans le donjon du château de Pau, et depuis 1519 on trouve la trace d’un office permanent de bourreau. Certes, il pouvait se faire qu’à titre exceptionnel des exécutions capitales aient lieu hors de Pau; mais vous pouvez conclure des renseignements ci-dessus que c’est à peu près sûrement à Pau que Dechepare vint. Cependant je ne puis vous donner aucun texte précis et formel; il faut se contenter de présomptions, qui me semblent fortes”.

102. *Iangoycua, çuc veguira niri ere çucena.*

Amen.

“Dieu, sauvegardez pour moi aussi le droit. Ainsi soit-il!”

Ce beau poème, où la puissante simplicité de la forme répond à la profondeur et à la véhémence des sentiments qui s’agitent et parfois s’opposent (p. ex. en 35 et en 84) dans l’âme du poète, s’achève ainsi sur le mot de “droit”, que suit la formule liturgique “ainsi soit-il”: appel d’un prisonnier qui fut juge à la justice de Dieu.

XIV. CONTRAPAS

Sur le rapport étroit qui lie cette pièce et la suivante à la Préface, voir *Langue Dech*, § 2, p. 311-312. Beaucoup d’expressions sont communes soit aux deux pièces, soit même aux trois textes.

Titre

Contrapás désigne en espagnol une figure de la contredanse.

31

Sur *bagueric*, voir *Langue Dech*, § 2, 3°.

33

Sur l’expression *mundu gucietaric*, voir la note à Préf. 11.

XV. SAUTRELA

Titre

Sauterelle désignait en ancien français une sorte de danse (Godefroy).

1. *Heuscara da campora*.

Sur la construction du verbe “être” avec le latif, voir I, 33.

8

J’écris *scripturatan* au lieu de *scripturan*, texte de l’édition originale, parce que *eceyn* est toujours de l’indéfini, jamais du singulier.

14-15 *Desir hura conplitu du Garacico naturac*

Eta haren adisquide oray Bordelen denac.

Natura, pour lequel les dictionnaires ne donnent pas l'acception de "vulve d'un animal", signifie sans doute ici "enfant, fils" (cf. *bijo natural* dans le second document publié par D. José María de Huarte). Bernard Lehet est l'ami de Dechepare, non du pays de Cize; *Garacico natura* ne veut donc pas dire "la nature de Cize, le pays de Cize", mais "le naturel de Cize, l'enfant de Cize".

18

Ce vers est une ritournelle; voir la note à VIII, 23.

SUR LA VERSIFICATION DE DECHEPARE*

La Versification de Dechepare a été peu étudiée. M. Ernst Lewy a consacré à ce sujet quelques pages (232-235) de son important article *Zu Dechepare* (*RIEV*, XXV, 1934, 225-239). Certaines de ses observations sont justes; d'autres doivent être, à mon avis, corrigées. Il ne prétendait d'ailleurs pas procéder à une étude complète de la versification du poète. Pour ma part, j'ai été amené, en étudiant la langue de Dechepare, à faire quelques remarques sur sa versification. J'ai longtemps hésité à les publier, car cette question est fort complexe et touche à celles de l'accentuation et du rythme de la langue, sur lesquelles on sait encore trop peu de chose. Je m'y décide finalement, pour que d'autres basquaisants puissent les examiner et dire ce qu'ils en pensent.

J'ai, comme dans mes travaux antérieurs, numéroté les pièces de Dechepare de la façon suivante:

- I: *Doctrina Christiana.*
- II: *Amorosen gaztiguya.*
- III: *Emazten fauore.*
- IV: *Ezconduyen coplac.*
- V: *Amoros secretuqui dena.*
- VI: *Amorosen partizia.*
- VII: *Amoros gelosia.*
- VIII: *Potaren galdacia.*
- IX: *Amorez errequiricia.*
- X: *Amorosen disputa.*
- XI: *Ordu gayçarequi horrat zaquiçat.*
- XII: *Amore gogorraren despita.*
- XIII: *Mossen Bernat Echapareren cantuya.*
- XIV: *Contrapas.*
- XV: *Sautrela.*

*BAP XIII (387-393), 1957

«No se concibe un verso vasco sin música, por elemental que ésta sea, a no ser que se trate de obra sabia, de autor directa y claramente influido por la literatura escrita española o francesa.» Cette assertion de Julio Caro Baroja (*Los Vascos*, ch. XXIV, p. 510-511) ne nous paraît pas démentie par les *Primitiae*. Dans la brève préface de son livre, Dechepare dit qu'il a composé et voulu faire imprimer «quelques poèmes» (*copla batzu*) pour porter à la connaissance du monde entier que la langue basque «est aussi bonne à écrire que les autres», et «afin que les Basques, comme les autres, aient quelque doctrine écrite dans leur langue, ainsi que quelques matière pour se divertir, converser, chanter et passer le temps». Il ne dit donc pas nettement que ses vers aient été faits pour être chantés. La *Doctrina Christiana* et même, malgré son titre, la «chanson» de M. Bernard Echepare ne l'ont certainement pas été. Elles sont trop longues, et, de plus, elles contiennent des strophes dont le nombre de vers n'est pas toujours le même (4, 5 et 6). Les autres, notamment *Contrapas* et *Sautrela*, dont les titres désignent des danses, pourraient être mises en musique. Rien ne permet d'affirmer que l'auteur les y ait destinées; rien ne permet de le nier. Il n'est pas et ne prétend pas être le premier Basque qui ait composé des vers. Il existait déjà une poésie orale, sans doute chantée. Nous possédons des strophes lyriques et épiques en biscayen dont certaines remontent probablement au XV^e siècle; La chanson de Perucho figure dans la 3^e partie de la *Tercera Celestina*, qui a été publiée pour la première fois en 1536. Dechepare prétend être, et est effectivement le premier à faire imprimer une oeuvre en basque, une oeuvre en vers, de caractère littéraire, qui permette au basque d'accéder au rang qui doit être le sien et qui est, d'après lui, le premier (pièces XIV et XV). «Toutes les autres (langues) sont arrivées à leur apogée; maintenant, il montera, lui, au-dessus de toutes les autres» (XIV, 4^e str.). Dechepare a voulu montrer que l'on pouvait composer en basque des poèmes qui méritaient d'être imprimés et d'être lus dans le monde entier. Peut-être a-t-on le droit d'ajouter: des poèmes qui, comme les poèmes écrits en français ou en espagnol, se suffisaient à eux-mêmes sans que l'on dût y ajouter le charme de la musique.

Principe de la métrique des poèmes de Dechepare. —Le basque ne connaît pas l'opposition des syllabes longues et des syllabes brèves, qui joue un si grand rôle dans la morphologie du grec ancien et du latin. Son rythme n'est donc pas quantitatif, et sa métrique ne repose pas, comme celle de ces langues, sur le retour régulier de syllabes brèves et de syllabes longues à des places déterminées. D'autre part, à la différence des langues romanes, il ne possède pas, sauf dans le dialecte souletin, un accent tonique dont la place soit fixée par des règles. Toutefois on ignore à quelle époque remonte l'accent souletin tel qu'il existe aujourd'hui, et si l'ensemble des parlers basques a possédé ou non, autrefois, un accent analogue et soumis aux mêmes règles. On ne sait pas à quelle époque s'est constituée la poésie basque, ni ce qu'était alors le rythme de la langue, sinon qu'il ne devait pas être quantitatif.

Il semble à première vue que les vers de Dechepare n'aient pas un nombre fixe de syllabes, mais un nombre qui peut varier à partir d'un certain minimum, lui-même variable suivant le type de vers. Considérons par exemple la première strophe du livre:

*Munduyan den guiçon oroc behar luque pensatu
Iangoycoac nola duyen bat bedera formatu,
Bere irudi propiara gure arima creatu,
Memoriaz, vorondatez, endelguyaz goarnitu.*

Le 1^{er} et le 2^e vers, prononcés tels qu'ils sont écrits, ont 15 syllabes (8 + 7); il en est de même du 4^e, où l'o de *goarnitu*, mot emprunté, note, comme en gascon, un *u* consonne. Le 3^e vers semble avoir 17 syllabes (9 + 8). Mais il est aisé de ramener ce nombre à 15, en prononçant, comme on peut le faire aujourd'hui, *ber'irudi*, ou *propiara avec un i* consonne, et *gur'arima*. Le poète invite expressément à élider certaines voyelles lorsqu'il écrit par exemple *personoro* (I, 92) au lieu de *persona oro*, *adoreçac* (I, 214) au lieu de *adora eçac*, *arimere* (I, 100) au lieu de *arima ere*, *baguirere* (I, 382) au lieu de *baguira ere*. De telles réductions sont courantes aujourd'hui dans le parler du pays de Cize, qui était celui de Dechepare. Les graphies «phonétiques» que l'on rencontre dans son livre ne s'expliqueraient pas si le nombre des syllabes des vers pouvait être variable. De même, pourquoi, en I, 336, Dechepare écrit-il *egoci tu* au lieu de *egoci ditu*, si ce n'est pour éviter que le vers ait une syllabe de trop? Toutefois, le plus souvent ce sont les formes pleines, et non des formes contractes ou réduites, qui figurent dans le texte; la graphie n'est pas toujours conforme à ce que devait être la prononciation. Celle-ci était certainement, à l'époque de Dechepare comme aujourd'hui, flottante sur certains points: aujourd'hui *semia*, *otsua*, *buria* se prononcent tantôt avec 3 syllabes, tantôt avec 2; parfois même l'*i* ou l'*u* sont si brefs que l'on ne peut pas dire si le mot a 3 syllabes ou seulement 2. Les élisions tantôt se font, tantôt ne se font pas; on dit *nola erran du?* ou *nol' erran du?* On ne doit donc pas s'étonner s'il n'est pas toujours possible de déterminer la prononciation exacte d'un vers ou d'un hémistiche de Dechepare. Mais la connaissance de la prononciation actuelle du cizain permet toujours de ramener un vers qui paraît trop long à son nombre régulier de syllabes. J'ai signalé les divers cas de réduction du nombre des syllabes dans mon étude sur la langue de Dechepare (*BRSVAP*, VII, 1951, 303-338) §§ 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 30. On peut donc penser que les vers de Dechepare ont un nombre déterminé de syllabes.

Les mètres de Dechepare. —Le nombre des syllabes est toujours impair: 15, 11 ou 7. Les vers, le plus souvent, riment (p. ex. I, 1-4); d'autres fois ils assonent (p. ex. I, 5-8: *eduqui, gaberis, gurequi, gaberis*).

Les pièces I, VIII, XII, XIII et XV sont écrites en vers de 15 syllabes, qui comportent une coupe, c'est-à-dire une fin de mot, après la 8^e. Cette coupe

concorde souvent avec le sens, mais non toujours: ainsi, en I, 258 et II, 1, la coupe est après *eta*, qui appartient par le sens au second hémistiche; cf. I, 129 (*duyan* || *eguin*), 368 (*içuliren* || *ditu*); IV, 26 (*vana* || *ny ary niz*); IX, 28 (*amoratu* || *gueroz*).

Les strophes comprennent en général 4 vers; de temps en temps apparaît une strophe de 5 ou 6 vers. Parfois la pièce débute ou finit par un distique. La pièce XV commence par un vers hors-strophe.

La pièce IX, à en juger par la typographie, est écrite en distiques dont le premier vers se compose de deux hémistiches de 7 syllabes rimaux ou (une seule fois) assonant entre eux et dont le second vers est un vers de 15 syllabes du type défini plus haut. En réalité, comme la pause qui marque la fin du premier ensemble de 7 syllabes est toujours demandée ou au moins permise par la syntaxe, la strophe se compose de trois vers, deux de 7 syllabes et un de 15 qui riment ensemble. Certaines réductions doivent être opérées dans la prononciation, par exemple *cen* (25), *baytar'* (26), *baquiçu* (29), *ecyerran* (31), *asquiçu* (33), avec une diphthongue *iu* à élément vocalique *i*, *gathyatu* (39), *çuatit* (41) avec *u* consonne, *eznayn* (42), *berceyc* (44), au lieu de *ceren*, *baytara*, *vadaquiçu*, *ecin erran* (cf. *eci escapa*, réduit à *ecyescapa*, I, 139), *asqui duçu*, *gathibatu*, *çugatic*, *eznadin*, *berceric*.

Les pièces X et XI sont en vers de 11 syllabes. La coupe est après la 6^e syllabe; elle concorde le plus souvent, mais non toujours (ainsi en 14 et 37), avec le sens. Les strophes sont de 4 vers; toutefois la pièce X commence par un distique. Le titre de la pièce XI est constitué par un vers de 11 syllabes.

La pièce XIV se compose de couplets et d'une sorte de refrain. Celui-ci est constitué par le mot *heuscara* et par un vers de 7 syllabes à finale en *-ra*. Typographiquement les strophes sont de 4 vers. Mais les deux premiers vers riment ensemble, sauf dans la 5^e strophe, où ils assonent (*babiz*, *bagueric*). De plus, ils riment avec le 4^e, sauf dans la 2^e et la 5^e strophes. L'agencement des rimes ou des assonances est donc le même que dans la pièce IX. Le 1^{er} vers a 8 syllabes: on le voit nettement dans les trophes 2 (*berce gendec vste çuten*) et 4 (où *goa*, dans *lengoagetan*, doit se prononcer *gwa*, comme dans la dernière strophe et dans la pièce XV); le 1^{er} vers de la 1^{re} strophe a exceptionnellement 7 syllabes. Le second vers a 7 syllabes: on le voit nettement dans les strophes 1, 3 et 6. Quant au 3^e et au 4^e vers, qui ne riment ni n'assonnent ensemble, ils ont respectivement 8 et 7 syllabes. On peut les considérer comme formant en réalité un grand vers de 15 syllabes.

Les poètes basques ont souvent utilisé des mètres impairs. Le grand vers de 15 syllabes (8 + 7) a été employé notamment au XVII^e siècle, par Etcheberri et par Harizmendi, et il se rencontre dans de nombreuses chansons:

Chorittua, nurat hua bi hegalez airian?

Jeiki, keiki, etchenkuak, argia da zabala.

Gernikako arbola est écrit en vers de 13 syllabes (7 + 6). On trouve des vers de 11 syllabes dans les chansons et des cantiques:

Itsaso, mendiak, ibai, zelaiak,

Zuretzat eginak, dira zureak.

La fameuse chanson souletine de Berterretch rappelle par la structure de ses strophes les pièces IX et XIV de Dechepare: deux vers courts suivis d'un vers beaucoup plus long qui rime ou assone avec les deux premiers. Mais dans le texte que nous en possédons actuellement, le nombre des syllabes de chaque vers n'est pas fixe. Les deux premiers vers de la strophe en comptent 7 ou 8. Quant au grand vers, son premier hémistiche a parfois 8 syllabes (*Berterretch, aigü borthala*), et son second en a parfois 7 (*bi belhaiñak herresta*). Seulement, dans le texte actuel tel que le donne Sallaberry, aucun vers ne se compose d'un hémistiche de 8 et d'un de 7. Si on le prononce tel qu'il est écrit, le grand vers compte toujours plus de 15 syllabes, et il est parfois impossible de réduire le nombre des syllabes à 15, par exemple dans:

Hirur dozena bazabiltzala leiho batetik bestera.

Toutefois il faudrait, pour juger sûrement de la métrique de cette chanson, pouvoir d'abord en reconstituer le texte primitif. Un vers comme

Ehün behi bazereitzola bere zezena ondoti

semble compter 9 + 8 syllabes; mais *bere* peut se réduire à *be*, et il existe une variante où, au lieu de *bazereitzola*, figure la forme de présent *baderola* (Gavel, *Grammaire basque*, t. I § 61, p. 43). Il convient donc de réserver son jugement sur la métrique de la célèbre chanson, qui, elle, fut faite pour être chantée.

Ajoutons qu'une des strophes de cette chanson présente la même anomalie que deux des strophes de la pièce XIV de Dechepare: le grand vers ne rime ni n'assone avec les deux premiers (*ichilik, nigarrik, da*).

Origine des mètres utilisés par Dechepare. Dechepare n'est certainement pas le premier Basque qui ait utilisé les mètres dont il se sert. C'est sans doute à la poésie latine chrétienne que les Basques ont emprunté leurs mètres imparisyllabiques, à une poésie qui ne s'adressait pas seulement aux gens cultivés, mais au peuple entier.

Dans son travail sur les origines du vers français (*Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, t. XXI, 1938 et 1939, 3^e et 4^e fasc., p. 219-425), G. Lote écrit: «Des trois principes sur lesquels est établi le vers liturgique, mètre, rythme

accentuel et syllabisme, un seul domine et est de bonne heure universel, c'est le syllabisme» (p. 245). Et quelques pages plus loin (p. 258): «De très bonne heure, l'accent latin n'est considéré, dans la poésie du plus haut Moyen Age, que comme un accident qui se surajoute souvent au vers, mais dont celui-ci peut se passer». L'auteur est d'avis que les poètes ne se sont pas souciés de l'accent quand ils ont composé leurs vers, et que «ce n'est pas lui qui gouverne leur technique» (p. 253). «Le vers liturgique a pour caractère essentiel un syllabisme permanent... Le rythme consiste avant tout en un certain nombre de syllabes... et l'élément surajouté, quantité ou accent, comme on voudra l'entendre, ne joue qu'un rôle superflu» (p. 269). On serait tenté de dire que les mètres de la poésie latine chrétienne s'adaptaient bien à une langue dépourvue d'accent tonique à la place fixe. Mais il n'est pas du tout sûr que, à l'époque inconnue où ont eu lieu les premiers essais de poésie basque, l'ensemble des dialectes basques ait ignoré l'usage d'un tel accent.

Les poètes latins chrétiens ont utilisé le vers de 7 syllabes et celui de 11; mais dans celui de 11 syllabes, la coupe est après la 5^e, et non après la 6^e; c'est l'inverse chez Dechepare. Le vers rythmique de 15 syllabes, du genre trochaïque, avec coupe après la 8^e, est attesté dès le III^e siècle, dans une chanson que les soldats d'Aurélien, vainqueurs des Francs, chantaient en marchant contre les Perses:

Tantum vini habet nemo, || quantum fudit sanguinis.

On le retrouve dans des hymnes chrétiennes, notamment dans celle du Jugement dernier, due à Saint Ambroise (340-397):

*Apparebit repentina || dies magna Domini,
Fur obscura velut nocte || improvisis occupans.*

(v. Christ, *Metrik der Griechen und Römer*, 2^e éd., 1879, § 438, page 374).

Il conviendrait de déterminer d'où viennent les types de strophes employés par Dechepare. Mais presque tout est encore à faire dans le domaine de la métrique basque. Nous ne voulons ici qu'apporter quelques données et signaler quelques sujets de discussion et de recherche.

DECHEPAREANA. A PROPOS DE PRIERES POPULAIRES RECUEILLIES PAR LE P. DONOSTIA*

Dans la belle conférence sur les prières du Pays Basque (*Euskal-erriko otoitzak*) que le P. Donostia fit à Saint-Sébastien le 26 janvier 1956 et dont le texte a paru dans *Egan* (1956, n° 2, p. 34-52), on trouve une prière populaire qu'il avait recueillie à Ochagavia en 1946 et dont plusieurs vers rappellent d'une manière frappante certains passages de la *Doctrina Christiana* de Dechepare. Cette prière lui avait été dite par une femme de cette localité, qui la tenait de sa mère, originaire elle aussi d'Ochagavia et qui était morte cinquante ans auparavant, à l'âge de 64 ans. On sait que Ochagavia, dans la vallée de Salazar, est célèbre au point de vue folklorique par les danses qui ont lieu en septembre, après la messe célébrée dans l'église de Nuestra Señora de Muzquilda, patronne de la localité (v. Caro Baroja, *Los Vascos*, ch. XXI). «Voici, dit le P; Donostia (p. 38), comment nos paysans, qui vivent dans un quartier éloigné, loin de l'église, prient dans la montagne, quand le curé ne peut pas venir rapidement». Suit le texte salazarais: quelques vers et une phrase en prose:

Kristi on batek bear luke
Igandian pensatú:
Aste ártan zónbat áldiz
Egin duen bekatú
Bekatuak konfesatu eta
Parkazione galdatú.
Kristi on bat iltzen denian
Egiten da parte fi [bi].
Korpus kura enserratu eta
Lurrarekin estalí.
Arima gaxoa tristerik doaye:
Nora doayen eztakí.

*BAP XV, 1959, (9-15)

Arima gaxoa Paradisoko atarian
Tristerik eta bakarrik.
Gure Yauna atera zaio
Piedadez beterik.
 —*Arima gáxoá, zer ekarrazu*
Zeurekila mundutik?
 —*Humildadea, karitatea,*
Nik eztut bertzerik ekarri.
 —*Humildadea, karitatea,*
Eztuzu bertze bearrik.
Ainguru onek ar dezázie
Arima gaxua eskutik.
Paradisuan eser dezázie
Bertze guzien aurretik eta
Eskuyetako aldetik.

Kau erraten duénak urteko ortzilaré guziez irur áldiz, ez suan erre eta ez urian ito; Paradisúan baduke parte, ifernúan ez batere.

«Un bon chrétien devrait penser le dimanche combien de fois il a péché dans la semaine; confesser ses péchés et demander pardon. Quand un bon chrétien meurt, il se fait deux parties. Le corps a été enfermé et recouvert de terre. La pauvre âme s'en va tristement: elle ne sait pas où elle va. La pauvre âme est à la porte du Paradis, triste et seule. Notre Seigneur est sorti et venu à elle, plein de pitié. —Pauvre âme, que rapportez-vous du monde avec vous? — L'humilité, la charité; je n'ai pas rapporté autre chose. — L'humilité, la charité; vous n'avez point besoin d'autre chose. Bons anges, prenez la pauvre âme par la main. Mettez-la au Paradis, devant toutes les autres; devant toutes les autres et du côté droit.

«Celui qui dit cela trois fois tous les vendredis de l'année ne sera ni brûlé dans le feu ni noyé dans l'eau; il aura part au Paradis, mais aucunement à l'enfer».

La prière semble se composer de 28 vers. Mais il est aisé de voir que les «vers» de numéro pair, toujours plus courts que ceux de numéro impair, sont les seuls qui riment ou assonent. En réalité chaque ligne de numéro impair et la ligne suivante constituent un vers. Le second hémistiche a le plus souvent sept syllabes, comme dans les vers de *Doctrina Christiana*. Il est plus rare que le premier ait huit syllabes, comme *Aste ártan zónbat áldiz*. *Humildadea, karitatea* constitue sans doute un ensemble de huit syllabes, car —*ea* se prononce dans ce parler, ainsi que Luis Michelena l'a observé tout récemment sur place, en une seule syllabe. Mais le premier hémistiche de plusieurs vers de la prière a plus de huit syllabes. Quoi qu'il en soit, la *Doctrina Christiana* et cette

prière appartiennent au même type métrique (v. Lafon, *BRSVAP*, XIII, 1957, 387-393).

Les deux premiers vers de la prière rappellent d'une part le premier vers de *Doctrina Christiana*, d'autre part les vers 97-99:

Munduyâden guiçon oroc behar luque pensatu (v. 1).

«Tout homme qui est au monde devrait penser...». Mais la suite diffère. Dechepare dit: «que c'est Dieu qui a formé chacun, etc». L'obligation de penser aux péchés commis dans la semaine n'est exprimée que beaucoup plus loin, dans la strophe 97-100:

*Orhituqui igandian vehardugu pensatu
Cenbatetan eguin dugun aste bartan beccatu;
Orhit eta, Ieyncoari barqhamendu escatu,
Atorra nola arimere aste oroz garbitu.*

«Le dimanche, nous devons nous demander avec conscience combien de fois nous avons péché dans la semaine, puis, après nous l'être rappelé, demander pardon à Dieu, et, comme notre chemise, nettoyer aussi notre âme chaque semaine». L'image savoureuse du dernier vers ne figure pas dans la prière.

Dans celle-ci, ce qui concerne la confession des péchés est exprimé par un ensemble de trois vers. Chez Dechepare, la plupart des strophes ont quatre vers; quelques-unes en ont davantage; aucune n'en a moins.

Les trois vers qui suivent dans la prière doivent être rapprochés de la strophe qui dans *Doctrina Christiana* précède celle que nous avons citée un peu plus haut:

*Personoro hil denian, hirur çathi eguiten:
Gorpuzori vstelcera lur hocian egozten;
Vnharçuna ahaidiec vertan dute particen;
Arima gaixoa dabilela norat ahaldaguien;
Haynviage vortician compaynia faltacen. (92-96).*

«Après la mort de chaque personne, trois parties se séparent: son corps, que l'on jette à pourrir dans la froide terre; ses biens, que ses parents se partagent tout de suite; sa pauvre âme, qui, cependant, s'en va où elle peut; dans ce voyage si rude, la compagnie manque».

La strophe de Dechepare a beaucoup plus de force et de valeur poétique que les vers correspondants de la prière populaire. La pensée de Dechepare est plus large. De même que dans le premier vers de *Doctrina Christiana*, il ne considère pas seulement le «bon chrétien», mais «tout homme qui est au

monde»; «chaque personne». Il voit les choses avec plus de précision et il les exprime avec réalisme: «on jette le corps», «à pourrir», «la froide terre». Pour le poète, trois parties, et non deux, se séparent: le corps, les biens et l'âme. On ne peut savoir si cette idée est due au poète ou si elle avait cours dans le peuple à son époque. En tout cas, il est vrai que chaque homme joint habituellement à la pensée de son corps la pensée de ce qui est à lui, de ce qu'il possède. «Au sens le plus large du mot, dit William James, le moi enveloppe tout ce qu'un homme peut appeler sien». La notion de propriété et le sentiment du lien qui unit le «moi» et le «mien» varient d'ailleurs beaucoup suivant les pays et les époques. Dechepare a dû observer l'attachement des paysans à leurs biens, et aussi la rapacité des parents qui se les partagent aussitôt après la mort du propriétaire. Il n'y a rien dans le texte populaire qui corresponde au dernier vers, qui est très beau, de la strophe de Dechepare.

On ne trouve dans Dechepare rien qui ressemble au reste de la prière. A la fin de *Doctrina Christiana* (v. 433 et suiv.) il évoque sa propre mort et «l'heure terrible du départ de l'âme». Il devra «rendre un compte strict» de tous ses actes; il ne saura pas où sera son gîte, la première nuit. Mais ce n'est pas vers Notre Seigneur que sa pensée se tourne; c'est vers sa sainte Mère. «Je ne saurai pas qui, si ce n'est vous, me viendra en aide».

*Othoy, çure gomenduyan har arima tristia,
Ordu hartan io ezteçan yfernuco vidia;
Gure seme Iamarequi eguidaçu baquia,
Beccatuyac barqhaturic didan parabiçuya.*

«Je vous en prie, prenez en recommandation mon âme douloureuse pour qu'à ce moment-là elle ne prenne pas le chemin de l'enfer; réconciliez-moi avec le Seigneur votre fils, pour qu'il me pardonne mes péchés et me donne le paradis». La méditation et l'aide de la Vierge seront donc nécessaires pour que son âme puisse entrer au paradis.

Dechepare, recteur de Saint-Michel, a certainement connu des prières populaires analogues à celle que le P. Donostia a recueillie à Ochagavia, et il s'en est inspiré en y imprimant la marque de son génie poétique. Le salazarais appartient, comme le cizain, au dialecte bas-navarrais oriental, et plusieurs chemins font communiquer le pays de Cize et la vallée de Salazar, plus précisément la haute vallée de la Nive, où se trouve Saint-Michel, et la haute vallée du río Salazar, où se trouve Ochagavia.

Un autre texte, que le P. Donostia avait recueilli à Bonloc (bsq. *Lekhuine*) en 1923, et qu'il cite p. 43, doit retenir notre attention. Bonloc, qui est situé sur la route d'Hasparren à Saint-Jean Pied de Port, appartient au domaine bas-navarrais occidental. Un vieillard de 86 ans déclara au P. Donostia que tous les dimanches, quand il allait à la messe, il disait en entrant dans le cimetière:

Agur, hilak eta biziak.
Zuek gu bezala izanak.
Gu ere zuek bezala izan beharrak.
Yinkoak dizula egun on (gabon).

«Saluts, morts et vivants. Vous avez été comme nous. Nous aussi nous devons un jour être comme vous. Que Dieu vous donne une bonne journée (une bonne nuit)!»

Il convient d'en rapprocher cette strophe de *Doctrina Christiana* (I, 29-32):

Ilherrian
Hilez vnsa orbit adi ilherrian sarcian,
Hi nolaco ciradela vici ciren artian.
Hec veçala hil veharduc eta ez iaquin orduya.
Othoy eguic Ieyncoari deyen varcamenduya.

«Au cimetière.

«Pense bien aux morts en entrant au cimetière; pense qu'ils étaient comme toi pendant qu'ils vivaient. Comme eux tu dois mourir, et sans savoir l'heure. Prie Dieu qu'il leur donne le pardon».

Notons en passant que dans *dizula* l'indice *-zu* semble bien exprimer la deuxième personne du pluriel, comme il arrive parfois en biscayen (v. Azkue, *Morf.* § 789, p. 554).

Les faits que nous venons d'exposer confirment ce que Luis Michelena a écrit récemment à propos de Dechepare, p. 351, dans *Literatura en lengua vasca* (t. V de *Historia general de las literaturas hispánicas* publicada bajo la dirección de D. Guillermo Diaz-Plaja, Barcelona, 1958): «El parentesco de la obra de Dechepare con la poesía popular —en espíritu, lenguaje y versificación—salta a la vista. Lo mismo que se sirvió de los metros populares se valió de su habla nativa, el bajo-navarro de Cize».

L'auteur du présent article n'est pas folkloriste et ignore si l'on a recueilli dans d'autres régions des prières analogues à celles qui figurent dans la conférence du P. Donostia. Il est à souhaiter que des folkloristes lisent ou relisent le livre de Dechepare et signalent, s'il y a lieu, les emprunts que le poète a faits à la littérature folklorique, tant dans ses poésies d'amour que dans ses poésies religieuses.

REMARQUES SUR LA LANGUE DU TEXTE SALAZARAIS

L. 8: *parte bi*: le nom de nombre est postposé, et cela sous la forme *bi*, non *biga*; cf. Oihenart, prov. 55, *aurhide biren*, génitif, «de deux frères».

9: *korpus kura*: Dechepare dit *gorpuçori*; la valeur du démonstratif est très affaiblie dans les deux textes.

10: *doaye*: Azkue signale dans sa *Morfología*, § 883, 2°, p. 634, les «variantes navarraises» *nae* et *noaye* pour *noa*. Dans son Dictionnaire (I, 351) il cite la forme d'impératif *goaie* «va-t'en», avec la référence «haut-navarrais, Mathieu, 4, 10». Peut-être cette finale *-ye* provient-elle des formes relatives comme *doayen*; celle-ci peut provenir de **doa-en*, *y* servant à empêcher l'hiatus, d'autant plus qu'il y aurait trois voyelles qui se suivent.

18: *ekarrazu*: sans doute forme erronée pour *dekarrazu*.

23: on remarquera le *d-* de l'impératif *dezázie*. *Aingeru onek* est à l'actif, comme étant en apposition à l'agent du procès représenté par le suffixe *-zie*: «(vous) les bons anges». La construction du verbe basque est de type appositionnel. On peut ajouter l'actif pluriel *Eskualdunek* «les basques» aux trois phrases suivantes: *behar dute eskuara begiratu*, *behar dugu*, etc, *behar duzue*, etc, qui signifient respectivement «ils doivent conserver la langue basque», «nous devons...», «vous devez...»

Phrase en prose: *ez suan erre eta ez urian ito* est une formule traditionnelle. On la retrouve notamment dans la prière recueillie à Beruete (nord-ouest de Pampelune, haut-navarrais méridional, sous-dialecte d'Ulzama) et que le P. Donostia cite dans sa conférence (p. 41): *Au esaten duun pekatari Ez uriin ittoko, Ez suan erreko* le pécheur qui dit cela ne sera ni noyé dans l'eau ni brûlé dans le feu». De plus, le proverbe 460 d'Oihenart dit: *Vrean ito, edo suan erra, da calte bera* «être noyé dans l'eau, ou brûlé dans le feu, tout revient à un». Dans la phrase salazaraise, *ez suan erre eta ez urian ito*, est en apposition à *kau erraten duénak*, qui est l'agent de *baduke* (cf. Lafitte, *Grammaire basque*, § 485, 3°, p. 225, et § 272, 2°, p. 121).

Baduke est un indicatif futur, comme soul. *badüke*. «Le futur simple de l'indicatif, dit Bonaparte (*Verbe*, n. 1 du 14^e tableau supplémentaire), avec la même signification qu'il a en souletin, existe aussi en bas-navarrais oriental, mais seulement d'une manière incomplète». Il cite des formes qui lui ont été signalées par l'abbé Casenave, de Beyrie (domaine mixain), «connaisseur profond de ce dialecte». *Duke* «il l'aura» figure sur cette liste. Cet exemple montre que le présent à suffixe *-ke* sert ou a dû servir en salazarais à exprimer un fait positif futur.

L'accent est noté dans quelques mots du texte salazarais. La syllabe finale de plusieurs vers (lignes paires du texte) est accentuée. Sont paroxytons: *ártan zónbat áldiz* (dans un même premier hémistiche), *gáxoá, igandían*, sans doute aussi *dezázie*; dans la phrase en prose, *duénak, áldiz, paradisúan, ifer-núan*. Aucun mot n'est noté comme oxyton dans cette phrase. Nous ne tente-

rons pas d'interpréter ces faits prosodiques. Nous les signalons à l'attention de Luis Michelena, qui a observé sur place le salazarais et qui s'est attaqué avec succès à la question de l'accent en basque dans un article important du *Bulletin de la Société de Linguistique*, t. LIII (1957-1958), 1^{er} fasc., 204-233 (p. 219, sur le salazarais).

NOTES SUR LA LANGUE DES PROVERBES D'OIHENART*

L'un des plus précieux services que la *R.I.E.V.* a rendu aux spécialistes et aux amis de la langue basque est de leur avoir permis de lire et d'étudier commodément, et dans des conditions offrant toutes garanties d'exactitude, les plus anciens textes, littéraires ou non, écrits dans cette langue, qui leur eussent été, sans cela, presque ou tout à fait inaccessibles. Qu'il me soit permis de citer ici tout particulièrement, pour m'en être servi constamment depuis plusieurs années, l'édition, avec commentaire, des *Refranes y Sentencias* de 1596, due à don Julio de Urquijo et qui a paru dans la *R.I.E.V.* de 1911 à 1933 (t. V à XXIV); la reproduction photographique de l'unique exemplaire connu de l'édition originale des *Linguae Vasconum Primitiae*, le premier ouvrage basque qui ait été publié (1545) (*R.I.E.V.*, t. XXIV, 1933, p. 523-577), avec l'*Introducción a nuestra edición del Linguae Vasconum Primitiae de Bernard Dechepare*, par don Julio de Urquijo (même tome, p. 660-684); enfin, la reproduction photographique des Proverbes basques et des Poésies basques d'Oihenart (1657), plus précisément du seul exemplaire complet que l'on possède de l'édition originale et qui est conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris (*R.I.E.V.*, t. XXVI, 1935, p. 201-264; 665-728; les Proverbes, au nombre de 706, ont paru en entier, ainsi que leur traduction, due à Oihenart. Malheureusement, la Revue ayant interrompu sa publication en 1936, cette belle reproduction ne comprend que la brève Préface et les quatre premières pages des Poésies. On sait quelle importance présentent les anciens textes pour la grammaire historique de la langue basque. Encore faut-il qu'on puisse les lire en toute sûreté et dans leur graphie originale. Leur importance n'est pas moindre pour l'étude comparative du basque et des langues auxquelles il est apparenté de la façon la plus étroite. Qu'il me soit permis de le montrer par deux exemples tirés de récentes recherches personnelles dont l'exposé détaillé sera fait ailleurs.

**Homenaje a D. Julio de Urquijo I*, Donostia, 1949. (433-445)

Plusieurs parlars basques-espagnols expriment la direction ("vers") au moyen d'un suffixe *-antz* ou de diverses variantes, notamment *-antza*, *-ontz*, *-untz*. L'abkhaz, langue caucasique du groupe du Nord-Ouest, où l'on trouve des correspondants précis du pronom basque *zu*, du vieux suffixe de pluriel *-tzu* (de *batzu* et de *nortzuk*) et du préfixe *-ra-* des verbes causatifs, possède un suffixe signifiant "jusqu'à" qui concorde d'une façon frappante avec bsq. *-antza*: le suffixe *-andza*. En oubykh, autre langue caucasique du même groupe, ce suffixe se présente sous les formes *-ôndza*, *-ôndja*. Le basque, qui n'a pas de sifflantes sonores, répond par l'affriquée sourde *tz* aux affriquées sonores caucasiques *dz* et *dj*. Il est important de noter que le suffixe basque se rencontre dans un des plus anciens textes: on trouve dans les *Refranes* (458) *azeranz*, c'est-à-dire *atzerantz* (de "atze" "en arrière").

Les dialectes basques-espagnols possèdent un verbe signifiant "attendre", qui se présente sous des formes variées: *itxadon*, *itxogon*, *itxoron*, *itxedon*, *itxedan*, *itxedon*, etc. Des bascologues aussi autorisés que MM. Uhlenbeck et Gavel estiment que la phonétique basque ne permet pas de déterminer avec certitude la forme primitive. Mais il est frappant que la forme à *d* soit seule attestée, et par trois fois, dans les *Refranes*: 60 *ychadonaz*, 296 *ychadoc*, 457 *ychadonic*. L'impératif *ychadoc* (*itxadok*) montre que ce verbe, à cette époque, était un verbe à complément d'agent et à objet de référence: celui qui attend est l'agent (au cas actif), ce qu'on attend est un complément au datif; le patient, de 3^e. personne du singulier, est indéterminé. Si l'on tient compte du fait que les chuintantes ne sont pas primitives en basque, mais proviennent le plus souvent de sifflantes, on peut penser que la racine a dû se présenter d'abord sous la forme **tzad-*. L'élément *o*, indice d'objet de référence de 3^e personne, s'y serait soudé par la suite. Telle est l'hypothèse que Schuchardt propose (*Baskische Studien*, p. 41) pour expliquer l'*o* de *itxogon* et formes analogues, et celui de *emon*, variante de *eman*; il convient de rappeler en passant que *emon* est attesté dès 1596 (*Refranes*, 4°, 389, 490). Il n'est pas interdit, dans ces conditions, de rapprocher la racine basque de la racine géorgienne *cad-* (*c* note l'affriquée sourde aspirée *ths*) qui signifie "attendre". Elle est attestée dans les plus anciens textes géorgiens. Elle existe aussi sous la même forme en mingrélien, autre langue caucasique méridionale. Dans ces deux langues, cette racine est transitive; le nom indiquant la personne ou l'objet attendu se met au datif, et il est représenté dans la forme verbale par un indice personnel à valeur dative. La concordance entre les deux langues caucasiques et le basque est satisfaisante et pour la forme et pour le sens et pour la construction.

Revenons au basque lui-même et au dernier des textes publiés par la *R.I.E.V.*, les Proverbes d'Oihenart. L'édition que Francisque-Michel en a donnée en 1847, bien que fort soignée, n'est pas exempte de fautes, et elle ne vaut pas la reproduction photographique de l'édition originale. Nous allons le

montrer en citant deux travaux dus à d'éminents bascologues, Schuchardt et M. Azkue. Le premier, *Zu den Sprichwörtern Oihenarts*, a paru dans la *R.I.E.V.* (t. V, 1911; p. 451-456), l'autre, *Gipuzkera Osotua*, dans *Euskera* (XV^e et XVI^e années, 1934 et 1935).

La traduction du proverbe 422 manque dans le recueil d'Oihenart. Ce proverbe figure dans l'édition de Francisque-Michel sous la forme *Saldi due-nac beher saltoqui*, et l'éditeur propose la traduction suivante: "Qui a des cheuaux, se creue avec". Il faudrait alors lire, au lieu de *beher*, qui n'existe pas en basque, *leher*. Mais *saltoqui* n'est pas traduit. Schuchardt rapproche avec raison ce proverbe du proverbe 127, *Ehun saldic saltoqui behar*, "A cent cheuaux il faut cent selles". Il est d'avis (p. 451) qu'il faut corriger *beher* en *behar*, et que le proverbe signifie "qui a cheval a besoin de selle". Il ajoute, dans une note de correction, que Lacombe lui a fait connaître que l'édition originale portait bien *behar*.

Sans doute Lacombe l'avait-il consultée sur place. La reproduction photographique montre qu'il en est effectivement ainsi. Le sens de ce proverbe est celui qu'indique Schuchardt.

Schuchardt a été fort intrigué par le mot *kocinta* qui figure dans le proverbe 579 et qui est traduit par *soucy* (en italique dans la traduction). Il ne se trouve nulle part ailleurs. "*Kocinta* "souci", dit Schuchardt (p. 454), "ist mir unbekannt". Il rapproche ce mot de prov. *cozensa*, anc. frç. *cuisance*, et pense qu'il a dû y avoir quelque influence du participe présent féminin (béarn. *consente*, frç. *cuisante*). Mais la reproduction photographique montre que, dans le Supplément (prov. 538 à 706), les *e* sont souvent très mal formés et peuvent être pris pour des *c* (notamment le second *e* de *exean* dans le proverbe 579 lui-même). De plus, à y regarder de près, on s'aperçoit que la troisième lettre de *kocinta* est plus fermée que les *c* ordinaires, notamment celui de *karricaldean*; elle ressemble beaucoup à l'antépénultième de *berecenera* (580), et diffère nettement du *c* de ce dernier mot. Je crois, pour ma part, qu'il faut lire *koeinta*. C'est même *koeinta* que j'avais lu dès l'abord. Ce mot figure dans le Dictionnaire de Lhande, à côté de *koeita*, comme variante de *koaita*, *koainta* "anxiété, sollicitude, affaire qui cause peine, charge, affliction"; Azkue ne donne que *koainta* "affaire désagréable, déplorable". Un fait m'a confirmé dans l'idée qu'il faut lire *koeinta* en 579: c'est qu'Oihenart emploie ce mot dans une de ses poésies (la pièce num. 3, vers 21, p. 113 de l'édition de 1847): il compte pour deux syllabes (*o* a la valeur de *u* consonne) et signifie "souci". Oihenart emploie dans une autre pièce (*Escontidearen hil-kexua*, vers 72, p. 187) *koeitac*, dissyllabique, au nominatif pluriel, "affaires". Le mot *koeinta* est emprunté au béarnais (*coyente*).

Kozinta "préoccupation, soucis", que Lhande donne comme existant en souletin et en bas-navarrais, avec référence à Oihenart, sans plus de précision,

et en ajoutant “cf. béarn. *coyente*”, est le *koeinta* du proverbe 579. S’il n’est connu que d’après ce passage, il conviendrait de le rayer du Dictionnaire.

M. Azkue, dans son relevé des formes verbales simples employées par Oihenart et d’autres vieux auteurs, signale (*Euskeria*, 1934, p. 144): “*ezaguke* por *ezazaguke* en el Prov. 424”. Cette forme signifie “il ne te connaîtra pas”. *Ezaguke*, ou plutôt *esaguke*, est la forme qui figure dans l’édition de 1847. M. Azkue a parfaitement raison d’y voir un erratum. Ce dernier est imputable à cette édition, non à celle de 1657. Dans la reproduction photographique, on lit *esesaguke*, c’est-à-dire *ezezaguke*, avec la même voyelle *e* précédant la racine que dans *desaguske* (*dezaguzke*) du proverbe 374.

L’étude des Proverbes d’Oihenart, faite sur un texte sûr, fait connaître, en outre, des acceptions qui ne figurent pas dans les meilleurs dictionnaires, et des formes nominales et surtout verbales d’un grand intérêt. Les notes qui suivent ne prétendent nullement épuiser la question, mais seulement montrer l’importance linguistique de ce texte, dont j’ai déjà parlé et tiré parti dans mon livre sur le *Système du Verbe basque au XVI^e siècle* (notamment t. I, I^{re} partie, ch. II).

I. ACCEPTIONS QUI NE FIGURENT PAS DANS LES DICTIONNAIRES.

Altxatu “enlever”: *alxazen dioza* (563) “il les lui enlève”. Même signification dans les Poésies (VI, 22; p. 129) et dans Liçarrague, *Jn*, II, 39.

ardietsi “comprendre” (263); “surprendre” (257), dans le sens de “prendre à l’improviste”. La première acception se rencontre aussi dans Liçarrague, *Mth*, 19, 11.

begiztatu “apercevoir” (au radical: *beguista*) 491; Poésies, I, 3.

bela “chandelle” (401): esp. *vela*. Ce mot figure comme labourdin dans le petit Vocabulaire dont Oihenart a fait suivre ses Poésies; il est employé avec cette acception dans la pièce X, vers 28.

gertatu “devenir” (278 et 321).

handiki “souvent” (160).

higu “odieux”; construit avec le verbe “avoir” de la même manière que *maite*; *higu dudanas* “de celui que je hais” (223); *hig’vkena* (Poésies, XI, 22; p. 149) “le fait de haïr”. *Higu* ne figure pas dans Azkue; Lhande le cite, d’après Harriet, comme une variante de *higuin*. C’est sur *higu* que repose soul. *hügü*, qui se construit comme *maite*: *hügü dit* “je le hais”.

nabaritu “sentir, ressentir, s’apercevoir”, avec le verbe “être”, construction dative (336). Lhande signale la première acception pour *nabari*, avec la mention “lab., verbe”, mais sans indiquer la construction, et la seconde pour *nabaritu*, mais en n’indiquant que la construction avec le verbe “avoir”. On lit dans Oihenart: *Nihaur ninsan guelari, ene uskiari basequion nabari* “l’etois moi-mesme la clauiere, et il paroist bien à mon derriere, car il est bien gras. [Les clauieres, ou gouvernantes ont bien autant de soin de se bien traiter que leurs maistres].” La traduction du second membre de phrase n’est pas exacte: *basequion nabari* n’est pas un présent: cette forme exprime qu’un événement a eu lieu, et elle ne peut avoir ici la valeur d’un aoriste gnomique. Schuchardt (*art. cit.*, p. 452) l’interprète avec raison, et avec saveur, comme suit: “es wurde meinem Hintern bekannt, es merkte es, mon derriere s’en ressentit”. Pour rendre la particule affirmative *ba-* de *basequion* il convient de traduire “mon derriere le sentit bien, s’en aperçut bien”. *Basequion nabari* signifie littéralement “cela lui devint évident, connu”. La construction est la même que celle de *abatze* “oublier” dans les deux passages suivants des Poésies d’Oihenart: *abaze sansquin maiteri-legueac?* (XI, 19-20; p. 149) “as-tu oublié les lois de l’amour? et *ahaz laquidita haren begui polita?* (XIII, 57-58, p. 161) “pourrais-je oublier son oeil mignon?” La première forme (*abatze zauzkin*) signifie littéralement “elles ont été oubliées pour toi?”, la seconde “pourrait-il être oublié pour moi?” Cette construction se rencontre aussi chez Liçarrague, par exemple dans *Hebr.*, 6, 10, *abanz daquion çuen obra* “qu’il oublie (subj.) votre oeuvre”. Aujourd’hui *ahantzi* et *nabaritu* se construisent le plus souvent, sinon toujours, avec le verbe “avoir”. Mais la construction avec une forme à complément datif du verbe “être” est sans doute plus ancienne. Rappelons en passant que, dans les langues caucasiques, les verbes indiquant un procès qui se déroule dans l’esprit, une opération ou une impression psychique, par exemple “entendre, aimer, désirer, oublier”, se construisent d’ordinaire avec le nominatif de la chose ou de l’être qui en est l’objet et le datif de la personne chez qui le procès se déroule.

okolu “avenues d’une maison” (548; Poésies, Appendice, III, 16; p. 231).

II. FORMES NOMINALES.

Nominatif singulier en -ra d’un nom en -a.

Estoëla latsara, gazes dena oinsolara “n’aïlle à lauer la lessive qui a les pieds faits de sel” (166), litt. “qui a la plante des pieds (*oinzola*) en sel”. Cette finale en *-ra* n’est pas une création artificielle née des besoins de la rime. Au nominatif singulier des noms en *-a*, qui était primitivement en *-aa* (d’où soul.

-á, p. ex. *azá* “le chou”, en regard de *áza* “chou”, le salazarais a intercalé une *r* entre les deux *a*, sans doute par analogie avec les finales en *-aren* et *-ari*. Bonaparte l’avait déjà signalé. M. Azkue a fait connaître en outre que les noms en *-a* formaient ainsi leur nominatif singulier dans le parler de Mouguerre (bas-navarrais oriental, sous-dialecte de l’Adour, variété de Briscous): *Dict.*, t. II, p. 191, col. I; *Morfol.*, § 661, I.^o, p. 451; *Fonética vasca*, p. 26. Enfin, une forme de ce type, *eguiara* “la vérité”, se rencontre dans une des poésies de Dechepare, la 9^e, *Amorez errequiricia*, vers 32: *Eguiara vaciniaqui, vrricari nanguidiçu* “si vous saviez la vérité, vous auriez pitié de moi”. Schuchardt pensait qu’il s’agissait d’une *r* “destructrice d’hiatus” (*eguiara* pour *eguiaa*), comme en salazarais (*R.I.E.V.*, t. V, 1911, p. 447). “L’explication est plausible, écrivait Lacombe (t. VI, 1912, p. 145); mais ne pourrait-on pas aussi bien conjecturer que *eguiara* est un erratum pour *eguiare* (*eguiare?*) Mais cette conjecture n’offre pas un sens satisfaisant: “si vous saviez aussi la vérité, si vous saviez même la vérité, même si vous saviez la vérité”, aucune de ces trois interprétations ne s’accorde avec le contexte. Schuchardt était dans le vrai; ces formes de nominatif singulier en *-ra* ont dû être et sont encore usitées dans les parlers basques-français du domaine bas-navarrais oriental. Le vers de Dechepare, le proverbe d’Oihenart et la remarque de M. Azkue posent un problème intéressant de dialectologie historique. Peut-être l’étude d’autres vieux textes permettrait-elle de le résoudre.

III. FORMES VERBALES.

Forme du préfixe personnel de 2^e personne du singulier. — Dans les proverbes d’Oihenart comme chez Dechepare et Liçarrague, le préfixe personnel de 2^e pers. du sing. est zéro; il ne se présente sous la forme *h-* que lorsqu’il est précédé d’un préfixe terminé par une voyelle ou une diphtongue: *ator* “tu viens”, *bahator* “si tu viens” (175). Citons encore *isan* “tu es” (149, forme relative), *vt* “je t’ai” (585), *esacussan* (*ez-akusan*) “qui ne te voit pas” (153), *agosque* (*agozke*) “elle te jettera” (33), *irazar iro* “elle t’éveillera” (119); *bahabila* “si tu marches, si tu te trouves” (606), *albaihu* “aie-le” (384, prescriptif; *albai-* est une forme réduite de *albait-*). Dans les Proverbes, le pronom personnel de 2^e pers. du singulier a toujours *h* à l’initiale (*hi*); mais ses composés ne l’ont pas (*eure*, 168 et 169).

Formes verbales féminines. — Les formes verbales qui contiennent un indice de 2^e personne féminine du singulier sont rares dans les plus anciens textes basques, ceux du XVI^e siècle: on n’en rencontre aucune dans les poésies de Dechepare, où les femmes ne sont jamais tutoyées, ni dans les Proverbes de Garibay et les *Refranes*, où l’on ne trouve aucune phrase qui s’adresse expres-

sément à une femme. Liçarrague emploie dans *Testamentu Berria* quelques formes verbales féminines, les unes de type ordinaire, les autres allocutives. On en trouve quelques-unes dans les Proverbes d'Oihenart et dans ses Poésies. Citons celles qui figurent dans ses Proverbes. Notons d'abord que la particule féminine *no* "prends!" figure dans le proverbe 23; la particule masculine *to* figure dans le proverbe 40 du recueil de 1596. La plupart des formes féminines attestées dans les Proverbes d'Oihenart sont de type connu; *nahi duna?* (23) "en veux-tu?"; *lebia duna?* (61) "te tarde-t-il?", litt. "as-tu hâte?" *educan* (573) "tiens-le"; *erradan* (23) "dis-moi"; *adi esan* (240) "entends-le" (Oihenart traduit "entends-moy"). Par contre, une forme mérite de retenir l'attention: *istadan* (690), qui figure dans l'expression *eskerrac istadan* "sois-moy gré", impératif de *eskerrak eman* "rendre grâces, remercier". *Istadan* (*iztadan*) est la forme à patient de 3^e personne du pluriel correspondant à *idan* "donne-le moi", variante de *indan*; Dechepare emploie la forme sans *n* (*ydaçu* "donnez-le-moi"; *didan* "qui me sera ou me soit donné"), et on lit dans les *Refranes* (233) *yquedac* "donne-le-moi (dans l'avenir)". L'*n* qui suit l'*i* de *indan* résulte sans doute d'actions analogiques (Lafon, *op. cit.*, t. I, p. 514). Dans *istadan*, l'indice de 1^{re} pers. du sing. est exprimé deux fois, comme dans *çaitadan* (Liç.) "qui est à moi", forme relative de *çait*. Dechepare emploie, pour "donnez-les-moi", la forme énigmatique *enguztaçu*. Liçarrague n'a pas eu l'occasion d'employer une forme ayant cette signification. Dans les *Refranes* (429), on lit la forme bizarre *yndauz* "donnez-les-moi", qui rime avec *yl ezauz* "tuez-les". Ces formes reposent sans doute sur **indazuz*, **ezazuz*, où le *z* final est l'indice de pluriel du patient de 3^e personne. En biscayen, un *z* figure à la fin de plusieurs formes verbales à patient de 3^e pers. du pluriel, par exemple dans *ditudaz* "je les ai", *artu agizuz* "prenez-les". Le *z* qui précède l'*u* est tombé, sans doute par dissimilation, comme dans la forme allocutive respectueuse *ziin* "il l'avait" du bas-navarrais oriental, pour **zizim* (cf. *nizin* "je l'avais"). Dans *istadan*, l'indice de pluriel figure après l'*i*. Si, comme le pensent plusieurs bascologues, notamment Vinson et M. Azkue, les formes de type *ydaçu*, *didan*, etc., appartenaient primitivement à la racine *gi-* "faire", *istadan* s'explique très simplement à partir de **egiztadan* (par l'intermédiaire de **eiztadan*), comme *idazu* "donnez-le-moi" à partir de *egidazu*, qui a subsisté, chez Dechepare et jusqu'aujourd'hui, avec son ancienne signification ("faites-le-moi").

Les formes allocutives, nombreuses chez Dechepare et Liçarrague, extrêmement rares dans les *Refranes*, sont assez fréquentes dans les Proverbes d'Oihenart. Deux seulement sont féminines. L'une, *diacarcken* (160), signifie "il le porte": le suffixe *-ke* indique que le procès ne comporte pas de terme ("porter", par opposition à "apporter". La forme masculine correspondante, *diacarquec* (65) "elle le produit", exprime un procès qui comporte un terme; le suffixe *-ke* indique ici que le procès est envisagé dans des circonstances de

temps indéterminées (présent intemporel), comme dans *dacarque* (50, 185, 199, 512, 682). Dans le proverbe 240, on lit *hiri sionat Alaba* "c'est à toy que ie parle ma fille". Si *sionat* n'était pas précédé de *hiri*, la forme n'aurait rien qui dût surprendre: *sionat* (*zionat*) est la forme allocutive féminine qui correspond à *cioat* "je (te) le dis", forme allocutive masculine qu'on trouve dans Liçarrague, I^{re} *Epître à Timothée*, 2, 7. Mais lorsque Liçarrague veut traduire "je te le dis" en s'adressant à une femme, il emploie *hiri diosnat* (*Marc*, 5, 41): la forme masculine correspondante est *hiri diossat* (*Marc*, 2, 11); cf. Dechepare, II, 71, *nic diossat eguia* "je te dis la vérité". *Sionat* est une forme allocutive, c'est-à-dire une forme où la personne à qui l'on s'adresse est prise à témoin: elle signifie "je le dis (en te prenant à témoin)", et non "je te le dis". L'expression *hiri sionat* est irrégulière au même titre que le serait, par exemple, *hiri erraiten dinat* "je le dis (tu en es témoin, tu le vois) à toi"; la forme correcte est *hiri erraiten daunat*. Sans doute, quand une forme verbale basque personnelle est employée avec un complément au datif, celui-ci peut n'être pas représenté dans la forme verbale. Même chez un écrivain comme Dechepare, il en est assez souvent ainsi lorsque ce complément est un substantif: *gomendadi Ieyncoary* (I, 21) "recommande-toi à Dieu". Mais il est plus rare de rencontrer chez lui une forme verbale sans indice d'objet de référence, accompagnée d'un pronom personnel au datif. Toutefois, Dechepare écrit *çuri gomendacen nuçu* (I, 421) "je me recommande à vous", alors qu'il aurait pu écrire, avec le même nombre de syllabes, *ni gomendacen niçayçu* (car il utilise ailleurs *niçayçu* "je vous suis"). On trouve, enfin, chez Dechepare, une expression exactement de même type que *hiri sionat*, où une forme allocutive est accompagnée d'un pronom personnel de 2^e personne au datif: *Ieyncoac çuri eman dici potestate handia* (I, 413) "Dieu vous a donné grand pouvoir". Le poète aurait pu former son vers en écrivant *Ieyncoac eman derauçu*, car il traite *Ieyncoac*, suivant les besoins du vers, tantôt comme un mot de quatre syllabes, tantôt comme un mot de trois. Cet exemple montre, de même que celui de *oinsolara*, combien les anciens textes basques s'éclairent les uns les autres, jusque dans les anomalies qu'ils présentent.

Formes simples de présent nu. — Dans les Proverbes d'Oihenart figurent quelques formes simples de présent qui ne contiennent que des affixes personnels et appartiennent à des verbes exprimant un procès qui aboutit à un terme. Certaines ont valeur de futur: *nigar esteguic* (1253) "il ne te pleurera pas", litt. "il ne fera pas pour toi de larmes"; *beguiac dedezac* (152) "il te creuera les yeux", plus exactement "il te les arrachera" (*dedetzak*, de la racine *de-*, participe passé *edeki*). *Estator* est traduit par "il viendra" (295), mais la variante *estathorra* par "il sort" (en parlant d'herbes), plus précisément "il vient" (564). Ni dans Liçarrague ni dans les *Refranes* on ne trouve de formes nues de présent tirées de la racine *ma-* "donner"; *demaza* (= *dematza*) "il les lui donne" figure dans le proverbe 28, où il exprime un présent intemporel. Dechepare

emploie une fois (I, 148) *eztemayo* "il ne le lui donne pas" pour exprimer une vérité intemporelle. Ces formes d'Oihenart complètent et confirment ce qui a été dit des formes nues de présent dans le *Système du Verbe basque*, t. I, p. 435-436.

Formes simples de prétérit. —J'ai signalé ailleurs (*op. cit.*, t. I, p. 34-35) la valeur aoristique des formes de prétérit *ihes seguin* (336) "elle se réfugia", litt. "elle fit fuite", et *emaitza seguinac* (238) "celui qui fit don". Il convient d'y ajouter *seguinac emaitza* (519) "celui qui fit don", et *serrana* (=zerrana) du proverbe - 8: *aguian serrana ezadin engana* "celuy qui parla peut estre, ne se trompa pas", litt. "celui qui dit (passé simple) peut-être". Par contre, dans le poème d'Oihenart intitulé *Vexilla regis*, vers 20, la forme *serrazanac* (=zerrazanac), à patient de 3^e personne du pluriel, semble avoir valeur d'imparfait ("celles qu'il disait") plutôt que d'aoriste. Le fait n'a rien de surprenant: chez Liçarrague, les formes simples du prétérit de *egin* ont le plus souvent valeur d'aoriste; mais *ceguiten* est employé dans un passage (*Jean*, 19, 15) avec valeur d'imparfait. Il faut enfin ajouter aux formes précédentes de prétérit *sedocan* (=zedokan, de *idoki*) du proverbe 172: *exoilloac basoilloa sedocan* "la poule domestique chasse la sauvaige". *Sedocan* signifie exactement "elle la chasse": ce prétérit a la valeur d'un aoriste gnomique grec: cf. le proverbe 8, cité plus haut, et le proverbe 487.

Impératif. —Les nombreuses formes d'impératif que contiennent les Proverbes n'offrent, pour la plupart, rien d'inattendu. *Istadan* (690) "donneles-moi" a été expliqué plus haut. L'impératif du verbe "avoir" est *vc* (669), c'est-à-dire *uk*, contre *auc* de Liçarrague et *auc* des *Refranes*. La 2^e personne du sing. de l'impératif du verbe "être" est *ais* (543), c'est-à-dire *aiz*. Dechepare n'emploie nulle part la forme signifiant "sois". Liçarrague se sert de la forme relative *aicén* (*Mth.*, 2, 13). Mais dans les *Refranes*, *ax* signifie tantôt "tu es" (405) tantôt "sois" (31 et 451). La 3^e pers. du pluriel est *bira* dans le proverbe 647 d'Oihenart; Liçarrague emploie une fois *bira*, deux fois *bire*; cette forme d'impératif ne figure pas dans les *Refranes*.

Dans les textes basques du XVI^e siècle, on n'emploie jamais une forme d'impératif précédée de *ez-*, qu'il s'agisse d'un verbe indépendant ou d'un verbe utilisé comme auxiliaire. La défense s'exprime au moyen de formes négatives de présent pourvues du suffixe *-la* ou du suffixe relatif. Toutefois, dans les *Refranes*, on trouve des formes telles que *ce eguic* (501) "ne le fais pas", *ezcaçeaquio* (257) "ne le lui demande pas", *çebez* (166) "qu'il ne le dise pas", de *esan* "dire": *ce* est une variante de *ez*. Sur ces formes, voir Lafon, *op. cit.*, t. I, p. 132, 312, 439; t. II, p. 115.

Or les Proverbes d'Oihenart contiennent deux formes négatives d'impératif à préfixe *ez-*: *espis* (91), c'est-à-dire *ezpiz* (de *ez biz*), "qu'il ne soit pas!",

et *espesa aurtik* (92), c'est-à-dire *ezpeza* (de *ez beza*) *aurtik*, "qu'il ne le jette pas!" (Oihenart traduit "ne doit point ietter"). De plus, la 16^e. des Poésies d'Oihenart débute par cette expression: *Nahis espegui gaiüs ilhargui* "bien qu'il ne fasse pas clair de lune, la nuit". Cette construction, dont je ne connais pas d'autre exemple, et dont on ne peut dire si elle n'est pas une création d'Oihenart, est remarquable à un double titre. *Nahiz*, instrumental indéfini de *nahi*, qui s'emploie régulièrement avec une forme relative comme équivalent de la conjonction française quoique (Lafitte, *Grammaire basque*, § 747, p. 396), est ici construit avec un impératif, et, qui plus est, avec un impératif négatif (*ez begi* "qu'il ne le fasse pas!").

La vieille langue a donc connu des formes négatives d'impératif. Mais d'autres dépouillements de textes seraient nécessaires pour déterminer dans quelle mesure elles ont été employées, et s'il faut voir en elles un archaïsme ou une innovation.

Les textes basques du XVII^e siècle ont été moins étudiés au point de vue linguistique que ceux du XVI^e. Ils constituent pourtant un vaste et riche champ d'investigation que les bascologues devront fouiller méthodiquement, à commencer par les oeuvres d'Oihenart et le *Guero* d'Axular. La *R.I.E.V.* a reproduit en photogravure (t. IV à XXIV, 1910 à 1933) la majeure partie de la 1^{re} édition (1643) de ce dernier ouvrage: exactement jusqu'à la page 438; l'ouvrage en compte 623. Espérons que les bascologues et les amis de la langue basque disposeront bientôt d'une reproduction photographique de la totalité des Poésies basques d'Oihenart et du *Guero* d'Axular.

Note complémentaire. — Lorsque j'ai écrit cet article, je croyais que la collection de la *R.I.E.V.* s'arrêtait au num. I du tome XXVII, le dernier numéro que j'aie reçu. J'ai appris récemment, par une note de don Julio de Urquijo dans un article du *Boletín* (Año II, Cuad. 3^o, p. 243, n. I) qu'un tirage à part du facsimilé de l'ouvrage d'Oihenart avait paru; mais, ajoute l'auteur, "se difundió poco por efecto de las circunstancias". La Real Sociedad Vascongada de Amigos del País m'a fort obligeamment envoyé un exemplaire de ce beau volume. Le voeu exprimé dans les dernières lignes de l'article précédent est donc réalisé en partie. Il resterait, en ce qui concerne Oihenart, à publier une reproduction photographique du Supplément des Poésies (p. 224-250 de l'édition Francisque-Michel). J'ai cité plus haut, d'après cette dernière édition, le début de la 16^e pièce; *gaiüs* me paraissait être une forme irrégulière, l'instrumental indéfini devant être *gaiues*. L'édition originale porte en effet *gaiüas*, forme régulière d'instrumental singulier. L'édition de la *R.I.E.V.*, permet de corriger plusieurs autres erreurs de celle de 1847, qui faussent le sens ou même rendent le texte inintelligible.

NOTES POUR UNE ÉDITION CRITIQUE ET UNE TRADUCTION FRANÇAISE DES POÉSIES D'OIHENART*

Ces notes sont destinées à éclaircir le texte, souvent obscur, des Poésies d'Oihenart et à justifier la traduction française que nous en avons donnée.

Nous nous sommes servi, dans les références, des abréviations suivantes:
prov. 48: proverbe 48 du recueil d'Oihenart.

Suppl.: poésies d'Oihenart qui ne figurent que dans l'exemplaire de Bayonne (publiées par Francisque-Michel à la suite des autres sous le titre "Autres pièces et fragments").

Voc.: petit vocabulaire composé par Oihenart et qui figure dans son livre sous le titre "Explication des mots rares qui se rencontrent parmi ces vers".

Azkue, *Morf.: Morfología vasca* (1925).

Lafitte: *Grammaire basque* (1944).

Lafon, *Système: Le système du verbe basque au XVI^e siècle* (1944, 2 tomes).

On sait que le livre d'Oihenart a paru en 1657. Il convient de rappeler l'essentiel de ce que Vinson en dit dans sa *Bibliographie de la langue basque* (num. 26 a, p. 99-106).

"L'absence de tout nom d'imprimeur ou de libraire indique à mon avis que le livre ne fut point mis en vente et qu'il en fut tiré seulement un très petit nombre d'exemplaires qu'Oihenart distribua à ses amis. Aussi ce livre est-il fort rare; on n'en connaît que deux exemplaires et demi, si j'ose m'exprimer ainsi".

*BAP XI, 1955, 135-173

“Le premier, qui est le seul complet, est conservé à la Bibliothèque Nationale (num. Z, 1801, réserve)”. (p.100)

Le second, dit-il, p. 101, est à la Bibliothèque municipale de Bayonne (num. 3.820). “Il est incomplet des pages (I-IV) des Proverbes, (1-IV), 27-30, 45-46 des Poésies, mais il contient 12 pages, chiffrées 3 à 14, que ne possède pas l'exemplaire de Paris. Ces six feuillets (avec les signatures Aij et Aii aux deux premiers), viennent immédiatement après la traduction française des Proverbes, c'est-à-dire sont intercalés entre les Proverbes et les Poésies; ils contiennent d'autres poésies dont malheureusement le commencement et la fin manquent. Le volume porte des corrections et des ratures d'une écriture ancienne, peut-être celle de l'auteur lui-même, dans les Poésies”. Vinson signale et reproduit 8 corrections ou additions. Beaucoup d'autres, qu'il ne signale pas, consistent dans l'addition d'un esprit rude à certains *p*, *t*, *c* ou *k*, et dans des substitutions de *s* longue à *s* courte, ou inversement.

“M. Francisque-Michel affirme qu'en comparant l'écriture de ces corrections avec celle des manuscrits d'Oihenart conservés à la Bibliothèque Nationale dans la collection de Du Chesne, on ne saurait douter que ces corrections ne soient d'Oihenart lui-même”.

Enfin, Vinson a découvert un cahier composé de huit feuilles in-4°, qui est un exemplaire incomplet des Poésies. Il en donne, p. 102, les variantes par rapport aux exemplaires de Paris et de Bayonne (pièces III, X, XI et XV).

“Comme pour la *Notitia*, il est probable qu'Oihenart a plusieurs fois remanié son oeuvre”. (p. 105)

Vinson indique plus loin, p. 107, n° 26 *c*, qu'Oihenart a publié en outre *Atotizen vrrhenquina*, plaquette qui faisait suite aux Proverbes. On n'en connaît qu'un seul exemplaire, à la Nationale. “Quand on a fait relier le recueil de 1657, on y a intercalé cette plaquette entre les Proverbes et les Poésies”.

C'est cet ensemble dont la Société Internationale des Etudes basques a donné un fac-simile photographique, qui a paru en partie dans la *RIEV* et a été publié intégralement à part en 1936.

I

3. *Beguistatu* “apercevoir”: cf. prov. 491

5. Litt. “si vous faites envers moi de la sourde”: cf. esp. *hacer el sordo*. Liçarrague écrit (Lc., 16, 3): *aitzurreric ecin daidit* “je ne puis fouir la terre”, litt. “je ne puis faire du bêcheur”. Oihenart emploie ici l'ablatif et non le partitif.

32. *Arhetsic*: v. Voc.

38. *Berhetus*: litt. "en augmentant (Voc.), c'est-à-dire "de plus en plus".

II

2-6. Litt. "ferai-je par hasard erreur en jurant que vous êtes aussi cruelle par votre air que bleue d'yeux?" Cf. XIII, 60: *hutsic othe daidita?* et *huts egin* (prov. 628). La particule *othe* ajoute à l'interrogation marquée par le suffixe *-a* une nuance dubitative voisine de celle que le conditionnel exprime parfois en français.

7. *Supertus* "par excès" (Voc.)

11. *Peitu* avec le verbe "être": "manquer". Cf. *deus estenac peitu* (prov.45) "celui à qui rien ne manque".

16. *Artazes*: v. Voc.

18. *Campora* "excepté, hormis", avec l'instrumental. Suffixe de latif comme dans *lekhora*.

21-24. Interrogation indirecte, sans verbe principal (cf. Lafitte, *Grammaire basque*, §229). Dans l'édition originale, la strophe est terminée par un point d'interrogation. Litt. "(je me demande) s'il est venu jusqu'à présent à moi, de vôtre, quelque chose d'autre que des torts (instr. indéf., complément de *berzeric*) et des méchancetés".

26. Litt. "si vous faites envers moi de la fière"; cf. I, 5, *Gotor*, v. Voc.

31. Vers très obscur. On ne peut traduire comme Archu: "telle n'est pas ma qualité". La forme relative *esten* ne se rapporte à aucun mot de la proposition qui suit. Elle ne signifie donc pas "qui n'est pas, ou il n'est pas". Elle ne peut avoir qu'une valeur finale: "pour qu'il n'en soit pas ainsi". Mais le sens reste obscur. Peut-être "pour éviter qu'il en soit ainsi".

32. *Ardiresten*. Les dictionnaires ne donnent qu'*ardietsi*, *ardieste*. Aucun des deux sens qu'ils indiquent ("obtenir" et "accorder") ne convient ici. Ce verbe signifie ici "surprendre", comme dans le proverbe 527, *ardiesten du nehor herioac* "la mort nous surprend" et dans Liçarrague, Jn., 12, 35, *ilbum-beac ardiets etzaitzatençat* "pour que l'obscurité ne vous surprenne pas".

33. *Ardiresten baizituquet*: présent périphrastique à suffixe *-ke* formé avec l'auxiliaire à valeur indéterminée (v. Lafon, *Système*, t.I, p. 58-60). Présent intemporel: "je vous surprends, non en ce moment même, mais à un moment ou à des moments indéterminés". On ne voit pas clairement la valeur de cette forme verbale à préfixe *bait-* en proposition principale.

35. *Ensüerri* ne figure pas dans les dictionnaires. Lhande donne comme étant d'Oihenart *entzueri* (avec *r* douce) "où l'on entend quelque chose".

37. Le verbe *erasi* (v. Voc.) est construit avec l'instrumental comme sa variante *edasi* (employée aussi par Oihenart) l'est dans Liçarrague, l *Tim.* 5, 13.

38. *Seric* accompagné d'une forme verbale à préfixe *bait-* signifie ici "comme" (sens causal), de même que dans *Eguberricoplac*, v.1. Cette acception ne figure pas dans les dictionnaires.

42. *Erasten hasten bainais* a deux compléments: un substantif à l'instrumental et une proposition introduite par *nola*, qui équivaut ici à fr. *que*.

44. *Artetaric* est obscur: "par moments" ne convient pas (seul sens indiqué par Lhande; rien dans Azkue).

48. *P^c ustazes*: v. Voc.

51. Archu traduit *ezinsusquet* par "je ne saurais vous délaissier", il a raison. Oihenart utilise des formes simples du verbe *utzi*. Mais la sifflante qui suit le préfixe personnel fait difficulté: on attendrait *ezintusquet* (*ez* plus *zin-t-uz-ke-t* en orthographe moderne). Il s'agit sans doute d'un erratum. Toutefois, il est possible que *zintzazket*, de l'auxiliaire *za-* "faire", ait déteint sur cette forme: la forme périphrastique signifiant "je ne saurais vous laisser" est, en labourdin et en bas-navarrais oriental, *ez zim(t)zazket* (ou *etzintzazket*) *utz*.

Ehoula: cette forme ne figure ni dans Azkue ni dans Lhande. Azkue donne *eula* "en aucune façon" comme appartenant au roncalais d'Uztarroz.

53. *Gupida* accompagné du verbe "avoir" signifie la plupart du temps "épargner, ménager": Oih., prov. 315; Liç., dans plusieurs passages, notamment *Act.*, 20,29; *Rom.*, 8, 31 et 11, 21. Dans un passage de l'*Apocalypse* (12, 11), il sert à traduire gr. *agapeîn*, lat., *diligere*, et signifie "aimer". Archu traduit ici: "qu'un jour vous puissiez m'aimer". On peut hésiter entre "m'aimer" et "me traiter avec ménagement"; cf. XIV, 30.

56. *Ikerze*, d'après le Voc., signifie en souletin "soin, bon traitement". Oihenart emploie aussi *ikerze* avec le verbe "avoir" en VII, 26-28. Liçarrague (*Jac.*, 2, 3) emploie *ikartzte* (avec *k* notant *kh*) et le verbe "avoir" pour traduire "avoir de l'attention" (pour quelqu'un, complément avec la postposition *-gana*). Lhande (art. *ikhartzte*) signale les sens "attention, considération, soin que l'on prend de quelqu'un", et cite le passage de l'Épître de Jacques.

Le membre de phrase constitué par cette strophe (v. 55-60) et qui est le complément de *enendaunque* (1^{er} vers de la strophe suivante) n'est pas clair. Il faut remplacer par une simple virgule le point et virgule des v. 57 et 60, et suppléer *suc* à côté de *eguiteco*. L'agent n'est exprimé que dans la forme personnelle *dusun*. De plus, *bano* doit être mis en relation avec *berze*: "autre ... que".

Cette construction du complément de *berze* (ou *beste*), analogique de celle du complément du comparatif de supériorité, n'est signalée par Azkue qu'en bis-cayen. Mais elle doit avoir été plus répandue. Le sens littéral est sans doute le suivant: "pour que vous n'avez pas à l'avenir d'autre bon soin que vous n'en avez jusqu'à présent de me faire du bien". Le génitif en *-ko* du substantif verbal sert parfois à exprimer la condition (Lafitte, §468): c'est ici le cas de *vkeiteco*. Quant à *eguiteco*, il est le complément de *ikerze*; cf. VII, 26-28.

67. Cette strophe et les trois suivantes constituent une seule phrase. Plusieurs propositions interrogatives indirectes se rattachent à *oharzen* (V. 71).

72. Cf. Dechepare, IX, 24: *çor handian çau*de "vous avez une grande dette" dit l'amoureux à la belle qui lui a dérobé le calme du coeur et le sommeil.

77. *Ohatu* "placer, ranger" (Voc.)

81. *Tinc* "serré, ferme" (Voc.) *Ekuru* est construit avec *egon* dans le prov.54.

82. *Manura* est obscur. Dans l'exemplaire de Bayonne, une virgule a été ajoutée à la main entre *cein* et *manura*. Ce dernier mot, latif de *manu*, signifie sans doute "selon l'ordre", c'est-à-dire "à votre commandement, à vos ordres". *Cein* doit porter sur *erpai*, *ern'* et '*aiduru*: ces trois mots figurent dans le Voc. Dans l'exemplaire de Bayonne, *erpai*, *ern'* a été biffé et remplacé par *erne bethi*. Dans ces conditions, *ardura* ne peut pas signifier "souvent"; il signifie sans doute "continuellement, toujours", comme dans Liçarrague, *Hebr.*, 10, 1 et 13, 15. Cette acception n'est indiquée ni par Azkue ni par Lhande. La rédaction de cette strophe est maladroite; elle n'est pas au point.

90. *Errekeitu gaxto* "mauvais traitement". Liçarrague emploie ce mot: *errequeitu emóc huni* (*Lc.*, 10, 35) "prends soin de lui".

93. V. *galcazea* (Voc.)

94. V. *atun* (Voc.)

98. *Guticiasu* "désireux": adjectif dérivé de *guticia*.

100. Litt. "me satisfaire (*amerstea*, Voc) du moins par rapport à ce dont je suis désireux".

108. *Gaiian behin*: litt. "une fois chaque nuit".

III

Titre: *Arguia*. Le poète joue sur le nom de celle qu'il aime et qui peut signifier "clair(e)" ou "lumière, clarté".

5. Il faudrait *nun*; le poète a employé *nis* pour les besoins de la rime.
8. Probablement pour *bederaco aldis* "chaque fois": *bederaco* doit être tiré de *bedera* "chacun".
12. *Guertatu* "devenir", comme dans les prov. 278 et 321. Ce sens n'est indiqué ni par Azkue ni par Lhande.
16. *Elbeketa* est pris dans une acception péjorative. Lhande, comme Azkue, donne pour ce mot les deux sens de "conversation" et de "loquacité". *Elbe* peut signifier "discours vains, paroles en l'air, contes". (Lhande)
21. *Koeinta* (prononcé *kweynta*) "souci" est employé aussi dans le prov.579. Le mot *kozinta* "préoccupation, soucis", que Lhande donne avec l'indication "Oih." n'existe pas; c'est une mauvaise lecture de *koeinta*, où l'e a été pris pour un c (*kocinta*).
22. *Egonac*, qui a pour attributs *ixil* et *mais pensaketa*, est pris substantivement; l'ensemble constitue un syntagme à l'actif singulier, qui a pour déterminant *ene*; cf. *axeriaren lasoan azamana* (prov. 507) "le fait que le renard se laisse prendre au lacet". *Pensaketa* veut dire "en train de réfléchir, de méditer"; *pensaketa zegoen* "il réfléchissait" (Lhande).
24. *Siotsan* (c-à-d *ziotsan*) litt. "il (te [fém.]) le lui dit": forme allocutive féminine. Le patient est indéterminé, comme dans le prov.240: *hiri sionat* "c'est à toi que je parle". L'objet de référence l'est aussi, comme dans le proverbe 113, où *siotsac*, forme masculine correspondant à *siotsan* signifie "il dit": *dixac bila nesatela siotsac* "la fortune veut qu'on la recherche", litt. "la fortune dit: qu'ils me recherchent!" De même en XII, 92 et en XV, 41. Le suffixe *-gati* signifie ici "au sujet de", comme en XV, 33, et aussi dans le prov.231 du recueil de 1596: *Digaran artean ez hurtea gati gasoric essan* "hasta que sea pasado, no digas mal del año", "jusqu'à ce qu'elle soit passée, ne dis pas de mal de l'année". Cette signification de *-gati* n'est indiquée ni dans le dictionnaires d'Azkue et de Lhande ni dans les grammaires de M. Gavel et de M. l'abbé Lafitte. Archu traduit d'une façon très inexacte: "mon silence, mes réflexions ont leur source en toi".

Dans l'exemple de Vinson, les vers 22-24 figurent sous la forme:

Ban' en' ixura,
Et' ixildura
Hiz ari ditu bigati.

"Mais mon attitude et mon silence ne cessent de parler de toi". Il faudrait *ditun*, forme allocutive féminine correspondant à *dira*.

26. *Burdin-aiz* "pierre de fer", qui ne figure dans aucun dictionnaire, signifie "pierre d'aimant". L'exemplaire de Vinson porte *Amant garrazac* "le rude aimant".

28. *Han* précédé ou suivi de *harat* signifie "à partir de là, de ce lieu, de ce point, à partir de ce moment-là". (Lhande, art. *han*). Oihenart veut dire que l'aiguille qui a été aimantée est toujours orientée exactement dans la même direction.

38. *Stacuru*: v. Voc., *estacuru*.

40. *Iri* veut dire "proximité, environs": cf. Liç., *Act.*, 22,6: *egu-erdi irian* "vers midi". *Ex' irira* "dans les environs de la maison".

43. Litt. "donc fais (*eguin*) en sorte que, dès maintenant, je sache quand je pourrai venir à toi... et que tu m'y joignes". *Naquidina iin* est pour *naquidinan iin*: l'*n* final est tombé, comme il arrive parfois en souletin. Pour les formes à noyau *-quidi-*, v. Lafon, *Le Système du Verbe basque au XVI^e siècle*, t. II, p. 335 et 45.

IV

6. *D (a) aguerrian*: litt. "il est en vue, à découvert".

14. Cf. dans la chanson connue *Lurraren pian* (Sallaberry), p. 148): *bainan zuri ez iduritu zureztat aski nintzala* "mais vous avez trouvé que je n'étais pas assez pour vous".

16. *Sureti*, ablatif du possessif *sure*, équivaut ici à l'ablatif du pronom personnel. C'est sans doute à cause de la rime que le poète a employé *sureti* au lieu de *sutaric*.

17. *Aiber nais*: v. Voc.

22. *So ari nais* = *so egiten dut*.

24. *Senalcari* n'est pas attesté par ailleurs. On lit dans Azkue: "*Zenalkari* (?), esp. vigilante ?, fr. surveillant?" Azkue cite ce passage, qu'il traduit ainsi: "je regarde toujours fixement où vous êtes, surveillant?, semblable au bigle". *Oker* = esp. *tuerto*, donc fr. *borgne* (cf. prov. 289). *Senalcari* me paraît être obtenu en ajoutant le suffixe d'agent *-cari* au substantif *senal* (esp. *señal*). Je crois que ce mot signifie "qui fait des signes" et que le poète veut dire qu'il fait des signes à son aimée en fermant un oeil, à la manière d'un borgne, c'est-à-dire en clignant d'un oeil. Archu ne traduit pas la fin de la strophe, qui est obscure.

27. *Lastana: laztan* (en orth. mod) "aimé" est biscayen. Oihenart emploie ce mot plusieurs fois: XII, 2; XIV, 2 et 21. Il emploie un autre mot biscayen, *orri* "feuille", qu'il signale comme tel (Voc.). Il a voulu enrichir son vocabulaire de mots empruntés à divers dialectes.

29. *Sos iarri* "se mettre à regarder" (cf. Azkue, *jarri*, 6°).

31. Litt. "voulant vous rencontrer".

40. *Sur'oldes*. Oihenart (*Notes pour le vocabulaire Pourveau*) traduit *ene oldes* par "de mon vouloir" et cite d'autres expressions analogues.

43. Le sens de *nais lazen* est difficile à déterminer. "Mes cheveux se dressent" (Archu) ne convient pas. Parmi les autres sens indiqués par Azkue et par Lhande, figurent "épouvanter, intimider, impressionner, se hérissonner (sic), devenir rude". "Je suis épouvané, je suis intimidé" ne sont sans doute pas à retenir. Il est plus vraisemblable que *nais lazen* signifie ici "je suis impressionné" ou "j'ai la chair de poule".

44. *Bazen* doit être joint à *saitudanean*. *Ber* signifie ici "seule". Dans cette acception, il est d'ordinaire employé avec l'article défini. Mais *ber* peut s'employer sans suffixe casuel dans le sens de "seulement" (Liç., *Rom.* 3, 28; 9, 17).

49. Le verbe principal est toujours *nais lazen*. A ce verbe sont donc rattachées deux subordonnées de nature différente, unies par *edo*: une temporelle et une suppositive. La construction est gauche. Cette strophe a été raturée dans l'exemplaire de Bayonne.

51. *Heldu* est accompagné ici de l'auxiliaire "avoir". Bien que ce verbe exprime un mouvement, le complément a la forme de l'inessif, comme il arrive souvent avec *sartu* et *ezarri* (cf. Gavel, t.I, §51, p. 27; Lafitte, §823, p.425). Même construction en V, 23.

54. *Gogoerizen* ne figure dans aucun dictionnaire. La deuxième partie du mot doit être l'abstrait verbal correspondant au participe *eritu* "devenu (ou rendu) malade". *Gogoeri*, qui ne figure dans aucun dictionnaire, est formé comme *gogobera* "clément", *gogoilun* "triste", et signifie "malade de l'esprit, du coeur"; *gogoeritu* veut donc dire "rendre malade moralement"; *eri* peut, d'ailleurs, signifier "triste" (Lhande, art. *eri*, 3°).

60. Le verbe *gogoratu*, tiré de l'adverbe *gogara*, ne figure ni dans Azkue ni dans Lhande. *Oroen gogara* (prov.376) signifie "d'une façon qui agréé à tous, à la satisfaction de tous". Lhande cite à l'article *haitu* (I) les vers 58-60, qu'il traduit ainsi: "vous, qu'est-ce qui vous rend si hautain (sic) que vous ne vouliez pas m'agréer?".

61-66. Azkue traduit (art. *asturuz*): "il peut arriver qu'il y ait par hasard

beaucoup d'autres personnes mieux conformées de tête, mais il n'y en a pas jusqu'ici qui soit plus éprise de vous que moi". *Asturu* (de lat. *astrum*) signifie "fortune, sort"; *asturuz* doit signifier "peut-être" plutôt que "par hasard" (cf. esp. *acaso*, bsq. *benturaz*). *Norbait* a ici la valeur d'un substantif signifiant "personne". *Buru*, ici, semble désigner plutôt l'ensemble de la personne que la tête. *Suretarragoric* est le partitif du comparatif de *suretar*, où le suffixe *-tar* exprime l'attachement; cf. Azkue, *Morf.*, #185, 7°, et 186.

V

2. *Ireici* "repousser": variante de *iraitzi*; acception non signalée par Azkue et Lhande.

5. *Hil-urbentu*, litt. "achever de tuer", et non "éteindre", qui est la seule signification indiquée par Azkue et Lhande. *Urbentu* "achever" est employé dans le prov. 582; *urbentü* "achever, finir" est courant en souletin actuel.

6. *Hurrentu*: variante de *hurrandu*, qui signifie parfois "être près de mourir" (Lhande).

8. L'édition de Francisque-Michel donne ici la forme étrange *incussis*, et au vers 14 *incus*. L'édition originale porte *icussis* et *icus*. Il convient donc de rayer *inkusi* des dictionnaires d'Azkue et de Lhande.

16. *Lisan* (= *lizan*) "qu'il fût" est une forme d'éventuel à suffixe relatif qui a la même valeur que *licen*, employé par Dechepare et Liçarrague. La finale *-an* est souletine ou bas-navarraise.

18. *Sindiaurisan* (= *zindiaurizan*) "que vous vinssiez", forme d'éventuel à suffixe relatif du verbe *jaugin* "venir"; *g* est devenu *r*, comme dans soul. *tziauri* "venez!"

20. *Gouthus*: v. Voc., *goizea*.

23. *Heldu* est construit avec un adverbe à forme d'inessif, comme en IV, 50-51.

26. *Banaxeco*: forme simple du verbe *etxeki* "être attaché à, tenir, se saisir de"; V. *Système*, I, p. 170-172.

27. *Nola... manus baizausat*: litt. "comme vous êtes par rapport à moi en commandement", "comme vous m'en donnez l'ordre".

28. *Belar hori*: litt. "ce front qui est le vôtre". *Simur*, ici, ne signifie pas "ride, pli", mais "ridé, plissé". L'emploi de *zimur* comme adjectif n'est indiqué ni par Azkue ni par Lhande. Mais on lit dans un poème d'Elissamburu, où l'on

s'adresse à une outre en peau de bouc qui a été presque vidée du vin qu'elle contenait: *Orai hor ago zimurrik arpegia* "te voilà maintenant le visage plissé" (*Iragan besta biharamunian*, v. 34, dans le recueil *Kantuz*, p. 154).

30. *Exekiterago*: comparatif du latif du substantif verbal de *etxeki*.

31. *Epaixca*: v. Voc. Cet adverbe en *-ka* est pourvu ici du suffixe d'instrumental. Le verbe *sartu* est construit avec l'inessif (cf. IV, 51). *Exen* est un inessif de type archaïque, qui s'emploie régulièrement, aujourd'hui encore, en souletin. Lire *sur'* au lieu de *cur'*.

32. *Eme* est employé ici avec valeur d'adverbe.

33. Litt. "en tâtonnant, ayant passé deux fois la chambre". "Deux fois" se dit d'ordinaire *bietan* ou *berritan*. Azkue donne *bitan* comme employé en biscayen, guipuzcoan, haut-navarrais et roncalais. Lhande (art. *bietan*) signale *bitan* comme employé en labourdin.

35. *Hats hanturic* de *hats hantu* "être essoufflé" (Lhande). Azkue donne *atsantu* et *hatsantu*.

37. *Hautemanic* se retrouve en XII, 41: "s'apercevoir de, se rendre compte de".

38. *Gaxo*, employé dans un sens de commisération, peut se placer avant ou après le nom qu'il accompagne. *Gaxoa ni*, où le pronom personnel *ni* est précédé de *gaxo* au nominatif singulier, correspond à l'expression "pauvre de moi", usuelle dans le sud-ouest de la France et à l'expression espagnole *pobre de mi*. L'expression étant employée à l'actif, seul le dernier mot *ni*, prend la marque de ce cas.

40. *Hilpena* ne figure pas dans les dictionnaires: "souffrance, chagrin de mort".

45. Azkue donne *ongo* "accommodement"; et Lhande *ongo* "réconciliation". *Hongoa* est formé à l'aide du même suffixe que *erhogoa* "folie". Le thème du mot est en réalité (*h*)*ongoa*. C'est l'abstrait correspondant à l'adjectif *hon* "bon"; il signifie "bonté". Sur ce suffixe, dont la forme correcte est *-goa*, voir Schuchardt, Introduction à l'édition des oeuvres de Liçarrague, p. XCI-XCII.

49. *Gaiz dena* peut signifier "celui qui est méchant", "celle qui est méchante" ou "ce qui est méchant".

50. Litt. "est de même (*berbala*) que le lait quand il est plein de mouches".

52. *Buru sakarsu* a la valeur d'un adjectif composé qui sert d'attribut à *haur ederra*; suppléer *denean*.

53. *Anderauren* est traduit par “dameiselle”, par opposition à *nesca* “servante” dans le prov. 473; cf. VIII, 3; suppl. de l'exemplaire de Bayonne, IV, 60. Le partitif de ce mot est *anderauren* (VIII; 3); donc le nominatif indéfini est *anderauren*, et non *anderau*, comme Azkue l'écrit; Lhande l'écrit indûment *anderaurren*. Cf. bisc. *andra uren* (Azkue, art. *uren*).

54. *Orbain*: v. Voc.

55. *Estacuru* signifie ici “reproche” comme dans Liç., *Phil.* 3,6.

60. Litt. “pour cela seulement (*huts*) vous serez célèbre (Voc. *hots*), parce que vous aurez causé la perte d'un homme”. Pour l'idée exprimée ici, cf. IX, 29-32.

VI

La traduction du titre est d'Oihenart lui-même; il la redonne dans le Voc., art. *kexazea*.

7. *Esteiari*: v. Voc.

10. *Stacuru*: V; Voc., *estacuru*.

12. Litt. “il n'y a pas de contrainte possible des enfants”; *betan* reprend *maitesco gausetan*.

14. *Ederza* (= *edertza*) n'est pas dans les dictionnaires. *Seguina* a valeur d'aoriste: “celui qui le fit”. Dans l'exemplaire de Bayonne, l'ordre des mots a été modifié à la main: *Onaren Ederza nescato seguina*. Cette correction est indiquée aussi à la main parmi les “Fautes d'impression”. Oihenart a jugé sans doute qu'il ne convenait pas de placer le déterminant *Onaren* après le déterminé *nescato*; il l'a mis en tête du vers, et l'a fait suivre du mot auquel il s'oppose.

15. Dans l'exemplaire de Bayonne, un trait d'union a été ajouté à la main entre *iayo* et *eta*, pour indiquer nettement que *eta* doit être joint au participe passé.

22. “Enlever” ne figure pas parmi les nombreux sens de *altxatu* indiqués par Lhande; Azkue ne donne que “se cacher”. Ce verbe signifie “enlever” dans le prov. 563 et dans Liç., *Mc*, 8, 19; il est synonyme de *hartu* dans Liç., *Jn.* 5, 8 (cf. *Mth*, 9, 6).

26. Lire *guelidize* au lieu de *gueidze* (note de correction d'Oihenart).

27. *Penaimendu*, qui est imprimé dans les exemplaires de Paris et de Bayonne, ne figure dans aucun dictionnaire et contient un *i* qui ne s'explique

pas. Dans l'exemplaire de Bayonne, il est corrigé en *pensamendu* (avec *p* suivi d'un esprit rude et *s* longue), et cette correction a été ajoutée, également à la main, parmi les "Fautes d'impression".

28. Pour *luzamendu*, les dictionnaires ne donnent que "délai, répit, ajournement, loisir". Le sens de "prolongation" semble convenir mieux.

30. *Barascal* est, comme *aubal*, le déterminant de *iaquiac*.

33. *Etsitu* avec l'instrumental: "renoncer à" comme dans Dechepare, XII, 54.

VII

Dans cette pièce, aucun mot, aucun indice grammatical n'indique expressément le sexe de la personne qui parle ni celui de la personne à qui elle s'adresse. Archu la traduit comme si c'était, de même que dans la suivante, une femme ou une jeune fille qui parlait. Mais il n'en donne aucune justification. Ces plaintes sont plutôt celles d'un amoureux rebuté: servir et honorer (vers 14) appartiennent à l'homme, non à la femme (cf. II, 16-17; VI, 6).

5. *Gotor*: v. Voc.

6. Il faut lire *naien* et non *n'aien* que donnent les exemplaires de Paris et de Bayonne: *naien* est la forme relative de *nai*; qui est le correspondant souletin de lab. *nau* "il m'a", b. nav.occ. et or. *nu*. Mais il n'en donne aucune justification. Mais en souletin, la forme relative de *nai* est *naian*. *Naien* est sans doute une forme hybride procédant à la fois de *naian* et de lab. *nauen*. Toutefois il est possible que *naien* ait été autrefois en usage en souletin; c'est la forme qui est régulièrement employée aujourd'hui à Larrau (Haute-Soule).

15. *Othe* ajoute à l'interrogation une nuance dubitative (cf. Inchauspé, *Verbe basque*, p. 444): "si par hasard".

16. Archu, dans sa traduction, a escamoté ce vers. *Honlacaze* ne se trouve dans aucun dictionnaire. Il s'agit sans doute du substantif verbal correspondant au participe passé *honlacatu*, tiré lui-même de l'adverbe *honla* par adjonction du suffixe d'adverbe *-ca*. *Honla* (c. *hunla*, X, 59) est une variante de *honela* "ainsi (comme je suis ou comme je fais)", adverbe tiré du thème de démonstratif de 1^{ère} personne. Lhande indique *holakatu* "devenir tel". Il convient d'ajouter "rendre tel" (avec l'auxiliaire "avoir"). Le substantif verbal *honlacaze* doit donc signifier "devenir ou rendre tel (que la personne qui parle)". L'ensemble de la strophe n'est d'ailleurs pas claire.

19. Dans *icusquisu*, le suffixe pluralisateur *-qui* figure indûment, puisque le patient est au singulier.

20. Expression peu claire. Archu traduit d'une façon vague: "les effets d'un miracle". Cette forme de présent à suffixe *-ke* n'exprime pas la possibilité, mais l'indétermination temporelle (présent intemporel) ou la probabilité. *Miraculu*, dans la vieille langue signifie parfois "étonnement" ou "objet d'étonnement": Liç., *Mc* 7, 37, *guciz miraculu esten çutén* "ils s'étonnaient très fort"; ** *lv* 33, *miraculu etsiric* "étonnés". Je crois que *miraculu saukesuna* signifie "ce qui doit être pour vous objet d'étonnement".

22. *Gortarsun*, qui ne figure pas dans les dictionnaires, est une variante de *gortasun* "ardeur, ferveur", dérivé de *gori* "incandescent, ardent" (Lhande, p. 381), et non de *gortasun* "surdité, dérivé de *gor* "sourd". Liçarrague emploie la forme *gorthassun* dans *Act.*, 14, 3 et *D* 8v 2, et Oihenart la forme *gortharsun* dans le supplément de l'exemplaire de Bayonne, II, 17.

23. Lire *niganat* au lieu de *niganac*.

24. *Gorzen* signifie "enflammer", comme dans XVII, 69; verbe dérivé de *gori* (Lhande, *ibid*). Il ne s'agit pas ici de *gorze* "devenir ou rendre sourd". La traduction d'Archu constitue un grave contresens: "la froideur opère en moi d'heure en heure la surdité; plus vous êtes froid pour moi, plus je suis sourde pour vous".

28. Litt. "n'importe quel bon traitement qui soit"; sur *estusu ikerzeric* voir la note à II, 56. *Eguiteco* est le complément de *ikerzeric* et de *gogoric*; il est placé après les mots qu'il détermine et il est pourvu comme eux du suffixe du partitif.

31. *Eguiequi*, à l'unitif pluriel, est inintelligible. Je crois qu'il faut lire *eguaiaqui* (adverbe).

31-34. J'accompagne de beaucoup de réserves la traduction que j'ai adoptée. L'ensemble est obscur, en particulier à cause de l'insuffisance de la ponctuation. On ne sait pas si *ene dixia gaiza* doit être rattaché à *dut borogazen* ou si *gaiza* est attribut (*ene dixia gaiza da*). *Ardura* est-il l'adverbe signifiant "souvent" ou le substantif signifiant "souci"? Il semble que l'unitif *hontarsunarequi* indique ici la cause (cf. Lafitte, §844, p.432) et *guducazen* ne signifie sans doute pas ici "combattre", mais "discuter".

VIII

9. Il faut lire *ascasi* au lieu de *ascaki* que donnent les exemplaires de Paris et de Bayonne. *Ascasi hurren*: cf. prov.299, *hurren ascasi* "proche parent".

10. *Poxelazea*: v. Voc.

17. *Maitari*: v. Voc.

20. *Alkatea*: "le magistrat" (prov.644).

IX

7. *Herscailu*: v. Voc.

9. *Eritzi* signifie ici "penser", comme en XV, 25; cf. *Système*, t.1, p.283.

14. *Berun*: v. Voc.

17. Litt. "il n'y a pas d'issue, rien par quoi je vienne à être sauvé, d'autre que ce je pourrais avoir de toi". Il faut effacer la virgule entre *hilzen* et *nun*.

21. *Hobe duquen*: présent intemporel.

29-32. Pour l'idée, cf. V, 59-62.

30. *Banuquen*: forme à préfixe *bait-*; cf. soul. *benüken* pour **beitnüken*.

32. *Izen gaixto* "surnom, sobriquet" (Lhande). Le poète veut dire que le nom de cette personne deviendra un surnom évoquant la méchanceté.

36. *Iarzeras gueros*: expression du même type que *etcheraz geroz* "une fois à la maison" (Lafitte, §149 c, p.63); elle signifie "après que je suis arrivé (ou que j'ai été amené) à l'entrée".

X

7. Le texte imprimé porte *dobainetan naduque* "je tiendrais pour une faveur". Mais dans l'errata, l'auteur indique qu'il faut remplacer cette expression par *dihulates nerosque* "j'achèterais au prix d'un tas d'argent"; v. Voc. *dubulate*.

9. *L'i de gupi*, dans les exemplaires de Paris et de Bayonne, est suivi par erreur d'une sorte d'esprit rude.

17-20. Exemplaire de Vinson:

Haren beguitartea

Garbi, arrosas bethea;

Halas, da guertatu ene

Bihozaren jabea.

"Son visage est pur, couvert de roses; c'est ainsi qu'elle est devenue le maître de mon coeur".

20. *Oboro esina = ezinagoa* (cf. Lafitte, § 319, p. 141).

21. *Mihi osena* a la valeur d'une épithète qui se rapporte à *ahoño* (cf. Lafitte, §271, p.121).

22. *Araz*: v. Voc.

24. Exemple de Vinson: *Xarm' ehor diroena* "(dont le seul regard) suffit à charmer".

25-28. Exemple de Vinson:

Lepo' argui miresteco,
Goxo bessarazeco,
Bulharr' asq' ilhumbean
Bela serbizaceco.

"Son cou est d'un éclat admirable, et bien doux à embrasser. Sa poitrine, dans l'obscurité, suffit pour servir de chandelle". *Bela*: v. Voc. et prov. 401: mot espagnol (*vela*).

29. *Kaisu*: v. Voc.

31. *Vkarai*: v. Voc.

29-32. Exemple de Vinson:

Oina, xoil ons'ansatu,
Halacos engreinatu,
Esciia bol' iduri,
Besso' esne-gazatu.

"Son pied, parfaitement agencé, en est fier. Sa main ressemble à l'ivoire, son bras à du lait caillé". Le vers 30 est obscur. D'après le Voc., *engrenatu* signifie "fier pour être trop à son aise". Mais en gascon, *engrenha* veut dire "câliner, dorloter".

37. Litt. "que les choses qu'elle tient à découvert soient et restent dites pour autant!".

40. *Daunsanac*: de *etzan*; v. *Système*, I, p. 173 et 175.

54. Lire *axolati* au lieu de *axolan*.

55. V. Voc., *itoitea*.

57. Exemple de Vinson: *aurkit*.

60. *Baka bailesa*: forme périphrastique d'éventuel à préfixe *bait-* et sans suffixe *-ke*; on n'en trouve que deux exemples dans les textes du XVI^e siècle, tous deux chez Liçarrague, et avec l'auxiliaire *di-* (*esca baileidi*); v. *Système*, II,

p. 95. *Bide* exprime ici la probabilité (cf. Lhande, art. *bide*, 10e). Dechepare emploie une fois *aguian* "peut-être" avec une forme verbale à préfixe *bait-* (IV, 16): *eta aguian harc orduyan ezpaytuque aycina*.

XI

Dans l'exemplaire de Vinson, le nom de la jeune fille est *Belsarana* avec un *s* "la Brune".

3. Exemplaire de Vinson: *isal' onetsi*.

8. *Nesana* est pour *nesanan*: l'*n* final est tombé, comme dans la forme souletine de subjonctif *nezaña*, pour *nezañan*. Litt. "tout ce en quoi tu viens (ou viendras) à me commander": forme relative du présent à auxiliaire déterminé; v. *Système*, II, p. 46-50.

10. Lire *hambatequi*. *Ordea* signifie sans doute "mais", comme dans Liç., *Mth.*, 20, 26 et *hambatequi* "cependant", c'est-à-dire "pendant ce temps", comme dans *Eguberri-coplac*, vers 25, et dans la dédicace de Liçarrague à Jeanne d'Albret (*7r 26).

11. *Issirequi*: unitif indéfini de *issi* (orth. mod. *isi*).

12. Vers obscur. *Burutan hartu* signifie "prendre en considération" (Lhande, art. *buru*, 1°). Les vers 11-12 signifient sans doute: "ne considère pas avec obstination que ce qui est n'est pas". Le poète veut dire: "tout en me mettant à l'épreuve, ne t'obstine pas à ne pas voir la réalité de mon amour". La traduction d'Archu n'a aucun rapport avec le texte: "ordonne ce qu'il te plaira, puisqu'il faut ainsi parler".

9-12. Exemplaire de Vinson:

Badiohacun dembora,
Hurranzen saharzea,
Maitasarrea
Harsan engoiti gogara.

"Nos jours passent; la vieillesse approche; sois désormais accueillante à l'amour". *Harsan* (orth. mod. *harzan*) est un impératif.

15. *Tinc*: v. Voc.

16. *Badaxen*: de *exequi* (orth. mod. *etxekei*): v. *Système*, I, p. 170-172. Litt. "si la dureté t'est fermement attachée dans le cœur".

19. Liçarrague se sert de *ala* (*Mth.*, 7, 10; *Jn.* 4, 12) pour rendre la nuance

exprimée en latin par *numquid*: question à laquelle on suppose que l'interlocuteur répondra par la négative. On peut, en français, rendre cette nuance en employant le conditionnel. Le verbe *abaze* est construit comme dans Liç., *Jac.* 1, 24, *abâce çayo* "il a oublié".

20. *Maiteri*: v. Voc.

21. *Maitariaren* est le complément du groupe *mait'orde hig' vkena; vkena* a la valeur d'un substantif, comme *egonac* en III, 22. *Higu uken* (cf. prov. 233) fait penser à *maite uken*. Exemple de Vinson: *Aldis maitasalearen*.

23. Litt. "c'est ce qui n'est pas beau". Exemple de Vinson: *Dun ons' estena*.

25-26. Exemple de Vinson:

*Hic nun herstura hunetan,
Et' es berzec esarri.*

"C'est toi, et personne d'autre, qui m'as mis dans cette détresse".

28. Exemple de Vinson: *hara* au lieu de *huna*.

32. *Hil aitorra*: v. Voc., pour l'idée, cf. V, 59-62; IX, 25-32.

XII

2. *Lastan*: v. la note à IV, 27. Dans le prov. 55 du recueil de 1596, *laztan* accompagné du verbe "avoir" signifie "aimer".

3. *Nabi-nola*: cette expression, qui n'est dans aucun dictionnaire, signifie sans doute "comme (il était) voulu (par moi)". Dechepare, dans deux passages (V, 30; VII, 9), emploie *nola* dans la même acception que *bezala*, et après le mot sur lequel il porte.

9. *Eder isana*; litt. "le fait d'être belle".

10-11. Litt. "que ce que disent les gens est qu'elle n'a pas d'égale"; *eci* introduit la forme verbale à suffixe *-la*, comme en VII, 7.

18. Litt. "tout en ayant le corps un peu long". Sur le suffixe *-kara*, v.l'art. *-kara* dans les dictionnaires d'Azkué et de Lhande, et la *Morf.* d'Azkué, §297, p.202-203. Le mot *lusecara* n'est pas dans les dictionnaires; mais Azkué signale dans sa *Morf.* qu'il l'a entendu dans la vallée d'Erro (dial. haut-navarrais méridional); il le traduit par *larguirucho*"

31. V. Azkué et Lhande, art. *zurigorri*.

32. Litt. "le menton {est} en perles pures".

37. L'adjectif *tipis*, étant placé entre virgules, ne peut être l'épithète de *oin*; il est pris substantivement. Dans l'exemplaire de Bayonne, un point a été ajouté à la main au-dessus du *t*, sans doute pour indiquer qu'il s'agit de l'affriquée, *tx*. *Herotsdun*: v. Voc.

38. *Aratsu*: v. Voc.

39. Exemplaire de Bayonne: *argui* au lieu de *xuri*.

45. *Nahibada* est obscur.

46. Litt. "si elle (cette prison) n'est pas pire". (*sordex* : v. Voc.), c'est-à-dire, sans doute, "si elle n'est jamais plus pénible qu'elle n'est maintenant".

47. "Sa prison", au sens où l'on dit "la prison du roi".

XIII

Titre: *betheguinsarre*: v. Voc.

3-4. Cf. Dechepare, VII, 6. Au vers 4, lire *nago* au lieu de *nabo* (Oihenart, errata).

6. *Berreguin*: v. Voc.

7. Oihenart avait déjà employé l'expression *dohainetan naduque* en X, 7; mais il l'y a remplacée ensuite par une autre (v. note à ce vers).

9. *Haitu* désigne ici une qualité et ne peut signifier "hautain" comme en IV, 58. Selon Azkue, *haitü* (lab.) (sic) signifie non seulement "choix", mais encore "selecto, excelente; délicieux, excellent". Selon Lhande, *haitü* "choix", en souletin, s'emploie souvent comme adjectif et signifie alors "de choix, choisi"; il cite ce passage et traduit "parce qu'elle est si appréciable (de choix)".

10. Joindre *garhaitu* à *baitu*.

13. Il semble qu'Oihenart, pour exprimer avec plus de force l'idée de "tout", ait employé ici les deux façons de la rendre, *dena* et *gusia*.

16. Vers obscur. *Gainti*, construit avec l'instrumental, est sans doute une variante de *gaineti* (cf. XIV, 7). Litt. "en savoir elle est laissée au-dessus de toutes", c'est-à-dire "on la laisse au-dessus de toutes, on lui laisse la première place".

21. V. Voc., *kaisu* et *doizea*. *Bara*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire, est le mot espagnol *vara* "verge; aune".

22. V. Voc. *sorsaina*. *Escüetara* est le complément de *hartus*. Litt. "parce qu'il a pris l'aune dans ses mains en la faisant".

24. *Bara* est le radical de *baratu* "s'arrêter".

28. Jeu de mots intraduisible en français: *Ioana* signifie à la fois "Jeanne" et "(celle qui est) partie".

36. *Isartegua*: v. Voc.

37. *Bekoquia*: v. Voc.

38. Litt. "tiré au moule".

40. V. Voc., *iharduquitea*.

41. V. Voc., *ahuz* et *aralde*.

43. V. Voc., *iguelsu*.

47-48. Vers obscurs. Un nominatif singulier suivi d'un datif indéfini surprend. L'expression du vers 47 est du même type que *saldoa phensamentü gaixto* "une multitude de pensées mauvaises", citée par Azkue et tirée de la traduction souletine de l'*Imitation*. *Gorheritan* est l'inessif indéfini de *gorheri*; ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires, qui ne donnent que *gorheria* et *gorreri* "surdité" (Lhande, art. *gorr.* III). Litt. "mis en état de surdité".

49. Bien qu'il y ait, dans l'édition originale, un point d'exclamation à la fin de la phrase, le verbe n'est pas à la forme relative. Cette irrégularité se rencontre parfois chez les vieux auteurs: voir, dans nos notes sur le texte et la traduction de Dechepare, la note à X, 28: *BRSVAP*, VIII, p. 168.

50. Le suffixe *-egui* "trop" est employé ici comme mot indépendant. On ne connaît pas d'autre exemple de cet emploi. Litt. "ce n'est ni trop ni peu". *Egui'* est corrigé à la main en *egua* dans l'exemplaire de Bayonne.

51. *Xorbi* "propre, mignon", en Basse-Navarre: addition manuscrite au Voc. dans l'exemplaire de Bayonne. Il ne s'agit pas de *xori* "oiseau", comme Archu le croit. *Beguibontgarri*: v. Voc.

52. *Muturra* signifie ici "la bouche", comme dans le prov. 414 et dans Liç., *Act.*, 23, 2.

53. *Orrri*: v. Voc.

56. L'expression *esein esne issurcor* est au datif (indéfini), comme complément de *aizinzen*. *Issurcor* n'est pas dans les dictionnaires: "qui a tendance à s'écouler".

60. Voir les notes à II, 2-3 et à XI, 19.

61-62. Vers très obscurs. Il semble que le suffixe *-ara* "comme, à la façon de" soit ajouté ici à expression à l'actif singulier *begui gureac* (cf. XXII, 16). *Sirudien* est l'imparfait du verbe *irudi*: même forme dans Liç., *Apoc.*, 4, 3. Aucun patient ni agent n'est exprimé en dehors de la forme verbale. *Bertara* n'est pas signalé dans les dictionnaires, à côté de *bertan* et de *bertarik*, comme ayant une signification adverbiale. *Bertara* peut être le latif de *ber*. Le vers 62 signifierait-il "il (l'oeil de la jeune fille) ressemblait à lui-même, comme le nôtre"? L'idée exprimée dans la strophe serait la suivante: son oeil, qui d'abord avait son aspect propre, a pris ensuite l'aspect d'une étoile". Mais je ne connais pas d'exemple où le verbe *irudi* soit construit avec le latif.

65. *Berhala*, qui signifie ici "de même", a pour corrélatif *nola*.

66. *Boli*: v. Voc. *Sotal* (orth. mod. *zotal*): litt. "motte".

74. *Garbi*: v. Voc.

76. Il faut lire *esta* au lieu de *estu*.

83. *Doitus*: v. Voc., *doizea*

86. *Baderaza* ne peut venir que du verbe *eratzan*, causatif de *etzan*. Un mot en *-tza* (noté *-za*) peut rimer avec un mot en *-tza*: dans la strophe suivante, *bihotza* rime avec *orotsa*. Sur *eratzan*, v. *Système*, I, p. 275. *Laxuric baderaza* signifiant "si elle se trouve dénouée", *laxuric baderaza* doit signifier "si elle (la jeune fille) fait en sorte qu'elle (sa chevelure) se trouve dénouée". *Etzan* peut en effet s'employer comme substitut du verbe "être": *eratzan*, ici, ne veut pas dire "faire coucher", mais "faire que quelqu'un ou quelque chose se trouve dans un certain état". Cf. ce qui est dit de *erabili* dans *Système*, II, p. 147.

88. *Ispi*: v. Voc.

89. *Gaineracos* "au reste, par ailleurs", comme dans Liç., I *Cor.*, 1, 16.

90. Sur *ala... ala*, v. Lafitte, §396, p. 175.

91. La forme relative *duen* exprime sans doute une interrogation indirecte (cf. Lafitte, § 744, p. 395).

92. *Bihotsa*: impératif de *-io* "dire"; objet de référence de 3^e personne indéterminée, comme en III, 24. Litt. "qu'il le dise pour l'avoir éprouvé".

95-96. Vers identiques à 7-8.

97. *Baletsa*: de *etsi*, qui signifie ici "plaire à" et est construit avec le datif.

100. Rattacher *on* à *leristan* (orth. mod. *leriztan*): "qu'elle m'aimât" (v. *Système*, I, p. 282 et suiv.).

102. *Oihenart* exprime ici le réfléchi d'une façon curieuse. Il emploie *nihaur* au lieu de *ene burua*. Il fait ainsi de *nihaur*, forme intensive du pronom

personnel de 1^{ère} pers. du sg. et patient de 3^e du sg. Il est vrai que le patient de 3^e pers. du sg. n'est représenté dans cette forme verbale par aucun indice; l'indice de patient est zéro. Malgré tout, cette construction est exceptionnelle et irrégulière.

103. Exemple de Bayonne: *banins eci*.

107. *Baicic* signifie "mais", comme *baisi* dans le prov. 83.

116. *Etsiric hartu* signifie sans doute "éprouver du désespoir".

XIV

Oihenart s'est inspiré ici d'une petite pièce de Marot, *Le Dizain de neige* (éd. Pierre Jannet, III, p. 14):

Anne, par jeu, me jeta de la neige,
 Que je cuidais froide certainement;
 Mais c'était feu; l'expérience en ai-je,
 Car embrasé je fus soudainement.
 Puisque le feu loge secrètement
 Dedans la neige, où trouverai-je place
 Pour n'ardre point? Anne, ta seule grâce
 Eteindre peut le feu que je sens bien,
 Non point par eau, par neige, ni par glace,
 Mais par sentir un feu pareil au mien.

2. Sur *lastan*, v. note à XII, 2. *Escuta*, v. Voc.

4. Lire *sudurrac* au lieu de *sudurac*.

7. Litt. "(y a-t-il) quelque chose de froid par-dessus la neige?"

14. V. Voc., *ecoistea*.

24. *Sendo*, litt. "sain", comme dans le prov. 668.

28. *Maitari*: v. Voc.

30. *Gupida*: v. note à II, 53.

XV

2. *Berhes* est employé ici avec la valeur d'un participe passé: cf. *bethe dut* "je l'ai rempli".

4. Le suffixe *-etaric* vaut à la fois pour les deux formes verbales relatives.

6. *Tinc*: v. Voc.

8. Cet emploi de *guisa* à l'indéfini n'est signalé ni dans les dictionnaires ni dans les grammaires. *Guisatan* équivaut sans doute ici à fr. *de manière, en sorte (que)*, et la forme verbale qui précède, *berbes enankidisun*, est une forme d'éventuel à suffixe relatif (v. *Système*, II, p. 34-35): litt. "de manière que je ne pusse m'écarter par rapport à vous".

9. *Hasi*: orth. mod. *hazi*.

14. Expression obscure, qui n'est pas signalée dans les dictionnaires.

18. Sur l'emploi d'une forme simple de *eraman* comme auxiliaire avec un participe passé, v. *Système*, II, p. 149.

21. Sur la valeur de *eduki* dans ce genre de construction, v. Lafitte, §663, p.351.

23. Sur la construction de *non-nahi* avec une forme verbale relative, v. Lafitte, §240, p.105.

30. *Kexazea*: v. Voc.

33. Le suffixe *-gati* a ici la même valeur que dans III, 24.

34. *Bailedaske*: de *edasi*: v. Voc, *erastea*.

35-36. Litt. "mon amour exagéré ne mérite pas que je vous perde".

39. *Berarc*: actif de *berura* "lui-même". *Isun*: v. Voc.

41. *Bailihotsa*: éventuel à préfixe *bait-*, sans suffixe *-ke*, de *io* "dire" (cf. *Système*, I, p. 483-484); l'objet de référence (3^e pers. sg.) est indéterminé, comme en III, 24 et en XIII, 92.

48. V. Voc., *iauquitea*

49-50. *Ihesari dema* "il se met à fuir". *Eman* avec le datif sg. s'emploie pour signifier "s'adonner à, se mettre à". Aux expressions citées par Azkue et Lhande on peut ajouter *nic demadan ihessari* (prov. 139) "afin que j'aie moyen de fuir" ce qui est plutôt une interprétation qu'une traduction, et *eman cioen ihesari* (Axular, *Guero*, p. 211) "il se mit à fuir". Le patient de 3^e pers. du sg. est indéterminé. Ces expressions signifient littéralement que quelqu'un donne son activité à quelque chose. D'autre part, la forme *dema* est à noter, car, dans la vieille langue, les formes simples du présent nu de *eman* sont très rares (v. *Système*, I, p. 228). On trouve *demaza* (orth. mod. *dematza*) "il les donne" dans le prov. 28.

53. Litt. "qu'il soit ainsi, même s'il n'est pas ainsi".

61. V. Voc., *puxazea*.

63, 64. Litt. "si cela ne suffit pas par la menace". Exemple de Vinson:

*Xuxent esasu, ed' vheas,
Esin bada deus berzeas.*

"Corrigez-le... ou avec votre bâton, si ce n'est possible avec rien d'autre".

68. Exemple de Vinson: *Neure bano, sureago*.

70. Litt. "tant qu'à venir pendant votre vie". Sur le suffixe *-koz* employé avec le substantif verbal, v. Lafitte, §471, p. 219-220.

71-72. *Asper*: v. Voc. Exemple de Vinson: *Espad' ene amorecati* "si ce n'est pour l'amour de moi, (du moins pour l'amour pour vous)".

XVI

Cette pièce, qui est la 16^e, ne porte pas de numéro.

1. Construction doublement remarquable et très rare: *nahis* "quoique" est ici construit avec l'impératif, et la négation *es* est préfixée à une forme d'impératif. Ni Dechepare ni Liçarrague n'emploient de formes négatives d'impératif. Mais on trouve dans les proverbes d'Oihenart *espis* "qu'il ne soit pas" (91) et *espesa aurtic* "qu'il ne le jette pas" (92). D'autre part, le biscayen connaît, dès les plus anciens textes, des formes comme *zebegi* "qu'il ne le fasse pas", avec préfixe négatif *ze-* (cf. *Système*, I, p. 439). *Nahiz* "quoique", se construit avec une forme verbale relative. Je ne connais pas d'autre exemple où il soit construit avec l'impératif: *nayz vrac berama* (*Refr.* de 1596, n°465°, "si quiera lo lleue el agua", n'est pas clair).

3-4. Il n'y a pas de verbe dans la proposition principale: elle se compose d'un groupe nominal à l'actif et d'un substantif au nominatif indéfini. S'il y en avait un, il serait au conditionnel. Le verbe qui vient à l'esprit est "faire".

10. *Besambatetan*, qui ne figure dans aucun dictionnaire, doit être une variante de *bezembatean* "pour autant que" et aussi "parce que" (Liç., *Jn.*, 5, 27). Il est alors précédé d'une forme verbale relative. Il semble exprimer ici une relation causale; mais il n'est pas construit avec une forme verbale personnelle. Litt. "comme vous faites cela".

9-12. Exemple de Vinson:

*Neguän daza,
Landan isoza;
Est' en' ohaza
Bessambat hoza.*

“En hiver, il y a la gelée dans la campagne; elle n’est pas aussi froide que mon lit”.

15-16. Membre de phrase obscur. Litt. “quand vous allez (ou vous vous en allez) par rapport à moi”.

13-16. Exemple de Vinson:

Su guri saunza
Matalasean
Ban’ en’ ezaunza
Da lur hassean.

“Vous êtes mollement couchée sur un matelas; mais ma couche est sur la terre nue”. *Guri* est employé comme adverbe; *saunza* (= *zauntza*) vient de *etzan* (cf. *Système*, I, p. 173).

23. *Sirateen*: “(dans l’endroit même) où vous pouvez être”.

28. *Biga itut*: *a* et *i* forment ici une diphtongue. Ce traitement de *ditut*, etc., après un mot terminé par une voyelle, est fréquent dans la prononciation courante. Oihenart y recourt ici pour que le vers n’ait que 5 syllables.

34. Il faut joindre *eta* à *batu*.

33-36. Exemple de Vinson (où cette strophe fait suite à la strophe 21-24, car les vers 25-32 manquent):

Suri behatu
Eta, su gabe
Su eta guerthatu
Nais guisu-labe.

“Après vous avoir attendue, privé de vous, j’ai été changé en feu et en four à chaud”.

37. Exemple de Vinson: *Sarri* au lieu de *laster*.

39. Exemple de Vinson: *Ni hil* “que je meure”, au lieu de *ilhaunt*.

41-44. Exemple de Vinson:

Hurbil basite,
Iraungui daite,
Bana espasite,
Hauts bilha naite.

“Si vous venez près de moi, il s’éteindra; mais si vous ne le faites pas, je serai réduit en cendre”.

XVII

Titre: *Bertanco*: adjectif dérivé de *bertan* “sur-le-champ”. *Ilhots*: v. Voc. *Ezaoqueela... gaisqui*: litt. “qu’elle ne pouvait (ou ne devait) pas être mal placée”. *Hil kexua*: v. Voc: *kexazea*.

2. *Hospazea*: v. Voc *hots*.

5. *Astura* et *atun*: v. Voc.

10. Lire *escuetara*.

13. *Ekaizac*: v. Voc.

14. *Surcaiz*: v. Voc.

16. *Aisolbe*: v. Voc. *Aterbe*: v. prov. 577

17. *Eskierqui*: v. Voc.

25. *Berainic*: v. Voc.

31. Sur *ala*, v. Lafitte, §225, p.100 et §396, Rem. p. 176. L’expression *gaiz-beha* est obscure.

32. Litt: “que j’aurais pis” (v. Voc, *sordex*).

34. *Alderdi* “perclus de la moitié de ses membres” (prov. 188).

35. V. Voc., *hebain*.

36. V. Voc. *embalditu*.

38. V. Voc. *sentazea*.

42. *Sortaxe* est l’adjectif *sorta* “pesant, à charge” (prov. 99 et 187) pourvu du suffixe diminutif *-xe*.

48. *Porroca* doit être joint, comme *biga* du vers 44, à l’auxiliaire *enainte* du vers 45.

50. V. Voc. *supu*.

54. V. Voc. *ohazea*.

55. *Sain*: v. Voc.

57. *Erne*: v. Voc.

61. V. Voc., *ehenazea*.

62. V. Voc., *guenhazea*.

64. Le suffixe *-kal* signifie “selon, proportionnellement à”: v. Azkue,

Dict. *Morf.*, §393, p. 245. Mais dans les exemples qu'il cite, ce suffixe ne s'ajoute qu'à des noms; ici il s'ajoute à une forme verbale (relative). *Ehaite* est le substantif verbal correspondant à *eho*, qui signifie ici "battre"; v. Lhande, art. *ehai-*, *ehaite*; le patient est indéterminé, comme dans *bihotzak jotzen dio*.

65. V. Voc., *doizea*.

66. V. Voc. *goizea*. Litt. "s'étant mise à régler mon excès". Même construction de *iarri* "se mettre à" avec un substantif verbal à l'inessif, au vers 83.

69. *Gorzen*: cf. VII, 24.

73. *Heier iarraiquiten* doit être rattaché à *nenbilano*.

75. *Vdalen* a pour complément *albor sabalen* (gén.pl.). Lhande donne, d'après Harriet, *udalen*, variante de *udalan* "travail d'été", et il cite l'expression *udalan ari* "travailler à la charrue, labourer".

76. *Alhor*: v. Voc; ce mot est pris ici au figuré.

78-79. Litt. "et alors que je les voyais se perdre (v. Voc., *esteialzea*) faute d'y faire des travaux".

80. *Estalze*: ici "remédier à, suppléer à" (*Azkue, estaldu*; Lhande, *estali*). *Hutsac* désigne ici à la fois les absences du poète et ses manquements à ses obligations.

87. V. Voc., *aitoralaba*.

90. *Hizeraduqui*: v. Voc.

91. *Art'* représente *arta* "soin" (v. Voc., *artazea*). Ce vers signifie "à avoir d'elle d'autres soins (que ceux que vous avez eus)". *Arta iduki* peut signifier "avoir soin, souci": *artha handi dauka bere egiteko* "il tient grand soin de ses affaires" (Lhande, art., *iduki*, 17°). Archu ne traduit pas les vers 89-92.

103. Litt. "dans le jardin à cultiver (ou de culture)".

108. *Bereter*: v. Voc.

111. V. Voc., *ikerze*.

115. *Sauque'* (pour *sauqueo*) *orobat isan* "il a dû lui être indifférent". La forme à suffixe *-que* exprime ici la probabilité (cf. Lafitte, §701, p.373).

117. *Axol*: v. Voc.

120. Sur le suffixe *-kotan*, v. Lafitte, § 470, p. 219.

125. *Asper*: v; Voc.

126. *Hil-erri*: v. Voc.

XVIII

Titre: *Hamarcuna*: v. Voc.

1. V. Voc. *iaurestea*.

3. V. Voc. *Iaincoaisuna*.

11. V. Voc. *erhaitea*.

12. *Obaidecari*: v. Voc.

17-18. Le poète suit d'assez près le texte de l'*Exode* (20, 17).

XIX

5. V. Voc., *ieigueiac*.

7. V. Voc., *elicazea*.

9. Litt. "qu'il ne s'en aille pas pour toi d'année".

12. Sur le suffixe *-kari*, v. Lafitte, § 391.

XX

L'auteur s'est inspiré de plusieurs passages des Evangiles: *Mth.*, 2, 1-12; *Lc.* 1, 26-38 et 2, 8-20.

1. *Seric* sert ici à marquer la cause, comme en II, 38.

3. V. Voc., *berheroste*.

8. *Teiarsun*: v. Voc.

19. *Nescasso*: v. Voc.

36. *Dedetesun*, de *edeki*: "qui le leur ôterez". Contrairement à ce que j'ai écrit dans *Système*, I, p. 203, je crois maintenant que cette forme a valeur de futur, comme *dedezac* dans le prov. 152: *beguiac dedezac* "il te crèvera les yeux", plus exactement "il te tirera (t'arrachera) les yeux". Il s'agit d'un fait futur, comme au vers 39 (*deracarsque*).

46. *Haur lan* "acte de génération" (*Azkue*), litt. "travail d'enfant". Euphémisme; cf. *haur izan* (ou *ukan, ükhen*) "accoucher", litt. "avoir enfant".

48. L'a final de *enansuna* a été ajouté pour la rime, comme, au vers 55, celui de *siotsona*.

60. Il faut lire *bihoa*. L'exemplaire de Bayonne porte bien *bihoa*; mais à l'intérieur de la boucle de l'*h*, il y a un point qui fait prendre l'*h* pour un *b*.

69. *Bederazurruna* signifie sans doute ici "période de neuf".

73. V. Voc., *ohazea*.

81. *Mihiscando*: v. Voc.

83. *Odi*: v. Voc.

92. V; Voc., *necoxa*.

96. *Larri* signifie ici "effrayé" (Lhande, art. *larri*, II, 3°): *timuerunt timore magno* (Lc. 2, 9).

97. *Matoin*: v. Voc: *Sein* répété a ici la même valeur que fr. *qui* dans des phrases comme *ils portaient qui du pain, qui du fromage*.

102. *Lakio* et *anhoa*: v. Voc.

104. Litt. "des gens de quelque part".

105. *Subur* comme dans Liç., *Mth.* 2, 1, signifie ici "mage".

114. Litt. "ayant compris en elle le signe"; *ardietsi* signifie ici "comprendre", comme dans le prov. 263.

118. Sur *otsez* v. Lhande, *otsez*, art. *ots*, p. 834.

124. *Sequien*: forme à objet de référence de 3^e pers. du pl.: "par rapport à eux, devant eux".

137. *Vko*: v. Voc.

153. *Vzio*: v. voc.

161. Litt. "évitant de se rencontrer (à Hérode)": *bat* est le radical de *batu*, qui se construit avec le datif.

162. Litt. "ils mènent nouveau chemin".

164. *Seguitela*: éventuel à suffixe *-la*, équivalent ici à un imparfait du subjonctif français; préfixe personnel *s-* (orth. mod. *z-*).

XXI

Imité de l'Évangile (Lc. 2, 29-32).

2. *Dusquizu*: forme simple de *utzi*; le suffixe pluralisateur *-qui* ne s'explique pas. On attendrait *duzasu* (orth. mod. *dutzazu*).

7. V. Voc., *apainzea*.

10. "Aux nations", c'est-à-dire "aux païens".

XXII

Le texte de l'hymne *Vexilla regis*, attribuée à Fortunat, se trouve dans *Monumenta Germaniae historica*, Auctores antiquissimi, t. IV, *Carminium* II, IV (p. 34). Nous le reproduisons ci-dessous:

Vexilla regis prodeunt;
Fulget Crucis mysterium,
Quo carne carnis conditor
Suspensus est patibulo.
Quae vulnerata lanceae
Mucrone diro, criminum
Ut nos lavaret sordibus,
Manavit unda et sanguine.
Impleta sunt quae concinit
David fideli carmine,
Dicendo nationibus:
Regnavit a ligno Deus.
Arbor decora et fulgida,
Ornata regis purpura,
Electa digno stipite
Tam sancta membra tangere.
Beata cujus bracchiis
Pretium pependit seculi!
Statera facta est corporis,
Tulitque praedam tartari.
O Crux, ave, spes unica,
Hoc Passionis tempore,
Piis adauge gratiam,
Reisque dele crimina.
Te, fons salutis, Trinitas,
Collaudet omnis spiritus;
Quibus Crucis victoriam
Largiris, adde praemium.
Amen.

2. Esp. *alférez* "porte-drapeau". Dans l'expression *du aburrera* le latif *aburrera* a la valeur d'un participe passé (cf. Lafitte, §429 c, p. 201).

6. *Gaiz igaren*: litt. "a souffert du mal". *Igaren* ou *iragan* "passer" signifie parfois "souffrir" (avec l'auxiliaire "avoir"), ainsi dans Liç., *Mth.* 27, 19; *Apoc.*, 12, 2. *Igaren*, avec un *e* dans la dernière syllabe, figure dans le prov. 634; *ibia duenac igaren* "celui qui a passé le gué".

7. *Hedatu* signifie sans doute ici "torturé", comme dans Liç., *Hebr.* 11, 35.

10. V. Voc., *iuhiequi*.

16. *Vr-ar(a)* "à la manière de l'eau"; sur le suffixe *-ara*, v. XIII, 61.

23 et 24. L'auteur a sans doute ajouté, pour les besoins de la rime, le suffixe *-la* au suffixe souletin d'ablatif *-ti*, par analogie avec le suffixe *-kila*, variante de *-ki*, forme du suffixe d'unitif en souletin. Dans le passage des *Psaumes* auquel il est fait allusion (XCV, 10), ne figure aucune expression telle que *a ligno*.

26. Litt. "ce bois dont il a été rompu".

28. V. Voc., *erregue-grana*.

29. Litt. "l'arbre on ne peut meilleur par l'espèce".

33. Litt. "auquel {et} aux deux bras duquel".

36. *Garhaita* est traduit par "avantage" dans le prov. 629. *Securu* est le latin *seculu(m)*. Azkue attribue à *sekuru* la signification de "rançon", avec cette référence "Oih.,manuscrit".

48. *Sor vtena*: on attend une forme à patient de 3^e pers. du sg. et indice datif de 2^e pers.masc. du sg.: *sor dauatena*. C'est la construction irrégulière connue sous le nom de "solécisme de la côte" (Lafitte, §577): *eman nau* au lieu de *eman daut*, pour dire "il me l'a donné". L'emploi de formes à patient de 1^{ère} ou de 2^e pers. au lieu des formes à patient de 3^e pers. et indice datif de 1^{ère} ou de 2^e n'est pas particulier au labourdin; on le rencontre "le long de la côte jusqu'à Saint-Sébastien inclusivement, et même en Biscaye" (Bonaparte, *Observations sur le basque de Fontarabie, d'Irun, etc* p. 155). "Cet idiotisme marin, ajoute Bonaparte, ne caractérise donc aucun dialecte, car il appartient à la côte en général, et à mesure que l'on s'en éloigne, les formes correctes... triomphent des formes erronées". D'après Azkue (art. *zor*), on dit *zor nau orrek* "il me le doit" à Berastegui (guipuzcoan sept., variété de Tolosa). De plus, le "solécisme de la côte" se pratique aussi à Cambo(b. nav. occ., sous-dialecte du Labourd).

49. *Hirurcuna*: v. Voc.

52. *Elhesari*: v. Voc.

PIECES QUI NE FIGURENT QUE DANS L'EXEMPLAIRE DE BAYONNE.

I

11. *Dautano* est une forme de *egon* (pour **dagotano*); cf. prov. 407, *deies dauco gosseari* "il invite la faim à venir".

12. Sur la signification de la forme à suffixe *-cos* du substantif verbal, v. Lafitte § 471, p.219.

II

4. Le verbe *biharamuntu*, qui n'est pas dans les dictionnaires, est tiré de *biharamun*, "lendemain". Litt. "jusqu'à ce que le matin, en échange, transforme la nuit en lendemain".

6. *Darraica*, forme verbale à indice datif de 3^e pers. du sg., est ici accompagné de *suri*, datif du pronom personnel de 2^e pers. respectueuse. Le pronom est traité ici comme un substantif ordinaire, non personnel; cf. note à XIII, 102.

8. *Nahis*, construit avec le participe *isan* a ici valeur finale.

12. *Lasto-leguez*: *legez* dans le sens de "comme" est biscayen. Azkue fait remarquer justement (art. *legez*) que, "bien que ce mot n'appartienne pas aux dialectes dans lesquels ils écrivent, Harizmendi et Oihenart l'ont employé". Il convient d'ajouter qu'on le rencontre aussi, une fois, dans Liçarrague, 1 *Cor.*, 10, 7; *etzaretê idolatre, hetaric batzu leguez, scribatua den beçala*. Liçarrague l'a sans doute employé ici pour ne pas employer deux fois *beçala*. L'emploi de *leguez* dans le sens de "comme" n'était probablement pas particulier au biscayen.

13-16. Litt. "que je puisse vivre davantage, c'est une chose qui n'est pas possible, si ce n'est grâce à quelques faveurs accordées par vous". *Cembaitere* "quelque(s)" est employé par Dechepare (I, 24; II, 6).

17. On lit dans l'exemplaire original: *Nic gortharsun, suc gorrtarsun*. Ce dernier mot est dérivé de *gogor* (avec *r* forte) "sourd", *gortharsun* de *gori* "ardent" (avec *r* douce). Liçarrague emploie deux fois *gorthassun* "ardeur, ferveur", avec la variantae *-assun* du suffixe: *Act.*, 14, 3; *Cat. de Calvin*, 31e semaine, fin (D 8v 2).

18. *Deracusquegu*: présent indéterminé, exprimant une action intemporelle, permanente.

21. *Haraizina* signifie "en avant"; *goas haraizina* signifie sans doute "nous continuons à aller".

22. L'inessif a ici la même valeur que dans l'expression *haren onetan* "pour son bien" (cf. Lafitte, §850, p. 436).

24. L'édition de Francisque-Michel donne *bazean*. Mais dans l'exemplaire de Bayonne on lit *hazean*, inessif sg. de *hatz* "trace laissée par le pied"; cf. IV, 36, *sure hazean*.

28. *Poru* est traduit par "bruit" dans les prov. 353 et 445. Il s'agit dans les deux cas du bruit que fait quelqu'un qui récrimine tout en étant dans son tort.

31-32. *Gaizi... daquidisula*: dans les prov. d'Oihenart, les formes de présent périphrastique de ce type ont valeur de futur (59, 427, 514, 639).

34. *Epatu* "achever" (prov. 305).

III

4. *Bersetratco* (exemplaire de Bayonne) doit représenter *bersetaratco*, indéfini ou pluriel (en ce dernier cas, pour *berseetaratco*): "(l'amour) pour d'autres" ou "pour les autres".

7. *Hugu* n'est pas dans les dictionnaires; ils ne donnent que *higu* et *hügü*.

10. *Aisina* signifie ici "opportunité, occasion favorable", comme dans Liç., *Act.*, 24, 25.

16. *Okolu* "avenues de la maison" (prov. 548).

28. *Vko*: v. *Voc*;

30. Sur cette signification de *eduki* avec un participe au partitif, v. Lafitte, §663, p. 351. Cette construction signifie proprement que le résultat n'est pas acquis et qu'on ne le tient pas. On suggère ainsi qu'il n'est pas près d'être acquis et qu'on n'est pas près de le tenir.

IV

Titre: dans l'exemplaire de Bayonne, *eressia* est accompagné de sa traduction: "récit"; cf. *Voc. erastea*.

1. *Ora-gauan*. Archu traduit: "Voilà qu'une nuit". Mais cette traduction est certainement inexacte. *Ora* n'est pas *horra*. De plus, *ora-gauan*, dans l'exemplaire de Bayonne, est imprimé en majuscules, comme le premier mot de chaque poème, et avec un trait d'union. Il s'agit donc d'un mot composé. Ce

mot ne figure dans aucun dictionnaire. Quel peut être son premier élément? Ce ne peut être le mot qui signifie "chien", qui est chez Oihenart (prov. 250) *hor*. L'*a* de *ora* serait difficile à expliquer. De plus, que signifierait l'expression "la nuit du chien"? *Ora* ou *orba*, comme premier terme de composé, peut représenter le substantif *or(h)e* "pâte", avec le changement bien connu de *-e* en *-a*; il peut être aussi le radical du verbe qui signifie "pétrir une pâte ou de l'argile, faire du mortier, triturer, gâcher". *Ora-gau* peut signifier "nuit où l'on pétrit, nuit du pétrissage, nuit où l'on triture". Est-ce la nuit où l'on pétrit pour faire le pain? N'est-ce pas plutôt la nuit où l'on triture le lin? La matière travaillée n'est pas nommée. Mais les dictionnaires traduisent *karbari* par "broyeuse de lin" et *karba* par "broie pour nettoyer le lin". Il faudrait connaître la technique du broyage du lin au Pays Basque. George Sand, dans une page célèbre (*La Mare au Diable, Les Noces de Campagne*) a décrit les veillées où l'on broie le chanvre dans le Berry. Ce travail se fait "à la fin de septembre, quand les nuits sont encore tièdes" et il "ne donne que quelques jours dans l'année". "Dans la journée, le chanvre a été chauffé au four; on l'en retire le soir pour le broyer chaud. On se sert pour cela d'une sorte de chevalet, surmonté d'un levier en bois qui, retombant sur des rainures, hache la plante sans la couper". La romancière évoque ensuite "le mouvement du bras qui retire la poignée de chanvre pour la broyer sur une autre partie de sa longueur". Peut-être ce mouvement est-il comparable à celui qu'on fait pour retourner la pâte lorsqu'on pétrit.

3. Expression obscure. *Borx(a)* doit avoir valeur adverbiale.

5. *Ala* n'est pas clair; cf. XX, 51, *ala diotso*, également en proposition incise.

9. *Hauc doasala*: "voici qu'elles s'en vont".

13-14. Litt. "de haie serrée si haut".

16. *Oillarrassiqui*: *Azkue* ne donne que cette référence et traduit par "gaillardement". La formation du mot n'est pas claire.

27. *Ekoisle*: cf. Voc. *ecoistea*.

38. *Heriostatatu*, qui n'est pas dans les dictionnaires, est formé comme *odolztatu* "ensanglanté"; cf. Schuchardt, Introd. à l'édition de Liçarrague, p. LXVI.

39. *Baita* = *bai eta*.

40. *Minberas* ne peut pas être l'instrumental de *minbera*, adjectif qui signifie "douloureux, endolori, délicat, frêle". Il faut lire *min beraz*, en deux mots: "par le même mal".

52. *Haur datorrala*: cf. vers 9 et 77.

60. *Anderauren*: cf. V; 53; VIII, 3; prov. 473

68. *Sura* (ort. mod. *zura*): "grande cruche à deux anses plus grande que le *kaiku*" (Azkue). Lhande renvoie à la planche *kaiku*. Sur cette planche, p. 576 de son Dict., *zura*, qui ne figure pas sur la liste des mots cités, doit être le nom du récipient n° IX bis, auquel ne correspond aucun mot dans la légende.

69. *Vrcequi* (= *urzeki*) n'est pas dans les dictionnaires. Lhande donne comme bas-navarrais et souletin, d'après Harriet, *urtzekitu* "accompagner, conduire", avec cette indication "cf. lat. *obsequi*", qui n'est pas fondée.

71. *Baita* = *bai eta*

75. *Brist* n'est dans aucun dictionnaire. Peut-être variante de *frixt* "onomatopée exprimant la disparition subite de quelqu'un ou de quelque chose". (Lhande) ou de *frixtan* "rapidement" (Azkue, avec référence à un passage de Hiribarren).

77. *Hauc direla*: cf. 9.

85. *Sinhardetsana*: forme simple de *inhardetsi* "répondre"; prétérit à valeur d'aoriste; l'*a* final a été ajouté pour les besoins de la rime (cf. XX, 48).

93. *Gast-ara*: "à la façon des jeunes".

94. *Escucara iin*: "en venir aux mains"; v. prov. 89 et 515.

103. Azkue donne *ustiatu* et *üstiatu* (*sic*). Il existe en souletin une forme *üxtiatü*, signalée par Lhande.

V

5. *Deia* ne peut être le nominatif sg. de *dei*; c'est sans doute l'adverbe français *déjà*.

18. L'exemplaire de Bayonne porte la forme correcte *besalacaturic*.

VI

Hamalaurcuna. Note en marge: "Quatorzain, ou sonnet".

2. *Elhesari*: v. Voc. Azkue donne comme bas-navarrais, d'après le Vocabulaire de Salaberry, *jardiretsi* "atteindre, obtenir". La forme ordinaire est *ardietsi*. Oihenart emploie ailleurs *ardietsi*.

5. *Beteguinsarretan*. Note en marge: "En perfection". *Betheguinsarre* figure dans le Vocabulaire.

6. *Bute* n'est pas ici une forme d'impératif, mais une forme d'indicatif provenant de la contraction de *badute*; cf. *bitu* (prov. 9) "il les a", et bisc. *bodaz* "si je les ai", pour *badodaz* (Bonaparte, *Rem... Vinson*, 1877, p. 38-39).

8. *Vrhent-peituric*. Note en marge: "Imparfait".

14. *Doi-hassia*. v. Voc. *doizea*.

VII

Ilhartiza. Note en marge: "Épitaphe".

4. L'exemplaire de Bayonne porte *ehorzia*, et non *chorzia*, erratum de l'édition de Francisque-Michel. L'expression *haur non* équivaut sans doute à *huna non*, qui signifie (cf. Lafitte, § 236, p. 103) "voici que". Litt. "voici qu'il gît enterré". Cf. Suppl., V, 9, *hauc direla* "les voici", litt. "voici qu'elles sont".

VIII

Titre: *iorrale*: v. prov. 63.

1. *Iauquisarrea*. Note en marge: "L'attaque".

VOCABULAIRE

Nous croyons utile de reproduire ici le vocabulaire composé par Oihenart, "Explication des mots rares qui se rencontrent parmi ces vers", en ajoutant pour chaque mot ou expression l'indication du ou des passages où il est employé. Nous avons conservé l'orthographe pour les mots basques, mais modernisé l'orthographe des mots français.

Abréviations employées par Oihenart:

L.: "pays de Labourd".

L. oc.: "Labourd occidental, qui est le quartier de la côte de la mer, comprenant les bourgs de Saint-Jean-De-Luz et Sibore (= Ciboure) et ce qu'il y a de bourgs et de villages à trois lieues ou environ à la ronde".

B.: "Basse-Navarre".

S.: "Soule".

S. m.: "Soule méridionale (qui est le quartier de la montagne appelé vulgairement *Bassaburua*)".

N.: "Haute-Navarre".

A

- Agur* (L. oc.): Dieu vous garde, *Salve* en latin: XXII, 41.
- Ahorpegui* (N): Visage: XIII, 33
- Abuz* (L. oc): joue: XIII, 41
- Aiduru*: attendant (II, 84; V, 56); *aiduru egoitea*, demeurer en attente.
- Aiher isatea norbaiti*: c'est avoir désir de faire du mal à quelqu'un; mais ce mot a encore une autre signification en Soule, car on y dit *aiher nais* pour *je me doute* ou *je soupçonne* (IV, 17).
- Aitoralaba*: gentil-femme, femme noble: XVII, 87.
- Aisolbe*: (S. m.): lieu où l'on est à couvert du vent: XVII, 16.
- Albor*: champ: XVII, 76; XVIII, 17.
- Amerstea*: se satisfaire ou se contenter en quelque chose (II, 100), se venger.
- Anhoa*: (S.m.): la pitance du pasteur: XX, 102.
- Apainzea*: apprêter, agencer: XXI, 7.
- Aralde*: paire, couple: XIII, 41
- Aratsu* (S.): charnu: XII, 38.
- Araz* (L.): net: X, 22.
- Arrhetsi* (B.): enroué, I, 32.
- Artazea* (L.): avoir soin de (II, 16), de *arta*, soin (XVII, 91).
- Asper* (B.): satisfaction, contentement: XV, 71; XVII, 125.
- Astura*: habitude: XVII, 5
- Atun*: accoutumance, façon de faire (II, 94), moeurs (XVII, 5).
- Axol* (S.): souci (XVII, 117); *estut axol*, il ne m'en chaut, je ne m'en soucie pas. [Adjectif dérivé: *axolati*, X, 54].

B

- Bekoqui* (L.oc.): front: XIII, 37.
- Beguihontgarri*: agréable aux yeux: XIII, 51. On dit pareillement *gogohontgarri* pour dire "agréable à l'esprit".

Bela (N.): chandelle (X, 28, ex. de Vinson).

Berainic (S.): de son mouvement: XVII, 25; *nurainic*: de mon mouvement; *hirainic*, de ton mouvement.

Bereter (S.): c'est proprement le clerc qui sert le curé à l'église. Il se prend aussi pour celui qui sert un homme de condition, en autre qualité que de simple valet, comme une *commis* ou un *secrétaire*: XVII, 108.

Berberostea: racheter: XX, 3.

Berreguin (L.): leste, propre, bien fait: XIII, 6.

Berrhetus (L.): par surcroît, en augmentant (I, 38), de *berrhezea*, augmenter.

Berun (L.): plomb: IX, 14.

Betheguinsarre (S.): perfection, accomplissement: XIII, titre; Supp., VI, 5.

Boli (S.): ivoire: XIII, 66; X, 31 (ex. de Vinson).

K

Kaisu (B.): taille du corps: X, 29; XIII, 21.

Kexazea (S.): se fâcher et mettre en colère: VII, 18; XV, 30; Suppl., IV, 83. Il se prend aussi pour "faire plainte de quelque tort ou grief qu'on a reçu": *maitenaren galkexua*, complainte pour la perte de la maîtresse (VI, titre); *hilkexua*, complainte pour la mort de quelqu'un (XVII, titre).

D

Doizea: ajuster, proportionner (XIII, 83; XVII, 65), de *doi*, juste, proportionné (XIII, 21).

Duhulate: tas d'argent (X, 7, ex. de Bayonne, *dihulate*); *ate*, en langage de S., veut dire tas ou morceau.

E

Ekaiza: orage, tempête: XVII, 13

Ecoistea (S.): jeter. Il signifie aussi le fruit ou la production de quelque arbre ou d'autre agent naturel: XIV, 14.

Ehenazea (B.): soigner un malade et le gouverner: XVII, 61.

Elhesari (S.): louange, congratulation: XXII, 52; Suppl., VI, 2

Elicazea (S.): s'abstenir et se passer de quelque chose (XIX, 7); *elica naité gausa horsas*, je me passerai bien de cela.

Embalditu: estropié ou perclus des membres: XVII, 36.

Engrenatu (S.): fier pour être trop à son aise: X, 30, ex. de Vinson, *engreinat*.

Epaixca (S.): à la dérobée, en cachette: V, 31.

Erastea (II, 37) ou *edastea* (XV, 34), S.: discourir, faire quelque récit ou narration; c'est de là qu'on appelle *eressiac* les vieilles chansons qui contiennent quelque histoire ou narration (Suppl. IV, titre).

Eredu (L. oc.): équipollent, comme; *haren eredura*, comme lui, à l'équipollent de lui (IV, 24); c'est le même que *haren araura*.

Erhaitea (S.): tuer: XVIII, 11.

Erne (L. oc.): éveillé, attentif: II, 84; XVII, 57.

Erregue-grana (L. oc.): pourpre, royal: XXII, 28.

Erpai (S.): qui attend longuement (II, 84); *haren erpai hemen nago*, je demeure ici, l'attendant avec grande impatience.

Eskierqui: c'est un adverbe explétif, qui répond au latin *scilicet*: XVII, 17.

Escuta (S.): poignée: XIV, 2.

Estacuru (V, 55 ou *stacuru* (III, 37; VI, 10): prétexte, excuse.

Esteialzea (S.): dissiper le bien, le laisser perdre: XVII, 79.

Esteiari: misérable: VI, 7 et 34.

Escontide: c'est ce qu'on dit en latin *coniux*, le mari ou la femme: XVII, titre.

G

Guenhazea (S.): nourrir ou entretenir: XVII, 62.

Galcazea (II, 93) ou *calcazea*: cogner ou enfoncer à force de pousser.

Garbi (S.): grêle: XIII, 74.

Goizea (S.): vaincre, modérer une douleur ou passion: V, 20; XVII, 66.

Gotor (S.): fier, altier: II, 26; VII, 5; X, 42.

H

Hamarcuna: dizain; il peut être employé aussi pour signifier le Décalogue: XVIII, titre.

Hebain: impotent, perclus des membres: XVIII, 35.

Herots (S.): bruit (Suppl. IV, 74), renommée; *herotsduna*, qui est fameux pour quelque qualité particulière qu'il a, soit bonne ou mauvaise: XII, 37.

Herscailu: emplâtre ou bandage: IX, 7.

Hil-aitorra: une confession ou déclaration que fait un homme mourant: XI, 32.

Hirurcuna (S.): ternaire (comme *laurcuna*, quaternaire); on peut s'en servir pour désigner la Trinité: XXII, 49.

Hizeradnqui: obligé envers quelqu'un, ou qui est tenu de faire quelque chose: XVII, 90.

Hilerri: région des morts: XVII, 126.

Honzea cobla (S.): composer des vers: XVII, 10 (*cobla honsale*).

Hots: bruit, renommée; *hospazea*, publier: XVII, 2; *hospasu*, renommé, célèbre: V. 60.

I

Iaincoaisuna: Dieu feint, idole: XVIII, 3.

Iauquitea (S.): attaquer: XV, 48 et 49.

Iaurestea (S.m.): reconnaître quelqu'un pour seigneur, le révéler, lui faire hommage: XVIII, 1.

Ieiac (N.): les jours des fêtes: XIX, 1.

Ieigneiac: les vigiles des bonnes fêtes: XIX, 5.

Iuhiequi (N.): c'est une caque mal calfeutrée ou étoupee, de façon que la liqueur qui est dedans s'écoule en dehors: XXII, 10.

Ikerze (S.): soin, bon traitement: II, 57; VII, 28; *ikertu* (XVII, 111).

Iguelsu (L.): du plâtre: XIII, 43.

Iharduquitea (L.): contester, disputer sur quelque chose: XIII, 40.

Ilhotsa: plainte ou regret sur la mort de quelqu'un: XVII, titres.

Isun (B.): amende pécuniaire: XV, 39.

Isarteguaia: le ciel étoilé, le firmament: XIII, 36.

Ispi: fil délié d'or, d'argent ou de soie: XIII, 88.

Itoitea (S.): tirer de quelque lieu, *extrahere* en latin: X, 55.

Izatequi (S.): piqué de quelque clou autre chose pointue: XXII, 9.

L

Lakio: sac ou poche à mettre la pitance du pasteur: XX, 102

Lobi (S.): corps, et de là *lobadar*, membre: XXII, 31

M

Maitari: amant: VIII, 17; XI, 21; XIII, 47; XIV, 28.

Maitakeria: mal d'amour: ne se trouve dans aucun passage.

Maiteri: amour ou amoureux: XI, 20.

Matoin: c'est une espèce de fromage gras: XX, 97.

Mibiscando: petit linceul: XX, 82.

N

Necoxa (S.m.): c'est le gîte que font les brebis hors de la bergerie, sur la rase campagne, pour prendre le frais lorsqu'il fait serein: XX, 92.

Nescasso: vierge, pucelle, de *nesca osso*, qui veut dire une fille entière: XX, 19.

Neurtiz: vers, de *neurtuhiz*, mots mesurés: titre de l'ouvrage et titre général des vers de dévotion (avant le titre de XVIII).

O

Odi (N.): mangeoire: XX, 83. Il se prend aussi pour un vallon enfermé entre des montagnes.

Obaidecari: paillard (XVIII, 12), de *obaide*, qui veut dire concubin ou concubine. Ce mot était fort commun anciennement comme l'on peut voir en plusieurs vieilles chansons.

Obazea: placer, ranger (II, 77), s'aliter de maladie (XVII, 54; XX, 73).

Obarzea cerbaiti: prendre garde à quelque chose: II, 71;

Orbain: cicatrice: V, 54.

Orri: feuille d'arbre; il est commun dans cette signification au pays de *Biscaye*: XIII, 53.

P

Poxelazea (B.): empêcher, traverser: VIII, 10.

Puxazea (S.): maltraiter de parole: XV, 61.

Pustazea (S.): mépriser et faire un fi de quelque chose: II, 48.

S

Sentazea: se dorloter: XVII, 38

Sordex: pire: XII, 46; XVII, 32.

Sorsaina (S.m.): la nature ou l'esprit qui préside à la naissance des enfants: XIII, 22.

Sain: gardien, celui ou celle qui a en charge un malade, des enfants, ou quelque bétail ou volaille: XVII, 55.

Supertus: par excès (II, 7), de *superzea*, tester.

Supu (L.): fossé: XVII, 50.

Surkaiz (S.): un étauçon de bois pour appuyer un jeune arbre ou quelque autre chose: XVII, 14.

T

Teiarsun (S.): vilénie (XX, 8), de *teiu*, sale.

Tinc: serré, ferme (II, 81; XI, 15; XV); *tincazea*, serrer.

V

Vko: déni; Suppl., III, 28. Il signifie aussi (XX, 157) l'avant-bras, qui est depuis le poignet jusqu'au coude, et ses dérivés sont: *vkarai*: poignet (X, 32); et *vkondo* (S.): coude.

Vrbenze: fin. (*Vrbentu* se trouve en V, 5 et *Vrbent* dans Suppl.VI, 8).

Vzio (S.): crèche de boeuf: XX, 153.

X

(Addition manuscrite dans l'exemplaire de Bayonne).

Xorbi (B.): propre, mignon: XIII, 51 [*Chorbiqui*, adv. XIII, 77].

REMARQUES SUR LA LANGUE D'ETCHAHUN (1786-1862)*

Jean Haritschelhar a publié en 1970, sous le titre «L'œuvre poétique de Pierre-Topet Etchahun», un volume important qui avait constitué sa thèse complémentaire de doctorat ès-lettres; la soutenance avait eu lieu en juillet 1969. L'ouvrage a paru à Bilbao en 1970. Ce volume de 710 pages constitue les volumes XIV-XV (1969-1970) du recueil périodique *Euskera*, «Travaux et actes de l'Académie de la langue basque». Le livre est gros, car la matière était riche et complexe et ne pouvait guère être divisée. L'auteur n'a pas cherché à faire œuvre de linguiste au sens strict du mot. Mais sa culture linguistique fait qu'elle est une contribution importante à la linguistique basque. Le texte des poésies a été établi par Haritschelhar d'une façon que l'on peut juger définitive. La traduction est excellente. Elle reflète la variété de tons que le poète a su prendre.

Etchahun connaissait admirablement le souletin de Barcus, son village natal. L'analyse de son œuvre, ainsi éditée et traduite, permettrait de dégager, ce qui serait fort intéressant, le système d'un parler souletin du XIX^e siècle. La thèse de Haritschelhar est une mine de recherches. Je regrette, pour ma part, que l'âge m'interdise d'entreprendre une étude sur le système verbal d'Etchahun comme j'ai étudié autrefois le système du verbe basque dans les textes du XVI^e siècle. Des jeunes travaillant dans cette voie feraient œuvre utile.

Je me bornerai à présenter quelques remarques sur diverses formes verbales curieuses, que l'éditeur a d'ailleurs signalées au passage dans les notes.

VOCABULAIRE

Le vocabulaire du paysan-poète est riche et varié. Il est, comme on peut s'y attendre, bourré de mots empruntés récemment au français, au béarnais et

**Euskal Herria* (1789-1850). Baiona 1978, (277-282).

à l'espagnol. Mais il contient aussi de vieux mots basques. Il comprend des mots savants comme *sistima* «système» (employé deux fois, p. 444, str. 2 et 590, 2) et des termes basques employés dans des sens figurés et savoureux, parfois dans un sens érotique. L'éditeur nous apprend (393) que le mot *arrañ* «poisson» a un sens second, non signalé dans les dictionnaires, «pénis», et que *arraña jan* «manger le poisson» signifie «accomplir l'acte sexuel». Un lexique d'Etchahun serait le bienvenu.

PHONETIQUE

Le *k* de la particule *ki* qui précède assez souvent les indices personnels à valeur de datif est écrit *kh*, tant de la main du poète que de celle des autres: *dakhigüla*, *zakhitze*, *eztakhion*, *akhit*, *lekhidan*. Cette variante *khi* n'a été signalée, à ma connaissance qu'à Barcus. En Haute-Soule on prononce *ki*, comme partout ailleurs. D'une façon générale, en basque on ne rencontre pas d'occlusives aspirées dans les éléments morphologiques. Même à Barcus, le *ki* provenant du suffixe de futur et de conditionnel *-ke* devant voyelle n'est jamais aspiré.

MORPHOLOGIE

L'emploi des formes pleines et des formes contractes dans la déclinaison intéresse à la fois la phonétique et la morphologie. Nous la laisserons de côté. Nous nous bornerons à quelques remarques que l'on peut tirer des notes critiques et du commentaire philologique de l'éditeur, d'une part sur le subjonctif, d'autre part sur le potentiel et le conditionnel.

Le basque possède un subjonctif dit présent et un subjonctif dit imparfait. Ce dernier est employé plus souvent que celui du français, en particulier en souletin, même, encore aujourd'hui, dans la conversation courante. On en trouve de nombreuses formes chez notre poète; l'éditeur les a toutes signalées dans les notes. On remarque que, dans les formes à sujet de 3^e pers. et dans celles à patient et agent de 3^e pers., le poète emploie tantôt le préfixe *l-*, tantôt *z-*: *nahiz lizadan jinkuak deitzia* (172, 3) «désirant que Dieu me rappelât à lui» (litt. «me fit appel»); *jüstuago zia lo zedin* «il était plus juste qu'elle y dormît». Ce flottement entre *l-* et *z-* ne lui est pas particulier; on l'observe déjà chez Liçarrague.

Ni Inchauspe ni Larrasquet ne signalent l'existence de formes de subjonctif parfait en souletin. Bonaparte, toutefois, signale un «subjonctif parfait»

en souletin, et uniquement dans ce dialecte (Verbe, 7^e tableau préliminaire, *erori izan dadin, ikhusi ükhen dezan*, c'est-à-dire subjonctif présent de l'auxiliaire plus participe passé du verbe principal. Etchahun n'a jamais employé de telles formes. Dans deux passages, il a résolu d'une autre façon le problème de l'expression du parfait au subjonctif.

*Nurk nahi erho din Hegilüz, eta haren lagün huna,
Nahiz haienaren edeki edo haier zinaz haina,
Bestek egin bekhatiek ezpekitzakie gü dauna,
Ditzagün hen faltak ützi eta gurik etsamina* (628, 14).

«Quel que soit celui qui a tué Héguilus et sa bonne compagne, dans [et non «sans»] le désir de prendre leur bien ou ayant de la haine contre eux, comme les fautes commises par les autres ne peuvent pas nous donner, laissons donc leurs fautes et examinons les nôtres» (trad. de J. H.). *Erho din*, forme contracte de *erho dian*, est proprement une forme d'indicatif parfait qui signifie «qui a tué» ou «qu'il l'a tué». Le premier vers signifie littéralement «que n'importe qui a (ait) tué H». Le subjonctif s'emploie en basque «dans les propositions concessives construites à l'aide d'un interrogatif accompagné de *edo* ou de *nahi* (indéfinit)» (Lafitte, *Gr.*, § 748): *zer nahi izan dadin* «quoi qu'il en soit». Le poète a voulu exprimer une pensée analogue, mais du passé. Or la forme de subjonctif *erho dezan* signifie «qu'il le tue», subjonctif présent. Comme *zer nahi den* peut se dire au lieu de *zer nahi izan dadin*, il a employé *erho din*, forme relative d'indicatif parfait, avec la valeur d'un subjonctif parfait. Il est resté là quelque chose de l'usage ancien selon lequel les formes relatives simples comme *den*, *duen* pouvaient avoir valeur d'indicatif ou de subjonctif (Lafitte, 749). Etchahun a employé une autre forme du même type avec la même valeur en 642, 9: *Posible deia, Etxandi, hi hañ handi, Hik othian egin dian krima hori?* «Est-il possible, Etxandi, que toi, si grand, tu aies commis ce crime?»: *egin dian* signifie proprement «que tu l'as commis». C'est le contexte qui fait que des formes relatives d'indicatif ont pu être employées avec une autre valeur modale. Dans les textes du XVI^e siècle, *erho duen*, *egin duan* exprimaient toujours l'indicatif. *Den* et *duen* ne pouvaient exprimer le subjonctif que quand ils étaient employés avec leur valeur pleine («qu'il soit», «qu'il l'ait»); jamais quand ils étaient employés comme auxiliaires.

Le poète et son éditeur nous fournissent une riche documentation sur les formes et les emplois du potentiel et du conditionnel en souletin et sur la place qu'ils occupaient dans le système du verbe souletin à l'époque d'Etchahun.

Il a conservé les trois séries de formes que le potentiel-conditionnel possédait au XVI^e siècle:

prés.-futur
date

éventuel
lizate

prétérit
zatian

<i>daite</i>	<i>litake</i>	<i>zeitian</i>
<i>düke</i>	<i>lüke</i>	<i>zükian</i>
<i>diro</i>	<i>liro</i>	<i>ziroan</i>

Exemples: *hori zatian aisa, sendo zeitin gaitza* (80,10), «cela eût été facile, le mal pouvait (ou aurait pu) se guérir»; *banta abal aiteke* (80, 8) «tu peux te vanter»; variante: *bantatzen abal iz*, forme à écarter ici parce que l'hémistiche serait faux, mais qui est la forme employée aujourd'hui; *elitake egon hanitx* (544, 6) «il n'en resterait pas beaucoup»; *kübera dirok orano hartzia* (80, 7) «tu peux (pourras) encore recouvrer ta créance»; *irus estima nirozü, Jauna, ene büria* (514, 1) «je m'estimerais heureux, Monsieur»; *senhar hil batek ziruala erho abal emaztia* (626, 6 et 7) «qu'un mari mort pouvait tuer sa femme».

Aujourd'hui en Haute-Soule, sans doute aussi en Basse-Soule, le présent-futur et le prétérit du potentiel proprement dit ont disparu (Séries *daite, zeitian; diro, ziroan*). On les remplace par l'indicatif présent ou imparfait de «être» ou de «savoir» accompagné de *ahal*: *sendatzen abal da* «il peut guérir». Seul subsiste, avec la valeur du conditionnel français, l'ancien éventuel.

J'ai relevé toutes les formes de potentiel et de conditionnel que le poète a employées, y compris les variantes. Je ne puis les reproduire ici. Je me bornerai à indiquer les faits essentiels et ceux qui retiennent la curiosité.

Etchahun emploie plus souvent le suffixe simple *-te* (verbes «être» et *di-*) que le suffixe composé *-teke*. Il n'emploie qu'une fois la forme en *-take*. Dans les formes tirées de la racine *i(r)o*, la présence du suffixe *-ke* est beaucoup plus rare que son absence. Ces faits souletins du XIX^e siècle confirment ce que l'on observe dans Dechepare, Liçarrague et Oihenart. Dechepare, qui était originaire du Pays de Cize, n'a même aucune forme en *-teke* ni en *-iroke*.

Etchahun forme le potentiel et le conditionnel composés de la façon suivante:

Verbes intransitifs, formes unipersonnelles: verbe «être» et verbe *di-*: suffixe *-te*, plus rarement *-teke*; une seule forme en *-take*.

Verbes transitifs, formes bipersonnelles (agent et patient): verbe *iro-*, parfois avec suffixe *-ke*, quand le patient est au sg., verbe *za-* avec suffixe *-ke* quand il est au pluriel. On lit en 306, 10: *hek litzakie kundena* «ils les condamneraient». L'éditeur cite deux variantes: *hintzakie kundena* «ils te condamneraient» et *barek hindio kundena* «il te condamnerait». Ces formes font partie de séries régulières.

Quand aux formes de potentiel et de conditionnel contenant un indice de datif, Etchahun n'en emploie aucune tirée de la racine *di-*; aucune non plus, ce

qui est la même chose dans tous les parlars basques, tirée de la racine *iro* (Lafitte, 313). Il emploie quatre formes transitives à indice de datif de 3^e pers. et une à indice de datif de 1^{re} du pl.: présent *deikie* (deux fois) «il le leur», éventuel *nikiozū* «je le lui», conditionnel *neikie* «je le leur», prétérit à suffixe *-ke zeikegün* «il nous le». *Behar deikien mankatü* «(ils ont peur) qu'il doive (litt. "qu'il doit") leur faire défaut» (580, 10); *eraman deikienik* (458, 5) «(des prêtres) qui peuvent l'emporter sur eux»; *eman nikiozū* (364, 3) «je le lui donnerais»; *egin neikie* (554, 10) «je leur en composerais (des couplets)»; *ezpeitzeikegün izentatü* (542, 3) «il ne pouvait (ou n'aurait pu) nous nommer personne». Inchauspe et Bonaparte ne signalent aucune de ces formes. La plus claire est *nikiozū*, ou *-ki-* provient de *-ke* et que Larrasquet signale (*Basque souletin nord-oriental*, p. 212). La voyelle *i* y alterne régulièrement avec *ei*, comme dans *dikük*, *diküzü*, formes allocutives, en regard de la forme indifférente *deikü* «il nous le». *Zeikegün* est une forme de prétérit du potentiel de «avoir» qui exprime une possibilité passée ou une éventualité passée. Inchauspe la donne (312). Il s'agit de la nomination d'un juge par le roi. Haritschelhar traduit «il ne pouvait nous nommer personne de plus digne»; on peut traduire aussi «il n'aurait pu». La forme de prétérit sans suffixe *-ke*, *zeikün*, s'explique à partir de *zaukun* «il nous l'avait», qui s'est conservé en labourdin. Par exception, je suis en désaccord avec le traducteur sur un point: l'interprétation de *eraman deikienik*: *-ki* n'est pas ici l'indice de 1^{re} pers. du pl. provenant de *kü* devant voyelle. Ce *deikienik* est inséparable du *deikien* de la p. 580. Je traduirais ainsi la strophe. «Comme nous n'avons pas peur que viennent des prêtres capables de l'emporter sur eux, Etchahun en Soule et Athillo au Labourd), nous allons jouter avec eux quand ils leur plaira». Le traducteur a bien vu que ces formes à *-ki* ou *-ke* sont des formes de potentiel, et que les participes passés qui y figurent n'expriment pas le passé. Ils ont la valeur de radicaux verbaux, ce qui est régulier pour les participes en *-n*. Mais les radicaux ne s'emploient pas régulièrement avec l'auxiliaire «avoir», sinon, exceptionnellement, dans la forme d'impératif *dugun* (Soul. *dügün eros* «achetons-le»). On peut se demander si Etchahun, pour exprimer le potentiel, aurait construit des formes du verbe «avoir» à suffixe *-ke* et objet indirect avec de vrais radicaux verbaux distincts des participes. En tout cas, on voit que, dans cette partie, d'ailleurs petite, de la conjugaison le système est en défaut. L'a-t-il toujours été? Nous ne pouvons pas le savoir. Rien ne permet d'affirmer, ni de nier que le basque possédait des séries complètes de formes à objet de référence à tous les modes et à tous les temps.

Dans une chanson sur ceux qui partent pour Montevideo, on lit (444, 5): *lehen etzeizkitzenak salerazi ürhez salerazitzen deitze ordian gezürrez*. Il s'agit des jeunes Basques, de leurs parents et de ceux qui les racolent pour Montevideo. Le traducteur traduit par un conditionnel passé: «ceux qu'ils n'auraient pu autrefois leur faire vendre à prix d'or, ils les leur font vendre

alors pour des mensonges». Je traduirais «ceux qu'ils n'avaient pu». La forme verbale dépouillée de la négation et de *ak* (car le suffixe *-n* exprime à la fois le passé et la fonction relative), *zeizkitzen*, est un imparfait de l'indicatif *ei* provient de *au*; *-z-* indique le pluriel du patient; *-e* est un indice de datif («à eux»); *-ki-* n'a rien à voir ici avec *-ke*; ce *-ki-tze* s'explique comme celui de (*mintza* *zakitze* «parlez-leur» en regard de (*mintza*) *zakitzo* «parlez-lui» et de (*mintza*) *hakio* «parle-lui», (*mintza*) *hakie* «parle-leur».

SYNTAXE

Le commentaire de Haritschelhar contient beaucoup de remarques de caractère syntaxique et stylistique. Il montre bien que le poète utilise au moins toutes les ressources de sa langue, qu'il connaît admirablement. On voit en particulier l'art avec lequel il construit des phrases sans verbe à forme personnelle ou même sans aucune forme verbale, tout en maniant de main de maître les formes personnelles. On doit remercier Haritschelhar d'avoir mis à la disposition des bascologues un ensemble unique de documents montrant comment un paysan, dans les conditions offertes ou imposées par le Pays Basque, a utilisé sa langue de tous les jours à des fins littéraires. Il a pu le faire grâce à son génie et grâce à ce que son traducteur et commentateur appelle fort justement (220, 44) «la souplesse de la syntaxe basque».

X. INDEXAK

LIBURUKIAREN INDEXAK

1. HIZKUNTZEN AIPAMENA

A

- Abkhaz.- 10, 51, 52, 54, 215, 259, 273, 274, 275, 430, 810.
Achéen.- 67.
Adyghé.- 51.
Agoul.- 273,274.
Allemand.- 6.
Aquitain.- 49, 50, 51, 54, 60, 156, 157, 159.
Arabe.- 5,666.
Aragonais (ancien).- 139.
Aragonais.- 139.
Araméen.- 67.
Arcadien.- 67.
Artchi.-276.
Attique.-67.
Avar.-51, 68, 274.

B

- Basque archaïque.- 215.
Basque.- 93, 95, 139, 140, 142, 147, 155, 156, 157, 159, 160, 161, 167, 168, 171,
173, 183, 195, 199, 202, 204, 206, 209, 211, 215, 217, 219, 227, 230, 232,
235, 237, 238, 241, 242, 243, 248, 249, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262,
263, 264, 265, 266, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 285, 287, 290, 291,
292, 295, 311, 312, 314, 317, 333, 335, 343, 344, 347, 348, 349, 350, 351,
367, 387, 388, 389, 391, 392, 394, 405, 407, 408, 411, 412, 413, 419, 421,

426, 430, 431, 443, 446, 449, 452, 454, 455, 463, 471, 472, 473, 477, 483,
485, 492, 497, 502, 505, 519, 530, 532, 537, 538, 546, 548, 551, 555, 557,
558, 560, 569, 570, 571, 580, 581, 585, 586, 587, 588, 590, 591, 592, 595,
596, 598, 601, 602, 603, 609, 612, 613, 614, 615, 616, 618, 621, 622, 623,
624, 625, 627, 631, 632, 634, 635, 640, 644, 649, 650, 652, 655, 658, 661,
662, 663, 664, 665, 666, 667, 671, 674, 675, 677, 678, 681, 682, 683, 685,
689, 708, 709, 710, 725, 732, 733, 735, 769, 807, 809, 810, 811, 827, 862,
863.

Béarnais.- 92, 96, 100, 108, 110, 139, 157, 659, 668.

Birman.- 257.

Breton.- 659.

C

Castillan.- 109, 139.

Catalan.- 109, 140, 157.

Caucasien (du Centre et du Nord-Est).- 274, 275.

Caucasien (du Nord).- 275.

Caucasien (du Nord-Ouest).- 274.

Caucasien (du Sud).- 275.

Caucasique (du Sud).- 274.

Caucasique (du Nord-Ouest).- 274.

Celtique.- 93, 495.

Cypriote.- 66.

Chinook.- 257.

D

Dargwa.-51.

E

Elamite.- 69.

Eskimo.-3, 612, 613.

Espagnol.- 4, 13, 14, 36, 46, 95, 176, 217, 222, 239, 253, 284, 469, 471, 472, 473,
576, 581, 601, 649, 658, 733, 743, 796, 825, 827, 862.

Etrusque.- 62.

Euskara.- 5.

F

Finois.- 276.

Français.- 4, 28, 36, 41, 43, 46, 92, 152, 176, 179, 217, 222, 253, 256, 281, 292,
349, 411, 448, 469, 471, 472, 473, 498, 499, 512, 514, 516, 525, 540, 546,
557, 568, 576, 579, 581, 601, 613, 649, 650, 652, 656, 658, 659, 664, 672,
674, 675, 685, 692, 743, 756, 771, 796, 825, 835, 846, 861, 862.

G

Gallo-roman.- 495.

Gascon.- 4, 13, 18, 46, 96, 108, 109, 110, 111, 139, 140, 142, 143, 157, 159, 217,
262, 576, 649.

Géorgien.- 10, 51, 52, 232, 292, 457, 585, 593, 595, 596, 597, 598.

Germanique.- 349.

Grec ancien.- 796.

Grec.- 4, 62, 65, 66, 67, 68, 156, 204, 457, 463, 519, 551, 692.

H

Heuscara.- 752, 798.

I

Ibère.- 48, 50, 51, 54, 57, 58, 59, 62, 63, 64, 65, 66, 156.

Ibérico-caucasien.- 275.

Indo-européen.- 58, 60, 457, 662.

Indo-iranien.- 692.

Israel.- 691.

Italien.- 95.

K

Kabarde.- 10.

Kamtchadale.- 54.

Koriak.-54.

Kuri.- 68, 273, 274.

L

- Lak.-51.
- Langue caucasique septentrionale.- 275.
- Langue aquitaine.-13, 52, 504.
- Langue basque.- 3, 4, 6, 7, 8, 9 10, 11, 12, 13, 14, 18, 19, 23, 25, 26, 31, 32, 35, 36, 39, 42, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 68, 107, 108, 110, 111, 141, 155, 156, 217, 261, 280, 291, 292, 315, 402, 430, 504, 621, 644, 671, 709, 725, 730, 732, 796, 806, 809, 819.
- Langue caucasique méridionale.- 810.
- Langue des Celtibères.- 60, 62, 64.
- Langue des Tyrséniens.- 62.
- Langue espagnole.-603.
- Langue provençale.- 139, 140.
- Langue vasconne.- 13, 53.
- Langues amérindiennes.- 3.
- Langues caucasiennes (du Nord-Ouest).- 259.
- Langues caucasiennes de Centre et du Nord-Est.- 274.
- Langues caucasiennes du Nord.- 274.
- Langues caucasiennes (du Centre).- 273.
- Langues caucasiennes (du Nord-Est).- 273.
- Langues caucasiennes (du Nord-Ouest).- 259, 273.
- Langues caucasiennes (du Sud).- 273, 275, 277, 292.
- Langues caucasiennes septentrionales (du Centre et de l'Est).- 273.
- Langues caucasiennes.- 3, 10, 46, 48, 51, 52, 53, 54, 58, 68, 155, 207, 215, 228, 273, 275, 276, 291, 430, 603, 810, 813.
- Langues celtiques.- 46.
- Langues classiques.- 3, 471.
- Langues couchitiques.-10.
- Langues chamito-sémitiques.- 46, 51.
- Langues de l'Europe.- 756.
- Langues du Caucase.- 232, 275.
- Langues du Daghestan.- 207, 276.
- Langues finnoises.- 91, 107.
- Langues finno-ougriennes.- 633.
- Langues germaniques.- 3, 4, 6.
- Langues indo-européennes(anciennes).- 241, 662.
- Langues indo-européennes.- 9, 62, 202.
- Langues kartvèles.- 51, 595, 603.
- Langues néo-latines.- 264.

- Langues ouraliennes.- 276.
Langues paléosibériennes.- 53.
Langues prélatines.- 57.
Langues romanes.- 3, 25, 45, 46, 217, 249, 262, 264, 275, 558, 572, 574, 582,
658, 661, 664, 665, 666, 668, 670, 671, 678, 682, 743, 770, 796.
Langues tchétochènes.-51.
Langue romane.- 671.
Latin.- 4, 25, 45, 46, 62, 65, 156, 158, 224, 281, 457, 463, 464, 465, 467, 468, 471,
472, 473, 495, 498, 505, 519, 551, 568, 579, 582, 601, 646, 666, 672, 675,
796, 835, 854, 856.
Laze.- 232, 595.
Lenguas hispánicas.- 59.
Lydien.- 67.

M

- Mingrélien.-292, 595, 810.
Mingrélo-laze.- 51.
Mordve.- 276.

N

- Nakh.-51.

O

- Ostiak.-276.
Oubykh.- 51, 259, 273, 275, 430, 810.
Oudi.- 273, 274.
Ouralien.- 276.

P

- Pamphylien.- 67.
Persan.- 666.
Phénicien.- 66, 67, 68.
Provençal.- 18, 76, 135, 139, 140, 142, 143.

R

Roman (de Navarre).- 140.

S

Samoyède oriental.- 276.

Samoyède yourak.- 276.

Sémitique.- 66.

Slave (vieux).- 202.

Svane.- 51, 232, 275, 292, 595.

T

Tamoul.- 3.

Tchérémissé.- 276.

Tcherkessé.- 10, 51, 259, 273, 275, 430, 457.

Tchouktché.- 54.

Turc osmanli.-666.

V

Vascon.- 49, 50, 51, 54, 156.

Vogoul.- 276.

Z

Zane.- 51.

2. PERTSONA IZENAK

A

- Abascal Garayoa, A.- 717.
Abbadie, (d').- 243, 248, 270.
Aert H. Kuipers.- 52.
Agud, M.- 11, 45, 155, 219.
Aguirre, D. (de).- 635, 646, 657.
Agustin.- 248.
Albret (d'), H.- 787.
Albret (d'), J.- 177, 313, 461, 655, 763, 834.
Allières, J.- 47, 48, 105.
Amorena, J.- 283.
Añibarro.- 445, 692, 744.
Arburua.- 506.
Archu.- 768, 821, 822, 824, 825, 826, 830, 831, 834, 837, 844, 850.
Argaignarats.- 777.
Aristia, M.- 672.
Aristophane.- 203.
Aristote.- 591.
Ariztia, M.- 175, 179, 210, 283, 295, 392, 395, 396, 572, 635, 647.
Arradoy, P.- 44, 175.
Astete.- 720.
Athillo.- 865.
Aurélien.- 800.
Axular.- 7, 48, 181, 185, 239, 245, 264, 422, 425, 427, 431, 434, 440, 469, 481, 482, 483, 489, 501, 505, 510, 515, 516, 517, 520, 521, 522, 523, 540, 550, 577, 664, 674, 675, 767, 773, 774, 775, 785, 786, 818, 840.
Azkue.- 6, 7, 13, 19, 45, 46, 47, 48, 76, 77, 79, 80, 81, 86, 87, 91, 100, 153, 158, 175, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 213, 215, 221, 223, 225, 226, 236, 239, 248, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 271, 272, 282, 283, 292, 314, 326,

332, 335, 340, 342, 398, 403, 406, 428, 445, 446, 496, 506, 531, 610, 623, 633, 640, 653, 654, 656, 657, 659, 662, 676, 677, 680, 681, 684, 685, 692, 711, 719, 720, 721, 722, 731, 738, 744, 750, 751, 762, 768, 771, 775, 777, 778, 780, 781, 782, 786, 788, 791, 805, 806, 811, 812, 814, 815, 819, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 835, 836, 837, 840, 843, 844, 845, 848, 849, 851, 852.

B

- Bähr, G. - 47, 58, 59, 271.
Baldinger, M.K.- 109.
Barandiarán, J.M.- 48, 188, 295, 321, 395, 396, 404.
Barbier, J.- 638.
Baroja, C.- 58, 61, 64, 726.
Baroja, J.C.- 796, 801.
Baroja, J.L.- 18.
Barrutia.- 223, 676, 677.
Baylles, J.- 253.
Beloqui, J.J.- 708.
Benveniste, E.- 8, 24, 33, 36, 237, 343, 388, 404, 408, 456, 529, 531, 554, 602, 662, 663, 664.
Berterretch.- 183, 258, 615.
Bertoldi.- 46.
Betolaza.- 48, 219, 335, 431, 435, 440, 442, 452, 482, 484, 513, 514, 520, 522, 569.
Bilinch.- 653.
Boas.- 257.
Bokarev, E.-A.- 52.
Bonaparte, L.L.- 4, 5, 6, 22, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 96, 105, 107, 113, 117, 136, 141, 147, 153, 154, 157, 159, 205, 213, 236, 252, 261, 269, 270, 271, 296, 300, 301, 333, 335, 353, 392, 397, 398, 399, 400, 401, 523, 579, 637, 678, 679, 680, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 723, 724, 730, 736, 746, 750, 754, 769, 775, 782, 806, 814, 848, 853, 862, 865.
Bork.- 69.
Bouda.- 46, 51, 53, 54, 276, 616, 625.
Bourciez, E.- 92, 109, 105.
Briket.- 395.
Brunot.- 673.

C

- Calvin.- 280, 412, 447, 448, 652, 670, 682, 764, 770, 786, 849.
 Campión, A.- 698, 709.
 Capanaga.- 204, 219, 227.
 Casas Torres, J.M.- 717.
 Casenave.- 401, 806.
 Castaños, F.- 219.
 Castrén.- 276.
 Cerquand.- 79, 282, 404, 405.
 César.- 157.
 Cicéron.- 592.
 Cohen, M.- 9, 10.
 Comte, A.-9.
 Cornélius Népos.- 203.
 Corominas, J.- 157.
 Courtenay, B. De.-10.
 Chaho.- 270.
 Chanidzé.- 594, 597.

D

- Daranatz.- 789.
 Dasconaguerre.- 265.
 Dassança.- 685.
 Dassance, L.- 46, 48, 184, 251.
 Dausat, A.- 92, 725.
 Dechepare, B.- 12, 18, 37, 41, 43, 48, 88, 100, 102, 105, 158, 159, 180, 193, 196,
 201, 206, 224, 227, 229, 230, 238, 246, 247, 250, 252, 254, 272, 280, 316,
 320, 340, 341, 375, 389, 402, 403, 413, 419, 421, 422, 423, 425, 426, 427,
 432, 433, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 446, 447, 448,
 450, 451, 452, 453, 456, 459, 460, 461, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471,
 472, 475, 476, 481, 482, 484, 489, 490, 493, 495, 497, 499, 500, 501, 503,
 506, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 520, 521, 522, 523, 524, 532, 535,
 541, 549, 550, 559, 560, 562, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 574, 575, 576,
 577, 578, 579, 581, 582, 604, 620, 634, 637, 642, 644, 647, 652, 653, 654,
 656, 658, 659, 664, 667, 670, 672, 677, 680, 682, 683, 687, 688, 689, 690,
 691, 709, 729, 730, 731, 732, 733, 735, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743,
 744, 745, 746, 747, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 762,
 763, 767, 769, 771, 772, 775, 778, 779, 780, 782, 787, 788, 790, 791, 792,

- 794, 795, 796, 797, 799, 800, 801, 803, 804, 805, 806, 809, 814, 815, 816,
817, 823, 827, 830, 834, 835, 836, 837, 841, 849, 864.
- Deeters.- 53.
- Diaz-Plaja, G.- 805.
- Dibarrart.- 37, 316, 318, 541, 633.
- Donostia, P.- 48, 801, 804, 805, 806.
- Dumézil, G.- 51, 53, 259, 273, 274, 275, 411.
- Duny-Pétre, Mme.- 102, 175, 178, 184, 186, 191.
- Duny-Pétre, P.- 37, 48, 102, 159, 175, 178, 184, 186, 191, 402, 404, 560, 593,
686.
- Durkheim.-9.
- Duvoisin.- 284, 496, 568, 569, 576, 581, 712, 792.

E

- Echaide, A.M.- 47, 53.
- Echapare, B.- 787.
- Echaz, (d'), B.- 402.
- Echebarria, T.- 45.
- Echeberri, J.- 442, 445.
- Echepare (d'), B.- 762.
- Echepare, B.- 796.
- Echeparecoac, B.- 762.
- Eguës.- 719.
- Elcano.- 719.
- Eleizalde, L. de.- 46.
- Elissamburu.- 38, 41, 42, 146, 153, 175, 184, 185, 193, 242, 245, 255, 282, 283,
295, 314, 392, 395, 532, 538, 539, 540, 573, 633, 639, 643, 646, 662, 665,
670, 827.
- Elósegui, J.- 708.
- Eppherre, G.- 44, 686, 687.
- Eschyle.- 204.
- Esdras.-482.
- Etchahoun.- 158, 183, 190, 282, 371, 403, 525, 633, 639, 646, 664, 668, 684, 686.
- Etchahun.- 19, 48, 37, 861, 862, 863, 864, 865.
- Etchaide, I.M.- 285.
- Etcheberri, J.- 431, 493, 498, 505, 510, 520, 522, 798.
- Etcherry, J.- 205.
- Etchegoren.- 118, 327.
- Etchepare, J.- 175, 178, 181, 186, 762.

Etcheverry, A.- 391, 643.
Euripide.- 204.
Ezcurra, P.de.- 523.

F

Foix, abbé.- 780.
Francisque-Michel.- 184, 282, 762, 810, 811, 818, 819, 820, 827, 850, 853.
Frédégaire.- 158.

G

Garcia y Bellido, A.- 64.
Garibay.- 48, 99, 219, 227, 314, 428, 468, 469, 476, 482, 486, 814.
Garmendia, P.- 506.
Gasteluçar.- 431.
Gavel, H.-6, 7, 10, 12, 13, 14, 22, 46, 75, 76, 79, 85, 93, 99, 100, 101, 113, 139,
145, 155, 164, 175, 179, 182, 184, 190, 191, 192, 199, 200, 207, 212, 215,
225, 227, 237, 248, 249, 250, 253, 258, 261, 272, 288, 289, 290, 300, 388,
398, 406, 609, 639, 655, 682, 688, 697, 698, 738, 744, 753, 769, 799, 810,
824, 826.
Gèze, L.- 700, 701.
Gieure, F.-M.- 295.
Gil, R.- 637, 787.
Gómez-Moreno, M.- 48, 50, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 65, 66, 70, 71, 158, 159.
Goyheneche, E.- 158.
Grammont, M.- 82, 83, 91, 126, 145, 272, 327.
Guiter, H.- 157.

H

Haraneder.- 314, 326, 496, 517, 531.
Haritschelhar, J.- 18, 46, 47, 48, 525, 686, 861, 865, 866.
Harizmendi.- 517, 798, 849.
Harriet.- 685, 780, 812, 844, 852.
Hiribarren.- 852.
Hovelacque, A.- 252.
Hualde Mayo, P.- 684.
Huarte (de), J.M.- 787, 788, 790, 794.
Hübner.- 58, 59.

Hubschmid.- 46.
Hugo, V.- 637.
Humboldt.- 49.

I

Iakovlev, N.-10.
Ibargüen-Cachopín.- 469.
Inchaugarat, E.- 672.
Inchauspe.- 88, 270, 271, 300, 323, 353, 368, 401, 451, 485, 685, 683, 700, 786,
830, 862, 865.
Irigaray, A.- 708, 711.
Ithurry.- 145, 146, 175, 178, 296, 333, 496, 546.

J

James, W.- 804.
Jauréguiberry, M.- 118, 687.
Jaurgain, J.- 639.
Joseph.- 691.

L

Labat, R.- 69.
Lacarra, J.M.- 139, 141.
Lacombe, G.-6, 7, 10, 11, 12, 19, 22, 58, 77, 87, 90, 261, 300, 398, 711, 712, 744,
753, 768, 769, 782, 783, 811, 814
Laffite, P.- 12, 35, 36, 38, 40, 45, 46, 47, 170, 175, 176, 182, 184, 186, 187, 190,
196, 201, 202, 243, 244, 246, 247, 250, 253, 255, 266, 296, 313, 321, 331,
333, 340, 368, 391, 398, 442, 445, 450, 451, 480, 485, 496, 498, 499, 502,
506, 520, 525, 527, 528, 532, 559, 560, 561, 572, 573, 592, 615, 620, 631,
634, 636, 653, 659, 661, 662, 665, 667, 669, 671, 672, 673, 674, 675, 683,
685, 710, 744, 750, 751, 763, 767, 771, 781, 786, 790, 806, 818, 819, 821,
823, 824, 826, 831, 832, 833, 838, 840, 841, 843, 844, 845, 848, 849, 850,
853, 863, 865.
Lafon, R.- 4, 5, 6, 11, 14, 15, 18, 20, 22, 34, 35, 37, 38, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 51,
53, 99, 161, 162, 163, 174, 175, 196, 206, 215, 219, 249, 250, 273, 288, 290,
299, 341, 387, 391, 402, 406, 412, 419, 438, 442, 444, 446, 488, 507, 510,
515, 520, 531, 560, 564, 565, 568, 569, 572, 574, 587, 603, 608, 655, 658,
665, 668, 670, 674, 678, 681, 682, 719, 744, 764, 765, 766, 767, 771, 772,
773, 775, 777, 778, 782, 783, 785, 786, 792, 803, 815, 817, 819, 821, 825.

- Landucci.- 45, 156, 440, 681.
 Landuchio.- 219, 226, 228, 612, 624.
 Lardizabal.- 284, 455, 476.
 Larrasquet, J.- 13, 45, 47, 113, 117, 118, 158, 201, 206, 263, 282, 292, 300, 323,
 326, 353, 401, 428, 484, 485, 634, 636, 683, 684, 702, 703, 776, 865.
 Lehet, B.- 402, 644, 753, 794.
 Leizarraga, J.- 180.
 Lejeune, M.- 50.
 Lekay.- 395.
 Lespy.- 659.
 Lévi-Strauss, CL.- 257.
 Lewy, E.- 35, 751, 752, 781, 795.
 Lhande, P.- 45, 76, 80, 117, 153, 158, 177, 262, 263, 282, 292, 313, 326, 572, 634,
 635, 636, 656, 684, 685, 744, 763, 764, 768, 769, 770, 771, 772, 775, 776,
 777, 778, 780, 781, 782, 785, 786, 787, 788, 790, 811, 812, 813, 822, 823,
 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 834, 835, 836, 837, 840, 844,
 846, 852.
 Lhande-Larrasquet.- 668, 684,
 Liçarrague.- 6, 10, 37, 38, 39, 41, 44, 80, 82, 87, 95, 99, 100, 147, 158, 159, 161,
 162, 168, 170, 177, 180, 201, 206, 212, 213, 219, 229, 230, 238, 245, 246,
 247, 248, 249, 252, 253, 262, 263, 280, 281, 313, 326, 389, 340, 342, 394,
 412, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 432, 433, 434, 435, 436,
 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451,
 452, 455, 459, 460, 461, 463, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 481,
 482, 484, 485, 486, 489, 490, 493, 495, 496, 498, 499, 500, 501, 502, 510,
 513, 514, 515, 516, 517, 518, 520, 521, 522, 523, 524, 534, 550, 552, 553,
 559, 562, 567, 568, 569, 571, 573, 574, 576, 577, 579, 580, 581, 582, 588,
 589, 595, 604, 605, 610, 612, 652, 653, 655, 656, 659, 660, 661, 668, 669,
 670, 671, 672, 673, 675, 677, 679, 680, 682, 684, 685, 687, 688, 689, 690,
 691, 701, 702, 709, 719, 730, 731, 737, 750, 753, 754, 755, 757, 763, 764,
 770, 773, 775, 776, 778, 780, 783, 784, 785, 786, 792, 812, 813, 814, 815,
 816, 817, 820, 821, 822, 823, 825, 826, 827, 828, 829, 831, 833, 834, 835,
 837, 838, 841, 846, 848, 849, 850, 851, 862, 864.
 Linschmann-Schuchardt.- 687, 689.
 Lizarraga, J.- 679, 720.
 Lomtadidzé, K.- 52.
 López-Mendizabal, I.- 12, 729.
 Lote, G.- 799.
 Lucien.- 203.
 Luçhaire, A.- 46.

M

- Maluquer de Motes, J.- 50, 51.
 Marot.- 839.
 Marr.- 10, 274.
 Marr.- 51.
 Martinet, A.- 8, 15, 18, 256, 257, 355, 429, 592, 613, 614, 615, 621.
 Mathieu.- 702, 806.
 Meillet, A.-9, 10, 202, 348, 349, 457, 471, 551, 555, 710.
 Mendive.- 404.
 Menéndez Pidal, R.- 59, 70.
 Micoleta.- 206, 219, 654, 656.
 Michelena, L.- 8, 11, 13, 14, 17, 18, 45, 46, 47, 48, 53, 99, 141, 155, 156, 157,
 158, 160, 161, 180, 196, 219, 223, 226, 227, 228, 244, 281, 285, 335, 341,
 391, 413, 427, 429, 431, 446, 451, 469, 475, 476, 482, 484, 498, 501, 503,
 523, 561, 610, 677, 708, 802, 805, 807.
 Millox, M.- 686.
 Moguel, J.A.-199, 281, 285, 396, 444, 445.
 Müller, F.- 589.

N

- Naërt, P.- 612.
 Narbaitz, P.- 175, 177, 186.
 Navarre (de), A.- 787.
 Navarro, T.- 13, 702, 703.

O

- Oihenart.- 48, 95, 104, 158, 159, 175, 180, 181, 183, 184, 201, 202, 203, 204, 205,
 209, 213, 220, 221, 225, 252, 256, 258, 265, 281, 333, 428, 431, 432, 433,
 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 442, 445, 446, 447, 449, 450, 451, 452,
 453, 460, 467, 469, 481, 482, 483, 484, 486, 487, 488, 489, 491, 493, 494,
 495, 497, 501, 502, 510, 514, 517, 521, 522, 523, 524, 534, 538, 550, 565,
 567, 570, 574, 592, 614, 615, 620, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 643, 644,
 645, 646, 647, 656, 658, 659, 662, 671, 675, 689, 690, 691, 711, 719, 736,
 762, 763, 765, 775, 776, 778, 780, 782, 805, 806, 809, 810, 811, 812, 813,
 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 822, 824, 825, 826, 829, 831, 836, 838,
 839, 841, 842, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 864.
 Onaindia.- 282, 283, 285, 397, 403.

Ormaechea, N.- 288.
Oyhénart.- 79, 80, 81.

P

Peñaflorida, Comte (de).- 685.
Pernot, H.- 783.
Picard, C.- 63.
Plaute.- 203.
Pline.- 203.

R

Rabelais.- 413.
Racine.- 661.
Ribáry.- 3.
Robin, L.- 591.
Rohlf.- 46, 100, 109, 110.
Rollo.- 47.
Roustavéli.- 273.

S

Saint-Augustin.- 664.
Salaberry.- 781, 852.
Sallaberry.- 282, 299, 300, 326, 634, 642, 684, 799, 825.
Sancho.- 139.
Sand, G.- 851.
Sansinenea de Elósegui, P.- 708.
Sanz, P.- 282.
Saussure, F.- 9.
Sauvageot, A.- 207, 529, 613, 666.
Schuchardt, H.- 5, 7, 10, 22, 24, 26, 41, 46, 48, 51, 58, 59, 80, 154, 163, 170, 188,
200, 206, 214, 243, 248, 250, 261, 263, 288, 295, 319, 342, 344, 350, 395,
396, 423, 426, 427, 428, 455, 456, 480, 484, 502, 522, 533, 544, 589, 632,
643, 701, 702, 703, 712, 753, 767, 768, 776, 782, 783, 785, 791, 792, 810,
811, 813, 814, 828, 851.
Schulten, A.- 58, 62, 63, 64.
Serra Ráfols.- 64.
Serrano, L.- 713.

Solier, Y.- 160.
Sophocle.- 204.
Soulkhan Saba Orbéliani.- 273.
Stempf.- 589.
Strabon.- 57.
Suhit, J.- 179, 185.
Szinyei.- 276.

T

Tartas, J.de.-7.
Tchikobava, A.- 53.
Tite.- 690.
Tite-Live.- 156, 202, 226.
Tournier, A.- 45.
Tovar, A.- 46, 50, 59, 60, 61, 63, 64, 67, 68, 69, 70.
Trombetti, A.-9, 10, 51.
Troubetzkoy, N.- 10, 207.
Tucoc-Chala, P.- 787, 792.

U

Uhlenbeck, C.-C.-6, 7, 8, 10, 13, 20, 46, 51, 53, 54, 76, 77, 79, 85, 93, 99, 155,
164, 199, 201, 288, 290, 291, 292, 483, 660, 810.
Ullastret.- 51.
Uriarte.- 284.
Urquijo, J.(de).-7, 11, 48, 227, 431, 484, 501, 505, 644, 711, 729, 777, 780, 809,
818.
Urte, P.- 205.

V

Vallejo, J.- 64, 65.
Van Eys.- 22.
Vendryes.- 9, 24, 348, 471, 529, 659, 661, 710.
Villasante.- 675.
Vinson.-7, 22, 213, 402, 637, 750, 762, 777, 815, 819, 820, 824, 825, 832, 833,
834, 835, 841, 842, 853, 855, 856.
Virgile.- 226.
Vogt, H.-9, 594.

LIBURUKIAREN INDEXAK

Vogt.- 53.
Voltoire.- 699, 778.

W

Winkler.- 51.
Wölfer.-201.

Y

Yrizar de, P.- 711, 712.
Ysasti.- 501.

Z

Zabala.- 282, 283, 398.
Zaldubi.- 248.
Zamarripa y Uranga, P. De.- 12, 215.
Zavala.- 723.
Zorth, D.- 53.

3. HERRI IZENAK

A

- Abaurrea alta.- 707.
- Abengibre.- 64.
- Aezcoa.- 715.
- Ainhoa.- 81, 82, 201, 262, 263, 265, 714.
- Aix.- 799.
- Albacete.- 64.
- Alçay.- 76, 77, 126, 300, 700.
- Alcoy.- 62, 63, 71, 158.
- Aldudes.- 80, 81, 265, 288, 778.
- Alemtejo (L).- 60, 62.
- Algarve (L).- 60, 61, 62, 64, 69, 70, 71.
- Alicante.- 50, 62.
- Almería.- 57, 60, 65.
- Alpes.- 46.
- Alquerdi.- 718.
- Allemagne.- 3.
- Amorots.- 248.
- Ampurias.- 70.
- Andalousie.- 49, 60, 64, 70.
- Andoain.- 80, 82, 83, 204, 262, 268.
- Angleterre.- 3, 282.
- Aquitaine.- 49.
- Aragón (L').- 60.
- Aramayona.- 676.
- Arano.- 90.
- Arbacegui.- 676.
- Arberoue.- 715.
- Arbonne.- 775.

Arcachon.- 598.
Arcangues.- 89, 90, 91, 92, 107, 702, 714, 718.
Arce.- 90, 714.
Argaine.-319.
Argaintze.-319.
Arrankudiaga.- 263.
Arratia.- 82, 213, 236, 262, 714.
Arrigorriaga.- 714.
Arruntz.- 184.
Ascain.- 189.
Ascoli.- 158.
Asie Mineure.- 54, 62, 69.
Ataún.- 396.
Aubagnan.- 65.
Auch (L').- 49.
Aude (L').- 49.
Aussurucq.- 686.
Autriche.- 3.
Aya.- 396.
Azaila.- 158.
Azparren.- 708.
Azpeitia.- 710, 714.

B

Babylone.- 281.
Baigorri.- 243, 638.
Baïgorry.- 243, 248, 251, 288, 638, 680, 686, 715.
Baiona.- 188, 199, 313.
Barcelona.- 64, 805.
Barcelone.- 157.
Barcus.- 80, 323, 326, 327, 401, 403, 525, 664, 668, 683, 684, 861, 862.
Bardos.- 7, 15, 17, 91, 106, 107, 75, 77, 80, 86, 92, 96, 98, 108, 136, 137, 142,
157, 161, 162, 715.
Barkoxe.- 668, 683.
Basauri.- 82.
Basse-Auvergne.- 92.
Bassussarry.- 107, 715.
Bayonne.- 11, 109, 95, 96, 107, 136, 139, 178, 181, 188, 313, 484, 715, 819, 820,
823, 826, 829, 830, 831, 832, 836, 837, 839, 846, 849, 850, 852, 853, 855.

Baztan.- 90, 205.
Béhorléguy.- 181.
Belem.- 62.
Belorado.- 139.
Beraskoiz.- 180.
Berastegui.- 848.
Bermeo.- 91, 93, 264, 676, 714.
Berriatua.- 676.
Berriz.- 396.
Beruete.- 806.
Besarkagia.- 684.
Bessarcaguaia.- 684.
Bethlehem.- 280.
Bethléhem.- 280.
Beyrie.- 806.
Béziers.- 50, 65.
Biarritz.- 107, 715.
Bidart.- 265.
Bilbao.- 3, 11, 506, 569, 723, 861.
Bonloc.- 804.
Bordeaux.- 3, 4, 105, 135, 161, 718, 729.
Brisous.- 89, 95, 107, 161, 162, 180, 715, 782, 814.
Bucarest.- 219.
Buenos Aires.- 59, 60, 64.
Burgos.- 64, 139.
Burguete.- 90, 714.
Burgui.- 707, 708.
Burunda.- 91, 137, 141, 714, 718.

C

Cagliari.- 65.
Cambo.- 686, 848.
Camou.- 106.
Camou-Mixe.- 105, 161.
Capbreton.- 139.
Capernau.- 280.
Capharnaum.- 280.
Caucase.- 54.
Cazères.- 159.

Ceánuri.- 396, 681.
Cegama.-399, 679, 710, 714, 780.
Cerdagne.- 49, 157.
Ciboure.- 853.
Cigarralejo.- 62, 70.
Cilicie.- 180.
Cinco Villas.-201.
Ciudad Real.- 64.
Cize.- 180, 181, 300, 442, 450, 469, 680, 715, 735, 794.
Cordoue.- 50.
Cuenca.- 60.
Cyrène.- 180.
Chorierri.- 82, 264.
Chypre.- 67.

D

Daghestan.- 51, 68.
Deusto.- 3.
Donamartihiri.- 186.
Donibane Garazi.- 248.
Donibane.- 184.

E

Echalar.- 506.
Echarri-Aranaz.- 82, 714.
Eguës.- 714.
Eibar- 45, 205, 215, 271.
Elcano.- 90, 679, 680.
Elizondo.- 680, 714.
Elne.- 156.
Enkomi.- 67.
Ensérune.- 50, 54, 65, 70.
Erro.- 90, 714.
Eskual-herria.-185, 282.
Espagne.- 3, 5, 46, 49, 50, 54, 58, 59, 60, 61, 64, 70, 92, 184, 397, 519, 625, 708,
718, 721, 787.
Espainia.- 184.
Estella.- 139, 140.

Estepa.- 62.
Estérençuby.- 136.
Etchalar.- 506.

F

Florence.- 157.
Fontarabie.- 90, 138, 139, 141, 159, 506, 678, 679, 848.
France.- 3, 5, 9, 46, 54, 59, 61, 71, 87, 92, 145, 331, 715, 716, 718, 719, 721, 722,
726, 787, 828.

G

Galdacano.- 264.
Garazi.- 180, 181.
Gard (Le).- 49.
Garde.- 428, 707.
Garralda.- 707.
Gaule (La).- 3, 85.
Genève.- 9.
Géorgie.- 53.
Grenade.- 50.
Guadalajara.- 64.
Guernica.- 396, 714.
Güesa.- 708.
Guéthary.- 80.
Guipúzcoa.- 13, 45, 92.
Gulina.- 714.

H

Haarlem.- 292.
Hasparren.- 79, 181, 272, 399, 804.
Hazparne.- 181.
Hernani.- 271, 714.
Hollande.- 292.
Huarte-Araquil.- 714.
Huesca.- 49.

I

Ibiza.- 64, 65.
Ierusalem.- 280.
Ierusalem.- 280.
Igal.- 707.
Iholdy.- 100, 102, 188, 191, 686.
Ilbarritz.- 107, 715.
Ilipa.- 62.
Inza.- 714.
Irún.- 90, 138, 202, 205, 678, 679, 714, 722, 848.
Isaba.- 79, 80, 81, 708.
Ispaster.- 82, 199.
Israël.- 248.
Isturitz.- 76, 403.
Isturiz.- 205.
Italie.- 3, 85, 684.
Itxassou.- 672.
Izalzu.- 136, 707.

J

Jaca.- 139.
Játiva.- 64.
Jaurrieta.- 707.
Jérusalem.- 180, 280.

L

Labastide-Clairence.- 96.
Labourd.-7.
Lacarry.- 183.
Laida.- 82.
Lakharri.- 183.
Larrañe.- 183, 223, 353.
Larrau.- 10, 17, 47, 76, 77, 87, 99, 104, 113, 115, 117, 118, 120, 121, 127, 131,
132, 133, 136, 158, 160, 162, 181, 201, 205, 223, 300, 301, 325, 326, 327,
353, 354, 355, 367, 369, 373, 404, 405, 418, 485, 668, 684, 700, 716, 830.
Leipzig.- 276.
Lekhuine.- 804.

Lemnos.- 62, 63.
Léniz.- 445, 446.
Lequeitio.- 79, 213, 248, 264, 265, 623.
Lerga.- 49, 156.
Lérida.- 50.
Levant.- 54, 64.
Lezo.-202.
Libia.- 180.
Libye.- 180.
Licq.- 179, 182, 327.
Ligi.- 182.
Lizaso.- 678, 714.
Logroño.- 139.
Londres.- 684.
Luchon.- 726.
Luzaga.- 64.
Lycie.- 180.
Lydie (La).- 62.

M

Madrid.- 59, 64, 70, 184.
Madrile.- 184.
Mallavia.- 676.
Marquina.-47, 76, 79, 265, 714.
Maule.- 206.
Mauléon.- 80, 206.
Mendionde.- 89, 715.
Mendive.- 136.
Mendy.- 171.
Mérida.- 60.
Mira.- 180.
Mixe.- 15, 17, 77, 86, 92, 162, 715.
Mogente.- 64.
Mondragón.- 199, 676.
Moscou.- 10, 52.
Mouguerre.- 782, 814.
Moux.- 156.
Mundaca.- 676, 681.
Murcie.- 62.

N

Narbonne.- 50, 54, 65, 156.
Normandie.- 13.
Norvège.- 3.

O

Obulco.-58, 59, 62.
Ochagavia.- 136, 181, 801, 804.
Ochandiano.- 680, 681, 714.
Olaibar.- 714.
Olheta.-321, 395.
Olhette.- 395.
Oloron.- 792.
Olza.- 714.
Ondarribia.- 722.
Ondarroa.- 248.
Oñate.- 719.
Orbaiceta.- 707.
Orhi.- 186, 195.
Orhy.- 181, 186, 195.
Orio.- 82.
Orozco.- 82, 714.
Orthez.- 792.
Osseja.- 157.
Otsagabi.- 181.
Oyarzun.- 49, 678, 722.

P

Pampelune.- 3, 92, 136, 139, 140, 141, 156, 523, 568, 721, 806.
Pamphylie.- 180.
Paris.- 10, 11, 69, 117, 168, 205, 809, 820, 829, 830, 831, 832.
Pasages.- 139.
Pasajes.- 271.
Pau.- 3, 787, 792.
Pays Basque (Le).- 60, 76, 81, 86, 87, 96, 98, 101, 102, 108, 110, 135, 136, 93,
136, 137, 139, 140, 141, 143, 158, 185, 219, 239, 246, 264, 269, 282, 327,
395, 398, 433, 502, 561, 565, 570, 571, 587, 637, 708, 709, 710, 711, 716,
718, 726, 753, 801, 820, 829, 830, 831, 832.

Pays-Bas.- 3.
Perpignan.- 49, 54, 160.
Placencia.- 271.
Plencia.- 714.
Portugal (Le).- 60, 70.
Prague.- 9.
Puente la Reina.- 139, 140, 205, 714.

R

Racas alto.- 707, 708.
Rentería.- 13, 156, 285, 391.
Roncal.- 92, 137.
Roncevaux.- 90.
Russie.- 10.

S

Sagonte.- 64.
Sahagún.- 139.
Sainte-Engrâce.- 118, 158, 175, 300, 327.
Saint-Etienne-de Baigorri.- 18.
Saint-Jean.- 184.
Saint-Jean-de-Luz.- 92, 147, 202, 265, 640, 699, 702, 714, 853.
Saint-Jean-Pied-de-Port.- 80, 100, 102, 158, 248, 401, 402, 404, 644, 686, 719,
730, 787, 788, 804.
Saint-Martin-d'Arberoue.- 186.
Saint-Michel.- 804.
Saint-Michel-le-Vieux.- 644, 730.
Saint-Palais.- 105.
Saint-Pée.- 248.
Saint-Pée-sur-Nivelle.- 686.
Saint-Pierre d'Arube.- 91, 107, 715.
Saint-Sébastien.- 3, 11, 49, 82, 139, 156, 653, 788, 801, 848.
Saint-Sever.- 65.
Salamanque.- 3, 61, 113, 157.
Salazar.- 92, 680, 715.
Salinas.- 223, 546, 676, 714.
Salobral.- 64.
Salvatierra.- 159.

- San Millán de la Cogolla.- 713.
San Sebastián.- 431.
Sangüesa.- 140.
Sara.- 321, 538.
Saragosse.- 49, 50, 140.
Sardaigne.- 46, 65.
Sare.- 80, 153, , 178, 184, 214, 188, 191, 243, 248, 250, 283, 316, 319, 321, 391,
392, 396, 506, 538, 572, 635, 636, 638, 643, 647, 672, 702, 703, 714, 715,
718.
Sariac-Magnoac.- 159.
Sarrasquette.- 730.
Sarri.- 282.
Sauguis.- 117.
Segisamon.- 64.
Sibas.- 118, 687.
Sibore.- 853.
Sidon.- 180.
Sigean.- 159.
Soria.- 60.

T

- Tafalla.- 140, 156.
Tardets.- 117, 226, 300, 353, 637, 639, 642, 646, 715.
Tartessos.- 63.
Tbilissi.- 53.
Théra.- 63.
Tolosa.- 476, 714, 729, 848.
Toulouse.- 3, 11, 391.
Tresville.- 282.
Tudela.- 139, 140.
Tyr.- 180.
Tyrsa.- 62.

U

- Ulzama.- 137, 138, 287, 288.
Urci.- 61, 65.
Urcuit.- 715.
Urdax.- 715, 718.

LIBURUKIAREN INDEXAK

Urzainqui.- 87, 716, 715.
Ustaritz.- 11 , 89, 179, 184, 185, 251, 715.
Ustariz.- 205.
Ustarroz.- 284, 326.
Uzès.- 156.
Uztarroz.- 75, 80, 81, 82, 87, 262, 707, 708, 715, 716, 822.

V

Valcarlos.- 288, 715.
Vera.- 201, 714, 736.
Vergara.- 81, 271, 714, 719.
Vidangoz.- 80, 87, 284, 680, 707, 715, 716.
Vidania.- 82.
Villefranque.- 107, 715.
Villeneuve.- 181.
Virovesca.- 64.
Vitoria.- 45, 335.

Z

Zalgo.- 676.
Zaragoza.- 717.
Zibitze.- 80.
Ziburu.- 80.
Zizur.- 714.
Zugarramurdi.- 248, 321, 396, 715, 718.